00021022

00021022

Digitized with financial assistance from

HT Parekh
FOUNDATION

An Initiative by
HDFC
WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 15 October, 2018

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT.

HE—IZ.

Imprimerie de P. DUPONT et Comp.,
rue de Grenelle-St-Honoré, 55.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

C 922

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* Œdipe.)

TOME SOIXANTE-SEPTIÈME.

21022 67

XX-t. 3

A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, ÉDITEUR,

RUE DU HASARD-RICHELIEU, N° 13.

1840.

21022

SIGNATURES DES AUTEURS

DU SOIXANTE-SEPTIÈME VOLUME.

MM.	
A—o.	Arago
A. P.	Péricaud aîné (Ant.).
A—t.	H. Audiffret.
B—d—e.	Badiche.
B—f—s.	Bonafous.
B—l—m.	Blumm.
B. M—s.	Bigot de Morogues.
B—p.	De Beauchamp.
B—u.	Beaulieu.
C—au.	Catteau-Calleville.
Ch—s.	Chais (A.).
Ch—u.	Chassériau.
D—g.	Depping.
D—g—s.	Desgenettes.
D. L.	De L'Aulnaye.
D—n—x.	Dinaux (Arthur).
D—r—r.	Durozoir.
Dul.	Dulaurier.
D—z—s.	Dezos de la Roquette.
E—k—d.	Eckard.
E—s.	Eyriès.
F.	Anonyme.
F—le.	Fayolle.
F—ll.	Fallot (Gustave).
F—n—t.	Fournerat.
F. P—t.	Fabien Pillet.
F—z.	De Féletz.
G—ce.	Gence.
G—g—y.	De Grégory.
G—ry.	Grégory (J.-C.).
G—t—r.	Gauthier.
G—y.	Gley.
H—n—n.	Henrion.

MM.	
H—y.	Henry.
J—d—n.	Jourdan.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—G—e.	De la Garenne.
L—l—l.	Lavalleye.
L. M—L.	De Maslatrie (Louis).
L—m—x.	J. Lamoureux.
L—p—e.	Hippolyte de la Porte.
L—s—d.	Lesourd (Louis).
L—y.	Lécuy.
M—d.	Michaud aîné.
M—d j.	Michaud jeune.
M—g—n.	Magnin.
M—le.	Mentelle.
M—n—s.	Monnais.
M—on.	Marron.
N—d.	Nicard.
P—ot.	Parisot.
P—rt.	Philbert.
R—f—g.	De Reiffenberg.
S—d.	Suard.
Si—d.	Sicard.
St—t.	De Stassart.
S—v—s.	De Sevelinges.
S—y.	De Salaberry.
T—d.	Tabaraud.
U—i.	Ustéri.
V. S. L.	Vincens-St-Laurent.
V—ve.	Villenave.
W—r.	Walckenaer.
W—s.	Weiss.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

H

HEATH (Jacques), graveur anglais, né vers 1766, mort le 15 nov. 1838 à Londres, jeta les bases de sa fortune et de sa réputation en même temps que son ami le dessinateur Stothard. Le superbe *Novelits magazine*, édité par Harrison et composé de vingt-deux volumes, se feuillette encore avec plaisir et décèle par tous ses détails le haut talent, l'originalité, la hardiesse des deux artistes, réunis pour illustrer cette publication. Chaque jour accrut la gloire de l'habile graveur qui, du genre un peu subalterne des illustrations, passa bientôt à la gravure sublime, et qui, entre autres beaux ouvrages, reproduisit par le burin *la mort du major Pearson* de West, *la mort de lord Nelson*, d'après le même maître, le *Soldat mort*, copié sur Wright de Derby, un superbe portrait de *Washington*, et un portrait de *Pitt* d'après la statue de ce ministre placée à l'université de Cambridge. Heath a formé plusieurs élèves distingués, parmi lesquels il faut nommer Godefroy de Paris, connu pour avoir gravé le beau tableau de la *Bataille d'Austerlitz* par Gérard, Ch. Heath son fils, auteur de mille pages admirables, et sa fille mistriss Hamilton qui ne le cède point à son frère. — **Heath** (*Charles*), imprimeur anglais, fut deux fois maire de Montmouth, et a écrit l'*Histoire* de cette ville, publiée en l'année 1804. Il est auteur de quelques ouvrages de topographie locale : *Description* (account) *de Pierce-field et Cheptston*, 1793 ; *Description de l'abbaye de Tintern et du château de Ragland*, 1806. Il est mort, âgé de 61 ans, le 1er janvier 1831. P—ot.

HEBEL (Jean-Pierre), poète allemand, était fils d'un tisserand du village de Hausen, grand-duché de Bade. Sa mère, obligée de gagner sa vie comme domestique, le mit au monde à Bâle en 1760. Devenue veuve un an après la naissance de ce fils, elle le fit instruire aussi bien que ses faibles ressources le permettaient. Quand elle fut morte, Hebel trouva des âmes charitables qui l'aidèrent à faire ses études au gymnase de Carlsruhe. De là il passa en 1778 à l'université d'Erlangen, pour se préparer à l'état ecclésiastique. Il annonçait alors si peu de dispositions littéraires qu'il ne put soutenir son examen. Il s'en tira mieux à Carlsruhe en 1780, et fut placé après cette épreuve comme maître surnumé-

raire à l'école de Lœrrach, puis chargé de prêcher dans la ville et les environs, mais mal rétribué, et accablé de travaux. « Jusqu'à l'âge de trente-un « ans, dit-il, j'attendais en vain un « emploi convenable. Tous mes com- « pagnons d'étude étaient placés, « moi seul je ne l'étais pas. J'étais là « isolé, comme dit le prophète Isaïe, « ainsi que l'arbre sur la montagne, « et le pavillon sur la colline. » En 1791, Hebel fut appelé au gymnase de Carlsruhe pour enseigner les langues anciennes, ce qui ne le dispensa pas de prêcher à son tour, selon l'usage des établissements d'instruction dans l'Allemagne protestante. Là il se trouva à sa place : s'attachant plus à l'esprit qu'à la lettre des auteurs anciens, il sut inspirer aux jeunes gens de l'enthousiasme pour le génie des auteurs classiques, et en faire ressortir et sentir les beautés. En 1798, il obtint la chaire de théologie dogmatique et de langue hébraïque. Quelques années après, le grand-duc de Bade le nomma conseiller ecclésiastique; et, lors de la réforme du gymnase qui prit le titre de lycée, Hebel en fut nommé directeur. Au milieu de ses fonctions scolaires, il avait conservé un vif attachement pour sa contrée natale, charmant pays, qui, contigu au Rhin et à la Suisse, ressemble à la partie la plus agréable de l'Helvétie ; aussi l'appelle-t-on la Suisse badoise. Les habitants, gens simples et loyaux, conservent un costume particulier, où dominent les couleurs tranchantes comme dans quelques cantons suisses. Ils parlent un allemand différent de celui du pays de Bade inférieur, et qui, par l'usage fréquent des diminutifs, rappelle le vieux langage français : les Allemands le nomment dialecte *allémanique*, pour le distinguer du *Deutch* ou *Teuton*. Hebel exprima dans ce langage plein de charme les sentiments poétiques dont son âme pieuse était pénétrée. C'était du moins se consoler de ne pouvoir vivre au milieu des prés et des bocages habités par les montagnards ses compatriotes. En 1803, il fit paraître à Carlsruhe ses premiers essais sous le titre de *Poésies allémaniques*. Le plus brillant succès couronna cette tentative; Jacobi, Jean-Paul, Gœthe encouragèrent publiquement le poète, qui le premier avait osé se servir en poésie du patois d'un petit district de Bade. Quatre éditions augmentées de nouvelles poésies se succédèrent en peu d'années. Dans toutes les classes de la société, ces accents de montagnards badois furent accueillis avec une vive approbation ; c'est surtout dans les montagnes mêmes qu'on les lut avec avidité. Il en parut deux traductions en véritable allemand, l'une de Girardot, Leipzig, 1821, et l'autre d'Adrien, Stuttgart, 1824. Ces poésies ont un cachet tout particulier. L'auteur ayant su s'approprier les idées et l'imagination du peuple, personnifie toute la nature, les fleuves, les rivières, les astres; tout s'anime dans ses tableaux comme dans ceux que se créent le peuple et les enfants. La rivière de Wiese, qui dans le pays de Hebel sort d'un rocher et arrose des prés émaillés de fleurs, devient dans ses vers une jeune fille montagnarde, qui sortie d'un réduit obscur déploie au grand jour ses grâces naïves et l'agilité de sa course. L'étoile du berger est un être animé qui a ses aventures; les efforts de l'araignée pour prendre des mouches dans ses filets deviennent sous la plume du poète des combinaisons stratégiques d'un général d'armée. Enfin, on pourrait dire que c'est la naïveté de La Fontaine avec une admiration plus pure de la nature et du Créateur, un sentiment plus intime des charmes de la vie champêtre. Un

écueil de ce genre de poésie, c'est le danger d'exagérer la naïveté et de tomber dans le trivial. Hebel a rarement un pareil tort ; le langage dont il s'est servi contribue, d'ailleurs à le couvrir en plusieurs endroits. Aussi, traduites en allemand, ces pastorales perdent beaucoup de leur prix : il faut les laisser dans la bouche des pâtres de l'Oberland. Du reste on ne peut y méconnaître un grand talent descriptif. On regarde comme les meilleurs de ces essais *la Matinée du dimanche, le Salut de la nouvelle année, l'Orage, l'Étoile du berger, la Wiese*, et quelques autres. Hebel s'essaya aussi dans la poésie allemande ; mais là il resta fort au-dessous du poète allémanique. Ses succès dans ce dernier genre excitèrent d'autres poètes allemands à chanter dans les patois de leur pays : aucun ne put atteindre à la touchante simplicité de Hebel, et toutes ces imitations furent bientôt oubliées. En 1808, le directeur du lycée de Carlsruhe se chargea de la rédaction d'un almanach populaire, *Der rheinlændische Hausfreund*, et se servit habilement de sa bonhomie et du ton simple qui lui était familier, pour inculquer au peuple des leçons salutaires, ou pour détruire des préjugés absurdes. Malheureusement il fut obligé de traiter aussi de la politique dans cet almanach ; et, comme le gouvernement badois n'osait être d'un autre avis que Napoléon, Hebel ne put que traduire en style populaire la politique altière du Moniteur et les bulletins hyperboliques de la grande armée. On s'étonne que le naïf poète des montagnes ait pu se prêter à vanter le régime militaire d'alors. En 1815, une anecdote qu'il avait insérée dans son almanach déplut aux catholiques de Bade, ils s'en plaignirent ; l'anecdote fut supprimée dans les exemplaires restans, et Hebel cessa de rédiger l'almanach qui, sous sa direction, avait eu une vogue telle que l'éditeur en débitait trente à quarante mille exemplaires par an. En 1811, il quitta l'enseignement pour entrer dans le conseil supérieur des églises et écoles. Son recueil d'histoires bibliques pour les écoles protestantes de Bade parut en 1818. On y retrouve un grand talent de narrer et de se mettre à la portée des moindres intelligences ; cependant on peut y blâmer diverses interprétations peu conformes au dogme établi, ainsi que la tendance vers une simplicité autre que celle de la Bible. Dans la suite le consistoire se crut obligé de procéder à une édition *purgée* du même recueil. En 1819, Hebel reçut de son gouvernement le titre de prélat ; c'était la place la plus éminente du clergé protestant, avec le droit de siéger dans la première chambre du corps représentatif. Dès-lors il prit part aux travaux de diverses sessions, sans pourtant s'y distinguer. La politique n'était pas plus de son goût que les dignités et les honneurs, et que la vie brillante qu'il fut obligé de mener. Dans les salons ministériels, il regrettait les coteaux et les prés de son pays natal. « Vivre et mourir comme pasteur « d'un paisible village parmi de bon- « nes gens, disait-il, est tout ce que « j'ai désiré jusqu'à cette heure dans « les moments les plus agréables, ainsi « que dans les moments les plus tristes « de ma vie ; » et, voulant peut-être se faire illusion, il composa en 1820 un sermon d'inauguration comme pasteur de village. En 1826, pendant qu'il était en tournée pour inspecter les établissements d'instruction publique, en se rendant de Manheim à Heidelberg, de vives douleurs d'entrailles l'obligèrent de s'arrêter à Schwetzingen ; il y mourut le 22 sept., et fut enterré dans le cimetière de cette ville. Une couronne de lauriers et la croix de

commandeur de l'ordre de Zæhringen servirent d'ornement à son cercueil. Dans un bosquet du parc de Carlsruhe on voit son buste en bronze sur un socle portant cette inscription : « A Jean-« Pierre Hebel, né le 10 mai 1760, « mort le 22 sept. 1826, au poète na-« tional ; érigé par ses amis et admi-« rateurs, sous le règne du grand-duc « Léopold, 1835. » Une édition complète de ses *Œuvres*, avec son portrait et une notice biographique, a été imprimée à Carlsruhe, 1832-34, 8 vol. in-8°. Elle comprend dans les trois premiers volumes ses poésies allémaniques et les contes populaires qu'il a faits pour l'almanach badois ; et dans les volumes quatre à sept les histoires bibliques, le catéchisme chrétien et ses sermons qui ne s'élèvent pas jusqu'à l'éloquence ; enfin le huitiéme volume se compose de mélanges. Il faut dire que dans ses dernières années Hebel n'avait composé d'autres poésies que des charades et des logogriphes. Une montagne qui domine la jolie vallée de la Wiese, chantée par le poète, a reçu son nom (*Hebelshœhe*) ; le naturaliste Gmelin a appelé un genre du règne végétal, établi par lui, *Hebellia*, et une espèce de ce genre *Allemanica*. D—G.

HEBER (sir Richard), bibliographe ou plutôt bibliomane anglais, né à Londres en 1773, était fils aîné de Reginald Heber, lord des manoirs de Marton et de Hodnet, qui eut de son second mariage d'autres enfants, parmi lesquels était Heber, dans la suite évêque de Calcutta (*Voy.* l'art. suivant). Dans son enfance, son goût pour les livres se manifesta au point qu'il commença, dès l'âge de huit ans, à former une bibliothèque et acheter des livres dans les ventes. Il fit ses études à l'université d'Oxford, et y combina le goût de la politique et de la littérature classique. Ayant conçu le projet de publier les poètes latins non compris dans la collection de Barbou, il commença par une jolie édition de *Silius Italicus*, 1792, 2 vol. in-12. Il fit imprimer ensuite *Claudianus*, mais sans le publier. En même temps, il prit du goût pour la vieille littérature anglaise, et commença à former des collections dans ce genre. Tout cela ne l'empêcha pas de s'intéresser si vivement aux débats parlementaires, que lorsque Pitt, Fox ou Burke devait prendre la parole dans une discussion importante, il partait quelquefois d'Oxford à midi, assistait le soir et la nuit aux débats, à Londres, et venait le lendemain reprendre ses études à l'université. Il ambitionnait les fonctions de représentant de cette université ; mais il eut d'abord de la peine à y parvenir. Il s'en consolait par les livres. Devenu, par la mort de son père, en 1804, possesseur d'une fortune considérable, il ne l'employa plus qu'à des achats de livres et se forma des collections immenses, surtout dans le genre philologique et dans celui de la littérature anglaise du moyen-âge ; mais il recueillait en bien d'autres genres. Ainsi il parvint à se faire une belle collection dramatique, une autre de livres espagnols imprimés soit en Espagne, soit au Mexique, etc. Il ne manquait jamais aux ventes, et il était tellement connu et apprécié pour sa bibliomanie, qu'on lui envoyait les épreuves des catalogues pour qu'il en eût les prémices. Aux livres rares il mettait des enchères énormes, et en achetait volontiers plusieurs exemplaires, n'importe à quel prix, afin d'empêcher d'autres bibliomanes d'être aussi heureux que lui. Cependant il donnait pour prétexte de sa manie qu'il avait acquis la conviction qu'un ami des livres ne peut jamais se passer de trois exemplaires de chaque ouvrage : le plus beau pour le montrer, un autre pour s'en servir, et le

troisième pour être à la disposition de ses amis. Par originalité de caractère, il détestait les exemplaires à grande marge, tant recherchés par d'autres bibliographes, les trouvant gênants dans la bibliothèque. Pour se procurer un livre rare, il a quelquefois fait des voyages de trois à quatre cent milles. Étant à Bruxelles, il reçoit un jour le catalogue des livres qui devaient être vendus à l'enchère dans la salle Sylvestre, à Paris, le lendemain au soir; et dans ce catalogue il aperçoit le titre d'un livre très-rare. Aussitôt il commande des chevaux de poste, part pour Paris, et y arrive le lendemain à huit heures du soir. La vente va commencer. Aussi, en descendant de la chaise de poste, il court à la salle Sylvestre. Le livre pour lequel il a fait le voyage ne tarde pas à être mis sur table; il s'en saisit avidement; mais, ô désappointement! cet exemplaire n'est pas de l'édition la plus rare, et Heber retourne à Bruxelles sans avoir acheté un seul volume. En 1821, il fut obligé d'exercer les fonctions de shériff du Shropshire. Dans la même année il fut enfin élu représentant de l'université d'Oxford à la chambre des communes; encore ne put-il avoir la majorité qu'après avoir donné à l'intolérant corps enseignant la promesse de voter contre l'émancipation des catholiques. Parvenu au comble de ses vœux, il ne justifia guère l'empressement qu'il avait montré pour se faire élire : il ne prit jamais la parole dans les séances publiques; mais il fit partie de quelques comités; enfin il ne tarda pas à revenir à ses livres. En 1815, il avait fait un premier voyage sur le continent. Il y retourna vers 1825, et séjourna plusieurs années en France et dans les Pays-Bas. De Bruxelles il envoya, en 1826, sa démission de membre du parlement, et ne fut plus que bibliomane. Il continua d'amasser des livres; et, tandis que ses agents suivaient les ventes en Angleterre, et achetaient pour son compte, il en faisait autant sur le continent, où même il acquit des bibliothèques entières. C'est ainsi qu'il forma des dépôts à La Haye, Anvers, Louvain, Bruxelles, Paris, etc. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au lieu de réunir ces collections éparses, il les laissa en dépôt dans ces villes, où elles étaient enfermées, et par conséquent inaccessibles pour tout le monde. Lui-même n'en profitait point. Le nombre de volumes qu'il avait eus en Angleterre se montait à peu près à quatre-vingt-cinq mille (quelques-uns disent cent mille), et il en avait quarante-cinq mille sur le continent. Peu de particuliers ont possédé des collections plus considérables. Sa conversation était instructive et spirituelle, et les Anglais le regardaient comme un très-aimable gentleman. Il était très-bon humaniste; et dès son enfance il s'était occupé à faire des traductions en vers anglais d'Homère, Virgile et Horace; *mais jamais il ne composa un livre*, et son profond savoir ne s'est révélé au monde que par ses conversations, et par le haut prix auquel il payait les curiosités bibliographiques. Cependant, outre les deux éditions de classiques latins dont il a été parlé ci-dessus, il a donné la troisième édition du recueil intéressant d'Ellis, *Specimens of early english poets*, qu'il a enrichi d'un grand nombre de pièces tirées de sa bibliothèque. C'est lui aussi qui a publié la traduction anglaise de Perse par Brewster, avec le texte latin. Il fut membre de la société des antiquaires de Londres, et l'un des fondateurs du club de l'Athenæum. Quand le fameux club des bibliomanes dit *Roxburghe club* fut formé à Londres, Heber en fit partie; et, comme les membres étaient obligés, chacun à son tour, de faire imprimer un

livre devenu rare, Heber mit sous presse le *Caltha poëtarum or the Bumble Bee, by J. Cutwode*, 1815, in-4°, tiré seulement à 32 exemplaires. Comme l'original, imprimé en 1599, avait été saisi et brûlé par ordre de l'archevêque de Cantorbéry et de l'évêque de Londres, les deux éditions sont à peu près également rares. De retour en Angleterre, il ne fit plus que languir, et on ne le vit dès-lors que dans les salles de ventes ou dans les magasins des libraires; toute autre société lui était devenue à charge. Heber mourut le 4 oct. 1833, à l'âge de soixante ans, dans sa demeure de Pimlico, où les livres étaient entassés comme dans son manoir de Hodnet. Une maison de la rue d'York en était également pleine depuis le haut jusqu'en bas. Il en était de même d'une maison d'Oxford. On chercha pendant un an son testament. Après de longues perquisitions dans les sept ou huit bibliothèques qu'il possédait en Europe, on le trouva enfin dans celle de Pimlico derrière quelques bouquins. Il y disposait d'une fortune de deux cent mille livres sterling sans faire aucune mention de ses prodigieuses collections. On fit en Angleterre sept ventes successives, qui durèrent cent quarante-quatre jours; encore la bibliothèque de Hodnet n'y était pas comprise. On fit aussi plusieurs ventes à Paris, à des intervalles, pour ne pas causer une crise dans le commerce des vieux livres. Selon Dibdin (*Voyage bibliographique en France*, tom. IV de la traduction), ce fut le séjour de Heber à Paris en 1820, et ses énormes enchères, lors de la vente de la bibliothèque de Courtois, qui excitèrent l'enthousiasme des bibliomanes français, au point qu'ils résolurent de former une société semblable au *Roxburghe club*, ce qui donna lieu à la société des bibliophiles. Il était lié d'amitié avec plusieurs personnages célèbres, entre autres Canning et Walter Scott; ce dernier lui a adressé de beaux vers dans le début du 6e chant de son poëme de *Marmion*. D—G.

HEBER (Reginald), évêque anglican et voyageur célèbre, frère consanguin du précédent, naquit le 21 avril 1783 à Malpas, village du comté de Chester, où son père était curé. Dès ses plus jeunes années il montra un goût décidé pour l'étude, et en même temps des dispositions très-remarquables pour la poésie : aussi après son entrée à l'université d'Oxford, en 1800, il ne se distingua pas moins par la fécondité et l'agrément de son imagination que par ses progrès en théologie. En 1802, il obtint le prix de poésie latine. Atteignant à peine en 1803 son quatrième lustre, il récita, dans le grand théâtre ou auditoire académique, son poëme de *la Palestine*, qui, par la richesse des expressions et la sublimité des idées, enleva l'unanimité des suffrages. On a raconté que son père, affaibli par l'âge et une longue maladie, fut tellement ému par le bruit des applaudissements, qu'il ne parvint jamais à se remettre de ce choc, et que l'on put dire avec raison qu'il était mort d'un excès de joie. Heureusement l'anecdote est inexacte, quant à la catastrophe du père de Heber, qui ne succomba pas au ravissement qu'il avait éprouvé. Cette même année Bonaparte annonçait hautement le dessein de faire aborder une armée en Angleterre; c'en fut assez pour éveiller une humeur de résistance chez les paisibles habitants de l'université qui, suivant l'expression familière de Heber, en parlant de cette époque, se livraient alternativement aux loisirs des muses et aux exercices des armes. L'année d'après, il perdit son père, et s'il éprouva une faible consolation dans ce malheur, ce fut d'être reçu agrégé à l'un des collèges. Une occasion de voir les pays étrangers s'offrit à lui en 1805. John Thornton

jeune homme riche avec lequel il était intimement lié, voulant parcourir les contrées de l'Europe qui n'étaient pas alors fermées aux Anglais, l'invita instamment à l'accompagner. Ils s'embarquèrent pour Gothenbourg, de là passèrent en Norvège; parcoururent ce pays jusqu'à Drontheim, traversèrent les montagnes qui le séparent de la Suède, s'arrêtèrent à Upsal et à Stockholm, montèrent sur un canot à l'entrée du golfe de Bothnie, abordèrent à Abo en Finlande, et gagnèrent St-Pétersbourg. Le 30 déc. ils partirent pour Moscou; firent au commencement de 1806 une excursion sur le Volga, et, revenus dans l'ancienne capitale de l'empire, ils n'en partirent que vers le milieu de mars, se dirigeant vers l'Ukraine. Ils virent rapidement Kharkof où une université venait d'être fondée, Taganrog, port de la mer d'Azof, Naktchevan-sur-le-Don, Tcherkask, capitale des cosaques, puis ils longèrent la rive droite du Kouban sur les frontières de la Circassie, et, parvenus à l'embouchure de ce fleuve, ils allèrent de l'autre côté du détroit de Caffa; visitèrent la Crimée et, après avoir voyagé dans les steppes, arrivèrent à Odessa, qui, suivant l'opinion de Heber, devait sa prospérité à l'administration du duc de Richelieu, bien plus qu'à aucun de ses avantages naturels. Les deux Anglais prirent ensuite leur route à travers la Pologne russe, la Hongrie, l'Autriche, l'Allemagne septentrionale, et ils débarquèrent à Yarmouth le 14 oct. Les notes excellentes que Heber a consignées dans son journal sur tous les pays qu'il avait parcourus et qui ont en grande partie été imprimées à la fin des voyages de Clarke (*Voy.* ce nom, LXI, 107) (1), montrent qu'il avait examiné ces contrées en érudit, en géographe et en homme d'état. L'année suivante Heber, ayant reçu les ordres sacrés, fut nommé curé de Hodnet, dans le Shropshire, se maria, et remplit avec le plus grand zèle les devoirs de son ministère. Mais, tout en s'acquittant exemplairement de ses fonctions, il ne négligeait pas la poésie. En 1809, il publia l'*Europe, poème sur la guerre*, qui a pour objet principal la lutte soutenue par les Espagnols contre Napoléon; et en 1812 il fit paraître un recueil de tous ses ouvrages poétiques. L'université d'Oxford l'appela en 1815 pour remplir une chaire de théologie; deux ans après ayant été pourvu d'un canonicat de l'église cathédrale de Saint-Asaph, dans le pays de Galles, ce nouvel emploi lui fit entreprendre plusieurs courses dans cette contrée. La société des jurisconsultes de Lincoln's Inn à Londres voulut, en 1822, l'avoir pour prédicateur. Ce poste lucratif et brillant, dans lequel il succédait à plusieurs ecclésiastiques célèbres, ne fut pas au-dessus de son talent et de son zèle. Mais déjà son mérite avait fixé les regards du haut clergé; le choix tomba sur Héber quand il fut question de donner un successeur au docteur Middleton, mort évêque de Calcutta. Il n'accepta cet honneur qu'après de longues hésitations; enfin vaincu par les sollicitations d'un de ses amis, qui était président du conseil des affaires de l'Inde, il fut sacré, et, le 16 juin 1823, il s'embarqua avec sa famille. Après avoir donné ses premiers soins aux affaires qui exigeaient sa présence dans la capitale de l'Inde britannique, il résolut de faire la visite de son diocèse, le plus vaste sans doute de la

(1) On n'a pas mentionné à l'article de Clarke un ouvrage publié après sa mort, sous le titre de *Voyages en Danemark, en Suède, Laponie, Finlande, Norvège, Russie*, Londres, 1823. La Revue d'Édimbourg a donné, en oct. de la même année, une analyse de cette publication. L'année suivante le rev. William Otter a fait paraître : *The life and remains (la Vie et les écrits inédits d'Ed. Dan. Clark.)*, 1824, in-4°. L.

chrétienté, puisqu'il comprend tout l'Hindoustan, et l'île de Ceylan qui en est voisine. Le 15 juin 1824, Heber remonta, dans un canot, le Hougly, bras du Gange sur lequel est bâti Calcutta, entra ensuite dans d'autres embranchements qui le conduisirent au corps principal de ce fleuve, et parvint ainsi à Dacca, cité à l'Est, bien déchue ainsi que son nabab de sa splendeur passée. De là, naviguant sur le Gange vers l'Ouest, il eut l'occasion de voir beaucoup d'autres villes. Après être resté plusieurs jours à Patna qui est encore florissante, au-delà de Ghazipour, célèbre par la salubrité de son climat et par son essence de roses, il quitta son bateau et prit des porteurs qui le conduisirent à Bénarès. Après avoir examiné tout ce que cette métropole du brahmanisme offre de curieux, et conversé avec plusieurs des plus doctes professeurs, il reprit sa route par eau jusqu'à Allahabad, où il la quitta entièrement; et, avec une caravane composée d'Anglais et d'Hindous, fit une station à Canpour, où sont de vastes établissements britanniques, et entra dans Lacknau, capitale du royaume d'Aoude, qui, faisant partie des possessions anglaises médiates, jouit encore d'une indépendance nominale. Le souverain, qui était lettré, insista fortement pour que le prélat lui envoyât, aussitôt qu'il serait de retour à Calcutta, un exemplaire de ses œuvres. En partant de Lacknau, Heber se sépara de sa nombreuse escorte et, suivi seulement de ses domestiques, marcha vers les cantons situés au pied de l'Himalaya; passa par Bareily, situé sur le premier degré de cette chaîne de montagnes les plus hautes du globe, et s'avança jusqu'à Almorah, bâtie à près de neuf cents toises au-dessus du niveau de la mer. Reprenant alors son chemin vers le sud, Heber passa de nouveau le Gange, puis le Djemnah, et s'arrêta dans cette cité de Dehli, si différente de ce qu'elle était quand Bernier la décrivit (*Voy.* BERNIER, IV, 304). Akbar II occupait en ce moment le trône illustré par son aïeul. Ce fantôme d'empereur auquel le gouvernement britannique laisse tout l'éclat extérieur de la puissance souveraine, et qui vit d'une pension payée par la compagnie, avait craint que Heber ne lui rendit pas visite: aussi témoigna-t-il une grande joie quand il le vit, et le combla-t-il de marques d'honneur. Notre voyageur continua sa route par Agra et par le pays des Radjepoutes; tous les petits princes de cette contrée s'empressèrent de le recevoir dans leurs capitales, ou, s'il en passait trop loin, lui expédièrent des messagers chargés de l'inviter à venir dans leurs palais. Rentré dans les possessions britanniques, Heber s'embarqua de nouveau à Surate, et le 19 avril 1825 il atterit à Bombay. Les temples souterrains d'Eléphanta et de Kennery attirèrent son attention; ensuite il gravit les Ghâtes de l'ouest, et, après avoir admiré le sanctuaire également souterrain de Carli, il revint à Bombay, d'où il vogua vers Ceylan, parcourut une grande partie de cette île, et retourna au Bengale. Comme dans ce voyage il n'avait pas visité la partie méridionale de la presqu'île de l'Hindoustan, il quitta Calcutta le 30 janvier 1826. Etant débarqué à Madras, il poursuivit sa course par Méliapour, Mahvalipouram, Sadras, Goudelour et Tanjaour; tenant partout des conférences avec les ecclésiastiques des différentes églises chrétiennes, et remplissant ses fonctions épiscopales. Le 25 mars, jour de Pâques, il administra la confirmation; ensuite donna la bénédiction en langue tamoule; il fit une visite de cérémonie au radjah dont les connaissances dans les sciences de l'Europe l'étonnèrent. Le 4 avril, il était à Tritchinapaly, ville à peu de distance de Tanjaour,

sur le Cavery, lorsque, de grand matin, il entra dans un bain, suivant sa coutume. Son domestique inquiet de ce qu'il y restait long-temps, ouvrit la porte, et le trouva noyé. Tous les efforts tentés pour le rappeler à la vie furent inutiles; les gens de l'art déclarèrent que sa mort avait été causée par la rupture de l'un des vaisseaux sanguins de la tête. Son convoi fut accompagné des larmes de tous ceux qui y assistèrent; il fut enterré près de l'autel de l'église de Tritchinapaly; un monument lui a été élevé à Madras. Peu d'hommes ont été regrettés plus amèrement, et par un plus grand nombre de personnes; il le méritait par sa loyauté et son extrême bonté. Son langage était élégant, clair et facile. Durant le peu de temps qu'il put remplir son ministère dans l'Hindoustan, sa piété éclairée et son zèle infatigable furent très-favorables à la propagation de l'Évangile. Il avait déjà fait des progrès remarquables dans la connaissance de plusieurs des idiomes parlés dans cette vaste contrée. On a de lui en anglais: I. *Relation d'un voyage de Calcutta à Bombay par les provinces supérieures de l'Inde*, 1824 *et* 1825, *accompagnée de notes sur Ceylan; du récit d'un journal à Madras, et dans les provinces méridionales, et de lettres écrites de l'Inde*, Londres, 1827, 1 vol. in-4°, fig.; ibid., 1828, 3 vol. in-8° (3e édit.), avec vignettes en bois. Ce livre fut publié par la veuve de Heber, et accueilli du public avec une faveur qu'il mérite sous tous les rapports. La manière dont l'auteur voyageait le mettait dans la position la plus heureuse pour observer avec calme et impartialité. Sa narration se ressent de cet état de quiétude et de satisfaction intérieure dont il ne cessa pas un moment de jouir. La seule contrariété qu'il éprouva fut d'être long-temps séparé de sa famille; mais à Bombay il eut le plaisir de voir arriver sa femme et sa fille qui le suivirent dans son excursion à Ceylan. On regrette que la mort prématurée de l'auteur l'ait empêché de revoir son journal, de donner plus d'étendue à ses remarques, et de porter ses pas dans une plus grande portion du Dekhan ou Hindoustan méridional. Son récit s'arrête à son départ de Sadras le 15 mars 1826, ce qui forme à peu près la moitié du troisième volume. Le reste est rempli par des extraits de lettres qu'il écrivait à ses amis en Angleterre, et qui contiennent diverses particularités sur l'Hindoustan. On y a aussi inséré sa correspondance avec le patriarche des chrétiens syriaques établis dans le Tanjaour, enfin la lettre qui annonce sa mort. Tout ce qui concerne Ceylan est tiré du journal de sa femme. On a prétendu que le prélat ne s'était pas assez occupé, dans sa relation, du grand objet qui lui avait fait entreprendre son long voyage; mais il ne s'agissait pas pour lui de composer un traité de controverse; son dessein était seulement de contribuer à augmenter la somme de nos connaissances sur une contrée très-intéressante, et qui, bien que visitée depuis plusieurs siècles par les Européens, offre beaucoup de points non-suffisamment explorés. On doit rendre hommage à la perspicacité, à la véracité, à la sagacité de Heber, doué de toutes les qualités indispensables à un voyageur. Sa relation tient déjà un rang distingué parmi les meilleures. Elle a été traduite en allemand, en hollandais et en français. II. *Œuvres poétiques:* 1° l'*Europe* (1800, in-8°); 2° la *Palestine* et le *Passage de la Mer-Rouge* (1809, in-4°); 3° des *Poésies diverses et traductions* (Londres, 1812, in-8°). Comme versificateur et poète, il mérite également une mention honorable. III. Différents articles relatifs à des voyages,

dans le *Quarterly review*. Sa vie a été publiée en 2 vol. in-4°, et J.-A. Saint-John lui a consacré un article dans ses *Vies des célèbres voyageurs* (2). E—s et P—ot.

HEBERER (Michel), voyageur allemand, né à Bretten dans le Bas-Palatinat, était par sa mère petit-neveu de Melanchthon. Il fit ses études à Wittenberg, à Heidelberg, et fut, pendant trois ans, précepteur d'un jeune seigneur suédois. Lorsque son élève l'eut quitté en 1582, Heberer voulut voir les pays étrangers, et il partit avec une famille française qui retournait en Bourgogne. Il poussa ses courses jusqu'à Paris, assista en 1584 aux grands jours de Troyes, puis ayant pris congé de ses protecteurs, qui lui donnèrent des lettres de recommandation, il alla s'embarquer à Marseille. Il était à Malte en mai 1585. Bientôt il s'embarqua sur une flotte de galères, qui devait croiser contre les Turcs, et vit les côtes de Tunis et de Tripoli. On fit des prises, on délivra des prisonniers chrétiens, on mit en fuite des vaisseaux ennemis. On était venu près des côtes d'Egypte, lorsque, dans un combat très-vif, Heberer et quelques-uns de ses compagnons sautèrent à bord d'une grosse galère turque qu'on avait prise à l'abordage. Ils étaient occupés de faire passer une partie de leurs prisonniers et de leur butin dans une chaloupe : tout à coup on signale une escadre ennemie bien supérieure en force ; les galères maltaises prennent le large ; les Turcs les poursuivent en vain, mais ils donnent la chasse à celle des leurs qui était au pouvoir des chrétiens, et qui au bout de dix jours, tourmentée par le gros temps, les vents contraires et le manque d'eau, fut abandonnée. Les chevaliers et quelques hommes se jetèrent dans des canots pour échapper aux dangers ; d'autres s'emparèrent de pièces de bois à l'aide desquelles ils gagnèrent la côte voisine. Heberer fut du nombre de ces derniers. Il aborda dans les environs d'Alexandrie ; le lendemain il fut, ainsi que ses compagnons, découvert par des Bédouins qui les conduisirent à la ville où on les mit aux fers. Heberer, réduit en esclavage, fut employé au Caire à porter des matériaux pour des bâtisses ; de là il fut obligé de transporter des marchandises à Suez ; puis ramené au port d'Alexandrie où, attaché au banc d'une galère, il tint la rame pendant trois ans. Il fit ainsi plusieurs campagnes le long de la côte de l'Asie mineure, dans l'Archipel, à Constantinople, et sur la mer Noire jusqu'à Trébisonde. Durant ses séjours dans la capitale de l'empire ottoman, il obtint de ses gardiens la permission d'aller dans le quartier des chrétiens, et tâcha d'intéresser à son sort les légations des différentes puissances de l'Europe : quelques-unes lui témoignèrent de la compassion. Celle de France lui fut le plus utile, grâce aux lettres de recommandation d'un gentilhomme bourguignon dont il se prévalut. Au mois de novembre 1587, il fut affranchi par le cadi ; l'acte de sa délivrance lui fut remis. Muni d'un passe-port de Savary de Lancosme, ambassadeur de France, il quitta Constantinople le 12 avril 1588, et après avoir touché à Malte, où le commandeur Philibert de Foissy lui remit une attestation de bonne conduite durant la

(2) La *Vie de Reginald Heber*, par sa veuve, est suivie d'un *Choix de sa correspondance, de ses poésies*, etc., 1830, 2 vol. in-4°. Il a paru aussi vers le même temps un volume in-8° de 355 pages, intitulé : *Les derniers jours de l'évêque Heber*. Outre les écrits cités dans l'article ci dessus, on doit à ce respectable prélat, que ses compatriotes ont surnommé *le Fénelon anglais* : *Le sentiment de l'honneur*, 1805 ; *Bampton's lectures* (recueil de ses leçons de théologie), 1816 ; la *Vie de Jeremy Taylor*, suivie d'un examen critique de ses écrits, 1824, 2 vol. in-8°, avec portrait. Les lecteurs qui ne savent pas l'anglais peuvent prendre une idée de la vie, du caractère et des écrits de l'évêque de Calcutta, en lisant la *Revue britannique* de juin 1827 et d'août 1828. L.

campagne contre les Turcs, il vint débarquer à Naples, et regagna par terre sa patrie, où il obtint un emploi dans les bureaux du gouvernement. En 1592 il accompagna un ambassadeur palatin chargé d'assister au mariage de Sigismond III, roi de Pologne. La même année, il fit par le même motif un voyage en Suède, pour le mariage de Charles, duc de Sudermanie, depuis roi, sous le nom de Charles IX. Revenu dans sa patrie, il y acheva paisiblement sa carrière vers 1610. On a de lui en allemand : *Ægyptiaca servitus; c'est-à-dire : Relation véritable d'une servitude de trois années, qui a commencé à Alexandrie en Égypte, et a fini à Constantinople;... avec un supplément contenant des voyages faits dans les quatre royaumes de Bohême, Pologne, Suède et Danemark*, Heidelberg, in-4°, cartes et fig. La position de Heberer dans ses longues courses sur la Méditerranée ne lui permit pas de se livrer à des observations profondes; mais il raconte avec candeur tout ce qui lui arriva, et ses remarques annoncent un homme sensé. Ses aventures sont réellement touchantes, et, quoiqu'il soit d'une prolixité fatigante, on ne peut les lire sans émotion. Il adressait de son banc de rameur des pièces de vers aux chrétiens de Constantinople qui étaient en état d'améliorer son sort. Sa reconnaissance pour ceux qui lui ont rendu service est manifeste; il cite entre autres de Breves (*Voy.* ce nom, V, 566). Deux lettres de Philibert de Foissy, devenu grand-prieur de Champagne, prouvent qu'il avait su se rendre recommandable par ses bonnes qualités.

E—S.

HECART (Gabriel-Antoine-Joseph), naquit à Valenciennes, le 24 mars 1755, d'une honnête famille du pays, dont on ne connaît ni les antécédents ni l'origine. Il avait reçu de la nature une grande ardeur pour le travail et un penchant décidé pour les sciences. Laborieux, intelligent, doué d'une bonne santé et d'une patience à toute épreuve, il fit pour ainsi dire lui-même son éducation, à laquelle il manqua peut-être cette perfection qu'on ne trouve guère qu'au sein des grandes villes, cette pureté, cette délicatesse de goût, qu'amènent les soins de tous les instants et les exemples de parents opulents. Toutefois son instruction variée n'en fut pas moins, pour le temps et le pays où il vivait, aussi complète que l'on pouvait le désirer. Dès l'âge de vingt-quatre ans, Hécart débuta sur la scène littéraire par des mémoires d'économie politique, qu'il rédigea pendant qu'il exerçait un emploi subalterne dans les bureaux d'un fonctionnaire de Valenciennes; par des lettres ou des vers adressés aux feuilles périodiques du temps, notamment à l'*Esprit des journaux;* et par un *Traité de perspective linéaire*, imprimé, disait-il lui-même, à Charleville, en 1778, mais dont la rareté est devenue telle que son existence paraît problématique à ceux qui ont fait de vains efforts pour le trouver. Le goût le plus dominant d'Hécart, bien qu'il ait embrassé presque toutes les branches des connaissances humaines, était celui de l'étude de l'histoire naturelle. La botanique surtout l'occupa long-temps et utilement : il herborisa avec soin, et même avec passion, dans tout le Hainaut français et autrichien, et il fut bientôt en état de dresser la *Flore* exacte de cette province en y indiquant les lieux, le terrain et la saison où chaque plante croissait et pouvait être rencontrée. Le catalogue seul de cette Flore fut envoyé au naturaliste de La Marck, et plus tard, en 1793, cette nomenclature valut à son auteur un accessit et une médaille

d'argent à l'académie de Bruxelles. Une justice que l'on doit à ce naturaliste, c'est de dire la complaisance et le plaisir qu'il mit toujours à communiquer ses connaissances à quiconque voulut en profiter. Il se proposa lui-même au préfet du Nord (Dieudonné), pour enseigner gratuitement l'histoire naturelle aux élèves du collège de Valenciennes; et, si on lui avait attribué des appointements pour cet emploi volontaire, son intention était de les consacrer à l'impression de sa *Flore du Hainaut*, suivie des *Promenades botaniques autour de Valenciennes*, et d'une petite *Faune* locale renfermant la nomenclature des être animés de la contrée. Son projet ayant échoué, il rassembla chez lui des auditeurs bénévoles et il démontra la botanique à tous ceux qui désirèrent l'apprendre. Hécart était doué d'une certaine dose d'originalité; il avait pour principale manie celle des collections; c'est à ce goût décidé qu'on a pu devoir, dans des temps malheureux, où l'on détruisait tout ce qui était ancien, la conservation d'une multitude d'objets d'art et de science, que la position d'Hécart, alors greffier de la commune et l'homme le plus éclairé sans contredit de tous ceux qui avaient quelque pouvoir, lui permit de faire respecter et de sauver d'une ruine totale. De greffier de la commune de Valenciennes il devint secrétaire de la mairie, ce qui lui fit changer de titre sans changer de fonctions, et il garda cet emploi sous tous les gouvernements jusqu'après la révolution de 1830, que son grand âge lui fit accepter sa retraite et une pension de la ville. En 1793, il était dans son premier emploi pendant le siège et le bombardement mémorable de Valenciennes, dont il traça une trop courte relation insérée dans les almanachs de cette ville, des années V et VI de la république. Vers la fin de l'an 1810, il contribua, avec son gendre, Joseph de Rosny, à l'établissement de la société libre des sciences, des arts, du commerce et de l'industrie de Valenciennes, installée le 2 nov. 1810 et qui n'eut qu'une courte existence. Il fut aussi un des premiers rédacteurs de l'ancienne *Feuille d'annonces* de cette ville, et, plus tard, il succéda à son gendre dans la direction du *Journal central des académies*, dont il rédigea seul les trois derniers mois de 1811 et la totalité des douze livraisons de 1812; enfin, il fut secrétaire de l'académie de peinture de Valenciennes, membre honoraire de la société d'agriculture de la même ville, membre correspondant de l'académie celtique, de la société royale des antiquaires de France, et des sociétés de Lille, Douai, Arras, Cambrai, etc. Il mourut le 19 nov. 1838. Les titres littéraires d'Hécart sont nombreux et divers; ils n'ont pas tous la même importance, mais il en est du moins qui sont destinés à vivre après lui, surtout dans le pays qui l'a vu naître et mourir. Ce laborieux vieillard avait eu occasion de se montrer sous des points de vue différents et de se poser en véritable encyclopédie vivante. Cette universalité qui ne laisse pas d'indiquer une certaine flexibilité dans l'écrivain, et qui dénote du reste une vie pleine et occupée, fut sans doute une erreur dans laquelle Hécart fut trop souvent entraîné: en s'attachant à une spécialité, sa part de gloire n'en eût pas été amoindrie, peut-être eût-il au contraire obtenu plus de succès. Le bagage littéraire d'Hécart est très-considérable: comme il a publié lui-même la liste de ses ouvrages imprimés qui s'élevaient déjà au nombre de vingt en 1827, et celle de ses manuscrits montant à cinquante-quatre articles à la même époque, nous nous dispenserons de les

énumérer ici; il suffira de rappeler les titres de ses principales productions : I. *Recherches sur le théâtre de Valenciennes*, 1816, in-8°, ouvrage dans lequel on trouve d'utiles et savantes indications. II. *Coup-d'œil sur les usages particuliers à la ville de Valenciennes*, 1825, in-8°. III. *Notice sur les traductions françaises d'Epictète*, Valenciennes, 1826, in-16. IV. *Serventois et sottes chansons, couronnées à Valenciennes*, tirées des mss. de la Bibliothèque du roi; 2e édit., Valenciennes, 1833, in-8°. Ces poésies romanes, imprimées sur des copies fautives fournies par Méon, sont loin d'être semblables à celles des mss. de la Bibliothèque du roi. V. *Dictionnaire rouchi-français*, dont la 3e édit., publiée à Valenciennes en 1834, in-8°, prouve l'intérêt et le succès. C'est le seul ouvrage complet sur le patois du Hainaut français. Hécart donna aussi un poème en quatre chants sur *les Bosquets d'agrément*, Valenciennes, 1808, in-4° et in-8°, et un autre sur *la Vaccine* (Valenciennes, sans date), in-16, qui n'eurent point de succès. Parmi ses nombreux manuscrits, il en est un qu'on doit désirer de voir mettre au jour; c'est l'*Anagraphéana*, ou bibliographie spéciale des livres en *ana*, 2 parties in-8°. Cet ouvrage est plein de recherches et fait sur les livres même dont il traite, Hécart ayant rassemblé à grands frais la plus riche collection connue des livres en *ana*. Il a laissé aussi une *Bibliographie spéciale des livres de proverbes*, et un Recueil de préceptes, proverbes, quolibets, rebus et façons de parler triviales en usage dans le patois rouchi, qui ne laisse pas d'être très-piquant, mais qui ne pourrait guère obtenir les honneurs de la publicité, sans une sévère expurgation : aussi l'auteur l'a-t-il lui même ingénument intitulé *Augiasiana*, comme s'il attendait qu'un nouvel Hercule vînt mettre au nombre de ses travaux celui de nettoyer ce réceptacle impur. D—N—X.

HECKEWELDER (Jean), missionnaire morave, naquit en Angleterre en 1743, de famille allemande, et passa très-jeune en Amérique où il se livra aux travaux apostoliques. Il vécut pendant près de quarante ans parmi les indigènes, et plusieurs fois courut des dangers. Enfin il vint se reposer de ses fatigues à Bethléem, principal établissement des frères moraves, à dix-neuf lieues au nord de Philadelphie. La société philosophique établie dans cette ville, voulant obtenir des notions certaines sur ce qui peut avoir rapport à l'histoire des Etats-Unis et principalement à celle de la Pennsylvanie, décida, en 1815, qu'il serait établi dans son sein un comité chargé de diriger tous ses soins vers cet objet. Ce comité ayant invité Heckewelder à lui faire part de ses observations sur les nations indiennes, pendant son long séjour parmi elles, ce vertueux missionnaire communiqua, en 1818, à M. P.-E. du Ponceau, secrétaire du comité d'histoire et de littérature de cette société savante, le résultat de ses observations. Il parut, dans les Mémoires de cette compagnie, sous ce titre : *Histoire, mœurs et coutumes des nations indiennes qui habitaient autrefois la Pennsylvanie et les états voisins*. Cet ouvrage, de plus de cinq cents pages, écrit avec la simplicité et la candeur d'un missionnaire, réunit toutes les traditions de ces peuples et leur histoire, tant avant que depuis l'arrivée des Européens dans ce vaste continent. L'auteur, mû seulement par l'esprit de vérité, a rectifié les jugements hasardés et précipités de ceux qui ont voulu écrire l'histoire de ces peuples, après un

court séjour parmi eux, sans connaître leur langue, et surtout sans être parvenus à leur inspirer de la confiance, seul moyen d'obtenir qu'ils communiquent leurs traditions. Il a semé sa narration d'anecdotes nombreuses aussi intéressantes qu'instructives ; elles sont, pour ainsi dire, les pièces justificatives de son ouvrage, qui a été traduit en allemand et en russe. Le chevalier du Ponceau, à qui l'auteur faisait passer les bonnes feuilles, à mesure qu'elles sortaient de la presse, trouva ce livre si intéressant, qu'il crut devoir le traduire en français (1). Il l'a enrichi de notes explicatives, Paris, 1822, in-8°. Pendant le cours de la correspondance qui s'établit entre M. P.-E. du Ponceau et Heckewelder, ce dernier envoya au comité une grammaire manuscrite de la langue des Indiens delawares, faite par le missionnaire Zeisberger (*Voy.* ce nom, au Supp.). Il avait composé sur cette langue un Vocabulaire assez ample, qui était resté en manuscrit à sa mort, arrivée en 1826. M. P.-E. du Ponceau en a donné une traduction française, dans laquelle le delaware ou lenapé est comparé avec l'onondago ; on la trouve à la fin de son *Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord ;* Paris, 1838, in-8°. Heckewelder à jeté une grande lumière sur la structure grammaticale de cette langue lenapé, par sa correspondance avec P.-E. du Ponceau, imprimée dans le tom. I des *Transactions de la société philosophique américaine,* Philadelphie, 1819. Heckewelder fut attaqué avec beaucoup de virulence par un anonyme dans le *North-American Review* (janvier 1826). Ce critique l'accusa non-seulement d'ignorer la langue des Indiens, mais aussi d'avoir fabriqué des mots delawares afin d'appuyer un système particulier. Le censeur injuste et passionné aurait dû commencer par convaincre ses lecteurs que lui-même connaissait parfaitement la langue delaware, tandis qu'au contraire, après avoir cité quelques substantifs dont il paraît que le son blessait ses oreilles, il s'écrie, dans son dégoût : « Les prononce qui pourra, « nous renonçons à cette tâche. » Exclamation qui prouve au moins l'ignorance du critique. E—s.

(1) Le chevalier du Ponceau, frère de celui qui est depuis 1776 établi aux États Unis de l'Amérique du Nord, est mort à Fontenay-le-Comte (Vendée) en 1835, dans un âge très-avancé.

HEDIN (Suenon-André), médecin suédois, né le 19 août 1750, en Smolandie, où son père occupait la place d'intendant dans une manufacture de fer, s'est placé par sa science au rang des plus célèbres docteurs de son pays. Ses études terminées à l'école et au gymnase de Wexioe, il se rendit en 1769 à Upsal où il rencontra le célèbre Linné, qui, comme compatriote, l'accueillit avec une bienveillance toute particulière. Par goût et d'après les conseils de cet illustre ami, il entra dans la carrière médicale, et soutint, sous sa présidence, une thèse : *Fraga vesca.* Le fils de l'archiâtre Bœck, à la sollicitation de Linné, l'accepta pour son compagnon de voyage dans les provinces du nord, pendant l'été de 1775. Hedin consacra cette excursion à l'étude de l'histoire naturelle. Dans le mois de décembre de la même année il fut promu au grade de docteur, et publia une dissertation intitulée : *Canones medici.* Il se rendit ensuite à Stockholm où l'archiâtre Bœck se l'adjoignit pour l'aider dans la pratique médicale. Il fut peu de temps après son arrivée dans la capitale nommé médecin de l'hôpital de la Reine. La confiance dont il jouissait auprès du comte de Scheffer le fit remarquer, et il fut nommé, le 19 mai

1778, médecin de la cour, puis en 1781 assesseur au collège de santé. Afin d'étendre ses connaissances, Hedin se rendit cette même année dans les pays étrangers ; mais le peu d'argent qu'il possédait ne lui permit de parcourir que le Danemark et l'Allemagne, où il visita scrupuleusement les meilleurs établissements, et se lia avec les médecins les plus célèbres. Pendant son séjour à Copenhague il fut nommé membre de la société médicale de cette ville. Hedin avait eu la douleur de voir mourir les deux Linné, et quand la chaire de professeur de botanique fut vacante, par la mort de Linné fils, il fit valoir ses droits à cet emploi, en publiant une dissertation sur ce sujet : *Quid Linnæo patri debeat medicina.* Malgré cette publication, la place fut donnée à son compétiteur, le voyageur Thunberg. En 1785 le roi lui confia une mission en Danemark, et, de retour à Stockholm, le nomma premier médecin de la cour. En 1789, quand une grande épidémie ravagea les différentes garnisons, on choisit Hedin pour soigner les malades. C'est en exerçant cette fonction qu'il fit usage de l'*arnica montana*, et publia un traité sur l'utilité médicale de cette plante. Attaqué lui-même de cette redoutable maladie, la faiblesse extrême où il tomba le força de rester long-temps dans une inaction absolue. Son zèle pour ses malades l'avait jusque-là trop occupé, mais il commença à consacrer une partie de son temps à la rédaction des ouvrages scientifiques qui ont illustré son nom. Le roi le nomma en 1798 son premier médecin, et l'année suivante conservateur de la bibliothèque du collège de santé, qui lui fut redevable d'une notable augmentation. Hedin favorisa la vaccination, et le roi lui accorda deux prix pour le zèle qu'il avait mis dans cette entreprise. Il fut, en 1812, nommé intendant de la vaccination en Suède; et déjà il était membre de l'académie des sciences et de celle des sciences militaires de Stockholm, de la société médicale de Montpellier, et membre honoraire de la société minéralogique d'Iéna. Il reçut le 28 juin 1807 l'ordre de Wasa, et en 1813 le titre de conseiller au collège de santé. Hedin mourut à Stockholm le 19 oct. 1821. Ses ouvrages publiés sont : I. *Introduction d'un traité sur l'avantage que les mères ont à nourrir elles-mêmes leurs enfants*, 1786. II. Quelques *Observations* sur la pratique de la science médicale, 1788. III. *Documents scientifiques pour les médecins et les chirurgiens*, 1793-1803, 7 vol. avec portraits. Pour la rédaction de cet ouvrage, l'état avait accordé une indemnité à l'auteur. IV. *Réponse à la demande de l'académie des sciences : Quelles sont les maladies mortelles qui, pendant et après les guerres sur mer, attaquent le plus souvent l'équipage, soit sur les vaisseaux de ligne, soit sur les galères?* 1794. Cet ouvrage obtint le prix de l'académie. V. *Manuel pour la pratique de la médecine*, 1795 ; 2e édit., 1797. VI. *Journal scientifique pour les médecins et les chirurgiens*, 1800 - 1801, 2 vol. avec portraits. VII. *Les suites heureuses de la vaccination, avec tableaux enluminés*, 1802. VIII. *Traité sur la nature des cheveux de l'homme*, 1804. IX. *Manuel pour les personnes qui prennent les eaux minérales*, 1804. X. *Supplément au Manuel pour la pratique de la médecine*, 1805. XI. *Éloges des deux Linné, père et fils*, 1807, 2 vol. avec portraits. XII. *Recueils de différents sujets sur la science médicale et la physique*, 1810-1812, 5 vol. avec portraits. XIII. *Manuel pour les personnes qui vacci-*

nent, et pour celles qui les surveillent, 1813. XIV. *Exposé sur l'état de la médecine en Suède pendant les trois derniers siècles,* 1818. Hedin a encore publié plusieurs traités sur différents sujets, insérés dans les Mémoires de l'académie des sciences de Stockholm ou d'autres sociétés savantes. B—L—M.

HÉDOUIN (1) *de Pons-Ludon* (JOSEPH-ANTOINE), naquit à Reims, le 5 février 1739, d'une famille ancienne, alliée aux Colbert, dans le XVIIe siècle. Ayant achevé ses humanités à l'université de Reims, il servit, sur mer, comme volontaire, en 1757, sous le capitaine Thurot; se trouva à la bataille de Crévelt, en 1758, comme officier dans le régiment d'Eu; devint aide-major en 1763, dans le régiment de Bourges, demeura trois ans dans la capitale du Berri; fut nommé lieutenant, en 1771, dans le régiment provincial de Champagne, et, après seize ans de services, fut enfermé au château de Ham, en vertu d'une lettre de cachet dont les motifs sont restés ignorés. Pendant son séjour dans cette prison d'état, son cousin Hédouin, religieux Prémontré (*Voy.* HÉDOUIN, XIX, 558) (2), publia l'*Esprit de Raynal.* Ce livre fut supprimé aussitôt qu'il parut, et le libraire menacé de la Bastille, s'il ne nommait l'auteur. Ce dernier alla voir son parent au château de Ham; lui exposa ses inquiétudes, et l'engagea à s'avouer auteur de l'ouvrage incriminé. Hédouin de Pons-Ludon entra dans les vues du jeune Prémontré, envoya une déclaration au censeur de la police, et garda le secret jusqu'à la mort de son cousin. En 1778, il acheta la charge de conseiller-rapporteur du point d'honneur, au tribunal des maréchaux de France, qu'il perdit à la révolution. En septembre 1792, il sauva du massacre, au péril de ses jours, une mère de famille, appelée Gonel. Incarcéré lui-même en 1794, la liberté ne lui fut rendue qu'après le 9 thermidor; et, depuis cette époque, il fut emprisonné plusieurs fois par ordre des ministres de Bonaparte. Il mourut à Reims le 27 octobre 1817. On a de lui : I. *Essai sur les grands hommes d'une partie de la Champagne, par un homme du pays,* 1768, 1 vol. in-8°. II. *Lettre d'un Rémois à un Parisien, sur ce qui doit payer les corvées en France,* 1776. III. *Mémoire d'un militaire au roi, sur ce qu'il a éprouvé de contradictions en son état,* 1776; et une foule de mémoires, pétitions, etc. On formerait un très-gros volume des madrigaux, épigrammes, épitaphes, épithalames, satires et chansons, dont il est l'auteur. F.

HÉDOUIN (CHARLES-FRANÇOIS), cousin du précédent, né à Paris le 25 mars 1761, est mort le 15 août 1826, dans le bois de Vincennes, où il était allé herboriser. Voué pendant toute sa vie aux soins de la magistrature,

(1) Plusieurs biographes le nomment *Hédoin.* Voici une anecdote curieuse qui explique cette erreur. En 1755, l'abbé Velly fit paraître le tome second de son *Histoire de France,* où il dit, page 2 : « Il (Louis-le-Débonnaire) avait « sept sœurs, dont aucune n'était mariée. Elles « avaient toutes des équipages de reines; et « plusieurs de ces princesses ne se refusant « aucun plaisir, il en était arrivé du scandale « plusieurs fois. Le premier soin du nouvel « empereur fut de réprimer les familiarités que « quelques courtisans avaient eues avec elles. « Quelques-uns furent exilés; d'autres eurent « les yeux crevés : un des plus considérables, « nommé *Hédoin*, tua le comte Garnier qui « avait commission de l'arrêter, et fut lui-même « massacré. » Le jeune Hédouin, ardent et amoureux, ayant lu ce passage, admira tellement le bonheur d'*Hédoin*, d'avoir été l'amant favorisé d'une fille de Charlemagne, que dès-lors il retrancha la voyelle *u* de son nom, pour devenir l'homonyme du seigneur carlovingien. Mais cet acte d'originalité ne fut imité par aucun des membres de sa famille, ni même par son fils; ils ont toujours signé *Hédouin.*

(2) C'est par erreur qu'on place sa mort en octobre 1792; il faut lire : octobre 1802.

il occupait tous ses loisirs par l'étude de l'histoire naturelle et des antiquités. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, on cite un *Veni mecum bibliographique du naturaliste*, rédigé avec autant de goût que de discernement; différents mémoires *sur les fossiles de Grignon, sur un trèfle monstrueux*, etc.; enfin une *Flore du bois de Boulogne*, qui paraît n'être point terminée. La plupart de ces écrits, conservés par sa famille, ont beaucoup perdu de leur intérêt par la vente du cabinet de l'auteur, et il est à craindre qu'aucun d'eux ne voie le jour. Le seul monument de ses travaux qui semble destiné à lui survivre est un magnifique herbier, composé de plus de vingt-six grands cartons, et qui est demeuré en la possession de sa veuve, ainsi que différentes collections de papillons et d'insectes. On a publié une *Notice des principaux articles du cabinet de feu M. Hédouin, greffier à la cour royale de Paris*, etc., Paris, 1826, in-8° de 20 pag. Cette notice concerne les livres et manuscrits; il en a paru une semblable pour les collections de coquilles. Z.

HEDOUVILLE (Gabriel-Théodore-Joseph, comte d'), général français, naquit en 1745 au Petit-Loupy en Lorraine, d'une famille dont la noblesse remonte au XVe siècle, mais dont la fortune était peu considérable. Son père, officier d'infanterie et chevalier de Saint-Louis, avait fait toutes les guerres du règne de Louis XV en Flandre et en Allemagne. Après des études très-superficielles à l'école militaire, le jeune Hédouville entra comme sous-lieutenant en 1773 dans les dragons de Languedoc. Il était capitaine lorsque la révolution commença. Sans en adopter tous les principes, il ne s'y montra pas opposé, et il s'abstint d'émigrer comme fit son frère cadet, ainsi que la plupart de ses camarades (1). Employé d'abord à l'état-major de l'armée du nord, il parvint au grade de maréchal-de-camp; et se trouvait en cette qualité près de Menin dans le mois de sept. 1793, lorsqu'il fut arrêté, destitué et envoyé à Paris pour être jugé par le tribunal révolutionnaire, comme accusé d'avoir *compromis les intérêts de la patrie* par les ordres qu'il avait donnés. C'était à une pareille époque un véritable arrêt de mort; il y échappa cependant, attendu, dirent ses terribles juges, qu'il n'avait pas agi *criminellement et par trahison*. Envoyé peu de temps après à l'armée des côtes de l'Océan comme chef de l'état-major général, Hédouville eut à combattre dans ces contrées les royalistes de la Bretagne et de l'Anjou. Il mérita bientôt par son zèle d'être nommé général de division, et il dirigea en cette qualité, dans le mois de mars 1796, l'arrestation de Stofflet et de quatre de ses officiers. Le rapport qu'il adressa au ministre de la guerre sur cette opération était ainsi terminé : « Ils ont été amenés ici aujourd'hui, ils seront fusillés de« main... » Hédouville dirigea encore un peu plus tard l'arrestation de Charette, et pour que ce général ne fût pas enlevé par les siens, dans le trajet d'Angers à Nantes, il le fit transporter sur un bateau. Il eut ensuite avec Hoche beaucoup de part à la pacification ou soumission de ces malheureuses contrées; et les moyens qu'employèrent ces deux généraux ne furent pas toujours généreux. Cependant on doit

(1) On lit, dans le Mémorial de M. de Las Cases, un *récit assez curieux, que Bonaparte faisait* à Sainte-Hélène sur l'émigration de ce frère d'Hédouville : « Serrurier et Hedouville cadet, disait « Napoléon, marchaient de compagnie pour « émigrer en Espagne. Une patrouille les ren« contre : Hedouville, plus jeune, plus leste, « franchit la frontière, se croit très heureux, et « va végéter misérablement en Espagne. Serru« rier, *obligé de rebrousser chemin*, revient à « sa garnison désolé, il continue de servir et « devient maréchal ! »

dire qu'Hédouville n'était pas à Quiberon en 1795. Envoyé à Saint-Domingue, en 1798, en qualité de commissaire extraordinaire, avec la mission de rétablir l'ordre dans cette colonie, et de faire rentrer dans l'obéissance les nègres insurgés par les imprudents décrets de l'assemblée nationale, Hédouville, qui connaissait peu ce pays, qui n'avait pu amener avec lui que deux cent cinquante soldats, et qui fut, dès le commencement, contrarié par l'influence des Anglais et par les chefs des noirs, notamment Toussaint-Louverture, se vit bientôt obligé de se rembarquer et de revenir en France, où le Directoire l'employa comme inspecteur-général, et lui donna le commandement d'une division en Bretagne. C'est dans cette position qu'il se trouvait en 1799, lorsque les royalistes, voulant profiter des revers qu'éprouvaient les armes de la république, se mirent en mesure de recommencer la guerre. De son côté Hédouville se prépara à les combattre; mais, les moyens de conciliation lui paraissant toujours préférables, il entra en négociation avec les chefs et réussit à leur faire consentir une suspension d'armes. On a dit que, pour parvenir à ce but, il leur fit entendre que le nouveau consul, Bonaparte, était disposé à rétablir l'ancienne monarchie des Bourbons. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la plupart des chefs royalistes se rendirent alors à Paris dans cette espérance; que plusieurs d'entre eux eurent des conférences avec Bonaparte qui se garda bien de les désabuser, et qu'il les fit presque tous arrêter quelques jours après leur arrivée (2). On ne peut pas dire qu'Hédouville fût dans le secret de ces honteuses ruses. On sait même que M. de Bourmont, qui commandait alors contre lui une division de royalistes, et qui plus tard devint son collègue à la chambre des pairs, a rendu une complète justice à la loyauté et à la sagesse qu'il déploya dans des circonstances aussi difficiles. Nommé sénateur après le 18 brumaire, le général Hédouville fut envoyé en 1801 comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg, où il résida trois ans. Il s'y trouvait encore à l'époque de la mort du duc d'Enghien; et, s'étant rendu à la cour le jour même où l'on en reçut la nouvelle, il fut très-étonné de voir tout le monde en deuil et la famille royale très-triste. Lui seul paraissait fort gai et dans son costume ordinaire. Il demanda la cause d'un pareil changement; et, lorsqu'il l'eut apprise, il se hâta de s'éloigner. Rappelé peu de temps après à Paris, le nouvel empereur le créa comte, grand-officier de la Légion-d'Honneur, puis son ministre plénipotentiaire près la confédération du Rhin. En 1806 il le fit chambellan de son frère Jérôme. Hédouville accompagna ce nouveau roi de Westphalie, comme chef d'état-major dans sa courte campagne de Silésie; et ce fut en cette qualité qu'il signa le 5 janv. 1807 la capitulation de Breslaw. Il retourna ensuite à son poste de ministre plénipotentiaire près la confédération du Rhin; et ne revint en France qu'après la destruction de cette ligue, fondée par

(2) Bonaparte se vanta de cette ruse en présence d'une députation du tribunat qui, étant venue quelque temps après le féliciter pour le concordat, lui témoignait des craintes sur les suites que pouvait avoir un pareil traité avec la cour de Rome. — Bah! leur dit Napoléon, pensez-vous que j'en sois plus soumis à la volonté du pape? Je lui ai accordé ce que je ne pouvais pas refuser; mais, quand l'occasion se présentera, je saurai bien reprendre mes droits avec lui comme je l'ai fait avec les royalistes dont le parti était très-puissant quand je suis arrivé au pouvoir, et qu'ainsi il fallait ménager. J'ai fait croire à leurs chefs que je marchais au même but qu'eux; c'est avec cette amorce que je les ai attirés à Paris, et que j'ai eu avec eux des conférences où je les ai maintenus dans le même espoir. Huit jours après tous étaient arrêtés... Et il ajouta, en faisant une pirouette: Voilà comment on gouverne!

Napoléon, et qui ne devait pas avoir plus de durée que sa puissance. Hédouville se trouvait à Paris lors du renversement de l'empire en avril 1814; et il fut du nombre des sénateurs qui votèrent la déchéance. Elevé à la pairie par Louis XVIII, il ne prit aucune part aux affaires publiques, lors du retour de Napoléon en 1815, et fut en conséquence conservé dans son titre de pair après la rentrée du roi. Il ne parut que rarement à la chambre à cause de ses infirmités, et mourut le 31 mars 1825 dans sa terre de Lafontaine près Arpajon, laissant deux héritiers de son nom. Par une singularité assez remarquable, ce fut le comte de Bourmont, qui avait combattu longtemps contre lui, à la tête des royalistes de l'ouest, qui, devenu son collègue à la chambre des pairs, y prononça son éloge funèbre, le 10 juin suivant. Il le traita, on ne peut le nier, en ennemi généreux. M—dj.

HEGEL (George-Guillaume-Frédéric), philosophe allemand, naquit en 1770 à Stuttgard, où son père exerçait les fonctions de secrétaire du gouvernement du duc de Wurtemberg. Préparé par de bonnes études classiques, il se rendit, à l'âge de dix-huit ans, à l'université de Tubingue, pour y suivre les cours de théologie et de philosophie. Ce furent ces derniers qui finirent par l'entraîner exclusivement, d'autant plus qu'étant camarade de chambre de Schelling, épris de la philosophie, il se sentit puissamment excité à le suivre dans ses investigations spéculatives. En cherchant ensemble la vérité, les deux amis ne se doutaient pas qu'ils seraient un jour antagonistes, et chefs de deux écoles différentes et même opposées sous plusieurs rapports. Ce temps de leur vie fut heureux, et Hegel s'en est toujours souvenu avec émotion, même à l'époque où il avait Schelling à combattre. Lors de leur séparation, celui-ci ne tarda pas à se faire connaître au monde savant par les premiers fruits de ses méditations philosophiques. Pour Hegel, le sort ne le favorisa pas d'abord. Obligé de se créer des moyens d'existence, il dut accepter, tout docteur en philosophie qu'il était dès l'âge de vingt ans, une modeste charge de précepteur, en Suisse, puis à Francfort. Après la mort de son père qui lui laissa un peu de fortune, il alla s'établir à Iéna, dont l'université était alors, de toute l'Allemagne, celle où la philosophie semblait le plus florissante. C'est là que professaient Fichte et Schelling; c'est là aussi que Hegel résolut d'enseigner la doctrine philosophique qui chez lui avait mûri en silence. Pour obtenir le droit de professer, il publia une thèse *de Orbitis planetarum*, Iéna, 1801. Elle fut suivie, la même année, de son premier écrit philosophique, en allemand : *Différence entre le système de Fichte et celui de Schelling*. Etant encore partisan de la doctrine de son ami, il la mit dans cet écrit au dessus de la philosophie de Kant et de Fichte : il se joignit à lui pour la rédaction du *Journal critique de la philosophie*, Tubingue, 1802. C'est dans le deuxième volume de ce journal qu'il publia un article sur *La foi et la science*, ou *La philosophie réflective de la subjectivité, dans ses formes les plus complètes, savoir : dans la philosophie de Kant, Jacobi et Fichte*. Aucun des trois systèmes ne lui parut suffisant. Il fit enfin connaître le sien, qu'il acheva, disent ses partisans, au milieu de la canonnade de la bataille d'Iéna, comme Archimède poursuivit ses profondes recherches pendant le siège de Syracuse. C'est dans l'ouvrage intitulé : *Système de la science, Ire partie, contenant la Phénoménologie de l'esprit*, Nuremberg, 1807, in-8°,

qu'il exposa pour la première fois sa théorie dans le langage obscur et embrouillé qui malheureusement lui était propre, tant dans ses écrits que dans ses cours, et qu'il n'éclaircit point par ses relations avec Gœthe et Schiller dont le premier démêla, à travers sa rude écorce, les fruits remarquables que produirait cette tête originale. Dans son ouvrage, se séparant d'une manière tranchée de son ami Schelling, qui regardait l'intuition intellectuelle comme organe de l'absolu, Hegel établit l'absolu ou le savoir absolu comme la dernière forme ou manifestation à laquelle l'esprit puisse parvenir. La guerre n'avait pas été favorable à son enseignement. Après le départ de Schelling en 1806, il avait été nommé professeur extraordinaire de philosophie à l'université d'Iéna, mais avec des appointements très-faibles. Aussi se découragea-t-il bientôt, et quitta-t-il cette ville pour se charger de la rédaction de la gazette de Bamberg; emploi qu'il garda pendant deux ans, et qu'on ne peut guère concilier avec l'habitude qu'il avait de s'enfoncer dans les plus profondes méditations de la philosophie. Vers la fin de 1808 il fut nommé recteur du gymnase ou collège de Nuremberg, et là il put, malgré d'autres occupations, reprendre sa science favorite, en l'introduisant dans l'enseignement public. Il opéra dans l'organisation de l'instruction d'autres réformes utiles. Les discours qu'il prononça en public prouvent qu'il avait le sentiment intime des beautés des classiques anciens (1). Ce fut à cette époque qu'il se maria avec une demoiselle de Tucher, ce qui ne ralentit pas un instant ses profondes études. Toujours à la poursuite des idées philosophiques, il étendit et compléta son système par sa *Science de la logique*, Nuremberg, 1812-16, 2 vol. in-8°. Dans cet ouvrage l'auteur désigne par logique la philosophie spéculative pure ou la métaphysique, ou le système de la raison pure, comme étant l'empire de la vérité même; il la divise en logique objective, qui, étant en partie la logique transcendante de Kant, remplace la métaphysique des anciennes écoles; et en logique subjective, ou celle de l'idée ou de la conscience de soi-même. Cet ouvrage joint aux précédents fit sensation parmi les penseurs d'Allemagne. En 1816 Hegel fut appelé à la chaire de philosophie dans l'université de Heidelberg. Là il eut un auditoire nombreux, et l'on s'empressa de l'entendre professer lui-même la doctrine obscure qu'il avait élaborée. L'année suivante, sa réputation grandit encore par la publication de son *Encyclopédie des sciences philosophiques*, Heidelberg, 1817; 2e édit., ibid., 1827; 3e édit., 1831 (2), qui dut son succès d'abord à ce qu'il contenait l'ensemble des doctrines du philosophe, et puis aux efforts faits par l'auteur pour dégager un peu ses idées de la rebutante terminologie dans laquelle il les avait enveloppées, et se mettre plus à la portée du grand public, quoiqu'il s'en fallût beaucoup encore que son langage parût clair ou fût même correct. L'auteur y établit comme objet de la philosophie, d'abord la vérité dans le sens le plus élevé, savoir : Dieu, comme étant seul la vérité ou la réalité, ou l'objet absolu; puis, la nature et l'esprit humain dans leurs rapports mutuels, et dans leurs rapports avec Dieu. L'auteur divise la philosophie en trois parties: la logique qui est la science de l'idée; la philosophie naturelle qui est la science de l'idée manifestée (ou sor-

(1) Voyez Kapp, *Hegel als Gymnasial Rector*, Minden, 1835.

(2) Une critique raisonnée de la 2e édit. de cet ouvrage parut dans le journal *Hermes*, Leipzig, vol. XXXIV et XXXV.

tie d'elle-même), et la philosophie de l'esprit ou la science de l'idée qui, après sa manifestation ou sa sortie, fait un retour sur elle-même. Tout part donc de l'idée comme de l'origine de tout. La nature n'est que l'idée dans sa manifestation ou sa forme extérieure. Quoique divinement conçue, son existence ne répond pas à son idée : c'est la contradiction non expliquée : au lieu de liberté, elle ne montre que nécessité et hasard. On peut admirer en elle la sagesse de Dieu : cependant tout ce que l'esprit se représente, la plus mauvaise production de son imagination, le jeu de ses caprices, chaque parole est un motif plus puissant pour reconnaître l'existence de Dieu, qu'aucun objet de la nature ; et l'arbitraire de l'homme, poussé même jusqu'au mal, est quelque chose de plus grand que le système des astres. C'est dans la troisième partie de cette théorie qu'il établit, comme les trois degrés successifs du développement de l'esprit absolu ou de l'*identité étant en elle-même et se repliant sur elle-même* : 1° l'art, 2° la religion révélée, 3° la philosophie, qui, selon lui, est la dernière marche pour arriver à la connaissance de soi-même : la philosophie est l'idée qui se pense elle-même, ou la vérité qui se sait elle-même, etc. Aussi, selon Hegel, les méditations philosophiques sont d'un ordre plus élevé que les idées religieuses. C'est à Heidelberg que M. Cousin fit connaissance avec le philosophe allemand. « Il s'en faut bien, dit-il (3), que Hegel fût alors l'homme célèbre que j'ai depuis retrouvé à Berlin, fixant sur lui tous les regards, et à la tête d'une école nombreuse et ardente. Hegel n'avait encore d'autre réputation que celle d'un disciple distingué de Schelling. Il avait publié des livres qu'on avait peu lus ; son enseignement commençait à peine à le faire connaître davantage. L'Encyclopédie des sciences philosophiques paraissait en ce moment ; c'était un livre tout hérissé de formules d'une apparence assez scolastique, et écrit dans une langue très-peu lucide, surtout pour moi. Hegel ne savait pas beaucoup plus le français que je ne savais l'allemand ; et, enfoncé dans ses études, mal sûr encore de lui-même et de sa renommée, il ne voyait presque personne, et, pour tout dire, il n'était pas d'une amabilité extrême. Je ne puis comprendre comment un jeune homme obscur parvint à l'intéresser ; mais au bout d'une heure il fut à moi comme je fus à lui, et jusqu'au dernier moment notre amitié, plus d'une fois éprouvée, ne s'est pas démentie. » Le ministre Hardenberg invita Hegel à accepter la chaire de philosophie dans la nouvelle université de Berlin ; le philosophe s'y rendit en 1818, malgré les efforts employés par le gouvernement badois pour le retenir à Heidelberg, et depuis lors il professa pendant treize ans un système qu'il revit et réforma à plusieurs reprises, en y coordonnant la psychologie, le droit, l'histoire, l'art, la religion et la politique. Son débit lourd, lent et embrouillé, avait de quoi rebuter l'auditoire. « Hegel, dit M. Cousin, laisse à peine « tomber de rares et profondes paroles quelque peu énigmatiques. Sa « diction forte mais embarrassée, son « visage immobile, son front, couvert « de nuages, semble l'image de la « pensée se repliant sur elle-même. » Cela n'empêcha pas une foule de disciples de recueillir avidement les paroles du maître, dans lesquelles ils entrevoyaient des idées sublimes, et d'adopter ses doctrines qui plurent au gouvernement prussien, parce que He-

(3) Préface de la 2e édition des *Fragments philosophiques*. Cette préface est reproduite dans la 3e édition, Paris, 1838.

gel, dans son système, trouvait que le gouvernement absolu d'un seul prouvait un développement plus parfait de l'idée, que le gouvernement de plusieurs ou le régime représentatif, et parce que l'esprit de sa philosophie était un esprit conservateur et favorable aux institutions existantes. Aussi eut-il un grand crédit auprès du gouvernement qui espéra de lui qu'il calmerait l'effervescence de la jeunesse. Les disciples qu'il avait recommandés furent promus aux chaires dans les universités prussiennes ou à d'autres places ; et, lorsqu'on sut que le crédit du professeur procurait des emplois lucratifs, le nombre des élèves qui se pressèrent autour de sa chaire ne fit qu'augmenter. Il paraît avoir été dupe de l'empressement de plusieurs d'entre eux qui, faisant bon marché de ses doctrines, ne voulaient que parvenir par son influence. Hegel était bon, de mœurs simples, et évitant, dans la conversation avec le monde, les matières abstraites qui absorbaient son esprit quand il était dans son cabinet. Il composa à Berlin ses *Eléments de la philosophie du droit*, Berlin, 1821, dont on a dit que l'auteur embrouille les idées au lieu de les éclaircir (4), et dont plusieurs axiomes étonnent par leur singularité; par exemple celui-ci : « Ce qui est raisonnable existe réellement, et ce qui existe réellement est raisonnable. » L'auteur définit le droit, « l'existence de la volonté libre, ou la liberté dans l'idée, » et pose comme principe de tout droit le respect pour la liberté d'autrui. Il est conduit par sa philosophie à soutenir la nécessité de la publicité de la procédure et l'intervention du jury ; mais cette même philosophie le pousse à des assertions telles que celles-ci : « Chaque état sait parfaitement ce qui est raisonnable, et la constitution qu'il a doit être bonne, puisqu'elle est. Ses améliorations ne peuvent avoir lieu qu'*à posteriori*, c'est-à-dire selon la volonté du pouvoir, qui est la raison subjective de l'état. Tout autre qui voudrait juger de ce que la constitution doit être, ressemble à un insensé qui ne sait ce qu'il veut : car, à l'égard de l'état, il n'y a que les gouvernements qui sachent ce qu'ils veulent et doivent faire. » L'auteur va jusqu'à soutenir que les gouvernements, au lieu de se fonder sur une base morale, ne doivent consulter que le bien de l'état ; qu'ils peuvent rompre les traités quand ils le jugent utile, et commencer la guerre, non-seulement dans la crainte d'un danger imminent, mais aussi pour ranimer les forces languissantes de l'état, etc. A Berlin, Hegel prépara deux éditions de son *Encyclopédie des sciences philosophiques*, avec une seconde édition de sa *Logique*, et il coopéra aux *Annales de la critique scientifique* (*Jahrbücher für wissenschaftliche Kritik*), dont il était un des fondateurs. Le roi de Prusse lui conféra en 1830 la décoration de l'Aigle-Rouge. L'année suivante le choléra envahit Berlin, et Hegel étant d'une constitution maladive, succomba au fléau, le 14 novembre 1831. On a dit qu'avant de mourir, il avait témoigné de l'inquiétude sur le sort de sa doctrine, disant que de tous ses élèves un seul l'avait compris, et que celui-là encore l'avait mal entendu. Une foule immense accompagna son convoi ; Marheinecke et Forster prononcèrent des discours dans lesquels ils annoncèrent que les disciples du grand homme rempliraient leur mission, en prêchant sa doctrine en tout pays. Un monument fut érigé sur sa tombe qui est proche de celle de Fichte, son prédécesseur. Le professeur Gans, dans une notice biographique, insérée dans la *Gazette d'état de Prusse*, dit que

(4) *Hemer*, 1842.

Hegel a laissé beaucoup de disciples, mais qu'il n'aura point de successeur, attendu que la philosophie a pour le moment accompli ses destinées, et qu'il ne s'agit pour ses progrès que d'en développer le contenu dans la manière indiquée par ce philosophe (5). D'autres, au contraire, tels que Bachmann et Fortlage, trouvant cette philosophie insuffisante ou défectueuse, prétendirent qu'il fallait la réformer ou la compléter (6). On accusa Hegel d'avoir parlé de la permanence de l'esprit, mais de n'avoir jamais soutenu l'immortalité de l'âme, tandis que d'autres présentaient la philosophie de Hegel comme éminemment religieuse. Gœschel, un de ses élèves, dans un écrit intitulé *Hegel et son temps*, Berlin, 1832 (7), alla bien plus loin. Il soutenait que la philosophie de Hegel était le véritable christianisme, le christianisme parvenu à la connaissance de soi-même, par conséquent bien plus parfait que celui que le Christ avait enseigné. On a même cru démêler dans les écrits des plus zélés partisans de la doctrine de Hegel qu'ils ne sont pas éloignés de considérer leur maître comme un second Christ, dont le premier ne fut que le précurseur. On voit dans les mêmes écrits que l'idée logique, confuse dans Dieu le Père, commença à se débrouiller dans le Christ, et que c'est dans Hegel, inspiré par le Saint-Esprit, qu'elle est parvenue à la connaissance d'elle-même. Ces étranges doctrines firent naître un grand nombre de brochures (8). A ceux de ses partisans qui prétendaient que le Saint-Esprit était descendu sur Hegel et ses disciples, on répondit que ceux-ci, bien différents des apôtres, qui avaient reçu du Saint-Esprit le don de toutes les langues, semblaient avoir oublié la leur, et n'étaient plus compris de personne (9). L'hégélisme fut tour à tour défendu et combattu. Mais, tandis que quelques Hégéliens voyaient dans la doctrine de leur maître un christianisme perfectionné, une nouvelle ère du dogme chrétien, d'autres tirèrent de la philosophie hegelienne des conclusions bien différentes. Selon eux, Hegel a mis fin au christianisme ; et par conséquent c'est peine inutile de vouloir concilier l'hegelisme avec la doctrine chrétienne. Telle est l'assertion qu'on lit dans l'*Histoire des derniers systèmes de la philosophie en Allemagne*, par le professeur allemand Michelet, un des disciples de Hegel. D'un autre côté, le docteur Carové (10) prédit une église universelle, dans laquelle on croira en Hegel, comme on croyait en Jésus Christ; il soutient que le mal n'existe pas, que Dieu n'est que dans l'homme, et que le ciel n'est que le monde entier. Le docteur Leo, antagoniste de cette nouvelle école, quoique ancien disciple du maître, en désigne les partisans, par dérision sous le nom de Hegelins (11). Il les accuse de nier Dieu en tant que personne, de le confondre avec l'humanité, de professer par conséquent l'athéisme ; de regarder comme un mythe l'incarnation du Christ et l'évangile, ce qui est soutenu en effet dans la *Vie de Jésus-Christ* par Strauss, ouvrage sorti de cette école. On accuse, de plus, ces Hegelins de nier la vie future, la résurrection de la chair,

(5) Cette assertion donna lieu à une réplique : *Winke zur Kritik Hegels*, Munich, 1832.

(6) Bachmann, *Ueber Hegels System*, Leipzig, 1833. — Fortlage, *Die Lucken des Hegelschen Systems der Philosophie*, Heidelberg, 1832.

(7) Gœschel a publié aussi le *Monisme de la pensée*, mot qui exprime l'idée dominante de l'hegelisme.

(8) Voyez, entre autres, *Eschenmayer*, *Die Hegelsche Religions-Philosophie, verglichen mit dem christlichen Princip*, Tubingue, 1834.

(9) *Literaturblatt* du 30 mars 1836.

(10) *Ueber Kirchliches Christenthum, römisch-katholische Kirche*, etc., Leipzig, 1835.

(11) *Die Hegelingen, Aktenstuche und Belege zu der Denunciation der ewigen Wahrheit*, Halle, 1838.

la récompense des bons et la punition des méchants, enfin de réduire la destinée de l'homme à la vie terrestre. D'autres controversistes les signalèrent comme de nouveaux gnostiques qui prêchent, toujours par des déductions tirées du système de leur maître, l'émancipation de la chair, et soutiennent que l'homme ne peut pas commettre de péchés. Il faut convenir qu'un système philosophique qui longtemps fut pour le gouvernement prussien si orthodoxe, si conforme au dogme politique de l'absolutisme, a porté d'étranges fruits. On ne peut expliquer cette contradiction que par le caractère ambigu et équivoque de la philosophie hegelienne, dans laquelle les deux partis ont trouvé des armes, l'un pour présenter la Prusse comme état-modèle, et toutes les institutions existantes comme parfaites; l'autre pour substituer Hegel au Christ, et pour demander l'abolition de toute Eglise, de toute institution de morale, pour prêcher l'émancipation entière de la chair. « Chacun des deux partis, dit un journal allemand (12), interprète cette philosophie à sa manière, et accuse l'autre de ne pas la comprendre. » « Hegel, dit M. Cousin, débute par des abstractions, qui sont pour lui le fondement et le type de toute réalité; mais nulle part il n'indique ni ne décrit le procédé qui lui donne ces abstractions. » Schelling, après avoir gardé long-temps le silence, a cru devoir aussi le rompre à la fin pour signaler la différence entre sa philosophie et celle de Hegel (13). Il critique l'invention de ce dernier, de prendre pour base de tout l'idée logique qui, sortant d'elle-même, devient nature, se replie ensuite sur elle-même, et devient esprit. « Cet épisode dans l'histoire de la philosophie moderne, dit Schelling, s'il n'a pas contribué au développement de la science, a servi du moins à faire voir qu'il est impossible d'arriver à la nécessité par ce qui est purement rationnel. » Après la mort de Hegel, ses principaux disciples résolurent de publier le recueil de tous les ouvrages de leur maître, tant ceux qui étaient déjà imprimés que ses œuvres posthumes, et surtout ses cours professés à Berlin. Ce recueil, devant former quinze à seize volumes, a été divisé en trois parties, dont la première comprend les ouvrages philosophiques déjà connus; elle est publiée par les soins de Gans (14), Schulze et Henning. La deuxième partie doit comprendre la philosophie de la religion, celle de l'histoire, l'histoire de la philosophie et l'esthétique, ouvrages inédits, publiés sous la direction de Michelet, Gans, Marheinecke et Hotho. Nous dirons en passant que, dans son esthétique, le philosophe établit pour principe que l'absolu en tant que pensée est la vérité, et en tant que phénomène du monde extérieur est la beauté, qu'ainsi le beau ou la beauté est l'esprit ne contemplant que l'esprit dans un objet. Enfin le docteur Foerster s'est chargé de la publication de la troisième partie des œuvres de Hegel, comprenant les mélanges, tels que sa correspondance, ses rapports au ministère sur le plan des *Annales de la critique scientifique*, les articles qu'il a fournis à ce journal et à d'autres feuilles publiques, etc. Commencée en 1832, l'édition de ce recueil n'est pas encore achevée. Ce n'est que lorsque tous les écrits de Hegel seront sous les yeux du public, que l'on pourra se former une idée complète de la valeur de ses méditations philosophiques. C'est un peu prématurément

(12) *Literaturblatt* du 20 mars 1829.

(13) *Viet. Cousin uber franzosische und deutsche Philosoph e; aus dem franzos. von Dr Beckers*, Stuttgard et Tubingue, 1834. Il a paru deux traductions françaises de la preface de Schelling.

(14) Le professeur Gans est mort à Berlin le 5 mai 1839.

sans doute qu'un auteur français a dit « que Hegel a consommé la philoso- « phie de son pays, comme Gœthe « en a consommé la littérature, et « qu'on croirait avec ces deux hom- « mes avoir abouti à toutes les possi- « bilités de la pensée. (15)». D—G.

* **HÉGEMON** (1) (PHILIBERT), poète français, dont le nom de famille était GUIDE, qu'il traduisit en grec, suivant l'usage des savants de son temps, naquit le 22 mars 1535 à Châlon-sur-Saône. Son père y remplissait la charge de procureur du roi au bailliage; Philibert lui succéda dans cette place, et, dit le P. Jacob (*De claris scriptorib. cabilonensib.*, 53), sut accorder avec ses devoirs les amusements de la poésie et son goût pour la campagne; sur la fin de sa vie il embrassa la réforme de Calvin. Il revenait de Genève où il était allé faire la cérémonie de son abjuration, lorsqu'en passant à Mâcon, il tomba malade et mourut le 29 nov. 1595, à soixante ans. Deux de ses descendants ont joui de quelque réputation comme médecins. On a de Hégemon : *La colombière et maison rustique, contenant une description des douze mois et des quatre saisons de l'année, avec enseignement de ce que le laboureur doit faire par chacun mois.—l'Abeille française.—Fables morales et autres poésies*, Paris, 1583, in-8° de 75 f. Ce petit volume est fort rare. Mercier de Saint-Léger, dans ses *notes* manuscrites sur Duverdier, dit qu'il n'existe pas à la Bibliothèque du Roi; et il est probable que l'abbé Goujet n'en connaissait que le titre, puisqu'il n'en donne aucun extrait dans sa *Bibliothèque française*, où Hegemon a un article très-court, XIII, 410. Ses fables sont au nombre de vingt-deux. Le P. Desbillons en a imité quelques-unes dans ses *Fabulæ Æsopicæ :* il n'en trouve pas le style très-élégant; mais ce défaut est racheté par un certain art dans la narration et par cette simplicité qui fait un des principaux charmes de nos anciens poètes. Hégemon avait encore composé une *Paraphrase des psaumes et du cantique des cantiques*, dont le manuscrit périt dans un incendie, après sa mort. Le P. Jacob lui attribue une traduction française de l'ouvrage de Guillaume Paradin : *De rebus in Belgio gestis* (*Voy.* PARADIN, XXXII, 550). W—S.

HEGENDORF ou **HEGENDORPH** (CHRISTOPHE), théologien, jurisconsulte et philologue, naquit à Leipzig en 1500. Ses progrès dans les lettres furent très-rapides. Il assistait en 1519 au fameux colloque qui eut lieu dans sa ville natale, entre Luther et Eckius (*Voy.* ce nom, XII, 468); et il célébra par une pièce de vers latins les talents de tous ceux qui avaient pris part à cette dispute. Il s'était déclaré pour Luther dont il ne tarda pas à embrasser la réforme; et, s'étant fait admettre au nombre des pasteurs de la nouvelle religion, il se partagea, comme la plupart de ses collègues, entre la prédication et l'enseignement. En 1526 il lut devant quelques-uns de ses compatriotes une déclamation latine à la louange de l'*ivrognerie :* c'était un jeu d'esprit dont la mode a duré long-temps. Étant à Posen en 1531, il y prononça dans l'académie, alors récente, un *discours* sur les arts libéraux, qui fut très-applaudi. Chargé de l'éducation de quelques jeunes magnats, il avait déjà fait plusieurs voyages en Pologne. C'est à peu près vers le même temps qu'il fut nommé professeur en droit à l'université de Francfort-sur-l'Oder. Il passa depuis

(15) Lerminier, *Au-delà du Rhin*, Paris, 1835.

(1) Nous rectifions et nous complétons ici l'article déjà consacré à ce personnage, sous le nom de GUIDE, t. LXVI, p. 218.

à une chaire de littérature à Lunebourg, et joignit à cette place celle de surintendant ecclésiastique. Il mourut à Lunebourg en 1540, dans un âge qui lui promettait encore une longue vie et de grands travaux (1). On lui doit des *traductions latines* de la *paraphrase* de Nonnus sur l'évangile de saint Jean; de plusieurs *homélies* de saint Chrysostome; de quelques *harangues* de Démosthènes; de deux *opuscules* d'Aristote: *De la brièveté de la vie* et *de la divination par les songes;* de l'*Éloge de la mouche* par Lucien, etc. Il a donné des éditions, avec des notes, des *comédies* de Térence, et des *oraisons* et des *lettres familières* de Cicéron. Enfin, outre les opuscules déjà cités, il en a publié un assez grand nombre, la plupart à l'usage des écoles: *De instituenda vita et corrigendis moribus juventutis; Dragmata locorum rhetorices*, Strasbourg, 1534, in-8°; *Stichologia, seu ratio scribendorum versuum*, ibid., 1535, in-8°, dans un recueil de pièces sur le même sujet; *de Epistolis conscribendis;* des *dialogues*, imprimés plusieurs fois séparément et à la suite de ceux de Mosellanus (*Voy.* ce nom, au Suppl.), etc. Parmi ses ouvrages théologiques on se contentera de citer: *Antidotum adversus pestilentiam*, Leipzig, 1539, in-8°. C'est un traité de controverse que les catalographes inattentifs, trompés par le titre, ont déjà dû ranger plus d'une fois parmi les livres contre la peste. W—s.

HEGEWISCH (Thierry-Herman), historien allemand, né dans la Westphalie en 1740, fit ses premières études à Hambourg, et y fut élève du géographe Ebeling. Ayant ensuite complété ses études dans une université, il fut appelé à une chaire d'histoire à Kiel, où il publia depuis lors un grand nombre d'ouvrages historiques, qui annoncent un écrivain laborieux et habitué à puiser aux sources; on peut même dire qu'ils sont écrits avec talent. L'académie des sciences de Copenhague l'admit au nombre de ses correspondants, et le roi de Danemark lui donna le titre de conseiller d'état sans fonctions. On a peu de détails sur sa vie, qui d'ailleurs fut toute littéraire. Hegewisch est mort en 1812, laissant un fils qui est professeur de médecine dans la même université de Kiel. Nous ne pouvons citer ici que ses principaux ouvrages, tous écrits en allemand: I. *Histoire de la monarchie des Francs depuis la mort de Charlemagne jusqu'à l'extinction des Carlovingiens*, Hambourg et Kiel, 1779. II. *Histoire des Allemands depuis Conrad Ier jusqu'à la mort de Henri II*, Hambourg, 1781. III. *Histoire du règne de l'empereur Maximilien Ier*, Hambourg, 1782. IV. *Caractère et mœurs des Germains du moyen-âge*, Leipzig, 1786. V. *Aperçu général de l'histoire de la civilisation allemande jusqu'à Maximilien*, Hambourg, 1788. VI. *Histoire du règne de Charlemagne*, Hambourg, 1791. Une traduction libre attribuée au baron de Bourgoing, a été publiée à Paris en 1805: le traducteur a ajouté des notes et un supplément. VII. *Essai sur l'époque de l'histoire romaine, la plus heureuse pour le genre humain*, Hambourg, 1800; traduit en français par Ch. Solvet, Paris, 1834. VIII. *Histoire des troubles des Gracques dans la république romaine*, Altona, 1801. IX. *Sur la question de savoir s'il y avait un système d'enseignement public chez les anciens*, ibid. X. *Essai historique sur les finances des Romains*, ibid., 1804. XI. *Revue de l'histoire d'Irlande*, ibid., 1806.

(1) Dans la *Biblioth. vetus et nova* de Kœnig, on lit que Hegendorf vivait en 1637. C'est une bévue typographique; mais on la mentionne parce qu'elle a été reproduite dans le *Moréri* de 1759.

XII. *Notions géographiques et historiques sur les colonies grecques*, ibid., 1808. XIII. *Histoire de l'éloquence parlementaire en Angleterre*, ibid., 1804. XIV. *Introduction à la chronologie de l'histoire*, ibid., 1811. XV. *Des colonies grecques du temps d'Alexandre*, ibid., 1811. L'auteur a publié en outre des *Mélanges historiques*, et il a ajouté deux volumes à l'*Histoire des duchés de Slesvig et Holstein*, par Christiani, sans toutefois achever cet ouvrage. D—G.

HEIDENHEIM (Wolf-Simson), juif allemand, né en 1757, à Heidenheim en Franconie, passa sa première jeunesse à Fürth, puis vint à l'âge de vingt-cinq ans étudier à Francfort la langue hébraïque, le Talmud et la littérature rabbinique. Il y fut bientôt très-fort; et comme jamais il ne cessa de s'occuper exclusivement de ce genre de travaux, un temps arriva où sans contredit il était le plus savant homme de l'Europe en cette partie; et nul doute que son nom ne fût devenu européen s'il eût possédé le talent d'écrire, ou même s'il eût eu du loisir pour élaborer les résultats de son érudition. Mais sa position pécuniaire lui défendait les distractions; il avait un établissement de librairie à Bœdelheim, aux environs de Francfort, et les soins perpétuels qu'il lui donnait ne se conciliaient qu'à grand'peine avec des études profondes. Son influence sur ses co-religionnaires n'en fut pas moins très-marquée. D'excellentes éditions hébraïques sortirent de ses presses; plusieurs ouvrages en tout ou en partie de sa main facilitèrent soit l'étude de la langue hébraïque, soit l'intelligence des livres saints. De toutes parts on le consultait comme un oracle sur des points difficiles. Il s'était formé à force de soins une bibliothèque inappréciable pour la littérature rabbinique. Quantité d'ouvrages qui jusqu'ici n'ont point été reproduits par la presse y figuraient, et il avait écrit sur la plupart des notes marginales intéressantes. Heidenheim mourut le 23 février 1832 à Rœdelheim. On a de lui, entre autres: I. Un *Traité de l'accentuation hébraïque* (Michpat Hattamim), 1808. Cet opuscule est un des meilleurs qui aient paru sur ce sujet: on regrette seulement qu'il soit si court, l'auteur lui-même le regrettait dans les dernières années de sa vie, et se promettait de publier un grand travail spécial pour épuiser la matière: personne peut-être plus que lui n'était capable d'y réussir. II. Une *Traduction des prières usitées dans la synagogue*, et notamment celle des prières de la fête de la Machour, Rœdelheim, 3e édit., 1821, 9 vol. La traduction du chapitre II de la prophétie d'Habacuc y est faite de main de maître. Ce recueil, tant comme modèle de l'art de traduire que pour la tendance de la critique et de l'esprit moral qui ont présidé à la traduction, a puissamment agi sur toute la population israélite d'Allemagne. III. Les quarante premiers chapitres de la *Genèse*, accompagnés d'un *commentaire*, Offenbach et Rœdelheim, 1797. Heidenheim voulait ainsi donner tout le Pentateuque; le manuscrit de la Genèse était achevé, mais l'insuffisance de l'appui que lui prêta le public fit interrompre la publication. Une de ses éditions du Pentateuque est accompagnée d'un commentaire abrégé de sa façon. IV. Une édition abrégée du *Iéroth Chelomoh* de Pappenheim, Prague, 1804, modifié d'après les principes du radical bilittéral de Gesenius. Heidenheim a laissé manuscrit *Buxtorfii concordantiæ*, ouvrage couvert de corrections fondées également sur la doctrine du bilittéralisme des radicaux. P—OT.

HEIM (Ernest-Louis), médecin allemand, naquit à Solz, duché de Meiningen, en 1747; il était l'un des onze enfants du pasteur du village, qui pratiquait la médecine dans son presbytère, et trouvait encore le loisir de composer quelques ouvrages d'histoire sur son pays, et de tenir école pour ses six garçons et ses cinq filles. Il sortit des hommes distingués de ce presbytère, séjour de la famille Heim pendant un siècle. Il était tenu avec la rigueur d'un cloître, ou plutôt d'une maison de correction. Quand il s'était commis quelque délit dont l'auteur était inconnu, le châtiment du père inflexible commençait par le plus âgé, et passait par rang d'âge jusqu'au plus jeune; quelquefois la correction recommençait dans le même ordre. Ernest-Louis hérita du goût pour la médecine, goût qui était dans la famille depuis long-temps. Un de ses aïeux maternels avait même été médecin de Henri IV, roi de France. Préparé par l'enseignement du père, le fils se forma à l'université de Halle, et ayant pris le degré de docteur, il accompagna le fils de Muzel, médecin de Frédéric II, dans des voyages en Hollande, en Angleterre et en France. Il rechercha, pendant les trois ans que durèrent ces voyages, la connaissance des hommes célèbres en histoire naturelle et en médecine, et profita de leur expérience. En Angleterre il s'attacha au célèbre Banks, et l'aida à classer ses richesses végétales; en France il suivit les cours de Thouin et d'Adanson, et accompagna assidûment Desault dans ses tournées à l'Hôtel-Dieu. Ses biographes ont marqué comme un trait de témérité de sa part, lors de son passage à Strasbourg, d'avoir monté au clocher de la cathédrale jusqu'à la croix, et de s'y être mis à cheval en dehors, à une hauteur de quatre cent quatre-vingt-quatorze pieds. Après ses voyages, Heim, sur l'invitation de son ami Muzel, s'établit en Prusse, et pratiqua la médecine d'abord à Spandau (1776). Il eut beaucoup de peine à vaincre dans cette ville la répugnance générale pour les dissections, que les médecins ne pratiquaient jamais. Bientôt sa réputation se répandit aux environs, et en 1780 il jugea à propos de s'établir à Berlin, où il était souvent appelé. Quoique aimant beaucoup la botanique, il ne put plus s'y adonner que dans ses rares moments de loisirs. Cependant il forma encore des élèves dans cette science. Humboldt, à l'âge de huit ans, apprit de Heim les éléments de la botanique. Ce médecin n'avait pas encore trente ans, qu'il jouissait déjà de la confiance publique; peu à peu sa popularité s'accrut au point que jamais médecin n'avait eu à Berlin une clientelle comme la sienne. Pendant un demi-siècle, riches et pauvres eurent recours à lui, et quand on désespérait de l'art des autres médecins, on recourait à Heim comme à la dernière ressource. Infatigable, n'ayant besoin que de cinq heures de sommeil, se mettant à la disposition de toutes les classes de la société, sans distinction de rang et de fortune, se faisant bien payer des riches, traitant gratuitement les pauvres, recevant des malades peu aisés ce qu'ils pouvaient donner, il était appelé partout, dans les palais comme dans les mansardes, estimé, chéri, et connu de tout Berlin. On dit qu'il voyait souvent soixante-dix à quatre-vingts malades par jour, et qu'il traitait environ quatre mille pauvres par an, indépendamment de quelques milliers de consultations qu'il donnait le matin chez lui. Il ne se fâchait que lorsqu'on le dérangeait pour une bagatelle, et lorsqu'on lui faisait perdre du temps. Sans être intéressé, il acquit une fortune considérable, que tout le monde regardait comme bien gagnée. Une grande affabilité et un carac-

tère droit et indépendant se joignaient à ses connaissances médicales pour lui mériter l'affection publique. Moins profond peut-être que plusieurs autres médecins dans la théorie, il avait acquis par son immense pratique une habitude extraordinaire à bien discerner les symptômes des maladies; quoique vieux médecin, il avait d'ailleurs le bon esprit de ne pas tenir obstinément à la vieille routine, et d'abandonner les méthodes anciennes, quand de nouvelles découvertes venaient les remplacer. C'est ainsi qu'il fut le premier médecin à Berlin qui pratiqua la vaccine; il fut aussi le premier à essayer les arséniates dans la pharmacopée. Entouré d'une famille à laquelle il pouvait procurer de l'aisance, il se garda bien de faire subir à ses enfants les privations de toute espèce auxquelles son rude père l'avait soumis autrefois. On raconte que la liberté de ses enfants était si grande qu'il était le dernier à apprendre les fiançailles de ses filles, et qu'il dit à un jeune homme qu'on lui présenta comme son gendre futur : « Puisque vous devez être mon gendre, faites-moi le plaisir de me dire votre nom. » Honoré du gouvernement prussien, il avait le titre de conseiller intime et la décoration de l'Aigle-Rouge, avec l'Etoile-Polaire de Suède. La célébration de son jubilé de médecin, en 1822, fut une fête pour la foule innombrable de ses amis. Quelques années auparavant, il avait voulu revoir son village natal. Là il rassembla dans un banquet, autour de lui, les paysans qui avaient été les compagnons de son enfance. Dans sa vieillesse il se vit obligé de restreindre beaucoup sa clientelle. Presque nonagénaire, il se sentit affaibli au point qu'il désira la mort. Elle l'enleva à la fin de sept. 1834. Ses funérailles pompeuses furent un dernier hommage rendu par la population de Berlin à son médecin chéri. Au milieu des occupations dont il était accablé, il écrivait le soir ses observations sur les particularités qu'il avait observées dans le cours de ses visites, ou les pensées que lui suggéraient ses lectures. Ce journal est un document curieux de la naïveté de ses sentiments. Il se demande, dans un passage de ce journal, si, au lieu de s'associer une jeune et jolie femme, il n'aurait pas mieux valu s'associer un jeune médecin qui aurait suivi et rédigé la masse d'observations faites dans ses innombrables visites. Ailleurs, après une lecture d'Homère, il a marqué, sous la date du 7 mars 1776 : « J'ai passé une très-mauvaise nuit à cause de la mort d'Hector. » Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cet homme si occupé a toujours conservé la même vigueur de corps et d'esprit. La *Vie de Heim* a été écrite par G.-W. Kessler, en deux volumes, Leipzig, 1835. Un de ses élèves a publié les *Matinées du docteur Heim;* enfin le docteur Pætsch a mis au jour, à Leipzig, en 1836, les *Mélanges de médecine* de ce doyen des docteurs que Blücher appelait, en badinant, son collègue et le feld-maréchal des médecins. D—G.

HEIM (Jean-Louis), minéralogiste allemand, né en 1741 à Solz, duché de Saxe-Meiningen, était le frère aîné du précédent. Après avoir achevé ses études à Gœttingue, il accompagna en 1774 les jeunes ducs de Meiningen à l'université de Strasbourg, et fut placé ensuite au consistoire du chef-lieu du duché, dont il devint plus tard le vice-président. Mais ce fut particulièrement à l'étude de la minéralogie qu'il s'adonna. Il passa plusieurs années, malgré la faiblesse de sa santé, à observer la constitution géologique et minéralogique des montagnes de la forêt de Thuringe, et à la décrire dans le plus grand détail, ayant sous ses yeux les échantillons de

toutes les roches pris sur les lieux soit par lui-même, soit sous sa direction. Ce travail important fut publié en 6 vol., sous le titre de *Description géologique des montagnes de la forêt de Thuringe d'après ses bancs de roche,* Meiningen et Hildburghausen, 1796-1812, avec des gravures dont les dessins avaient été exécutés par sa fille. Cet ouvrage, exempt de toute espèce de système quoique l'auteur se fût déclaré d'abord pour les vulcanistes, et qu'il eût publié un *Essai géologique sur la formation des vallées par le moyen des fleuves*, Weimar, 1791, in-8°, mérite des éloges pour le soin avec lequel le gisement des roches est décrit. L'auteur fit présent au musée d'Iéna de la collection d'échantillons qui servait en quelque sorte de pièces justificatives à son travail. Sa santé s'étant beaucoup altérée, il ne donna pas suite à ses recherches. Il mourut le 19 janvier 1819.—Son frère *George-Christophe,* pasteur à Gumpelstadt, à qui il avait inspiré le goût de la minéralogie, et qu'il avait emmené souvent pendant ses excursions dans les montagnes de Thuringe, se borna à l'emploi de collecteur d'échantillons minéralogiques; ce dont il fit un commerce assez lucratif; et comme son frère cadet, Ernest-Louis (*Voy.* son art., ci-dessus), lui avait inspiré aussi le goût de la botanique, il fit de plus des herbiers. Aidé de ses enfants, il débita en quantité ses collections de minéraux et de plantes qui eurent une grande vogue, surtout en Allemagne, où elles furent recommandées comme moyen d'instruction dans les établissements publics. George-Christophe coopéra à la *Bibliothèque économique* d'André, où il fit connaître, surtout aux gens du monde, la flore allemande, et à la *Gazette littéraire* d'Iéna. Il était membre d'un grand nombre de sociétés d'histoire naturelle. Il mourut le 2 mai 1807.—Un autre frère, *Frédéric-Timothée,* né en 1751, fut pasteur à Effelder dans le même duché de Meiningen, tint un pensionnat dans son presbytère, et s'adonna à la culture des arbres fruitiers. Grâce à ses soins, la commune dont il était le pasteur devint un vaste verger. Il fut l'éditeur de la *Classification systématique et de la description des diverses sortes de cerises,* par le baron Truchsess de Wetzhausen, Stuttgard, 1819. Frédéric-Timothée mourut le 5 juillet 1821. D—G.

HEINITZ (Antoine-Frédéric, baron de), ministre d'état prussien, né en Saxe en 1724, se destina à l'administration des mines de son pays, et à cet effet étudia cette partie à Freiberg, où est le siège de la direction des mines. Il quitta d'abord sa patrie pour un emploi dans le Brunswick; mais, en 1763, le gouvernement de Saxe l'appela pour le charger de l'organisation d'un établissement de haute instruction pour les mines, d'après le plan qu'il avait présenté. C'est ce plan qui a valu à la Saxe l'institution de Freiberg, connue sous le nom de *Bergbau-Academie,* où les élèves suivent les cours des hautes mathématiques, chimie, minéralogie, géognosie, cristallographie, etc., et qui a formé des savants d'un grand mérite. En 1774, Heinitz quitta ses fonctions pour raison de santé ou sous ce prétexte, et fit des voyages. Le roi de Prusse, Frédéric II, ayant apprécié ses connaissances spéciales, l'appela dans ses états, le mit à la tête de l'administration des mines en Prusse et le nomma ministre d'état. Heinitz, justifiant la confiance que ce monarque avait en lui, rendit très-florissante l'exploitation de la branche des revenus qu'il avait à diriger. Sous le successeur de Frédéric II, il fut aussi chargé de la présidence de l'académie des beaux-arts à Berlin. Heinitz était déjà mem-

bre de l'académie des sciences de la même ville. Il y est mort en 1802. Les seuls ouvrages que l'on connaisse de lui sont : I. Un *Essai d'économie politique*, Bâle, 1785, in-4°, qui se compose de 4 tableaux de statistique et des observations de l'auteur. Ces tableaux concernent la Saxe, et sont le résultat des renseignements officiels que Heinitz s'était procurés pendant l'exercice de ses fonctions publiques; mais il a poussé la discrétion au point de ne pas même nommer l'état dont il veut donner la statistique, ni les années auxquelles se rapportent ses tableaux. De plus il a gardé l'anonyme. Comme à cette époque plusieurs états allemands faisaient encore mystère de leurs ressources, on conçoit que l'auteur n'étant plus au service de Saxe a dû être prudent: mais il faut convenir que jamais statisticien n'a poussé la précaution plus loin. II. *Mémoire sur les produits du règne minéral de la monarchie prussienne et sur les moyens de cultiver cette branche de l'économie politique*, Berlin, 1786, in-4°. Cet ouvrage est anssi anonyme et en français.

D—G.

HEINSE (Jean-Jacques-Guillaume), littérateur allemand, né en 1746 à Langewiesen dans la principauté de Schwarzbourg-Sondershausen, montra dès sa première jeunesse un goût très-vif pour la poésie, pour l'indépendance, et ne fit quelques études qu'avec beaucoup de répugnance. Erfurt et Iéna lui déplurent parce qu'il fallait y étudier. Dans la première de ces villes il eut pourtant le bonheur de s'attirer l'amitié de Wieland qui y résidait comme professeur de philosophie, et de recevoir de cet homme célèbre des encouragements pour ses premiers essais poétiques. Wieland fit plus encore; Heinse, âgé de vingt-quatre ans, composait force vers, mais il n'avait pas de quoi vivre, et il ne possédait aucun autre talent dont il pût tirer parti pour son existence. L'auteur d'*Obéron* recommanda le jeune nourrisson des muses au poète Gleim, connu pour encourager les jeunes poètes. Heinse lui fit remettre par Wieland ses essais, qui furent trouvés dignes d'éloges et récompensés de l'envoi de quelques pièces d'or, avec la promesse de s'intéresser au sort de l'auteur. Encouragé par Gleim, le jeune Heinse fit de nouvelles pièces de vers, chanta l'*Elysée* malgré sa triste position, et, faute de mieux, consentit à accompagner dans ses voyages un ancien capitaine danois, espèce d'aventurier qui voulait faire sa fortune par l'établissement de loteries, et qui avait besoin de quelqu'un pour rédiger ses projets. Ce n'était pas un travail de poète; aussi Heinse se dégoûta bientôt du capitaine et de ses loteries. Au bout d'un an il l'abandonna pour reprendre le chemin de son village, n'étant pas plus riche que lors de son départ. Il trouva la demeure de sa famille réduite en cendres, et son père n'ayant sauvé de l'incendie qu'un clavecin et quelques livres. Il implora de nouveau la compassion de Gleim, qui l'appela à Halberstadt, où il lui procura un emploi de précepteur dans une maison particulière; en même temps il l'excita au travail, lui fit connaître d'autres littérateurs, et sut ainsi le lancer dans la carrière littéraire. Heinse avait débuté en 1771 par la publication d'un recueil d'*épigrammes;* mais son imagination ardente ne tarda pas à prendre une autre direction. Étant encore avec son capitaine, il avait fait une traduction du *Satyricon* de Pétrone, qu'il publia, et à laquelle succéda un ouvrage non moins libre, de son invention, *Laïdion*, ou *les Mystères d'Eleusis*, Lemgo, 1774. Les mœurs licencieuses d'une courtisane grecque y sont peintes en traits vifs, mais trop colorés. Ces deux ouvrages scandalisèrent

beaucoup les hommes à principes sévères; ils lui en firent des reproches, ainsi que de sa traduction libre des *Cerises* de Dorat. Heinse avait beau assurer qu'elles étaient aussi innocentes que celles qui pendent aux arbres, on les trouva indécentes. Wieland, quoiqu'il eût peint dans ses poèmes des scènes érotiques, ne put approuver la licence des peintures de Heinse. Celui-ci, sans oser se défendre, prétendit, dans une lettre à Wieland, qu'on peut être l'homme le plus innocent du monde, et, dans la fougue de la jeunesse, se laisser entraîner par son imagination. Il s'excusait d'avoir été excité par son capitaine à traduire Pétrone, et soutenait que cette traduction avait paru à son insu. D'autres écrits qu'il publia dans un âge plus avancé, prouvent pourtant que son imagination se plaisait dans ces créations lascives. L'éloge que Gœthe fit de Laïdion diminua d'ailleurs beaucoup les regrets de Heinse d'avoir composé cet ouvrage, si jamais il s'en repentit sincèrement. On voit, par ses lettres, que sa vanité d'auteur était excessive. En 1776, il quitta Gleim et sa société littéraire pour accompagner à Dusseldorf Jacobi, avec qui il devait coopérer à un ouvrage périodique, intitulé *Iris*, et à la publication d'une Bibliothèque des dames. Dans sa lettre d'adieu à Gleim, il dit entre autres choses : « Après avoir « bien examiné toutes les manières « de vivre, j'ai trouvé que celle qui of- « fre la plus grande variété de scènes « est la meilleure, surtout pour un « poète et un philosophe dans l'âge de « vingt à quarante ans ; je tomberais « dans la langueur, s'il fallait tous les « jours parler, voir et agir de même.» Il convenait que ce n'était pas un moyen bien sûr pour arriver à la fortune, mais qu'on pouvait être en le pratiquant, « plus heureux que Cré- « sus et Attale et que le plus riche « bourgmestre d'Amsterdam. » Ce fut probablement par ce goût du changement qu'il se lassa bientôt de l'*Iris* et de la Bibliothèque des dames. La galerie de tableaux à Dusseldorf avait d'ailleurs éveillé dans son esprit le goût des arts ; il passa une grande partie de son temps à contempler les chefs-d'œuvre de la peinture, et éprouva un vif désir de voir l'Italie. Cependant ce ne fut qu'en 1780 qu'il put satisfaire à cette envie qui était devenue chez lui une passion, comme l'étaient presque tous ses sentiments. Il prit congé de Jacobi, de Gœthe, et de tous ses autres amis d'Allemagne, pour se rendre par la Suisse et le midi de la France à Gênes; de là à Venise, puis à Florence et à Rome. Dans cette dernière ville il se trouva heureux au milieu des ouvrages de l'art et des artistes étrangers. Ses amis lui offrirent quelques places pour assurer son avenir ; mais, peu soucieux de son existence, Heinse ne voulait plus rien. Il fit en 1782, avec le peintre allemand Kobel, le voyage de Naples, d'où il revint à Rome auprès d'Angélique Kaufmann et des autres artistes. Cependant ses ressources pécuniaires diminuaient. En 1784 il fallut songer au retour, faute d'argent. Il revint à Dusseldorf, ayant fait à pied la plus grande partie du chemin. Sa tête était remplie d'idées sur les arts, et il brûlait de trouver des moyens de retourner en Italie. En attendant, il dut s'estimer heureux d'être placé en qualité de lecteur et de bibliothécaire particulier auprès de l'électeur de Mayence, qui avait appelé aussi auprès de lui le célèbre historien Jean de Müller. Dans cette place tranquille il éprouva le besoin de jeter sur le papier les sensations que les arts avaient excitées en lui. Il publia le roman d'*Ardinghello*, ou *les Iles infortunées*, Lemgo, 1787 ; trad. en français par Welzien et Faye jeune, Paris,

1800, in-12, fig. Des scènes tracées avec feu, mais parfois trop voluptueuses, y sont entremêlées de réflexions profondément senties, sur la peinture, la sculpture, l'architecture, et de tableaux vigoureux de la nature grecque et italienne. A ce roman succéda celui d'*Anastasie*, puis celui d'*Hildegard de Hohenthal*, Berlin, 1795, qu'on peut regarder comme le pendant d'*Ardinghello*. Les descriptions y sont plus tempérées ; et les réflexions de l'auteur portent principalement sur la musique. Tous ces ouvrages respirent un enthousiasme très-vif pour les beaux-arts : on les dirait conçus dans l'ivresse des passions. Il y a des pages parfaitement écrites et vraiment dignes de Diderot, avec qui l'auteur allemand a quelques rapports. Heinse entreprit encore plusieurs excursions, mais sans revoir l'Italie. Il perdit sa place par les révolutions qui détrônèrent l'électeur et firent de Mayence le chef-lieu d'un département français. Heinse mourut le 22 juin 1803. Il est du petit nombre des auteurs allemands dont les ouvrages sont écrits avec chaleur, qualité rare dans cette littérature. On n'a pas reconnu le feu de son imagination dans ses traductions en prose de la *Jérusalem délivrée* et du *Roland*. Il s'est peint lui-même dans ses lettres que contient la *Correspondance de Gleim, Heinse et Jean de Muller*, publiée par Kœrte. Une notice biographique et littéraire sur Heinse, par F. Lautsch, a été insérée dans le recueil *Zeitgenossen*, 3e série, vol. II. D—G.

HÉLIODORE *de Larisse*, mathématicien grec sur lequel on a peu de renseignements. Comme il existait plusieurs villes du nom de Larisse, il est impossible de déterminer celle où il avait pris naissance. On conjecture qu'il vivait au commencement du IIe siècle. D'après quelques passages de son livre, on voit qu'il professait les principes du platonisme. Le seul de ses ouvrages qui soit parvenu jusqu'à nous est un court traité d'*optique*. Des fragments assez étendus de cet opuscule furent publiés, avec une version latine, Florence, 1573, in-4°. Egnazio Danti en donna la même année une traduction italienne, à la suite de l'*Optique* d'Euclide. En 1610, Frédér. Lindenbrog reproduisit l'opuscule d'Héliodore, d'après l'édition de Florence (Hambourg, in-4°). Pendant son séjour à Rome, Isaac Vossius, en ayant découvert dans la bibliothèque du cardinal Barberin un manuscrit plus complet que celui dont s'était servi l'éditeur de Florence, en fit une copie qu'il remit à Erasme Bartholin, en l'invitant à donner une nouvelle édition. Bartholin revit lui-même cette copie sur le manuscrit original, y joignit une version latine avec des notes, et l'adressa pour la publier à Jacq. Mentel, son ami (*Voy.* MENTEL, XXVIII, 322). Cette édition est intitulée ; *Damiani philosophi Heliodori Larissæi* (1) *de opticis libri duo*, Paris, 1657, in-4° (2). Enfin Matani, professeur de mathématiques, a donné du traité d'Héliodore une édition grecque et latine, Pise, 1758, préférable à toutes les précédentes. Mais cet ouvrage, suivant Montucla, ne renfermant rien que de très-commun en optique, c'était une peine bien superflue que de le réimprimer au milieu du XVIIIe siècle. (Voy. l'*Hist. des mathématiq.*, I, 319). W—s.

(1) Il est assez difficile d'expliquer comment, dans le manuscrit du cardinal Barberin, le nom de *Damianus* se trouve précéder celui d'Héliodore. Pour hasarder quelques conjectures à cet égard, il faudrait avoir vu le manuscrit.

(2) A la suite de cette édition, on doit trouver : *Hypsiclis anaphoricas, sive de ascensionibus, gr. et lat.* (*Voy.* HYPSICLES, XXI, 137). Elle est assez rare. Il faut que Th. Gale ne l'ait pas connue, puisque c'est d'après celle de Florence qu'il a reproduit le traité d'Héliodore dans ses *Opuscula mythologica, physica et ethica*, Cambridge, 1670, in-8°.

HELMAN (Isidore-Stanislas), graveur fécond et laborieux, naquit à Lille en 1743. Venu jeune à Paris pour se perfectionner dans son art, il entra dans l'école de Lebas, dont il devint l'un des meilleurs élèves. Il se fit d'abord connaître des amateurs par un grand nombre de vignettes, gravées d'après Cochin et d'autres habiles dessinateurs. Depuis 1780 il reproduisit les plus beaux tableaux des diverses expositions. On trouve dans le *Manuel des curieux* de Huber la liste de ses principales productions jusqu'en 1789. Dans le nombre on doit distinguer les trois suites d'estampes que Helman a publiées sur l'histoire de la Chine: I. *Faits mémorables des empereurs de la Chine*, tirés des annales chinoises, gr. in-4°, 24 pl. II. *Abrégé historique des principaux traits de la vie de Confucius*, ibid., 24 pl. III. *Victoires de l'empereur de la Chine*, 1785, 16 pl. Ce dernier recueil offre la copie réduite des planches exécutées à Paris de 1768 à 1774 sous la direction de Cochin, d'après les dessins envoyés de Pékin par l'ordre de l'empereur Kien-Long. Les planches originales ayant été expédiées à la Chine, après en avoir tiré quelques épreuves, cette suite, dans le format atlantique, est très-rare. Helman, comme la plupart de ses confrères, embrassa les principes de la révolution, sans en prévoir les conséquences qui devaient être si funestes aux arts; mais du moins il n'abandonna pas son atelier, et ne se fit point remarquer par son exaltation. En 1797 il fit hommage au conseil des Cinq-Cents d'une *collection* de gravures représentant les principaux évènements de la révolution (*Moniteur*, 8 floréal an VI). Il mourut peu de temps après. W—s.

HELMERS (Jean-Frédéric), poète hollandais, né à Amsterdam en 767, se livra très-jeune à l'étude des langues, et montra des dispositions aussi heureuses que précoces pour la poésie. Mort le 26 février 1813, à l'âge de quarante-six ans, il n'a pas laissé un grand nombre d'ouvrages, mais plusieurs sont fort estimés de ses compatriotes, entre autres, *la Nation hollandaise*, poème en six chants, Amsterdam, 1812-1813, in-8°, qui est regardé comme un chef-d'œuvre. Dans le second chant, le poète déplore la décadence de sa patrie; mais l'ombre de Vondel (*Voy.* ce nom, XLIX, 517), le coryphée du Parnasse hollandais, lui apparaît, et lui présente un *astre réparateur*. On lisait, dans une note, que cet astre était Napoléon; et l'inspecteur de la librairie en Hollande, C. Von Romer, ajoutait que c'était par ordre de la direction générale de la librairie de Paris que cette note avait été placée après la mort de l'auteur, survenue pendant l'impression. Ce poème a été souvent réimprimé; c'est sur la sixième édition que M. Aug. Clavereau l'a traduit en vers français, avec des notes, Bruxelles, 1825, in-8°. On a encore de Helmers: I. Deux odes très-remarquables, *la Nuit* et *le Poète*, publiées vers 1787. II. *Socrate*, poème en trois chants, 1790. III. Un recueil de *poésies fugitives*, Amsterdam, 1809, 1810, 2 vol. in-8°. IV. Un autre recueil de *poésies diverses*, ouvrage posthume, ibid., 1815, 2 vol. in-8°, 2e édit Helmers avait fait représenter en 1798, sur le théâtre d'Amsterdam, *Dinomaque*, ou *la Délivrance d'Athènes*, tragédie qui n'obtint pas un grand succès. Enfin il fonda et rédigea pendant quelque temps un journal dramatique, sous le titre de *Théâtre national d'Amsterdam*, mais cette feuille ne fut pas continuée. Z.

HÉMERT (Paul Van), écrivain et philosophe hollandais, né en 1756, à Amsterdam, commença ses

études dans cette ville, et passa à l'université de Leyde, puis à celle d'Utrecht où il reçut le grade de docteur en théologie. Nommé successivement prédicateur à Baarn et à Wik-hi-Duurstede, il eut avec le consistoire des démêlés sur des matières doctrinales, publia quelques lettres à ce sujet et renonça enfin à ses fonctions ecclésiastiques pour se livrer uniquement à la littérature. Il remporta plusieurs prix à la société Teylerienne de Harlem, un entre autres sur cette proposition: « Tout « homme, doué de jugement, n'est pas « seulement autorisé, mais obligé de « juger par lui-même en matière de « religion. » C'était précisément pour cette opinion qu'il avait été précédemment accusé d'hétérodoxie devant le consistoire. Retiré dans les dernières années de sa vie à la Haye, il y mourut le 10 février 1825. Van Hémert était membre de l'Institut des Pays-Bas, et secrétaire de la société de bienfaisance dont il seconda avec beaucoup de zèle les travaux de défrichement et de colonisation. Outre un discours en hollandais *sur le sublime,* et un opuscule *sur les opinions des premiers chrétiens et Pères de l'Eglise relativement à la personne du Christ*, publié en 1797, sous le nom de *Paulus Samosatenus,* on a de lui: I. *Eléments de la philosophie de Kant* (*Beginsels*, etc.), Amsterdam, 1796, 4 vol. in-8°. II. *Magasin critique* (*Magazine*, etc.), ibid.. 1798-99, 6 vol. in-8°. C'est une défense du même système philosophique. Daniel Wyttenbach (*Voy.* ce nom, LI, 314, 315), l'ayant attaqué dans sa *Bibliothèque critique,* et dans sa *Philomathie*, Van Hémert répondit par deux brochures (*Epistola, Trias epistolarum*, 1810). Enfin, pour repousser une autre attaque d'un élève de Wyttenbach (M. Mahne, professeur à l'université de Gand), il fit paraître un dialogue satirique, intitulé: *Strenna Pauli Van Hemert ad Danielem Wyttenbachium, missa ipsis kalendis januariis* 1814. III. *Des mélanges de littérature, de philosophie et d'histoire*, 1807, 11 vol. Z.

HEMEY *d'Auberive* (l'abbé Nicolas-Philibert), né en 1739 à Châlons-sur-Marne, où il fit ses premières études, vint les achever à Paris; et y obtint un tel succès que peu après l'évêque de Lescar le nomma son grand-vicaire. Celui d'Autun (Marbeuf) lui conféra plus tard les mêmes fonctions. Ce prélat étant président des états de Bourgogne, Hemey l'aidait dans cette administration temporelle, comme dans celle du diocèse; et lorsqu'il fut chargé de la feuille des bénéfices, en 1777, l'administration du diocèse fut presque entièrement confiée au grand-vicaire. En 1780, il succéda au neveu de Massillon, dans l'abbaye d'Ebreuil, diocèse de Clermont. En 1784 il fut nommé à un siège épiscopal qui est, à ce que l'on croit, celui de Digne; mais il refusa par modestie. L'évêque d'Autun ayant été nommé en 1788 à l'archevêché de Lyon, l'abbé Hemey l'y suivit, et des changements importants furent opérés. On éloigna de l'enseignement la théologie dite de Lyon, publiée par le P. Valla, et les professeurs qui tenaient trop ouvertement au jansénisme, favorisé par M. de Montazet, furent renvoyés. Lorsque la révolution arriva, Hemey crut trouver un asile dans son abbaye d'Ebreuil; mais il y fut bientôt menacé et obligé de prendre la fuite; c'est alors qu'il confia son mobilier, ses papiers et ses livres à une famille, sur la fidélité de laquelle il croyait pouvoir compter. A peine était-il parti, que le mobilier fut pillé et la maison abbatiale mise en vente. Ses livres, des extraits, des notes, fruits de longues recherches furent dispersés ou brûlés. Après avoir erré

long-temps en Bresse, en Suisse et en Savoie, il vint se cacher à Paris, où il fit paraître, sous le voile de l'anonyme: *Anecdotes sur les décapités*, 1796, in-8°. S'étant lié avec l'abbé Emery, il l'aida de ses lumières, pour la publication du *Christianisme de Bacon*, des *Pensées de Leibnitz* et de *Descartes* et de quelques autres écrits (*Voy.* Emery, XIII, 118). Une circonstance particulière pouvait alors être fort utile à d'Auberive. Cet ecclésiastique avait été autrefois chargé par la maison de Marbeuf de conduire à l'école de Brienne le jeune Napoléon Bonaparte. Celui-ci, devenu maître de la France, n'oublia pas un tel service. L'évêché de Digne, et ensuite celui d'Agen, furent offerts à d'Auberive; mais il les refusa l'un et l'autre, et, quoique vivement pressé par le cardinal légat, il obtint la permission de vivre dans la retraite. Ce fut dans ce temps-là qu'il publia la *Doctrine de l'Ecriture sur les miracles*, Paris, 1808, 3 vol. in-12, ouvrage traduit de l'anglais de Hay, vicaire apostolique en Ecosse, par Nagot, prêtre de Saint-Sulpice. A la sollicitation de l'abbé Emery, Hemey entreprit son travail sur Bossuet, dont on voulait de nouveau publier les *Œuvres*. On s'était d'abord proposé de continuer l'édition commencée par D. Deforis; mais on y renonça bientôt. Un imprimeur de Versailles fut chargé de l'impression. Hemey, qui soignait l'édition, publia un *Prospectus*, contre lequel on fit paraître une brochure; il ne daigna pas y répondre, et en 1815 il présenta les deux premiers volumes de Bossuet à Louis XVIII, qui lui dit les choses les plus flatteuses. D'un tempérament très-robuste, l'abbé Hemey n'avait jamais été malade; il fut enlevé subitement à Paris, le 10 oct. 1816, par suite d'un effort qu'il avait fait en soulevant quelque chose de trop pesant. G—y.

HEMPEL (Frédéric-Ferdinand), écrivain saxon né à Meuselwitz en 1778, avait rempli les fonctions d'avocat aulique du duc de Saxe-Altenbourg, et s'était caché souvent sous les pseudonymes d'Esprit rude (*Spiritus asper*), de Pérégrin Syntaxe, de Simplicissime, de Nestorius, de Cébès, lorsqu'il mourut le 4 mars 1836, à Pesth. Nous indiquerons parmi ses ouvrages: I. *Le duc de Saxe-Altenbourg et ses paysans*, Altenbourg, 1819. II. *Pensées nocturnes sur l'abécédaire*. III. *Les macles politiques*. Ce titre annonce assez que l'auteur à voulu être piquant; il y a réussi parfois. IV. *Feuilles d'Orient*. V. *L'Almanach sans titre*. VI. Un *Dictionnaire de rimes*. VII. *Le Banquet* (recueil de chansons), Altenbourg, 1825. VIII. Divers articles dans la *Géorgie* de Kilian, dans la Gazette du soir, dans l'Uranie, dans la Feuille de conversation pour la littérature et autres ouvrages périodiques. P—ot.

HEMPRICH (Guillaume-Frédéric), naturaliste et voyageur prussien, né le 24 juin 1796, à Glatz où son père était chirurgien du cercle de la ville, se fit remarquer par la rapidité de ses progrès, tant au gymnase de sa ville natale qu'à l'université de Breslau. Ses études furent interrompues par les soins qu'il donna aux blessés durant la guerre; il fit une partie de la campagne de France en 1814. Les fatigues qu'il éprouva altérèrent sa santé. A la paix il acheva son cours de médecine à Berlin. L'histoire naturelle et surtout la zoologie le captivèrent, et dès l'âge de vingt-trois ans il publia sur cette science un ouvrage qui lui ouvrit les portes de plusieurs sociétés savantes. Vers le même temps, en 1820, il se lia d'une étroite amitié avec M. Ehrenberg, botaniste distingué, et tous deux furent désignés par l'académie des sciences de Berlin

pour se joindre comme naturalistes à l'expédition que le général Menu de Minutoli entreprenait pour faire des recherches scientifiques en Orient. Au mois d'août la plupart des personnes qui devaient la composer se trouvèrent réunies à Trieste; on fit voile le 3 et on débarqua le 2 sept. dans le port d'Alexandrie. Dès le 17 on essaya une excursion vers Tcheilé; enfin le 1er oct., on se mit en route avec une nombreuse caravane pour la Cyrénaïque. Des querelles continuelles avec les Bedouins qui faisaient partie de la troupe, causèrent un tel découragement qu'elle se sépara. Le général Minutoli prit le chemin de l'Oasis de Siouah. Les naturalistes et les savants avancèrent jusqu'à la frontière de Tripoli, et résolurent d'attendre le retour d'un messager expédié au gouverneur de Derne, capitale de la Cyrénaïque; ce fut vainement. On s'enfonça donc dans le désert au sud, et l'on marcha vers Siouah. Les chefs de cette Oasis, regardant les Européens comme des espions, menacèrent de faire feu sur eux s'ils s'avisaient de sortir d'un emplacement qu'ils leur assignèrent. On fut obligé de regagner Alexandrie. Plusieurs voyageurs tombèrent malades, quelques-uns moururent au Caire. Hemprich et Ehrenberg se conformèrent à leurs instructions et voulurent visiter le Fayoum; mais une fièvre nerveuse qui attaqua ce dernier, en mars, interrompit l'exécution de ce projet. Ehrenberg, rendu à la santé par les soins continuels de son ami pendant trois mois, put aller avec lui, en juillet, dans le Fayoum. Un de leurs adjoints s'étant refroidi sur les bords du lac Mœris termina ses jours en Egypte. Depuis août 1821 jusqu'en fév. 1823, Hemprich et Ehrenberg suivirent en Nubie l'armée d'Ismaïl-Pacha, fils de Mohammed, et y firent d'amples récoltes en histoire naturelle. Ils étaient parvenus au désert d'Emboukol et de Corti, qui sépare les uns des autres, le Sennar, le Dongolah et le Kordofan. La diminution de leurs finances et le désir de mettre en sûreté leurs collections, les décidèrent à une séparation momentanée. Hemprich de retour à Alexandrie trouva, au lieu d'argent, un ordre de revenir. Ehrenberg resté à Dongolah quitta bientôt ce canton, livré aux troubles par la mort violente d'Ismaïl-Pacha. Sa santé avait beaucoup souffert de la chaleur du climat; il perdit deux personnes de sa suite. Hemprich et Ehrenberg réunis furent obligés de vendre leurs chameaux et leurs effets. Ils se préparaient à regagner l'Europe quand la nouvelle d'un prochain envoi de fonds leur arriva. Ils entreprirent alors une course à Suez, au mont Sinaï et aux îles du golfe d'Akaba jusqu'à Mohilé; elle dura de mai 1823 à mars 1824. Cependant les ravages de la peste leur firent quitter Alexandrie; durant trois mois il parcoururent le Liban et la Cœlesyrie jusqu'à Balbek; au commencement d'août ils revirent l'Egypte. Avec de nouveaux fonds, ils reçurent l'ordre de continuer leur voyage. Le 27 nov. ils s'embarquèrent à Suez pour Djidda, et de là ils allèrent vers la Mecque, afin de bien déterminer le fameux végétal qui donne le baume. A Gomfodah, plus au sud, un gouverneur turc qu'ils avaient guéri leur témoigna sa reconnaissance en leur fournissant une escorte pour le mont Derban, qui est dans le voisinage. Ils longèrent ensuite la côte de l'Arabie jusqu'à Loheia, et, le 24 avril 1825, atteignirent l'île de Massaouah sur la côte d'Abyssinie. Les premières tentatives pour recueillir des objets d'histoire naturelle dans ce pays furent heureuses; mais bientôt les choses changèrent de face. Plusieurs de la suite des deux naturalistes tombèrent

malades, quelques-uns moururent; Hemprich, fatigué d'une course pénible dans les monts Ghedam, fut pris de la fièvre; il expira le 30 juin 1825. Ehrenberg privé de son ami ne dut plus songer qu'à quitter l'Afrique. Il revint en Egypte par Djidda et Cosseïr, et, au commencement de novembre, rentra dans le port de Trieste. On a de Hemprich en allemand: *Histoire naturelle pour les écoles supérieures,* Berlin, 1820, in-8°. Ce livre fut trouvé si utile, que plusieurs écoles l'adoptèrent pour base de l'enseignement. Hemprich avait composé un grand ouvrage sur les amphibies; il allait le faire imprimer quand il partit pour le long voyage qui lui coûta la vie. M. Ehrenberg, qui a publié le résultat de leurs recherches communes, a joint sur le titre le nom de Hemprich au sien. M. de Humboldt a lu, en 1826, à l'académie des sciences de Berlin, un rapport sur ce voyage, dont nous avons profité pour cet article.

E—s.

HEMSEN (Jean-Tychsen), né dans l'île de Foehr, duché de Slesvig, en 1792, était fils d'un capitaine de navire. Sa mère, fille du pasteur de la commune, le fit instruire par cet ecclésiastique; Hemsen étudia ensuite la théologie à Copenhague, puis à Gœttingue, où les cours de philosophie eurent aussi beaucoup d'attrait pour lui. Afin de se perfectionner dans cette science il se rendit en 1824 à Kiel, auprès du professeur Reinhold. De retour à Gœttingue, il y prit les degrés de docteur en philosophie, et obtint la faculté d'enseigner la théologie; en 1823 il fut nommé professeur extraordinaire de théologie, et second prédicateur de l'église de l'université. Celle-ci lui accorda le diplôme honoraire de docteur en théologie. Mais sa carrière comme professeur et pasteur fut très-courte: il mourut le 14 mai 1830, après une maladie de près d'une année, pendant laquelle il avait pourtant continué de se livrer à ses travaux scientifiques. Ses principaux écrits sont: I. *Anaxagoras Klazomen., seu de vita ejus et philosophia,* Gœttingue, 1821. II. *Examen de l'authenticité des écrits de Jean l'évangéliste*, Slesvig, 1823. C'est une réfutation des *Probabilités* (*Probabilien*) de Bretschneider. III. *L'apôtre saint Paul, sa vie, ses actions et ses écrits*, publié après la mort de l'auteur par le docteur Lütke, Gœttingue, 1830. Il a été éditeur de l'ouvrage historique du docteur Stœudlin, oncle de sa femme: *Littérature de l'histoire ecclésiastique*, Hanovre, 1827; et de *Berengarii Turonensis liber de sacra cœna adversus Lanfrancum*, Leipzig, 1830. C'est seulement une partie du manuscrit conservé à Wolfenbuttel que Hemsen a publié, sur la copie que possédait Stœudlin. Le traité entier de Bérenger de Tours a paru à Berlin en 1834, par les soins de MM. Vischer. Hemsen a fourni des articles au journal savant de Gœttingue, et à la *Nouvelle bibliothèque critique* de Seebode. D—g.

HENKART (Pierre-Joseph), né le 13 février 1761, dans la patrie de Grétry, la ville de Liège, fit ses humanités chez les oratoriens du bourg de Visé; c'est là qu'il connut Reynière et Bassange; c'est là que s'établit entre eux une de ces liaisons qui ne finissent qu'avec la vie. Sorti de ce collège, Henkart se rendit à l'université de Louvain pour étudier la jurisprudence d'après le vœu de ses parents. Plusieurs jolies pièces de vers qu'il avait composées pendant ses heures de loisir furent lues par le prince de Ligne, qui voulut voir l'auteur et l'emmena passer quelques jours à son château de Belœil où se trouvaient alors l'abbé Delille, le chevalier de Boufflers et quel-

ques autres littérateurs français. Cette circonstance accrut la passion du jeune Liégeois pour les muses. De retour à Liège, il organisa, de concert avec ses anciens compagnons d'études, une association littéraire qui devint bientôt, sous l'heureuse influence du prince-évêque Velbruck, *la société d'émulation*. Ce prélat, pour procurer à notre poète une existence indépendante, le nomma chanoine de l'église collégiale de Saint-Martin, sans exiger toutefois qu'il s'engageât dans les ordres; il l'attacha presque en même temps à la chancellerie de son conseil privé. C'est vers cette époque que se formèrent des relations assez intimes entre Henkart et l'auteur du *Philinte de Molière*, Fabre d'Eglantine, qui jouait la comédie à Liège, et qui, depuis, acquit une si déplorable célébrité politique. Aux jours de paix et de bonheur succédèrent bientôt, pour le pays de Liège, les troubles et l'agitation par suite du régime arbitraire que le successeur de Velbruck voulut introduire dans le gouvernement. Henkart fit partie de la députation que les Liégeois envoyèrent à l'assemblé constituante, en 1790; et lorsque les Prussiens s'emparèrent de Liège, l'année suivante, pour y rétablir le prince Honsbrouck, que le peuple en avait chassé quinze mois auparavant, il prit le parti de s'exiler en France, et ne rentra dans sa patrie qu'avec les armées républicaines. Il remplit successivement des fonctions administratives et judiciaires. Membre de la cour criminelle de Liège, il s'acquit la réputation d'un juge non moins intègre qu'éclairé. Si son cœur le disposait à l'indulgence, il savait aussi, lorsque l'intérêt de la société l'exigeait, s'armer d'une juste sévérité. Peu d'hommes ont mieux connu le sentiment de l'amitié et se sont montrés plus dignes de l'inspirer. Une maladie aiguë lui faisant pressentir sa mort, il fit venir un peintre habile et lui demanda son portrait: « C'est un legs, dit-il, que je laisse à « mes enfants. Que n'aurais-je pas « donné pour avoir sans cesse sous les « yeux le portrait de mon père. » Henkart mourut le 9 sept. 1815. Les poésies qu'il a laissées sont peu nombreuses; on les a réunies avec celles de Reynière et de Bassange, sous ce titre: *Loisirs de trois amis*, Liège, 1822, 2 vol. petit in-8°. Ses opuscules ont de la grâce et de la finesse; son idylle sur la forêt de Quincampoix est pleine de charme; son petit poème intitulé: *la Liberté nationale*, est écrit avec verve et sensibilité. On doit encore à Henkart quelques notices biographiques. ST—T.

HENNEQUIN (P.-A.), peintre, né à Lyon en 1763, mort à Tournay au mois de mai 1833, fit de bonne heure des progrès rapides dans l'art du dessin, et se perfectionna à Paris sous la direction des premiers maîtres. Admis à l'école de David, il devint un de ses meilleurs élèves, mérita le grand prix de peinture, et fut envoyé à Rome aux frais du gouvernement. Il se trouvait dans cette capitale des arts, lorsque la révolution éclata en France. Partisan des idées nouvelles, il dut quitter l'Italie, après le meurtre de Bassville. Il vint d'abord à Paris où il fit un tableau de la Fédération du 14 juillet, puis se fixa dans sa ville natale. La commune de Lyon le chargea d'exécuter un tableau pour la décoration de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Hennequin en termina l'ébauche en six mois: elle avait vingt-deux pieds de long sur treize de hauteur, et les figures étaient plus grandes que nature. Cependant l'exaltation des opinions politiques qu'avait professées cet artiste, lui fit courir des dangers après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794); il fut même au moment de perdre la vie: mais il réussit à s'échapper de pri-

son peu de temps avant le grand massacre, et se réfugia à Paris. Hennequin y fut emprisonné de nouveau pour s'être mêlé aux intrigues des Babouvistes, et il allait être traduit devant la commission du Temple, lorsque quelques amis et un ministre protecteur des arts (François de Neufchâteau), vinrent à son secours: il leur dut son salut. Les dangers, auxquels il s'était soustrait avec tant de peine, l'éloignèrent enfin de la carrière politique. Toutefois, ses opinions n'étaient pas modifiées, et, à l'occasion des réclamations qu'il fit en 1796 auprès des administrateurs de Lyon, pour obtenir les moyens de terminer à Paris le tableau destiné à l'hôtel-de-ville de cette commune, Vitet, représentant du peuple, appuyant sa demande, insista sur ce qu'un pareil tableau était *propre à inspirer de l'amour pour la république et de la haine pour la royauté*. Le conseil municipal, sous prétexte que l'allocation de la commune n'avait pas été homologuée par les corps administratifs sans l'autorisation desquels on ne pouvait faire aucune dépense publique, considérant d'ailleurs qu'il n'y avait pas lieu de continuer un ouvrage de luxe quand les fonds manquaient pour des travaux indispensables, déclara qu'il lui était impossible de faire achever à ses frais le tableau de Hennequin, lequel devrait se contenter d'une indemnité fixée par arbitres. Mais le représentant du peuple Reverchon, commissaire du gouvernement dans le département du Rhône, intervint en faveur du peintre, et arrêta qu'il terminerait à Paris le tableau commencé à Lyon. Depuis cette époque, Hennequin trouva la tranquillité et le bonheur dans l'exercice de son art, auquel il se livra tout entier. C'est alors qu'il produisit *Oreste poursuivi par les Furies*, composition d'une grande vigueur et aussi remarquable pour la hardiesse des idées que pour la perfection du dessin. On a encore de Hennequin des dessins, plusieurs tableaux estimés, et un *plafond du Muséum*. Il sortit de France en 1815, et alla s'établir à Liège, où il fit un tableau d'une grande dimension, dont le sujet est tiré de l'histoire du pays : c'est le dévouement de trois cents habitants de Franchimont, qui périrent comme les Spartiates pour la défense de leur cité. Hennequin reçut du gouvernement des Pays-Bas et particulièrement du prince d'Orange beaucoup d'encouragements pour ce travail. Il en grava lui-même l'esquisse. Il se retira enfin à Tournay, où il dirigea l'académie de dessin jusqu'à sa mort. La vigueur et la correction distinguent les productions de cet artiste, dont la manière est quelquefois trop austère. H—N—N.

HENNET (Alb.-Joseph-Ulpien), né à Maubeuge en 1758, a consacré une grande partie de sa vie à l'étude des finances et des connaissances qui s'y rattachent, sans avoir négligé néanmoins la culture des lettres. A l'époque du premier ministère de Necker, en 1777, il était surnuméraire dans les bureaux de M. d'Ailly, premier commis des finances, près de qui se sont formés plusieurs administrateurs habiles, notamment Tarbé et Gaudin (depuis duc de Gaëte). Dans ce temps de crise où chacun se croyait appelé à sauver le pays en prenant la plume, des plans de réparation arrivaient de toutes parts; tous passèrent sous les yeux du jeune employé. La retraite du contrôleur-général en 1781 lui fut très-sensible; il avait conçu de lui la plus haute idée, du moins comme ministre des finances, et cette opinion il la conserva. Il suivait sa marche avec d'autant plus d'attention que dès-lors il amassait des matériaux pour écrire un jour l'his-

toire des finances. Les lumières qu'on lui connaissait déjà le firent consulter par le comité d'impositions qu'avait nommé l'assemblée nationale. On avait proposé l'exécution d'un cadastre, et cette mesure, approuvée par Louis XVI, et décrétée par l'assemblée constituante, fut surtout pour Hennet un sujet de méditations; mais le malheur des temps ne permit pas de procéder alors à cette opération. Le sort de l'infortuné monarque l'affecta profondément, et il ne put retenir dans son cœur le sentiment qu'il éprouvait: à l'approche du supplice, il composa sur ce passage de Jérémie: *Populc meus, quid feci tibi,* une romance ou complainte dans laquelle la royale victime s'adresse aux Français; complainte qui fut chantée dans la première quinzaine de janvier et défendue ensuite par la police. Son zèle se signala de nouveau contre la tyrannie conventionnelle à l'époque du 13 vendémiaire (5 octobre 1795), et lui dicta une adresse aux troupes campées dans la plaine des Sablons, afin de leur ouvrir les yeux sur l'iniquité de la cause qu'elles allaient servir; mais cette adresse, faite au nom de la section de la Butte-des-Moulins, resta sans effet, les commissaires qui devaient la porter aux soldats n'ayant pu pénétrer dans le camp. L'ordre ayant enfin reparu dans l'intérieur, Hennet fut envoyé en 1801 dans le Piémont, pour y organiser les finances; et là, en prenant connaissance de l'ancien cadastre de ce pays, il s'affermit dans la préférence que ses études lui avaient fait donner au mode parcellaire sur la méthode d'opérer par masses: préférence qu'il eut fréquemment occasion de justifier contre les préventions contraires. Hennet, qui avait précédemment mis au jour quelques écrits sans y attacher son nom, et qui, dans les temps de calamités publiques, avait trouvé de nobles distractions en traduisant en vers des morceaux choisis parmi les poètes célèbres de la Grande-Bretagne, se proposa de recueillir ces fragments devenus nombreux et de les livrer à l'impression, en les faisant précéder d'une *Poétique anglaise,* et d'une biographie des poètes: c'était un service rendu aux deux littératures; car, au moment où il s'en occupait, on ne connaissait généralement en France, entre les poètes de l'Angleterre, que Shakspeare, Pope, Thomson, Young, et un petit nombre d'autres. La *Poétique anglaise* parut en 1806; mais, malgré le mérite de l'ouvrage, et bien que recommandé par les éloges de quelques littérateurs distingués, il fit peu de sensation, probablement à cause du temps même où il fut publié, et qui était celui du fameux blocus continental: c'est du moins l'opinion exprimée par un des coopérateurs à la *Biographie universelle,* Amar, dans un article étendu sur cette poétique, et inséré au *Moniteur* (25 sep. 1827). — Hennet, quoiqu'il eût salué l'aurore du gouvernement impérial, avait conservé de l'attachement pour les Bourbons; il vit avec enthousiasme leur retour, et rappela en 1814 les marques de dévouement qu'il avait données aux jours de terreur: il reçut la croix de la Légion-d'Honneur, et eut le titre de commissaire royal du cadastre. Des matériaux qu'il avait recueillis au milieu de ses travaux habituels trouvèrent leur place dans un *Essai sur le crédit public,* imprimé en 1816. Cet ouvrage fut suivi, à d'assez grandes distances, de quelques autres sur des sujets divers. Il était époux et père. Ayant mis dans les mains de ses enfants les fables de La Fontaine, et voyant qu'il ne pouvait les leur faire comprendre, il en composa lui-même d'autres qui étaient à la portée de leur intelligence, et dont la moralité surtout était irréprochable; il n'a visé

ici qu'à la clarté et à la simplicité: quelques-unes de ces fables sont la suite de celles de l'immortel fabuliste dont Rousseau a signalé le danger, et dans cette continuation le renard est puni de ses flatteries, la fourmi de son avarice, le loup de sa cruauté. On doit regretter que ces fables, qui pourraient être utiles, soient à peu près ignorées. Ce recueil, qui parut en 1824, est dédié à *Mademoiselle* (fille de la duchesse de Berri). Nous voyons sur le titre que l'auteur était alors officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Malte, et qu'il avait été un des fondateurs de la société des Bonnes-Lettres. Il mourut à Paris le 10 mai 1828. C'était un homme probe, bienveillant et serviable; avec beaucoup de simplicité dans le caractère, il n'était pas exempt de quelque recherche dans l'expression de ses idées. De plusieurs frères qu'il avait, l'un était avant la révolution un officier très-distingué du génie militaire; il périt en 1794, n'ayant pas atteint sa trentième année. Voici la liste des écrits de Hennet : *Du divorce*, 1789, anonyme; 3e édit., 1792, avec le nom de l'auteur. II. *Nouvelle Grammaire italienne pour les dames*, Paris, 1790, in-4°. III. *Complainte de Louis XVI, chantée à Paris dans la première quinzaine de janvier* 1793, nouv. édit., Paris, 1814, 3 pag. in-8°. IV. *Pétition à l'assemblée nationale par Montaigne, Charron, Montesquieu et Voltaire*, suivie d'une *Consultation en Pologne et en Suisse*, Paris, 1791, in-8°. V. *Poétique anglaise*, ibid., 1806, 3 vol. in-8°, chez Th. Barrois. Ce livre se recommande par l'exactitude, par la précision, par la clarté et l'élégance du style, et il est aussi complet qu'il pouvait l'être lorsqu'il parut. A l'appui des principes et des observations, Hennet cite des exemples accompagnés de la traduction littérale et vers pour vers. Après la poétique des divers genres laquelle remplit le premier volume, vient une liste de tous les poètes anglais, avec un précis de leur vie et de leurs principaux ouvrages; le troisième volume contient un choix de chefs-d'œuvre, ayant en regard la traduction en vers français. L'ouvrage annonce une grande connaissance de la langue et de la littérature anglaises; le traducteur n'hésite pas d'expliquer des auteurs très-anciens, tels que Cowley, et que les Anglais même entendent à peine aujourd'hui. De plus il s'est hasardé, sans avoir été en Angleterre, non seulement à écrire en anglais une nouvelle (*Lorelina*, ou *la première inoculation*) qu'on a trouvée parmi ses manuscrits, mais à traduire le début des *Jardins* de Delille, en vers rimés, puis en vers blancs, « afin, dit-il, « d'achever de donner une idée de la « différence des deux poésies. » Ce n'est pas à nous qu'il appartient d'apprécier le mérite de ces témérités. La prose de Hennet est claire, correcte, élégante; ses traductions offrent de la fidélité et beaucoup de vers heureux. Il a traité de tous les genres de poésie, excepté le genre dramatique, se réservant de donner plus tard la *Dramatique anglaise*, si la *Poétique* était favorablement accueillie. VI. *Recueil méthodique de lois, décrets, règlements, instruction et décisions sur le cadastre de France*, Paris, 1811, in-4°, avec un atlas in-fol. VII. *Observations sur l'acte constitutionnel (du sénat)*, ibid., 1814, in-8°. VIII. *Mémoire sur le rétablissement des finances*, ibid., 1814, in-4°. IX. *Réponse à un pamphlet manuscrit* (le rapport attribué au duc d'Otrante), ibid., 1815, in-8° de 6 pag. X. *Eclaircissements sur le cadastre*, ibid., 1816, in-8°. XI. *Essai d'un plan*

de finances, ibid., 1816, in-4° de 36 pag. XII. *Théorie du crédit public*, avec cette épigraphe : *Deo et regi fides impavida*, ibid., 1816, in-4°. Cet essai est divisé en plusieurs livres dont le troisième et le quatrième sont un *Précis* historique des finances de la France et de l'Angleterre. Ce précis est intéressant et bien fait (1). Hennet, dans son *Essai* sur le crédit, plaide fortement en faveur du système des emprunts avec amortissement ; selon lui, une dette publique est pour un pays une richesse, une caisse d'épargne et de bienfaisance. Il dissuade de réduire d'autorité le taux des intérêts de la dette publique et s'appuie ici de l'opinion de Mirabeau. XIII. *Rapport sur le cadastre*, Paris, 1817, in-4°. XIV. *Du cadastre*, réponse à un écrit intitulé : *la Vérité sur le cadastre*, ibid., 1817, in-8°. M. Aubert du Petit-Thouars, à qui Hennet répond ici, fit lui-même une réplique. XV. *Le globe céleste, Cours d'astronomie contemplative par M. H...*, ibid., 1820, in-8°. XVI. *Fables pour l'enfance*, ibid., 1824, in-18, avec figures. On a trouvé parmi les manuscrits inédits de ce laborieux écrivain : *Nouvel usage des globes et traité de sphère ; Anne de Bretagne* et *Jeanne Shore*, tragédies ; une *Histoire de l'académie française*, sur un plan assez vaste. L.

HENNIG (Jean-Gottlob), né en 1749, à Ober-Cunewalde dans la Lusace, avocat depuis 1777, avait obtenu à l'université de Wittenberg le titre de docteur en droit. Le consistoire de cette ville lui confia la charge de notaire de ce corps ecclésiastique, charge qu'il remplit jusqu'à la suppression du consistoire en 1813. Par cet événement, suite des guerres, il perdit sa principale ressource. Ce qui lui fut peut-être encore plus pénible, c'est la perte d'une pépinière qu'il avait fondée dans un des faubourgs de Wittenberg, et qu'il entretenait avec le plus grand soin. L'armée française, en foulant et détruisant le faubourg, anéantit cette plantation précieuse. Depuis ce temps on le vit insensible à toutes les jouissances de la vie, et il cessa de s'occuper de la pomologie qui avait charmé ses loisirs, et à laquelle il avait consacré le fruit de ses épargnes. Il a rédigé beaucoup de mémoires sur la pomologie pour les recueils périodiques ; et en sa qualité d'avocat il a publié un traité *des droits des parents, relatifs au mariage de leurs enfants*, 1797. D—G.

HENNIKER (sir Frédéric), voyageur anglais, né à Londres le 1er novemb. 1793, commença ses études à Eton et les finit à Cambridge. De même que beaucoup de ses jeunes compatriotes, il consacra une partie de son temps à parcourir les pays étrangers. Après avoir vu la France, la Suisse et presque toute l'Italie, il quitta Naples pour Malte où il s'embarqua le 6 octobre 1819, et le 16 entra dans Alexandrie. Rosette, Damiette, Semenhout et d'autres villes du Delta occupèrent successivement son attention. Du Caire il se dirigea vers la Haute-Egypte par le Nil, qu'il remonta jusque dans le voisinage de la seconde cataracte. De retour dans l'antique pays des Pharaons, il alla d'Esneh à l'oasis de Bœris, et revenu au Caire, en février 1820, tourna ses pas vers Suez, Tor et le mont Sinaï. Ce ne fut pas sans danger qu'il atteignit Ascalon sur les bords de la Méditerranée dont il sui-

(1) Parmi les hommes qui traversèrent le ministère des finances durant la révolution, on voit un M. Des Tournelles qui l'occupa pendant les années 1793-1794. Il venait d'être nommé. Les premiers commis l'attendaient dans son cabinet : « Il y entre, dit l'auteur, en redingote sale, à demi-chaussé, se place sur le fauteuil, et, une aiguille à la main, raccommode un de ses bas, en faisant l'éloge de la simplicité des mœurs républicaines, tandis que nous lui lisons un rapport sur les moyens de faire rentrer un arriéré de 500 millions. »

vit le rivage jusqu'à Jaffa. Quand il fut à Jérusalem, il voulut descendre vers Jéricho et le Jourdain. Il n'avait pour toute escorte qu'un domestique et un janissaire. Celui-ci avait protesté à Henniker qu'il n'y avait pas de danger de ce côté du Jourdain. Cependant la petite troupe fut attaquée dans cette route, qui de tout temps a été si mal famée pour les brigandages qui s'y commettent, et où Jésus-Christ a placé la scène de la touchante parabole du voyageur et du Samaritain. Henniker fut très-grièvement blessé d'un coup de sabre à la tête et entièrement dépouillé; ses gens le conduisirent à demi mort à Jéricho, où des femmes turques furent les seules qui prirent un intérêt véritable à son malheur et lui donnèrent quelques soins. Le lendemain le gouverneur lui annonça qu'il avait fait éclairer la route; le pauvre blessé fut ramené à Jérusalem attaché sur un chameau et souffrit horriblement dans ce trajet; un des religieux du couvent de la Terre-Sainte le pansa. Au bout de trois semaines une partie des effets qu'on lui avait pris lui fut rendue, mais il remarque très-gaîment que cette restitution n'avait d'autre but que de le piller une seconde fois. Il fut retenu vingt-huit jours au lit; puis se hâta de regagner Jaffa. Il fit ensuite une excursion à Nazareth, à Saint-Jean-d'Acre, dans la Syrie, jusqu'à Balbek; revint vers la côte, prit la mer à Beirout; vit en passant les îles de Cypre et de Rhodes, débarqua sur le continent voisin; gagna Smyrne et hâta sa route par Athènes, Hydra, Constantinople, Varna, Boukharest et Vienne. Enfin il revit sa patrie après trois ans d'absence. Sa santé ne fut jamais complètement rétablie; cependant il accepta le grade de commandant d'un bataillon de la milice du comté d'Essex. Il mourut à Londres le 6 août 1825. On a, de lui en anglais: *Notes recueillies durant une visite en Egypte, en Nubie, à l'Oasis de Bœris, au mont Sinaï et à Jérusalem*, Londres, 1824 (2e édit.), 1 vol. in-8°, fig. Ce livre écrit sans prétention contient des détails intéressants sur les pays dont le titre fait mention. Le reste est traité plus succinctement. L'auteur décrit bien les contrées qu'il a parcourues; ses observations sans être profondes plaisent par la manière aisée dont elles sont présentées. Il raconte avec agrément ses aventures. Celle qui pensa lui coûter la vie ne lui fait proférer aucune de ces expressions de ressentiment dont d'autres voyageurs sont prodigues pour de simples contrariétés. Les planches, dessinées par Henniker lui-même, font regretter que leur nombre soit si restreint. É—s.

HENNINGS (Auguste-Adolphe-Frédéric de), publiciste, né en 1746, à Pinneberg, dans le duché de Holstein, débuta dans la carrière littéraire, dès sa sortie du gymnase d'Altona, en 1763, par une dissertation, *De legibus Danorum antiquissimis atque consuetudine judiciali*, Altona, 1763. Trois ans après il soutint à l'université de Gœttingue une thèse, *De usu et applicatione legis Sextæ C. de secundis nuptiis*, 1766. Il composa aussi plusieurs mémoires pour la société historique fondée dans cette université par le professeur Gatterer. En 1771, le gouvernement danois, que son père avait servi comme conseiller d'état, le nomma secrétaire archiviste de la chambre des revenus allemands. L'année suivante il fut envoyé à Berlin en qualité de secrétaire de la légation danoise; quelque temps après il exerça les fonctions de chargé d'affaires tant près de la cour de Prusse que près de celle de Saxe. A Berlin comme à Dresde, Hennings fréquenta les littérateurs les plus distingués. Etant revenu à Copenhague vers la fin de 1776, il

fut nommé conseiller de justice, et l'un des directeurs du magasin général. Conseiller d'état en 1779, il fut chargé de visiter le Jutland; de retour en Danemark, il fut nommé par le roi gentilhomme de la chambre, puis directeur des fabriques, et député près du collège de commerce. Désirant pourtant se retirer dans le Holstein, sa patrie, il obtint la charge de bailli de Ploen et Arensbœck, puis celle d'administrateur du comté de Rantzau, charges qui lui laissaient du loisir pour s'occuper de travaux littéraires. Il rédigea, depuis 1794, trois ouvrages périodiques, *le Génie du temps*, intitulé ensuite *Génie du XIXe siècle*, les *Annales de l'humanité souffrante*, et enfin le *Musagète, compagnon du génie du temps*, ce qui ne l'empêcha pas de fournir encore des articles à divers journaux, et de composer des ouvrages tant littéraires que polémiques; car Hennings trop irascible eut des querelles très-vives, notamment avec Asmus, connu et estimé dans la littérature allemande sous le pseudonyme du *Messager de Wandsbeck*. En 1815, le roi de Danemark lui donna la décoration de l'ordre de Danebrog. Hennings est mort octogénaire, le 17 mai 1827. Outre les ouvrages déjà indiqués et un grand nombre de brochures, il a publié: I (en français). *Essai historique sur les arts et sur leurs progrès en Danemark*, 1778. Hennings a composé dans la même langue un poème sur *le sentiment*, 1780, qui est resté tout-à-fait inconnu. II. *Olavides, avec des notes sur la tolérance et les préjugés*, Copenhague, 1779. Cet ouvrage, écrit en allemand comme tous ceux qui suivent, donna lieu à une polémique, dont les pièces furent recueillies l'année suivante à Copenhague. III. *Essais philosophiques*, 1780, 2 vol. in-8°. IV. *De l'administration financière en France*, 1781. V. *Histoire philosophique et statistique de l'origine et des progrès de la liberté en Angleterre*, 1783. VI. *Recueil de pièces officielles concernant la liberté du commerce et de la navigation*, 1784. VII. *Etat présent des possessions des Européens dans l'Inde*, 1784-86. VIII. *Matériaux pour servir à la statistique des états danois*, 1784-90. IX. *Observations économiques faites dans un voyage en Jutland*, 1786. X. *Le docteur Martin Luther*, par un ami des princes et du peuple, 2e édit., 1791. XI. *Bibliothèque philosophique des opinions diverses sur les intérêts actuels de l'humanité*, 1794. XII. *Résultats, Observations et Projets d'auteurs connus ou anonymes sur la pédagogie, la religion, la philosophie et la politique*, 1800. D—G.

HENOUL (JEAN-BAPTISTE), né à Liège en 1755, fit ses études dans cette ville et s'y fit recevoir avocat en 1778. Sa vie fort retirée se partagea entre l'étude des annales de sa patrie et les devoirs de son état. On lui doit un ouvrage historique sur le pays de Liège, qui passe pour être assez bien écrit et pour lequel il avait fait beaucoup de recherches. On regrette seulement qu'il n'ait poussé son travail que jusqu'à l'année 1469, quoiqu'il l'eût annoncé comme devant aller jusqu'à l'année 1789. Henoul a coopéré long-temps à la rédaction du *Journal de la province de Liège*, où, dans des articles fort curieux, il a exposé l'origine de différents usages et de coutumes singulières du pays. Il mourut à Liège le 10 octobre 1821. Voici le titre de son livre: *Annales du pays de Liège depuis les derniers Eburons, jusqu'au règne du prince-évêque Georges-Louis de Bergh*, contenant les évènements les plus remarquables tant de l'histoire de Liège que celle de

France, Liège, sans date, in-8° de XVI et 247 pag. L—L—L.

HENRI *de Rimini* (HENRICUS ARIMINENSIS), théologien, ainsi nommé du lieu de sa naissance, vivait au commencement du XIVe siècle. Il embrassa la vie religieuse dans l'ordre de Saint-Dominique, et se distingua par son talent pour la prédication, à une époque où les véritables principes de l'éloquence n'étaient pas encore connus. On a de lui : *Tractatus de quatuor virtutibus cardinalibus*. Cet ouvrage imprimé d'abord à Spire, vers 1472, par les soins de Thomas Dorniberg, avocat de Memmingen, lequel y joignit une table des matières, très-ample, fut reproduit presque aussitôt à Strasbourg. Ces deux éditions in-folio de cent quarante-sept feuillets sont très-rares. Elles ont beaucoup occupé les plus savants bibliographes du XVIIIe siècle, tels que Prosper Marchand, David Clément, Schelhorn, Mercier de Saint-Léger, Placide Braun, le P. Laire, etc., par la difficulté de déterminer les ateliers d'où elles sont sorties. On attribue, mais sans preuve, l'édition de Spire à Pierre Drach, dont la plus ancienne édition connue, avec date, ne remonte pas au-delà de 1477. Quant à l'édition de Strasbourg, il paraît certain qu'elle est de Martin Flachen. Henri de Rimini est auteur de quelques autres ouvrages restés manuscrits. Les PP. Quetif et Echard en ont donné la liste dans les *Scriptor. ordin. Prædicator.*, I, 523. L'un des plus singuliers, si l'on en juge par le titre, doit être le *Tractatus de septem draconis capitibus*. Le manuscrit est conservé dans la bibliothèque Laurentienne à Florence. W—s.

HENRI *le Cacique*, jeune Indien de Saint-Domingue, vivant sur la fin du XVe siècle, fut une exception honorable à l'abaissement général de sa nation. A la tête d'une faible armée il combattit long-temps les Espagnols, et finit par les forcer de traiter avec lui de puissance à puissance. Le récit de ses grandes actions mérite d'autant mieux de fixer l'attention, que le courage guerrier, la force de tête et la vigueur de l'âme qui l'ont distingué furent des qualités rares chez les Américains. D'une taille majestueuse et d'une physionomie prévenante, il se faisait chérir par un esprit juste et par la plus inaltérable douceur. Avec des qualités aussi intéressantes, il tomba entre les mains d'un maître barbare qui, joignant l'insulte aux mauvais traitements, lui ravit son épouse. Rebuté par le lieutenant du roi et par l'audience royale, auxquels il avait porté ses plaintes, et forcé de se faire justice à lui-même, il rassembla autour de lui un certain nombre de ses compatriotes avec lesquels il se cantonna dans les montagnes de Bahuruco, ancien patrimoine des Caciques, ses aïeux, où tout lui rappelait des souvenirs capables de le fortifier dans sa généreuse résolution. Valençuche (c'était le nom de son maître) le poursuivit dans sa retraite, à la tête de quelques soldats espagnols. Il se disposait à l'attaquer, lorsque Henri le prévint et le chargea d'une manière si vigoureuse qu'il le força de se retirer avec perte. Des partis plus considérables envoyés à sa poursuite n'eurent pas plus de succès. Chaque triomphe valait au Cacique de nouveaux auxiliaires. Les esclaves s'échappaient en foule de leurs habitations, et cet autre Spartacus faisait trembler ses oppresseurs. Henri était instruit dans les arts de l'Europe : il avait été élevé dans l'ordre de Saint-François. Il arma ses gens le mieux qu'il lui fut possible, il les forma au maniement des armes, les soumit à une discipline sévère, et parvint ainsi à se rendre formidable aux conquérants du nouveau monde. Il unissait à la bra-

voure cette sagesse, cette modération qui distinguent les héros. Naturellement humain, il adoucissait les maux inséparables de la guerre. Si quelques violences étaient commises par ses soldats, on savait qu'il n'y avait aucune part, et qu'il n'avait pu les prévenir. Il est difficile de se faire une idée de l'activité du Cacique, prévoyant tout, présent à tout ; ses soldats le regardaient comme un Dieu. Il forçait jusqu'à l'estime et l'admiration de ses ennemis. La colonie espagnole était dans l'abattement et la consternation, et comme la guerre était constamment malheureuse on crut devoir tenter la voie des négociations. Un religieux, le père Remi, qui avait été l'un des instituteurs du Cacique, se chargea de lui porter la parole ; mais comme les Espagnols n'étaient pas de bonne foi, et que d'ailleurs le négociateur ne mit pas beaucoup de zèle à tromper son élève, sa mission n'eut aucun succès. Henri fit de nouveaux efforts pour n'être pas pris au dépourvu. Il se tenait sur la défensive, lorsque don Sébastien de Ramiré, arrivant avec l'ordre de terminer cette guerre, trouva les Espagnols découragés et dans la persuasion que la force était inutile. Un vieil officier Castillan, chargé de poursuivre Henri dans sa retraite, jugea plus prudent de négocier que de combattre. S'étant abouché avec lui, il proposa la paix et des conditions honorables, disant que l'intention de la cour de Castille était de lui assurer la libre jouissance de telle partie de l'île qu'il souhaiterait; qu'il était également autorisé à lui promettre un entier oubli du passé ; et, pour lever toute inquiétude, il lui montra les lettres de l'empereur Charles-Quint. Une conférence fut convenue pour le lendemain sur le bord de la mer, et le Cacique s'y rendit ; mais voyant à peu de distance un navire espagnol, qui pouvait aborder au premier signal, il se crut trahi. L'arrivée de Saint-Michel avec un appareil militaire imposant n'était pas propre à écarter ses soupçons ; il pensa que la prudence lui prescrivait de se mettre en sûreté, et Saint-Michel fut surpris de ne pas trouver le Cacique. Il fit néanmoins l'accueil le plus amical aux Indiens qui étaient restés pour l'attendre, et les pria d'assurer leur chef de sa bonne foi et de sa sincérité. Une suspension d'armes suivit cette conférence ; mais bientôt la guerre se ranima plus fortement entre les Espagnols et le Cacique. Elle devint si dangereuse pour les premiers, qu'ils envoyèrent à la métropole des plaintes réitérées. Leur situation était tellement déplorable qu'ils allaient être contraints d'abandonner l'île, s'ils ne recevaient de prompts secours. Alors Charles-Quint leur envoya Barrio avec de pleins pouvoirs. Cet officier joignait à quelques talents une grande prudence et une patience admirable. Désirant surtout mettre fin à la guerre par des voies pacifiques, il veut parler lui-même au Cacique ; et va le chercher par des chemins si difficiles, que la plupart de ses gens ne purent le suivre. « Indien, dit-il à Henri, « je viens à toi sans défiance parce que « je t'apporte des paroles de paix. « Ton empereur et le mien m'en- « voie près de toi. Si mes intentions « n'étaient pas pures, paraîtrais-je ici « avec tant de confiance? Je m'aban- « donne à toi, désarmé, sans es- « corte. Je suis seul, et tu es en- « vironné de tes fidèles compagnons. « Voici les lettres que je te pré- « sente au nom de Charles-Quint. « Cette main que je te tends te ga- « rantit les promesses de ce monarque ; « je mourrai plutôt que de souffrir « qu'on les viole. » Henri reçut avec respect les lettres de l'empereur, qui lui accordait tel canton de l'île qu'il voudrait choisir, pour y vivre réuni avec

les siens, exempts de toute charge et dans une entière liberté. Ces nouvelles furent reçues avec joie par toute l'armée indienne, et la paix fut célébrée avec un égal transport par les Espagnols. Quelque temps après l'acceptation du traité, le Cacique se retira avec ses compagnons dans un lieu nommé Boya dont on lui donna le territoire à titre de principauté héréditaire. Ce petit état était composé de quatre mille individus. Henri vécut paisiblement au milieu des siens, s'occupant de l'accroissement et de la conservation de sa république. Cette faible peuplade jouit durant la vie de son chef d'un bonheur parfait. Mais, après sa mort, les Espagnols reprirent bientôt cet ascendant que le génie du Cacique leur avait fait perdre : la jalousie et l'ambition divisèrent ses successeurs, et la liberté des Indiens fut ensevelie avec son fondateur. M—LE.

HENRI *de Saint-Ignace*, savant théologien de l'ordre des carmes, natif de la ville d'Ath, mourut en 1720 dans un âge très-avancé à la Cavée, maison de son ordre au diocèse de Liège, après avoir rempli avec distinction les charges les plus considérables de son ordre. Il avait fait un long séjour à Rome sous le pontificat de Clément XI, qui l'estimait beaucoup. Le plus considérable de ses écrits est un cours complet de théologie morale en trois volumes in-fol., intitulé : *Ethica amoris*, dans lequel il a recueilli des pièces assez curieuses, et où il se déclare fortement contre les opinions relâchées des casuistes, Liège, 1709. Il y a fondu divers traités particuliers sur la pénitence, l'eucharistie, etc., qu'il avait publiés séparément sous le titre de *Theologia sanctorum*. Celui de ses ouvrages qui est le plus connu, après le précédent, est intitulé : *Tuba maxima mirum clangens sonum ad SS. D. N. papam Clementem XI, imperatorem, reges*, etc., *de necessitate reformandi societatem Jesu, per Liberium Candidum*, Strasbourg, 1717, 2 vol. in-12, où se trouvent réunis, le *Tuba magna* et le *Tuba altera*. Ce sont des recueils de pièces dont plusieurs se trouveraient difficilement ailleurs; et qui sont précédés d'une longue préface de l'auteur. Voici les titres de ses autres écrits : *Molinismus profligatus*, Liège, 1715, 2 vol. in-8°, dont le cardinal de Noailles refusa d'accepter la dédicace à cause des circonstances du temps. — *Artes jesuiticæ in sustinendis pertinaciter novitatibus, laxitatibusque sociorum*, dont la meilleure édition, dédiée à Clément XI, est de Strasbourg, 1717, in-12, augmentée de plusieurs pièces.—Un *commentaire* sur la première partie de la Somme de saint Thomas, et quelques autres écrits sur les mêmes sujets. Plusieurs des ouvrages du P. Henri ont été mis à l'*index* à Rome. T—D.

HENRI. *Voy.* HENRY, ci-après.

HENRICY (JACQUES). *Voy.* PONTIER, XXXV, 377, note 1re.

HENRION (DENIS), mathématicien, né en France vers la fin du XVIe siècle, entra fort jeune comme ingénieur au service des Provinces-Unies. En 1607, il vint à Paris, où il professa les mathématiques, et eut pour élèves beaucoup de jeunes gens de familles nobles. Il mourut vers 1640, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages et de traductions dont voici les titres : I. *Mémoires mathématiques recueillis et dressés en faveur de la noblesse française*, Paris, 1612, in-4°; ibid., 1623, in-8°. L'auteur donna en 1627 un second volume, dans lequel il inséra un *Traité des triangles sphériques*, et un *Traité des logarithmes* qui avaient déjà paru séparément, l'un en 1617, et l'autre en 1626, in-8°. II. *Canon manuel des sinus*, Paris, 1619, in-16; ibid.,

1623. III. *Cosmographie*, ou *Traité général des choses tant célestes qu'élémentaires*, Paris, 1620, 1626, in-8°. IV. *Collection*, ou *Recueil de divers traités de mathématiques*, ibid., 1621, in-4°. V. *Notes sur les récréations mathématiques, et la fin de divers problèmes, servant à l'intelligence des choses difficiles et obscures*, Paris, 1627, in-8°. Ces *notes* furent souvent réimprimées avec l'ouvrage même auquel elles se rapportent (1). VI. *L'Usage du mécromètre, qui est un instrument géométrique pour mesurer les longueurs et distances visibles*, Paris, 1630, in-8°. VII. *L'Usage du compas de proportion*, ibid., 1631, in-8°; il y en a près de vingt éditions. Les traductions publiées par Henrion, sont: 1° les *Eléments sphériques de Théodose Tripolitain* (*Voy.* THÉODOSE, XLV, 316), Paris, 1615, in-8°. L'ouvrage de l'astronome grec est important, et la traduction de Henrion, quoique faite sur une version latine, est estimée; 2° *Traité des globes et de leur usage*, traduit du latin, avec des notes, Paris, 1618, in-8°. Le livre original est de Robert Hues, savant anglais, et fut imprimé pour la première fois à Lyon en 1595; 3°. les *Quinze livres des éléments d'Euclide*, traduits du latin en français, avec des commentaires, Paris, 1632, in-4°. Ce volume et le précédent ont été réimprimés et réunis sous le titre d'*Eléments géométriques d'Euclide*, traduits et commentés par D. Henrion, Rouen, 1649, 2 vol. in-8°; Paris, 1683, 2 vol. in-8°. Un correcteur d'imprimerie ayant critiqué vivement plusieurs traductions d'Euclide et notamment celle de Henrion, celui-ci publia une *Réponse apologétique* pour les traducteurs et interprètes des Éléments d'Euclide, à un nommé P. Le Mardelé, avec un sommaire de l'algèbre, Paris, 1623, in-8°; 5° *Tables des directions et projections de Jean de Mont-Royal* (Jean Muller, dit *Regiomontanus*, *Voy.* MULLER, XXX, 384), corrigées et augmentées, et leur usage; traduites du latin en français avec des annotations et des figures, Paris, 1626, in-4°. Enfin Henrion a donné une édition de la *Géométrie pratique*, de J. Errard, revue et augmentée, Paris, 1619, in-8°. P—RT.

HENRION (C.), littérateur médiocre et très-abondant, mort à Charenton en 1808, composa un grand nombre d'ouvrages dont nous n'indiquons que les principaux. I. *La champêtréide*, ou *les Beautés de la paix et de la nature*, poème, Paris, 1795, in-8°. II. *Révélations d'amour*, ibid., 1796, in-8°. III. *Les Incroyables et les Merveilleuses*, ouvrage impayable, ibid., 1797, in-12. IV. *Mémoires philosophiques d'Henrion, où l'on trouve l'origine des sylphes, des gnomes, des salamandres, des nymphes*, etc., ibid., 1798, in-18. V. *Encore un tableau de Paris*, ibid., 1800, in-12. VI. *C'est cela!* ou *Questions parisiennes, petite revue de nos grands travers*, ibid., 1802, in-12 avec gravures. VII. *Alcymadure*, ou *le Premier musicien*, ibid., 1803, in-12. VIII. *Les Veillées de Momus*, ou *Recueil d'aventures, contes, traits et gestes peu connus et intéressants*, ibid., 1805, 2 vol. in-12. IX. *Le mariage de Jocrisse*, comédie en 1 acte, en prose, Paris, 1800, in-8°. X. *Monsieur de la Palisse*, vaudeville en 1 acte, ibid.,

(1) Cet ouvrage, qui depuis a été augmenté par plusieurs auteurs, parut d'abord sous le titre de *Récréation mathématique*, Pont-à-Mousson, 1626, in-12. Cette première partie est du P. Jean Leuréchon, jésuite lorrain, qui se cacha sous le pseudonyme de *H. Van Etten*, et non *Van Essen*, comme l'a écrit Dom Calmet dans sa *Biblioth. de Lorraine*, et comme on l'a répété à l'article *Mydorge* (*Voy.* ce nom, XXX, 512).

1804, in-8°. XI. *Les Beaux-arts au Gros-Caillou*, comédie poissarde, ibid., 1804. XII. *L'amant rival de sa maîtresse*, opéra en un acte, ibid., 1804. XIII. *Le soldat tout seul*, monologue historique, en un acte, en prose, mêlé de vaudevilles, ibid., 1804. XIV. *Cassandre malade*, comédie-parade, ibid., 1805. XV. *Les trois sœurs*, vaudeville en un acte, ibid., 1805. XVI. *Adrien Venden-Velde*, vaudeville anecdotique, ibid., 1806. Henrion a fait encore beaucoup de pièces de théâtre, soit seul, soit avec Dumaniant, Servière, MM. Brazier, Dumersan, Rougemont, etc. Z.

HENRION *de Pansey* (Pierre-Paul-Nicolas), premier président de la cour de cassation, naquit le 28 mars 1742, dans le village de Tréveray près de Ligny en Lorraine (département de la Meuse), où son père occupait une charge dans la magistrature. Après avoir reçu sa première éducation au collège de Ligny, le jeune Henrion fut envoyé à Pont-à-Mousson pour y étudier le droit civil et canonique; et en 1762, sans être bien savant, comme il le disait lui-même, il vint à Paris et se fit recevoir avocat le 10 mars 1763. Mais comme, d'après les réglements d'alors, avant d'être inscrit sur le tableau des plaidants il fallait faire quatre années de stage, Henrion, quoique doué d'un talent précoce et dont il avait donné des preuves dans ses examens publics, dut se conformer au réglement et ne put pas, avant 1767, être admis à plaider pour des clients pauvres, suivant l'usage de ces temps, où la bienfaisance l'emportait presque toujours sur l'ambition, et où la modestie faisait supporter un noviciat long, pénible et peu lucratif. Constant dans ses travaux, en suivant les conseils que d'Aguesseau donne aux avocats, Henrion ne s'égara point dans les théories de la science politique. Persuadé que la *féodalité* maintenue dans de justes bornes est la base d'une monarchie modérée et paternelle, il se consacra à l'étude de l'histoire de la monarchie, remonta aux sources et se forma un corps complet de doctrines sur la législation féodale, ayant l'autorité de Dumoulin pour guide, et pour appui les documents puisés dans nos vieilles archives. Renfermé pendant dix ans dans son cabinet, il se fit un trésor inépuisable d'érudition. On sait que dans l'ancien barreau des parlements la profession d'avocat était divisée en deux catégories, celle des *avocats plaidants*, et celle des *avocats consultants*. Le goût et les habitudes de Henrion le portèrent à s'éloigner du tumulte des plaidoiries; et il ouvrit un cabinet de consultation, après avoir plaidé une seule fois pour un malheureux nègre, que son maître avait amené en France sans remplir les formalités voulues par les lois de ce temps-là afin de maintenir l'esclavage en terre franche, où la religion catholique étendait une main libérale sur tous les opprimés. Le nègre profitait adroitement de cette omission pour demander la liberté; Henrion fut chargé de soutenir sa réclamation devant la Table de marbre de l'Amirauté, et son talent fut couronné d'un plein succès: il eut la satisfaction de donner la liberté à son client. Son plaidoyer fut imprimé (1770), et il fut lu avec beaucoup d'empressement. Henrion, ainsi encouragé, recueillit bientôt des suffrages encore plus brillants dans l'affaire de son ami Mercier, auteur de *l'An deux mille quatre cent quarante* et de quelques drames, dont un avait été reçu à la Comédie Française. Suivant les réglements de l'époque, après cette admission, l'auteur était en droit d'exiger la lecture d'une seconde pièce de sa composition: Mercier se présenta à

l'assemblée des comédiens, et se fit inscrire sur le registre pour la lecture de cette pièce nouvelle; mais, après un an d'attente, il reçut une lettre de refus, motivée sur ce qu'il avait publié un écrit contre la Comédie sous le voile de l'anonyme. Mercier consulta Henrion, qui ne vit là qu'un véritable déni de justice. Alors il somma le sénat comique de l'admettre sous huit jours à lire sa pièce. Ce délai étant expiré sans résultat, une assignation fut donnée pour forcer les comédiens: 1° à jouer la pièce déjà reçue; 2° à s'en rapporter, quant à celle dont on demandait la lecture, au jugement de l'Académie Française ou d'une autre société littéraire. Le mémoire de Henrion (imprimé en 1775), rempli de détails piquants, eut un grand succès et lui mérita les éloges de La Harpe qui, dans son Cours de littérature, a dit que l'on y remarque une érudition bien appliquée, une diction pure, une discussion claire, une bonne logique, un ton de sagesse et de modération; enfin il ajoute que tout y va au fait sans écart et sans verbiage, et que tous les raisonnements y ont de la force sans emphase. Retiré dans son cabinet de consultation, Henrion, qui s'était toujours occupé de matières féodales, traduisit du latin et publia le *Traité des fiefs de Dumoulin, analysé et conféré avec d'autres feudistes,* Paris, 1773, 1 vol. in-4°, précédé d'un éloge de Dumoulin, qui avait déjà paru en 1769, et d'une dédicace au président François Molé, fils du premier président du parlement exilé. Le chancelier Maupeou vit dans cet hommage rendu à une famille parlementaire une protestation contre son système, et il fut défendu par la censure d'imprimer cette dédicace; ce qui l'a rendue très-rare, quoiqu'elle ait été imprimée à part, à Genève en 1774. Cette publication augmenta beaucoup la renommée de Henrion, et il fut bientôt chargé par le comte de Rennepont de son procès contre les villages de Roche, Cultru et Betaincourt, qui plaidaient contre leur seigneur pour des bois et des pâturages. Il écrivit pour cette affaire un mémoire qui répandit la plus vive lumière sur une partie fort obscure du droit féodal, et que M. de Barentin, directeur des eaux et forêts, fit imprimer et distribuer à ses employés comme une instruction très-utile. La réputation de Henrion comme feudiste le fit encore charger de la rédaction, pour l'ancien *Répertoire de jurisprudence* et pour l'*Encyclopédie méthodique*, de la plupart des articles relatifs aux fiefs et à la féodalité. Tout le monde sait l'histoire des parlements qui furent supprimés en 1771 et remplacés par des commissions de justice qu'on nomma ironiquement *le parlement Maupeou*. Henrion tint son cabinet fermé pendant l'absence des parlements; et lorsque la bonté de Louis XVI les eut rétablis dans leurs fonctions, aussitôt après son avènement au trône en 1774, il s'empressa de le rouvrir, et fut chargé par le barreau de Paris de prononcer le discours de rentrée. Comme on devait s'y attendre, il se livra dans ce discours à de vives attaques contre Maupeou, et fit en revanche un grand éloge de Mathieu Molé et du jeune roi Louis XVI. L'*Eloge de Mathieu Molé* a été imprimé, Genève et Paris, 1771, in-8°. Pendant l'exil du parlement, Henrion tout entier à la culture des lettres donna plusieurs articles à l'ouvrage périodique, intitulé: *Galerie française*, entre autres une biographie de l'abbé *Pluche*, mort en 1761, accusé de jansénisme, et celle du pieux maréchal *Lowendahl*, mort en 1755. N'oubliant pas cependant l'objet spécial de ses études, il composa son grand ouvrage intitulé: *Dissertation du droit féodal par*

ordre alphabétique (1); ouvrage divisé en 4 vol. in-4°, dont il n'a paru que les deux premiers, qui par une coïncidence singulière furent annoncés dans les journaux le 3 août 1789, la veille même du jour où la féodalité fut abolie par l'assemblée constituante avec toutes les dîmes, chasses, jurandes, etc. On conçoit que dans de pareilles circonstances un tel livre dut rester inaperçu, et que la science de l'auteur presque toute spéciale devint beaucoup moins remarquable. Ne prenant d'ailleurs aucune part aux évènements de la révolution, il se retira à Pansey, propriété paternelle dont il avait pris le surnom pour se distinguer de son frère puîné, Henrion de Saint-Amand, qui exerça long-temps les fonctions d'avocat au conseil, et qui, mort depuis quelques années, n'a laissé qu'une fille, la vicomtesse Pernety, épouse du général de ce nom. Henrion *de Pansey* passa ainsi dans la retraite toute l'horrible époque de la terreur. En 1798, les directeurs Treilhard et Merlin qui l'avaient connu au barreau de Paris, mais qui s'étaient éloignés de lui, parce qu'il ne partageait pas leurs opinions révolutionnaires, le firent nommer administrateur du département de la Haute-Marne à Chaumont. C'est là que, remarqué pour son impartialité et sa modération, Henrion déplut bientôt au ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau, qui lui demanda un jour des renseignements sur la conduite et les opinions des principaux habitants du département; *afin*, disait-il, *que je puisse les placer aux degrés de l'échelle politique*. Le prudent administrateur répondit : *Je n'ai que de bons renseignements à donner; vous pouvez les placer tous au premier degré de votre échelle*. Il y avait une grande leçon dans cette petite ironie. Quelque temps après, Henrion fut nommé professeur de législation à l'école centrale du même département, où il fonda les méthodes du meilleur enseignement. En 1800, sous le gouvernement consulaire, sans avoir fait aucune demande, il apprit par le Moniteur que le sénat conservateur l'avait élu conseiller à la cour de cassation. C'est pendant cette nouvelle magistrature qu'il publia divers ouvrages de droit qui augmentèrent beaucoup sa réputation, et contribuèrent à le faire nommer, en 1807, président de l'une des chambres de la cour de cassation, où il était toujours le premier arrivé et d'où il sortait toujours le dernier. C'est là que nous l'avons connu pour la première fois et qu'il nous recommanda l'utile précepte de ne jamais grossir les arrêts de plusieurs *considerants*, mais d'énoncer avec précision et clarté les principaux motifs, afin de ne pas donner prise à la chicane et à la cassation : maxime que nous avons mise en usage avec un plein succès pendant nos quatre ans de présidence à la cour impériale de Rome. En 1810, Napoléon, ayant convoqué à Trianon une commission pour délibérer sur des demandes en grâce et sur d'autres points de législation, ouvrit lui-même un avis que tout le monde s'empressa d'adopter; Henrion seul s'y montra opposé, et il exposa ses raisons avec tant de force et de netteté que l'empereur revenant de son erreur dit à Daru : *Pourquoi ce vieux bonhomme n'est-il pas de mon conseil? faites tout de suite le décret*. Le conseil d'état sous l'empire n'était pas comme aujourd'hui un tribunal administratif; c'était véritablement un conseil de gouvernement. Napoléon le présidait lui-même et l'appe-

(1) Cet ouvrage est rempli d'érudition historique, et M. de Châteaubriand y a trouvé d'utiles matériaux sur les premiers âges de la monarchie, l'origine, les variations et l'abolition de la servitude; sur l'établissement des justices seigneuriales par l'usurpation de grands fendataires à la fin du Xe siècle.

lait à délibérer sur les grands intérêts de l'état. Henrion alla chez le grand-juge, disant qu'il ne pouvait accepter la place de conseiller, parce que sa vue était très-faible, et que d'ailleurs il ne voulait pas quitter la magistrature. Le dimanche suivant, comme il était à la cour, après la messe, l'empereur s'approcha de lui : *Je n'entends pas, mon cher président,* lui dit-il, *que vous quittiez la cour, je ne vous demanderai que des conseils de vive voix. Il y a dix ans que vous devriez être de mon conseil, j'ai grondé Cambacérès de ne m'avoir pas parlé plus tôt de vous.* Ainsi les fonctions de conseiller d'état, par une exception toute singulière, ne furent pas incompatibles avec la magistrature ; et Henrion y donna des preuves constantes de son indépendance et de la sagesse de ses opinions. Dans une affaire importante de la régie, Napoléon ne voulait pas qu'on formât au hasard un pourvoi en cassation; il chargea son procureur-général de sonder l'opinion du président. Henrion examine, délibère avec la chambre des requêtes, et il est décidé qu'il n'y a pas lieu d'admettre le pourvoi. *Mais que répondrai-je à S.M.?* s'écrie le procureur-général. *Répondez, dit Henrion, qu'il vaut mieux que S. M. perde plusieurs millions que la cour de cassation ne se déconsidère par une injustice.* L'empereur, loin de trouver mauvaise une pareille réponse, apprécia de plus en plus le caractère du président ; il le nomma baron, et dans les réceptions aux Tuileries il lui adressa toujours la parole avec une extrême bonté. Lui ayant demandé un jour pourquoi il ne s'était pas marié, Henrion répondit naïvement : *Ma foi, Sire, je n'en ai pas eu le temps.* En 1814, le gouvernement provisoire, sur la proposition de Talleyrand, lui confia le ministère de la justice; et, pendant quarante jours que Henrion tint les sceaux, il fit autant de bien que le permettaient les circonstances difficiles où se trouvait la France. Les prisons, les bagnes encombrés de détenus politiques, furent ouverts pour un grand nombre. Henrion rédigea lui-même le décret de suppression des cours prévôtales et des tribunaux des douanes, ainsi que le décret qui rappela à la cour royale de Paris en qualité de conseillers honoraires MM. Lecourbe et Clavier, destitués dans l'affaire du général Moreau. Lorsque les employés de son ministère lui furent présentés, *Messieurs,* leur dit-il avec cette bonté paternelle qui lui était propre, *il est probable que je ne resterai pas avec vous assez longtemps pour vous faire beaucoup de bien, mais au moins soyez sûrs que je ne vous ferai pas de mal.* La place de chancelier de France, garde-des-sceaux, ayant été donnée à Dambray par Louis XVIII, Henrion retourna à sa présidence de la cour de cassation, section des requêtes, conservant toujours la charge de conseiller d'état. Dans les cent jours il fut d'avis, avec la presque totalité des membres de la cour, que leur devoir était de rester à leur poste et de continuer à rendre la justice. Après son second retour, le duc d'Orléans se rappela qu'il avait été membre du conseil de sa maison, et il le nomma chef de son conseil. L'ordre de Saint-Michel ayant été rétabli par ordonnance du 16 nov. 1816, le roi l'en nomma chevalier, puis officier et commandant de la Légion-d'Honneur. En 1828, il succéda dans la première présidence au courageux défenseur de Louis XVI ; mais il ne devait pas remplir long-temps ces éminentes fonctions. Il devint presque entièrement aveugle, et après quatre mois de souffrances d'un anthrax opiniâtre, auquel se joignit une affection de poitrine, il succomba le 23 avril 1829,

en dictant encore quelques pages de son *Histoire des assemblées nationales en France* (2), dont il préparait une nouvelle édition qui a paru augmentée d'un volume, avec une savante introduction dans laquelle il expose à grands traits ce que furent les assemblées du même genre en Europe et en Italie au moyen âge. Henrion professait le respect le plus profond pour la religion, « la sanction la plus inviolable des « lois, disait-il dans son Eloge de « Dumoulin, la seule que l'homme « porte toujours avec lui, la seule « qui place le supplice dans l'âme « du criminel, aussi puissante dans « la nuit du secret qu'à la face de « la terre;... le despote est étonné « de trouver une puissance supé- « rieure à la sienne. » Chaptal, Berthollet, Laplace furent les amis de ce Nestor de la magistrature ; et, s'il reste à la France un regret à manifester, ce sera celui de ne l'avoir pas vu dans la chambre des pairs et à l'Institut. Les principaux ouvrages de ce savant légiste sont : I. *De la compétence des juges de paix:* la 1re édition parut in-12 sans nom d'auteur en 1805 ; ce nom fut bientôt connu et mis à la 2e édition, Paris, 1809, in-8°. C'est un ouvrage très-utile, et qui en est à sa onzième édition. Il a été traduit en italien et en allemand. II. *De l'autorité judiciaire en France*, Paris, 1810, 1 vol. in-8° ; ibid., 1818, 1 vol. in-4°, 2e édition ; ibid., 1827, 2 vol. in-8°, 3e édition. L'auteur traite de la nature de l'autorité judiciaire, de ses attributions, de son influence ; des éléments qui la composent, des divisions dont elle est susceptible ; de ses rapports avec la puissance législative, le pouvoir administratif et le commandement militaire ; de l'obligation où est le prince de la déléguer ; enfin de la hiérarchie des tribunaux, des devoirs que la loi leur impose et des prérogatives qui appartiennent à chacun d'eux. Ce livre est à notre avis un des plus profonds que notre siècle ait produits sur les matières de droit civil et de droit public. III. *Des pairs de France et de l'ancienne constitution*, Paris, 1816, 1 vol. in-8°. D'après l'auteur, la chambre des pairs n'est pas une institution nouvelle en France : elle a pris son origine dans le berceau de la monarchie ; ses dignitaires étaient tous princes feudataires de nos rois, et souvent plus puissants qu'eux. IV. *Du pouvoir municipal et de la police intérieure des communes*, Paris, 1822-1824, 1 vol. in-8°. L'auteur démontre la nécessité d'un régime municipal et administratif des communes : il dit ce qu'était et ce que doit être l'organisation des municipalités, la durée des fonctions, le nombre, le choix, la destitution et la mise en jugement d'un officier. C'est le développement d'un chapitre ajouté à la troisième édition de la *Compétence des juges de paix*. V. *Des biens communaux et de la police rurale et forestière*, Paris, 1822, 1825, in-8° ; 3e édition, 1833. Cet ouvrage faisait d'abord partie du précédent. L'auteur, ayant donné plus d'extension à l'un et à l'autre, les fit réimprimer séparément. Dans ce dernier, il résout plusieurs questions sur le droit d'usage dans les forêts, sur les procès intentés par les communes, sur l'application des anciens titres, sur les délits, les peines et les attributions des gardes. C'est un livre d'une grande utilité. VI. *Des assemblées nationales en France depuis l'établissement de la monarchie jusqu'en* 1814, Paris, 1826, 2 vol.

(2) L'auteur avait fait de profondes études sur l'histoire de France, persuadé que celle-ci est aux lois ce que la lumière est aux objets qu'elle colore. Doué d'une prodigieuse mémoire, il n'avait oublié ni un fait, ni une date, ni un nom propre ; il savait par cœur Machiavel, qu'il regardait comme la plus forte tête des temps modernes

in-8°. Cette première édition fut refondue par les soins de l'auteur et publiée en 1829 avec l'introduction précitée ; on y trouve l'histoire des états-généraux, qui n'étaient convoqués qu'à la dernière extrémité des besoins de l'état. VII. *Du régime des bois communaux, selon le nouveau Code forestier, pour servir de supplément au traité des biens communaux*, Paris, 1827, 1 vol. in-8°, année dans laquelle le Code forestier fut sanctionné par les deux chambres. Cet écrit a été refondu dans la troisième édition de l'ouvrage sur la police rurale et forestière publié en 1833, et indiquée ci-dessus n° V. VIII. *Choix de mémoires et plaidoyers de MM. Henrion de Pansey et Henrion de Saint-Amand son frère*, Paris, 1825, vol. in-8°, tiré à 30 exemplaires, extrait des *Annales du barreau français*. MM. Bernard et Rozet, avocats, ont publié chacun une *Notice* sur la vie et les ouvrages du président Henrion, 1829, in-8°. On en trouve deux autres dans la *Revue encyclop.* (avril et juillet 1829) : l'une par M. Parent-Réal, l'autre par M. Taillandier. G—G—Y.

HENRIQUEZ (L.-M.), poète et littérateur, né vers 1765, professa les belles-lettres au collège de Blois, et fut agrégé à plusieurs sociétés littéraires. Il mourut vers 1815. On peut juger par les titres des ouvrages qu'il a publiés dans quel esprit ils ont été composés. I. *Le pape traité comme il le mérite*, Paris, 1791, in-8°. II. *Le Diable à confesse*, poème, ibid., 1791, in-8°. III. *Voyages et aventures de Fronde-Abus, fils d'Herschellon, dans la cinquième partie du monde*, Paris, 1799, in-8° ; ibid., 1801, in-12, fig. IV. *Les Grâces à confesse*, ibid., 1804, in-12. V. (avec Armand Gouffé). *Le chaudronnier de Saint-Flour*, comédie-vaudeville en un acte, représentée en 1798, avec un grand succès, sur le théâtre Louvois ; elle a été imprimée. Z.

HENRY (Jean), écrivain ascétique, vivait dans le XVe siècle. Suivant La Croix du Maine et Duverdier, il était chantre de l'église Notre-Dame de Paris, et président en la chambre des enquêtes du Palais. Cependant J. Henry ne prend que le titre de chantre dans l'acte de transaction passé le 11 juin 1481, entre l'abbé de Saint-Victor et ses religieux. On en doit peut-être conclure qu'il fut pourvu de la place de président, postérieurement à cet acte (1) ; mais alors il ne la remplit que peu de temps. J. Henry mourut en 1483, et fut enterré au monastère de Fontaine-lez-Meaux. Dans une note sur la *Bibliothèque* de La Croix du Maine, Rigoley de Juvigny fixe la mort de Henry au 2 février. Mais si le chantre de Notre-Dame et le président aux enquêtes sont le même personnage, cette date ne peut pas être la véritable. En effet, on voit que J. Henry fut un des commissaires du parlement, chargés de régler les cérémonies de la procession que le roi Louis XI ordonna, pour faire cesser le vent de bise qui l'incommodait ; et cette procession n'eut lieu que le 7 février (Voy. *Hist. de la ville de Paris*, par Félibien, II, 877). On attribue à J. Henry : I. *Le pèlerinage de Notre-Dame et de Joseph de Nazareth en Bethléem ;* la nativité de Notre-Seigneur ; la venue des pastoureaux et des roys, etc., Paris (1506), pet. in-8°, goth. II. *C'est le livre du jardin de contemplation*, auquel l'âme dévote contemple le mystère de la passion de Jésus-

(1) Dans le même acte, Guillaume Componing, doyen d'Orléans, est qualifié conseiller au parlement. Ainsi le notaire n'aurait pas négligé de donner à J. Henry le titre de président aux enquêtes s'il eût été déjà pourvu de cette charge. Voy. le *Gallia christiana*, VII, preuves, 136.

Christ représenté en l'arbre de la croix, plantée au milieu d'iceluy jardin, ibid. (sans date), pet. in-8°, goth. Ces deux ouvrages sont très-rares et par cette raison recherchés des amateurs de notre ancienne littérature. III. *Le livre de réformation* utile à toutes religieuses, ibid., in-8°. IV. *Le livre d'instruction* pour novices et professes, ibid., in-8°. L'auteur composa ces derniers opuscules *à l'instance* des religieuses de Sainte-Claire. W—s.

HENRY (Patrick), orateur américain, naquit en 1736, dans le comté de Hanover en Virginie, de parents peu favorisés de la fortune, et qui avaient neuf enfants. Son père, étant à la fois président du comté, arpenteur et colonel d'un régiment de milice, lui enseigna les éléments du latin et un peu de calcul; il n'en profita guère; il grandit avec un esprit presque inculte et taciturne, n'aimant que la chasse et la pêche, et ne paraissant pas capable de combiner beaucoup d'idées. Négligé dans ses vêtements et dans toute sa tenue, il était d'une paresse invincible, et s'étendait comme un sauvage au soleil, ou restait plusieurs heures de suite à tenir sa ligne de pêche quand il ne parcourait pas les forêts. Son père le mit, vers l'âge de quinze ans, en apprentissage chez un épicier de campagne. Après y avoir passé une année, le jeune Henry, pensant qu'il valait mieux être maître qu'apprenti, s'associa avec un de ses frères aussi paresseux que lui. Ils ouvrirent une boutique d'épicerie; mais en peu de mois ils firent de si mauvaises affaires qu'il fallut fermer la boutique. Accablé de dettes et aussi insouciant qu'auparavant, Patrick n'épousa pas moins, à l'âge de dix-huit ans, la fille d'un petit fermier nommé Shelton, et prit lui-même une petite ferme, dans laquelle il mena une vie misérable. Il voulut essayer de nouveau si les chances de commerce ne tourneraient pas en sa faveur; pour la seconde fois il fut marchand, et bientôt pour la seconde fois en faillite. Il avait vingt-quatre ans; ne sachant que devenir avec sa femme et ses enfants, il eut l'idée de se faire avocat. Quand il annonça cette résolution, on le regarda comme un fou; quoi! lui, avec la tournure et l'esprit grossier d'un paysan, qui n'avait pu demeurer ni fermier ni épicier, comment pouvait-il prétendre à discuter sur le droit? Il se prépara pendant huit à neuf mois, ou, selon d'autres, seulement pendant six semaines, à son nouvel état, et se présenta ensuite devant trois examinateurs dont le certificat suffisait en Amérique pour élever un étudiant au rang d'avocat. Deux de ces examinateurs le trouvant peu instruit, mais ayant pitié d'un père de famille qui mourait de faim, lui accordèrent leur signature; le troisième, Jean Randolphe, jurisconsulte distingué, dans la suite fiscal royal de la colonie, fut rebuté par la tournure rustique du candidat, et refusa d'abord de l'examiner. Cependant, sur l'exhibition des deux autres signatures, il procéda à l'examen, et le trouva peu versé dans la jurisprudence; mais cette espèce de rustre parla avec tant de génie des lois naturelles, il développa une telle force d'argumentation, que le savant jurisconsulte, étonné, lui dit qu'il avait parfaitement raison, mais non pas selon le droit établi; qu'il avait besoin d'étudier, et que, si son application égalait son génie, il pourrait devenir un des hommes les plus illustres de son pays, et Randolphe ajouta sa signature à celles de ses deux collègues. Patrick Henry fut en conséquence reçu au nombre des avocats. Mais ce n'était pas tout: il lui fallait avoir une clientelle, qui ne venait pas, apparemment parce qu'il n'inspirait guère de confiance. Dans cette position Henry demeura si pauvre que quand il n'avait pas à plai-

der, ce qui arrivait souvent, il était obligé d'aider son beau-père, qui tenait une petite auberge auprès du tribunal, à faire le service de la table. Trois années se passèrent dans cette position humiliante; enfin un hasard révéla son génie. Le clergé eut un procès avec la paroisse au sujet de ses revenus qui, dans le principe, étaient de cent soixante quintaux de tabac, lorsque cette denrée valait deux à trois shelings le quintal. Plus tard le prix étant monté à cinquante shelings, et la paroisse ne pouvant donner à chaque ministre de l'évangile l'ancien taux, il s'agissait de l'indemnité à fixer par individu; le principe de la compensation était accordé; il ne restait que la quantité à régler. L'avocat de la paroisse, cédant à l'influence du clergé, abandonna la partie, et c'est alors qu'on eut recours à Henry, apparemment parce qu'il n'y avait pas d'autre avocat. Au jour de l'audience qui devait terminer le procès, la salle était remplie de monde. Henri, se rendant au tribunal, rencontra son oncle qui, étant membre du clergé, allait s'asseoir parmi ses adversaires; il lui exprima la crainte d'être intimidé par sa présence dans la première plaidoirie solennelle à laquelle il allait se livrer. L'oncle consentit à s'absenter. La cause fut appelée, le clergé en corps assistait à l'audience; le père de Patrick Henry présidait. L'avocat du clergé développe les prétentions de ses clients avec une assurance et une force de logique qui paraissent n'admettre aucune réplique sérieuse. Arrive enfin le tour de Henry; il débute d'une manière lourde, embarrassée; le cœur bat vivement à son père; tout le monde prévoit l'échec du pauvre avocat; mais, à mesure qu'il avance, sa diction devient nette, les paroles coulent comme de source, le visage de l'orateur naturellement commun s'anime, ses yeux étincellent, sa parole devient un torrent qui entraîne tout; il captive, séduit, émeut puissamment; l'auditoire est stupéfait de cette éloquence inattendue; le clergé qu'il attaque dans ses apostrophes fougueuses abandonne la salle, tout le monde est persuadé, et le jury fasciné oublie la justice due au clergé; il ne lui accorde qu'un penny pour toute indemnité. Enchanté de cette victoire, le peuple s'empare de l'orateur, et le porte en triomphe au dehors de la salle. On parla long-temps de ce plaidoyer qui mit Henry en crédit et lui donna une clientelle, sinon brillante, du moins assez nombreuse pour le faire vivre. On disait dans la suite par manière de proverbe, quand on voulait faire l'éloge d'un orateur: il parle comme Patrick devant le clergé. S'étant établi auprès du tribunal du comté de Louisa, Henry demeura l'idole du peuple. Ami passionné de la chasse et de la solitude si favorable aux méditations, il continuait de parcourir pendant des journées entières les immenses forêts du pays; puis, revenant en veste et guêtres de cuir, il se rendait directement à l'audience, se chargeant de la première cause qu'on lui offrait, et plaidant avec cette éloquence irrésistible dont la nature l'avait doué. On doit regretter qu'aucune de ses improvisations n'ait été écrite et conservée. Il faut ajouter pourtant que ses confrères, qui avaient mieux étudié le droit, lui firent perdre plusieurs fois ses causes. Il eut un succès complet dans une affaire où il s'agissait d'une élection contestée. Son plaidoyer en faveur d'un des candidats saisit d'admiration le comité de la chambre des *burgesses* à Williamsburgh. Bientôt les évènements politiques portèrent l'avocat de Louisa sur un théâtre plus digne de son génie. Les colonies anglaises en Amérique étaient pleines d'agitation. La fameuse

loi du timbre allait être proposée à l'adoption des assemblées coloniales. Henry fut nommé par le comté de Louisa membre de cette assemblée, où le parti anglais était encore puissant. La première fois qu'il parla contre une mesure proposée par le gouvernement, il fut apostrophé des noms de démagogue et de déclamateur, tant ses discours étaient contraires aux principes d'une grande partie de l'assemblée. C'était dans la discussion de la loi même du timbre. « J'étais alors, » dit-il dans une note dont il sera parlé, « jeune, sans expérience, ignorant la manière de procéder de la « chambre, et je ne connaissais pas « mes collègues. » Il attendit pour voir si aucun autre orateur ne se lèverait contre le projet de loi; mais, tout le monde ayant gardé le silence, il se leva, tonna avec véhémence contre l'Angleterre, et finit par proposer à son tour un arrêté en trois articles, savoir: 1° que le droit du peuple de s'imposer lui-même des taxes est le caractère principal de la liberté britannique, sans lequel l'ancienne constitution ne saurait subsister; 2° que la colonie a toujours joui de ce droit reconnu par la Grande-Bretagne; 3° qu'en conséquence l'assemblée générale de la colonie a seule le droit de s'imposer des taxes, et que tout effort pour faire passer ce pouvoir en d'autres mains tend à la destruction de la liberté anglaise et américaine. L'étonnement fut général. Voici comment Jefferson (1) rend compte de l'effet de cette proposition. « M. Henri proposa ces ar- « ticles l'un après l'autre; ils furent « appuyés par M. Johnson: tous les « anciens membres de l'assemblée, « dont l'influence jusqu'alors n'avait « jamais éprouvé de contradiction, « s'opposèrent à leur adoption; mais « les torrents d'éloquence versés par « Henry, et appuyés des raisonnements « solides de Johnson entraînèrent « l'assemblée. Cependant le dernier « article, le plus fort de tous, ne passa « qu'à la majorité d'une seule voix. « Les débats qu'il provoqua furent ex- « trêmement animés. Je n'étais encore « qu'étudiant, et pendant toute la dis- « cussion je me tenais entre la salle et « l'anti-chambre; quand le résultat du « scrutin eut été proclamé, j'entendis « Peyton Randolphe, fiscal royal, dire « au moment où il passait auprès de « moi: J'aurais donné cinq cents gui- « nées pour avoir une voix de plus; la « chambre aurait été partagée égale- « ment, et le président aurait déclaré « l'arrêté rejeté. » Les discours de Patrick Henry n'ont point été écrits. Seulement un membre de l'assemblée en a rapporté un passage. C'est celui où, après avoir accumulé les torts de la Grande-Bretagne, il s'écriait avec sa fougue sauvage: « César a « trouvé un Brutus, Charles Ier un « Cromwell, et Georges III... (ici l'o- « rateur est interrompu par les cris du « président et d'une foule de mem- « bres: c'est une provocation au régi- « cide! c'est un crime de lèse-ma- « jesté) et Georges III n'a qu'à se « tenir pour averti: si c'est là com- « mettre le crime de lèse-majesté, vous « ferez de moi ce que vous jugerez à « propos. » Cependant il avait électrisé l'auditoire, et il y a peu d'exemples d'un entraînement semblable de la part d'une assemblée qui ne s'était point réunie dans des intentions hostiles au gouvernement, et dont une grande partie avait traité Henry de démagogue et d'anarchiste. Ce n'est pas à l'assemblée coloniale de la Virginie que se borna l'effet de son éloquence. Ses résolutions furent adoptées par toutes les autres assemblées coloniales. On a trouvé après la

(1) *Notes on the state of Virginia*, Philadelphie, 1782, in-8°.

mort de Henry une copie de ces résolutions écrite de sa main, avec un récit très-court de leur adoption, et suivie de ces réflexions: « Ce grand principe de « la résistance aux taxes britanniques « fut généralement admis dans les co- « lonies; il s'ensuivit une guerre qui « a fini par séparer les contrées et don- « ner l'indépendance à la nôtre. Cela « fera-t-il le bonheur ou le malheur « du pays? Voilà ce qui dépendra « de l'usage que notre nation fera des « dons que Dieu nous a départis. Si « elle est sage, elle sera grande et heu- « reuse; dans le cas contraire, elle fera « elle-même son malheur. Il n'y a « que la probité qui puisse élever une « nation. Lecteur, qui que tu sois, mé- « dite cela, et dans tà sphère exerce « la vertu et encourage-la dans au- « trui. » On a blamé Henry de s'être attribué dans cette note l'honneur d'avoir été en quelque sorte l'auteur de l'affranchissement de l'Amérique. On lui conteste cet honneur. En effet, Franklin et d'autres Américains ont soutenu que le parlement anglais n'avait pas le droit d'imposer des taxes aux colonies d'Amérique, attendu que celles-ci avaient été fondées par des émigrés, précisément dans l'intention de se soustraire à la législation anglaise. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Henry prévit dès le commencement de l'insurrection l'importance de la lutte qui allait s'engager. A ceux qui objectaient la faiblesse des colonies, comparée à la force de la Grande-Bretagne, il répondait: « Et la France, croyez-vous qu'elle restera oisive? pensez-vous que Louis XVI sera indifférent à nos efforts? quand il verra, par notre résistance sérieuse et par notre déclaration d'indépendance, que tout espoir de réconciliation est perdu, alors, mais pas avant, il nous pourvoira d'armes, de munitions, d'habillements; il fera plus, il nous enverra ses flottes et ses armées pour nous aider à gagner des batailles; il conclura avec nous un traité d'alliance offensive et défensive contre notre mère dénaturée. L'Espagne et la Hollande entreront dans cette ligue; notre indépendance sera fondée, et nous obtiendrons une place parmi les nations de la terre. » Dans les années suivantes, Patrick fut réélu à la chambre des *burgesses* de Virginie. Depuis 1765, il plaida à la cour royale de cet état; il y brilla moins, parce qu'il eut des rivaux plus versés dans la jurisprudence que lui. Il fut l'un des sept membres du premier congrès américain, assemblé en 1774. Là il put déployer de nouveau son talent oratoire; mais, désigné ensuite par le comité pour rédiger le projet d'adresse au roi d'Angleterre, il s'en acquitta si mal que l'on fut obligé de choisir un autre rédacteur. Il signa l'adresse avec les autres représentants des colonies. Sa signature se trouve entre celles de ses deux collègues de la Virginie, Richard-Henri Lee, et George Washington. Ce dernier, alors colonel, n'était pas encore un homme politique, mais Patrick Henry avait déjà deviné ses grandes dispositions. Interrogé après le congrès de Boston, sur les divers représentants qu'il avait eu occasion de voir et d'entendre, Patrick Henry répondit: « S'il ne s'agit que d'éloquence, « M. Rudledge, de la Caroline méri- « dionale, me paraît plus orateur; « mais, si l'on examine la solidité des « connaissances et la droiture du ju- « gement, le colonel Washington « me paraît le plus grand homme de « cette assemblée. » L'année suivante il siégea à la convention de la Virginie: la métropole n'avait pas encore pris des mesures hostiles contre l'insurrection; mais on savait qu'elle tenait des troupes toutes prêtes dans le nord de l'Amérique. C'est alors que Henry

proposa d'organiser militairement la colonie et qu'il prononça une de ses harangues les plus énergiques. « ....Si « nous jugeons par le passé, qu'y « a-t-il dans la conduite des Anglais « depuis dix ans pour justifier les es- « pérances auxquelles se livrent quel- « ques-uns d'entre nous? Est-ce le « sourire gracieux avec lequel notre « dernière pétition a été reçue? De- « mandez à vous-mêmes comment cet « accueil gracieux s'accorde avec les « préparatifs militaires qui couvrent « nos mers, et hérissent nos côtes. « Est-ce qu'il faut des flottes et des « armées pour une œuvre d'affection « et de réconciliation? Ne nous fai- « sons pas illusion : ce sont des in- « struments de guerre et d'asservisse- « ment, dernière raison dont se ser- « vent les rois. La Grande-Bretagne « a-t-elle dans cette partie du monde « quelque ennemi qui exige cette ac- « cumulation de flottes et de troupes? « Elle n'en a point ; c'est contre nous « seuls que tout cela est destiné. On n'a « envoyé ces flottes que pour river ces « chaînes depuis long-temps préparées « par le ministère britannique. Et qu'a- « vons-nous à leur opposer? faut-il « encore essayer des représentations? « Nous en avons fait depuis dix ans. « Avons-nous quelque chose de nou- « veau à dire? Non, rien ; nous avons « présenté les choses sous toutes les « faces possibles, et toujours en vain. « Faudra-t-il recourir aux prières, aux « humbles supplications? quelles ex- « pressions trouverions-nous qui « n'aient pas été épuisées? De grâce, « ne nous faisons pas illusion plus « long-temps. Nous avons fait tout « ce qui était possible pour conjurer « l'orage qui nous menace ; nous « avons prié, insisté, supplié; nous nous « sommes jetés devant le trône, nous « avons imploré son assistance pour « arrêter les mains tyranniques du « ministère et du parlement : nos pé- « titions ont été accueillies avec dé- « dain, nos représentations ont fait « naître de nouvelles violences et inju- « res ; nos prières sont rejetées ; l'in- « sulte nous repousse loin du trône. « C'est donc en vain que nous en- « tretenons l'espoir de la paix et de « la réconciliation. Il n'y a plus à espé- « rer : si nous désirons être libres, « si nous voulons conserver intacts « les avantages inappréciables pour « lesquels nous avons combattu, si « nous ne voulons pas abandon- « ner lâchement la lutte dans la- « quelle nous sommes engagés depuis « si long-temps, et que nous avons « garanti de ne cesser que lorsque « le but glorieux de nos efforts serait « atteint, il faut combattre! je le ré- « pète, il faut combattre! notre seule « ressource, ce sont les armes et le « Dieu des combats. On nous objecte « que nous sommes faibles et hors « d'état de nous mesurer avec un en- « nemi aussi redoutable. Mais quand « serons-nous plus forts? sera-ce la « semaine prochaine, l'année à venir? « sera-ce quand on nous aura entière- « ment désarmés, quand on aura posé « une sentinelle britannique devant « chaque maison? est-ce par l'irréso- « lution et l'inertie que nous recueil- « lerons des forces? Messieurs, nous « ne serons pas faibles si nous savons « faire un bon usage des moyens que « le Dieu de la nature a mis entre nos « mains. Trois millions d'hommes ar- « més pour la sainte cause de la li- « berté, et dans un pays comme le « nôtre, sont invincibles malgré toutes « les forces que notre ennemi pourrait « diriger contre nous. D'ailleurs nous « ne combattons pas seuls dans cette « lutte. Il y a un Dieu juste, veillant « sur le sort des peuples: il nous sus- « citera des amis qui combattront « pour nous. La victoire n'appartient

« pas au fort seul : elle appartient « aussi à l'homme prudent, vigilant et « brave. D'ailleurs nous n'avons pas de « choix. Quand même nous serions « assez lâches pour désirer nous sous- « traire au combat, il serait trop tard. « Nous ne pouvons l'éviter que par « la soumission et l'esclavage : nos « fers sont forgés, nous pouvons les « entendre retentir dans les plai- « nes de Boston. La guerre est iné- « vitable, ce serait peine inutile de « cacher le fait. Quelques-uns ont « beau crier : la paix, la paix ! déjà « il n'y a plus de paix. La guerre « a commencé en effet. Le premier « vent soufflant du nord nous appor- « tera le bruit du cliquetis des armes. « Déjà nos frères sont en campagne ; « pourquoi sommes-nous oisifs ici ? « que désirent ces messieurs ? que « veulent-ils ? la vie est-elle si chère « ou la paix si douce qu'on doive « l'acheter au prix des chaînes et « de l'esclavage ? Que Dieu nous « en préserve ! J'ignore quelle réso- « lution d'autres prendront ; quant « à moi (avec un accent d'enthou- « siasme), qu'on me donne ou la li- « berté ou la mort. » — Ce discours produisit la plus vive sensation, et quoique plusieurs membres de l'assemblée, dont quelques-uns étaient regardés comme les meilleurs patriotes, fussent d'avis de ne recourir encore qu'aux moyens paisibles, la motion d'organiser et d'armer la milice de la Virginie fut adoptée sur-le-champ, et un comité fut nommé pour proposer un plan à ce sujet. Pendant que l'armement s'organise, Patrick étant retourné dans ses foyers apprend que le gouverneur de Virginie, lord Dunmore, qui avait tenté de vains efforts pour faire échouer la motion de l'orateur, a enlevé à Williamsburgh vingt tonneaux de poudre appartenant à la colonie ; aussitôt il soulève les habitants, et à la tête de cinq mille hommes il marche sur Williamsburgh pour forcer le gouverneur à restituer les munitions. Celui-ci n'attendit pas l'arrivée de cet attroupement formidable ; il entra en arrangement, promettant une indemnité. Cependant il adressa au peuple une proclamation dans laquelle il l'engageait à se mettre en garde contre le *nommé Patrick Henry*. Ce gouverneur était loin de se douter que le *nomme Henry* le remplacerait bientôt ! Il fit ensuite partie du congrès ; et, de retour chez lui, la province de Virginie le nomma l'un des deux colonels qui devaient commander la force armée de la colonie. Mais Henry n'occupa ce poste que peu de temps : il donna sa démission dans les premiers mois de 1776 par suite de quelques différends avec son collègue Woodford. Il avait pourtant déjà conquis l'estime de la milice, au point qu'elle lui donna des témoignages publics de regrets lors de son départ. On dit même qu'elle prit le deuil. En mai 1776, nous le retrouvons dans la convention de Virginie qui dota d'une constitution cette ancienne colonie. A la majorité de soixante voix sur cent, elle nomma Henry premier gouverneur du nouvel état, et il alla occuper le palais, où lord Dunmore l'avait naguère signalé au peuple comme un démagogue. On prétend que quelques membres de la convention avaient une si haute idée de son patriotisme qu'ils désiraient lui conférer le pouvoir dictatorial. En 1778, il fut engagé à coopérer à un projet secret, tendant à ôter le commandement en chef des troupes américaines au général Washington : il n'était pas difficile de deviner par qui on voulait le remplacer. Henry pour toute réponse envoya la lettre, qu'on a su depuis avoir été écrite par le docteur Rush, à Washington même. Il fut réélu deux années de suite gouverneur de la Virginie ; au

bout de ce temps, ne pouvant plus en exercer les fonctions, suivant la nouvelle constitution, il se retira avec sa seconde épouse Dorothée Dandridge, dans le comté qui a reçu d'après lui le nom de Patrick, et où il avait acheté huit à dix mille acres de terres labourables, après avoir vendu ce qu'il possédait dans le comté de Hanover. Sa destinée était de ne jamais jouir long-temps des douceurs de la retraite. En 1780, il fut nommé membre de la chambre des délégués où il siégea pendant quatre ans. Dans cette session, qui coïncide avec l'émancipation formelle des Etats-Unis, son éloquence obtint encore un beau triomphe. Il s'agissait de savoir si l'on accorderait aux émigrés anglais la permission de rentrer en Virginie. Beaucoup de membres pensaient qu'il y aurait du danger pour la sécurité publique à leur accorder cette faculté. Henry au contraire insista sur la nécessité de déposer sur l'autel de la patrie les préjugés et les haines du temps de la guerre, et de s'occuper à peupler les terrains immenses de la confédération américaine, à multiplier les hommes, pour multiplier les capitaux, les ressources, la prospérité des nouvelles républiques: « Tendez, s'écria-t-il, la « main aux peuples de l'ancien monde, « dites-leur: arrivez et soyez les bien-« venus! et vous les verrez affluer des « quatre régions de la terre. Vos déserts « seront défrichés, vos solitudes se peu-« pleront; vos rangs seront remplis, « et bientôt vous serez en état de bra-« ver la puissance d'un adversaire « quelconque. On fait beaucoup d'ob-« jections contre tout accroissement « provenant de la Grande-Bretagne, « et surtout contre la rentrée des « émigrés anglais; mais je ne sens pas « la force de ces objections. Les rap-« ports qui existaient entre nous et « des hommes égarés ainsi que leur « nation, ne sont plus les mêmes. Leur « roi a reconnu notre indépendance, « le combat a cessé, la paix est re-« venue et nous a trouvés peuple libre. « Soyons donc généreux; envisageons « les choses sous le rapport politique. « Les Anglais sont un peuple riche et « entreprenant, qui en recevant de « nous la surabondance de nos pro-« ductions peut nous pourvoir de ce « dont nous aurons besoin pendant « que notre industrie sera dans l'en-« fance. Je n'ai plus de préjugés con-« tre lui; je ne le crains pas. Après « avoir étendu le lion britannique à « nos pieds, comment pourrions-nous « avoir peur de ses lionceaux? Re-« nonçons à cette crainte puérile, à « ces préjugés honteux; brisons les « entraves du commerce, qu'il soit « libre comme l'air! et, soyez-en sûrs, « il parcourra toute la création et re-« viendra sur les ailes des vents des « quatre régions pour verser ses riches-« ses sur notre patrie. »—La proposition de l'orateur, qui était à la fois un conseil de politique et de philosophie, fut adoptée d'emblée, et les Etats-Unis s'en sont bien trouvés. Dans le même temps, Henry obtint encore, aux dépens du véritable droit, un de ces succès que lui avait valu souvent son éloquence populaire. Vers la fin de la guerre d'indépendance, un détachement de troupes américaines ayant passé sur les terres d'un Ecossais établi en Amérique, le commissaire des guerres, faute de vivres, avait fait enlever quelques bœufs pour nourrir les soldats. Après la paix de 1783, l'Ecossais assigna le commissaire devant la cour du district de New-London: Henry plaida pour le commissaire. Il retraça vivement les souffrances que les troupes américaines avaient eues à endurer dans une marche pénible au cœur de l'hiver, privées de tout, presques nues, affamées, marquant de leur

sang leur passage sur un sol glacé : « Quel est, s'écria-t-il, quel est l'homme ayant un cœur américain, qui n'aurait pas ouvert ses champs, ses granges, sa maison, pour recevoir le moindre soldat de cette chétive troupe de braves patriotes? Y a-t-il un homme aussi dur? oui, il s'en trouve un seul de cette espèce ; il existe, il est devant vous à la barre de votre tribunal. » La vive peinture de cette dureté avait soulevé d'indignation tout l'auditoire. Changeant alors de ton, l'avocat représenta d'une manière si comique cet Ecossais réclamant dans son patois les bœufs qu'on lui avait pris, qu'un rire long-temps prolongé interrompit le plaidoyer. On raconte que l'Ecossais, ne pouvant plus tenir à cette risée dont il était l'objet, sortit de la salle et qu'à l'entrée il trouva quelqu'un de sa connaissance qui se tenait les côtes, tant l'orateur l'avait fait rire. La cause fut gagnée sans difficulté, et l'Ecossais, débouté de sa plainte, quoique bien fondée, fut obligé de se soustraire à la vengeance de la populace. En 1784, Henry fut de nouveau élu gouverneur de la Virginie. Il venait de proposer à la chambre des délégués de favoriser les mariages entre les blancs et les Indiens pour hâter la civilisation des sauvages, et délivrer le pays des déprédations qu'ils y commettaient sans cesse. Ne pouvant plus appuyer sa motion de son éloquence, il eut le chagrin de la voir rejetée, quoique deux lectures en eussent été faites. Il n'aurait tenu qu'à lui de se faire réélire gouverneur à l'expiration du terme; mais ayant encore d'anciennes dettes à payer, et ne pouvant soutenir par sa fortune la dignité de cette place, il se retira, et refusa par le même motif de faire partie de la délégation de sept membres que la Virginie envoya à la convention de Philadelphie, et pour laquelle il venait d'être élu. Il alla s'établir dans le comté de Prince-Edouard, où il eut bientôt une clientelle considérable, parvint à éteindre ses dettes, et vécut dans l'aisance. Une convention devant s'assembler à Richmond, pour se prononcer sur la nouvelle constitution fédérale, le comté où il avait choisi son domicile le désigna pour le représenter. Le projet de constitution paraissant, à lui fervent républicain, accorder trop de pouvoir au président, il s'opposa à son adoption. Mais la majorité de la convention, dans laquelle siégeaient Madison et Monroë, en jugea autrement, et elle approuva cette constitution. Henry se soumit à la décision, tout en protestant contre elle. Une autre question judiciaire donna lieu à un grand plaidoyer de sa part : il s'agissait de savoir, si les citoyens américains devaient payer les dettes contractées par eux avant la révolution américaine envers les sujets de la Grande-Bretagne. Henry soutint la négative contre l'opinion de tout le monde, et il parla pour cela une journée entière. On dit que ce jour-là il ne put y avoir de séance à la chambre des représentants, parce que tous les députés étaient accourus au tribunal. Après la session de la convention virginienne, Henry ayant été nommé membre de la première chambre des représentants qui s'assembla en Virginie, il y empêcha par l'influence de sa parole l'élection de Madison comme membre du sénat des Etats-Unis, uniquement parce que ce député était porté par le parti favorable à la nouvelle constitution, contre laquelle Henry conserva toujours une antipathie très-vive. Il aurait voulu provoquer une nouvelle convention nationale pour réviser la constitution, et, quoique après la session législative de la Virginie il se fût retiré des affaires publiques, il ne dédaigna pourtant pas en 1799, lors des élections des

représentants au congrès national qui devait se prononcer définitivement sur l'adoption de la même constitution, de se présenter comme candidat dans le comté de Charlotte. Il fut élu presque par acclamation, et il se flattait, quoique malade, de l'espoir de faire encore modifier le projet; mais sa maladie ayant fait des progrès, il ne put remplir son mandat, et mourut à Redskill le 6 juin 1799, avant que le congrès s'assemblât. Un homme dont les opinions tranchaient d'une manière si évidente avec celles d'autres hommes politiques, et qui exerçait sur le peuple une si grande influence, ne pouvait être sans ennemis. Dans les dernières sessions surtout, il avait été attaqué avec virulence dans une série de pamphlets qui parurent sous le nom de *Decius*, et qui se succédèrent pendant six mois. Patrick Henry y fut accusé de cacher, sous les dehors austères d'un républicain et sous l'affectation de la démagogie, une ambition plus redoutable pour l'Amérique que le despotisme qu'il avait aidé à détruire. On exprima même des soupçons sur les motifs de ses discours et de ses votes. C'était, disait-on, par jalousie contre quelques hommes marquants qu'il avait combattu avec tant d'acharnement le projet de constitution qu'ils approuvaient; s'il s'était déclaré contre le paiement des dettes américaines, c'était parce que les Anglais avaient beaucoup de créances sur sa famille et sur ses amis, etc. On présume que ce fut en partie la virulence de ces attaques qui le détermina à se retirer des affaires. Au reste, en supposant qu'il n'ait point agi par des motifs d'intérêt et d'ambition, on est au moins obligé de convenir qu'il s'est trompé quelquefois dans ses vues politiques, et qu'il n'a pas été toujours fort scrupuleux dans le choix des causes qu'il a plaidées. On a pu remarquer qu'il avait peu d'instruction, et que son éloquence était pour ainsi dire d'instinct. Il disait : laissons là les livres et étudions les hommes, seul livre que nous puissions lire avec fruit. «Voici comment un journal américain (2) a caractérisé le talent oratoire de cet homme extraordinaire: « S'il fallait préciser ce « qui constituait ce talent, je dirais que « son éloquence était plutôt d'action « que de parole. Henry était un mime « parfait; la nature ne l'avait pas favorisé, il était même mal fait, avait « les épaules carrées, et en marchant « avançait un peu l'une des deux. Ce- « pendant quand il le voulait, il se « développait, prenait l'air, les manières et le ton de la bonne compagnie. S'il avait été acteur, Garrick « n'aurait pas été regardé comme son « supérieur; si missionnaire, Whitefield n'aurait pas brillé auprès de lui. « Il pouvait prendre tous les airs: dirigeant à volonté les muscles de sa « figure, il pouvait sans la moindre « apparence d'affectation prendre un « air triste, et communiquer cette tris- « tesse, par une sorte d'effet magique, « aux juges, aux jurés et à l'auditoire, « en sorte que toute la salle paraissait plongée dans le chagrin. Si au « contraire il voulait faire rire, il n'y « avait pas moyen d'y résister, c'étaient des éclats qui partaient de « tous les côtés de l'auditoire; il savait « donner à ses yeux toutes sortes d'expressions, surtout celles du mépris et « de la colère. Je l'ai entendu dans « ses harangues débuter de manière à « faire croire pendant quelques mi- « nutes, à un étranger, que celui qui « parlait était l'homme le plus gauche « et le plus ignare qu'on pût entendre; mais s'était-il débarrassé une « fois de l'exorde, cet homme, haussant la ceinture de sa culotte de « peau, rejetant ses lunettes au haut du

(2) *American Monthly Magazine*, vol II, avril 1818.

« front, et s'étalant à son aise, s'aban-
« donnait à ses inspirations ; alors c'é-
« taient des flots d'éloquence, c'était un
« charme irrésistible qui fascinait l'au-
« ditoire ; on ne pouvait détourner les
« yeux de cet homme si naturellement
« éloquent, que quand il avait fini. Il
« est à regretter que nous n'ayons au-
« cune de ses harangues tout entière ;
« mais, quand nous les aurions, elles
« ne donneraient encore qu'une idée
« imparfaite de l'effet de son éloquen-
« ce. Son talent était tout à lui ; il
« n'imitait personne, et personne n'a
« pu l'imiter. »—Sa vie a été écrite par un de ses compatriotes, William Wirt, de Richmond en Virginie, sous le titre de *Sketches of the life and character of Patrick Henry*, 2e édit., Philadelphie, 1818 ; ouvrage plein de faits peu connus, mais écrit avec trop d'emphase et ne faisant ressortir que le beau côté de son héros. Tout en suivant le récit de Wirt, nous avons eu égard, dans cet article, aux critiques qui en ont été faites aux Etats-Unis. D—G.

HENRY (Thomas), médecin et pharmacien anglais, établi à Manchester, fut un des fondateurs de la société littéraire de cette ville et un des membres de la Société royale de Londres. Particulièrement versé dans la chimie pratique, il traita, dit-on, le premier un sujet de grande importance pour le perfectionnement des étoffes de coton, l'emploi des mordants dans la teinture, et il s'empressa de recommander la nouvelle méthode de blanchîment. Les mémoires de la société de Manchester et d'autres compagnies savantes renferment plusieurs des résultats de ses travaux. Il a publié séparément : I. *Expériences et observations sur la préparation*, etc., *de la magnésie blanche*, 1773, in-8°. II. *Lettre au docteur Glass*, en réplique à son *Examen des réflexions sur la magnésie*, 1774, in-8°. III. *Essais physiques et chimiques* traduits du français de Lavoisier, 1776, in-8°. IV. *Exposé d'une méthode pour empêcher l'eau de se putréfier en mer*, 1781, in-8°. V. *Essais sur les effets produits par divers procédés sur l'air atmosphérique*, traduits de Lavoisier, 1783, in-8°. VI. *Mémoires du baron Haller*, 1783, in-8°. Th. Henry est mort vers le milieu de l'année 1816, âgé de quatre-vingt-deux ans. — Son fils, William Henry, a suivi la même carrière scientifique, et publié plusieurs ouvrages sur la chimie. L.

HENRY *de Richeprey* (Jean-François), né à Nancy en 1751, fils d'un avocat, fut destiné à l'état militaire et dirigea toutes ses études dans l'esprit de cette vocation ; mais, avant qu'il eût définitivement embrassé la profession des armes, il lui fut proposé, et il accepta d'aller en Corse coopérer au cadastre de cette île. Successivement employé comme géomètre au terrier de la Corse, comme ingénieur et commis des finances, comme associé au voyage pittoresque de l'Italie, puis enfin comme auteur et directeur du cadastre de la Haute-Guienne, il marqua tous ses services par l'application constante des connaissances les plus variées et les plus étendues, en géométrie, en histoire naturelle, en agriculture et en économie politique. La perfection de ses plans de colonies et de prospérité pour la Corse l'avait fait attacher au ministère des finances. A son retour d'Italie, il reçut des témoignages de satisfaction pour ses *comparaisons* manuscrites *des avantages naturels de la Corse avec ceux du Milanais, avec ceux du royaume de Naples, avec ceux de la Toscane*. Ses mémoires sur ce dernier état venaient d'être envoyés au grand-duc Léopold, qui avait bien

voulu en agréer l'hommage. Ses rapports à l'administration de la Haute-Guienne, et sa *Description des terres* de cette province, imprimés à Villefranche en 1785, ont fourni le plus parfait modèle du cadastre entrepris depuis dans tout le royaume, et l'essai d'une nomenclature des terres, d'une langue commune qui manquait à la science. On y trouve mises en pratique d'autres grandes opérations, également ordonnées ensuite pour la France entière : tels sont la réduction des mesures à une seule; les recensements de population; le partage des communaux; le perfectionnement, par les arpentages pour le cadastre, de la carte générale de Cassini; enfin les divers éléments d'une statistique complète. *Aucune branche d'industrie n'a échappé à cet observateur attentif; tous les détails des arts, tous les produits et les résultats des spéculations de commerce se trouvent dans les mémoires qu'il a rédigés.* (Procès-verbal des séances de l'administration provinciale pendant 1784, page 56.) Henry est aussi l'auteur d'une description des mines de charbon de la Haute-Guienne, rédigée dans le même temps. Sa méthode pour le cadastre fut approuvée par l'académie des sciences, à la suite d'un rapport imprimé dans les Mémoires de cette société pour 1784. Une description des charbonnières embrasées du Rouergue, qui lui fut demandée par l'école royale des mines, fut publiée par extrait, dans le Journal des voyages du mois de mai 1819. Il avait fait aussi la description géométrique du Vésuve, au sujet de laquelle Buffon écrivit en 1778 : « Votre méthode est la seule « qui puisse donner des résultats pré- « cis sur le gisement des terres et la « hauteur des montagnes. On doit « vous savoir bon gré de toute la peine « que vous avez prise pour vous assu- « rer de la hauteur du Vésuve sur la- « quelle les savants différaient du « simple au double ; c'est un service « que vous aurez rendu à l'histoire « naturelle. » Une notice de 1788, après avoir rendu compte du voyage de Richeprey en Italie, porte : « les « monuments des arts, les illustres, « les mœurs, les usages, les formes « d'administration, rien n'a échappé « au voyageur. Quoiqu'il ait écrit presque en courant, ses descriptions sont « simples, son style est épuré; tout « annonce l'homme de goût, l'homme « de lettres, l'homme de génie; c'est « le philosophe, c'est l'ami de l'humanité, qui ramène sans cesse ses « pensées, sa conduite, à des objets « de bienfaisance, au bonheur de ses « semblables. » Une autre notice, bien postérieure, fait remarquer que, dans ses vues et dans ses projets, évitant toute théorie hasardée, ce n'était que « du rapprochement des causes « et des effets, de la similitude des in- « térêts et des positions sociales, qu'il « déduisait les améliorations que l'on « pouvait introduire dans l'adminis- « tration financière. » Sa mort, survenue en 1787, appartient à un autre genre de philanthropie. Il venait de tout abandonner pour concourir à l'affranchissement des nègres (1785), encouragé par le gouvernement lui-même, et tenté dans le plus grand secret, à l'île de Cayenne sur une habitation que le célèbre Lafayette sacrifiait à cette entreprise, dont il faisait tous les frais. L'Histoire de l'assemblée constituante, tome II, page 329, mentionne cet essai. Avec une âme aussi ardente et un sang appauvri par une activité extraordinaire, Richeprey pouvait difficilement résister au climat meurtrier de cette partie des tropiques. Il succomba en peu de temps, mais assez tard pour ne laisser aucun doute sur le succès d'un affranchissement, bien

étranger, au surplus, à la liberté tout homicide de 1793; puisqu'on n'y arrivait qu'avec une prudence extrême et la résolution inébranlable de concilier les divers intérêts, en assimilant, au moyen de redevances, les infortunés Africains à nos anciens cultivateurs de l'Europe. M. Delpon obtint, en 1824, une médaille d'or qui lui fut décernée par la société royale d'agriculture de Paris, pour un éloge de Henry de Richeprey, imprimé à Cahors en 1833, sous ce titre; *Essai biographique sur Henry de Richeprey*. M—D j.

HENRY (GABRIEL), frère cadet du précédent, né à Nancy en 1753, se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, fit une partie de ses études dans le Palatinat du Rhin, par échange avec un ami de sa famille, fut reçu docteur en théologie, et exerça le ministère, d'abord comme vicaire à Paris, paroisse Saint-Benoît; puis comme curé de Laneuveville près Nancy, jusqu'en 1791, époque du serment à la constitution civile du clergé. Quoique partisan des principes de la révolution, il ne crut pas pouvoir se séparer de ses supérieurs, et préféra s'expatrier. Il se dirigea sur l'Allemagne, y fut errant plusieurs années, et ne s'arrêta qu'à Iéna, où les catholiques le prirent pour leur curé. Il y était, lors de la fameuse bataille de ce nom, en 1806. Dès la veille, la ville fut livrée au pillage. Henry l'éprouvait dans son propre logement, lorsqu'on le reconnut pour Français; mandé au quartier-général, il y fut si bien accueilli qu'un bruit très-fâcheux se répandit; c'est qu'il avait servi les Français en leur indiquant des passages sûrs. Cependant, loin d'aider ses compatriotes, il est bien certain qu'il avait subi leur pillage. Napoléon, il est vrai, lui fit présent presque aussitôt d'une tabatière en or. Mais ce ne fut que deux ans plus tard, et à la suite des conférences d'Erfurt, que l'abbé Henry fut nommé chanoine de cette ville, et chevalier de la Légion-d'Honneur. Il était si loin alors de craindre des reproches, qu'il écrivit à sa famille: *J'ai la petite gloriole de n'avoir pas fait un faux pas, dans toute cette époque d'une vie si dangereusement pleine d'écueils*. Cependant, convaincus du service qu'il avait rendu à l'armée française, les Prussiens à leur rentrée, en 1813, le firent enlever et transférer à Siébelbézy en Silésie, en l'accablant d'outrages qu'il supporta avec un grand courage. Les journaux du temps ont assez parlé de cet enlèvement, comme aussi, en 1808, des grâces répandues lors des conférences d'Erfurt. Les évènements de 1814 rendirent à Henry sa liberté. Obligé de quitter Iéna, il obtint au lycée d'Aschaffembourg, une chaire de professeur de langue française; et, en 1831, une pension du roi de Bavière. Il est mort en 1835, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. On a de lui: I. *Correspondance de deux ecclésiastiques catholiques, sur la question:* Est-il temps d'abroger la loi du célibat des prêtres? Paris, 1807, in-12. La Gazette de France, 13 nov. même année, lui reprocha à cette occasion « le ridicule dont se cou- « vre un prêtre qui crie à tue tête qu'on « le marie, » comme si à cinquante-trois ans, et constamment recommandable par l'austérité de ses mœurs, l'abbé Henry n'avait pu aborder cette question en désintéressé. II. *Histoire de la langue française,* Paris, 1812, 2 vol. in-8°, le *premier livre*, selon l'auteur, *qui ait traité cette matière à fond*. Composé en Allemagne, que de travail n'a-t-il pas dû coûter! Il ne paraît pas indifférent de citer ici, et comme prophétique, le passage qu'on trouve à la page 271 du premier volume; il est

relatif à l'universalité de la langue française : « Maintenant (en 1811) « que tant d'états alliés à la France « sont intéressés à sa puissance et à « sa conservation, ne doit-on pas re- « garder la haute faveur dont jouit « notre langue, comme un moyen « d'affermir nos acquisitions?... Mais, « si les Alexandre et les Charlemagne « n'ont pu empêcher que leurs vastes « états devinssent dans la suite des « siècles la proie du premier occu- « pant, n'avons-nous pas à craindre « de plus grands revers, après avoir vu « de plus grands prodiges? » III (avec l'abbé Mozin). *Petite bibliothèque française et allemande*, à l'usage des deux sexes; Stuttgard et Tubinge, 1820, 12 vol. in-12. Dans une note de la préface, l'abbé Henry est cité comme ayant fourni des articles de *Grammaire* au journal de Gutsmuths, et traduit, entre autres, le *Guide d'Heidelberg*, le *Guide du Rhin* et l'*Histoire naturelle du cheval*, par M. d'Alton. — Il ne faut pas le confondre avec l'abbé HENRY, mort proviseur au lycée de Nancy, qui a publié des *Leçons sur la grammaire française*, Nancy, 1807, in-12, et un *Abrégé de la géographie*, ibid., 1808, in-12. F.

HENRY (PIERRE-FRANÇOIS), littérateur, né à Nancy le 28 mai 1759, d'une autre famille que les précédents, fit de bonnes études dans cette ville, fut destiné de bonne heure à la carrière de la jurisprudence, et reçu avocat en sortant du collège. Ayant obtenu fort jeune, par sa bonne mine et un esprit fort distingué, des succès de société remarquables, il parut avec un certain éclat sur des théâtres d'amateurs et se crut appelé à la carrière dramatique. N'ayant pu débuter à Paris, il se rendit à Lyon où il essuya au principal théâtre un échec d'autant plus fâcheux qu'il était loin de l'avoir prévu. Dès-lors il renonça pour toujours à cette épineuse carrière, et retourna dans sa patrie, où il remplit, au commencement de la révolution, quelques fonctions administratives. En 1790 il fut envoyé à Paris, avec M. André, pour rendre compte, à l'assemblée nationale, de la malheureuse affaire de Nancy, et pour démontrer que la population de la ville n'avait pris aucune part à cette insurrection militaire. Après l'accomplissement de sa mission, qui fut couronnée de succès, Henry revint à Nancy où il fut accueilli par la reconnaissance des habitants. Revenu plus tard dans la capitale, sa seule occupation, tant que dura l'horrible système de la terreur, fut de fréquenter les différents théâtres; il avait pour toujours renoncé à s'y montrer, mais il conserva toute sa vie un goût très-vif pour ce genre d'amusement. Cependant il n'a jamais écrit pour le théâtre et tous ses travaux dans cette carrière se bornèrent à des avis et une faible participation aux ouvrages de son compatriote et ami Hofimann (*Voy.* ce nom, dans ce vol.). La douceur de ses mœurs, la politesse de ses manières, et surtout les sentiments honorables qui le distinguaient, lui avaient fait des amis dont il aurait pu employer le crédit pour son propre compte, mais qu'il ne sollicita jamais que pour les autres. Très-modéré dans ses goûts, il vécut de ses honorables travaux, essuya, sans se plaindre, des pertes assez fortes de la part des libraires, et laissa encore à ses héritiers collatéraux (car il ne fut jamais marié) un assez bon héritage. Il mourut à Paris le 12 août 1833. Ses écrits originaux sont peu nombreux, et presque tous ont été publiés sous le voile de l'anonyme. I. *Histoire du Directoire exécutif de la république française*, depuis son installation de l'an IV

(1795) jusqu'au 18 brumaire an VIII (9 nov. 1799), Paris, 1801, 2 vol. in-8°. C'est une censure fort amère et fort juste de la politique du gouvernement directorial, et en général de l'esprit révolutionnaire que Henry a combattu dans tous ses ouvrages, et particulièrement dans son *Histoire de Bonaparte*, publiée sous le titre suivant : II. *Histoire de Napoléon Buonaparte, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, offrant un tableau complet de ses opérations militaires, politiques et civiles, de son élévation et de sa chute, par P.-F. H.*, avec cette épigraphe: *Non modo imperium quo fuerat insolenter usus, sed etiam libertatem quam cœteris ademerat perdidit*, Paris, 1826, 4 vol. in-8°. Au milieu des innombrables écrits presque tous apologétiques auxquels l'histoire de Napoléon a donné lieu, celui-là est peut-être le plus impartial et le plus vrai qui existe. Le caractère de modération particulier à l'auteur l'a éloigné de toute espèce d'exagération. Le seul reproche qu'on puisse lui faire c'est que, ayant écrit presque aussitôt après la mort de Bonaparte, il n'a pu profiter de beaucoup de renseignements publiés plus tard. On doit encore à P.-F. Henry un grand nombre de traductions d'ouvrages anglais. I. *Œuvres politiques de J. Harrington*, Paris, 1789, 3 vol. in-8°. II. *Voyage autour du monde par Sydney Parkinson*, ibid., 1797, 2 vol. in-8°. III. *Voyages en Norwège, Danemark et Russie, par Swinton et Thompson*, 1798, 2 vol. in-8°. IV. *Voyage à Surinam et dans la Guiane, par Stedman et Thompson*, 1799, 3 vol. in-8° et atlas. V. *Le château mystérieux*, ou *l'Héritier orphelin*, 1798, 2 vol. in-12. VI. *Routes de l'Inde*, ou *Description de la Syrie, de l'Egypte, de l'Arabie*, etc., 1799, in-8°. VII. *Voyages aux sources du Nil et en Abyssinie, par Bruce*, 1799, 9 vol. in-18. VIII. *Anna*, ou *l'Héritière galloise, de mistriss Bennet*, 1800, 4 vol. in-12. IX. *Voyage de découvertes à l'Océan pacifique, par Vancouver*, 1802, 5 vol. in-8° et atlas in-4°. X. *Voyage à l'île de Ceylan, par R. Percival*, 1804, 2 vol. in-8°. XI. *Mémoires militaires et politiques sur les principaux évènements, depuis le traité de Campo-Formio jusqu'à celui d'Amiens, par Ritchie*, 1804, 2 vol. in-8°. XII. *Voyage au cap de Bonne-Espérance, par R. Percival*, 1806, in-8°. XIII. *Vie de Washington, par Marshall*, 1807, 5 vol. in-8°. XIV. *Vie et pontificat de Léon X, par Roscoe*, 1808, 1813, 4 vol. in-8°. XV. *Voyage au Pérou*, 1809, 5 vol. in-8°. XVI. *Histoire de la maison d'Autriche, par W. Coxe*, 1810, in-8°. La publication de cet ouvrage, au moment où Bonaparte s'alliait à la maison d'Autriche, attira sur Henry quelques persécutions dont l'appui de Hoffmann et de M. Etienne ne le sauvèrent qu'avec beaucoup de peine. XVII. *Voyage dans l'Indoustan*, etc., 1813, 4 vol. in-8°. XVIII. *Voyage en Abyssinie par H. Salt*, 1816, 2 vol. in-8°. XIX. *Abrégé de l'histoire d'Angleterre par Goldsmith*, 1801, in-8°. XX. *Procès et meurtre de Charles Ier et de vingt-neuf régicides mis en justice après la restauration de Charles II*, 1816, 2 vol. in-8°. La date de cette publication indique assez quel en fut le but, au moment où l'on discutait la loi contre les régicides français. Henry a concouru en outre au recueil de *Géographie universelle*, publié par Mentelle et Malte-Brun dont il a fait environ trois volumes comprenant l'Italie, la Hollande, la Perse, l'Inde et l'Amérique. Il a fourni quel-

ques articles à la *Biographie universelle*, notamment les ducs de Lorraine et Washington, etc. M—DJ.

HENRY (JEAN), ministre du culte réformé en Prusse, était d'origine française et naquit à Berlin le 27 octobre 1761. Destiné de bonne heure à la carrière ecclésiastique, il y débuta en 1783, comme prédicateur à l'église française de Brandebourg. En 1795, il passa, pourvu du même emploi, à celle de Berlin, et en 1819 il devint président du synode provincial français. Il avait été nommé en 1795 directeur du Musée des antiquités, médailles et beaux-arts, et à cette place il joignit, de 1796 à 1816, celle de bibliothécaire du roi. Il mourut en 1831. On lui doit, entre autres écrits: I. *Adresse aux églises françaises de la Prusse* (en réponse à une lettre de M. Thérémin intitulée : *Appel aux églises françaises*), Berlin, 1815, in-8°. II. *Considérations sur les rapports entre l'église et l'état et sur la meilleure forme du gouvernement ecclésiastique* (suivies d'un sermon, etc.), Paris, 1820, grand in-8°. III. *Germon,* ou *Entretiens d'un père avec ses enfants sur l'histoire de la réformation et l'histoire du refuge,* Berlin, 1818 ; 2e édit., 1819. IV. Divers *Sermons*. Ces ouvrages sont tous écrits en français. P—OT.

HENRY (NOËL-ETIENNE), pharmacien en chef des hôpitaux de Paris, naquit à Beauvais le 26 nov. 1769. Son père, négociant peu aisé, était chargé d'une nombreuse famille à laquelle cependant il donna une éducation honorable. Le jeune Henry apprécia de bonne heure l'étendue de ces sacrifices ; résolu de tout faire pour en adoucir le poids, il s'appliqua tellement dans le collège de sa patrie, qu'il obtint une bourse au concours et vint à l'université de Paris pour y continuer son éducation, aux frais du gouvernement, dans le collège de Navarre, où il fit sa rhétorique et sa philosophie d'une manière brillante. Obligé ensuite de choisir une carrière, il se livra à l'étude de la médecine contre la volonté de son père, et bientôt la chimie et la pharmacie devinrent les principaux objets de ses travaux. En 1793, dans l'effervescence de la révolution, Henry entra comme élève à l'Hôtel-Dieu de Paris, et là, après avoir rempli les devoirs de sa place auprès des malades, il profitait de ses moments de loisir pour suivre les cours de chimie et de toutes les branches d'histoire naturelle qui se faisaient au Jardin des plantes et à l'école de pharmacie. C'est par son zèle dans le service des hôpitaux, par les connaissances dont il fit preuve dans ses examens et dans des cours particuliers, surtout par la supériorité de talent qu'il manifesta dans un concours, qu'on le nomma en 1797 sous-chef de la pharmacie centrale, place à laquelle l'administration l'appela pour aider l'estimable Demachy, créateur de cet établissement. La pharmacie centrale devait en quelque sorte son existence aux soins de Henry ; et, malgré l'envie et les intérêts opposés, il sut donner à cet établissement tout le développement possible, tant par la bonté et l'abondance des préparations pharmaceutiques que par les riches collections d'objets de botanique, de minéralogie et de zoologie pour l'instruction des élèves. A la mort de Demachy, Henry devint titulaire de la place dont il exerçait les fonctions depuis plusieurs années ; mais en 1804 il avait été nommé professeur adjoint à l'école de pharmacie, et chaque année il faisait encore dans l'établissement central un cours de chimie pharmaceutique pour les élèves des hôpitaux. Des circonstances extraordinaires, surtout l'invasion des troupes étrangères en 1814 et en 1815, augmentèrent

beaucoup ses travaux. Il fut alors chargé de l'organisation et de l'approvisionnement des hôpitaux temporaires établis à Paris et dans les environs, où il fallait maintenir la fourniture de médicaments abondants et bien préparés, et où il fallait aussi se refuser avec prudence et courage aux demandes exagérées qui lui étaient adressées. Nommé chevalier de la Légion-d'Honneur et membre de la société royale d'agriculture, de la société de l'industrie nationale et de plusieurs académies savantes, Henry voulut par des rapports et des mémoires concourir aux travaux de ces compagnies qui lui demandaient souvent son avis motivé sur des questions de ce genre. On a de lui dans les mémoires de la société d'agriculture. I. *Rapport sur l'ouvrage de M. Parent-Duchatelet, relatif à l'influence du rouissage du chanvre sur la santé des habitants.* II. *Sur la propriété fébrifuge qu'on attribue à l'écorce du marronier et aux marrons d'Inde.* III. *Sur la manière de suspendre la fermentation du moût de raisin.* IV. *Analyse de plusieurs terres arables.* V. *Moyen de purifier le miel à l'aide de la craie et du charbon animal.* VI. *Procédés avantageux pour retirer le pastel de l'isatis tinctoria.* VII. *De l'analyse des différentes espèces de blé comparées au blé d'Odessa, aujourd'hui répandu en Europe.* VIII. *Indication de moyens très-simples pour reconnaître la proportion de fécule de pommes de terre que les boulangers mélangent avec la farine de froment.* La pharmacie et la chimie doivent à Henry : I. *Procédés pour extraire la strychnine de la noix vomique.* II. *Découverte d'un principe cristallisable dans l'extrait de gentiane.* III. *Mémoire sur les parties colorantes du safran ;* enfin des *essais sur différentes substances, sur l'éther sulfurique, hydrochlorique, acétique et nitreux,* et sur *l'action exercée par la kinine et la cinchonine sur la matière colorante du vin rouge.* Une foule d'autres notices chimiques et pharmaceutiques, dont les titres se trouvent dans les *Fastes de la pharmacie française en* 1830, ont été rédigées par Henry. Parmi ses ouvrages les plus remarquables, nous citerons. I. *Manuel de l'analyse chimique des eaux minérales.* II. *Pharmacopée raisonnée,* qu'il composa de concert avec M. Guibourt. Au milieu de tant de publications, la pharmacie centrale était parvenue, par les soins de Henry et par sa judicieuse gestion, à son plus haut degré d'utilité ; il forma pendant les trente années de sa direction un grand nombre d'élèves, qui aujourd'hui se font remarquer dans l'enseignement et dans l'exercice de la chimie et de la pharmacie. Il était encore chargé, par le conseil-général des hospices, de la surveillance du service pharmaceutique dans les hôpitaux et dans les bureaux de charité de Paris. Secrétaire de la commission des remèdes secrets, il fut un des collaborateurs les plus assidus du Code pharmaceutique. La tranquillité d'un homme si dévoué à la science et au bien de l'humanité fut troublée par quelques tracasseries, à la fin de sa longue carrière. Mais, après les enquêtes les plus minutieuses, il reçut de l'administration pleine et entière justice pour la régularité de sa gestion. Content de sa médiocre fortune, Henry voulut se retirer, et il donna sa démission. Alors le conseil-général des hôpitaux présenta son fils à sa place, mais on ne l'admit pas. Ce refus fut vivement senti par Henry dont la santé était déjà altérée par des chagrins antérieurs. Un autre refus qu'il éprouva plus tard, lorsqu'il demanda pour son fils la chaire de professeur à l'école de phar

macie, augmenta son chagrin : c'est alors que le choléra asiatique vint fondre sur lui, et qu'après deux jours de souffrances il fut frappé d'une congestion cérébrale qui mit fin à ses jours, le 30 juillet 1832. On a publié *Notice nécrologique sur N.-C. Henry, ex-chef de la pharmacie centrale*, etc., par Blondeau, in-8° d'une feuille. G—G—Y.

HENRY *le Ménestrel* ou *l'Aveugle*. *Voy.* tom. XX, 205, et aussi WALLACE, L, 95, note 1.

HENRY. *Voy.* HENRI, ci-dessus.

HENTZ (CHARLES), conventionnel, né en Lorraine vers 1750, dans la petite ville de Sierk où il se livra dès sa jeunesse à la pratique de la jurisprudence sans y obtenir beaucoup de succès ; embrassa avec beaucoup de chaleur la cause de la révolution dès le commencement des troubles en 1789, et fut nommé juge de paix en 1790. Dès lors il se montra fort acharné contre les émigrants qui passaient par son pays pour se rendre à Coblentz, et vint même à Paris dans le mois de février 1792, à la tête d'une députation, pour y annoncer l'arrestation de M. Dechappe et de deux de ses amis, qu'il avait arrêtés avec ses gardes-champêtres. L'assemblée législative applaudit vivement à cette démonstration de patriotisme, et elle accorda au juge de paix de Sierk les honneurs de la séance. Un peu plus tard Hentz fut nommé député à la Convention nationale par le département de la Moselle. Dès le commencement il s'y montra l'un des plus chauds partisans des mesures révolutionnaires. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple, et opina pour la mort sans sursis. Envoyé à l'armée du Nord avec ses collègues Peyssard et Duquesnoy, il contribua à la défense de Dunkerque, et dénonça le général Houchard, qu'il fit arrêter. Cet officier porta peu de temps après sa tête sur l'échafaud. A la fin de 1793, il fit arrêter tous les membres de l'administration du département des Ardennes, qui avaient pris le parti de Lafayette, après la révolution du 10 août 1792, et tous périrent sur l'échafaud. Il se transporta ensuite à Givet, où il fit encore emprisonner les principaux habitants, et mit leurs biens sous la main de la Convention. Il éloigna des fonctions publiques les nobles, les parents d'émigrés et les hommes de loi, qu'il appelait les *chapeaux noirs et autres scribes*. Hentz en voulait surtout à l'or et à l'argent : « La richesse nuit « à la santé, disait-il, et conduit ra- « rement à la vertu. » En 1795, il fut dénoncé par Merlin de Thionville, pour avoir fait incendier la ville de Ruschel, dans le Palatinat, disant que ce poste était inutile pour les armées françaises, qu'il avait circulé de faux assignats dans cette petite cité, et qu'il fallait *allumer le patriotisme des habitants*, etc. Envoyé dans la Vendée, il fut accusé d'atrocités qui font frémir. Voici ce qu'on lit sur son compte dans une adresse de la société populaire d'Angers, lue à la Convention le 14 août 1795 : « Peut-on, sans horreur, « reporter les yeux sur cette innom- « brable multitude de victimes con- « duites à la boucherie, au son d'une « musique militaire, sous les fenêtres « du représentant du peuple. Des « hommes barbares ont immolé l'en- « fant et la mère : de jeunes victimes « de deux ou trois ans, portant les « marques de baïonnettes et de sabres, « existent encore dans nos murs, et « peuvent être appelées en témoignage « contre leurs bourreaux... » Lofficial, en parlant de l'interminable guerre de la Vendée, n'hésita pas, dans la séance du même jour 14 août 1795, de l'attribuer à la conduite de ses collègues Hentz et F., qui, dit-il, firent mas-

sacrer 2700 hommes, lesquels avaient mis bas les armes sur la foi de l'amnistie. La Convention, après toutes ces dénonciations, ne put s'empêcher d'ordonner l'arrestation de Hentz ; mais une nouvelle amnistie, et la nécessité où elle fut de se mettre encore une fois sous la protection des plus féroces démagogues, la déterminèrent à lui rendre la liberté. Il devint ensuite directeur de l'enregistrement dans le département du Nord, perdit cet emploi, et erra long-temps dans la misère et le mépris. Enfin, on l'a vu, vers la fin du gouvernement de Bonaparte, établi dans un faubourg de Beauvais, où il vivait misérablement, loin de son pays et du théâtre de ses cruautés ; mais il fut reconnu et sévèrement apostrophé. Craignant qu'on ne lui fît un mauvais parti, il quitta cette ville. La loi sur les régicides l'obligea ensuite de quitter la France ; et il se rendit à Philadelphie, où il est mort dans le moment où d'autres circonstances allaient lui rouvrir les portes de la patrie. B—u.

HÉRACLE, en latin *Heraclius*, un des plus illustres prélats de l'église de Lyon, né en Auvergne, était fils du comte Maurice de Montboisier, et frère de Pierre *le Vénérable*. Il fut reçu dans sa jeunesse chanoine de l'église de Saint-Etienne à Lyon, et ensuite élevé à la dignité d'archidiacre. La valeur guerrière de son aïeul Hugues *le décousu* avait passé jusqu'à lui. Son frère Eustache lui ayant disputé sa part dans la succession de leur père, il lui fit une guerre longue, opiniâtre, et ne posa les armes que lorsqu'il l'eut forcé à capituler. Après avoir signé un traité de paix, les deux frères se jurèrent une amitié éternelle, et ils ne prirent point en vain à témoin le nom de Dieu. L'an 1153, quelque temps après l'abdication d'Humbert de Baugey, Héracle fut élu archevêque de Lyon. L'année suivante, et par une bulle du 26 déc., le pape Adrien IV confirma la primatie de son église, et le nomma son légat en France. Vers ce temps-là, s'étant mis en voyage avec un cortège tel que devait l'avoir un personnage de son rang, on vint l'avertir qu'il était sur le point de tomber dans un piège tendu par des brigands qui infestaient le pays qu'il devait traverser. Ne prenant conseil que de lui-même, il renvoie ou disperse une partie de sa suite, et ne garde que l'argent nécessaire pour continuer sa route. Il revêt l'habit d'un domestique; et, n'ayant retenu que trois ou quatre de ses valets, il se faufile dans une troupe de pèlerins, et, comme s'il en était un, il arrive avec eux sain et sauf à Saint-Gilles; mais y étant tombé malade, il se vit forcé d'aller à Montpellier où, durant le peu de jours qu'il y demeura, il dépensa avec les médecins ce qu'il avait et ce qu'il n'avait pas (S. Bernard, *Ep.* 10). Au mois d'octobre 1157, Héracle se rendit à Besançon, où Frédéric Barberousse tenait une diète. Il prêta serment de fidélité à cet empereur, qui pour le récompenser d'un pareil dévouement lui donna, par diplôme daté d'Arbois le 19 novembre de la même année (*Art de vérifier les dates*, II, 468), l'investiture de la ville de Lyon et de toutes les régales établies en dedans et au dehors, dans toute l'étendue de l'archevêché, selon que l'église de Lyon semblait en avoir joui autrefois et s'y être maintenue jusque-là. Frédéric par la même bulle lui conféra le titre d'*exarque* de la cour du royaume de Bourgogne, et de chef suprême de son conseil; enfin il lui accorda le droit de battre monnaie (Ménestrier, *Hist. cons.*, 275; Dupuy, *Traité touchant les droits du roy*, 877 ; Poullin de Lumina, *Histoire ecclésiastique*, 277). Gui-

gues III, comte de Forez, qui, vers le même temps, était revenu contre un traité qu'Artaud IV avait fait avec l'archevêque Humbert Ier, en 1062, prétendait être seigneur de Lyon et ne voulait reconnaître d'autre seigneur au-dessus de lui que le roi de France. Offensé de ce que l'empereur avait été si libéral envers Héracle, il entra par surprise et à main armée dans Lyon, maltraita les partisans du prélat, et surtout les clercs dont il fit piller les maisons. Héracle ayant pris la fuite, avec une partie de son clergé, alla chercher un asile dans la Chartreuse de Portes (en Bugey). S. Anthelme, qui en était prieur, le reçut lui et ses serviteurs avec la plus généreuse affabilité. On ignore combien de temps il y resta; mais, grâce aux secours qui lui arrivèrent de toutes parts, il parvint bientôt à chasser de Lyon ses ennemis vaincus et terrassés. La Mure, *Histoire ecclésiastique de Lyon*, p. 306, cite un acte du 15 août 1158, duquel il résulte qu'il y eut à cette époque, sur les limites d'Anse et Villefranche, une conférence entre Guigues et Héracle; mais il paraît qu'on n'y termina rien, et que le noble prélat, malgré sa victoire, n'en resta pas moins toute sa vie en butte aux hostilités du comte de Forez. Ce fut cette même année 1158, et le 17 octobre, que l'on consacra le monastère des chanoines réguliers de Belleville, fondé par Humbert II, sire de Beaujeu. Cet illustre seigneur, qui avait épousé Alise de Savoie, fille du duc Amé III, laissa sa femme et ses enfants pour aller combattre en Orient les ennemis du Christ; et, renonçant à revoir sa patrie, il se fit admettre dans l'ordre des Templiers. Pendant son absence, les seigneurs du voisinage usurpèrent ses droits et ses biens. Alise qui n'avait pu leur résister porta ses plaintes d'abord à Pierre-le-Vénérable, et ensuite à Héracle qui obtint du pape que le sire de Beaujeu serait rendu à sa femme, et que ses vœux seraient commués en une fondation pieuse. Radevic rapporte, dans le quatrième livre des *Gestes* de Frédéric, qu'Héracle souscrivit au faux synode, tenu à Pavie l'an 1160, dans lequel l'élection de l'anti-pape Victor IV fut confirmée; mais ce fait est douteux. Il paraît avéré que, malgré ses liaisons avec Frédéric, Héracle ne quitta point l'obédience d'Alexandre III, et que, s'il assista à quelqu'une des conférences, qui devaient mettre fin au schisme, ce fut à celle de Pont-sur-Saône, entre Dole et Dijon, où cette grande question devait se traiter devant Louis-le-Jeune et Frédéric, qui avaient été invités à s'y rendre. Vers ce même temps la paix de l'église de Lyon fut aussi troublée. Un marchand de cette ville, nommé Pierre de Vaud ou le Vaudois, devint le chef d'une secte qui subsiste encore dans les vallées du Piémont. Les prédications de ce fanatique, jointes aux tracasseries du comte de Forez, empoisonnèrent les derniers jours d'Héracle, qui mourut le 29 nov. 1163. Il fut inhumé dans l'église de Cluni, à côté de son frère Pierre-le-Vénérable, mort le 25 nov. 1156. A. P.

HERACLIUS Ier ou EREKLI, roi de Géorgie, issu de la famille des princes du Kakheth, était petit-fils de Teymouraz Ier (*Voy.* ce nom, XLV, 222), mais non point son fils, comme l'a dit Peyssonnel dans ses *Essais sur les troubles de Perse et de Géorgie*. Il était encore au berceau lorsque son père Dathouna ou David fut tué (1648), en combattant contre le roi de Géorgie Chah-Nawaz Ier (Vakhtang IV), qui, soutenu par les Persans, avait envahi le Kakheth où régnait Teymouraz. Le jeune Héraclius fut alors emmené par son aïeul et par sa mère Hélène dans

l'Imireth, dont le roi, Alexandre II, avait épousé Daredjan, sœur de Teymouraz. Après la mort d'Alexandre et la conquête de l'Imireth, en 1658, par Chah-Nawaz, le vieux Teymouraz ayant été envoyé en Perse, Héraclius se retira avec sa mère sur les frontières de Russie. Peu d'années après, ayant appris que son aïeul était mort, et que Chah-Nawaz avait donné le Kakheth à son fils aîné Artchil, il vint au printemps de 1664, avec une troupe de volontaires, attaquer Artchil; mais il fut battu et se réfugia vers les sources de l'Alazan. Hélène, qui avait soutenu un siège de sept mois dans la forteresse de Torgh, rejoignit son fils, et tous deux se rendirent à la cour de Russie, où le tzar Alexis les reçut avec distinction, leur monta une maison digne de leur naissance, et donna une de ses filles à Héraclius. Cependant Artchil ayant, en 1668, épousé Kethevan, sœur de ce dernier, céda aux instances de sa femme, rappela Héraclius dans sa patrie, et lui accorda un petit apanage; mais Héraclius s'ennuya bientôt de jouer un rôle obscur et passif dans un pays dont la souveraineté devait être son héritage, et où il craignait d'être victime de quelque piège de Chah-Nawaz ou d'Artchil. Ayant obtenu en 1671 un sauf-conduit du roi de Perse, Chah-Soliman, suzerain de la Géorgie, il alla le trouver à Cazwin, lui exposa la justice de ses prétentions; et pour l'intéresser dans sa cause, il lui vanta la beauté de sa sœur destinée, dit-il, au monarque persan à qui Artchil l'aurait enlevée. Ce moyen lui réussit. Artchil fut dépossédé du Kakheth, en 1672, et se retira d'abord à Tiflis auprès de son père Chah-Nawaz. Mais le roi de Perse, charmé de la bonne mine d'Héraclius, de son air noble et majestueux, ne se pressait pas de le congédier: il lui avait assigné un revenu considérable; il l'admettait dans toutes ses parties de plaisirs, de chasse et de voyages; et il se contenta de faire gouverner le Kakheth, au nom de ce prince par un lieutenant. Cependant le tzar ne négligeait pas les intérêts de son gendre. Un ambassadeur russe, arrivé à la cour de Perse en 1674, fut chargé par lui de redemander la Géorgie pour Héraclius, comme héritier de son aïeul Teymouraz, et parce qu'elle ne s'était soumise à la Perse que sous la condition de n'être gouvernée que par des walis ou vice-rois issus de ce prince. Les négociations traînèrent en longueur, soit parce qu'Héraclius résistait aux sollicitations qui lui étaient faites de devenir mahométan, soit parce que le vieux et rusé Chah-Nawaz, pour conjurer l'orage qui le menaçait, se mettait en état de défense et sollicitait les secours de la Porte-Othomane, tout en supposant que ses fils s'étaient révoltés contre lui. Ce prince étant mort en 1676, à Ispahan où il avait été itérativement appelé, Artchil, son fils aîné, se retira en Russie. Georges X, second fils de Chah-Nawaz, ayant pris ce nom à la circoncision, succéda à son père, dans le Karthli ou Karduel; mais ayant mécontenté le roi de Perse, par plusieurs actes d'indépendance et de rébellion, il fut révoqué en 1678. La princesse Hélène vint cette année en Perse, et refusa d'abjurer le christianisme. Cependant son exemple n'arrêta point Héraclius, qui, stimulé par l'assurance de voir son ambition satisfaite, se fit circoncire sous le nom de *Nazar-Ali-khan*, fut envoyé à Tiflis, installé wali de Géorgie et mis en possession de tous les biens de son prédécesseur. Sa mère, qui lui avait été honorablement ramenée aux frais du roi de Perse, se rendit médiatrice entre Héraclius et Artchil son gendre, qui était revenu en Géorgie. Mais Artchil s'étant joint à son frère Georges, pour conquérir l'I-

mireth, Héraclius, par ordre du monarque persan, marcha avec toutes ses forces au secours du roi d'Imireth, et Artchil retourna en Russie où il vivait encore en 1688, et où sa postérité s'est maintenue sous le nom de Bagration (issus de *Bagrat*, nom de plusieurs rois de Géorgie). Héraclius se distingua plus par sa justice que par sa valeur. Il terminait lui-même les querelles et les procès de ses sujets : mais son caractère irrésolu annulait ou modifiait souvent ses jugements. Il hésitait de même en matière de religion, allant le matin à la messe chez les capucins, et le soir à la mosquée. Il lutta pendant tout son règne contre les entreprises de Georges, avec des chances diverses. Réduit vers 1703 à la principauté de Kakheth, il rentra dans le Karthli lorsque Georges eut été envoyé par le roi de Perse, Chah-Houçain, contre les Afghans rebelles du Candahar; mais il fut bientôt remplacé par Levan, frère de Georges dont la sœur était une des femmes du monarque persan. Héraclius mourut vers l'an 1708, laissant trois fils, neveux de Pierre-le-Grand, et dont le dernier fut Teymouraz II, père d'Héraclius II. A—T.

HÉRACLIUS II, roi de Géorgie, fils de Teymouraz II, et petit-fils du précédent, naquit vers 1720. Une partie de cette contrée payait tribut au grand-seigneur, l'autre à la Perse. Ce fut dans les armées de cette dernière puissance qu'Héraclius et son père se signalèrent contre les Turcs; et lorsque Nadir-Chah (Thamas-Kouli Khan) se fut assis sur le trône des sofys (*Voy.* NADIR-CHAH, XXX, 526), il donna, vers 1740, le gouvernement de Tiflis et du Karthli à Teymouraz, et celui du Kakheth à Héraclius. Après la mort de Nadir (1747), Héraclius, réuni à son père, voulut profiter de l'état d'anarchie où la Perse était plongée, pour se rendre indépendant: il y parvint momentanément, soumit quelques petits états limitrophes, et ayant vaincu, en 1752, Asad-Khan, l'un des prétendants au trône de Perse, il se fit céder tout le pays jusqu'au bord de l'Araxe (*Voy.* ASAD, LVI, 479). Il devint même l'arbitre de quelques princes musulmans, ses voisins. Mais, Kérym-Khan (*Voy.* ce nom, XXII, 324) étant devenu souverain de la Perse, Héraclius qui le redoutait s'en reconnut le vassal; et, en lui livrant Asad, il obtint des conditions plus avantageuses que par le passé; car il put professer publiquement la religion chrétienne, à laquelle on l'avait forcé de renoncer dans sa jeunesse. Depuis plusieurs années, Teymouraz lui avait remis l'autorité entre les mains et s'était retiré à Saint-Pétersbourg, où il mourut en 1762. Héraclius eut pendant quelque temps un compétiteur nommé Alexandre, qui descendait des Bagratides, anciens princes du Karthli, et avait obtenu l'appui de Catherine II; mais il le lui fit perdre en se joignant à l'armée russe, commandée par le comte de Tottleben, qui marchait au secours de Salomon, roi d'Imireth, attaqué par les Turcs (1772), et par cette adroite politique il s'attira à lui-même la bienveillance de la Russie. Alors Alexandre se rendit auprès de Kérym-Khan qui le prit sous sa protection et qui se préparait à armer en sa faveur lorsque, gagné par les présents d'Héraclius, il retint son rival prisonnier; mais celui-ci, après la mort du régent de la Perse (1779), recouvra la liberté par les sollicitations de la Porte-Othomane et se réfugia à Constantinople. Le Divan, à qui la puissance d'Héraclius et son alliance avec la Russie portaient ombrage, mit un corps de troupes à la disposition d'Alexandre pour lui faciliter les moyens de conquérir la Géorgie. A peine arrivé aux frontières, le prétendant

ne reparut plus : s'il ne tomba pas dans quelque embûche dressée par Héraclius, son peu de courage l'empêcha probablement de tenter les chances de la guerre. On dit qu'un seigneur russe le retrouva plus tard à Venise. Cependant Héraclius, fatigué de sa dépendance de la Perse, et continuellement harcelé par les Turcs et par les peuples musulmans du Caucase, reconnut en 1783, par un traité authentique, la suzeraineté de la Russie. Dans les dernières années de sa vie, il eut à soutenir une lutte acharnée contre Agha-Mohammed, fondateur de la dynastie actuellement régnante en Perse (*Voy.* Mohammed, XXIX, 228). Vaincu par ce formidable ennemi, qui revendiquait les droits de ses prédécesseurs sur la Géorgie, et forcé d'abandonner Tiflis qui fut livrée au pillage, Héraclius ne dut son rétablissement qu'à l'armée russe commandée par le comte Valérien Zoubow, et envoyée à son secours par Catherine II. Paul Ier lui continua la même protection. Toutefois Agha-Mohammed ne l'aurait pas laissé tranquille, s'il n'eût pas été assassiné lui-même par un de ses généraux, en 1797. Héraclius mourut l'année suivante, âgé de près de quatre-vingts ans. On a débité bien des fables sur son compte. Tooke (*Voy.* ce nom, XLVI, 234), dans son *Histoire de la Russie*, a été jusqu'à dire qu'il avait servi dans les armées du grand Frédéric! Ce qu'il y a de sûr, c'est que, malgré quelques actes de despotisme et de deloyauté qu'on lui reproche, et dont il avait pris le modèle à l'école de Nadir-Chah, Héraclius ne manquait ni de courage ni de talent. Il avait introduit la discipline européenne dans quelques corps de la milice géorgienne ; il cherchait à civiliser son pays en y appelant des savants de l'Allemagne et de la Russie ; il encouragea l'agriculture et l'exploitation des mines, et par ses soins une imprimerie fut établie à Tiflis. Son fils Georges XI (*Voy.* ce nom, XVII, 143) lui succéda et mourut en 1800. David, fils aîné de celui-ci, se retira à Saint-Pétersbourg, avec le titre de lieutenant-général, après avoir cédé à Paul Ier la Géorgie qui fut réunie à l'empire russe en février 1801. Z.

HERAUDEL (Jean), conseiller du duc de Lorraine, naquit à La Northe en 1585. Il suivit d'abord le barreau à la cour souveraine des grands jours de Saint-Mihiel. Il vint ensuite s'établir à Nancy. Anobli par le duc Henri II, en 1611, il publia quelque temps avant sa mort un opuscule devenu fort rare, à raison du soin que les Français, maîtres de la Lorraine, prirent de supprimer tous les exemplaires sur lesquels ils purent mettre la main. C'est une *Élégie de ce que la Lorraine a souffert depuis quelques années, par la peste, famine et guerres*, Nancy, Charlot, 1660, in-4°, traduction libre en prose rhythmée, ainsi que l'avoue l'auteur lui-même, d'une élégie-satire qu'il avait publiée, la même année sous le titre de *Deplorutio de Lotharingiæ statu*, 1660, in-4°. Le texte latin offre quelques passages écrits avec chaleur; mais la version française, ampoulée et traînante à la fois, n'a d'autre mérite que de faire connaître, par des notes marginales, les lieux où se sont passés les évènements que l'auteur rapporte. Elle est donc intéressante comme document historique. Héraudel a publié un autre opuscule sur le retour de Charles IV dans ses états : *De serenissimi principis Caroli IV optatissimo reditu panegyris*, Nancy, 1660, in-4°. Il avait soixante-quinze ans lorsqu'il composa ce poème; et l'on s'aperçoit facilement que sa verve était déjà glacée par l'âge, quoiqu'il affiche

la prétention contraire :

Sæpeque nil senii musa senilis habet.

Il se vante aussi d'avoir donné à son prince *six fils cogneus par les emplois qu'ils ont eus*. Il n'en avait plus conservé que trois lorsqu'il mourut.

L—M—X.

HÉRAULD (Didier), en latin *Heraldus*, philologue et jurisconsulte, était né vers 1579 (1), d'une famille protestante. Après avoir fait ses études avec distinction, il entra dans la carrière de l'enseignement, et fut pourvu, très-jeune encore, de la chaire de langue grecque à l'académie de Sedan. Il n'avait que vingt ans, lorsqu'il publia, sous le titre d'*Adversaria*, ses observations critiques sur le texte de différents écrivains. Dans la suite il se repentit de s'être trop pressé de le faire imprimer (2). Il se trouvait à Paris quand il écrivit à Scaliger pour lui faire part de son projet de publier ses *remarques* sur Martial, « le priant de l'aider de ses « doctes recherches, ou de lui mander « s'il serait lui-même dans l'intention « de donner une édition de Martial, « afin qu'il pût, pendant qu'il en était « encore temps, supprimer ses *niaiseries* (3). » La réponse de Scaliger fut sans doute telle qu'Hérauld la souhaitait, puisque ses *Remarques* parurent la même année (1600). Ses travaux philologiques ne l'empêchèrent pas de prendre part aux disputes qui troublaient l'église protestante; et, s'étant déclaré pour les sentiments d'Arminius, le professeur de théologie Tilenus (*Voy.* ce nom, XLVI, 52), zélé gomariste, qui jouissait d'un grand crédit à l'académie de Sedan, le força de se démettre de sa chaire. Renonçant à l'enseignement il vint habiter Paris, s'y fit recevoir avocat et ne tarda pas à se trouver dans une position supérieure à celle qu'il avait perdue. En 1612, il publia, sous le masque de *Leidhresser*, une dissertation contre les jésuites alors en querelle avec l'université; le jésuite Eudæmon lui répondit; mais, Hérauld ne se souciant pas de prolonger la discussion, elle en resta là. Il trouvait dans la culture des lettres un délassement à ses occupations comme jurisconsulte; et il entretenait des liaisons intimes avec la plupart des savants. Ami du fameux Saumaise, il se chargea de dresser son contrat de mariage avec la fille de Josias Mercier (Voy. *Ménagiana*, II, 27), et depuis ils vécurent long-temps dans des rapports d'affection réciproque que rien ne semblait devoir troubler: les premiers torts vinrent de Saumaise. Il avait dans différents ouvrages, principalement dans son livre *de Mutuo* (sur le prêt), parlé des avocats avec un grand mépris. Hérauld crut devoir prendre la défense de ses confrères, et dans son livre (*Observation. et emendation.*), il lui décocha quelques traits, mais si légers que Sarrau, l'ami de Saumaise, n'imaginait pas que celui-ci pût en être offensé (4). C'était bien mal le connaître. Il répondit à Hérauld par ses *Miscellæ defensiones* (1645), avec une telle âcreté que le vieux jurisconsulte, indigné, jura de répliquer de manière à lui ôter l'envie de continuer la dispute. Il se mit sur-le-champ à l'œuvre; mais, comme la défense tardait à paraître, Saumaise ne cessa de le harceler. Le manuscrit était dans les mains de l'imprimeur, et l'ouvrage devait être publié avant la fin de

(1) On ignore le lieu de sa naissance. L'abbé Boulliot, qui lui a consacré un long article dans la *Biographie ardennaise*, s'y est cru, dit-il, autorisé parce qu'Hérauld a rempli quelque temps une chaire à l'académie de Sedan, et que d'ailleurs « *nulla autre contrée n'a inscrit son nom dans ses fastes.* »

(2) Voyez le *Scaligerana secunda*.

(3) *Épîtres françaises à Joseph de la Scala*, p. 128.

(4) *Cl. Sarravii epistolæ*, p. 84.

l'année ; mais Hérauld mourut presque subitement au mois de juin 1649 (5), âgé de soixante-dix ans. Sa mort apaisa le ressentiment de Saumaise; il n'ajouta pas à ses torts celui d'insulter à la mémoire d'un ancien ami. Les juges les plus compétents se sont divisés sur le fond de leur querelle : Vinnius est pour Saumaise, Grotius au contraire embrasse l'opinion d'Héraud auquel il donne de grands éloges. Ever. Otto qui, dans son *Thesaur. juris, II, præf.*, 28, a rassemblé quelques détails sur cette dispute, regrette que deux hommes d'un si rare mérite se soient avilis au point de se prodiguer mutuellement les invectives et les injures les plus grossières. Hérauld était un des plus savants jurisconsultes de son temps; comme critique, La Monnaie le place entre Vossius et Maussac (*Notes* sur Baillet). On a de lui : I. *Adversariorum libri duo: quibus adjunctus est animadversionum in Jamblichum de vita Pythagoræ liber unus*, Paris, 1599, in-8°. II. *Animadversiones ad libros XII epigrammatum Martialis*, ibid., 1600, in-4°, et dans l'édition de Martial, 1617, in-fol. III. *Arnobii Disputatio adversus gentes*, ibid., 1605, in-8°. Scaliger faisait cas de cette édition qu'Hérauld avait revue sur un manuscrit de la bibliothèque royale : les notes ont été reproduites dans l'Arnobe de Leyde, 1651, in-4°. IV. *Min. Felicis Octavius*, ibid., 1613, in-4°, avec des notes et corrections, insérées dans les éditions de Leyde, 1652, in-4°, et de Cambridge 1712, in-8°. V. *Tertulliani Apologeticus, commentar. illustrat., et adject. duob. digressionum libris*, Paris, 1613, in-4°. On apprend dans l'avis au lecteur qu'Hérauld avait collationné pour cette édition plusieurs manuscrits dont un lui avait été communiqué par Jacq. Bongars. VI. *Leidhresseri super doctrinæ capitibus inter academiam parisiensem et societatis Jesu patres controversis dissertatio politica*, Strasbourg ou Cologne, 1612, in-8°. Dans cet ouvrage, suivant l'abbé Goujet, l'auteur défend l'indépendance des souverains contre la cour de Rome, et montre les raisons d'exclure les jésuites de tout état policé (Voy. la *Bibliothèque ardennaise*, II, 39). VII. *De rerum judicatarum libri duo*, Paris, 1640, in-8°. VIII. *Observationum et emendationum liber unus*, ibid., 1644, in-8°. Cet ouvrage et le précédent ont été réimprimés par Ever. Otto dans le tome II de son *Thesaurus juris*. IX. *Quæstionum quotidianarum tractatus : item observationes ad jus atticum et romanum, in quibus et Salmasii miscellæ defensiones ejusque specimen expenduntur*, Paris, 1650, in-fol. L'avis au lecteur est signé d'Isaac Hérauld, l'un des fils du jurisconsulte. Nicol. Heinsius, dans une lettre à Gronovius, du 5 oct. même année, témoigne la plus vive impatience de lire cet ouvrage qu'il qualifie *atrocissimum*. On voit qu'il s'attendait à y voir Saumaise très-maltraité. Hérauld a laissé des notes sur Brisson : *de verborum quæ ad jus pertinent significatione ;* il avait promis une édition de *Polyen*, revue sur d'anciens manuscrits. Par une lettre de 1662, Grævius charge Heinsius de s'informer de ce qu'est devenu ce travail, l'engageant, si les héritiers de Hérauld veulent s'en défaire, à ne pas regarder au prix (*si pretio servient parari, non parcere argento certum est*). Voy. cette lettre dans le *Silloge* de Burmann, IV, 32. W—s.

(5) Dans une *Lettre* à Saumaise du 25 juin 1649, Sarrau lui annonce qu'Hérauld était mort le mardi précédent. C'est donc par erreur qu'une lettre d'Hérauld à Heinsius, imprimée dans le *Syllogæ* de Burmann, V, 585, est datée du 1er juillet suivant.

HERBERS, trouvère du XIIIe siècle. On ne connaît aucun détail de sa vie, si ce n'est qu'il a composé un roman en vers et qu'il l'a dédié à Philippe, fils de Louis IX, roi de France. Encore ignorerait-on son nom, s'il n'avait pris soin de se nommer au début de son poème :

Un blans moinnes de bone vie
De Haute-Selve l'abaïe,
A ceste estoire novellée,
Par biau latin l'a ordenée.
Herbers la velt en romanz trère,
Et del romanz un livre fère
El non et en la révérence
Del fils Phelippe au roi de France
Looy, c'om doit tant loer.

L'ouvrage que Herbers a pris pour modèle est l'*Historia septem sapientum*, de Dam Jean, moine de Haute-Selve, dans lequel se trouvent les contes qui, venus en partie de l'Orient, ont passé ensuite dans la littérature de tous les peuples de l'Europe, et ont été souvent remaniés et reproduits avec des changements. Quoique Herbers n'annonce qu'une traduction, il s'est donné de grandes libertés à l'égard de l'original, et a mis dans sa composition beaucoup de contes pris ailleurs que dans l'*Historia septem sapientum*. Il a intitulé son ouvrage *Dolopathos*, d'après le principal héros qui est censé roi de Sicile. Bien que connu des littérateurs, ce poème n'a jamais été publié. M. Leroux de Lincy en a donné récemment l'analyse suivie d'amples extraits. D'après ce savant, « les éléments divers dont le poème de Herbers se « compose ont été mis en œuvre avec « beaucoup d'art, et le trouvère a tou- « jours fait preuve sinon d'une haute « intelligence, au moins d'une *ingénuosité* très-remarquable. Il ra- « conte bien, et c'est une grande qua- « lité dans un livre qui se compose de « douze récits différents... Herbers « était un homme qui possédait toutes « les sciences de son époque. Cer- « tains auteurs classiques latins lui « étaient familiers, comme le prouvent « plusieurs passages de son roman. « On peut croire qu'il savait l'hébreu « et même l'arabe, et le conte de la « *livre de chair*, qu'il a imité le « premier en Occident (et dont Shak- « speare a profité dans la suite pour « une de ses tragédies), les connais- « sances médicales qu'il se plaît à « montrer, et les contes orientaux « qu'il aime à reproduire justifient suf- « fisamment cette conjecture (1). » Les contes du *Dolopathos* ont dans la suite été imités par d'autres romanciers. Il n'existe à la bibliothèque du roi à Paris qu'un seul manuscrit complet du *Dolopathos*, provenant de la Sorbonne où il avait le n° 351. Un autre manuscrit de la même bibliothèque, fonds de du Cange, n° 27, n'est pas complet. D—G.

HERBERT (GEORGE), théologien et poète anglais, frère d'Herbert de Cherbury (*Voy.* ce nom, XX, 232), était né comme lui dans le château de Montgommery en 1595. Nommé orateur de l'université de Cambridge, en 1619, il y montra pour le roi Jacques Ier un dévouement et une admiration qui ne restèrent pas sans récompense. A la mort de ce prince, et de ses deux autres protecteurs, le duc de Richmond et le marquis d'Hamilton, dont la perte successive lui fermait toute carrière d'avancement à la cour, il entra dans les ordres. Nommé prébendier de l'église de Lincoln en 1626, il devint en 1630 recteur de Bemerton, près de Salisbury, où il publia une espèce de manuel, intitulé: *Le prêtre au temple*, ou *Règles de vie sainte pour un ministre de campagne*. On a dit que sa vie était le commentaire des règles qu'il avait posées dans son livre. Après la mort de

(1) A la suite de l'*Essai sur les fables indiennes et sur leur introduction en Europe*, par A. Loiseleur Deslongchamps, Paris, 1838

George Herbert, arrivée en 1633, on publia sous son nom un poème intitulé *le Temple*, qui obtint le suffrage des amateurs de la poésie sacrée. Les ouvrages de cet auteur ont été depuis imprimés ensemble, en un volume in-12; mais, quoique fort admirés de son temps, ils sont peu goûtés aujourd'hui. Le grand Bacon ne livrait guère d'écrits à l'impression sans les avoir soumis au jugement de George Herbert. L.

HERBIGNY (Henri-François Lambert d'), marquis de Thibouville, était fils de Henri Lambert, seigneur d'Herbigny, conseiller au parlement de Paris, qui après avoir été maître des requêtes, en 1660, intendant à Moulins, en 1666, à Grenoble, en 1679, à Montauban, en 1691, à Lyon, en 1694, puis à Rouen la même année, mourut conseiller d'état le 23 nov. 1700, âgé de soixante-dix-sept ans. Henri-François parcourut à peu près la même carrière que son père, et fut appelé plusieurs fois à le remplacer. Nommé conseiller au grand-conseil, le 12 janvier 1682, maître des requêtes le 19 juillet 1687, intendant de Montauban, en 1691, de Lyon, en 1694, et de Rouen en 1702, il mourut sans alliance le 29 juillet 1704. Si d'Herbigny n'avait pas d'autres titres à la célébrité que ceux qu'on vient d'énumérer, il serait tout au plus digne de figurer dans un lexique nobiliaire, ou dans le catalogue des magistrats des différentes provinces où il a rempli les fonctions dont le roi l'avait investi; mais il a laissé des traces ineffaçables de son administration dans la seconde ville du royaume, en composant un *Mémoire sur le gouvernement de Lyon*. C'est une espèce de statistique de cette ville vers la fin du XVIIe siècle. L'auteur y a consigné des documents précieux pour quiconque voudra faire l'histoire du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais sous le règne de Louis XIV. De tous nos historiens modernes, M. Beaulieu est le seul qui en ait reproduit de longs fragments dans son *Histoire du commerce de Lyon*. Toutefois avant lui l'auteur des *Tablettes chronologiques*, insérées dans l'*Annuaire de Lyon pour* 1838, en avait cité plusieurs passages. Quoique très-digne d'être imprimé, le mémoire de d'Herbigny est resté inédit, mais il en existe de nombreuses copies dans les bibliothèques publiques et particulières. Si chacun des intendants qui se sont succédé à Lyon eût fait un semblable travail, il serait facile de remplir les lacunes qu'offre l'histoire civile et industrielle de cette importante cité. Voy. le *Dictionnaire de la noblesse*, par La Chesnaye-Desbois, VIII, 390, et le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lyon*. A. P.

HERBIGNY. *Voy.* Favart d'Herbigny, XIV, 212.

HERBOUVILLE (le marquis Charles-Joseph-Fortuné d') naquit à Paris en 1756, d'une famille noble et depuis long-temps illustrée par les armes. Son père et deux de ses oncles avaient perdu la vie sur le champ de bataille, dans les guerres d'Allemagne; et lui-même fut destiné de bonne heure à la carrière militaire. Les longues années de paix qui commencèrent le règne de Louis XVI ne lui fournirent aucune occasion de s'y distinguer, et après avoir servi comme sous-lieutenant au régiment de mestre-de-camp cavalerie, capitaine dans Royal-Navarre, officier supérieur des gendarmes de la garde, colonel et maréchal-de-camp, il parut tourner toutes ses vues vers la carrière administrative. En 1787 il fut membre de l'assemblée provinciale de Rouen, et, lors de sa première réunion, élu procureur-syndic par le

clergé et la noblesse. La révolution étant survenue, il s'en montra partisan modéré, soit par conviction, soit par crainte de compromettre sa fortune qui était considérable. Nommé dès le principe commandant de la garde nationale de Rouen, il devint en 1790 président de l'administration départementale de la Seine-Inférieure; et dans des fonctions si difficiles il sut allier tant de modération, de justice et de fermeté que son département, offrant alors un rare exemple de calme et de sécurité, devint l'asile de beaucoup de victimes des premiers désordres. Une pareille conduite ne pouvait être longtemps à l'abri des persécutions; d'Herbouville fut arrêté, et il passa dans les fers toute l'horrible époque de la terreur. Rendu à la liberté après la chute de Robespierre, il vécut plusieurs années retiré dans ses terres, et ne s'y occupant que d'agriculture. Ce ne fut qu'après le 18 brumaire, lorsque Bonaparte annonça l'intention de s'environner de gens probes et éclairés, que d'Herbouville fut nommé, en 1800, préfet des Deux-Nethes, où il eut le bonheur d'ouvrir les portes de la France à un grand nombre de prêtres et d'émigrés à qui le gouvernement consulaire permit d'y rentrer. D'Herbouville passa ensuite (1806) à la préfecture du Rhône (Lyon), où son administration a également laissé d'honorables souvenirs. Il donna sa démission de cette place en 1810, et il vivait retiré dans sa famille lorsque le trône impérial tomba en 1814. Le marquis d'Herbouville embrassa avec beaucoup de chaleur la cause de la restauration, et il fut nommé pair de France, lieutenant-général et chevalier de Saint-Louis. Après le second retour du roi en 1815, il alla présider le collège électoral du département du Rhône, et il contribua beaucoup par la chaleur de ses exhortations à faire nommer par ses anciens administrés une députation digne de la chambre *introuvable*. De retour à Paris, il fut nommé directeur-général des postes; et c'est surtout par ses soins éclairés que commencèrent dans cette administration les perfectionnements qui plus tard ont produit de si heureux résultats. Remplacé au mois de nov. 1816 dans ces importantes fonctions par M. Dupleix de Mézy, d'Herbouville se montra fort assidu à la chambre des pairs, et il y soutint avec beaucoup d'énergie l'opposition que formaient alors les royalistes contre le ministre Decaze. Il concourut plus tard dans le même sens à la rédaction du *Conservateur* avec MM. de Châteaubriand, de Bonald, etc. Eloigné alors des fonctions publiques, le marquis d'Herbouville passa dans la retraite les dernières années de sa vie. Il mourut le 3 avril 1829, et il n'eut pas le chagrin de voir les funestes conséquences du système qu'il avait combattu avec tant de loyauté et de dévouement. De son mariage avec Mlle d'Argenteuil, ancienne abbesse du chapitre noble d'Epinal, le marquis d'Herbouville a eu deux filles, mariées l'une à M. le duc de Crillon, pair de France, et l'autre à M. le comte de Choiseul. Il avait publié divers *Rapports* sur des objets d'administration, une *Statistique du département des Deux-Nèthes*, et des *Mémoires sur l'agriculture*.

M—D j.

HERBST (JEAN-GEORGES), théologien catholique, naquit le 13 janvier 1787, à Rottweil; et, après avoir ébauché ses études collégiales, entra dans la maison des bénédictins de Schwarzwalde, où il se livra principalement aux mathématiques; mais il en fut évincé en 1806, par la suppression de l'établissement. Elève alors de l'université de Fribourg, il y mena de front l'étude de la philosophie,

de la physique, des mathématiques ; il revint à Rottweil pour y joindre celle de la philosophie et de la théologie, et enfin, de retour à Fribourg, il s'occupa exclusivement des langues orientales et des sciences bibliques. Muni de tant de connaissances, il entra en 1811 au séminaire de Meersburg, reçut les ordres en 1812, et obtint la cure de Wiere aux environs de Fribourg; mais il ne resta pas long-temps dans ce village. Mandé au séminaire d'Elwangen, nouvellement créé, pour y donner des leçons comme répétiteur, il reçut bientôt l'invitation de faire à l'université de cette ville, récente aussi, des lectures sur l'arabe et l'hébreu. La distinction avec laquelle il s'acquitta de cette tâche lui valut, en 1814, la chaire des langues orientales, d'abord à titre extraordinaire ou provisoire, puis comme poste définitif. Lors de la translation de l'université à Tubingue, il garda cette chaire, et en 1832 il y joignit la place de bibliothécaire en chef. Il mourut quatre ans après, le 31 juillet 1836, encore assez jeune pour que l'on pût compter de sa part sur des ouvrages plus importants que ceux qu'on lui doit. Cependant il a produit d'utiles travaux: il y a des recherches, de la sagacité, des résultats exacts et nouveaux dans quelques-unes de ses dissertations et monographies relatives à l'histoire de l'église. La variété de ses connaissances, l'habitude de l'Orient et des idiomes orientaux, étaient autant de guides ou d'auxiliaires qui facilitaient ses travaux. Nous indiquerons de Herbst, entre autres morceaux : I. *De Pentateuchi quatuor librorum posteriorum auctore et editore commentatio*, Gamund, 1817. II. *Les conciles d'Elvire, d'Ancyre, de Néocésarée, d'Arles,* ibid., 1821. III. *Le concile universel de Nicée*, ibid., 1822. IV. *Le concile de Laodicée, en Phrygie et de Gangre*, ibid., 1823. V. *Le concile de Sardique*, ibid., 1825 VI. *Histoire de l'église catholique d'Utrecht*, ibid., 1826. VII. *Les conciles de Valence et de Turin*, ibid., 1827. VIII. *Les conciles d'Afrique*, ibid., 1828. IX. *Des Chroniques*, ou *Livres trois et quatre des rois, de leur rapport avec les livres de Samuel, du degré de confiance qu'ils méritent et de l'époque à laquelle ils ont été rédigés*, ibid., 1831. P—OT.

HERBURT *de Fulstein* (JEAN), noble polonais et historien de son pays, fut castellan de Sanok, sénateur du royaume, et envoyé en France, comme ambassadeur, en 1574. On a de lui: I. *Statuta regni polonici in ordinem alphabeticum digesta*, 1567, in-fol. L'auteur s'est arrêté au règne de Sigismond Ier. II. Un abrégé de l'ouvrage de Cromer (*De origine et rebus,* etc., *Voy.* CROMER, X, 291), sous ce titre: *Chronicon, sive historiæ polonicæ compendiosa descriptio*, Bâle, 1571; Dantzig, 1609, 1647, in-4°. Il y en a deux traductions françaises: l'une de Fr. Baudouin, sous le voile de l'anonyme, intitulée: *Histoire des rois et princes de Pologne;* l'autre de Vigenère (*Voy.* ce nom, XLVIII, 459), continuée jusqu'à Henri de Valois, sous le titre de *Chroniques et Annales de Pologne.* Ces deux traductions furent imprimées en même temps à Paris, 1573, in-4°. On a encore de Herburt un discours (*Oratio*), adressé au conseil d'Auguste, électeur de Saxe, pour demander la mise en liberté des députés de Pologne et de Lithuanie, détenus à Leipzig. — Son fils, *Félix*, est auteur de quelques poésies latines. P—RT.

HÉREAU (EDME-JOACHIM), littérateur, né à Paris, le 3 mars 1791, quitta la France en 1809, avec un prince russe qui l'avait pris pour secré-

taire, et devint ensuite professeur de littérature française à Saint-Pétersbourg. Une pièce de vers contre l'empereur Alexandre ayant paru à l'époque où Napoléon entreprit sa fameuse campagne de Russie, Héreau, naturellement caustique, fut soupçonné d'en être l'auteur, et envoyé en Sibérie, dans la province de Vialtka. La langue russe, qui lui était devenue familière, lui rendit supportable ce rigoureux exil dans un pays où nul Français n'avait encore pénétré. Plus tard on lui fournit l'occasion et les moyens d'être utile à ses compatriotes, le gouverneur l'ayant nommé interprète des prisonniers français que la désastreuse retraite de Moscou amena dans les déserts de la Sibérie. Mais le long séjour que fit Héreau sous cette âpre température, en blanchissant ses cheveux prématurément, dut affecter son moral. Il résida quelque temps à Berlin, comme secrétaire d'un ambassadeur russe; et ce ne fut qu'à la fin de 1819 qu'il revint à Paris, où, dès ce moment, il se consacra entièrement à la culture des lettres. L'*Almanach des muses*, l'*Almanach des dames*, d'autres recueils poétiques annuels de la capitale et divers recueils littéraires mensuels ne cessèrent de publier des vers de Héreau, et surtout des *fables* qui ne sont pas sans mérite. Attaché dans les premiers mois de 1820 à l'entreprise de la *Revue encyclopédique*, il en devint caissier, puis secrétaire-général, et il continua d'en être un des rédacteurs, même après qu'en 1826 il fut devenu secrétaire-général de la direction et de l'administration du *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, auquel il resta attaché jusqu'à la chute de cette entreprise du baron de Férussac, à la fin de 1831. Un an plus tard, il fut appelé aux mêmes fonctions pour diriger la rédaction du *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, et il s'acquitta de cette pénible tâche avec beaucoup de zèle et d'intelligence; mais l'état de sa santé, altérée par l'excès du travail, et quelques discussions que la franchise et la susceptibilité de son caractère lui attirèrent avec les éditeurs, le déterminèrent à y renoncer, en décembre 1835, lorsqu'on finissait la lettre E. Cependant l'activité de son esprit et la médiocrité de sa fortune ne lui permettaient pas de rester oisif. Il s'occupa donc d'organiser une société en commandite pour la traduction des meilleurs ouvrages publiés en diverses langues européennes, et il en fit paraître le *Prospectus*. Ce projet ayant échoué, faute d'un nombre suffisant d'actionnaires, Héreau en conçut d'autres encore plus au-dessus de ses forces. Craignant de ne pouvoir les exécuter, il s'abandonna au chagrin, et, désespérant alors de subvenir aux besoins d'une nombreuse famille, il termina ses jours par un suicide, le 8 juillet 1836. C'était un homme probe et loyal, ennemi de l'intrigue, mais inquiet et caustique. Écrivain consciencieux et infatigable, il avait de l'esprit et des connaissances variées, bien qu'un peu superficielles. Outre un grand nombre d'articles de divers genres, mais principalement sur la critique, ainsi que sur l'histoire et la littérature russe, insérés dans les trois ouvrages dont il a dirigé la rédaction, et qui sont signés de lui ou des initiales E. H., il a été fondateur et l'un des principaux rédacteurs du journal *la Causeuse*, en 1822, et il a donné quelques articles de théâtre dans la *Chronique de Paris*, en 1834. Il est auteur du tableau de la littérature russe et polonaise qui fait partie de l'*Atlas des littératures*, par M. Jarry de Mancy. Il a fait tirer à part: le *Sultan et le vase d'argile*, fable extraite de la *Psyché*, in-8°. Le *Postillon et la diligence*, fable po-

litique, extraite du *Mercure* du XIXe siècle, 1827, in-8°. *Analyse* des fables russes, imitées de Kriloff en vers français et italiens, 1825, in-8°. Il a donné dans cette édition la fable du *singe et de l'ours*. *Revue sommaire de quelques ouvrages poétiques*, 1826, in-8°. *Examen de l'Anthologie russe* de M. Dupré de Saint-Maur, précédé d'un *Coup d'œil sur la littérature russe*, 1827, in-8°. Ces quatre opuscules sont extraits de la *Revue encyclopédique*. Héreau a laissé des fables et des poésies inédites qui, réunies à celles qu'il avait déjà publiées, formeraient un volume qui ne déparerait pas la nombreuse collection de nos fabulistes. A—T.

HERHOLDT (JEAN-DANIEL), médecin, natif d'Apenrade en Sleswig, avait pour père un pauvre chirurgien chargé de famille. Il apprit de lui les premiers éléments de la science médicale, et ensuite se rendit à Copenhague pour achever ses études. Peu de familiques étudiants ont eu besoin de plus de courage et de persévérance qu'Herholdt. L'exiguité des ressources qu'il pouvait tirer de son père était la moindre de ses tribulations. Son extérieur était des plus chétifs, son tempérament des plus faibles, il avait fréquemment des accès d'épilepsie : un travail opiniâtre, les miasmes de la dissection semblaient devoir lui être funestes. Il en fut autrement. Dans cette lutte de tous les moments contre les difficultés de la science et de la vie, dans cette existence toute de privation et de travail, son physique se développa en même temps que son esprit : il grandit, sa constitution s'améliora, les attaques d'épilepsie devinrent rares, et au bout de deux ans il cessa totalement d'en ressentir. Ses amis ne le reconnaissaient pas. Non moins heureux dans ses progrès intelligentiels, il soutint, après deux ans de séjour à Copenhague, l'examen d'usage, et dès l'année suivante (1786) il fut placé, en qualité de premier chirurgien, sur une frégate danoise, qui faisait voile pour la mer du Nord. En 1787, il passa comme chirurgien de réserve à une autre division de marine, et au printemps suivant il fut nommé premier chirurgien d'un vaisseau de guerre expédié dans la Baltique. Avançant ainsi de poste en poste les années suivantes, il se trouva, en 1794, chirurgien titulaire de division près du ministère de la marine ; et, de 1819 à 1825, il remplit les fonctions de médecin en chef à l'hôpital de Frédéric. De plus reçu docteur en 1802, il occupait, depuis 1805, la chaire de thérapeutique, d'abord comme professeur extraordinaire, puis (1818) comme professeur ordinaire. Il avait aussi été recteur de l'université de Copenhague, et doyen du collège de santé : il était membre de diverses commissions ou établissements médicaux et philanthropiques ; il faisait partie de nombreuses sociétés savantes ; il portait, depuis 1815, l'ordre de Danebrog, dont plus tard il devint un des dignitaires ; en 1828, il fut nommé conseiller d'état. Sa clientèle était nombreuse. Il méritait cette prospérité par la réunion d'un beau talent, d'une activité sans égale, d'une perspicacité rare, d'une délicatesse, d'une charité sans bornes. Habile professeur, praticien exercé, il était encore meilleur ami. Tous ceux qu'il eut pour seconds trouvèrent en lui un père, et au bout de quelques années il leur cédait partie de sa clientèle, et leur créait une position indépendante. Il se ménageait encore le temps d'écrire ; et, soit comme traducteur, soit comme auteur original, soit comme mettant au jour des observations, résultats de sa pratique, il a rendu de vrais services à la médecine. Voici la liste de ses ouvrages principaux, qui sont les

uns en danois, les autres en latin : I. *Comm. de quæstione med.* : « Num « vires medicamentorum (plantarum, « v. g., medicinalium), aut chymica « analysi, aut sensuum ope, aut consi- « deratione similitudinis in partibus es- « sentialibus, rectius cognoscuntur? » Copenhague, 1794. Cette question avait été posée par l'université de Copenhague en août 1792. II. *Comm. de vita imprimis fœtus humani ejusque morte sub partu*, Copenhague, 1802. Cette dissertation remarquable est celle qui lui valut son diplôme de docteur. Elle fut traduite en allemand par J.-E. Tode, Copenhague, 1803. III. *Remèdes fournis à l'officine pharmaceutique par le règne végétal dans les possessions danoises*, Copenhague, 1808 (il faut y joindre les gravures publiées par un anonyme sous le titre d'*Herbarium pharmaceuticum*, ou *Planches pour étudier les ouvrages de Schumacher et d'Herholdt*, Copenhague, 1822-25). IV. *Considérations sur les maladies de poitrine et sur la phthisie pulmonaire*, Copenhague, 1805 (traduit en allemand dans le *Journal de litterature médico-chirurg. étrangère* de Harless, tom. II, 1813; 2e partie, 161-224 et 315; publiées aussi à part, Nuremberg, 1814). V. *Extrait du journal du professeur Herholdt*, sur les *Recherches de Rachel Hertz*, Aarau, 1807-26. VI. Une traduction libre (en société avec C.-G. Rafn) des *Recherches sur la vie et la mort de Bichat*, avec des annotations, Copenhague, 1826; ouvrage traduit à son tour en allemand et qui parut à Copenhague, même année. VII. Divers articles dans la *Pharmacopœa militaris*, Copenhague, 1813, dans la *Feuille médicinale* de Tode, dans la *Nouvelle Hygie* d'Otto, dans l'*Iris*, etc. Herholdt mourut le 18 février 1836. P—ot.

HERIGER, l'un des savants les plus célèbres du XIe siècle, naquit dans le Brabant; fort jeune encore il embrassa, vers l'an 955, la profession monastique à l'abbaye de Lobbes de l'ordre de Saint-Benoît. Il y enseigna assez long-temps avec succès et contribua à y perpétuer l'amour des lettres et des bonnes études. Il avait partagé avec l'évêque Notger l'administration des affaires d'état pendant la minorité de l'empereur Otton II, fonctions dans lesquelles il fit preuve des plus grands talents, soit comme jurisconsulte, soit comme administrateur. Vers le commencement de l'année 990, il fut élu abbé de son monastère en remplacement de Folcuin, qui était mort depuis quelque temps, et fut sacré par les évêques diocésains le 21 déc. de la même année. Hériger contribua beaucoup à l'embellissement de l'abbaye confiée à ses soins, sans cependant perdre de vue ses études qui eurent toujours pour lui des attraits irrésistibles. Hériger fut dix-sept ans abbé, et mourut le 31 oct. 1009, en odeur de piété selon les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*. Hériger a laissé les ouvrages suivants : I. *Gesta pontificum tungrensium, trajectensium et leodiensium a beato Materno, primo Leod. episcopo, usque ad B. Remaclum, episc. XXVII.* Cette chronique est insérée dans le recueil de Chapeauville, tom. Ier, pag. 1-98. II. *De dissonantia ecclesiæ de adventu Domini*. III. *Lettre à Hugues sur diverses questions*. IV. *Traité du corps et du sang de Jésus-Christ*. V. *Vie de S. Berlende*, insérée dans les *Acta sanctorum*, février, 3e jour, pag. 377-384. Dom Mabillon l'a également donnée dans ses *Acta sanctorum ord. S. Benedicti*, et il y a joint une préface qui manque à l'édition des Bollandistes. VI. *Histoire de S. Landelin*, fondateur

de Lobbes, en vers. VII. *Vie de S. Landoald*, compagnon de saint Amand de Maestricht, en prose. VIII. *Ratio abaci secundum D. Herigerum*. IX. *Epistolaris responsio de cyclo pascali et ejusmodi contra Dionysium abbatem*. X. *Vie de S. Ursmer*, insérée par fragments dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes, et dans ceux de D. Mabillon.

L—L—L.

HÉRIOT (JEAN), journaliste anglais, naquit le 22 avril 1760, à Haddington (East-Lothian). Il était de la même famille que ce George Hériot auquel Walter Scott a donné une célébrité européenne dans Nigel, en le présentant, ce qu'il fut en effet, comme le banquier et trop souvent le créancier de Jacques VI ou Jacques Ier qui l'appelait *Geordie Tintin*. Le père de notre journaliste, après avoir rempli un office subalterne dans la justice du comté d'East-Lothian, était venu passer la fin de sa vie à Edimbourg, et y vit presque toute sa fortune, déjà médiocre, se fondre à mesure qu'il avançait en âge. Hériot sortit du collège d'Edimbourg à dix-sept ans, sans savoir à quelle carrière se vouer : toutes exigeaient des études préliminaires auxquelles il n'avait aucun moyen de se livrer. En vain, pendant trois mois au plus qu'il passa chez un oncle, médecin à Torres, il eut le bonheur de voir demander pour lui au comte de Dorset une commission d'enseigne : cette humble requête et quelques autres du même genre se brisèrent toutes contre d'imperturbables refus. Enfin il prit la résolution d'aller à Londres sans recommandation et pour ainsi dire sans argent ; et, par une fantaisie qu'on ne pouvait attendre que d'un jeune homme complètement étranger aux usages du monde, il écrivit directement à un capitaine de la marine royale, pour le prier de lui procurer une commission à bord d'un vaisseau. Ce coup de tête réussit ; le capitaine s'intéressa au jeune Ecossais qu'il ne connaissait que par sa lettre, et lord Sandwich annonça bientôt lui-même à Hériot qu'il allait recevoir son brevet. Il fit ainsi les deux campagnes de 1779 et 1780, sur la *Vengeance*, le *Preston*, l'*Elisabeth*, la *Brune*, parvint au grade de premier lieutenant, passa ensuite tout l'été de 1782 à Plymouth, se rembarqua dans l'arrière-saison sur le *Salisbury;* mais il n'eut pas le temps de se signaler, car la paix de Versailles vint mettre promptement un terme à la guerre, soit en Amérique, soit dans l'Inde (1783), et il fut alors porté sur les listes des officiers à demi-paie. La gêne de ses parents était au comble : il engagea sa demi-paie pour leur envoyer des secours ; lui-même il se trouva en proie aux plus graves embarras, mais plein de courage, comme de piété filiale, il fit contre fortune bon cœur, et il résolut de chercher une ressource dans la littérature. Un premier roman, *les Peines du cœur* (Londres, 1787, 2 vol. in-8°), remarquable par une analyse délicate et fidèle, passa pourtant inaperçu au milieu de cette foule de nouveautés éphémères qu'on imprimera un jour à l'encre délébile ; mais il prit sa revanche en publiant son *Officier à la demi-paie* (Londres, 1788, 3 vol. in-8°), lequel vraiment n'est pas supérieur à l'autre, mais devait se lire plus couramment, et dont la vogue d'ailleurs fut due en partie à la réalité de quelques-unes des aventures qu'on savait être personnelles à l'écrivain. Lancé dans cette carrière, Hériot se lia bientôt avec les journaux ; et son sort changea de face en quelques mois. Ses articles lui procurèrent non-seulement de l'aisance, mais encore la connaissance d'un des secrétaires de la trésorerie, Steele, qui jeta les yeux sur lui comme

sur un des écrivains les plus aptes à défendre la cause du cabinet, alors très-mal défendue. C'était au moment où la publicité donnée enfin à l'aliénation mentale de Georges III, avait fait naître une polémique à feux croisés contre le ministère (fin de 1788 et commencement de 1789). Hériot riposta aux argumentations et aux sarcasmes, de manière à satisfaire ses patrons, et il reçut en récompense, quand le roi revint à la santé, une bonne pension, pour continuer à écrire dans le sens ministériel. En 1791, lors de la formation de la compagnie de Sierra-Leone, il en devint secrétaire, mais bientôt il donna sa démission en même temps que lord Dalrymple, son protecteur, se démettait de la place de président. Il sut plus tard que, s'il n'eût pris cette résolution, il eût lui-même été porté par les actionnaires à la présidence, mais il ne regretta point le parti qu'il avait pris. Cependant, la révolution française, chaque jour plus effrayante, semblait menacer les puissances étrangères de son altière propagande. Le gouvernement conçut alors l'idée d'avoir un journal à lui, défenseur de ses principes et par lequel il pût agir sur l'opinion. On a fait honneur à Burke de cette idée qui vint probablement à plus d'un homme politique en même temps, et qui sans doute était venue aussi à Hériot, mais que ce dernier devait laisser présenter et protéger par un autre, afin de ne pas sembler l'avoir conçue dans son intérêt personnel. Effectivement Pitt en reconnut l'utilité, et, sur la recommandation de Steele, trouva bon qu'on recourût à Hériot pour la rédaction de la nouvelle feuille. Ce fut le *Sun* (le Soleil), que son rôle un peu monotone d'approbateur et défenseur de Steele n'empêcha pas, grâce au talent des rédacteurs, d'acquérir un rang élevé parmi les feuilles quotidiennes, et d'atteindre une publicité sans exemple jusqu'alors (1er oct. 1792). L'année suivante (1er janvier 1793), Hériot fit paraître un autre journal quotidien, *the True Briton* (le Franc-Breton). Ce dernier paraissait le matin, le *Sun* le soir : tous deux étaient dans les mêmes principes, bien que l'un fût sa création, sa propriété particulière, tandis que l'autre était au gouvernement. Grâce à son activité, à son expérience, Hériot secondé par d'habiles collaborateurs suffisait à cette double administration. Il commençait à s'en lasser pourtant, lorsque l'abandon du système de Pitt par l'Angleterre lui fit aussi abandonner les journaux (1806), et accepter le poste, du reste commode et lucratif, de commissaire près de la loterie. En 1809, il le troqua contre le titre de député payeur des forces britanniques dans les îles du Vent et sous le Vent, et dans sa gestion il s'acquit l'estime générale, et surtout celle du duc d'York. Enfin de retour en Angleterre, il fut nommé contrôleur de l'hôpital de Chelsea, sinécure qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juin 1833. Hériot méritait sa prospérité par sa haute probité, son courage, sa fidélité à ses principes. Il abondait sans doute un peu dans le sens du ministère ; mais ses opinions ne furent point calculées ; sa plume bien que salariée n'était point vénale, car être vénal, c'est être au plus offrant, comme le condottiere. Suivant Hériot, ce qui fait le condottiere, ce n'est pas la solde, car le soldat la reçoit, c'est le changement de parti, c'est l'indifférence avec laquelle on porte les armes pour ou contre. Absorbé par la direction de deux feuilles quotidiennes, il n'a rien publié depuis les ouvrages cités plus haut, sauf deux *relations* (fort bonnes), l'une *du Siège de Gibraltar par la flotte combinée d'Espagne et*

de France, Londres, 1792, in-8°; l'autre de *la Bataille du Nil*, 1798. Toutes deux furent rédigées sur des pièces originales émanées de témoins oculaires et bien placés pour tout voir, pour tout comprendre. La seconde a eu plusieurs éditions. P—ot.

HÉRISSANT *des Carrières* (Jean-Thomas), de la même famille que les libraires de ce nom (*Voy.* Hérissant, XX, 250), naquit à Paris en 1742, y reçut une bonne éducation et embrassa la même profession que ses parents. Obligé de quitter la France fort jeune et long-temps avant la révolution, pour des causes que l'on ignore, il se réfugia en Angleterre et s'y fit maître de langues par nécessité. Il y vécut ainsi pendant près d'un demi-siècle, et mourut en 1820 à Croydon, près de Londres. Il avait publié : *Catalogue des livres de la bibliothèque de Mme de Pompadour*, Paris, 1765, in-8°. II. *Histoire d'Angleterre par Goldsmith*, traduite de l'anglais, Londres, 1777, 2 vol. in-12. III. *Histoire d'un nain célèbre* (Jos. Bornwlaski, gentilhomme polonais), traduite du français en anglais, 1788, in-8°. IV. *Précis de l'histoire de France jusqu'au temps présent*, français et anglais, Londres, 1792, 2 vol. in-8°. Plus tard il donna un abrégé de ce *Précis*, qui va jusqu'en 1815. V. *Le petit Parnasse français*, ou *Recueil de morceaux choisis dans tous les différents genres de poésies françaises à l'usage de la jeunesse*, Londres, 1796, in-8°. Hérissant des Carrières est encore auteur de quelques ouvrages élémentaires anglais, écrits dans cette langue et publiés à Londres. Il a fait quelques additions au *Dictionnaire anglais et français* de Boyer, et il a donné en 1768, en Angleterre, une nouvelle édition du *Dictionnaire pratique d'architecture* de Bullet. M—d j.

HERLYN (Michel), au rapport de l'historien de Thou, se signala, ainsi que ses quatre fils, dans la défense de Valenciennes contre les Espagnols, en 1566. La ville s'étant rendue le 24 mars 1567, il fut décapité, et huit jours après son fils aîné subit le même sort. Les trois autres se sauvèrent et se réunirent dans les bois aux soi-disant *gueux* flamands. En 1568, le prévôt Spelt les surprit nuitamment : il en fit pendre deux; et, après avoir coupé le nez et les oreilles à Gautier, le seul qui restat, il le traîna à la suite du corps qu'il commandait, pour le faire brûler vif à Valenciennes. Gautier eut le bonheur d'échapper en route; et il adopta depuis la règle barbare de mutiler, comme il avait été mutilé lui-même, tous les prêtres espagnols ou belges qui tombaient en son pouvoir, après quoi il les livrait aux flots. M—on.

HERMAN *de Sainte-Barbe* (Guillaume Héris, plus connu sous le nom de P.), écrivain ascétique, naquit à Liège en 1657 (1). Ayant embrassé la règle du Carmel, il partagea son temps entre les devoirs et l'étude, et mourut dans sa ville natale vers 1707. On a de lui : I. *Carmelus triumphans, seu sacræ panegyres sanctorum carmelitarum ordine alphabetico compositæ*, Louvain, 1688, in-8° de 400 pag., livre rare et singulier. Tous les mots de chaque panégyrique commencent par la première lettre du nom du saint qui en est l'objet; c'est ce que l'auteur appelle donner des éloges *cum extraordinario methodo*. Cette méthode en effet n'est pas fort usitée. M. Peignot a, dans ses *Amusements philologiques*, inséré comme échantillon quelques fragments du *panégyrique de saint Louis*, que le P. Herman a jugé convenable de ratta-

(1) Voy. les *Amusements philologiques* de M. Peignot, 2e édit., 97.

cher à son ordre. Un pareil travail prouve sans doute dans l'auteur une patience extraordinaire. Cependant, malgré l'autorité de Buffon (2), il suppose aussi l'absence la plus complète de génie. II. *Recueil de dizains en l'honneur de saint Joseph, patron de la ville de Liège,* 1691, in-4°. III. *Méditations sur l'oraison dominicale*, tirées des *Œuvres de sainte Thérèse*, Liège, 1705, in-8°. Cet ouvrage anonyme lui est attribué par le bibliothécaire de son ordre. W—s.

HERMAN (Marmal-Joseph-Armand), président du tribunal révolutionnaire, né à Saint-Pol en Artois vers 1750, était fort lié avec Robespierre. Son père, homme de probité et de savoir, avait obtenu la place honorable de greffier en chef des états d'Artois; et lui-même s'étant fait remarquer dans sa jeunesse par une bonne conduite, entra dans la congrégation de l'Oratoire avec l'intention de s'y fixer; mais il y resta peu. Voulant suivre la carrière du droit, il alla faire ses cours à Paris, et se fit recevoir avocat. En 1786, il acheta la charge de substitut de l'avocat-général du conseil supérieur d'Artois, qu'il occupa jusqu'en 1789, y faisant preuve de talent et d'intégrité. Dans les premiers temps de la révolution il montra quelque modération, et n'en parut pas fort enthousiaste. Ce n'est qu'en 1791 qu'on le vit, entraîné par ses liaisons avec Robespierre et par la marche rapide des évènements, déclamer sur les droits de l'homme et la souveraineté du peuple. Il ne fut cependant alors nommé que simple juge au tribunal du district d'Arras. Mais s'étant rendu dans la capitale, appelé par Maximilien, il fut nommé, au mois d'octobre 1793, président du terrible tribunal révolutionnaire. C'est en cette qualité qu'il dirigea un grand nombre de procès, où les formes les plus simples de la justice étaient indignement violées, où l'on vit pendant près de deux ans envoyer à la mort dans la même journée jusqu'à soixante ou quatre-vingts victimes dont le supplice était preparé avant la condamnation, des femmes, des enfants, des vieillards qui ne se connaissaient pas et qui furent accusés d'avoir conspiré de concert; où les noms de ces malheureux étaient inscrits à la hâte sur des listes informes; ce qui donna souvent lieu aux plus déplorables erreurs; où l'on vit sur l'échafaud, le père à la place du fils, et le fils à la place du père! Le plus remarquable de ces horribles procès est sans nul doute celui de la reine Marie-Antoinette. Ce fut Herman qui, en sa qualité de président, donna lieu par ses infâmes questions à la sublime réponse de cette princesse: *Je demande à toutes les mères qui sont présentes si la chose est possible* (*Voy.* Marie-Antoinette, XXVII, 87). Un procès où Hermann présidait encore, et qui n'est pas moins digne de remarque, est celui de Danton, qu'il n'était pas tout-à-fait aussi facile d'immoler sans obstacle. Ce fougueux tribun et ses co-accusés réclamèrent d'abord avec force l'audition de plusieurs membres de la Convention comme témoins à décharge. On ne pouvait refuser une pareille demande au droit sacré de la défense. Herman et Fouquier-Tainville trouvèrent cependant un moyen de l'écarter. Ils écrivirent, séance tenante, à la Convention nationale, et lui déclarèrent que, *l'ordre judiciaire ne fournissant aucun moyen* de motiver le refus d'entendre les témoins indiqués, ils invitaient l'assemblée à leur tracer une règle de conduite. C'était demander le décret qui fut en effet rendu sur

(2) On se rappelle que l'illustre auteur de l'*Histoire naturelle* a défini le génie une plus grande aptitude à la patience.

le rapport de Saint-Just, et qui mit les accusés hors des débats. Comme on apprit que les jurés hésitaient encore, Herman se rendit dans la chambre des délibérations, et parla ouvertement contre les accusés (1) déjà promis à l'échafaud. On a retenu cet axiôme qu'il adressa à Danton, le voyant se livrer à ses emportements ordinaires : « Danton, l'audace est « le propre du crime; le calme celui « de l'innocence. » Robespierre, qui avait su apprécier le zèle farouche d'un tel président, jugea sa coopération plus utile dans un poste non moins important, celui de commissaire des administrations civiles, police et tribunaux : c'était le ministère de la justice, sous un autre titre. Maximilien l'avait fait charger précédemment des fonctions de ministre de l'intérieur et de la signature des affaires étrangères. Le dictateur lui confia ce nouvel emploi, *afin qu'il fût plus à portée de servir sa vengeance et ses passions* (2) De juge inique et sanguinaire, Herman voulut être encore plus en grand pourvoyeur des bourreaux; et pour cela il imagina le plan de la fameuse conspiration des prisons *qui ne tendait à rien moins qu'à égorger la représentation nationale, le tribunal révolutionnaire, la gendarmerie; qu'à poignarder les membres du comité de salut public, à leur arracher le cœur, le griller et le manger.* « Ce « fut Herman qui, après s'être as- « suré de la bonne disposition de cer- « tains individus connus dans les mai- « sons d'arrêt sous le nom de *moutons*, « les excita à faire des listes de « proscription; et, lorsqu'il en fut « nanti, il alla dénoncer au comité « de salut public cette prétendue « conspiration (3). » Une première fournée de cent cinquante-cinq personnes détenues à Bicetre fut envoyée à la mort. Mais ce n'était pas assez pour le ministre de la justice Herman. Il exploita successivement toutes les autres prisons de la même manière, et *plus de quatre cents individus ont péri victime d'une conspiration qui n'a jamais existé.* Comme son atroce collègue Fouquier-Tainville (*Voy.* ce nom, XV, 360), Herman ne tomba pas en même temps que Robespierre; ce ne fut que le 20 mars 1795 qu'on le décréta d'accusation. Condamné à mort le 7 mai suivant, ainsi que Fouquier et une douzaine d'autres juges ou jurés de l'affreux tribunal, il montra encore une rare impudence par des réponses dédaigneuses et en jetant son chapeau à la tête de celui qui occupait le siège où lui-même avait prononcé la mort de tant de malheureux. Il fut condamné « pour avoir, « à l'aide de machinations et com- « plots, favorisé les projets liberticî- « des ennemis du peuple et de la « république, notamment en faisant « périr, sous la forme déguisée d'un « jugement, une foule innombrable « de Français de tout âge et de tout « sexe; en imaginant, à cet effet, des « projets de conspirations dans les « différentes prisons de Paris, en « dressant ou faisant dresser dans « ces maisons des listes de proscrip- « tion (4). » La maison qu'il possédait à Arras fut séquestrée, vendue et acquise par le sieur Husson, fils d'un notaire qui avait péri sur l'échafaud, condamné par le tribunal révolutionnaire que présidait Herman.

L—M—X et M—D j.

(1) *Les Crimes de sept membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale*, par Laurent Lecointre, an VI, in-8°, p. 118. Le fait est attesté par la déclaration de Paris, greffier du tribunal révolutionnaire.

(2) *Procès de Fouquier-Tainville et autres membres du tribunal du 22 prairial*, Paris, an III, n° 32, p. 7.

(3) *Procès de Fouquier-Tainville*, n° 4.

(4) Extrait de l'*Acte d'accusation* dressé contre Herman, par A. Judicis; accusateur public.

HERMANN ou **HERRMANN** (Emmanuel), de Berne en Suisse, était, en 1658, bailli à Gessenay. Très-versé dans les antiquités du pays, il a beaucoup aidé de ses lumières Plantin pour son ouvrage *sur l'Helvétie ancienne et moderne*. Hermann a laissé en manuscrit des *Recherches curieuses sur le pays de Vaud*, la *Généalogie des comtes de Gruyères*, le *Catalogue des évêques d'Avanche et de Lausanne*, la *Description de la seigneurie de Laupen*, celle *du Simmenthal*, *de Gessenay*, etc.; tous ces ouvrages sont composés d'après les actes originaux qu'il avait en main.

U—r.

HERMANN (Jean-Frédéric), frère du naturaliste de ce nom (*Voy.* Hermann, XX, 257), était né comme lui à Barr, le 3 juillet 1743, dans la religion luthérienne. Il fit de très-bonnes études à l'université de Strasbourg, où il fut reçu docteur en droit. Chargé bientôt après de l'éducation de deux jeunes seigneurs russes, le prince d'Askow et le comte Woronsow, il parcourut avec eux l'Allemagne, la Pologne, la France et l'Angleterre. Revenu à Strasbourg, il y fut successivement échevin (1779), secrétaire-adjoint, puis secrétaire-général de la chambre des quinze. Hermann, ayant montré peu de penchant pour la révolution, sembla d'abord être oublié par elle. Cependant il fut nommé secrétaire greffier, puis procureur de la commune en 1792; mais proscrit en 1793, et obligé de fuir, il ne tarda pas à être arrêté, et gémit en prison pendant près d'un an, jusqu'à la chute de Robespierre. Alors environné de l'estime publique il fut nommé à deux reprises, en 1795 et en 1799, membre du conseil des cinq-cents, où il se fit remarquer par la prudence et la modération de ses opinions. Souvent il y prit la parole en faveur des émigrés du Bas-Rhin « qui, dit-il, « ne sont autres que des ouvriers et « de malheureux cultivateurs que la « tyrannie et la terreur ont forcés de « s'expatrier. » Lui-même, dénoncé ensuite comme parent d'émigrés, fut menacé d'être exclu du corps législatif. Après le 18 brumaire le gouvernement consulaire le nomma maire de Strasbourg et membre du conseil général du département du Bas-Rhin. Napoléon, devenu empereur, le décora de la Légion-d'Honneur en 1807, et parut long-temps le traiter avec quelque faveur; mais plus tard il le destitua, parce qu'Hermann avait, dit-on, pris avec trop de chaleur la défense de ses administrés contre les exigences du fisc. Alors, quoique fort avancé en âge, il reprit l'étude du droit; et on le vit professer avec beaucoup d'activité et de succès la science des lois. Il était membre du directoire de la confession d'Augsbourg, et doyen de la faculté de droit de Strasbourg, quand il mourut dans cette ville le 20 fév. 1820. On a de lui : I. *Projets de dispositions législatives pour la fixation et l'établissement du traitement des ministres des cultes chrétiens en France, et pour le maintien du prix des grains à un taux raisonnable*, Strasbourg, 1817, in-8°. II. *Notices historiques, statistiques et littéraires sur la ville de Strasbourg*, ibid., 1817-1819, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, dont l'ensemble est peut-être un peu confus, contient des documents curieux et intéressants sur la ville importante qu'il fait connaître sous tous les rapports. Le plan topographique de Strasbourg qu'il y a joint aide à l'intelligence du texte. Il a malheureusement rejeté à la fin de chaque chapitre des notes qui, en grande partie, auraient pu être fondues dans le corps de l'ouvrage ou distribuées au bas des pages; de sorte qu'on est

obligé de feuilleter sans cesse le livre pour suivre l'enchaînement des matières. Hermann a fourni aussi pour la traduction de la géographie de Busching le chapitre qui concerne l'Alsace. L—M—X.

HERMANN (Christian-Gotthilf), né à Erfurt en 1765, étudia avec beaucoup de succès, à l'université de cette ville et à celle de Gœttingue, les sciences théologiques, la philosophie et la philologie. Revenu dans sa ville natale, il y obtint, en 1789, une place à l'école des *Prédicateurs*. L'année suivante, il fut nommé professeur à l'université d'Erfurt, puis au gymnase évangélique, et deux ans après membre de l'académie des sciences de la même ville. Sous la domination des Français en Westphalie, Hermann se distingua par son zèle à conserver les écoles confiées à ses soins. Lorsque la ville d'Erfurt fut soumise à la Prusse, il eut, en 1820, comme doyen, la surintendance de ce diocèse. Il est mort presque subitement, le 26 août 1823. Outre plusieurs dissertations et mémoires, il a publié en allemand: I. *Comparaison des théories sur le beau de Kant et d'Hemsterhuys*, Erfurt, 1792, in-8°. II. *Livre élémentaire de la religion chrétienne, à l'usage des classes supérieures du gymnase*, ibid., 1796, in-8°. Enfin, il a dirigé, de 1793 à 1800, les *Annales scientifiques d'Erfurt*. Z.

HERMANN. *Voy.* Herrmann, ci-après.

HERMBSTÆDT (Sigismond-Frédéric), l'un des chimistes les plus célèbres de notre époque, naquit à Erfurth le 14 avril 1760, fit ses études au gymnase et étudia la médecine à l'université de cette ville. Il suivit avec tant de zèle le cours de chimie du savant professeur Trommsdorf que bientôt il fut en état d'être répétiteur du chimiste Wiegleb. Il alla ensuite étudier la pharmacie à Hambourg, puis à Berlin au collège médico-chirurgical. En 1786, il fit un voyage scientifique au Hartz, et il revint par Gœttingue et Leipzig, où il se lia avec beaucoup de savants. De retour à Berlin en 1787, il y fit en même temps des cours particuliers de physique, de chimie et de technologie. En 1791, il eut la direction de la pharmacie de la cour et la chaire de chimie pharmaceutique au collège médico-chirurgical. Nommé ensuite membre de l'académie des sciences de Berlin, professeur de physique, de chimie, pharmacien de la cour et conseiller du commerce et des manufactures, il ne s'occupa plus que du perfectionnement des arts par les nombreuses applications de la chimie, qui, depuis un demi-siècle, ont tant contribué aux progrès de l'industrie. Ses écrits sur la chimie pratique et les arts agricoles lui assignent une place incontestable parmi les maîtres de la science en Europe; et il est peut-être celui qui a le plus contribué à en répandre le goût dans les contrées du Nord par ses ouvrages élémentaires. Cet estimable savant mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante le 23 oct. 1833. Il est à regretter qu'à l'exception de quelques mémoires insérés dans le Recueil de l'académie de Berlin, et qu'il a pris la peine de traduire lui-même en français, aucun autre de ses écrits n'ait paru dans cette langue. Les principaux sont: I. *Expériences et observations sur la chimie et la physique*, 1786 à 1789, 2 vol. in-8°. II. *Bibliothèque des ouvrages modernes sur la physique, la chimie, la métallurgie, et la pharmacie*, Berlin, 1787-1802, 1 vol. in-8°. III. *Plan systématique de chimie expérimentale* (à l'usage de ses cours), ibid., 1791-1803, 3 vol. in-8°; Bâle, 1812,

1813. IV. *Discours sur le but de la chimie, sur la manière de l'étudier, et sur l'influence qu'elle exerce dans les sciences médicales*, Berlin, 1792, in-8°. V. *Catéchisme de la science pharmaceutique*, ou *Principes de pharmacie à l'usage des commerçants*, ibid., 1792, in-8°. VI. *Eléments de pharmacie expérimentale à l'usage des cours académiques*, ibid., 1792-1793, 2 vol. in-8°. VII. *Matériaux pour servir à l'histoire de la maladie et des derniers moments du roi Frédéric-Guillaume II*, ibid., 1798, 2 vol. in-8°. VIII. *Principes de l'art de la teinture*, Berlin et Stettin, 1802, 2 vol. in-8°. IX. *Journal pour les fabricants de cuir et les tanneurs*, ibid., 1802 et 1803, 2 cahiers in-8°. X. *Magasin pour les teinturiers, les peintres sur étoffes et les blanchisseurs*, ou *Recueil des découvertes et expériences les plus modernes pour l'avancement et le perfectionnement de la teinture des étoffes de laine, de soie, de coton et de fil, de la peinture sur étoffes et de l'art du blanchisseur*, Berlin, 1802-1810, 7 vol. in-8° ; 3e édit., 1824. XI. *Archives de chimie agricole*, ou *Recueil des découvertes et observations les plus importantes en physique et en chimie, à l'usage des agriculteurs, propriétaires et amis des arts agricoles*, ibid., 1803-1815, 6 vol. in-8°. XII. *Recueil d'expériences pratiques à l'usage des fabricants d'eau-de-vie, brasseurs, vinaigriers*, etc., ibid., 1803, 1804, 1 vol. in-8°. XIII. *Principes généraux de l'art du blanchîment*, ibid., 1804, in-8°. XIV. *Principes chimico-technologiques de toutes les parties de l'art du tanneur*, ibid., 1805-1807, 2 vol. in-8°. XV. *Manuel théorique et pratique de l'art des fabriques en général*, ibid., 1807, in-8°. XVI. *Introduction théorique à l'analyse des végétaux*, ibid., 1807, in-8°. XVII. *Eléments de chimie expérimentale*, ibid., 1808, in-8°. XVIII. *La science du fabricant de savon*, ibid., 1808, in-8°. XIX. *Bulletin des nouvelles scientifiques*, ibid., 1809-13, 15 vol. in-8°. Ce recueil a été continué sous le titre de *Museum des nouvelles*, ibid., 1814-1818, 5 vol. in-8° avec planches. XX. *Instruction sur la fabrication du vinaigre, égal à celui de France et du Rhin*, 2e édit., Leipzig, 1814. XXI. *Guide utile pour le bourgeois et l'habitant de la campagne*, Berlin, 1815-1822, 6 vol. in-8° avec planches. XXI. *Principes chimiques de l'art du distillateur et du fabricant de liqueurs*, ibid., 1819, in-8° ; 2e édit., augmentée, 1823, en 2 vol. XXII. *Eléments de chimie théorique et pratique à l'usage des militaires et surtout des officiers du génie et d'artillerie*, ibid., 1822, 3 vol. in-8° avec planches. XXIII. *Recherches sur les questions : Qu'est-ce que le fumier, quel est l'effet qu'il produit dans l'agriculture, et quels sont les moyens les plus sûrs de remplacer le fumier ordinaire? pour servir de supplément au traité sur le même objet, couronné par l'académie de Berlin en* 1802, in-8°, inséré dans le recueil de cette société, ainsi qu'un grand nombre d'autres mémoires et dissertations sur divers sujets. Z.

HERMELIN (Samuel-Gustave, baron), membre du conseil des mines et géographe, était né à Stockholm le 4 avril 1744, d'une famille qui occupait des emplois éminents. Après avoir fini à Upsal ses études qu'il dirigea spécialement vers la jurisprudence et la minéralogie, il devint successivement auditeur au conseil des mines, directeur d'une usine de l'état, as-

sesseur et enfin conseiller. Dès son entrée dans la carrière administrative, il parcourut plusieurs provinces du royaume pour acquérir des notions générales sur leurs ressources et leur industrie, ainsi que des renseignements précis sur l'exploitation des mines et sur les objets qui s'y rattachent. Il visita donc les principales mines et surtout celle de Fahlun où, à diverses reprises, il séjourna, et ensuite de concert avec Jahn, célèbre chimiste, et Polheimer, mécanicien, y établit des appareils et des machines pour tirer parti de diverses substances minérales, qui auparavant étaient perdues. En 1768, il poussa ses courses jusqu'en Norvège afin d'y observer les procédés employés dans la mine d'argent de Kongsberg et à la mine de cuivre de Rœraas. Son zèle, son application et les rapports lumineux qu'il adressa au conseil sur ses nombreuses investigations lui méritèrent la confiance de ce corps, et il fut souvent chargé de missions pour examiner des minerais découverts, organiser des travaux et faire des recherches afin de rendre l'exploitation moins difficile et plus profitable. Mais ce n'était pas assez pour Hermelin de bien connaître tout ce qui concernait la métallurgie dans sa patrie; il obtint, en 1782, un congé de trois ans pour aller dans les contrées étrangères et surtout dans l'Amérique septentrionale; il fut même pourvu d'un diplôme pour être reconnu comme agent du roi de Suède, dans le cas où il serait nécessaire de déployer ce titre; ce qui n'arriva pas. Dans ce voyage Hermelin vit le Holstein, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, presque toutes les provinces de la nouvelle république américaine, et revint par l'Angleterre, à la fin de 1784. Devenu, par la mort de son père, possesseur d'un domaine dans l'Upland, il chercha par des essais raisonnés à donner une meilleure direction aux travaux de l'agriculture: toutefois cette occupation et celles qu'exigeaient ses fonctions ne suffisaient pas à l'activité de son esprit. Il s'était fréquemment convaincu par sa propre expérience que le territoire de la Suède n'était encore connu que très-imparfaitement; il résolut donc de contribuer par ses efforts à jeter un jour nouveau sur cet objet important. En conséquence il fit entreprendre à ses frais, en 1795 et 1796, des voyages dans les provinces septentrionales du royaume, pour y recueillir des matériaux relatifs à la géographie, à la statistique et à la géologie; il devait ensuite les employer dans une description générale de la Suède. Le résultat fortuit de ces explorations fut une carte de la Vestro-Bottnie et des Marches-Lapones; et bientôt Hermelin conçut le projet de faire lever des cartes de toute la Suède. Pendant quinze ans, il suivit l'exécution de ce dessein avec un zèle infatigable, mais en même temps au prix de si grands sacrifices qu'il fut obligé en 1810, pour terminer ce bel ouvrage, de le céder, ainsi que les précieuses collections qui en dépendaient, à une association qui prit le nom d'institut géographique et dont il fut un intéressé très-ardent. Vingt-six cartes avaient déjà paru à cette époque, et il eut la satisfaction de voir achever avant sa mort une entreprise si honorable pour son pays, et uniquement due à son amour pour les sciences et à son patriotisme. Ce même motif l'avait porté à établir dans la préfecture de la Bottnie septentrionale trois forges, pour mettre à profit les riches et abondants minerais de fer répandus dans cette région; il y avait fait construire des routes, et effectuer des travaux pour rendre la navigation des rivières plus facile; ses tentatives louables, pour encourager la culture dans ces contrées boréales, ne furent pas

tout-à-fait inutiles, mais sa fortune souffrit tellement des dépenses considérables dans lesquelles il fut entraîné, que pour remplir ses engagements il fit cession, à ses créanciers, de ses vastes propriétés. Il avait été élu membre de l'académie des sciences de Stockholm en 1771, et coopéra très-activement à ses travaux: il fut employé dans diverses commissions du gouvernement pour des objets d'utilité publique. Il obtint en 1815 sa retraite, après cinquante-quatre ans de service, en conservant ses appointements, et les états du royaume y ajoutèrent, en 1818, une pension de mille rixdalers. Il mourut le 4 mars 1820. On a de Hermelin en suédois: I. *Traité de la fonte du minerai de cuivre après le grillage*, Stockholm, 1766, in-8°. II. *Tableaux de la population et de l'industrie de la préfecture de la Vestro-Bottnie*, ibid., 1803, in-8°. III. *Essai sur l'histoire minéralogique des Marches-Lapones et de la Vestro-Bottnie*, ibid., in-8°. IV (dans les *Mémoires de l'académie des sciences*). *Essai d'une histoire minéralogique de la préfecture de Skaraborg en Vestrogothie; Expérience sur la position naturelle de l'aimant dans les mines; Remarques sur la préparation du sel à Vallœ en Norvège; Notice sur le changement employé dans la fonte du cuivre à la mine de Foldal en Norvège; Description des qualités du schiste ardoisé et de la manière de le fondre; Essai sur la mine de houille de Bolerup et sur d'autres indications de gîtes de ce fossile en Scanie; Essai sur l'établissement d'amalgamation à la mine d'or d'Ædelfors en Smolande; Discours sur les espèces de pierres employées en Suède dans l'économie domestique; Discours sur l'industrie des différents cantons de la Suède; Eloge du baron J. Brauner.* Les cartes publiées aux frais de Hermelin peuvent se ranger en quatre divisions, savoir: *Provinces du nord*, 5 cartes: *Suède propre*, 8; *Gothie*, 11; *Finlande*, 6; en tout 30 cartes et 5 feuilles de titres gravées qui représentent des paysages pittoresques. Il faut y ajouter: *Cartes de Suède et des pays limitrophes; Cartes pétrographiques de la Norvège et de la Suède méridionale*, en 6 feuilles; *Cartes de la mine de Fahlun (Stora Kopparbergs Grufva)*, 6 feuilles; *Mines d'or et minéralogie d'Ædelfors*, 1 feuille; *Carte de la Marche-Lapone de Luleo et des paroisses de Luleo, Romeo et de Calix supérieur et inférieur dans la préfecture de la Bottnie septentrionale.* Toutes ces cartes sont de format atlantique gravées avec soin sur de bon papier, bien enluminées et fort nettes. Elles sont d'ailleurs remarquables par leur exactitude; cependant Hermelin eut de grandes difficultés à surmonter, mais il y parvint par sa persévérance: il fallut déterminer la position de plus de cent points à l'aide de chronomètres et de sextants à miroirs; c'était la première fois qu'on faisait usage de ces instruments en Suède, pour une opération de ce genre en grand; il les fit venir à ses frais. — La construction de ces cartes a donné lieu aux ouvrages suivants, en suédois: *Notice de la latitude et de la longitude géographiques de divers lieux de la préfecture de la Vestro-Bottnie déterminées par des observations astronomiques*, rédigée par C.-P. Hælstrœm (*Voy.* ce nom, LXVI, 347), Stockholm, 1803, in-8°. *Description géographique et statistique de la Marche-Lapone de Kemi dans la préfecture de la Vestro-Bottnie*, par G. Wahlenberg, ibid., 1804, in-8° avec carte. *Notice des mesures et des observations employées pour déter-*

miner la latitude et la température des monts de Laponie sur les soixante-sept degrés de latitude boréale, par G. Wahlenberg, ibid., 1808. *Notice de la latitude et de la longitude géographiques des divers lieux de la Suède déterminées par des observations astronomiques, et chronométriques*, par C.-P. Hællstrœm, ibid., 1818. A la diète de 1800, l'ordre de la noblesse, pour reconnaître les services rendus à la Suède par Hermelin, fit frapper en son honneur une médaille qui d'un côté montre son buste, et de l'autre cette inscription en suédois: *Pour avoir étendu la connaissance du pays, accru l'industrie et peuplé des cantons déserts, hommage offert par des concitoyens et des amis.* E—s.

HERMÈS (JEAN-AUGUSTE), un des plus remarquables théologiens protestants de l'Allemagne, naquit le 24 août 1736, à Magdebourg. Ses études commencées à Klosterbergen (1749-54) se terminèrent à l'université de Halle, où il passa deux ans, joignant à l'étude de la théologie celle de la philosophie et de l'histoire, et flottant de système en système jusqu'à ce qu'il eût cru trouver dans le piétisme la véritable base de la morale et la nuance la plus parfaite, la consommation pour ainsi dire de l'adoration théorique et pratique due par l'homme à la Divinité. Il persévéra dans ces idées tout le temps qu'il resta au séminaire, et pendant les premières années de sa carrière ecclésiastique (1760-65). Mais quand du village de Horschendorf, après cinq ans de séjour, il passa comme préposé à Wahren, ses idées se modifièrent et devinrent en même temps plus précises et plus larges. De nombreux écrits témoignèrent de cette nouvelle direction de son intelligence. Mais l'expression en fut parfois téméraire, et la hardiesse des problèmes qu'il ne craignait pas de discuter, la hardiesse surtout des solutions qu'il formulait alarma plus d'une fois les chatouilleuses oreilles des ministres de l'évangile, ses collègues. Une de ses questions surtout porta le courroux au comble. « Le « Christ a-t-il satisfait pour les peines « temporelles du péché? » Hermès reçut ordre de comparaître devant le consistoire du Mecklembourg, et une enquête fut dressée sur sa doctrine. Ses ennemis se réjouissaient déjà de sa perte qu'ils tenaient pour assurée, lorsque, au lieu d'être suspendu de ses fonctions, la moindre peine à leur avis qu'on pût infliger à son audace, il fut nommé premier prédicateur et inspecteur spirituel à Jérichau dans le gouvernement de la Saxe-Prussienne. Des contrariétés inattendues, les maladies qui affligèrent sa famille, lui rendirent odieuse cette insalubre résidence, et il ne songea plus qu'à l'abandonner au plus vite. La recommandation de son ami Spalding le mit en relation avec l'abbesse de Quedlinbourg qui le proposa pour premier prédicateur à Dittfurt, et bientôt après pour premier prédicateur à l'église Saint-Nicolas et pour conseiller de consistoire à Quedlinbourg. Ni la protection de cette abbesse et de la princesse Amélie de Prusse, ni l'irréprochable pureté de ses mœurs ne désarmèrent ses persécuteurs. Nous ne descendrons pas dans le détail de ces tracasseries qui empoisonnèrent l'automne et l'hiver de sa vie, mais qu'il ne cherchait qu'à oublier par l'exercice de toutes les vertus et par les soins éclairés qu'il apportait à l'amélioration des écoles et des hospices. En 1800, après la mort de Baysen, il prit sa place au consistoire principal comme premier conseiller ecclésiastique, et il fut nommé premier prédicateur de la cour. En 1807, l'université d'Helmstædt lui fit l'envoi du diplôme de docteur en théolo-

gie. Il était alors plus que septuagénaire. Il ne tarda point à recevoir sa retraite, lors de la dissolution du duché de Mecklembourg, et il fut placé sur la liste des pensions du royaume tout récent de Westphalie; toutefois il conserva les fonctions attachées à la surintendance, et ne s'en démit qu'en 1821, peu de temps avant sa mort. Les nombreux ouvrages d'Hermès sont de nobles témoignages d'un esprit fécond, instruit, sagace et doué de belles facultés. L'auteur y professe un attachement profond aux principes de tolérance; car il appartient à l'école de Spalding, Teller, Jérusalem, et à ses yeux le christianisme, pour satisfaire aux besoins de la société nouvelle, doit être pris en un sens plus vaste, et doit élargir ses bases. Nous indiquerons, outre les *Recherches* déjà citées sur la question qui souleva tant de susceptibilités contre lui : I. *Histoire de mes opinions et des poursuites*, etc., *... à l'occasion de la question*, le Christ a-t-il...., Berlin, 1777. II. *Manuel de la religion*, Berlin, 1779; traduit en anglais, danois, suédois; et en français par la reine de Prusse, femme de Frédéric II, Berlin, 1789, 2 vol. in-8° (*Voy.* ÉLISABETH-CHRISTINE, XIII, 69). III. *Bibliothèque universelle de théologie*, 1784-87 (en société avec H.-M. Cramer). P—OT.

HERMÈS (JEAN-TIMOTHÉE), probablement de la même famille que le précédent, mais d'une branche éloignée, naquit en 1738 à Petznick, aux environs de Stargard en Poméranie-Ultérieure. Son père était un homme de mérite, et, secondé par un maître habile, il développa singulièrement son aptitude. Hermès alla ensuite au collège de Stargard, puis à l'université de Kœnigsberg où il termina ses études par celle de la théologie, et où sa parfaite connaissance de la langue française le fit recevoir dans les premières maisons. Kant et Arnold le prirent en amitié. Ce dernier surtout découvrit en lui un talent qu'Hermès ignorait encore, et le qualifia de Richardson allemand. Le théologien naissant se mit alors à s'essayer solitairement dans ce nouveau genre, en détaillant l'histoire morale de la femme dans une série de tableaux ou expériences dont il se proposait de tirer plus tard des romans que pût goûter le public. De Kœnigsberg il se rendit à Dantzig et ensuite à Berlin, où il publia effectivement un premier roman, *Fanny Wilkes*, 1766, 2 vol. in-8°. Cet essai réussit, et quatre ans après parut le *Voyage de Sophie depuis Memel jusqu'en Saxe* (Leipzig, 1770-75, 5 vol.), qui surpassait de beaucoup le premier ouvrage, et qui eut un grand succès; il a été traduit en français, sur la 12e édition, par P.-B. Lamare, sous le titre de *Voyage de Sophie en Prusse*, Paris, 1800, 3 vol. in-8°. Mais Hermès pensa que la sévérité du ministère évangélique lui défendait ces peintures dans lesquelles il excellait. Il avait troqué sa chaire de professeur à l'académie de cavalerie de Brandebourg contre les fonctions de prédicateur de campagne à Luben en Silésie, était venu de là comme prédicateur aulique au château de Pless qui était au prince d'Anhalt, et avait ensuite rempli à Berlin diverses fonctions ecclésiastiques. Abandonnant un genre toujours un peu profane, bien que Richardson, son modèle, eût aussi porté l'habit clérical, Hermès acquit le renom d'un théologien habile, d'un savant linguiste et d'un homme de bien. Après avoir habité la capitale de la Prusse trente-cinq ans, presque sans interruption, Hermès prit la route de la Silésie, en 1808, avec le triple titre de surintendant des églises et des écoles de Breslau, de premier pasteur de

Sainte-Elisabeth, et de premier professeur de théologie. Il ne comptait alors pas moins de soixante-dix ans : il en vécut encore treize, et mourut le 24 juillet 1821, au moment où commençait la célébrité de Walter Scott, célébrité que peut-être il n'eût tenu qu'à lui d'avoir un demi-siècle auparavant. P—ot.

HERMÈS (Georges), théologien allemand, né en 1775, à Dreierwalde, dans la province de Munster, entra, en 1798, dans la carrière de l'enseignement au gymnase de cette ville, et fut nommé, en 1807, professeur de théologie dogmatique à l'université. Quand le gouvernement prussien eut établi l'université de Bonn, Hermès y fut appelé à la chaire de théologie catholique, et il s'y distingua bientôt par un cours, qui fit d'autant plus de bruit que le professeur cherchait à rapprocher les catholiques et les protestants, en s'efforçant de montrer qu'ils n'étaient pas aussi éloignés les uns des autres qu'ils le pensaient. La tendance de ces cours dogmatiques déplut à l'archevêque de Cologne, le même qui a eu dans la suite des démêlés avec le gouvernement prussien, au sujet des mariages mixtes. Ce prélat défendit aux jeunes théologiens de fréquenter les cours d'Hermès, et refusa d'admettre dans son clergé ceux qui les avaient suivis. En vain le gouvernement prussien prit la défense du professeur; l'archevêque persista dans son refus, et fut approuvé par le pape, qui fit extraire des écrits du professeur un certain nombre de propositions, et les condamna comme contraires au dogme catholique. Cependant Hermès eut des partisans que l'on désigna sous le nom d'*Hermésiens*, et qui furent pour la plupart de jeunes théologiens. Cette espèce de secte a survécu au chef qui est mort en 1831, et qui était du reste un homme très-pieux et de mœurs irréprochables. Ses deux principaux ouvrages, écrits en allemand, sont : I. *Recherches sur la vérité intérieure du christianisme*, Munster, 1805. II. *Introduction à la théologie chrétienne catholique*, Munster, 1813, in-8°. Un de ses partisans, P.-J. Elvenich, a publié: *Acta Hermesiana quæ compluribus G. Hermesii libris a Gregorio XVI, S. P., per litteras apostolicas damnatis, ad doctrinam Hermesii hujusque in Germania adversariorum accuratius explicandam et ad pacem inter contrarias partes restituendam scripsit*, etc., Gœttingue, 1836, 1re part. D—g.

HERMIDA (Benito y Porras-Bermudez-Maldonado), l'un des Espagnols qui contribuèrent le plus efficacement à la défense de leur pays contre les attaques de Napoléon, naquit à Saint-Jacques en Galice le 1er avril 1736, d'une ancienne famille. Il dut sa première éducation à sa grand'mère, de l'illustre maison de Saint-Hubert, qui lui inspira dès l'enfance les vertus de son saint aïeul. Ayant alors entendu de longs récits des guerres de Flandre, il voulut d'abord entrer dans la carrière des armes, mais sa faible santé l'obligea d'y renoncer; il étudia les mathématiques, et y devint très-profond. Il aimait aussi la physique, dont il fut victime par des expériences dangereuses. Toutes ces études ne l'empêchèrent point d'apprendre les langues française, italienne, anglaise et latine, et d'acquérir encore des notions étendues sur le droit public. Gradué licencié, il entra au collège de Fonseca à Saint-Jacques, en 1756, et s'y distingua tellement que, bien jeune encore, il fut nommé inspecteur de la librairie en Galice. Ces fonctions développèrent de bonne heure ses connaissances. Après deux ans de collège il assista à de brillants

concours de prébendes, et par la suite se présenta à la cour pour la place de juge; mais, d'un caractère peu courtisan, il ne l'obtint pas. Il composa dès-lors un volume contre l'usure qu'il ne publia pas, quoiqu'il eût obtenu la permission de l'imprimer. S'abstenant de tous les plaisirs de son âge, il fit une retraite au couvent de Saint-Philippe Néri, et se prépara à une vie tout-à-fait exemplaire. Ce fut alors qu'on lui proposa la place de son père, intendant-général de Galice, qui était devenu par l'âge incapable de la remplir, et qu'on voulait mettre à la retraite; mais la sévérité de ses principes lui fit repousser cette proposition et solliciter lui-même la conservation de l'emploi à son père. Pour lui ce ne fut qu'en 1768 qu'il accepta les fonctions de juge-criminel de la chancellerie de Grenade, lesquelles il exerça après son mariage avec Mlle Marin y Freyré, de Andrada, née à Saint-Jacques d'une famille très-distinguée. Belle et douée des plus éminentes qualités, il l'aima tendrement et avec tant de constance, que l'ayant perdue, après trente-trois ans d'union, il ne put se consoler qu'en écrivant lui-même sa vie. Son début à la chancellerie de Grenade fut l'instruction d'affaires criminelles de la plus grande importance; aucun magistrat ne se montra plus habile dans la recherche des coupables. Il est à regretter que ses cahiers sur diverses causes célèbres se soient égarés avec d'autres manuscrits non moins intéressants. On le nomma juge à Aguas en 1775, et le roi lui donna la pénible mission de visiter l'évêché d'Alméria, et d'en examiner la comptabilité. Il y fit rentrer des créances dues depuis plus d'un siècle; organisa la perception pour l'administration des dîmes et prébendes, etc., avec un zèle sans exemple. Il dota six hôpitaux et six maisons d'enfants trouvés, et la chambre royale satisfaite ordonna que ce qu'il avait établi servît de modèle pour toutes les églises de patronage royal. Son désintéressement était tel, qu'il refusa douze mille piastres (soixante mille francs), que la chambre avait votées pour l'indemniser, et dont il fit l'abandon aux pauvres; il subvint même encore de ses deniers aux besoins de l'état par des prêts, qui ne se montaient pas à moins d'un million de réaux (deux cent cinquante mille francs). Les bénéficiers de la cathédrale d'Alméria ayant voulu fonder une rente pour célébrer un anniversaire en son honneur, il se refusa encore à ce témoignage de reconnaissance. Lorsque le nombre des malades dépassait celui que l'hôpital pouvait recevoir, il les faisait soigner à ses frais, et disposait pour cela des appartements aux bains d'Alanilla. En 1782, il vint reprendre à Grenade sa place de juge, jusqu'en 1786. Nommé à cette époque président de l'audience de Séville, il n'y laissa pas des souvenirs moins honorables. Lorsqu'il devint, en 1792, conseiller de Castille et procureur royal de la chambre, sa probité et ses talents éclatèrent de plus en plus dans ces importantes fonctions. Il y augmenta considérablement les revenus de l'état, et fit rentrer au trésor plus de deux millions de réaux, respectant néanmoins avec beaucoup de scrupule les privilèges du clergé, ce qui lui attira bientôt la haine de Godoï (favori de Charles IV). Il mérita aussi la disgrâce du ministre Urquijo par son opposition à la publication de l'ouvrage de Pereira, ainsi qu'à la confirmation des évêques par les métropolitains, lors de la mort de Pie VI. Il défendit avec la même fermeté le roi et le pape, les Biscaïens et les Navarrois, quand on voulut attenter à leurs privilèges, ce qui lui attira au conseil, en présence du roi, de la part du ministre d'état Gardoqui, la qualification très-injuste de révolution-

naire. Ses connaissances en mathématiques ne lui furent pas inutiles, à cette époque, pour terminer un procès fort embrouillé sur les fontaines de Pampelune. Il fut encore chargé de beaucoup d'opérations importantes dans la guerre contre les Français en 1793, notamment de la reddition de Figuières. Pour le civil comme pour le militaire, rien ne lui était étranger; et dans le même temps il écrivait sur les causes si affligeantes de la dépopulation; ce qui le fit nommer membre de la société chargée d'y remédier. En 1799, il fut appelé à la chambre de Castille et nommé conseiller de la chambre du roi. L'année suivante, il demanda sa retraite pour aller dans ses terres jouir d'un repos que tant de travaux avaient rendu indispensable; mais on l'obligea bientôt de revenir à Madrid, et il y demeura jusqu'en 1802. Le roi lui accorda alors sa retraite avec tous les honneurs et traitements d'usage; ce qu'il ne dut évidemment qu'au dessein que Godoï avait formé de l'éloigner. Devenu veuf, il alla rejoindre sa fille unique qui depuis peu de mois se trouvait à Saragosse, mariée avec le marquis de Santa-Coloma, alguacil-mayor de l'audience. Ce fut là que, pour la première fois, il jouit de quelque repos, consacrant ses loisirs à la traduction en vers libres du *Paradis perdu* de Milton. Toutefois sa modestie l'empêcha de l'imprimer, mais sa fille l'a publiée après sa mort. Sa lecture favorite était celle des *Œuvres de sainte Thérèse*. Il aimait aussi beaucoup la musique, qu'il connaissait à fond, et souvent au point de reprendre les amateurs les plus habiles. La révolution de 1808 vint troubler cette heureuse tranquillité. Aussitôt après la chute du prince de la Paix, l'abdication de Charles IV et l'avènement de Ferdinand VII, Hermida fut nommé à son ancienne place, malgré sa résistance fondée sur son âge avancé. Le nouveau roi le força d'obéir, ordonnant à ses enfants de l'accompagner. Il allait partir quand il reçut la nouvelle du malheureux voyage de Bayonne. Alors il écrivit à son souverain une lettre de dévouement qui ne parvint à ce prince qu'au moment où on l'entraînait prisonnier à Valençay (*Voy.* FERDINAND VII, LXIV, 80). Resté à Saragosse, Hermida ne songea plus qu'aux moyens de résister à l'envahissement dont sa patrie était menacée; et, par ses conseils autant que par son exemple, il contribua à la mémorable défense de cette ville. Le 24 mai 1808, on le vit se mêler avec le peuple, qui le respectait, et servir de médiateur entre les insurgés et le général Guillelmi, afin qu'on se déterminât à armer les habitants comme ils le désiraient. Hermida concourut très-efficacement à cette résolution, et il obtint que le président et l'assemblée se réunissent au soulèvement général. Dans la terrible nuit du 13 juin, retrouvant toutes les forces de sa jeunesse, il accourut chez le général Palafox pour lui offrir ses conseils et ses services; et il y passa la nuit, accompagné de son gendre qui était chargé de la surveillance publique. Par leurs efforts combinés, ils réussirent à calmer les esprits, si bien que toutes les maisons étant restées ouvertes et les femmes seules, aucun vol, aucun excès ne fut commis. Il était décidé à périr sous les ruines de la ville; mais sa fille, voyant l'extrême danger où il allait se trouver, le fit sortir de Saragosse. Hermida perdit alors ses manuscrits, ses tableaux et le plus riche mobilier. Il se réfugia avec son gendre au bourg de Monroyo, patrie du marquis de Santa-Coloma. C'est là qu'ils attendirent le sort de la malheureuse cité, travaillant l'un et l'autre à la défense des bourgs et des villes voisines, obligeant les habitants à s'armer et à apprendre l'exer-

cice. C'est alors qu'Hermida inventa et fit exécuter une batterie volante, pour le transport et la manœuvre de laquelle deux hommes suffisaient; il en fit l'expérience avec le plus grand secret. La junte centrale le nomma à cette époque ministre de grâce et de justice; on ne lui donna pas le temps de s'excuser, et il dut se mettre en route pour Valence, d'où il partit bientôt pour Aranjuez, devant passer sous peu de jours avec la régence à Séville. Il supporta les peines d'un si long voyage et celles du cabinet bien plus grandes encore, sans archives, sans employés, et n'en voulant avoir que trois, pour ne pas grever l'état. Jamais on ne l'entendit proférer une seule plainte. Son activité était telle, qu'au milieu des travaux immenses de son ministère, il composa une brochure qui fut imprimée sous ce titre: *Réflexions d'un bourgeois,* avec cette épigraphe: *Si j'ai perdu dans les fatigues de ma carrière l'énergie pour agir, je puis du moins penser encore à toi, ô ma chère patrie!* Quand la junte centrale voulut fuir à l'île de Léon, après la désastreuse bataille d'Ocagna, Hermida opina pour que le gouvernement fût établi à Cordoue, afin que placé en face de l'armée il se trouvât plus à portée de la secourir et de l'encourager; mais il ne put faire prévaloir cette proposition courageuse. Lors de la dissolution de la junte centrale, il resta conseiller d'état : il présenta à la régence, qui était dans l'île de Léon, un mémoire contenant des observations sur la possibilité que les bombes de l'ennemi lancées du Trocadéro atteignissent la place de Cadix (comme cela eut lieu), et il indiqua les moyens de remédier à ce danger. Il s'opposa ensuite dans le conseil d'état, avec beaucoup d'énergie, à la nomination de suppléants pour les cortès extraordinaires, où il fut député par son département (celui de Saint-Jacques); et quoiqu'on le nommât président au moment de son installation, ce fut avec le titre de *provisoire,* parce que dès-lors le parti démocratique avait compris tout ce qu'il avait à craindre d'un homme aussi capable, aussi ferme dans ses opinions. Dès son entrée à la junte centrale, le premier soin d'Hermida fut d'assurer les droits de la dynastie royale contre les décrets de Bonaparte. Il demanda une instruction judiciaire pour confirmer l'abolition de la loi *Gallicâ* (la loi *salique*), abolition décrétée par les cortès de 1789, et qui ne fut point promulguée alors par égard pour la France. Enfin, il ne cessa de parler et d'écrire en faveur de l'ancienne monarchie espagnole, et il composa dans ce système une brochure remarquable, intitulée : *Exposé succinct des Cortès de Navarre.* Ce fut dans le même sens qu'il publia son *Dialogue d'un paysan et d'un habitant de l'île de Léon.* Quelques journaux du temps attaquèrent cet ouvrage; mais il méprisa leurs sarcasmes et fit paraître une autre brochure intitulée : *Avis au public.* Lorsqu'il s'agit de nommer une régence du royaume pendant l'absence de la famille royale, il vota pour qu'elle fût remise à la princesse du Brésil, comme héritière éventuelle de la couronne d'Espagne. Hermida ne fut présent à aucune des séances où l'on discuta la constitution. Il protesta contre les plus funestes décrets des cortès, tels que la liberté, le vœu de Saint-Jacques, l'inquisition, les contributions, les nombreuses représentations d'Amérique, et autres semblables, qu'on n'a pas insérés dans les journaux des cortès. Il parla encore avec fermeté contre le désordre des jugements criminels et civils, et en général contre toutes les fatales innovations décrétées par les cortès. Il

défendit avec énergie les évêques députés et autres personnages injustement poursuivis. Quoique sa santé fût épuisée par les désagréments continuels qu'il éprouvait, et quoiqu'il restât dans la classe de conseiller retraité, lorsque les cortès réformèrent leurs anciens conseils avec leurs honoraires de deux mille piastres (dix mille francs), qu'on ne payait pas, Hermida resta à son poste sans craindre ni les bombes, ni l'épidémie. Il soutint par la persuasion le courage de plusieurs députés, et les décida à ne point abandonner la défense de la patrie. Malgré son grand âge et ses infirmités, il écrivit encore des *Observations* tendant à désabuser et à instruire les députés des cortès extraordinaires. Enfin le 14 octobre 1813, la capitale ayant été de nouveau évacuée par les Français, il se décida à y retourner, et partit sur une mauvaise charrette, disant qu'il allait réunir ses cendres à celles de son épouse. Sa fille et son gendre avaient fui en Aragon. Il souffrit avec une patience héroïque toutes les incommodités de la quarantaine. A son passage par la Sierra-Moréna, il s'informa en détail de ce qui s'était passé à la bataille de Baylen, prenant les mêmes informations partout où avait eu lieu quelque action d'éclat. Dès son arrivée, malgré les grandes fatigues du voyage et sa santé dépérissante, il s'occupa de convaincre les députés des cortès ordinaires, à défaut des cortès extraordinaires, du besoin d'annuler tout ce qu'on avait décidé sans la sanction royale. Tous ses vœux étaient de revoir enfin son roi; mais ce bonheur ne lui fut pas donné. N'ayant plus les moyens d'entretenir une voiture, il voulut faire à pied toutes les courses que lui commandaient ses fonctions et ses devoirs religieux. L'aisance lui manquait lorsqu'il en avait le plus besoin, et cependant il ne voulut rien changer à ses habitudes. Pénétré par l'humidité et le froid, il tomba malade; et, le 1er fév. 1814, il expira, âgé de soixante-dix-huit ans, après avoir reçu tous les secours de la religion, ne laissant à sa famille, après une si longue et si laborieuse carrière, que sa réputation de savoir et de vertus. Hermida avait été l'ami des hommes les plus illustres de son temps. Jovellanos descendit chez lui lors du retour de son exil de Majorque. Avec quelle joie ces deux amis exilés par la même influence ne se revirent-ils pas! On peut connaître les témoignages de leur amitié dans le mémoire que Jovellanos a composé pour sa justification. Il ne reste que trois ouvrages de tous ceux qu'avait composés Hermida : I. *Réflexions militaires d'un bourgeois* (Pensamientos militares de un paisano), Séville, 1809, 1 vol. in-12. II. *Exposé abrégé des cortès, gouvernement ou constitution du royaume de Navarre, publié en l'honneur des cortès générales et extraordinaires réunies à Cadix, avec diverses réflexions*, Cadix, 1811, in-8°. III. Le *Paradis perdu de Milton*, traduit de l'anglais, Madrid, 1814, 2 vol. in-12. Les journaux anglais ont fait l'éloge de cette traduction, disant qu'elle est la plus exacte. Les autres productions d'Hermida furent perdues à Saragosse en 1808.

M—D j.

HERMINGUES (Gonsalve), troubadour portugais, vécut vers le milieu du XIIe siècle, et jouit de beaucoup de crédit à la cour d'Alphonse Henriquez, fondateur de la monarchie portugaise. On dit que ce guerrier poète fut épris des charmes d'une femme maure, nommée Fatime, qu'il fit prisonnière dans une escarmouche aux environs d'Alcacer do Sal selon quelques auteurs, ou dans les environs de Santarem selon d'autres, et qu'il finit par l'épouser après l'avoir con-

vertie à la foi ; mais la mort la lui ayant enlevée, peu de temps après, il en conçut un tel chagrin qu'abandonnant la cour et le métier des armes, il se renferma dans le monastère d'Alcobaça, où il fit profession et mourut on ignore à quelle époque. Il n'existe de ses poésies que quelques fragments que l'on a recueillis dans le *Cancionerro* de Rezende avec ceux de plusieurs autres poètes des premiers temps de la monarchie. Z.

HÉROARD (JEAN), premier médecin et conseiller du roi, naquit à Montpellier et fut reçu docteur en la faculté de cette ville en 1575. Il obtint par le crédit du duc de Joyeuse une place de médecin ordinaire de Charles IX. « Ce monarque, qui prenait un « singulier plaisir à ce qui est de l'art « vétérinaire, duquel le subject est le « corps du cheval, lui commanda quel- « ques mois avant son décès d'y em- « ployer une partie de son estude (1). » Il continua l'exercice de son art sous les règnes de Henri III et de Henri IV, et assista à l'ouverture du corps du dernier des Valois. Lorsque la grossesse de Marie de Médicis eut été reconnue, il obtint le brevet de médecin du dauphin à naître. Après la mort de Henri IV, il monta naturellement à la première place, mais il eut beaucoup de peine à combattre les appétits déréglés de Louis XIII et son intempérance. Son constant adversaire Charles Guillemeau qui avait aspiré sans succès à la place de premier médecin, prit à tâche de blamer en toute circonstance le régime de vie que Jean Héroard prescrivait au roi. Mais ces attaques n'altérèrent en aucune façon la confiance que le cardinal de Richelieu et le monarque qu'il gouvernait lui avaient accordée. Héroard mourut au siège de la Rochelle en 1627. On lui doit un ouvrage assez rare que Duverdier n'avait vu que manuscrit et qui a pour titre : *Hippostologie, c'est-à-dire discours des os du cheval*, Paris, Mamert Patisson, 1599, in-4°. L'auteur avait étendu son travail à l'anatomie complète du cheval ; mais il n'a publié que l'Hippostologie (2), « seul reste du naufrage que les au- « tres pièces ont faict, durant ces der- « niers troubles. » Héroard avait aussi composé un traité sur l'éducation d'un prince, que Jean Degorris, conseiller et médecin du roi, traduisit en latin et publia sous ce titre : *De institutione principis, liber singularis*, Paris, 1617, in-8°. Bayle, selon Rigoley de Juvigny, dans ses notes sur les Bibliothèques françaises de Lacroix-du-Maine et Duverdier, dit (au mot VIRET, rem. A.) que Jean Héroard était de la religion réformée. C'est une fausse citation. Bayle parle de Michel Hérouart, fameux chirurgien, et non de Jean Héroard. L—M—X.

HÉRODES-ATTICUS fut un des hommes les plus célèbres du IIe siècle. Pour réparer l'oubli des biographes anciens, Burigny a publié sur sa vie un intéressant mémoire dans le tome XXX du recueil de l'académie des inscriptions. Tiberius-Claudius Atticus-Hérodes était issu d'une des familles les plus célèbres de la Grèce, dont l'origine se confondait avec celle des dieux. Hipparque, son grand-père, ayant été accusé d'aspirer à la tyrannie, fut banni d'Athènes, et ses biens furent confisqués ; aussi Jules Atticus, père d'Hérodes (*Voy.* ATTICUS, II, 628), ne dut-il sa fortune immense qu'à l'heureux hasard qui lui procura la découverte d'un trésor dans une maison qui lui était restée ; c'est alors qu'il fut à même d'étaler sa magnificence. Il poussa la générosité jusqu'à vouloir

(1) *Hippostologie*, par Johan Heroard

(2) Cet ouvrage n'a pas été cité parmi les livres qui traitent de l'art vétérinaire dans la *Bibliographie agronomique*

laisser après sa mort une mine d'argent par année à chaque Athénien ; mais son fils fit casser ce testament, et trouva moyen d'en annuler en grande partie l'effet, ce qui lui aliéna pour quelque temps l'esprit de ses concitoyens. Hérodes-Atticus naquit à Marathon, avec les plus heureuses dispositions, et ayant suivi les leçons des plus habiles maîtres, entre autres du célèbre Scopelien, il les surpassa bientôt et acquit la réputation du plus éloquent orateur de son siècle. Le désir de s'instruire le fit ensuite passer à Smyrne pour y entendre le savant rhéteur Polémon, quoique l'empereur lui eût déjà donné le titre de président des villes d'Asie, et il combla ce sophiste de magnifiques présents. Pour trois discours que Polémon prononça en sa présence, il lui envoya 150,000 drachmes que le vain rhéteur refusa. Hérodes en ajouta 100,000, et son présent fut accepté. On peut l'évaluer à environ 250,000 francs de notre monnaie. Il suivit aussi les leçons de Favorinus, de Secundus, de Théagène et de plusieurs autres. Sa réputation devint telle que, fort jeune encore, il fut député vers l'empereur Adrien, qui était alors en Pannonie ; mais, interdit à son aspect, il ne put proférer une parole ; ce qui lui causa un chagrin si vif qu'il fut sur le point de se jeter dans le Danube. Cette disgrâce passagère n'empêcha pas l'école qu'il ouvrit à Marathon de devenir très-fameuse. On y accourait de toutes parts. Il arracha à un rival, Alexandre de Séleucie, qui était venu l'entendre, l'aveu que personne ne pouvait lui être comparé. Hérodes paya ce suffrage avec une magnificence inouïe. De cette école sortirent des disciples qui honorèrent leur maître : Adrien de Tyr, dont il nous reste quelques fragments recueillis par Allatius ; Chrestus de Byzance ; Pausanias de Césarée, que l'on croit être le même que l'auteur de la description de la Grèce. Aulu-Gelle fut aussi de ce nombre, et il nous a conservé quelques particularités relatives à son maître, ainsi que l'extrait d'un de ses discours sur l'utilité des passions. Hérodes étant allé à Rome, l'empereur Tite-Antonin le choisit pour enseigner Marc-Aurèle et Lucius-Verus, ses deux fils adoptifs, qui par la suite devinrent empereurs en même temps. Cet emploi le conduisit à la plus haute fortune, car il fut consul l'an 143, et ensuite préfet des villes libres de l'Asie et président des fêtes Panathénées, où il obtint une couronne. C'est à cette occasion que, pour témoigner sa reconnaissance aux Athéniens, il fit construire un magnifique stade en marbre blanc pour lequel il épuisa l'une des carrières du Pentelique. On vit ensuite dans ce stade un vaisseau qui était mu par des machines souterraines. Hérodes-Atticus construisit aussi à Athènes un théâtre magnifique, qui fut nommé Régille en l'honneur de sa femme. Ce stade et ce théâtre surpassèrent en magnificence tous les édifices du même genre qui existaient dans l'empire romain. Non satisfait de tant d'éclat, Hérodes voulut encore réparer l'Odeum à Athènes, faire construire un théâtre à Corinthe, et orner dans la même ville le temple de Neptune. Sa générosité lui fit aussi ériger plusieurs monuments publics dont Philostrate et Pausanias nous ont conservé le souvenir. Il eût voulu joindre par un canal la mer Ionienne à la mer Egée, afin qu'on pût passer de l'une à l'autre sans faire le tour du Péloponèse ; projet hardi auquel Démétrius, Jules-César et Néron avaient été forcés de renoncer ; mais, pour en entreprendre l'exécution, il lui fallait une permission de l'empereur qu'il n'osa pas solliciter dans la crainte d'être accusé de folie. Les Grecs témoignèrent leur recon-

naissance à Hérodes, en lui consacrant des monuments ornés d'inscriptions. Jacob Spon (*Voy.* ce nom, XLIII, 338) a vu, et inséré dans la relation de ses voyages, celles qui lui furent décernées par la tribu Antiochide et par le sénat et le peuple de Mégare, dans lesquelles il est qualifié de grand-prêtre des empereurs, et où sa bienveillance, ses bienfaits et les services qu'il avait rendus au sénat de Mégare sont célébrés. Une autre inscription, en l'honneur de Régille, se trouve dans le *Diarium* de Montfaucon et dans Fabretti. Comme tous les hommes qui ont fait une grande fortune, Hérodes eut beaucoup d'ennemis, parmi lesquels on remarque les Quintiles qui se chargèrent de porter à l'empereur les plaintes du peuple, et se réunirent pour cela avec plusieurs autres chefs des Athéniens, notamment Démostrate. Ce dernier alla trouver Marc-Aurèle, qui était à Sirmium; il en fut bien reçu, et il engagea l'impératrice Faustine à permettre à sa fille, encore enfant, de se jeter aux pieds de son père pour le supplier de protéger les Athéniens. Hérodes-Atticus fut obligé de venir lui-même répondre à ses accusateurs. Aigri par leurs plaintes et par la perte de deux jeunes filles de l'un de ses affranchis qu'il aimait tendrement, il s'emporta contre l'empereur, et lui reprocha de vouloir le perdre pour faire plaisir à une femme et à un enfant : sur quoi Rufus Bassæus, préfet du prétoire, lui ayant dit que son insolence pourrait bien le faire condamner à mort, Hérodes répondit qu'un homme de son âge ne craignait pas de mourir; et il se retira. Marc-Aurèle, sans paraître ému, entendit les plaintes de Démostrate; et, croyant que les affranchis d'Hérodes étaient plus coupables que lui, ou voulant lui faire grâce à cause des importants services qu'il en avait reçus, il se contenta de punir avec beaucoup de clémence ceux des affranchis qui étaient les plus coupables. Atticus se retira ensuite à Orique, ville de l'Epire, où quelques auteurs prétendent qu'il fut exilé; il vécut cependant encore dans l'Attique où les étrangers et la jeunesse d'Athènes se rendaient pour écouter ses instructions Là, réfléchissant à sa disgrace, il écrivit à l'empereur pour se plaindre de l'abandon où il l'avait laissé : celui-ci lui répondit avec une bonté extrême qu'il n'avait puni qu'à regret les prévarications de quelques-uns de ses gens, ajoutant, à la fin de sa lettre, qu'il avait eu dessein d'être initié dans les mystères d'Eleusis, et qu'il souhaiterait de l'être quand Hérodes en serait le président. Hérodes fut ensuite accusé d'avoir occasionné la mort de sa femme Régille, en la faisant frapper indignement par un affranchi, quoiqu'elle fût enceinte. Bradua, frère de Régille, le poursuivit juridiquement, mais son accusation fut déclarée téméraire, et Hérodes fut renvoyé absous; par la suite il éleva une statue à la mémoire de cette épouse qu'il regretta toute sa vie; ce qui n'a pas empêché Démonax et Pérégrinus de se railler de sa douleur. De ce mariage, il avait eu trois enfants, suivant Philostrate, et quatre d'après une inscription en l'honneur de Régille dont nous parlerons plus loin. Il perdit ses deux filles, Athénaïs et Elpinice, et laissa un fils appelé Atticus. Mais ici encore Philostrate est en contradiction avec le monument, en disant que ce fils était presque stupide dans son enfance, et livré à la débauche et à l'ivrognerie dans un âge plus avancé; l'inscription, au contraire, le représente comme distingué par son éloquence et honoré du titre de sénateur. Hérodes passa le reste de ses jours à Marathon, où il mourut à l'âge de soixante-seize ans. Il avait ordonné

qu'on l'inhumât dans ce lieu ; mais les Athéniens vinrent chercher son corps, lui firent des obsèques magnifiques, et le pleurèrent comme un père. On lui rendit les derniers devoirs dans le Panathénaïque, et on lui fit cette épitaphe honorable : « Ici gît Hérodes, « fils d'Atticus, né à Marathon, dont « la réputation s'étend par tout le mon- « de. » Ce fut Adrien de Tyr qui prononça son oraison funèbre ; les Athéniens perdirent en lui un protecteur éclairé, et le plus savant comme le plus généreux des hommes de son siècle. On a de lui une harangue qui a été donnée en grec par Alde Manuce, et traduite par Canterus. On la trouve en grec et en latin à la fin des harangues politiques grecques que Gruter a fait imprimer à Hanau en 1609. R. Fiorillo l'a donnée plus exactement et accompagnée d'autres fragments sous ce titre : *Herodis-Attici quæ supersunt*, Leipzig, 1801, in-8°. Son élocution était très-châtiée, au dire de Philostrate. Ses pensées étaient neuves ; son style n'avait rien d'emprunté, mais naissait du sujet même. Son éloquence, plus insinuante que pressante, abondait en maximes. Le modèle qu'il avait choisi était Critias. On a retrouvé, au commencement du XVIIe siècle, deux inscriptions, proche la Voie Appienne, à environ trois milles de Rome. Dans la première, Hérodes consacre à Minerve et à Upis ou Némésis un terrain ou enclos appelé *Triopium*. La seconde est une sorte d'apothéose de Régille. Toutes deux sont en vers ; la première porte le nom de Marcellus. Elles ont été savamment expliquées par Saumaise et par E.-Q. Visconti, et sont conservées à la villa Borghèse. On voit encore au palais Farnèse deux colonnes qui devaient être placées au même lieu, et sur lesquelles on lit des inscriptions où sont rappelés les divers exploits d'Hercule : l'une porte la défense de rien changer dans l'enclos du *Triopium*, et l'autre annonce que ces colonnes sont consacrées à Cérès, à Proserpine et aux autres dieux infernaux. Elles sont écrites en anciens caractères grecs, qui ont beaucoup occupé les savants, entre autres Saumaise, le président Bouhier et l'abbé Barthélemy. Enfin, M. Fauvel découvrit, au commencement de ce siècle, à Marathon, un tombeau qui renfermait trois bustes en marbre. Deux furent reconnus pour être ceux de Marc-Aurèle et d'Ælius Verus. On a conjecturé avec beaucoup de vraisemblance que le troisième était celui d'Hérodes, leur maître, et que c'était un cénotaphe que ses affranchis lui avaient érigé. Ces trois bustes faisaient partie de la galerie de Choiseul-Gouffier. Hérodes y est figuré sous les traits de l'âge mûr, d'une physionomie grave, et le menton couvert d'une barbe épaisse. B. M—s et Si—d.

HEROET (Antoine), l'un des meilleurs poètes français du XVIe siècle, était de Paris, d'une famille alliée à celle du chancelier Olivier (*Voy.* ce nom, XXXI, 588) ; le surnom de *la Maison-Neuve*, sous lequel il est également connu, ne doit pas le faire confondre avec deux autres poètes contemporains, Etienne et Jean de la Maison-Neuve. Heroet, dans sa jeunesse, cultiva la poésie avec assez de succès pour mériter l'amitié de Marot qui le cite avec éloge dans son *épître* contre Sagon (*V.* ce nom, au Supp.). Déjà dans son *églogue*, adressée à François 1er en 1539, Marot l'avait établi juge de son combat pastoral contre Melin de Saint-Gelais :

Thony (1) s'en vint sur le pré, grand alleure,
Nous accorder, et orna deux houlettes
D'une longueur, de force violettes :
Puis nous en fit présent pour son plaisir.

(1) Diminutif d'Antoine.

Heroet renonça de bonne heure à la poésie, jugeant sans doute que le culte des muses profanes s'accordait mal avec l'état ecclésiastique. Toutefois ce furent ses vers qui lui valurent la faveur de la cour. Pourvu d'abord de quelques bénéfices, il fut, en 1552, nommé à l'évêché de Digne. Il assista, en 1567, à l'assemblée du clergé dont il souscrivit les actes, et mourut à Paris, au mois de décembre 1568, soupçonné de pencher vers le calvinisme. Ses vers avaient été recueillis dans un volume intitulé : *Opuscules d'amour*, par Heroet, La Borderie et autres divers poètes, Lyon, J. de Tournes, 1547, in-8° de 346 pag., rare. Les principales pièces de notre auteur se retrouvent à la suite du *Mépris de la cour*, traduit de l'espagnol de Guevara (*Voy.* ALLÈGRE, I, 588). Parmi les poésies de Heroet on distingue la *Parfaite amie ;* l'*Androgyne de Platon,* pièce célébrée par Salom. Macrin dans ses Hendécasyllabes et par Louis Leroy dans son commentaire sur le *Banquet* de Platon ; *Complainte* d'une dame nouvellement mariée, etc. Il est aussi l'auteur du *Blason de l'œil*, inséré dans les *Blasons anatomiques du corps féminin*, Paris, 1550, in-16, petit vol. très-rare. Quelques pièces de Heroet ont été recueillies dans les *Annales poétiques,* tom. III, et dans la *Bibliothèque choisie des poètes français*, tom. II. W—s.

HEROLD (LOUIS-JOSEPH-FERDINAND), compositeur français, naquit à Paris le 28 janvier 1791. Son père, professeur de piano, le plaça dès l'âge de dix ans dans l'un des meilleurs pensionnats de l'époque. L'enfant y reçut l'éducation qui prépare à toutes les carrières ; il y fit de brillantes études, dans lesquelles la musique n'entrait que comme accessoire, mais l'accessoire devint bientôt le principal : la nature l'avait tellement doué que, par la rapidité de ses progrès, il laissait bien loin derrière lui tous ses condisciples. M. Fétis, alors élève du conservatoire et répétiteur de solfège dans l'institution où se trouvait le jeune Hérold, fut à même de seconder ses dispositions et d'entrevoir son avenir. La mort de son père le laissa libre de s'abandonner à sa vocation. Au mois d'octobre 1806, il entra au conservatoire comme élève de piano, dans la classe de M. Adam, et au mois de juillet 1810 il remporta le premier prix du concours. En même temps, il étudiait l'harmonie sous la direction de Catel, et ce fut Méhul qui se chargea de le perfectionner dans la composition musicale. Au mois d'août 1812, il remporta le grand prix décerné par l'Institut, et il partit pour Rome en qualité de pensionnaire du gouvernement. Hérold fut du nombre des artistes qui profitèrent le mieux du voyage d'Italie : indépendamment des avantages du climat et du ciel, il eut celui d'y assister aux brillants débuts d'un homme de génie, de Rossini, moins âgé que lui d'une année. A Naples, il éprouva le vif désir d'écrire pour le théâtre ; et il fit représenter *la Gioventù di Enrico quinto* (la jeunesse de Henri V), opéra en deux actes. Quoique les préjugés italiens fussent encore dans toute leur force, cette partition française obtint l'accueil le plus favorable ; plusieurs représentations en attestèrent le succès. Vers la fin de 1815, Hérold revint à Paris, et ne tarda pas à s'y produire sous les auspices de Boïeldieu. Dans tous les temps, l'accès du théâtre a été difficile aux jeunes compositeurs, peut-être encore plus qu'aux jeunes poètes : on doit tenir compte à l'auteur du *Calife* et de la *Dame blanche,* de l'appui qu'il voulut bien prêter à son nouveau confrère, en l'associant à la composition de *Charles de France*, opéra de circonstance,

dans lequel la part d'Hérold fut remarquée. *Charles de France* fut joué à l'Opéra-comique en 1816 : l'un des auteurs du livret, M. Théaulon, confia au jeune compositeur celui des *Rosières*, qu'on représenta au même théâtre à la fin de la même année, et dès-lors la position d'Hérold fut fixée : il avait fait ses preuves, et son talent n'était plus douteux. Aux *Rosières* succéda la *Clochette*, autre opéra en trois actes, dont les paroles étaient encore de M. Théaulon. Quoique le compositeur eût grandi dans l'intervalle d'un ouvrage à l'autre, quoique plusieurs morceaux annonçassent en lui plus de vigueur et d'expression dramatique, quoique l'air charmant : *me voilà !* fût devenu rapidement populaire, la *Clochette* réussit plutôt par la gaîté des situations, par la pompe du spectacle que par le mérite de la partition. Pendant dix-huit mois, Hérold se reposa du théâtre, en écrivant plusieurs fantaisies et autres morceaux pour le piano. Soit que les bons poèmes ne lui arrivassent pas encore, soit bizarrerie de goût et caprice, Hérold consentit à mettre en musique le *Premier venu*, comédie en trois actes empruntée à l'ancien répertoire du théâtre Louvois. Ensuite il accorda le même honneur à un vieux canevas d'opéra-comique, les *Troqueurs*, jadis traité par Dauvergne. Il écrivit encore la partition de l'*Amour platonique*, pièce retirée après la répétition générale, et celle de l'*Auteur mort et vivant*, comédie spirituelle, mais peu musicale, représentée en 1820. Tous ces travaux, dans lesquels l'empreinte du talent supérieur se retrouvait toujours, n'avaient rien ajouté à la réputation du compositeur. Depuis la *Clochette*, et même pour beaucoup de gens, depuis les *Rosières*, Hérold semblait avoir plutôt reculé qu'avancé : il sentait lui même ce découragement inévitable dans une carrière où, pour marcher avec confiance, on a toujours besoin de s'appuyer sur des succès nouveaux. La place de pianiste-accompagnateur de l'opéra italien étant devenue vacante, Hérold la demanda et l'obtint. Pendant trois années, il se partagea entre les devoirs de cette place et la composition d'une multitude de morceaux pour le piano. Cet instrument le consolait en quelque sorte des dégoûts du théâtre. Enfin il rentra dans la lice (1823), par le *Muletier*, opéra-comique en un acte, dont la partition étincelante de beautés originales fit la fortune. C'était une réponse victorieuse aux accusations d'épuisement, de stérilité qu'on n'épargnait pas au jeune compositeur. Dans la même année il aborda la scène de l'académie royale de musique en y faisant jouer *Lasthénie*, ouvrage gracieux, mais froid. Il donna, au même théâtre, *Vendôme en Espagne*, ouvrage de circonstance, auquel il travailla en société avec M. Auber. En 1824, il composa pour l'Opéra-comique le *Roi René*, autre ouvrage de circonstance, mais qui lui survécut. L'année suivante il essuya une chute complète avec le *Lapin blanc*, dont la musique ne put sauver les paroles. En 1826, il prit une revanche éclatante avec *Marie*, opéra en trois actes, où son talent se développa tout-à-fait, et conquit le caractère d'individualité, dont ses productions les plus heureuses laissaient regretter l'absence. Hérold avait échangé ses fonctions d'accompagnateur, au théâtre Italien, contre celles de chef de chœurs : en 1827, il fut nommé chef du chant à l'académie royale de musique, et, dans l'espace de deux années, il écrivit la partition de plusieurs ballets, *Astolphe et Joconde*, la *Somnambule*, *Lydie*, *Cendrillon*. Ce fut un temps perdu pour sa gloire. En 1828, il écrivit l'ouverture et les chœurs d'un

drame représenté à l'Odéon, sous le titre de *Missolonghi*. Trois années s'étaient écoulées depuis la première représentation de *Marie*, lorsqu'en 1829, Hérold donna l'*Illusion*, opéra en un acte, digne de son talent et de son nom. A cette époque la décoration de la Légion-d'Honneur lui fut accordée. *Emmeline*, opéra en trois actes, ne réussit pas (1830); au contraire le succès de *Zampa* fut éclatant (1831), et plaça Hérold au premier rang des compositeurs modernes. En suivant les traces de Mozart et de Weber, il s'était élevé plus haut qu'on ne l'en aurait cru capable: il avait fait un de ces chefs-d'œuvre dont le titre s'inscrit à jamais dans les annales de l'art. Hérold concourut avec plusieurs de ses confrères à la *Marquise de Brinvilliers*, opéra en trois actes, dont le succès ne retarda que peu de temps la clôture du théâtre Ventadour. Quand l'Opéra-comique rouvrit au théâtre de la Bourse, il y apporta le *Pré-aux-Clercs*, qui fut pour lui le chant du cygne. Tandis qu'on montait cet ouvrage, il en composa un autre en un acte, la *Médecine sans médecin*. Depuis long-temps Hérold portait en lui-même un principe de mort: il lui tardait de voir représenter l'œuvre qui devait terminer sa carrière d'artiste; faible et souffrant, il suivait avec ardeur les répétitions de son *Pré-aux-Clercs* (1). A peine cet ouvrage eut-il vu le jour, que l'auteur succomba. Il mourut le 18 janvier 1833, aux Ternes, près Paris, d'une maladie de poitrine. Dans ses derniers moments il ébauchait la partition de *Ludovic*, terminée depuis par M. Halevy. Hérold était non-seulement un grand artiste, mais un homme d'esprit et un homme aimable. Le caractère de ses mélodies se distingue par une certaine audace élégante et gracieuse: on y trouve plus d'élan, plus de liberté que dans celles de Boïeldieu, qui du reste l'emportait par la délicatesse ingénieuse et le fini de l'ensemble autant que des détails. Son orchestre brille toujours par l'invention, la nouveauté des formes et la science solide. Hérold était appelé par son talent à composer pour la grande scène lyrique autre chose que de la musique de ballets: *Zampa* révélait en lui un compositeur digne de se mesurer avec les premiers maîtres d'Italie et d'Allemagne. Une mort prématurée l'empêcha de réaliser l'espoir que tous les amis de l'art avaient conçu; le ciel ne lui laissa pas le temps de dépenser toute la somme d'inspirations et d'idées qu'il lui avait départie: ses travaux et sa gloire sont restés incomplets, et pourtant il est peu d'ambitions qui ne se contentassent de son héritage.

M—N—S.

HÉRON (François), l'un des agents les plus actifs et les plus forcenés du gouvernement révolutionnaire, naquit à Versailles le 7 avril 1762, fils d'un fourrier des écuries de la Dauphine, mère de Louis XVI, et dans une famille long-temps comblée des bienfaits de la cour. Il avait été lui-même l'un des fourriers des écuries du comte d'Artois, puis employé dans la marine. Révoqué de cet emploi, il accourut à Paris dans les premiers temps de la révolution; se montra fort enthousiaste des innovations politiques, et, après avoir pris part aux insurrections du 10 août et de sept. 1792, entra en qualité de commis dans les bureaux du comité de sûreté générale. Ce

(1) Cet ouvrage a mis le sceau à la réputation d'Hérold. L'ouverture est dans un système de modulation inusité qui produit beaucoup d'effet. Au premier acte, on a remarqué un joli duo, un air plein de naïveté et une romance délicieuse; au second acte, il y a surtout un trio éminemment dramatique; et au troisième, un autre trio est aussi heureusement inspiré que celui de Gluck dans le troisième acte d'*Iphigénie en Aulide*. F—LE.

fut surtout dans le département de Seine-et-Oise que, par ses dénonciations et des arrestations nombreuses, il servit avec le plus de zèle la cause des jacobins. Dénoncé à la Convention par la commune et par des autorités de Versailles, en décembre 1793, Vadier, membre et au nom de ce comité, prit sa défense, en disant : « Héron est un « excellent patriote qui nous a été d'un « grand secours en beaucoup d'occa- « casions; c'est lui notamment qui a « arrêté le banquier Vendenyver et ses « deux fils. » Dans le même mois, Héron incarcéra Lebrun-Tondu, ex-ministre des affaires étrangères. Porteur de pouvoirs, *en blanc*, du même comité, il parcourut à différentes époques les communes de ce département et jeta dans les prisons, ou envoya au tribunal révolutionnaire un si grand nombre de personnes que la terreur de son nom avait pénétré jusque dans les chaumières. Désigné souvent, même dans des pétitions de sociétés populaires, et dénoncé par Charles Delacroix et Pressavin, à la tribune, pour des violences, des abus d'autorité et pour avoir confié l'exécution des mandats du comité à des gens tarés, enfin, le 20 mars 1794, accusé par Bourdon de l'Oise, d'être le directeur des incarcérations de cultivateurs et d'artisans, pères de famille, victimes de vengeances particulières, il fut décrété d'arrestation. Mais, le même jour, Couthon survint et s'écria que « la république « devait à Héron d'avoir découvert et « atteint les plus grands conspirateurs, « notamment ceux que leur fortune « rendait plus dangereux, comme « banquiers et autres. » Un membre déclara que « Héron était au nombre « des patriotes qui avaient soustrait « Marat aux assassins, et qu'il avait « mené à l'échafaud les négociants, « banquiers et autres restes de l'an- « cien régime. » Moïse Bayle lut une lettre de Crassous, alors en mission dans le département de Seine-et-Oise, par laquelle ce zélé montagnard affirmait que les mesures vigoureuses de Héron lui acquéraient chaque jour de nouveaux droits à la reconnaissance publique. Il ajouta « qu'au 10 août, « Héron, à la tête des Marseillais, avait « fait mordre la poussière à plusieurs « satellites du tyran, et avait reçu cinq « blessures. » Enfin, Robespierre prit la parole : « Vous venez, dit-il, « de voir que ce qui avait été allégué « contre Héron est démenti par des « témoignages et par des faits certains. « Je me contenterai d'ajouter que les « comités de salut public et de sûreté « générale s'étant informés auprès de « l'accusateur public près le tribunal « révolutionnaire s'il y avait quelques « renseignements contre lui, ils en « ont reçu une réponse négative. Le « résultat de ce que je viens de dire, « me conduit à vous demander le « rapport du décret qui a été *surpris* « contre Héron. » Cette singulière apologie eut le plus grand succès, et le décret fut rapporté. Lorsque Vadier eut imaginé de signaler dom Gerle (*Voy.* ce nom, LXV, 299) et Catherine Théos comme les chefs d'une conspiration de visionnaires et de fanatiques qu'il fallait livrer au tribunal révolutionnaire, il chargea Héron et Senar (*Voy.* ce nom, XLII, 5), de leur arrestation. Pour mieux répondre à ses vues, ces deux agents se firent admettre au nombre des affiliés, et, un jour de réunion, ils remplirent leur mission avec un éclat et des circonstances que ce dernier a racontées d'une manière emphatique dans ses *Mémoires*. On sait que Robespierre, qui était déjà en désaccord avec Vadier et le comité, sauva dom Gerle et sa prophétesse, en traitant cette conspiration de *ridicule* (1).

(1) Dans une pétition justificative présentée par dom Gerle à la Convention, après le 9 ther-

Après le 9 thermidor (27 juillet 1794), Bourdon de l'Oise s'élança à la tribune, et, rappelant que le jour où, indigné de la conduite de Héron, il avait obtenu de la Convention un décret pour qu'il fût arrêté, Couthon et Robespierre survenus à la fin de la séance avaient fait rapporter ce décret. Il en réclama donc un nouveau qui fut rendu et mis à exécution. Cependant il paraît que Héron ne fut pas longtemps en prison. Lors de l'insurrection du 1er prair. an III (20 mai 1795), il reparut, et le même Bourdon demanda « qu'enfin on en débarrassât le sol de la liberté. » Traduit, avec plusieurs autres, au tribunal criminel d'Eure-et-Loir, Héron refusa d'en reconnaître la compétence ; et l'amnistie décrétée dans la dernière séance de la Convention (26 oct. 1795) vint bientôt mettre fin à cette procédure. Peu de temps après, Héron termina dans l'obscurité sa funeste existence. E—K—D.

HÉROUVILLE *de Claye* (Antoine de Ricouart, comte d'), né à Paris vers 1713, suivit la carrière des armes, et fit comme officier, dans divers régiments d'infanterie, les campagnes de Flandres et d'Allemagne, sous le règne de Louis XV. Il parvint au grade de lieutenant-général, et paraissait même destiné au ministère de la guerre. Un mariage inégal l'empêcha, dit-on, d'obtenir cette faveur. Il mourut en 1782. Très-versé dans l'art militaire, il consacrait ses loisirs à la culture des lettres et des sciences. On a de lui : *Traité des légions, à l'exemple des anciens Romains,* ou *Mémoires sur l'infanterie,* La Haye et Paris, 1757, in-12, 4e édition. Les trois premières, publiées sans l'aveu de l'auteur, parurent comme un ouvrage posthume du maréchal de Saxe, dans les papiers duquel on avait trouvé une copie du manuscrit communiquée par l'auteur. Le maréchal approuva ce travail, y joignit quelques remarques, et lui donna le titre de *Traité des légions.* On lit dans un opuscule de Diderot, reproduit dans la correspondance de Grimm, sur Mlle de la Chaux (*Voy.* ce nom, LX, 575), que le comte d'Hérouville s'était long-temps occupé d'une *Histoire générale des guerres* dans tous les siècles et chez toutes les nations, et qu'il avait pour collaborateurs Gardeil et Montucla. On lui doit plusieurs mémoires sur le colza, sur la garance, etc., et les éditeurs de l'Encyclopédie, in-fol., reçurent de lui quelques bons articles de minéralogie. — Hérouville (l'abbé d'), né dans la première moitié du XVIIIe siècle, a publié, sous le voile de l'anonyme : I. *L'Imitation de la très-sainte Vierge, sur le modèle de l'Imitation de Jésus-Christ,* Paris, 1768, in-24. Il y en a un grand nombre d'éditions in-12, in-18, in-32, avec fig. II. *Neuvaine à l'honneur du sacré-cœur de Jésus,* Avignon et Paris, 1770, in-24. III. *L'Esprit consolateur,* Paris, 1775, in-12, souvent réimprimé. IV. *Lectures chrétiennes,* ibid., 1779, in-12. — Hérouville (*Jean* d'), professeur de seconde au collège de la Marche à Paris, s'est fait connaître dans le commencement du XVIIIe siècle, par une

midor, et insérée page 217 du *Rapport* de Courtois *sur les papiers trouvés chez Robespierre*, ce député se plaint vivement de Senar et de Héron. On y voit que l'un des principaux griefs que Vadier lui reprochait était la motion que ce chartreux fit à l'Assemblée constituante pour obtenir que la religion catholique fût déclarée religion dominante du royaume. En effet, fortement appuyée par Cazalès, de Virieu, de Bonnac, de Lameth et le côté droit, cette motion allait être adoptée, si un membre n'eût fait observer que, quoiqu'elle se rattachât à l'ordre du jour, elle devait être l'objet d'une délibération spéciale. Le renvoi au lendemain fut ordonné; mais, lorsque dom Gerle eut reconnu que tous les membres du côté gauche s'étaient empressés d'accourir à la séance, il préféra retirer sa motion à la voir modifier, ou même échouer, par les manœuvres des dissidents.

bonne traduction, en vers latins, de l'*Horloge de sable*, poème de Gilles de Caux (*V.* ce nom, VII, 438). On a encore de lui quelques autres poésies latines. P—RT.

HERPORT (ALBERT), voyageur suisse, était né à Berne. Il raconte que dans sa jeunesse, après avoir appris l'art de peindre, il voulut visiter les pays étrangers, même les plus éloignés, afin de bien observer les grands tableaux de la nature, et d'étudier les mœurs des peuples. Il se mit donc en route pour la Hollande, et là s'engagea comme soldat au service de la compagnie des Indes-Orientales. Le 29 mai 1659, le navire qui le portait fit voile de la rade de Vlieland à l'entrée du Zuydersée, et le 29 décembre laissa tomber l'ancre à Batavia. L'année suivante Herport fut embarqué sur une escadre qui portait des troupes au fort de Zelandia sur la côte de l'île Formose. En 1662, cette place assiégée par les Chinois capitula. Herport revint à Java, et fit la guerre dans l'intérieur de cette île. En 1663, il partit pour la côte de Malabar et eut part à diverses affaires contre les rois voisins de Cochin ; il passa ensuite à Ceylan, revint sur le continent ; enfin il revit Batavia en 1666, après avoir obtenu son congé. Il quitta cette ville le 6 oct. 1667, et le 18 mai 1668 débarqua sur l'île de Vlieland. On a de lui en allemand: *Relation succincte d'un voyage aux Indes-Orientales*, Berne, 1669, in-12, fig. Suivant l'usage du temps, le titre, dont nous ne citons que les premiers mots, est très prolixe. Ce livre est dédié aux magistrats de Berne. On y trouve des particularités intéressantes sur les pays que l'auteur a parcourus, et sur les évènements dont il a été témoin; parfois on y rencontre des fables. Herport parle *d'hommes à queue* qui habitent Formose. Il ne dit cependant pas qu'il en ait vu. Il atteste dans sa préface qu'il s'est abstenu de rien emprunter d'aucun autre ouvrage. On peut l'en croire, car le sien ne contient que deux cent quarante-deux pages ; et il aurait pu aisément le grossir. Il le termine par ces paroles: « Les « richesses que j'ai rapportées des « Indes sont, indépendamment de la « satisfaction de ma curiosité, une « bonne conduite, une bonne réputa« tion et une bonne santé. » Les figures sont assez bien dessinées, et gravées avec netteté. Herport est qualifié, dans le titre de son livre, *Bourgeois de Berne et amateur de l'art de peinture*. E—S.

HERRADE, abbesse du monastère de Hohenbourg ou de Sainte-Odile en Alsace au XIIe siècle. A ce nom d'Herrade, si peu connu du vulgaire des lecteurs, se rattachent pourtant les origines d'une des provinces de France, des descriptions et des récits qui intéressent à la fois la religion, la géographie et l'histoire. Le voyageur qui parcourt la grande route intérieure de l'Alsace entre Schlestadt et Oberehnheim, s'il se dirige de l'ouest au nord de la vallée de Barr, rencontre un groupe de montagnes isolées, singulièrement sauvages et pittoresques. De vieux châteaux, des ruines d'antiques églises, des constructions modernes couronnent les hauteurs, garnissent les flancs et environnent la pente de ces montagnes. Les plateaux de leurs sommets escarpés sont entourés d'un mur antique dont les énormes pierres se confondent souvent avec les rochers sur lesquels elles sont assises. Qui a construit ces fortifications de géants ? On a écrit de savantes dissertations pour répondre à cette question sans pouvoir la résoudre ; leur origine se perd dans la nuit des temps. On les appelle *le mur païen*. Un de ces plateaux, plus petit

que les autres, bordé par des rochers à pic, entouré d'affreux précipices, est couronné par les ruines d'une antique abbaye. Ce sont celles du monastère d'Hohenbourg fondé au VIIe siècle par Ettichon et sa fille sainte Odile. Selon la vieille légende de cette sainte, Adalrich, Attich ou Ettichon (ce nom est reproduit dans les manuscrits avec ces variantes) (*Voy.* ADALRIC, LVI, 64), duc d'Alsace dans la dernière moitié du VIIe siècle, séjournait alternativement à Bourg près Oberehnheim, et dans sa forteresse de Hohenbourg construite sur le plateau dont nous venons de parler. Ettichon, qui attendait la naissance d'un fils, pour premier fruit de son mariage avec Béreswinde, fut tellement irrité de voir naître une fille aveugle, qu'il voulut la faire périr. Une fidèle nourrice la transporta au monastère de Baume-les-Dames en Bourgogne. Le baptême qu'on lui administra lui fit recouvrer la vue. Par la suite Hugues son frère, enhardi par l'amitié fraternelle, osa la faire sortir de son long exil, et la ramena à Hohenbourg. Le féroce Ettichon fut si courroucé de la hardiesse de Hugues, qu'il le frappa d'un coup mortel. Cependant il en eut un violent remords, et sa fille, prodige de vertu, de grâce et de beauté, lui inspira la plus vive tendresse. Il voulut la marier; mais, comme elle avait fait vœu de se consacrer à Dieu, elle s'y refusa. Pour échapper à une seconde persécution elle passa le Rhin, et fut poursuivie par son père qui l'atteignit près de Fribourg; mais, quand il voulut la saisir, le rocher sur lequel elle était assise s'entr'ouvrit et la recéla. Une source, qui jaillit au moment de cet événement miraculeux, et une chapelle bâtie depuis indiquent l'endroit où il eut lieu. Enfin Ettichon se rendit aux vœux de sa fille: il fonda à Hohenbourg un monastère dont elle fut l'abbesse, et qui reçut son nom. Le prince des apôtres escorté des anges vint lui-même le dédier. Ettichon s'y retira et y mourut. Sainte Odile apprit par une révélation divine que son père expiait, dans le Purgatoire, le meurtre de son fils et les rigueurs dont il s'était rendu coupable envers elle. Ses pleurs et ses prières l'en tirèrent. La chapelle des larmes marque encore l'emplacement du lieu où elle se retirait pour implorer la miséricorde de Dieu. Vis-à-vis est la chapelle des anges qui indique l'endroit où les esprits célestes allaient visiter la sainte. Là est aussi son cercueil sur lequel on voit sa statue à genoux, et dans l'attitude de la prière. Une piété mal entendue porta l'empereur Charles IV, en 1354, à violer une première fois ce cercueil; il enleva le bras droit de la sainte. Par un sentiment tout contraire, les révolutionnaires de 1793 profanèrent une seconde fois ce tombeau et enlevèrent les os de la sainte; mais ils y furent replacés en 1799 par les soins de l'abbé Rumpler, et de la famille Laquiante, devenue propriétaire de ce domaine. Par suite d'un usage qui dure depuis nombre de siècles, le lendemain du dimanche de la Pentecôte un concours immense de personnes de tous les rangs, de tous les âges, de tous les cultes, accourent de toute l'Alsace et des provinces adjacentes sur le mont Sainte-Odile; les souvenirs de l'antiquité, la dévotion à la sainte, la singularité des sites amènent régulièrement tous les ans cette multitude: la cour du monastère, l'église, les chapelles en sont remplies. Les plateaux, les sentiers de la montagne sont parcourus par une foule animée de sentiments divers, mais heureuse de se trouver en ce lieu. Cependant les hommes instruits, les curieux archéologues s'arrêtent de préférence dans le corridor du cloître devant des sculptures du XIIe siècle, figurant sur la même pierre

d'un côté Ettichon, remettant un livre à sainte Odile, d'un autre côté saint Léger, et sur le troisième côté, au pied de la Vierge et du Christ, les abbesses Relindis et Herrade. Cette Herrade est celle que concerne cet article, et le livre qu'Ettichon remet à sainte Odile est l'*Hortus deliciarum*, le *Jardin des Délices*, ouvrage dont Herrade est l'auteur, et dont on possède encore le manuscrit autographe. Vers le milieu du XIIe siècle, Relindis fut faite abbesse du monastère de Sainte-Odile, y introduisit la réforme avec la règle de saint Augustin, et donna aux trente-trois vierges du Seigneur, qui l'édifièrent en l'imitant, le goût de l'étude et de la langue latine qu'elle leur enseigna. Elle composa des vers en cette langue, et le monastère de Sainte-Odile s'acquit une grande illustration par la piété et l'érudition des religieuses qui s'y trouvaient. Relindis mourut le 22 août 1167, et fut remplacée par Herrade qui, par un zèle égal au sien et des talents supérieurs, s'acquit encore une plus grande célébrité. Elle était de l'illustre maison de Landsperg (1) qui faisait sa résidence à Niederehnheim. Elle bâtit au pied du mont Sainte-Odile le monastère de Truttenhausen; y fonda un hospice, et y institua douze chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin (2). Herrade ne négligea rien pour entretenir parmi les religieuses qui lui étaient soumises le goût des lettres et des arts que leur avait communiqué Relindis. C'est dans ce but qu'elle composa son *Hortus deliciarum* qu'elle exécuta elle-même avec un grand soin sur parchemin. Cet ouvrage qui se compose de six cent quarante-huit feuillets est orné d'un grand nombre de dessins et de figures coloriées destinées à éclaircir le texte et souvent à en tenir lieu. C'est une sorte d'encyclopédie abrégée des connaissances humaines sous le point de vue religieux, écrite en latin (3). Les auteurs qu'elle cite sont en grand nombre, et, si l'on excepte la Bible, saint Augustin, Gennadius de Marseille, ils ont tous écrit entre le IXe et le XIIe siècle. Aux récits historiques et aux détails technologiques elle fait succéder des explications allégoriques, des exhortations morales et des vers pleins de douceur, d'onction et de sentiments pieux qu'elle adresse à ses religieuses. Les figures principales sont dessinées et groupées avec goût, et paraissent copiées d'après des originaux byzantins, mais les costumes sont du XIIe siècle et offrent un grand intérêt historique. Ce qui nous paraît très-remarquable, c'est la manière dont elle a figuré le tableau d'ensemble des connaissances humaines dont elle traite dans son livre. Au-dessus d'une tête à triple face qui est la Trinité sainte, elle a écrit *Ethica, Logica, Physica*, c'est-à-dire la morale, la logique, la physique, et ce dernier mot comprend toutes les sciences naturelles, mathématiques et physiques. Au-dessous de la Trinité est le Saint-Esprit d'où sortent les sept sources qui donnent naissance aux sept arts libéraux, savoir : la rhétorique, la dialectique, la musique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la poésie ou la magie. Mais les diables, sous la figure d'oiseaux noirs, sont représentés soufflant à l'oreille des magiciens et des poètes un art mensonger et impie (*isti immundis spiritibus inspirati scribunt artem magicam et poëticam, licet fabulosa commenta*). Près de la Tri-

(1) M. Moritz Engelhardt écrit *Landsperg*, M. Schweighaeuser *Landsberg*.

(2) Les auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, t. XIII, p. 588, se trompent lorsqu'ils disent que ce monastère fut fondé pour servir de supplément à celui de Sainte-Odile, et parce que les religieuses y étaient devenues trop nombreuses.

(3) Les auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, t. XIII, p. 589, en font un recueil de sentences extraites de la Bible.

nité sainte au contraire et dans un demi-cercle qu'elle a tracé, on voit Socrate et Platon assis devant un livre ouvert. Les divisions principales et les subdivisions des connaissances humaines rappellent, par la manière dont Herrade les a disposées, l'arbre dont se servent nos encyclopédistes modernes pour montrer comment les connaissances générales inscrites sur le tronc se subdivisent ensuite en un nombre infini de branches et dérivent les unes des autres; avec cette différence cependant qu'Herrade par son emblème fait descendre du ciel, et émaner de Dieu, les notions intellectuelles de l'homme, et que nos modernes philosophes semblent par le leur les faire sortir de la terre et s'élever de bas en haut. Il y a tout un système de métaphysique religieuse dans ces deux conceptions opposées et atteignant cependant au même but. La veuve de Tancrède, roi de Sicile, vint se réfugier en 1195 dans le couvent d'Hohenbourg. Herrade la consola, lui prodigua ses soins et adoucit ses douleurs. Mais elle-même mourut le 25 juillet de la même année, on ignore à quel âge, l'époque de sa naissance n'étant point connue. M. Christian Moritz Engelhardt a publié en allemand un très-bon mémoire sur cette abbesse, intitulé : *Herrad de Landsperg, abbesse de Hohenburg ou de Sainte-Odile, en Alsace, dans le XIIe siècle, et son ouvrage* HORTUS DELICIARUM.—*Pour servir à l'histoire des sciences, de la littérature, des arts, des mœurs, des costumes et des armes du moyen âge*, 1818, in-8°, avec un *atlas* in-fol. de 12 planches. M. Schweighaeuser fils, dans son ouvrage sur les *Antiquités du Bas-Rhin*, 1828, in-fol., pl. 10, 11, 12 et 13, a donné des vues et des descriptions des ruines de Truttenhausen ; du château de Landsperg ; de la chapelle de la croix construite par sainte Odile ; de la chapelle de Sainte-Odile proprement dite, ainsi que des portions de la montagne Sainte-Odile où se trouvent les restes les plus remarquables du *mur païen*. Le même auteur a publié une description topographique du mont Sainte-Odile, accompagné d'une carte exacte et détaillée, in-8°. Ainsi la plume, le pinceau, le compas ont heureusement concouru à illustrer les lieux où Herrade a écrit son *Hortus deliciarum*, et ont contribué à perpétuer le souvenir de cette savante et vertueuse abbesse, et des services qu'elle a rendus à la religion et aux lettres. W—R.

HERRENSCHWAND, économiste suisse, frère cadet de Jean-Frédéric (*Voy.* tom. XX, 293), et sur lequel on ne trouve aucune espèce de renseignements dans les biographies françaises, anglaises ou allemandes, quoiqu'il soit loin de mériter cet oubli, naquit à Morat, au commencement du XVIIIe siècle (1). Après avoir fait d'assez bonnes études dans son pays, Herrenschwand se rendit à Londres où il fit paraître le premier ouvrage que nous connaissions de lui, écrit en langue française, comme tous ceux qu'il a publiés, sous ce titre : *De l'économie politique moderne, discours fondamental sur la population*, dédié à Louis XVI, Londres, 1786, réimprimé à Paris en l'an III (1795). Dans cet ouvrage, postérieur de dix ans au célèbre traité d'Adam Smith *sur la nature et les causes de la richesse des nations*, et publié douze années avant l'*Essai sur le principe de la*

(1) M. Quérard a confondu, dans la *France littéraire*, Jean-Frédéric Herrenschwand avec le sujet de cet article, et, par suite de cette erreur, il a attribué au premier tous les ouvrages de son frère. C'est donc à tort qu'il critique l'article fort exact que M. Ustéri a consacré à J.-F. Herrenschwand dans la *Biographie universelle*. L'erreur commise par M. Quérard se trouve au surplus dans la *Biographie médicale*, dans la *France littéraire* d'Ersch et dans d'autres bibliographies.

population de Malthus, Herrenschwand établit d'abord en principe que l'homme a des besoins naturels qui sont limités, et des besoins artificiels qui n'ont point de bornes. Sa nourriture est naturelle, lorsque tout ce qui sert à soutenir son existence, végétaux et animaux, est l'ouvrage de la nature; artificielle, lorsque tout est l'ouvrage de l'homme; ou enfin mixte quand l'homme laisse à la nature le soin des végétaux, et se charge de celui des animaux. Les besoins de l'homme peuvent donc être distingués de même en besoins naturels, artificiels ou mixtes, suivant qu'il les satisfait avec l'une ou l'autre de ces espèces de nourriture. La nourriture de l'homme peut encore être divisée en nourriture actuelle, celle qu'il se trouve avoir actuellement en sa possession dans un moment quelconque, et en nourriture possible, celle qu'il peut se procurer au-delà de sa nourriture naturelle. Deux conditions sont essentiellement nécessaires pour la multiplication de l'espèce humaine, la procréation et la nourriture: la procréation donne l'existence; la nourriture la maintient, et l'espèce humaine ne peut se multiplier que dans la proportion de sa nourriture, quelque productive que puisse être sa procréation. Cette dernière paraît être sans bornes, tandis que la nourriture au contraire a des limites. L'espèce humaine est susceptible de multiplication tant que la procréation n'a pas atteint les limites de la nourriture; elle est stationnaire, lorsqu'elle est arrivée à ces limites, et décroissante si la nourriture est insuffisante. Elle se compose de trois classes: les peuples chasseurs, qui vivent des productions spontanées de la terre et principalement de la chair des animaux sauvages, qui occupent de grands espaces et paraissent incapables de sortir de la barbarie et d'atteindre une grande population; les peuples pasteurs dont les besoins sont en partie naturels et en partie artificiels, qui n'ont pas assez de nourriture pour suffire à l'excédant de leur population, dont ils se débarrassent en envoyant ordinairement des colonies au dehors, et peuvent devenir plus tard des nations civilisées. Les peuples cultivateurs forment la troisième classe; ils vivent des végétaux qu'ils ont eux-mêmes cultivés, du laitage et de la chair des animaux qu'ils ont élevés. Cette dernière classe est la seule qui soit susceptible de produire assez de nourriture pour satisfaire à l'augmentation de sa population. Elle a eu trois systèmes d'agriculture: le premier qu'Herrenschwand appelle *système d'agriculture absolu*, d'après lequel les terres d'une nation se trouvent partagées entre toutes les familles, dont chacune cultive pour sa propre subsistance la portion qui lui appartient: c'était celui de l'ancienne Rome; le second, auquel il donne le nom de *système d'agriculture relative fondé sur un système d'esclavage*, où les terres d'une nation ne se trouvent appropriées qu'à une partie de ses familles, tandis que le reste de la nation réduit en esclavage est forcé de les cultiver pour sa propre subsistance et pour celle de ses maîtres, comme à Lacédémone; et enfin le *système d'agriculture relative fondé sur un système de manufacture*, celui des nations modernes de l'Europe, de la plupart du moins. Nous ne nous arrêterons pas avec l'auteur aux deux premiers systèmes d'agriculture, dans lequel les nations ont dû être forcées, tant qu'elles les ont suivis, de vivre dans un état d'extrême simplicité, pour nous occuper du troisième que l'auteur appelle le *plus téméraire que l'espèce humaine ait pu imaginer*, parce que la moitié d'une nation est laissée dans une situation entièrement précaire pour son

existence, sans subsistance appropriée, sans certitude de se la procurer par son travail, nourrie un jour et périssant de misère le lendemain, à moins qu'elle ne soit dirigée par un homme d'état de la plus haute habileté. C'est cependant sous ce système hérissé de difficultés que l'Europe vit depuis beaucoup de siècles. Dans les principes de l'économie politique moderne, une nation doit être envisagée comme composée seulement de trois classes d'hommes, de cultivateurs, de manufacturiers et de consommateurs, car les commerçants ne peuvent former une classe distincte, puisqu'ils ne font que représenter tour à tour chacune des autres en leur servant d'intermédiaires. Sous le système d'agriculture relative, fondé sur un système de manufactures, le chef d'une nation doit s'attacher à assurer le bien-être de la classe des manufacturiers. Mais il faut pour cela encourager les agriculteurs, les laisser libres de combiner leurs opérations dans leurs propres principes, ne point mettre d'entraves à l'exportation de leurs produits et ne pas imiter Colbert qui, dans le but mal conçu de favoriser les manufactures, ferma non seulement les portes du royaume, mais celles mêmes des provinces, à la vente du superflu de l'agriculture. Si les manufacturiers souffrent ou périssent de misère, il faut le reconnaître hautement, le seul coupable est l'homme d'état qui dirige une nation. Si les rapports entre les manufacturiers et les agriculteurs sont assez simples, ceux qui existent entre les manufacturiers et les consommateurs, qu'Herrenschwand distingue en consommateurs nationaux et en consommateurs étrangers, sont on ne peut plus complexes. Ces derniers, avec lesquels se fait tout le commerce extérieur qu'on doit considérer comme toujours incertain, sont des consommateurs précaires que plusieurs causes attirent ou repoussent; qu'aucun traité de commerce, quelque bien cimenté qu'il soit, ne peut conserver et dont l'abandon et même la diminution, arrivés malgré tout le talent des hommes d'état, compromettent la situation d'un peuple et produisent en dernier résultat le paupérisme. Tout en rendant hommage au mérite d'Adam Smith et en reconnaissant l'utilité qu'il a retirée de la lecture de ses ouvrages, Herrenschwand trouve dangereux le principe adopté par cet économiste, d'une liberté indéfinie dans toutes les branches de l'industrie et du commerce. La fausse idée qu'on s'est formée que l'industrie d'une nation ne peut s'accroître qu'en proportion des *pièces de métal* qui circulent chez elle, a entraîné les hommes d'état à tenter de les multiplier au moyen du commerce extérieur qui s'est présenté comme la ressource la plus naturelle et la plus certaine. Dès-lors toute leur attention s'est dirigée vers ce commerce, et des balances favorables sont devenues la grande et presque l'unique fin de leurs mesures. Herrenschwand pense que le chef d'une nation doit surveiller attentivement le commerce extérieur des manufactures des peuples qu'il gouverne, être continuellement instruit des circonstances de chaque branche de ce commerce et toujours prêt à pourvoir au remplacement des consommateurs étrangers, qui auraient abandonné les manufacturiers nationaux. Une grande branche du commerce extérieur des manufactures lui paraît l'avant-coureur certain d'une calamité, soit pour la génération même qui l'entreprend, soit pour celles qui lui succéderont; et il s'élève contre la double maxime consacrée en dogme dans l'économie politique moderne: *liberté et protection*, qu'il voudrait voir remplacer par celle-ci: *proportion et protection*, la pre-

mière n'étant parfaitement applicable qu'à l'économie politique d'une nation qui n'a, comme la Chine, par exemple, pour ainsi dire point de commerce extérieur. L'un des plus grands dangers dont les manufactures d'un pays puissent être menacées provient d'un faux système de taxation soit directe, soit indirecte, lequel en augmentant les prix excite à la fraude, et expose une nation à voir diminuer à la fois la consommation nationale et étrangère, et à perdre même la totalité de ses consommateurs étrangers. Le commerce extérieur, dont nous avons vu qu'Herrenschwand est l'adversaire, contrarie en temps de paix, suivant lui, les progrès de la prospérité des nations, et son interruption en temps de guerre la détruit. Il ne s'élève pas moins contre l'établissement prématuré des ports francs, qu'il appelle des réceptacles de fraude. Ils nuisent et opposent des obstacles réels aux progrès de l'industrie nationale : loin d'être utiles à une nation, ils intervertissent l'ordre naturel du commerce d'après lequel le commerce intérieur doit être placé en première ligne, ensuite le commerce extérieur de consommation direct, puis le commerce extérieur de consommation circuiteux, tandis que le commerce extérieur de transport ne doit être permis qu'après que les autres ont été suffisamment pourvus de capitaux. Le commerce intérieur doit être le grand, le premier objet de l'attention d'un homme d'état; et la prospérité d'une nation est fondée sur la modicité des profits des entrepreneurs et sur l'élévation du salaire des ouvriers. L'intérêt de l'argent fixe ensuite l'attention de l'auteur : il se propose la question de savoir si cet intérêt agit sur la prospérité des nations comme cause, ou s'il est déterminé par cette prospérité comme effet. Il la discute, émet l'opinion que l'intérêt de l'argent aurait toujours été l'effet nécessaire et par conséquent la mesure exacte des degrés de prospérité des nations, s'il n'avait jamais été troublé dans son cours naturel, et conclut, en prouvant par des exemples, que cet intérêt est plus haut chez les nations à prospérité rétrograde que chez les nations à prospérité arrêtée, et plus haut chez ces dernières que chez les nations à prospérité progressive. On ne doit pas avancer que la population d'un pays manufacturier a diminué parce que ses campagnes se sont dépeuplées, ainsi que le prétend le docteur Price qui n'est pas, d'après Herrenschwand, le premier, comme on l'a dit souvent et comme il s'en est vanté, qui ait trouvé le moyen d'éteindre une dette perpétuelle par l'application d'une somme annuelle continuellement grossie de l'accumulation de l'intérêt composé, puisque sir Nathaniel Gould, directeur de la banque d'Angleterre, avait proposé ce moyen dès 1726. La diminution de la population des campagnes peut provenir de l'adoption de meilleurs procédés qui exigent graduellement moins de bras pour opérer les mêmes produits, tandis que la population manufacturière a augmenté dans une plus forte proportion; ce qui est arrivé au surplus en Angleterre. La population peut être comparée à une machine dont les consommateurs seraient le principe actif, les manufacturiers et les agriculteurs les rouages. Ce principe actif, le seul dans lequel on doive chercher la dernière cause qui arrête ou contrarie le mouvement de la machine, peut être affecté soit directement, lorsque la classe des consommateurs d'une nation est portée à thésauriser au lieu de dépenser, ou qu'elle dépense son argent de préférence dans les manufactures étrangères; soit indirectement, lorsque les manufactures ne sont pas encouragées, qu'elles sont soumises à trop de

gêne ou de restrictions, ou chargées de taxes *injudicieusement* choisies ou assises sans proportion. A cette occasion, Herrenschwand blâme les mesures adoptées par W. Pitt qu'il traite avec un ton de supériorité trop hautain, et par Necker, à cette époque contrôleur-général. Ce dernier est à ses yeux un charlatan qui, pour se procurer huit à dix misérables millions, a fondé, ou du moins laissé subsister, la loterie royale de France, abominable établissement, exécrable jeu (2), et qui n'a employé dans son administration que des moyens vulgaires dont il faisait un étalage pompeux. La seule méthode de rétablir l'ordre dans les finances d'un état et d'élever le revenu au-dessus des dépenses qui ne soit pas d'un homme ordinaire, et purement mécanique, mais dénote un homme éclairé : c'est l'augmentation absolue du revenu public; ce que Necker n'a pas compris, parce qu'elle puise cette augmentation dans l'accroissement du revenu des particuliers, et exige par conséquent tout à la fois une connaissance profonde des vrais principes de l'économie politique, et le talent d'appliquer ces principes, ce qui n'exclut pas la suppression des abus dans les dépenses. Le grand malheur, c'est que les hommes d'état s'occupent peu du bonheur des générations à venir, et qu'ils sacrifient ordinairement la vie future d'une nation au court espace de temps où elle leur est confiée. Ils donnent à tort des encouragements extraordinaires aux mariages, qui n'ont pas besoin d'être encouragés si la nation est dans un état de prospérité progressive, et qui sont funestes si elle est dans un état de prospérité arrêtée ou rétrograde. Considérant l'effet de l'introduction des machines dans les travaux de l'homme et sur leur prospérité, Herrenschwand veut qu'on les favorise seulement chez les nations à prospérité progressive : c'est à leur excès qu'il attribue principalement le nombre énorme de pauvres et de vagabonds en Angleterre. La division du travail, autre moyen de multiplier la richesse réelle, semblable dans ses effets aux machines, n'a pas les mêmes inconvénients. Elle n'est proprement praticable que dans les manufactures, ainsi qu'Adam Smith l'avait déjà fait observer, car dans l'agriculture les opérations simples qui composent l'opération complexe de la culture sont naturellement si bien détachées les unes des autres, qu'on ne peut espérer qu'une plus grande division pût servir à l'augmentation des pouvoirs productifs. Les maux auxquels une nation est exposée ne doivent pas être tous attribués aux erreurs des hommes d'état qui les dirigent : il en est qui proviennent d'évènements que dans bien des cas il n'est pas en leur pouvoir de prévenir, et que dans d'autres il ne leur est même pas possible de prévoir, ceux, par exemple, qui enlèvent des bras, ou qui dépeuplent, tels que les famines, les pestes, etc., et ceux qui enlèvent des capitaux ou qui appauvrissent, tels que les inondations, les grands incendies, les tremblements de terre, etc. Herrenschwand examine les effets de ces évènements suivant la situation dans laquelle se trouve la nation, et termine son ouvrage par des observations générales sur la population de l'espèce humaine. Postérieurement il publia en Angleterre plusieurs autres écrits sur le crédit public, sur la division des terres, sur le commerce extérieur, sur l'économie politique et morale de l'espèce humaine, et sur le vrai principe actif de l'économie politique ou le vrai crédit public. Tous ces ouvrages sont inscrits sur les catalogues de

(2) La loterie royale de France fut établie pendant le très-court ministère du contrôleur-général Clugny (*Voy.* ce nom, IX, 145).

la Bibliothèque royale de Paris, mais nous n'avons pu nous les procurer; nous serons donc forcé de nous borner à les mentionner à la fin de cet article. Le dernier que nous connaissions de lui est un *Traité sur le vrai gouvernement de l'espèce humaine,* que l'auteur a fait paraître en 1803 à Paris, où il s'était rendu pour en surveiller l'impression, et qu'il annonce dans sa préface comme une seconde édition plus développée et sous un autre titre d'un ouvrage publié déjà par lui en Angleterre. Herrenschwand parle d'abord, dans ce traité, du dessein général du Créateur sur la terre sortie informe et brute de ses mains, et dont il a voulu que l'homme fût l'être principal par excellence, pour lui faire produire toute la substance possible et façonner les matières brutes à tous les usages possibles. Le Créateur dans sa haute sagesse a pris la double précaution de faire nécessairement émaner les besoins artificiels de l'homme de sa réunion en société avec ses semblables, et son intelligence de ses besoins artificiels. Comme dans son premier ouvrage, l'auteur a classé les sociétés humaines en trois grandes divisions, sociétés de chasseurs, de pasteurs et de cultivateurs; les dernières sont les seules capables de se donner toute la subsistance, toute la population et tous les besoins artificiels possibles. Mais pour suivre sa vraie destination et se maintenir régulièrement en état de société, tout peuple a dû se choisir un gouvernement; et, pour être bien organisé, embrasser dans sa population trois classes distinctes, des agriculteurs, des manufacturiers et des consommateurs indépendants. Ses échanges ont dû s'effectuer par l'intervention de *métaux précieux en monnaies.* La science de l'homme d'état, celle sur laquelle repose tout l'édifice de l'économie politique, consiste à developper indéfiniment le bien-être physique du peuple, à assurer aux consommateurs indépendants la multiplication de leurs métaux précieux en monnaies dans une progression continuellement et régulièrement croissante, et à les amener à augmenter continuellement et régulièrement leur consommation. La vraie prospérité des peuples consiste dans une harmonie continuelle entre la demande des consommateurs indépendants et l'offre des agriculteurs et des manufacturiers. Cette harmonie est troublée quand les gouvernements mettent des taxes exagérées sur les nécessités, les commodités et les agréments de la vie. Mais comme les métaux précieux en monnaies ne peuvent augmenter dans les mains des consommateurs indépendants, que lorsque la consommation générale augmente, il en résulte que cette consommation générale ne peut augmenter par leurs seuls moyens; de là une quatrième classe d'hommes qu'Herrenschwand appelle *consommateurs indépendants par excellence,* de la consommation desquels dépend le sort entier des peuples. Placer les consommateurs indépendants par excellence d'une nation hors de son sein, ou en d'autres termes faire consister sa prospérité dans son commerce extérieur, est une erreur grave. Ce commerce, comme on l'a déjà dit, est extrêmement précaire; l'histoire montre différents peuples qui après s'être attiré, en s'y livrant, une multitude de *consommateurs par excellence étrangers,* s'en sont trouvés totalement abandonnés avec le temps les uns après les autres, et sont tombés dans la misère. Il ne s'ensuit pas cependant pour cela que les peuples doivent s'abstenir du commerce extérieur; mais, si leurs chefs sont prudents, ils veilleront à ce que dans ce commerce le peuple qu'ils

gouvernent reçoive des autres peuples en produit de leur travail précisément la même valeur qu'il leur fournit en produits du sien, et par conséquent sans balances quelconques ni favorables ni défavorables. Les peuples ne pouvant opérer tous leurs échanges avec l'intervention des métaux précieux en monnaies, il a fallu chercher un signe représentatif de ces monnaies, lequel représentât, sous un très-petit volume et un très-léger poids, les plus grandes sommes de métaux précieux en monnaies. De là deux sortes de circulations : l'une qu'on peut appeler effective ou naturelle, l'autre représentative ou artificielle. Cette dernière, ou le papier, a reçu le nom de *crédit*, qui ne peut justifier son nom, c'est-à-dire mériter une pleine confiance, et être vrai par conséquent, que quand il peut être réalisé en la même quantité de métaux précieux qu'il représente. Ce n'est point dans le pouvoir de forcer des emprunts, et des dettes par des taxes, que consiste le *crédit vrai* d'un peuple, comme l'ont supposé des hommes d'état qui ont osé se croire habiles dans l'art de gouverner, et qui ont imaginé les *banques publiques de circulation* pour réaliser avec plus de facilité les opérations destructives du crédit public. C'est par la plus coupable et la plus profonde ignorance qu'ils ont confié à ces machines, aussi variables que dangereuses, le plus important intérêt des peuples, leur circulation générale. Les associations d'individus qui fondent ces établissements, dans le dessein apparent de favoriser cette circulation en l'entreprenant avec leur crédit, n'ont réellement et uniquement en vue que de se ménager une riche source de profits. Elles s'engagent à réaliser à volonté tout le papier crédit qu'elles émettent, mais il est constant que leur promesse est illusoire et fausse; car, en cas de circonstances accidentelles, et précisément lorsque le bien des peuples l'exigerait, elles sont incapables de réaliser dans de trop grandes proportions, et laissent ainsi leurs créanciers exposés aux plus grands désordres dans les moments critiques. Un des grands vices de ces banques est de donner aux gouvernements la dangereuse facilité de réaliser des emprunts ruineux et de faire avec leur secours des entreprises destructives de toute prospérité. Sans sa banque publique de circulation, par exemple, l'Angleterre ne serait pas accablée sous une dette immense, et sous le paupérisme. Suivant Herrenschwand, les gouvernements de la terre ont été dans tous les temps et universellement des gouvernements *faux*, et aucun législateur n'a eu jusqu'à ce moment l'idée d'un gouvernement *vrai*. Il affirme, avec une naïve assurance, que tout le monde ne partagera pas, qu'après la lecture de son livre, les chefs ou *gouverneurs* sauront faire la distinction, et assurer la vraie prospérité des peuples. Cette prospérité, il la voit dans la multiplication continuelle et régulière de la consommation des gouvernements ou du gouvernement des peuples qu'il appelle les *consommateurs indépendants par excellence*. Comme c'est à eux qu'il appartient de fonder tous les établissements soit de nécessité, soit de commodité, soit de pure magnificence que la tranquillité, la sécurité et la prospérité des peuples exigent, leur consommation doit être sans bornes. Pour effectuer cette immense consommation, l'intervention des métaux précieux en monnaies ne suffisant pas, ils doivent recourir au crédit public, mais à un crédit public autre que celui des banques de circulation, qui ne doit pas être réalisable à volonté, tout au plus à des intervalles successivement déterminés pour ne pas exiger en dé-

pôt autant de métaux précieux en monnaies qu'il en représente. Afin de se procurer le revenu public nécessaire pour répondre continuellement aux dépôts annuels qu'exigeraient graduellement les réalisations, les gouvernements des peuples assigneront à chaque individu sa contribution au revenu public, sur son revenu annuel, et ils proscriront les taxes indirectes comme des taxes inégales et par conséquent oppressives. Herrenschwand pense, avec une singulière bonhomie, que les individus déclareront de bonne foi leur revenu annuel, parce que les contributions publiques seront d'une extrême modicité, comparées à celles qu'on a dans tous les temps si arbitrairement arrachées aux peuples, et parce qu'ils auront la certitude qu'elles ne seront employées que pour leur bonheur. Il est aussi opposé aux gouvernements mixtes qu'au commerce extérieur. Si l'Angleterre a tant de terrains incultes, un nombre si prodigieux de pauvres, si peu de monuments publics, et si l'immoralité et la corruption font chaque jour chez elle tant de progrès, il faut l'attribuer à son commerce extérieur trop développé, et à son genre de gouvernement. Mais puisque toutes les nations sans exception ont été jusqu'à notre auteur si mal gouvernées; puisque la liberté politique des peuples n'a besoin d'être ménagée ni par des divisions et des limitations du pouvoir suprême, ni par des lois fondamentales, quelle est donc la forme de gouvernement qu'il convient d'adopter? Herrenschwand voit souvent les défauts, mais il est moins habile à indiquer les remèdes, et ceux qu'il propose sont quelquefois bizarres. Il est douteux que le gouvernement assez compliqué dont il présente le modèle, qui est une espèce de gouvernement mixte, quoiqu'il les ait proscrits, et dans lequel il voudrait que le chef, ou gouverneur, eût de droit, et sans élection quelconque, pour successeur, le ministre le plus ancien dans le ministère, soit jamais adopté par aucun peuple, malgré la confiance de l'auteur et la haute idée qu'il a du plan qu'il développe. Quelle que soit la présomption qu'on remarque dans les ouvrages d'Herrenschwand dont nous venons de donner une analyse si étendue, et quoique les opinions qu'il émet soient souvent inapplicables, parce qu'il n'avait étudié les hommes et les choses que dans son cabinet, on doit reconnaître qu'il apprécie en général à leur juste valeur les économistes qui l'ont précédé. On rencontre dans ses écrits des vues ingénieuses et des données curieuses; mais si quelques-uns de ses compatriotes le comparent, comme on le dit, à Adam Smith, il faut avouer qu'ils s'exagèrent beaucoup son mérite. Herrenschwand est tranchant et paradoxal; sa marche est en tout l'opposé de celle du créateur de l'économie politique; il est dogmatique et procède synthétiquement; rien enfin dans ses recherches ne rappelle la fine et pénétrante analyse de Smith. C'était au surplus un *dilettante* plutôt qu'un homme solidement instruit. Il avait rempli les fonctions de juge supérieur dans les régiments suisses capitulés au service de France. Nous avons peu de détails sur sa vie, et nous ignorons l'époque précise de sa mort; nous savons seulement qu'en 1805 il vivait à Paris très-retiré et presque isolé. Bon, simple, mais original; malgré son grand âge et son peu de fortune, il était heureux, parce qu'il avait toujours voulu le bien, et parce qu'il était très-convaincu que la solution des problèmes les plus utiles à l'humanité se trouvait dans ses écrits. Il paraîtrait que c'est à Paris qu'il a terminé sa carrière, avec cette douce illusion et sans avoir jamais été marié. Voici la liste de

ses ouvrages : I. *De l'économie politique moderne, discours fondamental sur la population*, dont nous avons déjà parlé, dédié à Louis XVI, Londres, 1786, in-8°. Le même imprimé à Paris, an III (1795), 1 vol. in-8°. II. *Discours sur le crédit public des nations européennes*, Londres, 1787, in-8°. III. *Discours sur la division des terres dans l'agriculture*, Londres, 1790, in-8°. Il s'y prononce pour le système d'Arthur Young, et préfère comme lui les grandes et les moyennes fermes aux divisions des terres en petites parcelles. IV. *Discours sur le commerce extérieur des nations européennes*, Londres, 1790, 1 vol. in-8°. V. *De l'économie politique et morale de l'espèce humaine*, ibid., 1796, 2 vol. in-8°. VI. *Du vrai principe actif de l'économie politique, ou du vrai crédit public*, ibid., 1797, 1 vol. in-8°. VII. *Du vrai gouvernement de l'espèce humaine*, Paris, 1803, 1 vol. in-8°. Les n^os^ V et VI ont été réimprimés à Londres en 3 vol. in-4°, 1796-1797. — HERRENSCHWAND, neveu du précédent et fils cadet du médecin, mort à Berne en 1838 avec le titre de conseiller d'état, est auteur d'un écrit sur l'invasion de la Suisse par les armées coalisées à la fin de 1813 ; évènements dont il avait bien connu toutes les circonstances en sa qualité de chef d'état-major de l'armée de la confédération. La capitulation militaire du 27 septembre 1803, à laquelle se réfère l'article 3 du traité conclu à Fribourg le même jour entre la république française et la Suisse, a été signée par le général Ney, ministre plénipotentiaire de France, d'un côté, et de l'autre par sept députés ou conseillers de légation suisse, parmi lesquels on voit figurer Jean-Antoine Herrenschwand, député de Fribourg, probablement le même que le sujet de cet article. D—z—s.

HERRMAN (FRANÇOIS-ANTOINE), diplomate distingué, naquit le 30 mars 1758, à Schlestadt, d'une famille ancienne et considérée. Ses ancêtres avaient exercé les premières charges dans les villes libres et impériales de l'Alsace. Ce fut l'un d'eux qui, après la conquête de cette province par Louis XIV, vint négocier à Paris la conservation d'une partie des franchises de ces cités, sortes de républiques où le pouvoir fut longtemps électif. Le père de Herrman, procureur-général au conseil souverain d'Alsace, plus tard membre de l'assemblée des notables et de l'assemblée nationale, l'avait destiné à la magistrature. Il s'y prépara par de sérieuses études qui devaient trouver leur application dans une carrière plus conforme à ses aptitudes. Si la civilisation n'est pas une déviation complète des voies de la nature, pourquoi se refuserait-on à reconnaître le rapport des organisations individuelles avec l'organisation sociale, à laquelle elles doivent correspondre ? Quoi qu'il en soit, doué du génie politique, Herrman renonça à la magistrature et se destina à la diplomatie, mais d'une manière d'abord indirecte. Admis dans l'intimité du maréchal de Castries, ministre de la marine, il avait trouvé en lui tout à la fois un digne appréciateur de son caractère, de ses talents, et cet appui qui trop souvent manque au mérite encore ignoré. Depuis leur institution par Colbert, les consulats dépendaient du département de la marine dont les attributions s'étendaient aussi au commerce. Herrman dut à M. de Castries le poste de consul-général à Londres. Il avait à peine trente ans, et les circonstances dans lesquelles il allait débuter étaient des plus difficiles. L'orgueil britannique ne pardonnait point au cabinet de Versailles cette guerre qui avait vu notre pavillon se dérouler

avec éclat sur toutes les mers, et qui venait de se terminer par l'affranchissement de l'Amérique du Nord. Son alliance avec l'une des premières familles d'Ecosse ouvrit à Herrman les cercles les plus influents. Il s'en fit estimer par son caractère et rechercher par les séductions d'un esprit à la fois profond et plein de saillies. Il fut si habile à se servir de ses relations, que sa mission devint bientôt toute politique. Indépendamment des informations secrètes, le cabinet était tenu au courant des plus grands intérêts qui s'agitaient non-seulement dans le royaume-uni, mais dans tout l'empire britannique. Nous citerons particulièrement deux mémoires du plus haut intérêt envoyés par Herrman, l'un sur les affaires de l'Inde-Orientale, l'autre sur la traite des noirs. Plus d'une fois, il était arrivé au consul-général de devancer l'ambassadeur et assez souvent d'avoir mieux su apprécier les circonstances et prévoir les évènements. Louis XVI décida donc qu'à l'avenir la correspondance de Herrman serait lue en conseil. Lorsque éclatèrent les orages révolutionnnaires qui devaient livrer la France à la famine en même temps qu'à l'anarchie, le roi, dont la prévoyance égalait la bonté, lui donna des ordres directs pour l'achat d'un grand approvisionnement de grains. Le zèle que Herrman mit à répondre à ces dernières marques d'une auguste confiance le compromit aux yeux des autorités qui venaient de s'emparer du pouvoir souverain. A la cessation de ses fonctions à Londres, il reçut l'avis de ne pas rentrer en France. Pendant cet exil volontaire, il fut souvent employé par le comte *de Lille* (Louis XVIII) à des négociations dont les phases devinrent celles de la révolution. En 1801, il fut autorisé par le prince à rejoindre une famille qui avait tous les droits à sa plus tendre sollicitude. Il vit la France assez calme au dedans et resplendissante de gloire. Pour rien au monde, pas même la reconnaissance et la fidélité politique, dont il donna plus tard un bel exemple, il n'eût voulu contribuer à compromettre les destinées de son pays par un changement de gouvernement. Il se tint donc aussi à l'écart des partis qu'indépendant de l'autorité. Mais l'autorité, après l'avoir fait observer de près, sûre de ses intentions, ne tarda pas à faire un appel à ses talents. Herrman ne crut pas devoir refuser son concours, si faible que sa modestie le lui faisait supposer, à l'homme extraordinaire qui seul pouvait raffermir l'édifice social à peine relevé et encore chancelant sur une base élective. Envoyé comme premier secrétaire d'ambassade à Madrid, Herrman s'y trouva bientôt chargé d'affaires et négocia en cette qualité un traité qui mit pour ainsi dire le royaume des Espagnes à la disposition du premier consul. Un différend assez grave s'étant élevé entre la France et le Portugal, Herrman parvint à l'aplanir et fut nommé consul-général à Lisbonne. Bien que cette position pût sembler moins importante que celle qu'il avait occupée à Madrid, il n'hésita point à accepter. Il lui suffisait d'être utile, et il voyait dans Lisbonne à peu près le seul point, de tout le midi de l'Europe, où l'influence anglaise était encore à combattre. Lors de l'invasion de la Péninsule en 1808, l'empereur chargea Herrman de l'administration générale du Portugal avec le titre de ministre de l'intérieur et des finances. Le pays dût être frappé d'énormes contributions pour suffire aux besoins de l'armée d'occupation, mais elles furent réparties avec tant d'équité, perçues avec une telle intégrité, qu'il n'y eut qu'une voix pour honorer Herrman. Nous trouvons, à cette occasion, son nom cité avec éloge dans les

Mémoires d'un homme d'état (tom. X, pag. 116), assurément peu suspects de partialité en faveur du gouvernement impérial et de ses agents. Rentré en France après l'évacuation du Portugal, Herrman fut envoyé en Prusse, sur l'ordre direct de l'empereur, pour présider à une importante et difficile opération. Il s'agissait de recevoir du cabinet de Berlin pour vingt millions de denrées coloniales confisquées sur le commerce anglais dans la Baltique, et dont la déduction serait à faire sur le montant des contributions extraordinaires imposées à la Prusse. Herrman s'acquitta de cette mission à la satisfaction des deux souverains. Napoléon récompensa avec générosité le liquidateur intègre, et le roi de Prusse lui remit la croix de commandeur de l'Aigle-Rouge. L'empereur nomma Herrman consul-général à Kœnisberg, et manifesta presque aussitôt l'intention de l'emmener avec lui en Russie. Pressentant la funeste issue de cette campagne, Herrman sut décliner la proposition. A la rentrée des Bourbons, il pouvait s'attendre à ce que les services qu'il avait rendus à leur cause pendant l'émigration ne seraient pas oubliés. Mais déjà les courtisans de tous les régimes entouraient le trône restauré, ne laissant aucun accès au dévouement éprouvé, et aux conseils d'une prévoyance que les évènements devaient deux fois justifier. Ce ne fut qu'en 1822, lors de l'entrée de M. de Montmorency aux affaires étrangères, que Herrman fut rappelé au service comme sous-secrétaire d'état à ce département. Quoique dans un âge avancé et infirme, il montra la plus grande activité dans tous les devoirs de cette haute et difficile position. Il se fit vider les cartons, se mit au courant de toutes les questions, de toutes les affaires en voie de solution ou de négociation; et, après s'être ainsi éclairé par lui-même sur les choses et les hommes, il eut le rare mérite qui avait autrefois distingué son protecteur le maréchal de Castries: il sut consulter. Même avant de rentrer sur la scène politique, Herrman n'avait pas cessé de suivre d'un regard attentif la marche des évènements, et peu de personnes, mieux que lui, pouvaient en comprendre la gravité. Il se prononça de la manière la plus décidée pour l'intervention de 1823. Son opinion eut d'autant plus de poids, qu'ayant résidé en Espagne, il en avait pu sérieusement étudier la situation. Lorsque, de retour du congrès de Vérone, M. de Montmorency quitta le ministère, Herrman, par une fidélité politique devenue de plus en plus rare, crut devoir se retirer avec lui, ne gardant que le titre de conseiller d'état en service extraordinaire, qui ne le liait en aucune façon à l'administration nouvelle. Il cessa dès-lors de prendre une part active aux affaires, mais non de s'en occuper avec la plus constante sollicitude, et plus d'une fois, il nous est permis de le croire, il fit parvenir des conseils inspirés par l'amour du bien public. Herrman a publié: I. *Résultat de la politique de l'Angleterre dans ces dernières années*, Paris, thermidor an XI (1803), traduction d'un discours prononcé aux communes par M. Trueman. II. *Observations sur les discours prononcés dans la chambre des communes le 14 avril 1823, par M. Canning, et sur les dernières négociations qui ont eu lieu entre la France et l'Angleterre, relativement à l'Espagne*, Paris, 1823. III. *De l'état actuel de l'Espagne et de ses colonies, considéré sous le rapport des intérêts politiques et commerciaux de la France, et des autres puissances de l'Europe*, Paris, 1824. Herrman n'attacha pas son nom à ces écrits; mais ils

révélaient assez un homme initié aux affaires et capable de les diriger. Son mérite perça pour ainsi dire le voile de l'anonyme dont il avait voulu se couvrir. Après une longue et cruelle maladie, il est mort à Paris le 29 sept. 1837. Ch—u.

HERRMANN (Frédéric), écrivain allemand, né en 1775 à Mytweyda, mort le 11 janvier 1819, avait été professeur au gymnase de Lübeck, et depuis 1807 avait cumulé avec sa chaire les fonctions de conseiller aulique du prince de Schwarzbourg-Rudolstadt. Parmi les ouvrages qu'on lui doit et dont plusieurs sont destinés à l'éducation de la jeunesse, nous remarquerons : I. *Voyage en Thuringe*, Leipzig, 1804, in-8°, fig. II. *La famille Angéli*, histoire du temps de la révolution française, Lübeck, 1804, in-8°. III. *L'Espagne*, ou *Description de cette région de l'Europe d'après les sources géographiques et statistiques les plus pures*, in-8° (reproduit sous le titre de *Manuel complet de géographie à l'usage des étudiants et de tous ceux qui lisent les journaux*, 1re partie, Espagne. IV. *Magasin d'histoire ancienne et moderne des états et des peuples européens*, Hambourg, 1816-18, gr. in-8°, 3 part. (en collaboration avec Ch.-F.-H. Hartmann). V. *Des pirates de la Méditerranée et de leur anéantissement*, Lübeck, 1815, in-8°. Cet ouvrage, composé au moment où les souverains, encore enivrés de leur victoire de 1814, dépeçaient à Vienne les riches lambeaux de la dépouille napoléonienne, est écrit avec la naïveté d'un homme qui ne voyait pas que le problème barbaresque n'était qu'un leurre jeté à l'opinion publique, afin de lui donner le change, tandis que les coryphées du congrès se partageaient le positif ; mais il n'en contient pas moins des vues précieuses et quelques utiles renseignements. La question est bien traitée sous les trois rapports commercial, politique, héréditaire. VI. *De la chute des nations*, ou *Miroir des gouvernants et des gouvernés*, Lübeck, 1809, in-8°. VII. *Catéchisme rationnel*, à l'usage des enfants (en allemand et en franç.), 6e édit., Leipzig, 1815, in-8° ; 7e édit., 1824. La méthode d'Herrmann consiste à faire sortir de récits courts, et facilement intelligibles pour le jeune âge, les principes de morale et de religion qu'il formule. VIII. Divers articles dans l'Encyclopédie de Gruber et dans plusieurs recueils périodiques. Le plus curieux est intitulé : *de l'Influence de la possession de la Louisiane par les Français sur le commerce et la population des Etats-Unis de l'Amérique du nord*. C'est à tort qu'on l'a dit auteur des *Curæ euripideæ*, dues à J.-G.-J. Hermann. — Herrmann (*G.-F.*), d'Egerbach en Alsace, où il vit le jour en 1754, mourut en 1827, professeur de langues anglaise et française au lycée de Weimar, après avoir vécu d'abord à Weissenfels, puis enseigné (1803-1807) les langues modernes à Stralsund. Il a laissé, entre autres ouvrages élémentaires, une édition avec notes en allemand des *Nuits d'Young*, Weissenfels, 1800 ; des grammaires française et suédoise à l'usage des Allemands, et un *Catalogue alphabétique* des villes, bourgs et autres lieux des grands-duchés de Mecklenbourg-Schwérin et Mecklenbourg-Strelitz, Rostock et Schwérin, 1819, in-4°. P—ot.

HERSCHEL (William), un des plus grands astronomes de tous les temps et de tous les pays, naquit à *Hanovre*, le 15 novembre 1738. Le nom d'Herschel est devenu trop illustre pour qu'il n'ait pas été naturel de chercher, en remontant la chaîne des temps, dans quelle position so-

ciale se trouvaient les familles qui l'ont porté. Toutefois, la juste curiosité que le monde savant avait montrée à ce sujet n'a pu être entièrement satisfaite. On sait seulement qu'Abraham, bisaïeul d'Herschel l'astronome, fut expulsé de Mahren, à cause de l'attachement qu'il montra pour la foi protestante; que son fils Isaac était fermier dans les environs de Leipzig; que le fils aîné d'Isaac, Jacob Herschel, résista au désir qu'avait son père de le voir se livrer à l'agriculture; qu'il cultiva la musique avec succès et qu'il alla s'établir à Hanovre. Jacob Herschel, père de l'astronome William, était très-distingué dans sa profession et ne se faisait pas moins remarquer par les qualités du cœur et de l'esprit. Son peu de fortune ne lui permit pas de donner à sa famille, composée de *six* garçons et de *quatre* filles, une éducation aussi complète qu'il l'eût désiré; mais du moins, par ses soins, les dix enfants devinrent tous d'excellents musiciens. L'aîné, Jacob, acquit même une habileté rare et qui lui valut la charge de chef de musique dans un régiment hanovrien avec lequel il séjourna assez long-temps en Angleterre. Le troisième fils, William, était resté sous le toit paternel. Sans négliger les beaux-arts, il prenait, pendant ses moments de loisir, des leçons de français et se livrait surtout à l'étude de la métaphysique, pour laquelle il conserva un goût décidé jusqu'à la fin de ses jours. En 1759, William Herschel, âgé alors de vingt-un ans, passa en Angleterre, non pas avec son père comme on l'a toujours imprimé par erreur, mais accompagné de son frère Jacob dont les relations dans ce pays semblaient devoir faciliter ses débuts. Cependant, ni Londres, ni la province ne lui offrirent d'abord de ressources, et les deux ou trois premières années qui suivirent son expatriation furent marquées par des privations cruelles, noblement supportées. Un heureux hasard mit enfin le pauvre hanovrien en relation avec lord Durham, qui l'engagea comme instructeur du corps de musique d'un régiment anglais en garnison sur les frontières de l'Écosse. A partir de ce moment, la réputation du musicien Herschel s'étendit de proche en proche, et, dans le courant de l'année 1765, il fut nommé organiste à Halifax (Yorkshire). Les émoluments de cette place, des leçons particulières de musique données en ville, procurèrent au jeune William une certaine aisance. Il en profita pour refaire, ou plutôt pour achever sa première éducation. C'est alors qu'à l'âge de trente ans, il apprit le latin et l'italien, sans autre secours qu'une grammaire et un dictionnaire; c'est alors aussi qu'il se donna lui-même une légère teinture de grec. Tel était le besoin de savoir dont Herschel était dévoré que, pendant son séjour à Halifax, il trouva moyen de faire marcher de front, avec ses pénibles exercices de linguistique, une étude approfondie de l'ouvrage savant, mais fort obscur, de R. Smith sur la théorie mathématique de la musique. Cet ouvrage supposait, soit explicitement, soit implicitement, des connaissances d'algèbre et de géométrie qu'Herschel n'avait pas, et dont il se rendit complètement maître en très-peu de temps. En 1766, Herschel fut nommé organiste de la chapelle octogone de Bath. C'était une place plus lucrative que celle d'Halifax, mais aussi de nouvelles obligations vinrent fondre sur l'habile pianiste. Il avait à se faire entendre dans les *oratorios*, dans les salons de réunion des baigneurs, au théâtre, dans les concerts publics. Au centre du monde le plus *fashionable* de l'Angleterre, Herschel ne pouvait guère refuser les nombreux

élèves qui voulaient s'instruire à son école. On conçoit à peine qu'au milieu de tant d'occupations, de tant de distractions de toute nature, Herschel soit parvenu à continuer les études qui déjà, dans la ville d'Halifax, avaient exigé de sa part une volonté, une constance, une force d'intelligence peu communes. C'est par la musique, quelque étrange que cela ait dû paraître au premier aspect, qu'Herschel arriva aux mathématiques. Les mathématiques à leur tour le conduisirent à l'optique, source première et féconde de sa grande illustration. L'heure sonna, enfin, où toutes ces connaissances théoriques devaient guider le jeune musicien dans des travaux d'application complètement en dehors de ses habitudes, et dont l'éclatant succès doit peut-être moins étonner encore que leur excessive hardiesse. Un télescope, un simple télescope de deux pieds, tombe dans les mains d'Herschel pendant son séjour à Bath. Cet instrument, tout imparfait qu'il est, lui montre dans le ciel une multitude d'étoiles que l'œil nu n'y découvre pas; lui fait voir quelques-uns des astres anciens sous leur véritable aspect, je veux dire avec des circonstances de constitution physique et de forme que les plus riches imaginations de l'antiquité n'avaient pas même soupçonnées. Herschel est transporté d'enthousiasme. Il aura sans retard un instrument pareil, mais de plus grande dimension. La réponse de Londres se fait attendre quelques jours: ces quelques jours sont des siècles. Quand elle arrive enfin, le prix que l'opticien demande se trouve fort au-dessus des ressources pécuniaires d'un simple organiste. Pour tout autre, c'eût été un coup de foudre. Cette difficulté inattendue inspire au contraire à Herschel une nouvelle énergie: il ne peut pas acheter un télescope, il le construira de ses mains. A partir de ce moment, le musicien de la chapelle octogone se lance dans une multitude d'essais sur les alliages métalliques qui réfléchissent la lumière avec le plus d'intensité; sur les moyens de donner aux miroirs une figure parabolique; sur les causes qui, dans l'acte du polissage, altèrent la régularité de la figure doucie, etc. Une si rare, une si constante persévérance reçoit enfin son prix, et, en 1774, Herschel a la joie de pouvoir examiner le ciel avec un télescope newtonien de cinq pieds anglais de foyer, exécuté tout entier de ses mains. Ce succès l'excite à tenter des entreprises encore plus difficiles. Des télescopes de sept, de huit, de dix et même de vingt pieds de distance focale couronnent ses ardents efforts. Comme pour répondre à ceux qui n'eussent pas manqué de trouver une superfluité d'apparat, un luxe inutile, dans la grandeur des nouveaux instruments et dans les soins minutieux de leur exécution, la nature accorda au musicien astronome, le 13 mars 1781, l'honneur inouï de débuter dans la carrière de l'observation par la découverte d'une nouvelle planète, placée aux confins de notre système solaire. A dater de ce moment, la réputation d'Herschel, non plus comme musicien, mais à titre de constructeur de télescopes et d'astronome, se répandit dans le monde entier. Le roi Georges III, grand amateur de sciences, fort enclin d'ailleurs à protéger les hommes et les choses d'origine hanovrienne, se fit présenter Herschel, fut charmé de l'exposé simple, lucide, modeste, qu'il lui traça de ses longues tentatives, entrevit tout ce qu'un observateur si persévérant pourrait jeter de gloire sur son règne, lui assura une pension viagère de trois cents guinées, et, de plus, une habitation voisine du château de Windsor, d'abord à Clay-Hall et ensuite à Slough.

Les prévisions de Georges III ne tardèrent pas à se réaliser. Aujourd'hui, on peut le dire hardiment, il n'existe pas de lieu dans le monde qui ait été illustré par des découvertes plus nombreuses, plus inattendues que le jardin et la petite maison de Slough. Le nom de ce village ne périra plus; les sciences le transmettront religieusement à la postérité la plus reculée. — La vie anecdotique d'Herschel est maintenant terminée. Le grand astronome ne quittera plus guère son observatoire que pour aller soumettre à la société royale de Londres les sublimes résultats de ses veilles laborieuses. Ces résultats, contenus dans 71 mémoires, sont une des principales richesses de la collection célèbre connue sous le nom de *Philosophical transactions*. L'analyse *chronologique* et détaillée de tant de travaux dépasserait de beaucoup les limites d'un simple article biographique, et nous jetterait d'ailleurs dans maintes et maintes redites. L'ordre *systématique* sera préférable. Il fixera plus nettement la place éminente qu'Herschel occupe parmi le petit nombre d'hommes de génie dont le nom retentira encore chez nos derniers neveux. Au surplus, on trouvera à la fin de l'article les titres des 71 mémoires de l'illustre astronome et la date exacte de leur publication. Ce tableau, où la variété et l'éclat le disputent à l'étendue, excitera encore l'intérêt de ceux-là même à qui notre première étude pourrait paraître suffisante. Il en est des grands hommes comme des monuments des arts: on ne les connaît bien qu'après les avoir étudiés sous divers point de vue. — *Perfectionnements des moyens d'observation*. Les perfectionnements apportés par Herschel, dans la construction et dans l'usage des télescopes, ont contribué trop directement aux découvertes dont ce grand observateur a enrichi l'astronomie, pour que nous eussions pu hésiter à les placer ici en première ligne. Avant d'avoir trouvé des moyens directs, certains, de donner aux miroirs la forme de sections coniques, il fallait bien qu'Herschel, comme tous les opticiens ses prédécesseurs, cherchât à atteindre le but en tâtonnant. Seulement, ses essais étaient dirigés de telle sorte qu'il ne pouvait y avoir de pas rétrograde. Dans son mode de travail, le mieux, quoi qu'en dise le proverbe, n'était jamais l'ennemi du bien. Quand Herschel entreprenait la construction d'un télescope, il fondait et façonnait plusieurs miroirs à la fois: dix par exemple. Celui de ces miroirs auquel des observations célestes, faites dans des circonstances favorables, assignaient le premier rang était mis de côté, et on retravaillait les neuf autres. Lorsqu'un de ceux-ci devenait fortuitement supérieur au miroir réservé, il en prenait la place jusqu'au moment où, à son tour, un autre le primait, et ainsi de suite. Est-on curieux de savoir sur quelle large échelle marchaient ces opérations, même à l'époque où, dans la ville de Bath, Herschel n'était qu'un simple amateur d'astronomie? Il fit jusqu'à deux cents miroirs newtoniens de 7 pieds anglais de foyer; jusqu'à cent cinquante miroirs de 10 pieds; et environ quatre-vingts miroirs de 20 pieds. Il paraît que, pendant sa résidence à Slough, Herschel parvint, après mille tentatives, à substituer des procédés directs et sûrs à la routine méthodique dont je viens de parler. Ces procédés ne sont pas encore connus du public. Leur efficacité, cependant, ne saurait être douteuse. Voici, en effet, ce que sir John Herschel m'écrivait à la date du 5 juillet 1839: « En suivant de point en « point les règles que mon père a lais- « sées; en me servant de ses appareils, « j'ai réussi en un seul jour à polir

« avec un succès complet, et cela *sans* « *me faire aider par personne*, « *trois* miroirs newtoniens de près « de 19 pouces anglais d'ouverture. » Les avantages qu'Herschel avait trpuvés en 1783, 1784 et 1785, dans l'emploi de télescopes de 20 pieds à larges diamètres, lui firent désirer d'en construire un beaucoup plus grand. La dépense devait être considérable ; le roi Georges III y pourvut. Le travail, commencé vers la fin de 1785, fut fini en août 1789. Toutefois, la description de l'instrument et du pied ne parut qu'en 1795. Cet instrument avait un tuyau cylindrique en fer, de 39 pieds 4 pouces anglais de long (12 mètres), et de 4 pieds 10 pouces de diamètre ($1^{m},47$). De telles dimensions sont énormes, comparées à celles des télescopes exécutés jusque-là ; mais elles paraîtront bien mesquines à tous ceux qui ont entendu parler d'un prétendu bal donné dans le grand télescope de Slough. Les propagateurs de ce bruit populaire avaient confondu l'astronome Herschel avec le brasseur Meux, et un cylindre dans lequel un enfant ne pourrait pas se tenir debout, avec certains tonneaux en bois, grands comme des maisons, où l'on fabrique la bierre à Londres. Le télescope d'Herschel, de 40 pieds de long, réalisa une idée dont les avantages seraient peu appréciés si je ne rappelais ici quelques faits. Dans toute lunette ou télescope, il y a deux parties principales : la partie qui engendre les images aériennes des objets éloignés, et la petite loupe à l'aide de laquelle on grossit ces images, tout aussi bien que si elles avaient une consistance matérielle. Lorsque l'image est produite à l'aide d'un *verre lenticulaire*, le lieu qu'elle occupe se trouve situé sur *le prolongement* de la ligne qui va de l'objet au centre de la lentille. L'astronome armé d'une loupe, qui désire examiner cette image, doit nécessairement se placer au *delà* du point où les rayons qui la forment se sont croisés. Au *delà*, qu'on le remarque bien, veut dire ici *plus loin* de la lentille objective. La tête de l'observateur, son corps ne peuvent donc nuire à la formation et à l'éclat de l'image, pour petite que soit la distance à laquelle on doive l'étudier. Il n'en est plus ainsi de l'image formée par voie de réflexion. Cette image est alors située *entre* l'objet et le miroir réfléchissant, et l'astronome quand il s'en approche pour l'examiner intercepte inévitablement, sinon la totalité, du moins une très-notable partie des rayons lumineux qui, sans cela, auraient contribué à lui donner une grande intensité. On comprendra maintenant pourquoi, dans les instruments d'optique où les images des objets éloignés s'engendrent par la réflexion de la lumière, on s'est vu obligé de porter ces images, à l'aide d'une *seconde réflexion*, hors du tuyau qui contient et maintient le miroir principal. Quand le petit miroir sur lequel cette seconde réflexion s'opère est plan et incliné de 45° sur l'axe du télescope ; quand l'image est rejetée *latéralement* vers une ouverture située au bord du tuyau, et portant la loupe oculaire ; quand, en un mot, l'astronome vise définitivement dans une direction perpendiculaire à la ligne qu'on parcourt, les rayons lumineux venant de l'objet et aboutissant au centre du grand miroir, le télescope est dit *newtonien*. Dans le télescope *grégorien*, l'image formée par le miroir principal tombe sur un second miroir très-petit, légèrement courbe, parallèle au premier qui la rejette au delà du miroir principal, par une ouverture dont celui-ci est percé dans son milieu. Dans l'un et dans l'autre de ces télescopes, le petit miroir, interposé entre l'objet et le grand miroir, forme pour ce der-

nier une sorte d'écran qui empêche la totalité de sa surface de contribuer à la formation de l'image. Le petit miroir joue encore, sous le rapport de l'intensité, un autre rôle très-fâcheux. Supposons que la matière dont les deux miroirs sont formés réfléchisse la moitié de la lumière incidente. Dans l'acte de la première réflexion, l'immense quantité de rayons que l'ouverture du télescope avait reçue, peut être considérée comme réduite à moitié. Sur le petit miroir l'affaiblissement n'est pas moindre. Or, la moitié de la moitié c'est *un quart*. Ainsi l'instrument n'enverra à l'œil de l'observateur que *le quart* de la lumière incidente. Une lunette où ces *deux* causes d'affaiblissement n'existent pas, donne donc, à parité de dimensions, *quatre fois* plus d'éclat qu'un télescope newtonien ou grégorien. Dans son grand télescope, Herschel a supprimé le petit miroir. Le grand miroir n'est pas mathématiquement centré sur le tuyau qui le contient; il y est placé un peu obliquement. Cette légère obliquité est telle que les images vont se former, non plus dans l'axe du tuyau, mais *très-près* de sa circonférence ou, si l'on veut, de sa bouche extérieure. L'observateur peut donc aller les y observer directement à l'aide d'un oculaire. Une petite portion de la tête de l'astronome empiète alors, il est vrai, sur le tuyau, forme écran et arrête quelques rayons incidents; mais dans un grand télescope la perte n'est pas à beaucoup près de moitié, comme elle le serait inévitablement par l'effet du petit miroir supprimé. Ces télescopes où l'observateur, placé à l'extrémité antérieure du tuyau, regarde directement dans le miroir en tournant le dos aux objets, Herschel les a appelés *front-view telescopes* télescopes à vue de face). Dans le 76e volume des *Transactions philosophiques*, il dit que l'idée de cette construction se présenta à lui dès l'année 1776; qu'il l'appliqua alors sans succès à un télescope de dix pieds; que, pendant l'année 1784, il en fit un essai également infructueux sur un télescope de vingt pieds. Je trouve, cependant, que, le 7 septembre 1784, un *front-view* lui servait à observer des nébuleuses et des groupes d'étoiles. Quoi qu'il en soit de ces diverses dates, on ne pourrait sans injustice se dispenser de remarquer qu'un télescope *front-view* était déjà décrit à la date de 1732, dans le 6e volume du recueil intitulé : *Machines et inventions approuvées par l'académie des sciences*. L'auteur de cette innovation, *Jacques Lemaire*, qu'on a confondu à tort avec le jésuite anglais *Christophe Maire*, collaborateur de Boscowich dans la mesure de la méridienne comprise entre Rome et Rimini, n'ayant en vue que des télescopes de dimensions modérées, se voyait obligé, pour ne rien sacrifier de la lumière, de dévier le grand miroir de manière que l'image engendrée sur sa surface tombât tout-à-fait en dehors du tuyau de l'instrument. Une si forte inclinaison aurait certainement déformé les objets. La construction *front-view* n'est admissible que pour de grands télescopes. Les praticiens savent pour quelle part immense les pieds des lunettes et des télescopes entrent dans l'exactitude des travaux astronomiques. La difficulté d'une installation solide et cependant mobile augmente très-rapidement avec les dimensions et le poids des instruments. On peut donc concevoir qu'Herschel eut à surmonter bien des obstacles, pour monter convenablement un télescope dont le seul miroir pesait plus de deux milliers. Ce problème, il le résolut, à son entière satisfaction, à l'aide d'une combinaison de mâts, de poulies, de cordages dont il serait impossible de donner ici une idée exacte

sans le secours de figures. Nous nous bornerons à affirmer que ce grand appareil et les pieds d'un tout autre genre qu'Herschel imagina pour les télescopes de moindres dimensions assignent à cet illustre observateur une place distinguée parmi les plus ingénieux mécaniciens de notre temps. Les personnes du monde, je dirai même la plupart des astronomes, ne savent pas quel rôle le grand télescope de quarante pieds a joué dans les travaux, dans les découvertes d'Herschel. On ne se trompe pas moins quand on imagine que l'observateur de Slough se servait sans cesse de cet instrument colossal, qu'en soutenant, avec M. de Zach (Voy. *Monatliche correspondenz, januar* 1802), qu'il n'a été d'aucune utilité, qu'il n'a pas servi à une seule découverte, qu'on doit le considérer comme un simple objet de curiosité. Ces assertions sont formellement contredites par les propres paroles d'Herschel. Dans le volume des *Transactions philosophiques* de l'année 1795 (pag. 350), je lis, par exemple : « Le « 28 août 1789, ayant dirigé mon « télescope (de quarante pieds) vers le « ciel, *je découvris le sixième satel-* « *lite* de Saturne, et j'aperçus les ta- « ches de cette planète, mieux que je « n'avais pu le faire jusque-là. » (Voir aussi, quant à ce sixième satellite, les *Trans. philos.* de 1790, pag. 10). Dans le volume de 1790, p. 11, je trouve: « La grande lumière de mon « télescope de quarante pieds était « alors si utile que, le 17 septembre « 1789, je remarquai le septième sa- « tellite, situé alors à sa plus grande « élongation occidentale. » Les lunettes que construisit Galilée, celles qui lui servirent à découvrir les satellites de Jupiter, les phases de Vénus et les taches du soleil, grossirent successivement *quatre, sept* et *trente-deux fois* les dimensions linéaires des astres. Ce dernier nombre ne fut pas dépassé. En remontant, autant que je l'ai pu faire, aux sources où je devais espérer de trouver quelques données précises sur les instruments à l'aide desquels Huygens et J.-D. Cassini firent leurs belles observations, je vois que les lunettes de douze et de vingt-trois pieds de long (de deux pouces un tiers d'ouverture), qui conduisirent Huygens à la découverte du premier satellite de Saturne et à la détermination de la vraie forme de l'anneau, grossissaient respectivement quarante-huit, cinquante et quatre-vingt-douze fois; rien ne prouve que ces illustres observateurs aient jamais appliqué à leurs immenses lunettes des grossissements linéaires de plus de cent cinquante fois. Auzout qui, en même temps astronome et artiste, était parfaitement au courant de l'état de l'optique pratique à son époque (1664), cite les meilleures lunettes du célèbre Campani, des lunettes de dix-sept pieds de long qui supportaient sur le ciel un grossissement de cent cinquante fois; une lunette de trente-cinq pieds sortie des ateliers de Rives, et présentée en cadeau, à cause de sa perfection, par le roi d'Angleterre au duc d'Orléans, dont le grossissement maximum s'élevait à cent fois; une lunette de Hook de douze pieds de long où le grossissement n'était pas porté au delà de soixante-quatorze; une lunette d'Auzout de trente-un pieds, armée d'un grossissement de cent quarante; enfin, une lunette, travaillée aussi par Auzout, et qui, avec la colossale longueur focale de trois cents pieds ne grossissait que six cents fois. Après l'invention de l'achromatisme, ces nombres, à parité de longueur des lunettes, furent notablement dépassés et, cependant, les astronomes éprouvèrent une surprise extrême, lorsqu'en 1782 ils apprirent qu'Herschel avait appliqué, à un *télescope à*

réflexion de sept pieds anglais (2.135 mètres), des grossissements linéaires de mille, de mille deux cents, de deux mille deux cents, de deux mille six cents et même de six mille fois. Ce sentiment, la société royale de Londres l'éprouva, et Herschel reçut officiellement l'invitation de donner de la publicité aux moyens dont il avait fait usage pour reconnaître dans ses télescopes l'existence de pareils grossissements. Tel fut l'objet d'un mémoire inséré dans le 72e tome des *Transactions philosophiques*, et qui dissipa tous les doutes. Personne ne s'étonnera que, d'abord, on ne voulût pas croire légèrement à des grossissements qui semblaient devoir montrer les montagnes de la lune, comme la chaîne du Montblanc se voit de Mâcon et de Lyon. On ignorait alors qu'Herschel ne s'était servi des grossissements de deux mille six cents et de six mille fois qu'en observant de brillantes étoiles; que la lumière réfléchie par les corps planétaires était trop faible pour qu'elle eût pu supporter les mêmes amplifications que la lumière propre des fixes. On avait renoncé, plutôt théoriquement qu'à la suite d'expériences précises, à engendrer de *très-forts* grossissements, même avec des télescopes à réflexion. On croyait que l'image d'un point ne peut être nette tranchée sur ses bords, à moins que le pinceau de rayons à peu près parallèles, provenant de ce point et qui, après avoir traversé l'oculaire d'un instrument d'optique, pénètre dans l'œil, n'ait une largeur suffisante. Ceci une fois admis, on fut conduit à supposer qu'une image cesse d'être bien définie quand elle n'ébranle pas sur la rétine *deux* au moins des filaments nerveux dont cet organe est censé recouvert; mais ces suppositions gratuites, entées ainsi les unes sur les autres, s'évanouirent devant les observations d'Herschel. Après s'être mis en garde contre les effets de la diffraction, c'est-à-dire contre l'éparpillement que la lumière éprouve quand elle passe près des arêtes terminales des corps, l'illustre astronome prouva, en 1786, qu'on peut voir nettement un objet à l'aide de faisceaux dont le diamètre n'égale pas la *deux millième* partie d'un pouce anglais (0.000012708 ou moins de treize millièmes de millimètres) (1). — *Découvertes en optique.* C'étaient déjà de véritables créations en optique appliquée que ces procédés directs et sûrs, qu'après d'habiles tâtonnements et à force d'avoir varié les expériences au laboratoire et les observations au ciel, Herschel finit par substituer à la routine, et qui, depuis ce temps surtout, ont fait du métier de l'opticien un art et presque une science. Il faut regretter que ces procédés, et les théories toutes spéciales sur lesquelles probablement ils sont fondés, n'aient pas été rendus publics par leur auteur; mais indubitablement ils le seront un jour. Partie importante du legs de gloire laissé par Herschel à son fils, ces procédés, ces théories n'ont pas été perdus, puisque l'héritier de l'habile astronome pratique les uns, possède les autres; et déjà il en a transpiré quelque chose parmi les artistes et les savants. Mais ce ne sont pas les applications de l'optique qui seules ont fait de vastes pas par l'impulsion d'Herschel, l'optique scientifique lui doit aussi beaucoup. De belles recherches, d'utiles conclusions ont signalé ses efforts dans cette haute branche

(1) Ici se termine la première partie du travail de M. Arago; la seconde comprend la partie bibliographique, mais dans l'ordre chronologique des publications. Cet ordre a certes de l'importance, et nous voulions le conserver; mais l'utilité supérieure de l'ordre méthodique, la lumière que jette sur la série des travaux de l'illustre astronome leur groupement par matières, la facilité qu'a tout lecteur de rétablir l'ordre primitif, nous a décidé à modifier la forme, non le fond, de cet annexe final dont rien n'est retranché.

de la physique. Ses remarques sur la réfrangibilité des rayons invisibles du soleil (1800), ses travaux sur l'inégale réfrangibilité de la chaleur rayonnante (1800) présentent beaucoup de détails aussi curieux que neufs. Ces travaux en amenèrent d'autres. Reprenant la théorie des rayons différemment colorés, non plus comme Euler et comme l'abbé Rochon, relativement à leur propriété calorifique, mais relativement à leur propréité illuminante, et, ne doutant point qu'aux différences de couleur ne répondissent des inégalités, soit dans l'abondance, soit dans la puissance de la lumière comme dans le degré de chaleur, il voulut savoir quels sont les rayons qui jouissent au plus haut degré de la faculté d'éclairer les objets; il trouva qu'aux rayons jaunes appartient ce privilège, et qu'il décroît à partir de ces rayons éminemment lucides jusqu'à l'une et l'autre extrémité du spectre. Il tenta de fixer par des chiffres les augmentations ou diminutions d'intensité que déterminent les diversités de coloration (1800). De 1807 à 1810, il mit au jour une série de belles expériences sur la cause des anneaux colorés concentriques qui se forment entre deux lentilles superposées. Un autre problème l'occupa aussi. Depuis long-temps les taches vues par Galilée et Riccioli sur le disque solaire avaient donné l'idée que le corps même du soleil, au lieu d'être, comme le vulgaire se le figure, une énorme fournaise où bouillonnent des matières embrasées et en fusion, n'est autre chose qu'un noyau solide opaque et obscur; que l'irradiation émane d'immenses agglomérations gazeuses sans cesse incandescentes qui enveloppent ce grand astre et forment autour de lui une atmosphère resplendissante, et que, lorsque ces nuages, par une raison quelconque, sont entr'ouverts, on aperçoit la masse solide interne qui n'est pas lumineuse. Fourier, secrétaire de l'académie des sciences, aimait à raconter à ce sujet l'anecdote suivante : « Un astronome anglais, M. Elliot, se battit en duel et tua son adversaire. Traduit devant les tribunaux, il eût été condamné à mort, si son avocat n'avait eu l'adresse de le faire passer pour fou, en montrant aux juges un manuscrit que son client destinait à la société royale de Londres, et dans lequel il prétendait établir *l'obscurité du corps du soleil*. La démence parut prouvée, et l'accusé fut acquitté comme plus digne de figurer à Bedlam qu'à Newgate. » Aujourd'hui nos meilleurs astronomes pourraient au même titre être envoyés à Charenton. Les magnifiques expériences de M. Arago ont achevé de mettre hors de doute les soupçons des physiciens sur l'atmosphère lumineuse du soleil et sur l'état non incandescent de son noyau solide. Il a prouvé que les rayons solaires, même obliquement transmis, n'étant point polarisés, la lumière solaire ne peut provenir que de l'atmosphère de l'astre. Mais par quelle cause les masses gazeuses en ignition peuvent-elles s'entr'ouvrir de manière à laisser passer par ces vastes interstices, dont le diamètre est quelquefois de seize mille lieues ou plus encore, le noir profond du globe solaire? Lalande voulait que ce fussent les cimes de montagnes plus hautes que la distance de la surface du soleil à l'extrémité extérieure de l'océan atmosphérique lumineux qui l'environne; et, comme les taches, à leur périphérie, présentent une espèce de bordure moins sombre qui semble les encadrer et qu'on nomme pénombre, il expliquait cette apparence par la moins grande longueur des colonnes gazeuzes sur les flancs des Alpes solaires. Malheureusement pour cette hypothèse, la pénombre n'offre pas, du corps de la tache à la région

lumineuse, cette diminution graduelle d'obscurité qui correspondrait à l'allongement graduel des colonnes à mesure qu'on descend la déclivité du mont. Herschel, après avoir long-temps médité sur le phénomène, et surtout en considérant cette multitude de petits points obscurs ou pores qui, sur la partie du disque solaire non envahie par les taches, se montrent dans un état perpétuel de changement, et dont l'aspect ne saurait mieux se comparer qu'à celui d'une précipitation chimique floconneuse opérée avec lenteur au sein d'un fluide transparent et vue d'en haut, imagina, et tout semble favoriser cette supposition, qu'entre le noyau solide et noir de l'astre et l'océan de gaz flambants et lumineux qui forme ceinture autour de lui, existe un milieu élastique transparent, non lumineux par lui-même, lequel porte à son intérieur, à un niveau considérablement plus bas, une couche nuageuse. Vivement éclairée d'en haut, c'est-à-dire ici de l'extérieur, cette couche ne peut manquer de refléter énormément de lumière, et dès-lors de produire une pénombre, tandis que le noyau solide qui reçoit l'ombre des nuages ne saurait en refléter. Les oscillations du fluide lumineux, se mêlant sans se confondre avec des couches diaphanes non lumineuses, donnent lieu naturellement aux apparences signalées plus haut d'une précipitation chimique, en d'autres termes d'une combinaison manquée qui semble près de se faire et qui ne se fait pas. Quant aux déchirements temporaires des deux couches, mais principalement de la couche supérieure, il suffit, pour les produire, de vastes courants atmosphériques ou d'agitations locales puissantes; et loin qu'on doive s'étonner de l'existence de ces courants, de ces agitations, on se demande comment ils n'existeraient pas. Ces facules, droites, courbes, à embranchements, plus lumineuses que le reste de l'atmosphère ignée et près desquelles souvent se forment des taches lorsqu'il n'y en avait pas auparavant, en sont encore un indice : très-probablement ce sont comme les faîtes de vagues immenses auxquelles ont donné naissance de violentes agitations de l'enveloppe atmosphérique incandescente. Resterait à dire d'où provient cette incandescence prodigieuse tant de fois supérieure aux chaleurs les plus fortes, aux illuminations les plus vives à l'aide desquelles l'homme ait volatilisé le platine et l'or. Sans avoir résolu cette question, Herschel en a peut-être avancé la solution en insistant sur l'analogie de la lumière des aurores boréales et de la lumière du soleil, en émettant le soupçon que la conflagration de l'atmosphère lumineuse est due bien moins à de véritables combustions de matières pondérables qu'à des phénomènes de frottement, à des excitations que produisent des décharges électriques, en un mot à des causes dont l'essence est de se reproduire par leur action même et d'engendrer indéfiniment la chaleur qu'elles engendrent aujourd'hui. Il est simple en effet que des courants de matière électrique, en circulant dans le voisinage immédiat du soleil ou en traversant les espaces planétaires, déterminent dans les régions les plus hautes de l'atmosphère solaire des phénomènes de la nature de ceux que manifestent si clairement, bien que sur une échelle minime comparativement au soleil, les aurores boréales. Au reste, cette opinion est loin d'exclure complètement les combustions plus matérielles; et M. Arago, en démontrant la réalité de ces combustions de principes, les uns fournis par le soleil lui-même, les autres attirés des planètes ou de leurs satellites et des espaces interplanétaires par la

force supérieure de l'astre central, n'a ni détruit ni voulu détruire les conjectures d'Herschel sur les causes de la conflagration : tout au plus les a-t-il limitées en précisant infiniment les résultats, en discutant le problème dans tous ses détails et sous toutes les faces. —*Travaux relatifs au système planétaire.* Presque toutes les planètes, sans en excepter les menues planètes dont la découverte a signalé le commencement du XIXe siècle et qui sont comme la monnaie de la planète intermédiaire qui manquait entre Mars et Jupiter, ont occupé Herschel à tour de rôle. C'est Herschel qui a le premier insisté non point sur le nombre et l'étendue, non point sur la raideur et la hauteur des montagnes qui hérissent la très-majeure partie de la surface de la lune, mais sur l'excavation des sommets, sur la forme circulaire que presque toutes présentent au dehors, sur la petite éminence conique à pente abrupte qui surgit de l'aire plane du centre de l'entonnoir, en un mot sur tous ces détails révélateurs du vrai caractère volcanique. Il était réservé à son fils d'aller plus loin encore dans ses observations et de reconnaître distinctement sur quelques-unes, à l'aide de puissants télescopes, des marques décisives de stratification volcanique ou bien des dépôts successifs de déjections. C'est Herschel aussi qui a signalé particulièrement l'aspect de taches blanchâtres vers les pôles de Mars, taches qui disparaissent presque entièrement après avoir été long-temps exposées au soleil, et qui, au contraire, parviennent à leurs plus grandes dimensions après les longues nuits d'hivers polaires qui vont dans cette planète à plus de onze de nos mois. Il en a conclu avec beaucoup de vraisemblance que ce sont des amas de neige qui tendent à se fondre au retour de la belle saison et qui grossissent lorsque le soleil éclaire l'hémisphère opposé. Nous passons sous silence une multitude d'observations remarquables sur Mars, sur l'inclinaison de son axe, sur la position de ses pôles, sur sa forme sphéroïdale, sur son diamètre réel, sur son atmosphère, toutes réunies dans le même *Mémoire* (1802), ainsi que les observations sur Vénus (1793), sur Mercure (1803), sur trois des quatre planètes télescopiques (1802, 1807), enfin sur les satellites de Jupiter, sujet souvent traité depuis Galilée, mais où Herschel n'en trouva pas moins beaucoup à observer et à dire, et dont il suivit scrupuleusement les changements d'intensité, les variations de grandeur, les durées de rotations sur leurs axes, mesurant plus exactement qu'on ne l'avait fait le diamètre du deuxième satellite, et estimant par comparaison la grandeur du quatrième (1797). Mais ce que nous ne pouvons nous dispenser de rappeler, c'est qu'Herschel encore eut la fortune d'apercevoir le premier (en 1789), et pendant long-temps il fut le seul qui pût se vanter de les avoir aperçus, les deux satellites inférieurs de Saturne (dits vulgairement le sixième et le septième) : pour distinguer ces deux lunes qui échappent à l'observation non par leur éloignement de Saturne, mais par leur proximité même, par ce fait qu'elles viennent effleurer les bords de l'anneau et qu'elles se meuvent exactement en son plan, il lui fallut son puissant télescope à réflecteur de quatre pieds d'ouverture, qui n'existe plus aujourd'hui : encore son œil ne put-il les saisir qu'une fois, à l'époque où l'anneau disparaît dans les télescopes ordinaires et se réduit dans les plus puissantes lunettes à un filet de lumière plus mince qu'un cheveu : Herschel vit alors ces satellites, presque imperceptibles eux-mêmes, enfiler cette ligne déliée comme les grains d'un chapelet, s'éloigner ensuite, mais pour un temps

très-court, de l'extrémité de cette droite, apparaître à part et tout entiers, et enfin revenir en toute hâte se dérober comme d'ordinaire à nos regards. Effectivement, on a été des années sans les revoir; et ce n'est que dans ces derniers temps que les savants de l'observatoire du collége romain, à l'aide de la grande lunette de Cauchoix, viennent de retrouver positivement les satellites momentanément perdus et entre lesquels existe peut-être encore un autre satellite ou un ensemble de très-petits satellites qui comblera la lacune du sixième au septième comme la découverte de Cérès, Junon, Pallas et Vesta, combla, il y a près de quarante ans, l'intervalle trop vaste entre la quatrième et la cinquième planète. Au reste, c'est Saturne, c'est cette planète dont le mécanisme est plus merveilleux, plus artistement élaboré que celui de toutes les autres, qui semble plus que toutes les autres avoir stimulé la curiosité d'Herschel. Sa figure, sa rapide rotation autour d'un axe, la rotation du double anneau, la rotation du cinquième satellite, les éléments et les phases de tous ces astres secondaires, les climats étonnamment divers d'un globe où le jour à l'équateur n'excède guère cinq heures, tandis qu'aux pôles il est de quinze ans, et où nul doute qu'il ne subisse d'incessantes modifications, soit par la multiplicité des lunes qui à tour de rôle ou simultanément éclairent les divers points de sa surface, soit par les variations d'aspect de l'étrange appendice qu'un hémisphère voit comme deux arceaux concentriques chargés d'une illumination continue, tandis que sur l'autre ils projettent d'épaisses et longues traînées d'ombres, tous ces faits astronomiques si curieux, mais les uns si difficiles à calculer, les autres si énigmatiques et offrant un champ si vaste aux conjectures, ont successivement exercé sa patience d'observateur et sa sagacité de théoricien : les *Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres ne contiennent pas moins de sept *Mémoires* d'Herschel relatifs à Saturne (de 1790 à 1806); et il en est encore question dans un huitième (n° 37 de la liste bibliographique qui termine l'art.). Enfin nous voici aux limites extrêmes du système solaire, en admettant que les planètes aujourd'hui connues soient toutes les planètes existantes, et abstraction faite des comètes qui parcourent des orbites elliptiques si démesurément allongées dans le sens du grand axe qu'on a pu se demander, si, dans leurs excursions, elles ne visitaient pas d'autres systèmes que celui de notre soleil. A une distance presque double de celle qui sépare Saturne de cet astre central, et enfermant par conséquent en son orbite près de quatre fois l'aire de l'orbite de Saturne, roulait inaperçu en quelque sorte depuis le moment de la création un sphéroïde de douze mille lieues de diamètre, le troisième en volume de ceux qui font leurs révolutions autour du soleil, muni de deux, peut-être de cinq ou six satellites. Ce grand astre fut enfin vu et mis à sa véritable place de 1781 à 1783. Herschel le nota pour la première fois le 13 mars, pendant le cours d'une revue du ciel où chaque corps céleste visible aux télescopes de certaine puissance était soumis à l'examen. A vrai dire, il est de fait aujourd'hui que déjà cet astre avait été aperçu au moyen de médiocres télescopes et inséré, mais comme étoile fixe, dans plusieurs catalogues. C'est que la faiblesse des instruments d'observation ne laissait pas voir, au lieu du point lucide et indivisible qui caractérise l'étoile fixe, le disque auquel se reconnaissent les planètes. La vaste puissance amplifiante des constructions d'Herschel ne laissait plus de possibilité à l'erreur: au disque très-agrandi

de la prétendue étoile fixe le moindre écolier en astronomie eût incontinent reconnu un corps céleste autre qu'une étoile, et il n'y avait de questions possibles que celles-ci : « Est-ce une comète ? Est-ce une planète ? » Herschel d'abord s'y trompa ; mais cette méprise dura peu, et il la reconnut lui-même. Ni cette erreur d'un premier moment, ni cette facilité de découvrir et de qualifier le corps céleste une fois l'instrument donné, n'altèrent soit le droit de priorité, soit le haut mérite d'Herschel. Il en est de la découverte de cette planète comme de la découverte de l'Amérique : rien de plus simple quand les instruments amplificatifs existent. Mais quand ils n'existent pas, quand ils n'ont jamais existé, quand personne n'en rêve l'existence et qu'on est tenté de trouver ridicule la tentative d'en avoir, les créer, les créer de sa pensée et de ses mains, voilà ce qui n'est pas simple, voilà ce qui sort de la ligne commune, ce qui décèle la vocation, le génie ; voilà ce que n'eussent point fait en dix mille ans ceux qui trouvent la découverte facile. Et d'autre part, Colomb aussi, après sa découverte de l'Amérique, ne sut point ce qu'il avait découvert : il crut seulement avoir touché l'Inde, et, qui plus est, il mourut sans s'être défait de son illusion. Plein de modestie autant que de joie, Herschel, en l'honneur du monarque de la Grande-Bretagne, son généreux protecteur, voulut donner à sa planète la dénomination de Georges (*Georgium sidus*). La postérité n'a point adopté cette désignation ; mais, pour être juste, elle n'eût pas dû non plus pousser l'amour du classique jusqu'à faire de la planète de *Georges* la planète *Uranus*, quelques subtilités qu'on puisse faire valoir à l'appui de ce masque mythologique : le nom d'Herschel eût dû prévaloir finalement. Heureusement la gloire d'Herschel ne tient en aucune façon à cette homonymie de la planète et du savant, et jamais il n'est question de l'une sans qu'involontairement le nom de l'autre vienne se placer sur les lèvres. Outre la planète principale, Herschel aussi a signalé au monde savant les satellites qui accomplissent autour de lui des orbes si différents et qui sont de notre système solaire les objets les plus difficiles à distinguer, tant par leur éloignement et leur petitesse relative que par les circonstances particulières qui accompagnent leurs courses et qui doivent les rendre souvent invisibles pour notre œil. De ces six satellites deux furent annoncés dès 1787 : leur existence est indubitable ; ils mettent l'un moins de six, l'autre moins de neuf jours à parcourir leur orbite. Pour les quatre autres et surtout pour le dernier, il plane quelques doutes sur leur réalité : un peu de temps encore, et probablement ils s'évanouiront. L'observation des deux premiers satellites d'Uranus a fait connaître plusieurs phénomènes extraordinaires. Contrairement à l'analogie remarquée dans tout le système solaire aussi bien pour les planètes secondaires que pour les principales, les plans de leurs orbites sont presque perpendiculaires à l'écliptique (l'inclinaison de ceux-là sur celui-ci allant à 78° 58'); leurs mouvements sont rétrogrades (c'est-à-dire que, si on projette sur le plan de l'écliptique les points qu'ils occupent dans l'espace, les points de projection, au lieu d'aller de l'ouest à l'est autour du centre, se porteront en sens contraire); leurs orbites sont exactement, ou peut s'en faut, circulaires; leurs nœuds ne laissent point apercevoir de mouvement sensible, ou du moins point de mouvement rapide, et leurs inclinaisons n'ont point éprouvé de changement appréciable, bien que la

planète aujourd'hui ait accompli plus d'une demi-révolution autour du soleil depuis l'année de la découverte. Ces particularités, pour lesquelles, pendant long-temps, on n'avait eu d'autre garant que le témoignage d'Herschel (1798), viennent d'être vérifiées de la manière la plus complète par son fils, trente ans après le moment où elles avaient pris rang dans la science (1828 et ann. suiv.). Elles ouvrent un vaste champ aux méditations des savants que l'aspect de ces anomalies aux extrémités du monde solaire, non moins que celles qui se lient aux énormes excentricités des comètes, semble préparer à voir le fil des analogies faiblir et se rompre dès qu'on passe à d'autres systèmes. Les comètes, ne fût-ce que sous ce point de vue, eussent mérité peut-être qu'Herschel s'y arrêtât long-temps aussi. Mais, on va le voir, tant d'autres objets accaparèrent son attention que les comètes sont de tous les objets de la science astronomique celui sur lequel il a donné le moins de travail. Cependant il en a étudié encore un bon nombre, et ses observations, nous ne disons pas sur le *Georgium sidus* qu'il a eu tort, au commencement de sa carrière scientifique, de prendre pour une comète (*Voy.* plus haut), mais sur les trois comètes qu'il a décrites en 1787, 1789, 1808, et sur les deux comètes de 1811, sont toutes dignes d'éloge pour la précision et l'exactitude, bien qu'elles n'aient rien ajouté de fondamental à la science. Le plus remarquable de ces cinq *Mémoires* est celui qui traite de la première comète de 1811. Herschel n'a pas donné non plus une attention persévérante au système solaire pris en masse, et aux faits généraux, les uns communs à toutes les planètes, les autres appartenant exclusivement à l'astre central, mais qui n'en exercent pas moins une influence générale sur la totalité du système. Il ne les a pas complètement négligés pourtant. A cette classe de travaux se réfèrent, outre des portions considérables de *Mémoires* où il examine des questions d'optique, deux autres *Mémoires* sur la quantité et sur la vitesse, sur la vitesse et la direction du système solaire (1805); deux autres, l'un sur le mouvement propre de ce système, l'autre sur les rotations de chaque planète autour d'un axe. Les plus récentes de ces communications, en annonçant comme indubitable que le système solaire n'est pas fixe, et qu'il se porte tout entier vers ζ d'Hercule, conclusion liée fortement à d'autres superbes résultats des opérations d'Herschel, nous amènent à l'analyse de ses travaux, les plus vastes en même temps que les plus minutieux, les plus curieux en eux-mêmes en même temps que les plus riches en conséquences.—*Travaux en astronomie sidérale.* C'est cette partie de la science astronomique qui doit le plus à Herschel. Non seulement il l'a enrichie d'une multitude de faits nouveaux, mais il en a reculé les limites, il y a ouvert des voies nouvelles, il nous a rendu l'espoir de déterminer un jour ou l'autre, et peut-être prochainement, la distance de quelques étoiles. Les nébuleuses, avant lui, n'avaient été qu'imparfaitement étudiées, et dans le peu que disaient les astronomes sur ce sujet régnait la plus grande confusion. Herschel, afin de faciliter, en les régularisant, les observations, a provisoirement réparti les nébuleuses en trois classes (1° amas d'étoiles où les étoiles peuvent nettement se discerner; 2° nébuleuses probablement résolubles en étoiles distinctes, si l'on amplifiait les pouvoirs du télescope; 3° nébuleuses proprement dites, dont on ne présume pas que la nébulosité puisse se résoudre en étoiles). Grâce à la puissance de ses télescopes, il n'en compta pas moins de deux mille cinq

cents, dans la partie du ciel visible à Londres, nombre qui, sans être la limite de ce que le ciel a de nébulosités, surpasse immensément tout ce que l'on connaissait, tout ce que l'on pouvait imaginer, et il dressa successivement le catalogue du premier millier en 1786, du second trois ans après, et des cinq cents dernières en 1802. Il est telle de ces nébuleuses où au télescope on distingue plus de mille étoiles, et déjà Chambers en avait compté cinq cents dans deux degrés de la nébuleuse d'Orion. Non content de laisser ainsi bien loin derrière lui les catalogues d'Hévelius, de Messier, Herschel décrivit et précisa les formes diverses, si singulières quelquefois, des nébuleuses, surtout de celles de la troisième classe qu'il subdivisa en nébuleuses stellaires, nébuleuses planétaires et étoiles nébuleuses, ajoutant infiniment aux détails déjà connus, et mettant en relief, avec un art extrême, tantôt des différences, tantôt des ressemblances de nature à jeter un peu de jour sur l'organisation de ces systèmes étranges, sur les lois qui dominent leur arrangement, leur existence, sur leur nature peut-être et sur leur origine. Ainsi, par exemple, il remarque que leur répartition, sur la voûte céleste, n'est point uniforme. Elles apparaissent distribuées de préférence sur une large zone, laquelle croise presque perpendiculairement la voie lactée, et dont la direction générale ne s'écarte pas beaucoup du cercle horaire de 0^h et 12^h : le nombre en augmente considérablement dans les parages de cette zone qui passent par les constellations de la Vierge, de la Chevelure de Bérénice, de la Grande-Ourse; mais, pour les apercevoir, les plus puissants instruments suffisent à peine. Des amas d'étoiles qui forment la première classe de nébuleuses, les uns sont globulaires, les autres irréguliers. Ces derniers, moins riches d'ailleurs en étoiles et surtout moins condensés vers le centre et à contours moins nettement arrêtés, deviendront un jour, suivant Herschel, des amas globulaires; ce sont des amas globulaires dans un état moins avancé de condensation, mais qui, par l'effet de l'attraction mutuelle de leurs éléments, se rapprochent incessamment de la forme circulaire en tout sens. Le fait est que dans la plupart des amas irréguliers se rencontre une étoile rutilante beaucoup plus riche en lumière que toutes les autres, et placée, relativement à elles, dans quelque situation remarquable. De là, et de la combinaison de bien d'autres observations curieuses, une foule de questions qui offrent un champ inépuisable à la spéculation, et dont la plupart probablement ne seront jamais résolues, mais qui ont lancé l'esprit humain dans les sphères les plus élevées : N'existe-t-il pas une matière lumineuse et phosphorescente disséminée dans tout l'espace? N'est-elle pas tantôt milieu, tantôt atmosphère? N'est-elle pas absorbée par les étoiles près desquelles elle se condense et auxquelles elle fournirait un supplément de chaleur et de lumière? ou bien une concentration progressive due à la gravitation rapproche-t-elle la matière nébuleuse de manière à fonder de nouveaux systèmes stellaires ou des étoiles isolées? ou bien enfin la construction des cieux présente-t-elle la réalisation de l'un et l'autre système? Notre voie lactée n'est elle-même qu'une immense nébuleuse dont fait partie le soleil avec son système de planètes et de satellites tout entier. Cette nébuleuse appartient à la classe des amas. Déjà les anciens avaient soupçonné que la lumière blanche de cette vaste région du ciel provenait d'une agglomération d'étoiles minimes; et Galilée, en distinguant ces étoiles au télescope, avait changé le soupçon en certitude. Mais c'est à Herschel qu'il était réservé, en opérant la décomposi-

tion de cette zone merveilleuse, d'y apercevoir les étoiles par millions, comme une poussière lumineuse sur la surface du firmament, d'y signaler toutes les inégalités que présentent leurs divers parages quant à l'accumulation des étoiles, accumulation si grande autour de certains points qu'il a été amené à en conclure, en comptant les étoiles comprises dans le champ de son télescope, qu'il en avait passé plus de quarante-quatre mille sous ses yeux en une heure, dans une zone de deux degrés de large, enfin d'en assigner la cause probable en supposant que les étoiles, au lieu d'être indifféremment distribuées dans l'espace suivant toutes les directions, forment une couche très-longue et très-large, mais peu épaisse comparativement aux deux premières dimensions, et à l'intérieur de laquelle la terre se trouve vers le milieu de l'épaisseur, à peu de distance du point où la couche se bifurque et forme deux lames principales dont les plans ont l'un sur l'autre une faible inclinaison. En effet, pour un œil situé de la sorte, les étoiles également réparties sur tous les points de l'espace apparaissent éparses et rares dans le sens du rayon visuel perpendiculaire à la couche, lequel n'est autre que l'épaisseur, pressées et nombreuses dans le sens des rayons visuels menés selon le plan de la couche, ou peu obliques au plan de la couche, en d'autres termes dans le sens de la longueur et de la largeur. De front avec ces recherches, Herschel en menait d'autres qui provisoirement aboutirent, elles aussi, à un catalogue. Ce fut le quadruple catalogue des intensités comparatives des étoiles (1796, 97 et 99). Le but spécial de cette laborieuse série d'observations fut de préparer aux astronomes, en leur donnant un point de départ, en fixant en quelque sorte un état photométrique du ciel en général, et de chaque constellation, de chaque étoile en particulier, le moyen de comparer les variations que peut présenter cet état dans la suite des siècles. Depuis longtemps déjà on avait remarqué les étoiles périodiques, et à Mira étudiée par Fabricius dès 1596, à Mira, dis-je, ou o de la Baleine dont les changements vont jusqu'à l'extinction et à la revivification complètes, s'étaient ajoutés successivement 34 du Lion, ψ du Cygne, χ du Sagittaire, etc. (1600, 1667, 1676); et d'autre part on soupçonnait bien que ces étoiles temporaires, qui, comme celles de 125 av. J.-C. (au temps d'Hipparque), de 389, de 945, de 1572-74, de 1604 et 1605, de 1670, ont apparu subitement, puis ont cessé de se montrer, étaient aussi des étoiles périodiques, mais à périodes extrêmement longues. Herschel, à force de songer simultanément à ces faits et de penser, conclusion bien naturelle, que si bon nombre d'étoiles mentionnées dans les catalogues anciens ne se retrouvent plus aujourd'hui au point marqué, ce n'est pas toujours la faute des catalogues, et que des astres réellement observés ont réellement quitté le ciel visible, sentit qu'indubitablement ces disparitions périodiques de temps à autre signalées ne peuvent manquer d'être très-fréquentes, et que souvent elles ont passé incognito, même pour les astronomes ; que d'autre part l'étoile ne cesse pas subitement de se montrer, mais que son éclat va faiblissant graduellement du maximum auquel il lui est donné d'atteindre, jusqu'à l'extinction totale; enfin, que ces phénomènes ne sont point une exception, mais ont lieu en vertu de lois stables analogues probablement à celles que l'homme a pu saisir en étudiant le système, mais à une plus haute puissance et à un état plus compliqué de développement : il osa pressentir qu'en connaissant bien le décroissement et

l'accroissement périodique de l'intensité d'éclat d'un nombre suffisant d'astres périodiques ou temporaires, les savants seraient moins loin de connaître ces lois. Une telle connaissance suppose de nombreuses observations successives et comparables; mais de simples amateurs d'astronomie, avec de bons yeux ou de médiocres instruments, peuvent facilement faire des observations de ce genre et servir ainsi la science par des recherches auxquelles l'astronome de profession, attaché aux observatoires publics et presque continuellement distrait par de plus hauts travaux, n'a pas le temps de se livrer. Il ne s'agissait que de donner à ces utiles auxiliaires de bonnes méthodes et une base fixe, pour faciliter et les observations même et la comparaison. C'est ce dont Herschel s'est acquitté avec le plus grand succès par ses quatre catalogues, qui sont un procès-verbal de l'état photométrique de la partie du ciel visible à la latitude de Londres. Il y a joint d'ailleurs un ample exposé de la méthode qu'il a suivie pour déterminer l'intensité. En résumé, il prend pour base d'évaluation l'étoile moyenne de sixième grandeur qu'il appelle 1, et d'après cet étalon primitif, il évalue les 5e, 4e, 3e, 2e et 1re grandeurs moyennes à 2, 6, 12, 25, 100, indications qu'il faut se garder de prendre comme communes à toutes les étoiles artificiellement réunies en une classe pour la grandeur. Sirius, par exemple, selon Herschel lui-même, valait bien plus que cent étoiles moyennes de 6e grandeur, et il n'eût point du tout été surpris du résultat énoncé par son fils qui donne à cette reine des étoiles 324 d'intensité. En soumettant de cette manière à l'investigation l'éclat des fixes, Herschel découvrit la périodicité de plusieurs d'entre eux; tel fut notamment κ d'Hercule tantôt tertiaire, tantôt quartaire, dont la période est de 60 jours 6 heures. Passons à présent à une classe de corps que les gens du monde confondent souvent avec les étoiles temporaires ou périodiques, les étoiles multiples, tel est le nom qu'on donne à des étoiles qui, soit à l'œil nu, soit vues avec de médiocres instruments, paraissent unes, mais que de puissants télescopes résolvent en deux ou trois étoiles. Dès 1678, au plus tard, Cassini avait signalé comme telle la plus boréale des trois étoiles du front du Scorpion, et depuis il en avait été vu d'autres, notamment par Bianchini, par Grischow, par Lalande. Mais le nombre en était toujours très-faible et personne n'avait étudié les circonstances de ces curieux phénomènes, encore moins en avait-on cherché les conséquences et les causes. Herschel fut donc le premier qui s'en occupa sérieusement, fondant ainsi toute une branche de l'astronomie stellaire, avançant très-loin lui-même dans cette carrière nouvelle, et jetant vraiment avec génie le dessin et la base de l'édifice magnifique qu'élèvent aujourd'hui ses successeurs. Les étoiles doubles sont tout-à-coup devenues le sujet d'une profusion de beaux travaux qui ont agrandi à l'infini le champ de la science et qui, tout en nous déroulant l'immensité de l'échelle sur laquelle l'univers est construit, l'ont pourtant rendue sensible et saisissable plus que par le passé. Mais avant que cet élan général vers l'examen des étoiles doubles se produisît, il fallut qu'Herschel fût presque seul pendant vingt ans à les poursuivre. Il commença par accroître prodigieusement le nombre de celles que l'on connaissait, et il en dressa un catalogue qui parut en deux *Mémoires* (1781 et 82), et qui en comptait déjà quatre cent quarante-cinq: plus tard il en découvrit d'autres en assez grande quantité pour faire plus de cinq cents, bien faible chiffre sans doute si arithmé-

tiquement on le compare à celui de Struve, dont le catalogue en désigne 3057, y compris les étoiles herschelliennes; bien imposant pourtant pour peu qu'on songe que Struve n'a pas sextuplé la liste d'Herschel, et qu'Herschel a bien plus que décuplé l'ancienne liste. Herschel ensuite, pour faciliter l'étude des astres doubles, établit une division artificielle qui, certes, n'est fondée ni sur la nature des choses ni sur des caractères permanents, mais qui, pour l'instant, suffit aux besoins des observateurs; c'est la division en quatre classes d'après le plus ou moins d'écartement angulaire des composantes (4", 8", 16", 32", bien entendu que toute étoile double dont les composantes sont distantes d'un arc moindre que ces nombres à progression géométrique appartient à la classe dont ces nombres désignent l'écartement maximum). Il s'aperçut aussi que c'est surtout en approchant de la voie lactée qu'on voit les étoiles doubles devenir fréquentes. Il appuya beaucoup sur cette particularité que les étoiles composantes sont rarement de même grandeur. A ce fait s'en lie un autre très-curieux: non-seulement les composantes diffèrent en intensité, mais elles diffèrent aussi en coloration: en général leurs couleurs respectives sont complémentaires: la grande est blanche, rouge ou jaune, la petite bleuâtre ou verdâtre. Continuant ainsi sous toutes les faces l'inspection détaillée, minutieuse, des étoiles doubles, préoccupé surtout de l'idée de déterminer une parallaxe d'étoiles fixes en mesurant par le micromètre de position et les angles de position et les distances mutuelles des composantes, il eut la surprise, il eut le bonheur d'apercevoir, au lieu de cette oscillation annuelle de l'une autour de l'autre, telle que la parallaxe annuelle la produirait, un changement régulier et progressif toujours dans le même sens, portant tantôt sur la distance, tantôt sur l'angle de position. Ainsi ces groupes binaires ou ternaires n'avaient point pour composantes des étoiles indépendantes placées par hasard sur deux lignes visuelles très-rapprochées! ainsi leur réunion n'était point un simple effet de projection ou de perspective! ainsi la variation apparente du lieu qu'elles occupent semblait provenir non de la variété de position de l'observateur, mais d'un mouvement réel des étoiles elles-mêmes ou d'un mouvement général rectiligne du soleil et de tout le système solaire, d'où résultait une parallaxe d'un ordre plus élevé que celle qui tient au mouvement circulaire de la terre! Ce fait immense, étourdissant de beauté en même temps que de simplicité, et qui montrait des systèmes d'étoiles, des étoiles extérieures roulant autour d'étoiles centrales comme nos planètes et comètes autour du soleil, étoile lui-même et peut-être petite composante d'une étoile double, devait d'abord ne s'offrir à l'esprit que comme un soupçon: un observateur sévère devait s'en méfier, s'en défendre, le constater vingt fois, le suivre à distances et en temps et en espace avant d'oser l'émettre en présence du monde savant; car si les petites composantes étaient douées de mouvement, ce mouvement était si lent qu'il fallait des années d'observation pour savoir à quoi s'en tenir. Enfin, en 1803, après vingt-trois ans d'observation, Herschel n'eut plus de doute; il annonça qu'il existe parmi les étoiles doubles des systèmes stellaires formés au moins de deux étoiles qui tournent l'une autour de l'autre dans des orbes réguliers, systèmes qu'on peut nommer étoiles binaires, pour ne pas les confondre avec les étoiles doubles: toute étoile double est binaire, mais toute étoile binaire n'est pas double. Il cita de cinquante à soixante exemples de chan-

gements plus ou moins notables dans les angles de position des étoiles doubles, changements la plupart trop régulièrement progressifs pour qu'il puisse rester le moindre nuage sur leur véritable nature. Il désigne principalement comme incontestablement binaires α des Gémeaux (Castor), π et σ de la Couronne, 70 et λ du Serpentaire, ξ de l'Ourse, ζ du Verseau, γ du Lion, γ de la Vierge, ξ et μ du Bouvier, η de Cassiopée, δ du Cygne, μ du Dragon, ε 4 et ε 5 de la Lyre. Il assigne même approximativement la durée des révolutions périodiques de quelques-unes: Castor, par exemple, a 334 ans, γ de la Vierge 708, γ du Lion (le plus vaste qu'on connaisse jusqu'ici), 1200; en revanche ξ de l'Ourse n'a que 58, π de la Couronne n'a que 43 années de période. Déjà la dernière a complété une révolution entière depuis sa première découverte par Herschel, et elle est fort avancée dans la seconde; et il n'y a plus aucun moyen de douter de la rigueur des sublimes résultats d'Herschel. Toutes les observations postérieures en confirment de jour en jour non-seulement l'ensemble et l'idée mère, mais encore les détails. Les astronomes aujourd'hui ne comptent pas moins de trente ou quarante systèmes binaires indubitables, et presque tous, sauf ceux qu'on a découverts en ces derniers temps, avaient été ou calculés ou signalés au moins par Herschel. Il n'est plus besoin sans doute d'insister sur l'importance de cette découverte, la plus grande qui ait été faite en astronomie sidérale, qui transformait enfin d'anciens romans en certitude, qui montrait des soleils satellites de soleils, qui rendait en quelque sorte la nature plus majestueuse d'uniformité, de constance dans ses voies, et Newton plus admirable. Mais les travaux de l'infatigable Hanovrien étaient tellement au dessus du temps auquel il parlait qu'on ne fit aucun effort pour les étendre. A peine furent-ils mentionnés dans les traités d'astronomie de cette époque, et même pendant vingt ans ils furent un peu tournés en ridicule par les hommes dont ils devaient éclipser la gloire. Les progrès de la science avaient préparé la route dans laquelle Newton et La Place s'étaient avancés; mais les découvertes d'Herschel, au contraire, n'avaient aucune connexité avec celles de ses prédécesseurs: il est le créateur d'une science toute nouvelle, dont personne n'avait entrevu les prodiges. Heureusement les antipathies nationales s'effacent; les rivaux de gloire pardonnent ou s'adoucissent devant la tombe. Herschel est mort à Slough, le 23 août 1822, à 83 ans, sans infirmités et sans douleurs. Il était président de la société astronomique de Londres, membre associé de l'Institut de France, astronome royal, et chevalier de l'ordre hanovrien des Guelfes. La Providence a comme voulu assurer la continuation de son nom et de ses travaux dans la personne de son fils, digne collaborateur, digne continuateur de cet illustre père. Ce fils, John Herschel, a fait avec South un catalogue de positions et de distances apparentes d'étoiles qui a mérité le grand prix d'astronomie à l'Institut de France, et il a été le compléter par trois années d'observations au cap de Bonne-Espérance. D'autres personnages de la famille d'Herschel, au reste, ont bien mérité de la science. Son frère, habile mécanicien, l'aidait dans ses travaux et réalisait ses inventions. Sa sœur, miss Caroline, très-versée dans les mathématiques et l'astronomie, rédigeait toutes les observations de William et les publiait, soit séparément, soit dans les *Transactions philosophiques;* elle découvrit elle-même plusieurs comètes (1er août 1786, 21 décembre 1788, 7 janvier 1790, 8 octo-

bre 1793), sans toutefois déterminer la place de cette dernière, et publia, conjointement avec son frère, l'ouvrage intitulé : *Catalogue des étoiles reconnues d'après les observations de Flamsteed, et non insérées dans le Catalogue anglais*, 1798, in-fol. La société astronomique de Londres a décerné, en 1828, une médaille d'or à miss Herschel pour le catalogue de 25,000 nébuleuses, observées par son frère William, qu'elle a construit à l'âge de 78 ans, depuis son retour en Hanovre.

— Voici le tableau des ouvrages, c'est-à-dire des *mémoires* publiés dans les *Transactions philosophiques de la soc. royale de Londres* de 1780 à 1818, par Herschel. Nous les rangeons méthodiquement d'après les matières qu'il y traite, et nous plaçons après chacun l'indication et du tome où on les trouvera et de l'année à laquelle se réfère la publication. I, 1-6. Télescopes, micromètres, etc. 1° *Réponse aux doutes possibles sur les grands pouvoirs amplificatifs dont Herschel a usé* (LXXII, 1782); 2° *Description d'un micromètre à lampe et moyens d'en faire usage* (LXXII, 1782); 3° *Description d'un télescope réfléchissant de quarante pieds de long* (LXXXV, 1795); 4° *Recherches sur la manière de voir le soleil avantageusement avec des télescopes à large ouverture et à grands pouvoirs* (XC, 1800); 5° *Expériences pour faire connaître jusqu'à quel point les télescopes permettent de déterminer les très-petits angles et de distinguer le diamètre des objets; application des résultats à l'étoile d'Harding* (XCV, 1805); 6° *Puissance des télescopes pour pénétrer à travers l'espace; étendue comparative de cette puissance dans la vision naturelle, dans les télescopes de différentes grandeurs et de diverses constructions; éclaircissements tirés d'observations choisies* (XC, 1800). On peut joindre à ces mémoires les n°s 30, 31, 48, 58, où se lisent aussi des indications relatives aux instruments d'observation ou à la manière d'observer.—II, 7-12. Travaux d'optique. 7° *Recherches sur la cause d'une indistinction de la vision, qui a été attribuée a la minceur des pinceaux optiques* (LXXVI, 1786); 8° *Expérience sur la cause des anneaux colorés découverts par Newton, et qui se forment entre deux lentilles superposées* (XCVII, 1807); 9° *Continuation des expériences sur les anneaux colorés concentriques*, etc. (XCIX, 1809); 10° *Supplément aux expériences sur les anneaux colorés* (C, 1810); 11° *De la faculté des couleurs prismatiques d'échauffer et d'illuminer les objets; et remarques qui prouvent l'inégale réfrangibilité de la chaleur rayonnante* (XC, 1800); 12° *Expériences sur les rayons de chaleur* (XC, 1800).—III, 13-34. Planètes et leurs satellites. 13° *Observations astronomiques relatives aux montagnes de la lune* (LXX, 1780); 14° *Sur trois volcans de la lune* (LXXVII, 1787); 15° *Observation du passage de Mercure sur le soleil; remarques sur l'action des miroirs* (XCIII, 1803); 16° *Observations sur Vénus* (LXXXIII, 1793); 17° *Apparences remarquables dans les régions polaires de Mars, inclinaison de l'axe de cette planète, position de ses pôles et sa forme sphéroïdale; quelques aperçus sur le diamètre réel de Mars et de son atmosphère* (LXXIV, 1784); 18° *Observations sur les deux corps célestes récemment découverts* (ce sont les deux planètes Cérès et Junon, vues en 1801, l'une par Piazzi, l'autre par Harding) (XCII, 1802); 19° *Observations sur la nature du nou-*

veau corps céleste découvert par Olbers (Pallas ou Vesta); *observations sur la comète qu'on attendait en janvier* 1807, *à son retour du soleil* (XCVII, 1807); 20° *Observations des changements d'intensité des satellites de Jupiter et de leurs variations de grandeur; temps qu'ils emploient à tourner sur leurs axes; mesure du diamètre du second satellite et estime de la grandeur comparative du quatrième* (LXXXVII, 1797); 21° *Relation de la découverte du sixième et du septième satellite de Saturne, et remarques sur la construction de l'anneau, sur la rotation de la planète autour d'un axe, sur sa forme sphéroïdale et sur son atmosphère* (LXXX, 1790); 22° *Des satellites de Saturne et de la rotation de l'anneau autour d'un axe* (LXXX, 1790); 23° *Anneau de Saturne et rotation autour d'un axe du cinquième satellite de la planète* (LXXXIV, 1792); 24° *Observations sur une bande quintuple de Saturne* (LXXXIV, 1794); 25° *Rotation de Saturne autour d'un axe* (LXXXIV, 1794); 26° *Observations sur la forme singulière de la planète Saturne* (XCV, 1805); 27° *Observations sur la figure, le climat et l'atmosphère de Saturne et de son anneau* (XCVI, 1806); 28° *Sur la comète de* 1781 (LXXI, 1781), comète qui n'est autre chose que la planète Uranus; 29° *Lettres à Banks sur le nom à donner à la nouvelle planète*, c'est-à-dire à Uranus (LXXIII, 1783); 30° *Du diamètre d'Uranus, avec description d'un micromètre à disque et à périphérie lumineux ou obscurs* (LXXIII, 1783); 31° *Observations des satellites de la planète de Georges; remarques des appareils télescopiques employés dans cette circonstance* (CV, 1815); 32° *Planète de Georges et ses satellites* (LXXVIII, 1788); 33° *Découverte de deux satell. qui tournent autour de Georges* (LXXVII, 1787); 34° *Découverte de quatre nouveaux satellites de Georges; annonce du mouvement rétrograde des anciens; explication de leur disparition à certaines distances de la planète* (LXXXVIII, 1798).—IV, 35-39. Comètes. 35° *Remarques sur la nouvelle comète* (LXXVII, 1787); 36° *Observations sur une comète* (LXXIX, 1789); 37° *Observation d'une comète pour déterminer sa grandeur et la nature de son illumination; remarques sur une irrégularité dans la figure apparente de Saturne* (XCVIII, 1808); 38° *Observations astronomiques sur une comète, et remarques sur la constitution de ses différentes parties* (CII, 1812); 39° *Observations sur une seconde comète et remarques sur sa constitution* (CII, 1812).—V, 40-46. Des planètes en général, du soleil, du système solaire. 40° *Observations astronomiques sur les rotations des planètes autour de leurs axes, pour décider si la rotation diurne de la terre est toujours la même* (LXXI, 1781); 41° *Sur la quantité et la vitesse du mouvement solaire* (XCV, 1805); 42° *Sur la direction et la vitesse du soleil et du système solaire* (XCV, 1805); 43° *Observations pour découvrir la nature du soleil; causes et symptômes des émissions variables de chaleur et de lumière; remarques sur l'usage qu'on peut faire des observations du soleil; observations additionnelles au précédent mémoire, avec des essais tendant à mettre de côté les verres obscurcissants et à faire usage dans le même but de la transmission de la lumière solaire à travers les liquides* (XCI, 1801); 44° *Sur le mouvement propre du*

système solaire et les divers changements qui ont eu lieu parmi les étoiles fixes depuis le temps de Flamsteed (LXXIII, 1783); 45° *Expériences sur les rayons solaires et terrestres qui produisent de la chaleur; vue comparative des lois auxquelles la lumière et la chaleur obéissent* (XC, 1800); 46° *Expériences sur la réfrangibilité des rayons invisibles du soleil* (XC, 1800). — VI, 47-56. Astronomie stellaire, simples catalogues, soit d'étoiles multiples ou de nébuleuses, soit d'intensités. 47° *Catalogue d'étoiles doubles* (LXXII, 1782); 48° *Second catalogue d'étoiles doubles* (LXXV, 1785); 49° *Des étoiles nébuleuses et convenance de ce nom* (LXXXI, 1791); 50° *Catalogue d'un millier de nébuleuses et amas d'etoiles* (LXXVI, 1786); 51° *Catalogue d'un second millier de nébuleuses et amas d'étoiles; quelques remarques sur la construction des cieux* (LXXIX, 1789); 52° *Catalogue de cinq cents nouvelles nébuleuses, et remarques sur la construction des cieux* (XCII, 1802); 53° *Catalogue d'intensités comparatives pour reconnaître la permanence de l'eclat des etoiles* (LXXXVI, 1796); 54° *Second catalogue des intensités comparatives des étoiles* LXXXVI, 1796); 55° *Troisième catalogue des intensités*, etc.; *remarques sur un indice relatif aux observations des étoiles fixes contenues dans le second volume de l'*Histoire céleste *de Flamsteed; conséquences utiles déduites de cet indice* (LXXXVII, 1797); 56° *Quatrième catalogue des intensités*, etc. (LXXXIX, 1799). — VII, 57-69 (auxquels on peut joindre le 44°). Haute astronomie stellaire. 57° *De la parallaxe des etoiles fixes* (LXXII, 1782); 58° *Observations astronomiques pour déterminer les distances relatives des groupes d'étoiles et la puissance de nos télescopes* (CVIII, 1818); 59° *Méthode pour observer les changements qui arrivent parmi les étoiles fixes; remarques sur la stabilité de la lumière de notre soleil* (LXXXVI, 1796); 60° *Observations astronomiques sur l'étoile périodique du Cou de la Baleine* (LXX, 1780); 61° *Sur l'étoile périodique d'Hercule; remarques tendant à établir que les etoiles tournent sur leurs axes* (LXXXVI, 1796); 62° *Sur les changements qui ont eu lieu dans les positions relatives des étoiles doubles et sur la cause d'où ils proviennent* (XCIII, 1803); 63° *Continuation des recherches sur les changements dans les positions relatives des étoiles doubles* (XCIV, 1804); 64° *Observations astronomiques pour déterminer les régions des corps célestes et l'étendue de la voie lactée* (CVII, 1817); 65° *Observations astronomiques sur la partie sidérale des cieux et sa connexion avec la partie nébuleuse* (CIV, 1814); 66° *Sur la nature et la constitution physique du soleil et des étoiles* (LXXXV, 1795); 67° *Analyse de quelques observations tendant à une investigation de la construction des cieux* (LXXIV, 1784); 68° *Sur la construction des cieux* (LXXV, 1785); 69° *Observations astronomiques sur la construction des cieux qui semblent jeter du jour sur l'organisation des corps célestes* (CI, 1811). Les n°s 42 et 44 se rapportent aussi en grande partie à la haute astronomie stellaire. VIII, 70-71. Mélanges. 70° *Observations mélangées* (LXXXII, 1792); 71° *Sur quelques particularités observées pendant la dernière éclipse de soleil* (LXXXIV, 1794).

A—o et P—ot.

HERVAS *y Panduro* (le P. Laurent), laborieux et célèbre philologue, était né le 1er mai 1735, à Horcajo dans la Manche, d'une famille noble. Ayant embrassé la règle de Saint-Ignace, il fut chargé d'enseigner la philosophie au séminaire royal de Madrid, puis au collège de Murcie. Envoyé ensuite en Amérique, il y séjourna longtemps dans les missions et ne revint en Europe qu'en 1767, époque à laquelle ces établissements furent ôtés aux jésuites. Partageant le sort de ses confrères, il fut transporté en Italie, et s'établit à Césène, où l'étude des mathématiques et de la physique charma quelque temps les ennuis de l'exil. Il revint ensuite à la philosophie ; et, conduit de l'étude de l'homme à celle de l'origine des langues et de leur filiation, il finit par étendre ses recherches plus loin qu'aucun philologue ne l'avait jusqu'alors tenté. Les jésuites espagnols ayant obtenu la permission de rentrer dans leur patrie, le P. Hervas en profita pour revoir ses parents et ses anciens amis. Pendant un séjour qu'il fit dans la Catalogne, il employa ses loisirs à visiter les archives de la ville de Barcelone et celles de la commanderie de Saint-Jacques d'Ucles, où il découvrit plusieurs documents précieux. Forcé de nouveau de quitter l'Espagne, il fut accueilli par le pape Pie VII, qui le nomma préfet de la bibliothèque Quirinale. Il mourut à Rome le 24 août 1809. Durant son séjour dans le nouvel hémisphère, étant obligé d'apprendre plusieurs idiomes pour expliquer aux Indiens les vérités du christianisme, Hervas avait été frappé de la diversité des langues qu'ils parlaient et recueillit, tant par ses recherches qu'avec le secours des autres missionnaires, un grand nombre de vocabulaires différents ; ensuite il étendit son travail aux idiomes des autres pays de la terre ; et, portant ses méditations plus loin, il entreprit d'embrasser dans un grand ouvrage l'ensemble de l'histoire des progrès de l'esprit de l'homme, depuis le moment où commence son existence physique. Il effectua ce vaste dessein à ses frais, dans la langue de la contrée où il vivait, et traduisit aussi dans celle de sa patrie ce qu'il avait publié en italien. Il s'occupa également de l'institution des sourds-muets ; et le gouvernement espagnol lui accorda une pension en récompense de son zèle et de ses efforts assidus. On a de lui : *Idea dell' universo, che contiene la storia della vita dell' uomo; elementi cosmografici; viaggio estatico al mondo planetario, e storia della terra,* Césène, 1778 à 1787, 21 vol. in-4°. Ce livre se subdivise en plusieurs parties : 1° *Concezione, nascimento, infanzia e puerizia,* 1778 ; 2° *Pubertà e gioventù dell' uomo,* 1778. L'enseignement des sciences fait l'objet de cette partie ; 3°, 4°, 5°, 6° *Virilità dell' uomo,* 1779-1780, 4 vol. Il y est question de la religion, de la société civile, des usages, des arts et métiers, du commerce, de la figure humaine, des mœurs ; 7° *Vecchiaja e morte dell' uomo,* 1780 ; 8° *Notomia dell' uomo,* 1780. Ces huit ouvrages sont traduits en espagnol sous ce titre : *Histoire de la vie de l'homme,* 8 vol. in-4°, et l'*Homme physique,* Madrid, 1799, 1801, 2 vol. in-4° ; 9° et 10° *Viaggio estatico al mondo planetario,* 1780. C'est un traité complet d'astronomie, écrit d'un style agréable et facile : les nouvelles découvertes en astronomie y sont citées. L'auteur le refondit en le traduisant en espagnol, Madrid, 1792-1794, 4 vol. in-4° ; 11° à 16° *Storia della terra,* 1781-1783, 6 vol. Hervas y traite de la création, de l'état d'innocence de l'homme, de la figure et de la grandeur de la terre · 17° *Catalo-*

go delle lingue conosciute e notizia della loro affinità e diversità, 1784; traduit en espagnol, Madrid, 1800-1805, 6 vol. in-4°. Le premier comprend les nations de l'Amérique; le second celles des îles du grand Océan et du continent asiatique: les quatre autres les nations européennes. On a reproché à ce livre de manquer de critique et d'esprit philosophique, en reconnaissant toutefois que c'est un recueil utile. Les communications verbales des anciens missionnaires servirent beaucoup pour sa composition; 18° *Origine, formazione, mecanismo ed armonia degl' idiomi*, 1785; 19° *Aritmetica delle nazioni e divisione del tempo fra gli orientali*, 1786; 20° *Vocabulario poliglotto con prolegomeni sopra piu di CL. lingue*, 1787, livre d'une grande utilité; cent cinquante idiomes y sont comparés entre eux, d'après une liste de soixante-trois des mots les plus usuels de chacun d'eux; 21° *Saggio prattico delle lingue con prolegomeni e una raccolta di orazioni dominicali in più di trecento lingue e dialetti*, 1787. Ces cinq derniers ouvrages, quoique publiés séparément, ne forment en quelque sorte que les différentes parties d'un tout. M. Peignot (*Dictionn. bibliolog.*, II, 380) en a donné l'analyse d'après le Journal de littérature étrangère. Le volume contenant le recueil des oraisons dominicales est non seulement le plus riche, mais aussi le mieux fait de tous ceux qui avaient été publiés jusqu'à l'époque où il parut. Hervas range les langues d'après les pays où elles sont parlées et d'après leur degré d'affinité entre elles, et, comme nous l'avons remarqué plus haut, commence par celles de l'Amérique. Son séjour prolongé dans cette partie du monde, et les secours que lui fournirent ses confrères les missionnaires qui avaient demeuré dans d'autres régions lointaines, lui procurèrent les moyens de faire connaître des langues dont le nom même était ignoré (1). Le nombre des oraisons dominicales est de trois cent sept; Hervas y a joint des cantiques, des prières, et de petites compositions en vingt-deux idiomes dans lesquels il n'avait pu obtenir la prière du Seigneur. L'auteur s'occupe uniquement de la langue et fait abstraction complète de l'écriture, et par là évite de divaguer, comme il était arrivé à ses prédécesseurs quand ils avaient conclu de l'écriture à la langue, ou s'étaient laissé distraire de leur objet par deux choses aussi étrangères l'une à l'autre que la langue et l'écriture. Conséquemment à son plan, Hervas donne toutes les prières en caractères latins, et avec la prononciation espagnole. Il les accompagne d'une traduction littérale et de remarques grammaticales, seul moyen de déterminer la structure des langues et d'imprimer à un recueil d'oraisons dominicales un caractère qui l'élève au-dessus d'une simple collection de morceaux curieux. Indépendamment des ressources qu'Hervas tira de ses propres connaissances et de celles des missionnaires qui comme lui habitaient l'Italie, il mit à profit pour ce beau travail les trésors littéraires du collège de la Propagande. Les quatre-vingt-six premières pages du volume sont consacrées à un exposé de toutes les langues dans lesquelles l'oraison dominicale est présentée, et à un tableau de tous les peuples qui les parlent. Tous les hommes qui de nos jours se sont occupés de l'étude des langues ont consulté les ouvrages d'Hervas et toujours avec fruit, car son *Catalogue* est une mine iné-

(1) L'auteur promettait des *Grammaires abrégées* des dix-huit principales langues de l'Amérique. Le P. Caballero tenait d'Hervas lui-même qu'il les avait adressées à M. de Humboldt pour les faire imprimer dans le *Mithridate* de Vater.

puisable qui contient des notions multipliées sur les idiomes divers, sur leurs dialectes et sur leurs patois; sur l'origine des peuples, sur leurs migrations et sur leurs filiations. Cette partie est celle qui parfois prête le plus à la critique. Hervas n'a pas porté son attention sur les langues de l'Afrique au sud du grand désert de Sahara; il ne parle que de celles de ce continent qui ont du rapport avec l'arabe, de sorte qu'il n'a pas consacré un livre spécial aux idiomes africains. Adelung (*Voy.* ce nom, I, 220) a donné à la fin du tome premier de son *Mithridates* une notice très-détaillée sur les ouvrages d'Hervas relatifs à la linguistique; ils ont été mis à profit pour le présent article. En rejetant les idées d'Hervas sur l'origine et la formation des langues, Volney regrette cependant « qu'un « livre si rapproché de nous par son « idiome espagnol n'ait pas été tra- « duit ou du moins longuement ex- « trait par quelque bon esprit fran- « çais (*Discours sur l'étude philoso- « phique des langues*). » Indépendamment de ce grand ouvrage qui, aurait suffi pour remplir la vie d'un écrivain moins laborieux, on a du P. Hervas : I. *De' Vantaggi e svantaggi dello stato temporale di Cesena,* 1776. II. *Lettera sul calendario messicano,* dans le tome II de l'*Histoire ancienne du Mexique* de Clavigero (*Voy.* ce nom, VIII, 641). III. *Analisi filosofico-teologica della natura della carità,* Foligno, 1792, in-4°. C'est une défense de l'opinion de son confrère Bolgeni (*Voy.* ce nom, LVIII, 494). IV. *Revoluzione religionaria francese,* Madrid (vers 1800). Cet ouvrage, sur la constitution civile du clergé et la persécution des prêtres en France, fut imprimé sans l'aveu de l'auteur, qui en avait fait une traduction espagnole restée en manuscrit. On a encore d'Hervas, en espagnol : I. *École espagnole des sourds-muets*, Madrid, 1795, 1799, in-12. II. *Catéchisme pour les sourds-muets, pouvant aussi servir à toutes sortes de personnes,* ibid., 1795, 1800, in-12. III. *Préeminence et dignité de la maison mère de Uclès et de son prieuré ecclésiastique de l'ordre militaire de Saint-Jacques; avec une notice sur les anciennes villes d'Urci et de Segobriga*, Carthagène, 1801, in-4°. Uclès est un bourg d'Espagne, dans la province et à dix lieues ouest-sud-ouest de Cuença, bâti autour d'une colline sur laquelle était une forteresse à laquelle fut substitué en 1108, après une victoire signalée remportée sur les Maures, le monastère qui devint le chef-lieu de l'ordre de Saint-Jacques. IV. *Description des archives de la couronne d'Aragon à Barcelone, et notice des archives générales de l'ordre militaire de Saint-Jacques à Uclès,* ib., 1801, in-4°. Hervas prend en tête de ses écrits le titre de théologien du cardinal Albani, doyen du sacré collège, et celui de canoniste du cardinal Roverella, prodataire du saint-père. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits en espagnol : l'*Histoire de l'écriture;* — la *Paléographie universelle*, avec des alphabets de toutes les langues; — la *Morale* de Confucius; — l'*Homme revenu à la religion;* — l'*Histoire des premières colonies de l'Amérique;* — une *Grammaire* et un *Dictionnaire espagnol-italien;* — la *Bibliothèque des jésuites de* 1760 *à* 1790; — *Traité de la société humaine;* — la traduction de l'*Histoire de l'église* de Berault-Bercastel avec une continuation en plusieurs volumes; — des traductions et des traités théologiques dont on trouve la liste dans le *Supplément* du P. Caballero à la Bibliothèque des jésuites.

E—s et W—s.

HERVAS (don Josef-Martinez), marquis d'Alménara, financier et diplomate espagnol, naquit au mois de juillet 1760, dans la ville d'Uxyar, au royaume de Grenade, et se fit d'abord connaître comme financier. Se trouvant à Paris, dès avant la révolution de 1789, administrateur de la banque Saint-Charles, il continua d'y résider comme banquier, et fut nommé, par le roi Charles IV, d'abord consul d'Espagne; puis, après la retraite d'Azara (*Voy.* ce nom, III, 144), chargé de remplir auprès du gouvernement français les fonctions de ministre d'Espagne. Il était alors dans une situation très prospère, jouissant de la confiance de sa cour, en crédit auprès du premier consul Bonaparte, possesseur du riche hôtel de l'Infantado (1). En 1803, il maria sa fille au général Duroc, et fut créé, par Charles IV, marquis d'Alménara; mais peu après ses affaires de banque s'embarrassèrent; il fut contraint, à la fin de 1805, de suspendre ses paiements pour la somme énorme de quarante millions, et il se retira en Espagne, où la faveur de son souverain le consola de cette disgrâce. Il fut nommé, en 1806, envoyé extraordinaire à Constantinople, où il résida deux ans. Lors des démêlés de la famille royale d'Espagne avec l'empereur des Français, et de l'invasion qui en fut la suite, le divan ayant demandé au marquis d'Alménara des explications sur les évènements qui se passaient dans la péninsule, il paraît que l'ambassadeur, indécis et flottant, ne put donner une réponse satisfaisante et reçut l'ordre de quitter sa résidence. De retour dans sa patrie en 1809, il eut part aux faveurs du nouveau gouvernement. Joseph Bonaparte le nomma membre de son conseil d'état, puis président du conseil de commerce; enfin Alménara remplaça don Romuro au ministère de l'intérieur, et fut décoré du grand cordon de l'ordre royal d'Espagne. Au milieu des chances de la guerre, ses fonctions difficiles se trouvèrent en quelque sorte suspendues et il n'eut que peu d'occasions de signaler son administration par des actes dignes de remarque; mais on s'accorde à louer la sagesse de ses mesures, sa modération et son zèle pour adoucir les maux de l'invasion. La chute de la dynastie napoléonienne entraîna la sienne: il accompagna Joseph Bonaparte, lors de son retour en France en 1814, et une ordonnance de Ferdinand VII le bannit du royaume (2). Après avoir passé quelque temps à Paris et dans une profonde retraite à Baugy en Picardie, il fit un voyage à Vienne en Autriche avec la duchesse de Frioul, sa fille (juillet 1816), et revint se fixer à Paris; mais, au bout de quelques années de résidence dans cette dernière ville, il fut rappelé en Espagne et ses anciennes fonctions de conseiller du roi, dans le conseil des finances et du commerce, lui furent rendues. Il les a conservées jusqu'à sa mort arrivée à Madrid, au mois de septembre 1830. — Le marquis d'Alménara a publié: I. *Éloge historique du général Ricardos* (*Voy.* ce nom, XXXVII, 509), en espagnol, et traduit en français, la même année 1798, in-8°. II. *Defensa de don Josef-Martinez de Hervas, contra la accusation de deslealtad*, etc., Paris, imprimerie de P.-N. Rougeron, sept 1814, in-8°; réimprimé à Cadix en 1815, et traduit en français, par M. Esménard, sous ce titre: *Défense de don Joseph-Martinez de Hervas,*

(1) Depuis l'hôtel Talleyrand, dans la rue Saint-Florentin: c'était alors le siège de la banque Saint-Charles.

(2) La *Biographie des hommes vivants*, I, 52, dit qu'en 1813, après le retour de Ferdinand VII, le marquis d'Alménara fut enfermé à la tour de Ségovie, et qu'après quelques mois de captivité il fut banni d'Espagne

chevalier de l'ambassade de S. M. C. à Paris, de l'ordre royal de Charles III, etc., contre l'accusation calomnieuse de S. Exc. M. P. Cevallos, ex-ministre de Charles IV et de tous les gouvernements qui ont existé en Espagne après l'abdication de ce monarque, intentée cinq ans après la mort funeste et prématurée dudit chevalier Hervas, dédiée aux pères de famille de tous les pays par le marquis d'Alménara, père de l'accusé, Paris, septembre 1814, in-8° de 48 pag. Dans ses *Observations sur un ouvrage de M. Escoiquitz,* intitulé : *Exposé des motifs du voyage du roi Ferdinand VII à Bayonne*, Cévallos avait accusé le chevalier de Hervas, d'avoir, au mois d'avril 1808, accompagné à Madrid Savary, lorsque ce général y fut envoyé par Napoléon pour hâter le départ de Ferdinand et consommer ainsi la ruine de la maison de Bourbon ; d'avoir servi à Rovigo de *compagnon* et de *confident*, et d'avoir contribué, par des insinuations perfides, à décider le prince à venir se livrer aux mains de son ennemi. Le marquis d'Alménara répond que si son fils accompagna le duc de Rovigo à Madrid, ce fut contre son gré, mais d'après les ordres de l'homme auquel personne alors ne savait résister en Europe; il prouve par les témoignages de Michel-Joseph de Azanza, de Gonsalve O'Farrill et de M. L. de Urquijo, que le chevalier de Hervas fit tous ses efforts pour détourner Ferdinand de se rendre à Bayonne; qu'à Vittoria, lorsque déjà le prince était en route, il demanda une entrevue au duc de l'Infantado, et lui représenta les dispositions menaçantes de Bonaparte et le danger de se confier à sa loyauté; qu'enfin à Bayonne même, Ferdinand reconnut le zèle et le dévouement du chevalier de Hervas en lui disant: « Hervas, je sais que tu « travailles pour nous, je ne l'oublie- « rai pas. » Le marquis d'Alménara s'efforce de prouver qu'il a toujours été lui-même dévoué à la maison de Bourbon. Pendant qu'il était chargé d'affaires en France, il avertissait fréquemment Charles IV des projets hostiles que le premier consul nourrissait dès-lors, et il lui fit connaître ce mot de Bonaparte au sénat, après l'assassinat du duc d'Enghien, « qu'il ne ferait ja- « mais la paix, tant qu'il existerait en « Europe un seul prince de la maison « de Bourbon. » Voici comment le marquis d'Alménara se justifie d'avoir servi Joseph Bonaparte : « D'autres « m'écrivaient de Bayonne à Con- « stantinople ; ils m'annonçaient la « conviction où ils étaient de l'impos- « sibilité de changer la destinée de « nos princes, sur lesquels il ne nous « restait plus qu'à verser d'inutiles « larmes ; ils ne voyaient plus qu'un « parti raisonnable à prendre, celui « de réunir toutes les lumières, tous « les efforts pour réorganiser la pa- « trie, » p. 26. III. *A mons. B—e* (Bellemare), *l'un des rédacteurs de la Gazette de France,* Paris, impr. de Pillet aîné, 1818, in-4° d'une demi-feuille. Un extrait de cette lettre fut inséré dans les *Annales politiques, morales et littéraires du 23 déc.* 1818. M. Bellemare rendant compte, dans la *Gazette de France* du 22 nov. 1818, de l'*Histoire de la guerre d'Espagne contre Napoléon Bonaparte*, avait pris la défense du chevalier de Hervas contre les auteurs de cet ouvrage, qui avaient reproduit l'inculpation de Cévallos ; le marquis d'Alménara lui en adresse des remercîments. IV. *Cartas de la reina Vitinia à su hermana la princesa Fernandina,* 1822 ; traduit en français sous ce titre : *Considérations sur l'état actuel de l'Espagne. Lettres*

de la reine Witinie à sa sœur la princesse Fernandine, attribuées au marquis d'Alménara, traduites de l'espagnol par un ex-habitant de Madrid, associé de plusieurs académies, Paris, 1822, in-8° de 83 pag. Il y a deux lettres, qui sont supposées avoir été écrites dans les mois d'août et de septembre 1821, par la jeune épouse du roi d'Espagne, peu après son arrivée dans ce pays, et dans lesquelles elle rend compte à sa sœur des objets qui ont attiré son attention dans sa nouvelle résidence. Dans ce cadre romanesque, l'auteur a enchâssé un tableau de la situation morale, industrielle et politique de l'Espagne, qui forme le sujet de la première lettre; la seconde renferme un résumé des évènements qui se sont passés en Espagne depuis les premières années de ce siècle. L'auteur justifie le prince de la Paix, Godoï, de la plupart des fautes dont on l'accuse; mais il fait une censure amère de la conduite de Ferdinand VII depuis la rentrée de ce prince dans ses états, en 1814; il lui reproche des prodigalités, le rétablissement des anciennes législations provinciales, source de mille abus; il voit une ineptie complète dans la conduite des conseillers du prince et dans les mesures de son administration; enfin il regarde une réforme radicale comme nécessaire et imminente. F—LL.

HERVÉ, archevêque de Reims, et chancelier de France, d'une famille noble de Champagne, descendait par sa mère de la race impériale des Carlovingiens (Marlot, *Metrop. remensis hist.*, I, 526.) Élevé d'abord dans le palais des rois, avec les enfants des principaux seigneurs, il fut promu jeune encore, en 900, du consentement de tous les évêques suffragants, à l'archevêché de Reims, en remplacement de Foulques, qui venait d'être assassiné. Flodoard, contemporain d'Hervé, vante son zèle et sa science dans les psalmodies et les chants ecclésiastiques, et c'est sur ce seul renseignement que Mouchi Demoschares a avancé qu'il était chanoine de Reims. Le premier acte de son ministère fut de prononcer, dans un concile des évêques de sa province, une sentence d'excommunication contre les meurtriers de son prédécesseur. —Les seigneurs français étaient alors, comme l'on sait, divisés en deux partis: les uns attachés à la dynastie de Charlemagne voulaient la maintenir sur le trône; les autres, plus nombreux et plus puissants, ne supportaient qu'avec peine la souveraineté d'une famille que des liens d'origine et de parenté rattachaient trop aux rois de Germanie; et, croyant que cette alliance ne pouvait qu'être funeste à leur indépendance, ils voulaient trouver un roi plus national. Déjà ils avaient manifesté ouvertement leur antipathie par l'élection du roi Eudes. Les archevêques de Reims, chefs du parti opposé, semblaient hériter du dévouement et de la fidélité à la postérité de Charlemagne: c'était Foulques, prédécesseur d'Hervé, qui avait sacré Charles-le-Simple, compétiteur du roi Eudes, et Hervé en montant sur le siège devint le meilleur appui de Charles-le-Simple. Une des principales occupations de son ministère fut de rattacher les pays qu'il avait sous sa juridiction ecclésiastique aux carlovingiens. Il ne négligea rien pour arriver à ce but: en même temps qu'il faisait fortifier Mouson, Coucy, Epernay, il parcourait les autres lieux de son diocèse pour maintenir les peuples dans le parti de Charles, et l'on est peu étonné de voir dans un concile qu'il assembla en 909, à Trosley, parmi les canons relatifs aux dogmes et ceux de discipline ecclésiastique, une disposition qui prescrit de garder la fidélité au roi. Hervé tint d'autres conciles pour arrêter les désordres et les

violences qui se multipliaient dans ces temps malheureux. Il excommunia, en 922, un comte nommé Erlebald qui, ayant élevé un château-fort sur la Meuse, ravageait les campagnes et les villages de l'archevêché de Reims, et se retirait à l'abri dans sa forteresse. Les avertissements canoniques ayant été inutiles, Erlebald continuant ses déprédations, Hervé vint attaquer son château appelé *Macericæ* (Maizières), et après un siège de trente jours prit la forteresse et la détruisit. — Les Hongrois ravageant la Lorraine, Charles-le-Simple entreprit une expédition contre eux (919). Vainement il appela à lui tous ses vassaux ; Hervé fut le seul qui vint le joindre, lui amenant quinze cents de ses hommes. L'année suivante Charles se trouvant à Soissons abandonné de tous les grands, qu'il s'était aliénés en élevant Haganon au-dessus d'eux, n'eut encore d'autre défenseur que l'archevêque de Reims. Hervé, après le plaid général assemblé à Soissons et rompu par la retraite des seigneurs, conduisit le roi à Reims, le garda sept mois dans sa ville, et parvint enfin à le faire reconnaître par les grands, à la condition qu'Haganon serait éloigné. Charles-le-Simple avait récompensé le dévouement de l'archevêque de Reims en le nommant grand-chancelier en 911, après la mort d'Anscheric, évêque de Paris. — Le soin des intérêts politiques ne fit point négliger à Hervé les affaires ecclésiastiques. Il recommanda aux évêques suffragants de défendre la doctrine du dernier concile général de Nicée ; condamna dans des conciles l'hérésie de Photius ; fit reconstruire l'église de Notre-Dame-de-Mousson, y fit placer les ossements de saint Victor retrouvés non loin de là, et y établit un chapitre de chanoines ; il consacra à Reims l'église de Saint-Denis hors les murs. A la fête de Noël de l'année 902, comme le roi Charles, Richard, duc de Bourgogne, et plusieurs autres seigneurs étaient réunis à Reims pour célébrer cette grande solennité, Hervé ordonna la translation solennelle des reliques de saint Remi dans l'abbaye de ce nom à Reims ; il fit ensuite de nombreuses donations à la communauté des religieux, et décora l'église de plusieurs vases et ornements précieux. La conversion, au christianisme, des Normands, récemment établis en France, occupa aussi Hervé : quelques auteurs croient même qu'il fut en cette occasion, et pour travailler plus efficacement à cette œuvre, créé légat apostolique par Sergius III. Il écrivit alors au pape Jean IX et à Witon, archevêque de Rouen, deux lettres sur l'inconstance des nouveaux convertis ; il nous reste seulement celle qu'il adressa à Witon. Hervé exerça la dignité de grand-chancelier jusqu'en 919 ou 920 (1). On ignore pour quel motif Charles-le-Simple la lui retira pour la confier à l'archevêque de Trèves ; et il est remarquable que cet évènement coïncide avec le rappel d'Haganon. Les seigneurs, irrités du retour de cet homme, se réunissent et choisissent pour roi le plus puissant d'entre eux, Robert, duc de France, frère du roi Eudes. Il paraît qu'Hervé partagea le mécontentement des seigneurs, car ce fut lui qui sacra à Reims, en 922, le roi nouvellement élu. L'archevêque ne survécut que trois jours à cette cérémonie ; il mourut le 2 juillet. Quelques auteurs ont dit qu'il sacra Robert à regret, forcé par les seigneurs réunis à Reims à cet effet, et qu'il mourut de chagrin d'avoir participé à l'exclusion de Charles-le-Simple. — Outre sa lettre à Witon, on a de lui la sentence d'excommunication qu'il prononça contre les meurtriers de son prédé-

(1) Les derniers diplômes souscrits du nom d'Hervé, chancelier, sont de 919. (*Script. rerum franc.*, VIII.)

cesseur; les canons du concile de Trosley de 909 qu'il rédigea lui-même. Sainte-Palaye a retrouvé en Italie quelques vers qu'on lui attribue. Ils paraissent avoir été faits pour être gravés sur l'autel de Saint-Remi à l'occasion de la translation des reliques du saint. L. M.—L.

HERVIEUX *de Chanteloup* (J.-C.), né à Paris en 1683, y fut long-temps commissaire ou inspecteur des bois à bâtir, et devint le doyen de ces fonctionnaires qui étaient alors nombreux et fort occupés; ce qui prouve que l'on prenait pour la sûreté et la solidité des constructions plus de précautions que l'on n'en prend aujourd'hui. Hervieux remplit en même temps d'autres fonctions assez bizarres, celles de *Gouverneur des serins de madame la princesse de...* C'est en cette qualité sans doute qu'il fut auteur d'un *Nouveau traité des serins de Canarie*, Paris, 1745, in 12 de 368 pag. sans la table. Ce traité, que l'auteur composa dans ses moments de loisirs, prouve qu'il n'y a point d'ouvrage, quelque peu important qu'il soit en lui-même, qui n'exige beaucoup de recherches et de soins. Il a eu plusieurs éditions. On a joint aux dernières le *Traité du rossignol et des petits oiseaux de volière*. Hervieux mourut à Paris le 20 août 1747. M—D j.

HERWART *de Hohembourg* (JEAN-GEORGES), chancelier de Bavière, était né dans le XVIe siècle à Augsbourg, d'une famille patricienne. Il cultiva les mathématiques avec beaucoup d'ardeur et s'occupa depuis de chronologie. Ayant prié J. Scaliger de lui communiquer ses notes sur Eusèbe, Scaliger trouva la demande fort indiscrète (1). Devenu chancelier de Maximilien, Herwart entreprit, par l'ordre de ce prince, de venger la mémoire de l'empereur Louis de Bavière des inculpations du P. Bzovius, qui, ne trouvant rien à répondre aux arguments de son adversaire, prit le parti de se rétracter (*Voy.* BZOVIUS VI, 423). Herwart mourut vers 1625. On a de lui: I. *Tabulæ arithmeticæ prostaphereseos universales*, Munich, 1610, in-fol., manuscrit très-rare. Ces tables avaient pour objet d'abréger les calculs arithmétiques; mais l'invention des logarithmes les a rendues tout-à-fait inutiles. Montucla donne une courte analyse de cet ouvrage dans l'*Histoire des mathématiques*, II, 13. II. *Chronologia nova, vera et ad calculum astronomicum revocata*, ibid., 1612, in-4°, prem. part. Scaliger ne faisait aucun cas de la chronologie de Herwart. III. *Ludovicus IV imperator defensus*, ib., 1618-19, 3 p. in-4°. Cet ouvrage est encore utile pour l'histoire d'Allemagne. — HERWART (*Jean-Frédéric*), fils du précédent, a publié: *Admiranda ethnicæ theologiæ mysteria populata*, etc., Munich, 1626, in-4°, livre rare, où il prouve que les premières divinités des Égyptiens ont été les phénomènes de la nature personnifiés et adorés sous des noms symboliques. Cette opinion, regardée dans le temps comme singulière, est à peu près démontrée aujourd'hui. A la fin de cet ouvrage on doit trouver une partie séparée, intitulée: *Exacta temporum ratio adversus incredibiles chronologiæ vulgaris errores;* c'est la suite de la *Chronologia nova* que le chancelier Herwart n'avait pas eu le temps de terminer. W—S.

HERWYN *de Nevèle* (PIERRE-ANTOINE), naquit le 18 sept. 1753, à Hondschoote, où son père était

(1) « Ce fat de chancelier de Bavière fait une chronologie qui est bien sotte, et me fait prier de lui envoyer mes cahiers d'Eusèbe. C'est un bavard; il m'a écrit; il a voulu enseigner Tycho-Brahé en astrologie, qui est un admirable observateur. » (*Scaligerana secunda*, au mot *chancelier*.)

bourgmestre. Après avoir fait ses humanités au collège des oratoriens à Furnes, il se rendit à Douai pour y suivre des cours de philosophie et de droit, et joignit à cette étude celle des sciences naturelles, notamment de la physique et de l'anatomie. Son goût pour l'agriculture s'y fortifia aussi par l'observation des excellentes méthodes qu'il voyait pratiquer; et de retour à Hondschoote, où il fut nommé conseiller pensionnaire de la ville et de l'arrondissement, il eut occasion de mettre à profit les connaissances agronomiques qu'il avait acquises. De vastes marais appelés *moëres belgiques*, situés sur la frontière de la Flandre française et de la Flandre autrichienne avaient été concédés depuis long-temps par les souverains des deux pays, à charge de dessèchement; mais les travaux considérables entrepris à cet effet n'avaient jamais réussi. Enfin, en 1780, les marais de la partie autrichiennne ayant été cédés à M. Van der May aux mêmes conditions, Herwyn, avec l'agrément du concessionnaire, se chargea de cette opération difficile et dispendieuse. Aidé de son frère (le baron Herwyn), il fit construire des moulins à palettes et à vis d'Archimède pour élever les eaux; il établit des digues, des saignées intérieures, des canaux de ceinture, des écluses, des ponts. Son entreprise fut couronnée d'un plein succès et terminée en 1787. L'évacuation des eaux stagnantes, en assainissant le pays, rendit à l'agriculture environ trois mille arpents, dont jusqu'alors on n'avait pu tirer aucun parti. En 1789, le bailliage de Bailleul l'envoya comme député aux états-généraux, où il vota avec la majorité; il fut nommé et constamment réélu, pendant toute la session, membre et secrétaire du comité d'agriculture et de commerce. Revenu à Hondschoote, il eut le commandement d'un bataillon de la garde nationale dont il excita tellement le zèle pour le service militaire, que, lors de la levée des trois cent mille hommes au commencement de 1793, la commune en fournit un tiers au-delà du contingent qui lui avait été assigné. Chargé des travaux de défense de la contrée, Herwyn protégea la retraite de l'armée française, se tint à l'arrière-garde avec son bataillon qu'il ramena à Dunkerque, et prit une part glorieuse à la défense de cette ville. Il venait d'être nommé commissaire des guerres, lorsque, sur un ordre du comité révolutionnaire, il fut arrêté à Hondschoote le 9 oct. 1793. Conduit à Dunkerque, puis à Arras, enfin à Douai, avec sa femme qui n'avait pas voulu se séparer de lui, un des geôliers de la prison les tint pendant sept jours dans un cachot; mais cette conduite, si brutale en apparence, était cependant un acte d'humanité: le geôlier voulait ainsi les soustraire aux fureurs d'une troupe révolutionnaire dont on craignait l'arrivée dans la ville. Le danger passé, il leur donna une chambre. Après sept mois d'incarcération, Herwyn et sa femme comparurent devant une commission militaire comme prévenus d'intelligences avec l'ennemi, et ils furent acquittés de cette accusation mensongère qu'on ne leur avait même pas fait connaître. Sorti de prison, Herwyn reprit ses fonctions de commissaire des guerres; il servit sous Pichegru et sous Moreau. Après la conquête de la Hollande, il résida pendant quatre ans, en qualité de commissaire ordonnateur, dans la ville de Bruges, et y fut, durant quelques mois, commissaire du directoire près le département de la Lys. Dans ces divers emplois il atténua les mesures rigoureuses qui lui étaient prescrites, fit rendre à la liberté les prêtres qu'on avait arrêtés, et s'opposa fortement à

l'enlèvement des otages qu'on voulait prendre à Bruges. En 1799, le département de la Lys l'élut député au conseil des Anciens dont il fut nommé secrétaire; et, après le 18 brumaire, il fut appelé au sénat conservateur. Vers cette époque, il se réunit encore à son frère pour recommencer les travaux de dessèchement des *moëres belgiques*, que les ravages de la guerre avaient entièrement ruinés, et en rétablir l'exploitation. Ils y consacrèrent de nouveau une partie de leur fortune, et terminèrent en deux ans cette vaste entreprise, pour laquelle une médaille d'or leur fut décernée, en 1802, par la société d'agriculture de la Seine, qui les admit ensuite l'un et l'autre au nombre de ses membres. Vers 1804, cinq ans après la mort de sa première femme, Herwyn épousa Mlle Van der Meersch, de l'ancienne famille belge de *Nevèle*, dont il se fit légalement autoriser à prendre le nom et les armes. En 1814, il vota comme sénateur la déchéance de Napoléon, et entra à la chambre des pairs dès sa création. Louis XVIII le nomma comte héréditaire, mais ses lettres-patentes ne furent expédiées que le 17 mars 1815; le 20 à midi, lorsque le roi avait déjà quitté la capitale et qu'on attendait Bonaparte aux Tuileries, Herwyn se présente à la cour royale pour prêter son serment de fidélité au roi entre les mains du premier président. « Si vous êtes hom- « me à le prêter, lui dit le magistrat, « je suis homme à le recevoir. » Le serment est prêté, et l'acte en est transcrit sur les registres de la cour. Pendant les cent-jours, Herwyn qu'on croyait en Belgique, mais qui n'avait pu suivre Louis XVIII à Gand, se tint soigneusement à l'écart. Après son retour, le roi lui fit remettre son portrait orné d'une légende qui consacrait l'action du 20 mars, et le nomma grand-officier de la Légion-d'Honneur. Il continua de prendre part aux travaux de la chambre des pairs: mais, dans ses dernières années, une goutte nerveuse, dont il était attaqué depuis long-temps, le força de mener une vie retirée; et, à la suite de cruelles souffrances, il mourut le 16 mars 1824. On trouve, dans les *Mémoires* de la société royale et centrale d'agriculture (année 1824, pag. 124), une *Notice biographique sur Herwyn de Nevèle*, par M. Silvestre.

P—RT.

HESCHAM (ABOUL-WALID), l'*Isam* des historiens grecs, seizième khalife et dixième de la dynastie des Ommeyades, habitait Rusafa, ville qu'il avait fondée ou plutôt restaurée, en Mésopotamie, près des bords de l'Euphrate, lorsqu'à la mort de son frère Yézid II (*Voy.* ce nom, LI, 476), qui l'avait déclaré son successeur, il quitta sa paisible retraite, l'an 105 de l'hég. (724 de J.-C.). Il se rendit à Damas où il fut installé dans la chaire khalifale; mais il résida le plus souvent à Rusafa dont la position et la température lui offraient un séjour plus agréable. Quelques auteurs arabes semblent avoir pris plaisir à peindre Hescham sous un aspect odieux et ridicule. Il avait les cheveux roux et les yeux louches. Son avarice sordide fut le fléau de ses sujets qu'il accabla d'impôts. On obtenait tout de lui avec de l'or. Il se renfermait souvent pour contempler et compter ses trésors dont lui seul avait la clé. Il ne se montrait jamais qu'avec des vêtements déguenillés; et, sans le cortège dont il était entouré, on l'eût pris pour le dernier des musulmans. Il avait pourtant plusieurs garde-robes remplies d'habits, genre de luxe inconnu à ses prédécesseurs. Il poussait aussi jusqu'à la prodigalité la passion des chevaux, et quoiqu'il ne les montât jamais, il en nourrissait quatre mille dans ses

écuries. Scrupuleux plus que dévot, il exigeait surtout un silence rigoureux dans les mosquées, et il punissait sévèrement les gens de sa maison et même ses enfants qui le violaient ou qui arrivaient tard à la prière. Si Hescham ne fut pas exempt de travers et de défauts, ce n'était pas non plus un prince sans mérite et sans talents: il fallait en avoir pour gouverner seul et sans premier ministre le plus vaste empire qui ait existé. S'il n'eut pas l'humeur belliqueuse, s'il ne commanda pas ses armées en personne, il sut trouver, dans sa famille et parmi ses officiers, des généraux braves et habiles qui portèrent au loin la gloire et la puissance musulmanes, et maintinrent dans l'obéissance les nombreux et divers peuples soumis au joug du Koran. Son frère Moslemah (*Voy.* ce nom, XXX, 244), ses fils Moawiah et Soliman, firent de fréquentes expéditions contre les Grecs, et s'emparèrent de Césarée en Cappadoce, d'Amasie, et de plusieurs autres places de l'Asie mineure. Moawiah mourut d'une chute de cheval en 734; mais, deux ans après, son frère Soliman ayant, par suite d'une victoire, fait prisonnier un Pergamien qui prétendait être Tibère, fils de l'empereur Justinien II, le khalife, pour tenir dans la crainte la cour de Constantinople, le traita avec distinction et l'envoya avec un train magnifique à Jérusalem et dans les principales villes de Syrie. Sous le règne précédent, les Khozars avaient chassé les musulmans de leurs conquêtes dans les pays caucasiens, et pénétré dans l'Adzerbaïdjan et l'Arménie. Deux généraux de Hescham périssent sur le champ de bataille en remportant sur eux deux victoires inutiles. Dans le même temps, Abd' er-Rahman al-Gafaki, lieutenant du khalife en Espagne et dans la Gaule narbonnaise, voulant pousser plus loin ses conquêtes, est vaincu et tué devant Tours le 7 oct. 732 (1). Sur toutes les autres frontières la victoire couronne les armées du khalife. Son frère Moslemah chasse les Khozars, les poursuit au-delà du Kour, et fait rentrer Derbend, le Daghestan et le Chirwan sous la domination musulmane. Son neveu Merwan, depuis khalife (*Voy.* Merwan II, tom. XXVIII, 399), envahit le pays des Khozars, assujétit les habitants à un tribut en argent, en denrées et en esclaves, et établit la chaîne du Caucase, jusqu'à la Mer-Noire, pour barrière entre les musulmans et les barbares du Nord. Dans la partie orientale, Asad-al-Casari remporte sur les Turks Hoeikes de grands avantages, tue leur khan dans une bataille, et Naser ibn Sayar leur enlève la Transoxane. Enfin, sous le règne de Hescham, les Arabes firent deux descentes en Sicile. La première se borna au pillage et à la dévastation; mais, dans la seconde, l'an 122 (739-40), Abd' er-Rahman Ben-Habib, son général, battit les chrétiens et pénétra jusqu'à Syracuse qui, pour éviter les horreurs d'un siège, paya une forte contribution. Hescham régnait depuis quinze ans, lorsque Zéid, arrière-petit-fils d'Aly, entreprit de faire revivre ses droits au khalifat comme descendant du prophète. Comptant sur les secours des inconstants Koufiens qui lui manquèrent de parole, il se laissa engager dans le désert de Bassora, où, abandonné par ses troupes et réduit à la famine, il périt dans un combat avec les quatorze hommes qui lui étaient restés fidèles, et sa tête fut envoyée au khalife. La famille des Abbassides commença vers le même temps à élever des prétentions au khalifat

(1) Et non pas près de Poitiers, ni en 733, comme on l'a dit à l'article Abderame, I, 59. Il faut aussi réduire au moins à un dixième la perte attribuée aux Arabes dans cette bataille, par les historiens du temps.

dont elle ne devait pas tarder à s'emparer (*Voy.* IBRAHYM l'*Iman*, XXI, 162, et ABOUL-ABBAS, I, 88). La révolte des Berbers en Afrique, des factions et des guerres civiles en Espagne, troublèrent aussi les dernières années de Hescham et durent lui causer quelques inquiétudes sur le sort d'un empire qu'il avait gouverné dix-neuf ans avec sagesse et habileté, et qui, après lui, suivant le testament de Yézid II, allait avoir pour maître le fils de ce prince, Walid, qu'à cause de ses vices et de la perversité de son caractère, il avait été forcé d'éloigner de la capitale (*Voy.* WALID II, tom. L, 83). Hescham mourut d'une esquinancie l'an 125 (janvier 743), à cinquante-cinq ans. Un secrétaire de son neveu ayant aussitôt fait mettre les scellés sur les trésors et sur tout le mobilier de Hescham, notamment sur sept cents coffres remplis de linge et d'habits, il fallut emprunter une chaudière où l'on fit chauffer l'eau pour laver le corps du khalife défunt, et un linceul pour l'ensevelir. Sept ans après, Damas étant tombé au pouvoir des Abbassides, ce corps fut exhumé, flagellé par la main du bourreau, puis brûlé et les cendres jetées au vent. De plusieurs fils que Hescham avait eus, il ne laissa que Soliman qui périt avec toute la race des Ommeyades; mais l'un de ces derniers, fils de Moawiah et petit-fils de Hescham, échappa au massacre et alla régner en Espagne, où lui et sa postérité ont figuré plus long-temps et plus glorieusement dans l'histoire que leurs ancêtres à Damas (*Voy.* ABDÉRAME Ier, tom. Ier, 60, et les deux articles HESCHAM, ci-après). Hescham avait été favorable aux chrétiens de Syrie; il leur permit, après une vacance de quarante ans, d'élever au siège patriarcal d'Antioche, Etienne pour qui il avait beaucoup d'estime et de bienveillance. A—T.

HESCHAM Ier (ABOUL-WALID), et non pas *Hissem* comme l'écrivent les historiens espagnols, second émir ou roi musulman de Cordoue; de la dynastie des *Merwanides* ou *Ommeyades*, succéda, l'an 172 de l'hég. (788 de J.-C.), à son père Abder-Rahman Ier qui peu de temps auparavant l'avait fait solennellement reconnaître pour son héritier présomptif (*Voy.* ABDÉRAME, I, 60). Cette préférence que Hescham devait, non pas au droit de sa naissance, ni à l'ascendant de sa mère, mais à son air majestueux et à ses qualités morales, qui lui valurent les surnoms d'*Al-Adel* et d'*Al-Radhi* (le juste et l'affable), excita le mécontentement de ses frères aînés, Soliman et Abd'Allah, qui se révoltèrent de concert dans leurs gouvernements de Tolède et de Mérida. Le premier, vaincu par Hescham, se réfugie dans le pays de Tadmir (Murcie et Valence), laissant la défense de Tolède à son frère Abd'Allah qui, après avoir soutenu un siège de trois mois, se rend à Cordoue pour y implorer la clémence de Hescham. Le monarque le reçoit à bras ouverts, et lui accorde ainsi qu'à Soliman un pardon général. Celui-ci essuie une seconde défaite près de Lorca, se soumet enfin; mais sa récidive lui avait fait perdre tous droits à une entière clémence. Banni de l'Espagne et nanti du produit de la vente de ses apanages, il se retire en Afrique et s'établit à Tanger en 174 (790-91). La révolte du wali de Tortose fut assoupie par celui de Valence qui vengea la défaite et la mort de son prédécesseur, en faisant couper la tête au rebelle. Après avoir triomphé d'une autre insurrection qui menaçait d'embraser l'Aragon et la Catalogne, Hescham envoya trois armées contre les chrétiens. L'une ravagea la Galice et les provinces d'Astorga et de Lugo; les autres franchi-

rent les Pyrénées, et ajoutèrent, en 794, la conquête de Narbonne à celle de Girone. L'immense butin que ces expéditions valurent au monarque fut employé par lui à des constructions et à des réparations d'édifices publics, et surtout à l'achèvement de la grande mosquée de Cordoue, dont une moitié seulement subsiste encore dans la cathédrale actuelle, sans en rappeler l'ancienne magnificence. Hescham encourageait les travailleurs par son exemple, en mettant chaque jour la main à l'œuvre. Non moins cher à ses peuples que redoutable à ses ennemis, ce prince mourut en 180 (796), dans la quarantième année de son âge et la huitième de son règne. Un astrologue lui avait prédit sa fin prochaine; mais supérieur aux préjugés vulgaires, et confiant dans la providence divine, il récompensa l'astrologue au lieu de le punir, continua de faire le bonheur de ses sujets, et de se livrer aux épanchements de l'amitié ainsi qu'à ses goûts paisibles pour la musique, pour les plantations d'arbres et la culture des fleurs. Avant d'expirer il donna de sages conseils à son fils Hakem, qui n'en profita pas (*Voy.* Hakem, LXVI, 358). Hescham établit à Cordoue et dans plusieurs autres villes d'Espagne des écoles où l'on enseignait l'arabe aux chrétiens, pour les obliger à ne plus faire usage du latin. Sa bonté et sa libéralité lui avaient gagné tous les cœurs. Il prenait soin des veuves et des enfants de ses soldats, rachetait les captifs et secourait les pauvres de toutes les religions indistinctement. A—T.

HESCHAM II (Al-Mowaied-Billah) l'*Issem* des historiens espagnols, dixième roi merwanide d'Espagne et troisième khalife de cette branche des Ommeyades, n'avait que onze ans lorsqu'il succéda l'an de l'hégire 366 (de J.-C., 976) au sage Hakem II son père (*Voy.* Mostanser, XXX, 254), par le crédit de sa mère, et sous la tutelle du célèbre Abou-Amer Mohammed Al-Mansour (*Voy.* Mansour, XXVI, 521), que la faveur de cette princesse avait élevé au rang de hadjeb (grand-chambellan). L'enfance de Hescham se prolongea pendant plus de trente-deux ans, sous l'administration de ce premier ministre et de son fils Abd'-el-Melek qui le remplaça. Mais cette époque fut très-brillante par les victoires de ces deux ministres sur les rois chrétiens de Léon, de Navarre, sur les comtes de Barcelone et de Castille, sur les rois musulmans de Fez et de Tunis (*Voy.* Haçan (*Kennoun*), XIX, 283, et Zeiri, LII, 192), et par l'affluence d'étrangers, surtout de poètes, de savants et de gens de lettres que leur munificence attirait à Cordoue. Hescham ne prenait aucune part à tout ce qui se passait autour de lui; renfermé dans son palais, entouré d'esclaves, plongé dans la mollesse, il était invisible pour tout le monde, même lorsqu'aux jours solennels il assistait dans une tribune à la grande mosquée; et l'on ne connaissait son existence, que parce que son nom était prononcé dans la khothbah ou prière publique et gravé sur les monnaies et sur les inscriptions. Après la mort d'Abd'-el-Melek, en 399 (1008), le faible khalife donna la charge de hadjeb à Abd er-Rahman, frère du défunt. La mauvaise administration de ce jeune homme, la faveur dont il jouissait auprès de son maître qui n'avait point d'enfant, et son ambition qui ne tendait à rien moins qu'à devenir l'héritier du trône, excitèrent une grande révolution qui fut fatale au monarque, à son ministre et à tout l'empire. Mohammed, prince du sang des Ommeyades, se révolta l'an 399 (1009), pénétra dans Cordoue, fit resserrer étroitement le khalife, en répandant le bruit

de sa mort, fit crucifier l'imprudent hadjeb, et s'empara du pouvoir en prenant le titre d'*Al-Mahdy* (*Voy.* ce nom, XXVI, 155). Cet usurpateur ayant été chassé par un autre prince Ommeyade (*Voy.* SOLÉIMAN, XLIII, 11), Hescham ne fit que changer de prison et de geôlier. Mais l'un des principaux officiers du palais, l'esclavon Wadhah-el-Ameri qui, dévoué à ce malheureux prince et dépositaire du secret de son existence, avait dissuadé Mahdy de le faire périr, et conseillé à Soléiman de le rétablir sur le trône, feignit de servir l'un en trahissant l'autre. Élevé à la charge de hadjeb par Mahdy qu'il avait fait rentrer dans la capitale, il abusa de sa confiance pour le dépopulariser, l'effrayer et le perdre. Enfin, sans son ordre et à son insu, il fait sortir Hescham de sa prison, le 21 juillet 1011, le conduit à la grande mosquée et le fait proclamer publiquement légitime souverain. Trois jours après, Mahdy est amené devant le khalife qui lui reproche sa révolte, lui fait trancher la tête et l'envoie à Soléiman, rival de cet usurpateur. Soléiman fait porter cette tête à Obéid-Allah, fils de Mahdy, comme gage de réconciliation et d'alliance, et bientôt ces deux princes rebelles eurent réuni leurs forces. Wadhah, confirmé dans la charge de hadjeb, s'empare de Tolède, bat l'armée d'Obéid-Allah qui est fait prisonnier, conduit à Cordoue et décapité comme son père. La mort de ces deux personnages n'affermit point Hescham sur le trône. Pour résister à Soléiman, il cherche à se faire des partisans, en distribuant des gouvernements héréditaires à des esclaves de la faction des Amérides, qui plus tard en devinrent souverains. Il appelle même de Ceuta deux princes Edrissides, Aly ben Hamoud et Cacem, promettant de déclarer l'un d'eux héritier du trône, s'ils lui amenaient des secours. Devenu ombrageux et timide sans être plus habile, il prohibe les assemblées les plus innocentes, et par sa défiance il s'aliène l'affection des Cordouans, que ses liaisons avec les princes chrétiens avaient indisposés, et que la peste et la famine exaspérèrent en 1012. Ingrat envers Wadhah auquel il devait la liberté et le trône, il le condamne à mort sans l'entendre et sur de simples soupçons; mais, malgré la bravoure de Khairan, nouvel hadjeb et gouverneur d'Almérie, Hescham ne peut empêcher la prise de Cordoue par Soléiman, qui la fait saccager par ses troupes pendant trois jours. Son harem est profané, et lui-même, au milieu du désordre, disparaît, assassiné peut-être par ordre de Soléiman, et ne laisse après lui que l'anarchie et la guerre civile. Son premier règne avait duré trente-deux ans, et le second un an et neuf mois. A—T.

HESCHAM III AL-MOTAD-BILLAH (ABOU-BEKR), dix-neuvième roi de Cordoue, seizième de la dynastie des Ommeyades et douzième khalife d'Espagne, fut proclamé en 417 (1026), après la mort de Yahiah al-Motaly (*Voy.* ce nom, LI, 445); mais, connaissant l'inconstance et l'ingratitude du peuple, il refusa long-temps de quitter sa paisible retraite, et de venir prendre possession du trône. Toutefois, pour justifier son absence, il soutint pendant trois ans la guerre contre les princes chrétiens qui, profitant des dissensions des musulmans, avaient fait des progrès sur tous les points. Ce ne fut qu'en décembre 1029 qu'il fit son entrée dans la capitale, à travers une foule immense et des cris de joie universels. Cependant les pressentiments de ce sage prince ne furent pas trompés. Malgré son affabilité, sa bienfaisance, son zèle pour la justice, ses soins continuels pour contenir les séditieux, soulager les indigents, et rétablir la tranquil-

lité, il ne put ranger sous son obéissance que quelques walis du second ordre. Ceux de Grenade, de Malaga et de Saragoce, s'étaient rendus indépendants ; ceux de Séville et de quelques autres places combattaient pour le devenir, et le khalife termina cette guerre désastreuse, au bout de deux ans, par un traité que les Cordouans taxèrent de faiblesse; et ils attribuèrent à la mauvaise étoile de leur souverain les malheurs de son règne. Le sage khalife, jugeant, par la pusillanimité des uns et l'esprit d'indépendance des autres, que cette génération n'était capable ni de gouverner ni d'être gouvernée, eut néanmoins le tort de trop compter sur l'attachement du peuple, et crut n'avoir rien à craindre dans sa capitale. Une terrible sédition éclata en 422 (30 nov. 1031). Heschamabdiqua sans regrets, quitta aussitôt la ville avec sa famille et un détachement de sa garde, pour se retirer dans un château qu'il avait bâti, où plusieurs personnages distingués, savants et poètes, s'attachèrent à sa mauvaise fortune, et il y mourut, à la fin de 1036. Ce prince, digne d'un meilleur sort, termina la dynastie des Ommeyades ou Merwanides qui, durant deux cent soixante-quatorze ans, avait fait la gloire et le bonheur de l'Espagne, et à laquelle aucune dynastie ancienne ou moderne ne peut être comparée pour le grand nombre de princes qu'elle a fournis (*Voy.* les ABDÉRAME, tom. Ier; MÉHÉMED, XXVIII, 119; MOSTANSER, XXX, 254; HESCHAM Ier, ci-devant). L'Espagne musulmane fut alors divisée en petits états, ce qui en facilita la conquête aux rois chrétiens de Léon, d'Aragon, de Castille et de Portugal, d'une part, et de l'autre aux rois musulmans de Maroc (*Voy.* JOUSSOUF, XXII, 63). A—T.

HESDIN (SIMON de), fut chargé par le roi Charles V de traduire en français Valère-Maxime. On a trouvé, parmi les manuscrits de l'abbaye bénédictine de Rheinau en Suisse, cette traduction écrite sur papier, à l'exception du commencement et de quelques feuilles du milieu qui sont de parchemin. Elle est en deux volumes in-folio, avec des peintures très-bien conservées. On lit à la page trente-sept verso du second volume: « Par layde « divine sans laquelle nulle chose n'est « droitement commencée ne proffitablement continuée ne menee à la fin, « la translacion de Valère le Grand « terminee, laquelle chose commenca « très-reverend maistre Simon de « Hesdin, maistre en théologie, religieux des hospitaliers de Saint-Jehan « de Jherusalem qui poursuiuy jusques au vij livre ou chapitre des « Stratagemes et la laissa tout de là en « avant jusques en la fin du livre, je « Nicole de Gonnesse maistre es ars « et en théologie ay poursuiuy ladite « translacion au moins mal que j'ai « peu, et ne doulte point que mon style « de translater nest si bel ne si parfait « comme est celui de devant, mais je « prie à ceulx qui le liront qui me le « pardonnent, car je ne suis mie si « expert es histoires comme il estait « et fut finee cette translacion l'an « mil iiijc et ung (1401), la veille de « Saint-Michel Arcangel. *Explicit.*» La même traduction se trouvait aussi en 1762, manuscrite, en 2 vol. in-fol. dans la bibliothèque des Jésuites de Louvain; et elle existe également à la bibliothèque du roi à Paris. (*Voy.* VALÈRE-MAXIME, XLVII, 316.)

G—Y.

HESE (1) (JEAN de), voyageur néderlandais était prêtre du diocèse d'Utrecht. Il se trouvait à Jérusalem au mois de mai 1389; de là, il gagna les bords du Jourdain, puis la Mer-Rouge et l'Egypte; ensuite il visita

(1) Quelques bibliographes écrivent à tort Heese et Hesse.

l'Ethiopie, l'Inde moyenne dont le roi, vassal du prêtre Jean, résidait dans une ville où l'apôtre saint Thomas avait prêché l'évangile. Une navigation de vingt-quatre jours porta Hese à la capitale des états du prêtre Jean, et un voyage de quatre jours le fit parvenir à Houlna, lieu de la sépulture de saint Thomas. Il revint à Jérusalem et enfin regagna l'Europe. Sa pérégrination est contenue dans un volume intitulé : *Itinerarium Joannis de Hese presbyteria Jerusalem, describens dispositiones terrarum, insularum, montium et aquarum, ac etiam quædam mirabilia et pericula, per diversas partes mundi contingentia lucidissime enarrans. Tractatus de X. nationibus et sectis christianorum. Epistola Joannis Soldani ad Pium papam secundum. Epistola responsoria Pii papæ ad Soldanum. Joannis presbyteri maximi Indorum et Ethioporum imperatoris et patriarchæ epistola ad Emmanuelem Rhomæ gubernatorem de moribus Indorum, deque ejus potentia, divitiis et excellentia. — Tractatus pulcherrimus de situ et dispositione regionum et insularum totius Indiæ. Nec non de rerum mirabilium ac gentium diversitate*, petit in-4°, sans date ni lieu d'impression. — Sans date, Paris, Gourmont, in-4° ; Deventer, 1504, in-4° ; Anvers, 1565, in-8°. La rareté de ce livre fait son seul mérite. Nous avons écrit notre article, ayant sous les yeux un exemplaire de la première édition, qui donne la date du voyage telle que nous l'avons marquée. Les autres lui ôtent un siècle, le plaçant en 1489. La quatrième édition a été publiée par Nicolas Mameranus (*Voy.* ce nom, XXVI, 425), qui raconte dans la préface qu'ayant trouvé ce voyage chez un ecclésiastique de la forêt des Ardennes, il le copia et le fit imprimer, croyant être le premier qui l'eût publié ; son édition diffère beaucoup des précédentes ; mais on ne sait si la diversité des leçons est due à celle des manuscrits ou à ses corrections ; il annonce qu'il a corrigé la barbarie du style, et rendu plus clairs quelques passages obscurs. Il avoue qu'il ne sait rien sur l'auteur, et le juge avec équité en disant qu'il raconte une infinité de choses miraculeuses, étonnantes, à peine croyables et inconnues dans nos pays européens. C'était le goût du temps, et Jean de Hese s'y est conformé sans réserve. Les éditeurs de ce voyageur ne nous apprennent pas quels sont les auteurs des morceaux qui suivent son Itinéraire et avec lequel la plupart n'ont aucun rapport. La lettre du soudan et la réponse du pape Pie II sont évidemment fabuleuses. Comme la relation de Hese est citée dans divers ouvrages, nous avons cru devoir lui consacrer cet article ; l'obligeance de M. Henri Ternaux qui possède les trois premières éditions nous a été très-utile pour le composer. La bibliothèque du roi a la deuxième et la troisième. Beckmann (*Voy.* ce nom, IV, 28) dit, dans son *Histoire littéraire des anciens voyages*, que la bibliothèque de l'université de Gœttingue possède la première, la troisième et la quatrième édition du livre de Hese, sur lequel nous lui devons de bons renseignements. E—s.

HESS (Jean-Jacques), théologien protestant, né en 1741, fils d'un horloger de Zurich, avait deux oncles très-instruits, qui contribuèrent beaucoup à son éducation : l'un nommé Schultheiss, traducteur d'Arrien et d'Epictète, l'autre Gaspard Hess, pasteur à Neftenbach, ami de Klopstock, et auteur de *Réflexions sur le poème épique de la Messiade*, Zurich, 1749. Ce dernier le prit chez lui, et lui inspira des goûts littéraires qui furent fortifiés dans la suite par la liaison

amicale du jeune Hess avec Fuessli, Lavater et Usteri. Tous ces jeunes étudiants recevaient les conseils du poète Bodmer à qui ils communiquaient leurs essais littéraires. Aussi une des premières compositions de Hess fut un poème dans la manière de Bodmer. La littérature ne lui avait pourtant pas fait négliger ses études qui se dirigèrent vers la théologie, d'après les avis de son oncle paternel. Celui-ci obtint que son neveu, reçu dans le clergé dès 1760, avant même qu'il eût atteint sa vingtième année, lui fût donné pour vicaire. Dans les loisirs de cette retraite champêtre, Hess composa une partie des ouvrages sur le christianisme qui l'ont placé au rang des meilleurs écrivains de l'Allemagne protestante. Un évènement particulier le mit d'ailleurs en évidence. Le docteur Munter à Copenhague publia que c'était à l'aide de la *Vie de Jésus* par Hess qu'il avait déterminé le fameux Struensée, condamné à mort, à abjurer ses erreurs et à rentrer dans le sein de l'église protestante. Hess avait épousé une femme de beaucoup d'esprit qui eut l'honneur d'être chantée par Klopstock. En 1777, il fut appelé à Zurich pour remplir les fonctions de diacre à l'église Notre-Dame, et il devint président de la société ascétique; il n'en continua pas moins la vie laborieuse et retirée à laquelle il s'était habitué à Neftenbach, et à laquelle le portait son inclination. Comme prédicateur il n'avait pas l'éloquence et la verve des grands orateurs de l'église; ses sermons se distinguèrent plutôt par une logique serrée, et par une dignité soutenue. Après la mort d'Ulrich, en 1795, il l'emporta malgré lui, à ce que l'on assure, sur son ami Lavater pour la place d'*Antistes*, la première du clergé du canton de Zurich. Cette charge augmenta beaucoup ses occupations; cependant il trouva encore du temps pour travailler à ses compositions d'ouvrages théologiques ou ascétiques, et pour mettre en ordre les archives ecclésiastiques dépendant de l'église de Zurich. Son poste devint critique et périlleux pendant la guerre qui attira les armées étrangères et produisit la chute de l'ancienne constitution de la Suisse. On cite comme un exemple de calme et de présence d'esprit de la part de l'antistes Hess, que le 10 sept. 1802, jour où Zurich fut bombardé, il prépara tranquillement son sermon pour le dimanche suivant, et que deux jours après, au renouvellement du bombardement, il écrivit un commentaire sur les mots grecs *Onoma Theou*. Cependant, loin d'être indifférent aux troubles et aux maux de sa patrie, il ne put s'empêcher d'y faire allusion dans ses sermons. Quoiqu'il eût eu l'adresse de couvrir son blame de citations bibliques, cette censure déplut aux hommes du pouvoir, au point qu'ils mirent en délibération s'il ne fallait pas déporter le prédicateur téméraire. On dit meme que la déportation fut résolue; mais, les circonstances ayant changé, cette mesure fut oubliée. Hess, dans la préface de ses sermons politiques, convient que dans les temps de révolution on peut recueillir un trésor immense d'observations sur l'humanité, mais qu'il est très-difficile, quoique nécessaire, d'en faire un usage impartial et bienveillant. Hess était protestant dans toute l'acception du mot, s'en tenant uniquement à la Bible, n'admettant point d'autorité pour en expliquer le sens, et soutenant qu'il faut appliquer à l'interprétation de ce livre les règles employées pour l'interprétation d'autres livres anciens. La Bible étant tout pour lui, il fut partisan zélé de l'institution des sociétés bibliques, et les favorisa de tout son pouvoir. Sa vie sobre et réglée, et son caractère calme et exempt de passions

le firent parvenir à un âge très-avancé. A soixante-dix-huit ans il se réjouit d'avoir vécu assez long-temps pour pouvoir célébrer, au 1er janvier 1819, la troisième fête séculaire de la réforme religieuse en Suisse. La veille il fit paraître une dissertation latine sur la réforme, et le lendemain on entendit prêcher ce vieillard qui depuis un demi-siècle édifiait ses compatriotes par son exemple et par ses écrits. Il était en correspondance avec les principaux théologiens allemands de sa confession, et pendant plusieurs années il avait rassemblé le soir chez lui une société de personnes pieuses. Il atteignit un âge de plus de quatre-vingt-six ans, et mourut le 29 mai 1828, ayant été pendant trente-deux ans le chef de l'église zuricoise. Hess était un homme d'ordre si méthodique, qu'il tenait un registre exact non seulement de toutes ses affaires ecclésiastiques, mais aussi des actions de sa journée, et même des visites qu'il recevait ou rendait. Il a laissé un nombre considérable d'ouvrages dont quelques-uns ont eu un grand succès, ayant été imprimés plusieurs fois, et traduits en diverses langues. Nous ne citerons que les plus importants : I. *La mort de Moïse*, poème, Zurich, 1768. II. *La vie de Jésus*, Zurich, 1768-1772, 6 vol. in-8°. Une circonstance remarquable, c'est que l'idée de cet ouvrage fut suggérée à Hess par la lecture de la Vie de Cicéron, écrite par Middleton. III. *Du règne de Dieu*, essai sur le plan des institutions et révélations divines, 1774. IV. *Histoire et écrits des apôtres*, 1775. V. *Histoire des Israélites*, 1776-1788. VI. *Histoire de Josué et des chefs de guerre*, 1779, 2 vol. VII. *L'instituteur chrétien pour l'histoire des apôtres*, 1781-88. VIII. *Doctrine et actions de Notre-Seigneur*, pour servir de supplément à la Vie de Jésus, 1782. IX. *L'Ile de l'espérance*, parabole, nouv. édit., 1783. X. *Histoire de David et de Salomon*, 1785, 2 vol. XI. *Histoire des rois de Juda* après l'exil, 2 vol. En 1791, il fit paraître un index des passages bibliques expliqués dans sa Vie de Jésus et des Israélites. Cet index est double, l'un à l'usage des protestants, d'après la traduction allemande de la Bible par Luther, et l'autre à l'usage des catholiques, d'après la Vulgate. XII. *Le voyage*, deuxième conte allégorique, 1789. XIII. *Bibliothèque de l'histoire sainte*, Zurich, 1791. Parmi les divers morceaux dont se compose ce recueil ayant pour but d'éclaircir l'histoire biblique, on trouve les variantes d'un ancien manuscrit de l'évangile de Nicodème, conservé à la bibliothèque d'Einsiedeln. XIV. *La nouvelle constitution de l'Helvétie par rapport à la religion et aux mœurs*, 1798. XV. *Le chrétien dans les dangers de sa patrie. Sermons prêchés pendant le temps de la révolution*, 1799. XVI. *Des droits de l'église et de leur exercice dans notre pays*, 1800. XVII. *La Bible, chant dédié aux amis de l'institution biblique*, 1815. On a de lui beaucoup de sermons, de discours, de pièces de vers. Voyez sur Hess l'article que M. Escher lui a consacré dans l'*Encyclopédie générale* d'Ersch et Gruber; et l'ouvrage de Meister sur *les Zuricois célèbres*. D—G.

HESS (CHARLES-ERNEST-CHRISTOPHE), graveur, né à Darmstadt, au commencement de 1755, était fils d'un facteur d'instruments. Ayant perdu son père à l'âge de treize ans, il fut mis en apprentissage chez un fourbisseur à Strasbourg, et éprouva beaucoup de privations dans cette triste position qui ne convenait point à ses goûts. A sa grande joie, il en fut tiré au bout de deux ans par son beau-

frère Hohleisen, orfèvre-ciseleur et médailleur, qui le prit chez lui à Manheim, et lui enseigna l'art de graver sur métaux. Dès-lors Hess, lancé dans la carrière des beaux-arts, se forma le goût dans les galeries et les ateliers d'artistes qui existaient à Manheim, et il employa ses loisirs à fréquenter l'école de dessin, et une partie de la nuit à dessiner d'après de bons modèles. Krahe, directeur de la galerie de tableaux, voyant le zèle de ce jeune homme, le détermina à se vouer entièrement à la gravure sur cuivre. Malheureusement Hess ne put donner d'abord à l'art que de rares moments; car il était obligé pour vivre de graver des ornements et vignettes pour circulaires, lettres de change, etc. En 1776, s'étant établi à Augsbourg, il commença ses premiers essais de gravure; il grava plusieurs sujets historiques et paysages à l'eau-forte qui le firent connaître; Krahe, ayant été mis à la tête de la galerie de Dusseldorf, l'appela dans cette ville pour coopérer à un ouvrage pittoresque sur cette galerie de tableaux. Hess accepta cette mission en 1777, et se mit à graver plusieurs planches d'après Rembrandt. Remarquées par les connaisseurs, elles le firent admettre, en 1780, à l'académie de Dusseldorf. Deux ans après, l'électeur palatin le nomma graveur de la cour et professeur. Hesse fut alors dans une position qui lui permit d'entreprendre le voyage d'Italie, après lequel il avait soupiré depuis qu'il cultivait les arts. En 1787, il visita ce pays classique. A Rome il vécut dans l'intimité des artistes et gens de lettres allemands qui y étudiaient l'art; à Naples il demeura chez Paesiello. Retournant en Allemagne, il s'arrêta quelque temps à Munich chez son ami Kobell. Le premier ouvrage sur la galerie de Dusseldorf n'ayant pas eu de suite, un Anglais en projeta un second. Hess et Bartolozzi en furent les principaux coopérateurs; malheureusement ce fut dans le genre du pointillé, alors en vogue en Angleterre, qu'ils durent exécuter leurs gravures; cependant le travail de Hess fut justement estimé; sa planche d'après Rubens, *le Peintre et sa femme*, fut regardée comme une des plus belles de la collection. Il fit encore une *Ascension*, d'après le Guide, et *le Charlatan*, d'après Gérard Dow. Dans la suite il fournit en petit de jolies gravures, d'après les chefs-d'œuvre de la galerie de tableaux, pour l'almanach publié à Dusseldorf. Mis en relation avec l'Angleterre, il reçut beaucoup de commandes des marchands de ce pays, et les libraires allemands lui demandèrent aussi des gravures et vignettes pour les ouvrages qu'ils publiaient. Hess fut assidu à la société littéraire et artistique qui se réunissait chez le philosophe Jacobi à Pempelfort près de Dusseldorf. En 1791, son ami et constant protecteur Krahe lui donna en mariage sa fille cadette. Devenu gendre du directeur de la galerie des tableaux, artiste estimé, fixé au milieu de nombreux chefs-d'œuvre et dans la société d'hommes célèbres, Hess devait se flatter de passer dans le bonheur le reste de sa vie; mais dès l'année suivante ce bonheur fut subitement troublé. L'armée française s'étant présentée devant Dusseldorf, en 1794, quelques coups de canon furent tirés sur la galerie (*Voy.* DUBOIS, LXIII, 8). Hess se sauva avec sa famille, enlevant dans une brouette ses outils et ses effets les plus précieux. Ce n'est que bien plus tard qu'il put revenir dans cette ville et y reprendre ses travaux. La galerie et l'académie ayant ensuite été transférées à Munich, Hess alla s'établir dans la capitale de la Bavière. Il y exécuta plu-

sieurs planches très-belles, telles que la *Sainte famille*, d'après Raphaël, planche commencée à Dusseldorf; le *Saint Jérôme* attribué à Palma l'aîné; une *Madone*, d'après Carlo Dolci, et les *Trois mages*, d'après Van Dyck, grande planche qu'il commença à l'âge de soixante-neuf ans, et qu'il n'acheva que quatre ans après. Ces travaux furent entre-mêlés d'un grand nombre d'occupations moins importantes dont le besoin d'argent le forçait de se charger, et qui n'ont enlevé que trop de temps à sa vie laborieuse. Par reconnaissance pour le roi Maximilien qui le traitait avec beaucoup d'égards, Hess entreprit dans sa vieillesse une grande planche, le portrait en pied de ce prince, d'après le tableau de Stieler; mais le souverain ne vécut pas assez long-temps pour le voir achevé; et ce fut aussi le dernier travail de l'artiste. Il tomba en paralysie, et, après deux ans de maladie, mourut le 25 juillet 1828, laissant outre ses deux filles trois fils qui tous sont devenus des artistes distingués. — *Pierre*, né à Dusseldorf en 1792, peintre de batailles, qui a accompagné en 1813, 14 et 15, l'armée bavaroise en France pour dessiner les combats; — *Henri*, né à Dusseldorf en 1798, professeur de peinture historique à l'académie des beaux-arts à Munich; — enfin *Charles*, paysagiste et peintre de genre. Voyez la notice sur Hess, dans le *Kunstblatt*, nov. 1828. — D'autres artistes du même nom, mais étrangers à cette famille, se sont fait une réputation, entre autres *Louis Hess*, paysagiste (*Voy.* HESS, XX, 325); et *Charles-Adolphe-Henri*, né en 1769, à Dresde, un des meilleures peintres de chevaux que l'Allemagne ait eus. D—G.

* **HESSE** (PHILIPPE Ier, landgrave de), dit *le Magnanime*, né le 13 novembre 1504, était petit-fils de Louis II, landgrave de Hesse, qui refusa la couronne impériale en 1439, après la mort de l'empereur Albert II d'Autriche. Il descendait au septième degré de Henri l'Enfant, premier landgrave de Hesse, en 1248, et créé prince de l'empire en 1292, lequel établissait sa descendance directe de Raynier au long-col, comte de Hainaut en 875.—Philippe n'était âgé que de cinq ans lorsqu'il succéda à Guillaume II, son père. Dès l'année 1524, il introduisit dans ses états la religion réformée qui s'y est maintenue. Il contribua puissamment l'année suivante à étouffer la rébellion, dite *guerre des paysans*. Allié d'Ulric, duc de Wurtemberg, qui avait été dépossédé de ses états, il réussit à l'y rétablir par la victoire décisive remportée à Lauffen le 13 mai 1534, et calma les troubles de Munster. Il fit prisonnier dans une bataille rangée Henri, duc de Brunswick, avec son fils Charles-Victor, et s'empara de la place de Wolfenbuttel. Philippe fut un des principaux chefs de la ligue protestante de Smalkalden, contre l'empereur Charles-Quint, et tint ferme, malgré les revers qu'éprouva cette ligue à la bataille de Muhlberg, livrée le 24 avril 1547; mais, deux mois après, à la persuasion de Maurice de Saxe, son gendre, et de l'électeur de Brandebourg, et sur la foi d'un écrit conçu en termes équivoques, il vint trouver l'empereur qui le retint prisonnier, et il ne recouvra sa liberté qu'en 1552. Dès-lors il ne prit plus aucune part aux troubles de l'Allemagne; mais il envoya en France un secours de troupes aux huguenots, commandés par le prince de Condé. Il aima les lettres et fonda l'université de Marpurg. Quelques auteurs rapportent qu'il était doué de facultés extraordinaires pour les plaisirs de l'amour, mais que ne voyant que sa femme (Christine de Saxe,

morte le 15 avril 1549), qui ne pouvait le supporter si souvent, les chefs de la réforme, Luther, Mélanchthon et Bucer, lui permirent d'épouser une seconde femme, Marguerite de Saal, afin qu'il en usat plus modérément avec la landgrave ; et que celle-ci consentit à cette étrange décision; cependant, d'après les actes publiés par la maison de Hesse, la demande du prince fut motivée non-seulement sur l'ardeur de son tempérament (1), mais encore sur l'aversion qu'il avait pour sa femme. Philippe mourut le 31 mars 1567. — De Christine de Saxe, il eut quatre filles et cinq fils, dont deux seulement laissèrent postérité : Guillaume IV (*Voy.* Hesse, XX, 327), dit le Sage, tige de la branche aînée de Hesse-Cassel, et Georges Ier, tige de la branche cadette de Hesse-Darmstadt.—Il avait eu en outre de Marguerite de Saal cinq fils et une fille. L—s—d.

HESSE-CASSEL (Amélie-Elisabeth de Hanau, landgrave douairière de), née au commencement du XVIIe siècle, fut mariée, le 21 novembre 1619, à Guillaume V dit le Constant, landgrave. Amélie devenue veuve en 1637, et régente pendant la minorité de Guillaume VI, son fils, âgé de huit ans, trouva l'état obéré de dettes et engagé dans une guerre onéreuse. Le landgrave défunt étant entré dans la ligue de la France et de la Suède contre la maison d'Autriche, elle persévéra dans cette alliance dont ne purent la détacher ni les menaces ni les promesses des impériaux, ni enfin la défection du général Melander qui, soupçonné d'avoir empoisonné son maître, abandonna le service de la Hesse, pour passer à celui de l'empereur. Amélie-Elisabeth entretint une armée imposante, et maintint ses places de guerre dans le meilleur état. Dirigeant de son cabinet tous les mouvements de ses troupes, avec le talent d'un grand capitaine, cette princesse posséda toutes les qualités d'un politique consommé. Elle obtint pour son fils, à la paix de Westphalie, un accroissement de domaines composé de l'abbaye souveraine d'Hersfeld et des quatre bailliages de Minden, outre une indemnité de six cent mille écus pour la restitution des places qu'elle avait conquises sur les princes ses voisins, avec pouvoir de tenir garnison jusqu'à parfait paiement à Nuys, Coësfelt et Newhaus. La cour d'Amélie était une école où les princes allemands venaient apprendre à gouverner. Les écrivains contemporains se sont accordés à dire qu'elle fit la gloire et le bonheur de son pays, et que jamais il n'y eut un assemblage de vertus plus complet. A sa mort, arrivée le 8 août 1651, elle laissa les finances du landgraviat dans l'état le plus prospère. Elle avait eu de son mariage six garçons et six filles. Philippe, troisième fils de Guillaume VI, fut la tige de la branche apanagée de Hesse-Philippsthal. L—s—d.

HESSE-CASSEL (Georges-Guillaume, landgrave de), sous le nom de Guillaume IX, puis électeur de Hesse-Cassel, sous le nom de Guillaume Ier, né le 3 juin 1743, succéda le 31 oct. 1785, au landgrave Frédéric II, son père. Il entra en 1792 dans la coalition contre la France, prit part au siège de Mayence avec ses troupes qu'il porta à douze mille hommes, lorsque, le 10 avril 1793, il signa avec lord Elgin, plénipotentiaire anglais, un traité de subsides par lequel il mit huit mille hommes à la disposition de l'Angleterre. La Prusse ayant signé, le 15 avril 1795, un traité de paix avec la république française, le landgrave en conclut un aussi avec cette puissance le 28 août de la même

(1) On assure qu'à son autopsie on lui trouva trois testicules.

année, et garda la neutralité pendant les onze années suivantes. D'après le recez de la diète de Ratisbonne du 25 février 1803, confirmé par le traité des indemnités du 27 avril suivant, il obtint le rang d'électeur, et c'est alors qu'il se titra Guillaume Ier. En 1806, le roi de Prusse avait entamé des négociations avec lui, relativement à la confédération qui devait assurer le repos du nord de l'Allemagne; mais Napoléon, de son côté, ayant employé toutes sortes de ruses pour en empêcher la formation, l'électeur de Hesse se refusa à toute proposition hostile contre la France, en dépit du traité signé par son ministre à Berlin dans les premiers jours d'août; et plus la lutte sembla prochaine, plus il se montra éloigné de céder aux pressantes instances de Frédéric-Guillaume qui l'adjurait au nom de l'intérêt commun, tant par la voix de ses ministres que par ses lettres amicales et confidentielles. Guillaume avait alors vingt-cinq mille hommes de troupes excellentes, animées de l'esprit le plus belliqueux et le plus anti-français. Mais il croyait pouvoir, en continuant à rester neutre, sauver ses états et se soustraire à des contributions; et cependant il ne s'en préparait pas moins à se prononcer en faveur du parti qui demeurerait victorieux; position éminemment fausse, et qui devait lui attirer à la fois la haine des vaincus pour leur avoir refusé des secours, et la vengeance des vainqueurs pour ne s'être pas concilié leur bienveillance. Aussi, quand Napoléon eut remporté, le 14 octobre 1806, la victoire d'Iéna, il allégua le faux prétexte que l'électeur de Hesse avait livré passage par ses états aux troupes prussiennes (Blücher avait seulement traversé sept à huit lieues, puis il avait rétrogradé pour ne point compromettre l'électeur); il fit occuper Cassel le 31 oct. par le maréchal Mortier, et prononça définitivement le 6 nov. la séquestration de l'état entier qui devait entrer dans la composition du royaume de Westphalie pour son frère Jérôme. Guillaume, contraint d'abandonner la Hesse, se réfugia auprès du landgrave Charles, son frère, feld-maréchal au service du Danemark, gouverneur de Sleswig et du Holstein (c'est ce même prince qui est mort en 1836, âgé de quatre-vingt-douze ans, et qui, en 1796, donna un asile à Dumouriez (*Voy.* ce nom, LXIII, 172). Il y resta jusqu'en 1813, habitant successivement Gottorp, Rendsbourg et Itzehoë. Dans sa fuite il avait été contraint d'abandonner ses tableaux et les divers objets de curiosité composant son cabinet, qui tombèrent au pouvoir des Français; mais il avait pu sauver un trésor considérable, amassé de longue date et par toute sorte de moyens. Pendant le XVIIIe siècle, les souverains de la Hesse et notamment Frédéric II, père de l'électeur, levaient chez eux des troupes pour les vendre, et l'on voyait dans presque toutes les guerres d'Allemagne figurer des contingents Hessois. L'Angleterre en envoyait même dans ses colonies. C'était une vieille et odieuse trace de la féodalité germanique, habituée à trafiquer, dans le XVIe et le XVIIe siècle, du sang de ses Reitres et de ses Lansquenets avec toutes les puissances guerroyantes, quelles qu'elles fussent. Guillaume n'avait pas borné là ses calculs d'avarice; il s'était fait accapareur de grains, pour les vendre à plus haut prix. Sa parcimonie s'exerçait jusque sur ses soldats mal payés, mal vêtus, mal nourris, et qui étaient pour lui une sorte de marionnettes dont les évolutions formaient son amusement journalier. Enfin il avait trouvé un dernier et encore plus ignoble moyen de grossir ses épargnes. Le château de Wilhemsbad, résidence d'été originairement con-

struite pour y prendre des bains, fut par lui converti en un hôtel garni, où il ne se réserva qu'un simple appartement, et où il était loisible à tout voyageur de loger et d'être nourri à des prix assez modérés. Son cuisinier même en faisait le service, et S. A. ne dédaignait pas d'aller s'informer de ses hôtes s'ils étaient contents. La spéculation était assez bien entendue au moment où les troubles de la France jetèrent hors de ses frontières une grande quantité d'émigrants. Il versait ses fonds dans la maison de M. Rotschild père, de Francfort, avec lequel il avait déjà eu des relations satisfaisantes. Le gouvernement français fit à diverses reprises des tentatives, pour avoir ce dépôt, mais sans succès, Rotschild ayant constamment éludé cette entreprise spoliatrice. Ce fut par les soins et aux frais de l'électeur qu'en 1809, le duc de Brunswick-Œls (*Voy.* ce nom, LIX, 386) parvint à former le corps de volontaires, dit le *Corps-Noir*. Il s'occupait aussi très-activement alors, avec ce duc et le prince d'Orange, de donner au Tugendbund une direction politique. Guillaume ne put rentrer dans ses états qu'en novembre 1813, après la bataille de Hanau. Par suite de l'acte de la confédération germanique du 8 juin 1815, et des changements qui s'opérèrent dans les possessions territoriales de ses membres, changements qui ne furent définitivement arrêtés que par le recez général de la commission de Francfort du 20 juillet 1819, les domaines de l'abbaye princière de Fulde lui furent attribués, ainsi que la propriété des Salines de Kreutznach situées sur la rive gauche de la Nahe, sous condition toutefois que la souveraineté en resterait à la Prusse. Alors son électorat se trouva porté à une surface de deux cent un milles carrés et à une population de cinq cent soixante-huit mille habitants. Il avait tenté, mais vainement, à Aix-la-Chapelle, d'obtenir la couronne royale.—En rentrant dans sa souveraineté, Guillaume s'était mis en possession de toutes les propriétés publiques acquises sous le gouvernement westphalien. Il voulait ainsi se créer le droit de regarder comme nul tout ce qui avait été fait pendant sa longue absence, lorsqu'il en pourrait résulter quelque préjudice pour son trésor. En conséquence de ce système, il avait publié, sous la date du 14 janvier 1816, une ordonnance par laquelle il dépossédait sans aucune restriction tous les propriétaires des biens et droits domaniaux vendus, et cassait tous les baux transmissibles à des héritiers, ainsi que les rachats de redevances féodales. Le gouvernement prussien protesta contre cette ordonnance, comme étant contraire aux stipulations convenues entre les puissances alliées, et cette discussion fut soumise en 1816 à la diète de Francfort. Mais il n'en fut pas de même d'une autre mesure qui n'était que de régime intérieur. Toutes les promotions militaires qui avaient eu lieu furent annulées, et plus d'un général redescendit au simple grade de lieutenant. En 1817, il rétablit à Hanau la caisse des veuves et des orphelins, que le prince primat avait supprimée en 1811. A la mort de Guillaume, arrivée le 27 février 1821, on évaluait à huit millions de francs les revenus de l'électorat, indépendamment des intérêts provenant de ses capitaux et domaines privés que l'on ne portait pas à moins de douze millions. Prince aussi bizarre qu'absolu, la hauteur et l'égoïsme furent les bases dominantes de son caractère. Nul souverain en Allemagne ne se montra plus dur, plus impitoyable même que Guillaume envers les émigrés français qu'il enveloppa avec les vagabonds et les Juifs

dans une même ordonnance qui les proscrivait de ses états. Et pourtant Guillaume se montra constamment le plus ardent ennemi de la révolution française ! L—S—D.

HESSE-PHILIPPSTHAL (Guillelmine-Hedwige de), surnommée *Heydon*, née le 7 octobre 1681, était la fille aînée de Philippe de Hesse-Cassel, tige de la branche apanagée de Philippsthal. Trop prématurément enlevée par la petite vérole au mois d'août 1699, on ne peut apprécier quel haut degré de développement auraient pris les rares talents dont la nature l'avait douée. Elle parlait plusieurs langues vivantes, possédait des connaissances étendues en théologie, en chronologie et dans l'histoire tant ancienne que moderne; cette princesse avait spécialement cultivé la géographie, et elle laissa de sa façon des cartes manuscrites, d'une justesse et d'un travail admirables. L—S—D.

HESSE-PHILIPPSTHAL (Louis de), second fils du landgrave Guillaume II, né le 8 octobre 1766, fut marié en 1791 à une comtesse Bergh de Trips, qu'il perdit en 1806, et dont il n'eut qu'une fille. Entré au service de Naples, durant le ministère et par l'influence du chevalier Acton qui portait, dit-on, une tendre affection à sa femme, il ne se signala par aucune action d'éclat jusqu'en 1806, époque du siége de Gaëte, où il commandait, lorsque cette place fut bloquée par les Français, et dont la brillante défense est devenue pour lui un titre de gloire. Ce blocus fut converti au commencement de juin en un siége régulier par le général Reynier; et le maréchal Masséna vint y commander en personne à la fin du même mois. La garnison qui d'abord n'avait été que de quatre mille hommes fut portée jusqu'à huit mille avant la fin du siége. Il s'y trouvait cent trente bouches à feu; et, comme l'escadre anglaise qui croisait devant le port finit par s'y embosser, les secours en munitions de guerre et de bouche y abondaient sans obstacles. Aussi cette nombreuse artillerie, servie avec une sorte de prodigalité, foudroyait-elle continuellement les travaux des assiégeants. On ne peut contester au prince de Hesse d'y avoir payé de sa personne, puisque placé sur un bastion à trois étages, et encourageant ses canonniers, il reçut à la tête, le 10 juillet, un éclat de bombe qui le blessa si grièvement qu'on désespéra de sa vie et que l'on dut promptement le transporter en Sicile sur une frégate anglaise. On s'accorde cependant assez généralement à attribuer le principal mérite de cette belle défense au commandant en second, qui y fut lui-même blessé mortellement quelques jours après, et qui reçut au moment d'expirer le cordon de l'ordre de Saint-Ferdinand. C'est alors que fut accordée une honorable capitulation à la garnison qui était encore forte de sept mille hommes. Elle en avait perdu mille pendant le siége, et la perte des assiégeants n'avait pas été moindre. Walter Scott (Vie de Napoléon) a prêté au prince cette réponse à la sommation de capituler qui lui avait été faite dès le commencement du siége : « que Gaëte n'était pas Ulm, « et que le prince de Hesse n'était « pas le général Mack. » Mais ici l'illustre écrivain a peut-être été un peu historien romancier. Le prince, qui assez souvent s'enivrait dès le matin, s'écriait plus laconiquement dans son ivresse : « Je ne veux pas me rendre. » Au reste, d'après le témoignage de personnes dignes de foi qui l'ont connu, nous croyons pouvoir assurer qu'il était d'une capacité très-bornée. La mort du prince Charles, son frère aîné, ayant eu lieu avant celle du landgrave Guillaume, arrivée en 1810, il succéda à ce

titre de souveraineté alors purement nominal, car tous les domaines de sa maison faisaient partie du royaume de Westphalie, créé pour Jérôme Bonaparte. Aussi conserva-t-il les fonctions et le grade de capitaine-général de l'armée napolitaine jusqu'à sa mort, qui arriva le 15 février 1816. Le titre de landgrave passa alors au prince Ernest, son frère puîné, actuellement régnant. L—S—D.

HESSE-RHINFELS-ROTHENBOURG (le prince CHARLES-CONSTANTIN de), connu par le rôle qu'il a joué dans la révolution française, était le frère puîné du landgrave de Hesse-Rothembourg, branche cadette et paragée de Hesse-Cassel, dont fut la souche Ernest, qui, en 1652, abjura ainsi que Marie-Eléonore de Solms, sa femme, le calvinisme que Maurice, son père, avait adopté en 1605, pour embrasser la religion catholique, que sa postérité a continué de professer. Né le 10 janvier 1752, Charles entra jeune au service de France, devint colonel, fut fait brigadier en 1784, et maréchal-de-camp en 1788. A cette époque, se trouvant à Marseille, il eut l'occasion d'y voir fréquemment l'abbé Raynal. Un jour qu'il venait d'exposer ses principes en présence de l'auteur de l'Histoire philosophique, celui-ci s'écria : « Voilà un homme et non un prince. » Il jouissait alors, tant par son traitement que par ses pensions sur la cassette du roi, d'un revenu de seize mille francs. Nommé commandant à Perpignan, il se réunit, en 1792, aux administrateurs de cette ville pour dénoncer à l'assemblée législative le ministre de la guerre Narbonne, qu'il accusait de laisser cette partie de la frontière sans défense. Le ministre, obligé de se justifier, prouva que le prince de Hesse lui-même avait empêché l'exécution des travaux ordonnés par le comité des fortifications, sous le prétexte qu'ils étaient inutiles. Promu, le 22 mai, au grade de lieutenant-général, il remplaça quelques mois après le baron de Wimpfen (Louis-Franç.) dans le commandement de la 6e division militaire. Sa réputation l'avait précédé à Besançon où le *citoyen-général-philosophe* fut accueilli avec enthousiasme par les révolutionnaires les plus exaltés. Trois jours après (30 septembre) il se rendit au club pour y renouveler sa profession de foi patriotique. Le président lui répondit par un discours qui se terminait ainsi : « Dans un gouvernement libre, les poi-« gnards sont à côté des couronnes « civiques, nous te laissons le « choix (1). » Dirigé par les clubistes il changea tout son état-major et suspendit la plupart des officiers du génie, notamment d'Arçon (*Voy.* ce nom, II, 385), que Dumouriez plus tard sauva de la réclusion et peut-être de l'échafaud, en le faisant venir à l'armée du nord (Voy. ses *Mémoires*, éd. de 1823, IV, 23). Il s'occupa d'ailleurs, avec beaucoup d'activité, de mettre Besançon en état de défense ; et, ce qui est assez digne de remarque, c'est que ce fut lui qui nomma Pichegru (*Voy.* ce nom, XXXIV, 274) commandant d'un bataillon de volontaires du Gard. Le bruit s'étant répandu que le général Hesse devait quitter le commandement de la division, les autorités, tout en réclamant son maintien dans un poste qu'il remplissait à la satisfaction de tous les vrais patriotes, s'empressèrent de lui donner une preuve de leur contentement personnel pour la conduite qu'il avait tenue. Charles Hesse (c'est ainsi qu'il signait) les en remercia par le billet suivant : Besançon, 21 déc. 1792, l'an Ier de la république. « Citoyens « administrateurs, je viens de lire, les

(1) *Védette, ou Journal du département du Doubs*, 5 oct. 1792.

« larmes aux yeux, le certificat de « civisme dont vous m'honorez. « Rien ne peut payer un pareil témoi- « gnage ; toutes les couronnes de l'u- « nivers ne seraient rien pour moi à « côté d'un tel bienfait. Aussi « jamais je n'oublierai, dans quelque « partie de la république que je sois, « les preuves journalières de bonté « que vous m'avez accordées pendant « mon commandement à Besançon. « Recevez, je vous prie, citoyens ad- « ministrateurs, les assurances de mes « sentiments fraternels, etc, (2). » Les réclamations des administrateurs furent écoutées pour le moment, et Charles Hesse ne fut remplacé par le général Sparre qu'au mois de février 1793. Atteint par le décret qui renvoyait les nobles des armées de la république, il cessa peu de temps après d'être employé. Se trouvant sans ressource, il écrivit dans le mois d'octobre à la société des jacobins de Paris pour lui demander *du pain* ou son admission au nombre de ses membres. Mais le fougueux Dufourny fit rejeter sa demande d'après un arrêté qui ne permettait pas l'admission d'un prince dans la société. Ch. Hesse était en 1795 un des rédacteurs de l'*Ami des lois*, journal démagogique dirigé par Poultier et Sibuet. Il concourut ensuite au *Journal des hommes libres* (3), avec Antonelle, et fut mêlé aux intrigues de Babeuf, comme à toutes celles de ce parti contre le Directoire. On le vit figurer ensuite dans les cercles constitutionnels, et dans le club du manège en 1799. Telle était sa réputation qu'après le 18 brumaire, il reçut l'ordre de sortir de Paris et fut mis en surveillance à Saint-Denis. Compris, après l'explosion de la machine infernale, dans le nombre des jacobins qui furent déportés par mesure de police, il fut conduit à l'île de Ré, où il resta prisonnier plusieurs années (4). Enfin il put se retirer en Allemagne ; et, ayant obtenu quelques secours de sa famille, il s'établit en Suisse où il vécut long-temps oublié, s'occupant ou paraissant s'occuper exclusivement d'histoire naturelle. En 1811 il vint demeurer à Bâle; l'âge et le malheur avaient modifié ses opinions politiques ; mais les personnes qui l'approchaient purent dès-lors remarquer quelque dérangement dans son cerveau. Il applaudit à la chute de Napoléon, dont il croyait avoir eu beaucoup à se plaindre, ainsi qu'au rétablissement des Bourbons, dont il espérait sa réintégration dans son ancien grade. Dès le mois de juillet 1814 il annonça que Napoléon ne tarderait pas à quitter l'île d'Elbe pour revenir en France ; mais, en même temps, que son nouveau règne serait de courte durée. La réalisation de la prophétie lui donna de la confiance dans ses idées ; et, vers la fin de 1815, il prédit que les Bourbons seraient renversés, si le gouvernement n'adoptait pas une autre marche. Cet avis, qu'il fit parvenir au ministre de la police, fut regardé comme une nouvelle preuve de folie ; et peu de temps après il reçut l'ordre de quitter Bale. Il revint alors à Francfort, d'où il continua vainement de solliciter l'autori-

(2) Cette pièce fait partie de la précieuse collection d'autographes de M. Duvernoy, auteur des *Éphémérides du comté de Montbéliard*.

(3) C'est à sa coopération à cette feuille que Despaze fait allusion dans sa *seconde satire*, où, l'opposant à Garat, toujours timide et irresolu, il dit :

Charles Hesse, du moins, fait preuve d'assurance ;
Il ne se borne pas à régenter la France.
Illustre successeur de Cloots-Anacharsis,
Du fond de son grenier, sur son grabat assis,
Il insurge, en espoir, Berlin, Madrid et Rome ;
Aux esclaves de Paul il lit les droits de l'homme,
Visite les Lapons, et, dans son noble essor,
Plante sur trois traîneaux l'étendard tricolor.

(4) Dans son *Partisan*, p. 86, il dit qu'il resta cinquante-neuf mois en prison, tant à Paris qu'à l'île de Re.

sation de rentrer en France et le paiement de la pension qui lui était due pour ses services. Il mourut dans cette ville le 19 mai 1821, à soixante-dix ans. Dans une lettre qu'il écrivait peu de temps auparavant, il annonçait que, depuis 1769, il avait composé cent ouvrages, dont quelques-uns lui paraissaient dignes de l'impression, mais qu'il ne pouvait les publier qu'en France, après les avoir soumis à la critique de personnes compétentes. On connaît du prince de Hesse *le Partisan* (composé en 1788), imprimé en 1810, et avec des augmentations, en 1816, in-12 de 166 pag. La première partie de cet opuscule contient quelques idées utiles sur le service des troupes légères en campagne; mais toutes les additions sont l'ouvrage d'un fou. Plusieurs chapitres se terminent par ces mots : *Fiat lux*. Au bas de la dernière page se trouve cette annonce : *On fera paraître en temps et lieu la moutarde après dîner*. C'est le titre d'un second ouvrage militaire qui devait être beaucoup plus étendu que le premier. W—s.

HESSE-DARMSTADT (Georges de), fils puîné du landgrave Louis VI, et descendant, à la cinquième génération, de Philippe le Magnanime, par Georges Ier, dit le Pieux, tige de cette branche cadette, naquit le 25 avril 1669. Il combattit d'abord en Irlande, au service du prince d'Orange, devenu roi d'Angleterre, sous le nom de Guillaume III; puis, abjurant le protestantisme pour embrasser la religion catholique, il passa au service de Charles II, roi d'Espagne, qui lui conféra la grandesse de première classe, le décora de l'ordre de la Toison-d'Or et lui confia la vice-royauté de Catalogne. Le duc de Vendôme prit sur lui Barcelone en 1697. Après la mort de Charles II, il embrassa le parti de l'archiduc Charles, qui, en 1702, le chargea d'une mission en Portugal, dans le but de détacher le roi Pierre II des liaisons qu'il avait avec la France et l'Espagne. Cette négociation eut un plein succès, et elle amena l'alliance de ce royaume avec l'Angleterre, alliance qui, durant tout le XVIIIe siècle, en a fait un satellite de cette grande planète. Georges fut ensuite promu par l'empereur au grade de général de cavalerie; il se signala en 1704 et 1705, à la défense de Gibraltar, et fut tué le 14 sept. 1705, devant Barcelone, à l'attaque de Mont-Jouy, dans sa trente-sixième année et célibataire. L-s-d.

HESSE-DARMSTADT (Louis X, comme landgrave de), ou Louis Ier grand-duc de Hesse et sur le Rhin, né le 14 juin 1753, prit dans sa jeunesse du service dans l'armée russe et y fit avec autant de courage que de prudence la guerre contre les Turcs, terminée le 22 juillet 1774, par le traité de Kutschuk-Kainardgi. Il obtint ensuite un congé honorable avec le titre de lieutenant-général, et en toucha la solde jusqu'à son avènement au gouvernement. Retiré à Darmstadt, il y cultiva les arts et spécialement la musique, qui fut pour lui une véritable passion jusqu'à la fin de sa vie. Il épousa le 19 février 1777 Louise-Caroline de Hesse, sa cousine germaine, union qui lui donna huit enfants, et dont l'harmonie ne fut pas un seul instant troublée pendant cinquante-deux ans qu'elle dura. La mort du landgrave Louis IX, son père, l'appela à la souveraineté le 6 avril 1790. Jusque-là il avait joui d'une tranquillité que vint troubler la réaction occasionnée par la révolution française sur la rive droite du Rhin, où l'esprit de révolte et les insurrections ne tardèrent pas à se manifester. L'invasion de cette portion de l'Allemagne par l'armée de Custine eut lieu,

et le landgrave Louis en devint une des premières victimes. Quoiqu'il rendît pleine justice à la loyauté des militaires français, il n'en fut pas moins forcé de prendre parti contre la France. Ses troupes combattirent avec les armées confédérées sur le Rhin, en Alsace et dans les Pays-Bas, pendant les années 1793 et 1794, tandis que lui-même s'était réfugié en Saxe avec sa famille. Il revint en 1797 dans ses états, où il fit rentrer aussi son corps d'armée; et une paix particulière conclue avec la France, en 1799, lui procura enfin quelque repos. La révolution française lui avait enlevé ses possessions en Alsace; lors du recez de 1803, il dut céder au margrave de Bade la portion allemande de la seigneurie de Lichtenberg; mais il trouva une ample indemnité dans l'acquisition de l'électorat de Mayence, du duché de Westphalie et de plusieurs bailliages du Palatinat. Il reçut un nouvel agrandissement par l'acte de la confédération rhénane (1806), dont il fut un des auteurs, et par ses traités subséquents avec Napoléon. C'est à cette époque qu'il prit le titre de grand-duc avec rang royal, et dès-lors il resta fidèle aux engagements qu'il avait contractés avec la France, engagements fondés sur la crainte d'une invasion nouvelle, de la destruction de sa dynastie et du bouleversement de son pays. Forcé de réunir ses troupes à celles de Napoléon, il eut la douleur de les voir essuyer de grandes pertes, notamment à Lutzen et à Leipzig, en 1813, où le prince Emile de Hesse qui les commandait fut fait prisonnier avec un grand nombre de ses soldats. Plus tard, quand la fortune devint contraire à l'empereur des Français, et que Darmstadt fut envahi par les alliés, Louis conclut avec les puissances confédérées la convention de Francfort du 5 nov. 1813. Quelques troupes de ligne et des volontaires Hessois vinrent en France avec les alliés en 1814 et 1815, mais elles n'y jouèrent qu'un rôle insignifiant. Par suite des arrangements de cette époque, il perdit le duché de Westphalie qu'il lui fallut céder à la Prusse, et il eut encore d'autres sacrifices de territoire à faire en faveur de Bade, de Hesse-Cassel et de la Bavière; mais il conserva Mayence et obtint un district considérable entre la Moselle et le Rhin, avec le titre de grand-duc de Hesse et sur le Rhin. En résumé, lors de l'avènement de Louis, son pays était d'une étendue de cent milles carrés avec trois cent mille habitants; et, à la fin de sa vie, le grand-duché s'est trouvé de cent quatre-vingt-cinq milles carrés de surface, avec une population de plus de six cent quatre-vingt mille habitants. Louis aimait l'ordre; il était simple et sobre dans ses besoins personnels; juste et également bon pour tous, grands et petits; il protégea les sciences et les arts. La réorganisation de l'université de Giessen fut en quelque sorte une création; il augmenta les fonds des gymnases et établit de nouvelles écoles. Son goût passionné pour la musique lui coûtait annuellement trois cent mille florins (sept cent cinquante mille francs), somme énorme, si on la rapproche des revenus du grand-duché qui ne dépassent pas huit millions de francs. Mais la constitution assure au prince la libre disposition de la liste civile et de sa fortune particulière. Entraîné par l'exemple de quelques voisins, il donna, en 1820, une constitution par laquelle la diète hessoise est formée de deux chambres; les débats de l'une et de l'autre sont publics; mais ceux de la seconde sont seuls insérés dans les feuilles périodiques. Avant l'avènement de Louis, les catholiques ne pouvaient se réunir pour le service divin que clan-

destinement en quelque sorte et dans des maisons particulières. Dès cet avènement, il leur fut permis d'exercer publiquement leur culte, et ils reçurent du prince d'abondants secours ; enfin le grand-duc fut également tolérant sous le rapport politique et sous le rapport religieux ; la ville de Darmstadt qui, en 1790, ne comptait que neuf mille cinq cents habitants en a maintenant vingt-deux mille. Louis 1er mourut le 6 avril 1830. L—S—D.

HESSE HOMBOURG (Frédéric, landgrave de), né le 30 mai 1633, était fils puîné de Frédéric 1er, tige de cette branche, et petit-fils de Georges 1er, landgrave de Hesse-Darmstadt. Il servit avec distinction dans les armées de Suède et perdit une cuisse devant Copenhague, lors du siège de cette ville par Charles X, en 1660. Il passa ensuite au service de l'électeur de Brandebourg qui lui confia le gouvernement de la Poméranie, et mourut le 24 janvier 1708. — *Frédéric*, prince régnant de Hesse-Hombourg, gendre de Georges III, roi d'Angleterre, et qui est mort en 1829, s'est fait peu remarquer. — Son frère *Louis*, qui lui succéda et qui est mort en 1839, gouverneur de Luxembourg, avait servi avec distinction dans les dernières guerres sous les drapeaux de la Prusse. L—S—D.

HESSE (Elie), voyageur allemand, né à Ottendorf, village du bailliage de Pirna en Saxe, fut employé dans l'administration des mines. En 1680, il accompagna Benjamin Olitzch, métallurgiste habile que la compagnie hollandaise des Indes avait engagé à diriger l'exploitation d'une mine d'or à Silléda, sur la côte occidentale de Sumatra, au sud de l'équateur. On partit du Texel au mois de novembre ; plusieurs ouvriers saxons moururent durant la traversée, d'autres à leur arrivée au lieu de leur destination, où l'on ne parvint qu'au commencement de 1682. Olitzch ayant examiné la mine jugea qu'elle ne pouvait pas produire de bénéfices et se crut obligé d'en avertir la compagnie ; tous les mineurs qui l'entouraient furent de son avis. Il se disposa donc à revenir en Europe, mais il mourut le 29 mai. Hesse à qui il avait recommandé le seul fils qui lui restait, quitta Sumatra le 24 fév. 1683, et, après une traversée malheureuse, atterit le 26 oct. au Texel. Il refusa les offres que lui firent les directeurs de la compagnie des Indes à Amsterdam, de retourner dans l'Orient, et rentra le 12 décembre à Dresde, où il remit à ses parents l'enfant qu'on lui avait confié. Mal récompensé de ses soins, il se hâta de quitter la Saxe. Il s'écrie dans son livre : « J'ai« merais mieux finir mes jours parmi « les nègres de l'Inde que dans ma pa« trie. » Il passa au service de Brandebourg, prit ensuite parti dans les troupes envoyées à la république de Venise, et fit une campagne en Morée. On a de lui en allemand : *Relation d'un voyage aux Indes-Orientales*, ou *Journal de ce qui est arrivé de remarquable dans le voyage fait avec le conseiller et commissaire électoral des mines, B. Olitzsth, en 1680, de Dresde jusqu'en Asie et l'île de Sumatra*, composé par Elie Hesse ; Dresde ou Pirna, 1687, in-12 ; 2e édition, soigneusement revue, corrigée et augmentée, Leipzig, 1690, in-8° ; ibid., 1734, in-8°. Ce livre, mal écrit, ne contient de curieux que ce qui concerne les mines de Sumatra : encore les remarques sur ce sujet ne sont-elles pas instructives. Une planche représente l'exploitation de la mine de Silléda. Les observations de l'auteur sur les autres productions du pays sont pour la plupart assez insignifiantes, mais elles ont au moins le mérite de la vérité. E—S.

HESSE (Jean-Louis), pasteur luthérien mort le 21 août 1810, a laissé, outre des compilations peu intéressantes et un catéchisme à l'usage de l'église de Schwartzbourg-Rudolstadt : I. *La Vie du prince Louis-Gonthier de Schwartzbourg-Rudolstadt*, Rudolstadt, 1790, gr. in-8° (imprimée aussi dans le recueil des pièces dédiées à la mémoire de ce prince) ; *la Vie du prince François-Charles de S.-R.*, Rudolstadt, 1793, gr. in-8° ; enfin *la Vie de Louis François II de S.-R.*, Rudolstadt, 1807, gr. in-8°. II. De nombreuses *poésies fugitives*, la plupart pièces de circonstances, entre autres des *Ballades et chansons*, Rudolstadt, 1793, gr. in-8°. III. *De libris rarioribus bibliothecæ aulæ inferioris quæ Rudolstadii est*, Rudolstadt, 1782-84, in-4°. *Geographiæ antiquæ, mediæ et novæ summarium*, 12 tableaux, 1791-1809. Cet ouvrage est important et commode pour les études. Il ne faut pas confondre Jean-L. Hesse avec son fils L.-F. Hesse, auteur vivant de plusieurs ouvrages d'histoire et de géographie très-estimés. P—ot.

HESSELBACH (François-Gaspard), chirurgien et anatomiste allemand, né à Hemmelbourg, le 27 janvier 1759, fit ses études médicales à l'université de Wurzbourg, où il se lia d'amitié avec Siebold, professeur d'anatomie, dont il fut long-temps prosecteur. Il devint ensuite prosecteur titulaire, et, pendant plusieurs années qu'il exerça ces fonctions, il s'occupa sans relache à enrichir le muséum anatomique de Wurzbourg. En 1807, la faculté de médecine de cette ville lui donna le titre de docteur, et il fut nommé ensuite chirurgien en chef de l'hôpital et professeur d'opérations. Il mourut le 24 juillet 1816. Ses ouvrages sont : I. *Introduction à l'anatomie du corps humain* (en allemand), Rudolstadt, 1805-1810, 2 vol. in-4°, fig. Cet ouvrage n'est pas terminé. II. *Traité anatomico-chirurgical sur l'origine des hernies*, Wurzbourg, 1806, in-4° (allemand). III. *Nouvelles recherches anatomico-pathologiques sur l'origine et les progrès des hernies* (en allemand), ibid., 1814, in-4° ; ouvrage très-estimé. Il est accompagné de 17 planches, et a été traduit en latin par Ruland, ibid., 1816, in-4°. IV. *Description et peinture d'un instrument pour découvrir et arrêter sûrement les hémorrhagies dans l'opération de la hernie* (allemand), ibid., 1815, in-4°, 1 pl. G—t—r.

HESSELBERG (Jean-Frédéric), théologien luthérien, né le 17 déc. 1700 à Mittau, étudia aux universités de Wittenberg et d'Iéna, revint ensuite en Courlande, fut nommé pasteur à Wahnen en Livonie, passa de là en 1739 à Altausen, en 1741 à Aprichen, en 1750 à Grobin, où il devint membre du consistoire, et mourut le 21 mai 1759. On a de lui divers opuscules sur des points d'érudition et de théologie, et des éloges ou notices funèbres en l'honneur de plusieurs de ses contemporains. Mais il s'est fait connaître surtout par ses écrits polémiques relatifs à la conversion universelle des Juifs, conversion sur laquelle il comptait et qu'il prophétisait avec hardiesse en dépit des attaques de Wolffer et des réfutations de Schubert. Parmi ces derniers, nous indiquerons sa *Réfutation aux assertions de Wolffer sur la conversion des Juifs*, 1745, et sa *Lettre à Schubert sur les preuves qu'il allègue contre la conversion*, etc., Hambourg, 1749, in-4°. Il a aussi donné une édition, avec éclaircissements et notes, de la *Théologie pastorale de Baumgarten*, Halle, 1752, in-8°, sous les auspices de Baumgarten lui-même. Tous ces ouvrages sont en allemand. P—ot.

HETSCH (Philippe-Frédéric de), peintre allemand, naquit en 1758, d'une famille de Souabe qui a produit beaucoup de musiciens. Son père ayant dix enfants, et étant attaché comme organiste à la chapelle du duc de Wurtemberg et au service de la ville de Stuttgard, lui fit enseigner la musique afin de le former pour son état. Philippe-Frédéric acquit quelque force sur la flûte; mais, ayant reçu des leçons gratuites de dessin, toute son inclination se porta vers cet art, et à l'âge de douze ans il courut à la Solitude, château du duc, pour le supplier de l'admettre dans l'institution fondée par lui, et dans laquelle étaient élevés Schiller et plusieurs jeunes artistes. Le duc y consentit. Recevant alors les avis de Guibal, élève de Mengs, et ceux de Harper, peintre de paysages, Hetsch fit des progrès rapides, et obtint plusieurs prix. Dans cette académie il fut l'émule de Heideloff et l'ami de Schiller, qui l'admettait au petit comité où il lisait ses premières productions. Cependant le duc Charles, qui aimait à utiliser tous les talents des professeurs et des élèves de son institution, faisait faire force transparents par Harper et son élève Hetsch, et mettait celui-ci de plus avec une flûte dans son orchestre. En 1780, le jeune peintre alla se perfectionner à Paris, et y forma son goût sur les ouvrages de Vien et de Joseph Vernet : aussi les Allemands reconnaissent-ils dans ses tableaux le style de l'école française. Après un séjour de deux ans, il revint à Stuttgard et y fut nommé peintre de la cour, avec trois cents florins d'appointements : il n'en avait pas eu davantage pour son séjour à Paris. Cependant Hetsch sentit qu'il n'avait pas assez vu de chefs-d'œuvre de peinture, et en 1785 il se rendit à Rome. Il y resta aussi long-temps qu'à Paris; l'académie de Bologne l'admit au nombre de ses membres. De retour dans sa patrie en 1787, il se maria. Il retourna à Rome en 1795, avec sa femme et son enfant, et y fit une étude sérieuse des tableaux de Van Dyck pour son portrait équestre du duc Louis-Eugène; il exécuta pour ce prince plusieurs autres tableaux ; aussi obtint-il, en 1800, la direction de la galerie de Stuttgard. Peu de temps après, l'académie des beaux-arts de Berlin le nomma l'un de ses membres. Ce fut l'époque la plus laborieuse dans la vie de Hetsch. Il orna le palais de Stuttgard de plusieurs grands tableaux, tels que : *Œdipe aveugle conduit par ses filles; Brutus et Porcia; Odin consultant la prophétesse, aux portes des enfers; les Adieux de Régulus; Daniel dans la fosse aux lions, Achille irrité contre Agamemnon; Tullie passant en char sur le corps de son père; l'Amour et Psyché* dans une barque; *le roi de Wurtemberg Frédéric* avec sa suite. Il fit de plus beaucoup de portraits et de tableaux de moindre dimension qui sont disséminés dans des collections particulières, et parmi lesquels on signale une composition assez importante, *le Sénateur Papirius, tué par les Gaulois* sur sa chaise curule. Ayant perdu sa première femme, il se remaria; mais un divorce demandé par les deux époux rompit bientôt ce nouveau lien. En 1809, il revint à Paris avec son fils, maintenant architecte à Copenhague, et avec sa fille. Il acheva pendant ce séjour, et mit au salon d'exposition, un grand tableau d'autel, *la Résurrection,* destiné pour la chapelle du palais de Stuttgard : nous n'avons pas ouï dire que ce tableau ait fait quelque sensation. Depuis ce temps, Hetsch ne fit que peu de tableaux, puis il cessa entièrement de travailler, s'étant aperçu, à ce qu'il paraît, que le goût du public avait changé et s'était refroidi pour sa manière. Dans sa vieillesse il devint ir-

ritable et morose ; à quoi contribua encore la mort de sa fille et d'autres membres de sa famille. Cependant il continua d'aimer l'art et de s'en occuper, mais sans reprendre le pinceau. Le roi de Wurtemberg l'avait nommé, en 1808, chevalier de l'ordre du mérite civil. Sa vie s'éteignit le dernier jour de l'année 1838. Voy. le *Kurstblatt* de juin 1839. D—G.

HETZEL ou HEZEL (JEAN-GUILLAUME-FRÉDÉRIC), orientaliste allemand de Kœnigsberg en Franconie, naquit le 16 mai 1754, et jusqu'à l'âge de treize ans montra fort peu de dispositions pour les langues : il touchait l'orgue volontiers, tournait, reliait des livres, mais on ne l'eût guère soupçonné d'écrire un jour les volumes que pour l'instant il habillait. Enfin son antipathie pour le latin, le grec et l'hébreu devint moins vive; aidé par son père, deuxième prédicateur à Kœnigsberg, il fit même des progrès assez rapides ; puis, en 1772, il se rendit à l'université d'Iéna où les leçons de Danov et de Faber le perfectionnèrent, et le mirent en état de paraître avec éclat dans le monde savant. Dès 1776, il annonça son dessein de publier un commentaire sur les passages les plus difficiles de la Bible, puis sur toute la Bible; et bientôt mille souscripteurs en répondant à son appel le sommèrent de se mettre à l'œuvre. Le duc Ernest-Frédéric de Saxe-Hildburghausen le nomma conseiller ; et, peu de temps après, le prince Gonthier de Schwartzbourg-Rudolstadt lui conféra un titre analogue (1778). Grâce à ces bienfaits et au mariage qu'à la même époque il contractait avec la fille de son ami Schwabe, Hetzel se trouva dans une position tolérable. A la mort de son beau-père, il hérita d'un bien de campagne aux environs d'Ilmenau; et c'est là qu'en s'occupant de quelques essais d'agriculture il avança son grand ouvrage sur la Bible. La réputation que lui valut cette publication le fit nommer, en 1786, à la chaire de littérature biblique à Giessen. En 1800, il joignit à ce titre celui de bibliothécaire de l'université. Ces deux places pourtant ne purent le retenir en Allemagne; et l'année suivante il prit la route de Dorpat pour y remplir la chaire d'exégétique et de langues orientales. Les travaux d'érudition ne marchèrent plus dès-lors qu'en seconde ligne : plus occupé de sa fortune que du soin d'ajouter à sa renommée, il éleva une institution dans laquelle il eut jusqu'à dix maîtres ; il imagina un moulin qui à l'aide d'un mécanisme mettait en mouvement plusieurs systèmes d'ailes à la fois ; il créa une fabrique de rhum qui prospéra quelque temps; enfin il proposa de bâtir les casernes en pisé, idée du reste assez inutile dans ces contrées septentrionales que hérissent tant d'épaisses forêts. Hetzel mourut le 12 janvier 1824. Indépendamment de son ouvrage principal qui a pour titre les *Livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament*, avec des notes d'un bout à l'autre en guise d'éclaircissements, Lemgo, 1780-91, 10 vol., on a de ce savant beaucoup d'ouvrages dont plusieurs ne sont que des compilations ou des abrégés, tandis que les autres rentrent dans la classe des mémoires et dissertations. Nous indiquerons : I. *Dialogues sur la Bible*, à l'usage des catholiques, des luthériens et des réformés, Leipzig, 1785, in-8°, 2 parties. Le but de l'auteur est d'armer l'esprit des lecteurs de la Bible contre la contagion des plaisanteries de Voltaire. II. *La vraie forme de la Bible*, Halle, 1786, in-8°. III. *Des sources de l'histoire primitive, élaborée par Moïse*, Halle, 1780, in-8°. IV *Dictionnaire de la Bible*, Leipzig, 1783, 84 et 85, 3 vol. in-8°. Ce dictionnaire embrasse l'his-

toire, la géographie, la chronologie, les antiquités, la religion, la législation, la philosophie, la physique, l'histoire naturelle, etc. V. *Manuel de la critique de l'Ancien-Testament*, Leipzig, 1783, in-8°. VI. *Esprit de la philosophie et de la langue du monde ancien*, 1re partie, Leipzig, 1795, in-8°. VII. *De l'histoire et de la langue de la Grèce dans l'antiquité*, Weissenfels, 1795, in-8°. VIII. *Histoire de la langue et de la littérature des Hébreux*, Halle, 1776, in-8°. IX. *Introduction au développement du goût dans tous les genres de poésie*, Hildburghausen, 1791, in-8°, 2 parties; la 1re est consacrée à la poésie épique, la 2e traite du genre dramatique. X. Diverses grammaires, savoir: 1° *Grammaire arabe* (avec une petite chrestomathie), Iéna, 1776, in-8°; 2° *Grammaire hébraïque détaillée, d'après les vrais principes tirés de la comparaison des idiomes orientaux*, Halle, 1777, in-8°; 3° *Résumé de grammaire hébraïque à l'usage des commençants*, Dortmund et Meyenburg, 1787, in-8°; 4° *Instruction pour l'étude de la langue hébraïque sans maître*, Weimar, 1781, in-8°; 5° *Nouvelle grammaire hébraïque à l'usage des établissements d'instruction en Livonie, Courlande, Esthonie et Finlande*, Dorpat, 1804; 6° *Instruction pour l'étude du chaldéen sans maître*, Lemgo, 1787, in-8°; 7° *Grammaire syriaque, avec éclaircissements, d'après les principes de la grammaire hébraïque de l'auteur et avec des paradigmes en tableaux*, Lemgo, 1788, in-8°; 8° *Grammaire grecque détaillée, avec trente-cinq tableaux, donnant les paradigmes des déclinaisons et conjugaisons*, Weissenfels et Leipzig, 1795; 9° *La science des formes des noms en hébreu*, Halle, 1798, in-8°. L'ensemble de tous ces ouvrages élémentaires prouve non seulement une connaissance approfondie de toutes ces langues savantes, mais encore une rare sagacité comparative pour en découvrir et pour en démêler les éléments, ainsi que pour simplifier les difficultés en posant des principes plus hauts, plus riches en application et qui impliquent d'avance ou expliquent ce que dans d'autres systèmes on nomme des exceptions. XI. Beaucoup d'*opuscules* pour l'étude du latin, de l'anglais, et surtout du français. XII. *Fragments paléographiques sur les écritures hébraïque et grecque*, Berlin, 1816, in-8°. XIII. *La conversion des Juifs en masse*, ou *de la possibilité de faire en même temps de tous les Juifs des chrétiens et des citoyens utiles sans déroger aux principes de la raison et de l'équité*, Giessen, 1792, in-8°. P—ot.

HEULIT (Conrad), l'un des inventeurs de l'art typographique, était de Mayence, ainsi que Jean Fust et Pierre Schœffer, dont il devint le collaborateur. Il concourut à l'impression des Épîtres de saint Jérôme, 2 vol. in-fol., chef-d'œuvre de typographie, qui peut le disputer à la célèbre Bible de Mayence. On en voyait un exemplaire sur vélin, à la bibliothèque de Saint-Victor de Paris, qui en avait fait l'acquisition vers 1470, au prix de douze écus d'or. Les trois imprimeurs furent depuis mis au nombre des bienfaiteurs de l'abbaye. Ils sont mentionnés dans son nécrologe, qui place leur anniversaire au 30 octobre de chaque année. Aucun des auteurs qui ont écrit sur l'histoire de l'imprimerie n'a parlé de Conrad Heulit. On trouve, à ce sujet, une lettre de M. Guiot, ancien bibliothécaire de Saint-Victor, dans le Magasin encyclopédique, 1807, t. 1er, p. 61 et suiv. Elle contient des extraits curieux de ce nécrologe, relatifs à notre artiste. Si—d.

HEURTIER (Jean-François), architecte, naquit à Paris le 6 mars 1739. Sa mère, veuve de bonne heure, s'étant retirée à Versailles, il y passa son enfance; puis elle l'envoya dans la capitale afin d'y mieux cultiver le goût qu'il manifestait pour le dessin. Le marquis de Thiboutot, premier lieutenant-général de l'artillerie, l'ayant pris en affection, l'emmena à l'armée, à titre d'aide-de-camp et comme dessinateur de plans et de fortifications. Rendu à ses études par la paix de 1763, Heurtier obtint le grand prix d'architecture et alla passer trois années à Rome, en qualité de pensionnaire de l'état. A son retour, il se fixa à Versailles. Attaché d'abord comme suppléant titulaire, il fut successivement l'un des inspecteurs du château et de ses dépendances, architecte du roi et enfin inspecteur-général de tous les bâtiments royaux en cette résidence. Lorsqu'en 1777, Louis XVI eut accordé un emplacement et les fonds nécessaires à la construction d'une nouvelle salle de spectacle pour la ville, Heurtier fut choisi pour donner les plans de l'édifice. Cette salle, qui a deux façades, l'une principale, élégamment décorée, sur la rue des Réservoirs, et l'autre sur le parc, est disposée pour la représentation des grands et des petits spectacles. Sa forme intérieure est demi-circulaire, et elle peut contenir douze cents personnes. On y remarque surtout l'heureuse distribution des dégagements et des escaliers, en sorte qu'une libre circulation règne dans l'intérieur et autour de la salle: avantage que n'avait alors aucune de celles du royaume. Mais le titre réel de cet artiste à la célébrité, c'est la construction, d'après ses dessins, de la nouvelle salle des Italiens, qu'il érigea en 1782, et qui a péri par un incendie en 1838. Ce monument ayant été quelquefois jugé avec sévérité, nous rapporterons les réflexions de M. Quatremère de Quincy à ce sujet: « Heurtier, dit-il, avait projeté de « placer son théâtre en reculée sur « les terrains qui devaient s'ouvrir sur « les boulevarts, et ce fut pour figurer « de ce point de distance qu'il com- « posa le péristyle ionique de sa fa- « çade. Le monument devait occuper « le terrain de la place actuelle et la « place celui du monument; mais la « vanité des comédiens fit tout chan- « ger. Ils craignirent que le public ne « confondît leur théâtre avec les pe- « tits spectacles, et ne les appelât aussi « comédiens des boulevarts. Le plan « de Heurtier allait être abandonné, « lorsque, pour concilier tout, il fut « proposé que le théâtre tournât le « dos au boulevart. L'artiste eut beau « exposer la beauté de la situation, « l'accord de son péristyle avec la « distance du point de vue pour le- « quel il était préparé, et le désaccord « qu'il aurait avec l'exiguité de la nou- « velle place, il fallut faire faire volte- « face à son théâtre, dont l'architec- « ture extérieure est telle qu'il l'avait « projetée; prise à part, tout y est en « parfait rapport, mais cela ne suffit « pas; le mérite d'un objet d'art con- « siste à être vu et placé selon l'in- « tention du sujet, surtout en archi- « tecture. » Pendant la révolution, Heurtier eut à Versailles des fonctions à peu près analogues à celles qu'il y avait autrefois remplies. Depuis il fut un des inspecteurs-généraux de la grande voirie de Paris, et passa au conseil des bâtiments civils. Cet artiste avait plus de quatre-vingt-trois ans, lorsque le 16 avril 1822, il mourut à Versailles, qu'il avait presque toujours habité. Il avait été membre de l'académie royale d'architecture, et le fut ensuite de l'Institut, classe des beaux-arts. M. Quatremère de Quincy

a prononcé l'éloge de Heurtier dans la séance publique du 24 octobre 1824. E—K—D.

HEUZET (JEAN), savant et modeste professeur de l'université de Paris, était né vers 1660, à Saint-Quentin, de parents obscurs. Il fut placé par Rollin au collège de Beauvais, et bientôt il mérita d'être admis aux conférences établies dans ce collège entre les professeurs, et qui ont produit l'estimable édition de *Tite-Live* publiée par Crevier (*V.* ce nom, X, 255). Heuzet quitta l'enseignement vers 1718; et, peu de temps après, il fut choisi pour préparer les éditions des auteurs classiques que l'université se proposait de mettre entre les mains de ses élèves. On lui doit celles de *Quinte-Curce*, 1720, des *Conciones*, 1721, et de *Salluste*, qui ne parut qu'en 1729, mais qui, depuis plusieurs années, était terminée. Ces éditions, corrigées avec soin, sont enrichies de préfaces, de notes courtes, mais substantielles, et d'*index* propres à faciliter les recherches. D'après l'avis de Rollin, qui lui avait communiqué ses vues, Heuzet composa deux *Excerpta* ou choix d'histoires, l'un tiré de l'écriture sainte et l'autre des auteurs profanes. Ce sont le *Selectæ e veteri Testamento* et le *Selectæ e profanis*, qui, tous deux, obtinrent un grand succès, particulièrement le second, suivi long-temps dans toutes les écoles de l'Europe (Voy. le *Traité des études* de Rollin, liv. 1er, chap. III). Heuzet venait de publier ce dernier ouvrage lorsqu'il mourut à Paris le 14 février 1728. Le *Selectæ e veteri Testamento* dont la première édition est de 1724, in-12, a été souvent réimprimé et traduit en français en 1764. Le *Selectæ e profanis*, publié en 1727, in-12, fut réimprimé avec des améliorations en 1729 et en 1732, et il l'a été depuis un grand nombre de fois. La liberté qu'avait prise Heuzet de modifier le texte de différents passages des anciens auteurs, pour les mettre à la portée des enfants, a été vivement censurée par Gaullyer dans son *Térence*, *Cicéron*, etc., *justifiés contre M. Rollin* (*V.* GAULLYER, XVI, 579). Un professeur allemand nommé Kapp ou Kappius a rétabli ces passages dans son édition du *Selectæ*, 1728, laquelle a servi de base à toutes les réimpressions qui en ont été faites en Allemagne; mais en France on a continué d'imprimer ce recueil tel qu'il était sorti des mains de Heuzet. Parmi les éditions les plus récentes données à Paris, on distingue celles de MM. Bérard, Eloi Johanneau et Boinvilliers, qui se recommandent toutes les trois par quelques additions ou améliorations. Le *Selectæ e profanis* a été traduit en français par Charl. Simon, maître de pension à Paris, 1752-54, 3 vol. in-12, et par Barrett, 1781, in-12. Cette dernière traduction est la plus estimée. Barbier a donné, dans son *Examen critique des dictionnaires*, pag. 441-46, une longue notice sur Heuzet. W—S.

HEY (GEORGES-ANDRÉ), naquit en 1712, à Strasbourg, où son père, natif de Bâle, était pasteur. Après avoir étudié dans cette ville, il fut créé docteur en droit, et suivit en 1736 une vocation pour Saint-Pétersbourg, où il enseigna au gymnase équestre les langues anciennes et les mathématiques. En 1743, il revint à Bâle, se fit médecin empirique et passa ses dernières années à Nuremberg et à Erlangen, où il mourut en 1761. Il ne manquait pas de talents; outre ses dissertations *De apotheosi imperatorum romanorum; de lege regia, de historico bono viro*, etc., il a publié: *Littérature amusante*, 1745; *Abrégé de l'histoire ancienne*, 1746; *Œuvres mêlées*, 1747, et quelques autres écrits. U—I.

HEY (le révérend JOHN), théologien anglican, né en 1734, acheva ses études à Cambridge, et fut de bonne heure agrégé à un des collèges de cette université, celui de Sidney-Sussex. Il y résida, en qualité de *tutor*, depuis 1760 jusqu'en 1779, et c'est à ce titre qu'il fit des leçons sur la morale auxquelles on vit assister d'autres auditeurs encore que les étudiants, notamment le célèbre Pitt. Hey fut un des prédicateurs attachés à la chapelle du roi, à Whitehall. En 1780, la chaire de théologie de l'université lui fut donnée, et il l'occupa jusqu'en 1795. Il était ministre de Claverton, dans le comté de Buckingham, lorsqu'il résigna ses divers emplois ecclésiastiques, et alla résider à Londres, où il mourut le 17 mars 1815. Ses leçons sur la morale n'ont pas été imprimées, mais on a publié les écrits suivants dont il est auteur : *Essai sur la Rédemption,* poème, 1763, auquel fut adjugé un prix ; un recueil de *Discours sur les sentiments malveillants*, 1801, in-8° ; *Sept sermons prêchés en différentes occasions*, in-8° ; *Leçons de théologie*, imprimées à la presse de l'université, 1796-1798, 4 vol. in-8° ; *Observations générales sur les écrits de saint Paul*, 1811, in-8°. — Son frère HEY (*Richard*), avocat attaché à la société de Middle-Temple, à Londres, s'est distingué par sa bienfaisance et par le mérite de ses écrits, dont nous citerons : *Observations sur la liberté civile et les principes du gouvernement*, 1776, in-8°. Trois *Dissertations* (couronnées) : sur le *jeu*, le *duel*, le *suicide*, 1783-1785 ; imprimées ensemble en 1812. L.

HEYDON (JOHN), auteur anglais né en 1619, a publié en 1664, à Londres, en un gros volume in-12, un ouvrage intitulé : *Theomagia*, ou *le Temple de la sagesse*, en trois parties, *spirituelle*, *céleste et élémentaire*, *contenant les pouvoirs occultes*, etc., par J. Heydon, gentilhomme, serviteur de Dieu, et secrétaire de la nature. C'est une des *productions* les plus bizarres qui soient sorties de la main des hommes. S—D.

HEYKING (HENRI-CHARLES-HERMANN-BENJAMIN, baron de), homme d'état russe, naquit le 22 juillet 1752 en Courlande, dans la terre d'Oxeln, mais fit ses études en Allemagne, et au sortir de l'université entra au service de Prusse. Il n'y resta que quelques années, et en 1777, âgé de vingt-cinq ans, il revint en Courlande, d'où presque aussitôt il se rendit à Saint-Pétersbourg. Nommé major du régiment de cuirassiers de la garde impériale, il passa ainsi sept ans en Russie. Ayant ensuite obtenu son congé, que sans doute il ne sollicitait point vivement, il prit la route de Varsovie et vint offrir ses services à Stanislas II, qui avec la clé de chambellan lui conféra les ordres de Malte et de Stanislas Heyking de plus remplit aux diètes nationales de Pologne les fonctions de nonce, d'abord de 1784 à 1786, puis de 1790 à 1793 ; la première fois, au nom de la ville de Pilten, la seconde, au nom de la Courlande ; et pendant ce temps il prit rang sinon parmi les illustres orateurs, du moins parmi les écrivains éloquents, parmi les hommes qui ont de l'esprit à propos et comptant. La troisième et dernière catastrophe de la Pologne, enfin démembrée jusqu'à son dernier lambeau, le fit retourner en Courlande : le duc l'y nomma premier maréchal. En 1795, il fit partie de la députation qui alla signer à Saint-Pétersbourg l'acte d'incorporation du cercle de Pilten à la gigantesque monarchie russe, et à cette occasion il reçut de l'impératrice le titre de conseiller d'état, auquel il joignit bientôt celui de président du tribunal civil de

Mittau. Il fit encore sous Paul Ier des pas en avant dans les bonnes grâces des gouvernants. Nommé membre du sénat et admis au conseil secret dès 1796, il devint l'année suivante président du collège de justice préposé aux affaires de la Livonie, de l'Esthonie et de la Finlande. Il est vrai qu'à son avènement Alexandre lui témoigna de la froideur, qu'il fut obligé de résigner ses fonctions et de quitter le séjour de la capitale moderne de toutes les Russies pour celui de Mittau ; mais au bout de quelques années d'exil il revint à la cour, et bientôt il y prit racine : il alla de nouveau occuper son siège au sénat et son fauteuil au conseil secret (1808); mais il survécut peu à sa réintégration et mourut le 18 oct. 1809. On a de lui, entre autres brochures, mémoires et notes diverses : I. *Sur le droit de légation* (en français), Varsovie, 1785; Berlin, 1786, in-4°. II. *Exposé succinct du procès intenté à S. A. S. monseigneur le duc de Courlande par S. Exc. le palatin Sieber* (Varsovie), 1788, in-8° (en français aussi). III. *De la diète actuelle de Courlande et du droit qu'a constitutionnellement le souverain de la proroger et de la limiter*, Varsovie, 1790, in-8° (en allemand). IV. *Réflexions sur cette question : L'ordre équestre a-t-il le droit de limiter et de proroger les diètes de Courlande sans l'assentiment du duc ?* ibid. (1791), in-8°. V. *Fragments sur la Courlande* (en français et en allemand), ibid., 1792, in-fol. P—ot.

HEYLIN (Pierre), théologien anglais, né en 1600, à Burford, dans le comté d'Oxford, donna, étant au collège, des preuves de quelque talent pour la poésie dramatique, mais se livra ensuite à des travaux d'une utilité plus réelle. Il est le premier qui ait donné à l'université d'Oxford des leçons sur la cosmographie, leçons qui furent singulièrement goûtées et dont il forma son ouvrage intitulé : *Microcosmus*, ou *Description du monde*, publié en 1621. Cet ouvrage eut un grand succès et fut réimprimé en 1624, avec des additions considérables. Le roi Jacques en ayant commencé la lecture parut y prendre beaucoup d'intérêt, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à un passage où Heylin donnait sur lui le pas au roi de France, appelant ce pays le premier royaume du monde. Il en fut tellement irrité qu'il ordonna au chancelier d'arrêter la vente du livre. Heylin prétendit que c'était une faute de l'imprimeur qui avait mis *est* au lieu de *était*, et qu'il n'avait voulu parler que de l'Angleterre avant sa réunion à l'Ecosse. Jacques admit cette excuse, et le passage fut corrigé dans les éditions suivantes qui reçurent tant d'augmentations que le volume in-8° devint un gros in-folio, format dans lequel il a été souvent réimprimé depuis. Heylin fit en France (1625) un voyage de six semaines dont il publia une relation trente ans après. Laud, alors évêque de Bath et Wells, le fit nommer, en 1629, l'un des chapelains ordinaires du roi. En 1631, la publication de son *Histoire de Saint-George de Cappadoce*, à laquelle il ajouta l'*Institution de l'ordre de Saint-George, nommé l'ordre de la Jarretière*, lui valut la cure d'Hemmingford au comté de Huntingdon, une prébende dans l'église de Westminster, et la riche cure de Houghton, dans le diocèse de Durham. Il avait, dès l'année 1627, provoqué contre lui une accusation de papisme de la part de Prideaux par ses réponses à quelques questions théologiques. En 1633 il irrita de nouveau le professeur en soutenant les privilèges de l'église, soit pour décider les controverses de religion, soit pour interpréter les saintes écritures, et pour

fixer les rites et cérémonies ; mais Prideaux gâta lui-même sa cause ; on dit qu'il alla jusqu'à déclarer que l'*église était une pure chimère qui ne pouvait rien enseigner ni rien décider*. Il avait de plus prononcé sur le sabbat une leçon peu conforme à la sévère orthodoxie du temps. Heylin, pour se venger, traduisit cette leçon en anglais, et la publia avec une préface en 1634, ce qui nuisit beaucoup à Prideaux dans l'esprit des puritains. Heylin obtint de nouveaux bénéfices ecclésiastiques, et fut nommé en 1638 l'un des juges de paix du comté de Hamp. Laud l'employa en 1639 à traduire en latin la liturgie écossaise ; le collège de Westminster le choisit pour être son représentant à la Convention. Mais le temps de la terreur arriva pour tous les défenseurs de la prérogative royale et ecclésiastique. Heylin se réfugia à Oxford, où il participa à la rédaction du journal intitulé : *Mercurius aulicus*, jusqu'en 1645, où, les affaires du roi étant presque ruinées, il vint à Winchester, et vécut ensuite, à la campagne, du produit de ses écrits. Le parlement avait confisqué tous ses biens, et il était du nombre de ceux qui appelaient à grands cris la restauration, dans l'espoir qu'elle les dédommagerait amplement de ce qu'ils avaient souffert ; mais il se flattait. La restauration arriva sans améliorer sa fortune, et le sous-doyenné de Westminster fut tout ce qu'il put obtenir. Il mourut en 1662. Heylin était d'un esprit actif, quoique avec un extérieur peu imposant, d'un caractère entreprenant et audacieux, ce qui faisait dire qu'il avait manqué sa vocation. La faculté de prêcher, et surtout d'abondance, paraît avoir formé son principal mérite. Wood le présente cependant comme un bon poète, mais un peu affecté, et comme un très-bon historien, mais homme de parti. Ses nombreux ouvrages sont peu estimés aujourd'hui : le plus connu est sa cosmographie que d'autres publications du même genre ont rendue inutile. S—D.

HEYM (JEAN), géographe et lexicographe allemand, naquit à Brunswick en 1769 ; et, après avoir achevé ses études dans les universités de Helmstædt et de Gœttingue, fut appelé en Russie en 1779, pour y faire une éducation particulière. Il persévéra dans cette carrière jusqu'en 1796, époque à laquelle, grâce à ses nombreuses relations et à sa vaste connaissance des langues et des littératures de l'Europe, il obtint à l'université de Moscou la chaire de langue allemande et d'antiquités. En 1804, il fut nommé à celle d'histoire, de statistique et de science commerciale, puis chargé de donner des leçons de géographie aux élèves du corps des guides, fondé et dirigé à Moscou par le général Mouravief. Cette position lui fournit l'occasion d'être personnellement connu d'Alexandre et de mériter sa bienveillance. Inspecteur de plusieurs collèges, ou autres établissements d'instruction, censeur, professeur, et quatre fois de suite recteur de l'université, Heym est au nombre de ceux auxquels la Russie doit les pas nouveaux qu'elle fait vers la civilisation et vers les sciences. Il connaissait tous les idiômes principaux de l'Europe, et avait des notions sur la littérature orientale. Mais c'est surtout par ses lexiques triglottes et ses travaux en géographie qu'il s'est fait remarquer, et qu'il a rendu d'incontestables services à sa patrie d'adoption. Ses ouvrages dans le premier genre sont presque tous classiques en Russie. En voici le texte : I. Grand dictionnaire des trois langues, russe, allemande et française, en trois parties, qui ont paru séparément, sous forme de trois ouvrages distincts, et sous les titres de 1° *Nouveau dic-*

tionnaire complet, ou Dictionnaire allemand-russe-français, Moscou, 1796-97, 2 vol. in-4°; 2° *Dictionnaire complet russe-français-allemand (composé d'après celui de l'académie de Moscou)*, 1799-1802, 3 vol. in-4° (réimprimé à Calcutta); 3° *Dictionnaire français-russe-allemand*, 1811 et 1817, 2 vol in-8°. On peut substituer au second son *Dictionnaire russe-français-allemand*, imprimé à Saint-Pétersbourg, 1813, 2 vol. in-8°. II. Même dictionnaire, mais réduit à la forme portative par l'élimination de beaucoup de détails secondaires et sous les trois titres qui suivent: 1° *Dictionnaire de poche, russe-français-allemand*, Riga, 1804, 2 vol. in-16; 2°. *Dictionnaire portatif français-russe-allemand*, Riga et Leipzig, 1805, in-16; 3° *Dictionnaire de poche allemand-russe-français*, Riga et Leipzig, 1805, in-16. III. *Dictionnaire* contenant les mots les plus usités et les plus nécessaires dans la vie sociale, en allemand, en français et en russe, 1805, in-8° (2e édit., 1819). IV. 1° *Grammaire allemande* (à l'usage des Russes), Moscou, 1808, in-8°; 2° *Grammaire russe* (à l'usage des Allemands), Leipzig, 1797; 2e édit., Riga, 1804, in-8°; 3e édit., 1818. V. 1° *Livre de lecture russe*, ou *Choix de morceaux tirés des meilleurs poètes russes*, Riga, 1805, in-8°; 2° *Livre de lectures allemandes*, à l'usage des écoles, 1808, in-8°. VI. *Essai d'une Encyclopédie complète sur la géographie et la topographie de l'empire russe, par ordre alphabétique*, Gœttingue, 1796, in-8°. VII. *Esquisse de géographie universelle*, Moscou, 1811; refondue sous le titre d'*Esquisse de géographie universelle, d'après les nouvelles divisions des états*, ibid., 1817, in-8°; 2e édit., 1819. VIII. *Principes fondamentaux de la géographie moderne*, ibid., 1813, in-8°. IX. *Statistique de la Grande-Bretagne*, ibid., 1811, in-8°. C'est le tome Ier d'un ouvrage qu'il se proposait de donner sous le titre de *Statistique des principaux états*, où il eût compris l'Autriche, la France, la Prusse avec la Grande-Bretagne. X. *Manuel de la science du commerce*, ibid., 1804, in-8°. Il faut y joindre un morceau *sur l'état des sciences en Russie sous Paul Ier*, un *Discours* prononcé en 1799 dans l'université de Moscou, et beaucoup d'articles épars dans la *Gazette de Moscou*, qu'il rédigea depuis janvier 1811 jusqu'à l'abandon de cette ville par ses habitants, à l'approche de Napoléon, en sept. 1812. Heym, après la retraite des Français, ne reprit point la rédaction du journal, mais il continua ses autres travaux. La mort seule vint y mettre un terme, et il faisait marcher du même pas ses leçons, ses ouvrages littéraires, ses fonctions, huit jours avant le terme fatal, ou 28 octobre 1821. Les ouvrages ci-dessus désignés sont en allemand, sauf ceux qui d'après la nature même de leur contenu sont ou en russe, ou dans les trois langues. P—OT.

HEYMANN (le général), né en Alsace vers 1750, était avant la révolution officier dans l'un des régiments d'infanterie allemande alors au service de France. Il parvint assez rapidement aux premiers grades, et, lors de la révolution de 1789, il était maréchal-de-camp employé à Metz, sous le marquis de Bouillé. Ce général l'envoya secrètement à Berlin en 1790, avec des sommes considérables et une mission de Louis XVI qui le recommandait particulièrement. Cette mission fut rappelée plus tard dans le procès de ce malheureux prince, qu'à cette occasion on accusa d'avoir entretenu avec

la Prusse des relations occultes. Quand Mirabeau, se rapprochant de la cour, se crut à la veille de disposer de tous les pouvoirs, il destina l'ambassade de Prusse à Dumouriez, qui lui proposa d'y envoyer sans caractère public le général Heymann, alors de retour en France. Mirabeau étant mort, Biron fut envoyé à Metz pour pénétrer les projets de Bouillé; et il en revint bientôt accompagné d'Heymann, qui demanda une audience à la reine, et lui proposa un plan concerté avec Biron pour faire évader le roi et la famille royale. Marie-Antoinette répondit qu'elle prendrait les ordres du roi, lequel, soupçonnant un piège, fit remercier Heymann, en l'assurant qu'il n'avait aucune intention de sortir de Paris, et que d'ailleurs il n'était pas assez sûr des sentiments de Bouillé. Heymann retourna à Metz, où ce général lui-même le mit bientôt dans la confidence du départ de la famille royale, qui eut lieu deux mois après. Compris dans le décret d'accusation contre Bouillé, Heymann le suivit dans son émigration, et il reparut à Berlin, où le roi lui fit une pension et l'employa dans son état-major. Bientôt dénoncé à cause de ses liaisons avec les chefs de la révolution de France, Heymann se justifia en disant que ces liaisons n'avaient pour lui d'autre but que de se mettre en position d'être utile à la cause du roi, qui à cette époque le fit d'ailleurs de nouveau recommander au monarque prussien. Ce prince, jugeant alors de quelle utilité pouvait être à ses desseins un homme aussi délié, aussi propre à tous les genres d'intrigues, lui continua sa faveur; et c'est ainsi que Heymann se trouva en position de servir en secret, et autant que la prudence le lui permit, les deux missions de Custine fils à Brunswick et à Berlin, et celle de Benoît auprès du duc de Brunswick. Peu de temps avant son départ pour l'armée, Frédéric-Guillaume l'envoya en observation à Francfort, où il dut s'aboucher avec Haugwitz, alors ambassadeur de Prusse. C'est de Francfort que Heymann fit des démarches pour être appelé aux conférences que sollicitait Mallet-Dupan de la part de Louis XVI. Ces conférences s'ouvrirent le 15 juillet, et le général major Heymann y parut comme représentant du cabinet de Berlin. On sait que les propositions de Louis XVI, pleines de raison et d'équité, n'y furent pas ouvertement repoussées par les envoyés prussiens, mais qu'elles restèrent sans effet. Revenu auprès de son nouveau souverain, Heymann l'accompagna dans la fameuse expédition de Champagne, en septembre 1792; et là il fut un des principaux instruments de la négociation qui s'ouvrit avec son ancien ami Dumouriez (*Voy.* ce nom, LXIII, 157). L'année suivante il voulut entamer une négociation secrète avec Biron, qui commandait en Alsace; mais le rappel de ce général de la république y mit fin presque aussitôt. Après la paix de Bâle, Heymann vécut encore quelque temps avec une retraite de général prussien. Il est mort dans les premières années du XIXe siècle. M—D j.

HEYSE (Jean-Chrétien-Auguste), grammairien allemand, né le 21 avril 1764, à Nordhausen, passa sa vie entière livré aux travaux du professorat, et mourut le 27 juillet 1829, laissant divers ouvrages utiles, entre autres: I. *Essai critique sur l'éducation et l'instruction considérées soit relativement à leurs principes, soit relativement à leur but*, 1810, in-8°. II. *Idées à moi* (Originalideen) *sur les langues en général et sur la langue allemande en particulier*, 1811, in-8°. III. *Dictionnaire abrégé des expressions étrangères importées et*

naturalisées en Allemagne (Kurzgefasstes Verdeutschungswœrterbuch), 3e éd., Brême, 1813 ; 4e, augm. et améliorée, Hanovre, 1825. IV. *Grammaire allemande, théorique et pratique,* 2e édit., 1822 ; il en donna lui-même un abrégé publié successivement sous divers titres, et qui en 1826 atteignit la 6e édit. V. *Abrégé de versification allemande,* Hanovre, 1820, gr. in-8°. VI (avec Sickel). *Manuel théorique et pratique de tous les genres de poésie* (à l'usage des élèves qui terminent leurs études et principalement à l'usage des jeunes personnes), Magdebourg, 1821, gr. in-8°. VII (avec Crôme). L'*Entomologie* et l'*Elmintologie du manuel d'histoire naturelle à l'usage des gens de la campagne,* Hanovre, 1817, gr. in-8°. VIII. *Remarques sur l'écrit de Schlœger,* intitulé : *Du haut mérite et de l'influence de l'éducation sur le sort de la femme,* Quedlinbourg, 1826, in-8°. P—ot.

HEYWOOD (Pierre), navigateur anglais, naquit en 1772, dans l'île de Man, où son père exerçait les fonctions de *deemster* (juge). Elevé avec soin sous les yeux de ses parents, il fut, à la recommandation du receveur de l'île, beau-père de Bligh, embarqué sur *le Bounty*, que ce dernier commandait. Heywood dit adieu à sa famille au mois d'août 1787. L'article de Bligh (*Voy.* ce nom, LVIII, 356) contient les détails de la révolte qui éclata, le 27 avril 1789, à bord du *Bounty*. Heywood fut un des midshipmen qui restèrent sur ce vaisseau. Vers la fin de mars 1790, sa famille apprit par les feuilles publiques la funeste nouvelle de l'enlèvement du *Bounty*. Sa mère venait de perdre son mari ; justement alarmée des bruits qui se répandaient, suivant l'usage grossis par la malveillance et représentant Heywood comme un des chefs de la révolte, elle écrivit à Bligh une lettre où se peignaient toutes les angoisses de son âme. La réponse de Bligh est passablement sèche : il dit que la bassesse du jeune Heywood surpasse toute croyance ; il avait déjà mandé à un militaire, oncle du midshipman, que l'ingratitude de celui-ci était d'une noirceur excessive. Ces assertions étaient dénuées de fondement. Lorsque *la Pandore*, sous le commandement d'Edwards, mouilla le 23 mars 1792, sur la rade de Taïti pour y chercher les révoltés du *Bounty*, Heywood et trois autres Anglais se rendirent volontairement à bord ; les autres furent amenés de force. Tous, au nombre de quatorze, furent enfermés, les fers aux pieds et aux mains, dans une prison en bois, construite à l'extrémité du gaillard d'arrière ; elle n'avait qu'onze pieds de long ; on ne pouvait y entrer que par une ouverture de dix-huit pouces carrés, pratiquée au sommet. Le 8 mai *la Pandore* partit et fit voile vers la Nouvelle-Hollande ; le 28 août on aperçut les récifs qui bordent la côte : en voulant franchir ces écueils, la frégate toucha contre les rochers ; malgré tous les moyens employés pour la sauver, on fut obligé de l'abandonner au moment où elle s'engloutissait dans la mer. Les fers avaient été ôtés seulement à une partie des prisonniers ; il en périt quatre, ainsi que trente-un hommes de l'équipage. Dans cette catastrophe, Heywood ne put sortir de la prison qu'au moment où l'eau y pénétrait : il sauta par dessus bord et s'empara d'une planche ; il nageait vers un banc de sable éloigné de trois milles, quand un canot le recueillit et l'y porta. Quatre embarcations réunirent les infortunés qui ne s'étaient pas noyés ; elles arrivèrent le 14 septembre à Timor. Le 6 octobre un navire hollandais partit avec les Anglais pour Batavia, où il débarqua le 7 novembre.

Enfin, le 19 juin 1792, un vaisseau de guerre anglais les fit aborder à Spithead. Le surlendemain les prisonniers furent conduits à bord de *l'Hector*, où ils éprouvèrent le traitement le plus humain. Le 12 septembre ils parurent devant le conseil de guerre ; les dépositions ne chargeaient pas fortement Heywood; tous les témoins s'accordaient à reconnaître que dans le moment de la révolte il avait l'air éperdu, et affirmaient qu'ils ne le regardaient pas comme ayant pris part au complot. Dans sa défense, il montra un calme, une dignité et une douceur qui attestaient la pureté de sa conscience ; néanmoins le 18 il fut condamné à mort ainsi que six des accusés, mais, avec deux d'entre eux, recommandé à la clémence du roi. Le jugement fut regardé comme très-sévère pour ce qui le concernait ; Heywood, dans une lettre adressée à sa sœur, n'eut pas de peine à réfuter les motifs sur lesquels sa condamnation avait été appuyée. La terrible anxiété de sa famille eut un terme le 24 octobre, lorsqu'elle reçut la nouvelle que le roi lui faisait grâce. Le 29, Heywood était à Londres, où il embrassa son frère et sa sœur, qui signèrent avec lui une lettre écrite à leur mère. Il rentra ensuite dans la marine, mais avec le grade inférieur qu'il occupait au moment de la catastrophe qui avait failli lui être si funeste. Au bout de cinq ans sa bonne conduite le fit nommer lieutenant. Durant la longue guerre qui ne finit qu'en 1814, il se distingua dans tous les commandements qui lui furent confiés. Dans une note écrite de sa main en juillet 1816, il dit que durant un laps de temps de vingt-neuf ans sept mois et un jour, il a passé en mer vingt-sept ans six mois et une semaine. Il était à peu près le doyen des capitaines de vaisseau de la marine royale, lorsqu'il mourut en 1831, avec la réputation d'un homme brave, actif, intelligent, éclairé, humain et aimable. A l'époque de son procès, tous les témoins avaient rendu justice à ses bonnes qualités et à son excellent caractère. Les détails contenus dans le présent article contribuent à éclaircir encore davantage l'enlèvement du *Bounty*, qui dans le temps eut un si grand retentissement en Europe. Nous les avons puisés dans un ouvrage anglais, intitulé: *Histoire mémorable de la révolte et de l'enlèvement du* Bounty, *vaisseau du roi: ses causes et ses conséquences*, Lond., 1831, in-12. Ce livre contient un abrégé de cet évènement, et du voyage d'Edwards, l'histoire du procès du reste des révoltés amenés en Angleterre au nombre de dix, et une notice détaillée sur l'île Pitcairn où huit d'entre eux s'étaient établis. On apprend dans ce livre que les véritables noms de *John Adams*, que nous n'avions pu découvrir quand nous avons écrit l'article Bligh, étaient *Alexandre Smith*. Cet ouvrage offre aussi une correspondance intéressante entre Heywood et sa sœur. On voit que ce marin avait des dispositions très-heureuses pour la poésie, et que dans toutes les occasions, même les plus difficiles, il cédait au penchant qui le portait à la cultiver. Trompés sur l'orthographe de son nom par le texte de la relation de Bligh, nous l'avions écrit incorrectement dans notre article sur ce dernier; et des renseignements inexacts nous avaient également induits en erreur sur un ouvrage que nous lui avons attribué.

E—s.

HIAO-TSONG, 11e des empereurs chinois de la dix-neuvième dynastie dite des *Song*, est le nom que prit *Tchao-Ouei* en montant sur le trône par l'abdication de son père, Kao-Tsong, en 1161. La Chine était alors partagée en deux empires, et la dynastie des Song n'en possédait

que la partie méridionale. Après de longues guerres contre les Kin, nation tartare, elle leur avait cédé, en 1141, toute la partie nord qu'ils avaient conquise. Hiao-Tsong, d'un caractère modéré, désirait conserver la paix, et son premier ministre ne craignit pas de l'acheter par les conditions les plus humiliantes; mais pour triompher de l'opposition de ses collègues, qui voulaient maintenir la majesté impériale, il appela les Tartares qui gagnèrent une sanglante bataille sur les impériaux en 1164. Le perfide ministre, effrayé du supplice qu'il avait mérité par sa trahison, mourut peu après, et l'empire jouit d'une paix profonde jusqu'à l'abdication de Hiao-Tsong en 1189. Son fils Kouang-Tsong, influencé par sa femme et par ses eunuques, se brouilla avec lui, et poussa l'ingratitude jusqu'à refuser d'aller le visiter, pendant sa dernière maladie, dans le palais qu'il avait choisi pour retraite, d'assister à ses obsèques, en 1194, et de porter son deuil. Hiao-Tsong méritait plus de reconnaissance: aucun prince de la dynastie des Song n'avait plus fait pour sa famille et pour son peuple; aucun n'avait été plus vigilant, plus éclairé sur ses vrais intérêts, plus ferme et plus zélé pour l'honneur de l'empire: aussi les grands appelèrent au trône Ming-Tsong, qui remplaça son père, et, en habits de deuil, honora les funérailles de son aïeul.—HIAO-TSONG II, neuvième empereur chinois de la vingt-unième dynastie, dite Ming, quitta le nom de Tchu-Yeou-Tang, lorsqu'il succéda, en 1487, à son père Hien-Tsong, qui, livré au culte des idoles, s'était laissé prévenir en faveur des Tao-ssé et des Ho-chang, deux sectes d'imposteurs adonnés à la magie. Hiao-Tsong s'étant fait représenter le placet du mandarin Lin-Sun, injustement disgracié sous le règne précédent, pour avoir signalé les désordres des Ho-chang, fit informer contre eux, et les trouvant plus coupables et plus persévérants dans leurs désordres, il les condamna tous à mort. Mais il n'en resta pas moins opiniâtrément attaché aux erreurs des Tao-ssé, qu'il avait sucées dès sa jeunesse; et, tout en louant le zèle de ses ministres qui s'efforçaient de le désabuser, il resta toujours engoué de ces charlatans qui continuèrent de vanter leur breuvage d'immortalité et leur secret pour faire de l'or et de l'argent. Ce faible et crédule empereur mourut en 1505, et eut pour successeur son fils Ou-Tsong, dont le règne orageux fit passer le trône dans une autre branche de sa famille. A—T.

HIGGINS ou HIGINS (JOHN), ecclésiastique et instituteur anglais, qui vivait, dans un âge avancé, en 1602, était fort savant, et avait du talent pour la poésie, eu égard au temps où il florissait. On peut en juger par les morceaux qu'il a insérés dans la 4e édition du Recueil intitulé le *Miroir des magistrats*. C'est une suite de narrations en vers, depuis Albanact, le plus jeune des fils de Brutus, et le premier roi d'Albanie ou d'Ecosse, jusqu'à l'empereur Caracalla. L'édition de Higgins est de 1587. Les autres ouvrages principaux de cet auteur sont: I. Les *Flosculi de Térence*. II. Le *Dictionnaire* d'Holcot (anglais, latin et français), nouvellement corrigé, mis en ordre, et augmenté d'un grand nombre de noms propres, 1572, in-fol. III. Le *Nomenclateur* d'Adrien Junius, traduit en anglais, en société avec Abraham Fleming, Londres, 1585, in-8°.

Z.

HIGGINS (GODEFROI), savant anglais, né vers 1771, passa sa vie sans évènements remarquables, partageant ses loisirs entre ses propriétés rurales situées à Skellow Grange (com-

té d'York), et les fonctions de magistrat inhérentes en Angleterre à la grande propriété; entre les séances des sociétés savantes dont il était membre, et des études profondes sur l'histoire, les croyances et les antiquités des premiers âges. La hardiesse, l'originalité de ses recherches le tirent de la classe des savants vulgaires; et, si l'on n'adopte point aveuglément tout ce qu'il énonce comme incontestable, on peut du moins le lire avec plaisir et profit. Ses opinions en religion et en politique n'étaient pas moins paradoxales et tranchantes : une fois la plume à la main, il ne modifiait pas, il nivelait, il renversait, le tout sans cesser un moment d'être dans son intérieur le plus calme et le plus inoffensif qui fût au monde. Il mourut à Skellow Grange le 9 août 1832. Hors du cercle littéraire il se montra philanthrope actif. Déployant surtout un zèle extrême pour l'amélioration de l'asile ouvert à York aux aliénés; il eut le bonheur de voir ses démarches couronnées de succès. Mais ce qui doit recommander plus fortement sa mémoire aux bénédictions de la postérité, c'est la persévérance avec laquelle il s'employa pour faire ouvrir aux aliénés pauvres un refuge analogue à celui qu'avaient les riches; le résultat de ses demandes fut l'établissement de la maison de Wakefield. On a d'Higgins : I. *Les Druides celtes*, 1827, in-4°, ouvrage très-savant, précieux d'abord par nombre de belles gravures qui représentent des restes de monuments celtiques, mais plus remarquable encore comme développement de l'idée très-hasardeuse, mais vraie peut-être dans certaines limites, que de l'Océan atlantique à la mer de la Chine s'étendit jadis un vaste empire théocratique qui embrassait le monde, et dont le centre était l'Inde septentrionale, de 35° à 45° de latitude nord, et que la puissance druidique ne fut qu'un débris de cette immense monarchie. Beaucoup de hardiesse et de vues, ou, si l'on veut, d'hypothèses neuves, rendent cet ouvrage digne d'être lu. II. *Mahomet*, 1829, in-8°. Il y prend la défense du célèbre fondateur de l'islamisme, et au feu avec lequel il poétise sa vie et embellit son caractère, en s'attachant surtout à faire saisir soit l'harmonie de sa doctrine et de sa vie orientale, soit l'influence progressive en certains points qu'elle exerça sur des hordes peu civilisées, on est étonné qu'il n'ait pas choisi pour devise : « Dieu seul est « Dieu, et Mahomet est son prophète.» L'auteur de l'*Histoire du Bouddhisme*, Edouard Upham, tenta de réfuter (*Gentleman's magazine*, janvier 1830) les scabreux paradoxes qu'Higgins avait pris comme à tâche d'accumuler dans cet ouvrage. III. Diverses brochures, par exemple : 1° et 2° deux *Lettres sur les abus de la maison d'aliénés du comté d'York*, 1814, lettres qui contribuèrent à l'amélioration du régime de cette maison, et qui furent de sa part le prélude d'efforts heureux pour obtenir la création d'un hospice d'aliénés à Wakefield pour les pauvres du Riding (subdivision) de l'ouest du comté d'York; 3° *Adresse aux deux chambres sur les lois relatives aux céréales*, etc. Il s'occupait pendant ses dernières années d'une *Anacalypse*, ou *A bas le voile de la déesse de Saïs*, et les lecteurs familiarisés avec ses idées et sa manière pouvaient s'attendre à des hardiesses plus grandes encore que toutes celles de son passé; mais il expira avant de l'avoir achevé, et l'on n'en a rien retrouvé. P—OT.

HIGHMORE (Antoine), juriste anglais, naquit à Londres en 1758, et fut placé à huit ans dans la célèbre école de Greenwich alors sou-

mise à la férule de Burney. Ses ascendants depuis plusieurs générations s'étaient livrés exclusivement à la carrière judiciaire : il fut résolu que le jeune homme aussi suivrait les mêmes errements. Il se passa du temps néanmoins avant que Highmore consentît à devenir clerc d'un procureur ; il aimait la science du droit, mais il n'en aimait pas la pratique. Enfin, en 1783, il fut lui-même à la tête d'un cabinet d'affaires, et tout en rédigeant un grand nombre d'ouvrages, tant sur la législation que sur la procédure ou sur l'histoire de certaines matières liées de près ou de loin au droit, il se fit une clientèle importante et acquit une belle fortune. Non moins charitable que savant, il s'honora en s'associant aux efforts de Granville Sharp pour l'abolition de l'esclavage, et en secondant de son argent et de sa plume les sociétés de bienfaisance de la capitale. Après quarante années de cette vie active et utile, Highmore dit adieu aux affaires, (1823), et se retira aux environs de Londres : pendant les deux dernières années de sa vie, il fut en proie à de cruelles souffrances qui se terminèrent enfin par la mort le 19 juillet 1829. La plupart des ouvrages de Highmore ont été classiques pour les praticiens, et décèlent une science de détails qui n'exclut en aucune façon les considérations larges du législateur qui plane au-dessus de la loi. En voici les titres : I. *Manuel de la doctrine des cautions, tant au criminel qu'au civil*, Londres, 1783, in-8°. La publication de cet opuscule, parfait de rédaction, coïncide avec l'entrée de Highmore au barreau comme procureur, et le classa de prime-abord très-haut parmi ses confrères, en montrant à quel point il avait profité de sa cléricature. II. *Revue de l'histoire de la main-morte et des us et coutumes charitables*. 1787, in-8° ; 2e édition, 1809. Cet ouvrage se recommande par les mêmes qualités de rédaction que le précédent ; mais il est plus long, il embrasse plus de faits, il prouve plus de science, de jugement et de maturité de la part de l'auteur, qui, pour rassembler les matériaux qu'il récapitule ici, a dû nécessairement sortir de l'étude du procureur et de l'ornière du présent. III. *Additions qu'il faut faire à la loi des us et coutumes charitables*, comprenant des cas qui se sont présentés depuis la publication de l'*Histoire de la main-morte*, 1793, in-8°. IV. *Réflexions sur les distinctions en usage dans les affaires de presse dites* poursuites au criminel du libelle, 1791, in-8°. Ce morceau remarquable parut avant que Fox eût prononcé son célèbre discours sur la loi du libelle : ce que Fox proclame avec une véhémence oratoire, Highmore l'énonce avec le calme et la haute vigueur de la raison : la précision, la clarté, la logique du juriste ne restent guère au-dessous de l'éloquence de l'homme d'état, et la plume du premier prépara bien puissamment les esprits à s'impressionner à la parole du second. V. *Classification pratique des lois de l'excise*, 1796, 2 vol. in-8°. VI. *Traité sur la loi relative à l'imbécillité et à la folie*, 1807, in-8°. VII. *Pietas londinensis*, ou *Histoire des établissements de bienfaisance de Londres et de ses environs*, 1810, in-12. Il faut regarder comme la continuation et presque comme un second tome de cet ouvrage la *Philanthropia metropolitana*, 1822, in-12, qui contient l'histoire des établissements *formés depuis* 1810, et qui poursuit celle des sociétés anciennes de cette époque à 1822. VIII. Diverses brochures sur des projets de loi, une *Histoire de la compagnie d'artillerie*, formée en 1804, lorsque l'Angleterre craignait une in-

vasion française, des manuels d'importance très-secondaire, bon nombre d'articles sous les initiales L. L. dans le *Gentleman's magazine*. — Un autre HIGHMORE (*Nathaniel*), né vers 1763, étudia successivement les langues classiques et les antiquités, la théologie et le droit, à Gœttingue, sous les Michaelis, les Heyne et leurs collègues, se fit élève en médecine à Londres, à Leyde, à Edimbourg, et fut ordonné diacre en 1787, mais sans être promu aux autres ordres. Reçu docteur en droit civil à Cambridge en 1796, il se présenta muni du *fiat* de l'archevêque de Canterbury à la cour ecclésiastique d'Ecosse pour y plaider et y suivre des affaires, mais s'en vit opiniâtrément exclu à cause ou sous prétexte de son commencement d'ordination. De là une polémique dans laquelle il fit paraître, entre autres ouvrages, le *Jus ecclesiasticum anglicanum*, ou *le Gouvernement de l'église d'Angleterre, développé et mis en lumière par des exemples*, 1810, in-4°. P—OT.

HILDEBRAND (GEORGES-FRÉDÉRIC), médecin allemand, né le 5 juin 1754, à Hanovre y fit ses études classiques, et étudia ensuite la médecine à Gœttingue, où il reçut le grade de docteur, en 1783. Il se rendit de là à Berlin, où il connut le duc de Brunswick, qui le nomma professeur d'anatomie au collège médical de Brunswick, en 1793. Il obtint la place de professeur de médecine et de chimie à Erlang, où il mourut le 23 mars 1816. Hildebrand était laborieux. Ses ouvrages sont nombreux, et plusieurs sont estimés. Voici la liste des principaux : I. *Dissertatio de pulmonibus*, Gœttingue, 1783, in-4°. II. *Manuel de mathématiques* (en allemand), Gœttingue, 1785, 2 vol. in-8°. III. *Essai de pharmacologie philosophique* (allem.), Brunswick, 1787, in-8°. IV. *Remarques et observations sur la variole dans l'épidémie de* 1787 (allem.), ibid., 1788, in-8°. V. *Manuel d'anatomie de l'homme* (allem.), ibid., 1789-1792, 4 vol. in-8°. Ce livre a eu plusieurs éditions. La dernière a été beaucoup augmentée et mise au niveau de la science par E.-Henri Weber. Elle a paru à Brunswick, 1830-1832, 4 vol. in-8°. On estime beaucoup cet ouvrage à cause de sa clarté et de l'exactitude des descriptions. VI. *Histoire des saburres de l'estomac et des intestins* (allem.), Brunswick, 1790, 3 vol. in-8°. VII. *De la pollution nocturne* (allem.), ibid., 1792, in-8°. VIII. *Histoire chimique et minéralogique du mercure* (allem.), Erlang, 1793, in-8°. IX. *Principes de chimie* (allem.), Erlang, 1794, in-8°. X. *Primæ lineæ pathologiæ generalis*, Erlang, 1795, in-8°. L'auteur a traduit lui-même cet ouvrage en allemand, ibid., 1797, in-8°. XI. *Sur les hémorroïdes fermées* (allem.), Erlang, 1795, in-8°; traduit en français par M. Marc, Paris, 1804, in-8°. XII. *Manuel de physiologie de l'homme* (allem.), Erlang, 1796, in-8°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions; la 6e a été publiée par Hohnbaum, ibid., 1828, in-8°. XIII. *Dissertatio de metallorum puritate arte paranda*, Erlang, 1796, in-8°. XIV. *Encyclopédie de la chimie* (allem.), Erlang, 1799-1815, 16 cahiers in-8°. XV. *Manuel pour la santé* (allem.), Erlang, 1801-1820, in-12. XVI. *Principes de la science de la nature d'après la théorie dynamique* (allem.), Erlang, 1807, in-8°; ibid., 1821, in-8°. XVII. *Explication des planches pour l'Encyclopédie de la chimie* (allem.), Erlang, 1807, in-8°. XVIII. *Principes de métallurgie* (allem.), Erlang, 1816, in-8°. XIX. *Manuel*

de chimie comme science et comme art (allem.), Erlang, 1816, in-8°. XX. De nombreux articles dans divers recueils périodiques de l'Allemagne. G—T—R.

HILDENBRAND (Valentin-Jean de), médecin allemand, né à Vienne le 8 avril 1763, fit ses premières études; suivit les cours de sciences médicales et prit ses degrés en cette ville, où il s'attacha à deux médecins habiles dont il fut comme le second et l'assistant, Mertens et Hambourg. Après avoir exercé son art dans une petite ville de Bohême, il accompagna le comte Mniezech en Pologne, où le roi Stanislas II lui conféra le titre de conseiller aulique. Nommé, en 1793, professeur de clinique à l'université de Lemberg en Gallicie, il fut appelé à Vienne, en 1806, pour y remplir les mêmes fonctions, et il eut la direction de l'hôpital-général, celle de l'hospice des enfants-trouvés, celle des hospices et hôpitaux de cercles. Les soins à donner à tant de vastes établissements unis à ceux que réclamait sa nombreuse clientèle et aux fatigues du professorat absorbaient presque la totalité de son temps : aussi a-t-il peu écrit et ne peut-il prendre place parmi ces illustres médecins dont les compositions ont changé la face de la science. Cependant il y aurait de l'injustice à ne pas lui reconnaître un haut mérite que plus bas nous apprécierons. Comme professeur, il eut droit aussi à des louanges; et peu d'hommes en Allemagne eussent pu mieux que lui se tirer des difficultés d'un cours de clinique. Les élèves apprécièrent la science et le tact qu'il y déploya, et l'empereur François Ier, déférant en quelque sorte à la voix publique, anoblit le médecin et ensuite l'investit du titre de membre du conseil du gouvernement. Le ravissement de Hildenbrand en présence du diplôme qui le déclarait noble ne peut se concevoir. Il eut soin de faire sonner au loin par la trompette de la renommée l'insigne faveur qu'il recevait; et pour mieux familiariser le public avec l'idée de sa noblesse, non content de mettre toujours en avant de son nom la particule *de* (von), il le fit précéder aussi des épithètes *adel* ou *nobilis*, qui, l'une en allemand, l'autre en latin, reviennent à dire *noble*. Hildenbrand mourut à Vienne le 31 mai 1818. C'était un de ces médecins auxquels on peut donner avec justice le nom si prodigué de praticien : il ignorait ou dédaignait les théories, il avait en horreur la physiologie, il n'aimait guère l'anatomie pathologique, mais il possédait au plus haut degré ce tact, cet instinct nécessaires pour imaginer les modifications aux principes; il évitait ainsi en fait beaucoup d'erreurs auxquelles l'eussent entraîné les faux principes admis dans les écoles de médecine. C'est ainsi qu'il pressentit le premier les inconvénients des toniques dans les fièvres, que dans le typhus au contraire il prodigua ce moyen curatif, et que pourtant, lorsqu'il fut atteint lui-même de cette terrible maladie, il eut recours à des remèdes tout différents (la saignée et les vésicatoires, sans médicaments internes). En revanche il avait les défauts inhérents pour l'ordinaire à ce genre de mérite, trop peu de notions générales, trop peu de hauteur dans les conceptions, trop peu de liaison entre les diverses parties de sa thérapeutique. Son enseignement même s'en ressentait, et quelquefois au chevet des malades et à la face de tous ses disciples, au moment même où il venait de signaler admirablement les symptômes et les phases d'une affection morbide, il ressemblait plus à un empirique qu'à un professeur de médecine Ce défaut est moins saillant dans ses ouvrages, qui, descriptifs en grande partie, se recommandent par

l'impartiale et minutieuse fidélité des détails : on peut les lire et probablement on les lira long-temps avec fruit, bien que quelques-uns d'entre eux soient parsemés de fort bizarres hypothèses. En voici la liste : I. *Manuel du chirurgien* (das Buch für die Wundærtze) *dans les possessions autrichiennes*, Leipzig et Varsovie, 1789, in-8°. II. *Institutiones pharmacologiæ sive materiæ medicæ*, Vienne, 1802, in-8°. III. *Institutiones practico-medicæ, rudimenta nosologiæ et therapiæ specialis complectentes*, Vienne, 1817-23, 4 vol. gr. in-8°. Le tome Ier présente la classification des maladies et ensuite la doctrine générale des fièvres. Les trois volumes qui complètent l'ouvrage ont été publiés par le fils de Hildenbrand. IV. *Ratio medendi in schola practica Vindobonensi*, Vienne, 1809-14, 2 vol. in-8° ; trad. en français sous le titre de *Médecine pratique*, avec un discours préliminaire et des notes, par M. le docteur Gauthier, notre collaborateur, Paris, 1824, 2 vol. in-8°. V. *Initia institutionum clinicarum, seu prolegomena ad praxim clinicam*, Vienne, 1807, in-8° ; réimprimé la même année en Italie ; trad. en allemand par l'auteur, Vienne, 1808, in-8°, et en italien par Tantini, Pise, 1818, in-8°. La lecture de ce livre peut avoir quelques avantages sous le rapport pratique. VI. *Traité de la peste*, ou *Manuel à l'usage des médecins et chirurgiens qui se consacrent au traitement de cette affection*, Vienne, 1798, in-8°. Hildenbrand y démontre que l'exanthème n'est pas caractère essentiel de la peste, puisqu'il est des cas où cette détérioration de la peau n'a pas lieu, et il soutient, à l'exemple de presque tous ses prédécesseurs, que la peste est contagieuse, vu, dit-il, que c'est de toutes les fièvres nerveuses la plus intense. VII. *Traité du typhus contagieux et aperçu des moyens par lesquels on pourrait limiter ou même détruire la peste, le typhus et les autres maladies contagieuses*, Vienne, 1810, in-8° ; 2e édit., 1815, in-8° ; traduit en français par J.-C. Gasc, Paris, 1811, in-8°. C'est la meilleure monographie que jusqu'ici l'on ait sur le typhus. Cependant il s'en faut de beaucoup que les prescriptions vagues indiquées par l'auteur vaillent les descriptions. Celles-ci sont irréprochables, celles-là ne sont bonnes qu'à embarrasser ou fourvoyer qui serait tenté de les suivre. VIII. *Coup-d'œil sur la rage*, ou *Un pas vers la solution de ce problème :* « En quoi consiste et comment guérir l'hydrophobie ? » Vienne, 1797, in-8°. A la première partie de ce problème Hildenbrand répond : « La rage est due à une modification du système nerveux et à la dégénérescence de la salive du chien, dégénérescence qui elle-même a pour causes tant l'exorbitante lasciveté que le défaut de transpiration de l'animal » ; pour les remèdes, ce sont, qui le croirait ? l'ammoniaque et les cantharides. IX. Divers articles dans le *Journal de médecine pratique* de Hufeland, tom. VIII, 1798, 9, 13. X. Enfin un opuscule d'un tout autre genre, dont le titre ne laisse pas de causer quelque étonnement après tous ceux qui précèdent, *de la Puissance des princes et de la liberté civile*, Vienne, 1793, in-8°. Dans ce manuel à l'usage du peuple allemand (car telle est la prétention de Hildenbrand), l'auteur se montre grand ami du despotisme et traite un peu l'amour de la liberté comme une hydrophobie particulière à l'espèce humaine et dont il est urgent de la préserver, de la guérir. P—ot.

HILL (William), savant critique anglais, né en 1619, à Cudworth, dans le comté de Warwick, élevé à

l'université d'Oxford, exerça la médecine à Londres, mais avec plus de succès l'enseignement, et fut maître d'école et ministre à Dublin. Il publia en 1658 une édition de Denys Periegetes, avec des notes grammaticales, critiques, géographiques, et le texte d'après Henri Estienne; — le Commentaire d'Eustathe; — des cartes et des Institutions géographiques en faveur des jeunes étudiants. Ce recueil intitulé : *Dyonisii orbis descriptio*, etc., in-8°, fut réimprimé en 1659, 1663, 1678, 1688. Harwood recommande cette dernière édition. William Hill mourut en nov. 1667. — HILL (*Joseph*), lexicographe, né à Bromley près Leeds, en 1625, fut élevé à Cambridge. Son zèle pour le puritanisme lui valut, en 1659, lorsque le parti puritain était le plus fort, la place de procureur de l'université de Cambridge, qu'il perdit en 1662, après la restauration, ne voulant pas se soumettre à l'acte d'uniformité. Il voyagea ensuite en France et en Allemagne, fut quelque temps pasteur de la congrégation anglaise de Middlebourg en Zélande, et mourut à Rotterdam le 5 nov. 1707. Il est principalement connu par son édition du *Lexicon* grec de Schrevelius, publiée en 1676, augmentée de huit mille mots et purgée de presque autant de fautes. Cette édition, souvent réimprimée et perfectionnée depuis, est encore estimée. Z.

HILL (ROBERT), auteur anglais, né en 1699 à Miswell, près de Tring, dans le comté de Hertfort, exerça toute sa vie la profession de tailleur, à laquelle il ajouta celle de maître d'école. Il travaillait le jour et employait une partie de la nuit à l'étude: c'est ainsi qu'il acquit la connaissance du latin, du grec et de l'hébreu, bien lentement sans doute, puisque l'étude du latin prit sept années de sa vie, et celle du grec quatorze; mais il apprit l'hébreu avec une grande facilité. Le docteur Spence (*Voy.* ce nom, XLIII, 272), pour provoquer une souscription en sa faveur, publia, en 1757, une notice où il établit un parallèle entre Robert Hill et le célèbre Magliabecchi. Cette notice a été réimprimée dans les *Pièces fugitives* publiées par Dodsley en 2 vol., 1761. Hill mourut à Buckingham, en juillet 1777, après avoir été marié trois fois sans en être plus riche. On a de lui des *Remarques sur l'Essai sur l'esprit*, par Berkeley; le *Portrait d'un Juif* et des *Critiques sur Job*. Z.

HILL (sir RICHARD), baronnet anglais, théologien de la secte des méthodistes, naquit en 1733, aîné des dix enfants de Rowland Hill, qui le premier de sa famille avait été honoré de la baronnie (en 1726). Richard étudia successivement dans l'école de Westminster, au collège de la Madeleine d'Oxford, et sur le continent dans une école d'Angers. Après avoir ensuite accompagné le comte d'Elgin voyageant dans le midi de l'Europe, il rentra dans sa patrie, et en fréquentant plusieurs ecclésiastiques estimés, notamment M. Romaine, se sentit comme appelé à partager leurs travaux : il se mit à visiter les indigents et à composer de petits livres qu'il faisait imprimer et qu'il distribuait. Des divergences d'opinion qui se manifestèrent entre les chefs du méthodisme, Wesley et Whitfield, relativement à l'étendue du salut, furent pour Richard Hill une occasion d'exercer sa plume et de faire preuve de savoir et d'habileté en ce genre de lutte. Il eut de nouveau à défendre la secte contre l'université d'Oxford, d'où venaient d'être expulsés plusieurs jeunes gens qui s'étaient mis à prêcher avant d'y être dûment autorisés; l'écrit qu'il publia dans cette circonstance a pour titre :

Pietas Oxoniensis. Il publia aussi, en réponse à Madan (*Voy.* ce nom, XXVI, 86), *Tableau des douceurs de la polygamie* (the Blessings of polygamy displayed). Mais son principal ouvrage est l'*Apologie de l'amour fraternel et des doctrines de l'église d'Angleterre,* en une suite de lettres au révérend Charles Daubem, etc., 1798, in-8°. Ici l'auteur montre une modération qui paraît manquer à quelques-uns de ses écrits; il eût été en effet contradictoire de faire en termes violents l'apologie de l'affection fraternelle. Sir Richard représenta le comté de Salop dans la chambre des communes depuis l'année 1780 jusqu'en 1807; il y parla plusieurs fois, et dans des vues d'humanité, soit pour qu'on mit un terme à la guerre, soit pour qu'on interdît le barbare divertissement des combats de taureaux. Secourable pour les malheureux, doux avec ses subalternes, il mourut en 1809, à sa résidence de Hawkestone qu'il avait embellie au point d'exciter l'admiration des voyageurs, et qui après lui a passé avec son titre à son frère sir John Hill. — Hill (le révérend *Brian*), frère du précédent, auprès duquel il vivait à Hawkestone, est mort âgé de soixante-quinze ans, le 14 avril 1831, à Wem dans le comté de Salop. Il est auteur de plusieurs écrits : I. *Henry et Acasto,* conte moral en vers avec une préface composée par son frère sir Richard, 1785; 4e édit., 1798. II. *Observations faites pendant un voyage en Sicile et en Calabre en l'année* 1791; 1792, in-8°. Il a publié : 1° le recueil des *Sermons de Richard de Çourcy,* vicaire d'une paroisse de Schrewsbury, précédés d'une ample préface, 1803, in-8°. 2° Vingt-quatre *Sermons sur des sujets pratiques,* 1822, 1 volume vendu au profit d'une école de charité dans le village de Weston, où ces sermons avaient été prêchés. L.

HILL (Roland), prédicateur anglais, remarquable par son talent oratoire, mais plus encore par le rôle singulier qu'il joua entre l'église établie et les non-conformistes, naquit à Hawkstone (aux environs de Shrewsbury) le 23 août 1744. Sa famille était honorable et dans l'aisance. De cinq frères dont elle se composait, l'aîné se fit élire et réélire six fois représentant du comté de Shrop à la chambre des communes, tandis que le second, sir John Hill, se distinguait à l'armée et parvenait au rang éminent de général en chef des forces britanniques en Espagne, et que les deux derniers (Brian et Robert) jouissaient de riches bénéfices dans l'église anglicane. Tenant de si près à quatre hommes bien posés auprès du pouvoir, le cinquième aussi eût pu faire rapidement son chemin; mais, dès sa jeunesse, il donna des preuves frappantes d'une excentricité, d'une indépendance d'esprit qui semblent toujours sinon hostiles, du moins fâcheuses et inquiétantes aux possesseurs du pouvoir. A peine sorti des universités d'Eton et d'Oxford où, quoique sans cesse les passe-temps de ses riches et nobles condisciples fissent écho autour de lui, il sentit sa vocation évangélique se déclarer, et se mit à prêcher tantôt à Cambridge dans la prison ou dans des maisons particulières de cette ville, tantôt à Londres dans la chapelle de Tottenham-Court-Road, tantôt dans le tabernacle de Morfield. C'était bien mal débuter dans l'intolérante église de la Grande-Bretagne, et certes des vices graves, les vices le moins en harmonie avec la robe ecclésiastique, auraient été moins antipathiques aux maîtres de son sort que ces énormités : aussi fut-il long-temps au ban de l'église dominante. On a même souvent écrit qu'il avait été, ainsi que trois ou quatre camarades, éliminé d'Oxford à cause de son penchant pour le métho-

disme; et ses sollicitations pour en obtenir l'entrée échouèrent six fois jusqu'à ce que finalement il parvînt à se faire conférer le diaconat. C'était au moment où la réputation de Whitfield avait atteint le plus haut degré de splendeur. Pendant les fréquentes absences du célèbre méthodiste et quelquefois même lorsqu'il était en Angleterre, Hill avait tenu la chaire dans les chapelles de la secte nouvelle et avait rompu des lances soit pour sa doctrine, soit pour le caractère du chef de cette église naissante. Quand Whitfield mourut en 1770, c'est sur Hill que les méthodistes jetèrent les yeux pour remplacer leur fondateur. Les négociations à ce sujet se prolongèrent quelque temps, mais la répugnance qu'éprouvait sa famille à le voir se placer si nettement à la tête d'une secte mal vue du pouvoir, lui fit refuser les offres de ceux dont il partageait les opinions. Il ne s'en voua pas moins, bien que toujours membre nominal de l'église établie, à la propagation et au triomphe des principes du méthodisme, dont il fut un des missionnaires les plus actifs et les plus éloquents. Pendant douze ans, toujours en mouvement, il parcourut les comtés de Wilt, de Somerset, de Gloucester, et fit souvent des excursions dans les comtés voisins, sans cesse prêchant, opérant des conversions et fondant des congrégations nombreuses qui presque toutes atteignirent un haut degré de développement et de prospérité. La principale fut celle de Wotton-under-Edge. (Surrey), auprès de laquelle il établit sa résidence habituelle. En 1782, il posa la première pierre de la chapelle de Blackfriars-Road où pendant cinquante années il remplit les fonctions de prédicateur en chef, du moins en hiver, car chaque été il reprenait ses voyages apostoliques. Il parcourut ainsi la plus grande partie de l'Angleterre et du pays de Galles, visita Edimbourg, mit aussi le pied en Irlande, et partout, on peut le dire sans exagération, produisit une sensation très-vive. Non pas sans doute que ses opinions théologiques attirassent des néophytes par milliers, non pas même que l'auditoire restât toujours émerveillé, ainsi qu'il eût dû l'être de sa prodigieuse facilité, de sa fécondité; mais au moins était-il sûr d'avoir constamment un auditoire. Aux admirateurs enthousiastes et aux prosélytes se joignait toujours une affluence extraordinaire de curieux, parce que l'on espérait ne point bâiller à ses sermons. Il affectait de causer avec les fidèles, d'aller au hasard, de mêler la jaserie familière à la discussion sérieuse, souvent grandiose, profonde, pathétique. Tout-à-coup il se mettait à tracer des tableaux grotesques et même des charges de comédie, le tout pétillant de saillies vieilles ou nouvelles, triviales ou nobles, mais parfaitement de nature à faire sensation. Ses innombrables homélies avaient ainsi le piquant d'un pamphlet, d'un proverbe et presque d'une caricature. Les inégalités même de l'orateur, l'absence de toute transition et, si l'on veut, le décousu de sa composition, étaient un charme de plus, et rompaient cette monotonie à laquelle les plus habiles sermonnaires échappent rarement. Quant à ce que l'on appelle la dignité de la chaire, on comprend que dans le pays de la tragédie shakspearienne ce mot n'ait pas une grande valeur, et que dans une secte qui fuit les pompes de l'église anglicane, il n'ait pas un grand sens. Au reste, Hill en vieillissant modifia un peu sa manière, ou du moins la mûrit. Il réussit à mieux fondre ses couleurs, à moins brusquer ses transitions. Diverses personnes alors lui reprochèrent d'avoir perdu de son feu et de sa verve. Il nous semble que cette critique fut long-temps injuste. Toute-

fois quand il fut septuagénaire, octogénaire, il dut en être ainsi; et qui s'en étonnerait? Il prêcha pour ainsi dire jusqu'au dernier moment; car le 31 mars 1833 il prononça encore un sermon à la chapelle de Surrey, et onze jours après il expirait, âgé de quatre-vingt-neuf ans. Comme il improvisait toujours, ou peu s'en faut, on n'a de lui qu'un petit nombre de sermons (le premier et le dernier qu'il ait prêchés à la chapelle de Blackfriars-Road furent publiés par George Weight, 1833; le premier l'avait déjà été en 1783). Mais il a laissé quelques autres ouvrages : I. *Réponse aux remarques* de J. Wesley sur l'*Apologie du caractère de Whitfield et de quelques autres personnages*, 1778, in-8°. II. *Avis aux professeurs*, ou *Observations aphoristiques sur la convenance des divertissements scéniques dans les villes manufacturières*, 1791, in-8°. Hill y passe en revue non-seulement les divertissements scéniques, mais les bals, réunions musicales et concerts, courses de chevaux, soirées de jeu, et il s'y prononce avec véhémence pour l'incompatibilité de ces distractions, si diversement périlleuses, avec l'esprit et les recommandations du christianisme. Cet ouvrage eut trois éditions. A la troisième, qui est de 1795, sont jointes deux lettres à G. Burder, contenant quelques explications ou modifications en réponse aux reproches que lui avaient faits les non-conformistes, froissés par divers passages de l'*Avis*. III. *Journal d'un voyage exécuté dans l'Angleterre septentrionale et dans une partie de l'Ecosse, avec des remarques* (en forme d'appendice), *sur l'état actuel de l'Ecosse*, 1799, in-8°. Les remarques sont ici la plus importante partie du volume. Elles montrent une connaissance approfondie de ce qui se passait dans l'église d'Écosse à la fin du XVIIIe siècle : l'auteur signale avec hardiesse, il caractérise avec talent chaque place, c'est-à-dire chaque secte de cette église, l'épiscopat, le presbytérianisme, l'indépendantisme, le baptisme, etc. Ce fut un concert d'imprécations contre le prédicateur nomade : d'abord l'assemblée générale de l'église d'Écosse publia une *Admonition pastorale*, en partie contre lui; puis vint un *Acte de synode général d'association*, prémunissant ses fidèles contre le danger; puis un prédicateur d'Edimbourg, Jamieron, écrivit des *Remarques sur la relation*, etc. Hill répondit par son *Plaidoyer pour l'union et pour la libre propagation de l'Évangile*, ou *Réponse aux remarques*, etc. Cet opuscule de cent pages sort du cercle ordinaire des ouvrages polémiques : Hill s'y montre homme de charité, de paix, de lumière, en même temps que logicien vigoureux et dialecticien subtil; ses amis même furent surpris de la manière supérieure avec laquelle il conduisit cette controverse. IV. *Extraits de la relation d'un second voyage de Londres en Ecosse et dans le nord-ouest de l'Angleterre*, 1800, in-8°. V. *Vente des bénéfices disponibles en vertu de la loi de résidence du clergé*. Cette brochure qui fut publiée sous l'anonyme d'Auten, et dont le titre exact est : *Spiritual characteristics, represented in an account of a most curious sale of curates*, etc., fut composée à l'occasion de l'acte qui obligeait les bénéficiaires à résidence. A l'abri derrière le voile de l'anonyme, Hill n'y ménagea pas les opulents convives qui se partagent le gâteau des bénéfices dans l'église anglicane, et il fit pleuvoir sur eux la grêle des sarcasmes, des révélations indiscrètes, des anecdotes réjouissantes, des portraits reconnaissables avec la verve d'un Cobbett, l'hu-

mour d'un Swift, la logique d'un Bentham, et quelquefois l'éloquence d'un Fox. Cet opuscule écrasant est véritablement le chef-d'œuvre de Hill; en tout temps on pourra le lire avec plaisir et profit, même quand les gros décimateurs anglicans n'existeront plus, et il mériterait les honneurs de la traduction. VI. *Dialogues de village*, 2 vol. in-8° et in-12, et plus tard 3; 6e édit., 1809. La polémique à part, c'est là le meilleur ouvrage de Hill: une connaissance approfondie de l'Écriture et du cœur humain s'y décèle à chaque page, le style y coule limpide et harmonieux, et l'on y respire une délicate atmosphère de simplicité chrétienne. Une *Vie du révérend Rolland Hill*, par le rév. Edwin Sidney, a été publiée en 1834, 1 vol. in-8°. P—ot.

HILLER (Jean, baron de), général autrichien, naquit en 1748. Son père avait été colonel et mourut commandant de la place de Brody en Gallicie. Dès l'âge de quinze ans, Hiller entra cadet dans le régiment d'infanterie du duc d'Hildburgshausen, et servit successivement, jusqu'au grade de colonel-commandant qu'il obtint en 1793, dans le régiment de frontière Kreuzer-Waradin. La guerre contre les Turcs lui avait fourni l'occasion de se placer au nombre des officiers les plus distingués de l'armée autrichienne. La bravoure et les talents qu'il déploya dans différentes circonstances, et notamment à la prise de Novi, le 3 oct. 1788, à celle de Berbir et au siége de Belgrade, lui avaient valu la croix de Marie-Thérèse et le titre de baron. En 1790, Laudon le prit auprès de lui en qualité d'adjudant-général. A la mort du feld-maréchal, il retourna à son régiment, qu'il quitta en 1794, avec le grade de général-major. L'année suivante, il remplit les fonctions de commissaire-général des guerres à l'armée d'Italie, puis celles de commandant d'une brigade de l'armée du Rhin; mais le mauvais état de sa santé le força de quitter le service à la fin de cette même année. En 1798, il fut employé à l'armée réunie sur le Lech. Blessé d'un coup de feu au genou à l'attaque de Zurich en 1799, il chassa l'ennemi d'un bois à la tête du régiment de Bender. Les Suisses, reconnaissants des services qu'il leur avait rendus, lui donnèrent alors le diplôme d'*homme de la maison de Dieu* (Gotteshaus-Mann). Un peu plus tard il fut promu au grade de feld-maréchal-lieutenant, et envoyé au quartier-général de Souwarow et de Korsakow, pour y porter, au nom des alliés de l'Autriche, des représentations sur l'abandon que faisaient les Russes de leur position; mais ce fut en vain qu'il leur exposa le préjudice qui en résulterait pour la cause commune, Suwarow avait reçu de son souverain des instructions positives, et il continua de se retirer. L'année suivante (1800), Hiller eut le commandement d'un corps autrichien à Graubundten, et plus tard dans le Tyrol devenu la ligne de communication de l'armée d'Italie avec celle d'Allemagne. La guerre étant terminée, on l'envoya à Agram en qualité de divisionnaire chargé du commandement de la Croatie, et il fut nommé dans la même année colonel titulaire du 2e régiment de ligne hongrois archiduc Ferdinand d'Este, qui à la mort de l'archiduc prit le nom de Hiller, et en 1804, celui d'empereur Alexandre. A cette dernière époque Hiller, qui était général d'artillerie, reçut en échange le 53e régiment de ligne hongrois, connu auparavant sous le nom de Jean Jellachich.— De la Croatie, il passa dans le Tyrol commandant militaire d'Inspruck. Nommé commandant-général du Ty-

rol et du Vorarlberg, dans les premiers jours de 1805, il prit, dans la même année, au midi du Tyrol, le commandement d'un corps de dix mille hommes, avec lequel il défendit les débouchés de ce pays, et protégea, par des mouvements simulés sur la rive droite de l'Etsch, les attaques de l'armée autrichienne en Italie, sans cependant y prendre une part décisive, n'ayant ordre de se réunir à l'armée que lorsqu'elle aurait passé l'Etsch. Dans le mois d'octobre, il reçut l'ordre de se porter sur le Brenner avec quatorze bataillons, pour couvrir le haut Etschthale et soutenir la position du Brenner. De nombreux renforts lui étant arrivés, il se trouva vers la fin du même mois, à la tête de vingt-deux mille hommes, et établit son quartier-général à Roveredo. Les évènements d'Ulm l'obligèrent de mettre son artillerie et ses magasins en sûreté dans la ville de Clagenfurth d'où, après s'être mis en communication avec le corps de l'archiduc Jean, il dirigea huit bataillons d'infanterie et deux escadrons sur Rastadt, par le Haut-Trauthal, pour assurer la ligne de retraite des Autrichiens dans le Tyrol. Le reste de ses troupes eut ordre de se tenir prêt à se concentrer vers Trente, pour se diriger sur la vallée de la Brenta et y opérer sa jonction avec l'armée de l'archiduc Charles. Les désastres de l'Allemagne ayant nécessité la retraite de l'armée autrichienne, Hiller commença la sienne dans les premiers jours de décembre, et fut chargé de couvrir Brixen, point important, qui était le pivot de tous les mouvements et le rendez-vous de toutes les troupes en retraite. Toutes ces opérations s'exécutèrent avec une admirable précision; et dès-lors Hiller fut considéré comme l'un des plus habiles généraux de l'armée autrichienne. Investi du commandement des troupes à Clagenfurth jusqu'à leur jonction avec l'archiduc Charles, entre Windisch-Feistritz et Cilly, il resta placé entre Gonowitz et Cilly avec seize bataillons et six escadrons, pour protéger la retraite de l'armée qu'il alla rejoindre dans le camp de Kœrmend, après avoir quitté sa position le 3 déc. Le 9, il fut envoyé à Stein pour y prendre le commandement de l'avant-garde. Nommé commandant de Salzbourg, puis de la Haute-Autriche, en 1807, il devint conseiller intime et général commandant sur les frontières de la Croatie. Pendant la guerre de 1809, Hiller eut le commandement du 6e corps avec lequel il occupa tout le pays au-dessus de l'Enns sur les frontières de la Bavière. Renforcé par une division de l'armée et le deuxième corps de réserve, il battit à Neumarkt les Bavarois et les Français commandés par les maréchaux Wrede, Bessières, et les repoussa jusqu'à Landshout. La victoire de Neumarkt lui valut la croix de commandeur de Marie-Thérèse. A la bataille d'Aspern, où il fit des prodiges de valeur, il commandait l'aile droite de l'armée autrichienne près de Stammersdorf, et contribua puissamment au succès de la journée. On a dit avec beaucoup de vraisemblance que dans l'affaire du 6 mai, lorsqu'il vit l'armée française refoulée dans l'île de Lobau, sans retraite et sans munitions, son avis fut de l'y attaquer sur-le-champ, afin de compléter un premier triomphe, mais que l'archiduc Charles s'y refusa. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aussitôt après cet évènement, Hiller fut nommé général d'artillerie et que l'empereur lui accorda une dotation de cinquante mille florins. Une indisposition l'empêcha de prendre part à la bataille de Wagram; et, lorsque la paix fut rétablie, il reprit son commandement général en Croa-

tié. Deux ans après il fut nommé au commandement de l'Esclavonie. En 1813, il fut envoyé sur la frontière d'Italie, ayant d'abord trente-deux mille hommes dont il ne conserva plus tard que dix-sept mille, près de Clagenfurth. Malgré son infériorité, il combattit avec succès les cinquante mille hommes qui composaient l'armée du vice-roi d'Italie; mais, étant tombé malade, il fut obligé de remettre le commandement au comte de Bellegarde. En 1814, il fut nommé général commandant en Transylvanie et plus tard en Gallicie, où il mourut le 5 juin 1819. M—D j.

HILLERIN (JACQUES de), d'une ancienne famille du Bas-Poitou, naquit à Mortagne vers 1573. Il faudrait placer vers l'an 1558 l'époque de sa naissance, si l'on s'en rapporte à Dreux du Radier (*Bibliothèque historique et critique du Poitou*, V, 488), qui le fait mourir âgé de quatre-vingt-dix ans, vers 1648; mais cette indication est fautive, puisque l'un des ouvrages de Hillerin porte la date du 12 décembre 1651. Celle de 1573, qui est probablement la véritable, nous est fournie par un passage du discours que prononça ce conseiller le 8 fév. 1649, par lequel on voit qu'étant âgé de *soixante-seize* ans, il croit devoir se démettre de sa charge « pour s'em-« ployer plus soigneusement et avec « plus de liberté d'esprit aux exer-« cices de sa condition de prêtre « (*Discours meslangez*, pag. 387).» Après avoir reçu de M. Guydard, curé de Mortagne, « la première teinture des lettres humaines (*Lettres chronologiques*, pag. 1), » il vint suivre, en l'université d'Angers, les cours de rhétorique et de philosophie, ayant alors quinze ans. La prise de la ville par les Huguenots le contraignit de se réfugier à Poitiers, où il fit son droit. Une vocation décidée le portait à entrer dans les ordres; mais, pour se conformer aux désirs de sa famille, il se fit recevoir avocat et vint à Paris suivre le palais où brillaient alors Robert et Arnauld. Toujours préoccupé de l'envie d'être prêtre, il fit tant que son père lui donna son consentement. Il faut voir, dans ses *Lettres chronologiques* (pag. 73), avec quel transport de joie il annonce à un ami que « Dieu *lui* « a fait la grâce d'être prêtre. » Et ce zèle ne se ralentit jamais: car on le trouve cinquante ans plus tard, « si « rauy d'aises et de contentements « quand *il est* à l'autel, célébrant la « saincte messe, qu'il se pense hors « du monde, et désia dans le ciel « avec les bienheureux (p. 200). » Peu de temps après il perdit son père, et des convenances de famille le décidèrent à traiter d'une charge de conseiller au parlement, où il fut reçu, suivant Blanchart, cité par Dreux du Radier, le 10 mai 1613. Tout entier aux devoirs de son état, il jouissait dans son corps d'une considération méritée. Aussi, malgré son projet d'abandonner le tracas des affaires temporelles, en 1649, pour s'occuper exclusivement des spirituelles, se vit-il contraint de céder aux désirs de ses collègues et d'accepter le titre de conseiller honoraire. Cette renommée lui valut, sous le despotisme de Richelieu, d'être à l'abri des actes arbitraires qui frappaient ses confrères. « C'est « un bon prêtre, disait le ministre, « il dit le breuiaire, ne lui faisons « point de mal; aussy n'y a-t-il rien à « gaigner auec luy qui vit de telle sorte « qu'il ne void princes ny grands, « ne se trouve en compagnie, se te-« nant assidu en ses exercices de l'é-« glise, à Notre-Dame, où il est cha-« noine, les dimanches et les festes, « tousiours des premiers en la cin-« quième chambre où il est conseiller, « dans le palais (*Lettres chronologi-*

« *ques,* pag. 116). » Si Dreux du Radier était bien informé en faisant vivre Hillerin quatre-vingt-dix années, il faut placer vers l'an 1663 l'époque de sa mort. Elle eut lieu à Paris, sur la paroisse Saint-Sulpice, où il demeurait « rue des religieux Augustins ref- « formez, sur la riuière de Seyne, « regardant le Louure. » Voici la liste de ses ouvrages : I. *Les grandeurs et mystères du Saint-Verbe incarné. Diuisez en douze liures, composez par J. de Hillerin, prestre, chanoine de Nostre-Dame de Paris, conseiller du roy en sa cour du parlement,* Paris, 1635-1646, 4 part. où vol. in-fol. Chaque partie est précédée d'une épître dédicatoire. La première est : *A la très-sainte Trinité.* C'est à tort que Moréri a mis cet ouvrage sur le compte de Charles de Hillerin, curé de Saint-Merry, neveu de Jacques. II. *Les grandeurs de Marie la sainte Vierge,* avec l'Office du chrestien, disciple de la croix, pour méditer les sept iours de la sepmaine saincte, sur les sept paroles de nostre Sauueur, mourant au caluaire dans les tourments de la croix, Paris, Denis Béchet, 1648, in-fol. Dreux du Radier dit qu'il existe une édition de cet ouvrage format in-douze. *L'Office du chrestien, disciple de la croix* doit avoir été imprimé séparément, in-24 (Voy. *Lettres chronologiques,* pag. 226). III (Bibliothèque royale et Mazarine). *Discours meslangez et actions diverses* faits en la cour du parlement de Paris, par J. de Hillerin, prestre, conseiller du roy en sa cour de parlement de Paris, et la pluspart aux chambres assemblées pendant qu'il a esté aux enquestes et en la grand'chambre dudit parlement, sur les occasions qui se sont présentées pour l'honneur de Dieu, le bien de la iustice, le service du roy, le soulagement de son peuple et la grandeur de son estat, Paris, 1651, in-fol. IV (Bibliothèque de l'Arsenal). *Le charriot chrestien à quatre roües,* menant à salut, dans le souuenir de la mort, du jugement, de l'enfer et du paradis : Oraisons servants d'exercices à ceux qui laissants la terre cherchent le ciel ; au nombre de soixante, faisant quatre liures. Instruction pour prier et méditer. Lettres chronologiques et spirituelles au nombre de deux cents, réduites en quatre liures, par J. de Hillerin, etc., Paris, J. Hesnault, 1652, in-fol. Les *Lettres chronologiques* terminent le volume et ont une pagination particulière. Hillerin y mentionne, page 226, un ouvrage, *en un tome in-folio,* ayant pour titre : *Les sept sacrements.* Z.

HILLIARD D'AUBERTEUIL, publiciste, naquit vers 1740, probablement à Paris. Après avoir achevé ses études, il travailla chez un procureur, et devait être fort jeune encore lorsqu'il s'embarqua pour Saint-Domingue avec le projet d'y solliciter une place dans les tribunaux, ou d'y exercer la profession d'avocat, très-lucrative dans les colonies. Il demeura dix ans au Cap, employant ses loisirs à rassembler des matériaux sur les différentes branches de l'administration des colonies dont il se proposait d'écrire l'histoire. De retour à Paris, il y publia : *Considérations sur l'état présent de la colonie française de Saint-Domingue,* 1776, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage dans lequel il attaquait avec beaucoup de liberté les abus qu'il avait cru remarquer dans le régime de la colonie fit une assez vive sensation. Un arrêt du conseil l'ayant supprimé en 1777, il n'en fut recherché qu'avec plus d'empressement. Hilliard était déjà reparti pour l'Amérique. Cette fois il n'alla point à Saint-Domingue, où sans doute il aurait été mal accueilli par les plan-

teurs; il visita les colonies anglaises dont la lutte avec la métropole était déclarée; et lorsqu'il quitta Boston, en 1778, il y laissa des correspondants qui se chargèrent de lui faire parvenir des mémoires sur les provinces qu'il n'avait pu visiter, et de le tenir au courant des évènements dont il était facile de prévoir l'importance. Un colon de la Martinique nommé Dubuisson, que l'on a confondu mal-à-propos avec l'auteur de *Thamas-Kouli-Khan* (*V.* Dubuisson, XII, 94), fit paraître, en 1780, une réfutation du premier ouvrage d'Hilliard, sous ce titre: *Nouvelles considérations sur Saint-Domingue, en réponse à celles de M. H. D.* Mal noté dans les bureaux du ministère, Hilliard ne jugea point à propos de lui répondre. Il devait être d'ailleurs fort occupé par la rédaction de ses *Essais historiques et politiques sur les Anglo-Américains*, qui parurent sous la rubrique de Bruxelles, 1782, in-4°, ou 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, oublié maintenant, dut avoir alors quelque succès puisque, dès l'année suivante, l'auteur en donna une continuation sous le titre d'*Essais historiques et politiques sur les révolutions de l'Amérique septentrionale*, 3 vol. in-8°. Dans le courant de l'année 1784, Hilliard fut mis en prison par mesure de police; il paraît que ce fut sur l'ordre du maréchal de Castries, alors ministre de la marine, qui lui gardait rancune de son ouvrage sur Saint-Domingue, et qui saisit la première occasion de l'en punir. Quoi qu'il en soit, Hilliard recouvra promptement la liberté. Plus tard (1786), M. de Calonne soupçonnant qu'il pouvait être l'auteur d'un pamphlet, rédigé dans le but de faire baisser les actions de la compagnie des eaux, donna l'ordre de s'assurer, par une visite nocturne, si l'on en trouverait des exemplaires dans son domicile, et de l'arrêter s'il était reconnu coupable. Mais cette fois il n'y eut pas le plus léger prétexte pour lui faire subir une nouvelle détention (Voy. *la Police dévoilée*, par Manuel, I, 59). Il travaillait alors à une Histoire des provinces-unies des Pays-Bas, dont il publia le *Prospectus* en 1789. Le moment ne lui paraissant pas favorable pour donner suite à ce projet, il retourna vers la même epoque dans les colonies. On prétend qu'il y fut assassiné par les menées de l'Américain Dubuisson, le même qui avait réfuté son ouvrage sur Saint-Domingue; mais Barbier, en répétant cette accusation (*Examen critique des dictionnaires historiques*, 447), semble convenir qu'elle n'est appuyée d'aucune preuve. Outre les ouvrages déjà cités, on a d'Hilliard d'Auberteuil: I. *Histoire de l'administration du lord North depuis* 1778 *jusqu'en* 1782; *et de la guerre de l'Amérique septentrionale*, suivie du tableau historique des finances de l'Angleterre, depuis le règne de Guillaume III, Londres et Paris, 1784, 2 vol. in-8°. Le *Tableau des finances* a été reproduit séparément, la même année, sous le titre de *Compte-rendu* ou *Tableau*, etc. II. *Des mœurs, de la puissance, du courage et des lois, considérés relativement à l'éducation d'un prince*, Bruxelles et Paris, 1784, in-8°. III. *Miss Mac-Rea*, roman historique, Philadelphie (Paris), 1784, in-18. W—s.

HILSENBERG (Charles-Théodore), naturaliste et voyageur prussien, naquit le 11 mars 1802, à Erfurt, où son père était chirurgien de la ville. Il se destina dès le commencement de ses études à suivre la même carrière, et pour augmenter ses connaissances, à peine âgé de dix-sept ans, il se rendit à Vienne. Son zèle et son assiduité lui gagnèrent l'affection de plusieurs savants distingués: c'était surtout à la botanique qu'il

s'appliquait, et il fut choisi comme adjoint par Trattinik, professeur de cette science. S'étant lié avec François Sieber, naturaliste passionné pour les voyages et récemment revenu d'Égypte, il quitta sa place au commencement de 1820, et le suivit en qualité de secrétaire. Tous deux allèrent à Munich où Sieber voulait vendre des collections qu'il avait apportées d'Afrique; ensuite ils parcoururent en botanistes le Tyrol, et une partie de l'Italie et de la Suisse. En revenant, son compagnon l'ayant quitté à Bolsano, il visita tout seul le Tyrol, souvent au péril de sa vie. Au mois de novemb., Sieber écrivit de Prague au père de Hilsenberg pour lui témoigner son extrême satisfaction de la conduite de son fils; lui annoncer qu'il l'enverrait au cap de Bonne-Espérance, et lui promettre qu'à son retour il lui ferait étudier à ses frais, pendant trois ans, la médecine, et prendre ses degrés. Hilsenberg ayant de son côté supplié son père de lui accorder la permission de faire ce voyage, lui dit en même temps qu'il avait composé une relation de son excursion aux glaciers du Tyrol. Le consentement paternel obtenu, il se mit en route avec Bojer, jardinier de Prague, passa par Vienne, Gratz, Laybach et Trieste où il s'embarqua pour Ferrare. Arrivé à Livourne, il se dirigea sur Marseille. Là, changeant brusquement de résolution, il monta, le 25 mars 1821, sur un navire destiné pour l'île Maurice, où il arriva le 7 juillet. Durant le reste de l'année et une partie de la suivante, il fit avec Bojer des excursions dans cette île, et dans l'île Bourbon: le 1er mai 1822, T. Farquhar, gouverneur de Maurice, qui l'avait accueilli avec bienveillance, le chargea d'une mission à Madagascar. Débarqué à Tamatave, port de la côte orientale de cette grande île, Hilsenberg gagna Tananarive, capitale de la province d'Emirne et résidence de Radama, roi des Ovas, qui s'efforçait de civiliser son peuple. Hilsenberg et Bojer y séjournèrent dix-huit mois, occupés à recueillir des végétaux et des animaux indigènes; le résultat de leurs recherches fut expédié à la société linnéenne de Londres. En octobre 1823, Hilsenberg revint à Maurice où il apprit avec surprise que, durant son séjour à Madagascar, Sieber avait passé quatre mois au Port-Louis, et s'était plaint amèrement de n'avoir pu lui parler. Le capitaine Owen, chef d'une expédition britannique qui explorait les côtes du continent africain et de ses îles, aborda à Maurice au milieu de 1824. Comme il avait perdu son chirurgien-botaniste à Séna dans la colonie portugaise de Mosambique, il engagea Hilsenberg à le remplacer. Celui-ci se rendit à cette proposition malgré les instances de ses amis, et le 15 juillet il s'embarqua avec Owen. Mais, dès le 18 août, la maladie nommée fièvre de Madagascar l'avait attaqué, et son état empira tellement qu'on le mit à terre le 8 sept.: il mourut le 11 à l'île Sainte-Marie, petit établissement français près de la côte nord-est de Madagascar. Des journaux allemands ont publié dans le temps des extraits de lettres de Hilsenberg. Nous en avons inséré un sous le titre de *Voyage à Madagascar*, dans le tome XI des *Nouvelles Annales des voyages* (deuxième série). Ce morceau contient des détails intéressants sur une île dont on n'a encore qu'une connaissance imparfaite. Passionné pour la botanique, Hilsenberg aurait rendu de grands services à cette science et à la géographie, si une mort prématurée ne l'eût enlevé. Ses lettres donnent une bonne idée de son caractère, et le montrent très-affectionné pour sa famille, à laquelle il fit passer le fruit de ses épargnes et divers objets curieux.

Comme il avait le teint très-blanc, les cheveux et les sourcils très-blonds, et la membrane entourant les cils d'une teinte rouge, les Malgaches l'avaient surnommé *Vouroundoule* (effraie), car il leur rappelait l'image de cet oiseau de nuit. Sa biographie par H. Leng, dans le *Neuer nekrolog der Deutschen* (1825), présente quelques inexactitudes sur son séjour à Madagascar; les noms locaux y sont écrits d'une manière peu correcte. • E—s.

HIMBERT *de Fleigny* (Louis-Alexandre), né le 12 déc. 1750, d'une famille honorable de la bourgeoisie, ajouta à son nom celui d'une ferme qu'il possédait près de la Ferté-sous-Jouarre. Il jouissait avant la révolution d'un très-bon emploi dans l'administration des eaux et forêts. S'étant montré néanmoins partisan des innovations, il fut nommé, en 1790, maire de la Ferté-sous-Jouarre et, en septembre 1792, député à la Convention nationale par le département de Seine-et-Marne. D'abord secrétaire de cette assemblée, il y demanda dans l'une des premières séances la démonétisation des assignats à face royale. Mais bientôt, effrayé du caractère de violence et de sang qu'il vit s'y manifester, il se rangea du parti le moins exalté, et, dans le procès de Louis XVI, se récusa d'abord comme juge, puis vota pour la détention provisoire, le bannissement à la paix, et enfin pour le sursis. Il ne parla guère ensuite que sur des objets de finances et d'administration, et fut envoyé au commencement de 1793 dans les départements voisins de Paris, pour y surveiller l'approvisionnement de cette capitale. Ce ne fut qu'en gardant un profond silence qu'il put se soustraire aux proscriptions qui frappèrent bientôt la plupart de ses amis. Après la session conventionnelle il passa, par suite de la réélection forcée des deux tiers, au conseil des Anciens, où il parla successivement des mines de fer du département du Tarn, des canaux d'Orléans et de Loing, des nitrières artificielles; il vota contre l'impôt des patentes, pour la libre circulation des grains, et en faveur des émigrés du Bas-Rhin. S'étant montré favorable à la révolution du 18 brumaire, Bonaparte le porta au tribunat aussitôt après. Il s'y rangea toujours du parti des consuls et ne parla encore que sur des objets de finances, notamment sur l'administration forestière. Après la suppression de ce corps en 1804, il fut nommé préfet du département des Vosges, et s'y fit remarquer par sa soumission et son dévouement aux ordres du maître, qui le nomma baron et officier de la Légion-d'Honneur et lui conserva les mêmes fonctions jusqu'à l'époque de sa chute. Le zèle qu'il mit, en 1814, à faire exécuter les instructions de Napoléon pour la défense du territoire lui attira des persécutions de la part des alliés. Arrêté entre Épinal et Igny dans le froid le plus rigoureux, au milieu du mois de janvier, par une troupe de Cosaques, il fut emmené prisonnier à Bale, puis à Ulm, et ne recouvra la liberté que lorsque la paix fut conclue. Alors il revint en France, mais ne fut point employé. Bonaparte l'ayant nommé préfet de Tarn-et-Garonne en 1815, après son retour de l'île d'Elbe, il n'accepta pas et continua de vivre dans la retraite à la Ferté-sous-Jouarre, jouissant de deux cent mille livres de rente, et, quoique naturellement avare, faisant quelque bien dans le pays. Il avait convenablement fait les honneurs de sa préfecture, où la table était fort bien servie, mais où les convives étaient presque toujours obligés d'entendre au dessert de longs fragments d'une pièce de sa composition, intitulée : *La mort de Henri de Guise*, tragédie en cinq actes non représentée, imprimée en

1815, et distribuée aux amis de l'auteur. Himbert de Fleigny est mort à la Ferté-sous-Jouarre, le 11 juin 1825.—Son fils, qui avait été auditeur et sous-préfet à Lübeck, jouit aujourd'hui de son immense fortune. M—D j.

HIMLY (Charles), médecin allemand, né le 30 avril 1772, à Brunswick où son père était conseiller aulique, fit ses études au collège de cette ville, et y suivit les leçons du célèbre naturaliste Zimmermann. A l'âge de dix-huit ans il se destina à la médecine et commença l'étude de l'anatomie sous la direction du professeur Hildebrand. Il montra dès-lors un goût décidé pour les sciences naturelles, et surtout l'anatomie et la physiologie comparées. En 1792, Himly se rendit avec son compatriote et ami d'enfance Th.-G.-A. Rose à Gœttingue, pour y suivre les cours de cette université; il s'y attira l'amitié du célèbre Richter et y remporta à l'âge de vingt-deux ans un prix académique pour la publication d'une dissertation intitulée : *Commentatio, mortis historiam, causas et signa sistens,* Gœttingue, 1794, in-4°. La même année il reçut le grade de docteur et soutint une thèse qui a pour titre: *Observationes circa epidemiam hujus anni dysentericam,* Gœttingue, 1794, in-4°. Peu après il prit du service comme chirurgien dans les armées prussiennes sur le Rhin, et visita ensuite l'hôpital de Wurzbourg où il séjourna quelque temps. En 1795, il fut nommé professeur de clinique au collège médico-chirurgical de Brunswick et commença dès-lors à s'occuper d'une manière spéciale de l'étude des maladies des yeux, sur lesquelles il a publié des travaux importants. En 1801, le célèbre Hufeland ayant été appelé à Berlin pour y être médecin du roi de Prusse, Himly fut choisi pour le remplacer dans la chaire de clinique de l'université d'Iéna. Pendant son séjour dans cette ville, il eut la douleur de perdre son ami le docteur Rose, professeur à Brunswick, médecin distingué qu'il regretta toute sa vie. En 1803, il fut nommé professeur de médecine pratique à l'université de Gœttingue. Il occupa cette chaire pendant trente-quatre ans. Sa réputation alla toujours en augmentant. Il fut nommé successivement directeur de l'hôpital de Gœttingue, membre de l'académie des sciences de la même ville, chevalier de l'ordre des Guelphes et correspondant d'un grand nombre de sociétés savantes. De 1809 à 1815, il fut l'un des principaux collaborateurs du *Journal* et de la *Bibliothèque de médecine pratique* d'Hufeland. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 22 février 1837. Himly fut un habile professeur et un bon praticien. La médecine oculaire lui doit plusieurs procédés opératoires ingénieux. Il est le premier qui ait recommandé d'une manière spéciale l'usage externe de la jusquiame et de la belladone, pour dilater la pupille et favoriser ainsi dans quelques cas l'opération de la cataracte. Ses ouvrages sont: I. *Traité sur les effets de l'irritation morbide sur le corps humain,* Brunswick, 1795, in-8° (en allemand). L'auteur publia cette dissertation lorsqu'il prit possession de la chaire de clinique de Brunswick; il en a paru une 2e édition, Gœttingue, 1804, in-8°. II. *Traité sur la gangrène des parties molles et dures avec quelques esquisses de théorie médicale,* Gœttingue, 1800, in-8° (allemand). III. *Sur la vaccine* (allemand), Francfort, 1801, in-8°. Himly fut un des premiers propagateurs de la vaccine ; il publia cet opuscule en société avec les docteurs Rose et Wiedemann. IV. *Sur la manière dont le hérisson se ramasse en boule,* Brunswick, 1801, in-4°,

fig. (en allemand). V. *Sur quelques différences vraies ou apparentes de l'expérience médicale ancienne et moderne*, Iéna, 1801, in-8° (allem.). L'auteur fit paraître cette dissertation en prenant possession de la chaire de clinique à Iéna. VI. *Observations ophthalmologiques*, ou *Recherches sur la connaissance et le traitement des yeux dans l'état de santé et de maladie*, Brême, 1801-1805, in-8° (allemand). Une partie de cet ouvrage a été traduit en français sous ce titre: *De la paralysie de l'iris, occasionnée par une application locale de la belladone*, Paris, 1802, in-8°. VII. *Constitution de la clinique chirurgicale de Gœttingue*, avec une *Introduction sur les établissements cliniques en général*, Gœttingue, 1803, in-8° (all.). VIII. *Bibliothèque ophthalmologique*, ibid., 1803-1807, in-8° (all.). Himly rédigea ce journal en société avec le docteur Ad. Schmidt. IX. *Introduction à la médecine oculaire*, Iéna, 1806, in-8° (allemand); 3e édit., Gœttingue, 1830, in-8°. X. *Commentatio de perforatione tympani*, Gœttingue, 1808, in-4°. XI. *Bibliothèque pour l'ophthalmologie, la connaissance et le traitement des organes des sens en général, dans l'état sain et l'état morbide*, 1817-1819, in-8° (en allemand). XII. *Principes de médecine pratique*, Gœttingue, 1807; ibid., 1816, in-8°. Cet ouvrage, destiné aux élèves de l'auteur, n'a pas été mis dans le commerce. On trouve plusieurs articles de Himly dans divers recueils périodiques d'Allemagne. Il a publié deux nouvelles éditions du *Manuel d'autopsie cadavérique médico-légal* de son ami le docteur Rose (ouvrage traduit en français par M. Marc, Paris, 1808, in-8°). Il a aussi ajouté des notes à la traduction allemande des *Observations sur les maladies des yeux* du docteur Ware, par le docteur Runde, Gœttingue, 1809, 2 vol. in-8°. G—T—R.

HINCKLEY (John), théologien anglais, né en 1617, dans le comté de Warwick, fut élevé dans les principes puritains, que les sermons du docteur Wentworth le persuadèrent d'abjurer; il fut vicaire de Coleshill, dans le comté de Berks; ensuite de Drayton, dans le comté de Leicester; et enfin recteur de Northfield, dans le comté de Worcester. Il mourut le 13 avril 1695. On a de lui, entre autres ouvrages, un volume de *Sermons*, publiés en 1657, in-8°, et *Fasciculus litterarum*, ou *Lettres sur différents sujets*, 1680, in-8°. — Hinckley (*John*), membre de la société des antiquaires de Londres, avait un logement dans Gray's Inn, où il vivait avec une parcimonie sordide qui le faisait tristement remarquer; tout à coup on fut étonné de ne plus le voir sortir comme à l'ordinaire; ce ne fut cependant qu'au bout de quelques semaines que les gens de la maison ayant cru devoir pénétrer dans sa chambre, au moyen d'une échelle, le trouvèrent mort dans son lit. Le jury chargé de constater ces sortes de cas rendit un verdict ainsi conçu : *mort par la visitation de Dieu*. C'était en nov. 1814. On a de lui : I. *Réponse du peuple à l'évêque de Landaff*, 1798, in-8° (*Voy.* Richard Watson, I, 278). II. *Histoire de Rinaldo Rinaldini*, traduite de l'allemand de Vulpius, 1800, 3 vol. in-12. III. *Voyage en Portugal*, d'après l'allemand de Link, accompagné de notes, 1801, in-8°. IV. *Voyages en Allemagne*, d'après l'allemand de Fisher, 1802, in-8°. V. *Histoire de la chute de la république de Venise*, d'après l'italien, 1808, in-8°. VI. L'*Emancipation*, poème, 1812, in-4°. L.

HIPPEL (Théodore-Théophile d'), un des plus spirituels écrivains de l'Allemagne, naquit en 1741, à Gerdauen, petite ville de la Prusse orientale, où son père d'une famille noble, mais qui était déchue par l'effet de la pauvreté, tenait un mince pensionnat. Il décela de bonne heure dans toutes ses études une aptitude extrême ; mais ce qui dominait surtout chez lui, c'était l'imagination. Aussi toutes les histoires absurdes et fantastiques, toutes les hallucinations des mystiques le captivaient-elles vivement. Il aimait la solitude pour s'y livrer à ses chimères, pour créer ses châteaux à féerique architecture, pour broder ses mille et une nuits à lui de peintures et d'ombres chinoises. Aussi son esprit ne se dégagea-t-il jamais complètement du réseau du mysticisme et crut-il toujours à des forces, à des actions occultes. Grâce à l'habileté de son père et d'un ministre de l'évangile qui lui servait de second, Hippel avait très-rapidement achevé ses études préliminaires. A quinze ans il se rendait à l'université de Kœnigsberg, pour y suivre les cours de théologie: la philologie, la philosophie, les mathématiques l'occupèrent en même temps. Le profond jurisconsulte hollandais Wogt, alors conseiller de justice à Berlin, l'admettait dans sa maison et agrandit beaucoup la sphère de ses idées en le familiarisant avec les premières notions du droit, que dès-lors il se sentit le désir d'étudier, et en le mettant à même d'apprendre le hollandais. Hippel était aussi fort lié avec un officier au service de Russie, le lieutenant de Keyser ; et, à sa persuasion, il le suivit en 1760, à Saint-Pétersbourg où la compagnie de son ami le fit admettre dans des cercles distingués. Il n'eût tenu qu'à lui de se faire une position en Russie, mais il préféra revenir dans sa patrie, et accepta une éducation particulière dans une maison noble. Là commencèrent à s'exercer perpétuellement chez lui les hautes facultés d'observation qu'il avait reçues du ciel, et qui trouvaient alors à saisir, avec des traits précieux et caractéristiques, ces nuances fines et fugitives qui rompent, aux yeux des habiles, la monotonie et l'uniformité du grand monde. C'est là aussi qu'il sentit les premières atteintes d'une passion qui joua un rôle immense dans sa vie et à laquelle il dut en partie ce qu'il fut. La jeune personne objet de cet amour était beaucoup au-dessus de lui, par sa position et par sa fortune. Il jura de s'élever à son niveau ; et la force de volonté, la pureté des moyens qu'il déploya pour arriver au but méritent de servir de modèle à ces jeunes ambitieux qui, sans talents, sans conscience et sans résolution, s'abattent, se souillent et se désespèrent au premier pas qu'ils risquent dans la carrière. Quant à Hippel, il commença par se dire que la jurisprudence serait pour lui la clé des richesses et des honneurs qu'il aspirait à posséder, et il se livra de toutes ses forces à cette science, sans toutefois abandonner son éducation particulière, si ce n'est en 1762. Libre de ce lien il redoubla d'activité, suivit les tribunaux ainsi que les cours, subit de rudes examens. Décoré enfin du titre d'avocat, il établit un cabinet de consultation ; et plaidant, conseillant, dirigeant tour à tour, il se fit un grand renom de probité, de savoir et de talent oratoire. Les honneurs, les fonctions administratives vinrent successivement, magiquement en quelque sorte, et comme il se l'était prophétisé à lui-même en se traçant un plan de vie, le chercher au milieu des dossiers et des clients. En 1780, il réunissait les fonctions de bourgmestre de Kœnigsberg et de directeur de police au double titre de

membre du conseil de guerre et de président de la ville. Un diplôme impérial avait reconnu et ravivé sa noblesse. Les richesses aussi vinrent embellir cette position florissante. Mais, chose bizarre, ou simple peut-être, il avait renoncé depuis long-temps à la possession de celle dont l'image l'avait animé et poussé sur la route de la fortune. Lors de l'incorporation de Dantzig à la monarchie prussienne, il fut chargé de diverses négociations ou transactions par le gouvernement. Les contestations aplanies, il revint à Kœnigsberg, et c'est là qu'il mourut, encore jeune, en 1796. Il laissait cent quarante mille thalers; mais surtout il laissait de lui la plus haute idée, et, quoique prisé très-haut pendant sa vie, il fut classé plus haut encore après sa mort : l'enthousiasme fut même un instant assez voisin de l'engouement; aujourd'hui cette admiration s'est attiédie, mais on ne saurait nier qu'elle n'ait été très-excusable, d'abord à cause de la coquetterie avec laquelle Hippel avait toujours eu soin de cacher ses publications sous le voile de l'anonyme, logogryphe ou charade que quelques curieux s'occupent toujours, non silencieusement, à deviner, puis à cause du mérite intrinsèque de ces ouvrages si mystérieusement jetés au public. Les femmes surtout, chez lesquelles il a su lire si intimement, le lisent avec délices. Mais il n'est pas donné à toutes de le comprendre, et plus d'une s'imagine l'avoir lu qui n'a vu que les lettres et les mots de son livre. Hippel, à côté des plus capricieuses fantaisies, des plus vagabondes arabesques, place la philosophie de Kant et veut donner à ses lecteurs un avant-goût de la *Critique de la raison pure*, qui n'était pas imprimée lorsqu'il assumait cette tâche. Savant en histoire d'ailleurs, et jugeant à merveille la socialité, la politique, les antinomies et les insuffisances contemporaines, il y fait à tout instant des allusions, mais brusques, mais elliptiques et profondes qui supposent déjà la connaissance intime, ancienne de la surface; il est amer et pessimiste en ces occasions. Dans d'autres morceaux, il se montre tout différent, il est poète, il tourne à l'églogue; Juvénal devient Gessner, le fouet fait place à la houlette. Voici les principaux ouvrages d'Hippel: I. *Du mariage*, 1774; 5e édit., 1825. Ce n'est point là une satire, c'est un panégyrique sérieux et très-séduisant de l'institution conjugale : on s'étonne seulement que l'auteur, après avoir si persuasivement harangué les deux sexes, soit resté célibataire. Au reste le nom du panégyriste fut longtemps une énigme, et Borowski, plus de vingt ans après, écrivait encore un livre sur l'auteur du *Traité du mariage* (Kœnigsberg, 1797). II. *De l'amélioration civile des femmes*, Berlin, 1792. III. *De l'éducation des femmes*, ibid., 1801. IV. *Carrières humaines en ligne ascendantes avec les annexes A, B, C*, ibid., 1778-91, 3 parties. C'est le plus excentrique des ouvrages d'Hippel. V. *Mon autobiographie*. VI. *Les caravanes ab hoc et ab hac du chevalier A à Z*, Berlin, 1793 et 94, 2 vol. VII. *Zimmermann Ier et Frédéric II*, ibid., 1790. VIII. *Des comédies et poésies diverses* (chants spirituels, tableaux idylliques de la nature, etc.), par H. Frédéric Quittenbaum (cognassier), sculpteur en bois. Reimer a publié une édition de ses œuvres, Berlin, 1827. P—ot.

HIPPOCRATE, vétérinaire grec, qu'il ne faut pas confondre avec le père de la médecine, vivait probablement dans le IVe siècle : en effet, il était contemporain d'Apsyrte, autre vétérinaire, puisque l'on trouve

dans la collection des Hippiatres grecs une lettre d'Apsyrte qui est adressée à cet Hippocrate. Mais les savants ne sont pas d'accord sur l'époque où vivait Apsyrte. Sprengel (*Histoire de la médecine*, tom. II, pag. 232) prétend que c'était dans le VIIe siècle, tandis que le professeur Hecker de Berlin (1) cherche à prouver qu'il florissait sous Constantin-le-Grand et qu'il suivit ce prince dans son expédition contre les Sarmates, vers l'année 319. Les raisons données par M. Hecker nous paraissent très-solides. Ainsi donc il est très-vraisemblable qu'Hippocrate le vétérinaire vivait dans le IVe siècle. On possède plusieurs fragments de ses ouvrages, dans la collection des Hippiatres grecs faite par ordre de l'empereur Constantin Porphyrogénète. On en trouve aussi un dans la collection des Géoponiques. Van der Linden a imprimé ces fragments dans son édition grecque et latine des *Œuvres du père de la médecine;* mais le docteur Valentini, premier médecin de l'hôpital du Saint-Esprit de Rome, en a publié une édition séparée sous ce titre : Ἱπποκράτους Ἱππιατρικά. *Hippocratis veterinaria latine et italice reddidit et notis illustravit Petrus Aloysius Valentini*, Rome, 1814, in-8°. Les fragments du vétérinaire Hippocrate n'annoncent pas un homme distingué. Ils contiennent pour la plupart des recettes de remèdes ou des descriptions superficielles de maladies. M. Hecker blame le docteur Valentini d'avoir pris la peine de donner une édition de ces fragments. Il aurait bien mieux fait, ajoute-t-il, de choisir ceux d'Apsyrte ou d'Hiéroclès qui ont beaucoup plus de mérite. Le docteur Valentini fait observer que les fragments d'Hippocrate le vétérinaire sont écrits en dialecte attique, tandis que les ouvrages du père de la médecine sont en dialecte ionique. G—T—R.

(1) Voy. l'*Histoire de la médecine vétérinaire dans l'antiquité*, extraite de l'Histoire de la médecine de M. J.-F.-C. Hecker, et traduite de l'allemand par l'auteur de cet article. On la trouve dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, cahier de novembre 1834.

HIRAM, roi de Tyr, monta sur le trône à la mort d'Abibal, son père, vers l'an 1023 avant J.-C. Les historiens n'ont pu déterminer d'une manière précise l'époque ni la durée de son règne; mais leur témoignage unanime, soutenu de l'autorité de l'Écriture, ne laisse aucun doute sur le caractère de ce prince. Chéri dans ses états, respecté au dehors, il fit jouir ses sujets d'une longue paix, qui ne fut troublée que par la révolte des Eycéens. Ces peuples ayant tenté de se séparer de leur métropole, Hiram les fit rentrer dans le devoir par la force des armes, et sut les y retenir par ses bienfaits. C'est la seule expédition militaire dont il soit fait mention dans son histoire. Bien différent de ces rois conquérants, qui n'échappent à l'oubli qu'à la faveur de sanglants triomphes, Hiram mérita réellement de fixer, par son règne, les commencements de la monarchie tyrienne. Il agrandit différentes villes dans la partie orientale de ses états, fortifia sa capitale, en répara les temples, et y fit communiquer celui de Jupiter-Olympien, en comblant l'intervalle qui séparait du continent l'île où il était situé. Contemporain de David et de Salomon, il s'empressa, à la mort du premier, d'envoyer une ambassade à Jérusalem pour féliciter le nouveau roi, et lui offrir la continuation de l'alliance qu'il avait contractée avec son père. Peu de temps après, Salomon ayant eu besoin de matériaux et d'ouvriers pour la construction du temple, le roi de Tyr lui fournit l'un et l'autre, et voulut contribuer de cent vingt talents d'or aux frais de l'édifice. Salomon reconnut cette

libéralité par des présents annuels de blé et d'huile, auxquels il joignit dans la suite l'offre de vingt villes en Galilée. Hiram n'accepta point. Ces présents réciproques étaient accompagnés de lettres que s'écrivaient les deux monarques, et dont les originaux, si l'on en croit Josèphe, se voyaient encore de son temps dans les archives des Juifs et dans celles de Tyr. L'Écriture, d'où nous avons tiré une partie de ces faits, nous apprend aussi que lorsque Salomon voulut envoyer chercher de l'or à Ophir, son généreux allié, auquel il eut encore recours, lui donna des ouvriers pour construire une flotte, et d'habiles pilotes qui la conduisirent à sa destination, et la ramenèrent, chargée de richesses, dans les ports de la Judée. Hiram termina à l'âge de cinquante-trois ans un règne qui en avait duré trente-huit. Son fils, Bazor, lui succéda, l'an 985 avant J.-C. — HIRAM, célèbre architecte et sculpteur, était fils d'un Tyrien et d'une Israélite de la tribu de Nephtali. Il fut envoyé par Hiram, roi de Tyr, à Salomon, qui lui confia la conduite des travaux du temple, et l'exécution de différents ouvrages en fonte, dont les plus remarquables étaient deux colonnes de bronze placées à l'entrée de l'édifice, un autel de vingt coudées de long, et le vaisseau d'airain nommé la *mer*, destiné aux purifications. L'Écriture, qui nous a laissé une ample description de tous les ornements du temple, parle d'Hiram comme d'un homme très-habile pour ces sortes d'ouvrages. Il vivait 1000 ans avant J.-C.

L—Y.

HIRET (JEAN), historien, né vers le milieu du XVIe siècle à Chazé, dans l'Anjou, avait embrassé l'état ecclésiastique : il prend les titres de curé de Challain au diocèse d'Angers, et de chapelain de l'église de Paris. Hiret devait être sur le retour de l'âge lorsqu'il publia les *Antiquités d'Anjou*, Angers, 1605, in-12, dont il offrit la dédicace à Guillaume Fouquet de la Varenne, gouverneur pour le roi des ville et chateau d'Angers. Ayant revu depuis son livre, il en donna une seconde édition, 1618, in-12 de 608 pag., non compris les préliminaires, « tellement augmentée qu'elle pouvait « être regardée comme une nouvelle « entreprise. » Il dédia cette édition à l'évêque d'Angers, fils de l'ancien gouverneur de cette ville, et nommé comme lui Guillaume. Dans son épître à ce prélat, il dit qu'il avait composé un autre ouvrage : *De criminalibus Israelitarum legibus;* il y qualifie saint Jean « l'un des douze gentils-« hommes ordinaires de la chambre « de Jésus-Christ et l'un des trois « conseillers de ses conseils secrets. » Les *Antiquités d'Anjou* sont à proprement parler les annales abrégées de cette province, depuis le déluge, car l'auteur remonte jusque-là. Il déclare dans la préface qu'il a profité pour son travail des *Recherches* de Bourdigné (*Voy.* ce nom, V. 364), « un grand homme en son temps. » Hiret, écrivain crédule mais naïf, peut être consulté pour tout le XVIe siècle. Sur l'année 1593, il raconte qu'il fut pris en Anjou grand nombre de sorciers : « Ils furent, dit-il, jetés en « l'eau pour voir s'ils iraient au fond, « et n'y allant, on les jugeait être « sorciers : enfin ils furent renvoyés « faute de preuves. » Il note les hivers rigoureux et les étés très-chauds, le prix des denrées dans les années de disette, les crues extraordinaires de la Loire, et généralement tous les faits remarquables. Cet ouvrage est devenu rare, et la seconde édition est très-recherchée.

W—S.

HIRNHAYM (JÉRÔME), abbé du Mont-Sion, vulgairement *Stra-*

choœ, ordre de Prémontré, dans la ville de Prague, était né à Troppau en Silésie, l'an 1635, et fut élu abbé de Strachow en 1669. Il est renommé non-seulement pour ses vertus religieuses, mais encore pour son éminent savoir, et pour le soin qu'il prit de faire fleurir les bonnes études dans sa maison et dans beaucoup d'autres que l'abbé-général de Prémontré avait soumises à sa surveillance, en le faisant son vicaire-général pour toutes les abbayes de son ordre en Bohême, en Autriche et en Silésie. Il était docteur en théologie et en droit civil et canonique ; il avait fait de la médecine et des belles-lettres une étude assez profonde ; et on l'avait vu donner tour à tour, avec applaudissement, des leçons sur ces diverses branches des connaissances humaines. Il mourut dans son abbaye en 1679. On a de lui : I. Un *Commentaire sur le discours de S. Norbert à ses frères* (*Voy.* NORBERT, XXXI, 364). II. *Recta vitæ via*, ou *Méditations tirées de l'Ecriture sainte, et distribuées pour tous les jours de l'année.* La première édition fut mise à l'*index* pour quelques endroits d'une spiritualité trop raffinée ; mais, l'abbé Hirnhaym les ayant fait disparaître, l'ouvrage fut permis, souvent réimprimé et même traduit en plusieurs langues. III. *De Typho generis humani*, etc. L'auteur y traite de la vanité de la science et de son danger quand elle n'est point accompagnée de la foi. L'ouvrage est savant, mais il contient plusieurs propositions qui semblent tendre au scepticisme ; il fut défendu. On en trouve une bonne analyse dans les *Observationes Hallenses*, liv. 7, observ. 8. L—Y.

HIRSCH (CHARLES-CHRÉTIEN), savant ministre protestant et littérateur distingué, naquit en 1704, à Hersbruk en Bavière. Il commença son cours d'études à Ratisbonne, et l'acheva à Altdorf, où il soutint une thèse publique : *De veterum recentiorumque Germanorum scholis solitis et solidis.* Il passa un an à l'université de Leipzig, obtint, en 1734, la cure de Weitsbrunn, et, en 1740, le diaconat de Saint-Laurent à Nuremberg, où il mourut le 24 février 1754. Ses principaux écrits sont : I. *Essai d'une histoire ecclésiastique de Nuremberg* (inséré dans les *Acta eccles.* de cette ville, part. 9, 10, 11). II. *Librorum ab anno I usque ad L seculi XVI typis exscriptorum ex libraria quadam supellectile, Norimbergæ privatis sumptibus in communem usum collecta et adservata, millenarii IV*, Nuremberg. 1746-49, 4 part. in-4°. III. *Lettre à M. Heumann de Gœttingue, contenant la preuve que Luther n'est point l'auteur de la Bible latine*, in-f., imp. à Wittemberg, en 1529 ; dans la *Correspondance hambourgeoise* (Hamburgische Briefwechsel) de 1751 ; recueil où il a inséré plusieurs morceaux assez curieux, notamment des notices sur Hans Sachs et sur d'autres troubadours (*Meistersænger*) nurembergeois. IV. *De origine Landsknechtorum observatio historica* (dans le *Nova Miscel. Lipsiens.*, tom. IX). —HIRSCH (*Jean-Christophe*), inspecteur des monnaies et conseiller de la chambre royale d'Anspach, mourut dans cette ville, le 28 mai 1780, âgé de plus de quatre-vingts ans. Il possédait de vastes connaissances en économie politique et en statistique : il combattit vivement les préjugés qui régnaient dans l'administration, et y fit adopter de nouvelles maximes, dont le temps a démontré la sagesse. Il cultivait la numismatique par délassement, et il lui a fait faire quelques progrès en Allemagne. On distingue parmi les écrits qu'il a laissés : I. *Bibliotheca nu-*

mismatica exhibens catalogum auctorum qui de re monetaria et nummis tam antiquis quam recentioribus scripsere, Nuremberg, 1760, in-fol. Cette bibliographie est rangée suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, ou des titres de livres quand ils sont anonymes. Un *Index rerum* de près de cent pages, aussi par ordre alphabétique, facilite les recherches, et fait que cet ouvrage n'a point été effacé par celui de Lipsius, plus moderne de quarante ans, mais qui est moins détaillé et dans lequel les titres sont souvent tronqués. II. *Mémoires de la société d'agriculture de Franconie,* 1765-67, 3 vol. in-4°. III. *Archives numismatiques de l'empire germanique,* Nuremberg, 1766-68, 9 part. in-fol. IV. *Traité sur l'éducation des abeilles en Franconie,* ibid., 1770, in-8° ; une première édition avait paru à Anspach, 1767, in-8°. S—v—s.

HIRSCHFELD (Chrétien-Caïus-Laurent), écrivain allemand, né le 16 février 1742, au village de Nüchel près d'Eutin, où son père était prédicateur, étudia de 1756 à 1760, à l'école des orphelins de Halle, et suivit ensuite les cours de l'université de cette ville pendant trois ans, 1760-63. Plein de goût pour les beaux-arts, mais associant à ce goût le désir d'en comprendre soit les phases et les développements, soit la loi intime et la dérivation d'un principe éternel supérieur à l'homme, il se livra de préférence et avec ardeur à l'histoire, à la philosophie, à l'esthétique, aux antiquités, sans toutefois négliger absolument la théologie, à laquelle tenait son père, qui voulait lui faire suivre la carrière ecclésiastique. L'obéissance filiale pourtant n'alla pas jusque-là; et, prenant en quelque sorte un milieu entre les idees paternelles et les siennes, Hirschfeld tourna ses vues du côté de l'enseignement. Un heureux hasard voulut qu'il fût choisi pour précepteur de la princesse de Holstein-Gottorp, Hedwige-Elisabeth-Charlotte, qui plus tard devint duchesse de Sudermanie, puis reine de Suède, et que l'année suivante il remplit les mêmes fonctions près des deux princes ses frères, Guillaume-Auguste, et Pierre-Frédéric-Louis (celui qui fut évêque, prince de Lübeck et administrateur du duché d'Oldenbourg). Hirschfeld fut même désigné pour les accompagner avec les titres d'informateur et secrétaire de cabinet lorsqu'ils commencèrent leurs voyages en 1765. L'atmosphère d'élégance et de luxe qu'il respira dans cette phase de sa vie, au milieu d'un monde princier ou courtisan, ne put manquer de développer la délicatesse naturelle de son esprit en un sens plus attrayant que les théories auxquelles il s'était livré ; et dès-lors l'application de l'esthétique aux divers arts ornementistes et spécialement au dessin des jardins devint l'objet de ses méditations. Tandis que le germe de ces pensées fermentait dans sa tête, une petite cabale le contraignit de quitter les deux princes à Berne, où pendant long-temps il leur avait continué ses leçons (1767). Il se rendit à Leipzig ; et là, dans le cours de quelques mois, il jeta sur le papier et bientôt à la presse quatre ouvrages qui prouvaient au moins beaucoup de finesse et un tour original dans les pensées, et qui presque tous ont eu les honneurs de la réimpression. Vers le commencement de 1769, il se trouvait à Hambourg, d'où par ses amis il sollicitait à Kiel la chaire de philosophie au *collège de Tutelle,* tout nouvellement érigé en cette ville. On l'en laissa remplir les fonctions comme professeur extraordinaire, et en 1773 il obtint le titulariat. Cette chaire de philosophie était en même temps une chaire de beaux-arts, c'est-à-dire que les deux ensei-

gnements marchaient ensemble et que la première des deux sciences n'était en quelque sorte que la base, le préliminaire de la seconde; et, sous ce point de vue, peu d'hommes plus qu'Hirschfeld étaient aptes à les exposer l'une et l'autre. A sa chaire d'ailleurs il joignit, de 1770 à l'époque de l'incorporation du Holstein au Danemark, le poste laborieux de secrétaire du collège. Devenu par le dernier évènement sujet danois, il échangea, en 1777, sa position de professeur contre celle de conseiller au tribunal de Kiel, laquelle lui laissait les loisirs nécessaires pour la rédaction des ouvrages ou recueils périodiques auxquels il souhaitait depuis long-temps se consacrer, et par lesquels il voulait se créer une spécialité en même temps nouvelle, gracieuse, et où il n'eût point de rivaux. Il y réussit et il devint en quelque sorte l'oracle de l'horticulture en Allemagne. Ses études, qui s'étaient étendues à tout le cercle des beaux-arts et que récapitulait une esthétique élevée, y avaient préparé son esprit et sa vie; ce qu'il avait vu dans les palais ou à la suite des princes y avait habitué ses yeux. De nouvelles observations, bien autrement riches et fécondes, parce qu'elles embrassaient toutes les tentatives remarquables des pays civilisés et tous les temps dont nous a entretenus l'histoire, élargirent immensément, sitôt qu'il s'y voua, le champ de ses méditations, et lui fournirent de fréquentes ou instructives comparaisons, de lumineux résultats. Il voyageait beaucoup (en Danemark, en Allemagne, en Suisse), afin de voir par ses yeux, afin de sentir et de juger sur place. C'est sous son influence, et à la suite du mouvement créé par lui, que fut érigée en 1784, par les ordres de Christian VII, l'école de culture des arbres à fruit à Düsternbrok, école dont il eut l'administration et qui parvint en peu d'années à un grand développement. Hirschfeld mourut au milieu de ces travaux le 20 février 1792. Ses publications se rangent d'elles-mêmes en deux parties, celles qui concernent spécialement l'horticulture et qui à leur tour se divisent en ouvrages techniques et ouvrages esthétiques, quoique d'ordinaire la prédominance d'un des deux caractères n'emporte pas absence complète de l'autre, et celles qui se réfèrent aux beaux-arts autres que l'ornement des jardins, à l'esthétique générale, à la morale, à la philosophie. En voici la liste: I. *Théorie de l'art des jardins*, Leipzig, 1779-1785, 5 vol. in-4°, grav. (traduite en français par Fréd. de Castillon, Leipzig, 1779-85, 5 vol. in-4°). C'est son ouvrage capital, et bien qu'on puisse y ajouter soit aux considérations théoriques, soit aux aperçus historiques, il est encore classique en Allemagne et même en tout autre pays, tant qu'on parle de livres embrassant le cercle entier de l'horticulture. Il n'a point eu le même succès en France : cela tient d'abord au peu de goût que les Français en général ont pour les théories esthétiques, puis à la grande différence des climats, d'où résulte différence de culture, d'aspects, de dispositions même dans les jardins Les traductions en hollandais de Hirschfeld, au contraire, ont été très-lues ; aussi ses ouvrages ont-ils presque tous été rendus en cette langue. II. Une autre *Théorie de l'art des jardins*, Leipzig, 1775, in-8°. On devine aisément, et par la date et par les dimensions de cet ouvrage, que c'était le prélude et que c'est comme l'abrégé du précédent. Encouragé par le succès qu'il obtint, Hirschfeld, au lieu d'en donner une seconde édition, le remania, le développa et y ajouta des démonstrations, des exemples. III. *Remarques sur les maisons de campagne et sur l'art des jardins*, Leipzig,

1773, in-8° (traduites en hollandais, Utrecht, 1778, in-8°). Ces remarques ont aussi été fondues dans son grand traité. IV. *Almanach des jardins* (pour les années 1782, 83 et suivantes jusqu'à 1789), Kiel, 8 vol. in-12, et *Petite bibliothèque des jardins*, Kiel, 1790, grav. Sous le titre de *Petite bibliothèque*, Hirschfeld voulait donner une nouvelle série de l'Almanach, mais sur une échelle plus vaste : il n'a donné qu'un volume de cette dernière. V. *Manuel de la culture des arbres à fruit*, Brunswick, 1788 et 1789, 2 vol. in-8° (le 1er volume a été traduit en danois par Svendsen, Copenhague, 1790, in-8°). C'est l'exposé des expériences faites à l'école de Düsternbock. VI. *La vie rurale*, Berne, 1767, in-8°; 2e édition très-augmentée, Leipzig, 1768, in-8°; 3e, ibid., 1771; 4e, ibid., 1776 (traduite en hollandais sur la 2e édition, Amsterdam, 1771, in-8°). Ce fut le premier ouvrage d'Hirschfeld. VII. *L'hiver*, Leipzig, 1769, in-8°; 2e édition, 1775, in-8° (traduit en hollandais, Utrecht, 1779, gr. in-8°). Cette publication hebdomadaire fut interrompue au bout d'un an. VIII. *Lettres sur les curiosités les plus remarquables de la Suisse*, Leipzig, 1769, in-8°, 1er vol. Le second ne parut jamais : ce ne fut pas faute de succès. Le premier, après avoir subi un remaniement complet, fut publié de nouveau sous le titre de *Lettres sur la Suisse*, Leipzig, 1776, in-8°, et traduit en hollandais. De plus, l'ouvrage suivant peut en être regardé comme la continuation. IX. *Nouvelles lettres sur la Suisse*, Kiel, 1785, 1re livraison in-8°, 7 grav. Les *Nouvelles lettres* ne furent pas non plus continuées. X. *Plan de l'histoire de la poésie, de l'éloquence, de la musique, de la peinture et de l'architecture chez les Grecs*, Kiel, 1770, in-8°. XI. *Du bon goût en philosophie*, Lübeck, 1770, in-8°. XII. *Considérations sur les vertus héroïques*, Kiel, 1770, in-8°. XIII. *Essai sur le grand homme*, Leipzig, 1768 et 1769, 2 vol. in-8°. XIV. *De l'hospitalité*, Leipzig, 1777, in-8° (trad. en hollandais, Utrecht, 1778, in-8°). Hirschfeld analyse le sentiment d'hospitalité chez l'homme, en expose la puissance, l'universalité, les développements, et en conclut la bonté, partielle au moins, de l'espèce humaine. XV. Beaucoup d'articles épars dans des recueils particuliers et quelques *Discours*. P—ot.

HIRT (Aloys), archéologue prussien, né en 1759, à Donaueschingen, trouva moyen, lorsque ses études furent terminées, de voyager en Italie, et s'y livra long-temps à l'examen des plus beaux monuments d'architecture de cette contrée. Le savoir profond de Hirt, son inépuisable complaisance pour ses compatriotes, dont souvent il se fit bénévolement le cicérone, répandirent sa réputation en Allemagne. Lorsqu'il y revint, la comtesse de Lichtenau voulut l'avoir avec elle pour visiter en artiste les monuments de l'Allemagne; et ce voyage terminé elle lui fit confier l'éducation du prince Henri de Prusse. Hirt devint successivement membre du conseil aulique, professeur aux académies des arts, du dessin et d'architecture, professeur d'archéologie à l'université, et membre de l'académie des sciences de Berlin. Jamais honneurs ne furent mieux mérités. Hirt était incontestablement un des plus habiles archéologues qui aient existé, et il a rendu aux arts du dessin et à leur histoire des services durables par la publication de divers ouvrages d'un ordre supérieur, entre autres : I. *Du Laocoon* (plusieurs morceaux dans les *Heures* de Scheller, 1797, 10e et 12e fascic.). II. *Livre de dessins pour*

la mythologie, l'archéologie et l'art, 1re partie, Berlin, 1805, in-4°. III. *Lectures sur le temple de Diane à Ephèse, sur celui de Salomon, sur le Panthéon à Rome* (dans le *Musée de la science des antiquités* de Wolf et Buttmann). IV. *Eléments de la belle architecture*, Berlin, 1804. V. *L'architecture d'après les principes des anciens*, Berlin, 1809, in-fol., 50 planch. C'est là l'ouvrage capital de Hirt. VI. Enfin, divers articles dans les *Heures*, dans les *Archives du temps* et dans d'autres recueils périodiques. P—OT.

HIRTEMBERG (JOACHIM PASTORIUS DE), historien polonais du XVIIe siècle, était né dans le luthéranisme, et fut d'abord docteur en médecine et professeur à Dantzig. S'étant fait catholique, il devint chanoine de Culm, protonotaire apostolique, doyen, curé, et official de Dantzig, historiographe, secrétaire et commissaire du roi Jean-Casimir. Ayant été anobli, à son nom de Pastorius il ajouta celui de Hirtemberg. Son premier ouvrage sur l'histoire de Pologne parut en 1679, à Dantzig et à Francfort, sous le titre de *Florus Polonus, seu Polonicæ historiæ epitome nova*. C'est un extrait et une continuation de l'histoire de Cromer (*Voy.* ce nom, X, 291). L'auteur imite avec succès l'élégance et la précision de Florus, qu'il avait pris pour modèle. Il fit, quelque temps après, un autre livre intitulé : *Bellum Scytico-Cosaticum contra regnum Poloniæ*, Dantzig, 1657. Ayant augmenté cet ouvrage, il le publia sous ce titre : *Historiæ Polonicæ plenioris partes duo*, Dantzig, 1685. Cette histoire renferme un recueil précieux de lettres et de diplômes; mais elle est écrite d'une manière sèche et souvent diffuse. On y a joint une dissertation, *De originibus sarmaticis*, où l'auteur déploie autant d'érudition que de jugement, sans pouvoir néanmoins établir rien de positif sur des origines qui se perdent dans la nuit des siècles, et qui échappent à l'histoire. C—AU.

HIRTZWIG (HENRI), poète dramatique latin, oublié jusqu'ici dans toutes les biographies, vivait au commencement du XVIIe siècle et remplissait les fonctions de recteur du gymnase de Francfort-sur-le-Mein. On cite de lui deux pièces de théâtre : *Belzasec tragœdia*, Spire, 1615; et *Lutherus drama*, 1617, in-8°. La première est entièrement inconnue; mais le drame de *Luther* paraît être un des types de la comédie historique qu'on cherche depuis quelques années à naturaliser en France. L'auteur composa cette pièce à l'occasion du premier jubilé de la réformé évangélique. Elle fut représentée à Wittenberg par ses soins et aux frais de l'électeur de Saxe Jean-Georges, qui ne négligea rien pour donner à ce spectacle toute la pompe dont il était susceptible. Hirtzwig lui en témoigna sa reconnaissance dans l'épitre qu'on fit à la tête de l'ouvrage. Le nombre des personnages qui figurent dans ce drame n'est pas moindre de quatre-vingts; et il faut y ajouter le concile de Trente tout entier, le collège des cardinaux, les étudiants de l'académie de Wittenberg avec leurs professeurs, des courtisans, des jurisconsultes, des Espagnols, des chevaliers, des paysans, et enfin le peuple. Ainsi le théâtre devait toujours être assez bien rempli. Le plan de cette pièce est défectueux et le style en est diffus; mais les détails piquants dont elle est semée en assurèrent le succès dans le temps et la font encore rechercher aujourd'hui des curieux. Les exemplaires en sont fort rares, même en Allemagne. Freytag en a donné quelques extraits dans l'*Adparat. litterar.*, II, 1218-24.

On croit pouvoir attribuer à Henri Hirtzwig : *Epistola ad Barth. Mentzer de præsente gymnasii Mœno-Francofurtani ratione et statu ;* le *Catal.* de la *Bibliotheca Bunaviana* en cite une édition de Francfort, 1654, in-4°. W—s.

HIRZEL (Henri), écrivain suisse, né le 17 août 1766 à Weiningen, aux environs de Zurich, parcourut dans cette ville le cercle entier de ses études, et après y avoir achevé sa théologie, après avoir reçu les ordres, alla passer plusieurs années en Italie, tantôt rapide voyageur, tantôt amateur sédentaire. De retour dans sa patrie, il enseigna la logique et les mathématiques, obtint ensuite la chaire d'histoire ecclésiastique et de théologie, et enfin en 1809 se vit pourvu en même temps d'un canonicat et d'une place de conseiller au conseil académique. Il mourut le 7 février 1833. La littérature allemande lui doit entre autres ouvrages les *Lettres d'Eugénie*, Zurich, 1809; 2e édit., 1811, 2 vol.; 3e édit., 1820, 3 vol. Cette publication révélait à la fois un beau talent et une belle âme : l'auteur, tout en décrivant la nature physique avec bonheur, exprime avec un charme exquis les plus douces et les plus pures émotions de l'âme : l'amour filial, l'amitié, la douleur amère que cause la perte d'une épouse aimée, tels sont les tableaux qu'aime à déployer Hirzel ; il s'y montre vrai, naïf et profondément pénétré des sentiments qu'il raconte. Toutefois ce serait se tromper que de s'attendre à trouver chez lui les images sublimes, l'éloquence profonde ou les larmes passionnées de Rousseau. La scène des *Lettres à Eugénie* est toujours ou la Suisse ou l'Allemagne. On a encore de cet écrivain : I. *Vues de l'Italie d'après diverses relations de voyages, étrangères et toutes récentes,* Leipzig, 1823-24, 2 vol. in-8° (en collaboration avec plusieurs amis, mais qui firent infiniment moins que lui). II. Plusieurs traductions du français, savoir : 1° de J.-H. Meister, une *Esquisse biographique de Lavater*, Zurich, 1802, in-8°, les *Nouvelles suisses*, Zurich, 1825, in-8°, les *Lettres à un ami sur la vieillesse*, Winterhür, 1811, in-8° ; 2° de Lullin de Chateauroux, les *Lettres sur l'Italie,* Leipzig, 1820, 2 vol. in-8°. III. Beaucoup d'articles épars dans les *Notices zurichoises* de 1811 et années suivantes, dans la *Feuille du matin* (le Morgenblatt) de Zurich, 1817, dans l'*Almanach de la réforme* pour 1819 et 1821. Ces morceaux décèlent chez Hirzel autant d'impartialité que de goût. Il ne faut pas le confondre avec les deux personnages suivants. — *Gaspar* Hirzel, savant de Zurich, né le 11 août 1785, mort le 21 janvier 1823, mais qui ne porta jamais l'habit ecclésiastique, a publié : I. *Nouvelle grammaire française pratique,* Aarau, 1820, gr. in-8° ; 2e édit., 1822; 3e édit., 1824, ouvrage excellent. II. *L'Europe pendant la troisième période décennale du dix-neuvième siècle,* Zurich, 1820, in-8°. III. Diverses brochures ou compilations grammaticales. — *Henri-Gaspar* Hirzel, né à Zurich le 3 sept. 1751, mourut à Saint-Gall le 10 juillet 1817, médecin de la ville de Zurich et conseiller intime de légation du prince de la Lippe. On lui doit plusieurs ouvrages de médecine, tels que : I. *Manuel de l'art des accouchements*, Zurich, 1784, in-8°. II. *Introduction à l'art de mettre l'homme à l'abri de la gelée et de traiter ceux qui ont été gelés,* ibid., 1789, in-8°. III. *Instruction sur l'épizootie qui frappe les bêtes à cornes*, ibid., 1790, in-8°, et l'*Introduction à la thérapeutique de cette épizootie*, ibid., 1799, in-8°. IV. *Hist. des travaux*

de la société auxiliaire de Zurich, 1803-1804, in-8° (deux brochures ou discours, 1803, etc.). Hirzel avait fondé et présidait cette société. Divers articles dans les *Zurichois célèbres* de L. Meister, dans le *Magasin de médecine utile* de J.-L. Rahn, 1782-86, dans le magasin intitulé *Les naturalistes de l'Helvétie*, 1787-89, dans le *Calendrier* helvétique, 1780-98. P—ot.

HOAI-TSONG, quinzième empereur de la Chine, de la dynastie des *Ming*, portait le nom de *Tchou-Yeou-Kien*, avant de succéder, en 1627, à son frère Hi-Tsong, dans les circonstances les plus critiques. Des séditions, des révoltes avaient éclaté sur plusieurs points de l'empire, et il avait fallu, pour les comprimer, recourir aux armes et aux bourreaux sans pouvoir y réussir. Les Tatars-Mantchous, maîtres du Leao-tong, avaient envahi les provinces du Nord, qui les appelaient de tous leurs vœux pour auxiliaires et libérateurs. La clémence et la bonté de Hoaï-Tsong lui gagnèrent bientôt tous les cœurs. Ennemi de la débauche et du luxe, il tâcha, par son exemple et ses règlements, de rendre aux mœurs publiques cette simplicité, cette pureté qui sont la sauve-garde des états; mais les vertus de ce prince étaient insuffisantes pour empêcher la catastrophe qui devait terminer son règne et sa dynastie. Trop lent dans ses résolutions, il laissait à l'ennemi tout le temps d'exécuter sans obstacle ses entreprises. Défiant à l'excès, il flottait dans une continuelle incertitude : et, craignant d'être trompé par les bons conseils, il finissait toujours par suivre les plus mauvais. Tandis que les Mantchous venaient battre une armée chinoise, aux portes de Péking, l'empereur, ne connaissant d'ennemis que les eunuques de sa cour qui avaient abusé de leur pouvoir, leur faisait une sorte de guerre et forçait leur chef insolent à prévenir, par une mort volontaire, le supplice qu'avaient mérité ses crimes. Il fit en même temps exécuter publiquement, comme coupable de haute trahison, un général qui peut-être fut sacrifié à une cabale. Cependant Taï-Tsong, empereur des Mantchous, civilisait sa nation et y introduisait les lois et les coutumes de la Chine. Il traitait avec humanité les vaincus, les prisonniers, et, par cette adroite politique, il attirait dans ses états un grand nombre de Chinois mécontents. Alarmé de cette émigration, Hoaï-Tsong, en 1634, publia un manifeste par lequel il accordait une amnistie très-ample à ceux de ses sujets qui abandonneraient le service du prince tatar, et il exhortait aussi les Mongols, alliés des Mantchous, à ne pas croire aux promesses d'un vassal révolté. Taï-Tsong, dans sa réponse ferme mais modérée, donna des avis salutaires à l'empereur. « A votre cour, disait-il, « tous les hommes en place se tiennent par la main et vous trompent. « Dès que mes troupes approchent de « vos terres, les Chinois s'empressent « de se faire couper les cheveux à la « façon des Mantchous, et pourtant « vos officiers publient leurs prétendues victoires. Envoyez donc dix « mille ou seulement mille de vos soldats, et je les taillerai en pièces avec « dix fois moins de monde. » Favorisés par les troubles intérieurs, les progrès des Mantchous furent tels, en 1635, que Taï-Tsong, cédant aux vœux exprimés dans des placets que lui avaient présentés les principaux des trois nations, se fit proclamer empereur de la Chine; mais sa mort arrivée l'année suivante, et le gouvernement oligarchique adopté par les Mantchous, parce que ce prince n'avait point laissé de postérité, refroidirent leur ardeur et les empêchèrent de s'emparer de Péking. La situation de Hoaï-Tsong

et de son empire en décadence n'en devint que plus déplorable. Le nombre des rebelles qui mettaient les provinces à feu et à sang était si prodigieux qu'ils formaient huit grandes armées, sous différents chefs peu d'accord entre eux. La plupart de ces corps furent détruits ou dissipés par les troupes impériales, et leurs débris allèrent renforcer les deux chefs les plus redoutables qui convinrent de se partager la Chine. Mais l'un d'eux faisant la guerre en brigand se rendit exécrable par ses horribles cruautés. L'autre, Li-Tsé-Tchin, moins féroce et plus habile, acquit bientôt une telle supériorité qu'il se vit maître du tiers de la Chine et d'une armée d'un million d'hommes. Il prit alors le titre d'empereur et marcha sur Péking. Cent cinquante mille hommes de garnison, des approvisionnements considérables, une artillerie dirigée par un jésuite expérimenté, le P. Adam Schall, natif de Cologne, et la présence du souverain auraient suffi pour faire échouer cette entreprise : mais le malheureux Hoaï-Tsong acheva de se perdre. Tout occupé de ridicules superstitions dans son palais, lorsqu'on vint lui annoncer l'orage qui le menaçait, il chargea trois eunuques de le conjurer. Ces trois généraux ne se présentèrent devant l'ennemi que pour mettre bas les armes ; et deux d'entre eux, renvoyés par l'usurpateur dans la capitale pour provoquer l'abdication de Hoaï-Tsong, ou pour introduire les vainqueurs dans Péking, n'exécutèrent que la seconde partie de leur commission. A cette triste nouvelle, l'impératrice, les reines ou femmes du second rang s'étranglèrent, et l'empereur, après avoir poignardé sa fille, alla se pendre dans un lieu retiré de son palais, tandis que les mandarins fuyaient avec les autres enfants du monarque. Avant de se donner la mort, Hoaï-Tsong avait tracé ces mots sur un pan de sa robe : « Les mal-
« heurs qui m'accablent sont une
« juste punition du ciel irrité de mon
« indolence. Je ne suis cependant pas
« le seul coupable ; plusieurs des
« grands de ma cour le sont plus que
« moi. Ils m'ont perdu en me lais-
« sant ignorer le fâcheux état de mon
« empire. Comment pourrai-je paraî-
« tre devant mes ancêtres et soute-
« nir leurs justes reproches ? O vous,
« qui me réduisez à cette dure ex-
« trémité, mettez mon corps en piè-
« ces, mais épargnez mon peuple ;
« il est innocent et déjà trop mal-
« heureux de m'avoir eu pour mai-
« tre. » Cette catastrophe arriva le 19 mars 1644. Hoaï-Tsong avait régné, dix-sept ans et fut le dernier empereur de la dynastie des *Ming* ; car on ne peut guère compter Chi-Tsou-Tchang Ti, qui fut reconnu à Nanking, encore moins d'autres princes qui furent proclamés ailleurs. Les Mantchous, secondés par des Chinois vraiment dévoués à leur pays, *détruisirent* les rebelles ; mais la dynastie des *Ming*, qui, fondée par Houng-Wou (*Voy.* ce nom, XX, 615), avait duré deux cent quatre-vingt-un ans, fut anéantie et remplacée par celle des *Tsing*, aujourd'hui régnante (*Voy.* CHUN-TCHI, VIII, 511). A—T.

HOAMG ou **HOANGE** (ARCADE), l'un des premiers Chinois que l'on ait vus en France (1), était né à Hin-Houa, dans la province de Fo-Kien, le 15 novembre 1679, de Paul Hoamg, Chinois converti, assistant impérial des provinces de Nanking et de Chamtum, et d'Apollonie Lasaule (en chinois Leou-Sien-Yam), fille du docteur Yan, qui était gouverneur de Kouan-

(1) Michel Chin fo-Tsoung, amené en Europe par le P. Couplet en 1687, fut le plus instruit et celui dont on a le plus tiré de lumières. Il était né à Nanking et âgé de trente ans. A son passage à Oxford il fournit au célèbre Th. Hyde des notes sur les poids et mesures des Chinois, sur leurs jeux, et quelques détails intéressants.

sin dans la province de Kiam-si. Hoamg fut baptisé six jours après sa naissance par le père Arcade, jacobin espagnol, qui lui donna son prénom. Amené en France, vers 1710, par l'évêque de Rosalie, il demeura quelque temps au séminaire des missions étrangères à Paris, et fut ensuite attaché comme interprète à la bibliothèque royale pour traduire les livres chinois que les missionnaires y avaient déposés. Il mourut le 1er oct. 1716, laissant pour tous matériaux quatre ou cinq petits dialogues chinois, quelques modèles de lettres, divers fragments de vocabulaires, le commencement de la traduction d'un petit roman chinois, et le *Pater*, le *Credo* et l'*Ave-Maria*, traduits en chinois. Mais son séjour à Paris fut surtout utile parce qu'il donna l'idée à Fourmont, à Fréret (*Voy.* ces noms, XV, 375, et XVI, 34) d'étudier cette langue, et leur en fournit l'occasion, quoique Hoamg leur eût été d'un bien faible secours. Ce Chinois s'était marié à Paris, et n'avait laissé qu'une fille, Marie-Claude Hoamg, née le 4 mars 1715, et mentionnée comme vivante, dans les notes laissées par Fourmont (2). A—T.

(2) Depuis la révolution, trois Chinois sont venus à Paris; mais ils étaient illettrés, sans être absolument dépourvus d'instruction. Le premier fut *Tchoung Yasan* ou *Asam*, qui, pris sur un vaisseau anglais, fut conduit avec une centaine de ses compatriotes, en 1798, dans la citadelle de Valenciennes, où ils furent nourris aux frais de la compagnie qui avait l'entreprise de la nourriture des prisonniers anglais. Grégoire, l'un des associés de cette compagnie, leur ayant témoigné un intérêt constant, ils lui en exprimèrent leur reconnaissance avant leur départ, en 1800, par une attestation écrite en langue chinoise et signée de la plupart d'entre eux. Abel Rémusat a vu depuis et expliqué cette pièce. Asam, retenu par une maladie, ne partit qu'après ses compatriotes et fut amené à Paris, où il fut accueilli, en 1800, par une curiosité puerile. C'est lui qui confondant deux caractères qui se prononcent également *thang*, et signifient sucre et Chine, justifiait sa méprise en disant que son pays était le plus doux de l'univers.— *Tchang-ya-Kin* ou *Agan*, surnommé *Tchap-Fou*, âgé de dix-sept ans, et amené à Paris en 1819 par un negociant français qui l'avait pris à son service à Canton, était de basse condition, parlait le patois de Canton, mais ne manquait pas d'intelligence et voulait passer pour érudit.— Enfin *Kiang Hiao*, surnommé *Khe-Yeou*, amené en France par le capitaine Philibert et présenté à Louis XVIII le 8 octobre 1821, appartenait à une de ces familles qui font le négoce à Manille. Quoiqu'il eût étudié et qu'il sut lire, il ne parlait pas la langue mandarinique, mais le patois de son pays. Sorti de la Chine à quinze ans, il en avait passé douze à Luçon; aussi ne savait il pas faire usage du dictionnaire chinois de l'empereur Khang-Hi.

HOAR. *Voy.* BERTIE, LVIII, 136.

HOARE (PRINCE), artiste et littérateur anglais, naquit à Bath en 1755. Il reçut de son père, le peintre William Hoare, les premiers éléments de l'art auquel on le destinait. Envoyé ensuite à Londres, il profita des leçons données à l'académie royale, et partit en 1776 pour aller perfectionner son talent à Rome, où il eut pour professeur le célèbre Mengs, et pour condisciples Fuessli et Northcote. Lorsqu'il fut rentré dans sa patrie, il ne put exercer que peu de temps son pinceau; sa santé était alors tellement altérée qu'il se décida à aller chercher à Lisbonne une température plus douce. Après son retour en Angleterre il se mit à travailler pour le théâtre, débuta par une tragédie qui fut représentée à Bath en 1788, et produisit la même année un opéra-comique qui eut beaucoup de succès à Drury-Lane, et qui continue de reparaître sur la scène. D'autres petites pièces qu'il composa furent bien accueillies, et sont restées populaires. S'il paraît avoir tout-à-fait cessé d'exercer la peinture, il consacra du moins sa plume à traiter des sujets relatifs aux arts du dessin. Ses écrits en ce genre annoncent à la fois beaucoup de savoir, de goût et de sagacité. L'académie royale lui assigna en 1799 l'emploi honoraire de secrétaire pour correspondre avec l'étranger; et c'est en cette qualité qu'il publia, en 1802, in-4°, des *Extraits*

d'une correspondance avec les académies de Vienne et de Saint-Pétersbourg, sur la culture de la peinture, de la sculpture et de l'architecture; ouvrage qui fut continué par intervalles sous le titre d'*Annales académiques*. Le dernier de ses écrits : *Essai sur la puissance morale des drames de Shakspeare,* où il établit par des raisonnements et par des faits l'indispensable union de la vérité avec toute excellence littéraire, fut lu par l'auteur devant la Société royale de Littérature, et inséré dans ses Transactions. Hoare est mort dans la maison qu'il avait à Brighton, le 22 décembre 1834, âgé de 80 ans. Il était membre de plusieurs académies, notamment de celle que nous venons de nommer, et à laquelle il a légué sa bibliothèque. Son portrait a été publié en 1814 dans la collection de Dance. Ses ouvrages sont : I. *Voici ce qui s'est passé* (Such things were), tragédie fondée sur l'histoire des cruautés de Kirke, sous le règne de Jacques II, 1788. II. Quelques petites pièces : *Pas de chanson, pas de souper*, opéra-comique, 1788 ; *la Serrure et la Clé*, 1796; *les Soupirs*, ou *la Fille*, d'après Kotzebue, 1799, in-8°; l'*Indiscrétion,* comédie, 1799, in-8°, etc. III. *Extraits d'une correspondance*, etc., 1802, in-4°. IV. *Annales académiques,* 1805-1809, in-4°. V. *Recherches sur la culture et l'état actuel des arts du dessin en Angleterre*, 1806, in-8°. VI. *L'Artiste*, 1809-1810, 2 vol. in-4°; recueil d'essais écrits en grande partie par des hommes du métier, et quelques-uns par l'éditeur même. VII. *Les Epoques des beaux-arts*, 1813, in-8°. VIII. *Les Victimes de l'amour*, poème. IX. *Vie de Granville Sharp*. L.

HOBE (Charlotte de), la Sapho mecklembourgeoise, naquit le 29 nov. 1792, à Chemnitz, résidence de son père, alors maréchal de la cour de Schwérin. Elevée dans la maison paternelle, elle y profita des leçons que donnait à ses frères un précepteur particulier, homme fort distingué. Grâce à ses leçons et à ses conseils, elle acquit des connaissances très-variées et révéla de bonne heure son talent poétique par de petites pièces où brillait l'élégance unie à une grande facilité. Ces légers opuscules ne dépassèrent point d'abord le cercle de la famille et ne furent qu'en petit nombre; mais sitôt que Charlotte fit de la poésie non plus un simple et rare passe-temps, et que son talent, loué par les uns, jalousé, critiqué par les autres, devint un sujet de conversation pour les oisifs, ses parents en général virent de mauvais œil sa vocation poétique et s'évertuèrent à la contrarier. On pense bien que Charlotte ne renonça point à son occupation chérie en présence des répugnances provinciales. Mais ces mille petites taquineries de la médiocrité peureuse, cette gêne domestique, et sa timidité de jeune personne retinrent long-temps ses talents dans l'ombre. Enfin l'obligeance de Mathisson la fit sortir de l'obscurité, en ouvrant à quelques-unes de ses pièces les colonnes de sa *Feuille du matin* (Morgenblatt). Mais déjà les souffrances physiques et morales avaient abattu son âme : au fond de toutes ses pensées se retrouvait une mélancolie amère et non jouée ; avant d'avoir atteint son cinquième lustre (1817), elle s'imaginait voir fuir, avec les fleurs du printemps, les ternes et frêles joies de sa vie : elle ne comptait avoir un peu chance de vivre que dans la mémoire de ses amis ; et dans cet espoir elle réunissait ses rimes éparses et en ajoutait de loin en loin. Ces sombres pressentiments n'étaient que trop réels, et bien qu'elle ait pu encore, tant

en prose qu'en vers, en renouveler l'expression pendant onze printemps, ce fut une jeune mort que la sienne. Elle expira le 5 février 1829, n'ayant encore que trente-six ans. Elle avait toujours habité Neu-Strelitz avec sa mère. On a d'elle deux recueils: I. *Fleurs du Nord,* Berlin, 1818. Ce sont des stances, des élégies et autres pièces semi-lyriques, ravissantes quelquefois de délicatesse et de sensibilité, un peu monotones en revanche, et de temps en temps peut-être péchant par l'indécision des formes, par le terne du coloris: peut-être aussi, aux yeux de quelques-uns, ces défauts mêmes sembleront autant de grâces. II. *Poésies dramatiques,* Neu-Strelitz, 1822. Ce volume contient une tragédie en cinq actes, *Propertia*, et un drame en deux parties, *le Gondolier*. P—ot.

HOBHOUSE (sir Benjamin), homme d'état anglais, né vers 1757, était, suivant l'un de ses biographes, le fils puîné de John Hobhouse du collège de Westbury, dépendant de l'université d'Oxford, tandis que d'autres le font descendre d'une famille de marchands, établie à Bristol, où son père aurait fait un commerce fort étendu. Après avoir terminé son éducation au collège de Brazenose, où il contracta avec M. Addington, depuis lord Sidmouth, une amitié qui ne fut jamais altérée malgré leurs longs dissentiments politiques, Hobhouse fit à Middle-Temple les études nécessaires pour entrer au barreau et fut reçu avocat en 1781. Il montra quelques dispositions, même du talent, et eût pu obtenir des succès dans cette carrière; mais il ne tarda pas néanmoins à la quitter. Nous devons remarquer que ce fut à cette époque qu'il se lia intimement avec le célèbre William Pitt, dont il devait être plus tard l'antagoniste. En 1783, Hobhouse, dont le travail avait affaibli la santé, fit un voyage en France et en Italie pour la rétablir. Il en a écrit une relation dans laquelle, suivant un de ses biographes, il parle peu de ses aventures, des auberges, des chevaux et des postillons, et d'autres particularités tout aussi intéressantes qui remplissent la plupart des pages publiées par les touristes anglais; l'histoire des pays qu'il parcourt, les monuments, les mœurs et usages occupant seuls son attention. Cette relation, imprimée à un petit nombre d'exemplaires, n'ayant pas été livrée au public, nous n'avons pu la lire; mais à juger de l'ouvrage par la longue citation qu'en donne le biographe anglais dont nous venons de parler, Hobhouse ne différerait pas trop, sous quelques rapports, des autres touristes de son pays. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage, rédigé dans la forme épistolaire, parut sous le titre de: *Remarques sur différentes parties de la France, de l'Italie,* etc., *faites pendant les années* 1783, 1784 *et* 1785, *par Benjamin Hobhouse, avocat,* petit in-8°, et obtint un tel succès qu'à la vente de la bibliothèque du dernier marquis de Lansdown, l'exemplaire qu'il avait donné à ce seigneur fut vendu six guinées. A son retour en Angleterre (1785), Hobhouse renonça définitivement au barreau, et il épousa Charlotte Cam, demoiselle qui réunissait, dit un écrivain anglais, à ses agréments personnels l'avantage d'une grande fortune. Il vécut avec elle pendant quelques années dans une terre qu'il possédait au comté de Wilt, et ce fut là qu'il publia plusieurs brochures presque toutes politiques, et un volume de lettres adressées au révérend F. Randolph sur les querelles des sociniens. Parmi ces écrits nous devons citer ceux qu'il fit paraître en faveur de la révocation des lois du *test*, proposée par Fox, qui occupait tous les esprits; sa correspondance relative aux troubles

de Birmingham, son traité sur l'hérésie dans lequel il discute le statut de Guillaume III contre les blasphémateurs, et enfin ses recherches sur ce qui constitue le crime de comploter et de concevoir la mort du roi, suivant le statut d'Édouard III. Dans tous, Hobhouse déploie une connaissance approfondie des lois, de son pays et se montre le champion de la liberté civile et religieuse, et l'ami de la réforme. Après la mort de sa femme, arrivée en 1791, et qui laissa cinq enfants à sa charge, il épousa une sœur du docteur Parry, célèbre médecin de Bath; et, encouragé par quelques amis, il se présenta en 1796, pour représenter au parlement la cité de Bristol. Son concurrent, beaucoup plus riche que lui, paraissant avoir des chances de réussite, Hobhouse n'hésita pas à se retirer avant la fin du ballottage; mais il répara bientôt cet échec, car il fut élu presque immédiatement par Bletchingly, et introduit dans la chambre des communes au mois de février 1797, par Whitbread et W. Smith. Dès son entrée dans le parlement, Hobhouse se déclara l'adversaire du ministère, et il soutint avec énergie et souvent avec talent les principes du parti dont Fox était le chef. Il sut toujours conserver néanmoins cette honorable indépendance, dont on s'écarte également en adhérant indistinctement aux whigs comme aux tories, à l'opposition comme aux ministres. Ce fut le 28 févr. 1797 que Hobhouse débuta à la chambre des communes par un discours sur la suspension des paiements de la banque, dans lequel il soutint, avec chaleur, mais sans succès, l'amendement de Shéridan, qui proposait une enquête sur les causes de l'ordre du conseil du 20 du même mois. Il ne fut pas plus heureux en défendant la motion de Fox pour une adresse relative aux troubles d'Irlande. Il s'éleva avec force la même année contre la traite des nègres, et demanda la suppression de ce honteux trafic, qu'il considérait comme une tache à l'honneur de la nation. Il résuma le 19 mai toutes les charges contre les ministres, et blâma surtout la manière dont ils s'étaient conduits depuis le commencement de la guerre contre la France, et leur refus constant d'écouter les propositions de paix faites par ce pays. « Vous avez augmenté de six millions « sterling, leur disait-il à cette occa- « sion, les taxes qui pesaient sur le peu- « ple, et prodigué le sang des Anglais « sans avoir atteint aucun des objets « que vous annonciez être cependant « la seule cause de la guerre. Est-ce « en effet pour protéger la Hollande « que vous avez tiré l'épée? non-seule- « ment elle n'est plus votre alliée, mais « elle marche contre vous avec vos en- « nemis. Est-ce pour le rétablissement « de la monarchie française que vos « armées sont entrées en campagne? « mais vous avez été forcés de solli- « citer la paix de la république de « France, et d'offrir de vous réconcilier « avec les hommes qui ont trempé leurs « mains dans le sang de leur souverain, « dont vous vous montriez si ardents « à venger la mort. Une seule de « vos menaces a-t-elle produit de l'ef- « fet? un seul de vos projets a-t-il été « accompli? une seule de vos prédic- « tions s'est-elle vérifiée? Vous vou- « liez marcher sur Paris et vous saisir « des membres de la Convention, et » vous en êtes réduits à défendre vos « côtes. Vous encouragiez la nation « à poursuivre la guerre, en assu- « rant que les Français étaient aux « abois et menacés d'une banque- « route publique; mais, hélas! quel « est l'état de vos propres finances? « combien notre crédit est tombé par « l'interruption des paiements en ar- « gent de la banque!... » Hobhouse passa ensuite en revue la conduite

des ministres dans la direction intérieure des affaires, particulièrement en ce qui concernait l'Irlande : il trouva que leur administration méritait sur tous les points les reproches les plus sévères; qu'ils avaient montré enfin la plus complète incapacité. Il termina son discours en faisant un appel à ses collègues pour demander le renvoi des ministres. Quelques jours plus tard il critiqua la motion de Pitt, relative à la révolte de la flotte au Nore ; mais, comme Shéridan, il appuya néanmoins les mesures adoptées par le gouvernement, se réservant la liberté de s'opposer au bill lorsqu'il arriverait à la seconde lecture. Il l'attaqua en effet alors dans un long discours fondé sur le principe qu'une loi trop rigoureuse engendre plus de crimes qu'elle n'en prévient, parce que dans ce cas les jurés se décident avec peine à prononcer la culpabilité; qu'ainsi l'espérance de l'impunité augmente le nombre des criminels, et que la nation devient de plus en plus corrompue. Il prouva ensuite, en s'appuyant sur des exemples nombreux, puisés dans l'histoire, que les périodes pendant lesquelles les lois sanguinaires ont régné avaient été les moins favorables à la liberté. Ce qui ne laissera pas que d'étonner, c'est que la voix seule de Hobhouse fut en faveur de la motion. Ce furent surtout les matières de finance qu'il traita plus spécialement. Dans ces discussions il donna des preuves non-seulement d'un grand talent, mais de connaissances pratiques fort étendues, ce dont il est facile de se convaincre en étudiant ses nombreux discours. L'un des plus remarquables est celui qu'il prononça au mois de décembre 1797, contre la proposition du ministère de lever les subsides au moyen de différentes taxes. Il s'y montra à la fois financier profond, orateur éloquent et plein d'élégance. Son opinion cependant ne prévalut pas ; mais plus tard le ministère fut obligé de reconnaître lui-même les vices de son système financier et la solidité des objections de son habile adversaire. Peu de questions furent soumises à la chambre des communes pendant le cours de la session de 1798, sans que Hobhouse se fît entendre, presque toujours pour s'opposer aux vues des ministres. C'est ainsi qu'il attaqua les projets de bill sur la vente de la taxe territoriale, sur la suspension de l'*Habeas corpus*, sur la taxe du revenu. Avant d'examiner cette dernière question, il passa en revue les divers projets de Pitt et prouva qu'il avait été forcé d'en modifier une partie et de reconnaître que d'autres étaient incomplets ou mauvais. Le projet d'union de l'Irlande avec l'Angleterre, présenté en 1799, trouva aussi en lui un véhément adversaire, ce qui n'empêcha pas cette union d'être adoptée définitivement par la chambre des communes, et sanctionnée par le roi le 2 juil. 1800, après l'adoption de la chambre des lords. Hobhouse ne s'opposa pas moins vivement, mais sans plus de succès, au bill de confiscation en matière de trahison (*treason forfeiture bill*), présenté également en 1799. Après en avoir discuté les principaux points, il dit en terminant : « Voulez-vous empêcher l'esprit de « trahison et de sédition de faire des « progrès ? vous y parviendrez, non « par des lois coërcitives, non par des « peines rigoureuses, mais en corri- « geant les abus, en redressant les « torts, par la douceur du gouverne- « ment. C'est en agissant ainsi que « vous arracherez des mains des am- « bitieux, des gens désespérés, tous les « instruments avec lesquels ils exercent « de l'influence sur les dernières clas- « ses du peuple. Il n'y a pas de vé- « rité dont je sois plus convaincu que « de celle-ci, qu'aucune insurrection « populaire pour changer la forme du

« gouvernement ne peut faire de pro-
« grès dangereux, lorsqu'on respecte
« la liberté des citoyens et que per-
« sonne n'a à craindre d'être oppri-
« mé. » Sir Francis Burdett, Hobhouse et huit autres membres furent les seuls qui s'opposèrent jusqu'à la fin à l'adoption du bill. En 1800, le gouvernement français ayant renouvelé ses propositions de paix, Pitt rejeta ces ouvertures et fut vivement censuré par Hobhouse, qu'on voit la même année défendre avec chaleur la liberté religieuse et en particulier la cause des catholiques romains. Une nouvelle proposition de suspendre l'*Habeas corpus* ayant été présentée, il la combattit encore, et s'opposa de tout son pouvoir au projet d'adresse proposé par le ministère au commencement de 1801; mais il ne parvint pas à faire adopter ses opinions par la majorité. Le ministère de Pitt touchait cependant à sa fin; ce grand homme d'état abandonna au mois de mars de cette même année la direction des affaires publiques (*Voy.* Pitt, XXXIV, 571), et fut remplacé par un cabinet à la tête duquel fut mis Addington. Quoique son ami, Hobhouse, qui ne partageait pas ses opinions, refusa d'abord d'accepter une position sous son administration, tant que les bills qu'il considérait comme subversifs des justes droits des citoyens n'auraient pas cessé d'être en vigueur, et qu'on n'aurait pas mis un terme à l'état de guerre avec la France. Mais les négociations entamées ayant amené la signature des préliminaires de paix (1er octobre 1801), il adressa au gouvernement des félicitations sur la marche nouvelle qu'il paraissait vouloir suivre. Plus tard un traité de paix ayant été conclu à Amiens entre les deux nations belligérantes (2 mars 1802), et Hobhouse ayant reçu l'assurance que les bills qu'il réprouvait resteraient sans exécution, il se prononça tout-à-fait en sa faveur, ou du moins il ne lui fut plus contraire. Il accepta même, au mois de novembre 1803, le poste de principal secrétaire du bureau du contrôle, qu'il résigna en 1804, lorsque Addington fut forcé de se retirer après la rechute de Georges III; évènement qui plaça de nouveau les rênes de l'état dans les mains de W. Pitt. Hobhouse avait été nommé avant la chute du ministère Addington l'un des commissaires pour la vérification des dettes du Nabab du Carnatic, et la manière dont il exerça cet office lui valut plusieurs fois les éloges de la compagnie des Indes-Orientales. Il paraîtrait qu'il l'occupait encore à sa mort, arrivée le 14 août 1831. Pendant une carrière longue et active, où il fut placé dans des situations élevées, quoique la plupart du temps on le voie figurer dans les rangs de l'opposition, Hobhouse se distingua par une grande connaissance des affaires de son pays, particulièrement de ses finances, et par son talent oratoire. Il lutta souvent avec Pitt, ne fut pas toujours éclipsé par ce grand homme d'état, et obtint la confiance générale par la pureté de ses vues et son désintéressement politique. La société d'agriculture de Bath et de l'ouest de l'Angleterre, dont il avait été douze ans le président, lui vota, en 1817, un buste de marbre qui fut exécuté par Chantrey et placé dans la salle de ses séances; et celle du *Fonds littéraire*, aux travaux de laquelle il concourait, fit exécuter son portrait par J. Jackson, membre de l'académie royale de peinture, pour reconnaître les services qu'il lui avait rendus pendant sa présidence de l'un des comités. Un autre portrait de Hobhouse a été peint par T. Philipps, et gravé par P. Audinet. Il avait été élu, au mois de décembre 1798, membre de la société royale. D—z—s.

HOBIER (Ithier), littérateur, était né vers la fin du XVIe siècle, probablement dans le Berry, dont Saint-Ithier ou Ythier est un des patrons. Il remplissait, en 1621, la charge de trésorier-général de la marine du Levant; et dès cette époque il employait ses loisirs à la culture des lettres. Plus tard il devint président des trésoriers de la généralité de Bourges. C'est à ce titre que Balzac lui écrivit en 1631, pour lui recommander sa sœur, qui avait un procès contre les receveurs des deniers publics. Le même Balzac, dans une *lettre* à Chapelain, du 30 août 1639, le charge de faire savoir à cet excellent ami qu'il met son amitié au nombre des choses qui lui sont le plus chères en cette vie; puis il ajoute : « Qu'il y a de sagesse et de bon sens « dans M. Hobier! que sa diction « est sage et réglée! il me semble que « la définition du *vir bonus dicendi* « *peritus* a été faite exprès pour lui, « et que tous ses mots sont marqués « du caractère de la vertu » (*Lettre à Chapelain*, IV, 17). Hobier vivait encore en 1644; mais on peut conjecturer que cette année fut celle de sa mort. On a de lui : I. *Traité de la construction d'une galère et de son équipage*, Paris, 1622, in-8°. II. *La vie d'Agricola*, trad. de *Tacite*, ibid., 1639, in-12, rare. « Je n'ai « pas, dit Balzac (*ibid.*), été plus « avant que la préface qui mérite d'être considérée avec soin, à laquelle je me suis arrêté avec plaisir. Nous parlerons donc une autre « fois de la vie d'Agricola (1). » III. *Tertullien, des livres de la patience et de l'oraison*, trad. en fr., ibid., 1640, in-12. IV. *Les quatre livres de l'imitation de J.-C.*, trad. en fr., ibid., 1644, in-12; 1653, même form.; 3e édit., Saumur, 1661, in-12. C'est moins, suivant Barbier, une nouvelle traduction qu'une révision de celle de Marillac (Voy. *Examen critique des dictionnaires*, 449). L'épître dédicatoire à Henri de Mesmes, au nom de l'imprimeur, la veuve Camusat, est du célèbre Patin; elle a été insérée par Richelet dans le *Recueil des plus belles lettres des meilleurs auteurs*. W—s.

(1) Balzac n'y est cependant pas revenu, du moins dans ses *Lettres* imprimées à Chapelain.

HOBSON (Edward), naturaliste de Manchester, mort le 7 sept. 1830, à l'âge de quarante-huit ans, ne reçut d'autre éducation que la connaissance de l'écriture et de la lecture; et, quoique absorbé par les soins qu'il donnait en qualité de contre-maître à une vaste usine, il était parvenu, à force de patience et de travail, à devenir un habile botaniste, un minéralogiste, un géologue et un entomologiste distingué. Son ouvrage intitulé : *Musci britannici*, lui mérita l'approbation des plus habiles naturalistes. Hobson était un homme simple, modeste, laborieux, dont la vie entière a été consacrée à l'industrie et à la science qu'il honorait. Z.

HOCHE (J.-G.), savant allemand, né dans le comté de Hohnstein, à Gratzungen, le 24 août 1763, avait débuté par une éducation particulière, puis quatre ans durant avait donné des leçons dans la ville d'Halberstadt, lorsque, en 1799, il alla occuper la chaire évangélique à Rœdinghausen. Bientôt, de cette ville du comté de Ravensberg, il passa en qualité de deuxième prédicateur à Grœningue, dans la principauté d'Halberstadt : après y avoir été nommé premier prédicateur en 1804, et surintendant en 1805, il reçut en 1812 le titre de conseiller du consistoire, titre qu'il garda jusqu'à la dissolution du consistoire en 1816. Sa mort eut lieu le 2 mai 1836. Indépendamment de beaucoup de sermons imprimés sépa-

rément et de nombreux articles épars dans des recueils périodiques, on doit à Hoche divers ouvrages d'un intérêt moins exclusif et moins fugace. Ce sont : I. *Histoire détaillée du comté de Hohnstein, des seigneuries de Lohre et de Klettenberg, des deux couvents d'Ilefeld et de Walkenried avec une description statistique de la portion de ce comté appartenant à la Prusse*, Halle, 1798. II. *Recherches historiques sur les colonies néerlandaises de l'Allemagne inférieure et notamment sur celles des Hollandais et des Flamands*, Halle, 1791. III. *Histoire du stadhoudérat dans les Provinces-Unies, depuis son origine jusqu'aux temps les plus modernes*, Brême, 1796. IV. *Courte histoire du jubilé papal*, Halberstadt, 1825. V. *Lettres sur la fièvre de lectures dont sont atteints nos contemporains*, Hanovre, 1794. VI. *La fille du bailli de Lüde, Werthériade*, Brême, 1797. VII. *Adélaïde de Wildenstein*, Brême, 1798. VIII. *Voyage en Ostfrise et dans le pays de Groningue, par Osnabrük et le bas pays de Munster*. Hoche a rédigé en collaboration avec J.-C. Nachtigall un ouvrage de morale qui eut beaucoup de succès, et qui a pour titre : *Heures de repos, pour assurer la sérénité de l'âme et la paix domestique*, Brême, 1798-1800, 3 vol. P—OT.

HOCQUINCOURT (CHARLES DE MONCHY, maréchal d'), né en Picardie en 1599, d'une famille dont la noblesse remontait au XIIe siècle, entra fort jeune dans la carrière militaire, et fit ses premières armes en Italie. Nommé maréchal de camp en 1639, il combattit à Morhange dans l'armée de Lorraine sous le comte de Hallier, puis en Picardie où il escorta le grand convoi destiné au camp d'Arras. En 1641, il eut un commandement à la bataille de la Marfée, et ensuite dans le Roussillon, où il conduisit avec beaucoup de succès l'arrière-garde du maréchal de la Mothe. Ayant passé à l'armée de Flandre, il se trouva au siège de Gravelines. Devenu lieutenant-général, commandant à Péronne, Mont-Didier et Roye, après la mort de son père en 1645, il obtint encore la charge de louvetier du Boulonais, et se rendit en Allemagne pour y commander une division. Il se distingua particulièrement à Schorndorff, à Worms, à Tubingue et à Rethel, où il commandait l'aile gauche sous le duc de Praslin, contre Turenne, qui y fut défait. Créé maréchal de France quinze jours après cet exploit (4 janvier 1651), d'Hocquincourt alla commander sur la Loire un corps d'armée que le prince de Condé surprit et dispersa complètement à Blenau. C'est dans cette occasion que Turenne, qui était venu depuis peu prendre le commandement de l'armée royale, et que l'on avait vu tout près de subir à son tour une défaite par suite de ce revers, dit avec tant de noblesse et de modération, quand on lui rapporta que d'Hocquincourt l'accusait de ne l'avoir pas secouru : « Il est bien permis « de se plaindre à un homme aussi « affligé qu'il doit l'être. » Nommé, en 1653, vice-roi de Catalogne, et commandant en chef des troupes françaises dans cette province, d'Hocquincourt entreprit le siège de Gironne, qu'il fut obligé de lever. La retraite s'exécuta néanmoins en bon ordre, et le maréchal prit sa revanche dans la même année, en conduisant un secours à la garnison de Roses. Attaqué par un corps espagnol, il le défit entièrement, et réussit à pénétrer dans la place. Ayant passé en Flandre l'année suivante, il concourut à forcer les lignes espagnoles devant Arras ; mais bientôt (1655), égaré par l'exemple de

Condé, il se réunit aux Espagnols. On a dit que dans cette circonstance il céda aux séductions de Mme de Châtillon, qui était du parti de la Fronde, et que peu de temps après, entraîné de nouveau par les charmes d'une autre dame (Mme de Montbazon), il tenta de livrer Péronne aux ennemis. Ce fut son propre fils, George de Monchy, gouverneur de la place, qui, en faisant tirer le canon sur les troupes que le maréchal conduisait lui-même, l'empêcha de s'en emparer. Mlle de Montpensier dit, dans ses Mémoires, que personne n'a connu la cause de cette défection; que d'Hocquincourt avait bien eu quelques démêlés avec les gens de la gabelle dans une de ses terres; mais que *ce n'était pas là de quoi sortir de France*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce maréchal se laissa souvent entraîner par son penchant pour les femmes. Déjà, en 1648, il avait écrit à Mme de Montbazon, du parti de la Fronde, un billet où on lisait ces mots : *Péronne est à la belle des belles*. Les Espagnols lui donnèrent le titre de grand-bailli de Gand avec des appointements considérables; mais il paya bientôt ces faveurs très-cher. L'armée du roi ayant assiégé Dunkerque, occupé par les Espagnols, Dom Juan et le prince de Condé s'approchèrent de la place pour la secourir. Il fallait reconnaître les lignes de l'armée française; le maréchal d'Hocquincourt, *s'étant avancé plus que les autres*, fut atteint de trois coups de mousquet. « Il alla mourir, une heure « après, dans une petite chapelle où « ses gens le portèrent » (13 juin 1658) (1). On trouva sur lui une lettre de Mme de Lignéville, sa parente, qui, l'avertissant qu'il n'avait plus beaucoup de temps à vivre, l'engageait à faire pénitence. Mme de Motteville a tracé en peu de mots le portrait du maréchal : « C'était, dit-elle, un hom- « me vaillant et de grand cœur; mais « léger et facile à dégoûter... Il était « bon Picard, franc cavalier et bon « ami. » Dans son *Précis des guerres du maréchal de Turenne*, Napoléon blâme avec beaucoup de raison la défection du maréchal d'Hocquincourt; mais, quand il dit avec tant d'amertume que sa mort fut une *digne punition de son crime*, on voit trop que c'est à Moreau qu'il pense (2). C'était, du reste, un guerrier très-brave; mais d'une capacité médiocre, et d'une vanité qui allait jusqu'au ridicule. Il doit une grande partie de sa célébrité à Charleval (*Voy.* ce nom, VIII, 228), qui l'a mis en scène d'une manière piquante dans sa *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le père Canaye* (*Voy.* CANAYE, VII, 4), petit ouvrage satirique inséré dans les œuvres de Saint-Evremond. La reine, mère de Louis XIV, s'amusait quelquefois du maréchal; et l'on raconte qu'un jour, où cette princesse l'avait mis sur le chapitre de ses chevaux qu'il aimait beaucoup, elle lui demanda sérieusement auquel il donnait la préférence. « Madame, répondit-il « avec une gravité tout-à-fait risible, « si un jour de bataille j'étais monté « sur mon cheval pie, je n'en descen- « drais pas pour monter sur mon che- « val bai; mais si j'étais monté sur « mon cheval bai, je n'en descendrais « pas non plus pour monter sur mon « cheval pie.. » On conçoit de quels rires cette réponse fut accueillie par les courtisans. Après un moment de

(1) *Mémoires* de Bussy-Rabutin, Paris, 1712, III, 7 et 8. Madame de Motteville fait vivre encore le maréchal *pendant quelques jours*, et mademoiselle de Montpensier, *pendant quelques heures*. Nous avons dû préférer la version de Bussy-Rabutin.

(2) Hocquincourt est le seul maréchal de France qui ait été tué dans les rangs ennemis par la main des Français. Les maréchaux de Saint-André et d'Aumont succombèrent sur le champ de bataille dans les guerres de religion.

silence on parla des femmes de la cour. Deux passaient pour être les plus belles; Anne d'Autriche demande à Roquelaure son avis. Alors, prenant le ton solennel du maréchal, le facétieux courtisan dit : « Madame, un jour de « bataille, si j'étais monté..... » Assez, assez, crie la reine avec vivacité.. Et tout le monde de rire aux éclats. Cette anecdote a été attribuée récemment à la reine Marie-Antoinette, et M. de Las-Cases la met dans la bouche de Bonaparte, parlant de cette princesse à Sainte-Hélène, ce qui est une erreur évidente; car on peut la lire dans Bussy-Rabutin et dans d'autres mémoires du temps.—Le neveu du maréchal d'Hocquincourt, connu sous le nom de *marquis de Monchy*, fit avec distinction les guerres de Flandre sous Luxembourg et Villars. Il contribua par son habileté et sa valeur à la victoire de Denain; fut nommé peu de temps après commandeur de Saint-Louis et lieutenant-général. Il mourut en 1742. L—M—X.

HOCSEM (Jean de), naquit au illage de Hocsem, près de Hougarde, en 1278. Il consacra sa jeunesse à l'étude de la philosophie, des sciences et de la jurisprudence, qu'il enseigna ensuite à Louvain et à Orléans. De retour dans sa patrie, étant entré dans les ordres, il fut reçu chanoine de la cathédrale de Saint-Lambert, et bientôt après nommé grand-écolâtre. Hocsem traita continuellement les affaires les plus importantes du pays : député par son chapitre, il termina avec habileté différentes contestations soit avec le saint-siège, soit avec la cour de France et le duc de Brabant. C'est à sa fermeté et à son courage que l'église de Liège dut la conservation du comté de Looz, que de puissants voisins voulaient lui enlever. Dans une autre circonstance, il démontra au chapitre cathédral que l'intervention du peuple pour l'élection du *Mambour* du pays était nécessaire. Ce discours plein de logique et de recherches est très-remarquable. Malgré ses nombreuses occupations, Hocsem trouva encore le temps de composer quelques ouvrages dont voici la liste : I. *Gesta pontificum leodiensium ab Henrico Gueldrensi usque ad Adulphum a Marcka*, 1246-1348, inséré aux pages 271 à 514 du second volume des *Gesta pontificum leodiensium* de Chapeauville (*Voy.* ce nom, VIII, 54). Cette chronique précieuse pour son exactitude a été consultée avec fruit par Froissard. II. *Flores auctorum et philosophorum*, dont il fait lui-même mention au chap. 27 de sa chronique. III. *Digitus florum utriusque juris ordine alphabetico*, où il étale un grand luxe d'érudition selon un contemporain. Ces deux derniers ouvrages sont restés inédits. Hocsem mourut à Liège, le 2 octobre 1348. L—L—L.

HODE (le P. La Mothe, plus connu sous le nom de La), historien médiocre, né vers 1680, dans la Basse-Normandie, embrassa fort jeune la règle des jésuites, fut chargé de l'enseignement dans différents collèges, et finit par être appelé par ses supérieurs à Paris. Il était préfet du collège de Louis-le-Grand dans le temps que le marquis d'Argenson y faisait ses études. Plus tard se développa son talent pour la prédication, et il parut avec un certain éclat dans les principales chaires du royaume : il se trouvait à Rouen en 1715. Dans un sermon qu'il y prononça le 20 oct., à la cathédrale, il se permit de critiquer vivement la nouvelle marche de l'administration. Cette imprudence le fit décréter par corps. Les jésuites des différentes maisons de Paris s'empressèrent de désavouer la conduite de leur confrère; et, dans une audience qu'ils obtinrent du régent, ils lui de-

mandèrent ses ordres pour la punition du coupable. Le prince, feignant de redouter de leur part une trop grande sévérité, leur répondit qu'il s'en rapporterait à la décision du parlement et de l'officialité de Rouen (1). Le P. La Mothe fut interdit et relégué par ses supérieurs dans leur petite maison de Hesdin, où il remplissait les fonctions de procureur. Ennuyé de son exil, il s'avisa de demander de l'occupation au marquis d'Argenson, son élève, avec lequel il avait continué d'entretenir des relations. M. d'Argenson, qui faisait partie de la société de l'*Entresol* (*Voy.* VOYER, XLIX, 567), avait préparé, pour lire dans ces réunions, une *Histoire du droit public ecclésiastique français;* il envoya la minute de son travail au P. La Mothe avec une petite bibliothèque de livres sur le même sujet. Quelque temps après, La Mothe s'enfuit en Hollande, où, malgré les remontrances de M. d'Argenson, il publia cette *histoire* (1737, 2 vol. in-12) (2), et, sous le nom de La Hode, se mit aux gages des libraires (3). Avant de prendre ce parti, il aurait commencé par exercer la médecine, si l'on en croit d'Argens. Il regardait La Hode comme un des auteurs de la *Correspondance historique, philosophique et littéraire*, publication périodique dont le succès des *Lettres juives* avait donné l'idée, mais qui ne put se soutenir. D'Argens lui dédia le sixième volume de ses *Lettres juives* par une épître ironique à *maître Nicolas, barbier de l'illustre don Quichotte de la Manche,* et il continua de le harceler dans ses *Lettres cabalistiques*, au sujet des *Anecdotes historiques, galantes et littéraires* (La Haye, 1737, 2 vol. in-12), « mauvaise compilation « que La Hode ou son libraire avait « fait le *déshonneur* à d'Argens de « lui attribuer, et dans laquelle on « trouve un éloge des *Lettres juives* « plus propre à l'avilir qu'à le recom- « mander (4). » La Hode travaillait depuis dix ans à une histoire de Louis XIV; mais il mourut vers 1740, avant l'impression de cet ouvrage, dont La Martinière, son compatriote, fut l'éditeur. Outre les différents écrits déjà cités dans cet article, on connaît de La Hode : I. *Vie de Philippe d'Orléans, régent de France,* Londres (La Haye), 1736, 2 vol. in-12. Elle a été justement appréciée par un de nos collaborateurs, à l'article de PHILIPPE D'ORLÉANS, XXXII, 120, note 1. II. *Histoire des révolutions de France, où l'on voit comment cette monarchie s'est formée et les divers changements qui y sont arrivés par rapport à son étendue et à son gouvernement,* La Haye, 1738, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12, mauvais ouvrage qui n'eut et ne pouvait avoir aucun succès. L'auteur termine ainsi la première partie : « Tant que « cette monarchie sera gouvernée com- « me elle l'est aujourd'hui, elle n'aura « point de révolution à craindre, à « moins que la branche d'Espagne ne « veuille revenir sur la cession qu'elle « a faite de ses droits aux maisons « d'Orléans, de Condé et de Conti. » La seconde partie contient les fastes des rois depuis Clovis jusqu'à Louis XIV. Le sujet qu'avait entrevu La Hode a été traité depuis avec beaucoup d'érudition et de talent par Gautier de Sibert (*Voy.* ce nom, XVI, 605), sous le titre de *Variations de la monarchie fran-*

(1) Voyez *Mémoires de la régence*, ann. 1715. On y trouve un assez long passage du sermon du P. La Mothe.

(2) Cette *Histoire du droit public ecclésiastique français* a été attribuée à Du Boulay (*Voy.* ce nom, III, 327) et à Burigny. Ce n'est que depuis la publication des *Mémoires* du marquis d'Argenson que l'on en connaît les véritables auteurs.

(3) Voyez les *Mémoires* du marquis d'Argenson, 275.

(4) *Lettre cabalistiq.*, 21e.

çaise. III. *Histoire de Louis XIV*, rédigée sur *les Mémoires de M. le comte D...*, Bâle et Francfort (La Haye), 1740 et ann. suiv., 5 vol. in-4°. « Ce ministre, dit Voltaire, « était un jésuite chassé de son ordre, « qui se fit secrétaire d'état de France « en Hollande pour avoir du pain » (*Des mensonges imprimés*). La Hode, comme on l'a vu, n'avait pas été chassé de son ordre; c'est volontairement qu'il s'était réfugié en Hollande, dans l'espoir d'y vivre du produit de sa plume. Obligé de travailler vite, et manquant d'ailleurs d'une foule de documents nécessaires, il fut forcé de s'en rapporter à des écrivains mal informés ou gagés par les ennemis de la France. Aussi commit-il de graves erreurs que Voltaire a relevées dans les notes de son *Siècle de Louis XIV*, qui devait faire oublier non seulement l'ouvrage fort médiocre de La Hode, mais tous ceux qui jusqu'alors avaient paru sur cette époque si brillante de notre histoire. W—s.

HODGSON (le révérend Henry), ecclésiastique et médecin anglais, né en 1753, près de Market-Rasen, fit ses études dans un des collèges de l'université de Cambridge, et, ayant reçu les ordres, officia pendant quelque temps comme vicaire (*curate*) dans le lieu de sa naissance. Il avait probablement montré quelques dispositions pour l'étude de la médecine, puisque le docteur Jebb l'engagea à s'y livrer. Après avoir suivi les cours et obtenu le doctorat à Edimbourg, il revint à Market-Rasen, et y exerça le saint ministère. Hodgson n'était pas instruit seulement en théologie et en médecine, il savait les langues classiques ainsi que le français, l'italien, l'espagnol et l'allemand. Indépendamment de quelques brochures écrites, pendant la guerre contre les colonies et ensuite contre la république française, en faveur des idées de liberté, on a de lui : I. *Lettres à mistriss Kindersley sur l'esprit du papisme*, 1778, in-8°. II. *Sermons sur la bienveillance universelle*, 1778, in-8°. III. *Effusions du cœur et de l'imagination*, 1779, in-8°. Il est mort en nov. 1815. L.

HOEI-TSONG, empereur de la Chine, huitième de la dynastie des *Song*, fondée par Taï-Tsou II, en 960, quitta le nom de *Tchao-ki*, en succédant, l'an 1100, par le crédit de l'impératrice, à son frère Tché-Tsong, époux de cette princesse et mort sans postérité. Hoeï-Tsong commença son règne par des actes de vigueur. Malgré la reconnaissance qu'il devait à l'impératrice, il rendit ce titre avec toutes ses prérogatives à la première épouse que son prédécesseur avait répudiée, rétablit dans ses fonctions le ministre qui avait pris la défense de cette princesse, et disgracia tous les instigateurs de cette injustice. Mais bientôt la faiblesse et une inconstance presque sans exemple signalèrent tous les actes de son règne. Passionné pour les choses rares et curieuses, il fut dupe d'un adroit et rusé courtisan, Tsaï-King, qui le séduisit en lui envoyant ce qu'il avait rassemblé de plus précieux en peinture, joyaux, ouvrages mécaniques, etc. Tsaï-King devient premier ministre et favori de l'empereur; plusieurs lois sont changées, l'impératrice est de nouveau dégradée; six cents des premières familles perdent leur noblesse et sont déclarées incapables d'occuper aucun emploi. Mais l'apparition d'une comète, en 1106, effraie Hoeï-Tsong; les exilés sont réhabilités, et Tsaï-King renvoyé comme un fripon. Rappelé l'année suivante, il se venge cruellement de tous les auteurs de sa disgrâce, et fait même empoisonner un de ses protégés qui désapprouvait sa conduite. L'imposture et la magie déterminent encore le faible empereur

à l'exiler, en 1110, et à lui donner un successeur qui abolit les impôts établis pour les superfluités de la cour. Hoeï-Tsong avait réuni à l'empire chinois le Li-Tong ou royaume des barbares du midi. Contrarié dans ses projets de guerre et de destruction contre les Tatars-Leao, d'alliance et de communications avec les Tatars-Niu-Tchin, il avait besoin d'un ministre qui secondât ses vues; il rappela pour la dernière fois Tsaï-King, en 1112. Pendant la terrible guerre qui, après plusieurs années, se termina par la destruction de la dynastie des Leao et par la conquête de leurs états, l'empereur protégeait ouvertement la secte des Tao-ssé, se livrait à toutes sortes de superstitions avec ces imposteurs, faisait recueillir et répandre leurs livres, et fondait un temple dans le lieu où il avait cru voir descendre l'esprit du ciel (qui n'était autre chose que des vapeurs). Il fit ensuite bâtir un palais magnifique dont les travaux durèrent plusieurs années, et qu'il nomma *palais de la félicité continue*. Mais ce prince, dépourvu de sens et plein de présomption, était parvenu au terme de sa prospérité. Il se brouilla avec ses alliés, les Kin, qui exigeaient la cession de deux provinces et le cours du fleuve Hoang-ho pour limite des deux empires. Découragé par les premiers échecs des armées chinoises, Hoeï-Tsong abdiqua la couronne impériale en 1125, et se retira dans un autre palais pour y mener jusqu'à la fin de ses jours une vie privée et paisible. Mais il n'eut pas cette consolation. Les succès des Kin furent si brillants et leurs progrès si rapides que, dès la seconde année du règne de son fils Kin-Tsong, ils s'emparèrent de Kaï-Fong-Fou, alors capitale de l'empire. Peu satisfaits de la soumission des deux empereurs et des énormes taxes qu'ils en avaient extorquées, ils les déclarèrent déchus de leur dignité et les emmenèrent en Tartarie, ainsi que plus de trois mille personnes de la famille impériale, et avec eux leurs bagages et leurs trésors. Hoeï-Tsong y mourut, en 1135, après huit ans de captivité. Son corps et celui de l'impératrice sa mère ne furent renvoyés en Chine qu'à la paix qui eut lieu en 1137. A—T.

HOELTY. *Voy.* Holty, XX, 490.

HOEPFNER (Jean-George-Chrétien), savant saxon, naquit le 4 mars 1765, à Leipzig. Ses parents, ruinés par divers évènements, ne pouvaient lui faire donner d'éducation. La bienveillance du célèbre Bœhme y suppléa; puis, par ses succès, s'étant concilié de nouveaux protecteurs, il entra sous leurs auspices dans la carrière ecclésiastique, et fut nommé à divers offices. Mais c'est surtout à l'enseignement académique qu'il eût voulu se vouer. En 1787, il obtint l'autorisation d'ouvrir un cours de philosophie dans les bâtiments de l'académie. Bientôt après il fut pourvu d'une chaire à l'école supérieure de Giessen, et il y développa ou enseigna successivement les classiques latins et grecs, l'Ancien et le Nouveau-Testament, les langues orientales, la rhétorique, l'éloquence de la chaire, le dogme jusqu'en 1790, époque à laquelle il devint co-recteur du gymnase d'Eisleben. Une surdité à laquelle il avait depuis sa jeunesse une propension qu'il tenta inutilement de détruire, le força de quitter pour jamais la carrière de l'instruction publique vers 1800. En vain plus tard fut-il appelé à Gœttingue et à Halle comme professeur, à Kœnigsberg comme conseiller de consistoire, à Bonn comme professeur et surintendant, il lui fallut décliner toutes ces ouvertures. Il ne pouvait au plus que faire des lectures publiques sur divers sujets, ces lectures ne supposant point controverse ou

échange de paroles entre un auditoire et lui ; aussi en fit-il beaucoup de 1800 à 1827, comme pour se consoler de ne point voir réaliser le plus cher de ses vœux. De plus il menait de front divers travaux de librairie. Il rédigea, en 1800, la *Renommée de la littérature moderne ;* en 1801, l'*Almanach de la littérature moderne.* On lui doit encore entre autres ouvrages : I. *Manuel de la mythologie grecque,* Leipzig, 1795. II. *Epitome theologiæ christianæ*, ibid., 1804 ; 2e édit., 1819. III. *Principes et théorie de l'art d'élever la jeunesse,* ibid., 1803. IV. Des éditions du *Cyclope* d'Euripide, 1789, des *Trachiniennes* de Sophocle, 1791, d'*Iphigénie en Aulide,* 1795, des *Grenouilles* d'Aristophane, 1797. V. Des dissertations, par exemple sur l'*Eros* (amour) *des poètes grecs de la haute antiquité,* 1792 ; *Isis a-t-elle été adorée en Germanie, et d'où vient le nom d'Eisleben ?* 1795 ; *de Origine dogmatis romano-pontificiorum de purgatorio,* 1792, etc. Hœpfner mourut le 20 déc. 1827.—Hœpfner (*D.-L.*), mort en 1830, était pasteur à Uttersen et membre du comité d'examen du grand consistoire à Gluckstadt. Il a publié des sermons et autres écrits théologiques. P—ot.

HOFACKER (Charles-Christophe), jurisconsulte allemand, fils d'un employé wurtembergeois, naquit au château de Bœringsweiler en 1749. Il annonça dans son enfance des dispositions précoces. A l'âge de onze ans, ayant été atteint de la petite vérole, et éprouvant un violent délire, il ne fit que citer des scènes de Térence, dont il avait auparavant fait une traduction. Il ne s'en souvint pourtant plus aussi bien après la crise. Au gymnase de Stuttgard il se distingua par ses études ; il en fut de même aux universités de Tubingue et de Gœttingue, où il s'appliqua à la jurisprudence avec l'intention de professer un jour cette science. Le célèbre Puter, à Gœttingue, le mit à même de répéter ses cours à des étudiants. En 1771, il prit le degré de docteur, et débuta dans la littérature juridique par l'*Esquisse d'une nouvelle méthode de professer le droit romain* (en allemand). A cet essai, qui annonçait un jeune professeur peu satisfait de l'ancienne routine, il fit succéder *Tabulæ synopticæ juris romani*, et *Institutiones juris romani methodo systematica,* 1773. Cette méthode nouvelle, sur laquelle Hofacker crut devoir insister, éprouva de la contradiction, et il fut obligé d'en publier la justification. Il n'avait pas encore vingt-cinq ans lorsqu'il fut appelé à professer le droit à l'université de Tubingue, où il ne tarda pas à se signaler par son enseignement méthodique, clair et philosophique, et par l'affection qu'il témoignait aux élèves studieux. Il publia aussi plusieurs ouvrages de droit qui eurent du succès ; tels sont : *Dissertatio ad fragmenta quæ ex Alfeni Vari libris XL Digest. supersunt,* Tubingue, 1775, in-4° (1) ; *Ele-*

(1) A l'occasion de cette dissertation, nous compléterons l'article Alfenus Varus (Voy. ce nom, I, 552). C'est d'après Acron, scoliaste d'Horace, qu'on a dit qu'Alfenus avait été cordonnier à Crémone avant de se rendre à Rome. Cette assertion a été réfutée par plusieurs savants modernes, principalement par E. Otto dans sa dissertation ; *Alfenus Varus ab injuriis veterum et recentiorum liberatus*, dans le tom. V de son *Thesaurus juris.* On n'a plus les XL livres des *Digestes* d'Alfenus ; mais il s'en trouve beaucoup de fragments dans le Digeste romain. Brenkmann les en a tirés, et les a publiés sous le titre d'*Alfenus Varus, sive Pandectæ juris civilis auctoribus suis et libris restituti*, Amsterdam, 1709, in-8°. Denis Godefroy a conclu d'un passage d'Alfenus que ce jurisconsulte appartenait seul à la secte d'Epicure, tandis que presque tous ses confrères à Rome étaient stoïciens. C'est ce qui a engagé Bouchaud à rédiger un *Mémoire dans lequel on examine, d'après la loi 76 au Digeste* de Judiciis, *si le jurisconsulte Alfenus Varus etait stoïcien ou s'il etait epicurien.* Ce mémoire fait partie du tome XLII des *Mémoires de l'Academie des inscriptions.* Aulugelle attribue aussi à Alfenus des *Collectaneæ.*

menta juris civilis Romanorum, Tubingue, 1783; et *Principia juris civilis romano-germanici*, ibid., 1788. Il avait épousé la fille du jurisconsulte Breyer, auteur du *Jus publicum wurtembergense*. Heureux dans le sein de sa famille et estimé de ses élèves, il mena une vie paisible pendant quelques années; mais la maladie longue et cruelle de sa fille et divers accidents troublèrent ce bonheur. Il tomba alors dans la dévotion et devint même un peu visionnaire. Dans l'automne de 1792, il fut atteint d'une fièvre épidémique qui régnait dans la ville de Tubingue, et qui avait saisi plusieurs personnes de sa maison. Ayant acquis la certitude qu'il ne pourrait échapper, il désira voir encore le ciel étoilé, et mourut dans la nuit du 19 au 20 avril 1793. Les élèves de la faculté de droit assistèrent tous à son convoi, et portèrent en son honneur le deuil pendant trois semaines. Son ami et collègue Abel publia un écrit *sur la vie et le caractère de Hofacker*, Tubingue, 1793, in-8°. On en trouve un ample extrait dans le *Nécrologe* allemand de Schlichtegroll, année 1793, partie 2.

D—G.

HOFER (Jean-Antoine), né le 19 mai 1742, à Kastelrath en Tyrol, entra dans les ordres en 1765, obtint en 1772 une chaire de rhétorique au gymnase de Brixen, dont postérieurement il fut préfet, devint successivement membre du consistoire de cette ville, où il professait alors le droit ecclésiastique, membre du conseil gouvernemental d'Inspruck et chargé des rapports en matière ecclésiastique près de ce conseil; et enfin revint en qualité de chanoine à Brixen en 1789, et y remplit derechef les fonctions de professeur jusqu'en 1809. Il mourut en 1820. Outre des *Sermons* en grand nombre, on lui doit: I. *Une Introduction à la géographie des temps anciens et modernes*, Brixen, 1774, in-8°. II. Un excellent abrégé du grand ouvrage de Van Espen, sous le titre de *Zeg. Bh. van Espen jus ecclesiasticum universale ad usum auditorum in compendium redactum*, Brixen, 1781, 4 vol. in-8°.—Il ne faut pas le confondre avec son compatriote, *Jean-Évangélis* Hofer, curé des environs de Salzbourg, docteur en philosophie et en théologie, mort le 24 février 1817, et auteur du *De Kantiana interpretationis lege, appendix ad Gregorii Mayer institutionem interpretis sacri*, Salzbourg, 1808, grand in-8°.

P—ot.

HOFF (Charles-Ernest-Adolphe de), savant et homme d'état, naquit le 1er nov. 1771; à Gotha, et, après avoir reçu sa première éducation dans la maison paternelle par des maîtres particuliers, visita les universités d'Iéna, de Gœttingue, pour y clore ses études. Suivant le vœu de son père, il suivit avec ardeur les cours de droit; mais parallèlement à cette science, qu'au reste il aimait, il fit marcher l'étude de l'histoire naturelle, pour laquelle il puisa chez Blumenbach le goût le plus vif, et dans laquelle il fit bientôt de grands progrès: un voyage pédestre minéralogique et géologique dans les montagnes du Harz (1791) aviva encore en lui cette passion. De retour dans sa ville natale, Hoff entra comme secrétaire de légation à la chancellerie secrète, à la section des archives, en 1792, et prêta serment entre les mains de son père. La même année il accompagna le ministre de Saxe-Gotha, Thümmel, à Francfort-sur-le-Mein, lors de sa mission auprès des agents prussiens, à l'effet de régler les contingents dus par son souverain. Ce fut en quelque sorte son début dans la diplomatie

Bynkershoek prétend (témérairement, comme dit Bach dans son *Historia jurisprudentiæ romanæ*) que c'est à Namsa qu'appartient cet ouvrage.

Douze ans après, Hoff allait à Berlin, puis à Kœnigsberg, puis à Posen, s'acquitter d'une mission bien différente. Toutes ces villes avaient alors été successivement les quartiers-généraux de Napoléon, et le secrétaire de légation allait enfin, au nom du duc son maître (Ernest II), apposer sa signature à l'acte de la confédération du Rhin, et conclure avec le maître de l'Europe occidentale le traité de Posen. Il remplit encore diverses missions secondaires les années suivantes. Ainsi, en 1807, il fit partie d'une ambassade envoyée à Berlin et à Dresde pour réglement de limites, d'échanges et d'indemnités en exécution ou par suite des arrangements de Posen et de Tilsitt. En 1808, il fut un des envoyés de Saxe-Gotha à la cour de Cassel, et bientôt après il assista au congrès d'Erfurt. Ces affaires extérieures faisaient en quelque sorte diversion au fastidieux des affaires intérieures dont le reste du temps il était chargé, et qui n'étaient pour l'ordinaire pas moins difficiles qu'ennuyeuses. Telles furent, par exemple, la régularisation de la succession de la femme du prince héréditaire (1801); le partage des archives communes de Wittemberg; celui des biens de la succession privée d'Ernest II (1804) entre ses deux fils, etc., etc. Il est vrai que le choix de Hoff pour tous ces objets prouvait la haute estime dans laquelle on le tenait. Ses services en toutes ces circonstances lui valurent enfin le titre de conseiller de chancellerie (1813). Alors nouveau revirement. Le duc de Saxe-Gotha ne pouvait sans vouloir sa chute rester fidèle au traité de Posen. Hoff courut à Francfort-sur-le-Mein comme plénipotentiaire accéder à la coalition contre Napoléon, et comme tant d'autres diplomates détruire lui-même son ouvrage. En 1817 et 1818, il fit plusieurs voyages et un long séjour à Iéna, où, conjointement avec Cotta, le délégué de Weimar, il dirigea la réforme de l'université. L'extinction du rameau ducal de Saxe-Gotha, par la mort d'Auguste en 1822 et par celle de Frédéric IV, son frère, en 1825, modifia la position de Hoff. Les possessions de ces princes durent être partagées entre les rameaux collatéraux au nombre de trois: Gotha avec son territoire devint le lot du rameau de Cobourg-Saalfeld, qui prit dès-lors le nom de Cobourg-Gotha. Hoff garda ses fonctions sous le titre de conseiller de conférence au ministère secret, mais il fallut qu'il vînt résider à Cobourg. Il n'y resta qu'un an, au bout duquel, ayant donné sa démission, il revint à Gotha présider le consistoire supérieur. Cinq ans après, il fut nommé co-directeur des collections de sciences et d'arts. Ses connaissances profondes en minéralogie et en géologie le rendaient éminemment apte à cette place, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 24 mai 1837. Jamais Hoff, au milieu du labyrinthe des affaires et des intrigues, n'avait cessé de sacrifier à son amour de l'histoire naturelle, unissant ainsi la science de l'invariable à l'étude de ce qu'il y a de plus variable au monde, la diplomatie, et se délassant en quelque sorte de celle-ci par celle-là. Tout ce qu'il pouvait se réserver de loisir, il l'employait à se tenir au courant des nouvelles découvertes. Il explorait lui-même; il faisait de nombreux voyages dans un but scientifique, ou bien il faisait tourner au profit de la science ceux que nécessitaient les affaires politiques ou le soin de sa santé; il consignait les résultats de ses recherches dans divers recueils, et il a de cette manière contribué réellement au progrès des sciences géognostiques. Si d'autre part on songe qu'il trouva aussi du temps pour la statistique, et qu'il a pris rang

dans cette classe de savants d'un autre ordre, on appréciera toute l'activité d'un cerveau qui embrassa tant d'objets différents. On a de Hoff : I. *Description du Thuringerwald sous tous ses rapports*, Gotha, 1807-1812, 2 vol. en 4 parties. Cet excellent travail, qui l'occupa de 1792 à l'époque de la publication, est tout entier le résultat d'observations faites sur place : les monts, les eaux, les carrières et les mines de la Thuringe avaient été long-temps l'objet favori des pensées et des pérégrinations de l'auteur. Il eut quelques collaborateurs et principalement son ami Guill. Jacobs pour la rédaction de la partie botanique et technologique ; mais tout ce qui se réfère à la minéralogie et à la géologie est exclusivement de lui. II. *Histoire des changements que la tradition ou les écrivains nous attestent être survenus à la surface de la terre*, 1822-1834, 3 vol. La société de Gœttingue couronna cet ouvrage, qui vraiment était un besoin de la science, et qui sera long-temps sans doute le manuel classique de l'histoire de la terre dans les temps modernes. Il s'en faut de beaucoup que Lyell, au reste plus dogmatique qu'historique, soit aussi complet. C'est cette histoire à la main qu'il devient évident que, des grandes révolutions dont nous entretenaient les anciens géologues, la plupart ne sont guère que la sommation d'une infinité de changements ou de catastrophes partielles, telles que chaque jour en produit depuis les temps historiques. Ce qui donna naissance à l'ouvrage de Hoff, ce fut l'apparition d'une île nouvelle dans le Havel (1807) : il s'empressa d'aller étudier ce phénomène, et il consigna le résultat de ses recherches dans le recueil de la société des Curieux de la nature de Berlin : les ayant reprises ensuite, il les étendit par des comparaisons avec la foule des faits analogues ou collatéraux, et il se trouva dès-lors entraîné à les recueillir en forme d'histoire. III. *Magasin pour la minéralogie, la géognosie et la géographie minérale*, Leipzig, 1800. IV. *Tableau de la constitution physique de la Thuringe, notamment des formations géologiques de ses montagnes*, Erfurt, 1812. V. *Remarques géognostiques sur Carlsbad*, Gotha, 1825. Sa santé le conduisait souvent aux eaux de Carlsbad. C'est pendant ces séjours forcés dans cette ville ou aux environs qu'il recueillit les matériaux de cet ouvrage. VI. *Mesures de hauteurs en Thuringe et aux environs de la Thuringe*, Gotha, 1833. VII. *L'empire germanique avant la révolution française et la paix de Lunéville*, Gotha, 1801 et 1805, 2 vol. Cette compilation, parfaitement rédigée, est certainement une des plus substantielles et des plus commodes qu'on puisse avoir sur cette époque si remarquable. Aux détails géographiques et statistiques, si essentiels par eux-mêmes, elle ajoute beaucoup de renseignements sur les institutions et les gouvernements. VIII. *Description statistique et topographique des pays saxons*, Weimar, 1820. IX. *Développement historique des principes suivis dans la maison ducale de Saxe, relativement à l'ordre des co-héritiers de succession provenant d'un collatéral*, Gotha, 1826 (brochure mise au jour au moment du partage de la succession de Saxe-Gotha entre les trois rameaux collatéraux restants). X. Divers articles dans la *Correspondance* de Zach, le *Taschenbuch* (ou Almanach) de Léonard, les *Annales* de Hoggendorf, la *Pallas* de Rühl de Lilienstern, les *Mémoires des Curieux de la nature* de Berlin, etc. On doit regretter qu'aucun des ouvrages de Hoff n'ait été traduit en français. P—OT.

HOFFBAUER (Jean-Christophe), savant allemand, naquit le 19 mai 1766, à Bielefeld. Après avoir achevé ses études à l'université de Halle, il y obtint à titre provisoire, puis à titre définitif, une chaire de philosophie qu'il occupa avec beaucoup de distinction. Il était de plus docteur en droit, et ses connaissances en jurisprudence exercèrent sur ses idées philosophiques une influence remarquable. Son extérieur était mesquin, il avait l'oreille dure, et par tous ces motifs il évitait soigneusement de paraître dans le grand monde. L'histoire de sa vie est par conséquent très-peu remarquable. Il mourut le 4 août 1827. On a de lui, entre autres écrits : I. *Analytique des jugements et des résolutions*, Halle, 1792. II. *Traité du droit naturel*, 1793 (2e édit., 1798, 3e 1804). III. *Eléments de la logique*, 1794 (2e édit., 1810). IV. *Recherches sur les objets les plus essentiels du droit naturel*, 1795. V. *Théorie naturelle de l'âme*, 1796. VI. *Traité de droit politique universel*, 1797. VII. *Eléments de philosophie morale*, 1799. VIII. *Des périodes de l'éducation*, 1800. IX. *Recherches sur les maladies de l'âme*, 1re partie, 1802; 2e, 1803; 3e, 1807. X. *Histoire de l'université de Halle jusqu'en* 1805. XI. *La psychologie dans ses applications principales à l'étude du droit*, 1808. XII. *Essai sur l'application la plus simple et la plus sûre de l'analyse à la science philosophique*, 1810 (couronné par l'académie royale des sciences de Prusse). XIII. *Le droit naturel et la morale examinés sous le double rapport de leur dépendance réciproque et de leur indépendance*, 1816. XIV (avec Dabelow). *La Gazette de jurisprudence* 1819, etc. (*Voy.* Dabelow, LXII, I).

P—ot.

HOFFMAN (François-Benoit), littérateur et critique distingué, né à Nancy le 11 juillet 1760, était fils de François Hoffman, ancien officier au service d'Autriche. Son grand-père était huissier de la chambre du duc de Lorraine, Léopold (1), qui l'affectionnait vivement. Il se nommait Ebrard; mais le prince, trouvant la prononciation de ce nom trop rude, le lui fit changer en celui d'Hoffman (homme de cour). François-Benoît fit avec le plus grand succès ses études au collège de sa ville natale. Ses classes terminées, il fit son cours de droit à Strasbourg où son père, que sa tête trop ardente avait brouillé avec M. de La Galaisière, intendant de Lorraine, subissait un emprisonnement qui fut promptement adouci. Le jeune Hoffman, au lieu de suivre la carrière du barreau que lui interdisait au moins pour la plaidoirie un bégaiement fort pénible, s'engagea dans un régiment qu'il rejoignit en Corse. Un de ses parents occupait une place supérieure à l'intendance de cette île; et il eut par son intervention la liberté de la parcourir seul. Sa famille l'ayant bientôt dégagé, il retourna à Nancy, où divers morceaux de poésie légère révélèrent ses talents et le firent accueillir dans plusieurs maisons où les lettres étaient en honneur, principalement chez la célèbre marquise de Boufflers (*Voy.* ce nom, V, 292), qui avait tenu si long-temps à Lunéville la cour aimable et spirituelle du roi de Pologne (*Voy.* Stanislas, XLIII, 439). Un prix de poésie qu'Hoffmann remporta à l'académie de Nancy, et peut-être quelques secours pécuniaires de ses amis, le mirent en

(1) Et non l'empereur Léopold, comme le dit M. Castel, auteur de la Notice mise en tête des *Œuvres d'Hoffman*. Il n'y a eu que deux empereurs du nom de Léopold; l'un, Léopold Ier, était l'oncle du duc de Lorraine dont il s'agit ici, et l'autre, Léopold II, était son petit fils.

état de se rendre à Paris, en 1784. Peu de temps après qu'il y fut arrivé, parut une sorte de caricature, représentant un monstre qu'on disait avoir été trouvé au Chili et qui dévorait les taureaux, les bœufs et les vaches. Il était, poursuivait-on, de l'espèce des harpies qu'on avait regardées jusqu'alors comme des animaux fabuleux. C'était une assez mauvaise plaisanterie qui fut attribuée à *Monsieur*, comte de Provence, depuis Louis XVIII. Ce prince avait voulu prouver, dit-on, combien il est aisé d'en imposer aux sots et aux ignorants qui sont en si grand nombre dans la société. Cette caricature fournit à Hoffman le sujet de l'épigramme suivante, qu'il intitula les *Modes :*

A Malbrough on vit succéder
Ce Figaro que l'on admire;
Figaro, las de commander,
A son tour va quitter l'empire
Qu'à la harpie il va céder.
A la harpie on va tout faire :
Rubans, lévites (*sorte de robe*) et bonnets.
Mesdames, votre goût s'éclaire :
Vous quittez les colifichets
Pour les habits de caractère.

On crut aussi dans le temps que le conte de la Harpie était une allusion critique sur la reine Marie-Antoinette (*Voy.* Louis XVIII, au Suppl.). Quoi qu'il en soit, ces bruits provoquèrent, de la part du frère de Louis XVI, une invitation au Journal de Paris de supprimer tout ce qui pourrait se rapporter à ce sujet. En conséquence le rédacteur de cette feuille refusa, en indiquant le motif de son refus, d'insérer un article par lequel Hoffman répondait à quelque attaque dirigée contre lui. La nomination de Sedaine à l'académie française, en 1786, excita l'indignation de plusieurs jeunes littérateurs, qui oublièrent que c'était plutôt l'auteur du *Philosophe sans le savoir* et de la *Gageure imprévue*, que celui d'une foule d'opéras-comiques mal écrits, il est vrai, mais remplis d'intérêt, qu'on faisait asseoir dans le fauteuil académique. Hoffman, qui partageait ce sentiment, composa une épigramme qui, toutefois, ne courut que manuscrite :

Amis, Apollon nous menace
De faire aplanir le Parnasse;
Dès demain il doit le saper,
Et si plat il saura le rendre
Que Sédaine y pourra grimper,
Et qu'il nous y faudra descendre.

Il semble que dans la suite Hoffman ait voulu se punir lui-même de s'être permis un tel sarcasme. En 1785, il publia un recueil de ses poésies, dont plusieurs journaux firent l'éloge : « Tous ces morceaux, dit l'*Année* « *littéraire*, qui était remarquable « par sa sévérité, sont écrits avec une « facilité élégante, et l'on peut mettre « M. Hoffman au rang de nos poètes « les plus agréables. » Peu de temps après ce succès il fut invité à traiter pour l'Opéra le sujet de Phèdre, le personnage le plus dramatique qu'il y ait au théâtre, et que la célèbre Saint-Huberti, qui était à la fois grande actrice et grande cantatrice, désirait représenter. Se rendre à une lettre d'invitation, c'était faire un sacrifice; Hoffman, dépourvu de fortune, fut forcé de s'y résoudre. Toutefois sa pièce était plutôt une imitation de l'Hippolyte d'Euripide, que de la tragédie de Racine à laquelle il ne déroba aucun vers, quoique l'exemple lui en eût été donné par le bailli Durollet (*V.* ce nom, XII, 380). L'Opéra de Phèdre fut représenté à Paris le 21 nov. 1786, après l'avoir été au précédent voyage de Fontainebleau (2); et il eut dans la capitale un succès soutenu. Celui qu'il avait obtenu à la cour fut moins positif, ce qui n'empêcha pas

(2) La pièce avait d'abord été répétée dans une terre que M. de Serilly, trésorier-général de la guerre, possédait en Bourgogne, et où furent conduits tous les chanteurs de l'Opéra nécessaires pour la représentation. On voit que si les financiers d'autrefois avaient un grand luxe, ils encourageaient du moins les arts

le roi d'accorder à l'auteur la gratification d'usage. Elle lui servit à faire le voyage d'Italie, où il passa un an, visita en naturâliste le Vésuve et l'Etna, et rapporta un grand nombre d'échantillons de laves dont il fit présent à son beau-frère. Ce fut peu de temps après son retour qu'il donna *Nephté*, opéra en trois actes dont le sujet est le même que celui de la *Camma* de Thomas Corneille, qui l'avait emprunté à l'Arioste. Le rôle principal était aussi destiné à Mme Saint-Huberti (*Voy.* ce nom, XXXIX, 592); mais la fatale résolution qu'elle prit d'émigrer, pour joindre son sort à celui de d'Entraigues, l'y fit renoncer. Privé de l'appui du talent de cette actrice, Hoffman ne lui en dédia pas moins la pièce, dont la première représentation eut lieu le 15 déc. 1789 : elle obtint un succès complet et mérité, tant par l'intérêt du sujet que par la manière dont il est traité. L'opéra d'*Adrien* devait suivre presque immédiatement. La révolution avait éclaté; et la commune de Paris qui avait alors l'administration de l'académie royale de musique, s'étant imaginé que l'auteur, en représentant l'entrée triomphante de l'empereur romain sur un char traîné par des chevaux blancs qui, disait-on, avaient appartenu à la reine, voulait rendre hommage à l'empereur d'Allemagne, frère de cette princesse, demanda la suppression de cette partie de la pièce, ainsi que divers changements. Hoffman qui n'avait pas eu l'intention qu'on lui prêtait, et qui d'ailleurs était doué d'une grande fermeté de caractère, rejeta la proposition, et jura que jamais il ne remettrait le pied à l'Opéra, dont à cette occasion plusieurs chanteurs et musiciens lui avaient donné de graves sujets de plaintes. Il tint parole, quoique ensuite, et lorsque les temps furent moins fâcheux, il ait consenti à la représentation d'*Adrien*, mais sans aucun changement et tel qu'il l'avait d'abord composé. Ce fut la querelle occasionnée par cet ouvrage qui lui fit porter à l'Opéra-Comique sa pièce d'*Euphrosine*, dont le principal rôle était encore destiné à Mme Saint-Huberti. Cette actrice se proposait d'y écraser sa rivale, Mlle Maillard, qui aurait joué le rôle de la comtesse d'Arles. *Euphrosine* eut un grand succès, surtout lorsque l'auteur des paroles en eut changé le dénouement, ce qu'il fit plusieurs fois, et que de cinq actes il l'eut réduite à trois. Cette pièce fut promptement suivie de *Stratonice*, comédie héroïque en un acte, écrite en vers comme la précédente. Cependant la révolution devenait chaque jour plus menaçante pour ceux qui comme Hoffman s'en étaient déclarés les ennemis. La conduite qu'il avait tenue au sujet de son opéra d'*Adrien* lui fit surtout courir de grands dangers. Il ne fut point arrêté toutefois, et il eut quelques soupçons qu'il en avait l'obligation au trop fameux Vadier, membre du comité de sûreté générale. Il fut aussi protégé de la manière la plus généreuse par un membre du comité révolutionnaire de sa section, nommé Gabriel (3). Le désintéressement de cet homme, qui n'était qu'un simple blanchisseur, fut tel qu'il refusa toutes les marques de gratitude qu'Hoffman voulut lui donner et même une somme de cinquante louis, qu'une dame, qui avait des relations de société avec ce littérateur, lui offrit elle-même. Le seul sacrifice qu'Hoffman fit à la révolution, ou plutôt à sa propre sûreté, fut son drame héroïque de *Callias*, ou

(3) Si M. Castel (*Voy.* la première note) avait été moins jeune, il aurait peut-être su que Calvet n'était point membre de la Convention, et que par conséquent il ne pouvait être du comité de salut public qui, de plus, ne mandait point de simples particuliers à sa barre. C'était le comité de sûreté générale qui avait cette attribution, dont il a si largement usé

Nature et patrie. Mais il s'en dédommagea lorsque la terreur fut passée, en composant le *Brigand,* sujet tiré de l'Histoire d'Angleterre sous Jacques II, et que lui fournit la conduite atroce du fameux colonel Kirck, qui n'a eu que trop d'imitateurs en France. Hoffman continua d'enrichir de ses pièces le théâtre de l'Opéra-Comique, jusqu'à l'époque où M. Etienne, nommé rédacteur en chef du Journal de l'empire, l'eût invité à concourir à la rédaction de cette feuille qui avait alors le plus brillant succès. Se défiant de ses forces, quoiqu'il eût anciennement fourni quelques articles au journal de Deux-Ponts, et que plus tard, c'est-à-dire sous le Directoire, il en eût donné d'extrêmement piquants au *Menteur,* journal dont l'existence eut peu de durée, et qui fut enveloppé dans la proscription du 18 fructidor, il voulut s'essayer, et écrivit les *Lettres champenoises,* dont le succès lui fit signer de la lettre initiale de son nom les articles qu'il donna au *Journal de l'empire.* Cependant, après une interruption de son travail à cette feuille, il y fit paraître ses articles sous la lettre Z. Les uns et les autres furent remarquables par une scrupuleuse impartialité, par la justesse du raisonnement, par l'attachement aux principes d'une saine littérature, par la finesse et le bon ton de la plaisanterie, par des formes ingénieuses et très-variées. On remarqua surtout ceux qu'il composa sur la *Craniologie* du docteur Gall, sur le *Somnambulisme,* sur les *Martyrs* par M. de Châteaubriand (4), sur les nombreux écrits de M. de Pradt et sur les jésuites (5), qui furent les derniers qu'il publia. Il se proposait d'en ajouter beaucoup d'autres sur ce même sujet, quoique peut-être il en eût déjà trop donné, lorsque la mort vint y mettre un terme, le 25 avril 1828. Cette mort fut telle qu'il l'avait désirée, c'est-à-dire prompte et sans douleur : il fut frappé d'une apoplexie foudroyante. Sa mauvaise santé l'avait fait souffrir presque toute sa vie, ce qui avait contribué à son instruction, loin d'y nuire. Presque entièrement privé de sommeil, il passait les nuits à lire ou à composer des pièces de théâtre ou des articles de journaux. Ses lectures n'étaient pas moins immenses que variées : ouvrages scientifiques, historiques ou simplement littéraires, il dévorait tout ; et sa mémoire prodigieuse ne lui laissait rien oublier de ce qu'il avait lu (6). C'est ainsi qu'il s'était mis en état de traiter tant de sujets si opposés les uns aux autres, qu'on aurait pu croire ses articles de plusieurs rédacteurs différents. Il retirait aussi de ses lectures un autre avantage : c'était le charme de sa conversation que son bégaiement, quelque fort qu'il fût, ne pouvait détruire, et qui l'aurait fait rechercher par les so-

(4) Quelques personnes ont pensé dans le temps, mais ont été bientôt désabusées, qu'en critiquant cet ouvrage célèbre, Hoffman cédait à l'impulsion du gouvernement impérial ; mais il était incapable d'une pareille bassesse. Ce qui rendit sa critique un peu amère, ce fut le sujet qui lui déplaisait, sans qu'il osât l'avouer. Toutefois il ne fut pas tout-à-fait injuste, puisque M. de Châteaubriand a profité de ses observations pour une seconde édition.

(5) Hoffman, homme de sens et de raison, s'était cependant laissé entraîner à ce ridicule soulèvement qui, aux derniers temps de sa vie, éclata contre l'ombre des jésuites, et dont se sont ensuite moqués ceux même qui l'avaient excité dans des vues bien autres que les intérêts de la religion. Hoffman écrivit sur cela, dans le *Journal des Débats,* des articles dont plus tard il aurait certainement rougi. Il parlait alors, et il écrivait sur cette question, à-peu-près comme Montlosier (*Voy.* ce nom, au Supp.) et tant d'autres écrivains du parti révolutionnaire. A la fin de la discussion, il en était venu au point que Henry, auteur de cette notice, le rencontra un jour dans les Champs-Élysées, tenant un bâton à la main et frappant sur les arbres, disant qu'il cherchait un jésuite pour le corriger. Le bon Henry, qui nous a raconté le jour même cette anecdote, en était fort affligé, croyant que son ami avait tout-à-fait perdu la tête. M—dj.

(6) Malgré cet avantage, il faisait sur les ouvrages dont il s'était chargé de rendre compte de nombreuses remarques, qui subsistaient encore lorsqu'on fit la vente de ses livres.

ciétés les plus aimables, s'il ne leur avait préféré la solitude où il vécut presque toujours, soit à Passy, soit même lorsqu'il habitait Paris. Hoffman avait épousé la fille de Boullet, l'un des plus habiles machinistes qu'ait eus l'Opéra. Il la perdit jeune; mais elle lui laissa deux fils, dont l'aîné, jeune homme de la plus belle espérance, était officier de chasseurs. Blessé à Waterloo, il fut fait prisonnier par les Anglais. La paix étant conclue, il allait retourner en France; déjà même il était embarqué; mais le vaisseau qui le portait fit naufrage dans le port, où il devait mettre à la voile. Le jeune Hoffman fut jeté sur la côte et il y expira au bout de quelques instants. Son père n'apprit ce malheur que par les journaux, et, bien qu'il l'ait supporté avec un grand courage, l'auteur de cet article peut affirmer qu'il y fut infiniment sensible. Les œuvres d'Hoffman ont été recueillies en dix volumes in-8°, plan qui n'était pas le sien; car il ne voulait donner en tout que quatre volumes où il n'aurait fait entrer que quelques poésies. Quoiqu'il fût à peu près sans fortune, il n'a jamais reçu aucun encouragement du gouvernement; il n'en eût même point accepté, à moins que l'on ne considère ainsi la décoration de la Légion-d'Honneur, qui lui fut envoyée en 1821, sur la recommandation de M. Alissan de Chazet, son ami. On lui offrit aussi le fauteuil académique, en l'exemptant des visites d'usage. Il ne jugea pas que, soit comme auteur dramatique, soit comme critique, il eût mérité cet honneur. Outre les pièces dont il a été question dans le cours de cet article, voici les principales de celles (7) qu'il a mises sur la scène. Hoffman a donné au Théâtre-Français deux comédies en un acte et en vers, *l'Original*, et *le Roman d'une heure* : elles ont eu peu de succès, surtout la première; mais la seconde s'est relevée et se joue fréquemment en province. Hoffman a fait représenter sur le théâtre de la rue de Louvois, dirigé par Picard, *Grimaldi*, ou *le Dépositaire infidèle*, comédie en trois actes et en prose. Le théâtre Feydeau a donné de lui, *Médée*, opéra en trois actes, dont le style offre des beautés. En 1810, il consentit (8) à ce que l'Opéra représentât *Abel*, tragédie lyrique en trois actes, dont le dénouement est le même que celui de la *Mort d'Adam*, par Gaillard, qui parut l'avoir emprunté à Hoffman dont la pièce avait été reçue la première (9), et qui déduisit ses raisons dans une lettre qu'il rendit publique. Le reste de ses pièces fut porté à l'Opéra-Comique. Ce furent, outre celles que nous avons nommées, *le Jockei*, *le Secret*, opéras-comiques en un acte; la *Femme de quarante-cinq ans*, qu'Hoffman fit imprimer avec cette phrase : *Comédie sifflée pour la première et dernière fois, dédiée aux siffleurs; Ariodant*, opéra; *le Jeune sage et le Vieux fou*, comédie mêlée de musique; *Bion*, opéra; *le Trésor supposé*, ou *le Danger d'écouter aux portes*; *Lisistrata*, ou *les Athéniennes*, imitation d'Aristophane (la pièce ne fut jouée qu'une fois, le public ayant montré de la pruderie); *le Rendez-vous bourgeois*. Enfin Hoffman a laissé en manuscrit, *Arbace*, opéra imité de Métastase et dont le sujet est le même que celui de l'Artaxerce de Delrieu (il l'avait traité bien avant ce dernier); *la Tante jalouse*, *le Paresseux*, *la Revanche*, *le Faux homme de lettres*, *la Conspiration*,

(7) On en compte en tout quarante-quatre.

(8) *Consentit* est le mot propre, car il ne voulut pas même assister aux répétitions, pour ne pas manquer à sa parole de ne remettre jamais les pieds sur le théâtre de l'Opéra.

(9) Elle le fut d'abord au théâtre Feydeau.

Silvio et Silvia, et le Directeur de spectacle, qui a été mis sur la scène sous le titre du *Dilettante d'Avignon.* En ouvrages polémiques, Hoffman a publié : I. *Réponse à M. Geoffroy,* relativement à son article sur Adrien (10). II. *Fin du procès des deux gendres,* ou *Histoire philosophique et morale de l'exhumation et de l'apothéose de Conaxa.* III. *Dialogues critiques,* ou *Résumé de discours, discussions,* etc., deux éditions. En 1802, il avait donné un volume, intitulé : *Mes souvenirs,* ou *Recueil de poésies fugitives.* H—Y.

HOFFMANN (Ernest-Théodore-Wilhelm (1)), écrivain allemand, dont la vocation littéraire se développa au milieu des fonctions de la magistrature, et s'allia au talent de peintre et de musicien, naquit à Kœnigsberg le 24 janvier 1776. Sa vie singulièrement active et laborieuse, mêlée de succès et de revers, de vives jouissances et de douleurs aiguës, ressemble au plus fantastique de ses contes. C'est le meilleur commentaire de ses œuvres, parce que là, comme dans un miroir moral, se réfléchissent la nature et le jeu de ses étonnantes facultés. Son père était conseiller criminel et commissaire de justice près d'un siège provincial, sa mère fille d'un avocat célèbre, conseiller au consistoire : du reste il n'y avait aucun rapport entre le caractère et les habitudes des deux époux, qui se séparèrent au bout de trois années. Le père, homme de beaucoup d'esprit, mais de mœurs peu réglées, quitta Kœnigsberg pour se rendre à son poste. Le jeune Hoffmann resta dans la maison de sa grand'-mère, entouré de sa mère, d'une tante qui n'était pas mariée, et d'un oncle qui s'était retiré de la carrière judiciaire avec le titre de conseiller. Ces divers personnages exercèrent plus ou moins d'influence sur le développement des facultés de l'enfant. La grand'-mère était une femme imposante par son âge, et dont l'ampleur corporelle contrastait avec l'exiguité de toute la famille. La mère d'Hoffmann, maladive et mélancolique, offrait l'image de la tristesse et de l'abattement : jamais elle ne sortait de sa chambre. En 1796, étant entré un matin pour lui dire bonjour, il la trouva morte dans son lit. Sa tante au contraire n'était pas moins gaie que bonne et spirituelle : seule, elle devina son neveu, qu'elle gâtait à force de tendresse, et qui lui rendait bien son attachement. Quant à l'oncle, le conseiller, type de tous les conseillers que nous retrouvons dans les œuvres d'Hoffmann, son effort continuel était de façonner, de plier son neveu à l'existence méthodique qu'il avait adoptée lui-même, et par malheur il eût été difficile de rencontrer deux tempéraments plus opposés que ceux du maître et de l'élève. Hoffmann n'était affranchi du régime sévère, auquel on voulait le réduire pour toutes les actions de la vie, que le mercredi, jour où son oncle allait invariablement rendre visite à ses vieux amis ; et alors il se dédommageait de sa gêne habituelle par tous les jeux, par toutes les folies qu'il lui était possible d'imaginer. Cependant, et malgré cette profonde différence d'humeur, Hoffmann ne laissa pas d'avoir à son oncle de grandes obligations. C'est à lui qu'il dut les premières leçons de lecture et de musique. Dès l'âge de sept ans, il suivit les cours de l'école réformée. Dans les classes inférieures, ses progrès ne furent pas plus rapides que ceux de la plupart

(10) Geoffroy fit une réplique intitulée : *Petite leçon au grand docteur Hoffmann.* C'est le plus voltairien des feuilletons du célèbre critique. F—LE.

(1) *Wilhelm,* et non pas *Amédée.* Hoffmann ne voulut jamais rectifier l'erreur de son premier éditeur, qui avait substitué l'A au W ; il disait que puisque la monnaie ainsi marquée avait cours, il ne fallait pas la changer.

des enfants, et, malgré la vivacité de son esprit, il ne se fit remarquer de ses professeurs que lorsqu'il fut parvenu à la classe de seconde, vers l'âge de quatorze ans. A cette époque, son goût pour la musique et pour la peinture se manifesta de telle sorte qu'en peu de temps il dépassa tous ses condisciples et se rangea au nombre des petits prodiges, soit en improvisant, soit en jouant des morceaux de sa composition sur le clavecin, soit en dessinant avec une correction capable d'exciter la jalousie de son maître. C'est au collège que se forma la liaison d'Hoffmann avec Théodore Hippel, le camarade de sa jeunesse, l'ami de toute sa vie. Entre seize et dix-sept ans, il s'éprit d'amour pour une jeune et belle personne qui se moquait de ses respectueux hommages: « Puisque « je ne puis captiver ses bonnes grâ- « ces par un extérieur agréable, disait- « il souvent à son ami, que ne suis- « je un monstre! ma laideur la force- « rait au moins à me regarder. » Ses premières amours n'ont de curieux à noter que ce trait caractéristique. Vers la fin de ses études, une liaison plus intime avec une femme distinguée par sa beauté et par son esprit, liaison qu'attristait la perspective d'un dénouement prochain, jeta dans son âme des sentiments qui plus tard dans ses ouvrages se transformèrent en idées. A l'université, Hoffmann ne cultiva sérieusement que la jurisprudence, négligeant les leçons de Kant, auxquelles il avouait ne rien comprendre, détestant les exercices du corps, indifférent à tout ce qui ne lui promettait pas de l'indépendance comme l'étude des lois, ou du plaisir comme l'étude des arts. Il s'essaya au métier d'écrivain, en composant deux romans, *Cornaro* et le *Mystérieux*, que les libraires ne daignèrent pas imprimer, et ne fut guère plus heureux quand il s'essaya au métier de peintre. Enfin, le 12 juillet 1795, il passa un premier examen, à la suite duquel il fut nommé auditeur à la régence de Kœnigsberg. Ne s'y trouvant pas assez occupé, au mois de juin 1796, il se rendit à Glogau, près d'un de ses oncles, attaché aux bureaux de la régence en qualité de conseiller. Là, il continua ses études, et fit connaissance avec plusieurs hommes éminents. Dans un voyage en Silésie, il lui arriva de jouer avec un bonheur effrayant. Lorsqu'il se disposait à quitter la salle, un vieil officier lui dit, en le regardant d'un œil sévère: « Jeune homme, « vous eussiez fait sauter la banque, « si vous aviez su jouer. Au reste, « quand vous saurez votre mé- « tier, le diable vous emportera com- « me tant d'autres. » Ces paroles, ce regard frappèrent Hoffmann, et il renonça au jeu pour la vie. Dans l'été de 1798, son oncle ayant été nommé conseiller intime au *Kammergericht* ou tribunal de Berlin, il y fut lui-même attaché avec le titre de référendaire. Deux ans après, il subit sa troisième et dernière épreuve, que l'on appelle en Prusse l'*examen rigoureux*, et à laquelle doit se soumettre quiconque aspire aux emplois de la haute magistrature. Hoffmann fut nommé assesseur de la régence de Posen avec voix consultative. Pour se désennuyer, il fit une suite de caricatures satiriques, contenant des allusions à la chronique secrète et scandaleuse de la ville. Découvert et dénoncé, le ministre, au lieu de signer sa nomination de conseiller de régence à Posen, l'envoya à Plozk. C'était au printemps de 1802. Avant de partir, Hoffmann épousa une jeune polonaise qui le suivit dans son exil. Vers le commencement de l'année 1804, ses amis de Berlin réussirent à le faire nommer conseiller de régence à Varsovie. Durant son séjour à Plozk il avait beaucoup travaillé, beaucoup

écrit, articles de journaux, ouvrages de théâtre, miscellanées ; il avait composé plusieurs messes et une grande sonate d'après les règles du double contrepoint, esquissé des portraits, des caricatures, copié à la plume les tableaux des vases étrusques de la collection d'Hamilton. A Varsovie, les devoirs de sa charge, le tumulte d'une ville populeuse, bruyant carrefour de nations et de croyances, l'enlevèrent d'abord à ses occupations chéries, mais il ne tarda pas à les reprendre. Un établissement musical venait d'être créé; il en fut la providence, le factotum; on l'y voyait courir au sortir des bureaux de la régence ; souvent les clients allaient l'y relancer et le trouvaient couvert d'une casaque de toile grise, perché sur un échafaudage, ayant près de lui des pots de couleur et une bouteille de vin du Rhin, travaillant avec ardeur à décorer le palais Mniszk, dont la société des concerts avait fait l'acquisition. Alors il descendait, se lavait les mains, conduisait les clients dans son cabinet, et dressait en quelques heures des consultations sur les affaires les plus compliquées. Cependant la grande armée francaise approchait de Varsovie, chassant devant elle des nuées de Cosaques, de Tartares, de Baskirs, qui traversaient la ville au pas de course. Tout occupé d'Haydn et de Mozart, Hoffmann ne prenait pas garde à Napoléon. Ne lisant que des partitions et pas un journal, il n'avait jamais réfléchi aux conséquences d'une invasion, lorsque ces conséquences l'atteignirent. Il perdit son emploi, et se trouva d'abord le plus heureux des hommes : il lui restait quelque argent et il n'avait plus de dossiers à examiner, plus de séances à suivre. Son bonheur dura autant que son argent; puis les embarras, les chagrins, les désappointements se succédèrent en foule. Hoffmann traîna sa misère et ses espérances déçues de Varsovie à Berlin, de Berlin à Bamberg. Réduit à vivre de leçons de musique, et vivant mal, il se souvint de sa plume, et voulut y recourir. Il s'adressa à Rochlitz, l'éditeur de la *Gazette musicale* de Leipzick : après lui avoir conté son histoire dans une lettre originale, il finit par lui avouer qu'*en ce moment il n'était rien, qu'il n'avait rien, mais qu'il voulait tout, sans savoir précisément quoi*. Rochlitz répondit en l'invitant à écrire pour son journal un conte, dont le principal personnage serait un musicien devenu fou. Telle est l'origine de la biographie de Jean Kreisler et des contes fantastiques : telle fut l'introduction d'Hoffmann dans la littérature : sa renommée allait commencer, mais ses vicissitudes n'étaient pas finies. Dans les huit années qui s'écoulèrent depuis 1807, il compta plus de mauvais jours que de bons. D'abord une atteinte de fièvre nerveuse augmenta son irritabilité naturelle. Sa jeune fille mourut à Posen, où sa femme avait cherché un abri contre les chances de la guerre. Plus tard il eut la douleur de voir celle-ci grièvement blessée par la chute d'une diligence sur la route de Dresde à Leipzick. Hoffmann fut tour à tour chef d'orchestre, journaliste, traducteur, décorateur, machiniste, répétiteur de chant, peintre à la fresque, chantre d'église. Il se lia intimement avec le compositeur Weber et avec le célèbre Richter. Il s'associa avec l'acteur Holbein pour diriger le théâtre de Bamberg, dont la prospérité lui permit de se livrer à son goût pour le plaisir. Il dépensait alors cinquante florins par mois à l'hôtel de la *Rose*, et quelque temps après il vendait sa redingote pour avoir de quoi dîner. Par un des hasards de sa vie errante, Hoffmann dirigeait l'orchestre d'un théâtre de Dresde, lorsque Napoléon vint y livrer sa bataille. C'est un curieux spectacle

que celui de l'écrivain en présence des boulets : lui-même nous l'a donné dans une lettre curieuse, où il décrit l'effet d'une batterie tournée contre le quartier qu'il habitait : « Au moment où « j'entrais chez moi, dit-il, un obus « passa au-dessus de ma tête avec un « sifflement horrible. Il tomba à quinze « pas de là, devant la demeure du « maréchal Gouvion-Saint-Cyr, au « milieu de quatre caissons de poudre. « Lorsqu'il éclata, les chevaux prirent « le mors aux dents. Plus de trente « personnes se trouvaient dans la rue ; « aucune ne fut blessée. Quelques mi- « nutes après, un second, un troisiè- « me arrivèrent : il était clair qu'une « batterie ennemie balayait le quartier « où nous demeurions. Tous les ha- « bitants de la maison, femmes, en- « fants se réunirent sur l'escalier en « pierre du premier, qui était hors de « la direction des fenêtres. A chaque « explosion c'étaient des cris, des « pleurs et des lamentations, et *pas « un verre de vin ni de rhum pour « se fortifier le cœur !* Je me glissai « tout doucement hors la petite porte « de derrière et courus chez l'acteur « Keller. *Nous étions le verre en « main* à sa croisée sur le Neumarth, « lorsqu'un obus tomba au milieu du « marché. Un soldat westphalien qui « allait pomper de l'eau eut la tête « fracassée. A quelques pas de là je « vis tomber un bourgeois assez bien « mis ; il fit quelques efforts pour se « relever, mais il avait le ventre ou- « vert, les intestins lui sortaient par « la blessure ; il retomba roide mort. « L'acteur Keller laissa tomber son « verre ; moi, je vidai le mien en « m'écriant : — *Qu'est-ce que la vie? « que la nature de l'homme est fai- « ble ! ne pas pouvoir supporter le « choc d'un petit morceau de fer !* » Le caractère, le génie d'Hoffmann se manifestent dans ce peu de lignes. Si l'on en veut un autre échantillon, voici un fragment de lettre où il parle de la manière dont il vivait à Leipzick : « La « vie est ici fort agréable, et pas du « tout aussi chère qu'on me l'avait fait « craindre. On y vivrait encore à meil- « leur marché sans quelques maudits « établissements qui coutent *maints « florins*. Sur la place du marché, dans « la rue Saint-Pierre, il y a ce qu'on « appelle des caveaux italiens, chez « Mainoni Rossi ; le pavé est telle- « ment en pente aux environs de ces « malheureux caveaux, que toutes les « fois qu'on passe près de la porte, on « glisse le long des escaliers, on ne « sait comment. Quand on est en bas « on se trouve, à la vérité, dans une « pièce meublée avec beaucoup de « goût, mais l'air est si humide ! il « faut se réchauffer par un verre de « bishop ou du bon vin de Bourgo- « gne, ou manger une salade avec des « moules, des olives, des câpres ; voilà « ce qui rend la vie un peu chère à « Leipzick. » Hoffmann éprouva une vive joie en voyant les Français s'é- loigner de Dresde. « Maintenant, écri- « vait-il, on respire en liberté. J'es- « père qu'un heureux avenir nous « paiera de tant de calamités. Je m'oc- « cupe toujours de musique ; je fais « aussi de la littérature, c'est-à-dire « que je suis devenu une espèce d'au- « teur : un petit ouvrage de ma façon « *sub titulo : Fantaisies dans la « manière de Callot*, avec une pré- « face de Jean-Paul Richter a paru « chez Kunz. Il me tarde de savoir « ce que vous en pensez. Outre quel- « ques articles qui ont paru dans la « *Gazette musicale*, il renferme les « *aventures nouvelles du chien Ber- « ganza* et le *magnétiseur*, etc. » De retour à Leipzick au commence- ment de 1814, Hoffmann fut saisi d'une pleurésie accompagnée de rhu- matisme goutteux. Dans ses plus

grandes douleurs, il travaillait à des caricatures sur ces *maudits Français*, que les circonstances lui avaient fait prendre en horreur. A Leipzick il retrouva Hippel, son ami, devenu conseiller d'état. Dégoûté du théatre, il voulut rentrer dans la carrière publique, et n'obtint d'abord qu'une place de surnuméraire dans les bureaux de Berlin; mais, dans les premiers mois de 1816, il reçut sa nomination de conseiller au *kammergericht*. Son talent littéraire avait pris l'essor, et il se produisit avec éclat comme compositeur. A Varsovie, il avait écrit trois grandes partitions: *le Chanoine de Milan*, *l'Echarpe et la Fleur*, et les *Joyeux musiciens*. Ce dernier opéra, joué par de mauvais acteurs, n'eut pas de succès. Au contraire *Ondine*, opéra en trois actes, dont la musique fut écrite sur un libretto que Lamotte-Fouqué, l'auteur du roman, avait arrangé lui-même, réussit à Berlin. Quelques morceaux jouirent d'une vogue populaire, et l'auteur du *Freischutz* accordait beaucoup d'estime à toute la partition. Dès-lors Hoffmann se trouva riche et heureux: il avait de l'argent et de la gloire. Comme tant d'autres, ce fut la fortune qui le perdit, en l'entraînant à des excès, qui profitèrent quelquefois à son talent, mais qui devaient bientôt compromettre sa santé et sa vie. La haute société le recherchait, mais il s'ennuyait promptement avec elle, et il ne savait pas lutter contre son ennui. Des salons cérémonieux il s'enfuyait au cabaret, où souvent le jour le trouvait encore. Quand le vin avait échauffé sa verve, sa conversation était éblouissante de saillies, d'épigrammes. S'il ne causait pas, il dessinait: son œil d'aigle ne faisait grâce à aucune des physionomies ridicules ou bizarres qui l'entouraient. On conserve encore dans une taverne de Berlin un album couvert de ses dessins. Les étrangers qui voulaient le voir venaient à la taverne. Il ne buvait que des vins exquis et chers; ce qui lui imposait la nécessité de travailler beaucoup et vite. Les libraires qui lui demandaient des contes les payaient jusqu'à dix frédérics par feuille. Pour l'arracher à cette vie dévorante, Hitzig, l'un de ses amis, et qui devait être son biographe, imagina de fonder un club littéraire, dont les séances se tenaient une fois par semaine chez Hoffmann. Les membres de ce club étaient d'abord les deux fondateurs, ensuite Contessa, Chamisso et le docteur Koreff. Inaugurée le jour de Saint-Sérapion, la société transmit ce nom à un recueil, qui en était pour ainsi dire le procès-verbal, et qui avait Hoffmann pour rédacteur. Dans les *Frères Sérapion* se trouvent plusieurs de ses meilleurs contes. Il s'y est mis en scène, lui et ses amis, sous les noms de Théodore, Lothaire, Ottmar, Vincent et Sylvestre. Déjà il avait publié les *Contes nocturnes* et les *Fantaisies;* les *Souffrances d'un directeur de théâtre*, le *Petit Zacharie*, les *Contemplations du chat Murr*, se succédèrent à peu de distance. Le chat Murr était un superbe animal, auquel Hoffmann supposait des facultés extraordinaires; presque toujours il reposait dans le tiroir du secrétaire de son maître, que sa mort plongea dans une douleur profonde: on peut en juger par le billet suivant qu'il écrivit à Hitzig: « Dans la nuit du 29 au « 30 novembre, s'endormit après de « courtes, mais cruelles souffrances, « pour une vie meilleure, mon élève « chéri le chat Murr, dans la qua- « trième année de son existence, ce « dont je ne veux pas manquer de « faire part à mes amis et patrons: « quiconque a connu Murr compren- « dra ma douleur et saura l'honorer « par le silence. » Hoffmann regardait les *Contemplations du chat*

Murr comme son meilleur ouvrage, et en effet rien de plus bouffon que l'idée d'entremêler la Biographie d'un musicien avec les Confessions d'un animal. Hoffmann se proposait d'ajouter un troisième volume aux deux premiers, et il devait y conduire Kreisler jusqu'au moment où la raison lui échappe avec ses dernières illusions : les *Heures lucides d'un musicien fou* devaient terminer l'ouvrage, mais il n'eut pas le temps de mettre sur le papier ce qu'il avait dans la tête. Il composa encore la *Princesse Brambilla,* dont quelques gravures de Callot lui avaient suggéré l'idée, et *Maître Floh,* le plus faible de ses ouvrages. En 1820, il avait traduit le poème d'*Olympie*, opéra français, dont Spontini avait composé la musique. Il s'occupait de continuer la biographie d'Abraham Tonelli, de Tieck : sa nomination de conseiller à la cour d'appel vint encore augmenter les avantages de sa brillante position. Mais une douloureuse maladie, connue sous le nom de *tabes dorsalis* (consomption de l'épine dorsale), s'était emparée de lui, et le mettait à de terribles épreuves. Ce même homme, que l'aspect de la destruction, du sang, de la mort, n'empêchait pas de vider son verre, tenait à la vie au point d'endurer les plus cruelles tortures dans l'espoir de la conserver quelques instants de plus. Un jour que déjà penché vers la tombe, il voyait ses amis célébrer pour la dernière fois l'anniversaire de sa naissance, quelqu'un vint à citer le vers de Schiller : « La vie n'est pas le plus précieux « des biens. » Le pauvre Hoffmann s'écria tout à coup avec impétuosité : « Non, non, vivre ! pourvu que l'on « vive, n'importe à quelle condition! » Il vécut encore cinq mois, grâce à l'application du moxa sur les deux côtés de l'épine dorsale : « Ne sentez-vous « pas le rôti? » disait-il à un de ses amis qui le visitait peu de temps après l'opération. La veille de sa mort, paralysé jusqu'au cou, il n'éprouvait presque plus de douleur. « Maintenant, « je vais être bientôt quitte, dit-il au « médecin qui entrait, je ne souffre « plus. » Il mourut le 25 juin 1822; pendant sa maladie, il n'avait pas cessé de travailler, et, le matin même du jour de sa mort, il était persuadé que le soir il pourrait se remettre à dicter. L'un de ses biographes trace ainsi son portrait : « Hoffmann était petit de « taille; il avait le teint bilieux, le nez « fin et arqué, les lèvres minces, des « cheveux foncés, presque noirs, qui « lui couvraient le front. Ses yeux « n'avaient rien de remarquable quand « il regardait tranquillement devant « lui; mais quelquefois il leur imprimait un clignotement rusé et moqueur. Son corps assez grêle paraissait bien constitué, sa poitrine était « large et élevée. » Le même biographe ajoute : « Dans sa jeunesse, il « s'habillait avec soin, sans jamais « tomber dans la recherche. Plus tard « il trouvait beaucoup de plaisir à « mettre son uniforme de conseiller, « richement brodé et sous lequel il « avait presque la tournure d'un général français. Ce qui frappait le plus « dans sa personne, c'était une mobilité extraordinaire qui augmentait « encore quand il racontait. Il parlait « avec beaucoup de volubilité, et, comme sa voix était enrouée, on avait « de la peine à le comprendre. D'ordinaire il s'exprimait par petites « phrases saccadées. Lorsqu'il parlait « d'art ou de littérature et que sa « verve s'échauffait, son élocution « devenait abondante et harmonieuse. » Comme musicien et comme peintre, Hoffmann eut du talent; comme écrivain, il eut du génie : ses œuvres sont marquées d'un cachet original. Il y a en lui quelque chose de Ra-

belais pour la gaîté, de Sterne pour le caprice; mais, avant tout, il y a la fantaisie germanique exaltée jusqu'au délire, avec toutes ses croyances, toutes ses superstitions, toutes ses terreurs. Il n'est pas étonnant qu'Hoffmann, divinisé en Allemagne, ne soit pas également goûté en France et en Angleterre. Walter-Scott l'a jugé sévèrement, en lui refusant le souffle poétique, en le traitant de fou furieux, de bouffon en démence, bon à enfermer dans un hospice. Ce jugement rappelle les anathèmes lancés contre un compositeur dont le génie est aujourd'hui reconnu partout, et avec lequel Hoffmann eut quelque analogie, contre Beethoven. Si le succès des œuvres d'Hoffmann s'était renfermé dans le cercle de l'Allemagne, il attesterait encore une grande puissance d'imagination et de style, mais ce succès a franchi les frontières germaniques, et son nom est devenu européen. Personne n'a excellé mieux que lui à esquisser des arabesques littéraires: le reproche le plus solide qu'on puisse adresser à sa brillante faculté, c'est que trop souvent elle s'exerce dans ces régions vaporeuses, qui n'appartiennent ni au monde, ni à la science, ni à l'observation, ni au souvenir. Sa fantaisie est trop souvent de la fantaisie pure; mais, telle qu'elle est, on ne saurait lui contester ni l'originalité, ni la fécondité, ni l'énergie, ni la grâce. Hoffmann n'est pas moins difficile à traduire que Sterne; pour bien le comprendre, pour bien le sentir, il faut le lire dans sa langue, ce qui revient presque à dire: il faut se faire Allemand comme lui. M. Loëve-Weimar a donné une traduction française de ses œuvres, publiée à Paris, en 20 vol. in-12, 1833. Une nouvelle traduction a été commencée par M. Henry Egmont: il n'en a paru que 2 vol. in-8°, 1836. M. Th. Toussenel a donné en 1838 une traduction nouvelle des *Contes de T.-A. Hoffmann*, 2 vol. in-8°. La traduction de la notice composée par Walter Scott sur Hoffmann se trouve au premier volume des publications de M. Loëve-Weimar. M—N—S.

HOFFMANN (Frédéric), professeur de géologie à Berlin, où il mourut dans sa trente-neuvième année le 6 février 1836, était déjà connu dans le monde savant par des travaux de la plus haute espérance et avait recueilli dans ses voyages, tant en Italie qu'en Allemagne, de précieux matériaux pour la science. On a de lui: I. Des *Mémoires sur la géographie de l'Allemagne septentrionale* (Beitrægez. genauern Kenntniss d. geogr. Verhæltnisse Norddeutschlands), Berlin, 1823, 1 vol. Conformément aux promesses du titre allemand, Hoffmann y donne des notions plus exactes, plus profondes de beaucoup de détails géographiques superficiellement traités et même mal vus avant lui. II. *Carte géologique de l'Allemagne nord-ouest*, en 24 feuill., Berlin, 1829; c'est un admirable travail. III. *Aperçu général de l'orographie et de la géognosie du nord-ouest de l'Allemagne*, Leipzig, 1830, 2 part. Cet ouvrage explique et complète la grande carte qui précède et l'atlas qui va suivre. IV. *Atlas géognostique du nord-ouest de l'Allemagne*, Leipzig, 1830. V. *De la constitution géologique des îles de Lipari*, ibid., 1832. VI. *Géographie physique et introduction à l'étude de la géologie*, Berlin, 1836. VII. *Ouvrages posthumes* d'Hoffmann, Berlin, 1837.

P—OT.

***HOFSTEDE** (Pierre), théologien calviniste, distingué comme philosophe et comme philologue, attaqua avec énergie les opinions relâchées, le scepticisme audacieux devant lesquels disparaissaient les convictions religieu-

ses. Il était né à Rotterdam et étudia à Groningue. La vie dissipée de ses camarades déplut à son esprit sérieux et réfléchi et lui inspira, dit-on, sur les bans de l'école, une satire imprimée sans nom de lieu et sans date avec ce titre: *Pseudo-Studiosi hodierni, sive theologi Groningani detecti et refutati satira.* Cette pièce, toutefois, ne lui est pas acquise d'une manière irrévocable; les initiales R. L. O. R. qu'elle porte au frontispice ne semblent même aucunement lui convenir. Hofstede a beaucoup écrit dans sa langue, entre autres à l'occasion de la *Dissertation sur le sublime et le naïf dans les beaux-arts,* traduite en hollandais, de l'allemand de Mendelssohn, par R.-M. Van Goens, et dont la seconde édition parut à Utrecht, en 1774, in-8°. Le *Bélisaire* de Marmontel n'excita pas moins son zèle théologique. Cet ouvrage qui fit tant de bruit, et qui est justement oublié, fut traduit en hollandais en 1768 et imprimé à Amsterdam. L'année suivante, Hofstede entra en lice et ne tarit sur ce sujet qu'en 1770. S'il avait écrit en français et à Paris, nul doute qu'on ne l'eût accusé de fanatisme et rangé parmi les Patouillet et les Nonotte, quoiqu'il eût, aux yeux des *penseurs* de ce temps-là, l'honneur insigne de n'être pas catholique. R—F—G.

HOGENDORP (le comte Gysbert-Charles van), homme d'état hollandais, naquit à Rotterdam en 1762. Sa famille était des plus honorables. Son père, membre du magistrat de cette ville, fit partie, en cette qualité, du comité qui remplaçait les états de la province de Hollande lorsque ceux-ci n'étaient point assemblés. Mais il administra si follement sa fortune, et il s'était si pleinement aliéné ses riches oncles qui eussent pu le sauver, qu'il n'eut d'autre parti à prendre que de s'expatrier et d'aller réparer ses pertes aux Indes-Orientales. Sa femme resta en Europe, chargée de quatre filles, tandis que ses oncles recevaient chez eux les deux plus jeunes fils, grâce à l'intervention de la princesse d'Orange, et que les deux aînés (*Voy.* l'art. suiv.) entraient à l'école royale des cadets de Berlin (1773). Tous deux montrèrent de l'aptitude et de l'application; mais leurs caractères différaient beaucoup. Gysbert l'emportait en constance, en sang-froid. La guerre de la succession de Bavière ayant éclaté en 1778, il fit à l'âge de seize ans comme cornette cette courte campagne, la dernière du grand Frédéric, et commença l'apprentissage pratique de la vie militaire. Son courage était plus grand que sa force. Le prince Henri, le voyant fléchir sous le faix du service, se l'attacha en qualité de page, ce qui dura jusqu'à la paix de Teschen. Le jeune homme revint ensuite à son régiment avec le grade d'officier. Nul doute que, quels que fussent le nombre et le mérite de ses rivaux, il n'eût atteint les premiers grades de l'armée et même par suite une haute position dans le cabinet de Berlin si, moins plein de l'amour de son pays et de ce que sa famille devait à la maison de Nassau, il eût fait choix de la Prusse pour patrie adoptive. Mais dès que sa mère lui eut écrit que le stathouder Guillaume V était disposé à lui donner du service et qu'elle souhaitait le voir revenir, il se rendit près d'elle et bientôt reçut l'épaulette d'officier de la garde à pied hollandaise. C'était au moment où la dynastie de Nassau ne pouvait s'environner de trop fidèles amis. Déjà l'orage qui devait finir par renverser sa puissance s'amoncelait: les Visscher, les Zigelaar envenimaient leurs plaintes adroites; Louvain lançait ses *Lettres hollandaises;* Guillaume V reculant écrivait, comme un avocat, son

premier *mémoire;* les hontes ou les mécomptes des deux campagnes de 1781 et 1782 achevaient de mécontenter l'opinion. En attendant que la tempête éclatât, Hogendorp obtint du prince, aussitôt que la paix de Versailles eut mis fin à la guerre, la permission d'aller visiter cette confédération nouvelle qui venait de naître à l'indépendance en échappant à l'Angleterre, comme autrefois les Provinces-Unies sa patrie avaient échappé à l'Espagne. Bien que cette déclaration d'indépendance eût été indirectement cause de la malencontreuse participation de la Hollande à la lutte entre l'Angleterre et la France, et que les orangistes, toujours portés en faveur de l'alliance britannique, dussent n'éprouver que de la répulsion pour les antagonistes et les vainqueurs de la Grande-Bretagne, comme la Grande-Bretagne s'était montrée sévère à l'égard des Sept-Provinces et s'était indemnisée à leurs dépens de toutes ses pertes, c'est sans antipathie exagérée et sans désir de tout trouver mauvais que Hogendorp alla visiter ce théâtre d'une guerre toute fraîche, et prendre sur le fait des passions qui n'avaient point eu encore le temps de se rasseoir. Une lettre de recommandation de Franklin lui valut un très-gracieux accueil de la part de Washington, dont il habita la maison pendant son séjour à Philadelphie. La nature lui avait encore donné un autre passe-port devant lequel s'aplanissaient toutes les difficultés aux Etats-Unis: c'était une ressemblance assez marquée avec Lafayette. Hogendorp sut mettre à profit cette conformité, la seule qu'il eût avec le célèbre marquis, pour obtenir des notions exactes soit sur les personnes et les choses, soit sur le présent et l'avenir probable d'un peuple sorti de terre à l'improviste. Il ne paraît point qu'il rapportât de ce pèlerinage une admiration outrée, et surtout qu'il crût l'exemple des Anglo-Américains bon à réaliser sur la vieille terre d'Europe. Bien que nettoyé d'Anglais, le sol tremblait encore aux Etats-Unis; et un quart de siècle au moins semblait nécessaire pour établir le calme, l'ordre, la prospérité dans ce chaos. Telles étaient ses pensées au retour d'un voyage de plus d'un an, pendant lequel le navire qu'il montait avait été cinq mois de suite affligé de gros temps, de vents contraires, et avait fini par échouer sur la côte d'Amérique: l'équipage même avait péri en partie, et Hogendorp n'avait pas eu trop de toute sa présence d'esprit pour échapper à la mort. On eût dit que sa famille était vouée aux naufrages. Son père, après avoir un peu refait sa fortune à Batavia, où la protection de Guillaume V lui avait fait obtenir une position lucrative, venait de reprendre par mer la route d'Europe avec ses biens. Le navire qui le portait fut englouti dans les eaux aux environs du cap de Bonne-Espérance; et jamais depuis lors on n'entendit parler de lui. Un autre but de Hogendorp, en traversant la mer, avait été de se familiariser avec la marine. Peut-être, les circonstances aidant, eût-il pris parti dans l'armée navale, bien qu'en apparence ses relations avec la maison de Nassau le fixassent dans l'armée de terre; mais le stathouder était amiral en même temps que capitaine-général des Provinces-Unies, et Guillaume visait à faire penser qu'il s'occupait de relever leur marine. D'ailleurs l'activité de Gysbert allait cherchant des aliments, et son service d'officier pendant la paix ne pouvait suffisamment l'occuper. On le vit bien lorsque après son retour en 1784, tout en remplissant ses fonctions, il suivit assidûment des cours de sciences à l'université de Leyde, et qu'ils s'y fit recevoir docteur, le tout en

uniforme d'officier de la garde, exemple unique dans les fastes universitaires de *Lugdunum Batavorum*. Bientôt eut lieu cette explosion depuis long-temps appréhendée par les uns, souhaitée par les autres, mais prévue par tous et que, certes, un peu de talent et de courage de la part de Guillaume V aurait prévenue. La révolution d'Utrecht du 20 décembre 1785, en couronnant les manœuvres précédentes des états de la province de Hollande, mit tout à coup le stathouder, depuis trois mois absent de La Haye, dans une position très-difficile. Hogendorp, sinon par ordre, au moins avec l'agrément de ce prince et pour lui complaire, quitta le service, soit afin de ne pas se trouver obligé de prêter aux autorités émanées de la révolte un serment qui contrariait sa conscience, soit afin de pouvoir à volonté, sans inspirer autant de défiance, aller, venir, épier et rendre compte. On le vit à cette époque courant sans cesse d'Amersfoort à Nimègue, de Nimègue à Loo, de Loo à La Haye, de La Haye au camp de Zeiz, voyant les patriotes à la ville; la princesse d'Orange au château, le prince au camp, et quelque agent prussien sur la frontière. Il était encore là le jour où fut agitée la résolution hasardeuse d'envoyer la princesse à La Haye, puisque son mari ne pouvait s'y rendre, sans troupes sous peine de se mettre lui-même aux mains de l'ennemi, avec des troupes sous peine d'avoir l'air d'entamer la guerre civile. Les conseillers lui demandèrent son avis sur ce qu'ils proposaient: il l'approuva de toutes ses forces, et retourna au plus vite à La Haye, afin, dit-on, d'aller encore une fois vérifier par ses yeux l'état des esprits et voir si l'auguste voyageuse ne courait aucun danger, suivant nous afin de préparer le mouvement contre-révolutionnaire qui devait suivre l'apparition de la princesse: il revint au bout de vingt-quatre heures en pressant le départ. On peut croire qu'en effet un mouvement eût eu lieu. Les patriotes le crurent du moins, car ils ne permirent pas la réalisation du voyage: la princesse fut arrêtée en route par leurs milices, avec les deux seigneurs et la dame qui formaient son escorte (28 juin 1787), et gardée à Schoonhoven, d'où on la força de retourner à Nimègue. Hogendorp avait sans doute prévu cette arrestation, et avec sa hardiesse ordinaire il ne pouvait l'envisager que comme heureuse. « De deux choses « l'une, eût-il pu dire: ou vous passe- « rez et vous soulevez La Haye, ou « vous ne passerez pas et vos ennemis « commencent la guerre civile, la « sœur de Frédéric-Guillaume II de- « mande réparation et vengeance. » Tout arriva de la sorte. Aussi plus tard les patriotes crièrent-ils que l'arrestation de la princesse d'Orange avait été arrangée à l'avance pour amener l'intervention armée de la Prusse. Cette intervention pourtant n'eut pas lieu à l'instant même. On sait avec quelle insultante hauteur et quelles menaces, exagérant à dessein l'offense faite à sa dignité, la princesse réclama une satisfaction qu'elle eût été désolée d'obtenir, et par quelle vaine phraséologie répondaient tantôt les États-Généraux, tantôt les états de Hollande. Pendant ce temps où des deux côtés l'irritation était montée à son apogée, Hogendorp, au péril de sa vie, continuait plus activement que jamais ses allées et venues, et maintenait en communication les uns avec les autres les divers foyers du parti. Enfin, quand tout espoir de conciliation évanouie, l'intervention fut imminente, il se rendit à Clèves auprès du généralissime prussien, le duc de Brunswick, qui accélérait les préparatifs de la campagne; il lui prodigua sur le nombre, sur les

ressources, sur les dispositions des insurgés des notions de la dernière exactitude ; puis il l'accompagna dans cette marche triomphale et pacifique que les Prussiens firent bientôt de Nimègue aux portes d'Amsterdam. Seule, cette ville opposa quelque résistance, et seule Gysbert l'avait dépeinte comme opiniâtre et redoutable. Réintégré dans la plénitude de son pouvoir, et vengé de ses ennemis par la destitution et la sentence d'incapacité lancée sur dix-sept des régents coupables de l'arrestation de sa femme, le stathouder en faisant usage du droit que lui donnèrent pour cette fois les États-Généraux, de nommer aux postes vacants, récompensa le dévouement et l'adresse de Hogendorp en l'investissant de la place importante de pensionnaire de Rotterdam. Les pensionnaires des grandes villes de la Hollande avaient toujours joui d'un grand crédit dans la république. Hogendorp usa de toute l'influence de sa position, d'un côté pour atténuer l'esprit de discorde et faire tomber les préjugés des ennemis du stathoudérat, de l'autre pour effectuer des améliorations réclamées également par tous les partis. Il fit ainsi preuve de talents administratifs d'un ordre élevé ; il s'acquit l'estime même et le respect des adversaires de la maison d'Orange par l'élévation de son caractère, la netteté de ses conceptions, la ténacité avec laquelle il s'attachait à l'accomplissement de ses plans. On l'eût jugé encore bien plus redoutable, si l'on eût connu chez lui cette inébranlable fermeté qu'il possédait au suprême degré, cette impassibilité que nul revers ne décourage et qui finit par lasser la fortune. Hogendorp, toute exagération à part, était une de ces âmes énergiquement trempées que rien ne brise et qui, lorsque le bonheur d'une nation veut qu'elle les ait à sa tête en un jour de crise, la sauvent d'une ruine qui semblait inévitable. Malheureusement pour la maison d'Orange, il n'avait point entre ses mains le gouvernail; et, quoique son poste à Rotterdam lui donnât moyen d'agir, il tournait toujours dans une sphère subordonnée et partielle : ses efforts isolés ou mal secondés ne pouvaient produire de grands résultats. L'inimitié des anti-stathoudériens réduite au silence par l'intervention prussienne n'était que comprimée momentanément ; le contre-coup de la révolution française se faisait sentir. Guillaume V ne manqua pas de s'engager dans la coalition anti-française ; mais il eût fallu de plus énergiques résolutions et de plus vastes préparatifs ; il eût fallu lier plus fortement la Prusse à la cause des Sept-Provinces, et avoir plus tôt les troupes auxiliaires britanniques. Ce n'est pas Hogendorp, s'il eût été plus près du suprême pouvoir, qui eût été pris au dépourvu comme le stathouder le fut en 1794 par l'annonce de l'invasion ; surtout ce n'est pas lui qui eût cédé le terrain presque sans résistance, et perdu courage avant d'avoir perdu des batailles. Quelque imminent que pût sembler le péril, par la défection de la Prusse et l'inertie de l'Angleterre, il crut possible de sauver sa patrie, de gagner du temps, et d'avoir pour allié le dégel. Il eût suffi pour cela d'une résistance au plus de quelques semaines. Jusqu'au dernier moment, et même lorsqu'il n'y eut plus d'espoir, il mit tout en œuvre soit auprès des autorités pour obtenir les arrêtés, soit auprès des masses pour faire goûter et réaliser les mesures utiles à la défense commune. Mais il eût fallu une coopération plus active que celle qu'il trouva. L'hostilité des uns, la tiédeur ou la démoralisation des autres, paralysèrent toutes ses tentatives. Le 18 janvier 1795, toute la famille stathoudérienne s'embarqua à Scheveningen pour se rendre en Angleterre, et la dé-

mocratie, sous la protection de Pichegru, détruisit et le stathoudérat lui-même et tous les résultats de la restauration de 1787. Hogendorp se hâta de donner sa démission et de rentrer dans la vie privée. Cependant la considération dont il jouissait empêcha ses ennemis de l'exiler; et sa présence sur le théâtre même des évènements devait bien mieux que son absence le mettre à portée de servir les intérêts des orangistes. Son occupation fut donc d'étudier l'horizon politique et de travailler les esprits dans le sens d'une réaction. Ses espérances furent cruellement déçues. Le traité de Campo-Formio, le congrès de Rastadt ne lui firent pas grand' peur; mais quand il vit échouer, en 1799, l'expédition de la flotte anglo-russe dans la Hollande-Septentrionale, quand, après la campagne de Marengo, il vit la paix de Lunéville et plus encore celle d'Amiens, en reconnaissant la république batave, sanctionner la spoliation de la maison stathoudérienne; quand il vit le cabinet de Saint-James lui-même consolider cette iniquité par sa signature, et céder à la France révolutionnaire cet ascendant, ce protectorat qu'elle avait tant disputé à la France de Louis XIV et de Louis XVI, la foi en lui et en l'avenir lui manqua. Comme les fondateurs de l'antique république, il crut le temps venu de dire adieu à une terre ingrate qui acceptait ses oppresseurs, et de fonder une Hollande hors de l'Europe. A cet effet il réunit plusieurs amis qui comme lui restaient fidèles à la maison d'Orange et qui, en butte aux soupçonneuses investigations de la police française, souhaitaient un refuge où poser leur tête; et tous ensemble résolurent d'aller se fixer au cap de Bonne-Espérance. La prompte rupture de la paix d'Amiens et bientôt la formation de la troisième coalition arrêtèrent ce projet adopté du reste un peu précipitamment, et dont, certes, la réalisation aurait été pour l'ambition de Bonaparte un grand bonheur. Peut-être, en pensant à l'inexécution du projet, inclinera-t-on à croire qu'il n'en fut jamais question sérieusement chez Hogendorp, et que les orangistes le plus en vue faisaient courir ce bruit chimérique pour endormir la surveillance de leur argus. En ce cas la feinte aurait été de la part de Hogendorp poussée bien loin; car ses préparatifs emportèrent une partie de la fortune de sa femme. Il n'eût tenu qu'à lui de réparer ces brèches en acceptant des emplois du pouvoir nouveau. Il suffisait peut-être qu'il fût regardé comme le champion le plus ferme de la maison dépossédée, pour que Bonaparte eût été bien aise de le rallier à son gouvernement. La mort de Guillaume V, auquel on pouvait croire qu'il était plus attaché qu'à ses fils, semblait un moment favorable pour opérer ce changement. Sous Louis Bonaparte surtout, de brillantes ouvertures furent faites à Hogendorp. Sa loyauté s'en indigna; il n'était point de ceux qui capitulent avec leur conscience. Incapable de sympathiser avec un système qui faisait des Provinces-Unies une dépendance française, tour-à-tour république ou royaume suivant le caprice du maître qui la pétrissait à son gré, et qui bientôt l'annexerait brûtalement au grand empire, il n'avait confiance ni dans la durée des échafaudages chaque jour improvisés par l'empereur, ni dans la durée de l'empire français lui-même. Peu engoué par caractère des hommes brillants et impétueux, il suivait attentivement les pas de Napoléon et le voyait avec plaisir s'écarter de son ancienne prudence, ne plus tenir compte des obstacles, froisser ses amis, dédaigner ses ennemis, étreindre trop en même temps et s'entêter à vouloir l'impossi-

ble. Ces fautes devaient à la longue et mieux que toutes les prédictions ouvrir les yeux aux partisans de la révolution. Cependant les aberrations étaient encore peu nombreuses lorsqu'en 1809, et pendant la deuxième guerre de l'Autriche, les Anglais sous lord Chatam débarquèrent dans l'île de Walcheren. Le plan qu'avait conçu le ministre Castlereagh de porter l'expédition sur Anvers présentait trop peu d'appui aux orangistes hollandais pour qu'ils conçussent de vives espérances en cette occasion ; aussi Hogendorp, bien qu'il se tînt en mesure d'agir au besoin, fut-il plus occupé d'empêcher ses amis d'éclater intempestivement que de stimuler leur zèle. Il fallait cette circonspection pour ne point donner l'éveil aux défiances impériales. Un de ses amis, Repelaer Van Driel, alors en prison depuis trois ans, se tenait heureux de n'être pas mis en jugement. On sait comment l'expédition repartit à la risée de toute l'Europe sans avoir rien fait. L'incorporation de la Hollande à la France suivit de près, et avec elle l'extension si oppressive du système continental. C'est grace à ces atteintes portées à l'indépendance et au commerce de la Hollande, que Hogendorp travailla plus fortement que jamais à l'affranchissement de sa patrie. Il resserra son union avec les van Stirum, les van der Duyn, les de Jonge, les Changuion, et par leur intermédiaire avec d'autres notabilités hollandaises, les van der Hoop d'Amsterdam, les Bentink tot Buckhorst, à Zwolle. Longtemps ces illustres amis opérèrent chacun dans sa sphère et en silence, s'écrivant peu, sauf pour des choses essentielles, mais s'appliquant à populariser le mécontentement du présent, le regret du passé et le nom du prince d'Orange. La tâche était facile, la domination française l'avait merveilleusement simplifiée. On se mit plus activement en correspondance avec le brave prince d'Orange, fils de Guillaume V. Mais on s'enveloppa plus profondément que jamais. La catastrophe de 1812, même en exaltant les espérances, en rendit les manifestations plus circonspectes. Des agitations partielles eurent lieu sur divers points du territoire : loin que Hogendorp ou ses amis y fussent pour quelque chose, ils s'employèrent à les calmer : la partie allait se jouer alors dans les champs de l'Allemagne. Si Napoléon devait revenir vainqueur de cette décisive campagne de 1813, l'émeute serait inutile ; s'il devait avoir le dessous elle était prématurée. Tel fut le plan adopté par les amis de Hogendorp, qui toutefois organisèrent un noyau de forces. Dès que la nouvelle des journées de Leipzig fut arrivée à La Haye, un corps de quatre cents orangistes parcourut les rues de la ville ; la garde nationale se déclara ; la maison de Hogendorp, qui, par une singulière coïncidence, se trouvait être celle des Witt, jadis chefs du parti de Loevenstein, devint le quartier-général des délibérations du parti qui relevait enfin la tête. Comme les alliés avançaient et qu'on savait qu'une de leurs armées allait se porter vers la Nord-Hollande, ni les autorités françaises, ni les troupes à leurs ordres n'osèrent faire de mouvement. Hogendorp, van der Duyn, van Stirum établirent un gouvernement provisoire, abandonnant au dernier le commandement militaire que quelques jours après (17 nov.) lui confirmèrent les alliés au nom du prince d'Orange, et se chargèrent de l'administration civile. Le préfet, baron de Stassart, le général Bouvier des Eclats étaient partis. Le premier soin des administrateurs fut de dégager toute la population du serment prêté à l'empereur des Fran-

çais. Ils publièrent une proclamation qui invitait tous les citoyens à s'armer pour achever la délivrance du pays. Les caisses étaient vides ; ils firent mieux que presser la rentrée des impôts, et obtenir des prêts, des dons : Hogendorp pour les premiers besoins donna tout ce qu'il possédait et engagea son crédit pour des sommes considérables : au seul amiral Klinkert, afin qu'il se rendît maître du cours de la Meuse entre Briel et Gorkum, il fournit de ses propres fonds cinquante mille florins. Ces mesures opérèrent comme par enchantement, et quand, le 30 novembre, le prince d'Orange, après dix-huit ans d'absence, remit le pied sur la plage de Scheveningen, il fut partout reçu en triomphe: non seulement nul corps en armes ne s'opposait à sa marche, mais les antagonistes politiques de sa maison ne formaient plus masse ; c'était un des plus ardents patriotes de 1786 qui avait écrit la proclamation en sa faveur, et ceux qui jadis avaient redouté un stathouder ne s'effrayaient point d'entendre parler d'un roi. Le temps, le malheur, et aussi la merveilleuse influence de Hogendorp et de ses amis avaient produit ce changement. Le prince d'Orange, en recevant des mains des deux administrateurs le pouvoir dont ils s'empressèrent de se démettre, approuva honorablement tous leurs actes ; puis, sur leur avis, établit une commission pour élaborer un projet de loi fondamentale approprié au nouvel état, et, parmi les membres de cette assemblée, eut soin de nommer Hogendorp : la commission à son tour le nomma son président. Le projet élaboré sous ses auspices fut admis textuellement, au mois de mars suivant, par les représentants de la nation réunis à Amsterdam, et juré par le prince que cet acte constituait prince souverain, et qui sur-le-champ organisa son ministère. Hogendorp reçut pour sa part le portefeuille des affaires étrangères, et tout en conduisant ce département il eut la plus grande influence sur les bureaux de l'intérieur. Mais cette influence ne pouvait durer. Quel que fût son zèle pour la maison de Nassau et son opposition aux principes révolutionnaires, il y avait en lui quelque chose de la raideur républicaine dès qu'on ne suivait point complètement ses idées, et ses idées se sentaient de la vieille forme fédérative des ci-devant Provinces-Unies. Son souverain en était plus loin que cela, et, tout en sachant parfaitement ses devoirs de monarque, il comprenait que la démagogie française, qui partout faisait à son image des états uns et indivisibles, s'était montrée éminemment monarchique. D'autre part, le prince, auquel les arrangements de Paris avaient donné la Belgique et le Luxembourg, se proposait de favoriser également les deux moitiés du nouvel état, et de ne pas sacrifier Bruxelles à Amsterdam. Le ministre ne tarda donc point à voir souvent ses idées en opposition avec celles du roi : ne pouvant faire triompher les siennes, il prit le parti de se retirer (1814). Le monarque, en acceptant sa démission, lui témoigna ses regrets, le nomma vice-président du conseil d'état (1814), lui conféra le droit de joindre à ses armes le lion batave et le millésime 1813-1815, le créa en outre grand'croix de l'ordre du Lion néerlandais ; enfin, lorsque en 1816 il lui permit de ne plus remplir ses laborieuses fonctions de vice-président du conseil d'état, il voulut qu'il en conservât le titre, les émoluments et tous les avantages. Cet éloignement ne fut donc point une disgrâce ; et Hogendorp, bien que n'appartenant plus au cabinet et ne sympathisant pas avec la pensée du roi, n'eut qu'à se louer de la reconnaissance du prince et de sa famille. On mit sa démission sur

le compte de sa santé ; mais la preuve que cette cause ne fut qu'un prétexte, c'est que, membre de la deuxième chambre législative des Pays-Bas, il assista et souvent se mêla aux délibérations, que pendant long-temps il fit une opposition très-vive aux ministres Van Maanen, Appelius et Six ; et que ceux qui croyaient qu'un ami de la maison d'Orange devait être un partisan de l'arbitraire, furent tout surpris de l'entendre parler des droits du peuple, de la liberté du commerce, de la publicité, en termes que n'eussent point désavoués les B. Constant et les Foy. Cependant, dès 1815, il s'était prononcé en ce sens ; et, député à la première chambre, il avait renoncé à siéger, parce que les débats de l'assemblée n'étaient point publics, contradiction formelle, dit-il, avec le principe du gouvernement constitutionnel. Hogendorp est mort en 1834. On a de lui les ouvrages suivants : I. *Traité du commerce aux Indes*, 1801, 2 vol. II. *Mémoires sur le commerce à Java*, 1804. III. *Considérations sur les finances à l'occasion d'un nouveau plan d'impositions*, Amsterdam, 1801. IV. *Considérations sur l'économie politique du royaume des Pays-Bas*, La Haye, 1818-24, 9 vol. V. *Opinion émise le 17 avril 1816, en suite de la réunion de la Hollande et de la Belgique* (traduite du hollandais par l'auteur), Amsterdam, 1830, in-8°. VI. *Lettres sur la prospérité publique adressées à un Belge, dans les années 1829 et 1830*, Amsterdam, 1831, 2 vol. in-8°. P—OT.

HOGENDORP (le comte THIERRY VAN), frère aîné du précédent, naquit à Rotterdam en 1761, et dès l'âge de douze ans fut admis, ainsi que son frère, à l'école royale des cadets de Berlin, par la protection de la princesse d'Orange, nièce du Grand-Frédéric. Il entra de bonne heure dans la carrière des armes, et devint officier-général. Plus tard il fut nommé ambassadeur de Hollande en Russie, et ensuite gouverneur d'une colonie hollandaise voisine de Java, d'où il fut rappelé à cause de quelques plaintes portées contre lui ; mais il se justifia à son retour. En 1806, Louis Bonaparte, devenu roi de Hollande, le nomma ministre de la guerre, puis l'envoya comme plénipotentiaire à Vienne en 1807, à Berlin en 1809, et l'année suivante à Madrid. Au commencement de 1811, Napoléon le fit général de division et se l'attacha comme aide-de-camp C'est en cette qualité que Hogendorp fit la campagne de Russie l'année suivante, et qu'il se trouvait au quartier-général à Dresde, dans le mois de juin 1813, lorsque l'empereur le nomma gouverneur de Hambourg où Davoust (*Voy.* ce nom, LXII, 165), commandait en chef. « Soupçonneux « et jaloux par caractère, a dit le comte « de Hogendorp dans le mémoire « qu'il a publié, le maréchal me crut « destiné à le surveiller, le contrôler, « et il montra de l'éloignement à com- « muniquer avec moi sur les affaires « de finances. Quoique autorisé par « mon instruction à en prendre con- « naissance, je pris le parti de ne pas « m'en mêler, et en rendis compte dans « mes rapports à l'empereur. » Malgré tant de prudence et de circonspection le général Hogendorp ne put réussir à calmer les préventions et les mauvaises dispositions du maréchal, qui ne firent que s'accroître de jour en jour. A la fin d'octobre, lorsque, après les désastres de Leipzig, il fut obligé de rentrer dans la ville, le gouverneur qui se trouva sous ses ordres immédiats essuya encore davantage sa mauvaise humeur. « Ce fut à cette époque, dit encore « celui-ci dans son mémoire, que je « ressentis dans toute sa force le mal- « heur de me trouver sous ses ordres.

« Ombrageux et défiant, il se méfiait « de moi comme Hollandais ; impé- « rieux et grossier, il voulait me trai- « ter sans égards, et même mallion- « netement ; changeant et versatile il « donnait des ordres à droite et à « gauche, sans méthode, tantôt à l'un, « tantôt à l'autre, sans suite et sans « but, de sorte qu'il était impossible « de faire le service. Enfin ce fut « pour l'expulsion des bouches inuti- « les que je me brouillai tout-à-fait « avec lui. Je ne pouvais ni ne voulais « approuver ses mesures dures et arbi- « traires, ni en être l'instrument. Je « lui dis qu'en ce cas mes services n'é- « taient plus nécessaires et que je me « retirais chez moi pour m'y tenir tran- « quille, jusqu'à ce que les communi- « cations fussent rétablies, et qu'alors « je me plaindrais à l'empereur de « sa conduite envers moi. C'est de- « puis ce jour, 19 décembre, et mê- « me depuis le 13, jour où le maré- « chal nomma l'adjudant Fernig com- « mandant supérieur de la ville, pour « recevoir ses ordres directement, « que mon autorité fut annulée, que « je ne fis plus aucun service, ni pris « aucune part aux mesures qui eu- « rent lieu ; et qu'ainsi rien de ce qui « s'est passé ne peut m'être imputé ou « porté à charge... » Malgré tant de précaution et de prudence, Hogendorp fut accusé hautement en Allemagne, en Angleterre et même en Hollande, d'avoir pris beaucoup de part aux vexations de Davoust envers les malheureux hambourgeois, et ces accusations retentirent dans tous les journaux. La *Gazette de Campagne*, qui s'imprimait au quartier du général russe Tettenborn, dit positivement dans son numéro du 2 octobre : « Un « des *valets de bourreau de Da-* « *voust*, nommé Hogendorp, a publié, « comme gouverneur de Hambourg, « un décret révoltant, dans lequel il « donne aux habitants de sages con- « seils, dans le cas d'une attaque sur « la ville. En voulant leur inspirer la « terreur, il a montré combien grande « est la sienne... Ce malheureux « pousse l'impudence si loin, que, « lorsque plus de quatre femmes se « trouveront ensemble, il veut les faire « saisir et fouetter. Il est vrai qu'il « était accoutumé *à ce que sa femme* « *était fouettée* (sic) *de plusieurs* « *manières* jusqu'à ce qu'enfin elle « est morte des suites à Berlin, où lui- « même, également fouetté par les « Cosaques pendant la fuite de Rus- « sie, a dû l'abandonner en terreur. » On ne peut nier qu'il n'y eût dans ces attaques virulentes beaucoup d'injustice, d'exagération, et que le comte de Hogendorp n'ait été pendant tout ce malheureux siège de Hambourg victime plutôt qu'instrument des concussions et du despotisme de Davoust. Quand le maréchal fut informé, à la fin d'avril, de la chute du gouvernement impérial, il réunit chez lui tous les généraux de la garnison pour la leur faire connaître. Alors Hogendorp et le petit nombre de militaires hollandais, qui se trouvaient dans la place, déclarèrent que l'empire français étant dissous, et la Hollande, qui en faisait partie, rétablie comme état indépendant, les Hollandais ne pouvaient reconnaître le roi de France comme leur souverain ; et il ajoute : « Le maréchal, se fâcha comme à son « ordinaire et prétendit que nous « étions tous Français, qu'il ne con- « naissait point d'Hollandais, qu'il « voulait que nous prêtassions tous « le serment au roi Louis XVIII, « menaçant de traiter ma conduite de « rébellion, de me faire arrêter et « traduire devant un conseil de guer- « re. » Ces menaces ne purent faire changer de résolution au général Hogendorp, et il partit pour la Hollande

dès les premiers jours de mai avec ses compagnons d'armes. C'est alors que ses ennemis, qui ne cessaient de le poursuivre, firent dire dans quelques journaux, notamment dans la *Gazette de Francfort*, qu'il était allé *cacher sa honte* dans sa patrie. Ne pouvant plus garder le silence sur d'aussi graves attaques, le comte de Hogendorp y répondit par son *Mémoire pour servir de réfutation des bruits injurieux et des calomnies répandues contre lui dans des gazettes, journaux et pamphlets, pendant qu'il était gouverneur de Hambourg, lors du dernier blocus de cette place*, Amsterdam et La Haye, 1814, in-8°. Toutes ces contrariétés ne firent rien perdre dans l'esprit du général Hogendorp de son admiration et de son dévouement pour Napoléon. Dès qu'il apprit son retour en France en 1815, il se hâta de venir le rejoindre. Après avoir été fort bien accueilli il le suivit à Waterloo, et fit tous ses efforts pour empêcher cette seconde chute. Quand elle fut irrévocablement décidée, Hogendorp ne retourna pas dans sa patrie. Il se réfugia en Amérique, où il parcourut différentes contrées et finit par fonder un établissement agricole au Brésil, où il est mort vers 1830. Napoléon qui l'avait toujours aimé et estimé lui en a laissé un témoignage dans son testament; le général Hogendorp y est porté pour un legs de cent mille francs. On a de lui: I. *Système colonial de la France sous les rapports de la politique et du commerce, accompagné d'un tableau technologique de tous les établissements coloniaux et de commerce des Européens dans les autres parties du monde*, Paris, 1817, in-8°. II. *Renseignements sur l'état actuel des possessions hollandaises aux Indes-Orientales, et du commerce qui s'y fait*. III. *Kraspoucol*, ou *Tableau des mœurs de l'Inde*, drame en hollandais. IV. Une tragédie en français, tirée de l'histoire des Pays-Bas. — HOGENDORP (le comte *J.-F.* van), cousin des précédents, né à La Haye, ne se fit remarquer que vers la fin de l'année 1813, lorsque des mouvements se manifestèrent en Hollande pour le rétablissement de la maison d'Orange, et fut un des signataires de l'acte qui, au nom du prince Guillaume, investit le comte de Limbourg-Stirum du gouvernement de La Haye, où quelques troupes françaises se trouvaient encore sous les ordres du général Bouvier. Il seconda les mêmes mouvements à Rotterdam dont il fut nommé bourgmestre; et, après la constitution du royaume des Pays-Bas, il entra à la première chambre des Etats-Généraux. Le roi, pour le récompenser de son dévouement, le nomma membre de l'ordre équestre de Hollande et le fit commandeur du Lion néerlandais. Hogendorp mourut au commencement de 1832 dans un âge très-avancé. Il a aussi écrit un ouvrage important sur la colonie de Java. M-Dj.

HOGG (JAMES), poète et romancier anglais, ami de Walter Scott, naquit au village d'Ettrick en Écosse le 25 janvier 1772, et y mourut en 1835. Son père était berger, et lui-même si fier de l'être, qu'il ne voulut jamais prendre d'autre titre que celui de *berger d'Ettrick*. En 1805, étant encore inconnu, il publia un volume de chants et de légendes dont quelques-unes annonçaient beaucoup de talent. Cet ouvrage attira sur lui l'attention des hommes de lettres qui cherchèrent à le connaître personnellement. C'est vers cette époque qu'il acquit l'amitié de Walter Scott. Lord Byron le rencontra aux lacs de Cumberland; il en reçut une lettre très-spirituelle, à laquelle il répondit par

une satire contre les *poètes des lacs*. Il lui disait, entre autres choses, que les poètes des lacs n'avaient pas assez d'esprit pour pêcher dans leurs propres eaux. Le duc de Buccleugh mit Hogg à la tête d'une des fermes de ses vastes domaines ; mais le désir d'arriver au mieux par des routes différentes de celles que suivent les autres hommes le fit échouer dans cette administration, et il tomba dans la gêne. Hogg était gai et communicatif dans la conversation. Un ami, qui n'avait pas les mêmes principes que lui en politique, lui disait un jour : « Je m'étonne « que vous, qui êtes sorti du peuple, « vous n'appartenie» pas au peuple. « — Je crois que je suis né tory, » répondit-il. Parmi les ouvrages assez nombreux de Hogg, nous citerons : I. *La veillée de la Reine* (Queen's Wake), poème où se trouvent toutes les merveilles du genre romantique. II. *The perils of man* (les périls de l'homme), 3 vol. in-12 ; traduits en français par M*** (Dubergier), Paris, 1804, 5 vol. in-12. III. *The perils of woman*, 3 vol. in-12 ; traduits par le même sous le titre des *Trois écueils de la femme*, Paris, 1825, 4 vol. in-12. IV. *Madone*, poème en cinq chants. V. *Guide du berger*, 1 vol. in-8°. VI. *Œuvres poétiques*, 4 vol. in-12. Une des plus charmantes compositions de notre auteur est intitulée : *le Miroir poétique*. Dès son début dans la carrière littéraire, Hogg avait concouru à la rédaction de *l'Espion*, journal d'Edimbourg, et plus tard il fut attaché à celle du *Blackwood Magazine*. F—LE.

HOHENHAUSEN (Joseph Sylvius, baron de), inspecteur des contributions indirectes du département de Fulda dans le royaume de Westphalie, mort le 31 mars 1822, à Hertford, a laissé plusieurs ouvrages ou brochures politiques publiées sous le voile de l'anonyme, entre autres : *Coup d'œil sur les intérêts tant intérieurs qu'extérieurs du cabinet prussien et sur la situation politique actuelle de l'Europe*, 1792, et des *Remarques sur le soldat russe et sa manière de combattre*. Il a donné aussi divers articles curieux et importants dans le Moniteur westphalien, par exemple : *du Temple de Tanfana, mentionné par Tacite, — de Wittekind et de son monument dans la ville d'Engern* (ou *Angra*) ; il publia ce dernier à part avec des additions, sous le titre de *Notice historique sur Wittekind, premier roi d'Engern* (ou *Angrie*) *et de Westphalie*, suivie de *la Description de son monument*. Enfin on lit de lui dans l'*Encyclopédie de Krünitz*, un *Traité du tissage de lin dans le comté de Ravensberg*. — Sa femme, Elisabeth-Phil.-Am. Ochs, encore vivante, a pris rang parmi les poètes et les romanciers par de très-agréables productions, les unes éparses dans les feuilles périodiques et almanachs, les autres publiées à part. P—OT.

HOHENLOHE-WALBURG (le comte Godefroi), de l'une des familles princières de l'Allemagne les plus illustres, et dont la noblesse remonte au IXe siècle, descendait d'Éberhard, duc de Franconie, frère de l'empereur Conrad 1er, et, comme lui, fils de Ghismonde, dont le père, Arnoul, aussi empereur d'Allemagne, était fils naturel de Carloman, roi de Bavière, par conséquent petit-fils de Louis-le-Germanique, qui était lui-même petit fils de Charlemagne. La maison de Hohenlohe appartient donc, mais par descendance féminine, à la famille carlovingienne. Dans le partage du duché de Franconie, Craton, souche des comtes de Hohenlohe, eut le district situé sur le Tauber, l'Iaxt et le Kocher.

Toujours fort attachés à la France, ces princes avaient combattu à la bataille de Bouvines sous les ordres de Philippe-Auguste, et c'est depuis cette époque que leur écusson est surmonté d'une oriflamme. Plus tard François Ier écrivait à l'un d'eux : « Je porte la guerre « en Italie, et je vous prie, en raison « des relations de lignage et de grande « amitié qui existent entre nous, de « m'envoyer trois mille hommes de « pied. Fasse le ciel que vous les me- « niez en personne. » Le premier des princes de Hohenlohe qui se soit fait un nom historique est Godefroi III, comte de Hohenlohe-de-Blaudrate, célèbre par la valeur qu'il déploya dans toutes les guerres d'Italie et d'Allemagne sous l'empereur Frédéric II, lequel lui fit don, en 1221, du comté de Romaniole et de la ville de Ravenne. Le comte Godefroi n'était pas seulement distingué par son courage, il acquit encore une grande célébrité par sa haute sagesse dans toutes les diètes et dans tous les conseils où il assista, et par l'éducation du prince impérial, depuis Conrad III, qui lui fut confiée par l'empereur. Il mourut en 1254, au commencement du fameux interrègne. Maurer a publié en 1748 la *Vie de Godefroi, comte de Hohenlohe*, 1 vol. in 8°.—*Eberhard IV*, comte de Hohenlohe-Waldenbourg, tient une place dans l'histoire par le cruel événement qui termina sa vie. Né en 1535, il succéda à son père, le comte Georges de Hohenlohe-Waldenbourg, qui avait embrassé la religion luthérienne. Le 7 février 1570, à l'occasion du carnaval, on donnait un bal au château de Waldenbourg. Les dames étaient masquées en anges avec des ailes, des couronnes sur la tête et des bougies allumées dans les cheveux. Les hommes étaient en démons, couverts de fourrures doublées en étoupes, et d'habillements légers très-étroitement cousus. La danse ayant commencé, les démons s'approchèrent si près des anges que le feu prit à leurs vêtements. Ils firent de vains efforts pour l'éteindre, et plusieurs périrent dans les flammes; d'autres furent gravement malades. Un comte de Tubingen mourut quinze jours après, et le comte Eberhard expira le 9 mars suivant, dans d'horribles souffrances. C'était un excellent prince, plein de bonté, de douceur, et qui fut vivement regretté. — *Georges-Frédéric II*, comte de Hohenlohe, né à Waldenbourg le 16 juin 1595, mourut le 26 sept. 1635, à Francfort-sur-le-Mein, d'où son corps fut transporté à Schillingsfürst au tombeau de ses ancêtres. Il avait eu seize enfants de sa femme, comtesse de Solms, qui en prit le plus grand soin après sa mort, et les éleva parfaitement selon leur rang, quoique ses deux châteaux eussent été brûlés par les Croates dans une invasion. Les pertes causées à la maison de Hohenlohe par cet événement furent évaluées à un *demi*-million d'écus. M—D j.

HOHENLOHE-NEUENSTEIN (le comte Wolfgang-Jules), né le 3 août 1622, quatrième fils du comte Craton VI, entra fort jeune dans la carrière des armes, et prit beaucoup de part aux guerres qui troublèrent à cette époque le repos de la France et de l'Allemagne. Il conduisit lui-même au prince de Condé une troupe qu'il commandait à la célèbre bataille du faubourg Saint-Antoine, le 2 juillet 1652. La paix ayant été faite après le renvoi du cardinal Mazarin, il fut créé maréchal-de-camp au service de France, et resta long-temps à la cour de Louis XIV. Mademoiselle de Montpensier en parle dans ses Mémoires, où elle le désigne sous le nom de comte d'Holach. Son attachement au prince de Condé l'éloigna une seconde fois de la cour. Il le suivit en Es-

pagne à la tête du régiment d'Erlach, cavalerie, dont il avait été nommé colonel, et ne revint en France qu'après la paix des Pyrénées. Son régiment fut alors licencié, et le comte passa au service de l'empereur d'Allemagne. Il fit la guerre contre les Turcs, contribua beaucoup à la victoire de Saint-Gothard, et fut promu au grade de feld-maréchal. Il mourut sans postérité le 26 déc. 1698. M—D j.

HOHENLOHE-BARTENSTEIN (le comte CHRÉTIEN de), né le 21 août 1627, entra de bonne heure, comme son cousin, dans la carrière des armes, et de même que lui vint servir en France sous les ordres de Turenne; mais ce qui l'a rendu plus célèbre encore, c'est que ce fut lui qui, le premier de sa maison, revint au catholicisme que ses ancêtres avaient abandonné. Ce fut au mois d'octobre 1667 que, de concert avec son frère *Louis-Gustave*, il se rendit à Ratisbonne, puis à Mayence pour y abjurer solennellement le luthéranisme. Il mourut le 13 juin 1675.—Son fils, le comte *Philippe-Charles-Gaspard*, né le 28 sept. 1668, l'un des hommes d'état les plus distingués de son siècle, fut créé prince de l'empire et nommé grand-juge de la chambre impériale de Wetzlar, place toujours occupée par un prince. Il mourut en 1729.—Le petit-fils du prince Philippe (*Louis-Charles-François-Léopold*), prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein, né à Siégen le 15 nov. 1731, était le filleul de Louis XV; il entra de bonne heure au service d'Autriche et fit successivement la guerre contre les Turcs et contre les Prussiens. Très-attaché à la France, et prince possessionné en Alsace, il se montra fort opposé à la révolution, accueillit avec beaucoup d'empressement les émigrés dans ses états, et, au commencement de l'année 1792, malgré l'opposition de l'Autriche, de la Prusse et du cercle de Franconie dont il faisait partie, il reçut plusieurs de leurs corps armés, notamment la légion de Mirabeau, dans son pays et ses châteaux, où il pourvut à leur solde pendant plusieurs mois. Le mauvais vouloir de la cour de Berlin pour les princes français émigrés se manifesta assez clairement à cette époque, par la lettre que le roi de Prusse écrivit lui-même au prince de Hohenlohe le 8 mars 1792. C'est un monument qui ne doit point échapper à l'histoire et que nous citerons en conséquence textuellement: « Monsieur mon « cousin, je ne saurais contester à au- « cun état de l'empire le droit de faire « des alliances, de tenir des troupes, « d'en prendre à son service, de faire « des traités de subsides, pourvu « néanmoins qu'il n'en résulte aucun « péril pour les états du cercle et ses « voisins. Mais V. A. S. ne trouvera « point invraisemblable le soupçon « qu'on a que la réception qu'elle a « faite chez elle à des Français armés « et soldés par elle n'a eu lieu qu'en « conséquence d'un traité fait avec eux. « Cette réception de corps étrangers « n'est dans le fond qu'un prétexte « dont pourraient résulter les plus « grands inconvénients pour votre « principauté, votre cercle et l'empire. « L'assemblée du cercle a donc été « autorisée à faire les représentations « dehortatoires à V. A. S. ainsi qu'il « en a été fait à l'électeur de Trèves « et à d'autres états de l'empire. « Moi-même et feu S. M. l'empereur « avions cru nous compromettre, en « recevant chez nous des corps d'é- « migrés armés, et ne leur avons ac- « cordé qu'une pure et simple hospi- « talité. Quoique je sois bien éloigné « de vouloir prescrire à V. A. S. des « règles de conduite, il me semble ce- « pendant qu'elle aurait très-bien fait

« de s'en tenir à ces mêmes principes « et à ces-mêmes mesures. Elle ne se « serait chargée alors d'aucune res- « ponsabilité vis-à-vis du cercle, et « elle aurait pu, au contraire, compter « sur son assistance... » Les alarmes que dut inspirer un tel langage n'affaiblirent point le zèle du prince de Hohenlohe, et rien ne put ralentir les mesures prises en vertu d'un traité qui, en effet, avait été signé avec *Monsieur*, frère de Louis XVI, comme régent du royaume de France, dès le 3 février précédent. En conséquence de cette capitulation, le prince de Hohenlohe créa deux régiments qu'il mit au service des princes français; et ces deux corps, commandés par ses propres fils, donnèrent pendant toutes les guerres de la révolution (*Voy.* l'article suiv.) des preuves du plus grand dévouement à la cause de la maison de Bourbon. Le prince Louis-Charles de Hohenlohe mourut à Henbach, le 14 juin 1799, des suites d'une chute de voiture. M—D j.

HOHENLOHE-WALDENBOURG-BARTENSTEIN (le prince LOUIS-ALOYS-JOACHIM), fils aîné du précédent, naquit le 18 août 1765, et succéda à son père qui lui avait résigné la régence. Il entra au service de la maison palatine en 1784, et y fut colonel des chevau-légers de Linange; mais, comme ses aïeux, plein de zèle pour la monarchie française, il prit, dès le commencement de 1792, le commandement de l'un des deux régiments des *Chasseurs de Hohenlohe*, que son père venait de lever dans sa principauté pour le service des princes frères de Louis XVI. C'est à la tête de cette troupe qu'il se distingua par la plus brillante valeur. Ces régiments ont été plusieurs fois renouvelés dans ces campagnes meurtrières, et les deux maisons de Hohenlohe-Bartenstein et Hohenlohe-Schillingsfurst ont long-temps fait les derniers sacrifices pour leur entretien. Dans les campagnes de 1792 et 1793, le prince Louis combattit toujours à l'avant-garde du prince de Condé, et il se fit surtout remarquer au passage des lignes de Weissembourg et à l'attaque du camp retranché de Bowdenthal où ses régiments essuyèrent une perte considérable. Soutenu dans cette occasion par le comte de Béthisy, qui commandait l'avant-garde, on vit le prince de Hohenlohe, chargeant lui-même à la tête de ses troupes, enlever cinq pièces de canon à l'ennemi, et par là décider le succès de la journée. A la fin de cette campagne, par suite de nouvelles combinaisons peu faciles à comprendre, les régiments de Hohenlohe furent réunis en un seul, lequel passa au service de Hollande. Employé d'abord à la défense de l'île de Bommel, le prince Louis repoussa les attaques de l'armée aux ordres de Pichegru, et tint ce général en échec sur la rive gauche de la Meuse; mais les fortes gelées ayant permis à celui-ci de passer sur la glace, le corps de Hohenlohe réduit à un très-petit nombre fut enveloppé de toutes parts. Décidé à ne point se rendre, son brave chef se fit jour à travers de nombreux bataillons, et il parvint à se replier en bon ordre derrière le Wahal; puis il exécuta, au milieu de plusieurs corps ennemis, cette retraite de quatorze lieues qui mérite d'être placée dans l'histoire à côté des plus beaux faits d'armes. De quinze cents hommes dont son corps était composé il n'en resta que trois cents. Quelque temps après, le prince Louis reçut de *Monsieur*, régent de France, une lettre datée de Vérone le 28 mai 1795, dans laquelle se trouvait exprimé un vœu qui se réalisa vingt-deux ans plus tard, mais qui ne devait pas avoir de longs résultats. « Mon- « sieur mon cousin, écrivait le prince

« français, j'espère pouvoir un jour « vous témoigner ma reconnaissance « d'une manière plus efficace, et je « désire surtout que, lorsque le roi, « mon neveu, sera sur le trône, un « régiment de Hohenlohe à son ser- « vice soit pour ainsi dire un monu- « ment éternel de l'attachement que « vous avez si hautement manifesté « pour la plus juste des causes, de la « façon dont vos braves sujets l'ont « servie, et de la reconnaissance de « tous les bons Français. » Ce fut peu de temps après que le prince Louis ayant cédé le commandement de la légion à son frère le prince Charles, qui la reconduisit à l'armée de Condé où il fit encore plusieurs campagnes, passa lui-même au service de l'Empire, puis à celui d'Autriche où il commanda, sous les ordres de Clairfayt, une nouvelle légion créée dans ses états. Il fut ensuite colonel du régiment de Kerpen, et fit sur le Rhin les campagnes de 1796, 1797 et 1798. En 1799, il fut promu au grade de général-major, et alla servir en Italie, où il mérita d'être fait lieutenant-général. C'est en cette qualité qu'il eut, en 1807, le gouvernement des Deux-Gallicies; mais dans le même temps, ayant refusé de faire partie de la confédération du Rhin, créée par Napoléon, il perdit ses états qui furent incorporés dans ceux du nouveau royaume de Würtemberg. Resté au service de l'Autriche, le prince Louis commanda une division dans les campagnes de 1813 et 1814. Il combattit à Leipzig, puis en Champagne, et fut bientôt témoin du rétablissement de la monarchie des Bourbons qu'il avait désiré si long-temps. Il leur demanda alors pour prix de tant de sacrifices l'honneur de devenir Français, et de remplacer par le titre de sujet celui de souverain que son zèle pour leur cause lui avait fait perdre. Par une ordonnance du 9 juin 1815, le roi Louis XVIII le nomma commandeur des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit; il lui donna le rang de lieutenant-général dans son armée, avec le titre de pair de France, et il affecta à perpétuité à sa résidence et à celle de sa famille le château de Lunéville; puis, réalisant le vœu qu'il avait formé vingt-deux ans auparavant, il voulut que la légion étrangère alors au service de France prît le nom de *Légion de Hohenlohe,* dont il conféra au prince Louis le titre de colonel supérieur. Enfin il le créa maréchal de France, et c'est en cette qualité que le prince Louis de Hohenlohe fit, en 1823, la guerre d'Espagne, où il commandait le troisième corps de l'armée française. Il y donna des preuves d'une habileté et d'une bravoure dès long-temps éprouvées; et il retourna ensuite habiter sa résidence de Lunéville, où l'on conserve encore le souvenir de ses bienfaits; car il fut pour cette ville ce qu'avait été pour Nancy le roi Stanislas. Sa libéralité envers les pauvres était telle qu'il ne laissa pas de quoi payer ses funérailles, et que le roi dut y pourvoir. Il mourut le 4 juin 1829, à Paris, où de grands honneurs funéraires lui furent rendus. Selon sa volonté exprimée dans son testament, son cœur fut transporté à Lunéville, pour être déposé dans la tombe de son épouse morte en 1826. Fort bon tacticien, ce prince a laissé des mémoires qui témoignent d'une connaissance approfondie de son art. Devenu grand-maître de l'ordre du Phénix qui appartient à sa maison, il en décora souvent des Français fidèles à la cause du royalisme, et le roi Louis XVIII leur permit de porter cette décoration par une ordonnance spéciale. Le prince Louis de Hohenlohe a fait imprimer, pour être distribuées à ses amis, *Réflexions militaires*, Lunéville, 1818, in-4°. M—D j.

HOHENLOHE-LANGENBOURG-ŒRINGHEN (le prince Frédéric-Louis de), général prussien, était de la même famille que les précédents, mais de la branche luthérienne. Il naquit le 31 janvier 1746, entra fort jeune dans la carrière des armes et fit à seize ans les dernières campagnes de la guerre de Hanovre, dans une troupe du contingent que le cercle de Franconie envoya pour servir à l'armée d'Empire contre le roi de Prusse. Lorsque la paix fut conclue, il voyagea dans différentes contrées, et séjourna quelques mois à Paris. Étant ensuite allé à Berlin, il y fut remarqué par Frédéric II, et sa bonne mine, sa réputation de bravoure firent accepter par ce prince ses offres de service. Il fut nommé major dans le régiment de Tauenzien et se rendit à Breslaw où ses habitudes de luxe et surtout sa passion pour les chevaux lui occasionnèrent des dépenses qui excédaient de beaucoup ses modiques revenus. Le roi qui l'avait pris en affection, et qui voulait le tirer d'embarras sans dépense, lui fit épouser une riche héritière, Mlle de Hoym. Mais ce mariage ne fut pas heureux. Le prince continua de se livrer à ses habitudes de dissipation, et ses affaires restèrent fort dérangées. Cependant il obtint de l'avancement. S'étant distingué dans la guerre de la succession de Bavière en sauvant l'artillerie prussienne dans une retraite où il formait l'arrière-garde, il fut nommé colonel, puis général-major, gouverneur d'Anspach et Bareuth, de Breslaw, et enfin lieutenant-général. Malgré de tels succès, ses embarras pécuniaires allèrent toujours croissant. Il continua de vivre fort mal avec sa femme, et finit par divorcer en 1799. Dans cette position il désirait de nouvelles guerres où il pût rétablir ses affaires, et lorsqu'il vit éclater la révolution française il fit tous ses efforts pour que le cabinet de Berlin entrât dans la coalition destinée à relever le trône de Louis XVI. Les frères de ce prince ne pouvant lui offrir de l'argent, dont eux-mêmes manquaient, lui firent de grandes promesses à réaliser dans le cas de la contre-révolution qu'ils se proposaient d'opérer. Mais le prince de Hohenlohe ne jouissait pas de beaucoup de crédit à la cour de Prusse; il eut peu d'influence sur les décisions qui furent prises, et il est même probable qu'il ne fut pas initié dans tous les secrets. Il eut cependant le commandement de l'avant-garde du duc de Brunswick dans la fameuse expédition de Champagne en 1792, où l'un de ses cousins, le prince de Hohenlohe-Kirchberg, commandait un corps d'armée autrichien à l'aile gauche. Forcé d'obéir au généralissime, il se retira comme lui sans avoir rien tenté de sérieux. Dans les campagnes du Rhin en 1793 et 1794, il eut quelques succès à Oppenheim, à Weissembourg et à Kaiserslautern. L'état de paix qui suivit ne lui offrant aucune chance de fortune, il se montra d'autant plus disposé à la guerre contre la France, que la confédération du Rhin, établie par Napoléon, le priva, en 1806, de ses états qui passèrent sous la souveraineté du nouveau roi de Würtemberg. Placé à la tête d'un corps prussien, le prince Frédéric combattit enfin les Français à la célèbre journée d'Iéna; mais toujours peu d'accord avec le généralissime duc de Brunswick il manœuvra séparément de ce prince, et n'en fut point secouru. Avant de se rendre dans la vieille Prusse pour aller au-devant des Russes qui arrivaient à son secours, Frédéric-Guillaume nomma le prince de Hohenlohe général en chef de toutes ses forces au-delà de l'Oder; mais ne pouvant réunir les divers corps que le désastre du 14 octobre avait dispersés, il

arriva le 26, avec les débris de son armée, à Magdebourg. De là il voulut se diriger par la Marche-Ukraine et le pays de Mecklembourg dans la Poméranie, passer l'Oder vers l'embouchure de ce fleuve, et joindre son souverain en Prusse; mais battu par Murat à Zehdenik, le 26, et ayant vainement espéré que Blücher, chargé depuis le 14 du commandement du corps qui avait été sous les ordres du prince Eugène de Würtemberg, viendrait le joindre à Lychen, comme il le lui avait mandé, il fut obligé de se rendre prisonnier, avec dix-sept mille hommes, par la capitulation de Prenzlau, près de Stettin, le 28 oct. Ce funeste évènement le plongea dans le plus profond chagrin; et voici comment il s'en excusa peu de jours après dans une lettre au roi de Prusse: « J'ai conduit « une armée, manquant de pain, de « munitions, de fourrages, et qui avait « à se frayer un passage difficile dans « un cercle où l'ennemi était partout « en mouvement. L'impossibilité de « l'exécution ne tenait ni à mon zèle, « ni à ma bonne volonté, ni à la chose « en elle-même, ni à l'insuffisance de « mes dispositions. On doit me plain- « dre de l'étendue de mon malheur, et « l'on ne saurait me condamner. Je me « réserve de déposer aux pieds de votre « majesté un rapport détaillé de tous « les évènements qui ont eu lieu « le 14. » Le prince de Hohenlohe se rendit alors dans son château d'Œhringhen, puis dans celui de Schlavenschitz en Silésie, et il y vécut dans une retraite absolue. C'est là qu'il est mort le 26 fév. 1817.—Son fils aîné, *Frédéric-Auguste*, qui lui a succédé dans la principauté de Hohenlohe, a épousé une princesse de Bavière. M—D j.

HOLDEN (Henri), savant docteur de la faculté de théologie de Paris, naquit en 1576, d'une famille honnête et considérée de la province de Lancastre en Angleterre. Après avoir fait son cours de théologie à Douai, il se rendit à Paris, y fit sa licence avec beaucoup de distinction, prit le bonnet de docteur et eut beaucoup de part aux affaires les plus importantes qui furent portées de son temps au tribunal de la faculté. Son mérite universellement reconnu aurait pu lui procurer des bénéfices, si sa modestie ne l'eût empêché de les rechercher. Attaché à la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il partagea son temps entre l'étude et le ministère de la pénitence. La réputation qu'il s'était acquise pour la résolution des cas de conscience lui devint funeste. Un escroc, sous prétexte de le consulter sur un point de morale, s'étant introduit dans son appartement, le força, le pistolet sur la gorge, de lui donner tout l'argent qu'il avait en sa possession. Holden, nommé membre du chapitre catholique, à l'époque du rétablissement de l'épiscopat en Angleterre, prit beaucoup de part aux disputes que cet évènement fit naître parmi ses compatriotes de la communion romaine (*Voy.* Blackloe, IV, 540, et Smith, XLII, 474). Powden a publié à la fin de ses remarques sur les Mémoires de Panzani, Liège, 1794, la requete curieuse que ce docteur présenta, en 1647, au parlement d'Angleterre, au nom des catholiques de ce royaume, pour en obtenir le libre exercice de leur religion, sous plusieurs conditions dont voici les principales: 1° qu'ils prêteraient le serment d'*allégeance* (de fidélité) au gouvernement existant; 2° qu'ils seraient gouvernés quant au spirituel par des évêques titulaires, indépendants de toute autorité étrangère, même de celle du pape, dont toutefois ils faisaient profession de reconnaître la primauté divine, à l'exemple de ce qui se pratiquait dans tous les états ca-

tholiques, particulièrement en France; 3° que tout le clergé séculier et régulier serait tenu de se soumettre à la juridiction de ces évêques, canoniquement institués pour l'exercice du saint ministère, nonobstant tout privilège contraire, sous peine d'être bannis du royaume; 4° que ces évêques répondraient de la loyauté de tous les catholiques qui auraient pris l'engagement de reconnaître leur autorité; 5° qu'ils ne participeraient à aucun acte ou transaction entre particuliers, contraire aux lois du royaume, comme les testaments, les mariages, etc. Le dernier article de cette requête contenait une clause très-sévère contre les jésuites, qu'on regardait comme les principaux moteurs de l'opposition à la doctrine contenue dans les articles précédents. Ce docteur mourut à Paris en 1665, avec la réputation d'un des plus habiles théologiens de son temps, dont plusieurs se faisaient un devoir de le consulter sur leurs ouvrages avant de les rendre publics. Doué d'une justesse d'esprit admirable, il s'était particulièrement appliqué à fixer les bornes qui séparent les dogmes de la foi des opinions de l'école, dans la vue de faciliter la réunion des protestants. Nous avons de lui: I. *Divinæ fidei analysis*, Paris, 1652, in-8°; traduit en anglais par W. G. Paris, 1658, in-4°. L'édition de 1698 est enrichie des notes de M. d'Argentré, depuis évêque de Tulle. Elles ont été réimprimées dans celle de Barbou, donnée par Godescard, Paris, 1767, in-12. Ce livre, devenu classique, offre un excellent modèle de la méthode que l'auteur s'était faite pour apprendre à distinguer ce qui constitue un dogme de foi de ce qui doit être rangé dans la classe des simples opinions théologiques. II. *Tractatus de schismate*, contre Bramhall, archevêque d'Armagh, suivi d'un appendix. III. *Tractatus de usura*, qu'on trouve à la tête de l'Analyse de la foi. IV. *Novum Testamentum*, avec des notes marginales, courtes, mais estimées, Paris, 1660, in-8°. V. *Divers traités de controverse*. VI. *Epistola ad D. Arnaldum, theologicum parisiensem*. VII. *Préface pour un grand ouvrage sur la vérité de la religion chrétienne*, Paris, in-4°. Cet ouvrage qu'il avait confié à un ami se perdit pendant les désordres de la guerre civile. Dodd, qui en avait vu le plan tracé de la main de l'auteur, l'a inséré dans son Histoire de l'église. L'idée qu'on a des talents de Holden et de sa manière de traiter les questions de ce genre, doit en faire regretter la perte. T—D.

HOLDERLIN (Frédéric), poète allemand, naquit en 1770, à Neislingen en Souabe. Sa première éducation fut tendrement soignée par une excellente mère, pour laquelle il conserva toujours la plus vive affection. Sa jeune âme, noble, délicate, mais d'une sensibilité trop exquise, se créa de bonne heure des rêves de félicité, dont il n'eut que trop tôt à reconnaître l'illusion. Se livrant sans réserve à sa passion pour la musique et la poésie qu'encourageait encore l'indulgente bonté de ses parents, il gagnait tous les cœurs par la douceur de son caractère, la noblesse innée de ses sentiments et l'extérieur le plus séduisant. Ainsi favorisé par tant de circonstances, il est bien permis de croire que, si le sort eût voulu qu'il entrât dans une carrière conforme à ses goûts, à son génie, jamais son noble esprit ne se fût égaré. Mais une destinée contraire le plaça dans un séminaire, où la jeunesse recevait une instruction toute théologique. Ce fut malgré lui qu'il dut se vouer à cette étude. Il s'en est plaint long-temps, même dans ses accès de

démence! La littérature des anciens, les beaux-arts, la poésie surtout, voilà ce qu'il aurait désiré cultiver. Il étudia cependant avec zèle et succès les langues mortes, particulièrement le grec. A seize ans, une première inclination vint enflammer cette imagination si irritable. Son goût pour la poésie en acquit une nouvelle ardeur, et dès-lors on le vit se livrer à des compositions tout-à-fait neuves, tandis que jusque-là il s'était borné à des imitations de Schiller et de Klopstock. L'admiration que lui inspirait l'ancienne Grèce, l'étude assidue de ses chefs-d'œuvre, donnèrent à ses productions une couleur antique, même avant qu'il eût franchi le seuil de l'université. Plein de l'idée d'immortaliser son nom et de sortir enfin de l'étroite sphère où il se trouvait renfermé, il conçut le plan de son *Hypérion*, dont il s'occupa incessamment pendant de longues années. Malgré sa mélancolie et son peu de goût pour les plaisirs tumultueux, il fut toujours chéri de ses camarades. Ne prenant point de part à leurs jeux bruyants, il s'enfermait seul chez lui pour jouer de la mandoline, toujours sur le ton plaintif, quoiqu'il n'eut encore à cette époque d'autre chagrin réel que celui du genre d'études auquel on l'avait forcé de se soumettre. Son enthousiasme pour la Grèce antique lui inspira malheureusement à l'égard de son pays cette espèce de mécontentement et de mépris qui donna lieu aux vives sorties qu'on regrette de rencontrer dans son *Hypérion*, ou *l'Ermite en Grèce*, Stuttgard, 1797-99, 2 vol. in-8°. Se posant dans une sorte d'hostilité contre ses contemporains, il semblait livré à ces noirs accès de mélancolie qui ne furent que les tristes précurseurs de son état futur. Déjà sa muse ne connaissait d'autres accents que ceux de la douleur. Toutefois, personne n'eût encore pu prévoir qu'une déplorable démence était réservée à ce jeune homme si beau, si plein de grâces, que Frédéric Mathisson disait que jamais il n'en avait rencontré de plus séduisant et de plus accompli. Ses études achevées, Holderlin quitta le Wurtemberg, et se rendit en France, où il devint précepteur dans une maison distinguée. C'était là que devait commencer sa malheureuse destinée : la jeune mère des enfants dont il fut appelé à faire l'éducation ne tarda pas à éprouver la puissance de tant de moyens de séduction, et ce funeste amour fut bientôt partagé. Holderlin ne pouvait aimer qu'avec transport, avec frénésie. Plus de vingt ans après, au milieu de la plus cruelle démence, on a retrouvé en sa possession des lettres de sa chère Diotima, qu'il avait dérobées à tous les regards. L'époux de cette femme adorée, ayant connu ses torts, força Holderlin de s'éloigner. Une correspondance secrète, même un rendez-vous dans un château de la famille suivirent cette séparation; et tout cela ne fit que rendre la blessure plus profonde. Dès-lors cet infortuné eut un motif, un aliment pour la noire mélancolie à laquelle il n'était que trop enclin. L'ambition de la gloire littéraire pouvait seule désormais le distraire de ce chagrin, et ses amis en eurent l'espoir lorsqu'ils le virent achever et publier son *Hypérion*. Ce poème est dans les mains de tout le monde. Il nous suffira de faire remarquer le ton de douleur sombre et terrible qui y règne d'un bout à l'autre. A chaque page on y rencontre des pensées qui ne furent que trop prophétiques sur la fatale destinée de l'auteur. Holderlin vint à Weimar et à Iéna à l'époque où plusieurs hommes célèbres s'y trouvaient réunis. Consumé d'ambition et du désir de se distinguer, il publia alors ses poésies les plus remar-

quables. Un talent aussi rare, joint à tout le charme de sa personne, devait produire une vive sensation, et ses succès pouvaient encore le sauver; mais, le cœur blessé et rempli d'amertume, il s'irritait des moindres obstacles. On a prétendu que sa bien-aimée Diotima, au moyen de relations qu'elle avait avec de hauts personnages, le protégeait, l'appuyait encore. Dans le même temps, Schiller l'avait pris en affection au point qu'on l'a entendu dire hautement qu'il ne connaissait pas de plus grand poète en Allemagne. Il fit tout pour l'obliger, et chercha à lui procurer une place de professeur. S'il eût réussi, peut-être que Holderlin, fixé dans une nouvelle sphère d'action, eût éprouvé quelque calme! Mais une fatale destinée en avait autrement ordonné; l'emploi que Schiller demanda fut accordé à un compétiteur que Gœthe avait recommandé; et plus tard, dans son délire, quand on prononçait devant Holderlin le nom de ce grand homme, ce malheureux prétendait ne l'avoir jamais connu, ce qui chez lui était un signe certain d'inimitié, tandis qu'il se rappelait avec joie et souvent le nom de Schiller ainsi que ceux de quelques autres hommes célèbres. Ce désappointement avait été un coup funeste et décisif pour toute l'existence de Holderlin. Il vit ses plus belles espérances anéanties; sa fierté et son amour-propre furent blessés au vif, et il regarda comme à jamais perdu tout espoir d'un meilleur avenir. C'est alors qu'il se rendit en Suisse, où il connut Lavater et Zollikofer. Il y composa encore quelques beaux morceaux de poésie, et il conçut le plan d'une tragédie; mais il lui était impossible de conduire à fin une telle entreprise, car on ne peut nier que son talent ne fût exclusivement lyrique. Sa mélancolie était si profonde qu'il s'enfermait souvent, qu'il fuyait tous les humains pour s'abandonner tout entier à sa douleur, cherchant, pour ainsi dire, lui-même à hater sa destinée, qui devenait de plus en plus imminente. On le vit ensuite prendre la résolution insensée de se livrer sans réserve à tout le tumulte des sens, voulant oublier ses chagrins dans l'ivresse de folles et extravagantes jouissances. Il revint alors en France, où il fut encore précepteur. Mais sa santé n'avait pu supporter son nouveau genre de vie; sa nature physique et morale avait succombé au choc violent qu'il venait de lui donner. En peu de temps, ses facultés mentales se trouvèrent tellement ébranlées qu'il tomba fréquemment dans des accès de rage et de fureur. Tout-à-coup et sans qu'on ait su comment, il reparut dans sa patrie. Mathisson a raconté qu'un jour, étant seul dans sa chambre, la porte s'ouvrit soudainement et qu'il vit entrer un homme qui lui parut tout-à-fait inconnu. Cet homme était pâle, maigre, son œil hagard et sauvage, ses vêtements en lambeaux. Mathisson épouvanté se lève, s'approche de l'effrayant visiteur, qui reste immobile et silencieux; puis, étend ses bras sur la table, articule d'une voix sépulcrale le nom de *Holderlin* et disparaît laissant Mathisson stupéfait. Ce fut après cette apparition que Holderlin se rendit à Neislingen chez sa mère, et que, dans un accès de démence, il la chassa de sa maison ainsi que tous ceux qu'il y trouva. S'étant calmé, il resta néanmoins quelques jours auprès d'elle, et il eut quelques moments lucides, quoique toujours en proie à la plus sombre mélancolie. Puis une jeune personne ayant paru devant lui, une nouvelle passion réveilla son délire. On fut dans la nécessité d'éloigner ce nouvel objet qu'un de ses parents épousa. Cette circonstance mit le comble à sa folie; il prit en haine le nouvel époux; et, suivant

sa coutume en pareil cas, il affirma qu'il ne l'avait jamais vu. Vers cette époque, un prince ami de l'humanité, qui l'avait connu à Iéna, conçut l'idée de lui donner des occupations qui pussent le distraire et le guérir. Il le nomma son bibliothécaire. Mais Holderlin était perdu sans ressource; ses accès de frénésie devinrent de plus en plus fréquents et terribles. Il ne fut plus possible de demeurer avec lui; et, sous prétexte qu'il lui fallait des livres, on l'envoya en chercher à Tubingue, où il fut placé dans une maison de santé. Après deux ans de traitements sans succès, ses facultés s'affaiblissant de plus en plus, on le plaça dans la maison d'un menuisier, où il a habité une petite chambre pendant plus de vingt ans, sans que la moindre amélioration se soit fait remarquer dans son état. C'est là qu'il est mort vers 1836. Ses *Poésies lyriques*, que l'on regarde comme son meilleur ouvrage, ont été publiées à Stuttgard, en 1826, par Schwab et Uhland. Z.

HOLE (Richard), littérateur anglais, fut recteur de Faringdon et d'Inwardleigh dans le Devonshire, se distingua par ses vertus et par ses talents, et mourut à Exmouth le 28 mai 1803. Il est auteur: 1° d'une traduction en vers du poème de *Fingal*, à laquelle il a joint une ode *à l'Imagination*, qui est digne de son objet; 2° d'une traduction en vers de l'*Hymne à Cérès*, attribué à Homère, 1781, in-8°; 3° d'un poème d'*Arthur*, accompagné de notes curieuses; 4° d'une ode *à la Terreur*, une autre *à la Mélancolie*, et d'autres poésies insérées dans la collection des poètes des comtés de Cornouaille et de Devon, publiée par Richard Polwhele; 5° des *Remarques sur les mille et une Nuits*, 1797, in-8°. Cet ouvrage est au moins ingénieux. On attribue à R. Hole plusieurs écrits imprimés dans le recueil des *Essais*, publiés par la société littéraire d'Exeter, dont il fut un des premiers membres. Sa poésie se rapproche de celle de Pope par la douceur et l'élégance. Ses odes peuvent se lire encore après celles d'Akenside et de Gray. On a imprimé après sa mort un *Essai sur le caractère d'Ulysse*, tel qu'il a été peint par Homère, lu à la société littéraire d'Exeter, 1807, in-8° de 144 p. L.

HOLFORD (George-Peter), avocat anglais, membre de la chambre des communes, était frère de Robert Holford, membre de la société royale de Londres, et qui est mort en 1838. George-Peter fit ses études classiques à l'école d'Harrow, où il fut remarqué par son goût pour la poésie. Il passa de cette école à l'université de Cambridge, et y prit ses grades de 1788 à 1791. En décembre 1802, le bourg de Rossiney le députa au parlement. Il fut, sous l'administration de Pitt, en 1804, sous-secrétaire de la commission nommée pour les affaires de l'Inde. Plusieurs localités le renvoyèrent successivement à la chambre des communes, notamment Queensborough en 1820. Un des objets qui fixèrent particulièrement son attention, fut l'amélioration des prisons et la moralité des jeunes détenus. Plusieurs des discours qu'il prononça à la tribune nationale ont été imprimés, ainsi que les ouvrages suivants: I. *Poésies* (Poems), mince volume tiré à un petit nombre d'exemplaires, et contenant: *Invocation aux muses d'Harrow;* la *Caverne de Neptune*, poème dramatique sur la victoire remportée par l'amiral Howe en 1794; l'*Orage* (the Storm), drame en trois actes, et le *Songe de Berthier à Rome en* 1798. II. La *Destruction de Jérusalem, preuve irrésistible de la divine origine du christianisme* (anonyme), 1805, in-8°. III. *Obser-*

vations sur la nécessité d'introduire dans nos colonies des Indes un nombre suffisant de respectables ecclésiastiques, et d'établir dans ces contrées un collège pour l'éducation des hommes destinés à cet objet, 1808. Holford est mort à Londres le 30 avril 1839. L.

HOLINGSHED ou **HOLINSHED** (RAPHAEL), historien anglais, naquit au XVIe siècle, à Borseley dans le Chetshire, d'une famille honorable. Ayant embrassé le ministère évangélique, il fut nommé pasteur de Bramcote dans le comté de Warwick, et y mourut vers la fin de l'année 1580. On a de lui: *Chronicles comprising the description and historie of England Ireland and Scotland*, Londres, 1577, in-fol. Dans cette première édition Holingshed fut aidé par Guill. Harrison qui lui fournit la description historique de la Grande-Bretagne, avec un court exposé du naturel et des qualités de ses habitants; l'ouvrage reparut à Londres en 1586, 2 v. in-fol., partagés en 3 t. Cette édition, dont il existe des exemplaires avec la date de 1587, est rare et fort recherchée des Anglais. Elle renferme de nombreuses additions de différentes mains, et la continuation de l'histoire générale jusqu'en 1586. La prudence en avait fait retrancher quarante-quatre pages de 1491 à 1536, qui contiennent des particularités dont la reine Elisabeth aurait pu se trouver offensée; mais elles ont été réimprimées dans le XVIIIe siècle (Voy. le *Manuel du libraire* par M. Brunet). L'édition la plus belle et la plus récente des *Chroniques* de Holingshed est celle de Londres, 1808-1809, 6 vol. in-4°. W—s.

HOLKAR, nom d'une famille mahratte presque inconnue dans l'Inde au commencement du dernier siècle et à peine connue en Europe depuis soixante ans. — *Molhar-Raou* HOLKAR, tige de cette famille ou du moins le premier dont l'histoire fasse mention, naquit dans le Dekkan; il appartenait à la caste des Dzoundars ou bergers, l'une des trois dont se compose la nation mahratte, en ajoutant les guerriers aux laboureurs. Son père joignait à sa profession héréditaire l'industrie de tisser des couvertures; et, comme il résidait au village de *Hol*, il prit ou reçut le nom de *Holkar*, qui signifie *habitant de Hol*. Le jeune Holkar, dédaignant la vie oisive de berger et de tisserand, prit le parti des armes à l'époque où la décadence de l'empire moghol releva la puissance des Mahrattes, affaiblie par Aureng-Zèyb (*Voy.* ce nom, III, 78, et SEWA-DJY, XLII, 189). Il servait sous Khantadjy, l'un de leurs chefs, en 1721, lorsqu'ils envahirent et pillèrent deux fois le Goudzerat, qui leur fut cédé deux ans après; et il y obtint le commandement de vingt-cinq cavaliers. La bravoure et le dévouement qu'il montra pour les intérêts de son maître, en s'opposant, quoique avec des forces très-inégales et peu de succès, à une invasion du peïchwah, alors premier ministre du souverain mahratte, lui valurent l'estime et l'admiration de ce prince, qui l'attira à son service en 1724. Après la chute de la puissance éphémère de Khantadjy, son étendard devint celui de la famille de Holkar, dont le chef avait commencé sous lui sa fortune. Molhar la vit faire des progrès rapides, quand il fut devenu le gendre de Naraïn-Raou, oncle maternel du 3e radjah des Mahrattes (*Voy.* SAHOUDJY, XXXIX, 506). La forme du gouvernement des Mahrattes ayant changé après ou peu de temps avant la mort de ce prince, Molhar-Raou fut chargé de commandements supérieurs par Baladjy-Raou et Badjy-Raou successivement peïchwah ou président de la confédération mahratte,

dont il devint un des principaux chefs, lorsque la défaite et la mort du soubahdar du Malwah, en 1732, ayant entraîné la conquete de cette vaste province, il y eut obtenu un fief considérable et héréditaire, dont Indour fut la capitale. En 1735, le peïchwah lui confia les intérêts des Mahrattes au nord de la rivière Nerbouddah, dans le Dekkan, et, en 1738, après la conquete de Bhopal, à laquelle il avait puissamment contribué, il fut le principal négociateur de la convention qui assura aux Mahrattes la souveraineté de tout le pays entre les rivières Tchumbul et Nerbouddah. L'année suivante il assista au mémorable siège de Baçain, qui fut enlevé aux Portugais, et il retourna se joindre à l'armée, qui voulait préserver les états mahrattes de l'invasion du roi de Perse (*Voy.* NADIR-CHAH, XXX, 526); mais ce barbare conquérant, satisfait d'avoir pillé et saccagé Dehly, ne porta point ses armes au sud de cette capitale. En 1751, Holkar seconda Ghazi-Eddyn, vezir de l'empire moghol, dans la guerre contre les Rohillahs, avec lesquels il négocia un traité qui valut aux Mahrattes d'énormes avantages. Après la mort du vezir en 1752, il retourna dans l'Hindoustan, où les fautes de la cour impériale furent mises à profit par les chefs de cette nation. A cette époque, Holkar se brouilla avec le Bhaou, frère du peïchwah, et l'animosité qui éclata entre eux eut une fatale influence sur les affaires des Mahrattes, en 1761, à la bataille de Pannipout, où leur nombreuse armée fut taillée en pièces par le roi des Afghans et les autres princes musulmans coalisés (*Voy.* AHMED-CHAH ABDALLY, I, 335). L'expérience et les avis de Holkar, la veille de cette journée, et son courage pendant l'action furent inutiles par l'ignorance et l'entêtement du généralissime, qui fut tué dans la bataille. Holkar et cinq autres chefs, échappés seuls à ce désastre, sauvèrent quelques débris de l'armée rassemblée pour la défense de l'empire et de la religion. Molhar-Raou Holkar survécut peu à cet évènement. Inconsolable d'avoir perdu son fils unique Khandi-Raou, il mourut en 1765, avec la réputation du chef le plus hardi et le plus habile des Mahrattes à cette époque, et laissant des possessions évaluées à soixante-quinze millions de roupies. Son petit-fils Mali-Raou, encore mineur, fut reconnu par le peïchwah pour son successeur dans son djaghir ou fief; mais il mourut avant d'avoir atteint sa majorité, et sa mère Ahillah-Bhaï, veuve de Khandi-Raou, dirigea l'administration, et s'associa Takoudjy Holkar, son parent, qui n'appartenait pas à la famille de Molhar-Raou (*Voy.* l'article suivant). A—T.

HOLKAR (TAKOUDJY ou TOKADJY), placé en 1767 à la tête de l'armée des états mahrattes d'Indour, dans le Malwah, en fut virtuellement le souverain. Il les gouverna avec autant de talent que de bonheur, et il s'honora surtout par la reconnaissance et les égards qu'il ne cessa de témoigner à sa bienfaitrice Ahiliah-Bhaï. Cette princesse, qui avait fini par lui abandonner toute l'autorité, après avoir long-temps fait les délices de ses sujets par sa justice, sa munificence et son inépuisable bienfaisance, conserva jusqu'à sa mort, en 1795, les prérogatives et les honneurs de la royauté; et sa mémoire est encore en vénération parmi les Mahrattes du Malwah. Dès l'année 1770, Takoudjy et d'autres chefs mahrattes (*Voy.* SINDIAH, XLII, 414) se joignirent à Nadjib-ed-Daulah, vezir de l'empire moghol et prince du Rohilkend, pour chasser les Seiks de la province de Dou-ab; mais la mort du vezir fit avorter cette entreprise. En 1772, Takoud-

jy Holkar se joignit encore à Madadjy Sindiah et à d'autres princes de sa nation, pour profiter des troubles que la mort de Nadjib-ed-Daulah avait suscités à Dehly et dans le Rohilkend, où il s'empara d'Etayah et de quelques autres districts. Le nouveau vezir (*Voy.* CHOUDJAA-ED-DOULAH, VIII, 450) appela les Anglais, et à leur approche les Mahrattes se retirèrent, après avoir ravagé le Rohilkend. Ils revinrent, l'année suivante, commettre les mêmes dégâts, et ils s'avancèrent, jusqu'au Gange d'où ils furent repoussés par l'artillerie anglaise. Mais ces invasions hâtèrent la ruine des Rohillahs et le démembrement de leur pays. En 1774, Holkar fut un des membres du conseil de régence du gouvernement mahratte de Pounah, et il prit part à une nouvelle guerre des Mahrattes contre les Anglais, qui, cette fois, étaient les auxiliaires de Rakoubah (*Voy.* ce nom, XXXVI, 565), usurpateur de la dignité de peïchwah et assassin de son prédécesseur, dont l'enfant posthume, Madhou-Raou, avait été reconnu peïchwah. Une victoire remportée, en 1775, près de Pounah, par les Mahrattes, n'empêcha pas la continuation des hostilités, qui ne furent suspendues que par un traité de paix, négocié en 1776, par le gouvernement de Calcutta; elles recommencèrent en 1778, avec des succès variés. Vainqueurs à Wergaoun l'année suivante, Holkar et Sindiah furent battus, en 1782, par le colonel Goddard, qui venait de s'emparer d'Ahmed-Abad, capitale du Goudzerât; mais, bientôt, la guerre que les Anglais soutenaient dans la Péninsule de l'Inde contre Haïder-Aly et les Français les déterminèrent à faire la paix avec les Mahrattes. Ceux-ci auraient obtenu des conditions plus avantageuses, s'ils eussent été aussi unis entre eux que braves contre l'ennemi; ils recouvrèrent néanmoins presque tous les territoires qu'ils avaient perdus par le précédent traité, et l'indigne Rakoubah, qui leur fut livré, mourut peu d'années après, dans la forteresse de Koupergong, où il avait été confiné. En 1786, Takoudjy Holkar soutint la révolte du nabab de Savanour contre le sultan Tippou, son suzerain, dont l'armée fut vaincue. En 1792, il introduisit la discipline et la tactique européennes dans son armée et y forma quatre bataillons d'infanterie régulière, commandés par le chevalier Dudernec. Ces corps sauvèrent son armée, l'année suivante, à la bataille de Lackaïri, qu'il perdit contre Sindiah; mais ils y furent presque entièrement détruits. Malgré sa défaite, Holkar donna tous ses soins à réorganiser ces corps, afin de pouvoir lutter avec moins de désavantage contre son rival (*Voy.* SINDIAH, XLII, 414, et BOIGNE, LVIII, 449). La décadence de la puissance des Mahrattes date néanmoins de l'introduction de l'infanterie et de l'artillerie dans leurs troupes. Cette innovation les entraîna dans des entreprises téméraires et désastreuses. D'ailleurs le caractère et les habitudes de cette nation sympathisaient mieux avec les rapides mouvements de sa cavalerie qui, même après une défaite, pouvait par ses ravages détruire les ressources de l'ennemi. Holkar dans son organisation militaire avait adopté le système des partisans, où les troupes et les équipages sont la propriété du commandant. Ce système ne valait pas celui de Sindiah qui se rapprochait d'avantage de l'organisation européenne. Les affaires de Holkar commencèrent à décliner, par suite de la dernière guerre et des divisions qui éclatèrent dans sa famille. Il était cependant soubah-dar du Malwah, possédait dans l'Hindoustan et le Dekkan une vaste étendue de pays, et pouvait mettre

encore en campagne cinquante mille hommes de cavalerie et six mille d'infanterie, dont le commandant français avait un traitement de trois mille roupies (sept mille cinq cents francs) par mois. Takoudjy prit part à une guerre des Mahrattes, en 1794, contre Nizam-Aly, soubah-dar du Dekkan; mais il ne figura point dans la révolution par laquelle Daulah-Raou Sindiah neveu et successeur de Madadjy, s'empara, en 1796, de la personne du jeune peïchwah, Badja-Raou, fils de Rakoubah, et lui substitua Appa-Raou, son frère. On l'accusa de perfidie et de trahison; il est plus vraisemblable qu'il ne voulut point servir l'ambition d'un rival qui n'avait pour but que de devenir le souverain de tous les états mahrattes. En effet, il contribua à la nouvelle révolution qui délivra Badja-Raou et le rétablit sur le trône de Pounah, le 27 oct 1796; et il fut membre du conseil de régence pendant la minorité de ce jeune prince qu'on peut regarder comme le dernier peïchwah. Holkar mourut après un règne de trente-un ans, vers la fin de 1797, laissant deux fils légitimes, Khasseh-Raou et Molhar-Raou, et deux fils naturels, Witoudjy ou Ethodjy et Djeswent-Raou, qui furent tous appelés à Pounah, à la mort de leur père. Khasseh, difforme, méchant, débauché et d'une intelligence très-bornée, fut d'abord sous la tutelle de son cousin Rappou Holkar, qui voulait s'en servir pour satisfaire sa propre ambition. Mais les grands méconnurent l'autorité de l'un et de l'autre. Les trois autres fils de Takoudjy, mécontents de leur partage, firent valoir leurs droits. Sindiah, sous prétexte de défendre les intérêts de l'héritier légitime, s'empara de presque tous les états de la famille Holkar et les gouverna comme régent, au nom du jeune Khandi-Raou dont le père Molhar-Raou avait péri dans un combat ou par un assassinat. Witoudjy et Djeswent parvinrent à s'échapper. et l'on verra, dans l'article suivant, le règne de ce dernier, ainsi que la fin des aventures de tous ces princes et celle de la dynastie Holkar. A—T.

HOLKAR (DJESWENT-RAOU), fameux prince mahratte que l'orientaliste Langlès a confondu avec son père dans la *Biographie des vivants*, et avec son fils, dans la *Biographie des contemporains*, est le dernier de sa famille qui ait été puissant et célèbre. Dès la fin d'octobre 1796, il avait par sa bravoure terminé la révolution qui rétablit le jeune Badja-Raou sur le trône de Pounah, en emportant l'épée à la main le dernier poste que défendait le ministre ambitieux qui retenait prisonnier le jeune peïchwah. Echappé avec Witoudjy au désastre de leur frère Molhar-Raou, ils se retirèrent dans le Dekkan. Witoudjy, après y avoir mené quelque temps une vie aventureuse et misérable, fut surpris en maraude et conduit à Pounah, où, par ordre de Sindiah, il souffrit une mort cruelle et ignominieuse, ayant été traîné dans les rues attaché au pied d'un éléphant. Djeswent crut trouver asile et protection à la cour du radjah mahratte de Nagpour, qui le fit perfidement arrêter. Il parvint à s'évader au bout de six mois et erra pendant plus d'un an. L'énergie de son caractère, que l'adversité ne fit qu'exalter encore, la considération qu'on avait pour son nom et sa famille, lui attirèrent bientôt de nombreux partisans et le mirent en état de signaler la haine qu'il avait vouée au meurtrier de ses frères. Il commença donc la guerre contre Daulah Raou Sindiah. La réputation qu'il obtint par ses premiers succès, et surtout par sa brillante valeur, fit passer sous ses étendards, en 1801, l'armée entière de son frère Khasseh-Raou, et même

les quatre bataillons d'artillerie avec leur commandant Dudernec. Il se déclara alors régent au nom de son neveu Khandi-Raou, qui était entre les mains de Sindiah, et il se flatta aussi de succéder à la régence que ce dernier avait usurpée à la cour du jeune peïchwah; il comptait sur les intelligences qu'il entretenait avec Imret-Raou et sur la coopération de ce fils adoptif du fameux Rakoubah. Après une victoire remportée sur son rival, dont il détruisit presque toute l'infanterie régulière près d'Oudjein, il essuya à son tour une défaite près d'Indour, sa capitale, qui fut prise et saccagée par les vainqueurs. Forcé par la nécessité de faire subsister son armée, il pillait indistinctement amis et ennemis, et il ruina une grande partie du territoire de Sindiah et du peïchwah. Comme ses ressources commençaient à s'épuiser et qu'il craignait la défection ou la révolte de ses troupes, il les mena piller la riche cité de Rutlam, puis le Radjpoutanah, d'où revenant sur ses pas il dévasta et mit à contribution la province de Candeich; et, poussant ses ravages jusqu'aux environs de Pounah, il y gagna, le 28 octobre 1802, une bataille décisive sur l'armée de Sindiah et du peïchwah qui prirent la fuite. Maître de cette capitale, Holkar, prévoyant sans doute qu'il ne pourrait s'y maintenir, fit abattre plusieurs maisons qu'il soupçonnait contenir des trésors enfouis, et en effet il y en trouva beaucoup. Ménageant le palais, il se contenta d'en enlever les effets les plus précieux, les armes et les éléphants. La misère fut si grande dans cette ville, pendant son séjour, et son autorité si faible sur les Afghans qui étaient à son service, qu'ils égorgeaient souvent des bœufs, animaux sacrés pour les Mahrattes et les seuls dont la chair leur soit interdite par leur religion. La prise de Pounah et la retraite du peïchwah à Baçaïn, ville de la présidence de Bombay, avaient mis Holkar en contact avec le gouvernement britannique. La querelle entre ce prince et son rival ne pouvait être indifférente aux Anglais qui, n'aspirant qu'à détruire l'empire mahratte, feignirent de s'intéresser à son chef titulaire, afin d'y fomenter la discorde et d'y faire des conquêtes faciles. Ils firent signer au peïchwah, le 31 décembre, un traité d'alliance par lequel ils s'engagèrent à lui fournir six bataillons et le secours de leurs alliés, afin d'affaiblir l'influence de Holkar, dont ils ne redoutaient pas moins l'ambition que celle de Sindiah. Holkar avait déterminé le radjah de Sattarah, issu du fondateur de l'empire mahratte (*Voy.* SEWADJY, XLII, 189, et SAHOUDJY, XXXIX, 506), à donner l'investiture de la dignité de peïchwah à Venaïk-Raou, lorsqu'un corps de troupes anglaises envoyé de Haïder-Abad, avec un corps de troupes du Nizam, s'étant joint à une colonne partie de Maïssour, sous le commandement d'Arthur Wellesley (aujourd'hui duc de Wellington) qui prit le commandement de toute l'armée, s'empara sans résistance de Pounah, où le peïchwah Badja-Raou fit sa rentrée, le 6 mai 1803. Holkar s'était replié sur Tchandor, laissant un corps de Mahrattes qui aurait incendié Pounah sans le prompt secours du général anglais. L'intérêt commun rapprocha les chefs mahrattes qui se détestaient, et les engagea à mettre fin à leurs discordes et à s'unir contre l'ennemi commun. Holkar, moyennant la cession de plusieurs territoires et l'abandon en sa faveur de la tutelle de son neveu Khandi-Raou, par Sindiah, vendit son alliance ou plutôt sa neutralité; car, bien qu'il eût promis sa coopération, il ne prit aucune part à la guerre que commencèrent Sindiah et le radjah de Nagpour, et il apprit

sans regret leurs revers et leur paix honteuse. Mais ensuite, soit qu'il craignît la destruction totale de l'empire mahratte, soit qu'il eût la présomption de battre les Anglais après avoir vaincu Sindiah, il fit seul une levée de boucliers, et alla exiger des contributions dans le pays des Radjpouts, cédé par son rival aux Anglais, en attendant l'effet d'une coalition générale qu'il provoquait contre eux dans le nord de l'Inde. Un détachement de leurs troupes, sous les ordres du colonel Monson, s'étant imprudemment avancé dans le Malwah, fut battu, poursuivi et harcelé dans sa longue et désastreuse retraite, en juillet 1804, par Holkar qui ne renvoya les prisonniers qu'après leur avoir fait couper le nez et la main droite. Encouragé par ce succès, il osa former de plus grandes entreprises; et, négligeant de secourir ses états dans le Dekkan et sa famille dans Indour, il tenta de s'emparer de Dehly et de la personne du Grand-Moghol (*Voy.* CHAH AALEM, VII, 616). Repoussé par la garnison anglaise, il entra dans le Dou-ab, menaçant toutes les possessions récemment cédées par Sindiah au gouvernement britannique. Mais surpris, le 17 novembre, devant Ferakh-Abad, par le général Lake, après avoir essuyé une décharge de mitraille, il se sauva avec quelques cavaliers, abandonnant son armée qui prit la fuite sur tous les points. Holkar essuya bientôt deux autres revers: il perdit la ville de Tchandor dans le Dekkan et la bataille de Dig, où le général Fraser, vainqueur, fut blessé mortellement. Holkar s'était réfugié dans la forteresse de Dig qui appartenait au radjah de Bhurtpour, l'un des principaux chefs des Djâts. Avant que la place fût emportée d'assaut, le 23 décembre, il en sortit, mais il laissa son artillerie. Quoique son armée de quatre-vingt-dix mille hommes, dont dix-neuf mille d'infanterie et sept mille d'artillerie, eût été réduite à trente mille, il continua les hostilités, soutenu par les radjahs de Bhurtpour et de Bundelkand. Il repoussa dans Bhurtpour plusieurs assauts des Anglais; mais après une seconde défaite, essuyée le 2 avril 1805, il fut délaissé par ses deux alliés: l'un fit sa paix particulière; l'autre, écrasé par les Anglais, fut abandonné par ses troupes. Enfin, ne possédant plus que ce qu'il portait sur la selle de son cheval, Holkar s'avança au nord-ouest de Dehly, suivi d'une bande de misérables, vivant de pillage et traînant une soixantaine de canons, la plupart hors de service. Il arriva dans le pays des Seiks, espérant mettre dans ses interêts Rundjet-Sing, roi de Lahor. Si l'apparition subite de l'armée du général Lake empêcha les Seiks de fournir au prince mahratte des secours d'hommes et d'argent, du moins, lorsque arrêté dans sa retraite, à travers le Pendjab, par le fleuve Beyah, il eut recours à leur médiation, et obtint la paix qui fut conclue, le 21 décembre, à Radjipour-Ghât. Quoique par ce traité il n'eût cédé aux Anglais que Tchandor et quelques territoires maritimes dans le Dekkan, il hésita encore et n'en envoya la ratification que le 6 janvier 1806. De retour dans le Malwah par la route qui lui avait été tracée, il mérita, vu ses dispositions amicales, la restitution de la plupart des pays qu'il avait cédés, et il se serait trouvé à peu près dans la même position qu'au commencement de la guerre, si la perte de ses possessions maritimes n'eût entravé ses relations avec les nations étrangères. Néanmoins, les Anglais le craignaient et le ménageaient plus que Sindiah. Bientôt pour se délivrer de la crainte d'un rival dans la personne de son frère Khasseh-Raou, qui était son prisonnier, il le fit

périr, et il ne tarda pas à se défaire de sa veuve, qui était enceinte. Il fit aussi empoisonner son neveu Khandi-Raou, âgé de 11 à 12 ans. Il s'occupa ensuite de réorganiser son armée, avec une ardeur, une activité qui altérerent sa raison. Sa férocité naturelle, augmentée par la vie agitée qu'il avait long-temps menée, rendit son aliénation mentale incurable. Le 1er mai 1808, Mir-Khan, un de ses généraux, s'empara de sa personne au milieu de son camp et le relégua dans un appartement reculé. L'infanterie régulière ayant manifesté des intentions séditieuses, et pointé ses canons contre le principal corps d'armée, les ministres coururent implorer la protection de Mir-Khan qui les fit arrêter. La régence de l'état et la garde de Holkar furent confiées à Toulsa-Bhaï, sa favorite : cette femme adopta Molhar-Raou qu'il avait eu d'une autre concubine, et le fit reconnaître souverain. Djeswent-Raou Holkar mourut à Bampourah, le 27 octobre 1811. Quoique privé d'un œil, ce prince avait la physionomie agréable, sa conversation était animée; ses manières affables et ouvertes contrastaient avec les cruautés qu'il exerçait sur ses prisonniers. Son caractère bizarre et capricieux l'entraînait toujours dans les extrêmes, et il se montrait tour à tour généreux et barbare. Quelquefois il était somptueusement vêtu, resplendissant de perles et de diamants ; un autre jour, on le voyait sur son cheval sans selle, avec un habit grossier serré par une ceinture. — L'anarchie ne tarda pas à déchirer et à démembrer les états de Holkar. Plusieurs de ses vassaux se rendirent indépendants. Toulsa-Bhaï, détestée à cause de ses vices, fut massacrée dans une émeute, en 1817. Molhar-Raou voulut profiter de cette circonstance et de l'invasion des Pindaris (les Cosaques de l'Inde) dans les possessions britanniques, pour provoquer une coalition générale contre les Anglais ; mais la défection du peïchwah et de quelques autres chefs, séduits par leurs promesses, lui fit perdre la bataille de Mahidpour ; puis, en 1819, les deux tiers de ses états et son indépendance, n'ayant conservé le titre de radjah d'Indour que sous la suzeraineté de la compagnie anglaise, qui depuis l'en a dépossédé. A—T.

HOLLAND (Henri), biographe et libraire anglais, sur lequel on n'a que des renseignements très-incomplets. Kœnig (*Bibl. vetus et nova*) le confond avec Henri Holland, théologien catholique, qui se retira dans les Pays-Bas pour y suivre plus librement l'exercice de sa religion, et dont on a quelques ouvrages (1). Celui qui fait le sujet de cet article était un protestant très-zélé. Désirant, comme il nous l'apprend lui-même, rendre un juste hommage à ceux de ses compatriotes qui ont le plus contribué à soustraire la Grande-Bretagne au joug de la cour de Rome, il n'imagina pas un meilleur moyen que de publier les vies de ces illustres personnages avec leurs portraits exécutés par les artistes les plus distingués. Ce fut ce qu'il fit dans l'ouvrage intitulé : *Heroologia anglica, hoc est clarissimorum et doctissimorum aliquot Anglorum qui floruerunt ab anno Christi M. D. usque ad præsentem annum M. DC. XX, vivæ effigies, vitæ et elogia* (Arnheim), petit in-fol. de 270 pag., 11 f. prélimin, et un f. pour la table. Ce volume rare et recherché contient soixante-quatre portraits gravés par Crispin de Passe ; l'ouvrage ne laisse rien à désirer sous le rapport des gravures ; mais il n'en est pas de même du texte imprimé très-incorrectement. Il est divisé en deux parties ; la première est dédiée au roi Jacques

(1) On trouve une notice sur ce théologien dans les *Mémoires littéraires* de Paquot, III, 1-r

Ier, et la seconde aux académies d'Oxford et de Cambridge. Holland y témoigne le regret de n'avoir pas étudié dans l'une de ces célèbres universités. On connaît un second ouvrage de Holland, ou plutôt publié par ses soins et à ses frais. C'est un recueil des portraits des rois d'Angleterre, depuis la conquête des Normands, intitulé : *Bazilioologia a Book of Kings*, etc., Londres, pet. in-fol. Ce volume contient vingt-quatre beaux portraits, sans texte. M. Brunet en parle avec détail dans la troisième édition de son *Manuel du libraire ;* il est encore plus rare que le précédent. Holland est l'éditeur des *Œuvres théologiques* (en anglais) de Richard Greenham, Londres, 1612, in-fol. W—s.

HOLLAND (Henri Fox, premier lord), homme d'état anglais, père du célèbre C.-J. Fox (*Voy.* ce nom, XV, 402), naquit en 1705, du second mariage de sir Stephen Fox (1) avec Christiana, fille du révérend Charles Hope. Elevé à Eton avec W. Pitt, devenu depuis comte de Chatham, dont il fut toute sa vie l'antagoniste, même lorsqu'ils se trouvèrent réunis dans la même administration, il se fit distinguer comme Pitt par ses connaissances classiques ; il était comme lui cadet de famille et plein d'ambition, quoique à presque tous les autres égards ils fussent entièrement opposés. Fox doué d'une constitution robuste et vigoureuse eut une jeunesse peu exemplaire. Apres avoir dissipé la plus grande partie de son patrimoine, il se rendit sur le continent pour échapper aux embarras qu'il s'était lui-même créés. A son retour, il obtint en 1735, par le crédit de sa famille, un siège au parlement, où il représenta le bourg de Hendon. A peine entré dans la chambre des communes, il se déclara le partisan enthousiaste de Walpole qui tenait les rênes du gouvernement, et devint en 1737 inspecteur-général du bureau des travaux. Sa réélection à la chambre des communes ne souffrit pas de difficulte, et dans le nouveau parlement, convoqué le 25 juin 1741, il représenta la ville de Windsor, tout en conservant l'emploi que Walpole lui avait fait donner. Il saisissait toutes les occasions de témoigner son dévouement à ce ministre en défendant ses actes à la tribune. Dans les premiers jours de mars 1742, lord Limmerick ayant fait une motion pour demander qu'un comité d'enquête fût nommé à l'effet d'examiner la manière dont les affaires de l'état avaient été conduites pendant les vingt dernières années, et William Pitt l'ayant vivement appuyée, Fox l'attaqua avec non moins de chaleur, et parvint à la faire rejeter.

(1) Sir Stephen Fox, né vers 1627 dans le comte de Wilt, se montra zele partisan des Stuarts. Sa fidélité envers son souverain était devenue proverbiale, et ce fut vainement, dit un biographe anglais, que Cromwell fit les plus grands efforts pour le seduire. A la restauration, Charles II le crea chevalier, le fit entrer dans son conseil privé, et lui permit d'ajouter à perpétuité à ses armes une fleur de lys détachée des armes royales. Mais ce qui doit surtout sauver sa mémoire de l'oubli et la rendre chère à ses compatriotes, c'est son excessive bienfaisance. Il fonda en effet trois hôpitaux : l'un à Foxley, dans le comté de Wilt ; le second à Brome, dans le Norfolk, et le troisième à Ashby, dans le comté de Northampton ; il conçut en outre l'idée de l'hospice de Chelsea pour les soldats invalides, « ne pouvant, disait-il, supporter la vue de pauvres soldats qui avaient usé leurs forces au service du pays, demandant l'aumône de porte en porte. » Il acheta près de l'ancien collège de Chelsea quelques terrains qui avaient été dévolus à la couronne sous le règne de Jacques Ier et sur lesquels le nouveau collège a été construit, et contribua à son établissement pour une somme de 13,000 liv. st. (plus de 300,000 fr.). Il mourut le 28 octobre 1716, à l'âge de 89 ans, universellement regretté, et après avoir eu le bonheur de voir terminer l'hospice de Chelsea, qui fut fini en 1690, ainsi que le constate l'inscription suivante qui existe encore : « *In subsidium et levamen emeritorum senio bellique fractorum condidit Carolus secundus, cœpit Jacobus auxit, perficere Gulielmus et Maria, rex et regina*, M. DC. XC. » Sir Stephen Fox eut de son second mariage avec Christiana, fille du reverend Charles Hope, deux fils qui furent la souche des comtes Ilchester et des barons Holland.

Il ne fut pas aussi heureux, lorsque, quelques jours après, lord Limmerick présenta une nouvelle motion dans laquelle il restreignait la demande d'enquête aux dix dernières années de l'administration de Walpole ; car, malgré l'opposition de Henri Fox et des autres partisans du ministère, la motion fut adoptée. Walpole dégoûté de ces attaques sans cesse renouvelées résigna toutes ses places, et il est probable que l'entrée de ses adversaires politiques au pouvoir força également Fox à se démettre de celle qu'il occupait. Quoi qu'il en soit, ses amis ayant repris, en 1746, les rênes du gouvernement, après la courte administration de Granville, Fox fut nommé secrétaire de la guerre, et il prêta serment comme membre du conseil privé. Après la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), le bill sur les gens de mer (*seamen's bill*), présenté par le ministère pour amender, expliquer et réduire en un seul acte du parlement toutes les lois concernant la marine, fut considéré, par les marins surtout, comme calculé seulement dans l'intention de soumettre les officiers en demi-solde à la loi martiale. Ils crurent y voir la destruction de leurs privileges et de leurs libertés; aussi trois amiraux et quarante-sept capitaines signèrent-ils à cette occasion une pétition pour demander d'être autorisés à exposer leurs griefs devant le parlement par l'intermédiaire d'un conseil. Le ministère se confiant en ses propres forces et dans l'habileté de W. Pitt, alors payeur-général, de Littleton et du secrétaire de la guerre Henri Fox, s'y opposa vivement, et parvint à la faire rejeter à une grande majorité. La mort du prince de Galles (père de Georges III), arrivée en 1751, fut fatale au bill qui avait été porté à la chambre des communes pour naturaliser tous les protestants étrangers qui s'établiraient dans les domaines de la Grande-Bretagne. Cette mesure libérale, impopulaire en Angleterre, quoique fortement soutenue par le chancelier de l'échiquier, par W. Pitt et par Littleton, fut si vivement combattue par le comte d'Egmont et par H. Fox, secrétaire de la guerre, que le ministère dont les membres se trouvaient ainsi divisés sur cette question fut contraint de l'abandonner. Fox soutint au contraire l'administration, lorsque, à l'occasion de l'élection d'un député à Westminster, le grand-bailli fut attaqué comme ayant agi avec partialité et contrairement aux lois. Mandé à la barre de la chambre des communes, l'opposition ne voulait pas que le grand-bailli fit connaître les auteurs des délais qui avaient entravé l'élection et les causes de ces délais ; mais H. Fox et les ministres prétendaient qu'il devait répondre à la question, sans doute concertée d'avance, qui avait été faite à ce sujet au grand-bailli. Ils l'emportèrent et le conseil de sir George Vandeput, l'un des candidats, principal instigateur de toutes les manœuvres et accusé d'avoir parlé de la chambre d'une manière irrespectueuse, dut fléchir le genou et fut réprimandé dans cette position humiliante par l'orateur. A la mort de sir Henri Pelham (*Voy.* ce nom, XXXIII, 275), arrivée en 1754, le duc de Newcastle, son frère, lui ayant succédé comme premier lord de la trésorerie, le poste de chancelier de l'échiquier que Pelham occupait également se trouva vacant. Henri Fox et W. Pitt, tous deux dans la force de l'âge, tous deux ambitieux, ayant commencé leur carrière politique presque en même temps, aspirèrent tous deux à diriger les débats de la chambre des communes. Pitt l'emporta, mais il ne tarda pas à se retirer par suite de dissentiment d'opinions avec ses collègues. Quoique rarement d'accord avec Fox, il se réunit cepen-

dant à lui en 1755, pour attaquer presque toutes les mesures adoptées par le secrétaire d'état Thomas Robinson, honnête homme, mais ministre inhabile, qui dut résigner et auquel Fox succéda au mois de nov. de la même année. Il occupait ce poste lorsque, en 1756, les Anglais s'étant emparés en pleine paix et sans déclaration de guerre de deux navires français, M. de Rouillé, secrétaire d'état des affaires étrangères de France, se plaignit vivement de cet acte de violence, demanda la restitution immédiate des bâtiments capturés et de leurs cargaisons, sauf à s'entendre ensuite sur les satisfactions ultérieures qu'il pourrait réclamer. Fox refusa positivement la restitution préalable comme condition préliminaire; et la France paraissant vouloir tenter une invasion en Angleterre, le ministère annonça aux chambres qu'il avait requis de la part du roi l'introduction d'un corps de troupes hessoises, et qu'il avait pris tous les moyens pour leur transport en Angleterre. Cette mesure, que les circonstances nécessitaient, fut non seulement approuvée, mais Fox fit adopter en outre, à une grande majorité, dans la chambre des communes, l'introduction en Angleterre de douze bataillons de troupes de l'électorat d'Hanovre, ce que la chambre des lords approuva aussi à l'unanimité. H. Fox, qui en 1756 avait abandonné le poste de secrétaire de la guerre à W. Pitt, fut nommé en 1757 payeur-général des troupes, fonctions qu'il exerça jusqu'à la fin du règne de Georges II (1760). Pour reconnaître les services qu'il avait rendus à l'état, Georges III, peu d'années après son avènement au trône (6 mai 1762), créa baronne Holland Caroline Lennox, fille du duc de Richmond, que Fox avait épousée en 1744; et, le 16 mai de l'année suivante (1763), il entra lui-même à la chambre des pairs sous le titre de lord Holland, baron Holland de Foxley. Dans les dernières années de sa vie, lord Holland s'occupa beaucoup de constructions et fit d'énormes dépenses dans sa villa fantastique de Kingsgate près Margate. Il était aussi lord du conseil privé et *clerc of the Peels* en Irlande, emploi lucratif qui lui avait été accordé pour sa vie et celle de ses deux fils. Il mourut à Holland-House près de Kensington le 1er juillet 1774. Lord Holland était à la fois homme de plaisirs et homme d'affaires, formé pour la société, d'un caractère aimable et plein de franchise. Peu d'hommes d'état ont possédé comme lui le talent de se faire des partisans, qu'il devait moins à des motifs politiques qu'à l'attachement qu'il savait leur inspirer par l'agrément de ses relations privées et par le zèle actif avec lequel il s'occupait des intérêts de ses amis. Il n'aurait eu de principes arrêtés ni en morale ni en religion, si l'on en croit lord Chesterfield, qui lui reproche, en outre, de s'exprimer avec trop d'imprudence et de verser souvent le ridicule sur ces graves matières. Considéré comme orateur parlementaire, il montrait assez ordinairement de l'indécision dans ses discours; mais, lorsqu'il était animé par le sujet qu'il avait à traiter, sa chaleur entraînante et sa facile élocution formaient un contraste frappant avec ses précédentes hésitations. Ce qu'on remarque surtout dans ses discours, ce n'est pas une éloquence fleurie, mais un sens droit, une logique serrée et pressante. Il était prompt dans la réplique, piquant dans les reparties, et habile à saisir le caractère de la chambre. Il écrivait sans effort ni affectation; ses dépêches publiques étaient nobles et claires, et un style aisé et chaleureux se faisait remarquer dans sa correspondance privée. Quoique rempli d'ambition, il recherchait plutôt l'argent, dit un écri-

vain anglais, que le pouvoir qu'il ne plaçait qu'en seconde ligne. On ne sera donc pas étonné s'il fut accusé d'avoir accumulé de grandes richesses par des moyens qui n'étaient pas toujours licites, et en faisant valoir l'argent que ses emplois mettaient à sa disposition. Dans la vie privée, il ne mérite que des éloges, bien qu'on pût lui reprocher trop d'indulgence pour ses enfants. Il laissa de son mariage avec la fille du duc de Richmond quatre enfants dont le plus célèbre est Jacques Fox. D—z—s.

HOLLAND (Georges-Jonathas), géomètre et philosophe, naquit le 6 août 1742, à Rosenfeld, petite ville du Wurtemberg dont son père était pasteur. Après avoir terminé ses premières études avec succès, il fut admis en 1761, au séminaire de Tubingue, et il y suivit pendant cinq ans les cours de théologie. Il était encore au séminaire lorsqu'il publia des essais de mathématiques qui révélèrent ses dispositions pour les sciences; et, d'après le conseil de ses maîtres, il résolut d'entrer dans la carrière de l'enseignement. Les curateurs de l'université de Tubingue s'empressèrent de lui adresser un diplôme de professeur extraordinaire de philosophie; mais il venait d'être attaché comme sous-gouverneur à l'éducation des trois fils aînés de Frédéric-Eugène, prince de Wurtemberg, et ce titre fut toujours pour lui purement honorifique. En 1769, il accompagna ses élèves à Montbéliard, puis à Lausanne où les jeunes princes devaient fréquenter les cours de l'académie. Ce fut pendant son séjour dans cette ville que le *Système de la nature*, qui faisait alors grand bruit (*Voy.* Holbach, XX, 164), lui étant tombé dans les mains, il entreprit de réfuter les sophismes de ce monstrueux ouvrage. La manière dont il s'acquitta de cette tâche lui fit beaucoup d'honneur. En quittant Lausanne, il conduisit ses élèves en Italie où il reçut des témoignages d'estime des savants et des littérateurs, entre autres de Denina (Voy. la *Prusse littér., supplém.*). Vers la fin de 1775, Holland dut accompagner à Berlin les trois jeunes princes qui venaient d'être admis au service de Prusse. Accueilli par le grand Frédéric, il se lia d'une étroite amitié avec le célèbre astronome Lambert; et dès-lors il entretint avec lui une correspondance, imprimée en partie dans le recueil publié par Bernoulli (*Voy.* Lambert, XXIII, 274). L'aîné de ses élèves, le prince Frédéric-Guillaume, depuis premier roi de Wurtemberg (*Voy.* Frédéric Ier, LXIV, 484), après le mariage de sa sœur avec le grand-duc Paul, étant passé au service de Russie, Holland fut chargé de l'accompagner à St-Pétersbourg. Présenté à l'impératrice Catherine il en reçut l'accueil le plus bienveillant; cette princesse voulant lui donner une marque particulière de son estime le créa baron et lui envoya en même temps le brevet de capitaine dans ses armées. Holland quitta bientôt la Russie pour rejoindre le cadet de ses élèves, le prince Eugène, auquel il portait la plus tendre affection. Il vint donc demeurer à Luben en Silésie, où le régiment du prince était en garnison, et peu de temps après il s'y maria. Sa santé naturellement délicate ne tarda pas à s'altérer; se flattant que l'air natal pourrait la rétablir, il revint en 1783 dans le Wurtemberg; mais la consomption qui le minait était dès-lors sans remède. Il mourut à Stuttgard le 11 avril 1784, dans sa quarante-deuxième année. On a de Holland: I. *Traités sur les mathématiques, les principes généraux du dessin et les différentes méthodes de calcul*, Tubingue, 1764, in 8. II. *Précis de l'exposition du parallélogramme de Newton par*

le professeur Kaestner, ibid., 1765, in-4°. Cet ouvrage et le précédent sont en allemand. III. *Réflexions philosophiques sur le Système de la nature,* Londres (Neufchâtel), 1772, 2 vol. in-8° ou in-12; 2e édit., corrigée, Neufchâtel, 1775, 2 vol. in-8°; traduites en allemand par Wetzel sur la 1re édition. Cet ouvrage solide et bien écrit assure à son auteur une place distinguée parmi les vrais philosophes du XVIIIe siècle. Holland cultivait la poésie dans ses loisirs : il a laissé des *pastorales* et des *élégies* en allemand, où l'on trouve du naturel et de la sensibilité; elles sont inédites. — HOLLAND (le révérend *John*), ecclésiastique anglais, d'une secte de *dissenters*, est mort à Preston en Lancashire, en 1826, âgé de 65 ans. On a de lui : I. *Système de géographie,* 1802, in-8°; 1813, 5e édit. II. *Essais sur l'histoire,* 1804, in-12. III. *Définitions, maximes et règles* (receipts) *sur la grammaire, l'arithmétique, la physique, la géographie,* 1804, in-12. IV. Le recueil des *Sermons du rév. Ralph Harrison,* avec une notice biographique sur l'auteur, 1813, in-8°. W—s.

HOLLING ou **HOLING** (EDMUND), médecin anglais, natif du comté d'York, fit ses premières études au collège de la Reine à Oxford, d'où il alla les continuer au collège anglais de Rome. Son goût pour la médecine le conduisit à Ingolstadt : il y prit le bonnet de docteur dans cette faculté, et il y occupa une chaire publique jusqu'à sa mort arrivée le 26 mars 1612. Il était alors âgé de cinquante-huit ans, et s'était acquis une grande réputation par ses leçons et par ses ouvrages dont voici la liste : I. *De chylosi,* Ingolstadt, 1592, in-8°. II. *De salubri studiosorum victu,* ibid., 1602, in-8°. III. [illegible] *medicina.* IV. *Poemata* [illegible] *Orationes et epistolæ.* VI. *Medicamentorum œconomia,* Ingolstadt, 1610 et 1615, in-8°. VII. *Ad epistolam quandam a Martino Rulando, medico cæsareo, de lapide Bezoar, et fomite luis Hungariæ,* Ingolstadt, 1611, in-8°. T—D.

HOLLOWAY (THOMAS), graveur anglais, naquit à Londres en 1748, de parents jouissant d'une certaine aisance qui lui firent donner une excellente éducation. Il était encore dans l'enfance lorsque son père mourut à peine âgé de trente-cinq ans, laissant une veuve et quatre enfants. Le jeune Holloway, sous la tutelle de parents estimables, prit de bonne heure l'habitude de se lever de grand matin, en hiver comme en été, pour se livrer à l'étude; et il fit des progrès rapides sous le professeur de rhétorique Quin. Ses parents, professant les principes religieux des dissidents, les inculquèrent à leur pupille qui se décida pour ceux des anabaptistes dont il ne s'écarta pas le reste de sa vie. Fort jeune encore il avait montré une grande prédilection pour le dessin; les leçons qu'il reçut à l'école fortifièrent ce penchant et le décidèrent à renoncer à une profession lucrative qu'on lui offrait pour entrer comme apprenti chez M. Stent, graveur de sceaux, distingué par son talent. Holloway s'attacha plus spécialement à la gravure sur acier, alors en vogue; et, parmi les travaux qu'il exécuta, une tête d'Ariane lui attira de grands éloges. Après avoir terminé son apprentissage, il abandonna en partie la gravure des sceaux et des médailles, et s'amusa pendant quelque temps à essayer différentes manières de graver sans le secours d'aucun maître, sur la pierre et sur le cuivre, aussi bien que sur l'acier. Il passait ses heures de loisir à l'académie royale, dessinant et modelant en cire, surtout d'après l'antique, [illegible]

établissement, et suivant les cours qu'on y donnait. Il adopta enfin définitivement la gravure sur cuivre. Ses premiers sujets furent d'abord les portraits de particuliers et de ministres, et des ornements pour des ouvrages périodiques (*magazines*). Ses talents n'étaient que peu connus, et son génie n'était pas encore puissamment excité. Mais tout ce qui sortait de ses mains était correct; et, comme il faisait lui-même les dessins, il acquit une sûreté de coup d'œil et une précision de jugement qui ne lui manquèrent jamais. Le premier ouvrage considérable qu'on lui confia fut la publication anglaise des Essais de Lavater sur la physionomie. Il reçut à ce sujet les encouragements d'un grand amateur des arts qui lui suggéra l'idée de donner les duplicata des sujets les plus intéressants d'après l'antique, et d'après les peintures originales répandues en Angleterre, dont Lavater n'avait pas eu l'avantage de pouvoir profiter, convaincu qu'en suivant cette marche la publication serait très-bien accueillie, si d'ailleurs les planches étaient exécutées d'une manière supérieure. Holloway engagea en conséquence le docteur Hunter, ministre de l'église écossaise de *London-Wall*, à se charger de la traduction, et, s'associant deux éditeurs, il eut le courage d'entreprendre un ouvrage contenant sept cents planches, et devant former cinq volumes grand in-quarto. La traduction fut faite avec autant de délicatesse que d'élégance, et les illustrations graphiques étaient d'un égal mérite. La faveur publique se balança tellement entre le traducteur et l'artiste que quelques personnes appellent cet œuvre le *Lavater* de Hunter, tandis que d'autres le nomment le *Lavater* de Holloway. A la même époque, les inclinations de Holloway se dirigerent momentanément vers la peinture du portrait. Une charmante tête de sa mère par Russel épura son goût et stimula son talent. Il exposa à Somerset-House plusieurs miniatures de lui et quelques portraits au crayon, de grandeur naturelle, notamment le sien et ceux de sa nièce et de son neveu, que l'on compare à ce qui a été fait de mieux en ce genre. Il réussit aussi dans la peinture à l'huile, et une petite tête de son ami Robinson fut justement admirée. L'ouvrage de Lavater était à peine terminé que Holloway forma d'autres entreprises également avantageuses. Deux estampes du docteur Price et du docteur Priestley augmentèrent sa réputation, la première surtout, faite d'après une peinture de West. Il illustra aussi de ses gravures des publications remarquables de Boydell, Macklin et Bowyer, ainsi que de belles éditions des classiques anglais. Il s'éloigna une seule fois de ses travaux habituels, à l'époque où l'attention publique fut vivement excitée par la science nouvelle du magnétisme animal. Son frère John en donnait des cours publics et avait obtenu de si grands succès, qu'il ne pouvait suffire à toutes les demandes qu'on faisait pour l'entendre, ses occupations particulières le retenant d'ailleurs dans la ville de Londres. J. Holloway le suppléa quelques instants dans les lieux voisins de la métropole de la manière la plus satisfaisante, et il agit à son égard avec un extrême désintéressement en lui remettant intégralement les émoluments de ses leçons. Nous arrivons maintenant à la période la plus intéressante et la plus importante de sa vie professionnelle. Ayant vu les cartons de Raphaël déposés à Windsor, mais pas suffisamment pour pouvoir reconnaître leur immense supériorité sur les copies qu'on en avait faites, il admirait les dessins de Dorigny qui jouissaient d'une réputation générale et dont il

possédait un exemplaire. Ces dessins même lui firent concevoir un travail plus parfait ; il désira revoir les originaux, et grâce à l'intervention bienveillante de M. West, alors président de l'académie royale, le roi l'autorisa à s'en servir comme il l'entendrait. Ce prince donna ensuite des ordres pour qu'on lui fournît des échafaudages et généralement tout ce dont il pourrait avoir besoin, et prescrivit de tenir en hiver des poëles chauffés dans les appartements où l'artiste s'établirait, quelque désagrément qu'il en résultât dans le palais. Holloway ne s'était pas fait d'abord une idée de la grandeur de la tâche qu'il allait entreprendre ; l'enthousiasme du premier moment en avait diminué à ses yeux les difficultés ; il avait conçu les espérances les plus flatteuses de la terminer promptement et d'être en peu d'années amplement dédommagé de ses peines. Ce fut avec cette opinion qu'il se rendit à Windsor, en conservant ses élèves et son atelier dans la maison qu'il occupait dans la ville. Des semaines entières s'étaient déjà écoulées sans qu'il eût presque commencé. Aussi le roi qui venait fréquemment le visiter et conversait familièrement avec lui, le plaisantait-il quelquefois sur son apparente lenteur. « Il faut que je vive « seulement trois cents ans si je veux « voir la fin de vos travaux, » lui disait-il un jour, et l'observation du monarque avait alors quelque fondement ; car l'importance de l'ouvrage et peut-être aussi la trop grande fréquence des visites du roi, semblaient avoir abattu la confiance d'un esprit qui montrait rarement de l'irrésolution. Mais Holloway, après y avoir bien réfléchi, ne tarda pas à se convaincre du véritable caractère de l'entreprise qu'il avait conçue, et il changea tout-à-fait son premier plan, en transférant entièrement son domicile au château de Windsor. L'admiration que la vue de ses magnifiques originaux inspira à ses élèves enflamma encore plus la sienne ; non-seulement les dessins commencèrent à se multiplier, mais la gravure de *saint Paul à Athènes* s'avança sensiblement. Ce fut à cette époque que le roi accepta la dédicace de l'ouvrage et le nomma son graveur d'histoire. Bientôt après il s'associa plusieurs de ses élèves, parmi les plus remarquables desquels on doit citer MM. Slann et Webb, ses deux neveux et Joseph Thomson qui succomba victime de son ardent génie et de son application. La souscription qu'on avait d'abord fixée à trois guinées, prix infiniment trop bas, fut élevée à dix, et on doit rendre cette justice aux premiers souscripteurs que la plupart élevèrent d'eux-mêmes et sans y être forcés la souscription primitive. Une partie des dessins étaient déjà faits lorsque les cartons furent transportés de Windsor à la galerie d'Hampton-Court, où ils avaient été placés dans l'origine ; ils furent tous terminés après un séjour de quelques années dans ce palais. Pendant ce temps, *Jésus donnant les clés à saint Pierre* (the Charge to Peter), *la Mort d'Ananias*, et *Elymas* furent publiés et accueillis avec la même faveur que la première gravure. Les conversations de Holloway avec les nombreux admirateurs de Raphaël qui venaient le visiter à Windsor et à Hampton-Court, autant pour voir les cartons que pour entendre ses explications critiques, le dédommageaient des interruptions fréquentes qui en étaient la suite. Il répondait avec une politesse exquise aux différentes questions qu'ils lui faisaient, et tous le quittaient enthousiasmés de son talent comme artiste et de la sagacité de ses explications qui lui faisaient découvrir dans la chaleur de la conversation des beautés restées auparavant

inaperçues à lui-même. Lorsque les dessins furent complètement finis, les artistes n'ayant plus besoin d'avoir recours que de temps à autre aux peintures originales, se retirèrent dans le charmant village d'Edgefield au comté de Norfolk, attirés non-seulement par le charme d'une retraite profonde, mais en outre par la diminution de leurs dépenses et par la société de quelques parents qui habitaient ce lieu. Ce fut là qu'ils terminèrent la charmante gravure de la *Pêche miraculeuse*, qui ne tarda pas à être publiée et fut aussi bien accueillie que les quatre précédentes. Holloway et ses associés quittèrent Edgefield pour aller s'établir à Coltishall près de Norwich ; ce fut là qu'après avoir eu le plaisir de voir la sixième gravure presque terminée, et la septième, la seule qui restât encore, commencée, il s'éteignit au mois de février 1827, âgé de près de quatre-vingts ans, sans avoir jamais été marié, laissant la réputation d'un grand artiste et d'un excellent homme. Le cabinet des estampes de la bibliothèque royale de Paris ne possède qu'une seule gravure noire de Holloway ; c'est un portrait de *Van Dyck*. Il est à regretter qu'on n'y voie pas d'autre morceau de ce célèbre artiste, dont les connaisseurs considèrent les gravures comme précieuses par le fini du travail et par une admirable gradation dans les touches ; le goût et l'habileté du peintre s'y retrouvent toujours sous le burin du graveur. Le *Lavater* de Hunter et Holloway, dont il a été déjà parlé dans cet article, existe au département des imprimés du même établissement ; il nous paraîtrait mieux placé au cabinet des estampes. D—z—s.

HOLLOWAY, amiral anglais, natif de Wells (Somerset), entra en 1760, à l'âge de dix-huit ans dans la marine, et, après avoir monté divers vaisseaux, se trouva en 1778 premier lieutenant à bord du *Preston*. C'était au moment où la guerre de l'indépendance anglo-américaine se poursuivait avec le plus de vigueur. Holloway se fit remarquer de l'amiral Howe, qui se l'attacha particulièrement : il eut part aux opérations dans les eaux de Rhode-Island et de Newport, au combat du *Preston* contre le *Tonnant*, à la prise de Sainte-Lucie pour laquelle Howe détacha le commodore Hotham (1778), ensuite aux nombreuses rencontres entre Rodney et M. de Guichen, en 1779. Dans l'intervalle il avait été nommé capitaine en second. Il passa encore l'année 1780 avec Rodney, et fut présent par conséquent aux trois affaires des 17 avril, 16 et 19 mai, à la hauteur de la Martinique, affaires sanglantes et indécises où, plus que jamais, il déploya sous les yeux de Hotham la présence d'esprit et l'intrépidité les plus complètes. Il en eut besoin l'année suivante lorsque, convoyant avec cinq voiles, trente-quatre vaisseaux marchands pesamment chargés, il rencontra l'escadre française de La Mothe-Piquet, laquelle était beaucoup plus forte : ses efforts et ceux de Hotham ne purent sauver que les deux tiers du convoi. En 1782, il alla se joindre la flotte anglaise sur les côtes d'Andalousie ; et, bien que son vaisseau le *Buffle* fut en très-mauvais état, il aida au ravitaillement de Gibraltar, puis, quand il fallut céder à la force à la flotte combinée espagnole et française, il se maintint en position contre la *Santissima Trinidad* et deux vaisseaux français au risque d'être pris finalement il n'échappa que grâce aux ténèbres et en se remorquant sur la côte barbaresque : il n'eût été possible à personne d'en faire plus, et Howe lui-même rendit justice à sa conduite. Les années suivantes furent moins riches en événements ; Holloway en com-

tinua pas moins son service actif jusqu'à l'explosion des guerres nouvelles, c'est-à-dire jusqu'aux armements de l'Espagne et de la Russie en 1790 et 91, et jusqu'aux premières hostilités avec la France républicaine en 1793. Il était toujours avec Hotham, mais Hotham était amiral, tandis que lui-même restait capitaine. En 1795, il assista aux combats livrés par Hotham aux Français les 14 mars et 13 juillet, et mérita les éloges particuliers de cet homme de mer. Enfin, en mai 1797, s'étant trouvé à Spithead lors de la redoutable insurrection des matelots, il contribua très-efficacement pour sa part à faire manquer l'émeute et à rétablir la discipline compromise. Ce service, joint à ceux qu'il avait déjà rendus, lui valut le brevet si impatiemment et si long-temps souhaité de contre-amiral. Les deux ans de guerre qui séparent cette époque de la paix d'Amiens lui fournirent encore l'occasion de montrer ses talents. Mais le suivre dans ses allées et venues serait fastidieux. Pendant la paix il resta en disponibilité. Le retour des hostilités, en 1803, le fit sortir de ce repos momentané : après avoir stationné à Portsmouth, il eut à veiller sur une partie du littoral qu'on craignait de voir devenir le théâtre d'un débarquement, et notamment sur l'île de Wight. En 1804, il reçut le titre de vice-amiral et en cette qualité servit sous lord Keith jusqu'en 1807. Dans cet intervalle, il présida (1805) la cour martiale qui jugea les mutins de l'*Hermione*. Sa conduite dans ce poste difficile fut celle d'un homme ferme, mais humain et ennemi des rigueurs inutiles. En 1807, il obtint le gouvernement de Terre-Neuve et le commandement en chef des forces navales de ces parages. Il y montra en même temps beaucoup d'adresse à se concilier les indigènes de l'île, et beaucoup de tact dans toutes ses relations avec le commerce : aussi les regrets dont, à son départ en 1809, il reçut la notification solennelle, par une lettre au nom du corps des marchands, ne furent-ils pas comme d'ordinaire le finale comique de drames qui ont coûté du sang ou des pleurs. La même année 1809 vit Holloway promu au rang d'amiral : inscrit d'abord sur les cadres de la Bleue, il le fut, en 1819, sur ceux de la Rouge. Mais la paix alors était faite, et il n'eut désormais à participer à aucun de ces évènements qui changent de face le sort du monde. Il était trop âgé, d'ailleurs, pour les fatigues d'autrefois. Il mourut le 26 juin 1826, à Wells, sa ville natale, dans sa quatre-vingt-cinquième année. P—ot.

HOLMAN (Joseph-Georges), acteur anglais, naquit aux environs de Tenbury (Oxford), en 1764. Très jeune encore, il fit preuve de dispositions théâtrales remarquables et s'il entra au collége de la Reine à Oxford, ce ne fut pas, comme ses amis le voulaient, pour s'y ensevelir dans la théologie et y prendre les ordres ; ce fut pour le quitter au plus vite et se rendre à Londres où, par un bonheur qui n'est pas donné à tous, il put débuter à Covent Garden (1784); mais il ne réussit que médiocrement : « Holman a vociféré Roméo, » disait un journal. L'habitude de la scène, l'exemple, le goût dont il était doué le corrigèrent de ce défaut comme de beaucoup d'autres, et il devint un bon acteur, mais sans jamais se voir à Londres classé aux premiers rangs. Il excellait pourtant dans le rôle de *lord Townly*, et, s'il eût tout joué de même, il eût vraiment réalisé sa prétention d'être le rival de Kemble. Mécontent de la tiédeur du public et de la médiocrité de ses appointements, Holman se rendit à Dublin et ensuite à Edimbourg, dont les habitants se montrèrent

plus sensibles aux charmes de son jeu. Holman n'en tenta pas moins de reprendre pied à Londres, et il y parut sur le théâtre de Hay-Market ; mais il repartit bientôt après pour l'Irlande, et il devint co-propriétaire du théâtre de Dublin, alors en veine de perte, par suite des tristes circonstances politiques du jour. Un mariage qu'il contracta en 1798, avec la fille d'un ministre anglican, le mit à l'aise ; il la perdit en 1810. Dans l'intervalle, il s'avisa de se rendre aux États-Unis : il y recueillit force applaudissements et force argent. Affriandé par cet essai, il crut faire une magnifique spéculation en montant un théâtre à Charlestown, capitale de la Caroline du sud, et il revint en hâte à Londres composer une troupe (1812) qui bientôt passa l'Atlantique à sa suite. Mais de durs mécomptes l'attendaient au débarquement : des cabales au dehors, des jalousies au dedans, des partis dans la ville, l'insubordination dans sa propre troupe, en un mot, toutes les calamités qui peuvent crever sur la tête d'un infortuné directeur de théâtre, et qui sont trop connues pour être ici reproduites avec détail. Pour comble de maux, vinrent les maladies contagieuses que l'automne ramène périodiquement à Charlestown. Malade, il prit avec ses acteurs malades la route de New-York, afin de trouver dans ces contrées, plus septentrionales et plus saines, un soulagement à leurs souffrances ; mais presque tous étaient atteints mortellement. Il expira le 24 août 1817, à Rockaway, petite ville de Long-Island : deux jours avant sa mort il avait épousé une de ses cantatrices, miss Latimer, qui elle-même le suivit de près au tombeau. Holman était un homme d'esprit autant qu'un homme de théâtre, et il a laissé plusieurs pieces remarquables : 1° trois opéras-comiques, *Dehors et chez soi*, 1796, in-8° ; *Quelle brioche !* 1800 ; la *Gazette extraordinaire*, 1814, in-8° ; 2° deux comédies, l'*Amant de la dot* (Votary of the wealth), 1799, in-8° ; l'*Amour qui donne l'alarme*, 1804, in-8° ; 3° un drame, intitulé les *Chevaliers de la Croix-Rouge*, 1799, in 8°. P—ot.

HOLONIUS (Grégoire), poète latin, naquit à Hollogne, village aux environs de Liège, dans les premières années du XVIe siècle. Ayant acquis des connaissances étendues dans les littératures grecque et latine, il occupa une chaire au collège Bartholoméen. Les succès qu'il y obtint engagèrent le baron de Berlaymont à lui confier l'éducation de ses enfants. Étant allé à l'université de Louvain avec ses élèves, il y fut reçu licencié en théologie et prit ensuite le bonnet de docteur dans une autre faculté. Selon Corneil Callidius il parvint à quelques dignités dans l'église de Liège. Il vivait encore en 1580, mais la date précise de sa mort est restée inconnue. On lui doit : I. *Laurentias, tragœdia de martyrio constantissimi levitæ D. Laurentii, Roma sub Decio passi*, Anvers, 1556, in-8°. II. *Catharina, tragœdia de fortissimo S. Catharinæ virginis, doctoris et martyris, certamine*, Anvers, 1556, in-8°. III. *Lambertias, tragœdia de oppressione B. Lamberti, trajectensis quondam ecclesiæ, quæ nunc Leodium translata est, episcopi et martyris gloriosissimi*, Anvers, 1556, in-8°. Ces trois tragédies que l'on trouve souvent réunies, quoique d'éditions différentes, sont écrites d'un style grave, convenable au sujet, et elles offrent quelques beautés. L—l—l.

HOLYDAY (Barten), théologien anglais, né vers 1593 à Oxford, où son père était tailleur, se distingua éminemment comme prédicateur. Il devint chapelain du roi, et archidiacre

d'Oxford. Au fort de la rébellion, il trouva un refuge aux environs de cette ville; mais lorsqu'il vit la défection du parti royaliste, il parut adopter le parti contraire, qui lui donna la cure de Chilton, au comté de Berk. Il rentra néanmoins dans son archidiaconat après la restauration, et mourut à Ifley, le 2 octobre 1661. Quoiqu'il eût de son temps de la réputation comme poète, les traductions qu'il a laissées des Satires de Juvénal et de Perse sont absolument dépourvues des charmes de la poésie; c'est cependant celui de ses ouvrages qui est le plus estimé aujourd'hui; mais seulement pour la fidélité de la traduction et pour le mérite des notes. Dryden, dans la dédicace de sa traduction de Juvénal et de Perse, s'explique à ce sujet d'une manière assez plaisante: « S'il se fût agi, dit-il, de rendre, presque vers pour vers, le sens exact de ces auteurs, Barten Holyday l'avait déjà fait avant nous; et, à l'aide de ses savantes notes et de ses éclaircissements, on peut comprendre non-seulement Juvénal et Perse, mais (ce qui est plus obscur) les vers mêmes du traducteur. » Il ajoute qu'Holyday a saisi le sens de Juvénal, mais que sa poésie lui a toujours échappé. La deuxième édition de la traduction de Perse parut en 1616, et la quatrième à la suite de celle de Juvénal, en 1673, in-fol. Les autres ouvrages d'Holyday sont : I. Vingt *Sermons*, publiés à différentes époques. II. *Technogamia*, ou le *Mariage des arts*, comédie, 1630; elle avait été jouée en 1621, en présence du roi Jacques Ier, par les étudiants d'Oxford. III. *Philosophiæ politobarbaræ specimen, in quo de anima et ejus habitibus intellectualibus quæstiones aliquot libris duobus illustrantur*, 1633, in-4°. IV. *Description du monde*, poème en 10 chants, 1661, in-8°. S—D.

HOLYOAKE (Francis), en latin, comme il signait lui-même, *Franciscus de Sacra-Quercu*, savant Anglais, né vers 1567, à Nether Witilacre, dans le comté de Warwick, fut maître d'école à Oxford et dans son pays natal, recteur de Southam dans son comté, et membre de la convocation du clergé dans la première année du règne de Charles Ier. Après avoir beaucoup souffert pendant les guerres civiles par suite de son attachement à ce prince, il mourut le 13 novembre 1653. On lui doit un *Dictionnaire étymologique des mots latins*, publié en 1606, in-4°, imprimé pour la quatrième fois en 1633, avec des additions.—*Thomas* Holyoake, son fils, né près de Southam en 1616, mort le 10 juin 1675, a composé, sur un plan laissé par son père, un *Dictionnaire anglais-latin, et latin-anglais*, publié en 1677, en un gros volume in-folio. L'auteur étudia à Oxford, devint chapelain de son collège, prit les armes pour la cause du roi, devint capitaine, et rendit de si grands services, que pour le récompenser on le fit docteur en théologie, ce qui paraît assez étrange. Après la reddition d'Oxford, il pratiqua la médecine avec succès dans son pays natal jusqu'à la restauration. Alors il prit les ordres, fut recteur de Whitnass, près de Warwick, et obtint ensuite quelques bénéfices considérables. S—D.

HOLZER (Jean-Rodolphe), né à Berne, s'acquit de la réputation par son application à l'étude de l'histoire de sa patrie. Il mourut en 1736. On a de lui un recueil des alliances des Suisses avec la France, publié en 1732, et un autre des alliances de différents cantons entre eux, Berne, 1737, in-4°. U—I.

HOMAIDAH, chérif de La Mekke, de la dynastie des Katadahides, (qui, après une domination de plus de

600 ans, a été dépouillée, de nos jours, par Mohammed-Ali, vice-roi d'Égypte), disputa à ses frères, les armes à la main, l'an 701 de l'hég. (1302), la succession d'Abou-Namy Mohammed, dont il était le second fils. Il finit par s'accorder avec l'aîné, Romaïthah, et tous deux régnèrent en même temps et avec une égale autorité sur le Hedjaz dont La Mekke est la capitale. Mais le sultan d'Egypte, Nasser-Mohammed (*Voy.* NASSER, XXX, 586), dont ils avaient secoué la suzeraineté, les fit arrêter, l'année suivante, par l'émir Bibars qui conduisait la caravane des pèlerins dans la ville sainte. Bibars ayant mis sur le trône leur frère Abou'l Ghaïth, emmena au Caire les deux princes rebelles. Ils s'évadèrent en 1305, chassèrent Abou'l Ghaïth et recouvrèrent en commun la souveraineté; mais, au bout de quatre ans, la discorde se mit entre eux, ils se firent la guerre, et Homaïdah vainqueur resta possesseur du trône. L'an 713 (1314), le sultan d'Egypte envoya des troupes à La Mekke, dans le temps du pelerinage, pour y rétablir Abou'l Ghaïth et y arrêter Homaïdah, qui la faisait gémir sous sa tyrannie. Le célebre prince et historien Abou'l Feda (*Voy.* ce nom, I, 91), qui figurait dans cette expédition comme officier supérieur et comme pèlerin, reçut un ordre direct du sultan, pour se rendre maitre par force ou par adresse de la personne d'Homaïdah: mais le rusé chérif avait abandonné sa capitale pour conserver au moins sa liberté. Abou'l Ghaïth fut donc encore rétabli dans la souveraineté de La Mekke qu'il ne sut pas garder; car, ayant imprudemment congédié le corps de troupes égyptiennes qu'on lui avait laissé, Homaïdah revint brusquement l'attaquer, le vainquit et le fit périr en 1314. Toutefois il eut la prudence de ne rentrer dans La Mekke qu'après le départ de la nouvelle caravane de pèlerins, et il en resta maître quelque temps sans opposition. Mais son frère Romaïthah s'étant rendu d'Arabie en Égypte, pour réclamer le secours du sultan contre le tyran de la ville sainte, Nasser Mohammed accueillit sa demande et le renvoya en Arabie avec un corps de troupes choisies. Homaïdah vint à leur rencontre à quelques journées de La Mekke, vers la frontière de l'Yémen, avec douze mille hommes, et après un rude combat, livré à la fin de décembre 1315, il fut mis en déroute et se renferma, avec les débris de son armée, dans une de ses forteresses. Il y soutint un siège jusqu'à ce que se voyant réduit à toute extrémité, et craignant de tomber au pouvoir de l'ennemi, il s'enfuit secrètement avec trois ou quatre hommes, abandonnant aux vainqueurs sa famille et d'immenses trésors, et à Romaïthah la dignité de chérif. Il se rendit l'année suivante à la cour d'Oldjaïtou, khan mongol de Perse qui, pour le protéger, donna ordre au gouverneur de Bassora de mettre des troupes à sa disposition: mais la mort du monarque persan (*Voy.* OLDJAITOU, XXXI, 555), et les mesures que prit le sultan d'Égypte, firent avorter cette entreprise et aggravèrent la position d'Homaïdah. Presque toutes ses troupes auxiliaires désertèrent: il ne restait plus à leur général que trois cents Tartares et quatre cents Arabes, lorsqu'il fut attaqué près de Bassora, par le gouverneur qui lui avait succédé. Apres un combat inégal, il parvint à se sauver avec trente-huit hommes. Homaïdah échappa aussi au carnage, mais il perdit son harem, ses trésors, et revint en Arabie dans un dénûment absolu. Ses intrigues avec Romaïthah provoquèrent, en 1318, la disgrâce de ce chérif qui fut arrêté à La Mekke, emmené en Égypte et remplacé par leur frere Othaïfah. Sans ressources, sans espoir et voyant l'inuti-

lité de ses efforts pour affranchir La Mekke et l'Arabie de la domination égyptienne, Homaïdah prit le parti de se soumettre et de venir en personne à La Mekke se livrer à la discrétion de son suzerain; mais son projet contrariait les vues de trois mameluks transfuges auxquels il avait accordé l'hospitalité, et qu'il croyait s'être attachés par la reconnaissance; ils l'assassinèrent pendant son sommeil, au pied d'un arbre, en juillet 1319; et dans l'espoir d'obtenir leur grâce ils portèrent sa tête à La Mekke, d'où elle fut envoyée au sultan. Ainsi se terminèrent les aventures d'un prince qui, n'ayant jamais fait que du mal, ne fut regretté de personne. Le sultan pardonna facilement à Romaïthah qu'il ne jugeait pas dangereux, lui rendit la liberté et le renvoya à La Mekke, pour y partager avec son frère Othaïfah les honneurs et la faible autorité du chérifat. A—T.

HOME (sir Everard), chirurgien anglais, était d'origine écossaise, et fils de Robert Home, qui avait lui-même exercé la chirurgie avec réputation, et d'une fille du colonel Hutchinson. Everard, élève du célèbre physiologiste John Hunter qui était à la fois son beau-frère et son guide, ne tarda pas à se faire distinguer par son savoir et par son aptitude à exercer son art. Cependant, comme il fut longtemps occupé à seconder son maître, en lui prêtant tantôt sa plume pour rédiger ses ouvrages, tantôt son organe pour prononcer ses leçons, il n'atteignit à la célébrité qu'après la mort de l'homme auquel il consacrait en grande partie ses travaux. Il parvint depuis à des emplois éminents, fut chirurgien de l'hôpital de Chelsea, chirurgien du roi, professeur d'anatomie et de chirurgie dans le collège royal des chirurgiens, admis dans la société royale de Londres, et fait baronnet. Après avoir pratiqué avec succès, pendant plus de quarante ans dans la capitale, et publié un grand nombre d'écrits, il est mort dans l'appartement qu'il occupait à l'hôpital de Chelsea, le 31 août 1832, âgé de soixante-seize ans. On a de lui, indépendamment des nombreux mémoires dont il a enrichi les *Transactions philosophiques*, et des articles intéressants insérés dans les journaux de médecine : I. *Dissertation sur les propriétés du pus*, Londres, 1788, in-4°. II. *Observations pratiques sur le traitement du rétrécissement de l'urètre*, 1795, in-8° de 119 pag. Il étendit depuis ce travail, y ajoutant des observations sur *le Rétrécissement de l'œsophage*, 3 vol. in-8°. III. *Observations pratiques sur le traitement des ulcères aux jambes, considérés comme branche de la chirurgie militaire*, 1797, in-8°. IV. *Observations sur le cancer*, 1805, in-8°. V. *Observations pratiques sur le traitement des maladies de la glande prostate*, 1811, in-8°, trad. en fr. par Léon Marchant, 1820, in-8°, avec 4 pl. VI. *Oraison Hunterienne*, en l'honneur de la chirurgie, et en mémoire des praticiens dont les travaux ont contribué à ses progrès, prononcée sur le théâtre du collège, le 14 février 1814. VII. *Leçons d'anatomie comparée*, où sont expliquées les préparations de la collection huntérienne, illustrées de 171 gravures, 1814, 2 vol. in-4°. Il a donné des éditions nouvelles de quelques ouvrages de Hunter, sur le sang, sur l'inflammation, sur la maladie vénérienne (1). Lui-même a fait sur le sang et ses globules des observations microscopiques dont le résultat et les conclusions qu'il en a tirées ont donné lieu à contestation. Z.

(1) On publie en ce moment à Paris, par livraisons, une traduction complète des *Œuvres* de J. Hunter, par M. le docteur Richelot.

HOMEM *de Magalhaes* (SÉBASTIEN-FRANÇOIS de Mendo Trigoso), né le 18 mai 1773 à Lisbonne, y fit ses premières études et se rendit le français familier dès l'âge de sept ans dans une maison d'éducation que les dames Cauvins venaient d'établir au site connu sous le nom de *Necessitades*. Il étudia ensuite le latin sous l'abbé Pégado qui, quelques années après, fut promu à l'évêché d'Angras, le grec et la rhétorique sous Joseph Valério qui devint évêque de Portalègre, et les mathématiques dans le collège des *Nobles*, création récente du célèbre marquis de Pombal. Il passa de là à l'université de Coïmbre et fut reçu docteur en 1792. Il s'enrôla en 1797, dans le 2e régiment de la garnison de Lisbonne, conformément à la nouvelle loi qui imposait cette obligation à tous les premiers-nés des plus illustres familles du royaume. L'année suivante il fut nommé commandant supérieur des milices de Torres-Védras, où étaient situées ses propriétés, et en 1818, secrétaire de l'académie des sciences de Lisbonne en remplacement de Andrade (Joseph-Boniface), parti pour le Brésil. Il était depuis longtemps membre de cette compagnie, et il avait donné des preuves de l'étendue de ses connaissances en histoire naturelle, surtout par une savante dissertation sur deux espèces de poissons que l'on rencontre sur les côtes du Portugal, et dont l'une, extrêmement rare et peu connue des ichthyologistes, fut nommée par lui *Iparus trilabilatus*. Il fit aussi un rapport très-remarquable sur les expériences chimiques qu'il avait été chargé de diriger relativement au *Quinquina de Rio de Janeiro*. S'étant livré à l'étude de la littérature et de l'histoire de sa nation, il publia en 1813: 1° *Essai sur les découvertes et le commerce des Portugais dans les contrées septentrionales de l'Amérique;* 2° *Mémoire sur la vie et les voyages de Martin de Bohême*, célèbre cosmographe du XVe siècle, très-estimé de Jean II de Portugal. Il entreprit aussi la rédaction des mémoires pour l'histoire des nations d'outre-mer et la collection des voyages des Portugais dans les différents pays soumis à leur puissance; collection précieuse et qui renferme la relation des voyages de Cadamosto, de Duarte-Barbosa, et de plusieurs autres navigateurs de cette époque. Elle fut imprimée par ordre de l'académie en 1812. On doit encore à Homem une dissertation sur l'histoire et la législation des poids et mesures du Portugal, depuis le commencement de la monarchie jusqu'au temps des Philippe, et sur l'utilité de l'introduction du système décimal. Il a de plus composé l'éloge de plusieurs académiciens, notamment celui du comte de Barca (Antoine d'Aranjo), avec une notice curieuse des manuscrits et livres rares que possédait cet homme d'état. Enfin il a traduit en vers blancs la *Phèdre* de Racine et l'*Hippolyte* de Sénèque, publié en 1813. Il s'occupait de la traduction des *Géorgiques* de Virgile et du traité *De re rustica* de Columelle, ainsi que d'une histoire de Lisbonne, lorsque la mort vint interrompre ses travaux dans cette ville, le jour anniversaire de sa naissance, 18 mai 1821. Z.

HONESTE (SAINT), né à Nîmes, au commencement du IIIe siècle, fut retiré de l'idolâtrie, éclairé des lumières du christianisme et ordonné prêtre par saint Saturnin, l'apôtre de la Narbonnaise, qui devint évêque de Toulouse. Le disciple alla prêcher l'Évangile dans la Navarre et dans la Biscaie: il convertit saint Firmin à Pampelune, et l'associa dès lors à sa pieuse mission. Honeste mourut en Espagne, l'an 260. Toulouse et Paris

prétendaient posséder son chef, et un grand nombre d'églises de France s'étaient partagé le surplus de ses reliques.

V. S. L.

HONIGER (Nicolas), philologue allemand, était né dans le XVIe siècle à Konigshoven, petite ville de Franconie. Il consacra sa vie à la culture des lettres, avec beaucoup de zèle; mais ses utiles et nombreux travaux n'ont pu garantir son nom de l'oubli. Cité pour quelques-unes de ses traductions par Fries dans son abrégé de la *Bibliothèque* de Gesner, il l'a depuis été par d'autres bibliographes qui ne nous ont transmis que les titres de ses ouvrages, sans y joindre aucun renseignement sur l'auteur. C'est à lui que l'on doit l'édition du *Dictionnaire grec* de Budé, Bale, 1585, in-fol., avec des corrections. Il a traduit en allemand : I. *Description de l'empire ottoman*, avec l'*Histoire des Turcs*, Bâle, 1573-1583, 3 vol. in-fol. II. Une histoire abrégée des papes (*Speculum papæ romani*), ibid., 1586, in-4°. III. *Examen du concile de Trente*, par Innocent Gentillet, ib., 1587, in-4°. IV. *Histoire du nouveau monde* de Jérôme Benzoni (*Voy.* ce nom, IV, 222). Cette version fait partie de la *Collection* allemande *des grands voyages*, publiée par Isaac et Théodore de Bry. Les curieux recherchent de Honiger l'ouvrage suivant : *Propugnaculum castitatis ac pudicitiæ, fortitudinis constantiæque tam virginum quam uxorum*, Bâle 1554 ou 1575, in-8°. Les deux éditions de ce livre sont également rares. Voy. le *Manuel du libraire* par M. Brunet. W—s.

HOOKE (Nathaniel), historien anglais, naquit vers 1690, à Dublin, de parents catholiques, qui le firent élever avec le plus grand soin. De fausses spéculations ayant détruit sa fortune, il fut obligé de chercher, dans l'exercice de ses talents, des ressources pour subvenir aux besoins de sa famille. S'étant fait connaître comme écrivain, il fut prié par la duchesse douairière de Marlborough de rédiger ou de retoucher les mémoires qu'elle se proposait de publier sur sa conduite à la cour d'Angleterre. Ce travail lui fut payé plus de cent mille francs. Il finit cependant par se brouiller avec la duchesse qu'il avait entrepris de ramener à l'église romaine. Hooke était un zélé catholique; mais il avait adopté les idées de Fénelon sur le quiétisme. Ce fut lui qui se chargea de trouver au célèbre Pope un confesseur dans sa dernière maladie. A peine était-il sorti de la chambre du malade que Bolingbroke y entra, et se mit à cette occasion dans une grande colère. Dans son testament (1), Pope légua cinq livres sterling à Hooke pour acheter une bague ou quelques autres marques de souvenir. Hooke mourut le 19 juillet 1764. On a de lui : I. *Roman history from the building of Rome* (Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la ruine de la république), Londres, 1733-71, 4 vol. in-4°. En tête du premier volume est une suite de *Remarques* sur l'histoire des sept rois de Rome, à l'occasion des objections de sir Isaac Newton sur la durée supposée (244 ans) de la royauté. Le 2e volume, publié en 1745, est précédé d'une dissertation de 33 pages (provoquée par un mémoire du savant M. de Beaufort, 1738) sur la vraisemblance des 500 premières années de Rome. Le 3e, revu par l'auteur, parut en 1764; le 4e, en 1771. Nous avons sous les yeux la 3e édition du 1er volume, et la 2e du second, 1757, accompagné de cartes géographiques et autres gravures. Cette histoire est très-estimée

(1) Voy. le *Testament* de Pope à la tête de la traduction française de ses *Œuvres*, I, 86.

des Anglais. Elle a été réimprimée dans le format in-8° en 1766, et en 1806, 11 vol. La première partie n'offre guère qu'un abrégé de l'*Histoire* du P. Catrou et des *Révolutions* de Vertot ; mais dans les suivantes l'auteur, encouragé par le succès de son ouvrage, se livre à ses propres observations ; il discute les textes ; il expose les faits avec exactitude et précision ; son style est simple, clair, facile. On peut louer aussi son impartialité, bien qu'il penche un peu pour la démocratie, et qu'il reproche à Rollin, et encore plus à Vertot, la propension contraire. Chaque volume est précédé de *discours et de réflexions critiques* qui ont été traduits en français par son fils (*Voy.* l'article suivant). II. *Relation de la conduite que la duchesse douairière de Marlborough a tenue à la cour depuis qu'elle y entra jusqu'à l'année* 1720, Londres, 1742, in-8° ; traduit la même année en français, La Haye, in-8°. III. *Observations sur quatre écrits relatifs au sénat romain* (en anglais), Londres, 1758, in-8°. Les auteurs de deux de ces écrits sont Middleton et Chapman. Un anonyme répondit la même année aux observations concernant le sénat romain et le caractère de Denys d'Halicarnasse. On a su depuis que l'anonyme était Edward Spelman, qui publiait alors une traduction de Denys. Hooke a traduit en anglais les *Voyages de Cyrus* par Ramsay (*Voy.* ce nom, XXXVII, 57), 1739, in-4°. On a imprimé, en 1816, sur son manuscrit : *Six Lettres à une dame de qualité, concernant la paix religieuse et sa véritable base.* Nath. Hooke avait un rare talent pour lire à haute voix ; et Richardson nous apprend qu'un jour qu'il venait de prononcer quelques discours tirés de son Histoire romaine devant Onslow, président de la chambre des communes, lequel se piquait aussi de bien lire, ayant ensuite demandé à son auditeur ce qu'il pensait de l'ouvrage : « En vérité, répondit le président, je ne sais qu'en penser ; cela pourrait n'avoir pas le sens commun, car votre manière de lire m'a ensorcelé, enchanté. » Ce trait rappelle à la mémoire les mots de *dupeur d'oreilles* appliqués à notre Jacques Delille, lorsqu'il lisait avec tant de charme, dans les sociétés, des fragments de ses poèmes. L. et W—s.

HOOKE (Luce-Joseph), fils du précédent, naquit à Dublin en 1716. Amené jeune en France par son père, il acheva ses études à Paris au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Bientôt reçu docteur de Sorbonne, il fut, peu de temps après, nommé professeur de théologie. En 1751, il présida la fameuse *thèse* de l'abbé de Prades (*Voy.* ce nom, XXXVI, 1). Pressé par de vives sollicitations, l'abbé Hooke, trop confiant, avait signé sans examen et presque sans la lire cette thèse immense, trois fois plus étendue que ne l'étaient les actes théologiques du même genre. On sait qu'au milieu d'une discussion animée entre le répondant et les argumentateurs, un vieux docteur de Sorbonne se leva, fit le signe de la croix, récita son *Credo* et, au grand étonnement des assistants, dénonça plusieurs propositions hérétiques ou impies qu'il avait découvertes dans cette thèse, parmi une foule de propositions diverses qui s'y trouvaient amoncelées à dessein. Cette affaire causa beaucoup de chagrin à l'abbé Hooke, qui se hâta de demander lui-même la condamnation de la thèse scandaleuse. Cependant le cardinal de Tencin fit déclarer sa chaire vacante. Ses confrères, ayant réclamé contre une mesure trop rigoureuse, furent assez heureux pour en obtenir la révocation, et le parlement de Paris ren-

dit en 1762 un arrêt qui le maintenait dans l'exercice du professorat; mais l'archevêque défendit aux élèves en théologie de suivre les leçons de ce docteur, sous peine d'être exclus du séminaire. Hooke, dans une *lettre* à l'archevêque, écrite avec autant de force que de décence, se plaignit de cette nouvelle persécution que rien ne pouvait justifier. Cette lettre (Paris, 1763, in-12 de 72 pag.) est accompagnée de pièces justificatives qui, du moins en grande partie, avaient paru dès 1754, à la suite de l'extrait des conclusions de la faculté de théologie sur la thèse de l'abbé de Prades. Fatigué de lutter contre des adversaires trop puissants, Hooke finit par renoncer à l'enseignement. En 1791, il était conservateur de la bibliothèque Mazarine. N'ayant pas voulu prêter le serment exigé des fonctionnaires ecclésiastiques, il fut remplacé par Leblond (*V.* ce nom, XXIII, 488). Il paraît qu'il refusa de remettre les clés à son successeur, puisque un arrêté du directoire du département de Paris, en date du 19 mai, autorisa le procureur-général-syndic, en cas de nouveau refus, à se faire ouvrir les appartements de force (1). Ce malheureux vieillard alla chercher un asile à Saint-Cloud, et il y mourut le 12 avril 1796, à l'âge de quatre-vingts ans. On a de lui : I. *Religionis naturalis et revelatæ principia,* Paris, 1754; ibid., 1774, 3 vol. in-8°. Cette seconde édition d'un ouvrage très-estimé des théologiens est augmentée des notes de dom Brewer, bénédictin anglais. II. *Discours et Réflexions critiques sur l'histoire et le gouvernement de l'ancienne Rome*, traduit de l'anglais (*Voy.* l'article précédent), Paris, 1770-84, 3 vol. in-12. III. *Principes sur la nature et l'essence du pouvoir de l'église*, ibid. (1791), in-8° de 24 pag. L'abbé Hooke est l'éditeur des *Mémoires* du maréchal de Berwick, Paris, 1778, 2 vol. in-12. F—z.

(1) Voy. l'*Examen critique des Dictionnaires*, par Barbier, p. 454.

HOOKER (Jean), littérateur et poète anglais du XVIe siècle, mourut en 1543, au collège de la Madeleine d'Oxford, dont il était regardé comme le plus bel ornement par son savoir dans les langues grecque et latine, et par son talent pour la poésie dans ces deux langues. Il nous reste de lui : I. Une comédie intitulée le *Pêcheur*. II. Une *Introduction à la rhétorique*. III. *Poema de vero crucifixo*. IV. *Epigrammata*. T—d.

HOOKER (Richard), théologien anglais, naquit en 1554, à Heavy-Trée près d'Exeter. Ses parents le destinaient à une profession mécanique; mais son maître d'école, frappé de son intelligence, les en détourna, leur faisant espérer qu'il trouverait sans doute un généreux protecteur. Il le trouva dans l'évêque de Salisbury, Jewell, qui lui procura un emploi dans l'université d'Oxford et lui fit une pension. Après la mort de cet évêque, Richard trouva un nouveau protecteur dans le docteur Edwin Sandys, évêque de Lincoln et qui fut depuis archevêque d'York. Nommé associé de son collège en 1577, et environ deux ans après professeur suppléant d'hébreu, il perdit ensuite ces places, contracta un mariage avec une femme que Wood appelle une *vraie Xantippe*, et n'eut pendant quelque temps pour toute fortune que la petite cure de Drayton-Beauchamp dans le comté de Buckingham. En 1585, Sandys instruit de sa détresse le fit nommer maître du collège du Temple à Londres, place honorable et lucrative, mais dont les tracasseries d'un certain Walter Travers finirent par le dégoûter. Ce Travers, qui était prédicateur du Temple pour le matin, tandis que Hooker

y était prédicateur du soir, voulant introduire dans cette société la doctrine de Genève dont il était zélé partisan, fit tout ce qu'il put pour supplanter Hooker, et n'ayant pas réussi l'attaqua avec véhémence dans ses sermons; Hooker lui répondait dans les siens, ce qui faisait dire que le sermon du matin prêchait Cantorbéry, et que celui de l'après-midi prêchait Genève. L'archevêque fit interdire la prédication au puritain, qui publia à cette occasion une supplique au conseil privé. Hooker y répondit avec modération dans un écrit *ad hoc*, et bientôt après commença son fameux ouvrage *des lois de la politique ecclésiastique;* mais pour y travailler plus tranquillement et aimant d'ailleurs la vie champêtre et retirée, où il pouvait, dit-il, *voir les bienfaits de Dieu sortir du sein de la terre sa mère,* il résigna sa place, et reçut en échange, en 1591, la cure de Boscomb dans le comté de Wilts, sous la prébende de Nether-Haven et le doyenné de Salisbury. La reine Élisabeth le nomma, en 1595, recteur de Bishop's Bourne au comté de Kent, où il mourut le 2 novembre 1600, âgé de quarante-sept ans, après avoir achevé son ouvrage, ce qui était toute son ambition. Des voleurs s'étant introduits chez lui, il fut parfaitement consolé en apprenant que ses livres et ses papiers lui restaient intacts : « Aucune autre perte, dit-il, ne « peut m'affliger. » *La politique ecclésiastique* est divisée en huit livres, dont les cinq premiers furent publiés successivement en 1594 et 1597 ; les trois derniers parurent après la mort de l'auteur. On doute que l'ouvrage imprimé soit tel qu'il l'avait laissé, et il y a eu une discussion suivie à ce sujet ; mais tel qu'il est, c'est un livre plein de savoir, de jugement, et généralement estimé. Jacques Ier disait avoir beaucoup profité de cette lecture, et Charles Ier la recommandait vivement à son fils qui n'en profita guère. Un passage de Hooker est cité dans le procès de Charles Ier. On a aussi de lui des *Sermons*. Ses *Œuvres* ont été imprimées ensemble, par le docteur Gauden, en 1662, in-fol., avec la *Vie* de l'auteur, et réimprimées en 1666, in-fol., avec une *Notice biographique* par Walton, et depuis plusieurs fois, la dernière en 1793, Oxford, 3 vol. in-8°. On en a donné un *Abrégé* ou quintessence en 1705. Le docteur Zouch a beaucoup ajouté aux détails de la vie de Hooker donnés par Walton (1). S—D.

HOOPER (Georges), savant évêque anglais, né en 1640, à Grimley, dans le comté de Worcester, fut un des élèves de l'école de Westminster dont le docteur Busby (*Voy.* ce nom, VI, 356) s'honorait le plus; il entra ensuite à l'université d'Oxford. Hooper joignait à un grand mérite beaucoup de modestie et de désintéressement. Il fut successivement chapelain de Morley, l'évêque de Winchester, de l'archevêque Sheldon, du roi Guillaume et de la reine Marie, prolocuteur de la chambre basse de convocation, évêque de Saint-Asaph, et enfin évêque de Bath et Wells. Il occupa ce dernier siège vingt-quatre ans et demi, et mourut le 6 septembre 1727. En 1685, d'après l'ordre du roi, il assista le duc de Montmouth et eut de longs entretiens avec lui la veille et le jour de son exécution. Parmi plusieurs ouvrages qu'il a laissés on cite : I. *Discussion franche et méthodique sur la première et principale controverse entre l'église d'Angleterre et l'église de Rome, concernant le guide infaillible*, 1687. II. *Discours*

(1) On annonce en ce moment un *Summary*, etc., ou *Abrégé de la politique ecclésiastique de Hooker*, par le rév. J. B. Smith, Londres, in-12.

L.

concernant le carême, 1694. III. *Calcul sur la crédibilité du témoignage humain*, inséré dans les *Transactions philosophiques*, oct. 1699. IV. *De Valentinianorum hæresi conjecturæ, quibus illius origo ex ægyptiaca theologia deducitur*, 1711. V. *Recherches sur l'état des anciennes mesures, l'attique, la romaine et spécialement l'hébraïque, avec un appendix concernant les anciennes monnaies et mesures de capacité anglaises*, 1721. On a donné une édition complète des écrits de G. Hooper, Oxford, 1757, in-fol. S—D.

HOPE (Jean), cinquième comte de *Hopetoun*, général anglais, naquit le 17 août 1766, à Hopetoun-House (Linlithgow), résidence habituelle de son père. Son éducation achevée, y compris le voyage de rigueur pour tout Anglais qui vise au titre de gentleman, il se décida en sa qualité de cadet à entrer comme volontaire dans l'armée britannique, et il débuta par le grade de cornette dans le 10e dragons légers. Son intrépidité, son aptitude justifièrent le rapide avancement que lui valurent l'heureuse position de sa noble famille et la chaleur avec laquelle il était recommandé. Après avoir rapidement traversé les divers grades inférieurs, il servit comme adjudant-général sous les ordres de sir Ralph Abercrombie dans les îles sous le Vent, en 1794. Nommé colonel en 1796, il continua de faire partie des forces anglaises dans l'archipel américain, et il y remplit les fonctions de brigadier-général. Stratégiste parfait, il était de plus vaillant soldat, et son courage l'entraînait souvent au milieu des périls auxquels il eût pu comme général ne pas s'exposer. De retour en Angleterre après les quatre campagnes de 1794, 1795, 1796 et 1797, Hope donna sa démission d'adjudant-général. Le comté de Linlithgow venait alors (1796) de le choisir pour son représentant à la chambre des communes. Mais bientôt il s'aperçut que la chambre ne serait jamais son vrai champ de bataille, et il se laissa nommer député-adjudant-général pour l'expédition de Hollande (août 1799). Blessé grièvement lors du débarquement au Helder, il fut obligé de se faire transporter en Angleterre, et il n'en revint que deux mois après avec le titre d'adjudant-général du duc d'York. L'année suivante il eut le plaisir d'accompagner un capitaine plus habile ou plus heureux, Abercrombie, qu'il avait jadis secondé en Amérique, et à la suite duquel il allait combattre encore dans une troisième partie du monde. Il assista aux dernières et faciles affaires de cette guerre d'Égypte, si infructueuse pour les Français, aux engagements des 8 et 13 mars 1801, à la bataille d'Alexandrie du 21, où il reçut une blessure, puis au siège du Caire où était le général Belliard. C'est lui qui fut chargé des négociations à la suite desquelles fut conclue la convention pour la reddition de la place et l'évacuation de l'Égypte. Ses services comme militaire et négociateur furent récompensés par l'épaulette de major-général qu'il obtint en 1802, et trois ans après par le titre de gouverneur de Portsmouth. Mais il résigna ce poste la même année pour passer sur le continent avec les troupes placées sous le commandement de lord Cathcart. Promu au grade de lieutenant-général en avril 1808, il eut part, sous John Moore, d'abord à l'expédition anglaise contre le Danemark, et par conséquent à la destruction de la flotte danoise, puis à celle du Portugal et de la Galice. On sait que l'armée britannique arrivée trop tard sur la côte espagnole, reçue d'ailleurs avec défiance par ceux qu'elle venait

défendre, et bientôt isolée par les défaites successives de tous les corps indigènes, fut promptement réduite à battre en retraite devant l'armée française qui chaque jour croissait en nombre, et que cette retraite admirablement conduite dans tous ses détails, mais contrariée avec non moins de talent par le maréchal Soult, ne put préserver les Anglais de la nécessité de se battre à la Corogne (16 janv. 1809), où Moore périt glorieusement. Hope prit alors le commandement de cette armée si compromise: jusque-là il s'était montré le digne compagnon de Moore; il redoubla de sang-froid, d'énergie pour achever son ouvrage; il continua de défendre pied à pied ses positions, et parvint à embarquer jusqu'à son dernier soldat, préservant ainsi ses troupes de la destruction ou de la captivité, et justifiant presque ce que les Anglais n'ont cessé de dire qu'ils avaient été vainqueurs à la Corogne. Hope fut à cette occasion nommé chevalier de l'ordre du Bain, et son frère aîné fut élevé à la pairie. Quelques mois après fut entreprise l'infructueuse expédition de Walcheren: Hope y commandait une division; c'est lui qui, débarqué à Ter-Goes, s'empara des batteries françaises qui pouvaient gêner le passage de West-Scheldt, et qui, maître du poste important de Batz, s'y maintint neuf jours durant, malgré les attaques réitérées des Français, et sans être soutenu par les canonnières de sir Home Popham. L'année suivante (1810), il fut encore employé en Espagne, d'où le cabinet le rappela pour lui confier le commandement en chef des troupes en Irlande. Il resta dans cette île jusqu'en 1813, puis alla rejoindre le duc de Wellington dans la Péninsule: la guerre tirait alors à sa fin, les Français reculaient et allaient repasser la frontière. Hope commanda l'aile gauche anglaise à la bataille de la Nivella (10 nov.) : une attaque vigoureuse sur les avant-postes établis par les Français, en tête de leurs retranchements sur la Basse-Nivella, le rendit maître de la redoute d'Oragne, et il s'établit sur les hauteurs vis-à-vis de Sibour, pour être en position de mettre à profit sur-le-champ tous les mouvements de la droite ennemie. Celle-ci avec le reste de l'armée se retira la nuit suivante sur Bidart après avoir détruit tous ses ouvrages et tous les ponts de la Basse-Nivella. Hope avec la gauche anglaise traversa la rivière le plus vite qu'il put et se mit à la poursuite de l'armée en retraite qui, de Bidart, s'était dirigée au camp retranché devant Bayonne. Parti de Saint-Jean-de-Luz, il vint faire la reconnaissance de ce camp et des rives de l'Adour, soutint plusieurs attaques désespérées des Français sans perdre du terrain, jeta un pont sur l'embouchure de l'Adour, grâce à la coopération du contre-amiral Penrose; et investit la citadelle de Bayonne qui fut bientôt étroitement bloquée, mais qui résistait encore le 14 avril en dépit de la déchéance et de l'abdication de Napoléon. Hope eut même la mortification de voir les assiégés de Bayonne opérer une vigoureuse sortie et de demeurer leur prisonnier. Mais sa captivité ne pouvait être longue. Redevenu libre, il fut créé, le 3 mai 1814, pair d'Angleterre sous le titre de baron de Niddry; mais il refusa toute récompense pécuniaire de la part du parlement et n'accepta que la grande croix de l'ordre du Bain. Bientôt la mort de son frère consanguin aîné Jacques fit passer sur sa tête, en 1816, le titre de comte de Hopetoun, et en 1819 il reçut le brevet de général. Mais il ne jouit pas long-temps de toutes ces faveurs que la fortune accumulait sur lui : il mourut le 27

août 1823, à Paris, dont il aimait beaucoup le séjour. Son corps fut transporté en Angleterre, et déposé à Abercorn dans le caveau de ses ancêtres. P—OT.

HOPE (THOMAS), écrivain anglais, était issu de l'ancienne famille écossaise des Hope de Craig-Hall (comté de Fife), dont les Hope d'Amsterdam sont une branche, et naquit en 1774. L'éducation de Thomas Hope fut celle d'un riche et jeune gentleman : il réussit principalement dans les arts d'agrément, et une fois entré dans le monde il cultiva le dessin, tout en se livrant aux distractions de la société. La fortune considérable dont bientôt il hérita le mit à même de suivre son goût favori. Il entreprit un grand voyage artistique, et après avoir visité diverses parties de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, il revint, son porte-feuille plein de belles esquisses, représentant surtout des statues et des monuments d'architecture. Il eut grand soin ensuite d'assurer dans les cercles d'élite son renom comme dessinateur et comme connaisseur en beaux-arts, soit en exhibant libéralement ses cartons, soit en imprimant son opinion sur les dessins proposés pour le collège Downing à Cambridge, soit enfin en annonçant qu'il allait lui-même créer et décorer une habitation, et se posant en quelque sorte d'avance comme législateur ou comme modèle en cette partie. Effectivement, ayant acquis dans Duchess-Street une vaste maison, il employa plusieurs années à en modifier la distribution et à l'orner d'après ses propres dessins, tantôt imaginant, tantôt copiant des modèles d'Italie, mêlant l'ancien et le moderne; et s'il n'esquiva pas toujours le reproche de recherche, de surcharge dans cet amalgame, il réussit pourtant en dernière analyse à réunir l'élégance, la richesse, la commodité, et à produire des effets piquants au moins par la variété. A la galerie de peinture et de sculpture, partie essentielle de l'édifice, il ajouta en 1820 une galerie de tableaux flamands. La maison Hope a eu les honneurs de la description dans les *Public Buildings of London*, de Britton et Pugin, et Westmacott a donné une vue de la galerie primitive, dans son *Account of the British galleries*. Ce n'était là que la maison de ville. Hope mit ensuite la même magnificence à s'arranger une maison de campagne dans le site délicieux de Deepdene aux environs de Dorking, et y réussit peut-être mieux encore. Celle-ci eut aussi sa bibliothèque, sa galerie, et de plus, un amphithéâtre pour les antiquités. La collection de Hope, en ce genre, devint une des plus riches de l'Angleterre. On peut prendre une idée de cette seconde habitation par deux vues qu'en donne Prosser dans ses *Views in Surrey*. Hope employait beaucoup d'artistes dans tous ces embellissements, auxquels, du reste, il présidait, et il faut lui rendre cette justice, qu'il ne s'adressait pas uniquement au peintre, au sculpteur en vogue, mais qu'il allait chercher au fond des allées et des cours obscures le génie méconnu. Le célèbre Thorwaldsen trouva ainsi en lui un patron généreux et enthousiaste. Le jeune Chantrey lui dut aussi de sortir d'une position inférieure et voisine de la détresse. Ces hommes illustres gardèrent toujours pour lui de la reconnaissance. Il n'en fut pas de même de tous ceux qu'il mit à l'œuvre. Un d'eux surtout, le peintre français Dubost, le stigmatisa d'une manière sanglante. Irrité d'un démêlé qu'il avait eu avec lui relativement à l'exécution et au prix d'un ouvrage, il exhala son mécontentement dans un tableau où tout le monde reconnut une scène fameuse de la *Belle et la Bête* : la

figure de la *Belle* était celle de mistriss Hope; *la Bête,* qui versait à ses pieds les trésors pour l'attendrir, était le mari. Dubost exposa son ouvrage en percevant de ceux qui entraient un droit assez léger, mais qui ne laissait pas de produire au bout de la journée environ vingt-cinq guinées. Tout allait au mieux pour le vindicatif artiste, quand le frère de Mme Hope mit en pièces le tableau. En vain Dubost lui intenta un procès, demanda mille livres sterling de dommages-intérêts, le jury ne lui en alloua que cinq pour frais de canevas et de couleur (1). Malgré son triomphe, cette mésaventure rendit Hope plus circonspect avec ses artistes. Du reste, il faut avouer que son antagoniste dans ses imputations était aussi injuste que grossier. Hope ne ressemblait point à ces amateurs qui ne comprennent rien aux richesses accumulées dans leurs galeries. Non seulement il les appréciait en maître, mais encore il en tirait infiniment de notions d'un autre ordre, et de la contemplation des chefs-d'œuvre de la peinture, il passait à des méditations sur les costumes et les mœurs des peuples, sur leur histoire, sur leur origine et leurs destins. L'abondance et l'originalité de ses idées sur ces questions le classent très-haut parmi les penseurs, et le tirent de la foule des littérateurs qui ont écrit quelques feuilletons sur l'art. A mesure qu'il avançait en âge, ces idées se perfectionnaient et gagnaient en étendue et en précision. Ce n'est pas cependant que nous les regardions comme irréprochables et que nous les acceptions dans leur entier. Partageant ainsi son temps entre des loisirs élégants et la composition d'articles ou d'ouvrages littéraires, Hope atteignit tranquillement la fin de sa carrière : il mourut le 3 février 1830. Voici la liste de ses ouvrages. I. *Lettre à F. Anneley sur la suite de dessins proposés pour le collège Downing à Cambridge.* Ces dessins étaient de Wyatt. Le résultat des critiques de Hope fut de faire rejeter les plans de ce dessinateur et de le faire remplacer par Wilkins : toutefois l'édifice ne fut que commencé, et probablement il ne sera jamais achevé. II. *Ameublement et décors de maisons,* Londres, 1805, in-fol. C'est une collection de dessins représentant le plan et des vues de ses maisons, les ornements extérieurs et intérieurs, les formes et la distribution des meubles. La *Revue d'Edimbourg* tenta de jeter une teinte de ridicule sur cette publication ; mais elle était trop en harmonie avec un goût dominant des grandes familles anglaises pour que les sarcasmes du journal l'atteignissent, et l'on peut même dire que le recueil de Hope eut une influence très-marquée sur le développement du goût anglais pour l'étude de ce qui constitue le confortable et l'élégance à l'intérieur des habitations. III. Le *Costume des anciens*, Londres, 1809, 2 vol. grand in-8°. Ce nouveau recueil, orné de superbes gravures au trait, tirées surtout de vases de la collection de Hope, et dues la plupart au burin de H. Moser, coûta immensément à l'auteur qui pour le répandre plus aisément dans le public, fit sur le total des exemplaires un sacrifice de mille livres sterling. IV. *Dessins de costumes modernes*, Londres,

(1) Dubost avait apporté en Angleterre un tableau d'un mérite reconnu, et dont le sujet était *Damoclès*. Il l'avait vendu à Th. Hope au prix de 800 guinées; et celui-ci lui avait promis de lui en donner 400 autres pour le portrait de sa femme. Ce fut à l'occasion de ce travail que l'harmonie cessa entre eux. Dubost, croyant avoir lieu de se plaindre, se vengea en produisant la caricature dont il est parlé ci-dessus, et qui fut exposée publiquement en 1810, sous le titre de *Beauty and the Beast*. Le frère de mistriss Hope, qui lacéra la toile, était un ecclésiastique, le révérend Beresford, fils de l'archevêque de Tuam. L.

1812, in-fol. Cet ouvrage, qui est le pendant du précédent, se recommande par les mêmes qualités. Le choix des costumes est heureux, et l'exécution des dessins irréprochable. V. *Anastase*, ou *Mémoires d'un Grec moderne*, Londres, 1819, in-12; traduit en français par Defauconpret, Paris, 1820, 2 vol. in-8° avec carte. On ne peut nier que ce roman n'ait eu au moment de son apparition un succès d'enthousiasme; il se distingue de la foule des productions de même genre par la réunion à la sensibilité, à l'imagination et quelquefois à l'éloquence, d'un savoir que ne possèdent ordinairement pas les romanciers. Hope, en choisissant pour lieu de la scène un pays habité par les Grecs et par les Turcs, se préparait habilement un champ où pouvaient à l'aise se déployer dans tout leur luxe ses connaissances si variées en fait d'art et de géographie : aussi la partie descriptive du roman est-elle exécutée de main de maître. Il peint avec la même vérité les sites riants, agrestes ou terribles du pays, les costumes si pittoresques, les existences si tranchées des populations diverses qui luttent à sa surface. Toutefois on aurait grand tort de mettre sérieusement *Anastase* à côté du *Voyage d'Anacharsis*, et, quoi que l'on en dise, il reste encore aux voyageurs qui visiteront la Grèce moderne et la Turquie beaucoup à dire dans leurs relations. Quant à la fable du roman, elle ne s'élève pas au-dessus du vulgaire, et le caractère du héros Anastase est trop raide pour jamais intéresser. L'ouvrage d'ailleurs a d'un bout à l'autre quelque chose de trop tendu : on y trouve de la finesse peut-être, mais pas d'esprit, ou bien de l'esprit, mais pas *d'humour*. Nul laisser-aller, nul entraînement. VI. *De l'Origine et des progrès de l'homme*, Londres, 1821, in-8°. Cet ouvrage, qui était encore sous presse à l'instant de la mort de l'auteur, était la première pierre d'un immense édifice qu'il se flattait d'élever et où il voulait suivre dans toutes les phases, par toutes les sphères et à tous les degrés de son développement, l'idée et la réalisation du beau : ici Hope ne s'occupe que de la cosmogonie, prélude essentiel à l'anthropogonie, et du développement du genre humain à la surface de la terre. Suivant lui, tout est né du temps et de l'espace, auxquels succède la gravitation sous le double aspect de force centripète et force centrifuge. Des évolutions de cette double force, principe de toute agrégation et de toute combinaison, viennent les premières modifications de l'électricité, notamment celles dont résultent le froid et la substance. Le froid, selon Hope, est l'anneau intermédiaire par lequel de la force pure on passe à la substance, qui primitivement est rayonnante, se condense ensuite sous l'empire de diverses circonstances et devient fluide, liquide, enfin solide; puis elle passe de l'état amorphe à celui de cristallisation, le tout encore à l'aide de l'électricité et du froid. Parvenue à cette forme la plus haute, la plus complète que puisse affecter la substance inorganique, la matière subit, par l'action de la chaleur, des décompositions et recompositions tout autres, qui sont comme une deuxième série de créations et qui l'élèvent à l'état de substance organisée, vivante d'abord, ensuite sentante et intelligente. Il arrive ainsi à l'homme; mais il ne fait pas descendre tout le genre humain d'une même souche, et chaque partie de la terre s'étant trouvée, dit-il, à l'époque de la naissance de l'homme, pourvue de tous les éléments nécessaires à la formation de ce genre nouveau et d'éléments soumis à l'action de circonstances identiques, a dû produire ses autochtho-

nes en même temps pareils et divers, pareils à cause de la parité des éléments et des circonstances, divers à cause des différences et de sol et de climat lors de la formation des types. Hope, en établissant ainsi l'homme comme un genre divisible en sous-genres, en espèces et en variétés, nie fortement la possibilité pour les variétés inférieures de s'élever au niveau des supérieures; il croit qu'il est aussi impossible au Samoïède, au Copte d'atteindre la science de l'Européen qu'à la tortue de parvenir à la sagacité, à la dextérité de l'éléphant. Il croit même que certaines espèces humaines sont moins heureusement dotées que d'autres espèces animales, et que l'avantage stérile de quelques hautes facultés sans développement ne compense point leur infériorité en fait de facultés physiques. Admettant si largement et la multiplicité et la grande différence des types humains, et croyant que l'histoire du genre homme, comme celle des autres genres animaux, présenterait beaucoup d'espèces éteintes, il ne doute ni de la longévité des patriarches ni de la gigantesque dimension des Titans, des géants, etc. De quelque opinion qu'on puisse être sur toutes ces questions, le fait certain est qu'il y a infiniment de hardiesse, d'érudition, de notions scientifiques et autres dans tout l'ouvrage, et que peu de traités donnent plus à penser. Il est fâcheux que Hope y ait usé d'un style qu'il a cru poétique et qui est tellement surchargé de mots bizarres et de constructions extraordinaires, qu'il faudrait en quelque sorte le traduire en anglais pour le rendre intelligible aux Anglais. P—ot.

HOPFENGAERTNER (Philippe-Frédéric), médecin allemand, naquit à Stuttgard en 1771. Après avoir reçu le grade de docteur, il exerça l'art de guérir dans sa ville natale, et fut nommé en 1795 médecin de la cour de Wurtemberg. Son père avait eu avant lui la même place. Hopfengaertner se brûla la cervelle le 1er décembre 1807, dans le désespoir profond que lui causa la mort de son épouse. Ses ouvrages sont : I. *Quelques remarques sur le développement de l'homme et les maladies qui l'accompagnent* (en allem.), Stuttgard, 1792, in-8°. Sprengel (*Hist. de la médecine*, t. VI, p. 224) donne les plus grands éloges à cet ouvrage qui parut à l'occasion d'une maladie nerveuse remarquable, dont était atteinte une femme somnambule. II. *Essai d'une théorie générale et spéciale des maladies épidémiques* (en allem.), Francfort et Leipzig, 1795, in-8°. L'auteur veut qu'on distingue avec soin les maladies simplement épidémiques de celles qui sont à la fois épidémiques et contagieuses. En les confondant trop souvent ensemble, on a jeté la plus grande obscurité sur la doctrine des épidémies. III. *Observations et recherches sur la petite vérole* (en allem.), Stuttgard, 1799, in-8°. C'est la description d'une épidémie de petite-vérole maligne qui régna à Stuttgard. Sprengel fait l'éloge de cet ouvrage. IV. *Recherches sur la nature et le traitement des diverses espèces d'hydrocéphale*, Stuttgard, 1802, in-8°. G—t—r.

HOPKINS (Ezéchiel), évêque anglais, né en 1633, à Sandford, dans le Dévonshire, fut élevé dans les principes des presbytériens et des indépendants, et se rendit populaire comme prédicateur parmi les fanatiques de son temps; après la restauration il obtint la cure de Sainte-Marie d'Exeter. Ses avantages personnels et l'élégance de ses manières lui procurèrent des succès dans le monde, et ne nuisirent pas à son avancement dans l'église. Lord Roberts, depuis

comte de Truro, lui donna sa fille en mariage, l'emmena avec lui en Irlande en 1669, avec le titre de son chapelain, le nomma doyen de Raphoe, et lui procura en 1671 l'évêché de ce nom. Hopkins fut transféré en 1681 à l'évêché de Londonderry, d'où il fut chassé en 1688, par les troupes du comte de Tyrconnel. S'étant réfugié en Angleterre, il fut choisi ministre d'Aldermanbury, où il mourut le 22 juin 1690. On a de lui deux volumes de *Sermons;* une *Exposition de l'oraison dominicale,* 1691, et une *Exposition des dix commandements de Dieu,* 1692, avec son portrait. Ces ouvrages ont été récemment réimprimés en 4 vol. in-8°. S—D.

HOPKINS (CHARLES), fils du précédent, né à Exeter en 1664, étudia à Dublin et à Cambridge. Lors de la rébellion de l'Irlande en 1688, il y retourna et déploya sa valeur pour la défense de son pays et de sa religion. Lorsque la tranquillité fut rétablie, il repassa en Angleterre, où il publia, en 1694, des *poésies épistolaires* et des *traductions* qui ont été imprimées dans la *Collection choisie* de Nichols. Plusieurs autres ouvrages de poésie, écrits avec pureté et avec harmonie, lui firent de la réputation et lui procurèrent l'amitié de Dryden, du comte de Dorset et de plusieurs autres littérateurs et beaux esprits. Ces ouvrages sont: I. *Pyrrhus, roi d'Épyre*, tragédie, avec un épilogue par Congrève, 1695. II. L'*Histoire de l'amour*, suite *de fables tirées des Métamorphoses d'Ovide,* 1695. III. L'*Art d'aimer*. IV. *Coup d'œil sur la cour*. V. *Boadicée, reine d'Angleterre,* tragédie, 1697. VI. L'*Amitié épurée*, ou *la Femme soldat*, tragédie, 1699. L'auteur mourut d'épuisement l'année suivante, par suite de son attachement aux plaisirs de la table et de la galanterie. S—D.

HOPKINS (JOHN), autre fils de l'évêque de Londonderry, né en 1675, consacra ses talents poétiques à chanter l'amour, et mourut aussi malheureusement que son frère. Ses ouvrages sont: I. Les *Triomphes de la paix*, ou *les Honneurs de Nassau,* poème pindarique sur la conclusion de la paix, entre les confédérés et la France, 1698. II. La *Victoire de la mort*, ou *la Chute de la beauté,* vision pindarique (en vers), à l'occasion de la mort de lady Cutts, 1698, in-8°. III. *Amasia,* ou *les Travaux des muses,* collection de poèmes en 3 petits vol., 1700. On trouve dans ce recueil une couleur sentimentale, plutôt qu'un vrai talent pour la poésie. Chacun des trois volumes est divisé en trois livres, et chaque livre est adressé à quelque beauté protectrice, notamment à la duchesse de Crafton. Le dernier livre est consacré à la mémoire d'*Amasia*. L'auteur se déguise sous le nom de *Sylvius*. S—D.

HOPPER (MARC), docteur en droit, naquit à Bâle, et y mourut de la peste en 1564. Depuis 1544, il occupait de nombreuses et différentes chaires à l'université de sa ville natale. Ce savant a bien mérité de la littérature par ses éditions de *Lucien* (4 vol. in-8°, 1563), et des œuvres d'*Apulée* (3 vol. in-8°, 1560, 1599 et 1604). Il soigna la collection des opuscules d'*Æneas Sylvius* (*Voy.* PIE II, XXXIV, 295), qui parut à Bâle, 1551, in-fol.), et il eut part au *Dictionnaire grec et latin*, imprimé à Bâle en 1563, 1572 et 1584, in-fol. Il a aussi composé des préfaces pour une édition de *Strabon* et pour une d'*Eusèbe*, dont il a traduit en latin le 15e livre de la *Préparation évangélique*. U—I.

HOPPNER (HENRI-PARKYNS), navigateur anglais, était le fils d'un peintre distingué, et frère de Rich.

Belgrave Hoppner, consul-général britannique à Venise. Né vers 1795, il fit sa première campagne maritime sur l'*Endymion*, au moment où ce bâtiment protégeait la retraite de Moore, chassé de Galice par les armes de Bonaparte, en 1808. Pendant les cinq années suivantes, il fut sans cesse en activité, tantôt dans la Manche, tantôt dans l'Amérique septentrionale où l'Angleterre entrait en lutte avec les États-Unis. La paix faite, il accompagna en qualité de lieutenant le plénipotentiaire britannique lord Amherst en Chine (1816), et contracta dans ce voyage une liaison intime avec Madera (le personnage le plus important de Loutchou). Ce début développa chez lui le goût des expéditions scientifiques, et dès cet instant il rechercha toutes les occasions de concourir à ces découvertes maritimes qui semblent devoir être une des gloires du XIXe siècle. Il prit part en 1818, comme lieutenant du brick l'*Alexandre* que commandait Parry, au voyage de Ross dans les mers polaires; repartit en 1819, avec le même titre sur le *Griper* et, de retour en novembre 1820, reçut cinq mille francs dans le grand prix de cent vingt-cinq mille promis par le parlement au premier qui pénétrerait à 110° de longitude ouest dans le cercle polaire arctique. Il passa en mai 1821, avec le titre de premier lieutenant, sur l'*Hécla* que commandait le capitaine Lyon, et qui faisait partie de l'expédition de Parry; remit encore à la voile avec Ross en 1824, et cette fois commanda un des vaisseaux de l'expédition, la *Furie*. Il souffrit énormément dans cette dernière tentative et eut la douleur de se voir obligé d'abandonner son navire dans les glaces. A son retour en octobre 1825, il fut nommé capitaine en second; mais le délabrement de sa santé l'empêcha de suivre Parry en 1827, et son séjour en Europe ne put pas même porter remède à ses souffrances : il expira n'ayant encore que trente-huit ans, le 22 déc. 1833. P—ot.

HORAPOLLON, ou bien, comme on lit dans quelques manuscrits, *Horus-Apollon*, est l'auteur présumé d'un traité écrit en grec, et en deux livres, sur les hiéroglyphes égyptiens. Son nom, l'époque où il vécut, l'origine et la destination de son ouvrage, ont été, depuis la renaissance des lettres, l'objet d'une foule de discussions parmi les érudits. La critique, récemment enrichie des découvertes faites dans les écritures sacrées de l'antique Egypte, est parvenue à nous donner une solution sinon précise et complète, du moins très-probable et satisfaisante de ces diverses questions. Le nom d'Horapollon ne se retrouve, que l'on sache, que dans quatre écrivains dont le plus ancien est de la fin du Ve siècle de notre ère : ce sont Etienne de Byzance, Photius, Suidas et Eustathe. Suivant le premier, Horapollon était d'un bourg appelé Phænebythis, situé dans le nome Panopolite en Égypte. Grammairien de profession, après avoir professé à Alexandrie, il passa à Constantinople sous Théodose. Il avait écrit un traité sur les Temples, des commentaires sur Sophocle, Alcée et Homère. Suidas le représente comme un homme qui s'était fait un nom dans l'exercice de son art (1). D'après le même lexicographe, il exista un autre Horapollon, Égyptien d'origine, et qui vivait sous l'empereur Zénon. C'est du premier de ces deux personnages que parle évidemment Étienne de Byzance dans son traité *de Urbibus* (2) : il le nomme Phanébéthyte et le qualifie de philosophe. Le personnage de ce nom dont il est question dans Photius était grammai-

(1) Suidas, au mot *Horapollon*.
(2) Au mot *Phanebethi t*

rien, Alexandrin de naissance, et auteur de pièces de théâtre (3). Enfin Eustathe, dans son commentaire sur l'Odyssée, cite un Horapollon qu'il préconise comme un homme distingué par son érudition. Ces indications pourraient se rapporter à un seul, comme à deux ou plusieurs personnages du même nom ; mais en quoi peuvent-elles convenir à l'auteur du traité sur les hiéroglyphiques ? C'est là un point de critique littéraire sur lequel il existe de nombreuses divergences. Hœschel pensait que l'auteur des Hiéroglyphiques est le même que l'Horapollon de Suidas, et que cet ouvrage faisait partie du traité sur les Temples, et cette opinion semble avoir été partagée par M. Ideler dans son ouvrage sur les observations astronomiques des anciens (4). Hœschel pensait encore que la mention qui se trouve dans le titre des Hiéroglyphiques, et qui porte que ce traité a été traduit de l'égyptien en grec, est une addition postérieure faite dans la vue de lui donner plus de crédit. Caussin suivi par Morhof croit que les Hiéroglyphiques n'appartiennent point à l'Horapollon de Suidas, non plus qu'à un grammairien d'Alexandrie nommé Horus, mentionné par le même lexicographe ; car ce dernier, qui donne la liste des ouvrages d'Horapollon et d'Horus d'une manière tellement circonstanciée qu'il n'omet pas même un traité sur l'une des diphthongues grecques, se tait entièrement sur les Hiéroglyphiques. Ce silence n'empêcha pas de Pauw et Vossius de penser que l'auteur du Traité sur les temples pouvait être aussi l'auteur des Hiéroglyphiques. Rien dans leur opinion ne s'opposait à ce qu'un homme né sur les bords du Nil et parlant en même temps l'égyptien et le grec n'eût pu écrire dans ces deux idiomes. Fabricius regardait le livre d'Horapollon comme une œuvre sacerdotale, en tête de laquelle les prêtres avaient placé le nom divin d'Horus, par la même raison qu'ils attribuaient à leur dieu Hermès les livres qui composaient leur bibliothèque sacrée. D'autres savants tels que Harles, Meiners, Brucker, embrassant une opinion défavorable au livre d'Horapollon, le déclarèrent l'œuvre d'un homme également étranger à la connaissance des doctrines religieuses de l'Egypte et à celle de la langue grecque. Enfin Wolf alla jusqu'à traiter Horapollon d'écrivain ignorant du Ve ou VIe siècle, lequel avait donné une explication des hiéroglyphes très-mauvaise et bien éloignée de l'esprit de l'Égypte antique (5). Wyttenbach déclara les Hiéroglyphiques l'œuvre d'un *græculus*, compilateur inepte qui avait par supercherie pris le nom divin d'Horus pour faire adopter sa méchante composition (6). La critique en était là flottante entre des opinions contradictoires et toutes accréditées par des noms imposants, lorsque les travaux de Champollion sur les écritures égyptiennes vinrent fournir, pour la solution des problèmes que les Hiéroglyphiques faisaient naître, un élément nouveau, l'étude rationnelle des textes sacrés, inscrits sur les monuments égyptiens, et rapprochés du livre d'Horapollon. Ce savant archéologue eut bientôt reconnu la nature de ce livre ; il vit qu'il se composait d'un mélange d'idées puisées à des sources diverses, de notions émanant des sanctuaires égyptiens et d'autres d'un caractère évidemment apocryphe. Cela posé, il se demanda si la plupart des signes décrits et expliqués par Ho-

(3) Bibl. cod. CCLXXIX.

(4) Historische untersuchungen über die Astronomischen Beobachtungen der Alten.

(5) Vorlesungen über die Geschichte der Griechische literatur, II, 409.

(6) *Diet. med. de Hist. phil.*, act. I, sect. 3, § 8.

rapollon faisaient exclusivement partie de l'écriture hiéroglyphique, et s'ils ne tenaient pas primordialement à quelque autre système de représentation de la pensée. Il ne reconnut, en effet, dans les textes sacrés que trente seulement des soixante-six objets physiques indiqués par Horapollon dans son livre premier, comme signes symboliques de certaines idées, et sur ces trente caractères il en est treize seulement, savoir : le croissant renversé de la lune, le scarabée, le vautour, les parties antérieures du lion, les trois vases, le lièvre, l'ibis, l'encrier, le roseau, le taureau, l'oie chénalopex, la tête de koncoupha et l'abeille qui paraissent réellement avoir dans ces textes le sens qu'Horapollon leur attribue (7).

« La plupart des images symboliques « indiquées dans tout le livre premier d'Horapollon, dit l'auteur du « Précis du système hiéroglyphique, « et dans la partie du deuxième qui « semble la plus authentique, se retrouvent dans des tableaux sculptés « ou peints, soit sur les murs des temples et des palais, sur les parois des « tombeaux, soit dans les manuscrits, « sur les enveloppes et cercueils des « momies, sur les amulettes, etc., « peintures et tableaux sculptés qui « ne retracent point des scènes de « la vie publique ou privée, ni des « cérémonies religieuses, mais qui sont « des compositions extraordinaires où « des êtres fantastiques, soit même « des êtres réels qui n'ont entre eux « aucune relation dans la nature, sont « cependant unis, rapprochés et mis « en action. Ces bas-reliefs purement « allégoriques ou symboliques, qui « abondent sur les constructions égyptiennes, furent particulièrement dé« signés par les anciens sous le nom « d'*Anaglyphes*. Cette distinction « établie, il est aisé de voir que l'ou« vrage d'Horapollon se rapporte bien « plus spécialement à l'explication des « images dont se composaient les ana« glyphes, qu'aux éléments ou carac« tères de l'écriture hiéroglyphique « proprement dite : le titre si vague « de ce livre, *Hiéroglyphiques* (sculp« ture sacrée ou gravure sacrée), est la « seule cause de la méprise. » La division des notions de provenance diverse qui font la matière du livre d'Horapollon, l'épuration de l'élément égyptien d'avec l'élément étranger auquel il est associé est le premier travail à faire pour parvenir à déterminer l'époque où ce livre vit le jour. D'après cela, nous ne discuterons point *à priori*, comme on l'a fait jusqu'à présent, si la rédaction originale en langue égyptienne doit être attribuée à Horapollon, et la traduction grecque à Philippe, comme nous le voyons dans le titre même du livre, ou bien s'il faut faire honneur du fond même de l'ouvrage à ce dernier, en regardant le nom d'Horapollon mis à la tête comme une supercherie littéraire. La forme de ce nom est elle-même une indication chronologique qui porte avec soi la valeur d'une date : il se compose de deux éléments empruntés, le premier à la religion égyptienne, le second au polythéisme grec, sortes de dénominations hybrides qui ne prévalurent en Égypte que long-temps après la fusion qui s'opéra entre la population grecque des bords du Nil et les indigènes. Les noms que l'on rencontre le plus fréquemment dans les contrats grecs de l'époque des Lagides ne sont composés que d'un seul nom divin accompagné d'un qualificatif ou adjectif indiquant la dévotion à une divinité, la descendance du père au fils comme *Senpoëris*, *Tsenamun*, *Petosiris*, etc. Les dénominations à double nom divin ne se montrent que bien plus tard : elles abondent dans

(7) *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, p. 347 et suiv.

l'histoire des communautés religieuses de l'Egypte, à commencer de la fin du IVe siècle. Presque à chaque page on y lit les noms de Sarapammon, Chronammon, Phibammon, etc. ; celui d'Horapollon, qui réunit un élément grec avec un élément égyptien, indique par cette forme mixte une époque que l'analogie des monuments artistiques ou littéraires nous fait placer vers la fin du IVe siècle ou dans le Ve de notre ère. La nature hétérogène des doctrines que renferment les Hiéroglyphiques corrobore cette première détermination chronologique. Loin de voir, comme on l'a fait, dans ce livre la version d'un original égyptien préexistant, original traduit et interpolé à une époque postérieure par un Grec ignorant, nous pensons que la composition de l'ouvrage est une, en ce sens qu'elle répond à une des phases marquées dans la série des transformations que subirent les doctrines religieuses et philosophiques en Égypte : nous les voyons avec la marche du temps s'imprégner d'idées étrangères, importées de tous les pays sur le sol de l'Égypte. Hérodote, Diodore, Plutarque, S. Clément d'Alexandrie, Jamblique, l'auteur des livres Hermétiques, Horapollon, et plus tard Ahmed parmi les Arabes, sont les anneaux de cette série de transformations. Simples et sans altération à l'extrémité initiale de cette chaîne, les doctrines de l'Égypte passèrent par tous les remaniements que leur fit subir un syncrétisme grossier pour tomber au moyen âge dans le domaine des interprètes de songes. Les idées égyptiennes que nous retrouvons dans Jamblique, dans les livres Hermétiques, dans Horapollon, ne durent point être tirées par ces auteurs, des livres composés par les prêtres égyptiens, car ces livres, ils les auraient cités ; et d'ailleurs comment les auraient-ils compris, puisqu'ils étaient écrits en égyptien? Au contraire, tous les faits tendent à prouver que la connaissance de ces idées ne leur vint que par des communications verbales avec les prêtres de l'Egypte. Ce ne fut que très-tard, et même longtemps après les prescriptions rigoureuses des empereurs byzantins contre l'idolâtrie, que le sacerdoce égyptien cessa entièrement d'exister : et l'intelligence plus ou moins complète des doctrines qu'il professait lui survécut, puisque l'on retrouve dans des auteurs du Bas-Empire, et principalement dans les écrivains ecclésiastiques de cette époque, l'explication reconnue vraie aujourd'hui de plusieurs symboles égyptiens. Les sectes gnostiques qui faisaient aussi usage de ces emblèmes prolongèrent leur existence sur les bords du Nil encore long-temps avant dans la période byzantine. Le livre d'Horapollon nous paraît convenir merveilleusement, par le fond des choses qu'il renferme, à l'état des idées dominantes dans la société en Égypte, à l'époque que nous avons déjà fixée d'après la composition étymologique du nom de cet auteur. Horapollon, ou bien Philippe si l'on veut, dut en écrivant se mettre, s'il est permis de parler ainsi, à l'unisson du siècle où il écrivait. Les notions qu'il nous a transmises, il les puisa aux sources consultées par ses prédécesseurs ou ses contemporains. Comme Plutarque, Jamblique, l'auteur des livres hermétiques, les rédacteurs des papyrus bilingues grecs et démotiques du musée de Leyde, il mit à profit les communications orales ou les traditions du sacerdoce égyptien. Les hiéroglyphes expliqués dans le premier livre d'Horapollon offrent, à l'exception d'un petit nombre, un caractère d'authenticité que l'on ne saurait révoquer en doute. On peut en dire autant des trente-sept premiers et des quatre derniers du livre second.

Le reste a été pris ailleurs qu'aux sources égyptiennes. Plusieurs symboles semblent rappeler les idées familières aux sectes du gnosticisme : d'autres expriment des similitudes populaires représentées par une image, quelquefois puérile, d'autres fois même grossière ou indécente. Une classe de symboles semble avoir été systématiquement empruntée à l'histoire naturelle : dans le livre II, du n° 31 au n° 100, on voit figurer les animaux terrestres et les plantes ; 101 et 102, les amphibies ; de 107 à 114, les poissons et autres animaux vivant dans l'eau. Ailleurs on rencontre des idées entièrement opposées à celles que l'antiquité s'accorde à prêter aux Égyptiens : une foule d'emblèmes dans le livre II sont tirés de la mer, tandis que nous savons l'horreur des Egyptiens pour cet élément et l'impossibilité de trouver parmi les hiéroglyphes la représentation d'une seule production marine. Ailleurs se manifestent des disparates choquantes entre les diverses parties de l'ouvrage. Si de l'examen des doctrines qui constituent le fond de ce livre on passe à la forme sous laquelle elles sont présentées, si des idées au style, on verra encore se confirmer nos premières déductions sur l'époque où il fut rédigé. Le plus léger examen suffit à prouver que le style des Hiéroglyphiques ne peut appartenir qu'à la période déjà commencée du Bas-Empire, à une époque où la langue grecque était loin de sa pureté originelle. On voit, en effet, l'auteur des Hiéroglyphiques se servir tantôt d'expressions homériques et bannies de la prose, tantôt former une construction vicieuse ou bien changer sans raison le temps des verbes, substituer, par exemple, le futur au présent ou à l'imparfait ; ailleurs recourir à des expressions hors de l'usage littéraire, ou bien empruntées à des idiomes étrangers et barbares. Tout dans l'ouvrage d'Horapollon, et le nom de l'auteur et les notions que cet ouvrage renferme, et le style dont elles sont revêtues, tout se réunit donc pour nous autoriser à croire qu'il fut composé vers la fin du IVe siècle de notre ère, ou dans le courant du Ve. Les manuscrits qui nous restent des Hiéroglyphiques sont presque toujours réunis en un même volume avec d'autres productions de la littérature grecque. La bibliothèque de Laurent de Médicis à Florence en possède quatre dont l'un est du XIVe siècle et les autres du XVe. La bibliothèque de Saint-Marc à Venise en a un du XVe siècle, ainsi que celle du Vatican à Rome. La bibliothèque du roi à Paris en conserve trois exemplaires, dont l'un est du XIVe siècle, et les deux autres du XVIe. La bibliothèque impériale de Vienne possède une traduction latine manuscrite des Hiéroglyphiques. Cet ouvrage compte plusieurs éditions dont voici les principales : I. La première, l'*Edition princeps*, est celle qu'ont publiée les Alde à Venise, octobre 1505, in-fol. : elle fait partie d'un volume qui renferme plusieurs autres ouvrages grecs. M. Renouard a signalé cette édition comme incomplète, et comme étant dans un état d'imperfection qui tient à la rareté des manuscrits d'Horapollon et à la mauvaise condition de ceux sur lesquels les Alde ont travaillé. Cette édition a été reproduite à Paris, 1531, in-8°, chez Conrad Resch, libraire. II. Une traduction latine des *Hiéroglyphiques, par Bernardin Trebatius de Vicence*, parut à Augsbourg en 1515 : elle fut réimprimée, avec quelques améliorations, par Froben à Bale, 1518, in-4° ; par Robert Estienne, Paris, 1530, in-8° ; à Bâle, 1534, in-8° ; à Leyde, 1542, in-8°. III. Une autre traduction est celle qui est due à Phil. Phasianini et qui vit le jour

à Bologne, 1517, in-4°. IV. Dans l'ordre chronologique des éditions des *Hiéroglyphiques* vient ici se placer celle de Mercier, avec la traduction latine du même auteur, publiée séparément, chez Christian Wechel, Paris, 1548, in-4°. Mercier paraît avoir suivi le texte des Alde, d'après l'édition précitée de Paris de 1531. L'édition de Mercier reparut avec les corrections de Morel à Paris, chez Jacquin Kerver, 1551, in-8°. V. *Horapollonis Hieroglyphica græce et latine a Dav. Hœschelio, fide cod. Augustani Ms., correcta*, etc., avec la version de Mercier; Augsbourg, 1595, in-4°; publié de nouveau avec quelques changements en 1605, in-4°. VI. *Horapollinis Hieroglyphica græce et latine*, etc., *curante Joanne Cornelio de Pauw*, Utrecht, chez Leonard Charlois, 1727, in-4°. Cette édition, due à un critique habile quoique souvent trop hardi, est bien supérieure aux précédentes. L'auteur a suivi le texte de l'édition d'Hœschel. VII. Enfin une dernière et toute récente édition, en grec et en latin, est celle que l'on doit à Conrad Leemans, imprimée à Leyde chez Lalau, 1825, in-8°. M. Leemans a profité des découvertes archéologiques dont les monuments égyptiens ont été dernièrement l'objet et des travaux philologiques les plus récents, pour donner à son travail un plus haut degré d'amélioration que n'avaient pu le faire ses devanciers. Nous possédons deux traductions françaises du livre d'Horapollon. La première a pour titre : *Les sculptures ou graoures sacrées, traduites du latin en français, avec des figures en bois*, Paris, 1543, in-8°, et 1553, in-12; on attribue cette version à Geoffroy Thorg ou Tory de Bourges en Berry. La seconde est connue sous le titre de: *Hiéroglyphes dits d'Horapolle*, ouvrage traduit du grec par M. Requier, Amsterdam et Paris, 1779, in-12, et 1782, in-12, avec un nouveau titre. M. Lenormant a publié, en 1838, une dissertation très-ingénieuse sur l'origine, la destination chez les anciens et l'utilité actuelle des Hiéroglyphiques d'Horapollon; nous avons nous-même consulté avec fruit ce travail, quoique ne partageant point les principales vues de l'auteur sur l'origine des Hiéroglyphiques et l'époque à laquelle cet ouvrage fut composé. DUL.

HORBORCH (GUILLAUME de), canoniste sur lequel on n'a presque aucun renseignement, naquit vers le milieu du XIVe siècle dans une petite ville de la Westphalie dont il porte le nom. Étant allé à Rome, il y fut attaché long-temps comme avocat ou comme greffier au tribunal de la Rote, dont il a recueilli les décisions. Dans la préface il nous apprend qu'il commença ce travail le 30 janvier 1376, et le continua jusqu'au mois de mai 1382. Cette compilation a été publiée sous ce titre: *Decisiones novæ Rotæ Romanæ*, Rome, Udalrich Gallus (vers 1470), in-fol; ibid., 1472, grand in-fol., et 1475, même format. Ces trois éditions ont été décrites soigneusement par le P. Audiffredi dans son *Catal. edit. romanor.* Comme la date de l'impression fait maintenant le principal mérite de ces ouvrages, les éditions postérieures, quoique revues et augmentées par divers canonistes, sont peu recherchées. W—S.

HORDAL (JEAN), jurisconsulte Lorrain, descendait d'un des frères de Jeanne d'Arc, et fut élevé dans des sentiments de vénération pour la mémoire de cette héroïne. Ayant achevé ses études, il prit ses degrés dans la double faculté de droit, et peu de temps après fut pourvu d'une chaire à l'université de Pont-à-Mousson. A cette place il joignit celle de conseiller du duc de Lorraine, montra dans plu-

sieurs circonstances beaucoup de zèle pour le service de son souverain, et mourut en 1618, à l'âge de soixante-six ans. Son épitaphe, que l'on voyait dans l'église des Clarisses à Pont-à-Mousson, est imprimée dans la *Biblioth.* de dom Calmet, col. 508. A la prière de Charles Dulys, avocat-général à la cour des aides de Paris, et parent comme lui de Jeanne d'Arc, Hordal publia l'ouvrage suivant : *Heroïnæ nobilissimæ Joannæ d'Arc lotharingæ, vulgo aurelianensis puellæ, historia, ex variis gravissimæ incorruptissimæque fidei scriptoribus excerpta, ejusque innocentia a calumniis vindicata*, Pont-à-Mousson, 1612, in-4°. Ce volume, assez rare, mais peu recherché maintenant, renferme, comme le titre l'indique, des extraits d'un grand nombre d'auteurs, historiens, théologiens, médecins et poètes qui tous ont rendu justice aux vertus de cette héroïne. Hordal donne en outre (pag. 152) la liste des ouvrages dont il ne s'est point servi, mais dans lesquels on trouverait quelques renseignements. Cette liste, très-incomplète, même pour l'époque, ne mérite plus d'être consultée (*Voy.* JEANNE D'ARC, XXI, 518). — Le fils de Hordal, nommé *Jean*, comme son père, lui succéda dans sa place de professeur en droit, fut employé par Charles IV, duc de Lorraine, à diverses négociations, et mourut à Bruxelles dans un age peu avancé. W—s.

HORLEMAN (CHARLES, baron de), surintendant des bâtiments du roi de Suède, et chevalier de l'ordre de l'Etoile polaire, né en 1700, mort en 1753, avait embrassé dans ses études, non seulement l'architecture et les arts qui s'y rapportent, mais l'économie rurale, l'économie politique et la géographie. En 1749, il fit aux frais du gouvernement un voyage dans l'intérieur du royaume pour examiner le sol, les rivières, les mines, et publia à Stockholm ses observations en forme de journal. Ce journal, rédigé en suédois, parut en allemand à Leipzig, 1751. Quelque temps après Horleman entreprit un autre voyage en diverses provinces, et présenta aux administrateurs, au public, de nouveaux résultats dignes d'attention. On profita, dans plusieurs circonstances, des conseils de ce savant, et cet estimable citoyen eut une grande influence sur la prospérité du pays. Plusieurs édifices publics, dont il donna le plan, attestent que ses principes d'architecture étaient conformes au bon goût, et qu'il savait en faire l'application avec discernement. L'académie des sciences et celle des beaux-arts de Stockholm le comptaient parmi leurs membres les plus actifs et les plus zélés.

C—AU.

HORMAN (GUILLAUME), natif de Salisbury, après avoir fait ses études avec beaucoup de succès au collège Neuf d'Oxford, dont il était un des membres, devint, en 1485, principal du collège d'Eaton. Il y mourut le 12 avril 1535, étant devenu vice-prévôt et s'étant fait la réputation d'excellent critique et de savant théologien. On a de lui : I. *Anti-Bossicon ad Gulielmum Lilium*, 1521, in-4° (*Voy.* LILY, XXIV, 497). II. *Apologeticon contra Roberti Whittington, proto-vatis Angliæ, incivilem indoctamque criminationem*, 1521, in-4° (*Voy.* ROB. WHITTINGTON, L, 468). III. *Vulgaria Puerorum*. IV. *Compendium historiæ Gulielmi Malmesburiensis*. V. *Epitome historiæ Johannis Pici Mirandulæ*. VI. *Elegiæ in mortem Gulielmi Lilii*. VII. *Anatomia membrorum hominis*. VIII. *Anatomia corporis humani*. IX. *In theqlogiam Gabrielis Biel*. X. *Fascis rerum britannicarum*. XI. *De secundo regis connubio*. Cet ouvrage est contre

le divorce de Henri VIII. XII. *Epistolæ et orationes.* XIII. *Herbarum synonyma.* XIV. *De arte dictandi.* XV. *In Catonem de re rustica.* XVI. *In Varronem, Collumelam*, etc. *de re rustica.* Jean Bale et le docteur Pitts ont confondu cet auteur avec Godefroi Horman, son contemporain, qui habitait à Cambridge pendant que Guillaume résidait à Eaton. Il y a, d'ailleurs, dans la vie de ces deux savants plusieurs circonstances qui ne sauraient convenir à la même personne.

T—D.

HORN (Frédéric), comte d'Aminne, général suédois, d'une ancienne famille de ce pays (*Voy.* Horn, XX, 571), naquit en 1725, à Husby dans la province de Sudermanie. Son père, colonel et baron, le vit avec plaisir dès son bas âge faire preuve d'un vif penchant pour l'art militaire; et à dix-sept ans, après de brillantes études, il entra dans la carrière des armes et se disposait à joindre l'armée suédoise, lorsque la paix conclue entre la Suède et la Russie (1743) vint suspendre ses projets. Ne pouvant se livrer à son ardeur martiale dans sa patrie, il partit pour la France qui venait de déclarer la guerre à l'Autriche, et fut nommé lieutenant au régiment de Royal-Alsace sous les ordres du duc de Deux-Ponts. Les bords du Rhin furent le théâtre de ses premiers exploits. L'armée autrichienne ayant tenté le passage du fleuve, sur plusieurs points à la fois, réussit à Germensheim. Moins heureuse à Oppenheim, elle essuya une grande perte. Le régiment de Royal-Alsace occupait le rivage de Kirkhoff, qui eut à soutenir les plus grands efforts des impériaux: sa résistance opiniâtre fit échouer toutes leurs tentatives; mais le corps principal de l'armée autrichienne qui avait assé le fleuve à Germensheim menaçait e pr endre à revers les Français postés à Oppenheim, et ils se virent obligés de faire retraite. Les Autrichiens réunis se dirigèrent sur Weissenbourg, où ils s'arrêtèrent et se fortifièrent. L'armée française, d'abord repoussée, ne tarda pas à reprendre l'offensive sur les lignes ennemies à Weissenbourg. Une attaque générale fut ordonnée; et, après une défense vigoureuse, les Autrichiens enfoncés sur tous les points furent contraints de se replier en désordre et ne s'arrêtèrent qu'après avoir mis le Rhin entre eux et les Français. Horn se distingua particulièrement dans cette occasion, où son régiment se couvrit de gloire à l'attaque des retranchements ennemis. L'armée autrichienne ne songea plus qu'à se retirer sur la Bavière où les Français la poursuivirent en lui livrant plusieurs combats, dans lesquels Horn eut souvent occasion de se signaler. Ces exploits et son ancienneté dans le régiment lui firent confier le commandement de l'escorte des pontons, mission difficile, qu'il remplit avec bonheur en déjouant toutes les tentatives que fit l'ennemi pour s'emparer de son équipage. Le maréchal Seckendorf donna hautement des éloges à sa valeur dans cette occasion. Horn assista ensuite au blocus d'Ingolstadt; et, quelque temps après, il obtint le grade de lieutenant au régiment de Royal-Suédois. C'est dans cette même année que fut livrée la bataille de Pfaffenhofen, où, malgré la résistance la plus glorieuse, l'armée française se vit obligée de céder à des forces supérieures. Horn s'y trouvait avec son régiment, et il fut chargé avec un corps de flanqueurs de protéger la retraite. Les combats qu'il soutint avec une étonnante opiniâtreté réduisirent sa troupe à trois hommes. Avec ce faible débris, il rejoignit l'armée française. Le comte de Ségur, général en chef, à qui il fut présenté, le récompensa par le grade de capitaine.

Le prince de Conti ayant pris le commandement de l'armée mit Horn à la tête d'un corps de volontaires chargé de couvrir l'arrière-garde dans une retraite. La paix étant survenue, cet officier fut envoyé avec son régiment dans une garnison de l'intérieur; mais la renommée porta bientôt en Suède le bruit de ses exploits, et il y fut rappelé pour recevoir un brevet d'enseigne dans la garde royale. Lorsque la guerre recommença en 1745, Horn rejoignit de nouveau l'armée française qui entrait en Belgique. Il se trouva d'abord au siège de Namur et à la bataille de Raucoux, que l'armée française gagna sous les ordres du maréchal de Saxe. Chargé ensuite de l'organisation d'une compagnie, il ne put prendre part aux opérations de la campagne de 1747. L'année suivante il fit partie du corps qui assiégea Maëstricht, et il assista à toutes les attaques jusqu'à la prise de la ville. Le courage dont il fit preuve fut peu de temps après récompensé par le grade de colonel au service de France et par celui de vice-caporal des gardes du corps du roi de Suède. En 1750, il voulut revoir son pays qui ne l'avait jamais oublié, malgré son éloignement. A son arrivée en Suède il fut décoré de l'ordre de l'Épée. La guerre qui venait de se rallumer le décida à repartir en toute hâte pour la France, mais il n'arriva qu'après la cessation des hostilités. Pendant la paix les souverains de l'Europe ayant formé des camps d'exercice pour les troupes, Horn employa son temps à les visiter et à s'instruire dans les grandes manœuvres en étudiant chez chaque nation les diverses méthodes qu'elle avait adoptées. Mais bientôt commença la guerre de sept ans. La France, liée par des traités, dut mettre sur pied une armée nombreuse, et le commandement en fut confié au maréchal d'Estrées, qui eut pour aide-de-camp-général le baron Horn. Cette armée réunie en Westphalie, après quelques combats de peu d'importance, rencontra l'armée ennemie à Hastembeck. Une affaire générale était inévitable. Horn occupait une position importante et fort dangereuse, où ses soldats sous le feu de l'artillerie ennemie éprouvaient des pertes immenses. Cette situation n'était pas tenable; il fallait reculer ou emporter les pièces. Avec un officier tel que Horn le choix n'était pas douteux; à peine eut-il reçu l'ordre qu'il avait demandé qu'il se porta au pas de charge sur la batterie à la tête d'un régiment d'infanterie et d'un faible corps d'artillerie, et qu'en enlevant cette position, il décida le gain de la bataille. Cet exploit lui mérita la confiance de tous ses supérieurs, et notamment du duc de Richelieu qui venait de prendre le commandement de l'armée. Horn allait bientôt être appelé sur un autre théâtre : la Suède réclamait le secours de tous ses enfants, et il n'hésita pas, malgré les instances les plus vives, à sacrifier tous les avantages et tous les honneurs qu'il avait en France. Le roi le décora avant son départ de l'ordre du Mérite militaire. Quelque désir qu'il eût de servir son pays, des circonstances impérieuses forcèrent le baron Horn à demeurer en Suède sans pouvoir se rendre en Poméranie, où se faisait la guerre avec la Prusse. Cette inaction forcée ne l'empêcha point d'obtenir un grade supérieur dans les gardes-du-corps, et d'être peu après nommé colonel du régiment d'Ostrogothie (cavalerie). Le roi ne borna point là les récompenses que méritaient les talents et la valeur de Horn : il l'éleva, en 1770, au grade de général-major et le nomma commandeur de l'ordre de l'Épée. Mais il ne put exercer long-temps ces diverses fonctions; sa santé, affaiblie par les fa-

tigues de la guerre, le contraignit de cesser un service trop actif. Il resta auprès du roi comme officier supérieur des gardes-du-corps, et fut un des conseillers les plus intimes d'Adolphe-Frédéric, jusqu'à la mort de ce monarque. Gustave III, qui lui succéda, témoigna au baron Horn la même confiance que son prédécesseur : il lui donna la direction des affaires politiques et le nomma membre du conseil, chargé de réviser la constitution. L'état de fermentation où se trouvait la capitale inspirait au roi des craintes sérieuses. Horn fut chargé du commandement des troupes qui furent réunies à Stockholm. Cette mission si difficile et dans laquelle il fallut en même temps faire respecter l'autorité du roi et agir avec modération à l'égard du peuple, fut remplie par le baron Horn avec autant d'habileté que de prudence. Sa conduite dans cette circonstance lui valut le grade de lieutenant-général, et le titre de comte. Il fut encore nommé quelque temps après colonel des gardes-du-corps et chevalier de l'ordre du Séraphin. Horn avait épousé la fille du directeur Plomgren, dont il eut plusieurs enfants. Ayant eu le malheur de la perdre, il épousa la veuve d'un colonel qui lui a survécu long-temps. Distingué par ses sentiments patriotiques, le comte Horn fit partie de toutes les diètes qui furent réunies sous le règne de Gustave III, si ce n'est de celle de 1792, à laquelle son grand âge ne lui permit pas d'assister. Il mourut le 1er janvier 1796. La fin de sa vie fut empoisonnée par la douleur de voir son fils impliqué dans la conspiration contre Gustave III (*Voy.* l'art. suiv.). B—L—M.

HORN (le comte), fils du précédent, naquit dans une famille qui, bien que comblée des bienfaits de ses souverains, se fit long-temps remarquer par son opposition à l'autorité royale. Lui-même se distingua dans ce parti dès sa jeunesse, et vint passer plusieurs années en France, où son père avait laissé quelque renommée et où il trouva beaucoup de jeunes seigneurs, comme lui avides de changements et de révolutions. Revenu dans sa patrie vers les premiers temps de nos troubles politiques, il s'y lia de plus en plus avec le parti du sénat ou de l'opposition au gouvernement de Gustave III, et se trouva bientôt impliqué dans le complot dont l'assassinat de ce prince fut le déplorable résultat (*Voy.* ANCKARSTROEM, II, 104). Condamné à mort pour ce fait avec quatre autres conjurés, il obtint de la bonté, ou peut-être de la connivence du duc de Sudermanie, la commutation de cette peine en un bannissement perpétuel. S'étant réfugié à Copenhague, il y passa le reste de sa vie dans des occupations de littérature et d'arts, songeant toujours à sa patrie et cherchant par tous les moyens à y retourner, ce qui ne lui fut pas accordé. Comme Ovide exilé, il a composé des élégies, et il fit imprimer, peu de temps avant sa mort à Copenhague, un volume de *Poésies légères* en suédois, avec cette épigraphe tirée des Tristes du poète latin : *Sine me, liber, ibis in urbem.* Ces poésies ont été traduites en danois par M. Rabbeck, Copenhague, 1824. Le comte Horn était un homme de beaucoup d'esprit et de connaissances très-étendues, mais qui s'était jeté dès sa jeunesse avec un incroyable aveuglement dans cette faction de la noblesse suédoise, qui, en portant de si terribles coups à l'autorité royale, devait tant contribuer à l'affaiblissement de sa patrie, et la placer enfin au second rang des puissances de l'Europe dont elle avait été l'arbitre. Il mourut à Copenhague en 1823. M—D j.

HORN (HENRI-GUILLAUME de), lieutenant-général prussien, naquit à

Warmbrunn en Silésie, le 31 oct. 1762. Son père, qui avait été premier lieutenant dans le régiment de hussards de Mehring, s'était distingué dans la guerre de Silésie, et le Grand-Frédéric, qui aimait beaucoup sa famille, l'admit, en 1774, dans le corps des cadets. Cette faveur était alors très-rare. Après quatre années d'études, de Horn entra (25 mars 1778), comme gentilhomme, dans le régiment d'infanterie de Luck. La guerre de la succession de Bavière venait d'éclater, et bien qu'elle ne donnât pas lieu à de grands faits d'armes, le petit combat de Lewin fournit au jeune officier l'occasion de montrer son courage et sa présence d'esprit. Il fut nommé lieutenant en 1779, et fit le service d'adjudant du régiment jusqu'en 1794, où l'occupation de la Pologne et les troubles qui en furent le résultat lui fournirent de nouveau des occasions de se distinguer. Il obtint le grade de capitaine d'état-major le 16 nov. 1794, après avoir donné des preuves d'une bravoure peu commune, et puissamment contribué à la victoire de Ruvka ou Szcekocin. Lorsque le traité de Bâle eut mis fin à la guerre, en 1795, de Horn resta comme adjudant du gouvernement auprès du lieutenant-général de Farrat à Glatz jusqu'en 1797, où il fut nommé capitaine titulaire dans le régiment d'infanterie de Courbière. En 1806, il défendit avec la plus grande valeur le fort de Ragelsberg près de Dantzig, et en fut récompensé par le grade de major, puis par celui de lieutenant-colonel. En 1807, il obtint le commandement du régiment d'infanterie de la garde, faveur d'autant plus signalée, que le roi en était le chef. Dès-lors son avancement fut rapide. Nommé commandant de Colberg en 1811, il devint colonel dans la campagne de Russie, après le combat d'Eckau (6 août 1812), puis brigadier peu de temps après. En 1813 et 1814, il faisait partie du corps du général Yorck, et commandait une brigade à la tête de laquelle il combattit les Français. Le 9 juillet 1813, il fut promu au grade de général-major, et à la paix le roi lui confia le commandement de l'importante place de Magdebourg. A l'ouverture de la campagne de 1815, il marcha à la tête d'une brigade du 6e corps d'armée, et revint en 1816 à Magdebourg où il réunit au poste qu'il y occupait l'inspection de la Landwehr. Nommé lieutenant-général le 5 avril 1817, il devint commandant du 7e corps d'armée en 1820, après la mort du général de cavalerie Thielmann. Il serait trop long de détailler ici tous les faits d'armes du général de Horn; son nom est cité avec honneur dans le récit des batailles de Lutzen, de la Katzbach, de Wurtenbourg, de Leipzig, de Château-Thierry, de Laon et de Paris. Dans le cours de ces campagnes il avait été décoré de plusieurs ordres, et en 1812 Napoléon lui avait donné celui de la Légion-d'Honneur, pour le récompenser des services qu'il avait rendus au combat d'Eckau. Le 25 mai 1828, à l'occasion de son jubilé, le roi de Prusse lui envoya l'ordre de l'Aigle-Noir. L'année suivante, de Horn mourut à Munster le 31 octobre. M—D j.

HORN (François-Christophe), romancier, philosophe et critique allemand, naquit le 30 juillet 1781, à Brunswick. Son père était sénateur et premier maître des comptes dans cette ville, et avait servi comme ingénieur pendant la guerre de sept ans. Il destinait son fils au commerce; mais l'antipathie du jeune homme pour cette carrière le fit changer de dessein. Après avoir achevé sa rhétorique au collège de Brunswick, Horn, âgé de dix-huit ans, se rendit à l'université d'Iéna, où il se fit remarquer de Fichte,

par sa profondeur et la lucidité avec laquelle il se posait à lui-même les problèmes à résoudre, et où d'abord il fit marcher de front les cours de droit, objet spécial de son séjour à l'université, avec l'étude de la philosophie, de l'esthétique, de l'histoire et des langues, vers laquelle il se sentait plus attiré. Bientôt le droit fut négligé, puis abandonné entièrement. Dès 1801, un roman qu'il publia sous le voile de l'anonyme, *Guiscard le poète*, lui révéla son talent d'écrivain et l'engagea irrévocablement dans la carrière littéraire. Cependant il ne dédaigna point d'accepter ou plutôt de solliciter une chaire dans un des gymnases de Berlin (1803). Deux ans après, il passa au lycée de Brême en même temps que Michaëlis. Sa santé, déjà délicate et que son travail opiniâtre avait compromise, se détériora complètement dans cette ville, et en 1809 il fut obligé de demander un congé qu'il alla passer à Berlin : toujours aussi souffrant après un an et demi d'absence, il donna sa démission. C'est alors qu'il se livra de la manière la plus active à la composition des ouvrages qui ont fait sa réputation. La rapidité avec laquelle il écrivait tenait du prodige; et, contrairement à ce qui se voit, le plus souvent, celles de ses productions qu'il rédigeait le plus vite, et en quelque sorte comme une improvisation, sont celles qui ont le plus de mérite. Cette supériorité s'explique, peut-être parce qu'il couvait long-temps ses sujets de prédilection avant de prendre la plume, et de leur imprimer une forme définitive : dès lors, la célérité de la rédaction n'était qu'apparente et l'improvisation ne portait que sur les mots. Il faisait au théâtre de Berlin une espèce de cours d'art dramatique et de déclamation qui exerça une influence très-heureuse sur les acteurs, et qui lui valut dans la suite l'honneur d'être fréquemment consulté par des artistes en renom, relativement à leurs rôles ou à des problèmes scéniques. Pendant plusieurs hivers aussi, il forma une réunion nombreuse d'hommes et de femmes du grand monde devant lesquels il exposa l'histoire de l'art et de la littérature, et commenta les chefs-d'œuvre de Shakspeare. Au milieu de ces occupations, l'inexorable maladie faisait des progrès : en 1828 il fut obligé de suspendre ses cours, ses visites au théâtre, et il ne les reprit jamais. Cependant il traîna encore long-temps sa vie, subissant avec héroïsme des souffrances de tous les instants, et par sa conversation spirituelle, étincelante, faisant douter ses amis qu'il eût à souffrir. Sa mort eut lieu le 19 juillet 1837. Horn est au nombre des polygraphes les plus remarquables que l'Allemagne ait produits. Comme romancier, il est plein d'imagination, il narre bien et décrit encore mieux; il pose et peint les caractères avec vérité, il fond habilement ses digressions et ses vues d'art avec les événements; il est vif et original, bien qu'il lui arrive quelquefois de tomber près du mélodrame. Historien et biographe, il manie vigoureusement le pinceau, il rend bien les physionomies de ses héros, et sait leur donner le mouvement et la vie; il fait comprendre le jeu des rouages et des ressorts auxquels obéit la machine politique. Philosophe et moraliste, il s'est montré initié à tous les utiles résultats des hautes questions débattues par les disciples de Fichte, de Schelling et de Hegel. Critique, il a suivi les routes ouvertes par les rénovateurs de la littérature et de l'art en Allemagne; sa perspicacité, sa finesse de perception n'avaient d'égales que son talent pour l'ironie, surtout à la fin de sa vie. Les minutieuses et fines analyses auxquelles il s'est livré peuvent lui mériter le nom de Laharpe du romantisme, à ceci près, qu'en s'exprimant

sur ses contemporains il est impartial et aime à louer. Comme poète enfin, et comme auteur de chansonnettes, il a la clarté, le bon goût, l'humour, la rapide allure, la svelte élégance du beau monde. Nul peut-être ne fait mieux saisir ce que c'est que le vivre, ce qu'il y a de suave, de bon à se sentir être, nul surtout n'ennoblit davantage, sans verbiage retentissant et creux, ce miraculeux phénomène de la vie. Il y a là bien autre chose que la mollesse féminine de Mécène, que la mélancolie étrusque d'Horace. Le style de Horn est classique, noble sans emphase, mélodieux sans affectation, vif sans sautiller ; on le croirait travaillé avec le dernier soin. On a de cet habile écrivain : I. Neuf romans, savoir : 1° *le Solitaire*, 1801; 2° *Guiscard le poète*, 1801 ; 3° *les Voyages de Victor ;* 4° *Henri*, 1804; 5° *Octave de Burgos*, 1805; 6° *Otton*, 1810; 7° *le Combat et la Victoire*, 1811; 8° *les Poètes*, 1817-1818; 9° *l'Amour et l'Honneur*, 1819; plus trois nouvelles, *le Génie de la paix*, 1804, *le Rêve de l'Amour*, 1806, *l'Amour et la Vie*, 1817, et deux volumes de *nouvelles*, imprimées d'abord dans les almanachs, 1819-1820. II. Plusieurs morceaux d'histoire et de biographie, tels que : 1° *Néron et Tibère*, 1810-1811 ; 2° *Galba, Othon, Vitellius*, 1812; 3° *la Vie de Frédéric-Guillaume, dit le grand-électeur, avec des éclaircissements sur l'histoire de la Prusse depuis* 1688, 1814; 4° *Frédéric III, électeur de Brandebourg et premier roi de Prusse*, 1816 ; 5° *Vie de Frédéric Gedicke*, 1808; 6° *Caractères et biographies de poètes*, 1830. III. *La Vie et la Science, l'Art et la Religion* (*Fragments philosophiques sur*), 1805. IV. 1° *Histoire et critique de la poésie et de l'éloquence allemandes*, 1805; 2° *les Belles-Lettres en Allemagne au XVIIIe siècle*, 1812-13; 3° *Esquisse d'une histoire critique de la littérature allemande*, de 1790 à 1818, 1819 (et additions à cet ouvrage, 1820); 4° *La poésie et l'éloquence en Allemagne depuis Luther jusqu'à nos jours ;* 5° *Eclaircissements sur les pièces de Shakspeare*, 5 vol., 1823-31. V. *Recueil de poésies*, 1820. VI. Divers mélanges, savoir : 1° *Tableaux d'imagination*, 1801 ; 2° *Opuscules de l'amitié* (Freundliche Schriften); il s'y trouve des morceaux de critique, une vie de Spener, des poésies, etc.; 3° *Conversations du soir* (biographies, récits, etc.); 4° *le Forte-piano*, 1831-32 ; 5° *Recueil de nouvelles, esquisses, biographies, dialogues*, etc.; 6° *le Vin et l'huile*. VII. Deux almanachs (*Luna*, 1804; *Latone*, 1811-12), et quantité d'articles épars dans les recueils périodiques. VIII. Une traduction en allemand (inachevée) de Sénèque, 1802 P—ot.

HORNE (D.-R. de), né vers 1740, fut d'abord premier médecin de l'hôpital militaire de Metz, puis médecin en chef des hôpitaux militaires, médecin ordinaire de la comtesse d'Artois et consultant du duc d'Orléans. Le gouvernement ayant fait établir à Paris plusieurs maisons de santé pour traiter les pauvres atteints de maladies vénériennes, de Horne en fut nommé inspecteur (1775), et il profita de ces fonctions pour faire des observations utiles à la science. Il a publié : I. *Examen des principales méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes*, Paris, 1769, in-8°. Il en a paru une nouvelle édition considérablement augmentée, sous ce titre : *Exposition raisonnée des différentes manières d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes*, Paris, 1774, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en allemand, Leip-

zig, 1782, in-8°; en portugais, Lisbonne, 1785, in-8°; en espagnol, Madrid, 1786, in-8°. II. *Observations faites et publiées par ordre du gouvernement sur les différentes méthodes d'administrer le mercure dans les maladies vénériennes,* Paris, 1779, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage contient des faits pratiques nombreux observés dans les maisons de santé dont l'auteur avait l'inspection. III. *Journal de médecine militaire,* Paris, 1783 et années suivantes, 7 vol. in-8°. IV. *Mémoires sur quelques objets qui intéressent plus particulièrement la salubrité de la ville de Paris,* Paris, 1788, in-8°. De Horne a encore contribué avec Goulin (*Voy.* ce nom, XVIII, 187) à la composition de l'ouvrage de ce dernier, qui a pour titre : *État de la médecine, chirurgie et pharmacie en Europe, et principalement en France,* Paris, 1777, in-12. On lui attribue aussi un opuscule sur le sirop de Bellet, imprimé en 1770, et quelques autres petits écrits. Enfin il a publié plusieurs articles dans l'Encyclopédie méthodique.

G—T—R.

HORNECK (Ottocar de), historien allemand, naquit dans la seconde moitié du XIIIe siècle au château de Horneck en Styrie. Sa famille était noble. Tout en s'adonnant au métier des armes, Horneck se voua de bonne heure à l'art des Minnesingers. Il eut pour maître dans cette étude l'illustre Conrad de Rotenbourg qu'il surpassa bientôt, sinon en vigueur et en grâce poétiques, du moins en facilité comme versificateur. Il écrivit aussi en prose allemande, talent plus rare de son temps, où réellement on ne se servait de la langue vulgaire que pour les chants poétiques, ou bien pour les détails communs ou techniques de la vie matérielle. Dès que l'élection de Rodolphe de Habsbourg fut consommée, Horneck se rangea sous la bannière de ce prince. Il eut part à la bataille de Weidenbach, et à l'occupation de la Bohême par les troupes impériales, revint ensuite dans sa patrie, délivrée du joug des monarques tchèques, et jouit de la plus grande considération près du capitaine de la Styrie, Otton de Lichtenstein. On ignore l'époque précise de sa mort, mais il est probable qu'elle eut lieu vers la fin du règne de Henri VII, ou au commencement de celui de Louis V (de Bavière). Considéré comme écrivain, Horneck mérite une place à part, non seulement comme un des plus anciens auteurs qui aient usé de leur langue maternelle, mais aussi par son triple caractère de poète, de prosateur et d'historien. Des deux grands ouvrages qu'on lui doit, l'un est en vers et ne manque pas de mérite, même comme épopée, l'autre est en prose, et certes, bien qu'il ait été fort peu répandu, il a dû beaucoup contribuer à former la langue; il prouve surtout la souplesse étonnante du talent de l'auteur et son habileté à dompter les rudesses d'un idiome encore rebelle et âpre. L'un et l'autre sont historiques et se font suite. Ils fournissent à l'investigateur moderne une source facile et neuve autant que pure. Le premier est une *Histoire des empires du monde,* laquelle finit à la mort de l'empereur Frédéric II et se conserve manuscrite à la bibliothèque impériale de Vienne: elle fut écrite en 1280. Le second est une *Chronique des évènements contemporains :* elle embrasse les quarante-trois ans qui vont de la mort de Manfred à l'avènement de la maison de Luxembourg (1266-1309), et ne contient pas moins de quatre-vingt-trois mille vers, ou plus de trois fois l'Iliade et l'Odyssée réunies. Cet immense récit rimé nous fait connaître à fond, et sans lui nous aurions peine à les connaître si bien, tous

les personnages qui jouèrent les premiers rôles en Italie, et surtout en Allemagne, après la ruine des Hohenstauffen, pendant un demi-siècle ; car Horneck non seulement avait été leur contemporain, mais il les avait vus, connus, entretenus, et sa position le mettait à même d'apprendre les causes prochaines et les ressorts matériels des évènements. Sa chronique est précieuse encore sous un autre rapport : les batailles, les fêtes, les tournois, les détails de la vie familière que nous recherchons si avidement aujourd'hui y sont décrits avec la plus grande vérité. Enfin, on doit avouer que Horneck y décèle, outre un profond amour du vrai, un bon sens rare, un instinct critique qui ferait honneur à des siècles plus éclairés ; enfin une grande sagacité à démêler le probable du certain, les bruits admis par la foule et la réalité. Peut-être même pousse-t-il le scepticisme et la hardiesse un peu loin. Ces qualités, qui sont presque celles d'un historien moderne et d'un prosateur sévère, n'empêchent pas qu'on ne sente dans son style quelque chose de l'allure et de la verve du poète. Il y a, au fond de la chronique du romancero et de l'épopée chevaleresque. Ce grand ouvrage a été publié par Pez dans les *Scriptores rerum austriacarum*, t. III, in-fol., 1745.

P—ot.

HORSBURGH (Jacques), célèbre hydrographe anglais, naquit le 23 septembre 1762 à Elin, dans le comté de Fife en Ecosse. Ses parents qui, malgré leur peu d'aisance, étaient considérés à cause de leur probité, lui firent fréquenter les écoles, tout en l'employant aux travaux des champs, de sorte qu'à l'âge de seize ans, il possédait bien les éléments des mathématiques, la tenue des livres, et la théorie de la navigation. Il navigua pendant trois ans comme mousse, puis comme novice, sur des navires qui portaient de la houille de la baie de Forth et de Newcastle en Hollande et à Ostende. En mai 1780, il se trouvait sur un batiment qui fut pris par une frégate française près de l'île de Walcheren, en Zélande, et il resta quelque temps prisonnier à Dunkerque. Rendu à la liberté, il fit un voyage aux Antilles ; puis un autre à Calcutta. L'entremise d'un de ses amis, qui était constructeur naval dans ce port, lui valut de passer comme officier marinier sur un navire destiné pour Bombay. Au bout de deux ans, il devint premier officier d'un autre batiment qui, dans sa traversée de Batavia à Ceylan, eut le malheur de se perdre le 30 mai 1785, sur la petite île de Diego Garcia ou Chago, située dans la mer des Indes entre l'île Maurice et les Maldives. « Cet accident, qui avait « eu pour cause l'inexactitude des car- « tes, me fit sentir, dit Horsburgh, la « nécessité de faire et de noter soi- « gneusement des observations nauti- « ques. » De retour à Bombay, il s'embarqua sur un gros bâtiment qui allait à Canton ; puis pendant plusieurs années il fit sur divers navires de nombreux voyages entre la Chine, Bombay, Calcutta, Batavia et la Nouvelle-Guinée. Son expérience et ses observations l'avaient mis en état de recueillir une grande quantité de matériaux pour l'hydrographie de la mer des Indes. La lecture attentive des livres et ses essais pratiques l'avaient rendu familier avec les observations lunaires et l'usage du chronomètre. Il s'instruisit lui-même à dessiner et à graver, et parvint à construire des globes : c'est à ces occupations qu'il consacrait jusqu'à minuit ses loisirs, lorsqu'il était à l'ancre dans un port. Les trois premières cartes qu'il publia furent celle du détroit de Macassar, celle de la côte occidentale des Philippines, celle du

détroit de Dampier par la passe de Pitt, sur la côte nord-ouest de la Nouvelle-Guinée; il les accompagna d'un mémoire pour servir d'instruction aux navigateurs. Ayant montré ces travaux, pendant qu'il était à Canton, à un de ses amis qui avait été son capitaine, celui-ci se hâta de les communiquer à plusieurs capitaines de la compagnie des Indes et au chef de la loge anglaise; tous en furent si contents, que les cartes et le mémoire furent envoyés en Europe à Dalrymple, hydrographe de la compagnie (*Voy.* A. Dalrymple, X, 451). Il les fit publier pour l'usage des navigateurs qui fréquentaient les mers de la Chine, et l'auteur fut gratifié d'une lettre de remercîment des directeurs, et d'une petite somme en argent pour acheter des instruments. En 1796, Horsburgh revint en Angleterre sur un navire parti de Bombay, et qui excita l'admiration générale des marins par le bel ordre qu'il y avait introduit. La réputation que déjà il s'était acquise lui procura un facile accès auprès de Banks, de Maskelyne, de Cavendish et d'autres hommes distingués par leur savoir. Après une campagne aux Antilles, il retourna comme capitaine dans les Indes, et fit divers voyages entre ces parages, la Chine et l'Angleterre. Il continua ses observations et ses journaux, et ayant eu l'occasion d'acheter à Bombay la montre astronomique faite par Louis Berthoud pour l'expédition de d'Entrecasteaux (*Voy.* ce nom, XIII, 174), il s'en servit pour régler son propre chronomètre, et pour observer une suite d'immersions et d'émersions des satellites de Jupiter; le résultat en fut envoyé par lui aux astronomes du roi d'Angleterre. Depuis le commencement d'avril 1802 jusqu'au milieu de février 1804, il tint un registre des mouvements du mercure dans deux baromètres de marine, observés à des intervalles de quatre heures. Il en résulta la preuve qu'entre les parallèles de 26 degrés de latitude nord, et de 26 degrés de latitude sud, l'atmosphère éprouve deux fois en vingt-quatre heures un flux et un reflux qui est diminué et quelquefois complètement anéanti par l'influence de la terre, de l'embouchure des rivières, des ports ou des détroits resserrés; fait qui auparavant n'était pas connu. Ce journal d'observations barométriques fut présenté en 1805 à la société royale de Londres qui en inséra un extrait dans ses mémoires (*Transactions*). La même année Horsburgh revint définitivement en Angleterre. En 1806, il fut élu membre de la société royale; en 1809, à la mort de Dalrymple, il fut nommé hydrographe de la compagnie des Indes. L'accomplissement assidu de ses fonctions et la construction d'une grande quantité de nouvelles cartes et d'autres travaux importants remplirent tout son temps. Doué d'une constitution robuste, vivant très-sobrement, il eût poussé très-loin sa carrière, si une activité continuelle n'eût pas épuisé ses forces. Depuis plus de deux ans sa santé dépérissait; vainement on lui conseillait de prendre du repos; enfin, au commencement d'avril 1836, les progrès de l'hydropisie de poitrine qui le tourmentait le forcèrent de garder le lit, et le 14 il mourut. On a de Horsburgh, en anglais: I. *Routier pour la navigation des Indes-Orientales, de la Chine, de la Nouvelle-Hollande, du cap de Bonne-Espérance et des ports intermédiaires,* Londres, 1809 à 1811, 2 vol. in-4°; 4e édition, 1836, 2 vol. in-4° et atlas in-fol.; traduit en français par M. Le Prédour, capitaine de frégate, sous ce titre : *Instructions nautiques sur les mers de l'Inde,* Paris, 1836 à 1839, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage inappréciable, qui maintenant

sert généralement de guide et fait autorité, fut entrepris à la demande de beaucoup de navigateurs qui fréquentaient les mers de l'Est, et composé principalement d'après des journaux et des observations autographes que l'auteur s'occupa de réunir pendant plus de vingt ans. Les marins les plus habiles de toutes les nations ont rendu justice à l'utilité et à l'exactitude de ce livre. Horsburg ne cessa pas un seul instant de le corriger et de l'augmenter. Il venait de terminer la quatrième édition, sauf la table des matières, lorsqu'il expira. « C'est ce qu'il me dit à son « lit de mort, raconte sir C. Forbes, « son biographe anglais; puis il ajouta: « je mourrais sans regret, si Dieu « daignait m'accorder la satisfaction « de voir mon ouvrage entièrement « imprimé. J'allai le voir le jeudi après « midi; il mourut le samedi matin. Il « me fit part de ses derniers vœux « bien ardents pour son livre, vœux « qui furent remplis à l'avantage de « ses enfants par la compagnie des « Indes. » II. *Registre météorologique destiné à indiquer les tempêtes en mer*, Londres, 1816. III. *Extrait du traité de Mackenzie sur les relèvements à la mer*. IV. *Pilote des Indes-Orientales*, 1819, in-fol. C'est un atlas qui peut faire partie du Routier. V. *Mémoire sur les montagnes de glace de l'hémisphère austral* (dans les *Transactions* de la société royale, année 1830). Un comité spécial, chargé par la chambre des communes de faire un rapport sur les naufrages, parla avec éloge des excellents travaux des officiers de la marine de la compagnie des Indes, et notamment de la persévérance infatigable et du talent éminent de l'hydrographe de cette compagnie, le feu capitaine Horsburgh dont les routiers et les cartes des mers de l'Est ont été des guides sûrs et précieux pour la vie et les biens des marins naviguant dans ces parages. Parmi ses nombreuses cartes, on se contentera de citer le *Détroit d'Allass*, entre les îles de Lombok et de Sumbava, à l'est de Java; *le Port de Bombay; la Côte orientale de la Chine*; c'est son dernier ouvrage: il est dédié à son ami Reeves pour le remercier de la communication de manuscrits chinois, et d'une carte chinoise prêtée à la compagnie des Indes. Quelqu'un ayant représenté à Horsburgh que la publication de sa carte favoriserait les opérations des trafiquants d'opium dans un commerce illicite que lui-même détestait comme contraire aux lois divines et humaines, et comme pernicieux pour le caractère moral ainsi que pour la santé des Chinois: « Cela est très-« vrai, répondit Horsburgh; mais com-« me ces contrebandiers ne continue-« ront pas moins à faire cet horrible « négoce, donnons-leur au moins le « moyen de mettre leur vie en sû-« reté. » Modeste, probe et pieux, Horsburgh s'acquittait de ses devoirs religieux avec une exactitude exemplaire. Très-zélé pour l'église anglicane, il publia divers ouvrages en sa faveur: *Apologie du traité de saint Cyprien sur l'unité de l'église* (sans date), in-8°; *Apologie de l'église nationale*, Londres, 1835, in-8°. E—s.

HORSCH (Philippe-Joseph), médecin allemand, né en 1772, fut conseiller médical du roi de Bavière et professeur de médecine à Wurzbourg. Il mourut le 22 janvier 1820. Ses ouvrages sont: I. *Instruction par rapport à la crainte de la fièvre jaune en Allemagne* (en allem.); Rudolstadt, 1805, in-8°. II. *Essai d'une topographie de Wurzbourg*, ibid., 1805, in-8°. III. *Observations et expériences sur la température qui a régné à Wurzbourg en* 1807, *avec une description de l'école clinique qui y est établie*, ibid., 1808, in-8°

IV. *Annales de l'école clinique de Wurzbourg*, ibid., 1809-1810, in-8°. V. *Manuel de thérapeutique générale*, Wurzbourg, 1811, in-8°. VI. *Sur la formation des médecins comme praticiens et citoyens*, ibid., 1817, in-8°. VII. *Introduction à la clinique*, ibid., 1817, in-8°. VIII. *Manuel de pathologie spéciale et de médecine*, Francfort, 1819, t. Ier, in-8°. G—T—R.

HORSLEY (Samuel), savant prélat anglais, né en 1733, fit ses premières études à Cambridge, et passa en 1768, à Oxford, comme gouverneur particulier d'Heneage, comte d'Aylesbury, alors lord Guernsey. Ce fut là qu'il publia, en 1770, une belle édition des *Inclinations d'Apollonius*. Promu à différents bénéfices, élu en 1767 membre et en 1773 secrétaire de la société royale, il enrichit de plusieurs écrits les *Transactions philosophiques*. Vers 1783, il se fit remarquer par la chaleur avec laquelle il prit les intérêts de cette société, dans la contestation qu'elle eut avec sir Joseph Banks, son président, et il prononça à cette occasion plusieurs discours fort animés, qui sont imprimés dans la *Relation authentique des dissensions de la société royale*, 1784, et dans des *Observations* du docteur Kippis sur le même sujet. Horsley se retira volontairement de la société, à l'occasion de la réception d'un homme éminent en dignité, réception qu'il désapprouvait hautement; il fit ses adieux en ces termes: « Je quitte ce temple « où la philosophie présidait autrefois « et où Newton fut son ministre. » La controverse qu'il soutint victorieusement contre le matérialisme et la nécessité philosophique dont le docteur Priestley (*Voy.* ce nom, XXXVI, 85-86) s'était déclaré le champion, et contre les attaques portées à la divinité de J.-C. dans l'*Histoire des corruptions du christianisme* (1), fit un honneur infini à ses sentiments comme à ses talents polémiques. Protégé par sa réputation et par son élève qui disait que ceux qui défendaient l'église devaient être soutenus par l'église, il ne pouvait guère manquer d'obtenir de l'avancement. Il venait d'être nommé prébendier de l'église de Gloucester lorsqu'il fut élevé, en 1788, au siège épiscopal de Saint-David, qu'il échangea, en 1793, pour l'évêché de Rochester et le doyenné de Westminster. En 1802, il fut transféré à l'évêché de Saint-Asaph. Son opposition à l'espèce de fureur démocratique qui dominait alors une grande partie des esprits, opposition qu'il manifesta dans ses discours à la chambre des pairs, lui attira quelques sévères réprimandes et éleva contre lui la clameur populaire qu'il méprisa. Sa mort fut, à ce qu'il paraît, l'effet du chagrin qu'il ressentit de la perte du lord chancelier Thurlow (*Voy.* ce nom, XLV, 589), son protecteur et son ami. Il avait quitté Londres dans un état de santé parfaite, pour aller à Brighton visiter le noble lord. Il apprend sa mort en arrivant, tombe malade et meurt peu de jours après, le 4 octobre 1806. Horsley était un homme d'une vaste et profonde érudition, orateur et écrivain éloquent, d'un esprit plein d'énergie, mais ardent, comme on peut en juger par ses écrits; d'un caractère ferme dans ce qu'il croyait juste; charitable et désintéressé, même jusqu'à l'excès. Les plus importantes de ses nombreuses publications sont: I. Une édition des *Œuvres d'Isaac Newton*, 1779-1785,

(1) Il s'attacha surtout à prouver l'ignorance et l'infidélité de son antagoniste dans les matières sur lesquelles il prononçait avec tant d'assurance. Celui-ci parut d'abord espérer de *convertir* Horsley et de lui inspirer des *remords*. Mais, assailli de nouveaux coups, il ne put que l'injurier en l'accusant de falsifier l'histoire et de diffamer le caractère des morts.

5 vol. in-4°. Cette édition, qu'il a accompagnée d'un commentaire, est un des ouvrages les mieux exécutés par la typographie anglaise; elle fut annoncée au prix de cinq guinées, et se vend aujourd'hui dix, ce qui prouve sans doute en sa faveur; mais ceux qui ont consulté l'édition des *Principia*, publiée par les PP. Jacquier et Leseur, minimes (*Voy.* ces noms, XXI, 373, et XXIV, 293), n'hésitent pas à donner la préférence à cette dernière. II. Des *Traités de controverse*, contre le docteur Priestley, imprimés pour la troisième fois avec des additions considérables, en 1793, 1 vol. in-8°. III. Un traité anonyme, très-estimé, sur les *Propriétés des langues grecque et latine*, 1796, in-8°. IV. Une traduction anglaise du prophète *Osée*, avec des notes, 1801; réimprimée en 1804 avec des additions. V. *Euclidis elementorum libri priores XII, ex Commandini et Gregorii versionibus latinis*, etc., Oxford, 1802, in-8°. VI. *Euclidis datorum liber cum additamentis necnon tractatus alii ad geometriam pertinentes*, ibid., 1803, in-8° (2). VII. Des *Sermons* qui ont été réunis au nombre de neuf, précédés d'une dissertation sur les prophéties du Messie répandues parmi les païens, 1815, in-8°. VIII. Des *Discours éloquents*, prononcés dans la chambre des lords (1793, in-8°), dirigés en partie contre les principes de la révolution française, contre la traite des nègres, etc. On cite principalement un discours qu'il prononça devant cette chambre dans l'abbaye de Westminster, le 30 janvier 1793, au sujet du supplice de Louis XVI. On a publié, depuis la mort de Horsley, le livre des *Psaumes*, traduits par lui de l'hébreu, avec des notes, 1815, 2 vol. in-8°; et 2 vol. in-8° de ses *sermons;* ils ont été réimprimés en 1816, Londres, 3 vol. in-8°. — HORSLEY (*Jean*), mort le 12 déc. 1731, fut membre de la société royale de Londres et pasteur d'une congrégation de *dissenters* à Morpeth dans le Northumberland. Il a laissé un ouvrage estimé, imprimé en 1732, sous le titre de *Britannia romana*, divisé en trois livres, où l'on trouve un vaste et savant tableau des vestiges des monuments romains dans la Grande-Bretagne. S—D.

HORTENSE (EUGÉNIE *de Beauharnais*), reine de Hollande, duchesse de Saint-Leu, naquit à Paris le 10 avril 1783, d'Alexandre vicomte de Beauharnais (*Voy.* ce nom, III, 627), et de Joséphine Tascher de la Pagerie, depuis impératrice des Français (*Voy.* JOSÉPHINE, au Suppl.). Elle fut tenue sur les fonts de baptême par sa grand'-tante, la comtesse Fanny de Beauharnais (*Voy.* LVII, 369), qui ne l'appelait jamais que *sa céleste filleule*. Elle avait à peine quatre ans lorsqu'elle suivit, à la Martinique (1787), sa mère qui la ramena en France trois ans après. Quand les malheurs de la révolution arrivèrent, M. et Mme de Beauharnais, inquiets pour leurs enfants, les confièrent à la princesse de Hohenzollern-Sigmaringen et au prince de Salm-Kirbourg, son frère, qui se réfugiaient en Angle-

(2) Horsley a été plus qu'éditeur de l'ouvrage d'Apollonius; il l'a *restauré*, d'après un mémoire succinct qui a été accidentellement conservé dans les recueils mathématiques de Pappus. — Son édition des œuvres de Newton est plus remarquable par l'élégance que par le mérite du fond. On a trouvé qu'il ne s'était pas suffisamment préparé à ce grand travail, et qu'il était resté inférieur à quelques-uns de ses devanciers. Il a été plus heureux dans ses éditions d'Euclide, quoiqu'il se soit fait tort en affectant de déprécier celle qu'avait donnée son prédécesseur Simson, laquelle avait été généralement bien accueillie dans le monde savant, et dont l'illustre geomètre Lacroix a dit qu'elle « devait être regardée comme un évènement important dans l'histoire de la géométrie. » L'*Euclide*, très-élégamment imprimé à la presse de Clarendon, a été apprécié dans un article de l'*Edinburgh Review*, de 1804; et l'éditeur jugé avec sévérité, en raison des hautes prétentions qu'il affichait.

terre; mais, un décret ayant été rendu contre les individus qui émigreraient, le vicomte de Beauharnais fit redemander ses enfants à la princesse qui était encore en Flandre. Elle revint à Paris pour les y ramener, ce qui fit qu'elle ne quitta pas la France. A onze ans, la jeune Hortense vit son père traîné sur l'échafaud, sa mère jetée en prison, et elle demeura, ainsi que son frère, abandonnée aux soins d'un précepteur et d'une gouvernante; mais ils trouvèrent dans la princesse de Hohenzollern la tendresse d'une mère. Tous les jours on les conduisait à l'hôtel de Salm, qu'elle habitait encore sous la garde d'un gendarme, le prince son frère ayant été guillotiné (1). Plus tard, si l'on en croit les *Mémoires* de Lavalette, Hortense fut placée chez une ouvrière en linge; fait qui est nié dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Le 9 thermidor lui rendit sa mère; et, après le 13 vendémiaire, elle devint belle-fille de Bonaparte par suite d'un second mariage de Mme de Beauharnais avec ce général. Placée alors dans le pensionnat de Mme Campan, elle fut la plus remarquable de ses élèves par sa facilité, ses talents et son esprit. Le nouvel éclat que sa destinée recevait de sa parenté avec le premier consul, en faisait pour ainsi dire la souveraine de ses compagnes empressées. Mme Bonaparte se trouvant aux eaux de Plombières, pendant que son mari était en Égypte, fit venir auprès d'elle Hortense, qui depuis ce moment jusqu'à son mariage ne se sépara plus de sa mère, dont elle était tendrement chérie. Elle n'était pas moins aimée de son beau-père, et cette affection devait plus tard donner lieu à d'étranges conjectures (2). Après le 18 brumaire, Hortense devint l'ornement de la cour consulaire; elle avait alors dix-sept ans et, sans être régulièrement belle, sa personne offrait quelque chose de touchant et de gracieux qui aurait attiré les regards, quand même elle n'aurait pas été dans une position si brillante. Seulement, la conformation de sa bouche, en laissant paraître ses dents longues et saillantes, et qui se gâtèrent de bonne heure, nuisait à sa figure, remarquable d'ailleurs par de jolis yeux bleus, une belle peau et des cheveux d'un blond charmant, qui, lorsqu'elle était debout, arrivaient presque à terre. Les *Mémoires de Constant*, valet de chambre de Bonaparte, citent quelques-unes des anecdotes de l'heureuse adolescence de Mlle de Beauharnais. Elle était bonne musicienne, montait parfaitement à cheval, dansait avec grâce. Sur le petit théâtre de la Malmaison, elle se montrait une habile actrice; elle y portait ce ton d'exquise délicatesse qui la rendait si séduisante dans la conversation. Lors de l'attentat du 3 nivose, elle se trouvait avec sa mère. Leur voiture, au lieu d'être engagée rue Saint-Nicaise à la suite de celle du premier consul, débouchait de la place du Carrousel au moment de l'explosion. Hortense fut légèrement blessée au visage par un éclat de glace; ce qui ne l'empêcha pas d'assister au spectacle. Dans toutes les fetes offertes à cette époque au roi et à la reine d'Etrurie,

(1) Lors des grandeurs de l'empire, Joséphine ainsi qu'Hortense marquèrent la plus vive reconnaissance à la princesse de Hohenzollern.

(2) Personne n'a articulé plus positivement cette accusation qu'Alphonse de Beauchamp dans les *Mémoires de Fouché*, où sont accueillies tant d'anecdotes hasardées. A ce propos, le *Mémorial de Sainte-Hélène* s'exprime ainsi. « On avait fait courir les bruits les plus ridicules sur les rapports de Napoléon avec Hortense; on avait voulu que son aîné fût de lui; mais de pareilles liaisons n'étaient ni dans ses idées ni dans ses mœurs; et pour peu qu'on connût celles des Tuileries, on sent bien qu'il a pu s'adresser à beaucoup d'autres avant d'en être réduit à un choix si peu naturel et si revoltant. Louis savait bien apprécier la nature de ces bruits; mais son amour-propre, sa bizarrerie n'en étaient pas moins choqués; il les mettait souvent en avant comme prétexte.»

ces deux Bourbons qui vinrent faire acte de vasselage devant le pouvoir nouveau, Hortense avait brillé de cet éclat de jeunesse et de grâce qui faisait d'elle l'orgueil de sa mère et de son père adoptif. Ce fut dans ce temps qu'elle inspira la plus violente passion à un jeune homme de très-bonne famille, mais un peu faible de cerveau. Ce malheureux rôdait sans cesse autour de la Malmaison. Dès qu'Hortense sortait, il courait à côté de la voiture, et, avec les plus vives démonstrations de tendresse, jetait par la portière des fleurs, des boucles de ses cheveux et des vers de sa composition. Se promenait-elle à pied, il se prosternait devant elle avec des gestes passionnés, l'appelant des noms les plus tendres. Il la suivait malgré tout le monde jusque dans la cour du château. Hortense s'amusa d'abord des extravagances de cet adorateur. A la fin les importunités se multiplièrent au point de devenir insupportables. Il se tenait, à Paris, à la porte des théâtres quand elle devait s'y rendre. Ce manège amusait trop la foule pour continuer plus long-temps : on éloigna le malheureux qui fut mis dans une maison de santé. Hortense eût été trop heureuse si elle n'avait connu l'amour que par de tels effets ; mais, sensible comme on l'est à dix-huit ans, elle avait une inclination qu'elle tint toujours enfermée dans son cœur. Cependant elle n'eût pas refusé la main du général Duroc qui vivait depuis long-temps dans la familiarité des dames de la Malmaison : il entretenait même avec Hortense une correspondance suivie ; mais soit qu'il n'éprouvât pour elle qu'un sentiment assez faible, soit qu'il eût découvert sa passion secrète pour un autre, il refusa les conditions auxquelles le premier consul lui donnait sa belle-fille. La rupture fut d'autant plus facile que Mme Bonaparte, en butte à la haine jalouse de la famille de son mari, travaillait de toutes ses forces au mariage d'Hortense avec Louis Bonaparte, dans l'espoir de se donner un appui. On l'a même accusée d'avoir eu en cela des vues encore plus profondément prévoyantes. Le premier consul, qui avait élevé son jeune frère, l'aimait alors comme son fils : aussi Joséphine n'eut-elle pas de peine à décider cette alliance, malgré les suggestions contraires de la mère de Bonaparte qui n'aima jamais Hortense : « Voilà mon « fils Louis qui se marie honorable- « ment, disait-elle ; mais il aurait fait « un meilleur mariage, s'il eût attendu « quelques années. » Bourrienne, qu'on a appelé le *Gil Blas* de la cour consulaire, et que Napoléon, qui jugeait bien ses hommes, n'employait guère qu'à ses affaires de famille, fut la cheville ouvrière de toutes ces intrigues. Après s'être interposé d'abord pour Duroc, il s'interposa ensuite entre Hortense et Louis, entre Mme Lætitia et Joséphine. « Horten- « se, dont cette union fit le mal- « heur, devait redouter en Louis, dit « la comtesse Dupont dans ses notes « sur *Arenenberg*, un époux déjà tor- « turé et défiguré par la maladie, et « dont l'humeur devenue triste, à force « de souffrances, paraissait peu faite « pour s'associer à ses goûts. Louis « Bonaparte, de son côté, devait redou- « ter à son tour cette gaîté, ce goût, « si naturel à dix-huit ans, des plaisirs « du monde. Mais le premier consul « avait dit : *Je le veux*, et tous deux, « courbant la tête, s'étaient efforcés « de le vouloir. » Hortense avait résisté long-temps; mais, après sa rupture avec Duroc, elle avait enfin, dans un accès de dépit, donné sa parole ; et l'on se hâta de l'engager encore davantage en répandant la nouvelle de l'union projetée. La cérémonie religieuse du mariage eut lieu le 7 janvier 1802, dans la maison que Bonaparte possé-

dait rue de la Victoire (Chantereine). Savary rappelle, dans ses *Mémoires*, que le consul profita de l'occasion pour faire bénir le mariage de Caroline sa sœur et de Murat, qui n'avait point été contracté devant l'église. Hortense pleurait amèrement pendant la cérémonie, et ses larmes ne se séchèrent point après. De son côté, Louis était trop ulcéré de ces marques d'aversion pour lui montrer aucun empressement. On s'étonne d'après cela d'entendre dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* Bonaparte dire : « Toutefois ils « s'aimaient en s'épousant, ils s'é- « taient voulus l'un et l'autre ; ce « mariage, au surplus, avait été le « résultat des efforts de Joséphine, « qui y trouvait son compte. J'aurais « voulu au contraire, moi, m'étendre « dans une autre famille, et j'avais un « moment jeté les yeux sur une nièce « de M. de Talleyrand, devenue de- « puis Mme Just de Noailles (3). » Ce fut Mme de Montesson qui, d'après la volonté expresse de Bonaparte, donna la première fête à l'occasion de ce mariage (4). Sept cents personnes furent engagées ; mais, bien qu'il n'y eût point encore de *cour*, on put remarquer l'extrême empressement, la basse flatterie de tous pour les membres de la famille consulaire. La fête fut magnifique ; toutes les figures portaient l'expression de la joie, hors celle de la nouvelle mariée. Dès-lors on put prévoir que cette union ne serait qu'une source de chagrins pour les deux époux. Chaque jour, on voyait Mme Louis Bonaparte chercher la solitude pour y verser des larmes ; elles lui échappaient même dans le salon du premier consul ; alors retirée dans l'embrasure d'une fenêtre, elle y donnait un libre cours, ou déposait ses amères confidences au sein d'une personne de son intimité, tandis que son mari se tenait pensif et taciturne au bout opposé du salon. On peut juger par ces démonstrations publiques de la nature des entretiens qui devaient avoir lieu dans le tête-à-tête entre les deux époux. Il paraît qu'alors la douceur et les ménagements n'étaient point du côté d'Hortense, et que Louis avait beaucoup à souffrir. Sa femme prétendait être libre de ses actions ; lui, entendait les connaître toutes ; c'était, dit Napoléon dans le *Mémorial*, « un « enfant gâté par la lecture de Jean- « Jacques : beaucoup d'exigence de sa « part, de l'étourderie de la part « d'Hortense, etc. » Les deux époux auraient pu se rapprocher pourtant par l'ardent amour que tous deux portaient aux beaux-arts. On a même prétendu que Louis avait fait pour Hortense des couplets et des épîtres que Bonaparte, *ne voulant pas*, disait-il, *de rimailleur dans sa famille*, empêcha d'imprimer. Hortense, musicienne très-agréable, composait de jolies romances, les chantait avec goût et dessinait avec talent. Les artistes accouraient autour d'elle. Louis les allait chercher et, moins heureux en les traitant aussi bien, n'en était pas autant apprécié. Une sorte de jalousie d'artiste naissait encore entre le mari

(3) L'abbé de Montgaillard avance dans son *Histoire de France*, où il y a tant d'anecdotes suspectes (*Voy.* MONTGAILLARD, au Supp.), qu'il avait été auparavant question de marier Hortense à un chef de bandes royalistes du Languedoc, M. de Paulo, qui, après la dispersion de ses troupes, avait eu le bonheur de se sauver, et d'être même accueilli dans le salon du premier consul. « Très-joli homme, mais de peu d'esprit, dit Montgaillard, il plut infiniment à mademoiselle Hortense et à madame Bonaparte. On parlait de mariage, il fut décidé ; mais la jactance et les indiscrétions du jeune Paulo ne convinrent pas au premier consul qui l'exila en Languedoc. »

(4) Le duc de Rovigo, dont les Mémoires contredisent presque tous les autres, dit que Bonaparte tança vertement ses aides-de-camp pour s'être rendus à cette fête. Une telle assertion est tout-à-fait invraisemblable. Il est à croire que si le premier consul eut lieu d'être mécontent de ses aides-de-camp, du nombre desquels était Savary, c'est que dans cette soirée quelque inconvenance avait été commise par un ou plusieurs d'entre eux

et la femme, qui faisaient de la littérature et de la musique, chacun de son côté. Après les scènes fréquentes qu'elle avait avec son mari, Hortense venait se plaindre à sa mère qui la consolait, pleurait avec elle, et l'exhortait à la patience. D'autres fois, appelant à elle toute l'énergie ou plutôt toute la légèreté d'un caractère de jeune femme, Hortense se livrait avec les officiers d'ordonnance du premier consul à des parties de plaisir, qui se ressentaient un peu du laisser-aller de l'époque. Le premier consul tempêtait quand il apprenait ces équipées; mais, indulgent jusqu'à la faiblesse pour les membres de sa famille, il pardonnait bientôt. L'éloignement réciproque des deux époux ne fit que s'accroître chaque jour davantage. Que d'efforts ne fit pas Joséphine pour ramener l'union entre eux! Sentant que ce mariage si mal assorti était son ouvrage, elle aurait voulu concilier sa politique de famille avec le bonheur de sa fille. On peut en juger par deux lettres qu'elle lui écrivait, et qui ont été imprimées dans les *Mémoires sur Joséphine* de Mlle Ducrest. Au lieu de se soumettre aux avis maternels, Hortense crut voir une sorte de jalousie dans les reproches qu'elle lui adressait. « Vous m'avez mal comprise, mon enfant, lui répondit celle-ci; il n'y a dans mon style aucune équivoque, comme il ne peut y avoir dans mon cœur aucun détour. Comment a-t-il pu vous tomber dans l'imagination que je partageais quelque opinion ridicule ou peut-être intéressée? Non, vous ne pensez pas que je vous croie ma rivale; nous régnons toutes deux en un même cœur, mais à des titres bien différents, quoique également sacrés; et ceux qui dans l'affection que vous témoigne mon époux ont pu voir d'autres sentiments que ceux d'un ami et d'un père ne connaîtront jamais son âme. » Le premier consul ne fit pas moins d'efforts pour ramener l'union entre les deux époux. Quant à Mme Lætitia, elle prenait le parti de son fils contre sa belle-fille, prétendant qu'il méritait une femme qui l'appréciât; et, avec les meilleures intentions du monde, elle aigrissait le jeune ménage. La naissance d'un fils, en 1802, ne le réconcilia qu'imparfaitement. Bonaparte tint sur les fonts de baptême et voulait adopter Napoléon-Louis-Charles, le premier-né d'Hortense; mais il reçut de Louis un refus obstiné que celle-ci ne pardonna point à son époux. A l'approche du couronnement, le 11 octobre, elle accoucha d'un second fils qui fut baptisé par le pape Pie VII sous les noms de Napoléon-Louis. Enfin, le 20 avril 1808, naquit son troisième fils, Charles-Louis-Napoléon. Tous les trois eurent l'empereur pour parrain; les plus hautes destinées semblaient promises à ces enfants, dont l'aîné est mort prince royal de Hollande, le second dans l'exil, tandis que le troisième mène une vie errante et agitée. Mais reprenons le fil des évènements, que nous avons laissés au consulat. A cette époque, Hortense professait ainsi que sa mère des opinions fort royalistes, et toutes deux étaient pour ainsi dire de connivence avec le faubourg Saint-Germain, afin d'engager Bonaparte à entrer en pourparlers avec le roi Louis XVIII, et à imiter Monk. « Ma mère pourrait devenir duchesse, « dit un jour Hortense au premier « consul.—Elle est mieux que cela, « mademoiselle, répondit Bonaparte; « elle est ma femme, et avec mon nom « les duchesses passeront toujours à sa « suite. » Plus tard il fut aisé de s'apercevoir qu'Hortense perdait de son royalisme à mesure que sa fortune grandissait. Cependant, lors de l'assassinat du duc d'Enghien, elle joignit

ses larmes et ses supplications à celles de sa mère pour toucher l'âme du premier consul. L'ambition qui rendit ce dernier coupable d'un si grand crime avait si peu fermé son cœur aux affections de famille qu'à quelque temps de là, étant au camp de Boulogne, il écrivit à Joséphine pour se plaindre de n'avoir reçu aucune nouvelle d'Hortense, ajoutant qu'elle lui était aussi chère que si elle tenait de lui la vie. Joséphine s'empressa d'engager Hortense à être *moins négligente* envers son beau-père: celle-ci lui répondit qu'il était impossible que l'empereur pût douter de son attachement, qu'elle serait un monstre d'ingratitude si elle ne lui rendait pas en reconnaissance et en affection tout ce qu'il avait fait pour elle et pour son frère Eugène; mais qu'elle ne pouvait pas se défendre d'un peu de timidité avec lui, et que cette timidité gênait souvent l'expression de son affection et que c'était la cause de son silence. En effet, il est certain qu'Hortense ne put jamais soutenir le regard perçant de Napoléon; elle parut toujours intimidée devant lui; et quelques personnes y ont cru voir un indice de l'admiration un peu trop tendre qu'à dix-sept ans elle avait conçue pour son jeune beau-père. Les grandeurs, loin d'éblouir la nouvelle princesse, lui laissèrent toute la simplicité gracieuse de ses manières; elle eut même quelque peine à s'accoutumer aux hommages exagérés dont elle et sa mère devinrent tout à coup l'objet. Un jour que Cambacérès la haranguait, peu faite encore à l'épithète d'*auguste,* qu'on se croyait obligé d'ajouter au nom de Joséphine, elle partit d'un éclat de rire qui déconcerta quelque peu la gravité de l'orateur. On voit cependant par un fragment de ses Mémoires inédits, publiés par elle-même en 1834, qu'Hortense fut loin d'être insensible aux honneurs. Lorsque, à son retour d'Italie, Napoléon fit à l'armée réunie à Boulogne une seconde distribution des croix de la Légion-d'Honneur, il engagea son frère Louis, qu'il venait de nommer général de l'armée de réserve, à visiter le camp et à amener sa femme et son fils Napoléon. Louis, ne voulant pas interrompre les bains qu'il prenait à Saint-Amand, laissa partir Hortense seule avec son fils et sa maison d'honneur. L'empereur s'étudia à ce qu'elle fût reçue dans le camp comme aurait pu l'être la véritable souveraine de la France. « De « tous les honneurs qu'une femme « peut recevoir, dit-elle dans le frag- « ment en question, ceux que rendent « les militaires ont toujours quelque « chose de plus chevaleresque dont il « est difficile de ne pas être flattée. Au- « cune circonstance, je crois, n'avait « rien réuni de plus imposant et de « plus magnifique que les hommages « dont j'étais environnée: aussi est- « ce la seule occasion où ils me firent « quelque impression..... Je n'allais « pas visiter un camp qu'aussitôt il « ne fût sous les armes, manœuvrant « devant moi. Je demandais la grâce « de quelques militaires punis pour « quelque faute de discipline et j'é- « tais accueillie avec le plus vif en- « thousiasme. Tous les états-majors « à cheval escortaient ma voiture, et « partout une musique brillante an- « nonçait mon arrivée... Un jour on « me donna un déjeuner au camp « d'Ambleteuse. Je voulus y aller par « mer; malgré le vent contraire, l'a- « miral me conduisit. Je vis les An- « glais, et passai si près d'eux qu'ils « auraient pu facilement s'emparer de « notre yacht. J'allai aussi visiter les « Hollandais commandés par l'amiral « Verhuell. Ils me reçurent avec de « grands *houras,* aussi éloignés que « moi de se douter qu'un an après je « serais leur reine..... A ce déjeuner

« d'Ambleteuse que le maréchal Davoust me donna sous la tente, des « grenadiers avaient appris des couplets et venaient avec la timidité « d'une jeune fille les chanter autour « de ma table..... Les huit jours « expirés, je pris congé de l'empereur, « je passai par Calais, par Dunkerque : partout je vis les troupes défiler devant moi, et je laissai cette « belle armée avec autant de regret « que d'effroi, en songeant que quelques jours après elle serait peut-être « exposée aux plus grands périls.... » Quand Napoléon distribua les couronnes dans sa famille, et qu'il fut question pour Louis de celle de Hollande, Hortense eût préféré le trône de Naples. « J'aurais rallumé, disait-elle avec « une sorte d'enthousiasme, la flamme des beaux-arts en Italie. J'aurais voulu recommencer le règne des Médicis et des princes de « la maison d'Este. On me destine « la Hollande, un royaume chargé de « brouillards, sans soleil, sans poésie...., un royaume de bourgmestres pesants et épais. J'aurais été « reine *à Naples*, tandis que selon « toute apparence je serai *reine de « Hollande à Paris*. » En effet, trôner ne lui plaisait pas ; l'ennui était pour elle l'antidote de la vanité, et si elle n'eût pas eu d'enfants elle eût préféré vivre à Paris, princesse de la famille impériale. « Le soleil et la douceur de la société, disait-elle encore, « sont les premiers biens d'une âme « comme la mienne. » Une raison majeure s'opposait à l'accomplissement de ses désirs. Napoléon comptait plus sur la docilité de Joseph que sur celle de Louis ; il tenait à avoir ce dernier sous la main. La conduite d'Hortense prouva qu'elle était fort peu charmée de sa royauté. Elle passa en Hollande une partie de l'année 1806, campée pour ainsi dire plutôt qu'établie. Ses appartements étaient de la plus grande simplicité et, en cela du moins, elle était parfaitement d'accord avec son époux, pour ne pas mécontenter les Hollandais par un faste ruineux. Mais lui s'était fait Hollandais, et elle resta toujours Française, trop Française sans doute, car elle s'ennuyait cruellement dans son royaume. Sa plus douce distraction était d'écrire à sa mère et aux membres de sa famille. « J'aime que l'on m'écrive, dit-elle « à Stanislas de Girardin (*Voy.* ce « nom, LXV, 374), qui lui avait « remis des lettres de Joséphine « et de Mme Joseph Bonaparte. On « aurait bien tort de m'oublier, car « je n'oublie personne. Mon frère « Joseph a dû être content de moi ; « car, pendant mon séjour à Mayence, « je lui ai écrit fréquemment ; je lui « ai mandé une foule de petites nou- « velles dont l'éloignement seul fait « sentir tout le prix. » Ce fut durant ce court séjour dans ses états qu'elle perdit l'aîné de ses fils, qui était atteint du croup. Elle ne le quitta pas un instant pendant sa maladie. Il expira sur ses genoux dans la nuit du 5 mai 1807, et la malheureuse mère voulant rester auprès du corps inanimé de son enfant, passa ses bras autour de son fauteuil pour qu'on ne pût l'arracher à ce spectacle déchirant. A la fin elle s'évanouit ; on prit ce moment pour la transporter dans son appartement, toujours sur ce fauteuil, que ses bras étreignaient convulsivement. Revenue à elle, elle poussa des cris perçants ; ses yeux fixes et secs, ses lèvres blanches firent craindre pour ses jours. Enfin on eut l'idée d'apporter le corps du jeune prince, et de le placer sur les genoux de sa mère. Cette vue lui fit un tel effet que ses larmes jaillirent en abondance, et la sauvèrent. Le roi Louis, également affligé, fit vainement tous ses efforts pour calmer la reine,

qu'il emmena à sa maison de plaisance de Forbourg. Témoin de la profonde douleur d'Hortense, Stanislas de Girardin la décrit ainsi dans ses *Mémoires :* « Elle était assise sur une chaise longue, dans le même état d'immobilité. Ses dames étaient assises autour « d'elle. Mademoiselle d'Aunay faisait « la lecture ; elle la suspendit en nous « voyant entrer. Elle garda le silence « pendant plus d'un quart d'heure : « elle nous fit signe ensuite d'approcher et nous dit à voix basse : « J'étouffe, j'ai là un poids, je suis devenue immobile. Je ne sens plus « rien. Je ne puis parler de Napoléon sans verser une larme. Je l'ai « vu mort, ne respirant plus, je n'ai « pas eu le courage de l'embrasser. « Pourquoi le ciel me punit-il aussi « cruellement, moi qui n'ai jamais « fait le moindre mal à personne ? » La peine que cette mère « désolée nous fit éprouver ne peut se « rendre. Si on ne cherche pas à la « tirer de cet état, elle deviendra stupide et s'éteindra dans les pleurs. » Si cet évènement ne fit aucune sensation parmi les Hollandais, il n'en fut pas de même en France. La mort du jeune Napoléon fut non seulement un malheur pour sa mère, mais pour Joséphine. Premier-né de la nouvelle dynastie, cet enfant avait concentré sur lui toutes les affections de son oncle. Sa mort fit naître chez Napoléon l'idée de son divorce avec Joséphine. Le jeune prince donnait les plus belles espérances ; il ressemblait beaucoup à son père et par conséquent à son oncle. Il annonçait une grande fermeté de caractère et avait pour l'empereur tous les sentiments d'un fils. « Je me « reconnais dans cet enfant, » disait Napoléon. Combien de fois sur la terrasse de Saint-Cloud, après ses déjeuners, ne l'avait-on pas vu se mêler aux jeux enfantins de son neveu ! Pour peu qu'il montrât de ténacité, de penchant pour le bruit du tambour et pour les armes, son oncle s'écriait avec ravissement : « Celui-là sera digne de me succéder, il pourra me surpasser encore ! » Le jeune Napoléon était en outre un lien de réconciliation entre son père et sa mère. Quand il les voyait en désaccord, il les prenait par la main et les exhortait à s'embrasser. Sa perte fut le premier coup porté à l'étoile jusqu'alors si remarquablement heureuse de Napoléon, qui songea dès ce moment à la possibilité d'avoir un héritier plus direct. Le discours prononcé à cette époque par Fontanes, président du corps législatif, prouve quelle importance les partisans de Bonaparte et de sa famille attachaient à cet évènement. « Peut-être en ce moment, le « héros qui nous sauva pleure à la « tête de trois cent mille Français « victorieux, et de tant de princes et « de rois confédérés, qui marchent « sous ses enseignes. Il pleure, et ni « les trophées accumulés autour de « lui, ni l'éclat de vingt sceptres qu'il « tient d'un bras si ferme, et que n'a « point réunis Charlemagne lui-même, ne peuvent détourner ses pen« sées du cercueil de cet enfant, dont « ses mains triomphantes ont aidé les « premiers pas et devaient cultiver un « jour l'intelligence prématurée. » A la mort de Napoléon-Louis-Charles, l'église et les caveaux de Saint-Denis n'étaient pas encore réparés. On déposa provisoirement ses restes à Notre-Dame, en attendant que le caveau impérial fût en état de les recevoir. On ordonna à la reine Hortense un voyage dans les Pyrénées ; le roi Louis alla l'y rejoindre et revint avec elle à Paris. Comme elle était enceinte, et que la perte douloureuse qu'elle avait faite en Hollande lui rendait encore plus pénible le séjour de ce pays, elle n'y retourna

plus qu'en 1809, et dès-lors elle vécut plus que jamais séparée de son mari. La mère de Bonaparte, qui ne pouvait pardonner cet éloignement à Hortense, lui joua un tour assez piquant en faisant insérer dans le *Journal des Débats*, du 17 octobre 1807, un article qui annonçait le prochain retour de la reine de Hollande dans ses états. Hortense se plaignit de ce faux énoncé au ministre de la police qui se disculpa en lui prouvant de quelle main l'article avait été envoyé. Tout ce qu'elle put obtenir fut de faire insérer dans le même journal une espèce de bulletin de sa santé, appuyé sur la déclaration de ses médecins, qui affirmèrent que dans l'état de grossesse où elle se trouvait tout voyage lui était interdit. Dès-lors son existence se concentra dans son hôtel de la rue Cérutti (Laffitte), et dans quelques excursions à Saint-Leu ou à la Malmaison. Elle était loin de tenir une cour fastueuse, elle voyait du monde, mais dans l'intimité; c'était un choix d'élus, rarement renouvelés. De temps en temps des soirées brillantes mais peu nombreuses: jamais d'inconnus; elle haïssait surtout les nouveaux visages, et ne se prêtait que par nécessité aux embarras de la représentation. Ce fut dans son hôtel que l'on célébra en 1807 le mariage de Mlle Tascher, sa cousine, avec le prince d'Aremberg. On y vit réunies toutes les grandeurs de l'Allemagne et des Pays-Bas. Les témoins de cette fête furent surtout frappés de la basse servilité avec laquelle tous ces souverains, toute cette noblesse médiate de Germanie, s'abaissaient devant les royautés nouvelles de la famille impériale. Arbitre de la mode et du goût, Hortense mit en vogue le genre gothique, fantaisie qui devait à la fin, dans la littérature comme dans les arts, enfanter l'école actuelle. Elle voulut que les meubles de son appartemunt rappelassent dans leurs formes ceux des siècles passés, et que des tableaux placés dans des cadres de forme antique représentassent les traits de notre vieille histoire. Ce goût prévalut au grand regret de Napoléon qui, éminemment ami, dans les arts, de l'héroïque et de l'antique, ne pouvait supporter ni Richard, ni Révoil, ces peintres gracieux des temps chevaleresques. Hortense qui affectionnait ces artistes se cachait de l'empereur pour satisfaire ce goût; mais, si l'on peut l'accuser d'avoir ainsi préparé l'invasion du romantisme, il ne faut pas moins lui savoir gré des encouragements qu'elle donnait aux arts. Elle dessinait le paysage et les fleurs avec beaucoup de talent; elle chantait d'une voix agréable les romances dont elle composait la musique. Les poètes les plus distingués, entre autres les deux Ségur (5), se faisaient honneur de lui offrir des romances. Ce fut pour elle que M. de Laborde fit ces couplets chevaleresques : *Partant pour la Syrie...*, dont l'air composé par Hortense n'est pas devenu moins populaire que cet autre: *Reposez-vous, bon chevalier*. La première, Hortense eut l'idée de faire placer un dessin en tête de chaque romance, ce qui s'est depuis converti en usage. Tenant de sa mère le goût de la botanique et des fleurs, elle se plaisait à en perfectionner la culture dans ses jardins. On a imprimé que son nom fut donné à l'hortensia, cette belle fleur exotique qui pendant l'hiver fait l'ornement de nos salons : c'est une erreur; le botaniste Commerson (*Voy.* IX, 364), mort en 1773, consacra, dit-on, ce genre à Hortense Barré, sa maîtresse. (*Voy.* aussi LEPAUTE, XXIV, 207, note 1re.) Fille aussi

(5) Le comte, grand-maître des cérémonie, et son frère le vicomte (*Voy.* SÉGUR, XLI, 170 et au Supp.)

tendre que bonne mère, Hortense prodigua ses consolations à Joséphine lorsqu'il fut question du divorce. Au *Te Deum* que l'on chanta à Notre-Dame le 3 déc. 1809, après la campagne de Vienne, elle accompagna sa mère, qui, pour la dernière fois, devait figurer dans une cérémonie publique. Mettant de côté sa timidité ordinaire avec l'empereur, Hortense lui fit sur le divorce des représentations énergiques qui ne furent point écoutées. Lorsque le 16 décembre la famille impériale, réunie en grande cérémonie, entendit cet acte de séparation, Hortense entra, soutenant Joséphine, qui s'appuyait sur son bras. Aussi pâle et non moins émue que sa mère, elle aurait bien voulu se dispenser d'assister à une aussi triste réunion, mais Joséphine lui avait dit: « Ma fille, me « laisseras-tu seule au milieu de ces « femmes (la mère et la sœur de l'em- « pereur), mes ennemies, et faudra- « t-il que je dévore mes larmes si tu « n'es pas là pour les essuyer? » Ainsi que sa mère, elle portait une robe de velours noir, ce dont l'empereur lui témoigna son mécontentement. Elle voulait se retirer avec elle en Italie; car il fut un instant question d'y créer à Joséphine une principauté. En consolant ainsi les douleurs de sa mère, Hortense avait bien aussi les siennes. Le second mariage de l'empereur, conséquence imminente du divorce, allait ôter à ses enfants l'espoir de succéder au vaste empire de leur oncle. La couronne de Hollande était bien chancelante sur la tête de leur père; et le duché de Berg et de Clèves était un bien faible dédommagement de tant de grandeurs promises. Lorsque, le 6 décembre, Napoléon dit au corps législatif que *des changements deviendraient nécessaires dans le royaume de Hollande*, Hortense lui demanda l'explication de cette phrase menaçante: « Ma foi, ré- « pondit-il, entendez ces paroles de « manière à en avoir peur. Votre « mari est un ingrat; la Hollande « doit marcher avec la France: s'il « me pousse à bout, j'irai jusqu'à le « faire interdire.—Il vaudrait mieux, « répliqua Hortense, le détrôner que « l'avilir ainsi. — Eh bien! qu'il se « soumette à mes volontés, donnez- « lui ce conseil.—Il ne m'écoutera « pas.—Tant pis pour vous, ce sera « votre faute, vous n'avez point voulu « de son amour, il ne vous accorde « pas sa confiance. Si vous aviez voulu, « votre mari serait votre esclave, « et maintenant vous le dirigeriez « dans l'intérêt de vos enfants (6). » Lors de son mariage avec Marie-Louise, Napoléon voulut que les reines de sa famille portassent le manteau de la nouvelle impératrice. Hortense devint alors l'alliée naturelle de ses belles-sœurs contre cette prétention; mais la volonté de Napoléon l'emporta; et, aux fêtes du mariage, chacun put remarquer l'air profondément triste et humilié d'Hortense. Marie-Louise ne fit rien pour dissiper ces impressions; elle affectait de tenir à distance toute la famille de l'empereur: « Dieu merci, dit Hortense à cette occa- « sion, nous sommes bien vengées, « ma mère et moi, des malices de « nos belles-sœurs; elles trouvent « enfin à qui parler avec cette ar-

(6) Napoléon tenait le même langage à Sainte-Hélène: « Hortense, si bonne et si généreuse, « si dévouée, n'est pas sans avoir eu quelques « torts avec son mari... Quelque bizarre, quel- « que insupportable que fut Louis, il l'aimait; « et, en pareil cas, avec d'aussi grands intérêts, « toute femme doit toujours être maîtresse de « se vaincre, avoir l'adresse d'aimer à son « tour. Si elle eût su se contraindre, elle se « serait épargné le chagrin de ses derniers « procès; elle eût eu une vie plus heureuse; « elle aurait suivi son mari en Hollande et y « serait demeurée. Louis n'eût point fui d'Am- « sterdam; je ne me serais pas vu contraint de « réunir son royaume, ce qui a contribué à me « perdre en Europe; et bien des choses se se- « raient passées autrement. »

« chiduchesse qui les déteste et qui « ne se gêne pas pour le leur mon- « trer. Elle tient cercle à part; on « n'arrive pas chez elle comme on « arrivait chez ma mère. Il faut se « faire annoncer, savoir si on veut « vous recevoir. Jugez des impatiences « de ces dames, si orgueilleuses et si « familières avec la première femme « de leur frère ! » Au moment du divorce entre Napoléon et Joséphine, Hortense aurait bien désiré faire prononcer le sien avec Louis; mais Napoléon ne voulait pas d'un autre scandale dans sa famille. D'ailleurs, par un statut du 30 mars 1806, le divorce était interdit aux membres de la famille impériale; ils ne pouvaient demander que la séparation de corps avec l'autorisation de l'empereur. En 1809, Hortense demanda cette séparation, et Louis se joignit à son épouse. L'avis du conseil de famille, assemblé par Napoléon, fut qu'il y avait lieu à ajournement. Hortense se laissa même déterminer à rejoindre son époux en Hollande. La politique de Napoléon exigeait alors qu'elle résidât dans ce pays, pour y surveiller en quelque sorte la conduite de son mari. Elle-même aussi n'était pas fachée de s'éloigner pendant quelque temps de sa nouvelle belle-sœur, dont la froideur et la réserve à son égard étaient par trop désagréables. Toutefois elle ne se rendait en Hollande qu'avec répugnance. On l'accusa dans ce pays d'être toute Française et on lui attribua le traité par lequel Louis avait été forcé de céder une province à l'empereur, et s'était engagé à redoubler de rigueur, relativement aux douanes. Arrivé dans son royaume, il protesta contre ce traité arraché par la violence, et ce fut en vain qu'Hortense essaya de le calmer. Sans l'en prévenir, il abdiqua en faveur de son fils aîné. L'empereur n'accepta point cette abdication ainsi formulée. Il ne laissa à Napoléon-Louis, prince royal de Hollande, que la possession du grand-duché de Berg; le frère puîné de celui-ci, Charles-Louis-Napoléon, n'obtint aucun territoire. Quant à Hortense, comme sa réunion momentanée avec son mari n'avait servi qu'à démontrer l'impossibilité d'une réconciliation, l'empereur autorisa la séparation. Il y avait discussion entre eux sur la garde des deux enfants: Hortense en réclamait au moins un; Napoléon décida qu'elle les garderait tous les deux: tout cela fut réglé par une lettre que Duroc, grand-maréchal du palais, adressa à Hortense au nom de l'empereur. Il lui fut assigné un revenu de deux millions, dont un million sur le trésor comme *prince français*, et le second million composé de cinq cent mille francs de bois autour de Saint-Leu et cinq cent mille de propriétés en Hollande. Ce dernier million était l'apanage de son second fils, et elle devait en avoir le revenu jusqu'à sa majorité; mais, pour éviter à sa belle-sœur l'embarras d'une administration compliquée, Napoléon fit vendre les biens de Hollande au profit du domaine extraordinaire de France, et donna à Hortense pour représenter cette valeur une inscription de cinq cent mille francs de rente sur le grand-livre. Dépouillée d'une couronne comme sa mère, Hortense s'était d'abord abandonnée au plus violent désespoir; mais sa fermeté prit le dessus, aux dépens de sa santé qui devint chancelante. « J'aurai « maintenant, disait-elle, le loisir de « faire de la musique. Mes sujets ne « me fatigueront plus de leurs deman- « des perpétuelles d'audience. Ce rôle « de *reine honoraire* a bien son agré- « ment. » En effet, tandis que le roi Louis vivait retiré à Gratz en Allemagne, l'hôtel de la reine Hortense, à Paris, devint comme le centre de la

société des Tuileries : alors elle dut s'apercevoir combien sa douceur et sa constante obligeance lui avaient fait d'amis. Sans l'altération de sa santé elle eût pu être heureuse. Cependant, elle semblait reprendre ses forces dans chaque soirée, et se montait pour la conversation. Ses interlocuteurs les plus habituels étaient feu le comte de Ségur et M. Molé, deux des hommes les plus spirituels de France. Tous les deux jours elle allait voir sa mère à la Malmaison, sans négliger les visites d'étiquette à Marie-Louise. Soumise à ces exigences par l'empereur, elle aurait pu alléguer l'excuse bien naturelle de sa santé pour s'y soustraire, mais elle n'en eut jamais la pensée, tant elle craignait de déplaire : *l'empereur le veut, l'empereur l'a dit:* cela pour elle répondait à tout. A cette époque, tandis que Marie-Louise était à Saint-Cloud, Hortense devait faire les honneurs de Paris. Malgré le désastre de Moscou, les cercles et les bals recommencèrent comme les autres années. Inquiète sur la vie de son frère Eugène, elle ne cessait de lui écrire pour lui recommander de la prudence: « Il ne m'écoute guère, disait-elle; j'ai « envie de mettre mes recommanda- « tions en chansons. Composer la « musique m'est facile, mais je ne sais « pas faire les vers. » Elle chargea plusieurs poètes de lui composer des romances qu'elle envoya à Eugène, entre autres celle dont elle fit la musique et qui finissait par ce vers :

Es trop aimé, pour t'exposer toujours.

Comme toutes les personnes atteintes de consomption, elle se gouvernait assez mal : on en jugera par le trait suivant. Souffrant depuis plusieurs jours d'une douleur poignante aux sourcils, pour y faire diversion, elle obligea le dentiste Bousquet de lui arracher une dent. Mécontente de son logement rue Cérutti, surtout de n'avoir pas de soleil dans sa chambre à coucher, elle ne cessait de faire des plans pour l'embellissement de son hôtel : « Sire, dit-elle un jour à Napo- « léon, je suis bien mal logée. Est-ce « que le grand-duc de Berg ne de- « vrait pas avoir un beau palais à « Paris? Cela ferait travailler vos ou- « vriers. » L'empereur sourit, tira l'oreille à sa fille et lui dit : « A la paix, « nous ferons tout ce que vous voudrez. » Mais le grand-duc de Berg ne devait pas avoir à Paris plus de palais que le roi de Rome. D'une égalité constante pour son service, jamais Hortense ne faisait de reproches à ses femmes; mais si quelqu'une venait à manquer, une observation d'un ton doux et sérieux produisait plus d'impression que le blâme le plus sévère. S'étant rendue aux eaux d'Aix, en Savoie, dans le mois de mai 1813, elle y fut atteinte du coup le plus terrible. Son amie intime, Adèle Auguié, qu'elle avait mariée au général de Broc, tomba à ses yeux dans un affreux précipice. Hortense pleura long-temps sur ce cruel évènement; et ce fut en l'honneur de son amie qu'elle fonda pour les pauvres malades qui avaient besoin de prendre les eaux d'Aix, un hôpital dont le soin fut confié à des sœurs joséphistes, qu'elle fit venir de France. Plus tard, elle fit construire dans la même intention à l'église de Saint-Leu une chapelle pour son amie. Le 15 août, elle célébra son départ d'Aix et la fête de l'empereur, en donnant un festin à quatre cents pauvres, avec autorisation d'emporter leur dîner et les ustensiles qui avaient servi à le préparer. Les plus tristes pensées l'assiégeaient, lorsqu'elle rentra dans son hôtel de la rue Cérutti, où elle avait enfin fait construire sa chambre au midi, dépense qui ne laissa pas d'augmenter ses embarras de fortune. « Pourvu, dit-elle en y entrant, « que les Cosaques ne viennent pas me

« forcer à abandonner cette jolie cham-
« bre ! » Ses pressentiments n'étaient que trop justes. Au mois de décembre, elle apprit l'arrivée du roi Louis à Paris : « J'en suis bien aise, dit-elle ; mon « mari prouve qu'il est bon Français, « en rentrant dans sa patrie, au mo-« ment où toute l'Europe se déchaîne « contre elle. C'est un honnête homme ; « et, si nos caractères n'ont pu sympa-« thiser, c'est que nous avions des dé-« fauts qui ne pouvaient aller ensem-« ble. Moi, j'ai eu trop d'orgueil, on « me gâtait, je croyais trop valoir..... « Le moyen, avec de pareilles disposi-« tions, de vivre avec un homme qui « est trop méfiant ! » En dépit de ce beau discours, les deux époux ne se virent point pendant ce séjour à Paris. Quoiqu'elle eût été si malheureuse en ménage, elle avait la manie de marier tout le monde autour d'elle ; et c'est ainsi qu'elle voulut faire épouser à M. Decazes, alors maître des requêtes, sa lectrice, Mlle Cochelet, depuis Mme Parquin, qui passait pour faire la pluie et le beau temps chez la reine de Hollande. L'empereur étant de retour à Paris au mois de novembre, Hortense intercéda pour M. de Charette, qui s'était porté à des violences contre son colonel, M. Philippe de Ségur, et il ne fut pas mis en jugement. Déjà, dans des temps plus heureux, en 1806, au moment de son départ pour la Hollande, elle avait fait donner une pension de six mille francs à la duchesse de Gèvres, et lever un ordre d'exil prononcé par Fouché contre cette dernière descendante de Duguesclin, qui était alors âgée de quatre-vingts ans. Cependant la guerre se concentrait en France ; Hortense passait une partie de ses journées, entourée de ses femmes, occupée à faire de la charpie pour les blessés dont regorgeaient les hôpitaux de Paris. Tous les deux jours, elle allait voir sa mère à la Malmaison. Quand le conseil de régence eut décidé le départ de Marie-Louise, elle en conçut le plus violent dépit. « Je suis ou-« trée, dit-elle, de la faiblesse dont « je viens d'être témoin. On perd à « plaisir et la France et l'empereur. « — Ma sœur, dit-elle à l'impéra-« trice, vous savez qu'en quittant « Paris vous neutralisez la défense, « et qu'ainsi vous perdez votre cou-« ronne. Vous en faites le sacrifice « avec beaucoup de résignation. — « Vous avez raison, répondit Ma-« rie-Louise ; mais ce n'est pas ma « faute, le conseil l'a décidé ain-« si. » Lavalette demandait à Hortense ce qu'elle comptait faire : « Je « reste à Paris, dit-elle ; je partagerai « avec les Parisiens toutes les chances « bonnes ou mauvaises. » Les Cosaques approchaient ; elle écrivit à sa mère pour l'engager à se rendre à Navarre. Sans sa fille, la pauvre impératrice, abandonnée, négligée à la Malmaison aurait pu voir arriver les ennemis chez elle avant qu'elle se doutât des évènements. Malgré les injonctions de son mari, Hortense persista à rester à Paris : « Je voudrais être, di-« sait-elle, la mère du roi de Rome ; « je saurais, par l'énergie que je mon-« trerais, en inspirer à tous. » Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, colonel de la garde nationale, vint lui exprimer le découragement inspiré par le départ de l'impératrice et de son fils : « Malheu-« reusement, lui répondit-elle, je ne puis « les remplacer, et je ne doute pas que « l'empereur n'exécute des manœuvres « qui le ramèneront bientôt ici. Il « faut que Paris tienne : et, si la garde « nationale veut défendre la capitale, « dites-lui que je m'engage à y rester « avec mes enfants. » Regnaud s'empressa de faire part à la garde nationale de cette détermination de la reine ; mais, dès le soir même, il vint lui rendre sa parole, vu l'impossibilité

de défendre Paris, et l'engagea à partir à l'instant. Elle balançait encore, quand elle reçut un message de son mari, qui demandait ses enfants, pour les emmener. Il lui faisait dire qu'elle oubliait que, si Paris venait à être pris, on pouvait se saisir d'eux comme otages. Elle se mit donc en route avec ses enfants, à neuf heures du soir, passa la nuit à Glatigny, puis se rendit à Trianon, d'où elle fut obligée de s'éloigner le jour même, de peur d'être enlevée par les ennemis. Le soir, elle arriva à Rambouillet, où elle trouva les rois de la famille impériale à souper. Le duc de Feltre, ministre de la guerre, était parti de Paris sans donner des ordres pour la sûreté de la reine. « Calmez-vous, dit-elle au prince de « Carignan, qui commandait le ré- « giment destiné à protéger sa retrai- « te; puisque vous n'avez pas d'ordres, « je vais vous en donner. Je reste ici « avec mes enfants, et vous en confie « la garde. » A Rambouillet encore, elle reçut un nouveau message du roi Louis, qui, toujours en crainte pour ses enfants, lui intimait l'ordre exprès de se rendre à Blois. Une direction aussi sensée fut accueillie par elle comme une persécution; elle s'écria, dans sa ridicule colère, qu'elle n'irait plus à Blois, où elle avait dessein d'aller, mais qu'elle se rendrait à Navarre, auprès de sa mère. Elle traversa la forêt de Rambouillet, non sans risque de tomber entre les mains des Cosaques. Arrivée à Navarre, ce fut au moins pour sa mère et pour elle une consolation de se trouver ensemble. Dans la multitude de projets qui assiégeaient alors l'esprit d'Hortense, elle eut un instant la pensée de se rendre à la Martinique, sur l'habitation qui appartenait à Joséphine. Ce fut alors qu'elle licencia sa maison d'honneur. Cependant à Paris, son hôtel était occupé par des Suédois, qui eurent la délicatesse de laisser libre son appartement. Sa lectrice, Mlle Cochelet, qu'elle envoya dans la capitale, reçut de M. de Nesselrode les assurances les plus positives d'intérêt de la part de l'empereur Alexandre pour elle, pour sa mère et pour son frère Eugène. Au lieu de profiter de ces dispositions bienveillantes pour revenir directement à Paris, elle partit de Navarre le 12 avril, afin d'aller joindre Marie-Louise à Rambouillet. Cette démarche, qu'elle persista à faire malgré les observations de tous ses amis, eut les résultats qu'elle devait avoir. Marie-Louise la reçut d'un air embarrassé et lui donna à entendre qu'elle ferait bien de repartir. Cependant l'empereur Alexandre témoignait à Joséphine et à Hortense la bienveillance la plus marquée. Par la convention de Fontainebleau du 11 avril (article 6), tandis qu'on accordait séparément au roi Louis un revenu de deux cent mille francs, la reine Hortense et ses deux enfants recevaient à part quatre cent mille francs. Ainsi se trouvait confirmée la séparation des deux époux et la dévolution à Hortense de la garde des enfants. Il paraît que Talleyrand stipula chaudement dans cette occasion les intérêts de cette princesse. « Je plaide pour la « reine Hortense, disait-il; c'est la seule « que j'estime. » Mais elle devait recevoir de la restauration, grâce à l'influence de l'empereur Alexandre, une faveur encore plus signalée : ce fut l'érection de son apanage en duché de Saint-Leu. Ce résultat ne fut pas obtenu sans difficulté; d'abord Hortense affectait de ne rien vouloir, « pour ne pas, disait- « elle, séparer sa cause de la famille à « laquelle elle était liée. » En second lieu, elle prétendait que son titre de reine fût consacré dans les lettres-patentes. « J'ai reçu ce titre, disait-elle, « sans le désirer; il ne m'a pas ren- « due heureuse, et je le perds sans re- « gret; mais lorsqu'il s'agit de s'abais-

« ser devant un parti vainqueur, je ne « dois faire aucune concession.» Enfin, après maintes négociations, on eut recours à cette énonciation qui terminait tout: ayant égard à la situation *de Madame Hortense-Eugénie*, désignée dans le traité du 11 avril 1814 (7). Pendant ces négociations, l'empereur Alexandre alla voir plusieurs fois Joséphine et Hortense à la Malmaison et même à Navarre. Dans sa première entrevue avec cet empereur, Hortense fut très-froide, et ne répondit rien aux offres qu'il lui fit pour ses enfants. Mais dans les visites suivantes il fut si pressant qu'il réussit à la rendre moins fière, et que la médisance s'est donné carrière sur cette soudaine liaison. Dans une visite à la Malmaison, ils allèrent visiter la machine de Marly: l'empereur Alexandre qui donnait la main à l'un des fils d'Hortense, plus occupé de cet enfant que de prendre des précautions pour lui-même, fut au moment où son habit allait s'engrener dans une des roues; la reine lui sauva la vie en le poussant vivement et en jetant un cri perçant. Depuis ce moment, l'autocrate sembla ne se trouver bien qu'à la Malmaison; il ne tarissait pas sur l'éloge de la reine, et chacun se croyait obligé d'enchérir encore. Même enthousiasme à cette époque pour elle de la part d'autres étrangers illustres: Metternich, Nesselrode, le prince Léopold, depuis roi des Belges, etc. Il paraît cependant qu'elle ne se faisait pas faute de recevoir chez elle des officiers de l'armée française, assez disposés à faire d'inconvenantes sorties contre les alliés: c'est ce qui fit dire à M. Pozzo di Borgo: « Si c'est ainsi « que se compose le salon de la du- « chesse de Saint-Leu, je n'ai que « faire d'y revenir.» Auprès d'elle l'empereur Alexandre cherchait en quelque sorte à demander grâce pour ses victoires, et à cette occasion on peut citer ce passage des Mémoires de Rovigo: « Voyant la reine Hortense à cette époque, je lui manifestai l'opinion que l'empereur de Russie était la principale cause des malheurs de la France, parce qu'étant chef de la croisade contre nous, il n'avait laissé entreprendre que ce qui lui convenait. La reine le défendait; elle m'apprit qu'elle lui en avait fait l'observation, et qu'il n'avait pas eu la moindre part à la *détrônisation* de Napoléon. « J'étais satisfait, lui disait- « il, j'étais venu aussi à Paris. L'empe- « reur n'était plus à craindre pour « moi, parce qu'on ne fait pas deux « fois dans la vie deux entreprises « comme celle de Moscou; l'effet de « ses ressentiments n'aurait jamais « pu arriver jusqu'à moi; ainsi je n'a- « vais aucune raison pour désirer sa « perte. Il n'en était pas de même de mes « alliés, qui, étant ses voisins, avaient « sans cesse devant les yeux le tableau « de tout ce qui leur était arrivé, et « qu'ils redoutaient encore. L'empe- « reur d'Autriche particulièrement « craignait de revoir Napoléon à « Vienne; il en était de même des au- « tres. J'ai dû condescendre à leurs « désirs; mais pour moi personnelle- « ment, je me lave les mains de ce qui « a été fait.» La reine Hortense paraissait persuadée de la vérité de ce discours qu'elle avait la bonté de me répéter. Quant à moi, je n'y vis qu'un artifice qui avait été employé pour détourner le reproche d'une action déloyale, et surtout indigne d'un grand

(7) Il ne faut pas croire que cette cession fut purement gratuite. Le gouvernement royal reprit le million du trésor et l'inscription de 500,000 fr. que Napoléon avait assurés à Hortense; en outre, une partie des bois de Saint-Leu avait été rendue au prince de Condé. Enfin, sur le trésor particulier de Napoléon, 600,000 fr. qui lui revenaient, ainsi qu'à sa mère Joséphine, avaient été déposés par le ministre du trésor (Mollien) chez le receveur-général de Blois (Lefebvre), et cette somme avait été remise au duc d'Angoulême.

souverain. » A cette époque, les restes de son fils aîné, mort en Hollande, ayant été, par l'ordre de Louis XVIII, enlevés de l'église de Saint-Denis, Hortense les fit déposer dans l'église de Saint-Leu où ils sont encore. Le 28 mai, elle perdit sa mère Joséphine. Dans le partage de la succession avec Eugène, elle se réserva vingt mille francs de pensions à payer, employa en gratifications cent mille francs qu'elle fut obligée d'emprunter, et eut le chagrin de voir M. de Blacas revendiquer les tableaux de la Malmaison comme propriétés de l'état. Le départ d'Eugène fut pour elle un coup bien douloureux; c'est alors que de toute sa maison elle ne conserva plus que Mme de Boubers, Mlles Elise Courtin et Cochelet; enfin l'abbé Bertrand, gouverneur de ses deux fils. A la saison des eaux, elle comptait se rendre à Aix en Savoie, où elle avait donné rendez-vous à son frère Eugène; mais comme l'impératrice Marie-Louise avait obtenu la permission d'y aller, ce pays faisant encore partie de la France, M. de Blacas lui fit dire que la cour de Louis XVIII verrait avec peine qu'elle allât se réunir à sa belle-sœur. « Voi-« là, dit Hortense, un gouvernement « qui se montre bien fort en redoutant « ainsi l'entrevue de deux femmes « dont l'une, au milieu de sa puissance « n'a pas essayé de défendre sa cou-« ronne, et l'autre n'aspire qu'au re-« pos! » Hortense partit pour Plombières, laissant ses enfants à Saint-Leu, et elle alla joindre son frère à Bade où elle fut traitée en reine par la grande-duchesse, sa cousine, par le roi de Bavière et l'impératrice de Russie. Là, elle eut une entrevue avec Mme de Krüdner (*Voy.* ce nom, au Supp.) qui lui prédit le retour de Napoléon et qui lui conseilla d'aller en Russie. Elle persista à retourner en France. A son arrivée à Saverne, elle rencontra des officiers français revenant de l'étranger où ils avaient été prisonniers. Reconnaissant la reine Hortense, ils l'accueillirent par de grandes démonstrations de joie. « Nous voulons vous servir d'es-« corte, disaient-ils; vous êtes notre « reine, nous n'en voulons pas d'au-« tre. » A Phalsbourg elle retrouva ces mêmes officiers, qui, malgré ses refus et ses protestations, recommencèrent de plus belle. De retour à Saint-Leu le 19 septembre, après un voyage au Hâvre où elle apprit avec douleur la destruction d'Ecouen, un coup plus rude encore vint la frapper : Louis Bonaparte, qui s'était retiré en Italie, réclamait ses deux enfants, ou au moins l'aîné. Un homme de confiance était chargé de les lui amener. Dès le 15 mai précédent, Louis avait écrit à sa femme : « Madame, si vous voulez m'envoyer « mon fils Napoléon, cela me fera « plaisir et vous garderez le plus jeune. « Si vous ne voulez pas, dites-le-moi; « je consentirai à tout, parce que mon « unique but maintenant est d'être « dégagé de mes liens avec vous. Je « sacrifierai tout à cela. » Eugène écrivit de Vienne à Hortense pour l'engager à ne pas résister aux volontés de son mari. L'empereur Alexandre, partageant cette opinion, lui fit dire qu'un refus de sa part soulèverait la malveillance contre elle. Hortense ne tint aucun compte de ces avis; sa conduite fut d'autant plus imprudente que son salon était constamment rempli de militaires et d'anciens fonctionnaires qui regrettaient Napoléon. Le bruit courut qu'elle conspirait contre les Bourbons. Cependant telle était son inconséquence que les partisans de Bonaparte lui reprochaient plus d'un propos favorable à la restauration. Elle alla jusqu'à dire : « Notre mission « était de consoler, de faire oublier les « discordes civiles, de réparer les « maux passés par une fusion des par-

« tis, tout en respectant les intérêts « du peuple de qui nous tenions tout. « Les Bourbons reviennent pour frap- « per sur ce peuple qui a osé inno- « ver et se révolter contre eux. S'ils « ne le font pas, cela tiendra à leur « bonté; mais cela doit être dans leur « système, puisqu'ils s'en croient le « droit. » Dans son procès contre son mari, croirait-on qu'elle fit choix des quatre avocats les plus royalistes de tout le barreau : Bellart, Bonnet, Chauveau-Lagarde et Roux-Laborie ? Et quand dans ses *Mémoires* Mlle Cochelet prétend qu'Hortense n'apprit que long-temps après les opinions et les antécédents de ces messieurs, elle donne de la légèreté de sa maîtresse une idée qui passe toute vraisemblance. Croyons plutôt que ce fut un calcul pour se rendre les juges favorables. Enfin, fidèle à ce rôle équivoque, ce fut le moment que choisit Hortense pour aller faire visite à Louis XVIII et le remercier pour le duché de Saint-Leu. Ce prince lui fit l'accueil le plus gracieux, et Sémonville, qui n'était pas moins assidu à Saint-Leu qu'aux Tuileries, dit à cette occasion à Mlle Cochelet : « Votre reine a tourné la tête « au roi. Il ne parle que d'elle ; « il est enchanté de son esprit, « de son tact, de toutes ses manière « res; enfin on le plaisante au château. « — *Arrangez le divorce*, lui dit- « on dans sa famille, *et épousez-la, « puisque vous la trouvez si char- « mante*. En effet, Louis XVIII « avait dit au duc de Duras : « Je « m'y connais et je n'ai jamais vu de « femme qui réunisse à tant de grâce « des manières aussi distinguées. » « — Oui, lui répondit le courtisan, « c'est une personne que tout le « monde s'accorde à trouver charman- « te ; mais il est bien malheureux et « peut-être bien à craindre qu'elle ne « soit entourée que de gens connus « pour être les ennemis acharnés de « votre majesté. » Cette insinuation porta coup, car Louis XVIII ne la revit plus. Le 16 novembre elle revint habiter Paris. Son salon de la rue Cérutti devint exclusivement bonapartiste ; on y parlait politique, et la duchesse était loin de faire ce qu'elle aurait dû pour calmer la fougue des plus ardents ennemis du roi. Afin de donner le change, elle recevait aussi les étrangers les plus illustres. Dans ces réunions, Labédoyère et M. de Flahault, qu'elle traitait avec une distinction toute particulière, affectèrent plus d'une fois de se présenter sans la croix d'Honneur. La reine Hortense les grondait, mais le sourire sur les lèvres. Enfin il n'y avait pas un seul acte du gouvernement royal qui ne fût tourné en ridicule dans les petits comités de la rue Cérutti. La chose alla si loin que le 24 déc. il fut question de mettre les scellés chez elle. Avertie à temps, elle fit deux boîtes de ses diamants, dont elle confia l'une à M. Alexandre de Girardin, l'autre à Boutiakim, agent diplomatique russe, que l'empereur Alexandre avait chargé spécialement de la protéger. Ne recevant pas les revenus qui lui étaient assignés par le traité de Fontainebleau, elle songea à vendre une infinité d'objets précieux qu'elle offrit d'abord à Mlle d'Orléans ; mais cette princesse répondit qu'il y avait tant de dettes à payer dans la succession de son père que ni elle ni son frère ne pouvaient rien acheter en ce moment. Quand on parlait à la duchesse de Saint-Leu des propos auxquels elle était en butte : « C'est que je gêne, « répondait-elle, j'aurais dû l'imagi- « ner plus tôt. » Au premier janvier 1815, toute la cour ayant défilé devant la famille royale, nombre de personnes distinguées allèrent, par la même occasion, en sortant des

Tuileries, souhaiter la bonne année à la reine Hortense, entre autres Mme du Cayla. On voyait alors quelquefois chez la duchesse de Saint-Leu le vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld, qu'elle avait connu aux eaux d'Aix, et même le marquis de Rivière, qui, autrefois impliqué dans la conspiration de Georges, avait dû la vie aux prières de Joséphine et d'Hortense. Cependant la cause entre la duchesse de Saint-Leu et son mari commençait à se plaider. Les espérances d'Hortense se fondaient sur les droits d'une reine nommée régente par son époux, et qui par là avait reçu tout pouvoir sur ses enfants; sur la confirmation de ses droits par décision spéciale de Napoléon; enfin, sur le traité du 11 avril qui fixait l'existence des enfants avec leur mère. Mais les tribunaux voudraient-ils reconnaître les droits du gouvernement impérial sous le règne des Bourbons? La chose était plus que douteuse; les avocats de la duchesse de Saint-Leu en plaidant n'osaient pas même dire *l'empereur;* alors elle se fâchait : « Mon« sieur, disait-elle à Bonnet, vous par« lez pour moi, vous devez vous identi« fier à ma position et vous servir de « mes paroles. Ce serait une lâcheté qui « aurait l'air de venir de moi, que de ne « pas donner à l'empereur un titre que « la France lui a conféré. » L'avocat n'en dit pas moins, dans le plaidoyer suivant, *Bonaparte.* Labédoyère ne cessait de reprocher à la reine d'avoir choisi de tels défenseurs. Ce fut le 7 janvier que M. Tripier, plaidant pour le comte de Saint-Leu, conclut à ce que la duchesse fût tenue de remettre à son mari l'aîné de leurs enfants. Le 19 janvier, Bonnet dans sa réponse passa en revue les différents actes qui constituaient les droits de la duchesse de Saint-Leu, et surtout les lettres-patentes du 30 mai 1814 données par Louis XVIII : « Tout est terminé, ajoutait-il, par cet « insigne bienfait *qui a trouvé des* « *cœurs reconnaissants.* Que penser « de cette indiscrète réclamation qui « tend à faire un étranger du jeune « duc de Saint-Leu? Peut-on l'enle« ver à sa mère, à sa patrie, *à son* « *roi...?* Je ne veux pas jeter un coup « d'œil indiscret sur les vues politiques « qui peuvent être entrées dans les « dispositions qui le concernent, je ne « veux pas examiner si le séjour de « cet enfant en France n'est pas dans « l'intérêt de tous ceux entre qui ces « conventions successives ont été fai« tes, mais l'objet important c'est l'in« térêt de l'enfant. Le souverain légi« time a investi Napoléon-Louis d'une « dignité, il a été dans son intention « que Napoléon-Louis restât Fran« çais.» La réponse de Tripier présenta la conduite de la duchesse sous un jour peu favorable : « L'argument « tiré de la séparation passagère des « époux n'a aucune force, dit-il, « pour déplacer la puissance pater« nelle. Si la séparation existe, c'est « à elle toute seule que Mme de Saint« Leu doit l'attribuer. Il lui est facile « de lever cet obstacle, de s'épargner « la douleur de la séparation de son « enfant : qui l'empêche de se réunir « à son mari? Pourquoi ne pas faire « ce léger sacrifice à celui-ci et à son « affection maternelle? Peut-être les « personnes d'une morale sévère re« procheront à Mme de Saint-Leu sa « conduite. Après avoir uni son sort « à celui de M. de Saint-Leu, à une « époque brillante, où tout lui présa« geait une grande prospérité; après « avoir reçu de cette alliance les titres « les plus faits pour flatter l'orgueil, « peut-être serait-il aujourd'hui de la « loyauté, de la grandeur d'âme de « Mme de Saint-Leu d'apporter des « consolations à son époux dans l'ad« versité; mais si elle ne veut pas faire

« ce sacrifice, qu'elle n'en impute qu'à « elle-même les conséquences. » Le tribunal ordonna que dans trois mois le fils aîné du comte de Saint-Leu et de la duchesse fût remis à son père ou à son fondé de pouvoirs. Il est à remarquer que la reine Hortense perdit ce procès le jour même où elle apprit le débarquement de Napoléon au golfe Juan. Toutes les voix se réunissaient alors pour l'accuser de n'être pas étrangère au complot qui amenait cette catastrophe ; on allait jusqu'à lui attribuer une part directe à la mort du général Quesnel (*Voy.* ce nom, au Suppl.), assassiné par des conspirateurs bonapartistes qui craignaient les dénonciations de cet officier. Ainsi entourée de soupçons, menacée dans sa liberté, elle regretta d'avoir, en restant en France, mis ses enfants dans une fâcheuse position, et elle se hâta de les envoyer en lieu de sûreté. Toutefois rien ne fut changé à ses soirées ordinaires où l'on se réjouissait assez publiquement du retour de Bonaparte. Boutiakim vint alors remplir la mission de protection dont il était chargé en lui faisant savoir qu'à la cour de Louis XVIII on l'accusait de tous les évènements et qu'on avait été jusqu'à mettre en question si l'on devait l'arrêter. Elle parut d'abord braver le péril : « Je ne puis empêcher cela, « dit-elle ; on fera de moi ce qu'on « voudra. » Cependant Fouché, menacé lui-même d'arrestation, lui fit demander pour fuir la clé de son jardin qui donnait sur la rue Taitbout, et lui conseilla de ne pas rester chez elle. Hortense se détermina enfin à se mettre en sûreté et trouva une retraite dans la rue Duphot, chez une créole de la Martinique qui avait accompagné en France l'impératrice Joséphine. Les évènements marchaient rapidement : Napoléon approchait ; le petit peuple se déclarait pour lui, et l'on disait qu'Hortense avait mis ses diamants en gage afin de distribuer de l'argent. Le moment vint où le roi dut quitter les Tuileries. Alors, au gré de la mobilité de ses sentiments, Hortense s'écria : « Louis XVIII, vieux et infirme, forcé d'abandonner encore « sa patrie, m'inspire une profonde « douleur. Le malheur des Bourbons « m'intéresse, je me mets à leur place « et je les trouve bien à plaindre. Je ne « me souviens plus que de la manière « aimable dont le roi m'a reçue ; j'es- « père qu'on ne leur fera aucun mal. » Elle fit alors offrir au duc et à la duchesse d'Orléans de prendre sous sa protection leurs enfants : « Je répon- « drai d'eux, disait-elle, car je n'ai « rien à redouter du peuple ; je ne « puis oublier la manière dont le duc « d'Orléans a accueilli mon frère Eu- « gène, en lui rappelant qu'il était « l'ami de son père ; c'est un devoir « pour moi de lui être utile. » Le duc d'Orléans n'accepta point cette offre, et son intermédiaire dit à l'agent d'Hortense : « C'est cette duchesse « de Saint-Leu qui nous perd. » Toute occupée de manèges politiques en sens divers, le même jour qu'elle faisait prévenir Napoléon que des royalistes devaient endosser l'uniforme des chasseurs de la garde pour l'assassiner, elle eut l'idée d'écrire à Louis XVIII qu'elle était restée étrangère à tous les évènements. Le 20 mars elle se rendit aux Tuileries et risqua d'être étouffée par la foule qui se pressait autour de Bonaparte. Comme elle devait s'y attendre après une conduite si extraordinaire, elle fut froidement reçue : Napoléon lui reprocha d'être restée à Paris au lieu de l'avoir suivi ou de s'être retirée auprès de son mari : « Vous avez, dit-il, placé mes « neveux dans une mauvaise position « au milieu de mes ennemis. » Il ne la blâma pas moins de s'être présentée

à l'audience du roi et d'avoir accepté le duché de Saint-Leu. Toutefois Hortense crut qu'allait recommencer pour elle cette existence dont le souvenir l'enchantait, et l'on ne saurait dire avec quel entraînement elle s'abandonnait au plaisir de faire les honneurs de la cour impériale en l'absence de Marie-Louise. « Les Bourbons, disait-« elle alors à ses entours, ne savaient « pas représenter comme nous ; leur « cour était d'un mesquin à faire pitié; « pas une femme un peu élégante ; « et la duchesse d'Angoulême, com-« me elle se mettait mal ! » Le 21 mars elle conduisit ses deux fils à Bonaparte qui les accueillit avec tendresse et les montra au peuple rassemblé sous les fenêtres. Il la chargea d'écrire de sa part à l'impératrice Marie-Louise pour l'assurer du bonheur qu'il aurait à la revoir. La veille il l'avait également chargée d'écrire au prince Eugène. Labédoyère fut reçu par elle comme un triomphateur ; c'était le héros du jour ; elle le retint à dîner. Plus de vie privée pour Hortense ; c'étaient des audiences à n'en plus finir : quiconque avait quelque chose à demander s'adressait à elle comme à l'organe qui pouvait plus sûrement arriver à l'empereur. Tous les jours à sept heures du soir, elle se rendait aux Tuileries, et y restait jusqu'à dix heures ; puis elle rentrait chez elle pour y recevoir les personnes de sa société. Redevenue puissante, elle usa de son crédit, comme elle avait toujours fait, pour rendre des services et empêcher des réactions. Ce fut sur son instante recommandation que Napoléon permit de rester en France à la duchesse douairière d'Orléans et à la duchesse de Bourbon (8). Il fixa à la première quatre cent mille francs de rente et deux cent mille à la seconde. Lorsque M. de Vitrolles fut arrêté, elle écrivit au ministre de la police Fouché, pour qu'il fût bien traité. Toutefois elle se faisait alors un mérite des dénonciations dont elle avait été l'objet de la part des royalistes. Tous les officiers de sa maison signèrent l'acte additionnel. Par l'ordre de l'empereur elle reçut les autorités et les corps militaires. M. Gilbert de Voisins, président de la cour impériale, lui dit dans sa harangue qu'au milieu des maux qui avaient affligé la France on avait vu avec bonheur qu'elle y était restée, et que sa présence avait été pour tous les Parisiens une consolation *comme l'espoir qui reste aux cœurs déchirés qui souffrent.* A un concert que donnait Carnot, ministre de l'intérieur, elle fut accueillie avec enthousiasme. Les députés qui se trouvaient là se pressèrent sur ses pas : « Nous soutiendrons à la vie, à la « mort, s'écrièrent-ils, la famille impé-« riale, c'est la dynastie créée par le « peuple. » A la fin du concert, on chanta une romance de sa composition finissant par ces mots :

Il faut défendre sa patrie.

(8) Lorsque dans son écrit intitulé *La Reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre pendant l'année 1831*, la duchesse de Saint-Leu rend compte de ses relations avec le roi Louis-Philippe à cette époque, elle ne manque pas de citer cinq lettres que lui écrivirent les duchesses d'Orléans et de Bourbon. Toutes sont remplies d'expressions de gratitude et de déférence. On en jugera par la troisième lettre de la duchesse d'Orléans douairière : « Je suis vraiment affligée que le mauvais état de ma santé me prive d'exprimer à Votre Majesté, comme je le voudrais, ma sensibilité à l'intérêt qu'elle a témoigné à ma position. Elle est encore bien pénible, ma jambe ne prenant aucune force. Mais je ne veux pas différer d'exprimer à Votre Majesté et à Sa Majesté l'empereur, auprès duquel j'ose vous prier d'être mon bon interprète, des sentiments dont je fais profession. — Madame, de Votre Majesté, la servante, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, D. D. d'Orléans. » Les lettres de la duchesse de Bourbon, en exprimant les mêmes sentiments, ne donnent pas le titre de majesté à la duchesse de Saint-Leu, et se terminent par une formule moins humble : « Agréez, madame, l'assurance des sentiments les plus distingués que je vous prie de recevoir. L.-M. J.-B. d'Orléans-Bourbon. »

Ces joies furent de courte durée. A côté de l'opposition bourbonienne s'élevait l'opposition libérale qui annonçait assez que la génération actuelle n'appartenait plus à l'empereur. Ceux qui dans les premiers jours avaient assailli la reine de leurs sollicitations ralentissaient leurs démarches ; beaucoup ne reparurent plus, et la foule s'éclaircit pour ne faire place qu'aux intimes. La lettre qu'elle avait écrite à Eugène fut interceptée, commentée d'une manière offensante pour l'empereur Alexandre, et communiquée à tous les souverains réunis au congrès de Vienne. C'est alors qu'elle reçut de Boutiakim, par une voie indirecte, un billet annonçant au nom de son souverain que l'Europe ne ferait ni paix ni trêve *avec cet homme* (Napoléon). Toujours occupée de son fils, Hortense lui cherchait un gouverneur; elle proposa cette place à M. Destutt de Tracy le fils qui refusa; alors elle pensa à Manuel. Le 12 juin, elle mena ses fils faire leurs adieux à l'empereur qui partait pour l'armée. Six jours après, le désastre de Waterloo était connu à Paris. Quand Napoléon se retira à la Malmaison, Hortense lui en fit les honneurs et elle n'hésita pas à s'identifier à son sort: « Je n'ignore pas, dit-elle, que c'est « justifier tout ce qu'on a dit sur « moi, relativement au retour de « l'île d'Elbe, mais je remplis un « devoir ; l'empereur m'a toujours « traitée comme son enfant, je se- « rai toujours pour lui une fille dé- « vouée et reconnaissante. » Cependant elle avait mis ses deux fils en sûreté dans un asile où l'on ne pouvait soupçonner leur présence. On a dit qu'à la Malmaison, elle s'efforça de décider l'empereur à se remettre à la tête du gouvernement, et qu'elle animait tous les officiers qui l'entouraient à une défense désespérée. Ne voulant pas partir tant qu'il demeura dans cette maison, elle parvint à force d'instances à lui faire accepter son beau collier dont la valeur était de huit cent mille francs, et qui fut cousu dans un ruban de soie noire qu'il portait autour de lui (9). En retour de ce collier, il donna à la reine une délégation qu'il avait réservée sur sa liste civile et qui fut saisie par le gouvernement royal en 1815. Le 29 juin Hortense revint à Paris; son salon ne désemplissait pas ; on lui disait que l'armée et le peuple demandaient des armes pour combattre : « Il est trop tard, « dit-elle ; on a repoussé l'empereur. « Ceux qui l'ont éloigné auront de « grands reproches à se faire ; mainte- « nant tout est fini. » Le lendemain l'ex-conventionnel Courtois vint la trouver au nom d'une réunion composée de colonels et d'une partie des généraux de l'armée, pour lui dire qu'ils avaient décidé de renverser le gouvernement provisoire et de remettre à la tête de l'armée l'empereur, *représentant et résultat de la révolution*. Napoléon étant déjà sur la route de Rochefort, toute mesure semblable était impossible. Le 1er juillet, il y eut chez Hortense une nombreuse réunion d'officiers qui l'en-

(9) Napoléon, étant sur le *Bellérophon*, confia ce collier à M. de Las Cases. Arrivé à Sainte-Hélène, celui-ci parla plusieurs fois de le rendre. Napoléon coupa court en lui disant : « Vous « gêne-t-il?—Non, Sire.—Eh bien, gardez-le. » Avec le temps, M. de Las Cases n'y songea plus; si bien que lorsqu'il fut chassé de Longwood, il ne pensa point qu'il emportait le collier. Enfin, comme il était au secret, ce précieux dépôt lui revint à l'idée. Dans cette situation, risquant le tout pour le tout, il le remit, sous les yeux même du gouverneur, à un Anglais qui s'empressa de le rendre à l'empereur. A son lit de mort, Napoléon l'avait sous son chevet; il pria M. de Montholon, si jamais il était assez heureux pour revoir la France, de le remettre à la reine Hortense. M. de Montholon put s'acquitter de cette commission. Hortense, dans un moment de penurie, céda au roi de Bavière ce riche collier, moyennant une pension viagère de 23,000 francs. Cette pension n'a été payée que deux ans; ainsi, pour 46,000 francs, S. M. bavaroise devint propriétaire d'un collier que Napoléon avait payé huit cent mille francs.

gagèrent à se retirer avec ses enfants au milieu de l'armée; elle refusa : « Je « dois, dit-elle, subir mon sort tel « que la destinée l'a fait. Je ne suis « plus rien ; je ne puis faire croire que « je rallie des troupes autour de moi. « Si j'avais été souveraine de la Fran- « ce, j'aurais fait tout au monde pour « qu'on se défendît ; j'en avais donné « le conseil à ma sœur l'impératrice « Marie-Louise en 1814, mais au- « jourd'hui il ne m'appartient pas de « mêler mes destinées à d'aussi grands « intérêts, et je dois me résigner. » Quelques jours après la capitulation de Paris, comme elle était assise sur la terrasse de son hôtel, pour voir passer les personnes qui allaient en foule au devant de Louis XVIII à Saint-Denis, plusieurs hommes qui remplissaient une voiture, reconnaissant Hortense, la nommèrent et vociférèrent contre elle. Cette scène lui fit prendre le parti de louer dans le voisinage sous le nom d'une dame russe, un petit appartement où elle trouva un sûr asile. Le duc d'Otrante, prévenu du danger qu'elle avait couru, lui fit dire que les esprits étaient excessivement montés contre elle, sur de faux bruits répandus à dessein, qu'avant le départ de l'armée, elle avait parcouru les boulevarts en calèche découverte pour engager le peuple et les militaires à se défendre et à repousser les Bourbons. Un soir elle eut l'imprudence de quitter son asile pour faire une promenade et pensa être reconnue. Elle aurait dû sentir que le moment était venu pour elle d'invoquer les bonnes dispositions de l'empereur Alexandre; c'est ce que lui conseillaient ses amis; mais elle s'y refusa positivement, méritant dans cette occasion comme dans tant d'autres l'épithète de *douce entêtée* que lui donnait son frère. Les souverains alliés étant entrés à Paris le 10 juillet, Schwarzenberg logea dans son hôtel. Hortense, qui trouvait une sauve-garde dans cette disposition, fit préparer pour le prince les appartements du rez-de-chaussée, se réservant ceux du premier. Ce fut dans ce moment si périlleux que Labédoyère déguisé s'introduisit chez elle et lui fit ses derniers adieux. Elle s'était enfin résolue à partir ; l'argent lui manquant, elle vendit plusieurs tableaux, entre autres un que Talleyrand paya seize mille francs. L'empereur Alexandre étant venu visiter le prince de Schwarzenberg à l'hôtel de la reine Hortense sortit sans avoir demandé à la voir. On peut croire qu'elle en ressentit quelque dépit. Les journaux annoncèrent qu'elle s'était elle-même présentée pour voir le czar ; mais le lendemain le *Moniteur* démentit cette assertion en disant que, si elle s'y fût présentée, elle n'aurait point été reçue. Cette outrageante réfutation, évidemment autorisée, porta ses fruits contre la reine. Tant qu'on avait pu croire qu'elle était protégée par l'autocrate, on n'avait pas osé s'attaquer à elle; mais, dès que l'on sut qu'elle était sans appui, le déchaînement de ses ennemis ne connut plus de bornes. Le duc de Vicence, inquiet sur son sort, tenta vainement de lui faire écrire à l'empereur Alexandre pour réclamer sa protection et lui demander des passe-ports : « Je sais bien, dit-elle, que « je ne puis me passer de protection ; « mais j'aimerais mieux la devoir à « l'empereur d'Autriche qu'à tout au- « tre souverain. » A la fin, l'inquiétude que sa présence causait à la cour des Tuileries fit décider qu'on lui donnerait l'ordre de partir. M. *Decazes*, alors préfet de police, voulant lui montrer des égards, pria M. d'Arjuzon de lui apprendre ce qu'on exigeait d'elle ; mais celui-ci refusa de se charger d'une telle mission. Les choses en étaient à ce point, lorsque, sur le bruit

d'un complot bonapartiste dont on désignait la reine comme instigatrice, le baron de Muffling, commandant de Paris pour les alliés, fit signifier à Hortense, le 19 juillet au matin, qu'elle eût à quitter la capitale dans deux heures. Il voulut bien ensuite lui accorder jusqu'au soir, et même il lui fit offrir une escorte de troupes alliées qu'elle refusa, n'acceptant qu'un officier autrichien pour l'accompagner. Ce fut le comte de Voyna, aide-de-camp du prince de Schwarzenberg et chambellan de l'empereur, jeune seigneur de dix-neuf ans, qui par ses égards et son dévouement ne tarda pas à gagner les bonnes grâces de la duchesse. Partie avec ses enfants à neuf heures du soir, elle alla coucher au château de Bercy. Son voyage se passa sans accident jusqu'à Dijon. A Dôle, le peuple croyant que M. de Voyna l'emmenait prisonnière, voulait lui faire un mauvais parti; il fallut qu'Hortense elle-même parlât à la foule pour la calmer. Dès le lendemain de son arrivée à Genève, le gouvernement de cette ville lui fit signifier qu'elle eût à s'éloigner. Elle espérait se retirer dans une propriété qu'elle possédait à Prégny; mais le comte de Talleyrand, ministre de France en Suisse, manda au gouvernement de Genève qu'il eût à la renvoyer, que la France ne permettait pas qu'elle restât si près des frontières. On conçoit l'embarras de la reine, qui s'écria : « Je n'ai donc « qu'à me jeter dans le lac, car il faut « bien que je sois quelque part. » Le baron de Voyna, non moins embarrassé, voulait la ramener en France, la laisser à Bourg-en-Bresse, et se rendre à Paris pour y prendre de nouveaux ordres. Mais elle préféra se rendre à Aix, en Savoie; et, là encore, elle se vit inquiétée par les autorités sardes. Sa position pécuniaire n'était pas moins précaire que sa position politique. Cependant, à la sollicitation de M. de Voyna, les ministres des puissances alliées avaient décidé qu'elle pourrait habiter la Suisse, mais qu'elle y serait sous la surveillance des légations des quatre cours et de celle de sa majesté très-chrétienne. Malgré une déclaration si expresse, les autorités suisses apportèrent des entraves à son séjour dans leur pays; elles appuyaient leur opposition d'une déclaration antérieure des quatre cours, portant que les individus compris dans la deuxième classe des bannis (10) ne pourraient séjourner ni en Suisse, ni en Allemagne, ni dans les Pays-Bas, ni en Italie. Hortense fut à peine arrivée à Aix, que son époux, qui était établi à Rome, lui envoya le baron de Zuita pour réclamer son fils aîné, qui devait lui être remis, en vertu de la sentence des juges. Hortense recula tant qu'elle put le moment de cette séparation; mais il fallut enfin se soumettre. Inquiétée par la police française, qui ne voyait pas avec plaisir la prolongation de son séjour à Aix, elle désirait se fixer à Constance, dans les états du grand-duché de Bade. Le gouvernement suisse, se montrant peu disposé à lui accorder passage, il fallut l'intervention du duc de Richelieu pour lui faire enfin obtenir un passe-port pour Constance. Sa santé était dans un état déplorable; incapable de faire un pas, et partout manquant d'air, elle se faisait porter dans des lieux élevés et solitaires où elle demeurait pendant plusieurs heures, employant le peu de forces qui lui restaient à crayonner quelques esquisses de ces lieux pittoresques. Elle quitta Aix le 28 nov., ayant avec elle le plus jeune de ses fils, ainsi que M. de Marmold, son écuyer, l'abbé Bertrand et Mlle Cochelet. La première nuit, elle voulut par économie s'arrêter dans

(10) La première classe se composait des individus arrêtés avec Napoleon.

sa maison de Prégny, mais elle y fut cernée par les gendarmes. Les autorités françaises et genevoises lui signifièrent de s'éloigner. Arrivée à Payerne le 1er décembre, elle admit à souper avec elle le général Ameil, qui vint la trouver sous un déguisement; imprudence qui donna une nouvelle activité aux soupçons de la police. Aussi, à peine arrivée à Morat, elle fut retenue prisonnière par la gendarmerie de Fribourg pendant deux jours, jusqu'à ce que les autorités du pays en eussent ordonné autrement. A Berne, le chef de la police vint la questionner sur le personnage qui avait soupé avec elle à Payerne, et qu'on croyait être le roi Joseph. On arrêta même pendant vingt-quatre heures un de ses domestiques, pour en obtenir des renseignements. A son arrivée à Constance, où elle se croyait au terme de ce pénible voyage, on lui notifia qu'elle ne pouvait se fixer dans cette ville. Elle répondit que sa santé et la saison ne lui permettaient pas d'aller plus loin, et qu'elle ne comptait rester à Constance que jusqu'au printemps. Le grand-duc de Bade, dont les agents s'exprimaient ainsi, subissait la loi des grandes puissances. Ce prince qui avait journellement à soutenir sa femme (Stéphanie de Beauharnais) qu'il aimait tendrement, et qu'on voulait lui faire répudier, ne trouvait qu'un embarras de plus dans l'arrivée d'Hortense, à laquelle cependant il aurait désiré être agréable. La grande-duchesse écrivait pour sa cousine les choses les plus tendres, et lui faisait dire : « Prenez patience, tenez-vous « bien tranquille ; et peut-être au prin« temps tout s'arrangera. D'ici là, les « passions seront calmées, et bien des « choses oubliées. » En attendant, Hortense, confinée dans une auberge, menait à Constance la vie la plus monotone, n'ayant ni piano, ni musique; les journaux qu'elle recevait ne lui apportaient que des nouvelles tristes et alarmantes. Un article de la *Gazette de Lausanne* rapportait qu'elle avait dit de Napoléon *qu'il avait perdu la tête, et que, dans ces derniers temps, il ne savait plus ni ce qu'il faisait, ni ce qu'il disait*. Dans son indignation, elle écrivit au directeur de cette feuille, et en obtint toute satisfaction. Fatiguée d'être à l'auberge, où, malgré la simplicité de sa vie, on la faisait payer en reine, elle loua dans cette ville, sur les bords du lac, une maison dont elle prit possession dans les premiers jours de 1816. Elle reprit alors ses occupations habituelles : la musique, le dessin, remplirent ses journées solitaires. Le voisinage du beau lac lui inspira quelques romances que les habitants de Constance répètent encore. Quelques-uns des croquis qu'elle fit alors furent envoyés au peintre Isabey, qui était en correspondance avec elle, et qui lui faisait passer de Paris les gravures nouvelles. Dans son isolement, elle reçut la visite de la princesse régnante de Hohenzollern-Sigmaringen. La duchesse ne tarda pas à l'aller voir à son tour à Sigmaringen, où elle fut reçue comme elle aurait pu l'être au temps de sa haute fortune. Le prince Eugène vint aussi passer quelques jours avec elle. Cette visite, qui parut lui rendre la santé, mit toute la diplomatie en émoi, et, au moment où elle s'y attendait le moins, elle reçut une lettre de M. de Metternich qui lui disait qu'ayant appris que les bords du lac de Constance lui plaisaient, il s'empressait de mettre à sa disposition un passe-port pour Brégentz, où elle serait traitée par les autorités autrichiennes avec tous les égards qui lui étaient dus. Les conventionnels régicides, qui étaient alors à Constance, et auxquels Hortense avait prodigué des secours, ayant su qu'elle allait habiter Brégentz, écrivirent aux autorités de cette ville pour obtenir la permission de s'y fixer aussi. Cette démarche,

si compromettante pour la duchesse, attira à ceux qui l'avaient faite l'ordre de quitter Constance, pour aller se fixer sur divers points de l'Autriche. Comme elle ne pouvait se méprendre sur les intentions du gouvernement autrichien, Hortense se décida à rester à Constance. Bientôt elle fut compromise dans l'affaire de Mouton-Duvernet. On faisait à Lyon le procès à ce général ; Hortense reçut une lettre, dans laquelle on l'engageait à contribuer pour une somme de vingt mille francs à son évasion: elle n'hésita pas à faire ce sacrifice, et mit en gage, pour cet objet, un diamant de grande valeur. Le porteur de la lettre était un intrigant qui escroqua les vingt mille francs, et qui écrivit, sur les troubles de Grenoble, une lettre accusatrice contre la duchesse. Au retour du printemps, elle alla rendre à Eugène sa visite, à Berg, sur le lac Wurmsée, maison de plaisance du roi de Bavière. Les médecins lui ayant conseillé d'aller passer l'été à Geiss, dans les montagnes de l'Appenzell, pour y prendre des bains de petit-lait, le landammann de ce canton s'efforça de lui rendre agréable ce séjour, ce qui donna encore lieu à quelques mauvais propos. Le canton d'Appenzell avait refusé de fournir son contingent pour la garde de Louis XVIII. L'ambassadeur de France, M. de Talleyrand, accusa Hortense d'avoir inspiré ce refus au landammann, qui ne parlait d'elle qu'avec enthousiame (11). Le fameux Justus Grüner, alors chargé d'affaires de Prusse à Berne, entendant le landammann d'Appenzell s'exprimer ainsi, l'interrompit en disant: « Mais si vous en êtes si « admirateur, épousez-la. » Le bon Suisse, qui était veuf, prit la plaisanterie au sérieux ; de retour chez lui il écrivit à Hortense pour la demander en mariage, disant qu'en Suisse le divorce était permis, et qu'il lui serait facile de faire prononcer le sien. Hortense rit beaucoup de l'idée de se voir appeler *madame la landammann*, et fit à ce singulier adorateur un refus tellement gracieux, qu'il demeura toujours son ami. La persécution semblait s'être adoucie ; les magistrats du canton démocratique de Thurgovie firent dire à la duchesse de Saint-Leu que, si elle voulait s'établir dans leur pays, elle y serait soutenue *par les autorités et par le peuple* (sept. 1816). Elle alla visiter la fameuse abbaye d'Einsielden ; et, pour reconnaître l'hospitalité vraiment royale des moines, elle leur donna une branche d'hortensia en diamant, destinée à parer l'image de la Vierge. Pendant l'hiver de 1816, elle s'occupa de rédiger ses Mémoires. Elle donnait en même temps à son fils (les maîtres manquant) des leçons de danse et de dessin, et surveillait avec le même intérêt ses autres études. Tout ce qui composait la société de Constance venait assidûment chez la reine; cependant, au commencement de 1817, on signifia au grand-duc de Bade qu'il

(11) Dans son écrit intitulé: *La reine Hortense en Italie, en France*, etc., elle ne manque pas de se plaindre amèrement de cette surveillance des ministres français en Suisse : « On les a vus, « dit-elle, pendant quinze ans, s'inquiéter outre « mesure de la plus petite chose qui la concer- « nait. Une visite qu'elle recevait de son frère « devenait un evènement capable de boulever- « ser l'Europe; le plus simple particulier qui « passait auprès d'Arenenberg était un général « français déguisé ; les marchands forains des « émissaires. Il est vrai, ajoute-t-elle, que « M. Auguste de Talleyrand et M. de Moustiers, « successivement ministres de France en Suisse, « avaient tous les deux servi l'empereur avec « zèle, et qu'ils pouvaient croire avoir besoin « d'inquiéter sur moi pour rassurer sur eux... « Un ministre de Bavière à Berne, M. Aubry, « secondait parfaitement les ministres de Fran- « ce ; leurs menées m'ont souvent fait rire de « pitié ; et cet excellent bon vieux roi de Ba- « vière..., dont la protection avait toujours « l'air d'une affection paternelle, était souvent « le premier à rire avec moi de tant de rêves « ombrageux dont j'étais l'objet, et dont mieux « qu'un autre il connaissait l'absurdité. Je dois « rendre justice à MM. de Rayneval et de Ru- « migny ; ils ont trop bien réussi en Suisse, et « leur caractère est trop noble pour avoir eu « besoin de pareils manèges. »

eût à la faire sortir de ses états. Alors elle se décida à acheter le château d'Arenenberg, dans le canton de Thurgovie, sur les bords du lac de Constance. Enchantée d'avoir enfin une maison à elle, Hortense se complut à embellir ce lieu si remarquable par sa situation pittoresque et ses magnifiques ombrages. La même année, elle passa l'hiver à Augsbourg, où elle acheta également une maison. Là, du moins, elle fut toujours tranquille ; son frère venait la voir de temps à autre. Plus que jamais elle s'occupait de l'éducation de son second fils. Une sorte de rapprochement s'étant opéré entre elle et son mari, elle obtint d'avoir auprès d'elle, pendant plusieurs mois, son fils aîné (1818). Elle avait enfin trouvé le repos, lorsqu'elle fut frappée successivement par la perte des personnes qui lui étaient le plus chères : Napoléon en 1821, Eugène en 1824; puis, à la même époque, Mme Campan, qui l'avait élevée, Mme de Caulaincourt, qui avait été sa dame d'honneur, et qui était restée pour elle une fidèle amie; enfin, sa lectrice, Mlle Cochelet, devenue Mme Parquin (7 mai 1835). Déjà elle avait vu mourir (13 oct. 1825) le roi Maximilien, le dernier protecteur qui lui restât. Un séjour prolongé en Bavière n'ayant plus pour elle d'intérêt de famille, elle avait obtenu, non sans difficulté, d'aller en Italie. Tous les ans, elle passait l'hiver à Rome et revenait l'été habiter sa maison d'Arenenberg. On peut dire que cette époque de sa vie ne fut pas sans douceur. Son salon, qui sous l'empire avait résisté à l'étiquette (12), survivait également à l'exil. A Rome, partout elle voyait se réunir autour d'elle des illustrations de tout genre. Là, les fidèles à la dynastie impériale la traitaient de majesté comme au temps de sa haute fortune ; d'autres l'appelaient Mme la duchesse; les princes, les grandes dames de Rome, indifféremment reine, duchesse, majesté ou altesse. Il en était de même des étrangers. A Rome, elle habitait la *villa Paolina*, appartenant à sa belle-sœur, la princesse Borghèse. La politique était bannie de la conversation ; on obéissait scrupuleusement à la recommandation d'Hortense à ce sujet ; il y allait de son séjour à Rome, de sa tranquillité à venir, et l'on craignait avant tout de la compromettre. La musique venait alors au secours de la contrainte générale ; mais le concert terminé, et la moitié des visiteurs partis, une seconde soirée commençait. C'est alors qu'Hortense essayait la romance qu'elle avait faite la veille, et qu'elle se livrait, avec ses plus intimes, au plaisir de *causer France*. Dans ces soirées chacun lisait un rôle de la pièce nouvelle qui venait de réussir à Paris; c'était une espèce de représentation, où la duchesse s'acquittait toujours à merveille du personnage qu'elle avait choisi. A Arenenberg, elle vivait encore plus à son gré. Dans cette charmante retraite, ornée de maintes reliques de l'empire, et près d'une table couverte de tout ce qui avait appartenu à l'impératrice Joséphine, on voyait aussi l'image du roi de Rome, ce portrait qui avait reçu le dernier soupir de Napoléon. C'est là que Mlle Delphine Gay fit pour Hortense cette complainte touchante intitulée : *la*

(12) « *Est-il vrai*, demandait un jour l'empe- « reur à la reine Hortense, *que l'on cause chez* « *vous ?* Et la jeune reine, embarrassée de cette « question comme d'un reproche, répondit « qu'étant trop souffrante pour faire de la mu- « sique, elle était souvent réduite à causer avec « les personnes de sa maison. Elle n'osait « avouer que ces jours de causeries étaient ceux « qu'elle préférait, d'abord parce qu'elle savait « que Napoléon n'aimait pas les salons *causeurs;* « il en sortait toujours quelques bons mots sur « les choses et sur les gens qui étaient l'intérêt « du moment; et ce babil importunait l'empe- « reur. » (*Salon de la reine Hortense*, par made- « moiselle Sophie Gay.)

Pèlerine (1828), et dont les vers semblaient prédire à la duchesse les pénibles agitations auxquelles elle fut en butte trois ans après. En effet, l'ébranlement que la révolution de 1830 produisit en Europe arracha Hortense à la tranquillité dont elle jouissait. L'aîné de ses deux fils, marié à sa cousine, seconde fille du roi Joseph, vivait à Florence, occupé d'inventions industrielles ; le plus jeune suivait les cours d'artillerie et du génie à l'école militaire de Thün, dans le canton de Berne. Tous deux conçurent alors l'espoir de revenir en France ; mais la loi de proscription, renouvelée contre eux, les empêcha d'y rentrer, ainsi que leur mere. Cependant Hortense recevait de ses meilleurs amis des lettres qui lui disaient qu'elle pourrait peut-être revenir à Paris, mais sans ses enfants ; elle n'eût point voulu se séparer d'eux, bien que le nouveau roi, Louis-Philippe, lui eût fait dire des paroles gracieuses par la grande-duchesse de Bade. Au mois d'octobre, elle partit comme d'ordinaire pour Rome, afin d'aller joindre ses fils. Des mouvements insurrectionnels se préparaient en Italie : on s'imagina que Louis-Philippe allait les favoriser; Hortense ne partageait pas cette croyance. Arrivée à Florence, elle passa quinze jours avec ses deux fils, qui s'abandonnaient à des illusions dont elle s'efforça vainement de les garantir. Elle partit pour Rome le 15 novembre. Arrivée à Bolséna, elle rencontra son époux, qui lui rendit son fils Napoléon-Louis, en lui témoignant ses craintes sur les idées politiques que leurs enfants manifestaient. A Rome, elle reprit sa vie habituelle, allant passer tous les jours deux heures chez sa belle-mère et lui lisant les écrits qui paraissaient sur Napoléon. Les soins d'Hortense semblaient alors agréables à celle qui, dans un autre temps, lui avait témoigné beaucoup d'éloignement. A la mort du pape Pie VIII, le gouverneur de Rome, craignant des troubles, vint trouver le cardinal Fesch et lui parla de la convenance d'éloigner pour quelque temps le prince Napoléon-Louis. Le cardinal Fesch regardant ce conseil comme une vexation se refusa à le suivre. Hortense au contraire exprima le désir de voir son fils s'éloigner, puisqu'il causait de l'ombrage, et que d'ailleurs son père désirait l'avoir près de lui. De retour chez elle, elle vit arriver un colonel de la garde du pape, avec cinquante hommes qui avaient ordre de conduire à l'instant Napoléon-Louis aux frontières. Elle ne s'opposa nullement à cette mesure, il lui tardait seulement de savoir son fils arrivé près de son père. On était au moment du carnaval; un mouvement insurrectionnel éclata pendant la promenade du *Corso;* mais il fut promptement réprimé. La duchesse de Saint-Leu, qui avait reçu les confidences d'un des conspirateurs, passa la journée sur le qui-vive. « Mon salon, dit-elle dans « ses *Mémoires*, se remplit à l'instant « de tous les Français et Françaises de « ma connaissance; chacun venait se « réfugier auprès de moi. » Le sort la plaçait ainsi comme actrice dans tous les évènements, et il est impossible de croire que sa volonté n'y fût pas pour quelque chose. Elle ouvrit son palais à un conspirateur qui avait été grièvement blessé dans l'émeute. L'insurrection ayant gagné de proche en proche dans tous les états du pape, Hortense cédant aux prières de ses fils partit de Rome. Arrivée à Florence, où elle espérait les rejoindre, elle apprit qu'ils s'étaient réunis aux rebelles; que la jeunesse des villes et des campagnes leur obéissait : enfin, que le général Armandi, ancien gouverneur du prince Napoléon, venait d'être nommé minis-

tre de la guerre par les insurgés. Louis Bonaparte, au désespoir, accusait Hortense de la direction que prenaient ses fils ; il voulait absolument qu'elle partît pour aller les chercher. Elle s'y refusa : « S'ils doivent revenir, dit-elle, « ce ne peut être que de leur plein « gré. S'ils ont pris parti, je ne pour- « rai les détacher, et l'on ne manque- « ra pas de dire que je vais avec des « millions pour les aider. » Le prince Corsini lui conseilla alors de se dire malade, comme seul moyen de les faire revenir, afin de les attirer à la frontière où une troupe apostée les ramènerait. « Ce piège qu'on proposait à « une mère, dit-elle dans ses *Mémoi- « res,* me fit préférer encore le tour- « ment sans cesse renaissant que me « causait l'inquiète agitation de mon « mari. » Mais tandis que, de concert avec Louis Bonaparte, le cardinal Fesch et Jérôme envoyaient aux deux fils d'Hortense des ordres, des prières pour qu'ils quittassent l'insurrection, seule, elle approuvait tacitement leur folie en ne joignant pas aux instances de la famille ses supplications qui eussent été les plus puissantes. Elle-même ne le dissimule pas dans ses *Mémoires :* « Amis, « ennemis, famille, tout le monde se « donnait le mot pour neutraliser leurs « efforts, tandis que l'enthousiasme « le plus grand animait le pays qu'ils « occupaient et que la jeunesse, cal- « culant la réussite sur son ardeur et « sur son courage, se voyait déjà en « espérance maîtresse de Rome. » Cette jeunesse si fière ne tint pas contre les baïonnettes de l'Autriche, et les deux fils d'Hortense se virent en butte à *toutes* les polices italiennes. Le roi Louis voulait qu'Hortense s'embarquât avec eux à Ancône pour Corfou ; mais, craignant d'être arrêtée par une croisière autrichienne, elle forma à l'insu de son mari le projet audacieux de les conduire en Angleterre, en passant par la France. Après avoir pris ostensiblement un passe-port pour Ancône, elle partit de Florence le 10 mars, en faisant usage d'un autre passe-port qu'elle avait obtenu sous le nom d'une dame anglaise voyageant avec ses deux fils. Arrivée à Foligno, elle écrivit pour leur communiquer toutes ses craintes et leur dire qu'elle attendait dans cette ville le résultat quel qu'il fût. Son courrier les trouva à Forli en pleine retraite. Cependant, au milieu de cette effervescence, Napoléon-Louis, l'aîné de ses fils, avait négligé les premiers symptômes d'une rougeole qui devint bientôt mortelle, et quand Hortense arriva à Pésaro, pour lui prodiguer ses soins, elle ne trouva plus que son fils Charles-Louis-Napoléon, l'autre avait succombé. Mais il fallut tout aussitôt se distraire de sa douleur maternelle pour songer à sauver le seul enfant qui lui restait. Les Autrichiens avançaient, il n'y avait pas un moment à perdre. Son passe-port anglais comprenait deux jeunes gens. Pour éloigner les soupçons, elle fit passer pour son second fils le jeune marquis Zappi, un des chefs insurgés, qui avait été chargé de porter à Paris les dépêches du gouvernement révolutionnaire de Bologne. A Ancône, le prince Charles-Louis-Napoléon fut atteint lui-même de la rougeole, et la reine obligée de s'arrêter et de le cacher à tous les yeux. Que d'angoisses n'eut-elle pas à souffrir ! C'est d'Ancône qu'elle fit semblant d'effectuer le départ pour Corfou. « Le soir, dit-elle, un frêle « esquif met à la voile, et personne ne « doute qu'il n'emporte *mon* fils. » Hortense n'excepta pas même du secret son mari. Enfin, le médecin déclara que son fils était en état de se mettre en route et le départ eut lieu le jour de Pâques. Hortense occupait sa voiture avec Mlle Mazuyer, sa

dame de compagnie ; son fils, qu'on croyait déjà à Malte, était sur le siége en livrée, et le jeune Zappi, dans le même costume, derrière la voiture de la femme de chambre. Ce fut à Pise que la duchesse commença à faire usage de son passe-port anglais qui ne rencontra aucun obstacle ; son fils et le marquis Zappi avaient quitté la livrée pour se placer dans la seconde voiture. En France, il lui fallut redoubler de précautions pour cacher son nom. Le prince, exalté par la vue de son pays, soumit à sa mère une lettre par laquelle il demandait à Louis-Philippe d'être admis comme simple soldat dans l'armée française. « Je la lus, dit-elle, « elle était bien, mais je n'approuvai « pas cette démarche. » A Paris, elle descendit à l'hôtel de Hollande, près de la place Vendôme, et s'empressa de faire connaître à Louis-Philippe son arrivée. Le roi chargea Casimir Périer, président du conseil, d'aller la voir. « Je sais bien, dit-elle, que j'ai transgressé une loi ; j'en ai pesé toutes « les chances, vous avez le droit de « me faire arrêter : ce serait juste. » — « Juste, non, répondit le ministre ; « légal, oui. » Le roi lui accorda une audience. Il lui parla de l'exil de sa famille comme lui pesant sur le cœur. « Je connais toute la douleur de l'exil, « dit-il ; il ne tient pas à moi que le « vôtre n'ait cessé. » Elle avoua que son fils était avec elle ; Louis-Philippe recommanda à cet égard la plus grande discrétion, puis il ajouta : « Je sais « que vous avez de légitimes réclama- « tions à faire ; écrivez-moi une note « de ce qui vous est dû, et que vous « enverrez à moi seul. Je m'entends « en affaires, et j'offre d'être chargé « des vôtres. » Hortense fut ensuite admise à voir la reine et Mme Adélaïde, qui compatirent à ses douleurs maternelles. Le roi seul, sans en excepter Casimir Périer, savait qu'elle avait avec elle son fils, qui tomba assez gravement malade. Quant aux autres ministres, ils ignoraient même la présence de la duchesse. Si l'on en croit ses *Mémoires*, Casimir Périer lui fit les plus belles promesses sur le rappel de la famille de Napoléon et sur la possibilité de lui rendre le duché de Saint-Leu. Il proposa, comme banquier, de lui prêter les moyens de continuer son voyage. Pareille offre lui avait été faite par le roi : elle refusa. Dès le lendemain de son arrivée, Mlle Mazuyer était allée toucher pour elle seize mille francs chez le banquier Jacques Lefebvre. Depuis onze jours qu'elle était à Paris, la fièvre de son fils ne se calmait pas. Le 5 mai, l'affluence du peuple, qui se dirigea vers la colonne de la place Vendôme, pour y porter des fleurs, et une sorte d'émeute qui eut lieu à cette occasion, mirent le comble aux inquiétudes du roi et du premier ministre. Il fallut absolument que la duchesse effectuât son départ. Pendant qu'on en faisait les préparatifs, elle ne put résister à la tentation d'aller sur la place Vendôme se mêler à la foule. Étant partie le 6 mai, elle coucha à Chantilly, et s'embarqua à Calais le 10. Arrivée à Londres, le peuple et les hommes de tous les partis lui témoignèrent beaucoup de sympathie, ainsi qu'à son fils. Talleyrand, alors ambassadeur de France, lui envoya un de ses amis pour s'informer du but de son voyage et de ses projets. Elle répondit qu'elle comptait retourner en Suisse par la Belgique. Cette réponse mit en émoi tout le corps diplomatique. On craignait encore plus son passage à Bruxelles qu'en France, dans un moment où les journaux anglais publiaient qu'elle n'était venue à Londres qu'afin d'obtenir des puissances le royaume de Belgique pour son fils. Talleyrand lui fit offrir un passeport sous un nom supposé, pour traverser le

nord de la France. Très-embarrassée de cette obligeance, elle répondit qu'elle avait déjà écrit au roi des Français pour obtenir cette permission, et qu'elle devait attendre sa décision. Enfin les passe-ports lui furent délivrés ; elle quitta l'Angleterre le 7 août, débarqua à Calais, et voyageant sous le nom de baronne d'Arenenberg il lui fut aisé de garder le plus strict incognito. Elle évita de passer par Paris, ce qui ne l'empêcha pas de visiter à Ruel le tombeau de sa mère. De là elle prit sa route par Versailles, Melun, Sens, et alla bientôt à Arenenberg se reposer de tant d'inutiles agitations. Ce voyage et le séjour de la duchesse de Saint-Leu à Paris devinrent, à la session de 1831, le sujet d'interpellations faites au ministère, par M. Mauguin, à la séance du 22 juillet. La réponse de Casimir Périer reproduisit une partie des détails que nous venons de rapporter, et il avança qu'on avait offert des secours à la duchesse. Dans son écrit publié en 1834, comme un extrait de ses *Mémoires*, Hortense, qui d'ailleurs paraît peu reconnaissante des procédés que le roi et le ministre eurent pour elle, se montre fort choquée de cette expression. Du reste, elle exagère outre mesure les craintes que pouvaient inspirer son séjour à Paris. Cette publication lui a fait peu d'honneur. Tous ceux qui lui ont entendu lire quelques fragments de ses mémoires inédits, si remarquables par la délicatesse du style et la convenance des pensées, s'accordent à dire qu'on n'a pas retrouvé ces qualités précieuses dans ce qu'elle a publié. C'est un factum politique, tout en faveur de la dynastie de Napoléon, et fort hostile à la maison d'Orléans. Mais son ambition maternelle, comme toutes les autres ambitions, ne lui permettait pas le repos. Après avoir vainement combattu les projets de son fils, qui, appelé par quelques militaires, entreprit de relever la dynastie impériale à Strasbourg, sa raison fléchit devant ses illusions. Cette échauffourée eut lieu le 30 octobre 1836. Lorsque la duchesse de Saint-Leu, qui était à Arenenberg, reçut le premier avis que son fils était proclamé, elle fondit en larmes, en s'écriant : « Mon « Dieu! que de malheurs je prévois! » Un quart-d'heure après un second courrier vint lui annoncer l'arrestation du prince et de ses adhérents. Quoique souffrante, elle partit sur-le-champ pour la France, accourant supplier l'autorité d'épargner son fils. Elle n'alla point jusqu'à Paris, et s'arrêta à Viry, dans la maison de campagne de Mme la duchesse de Raguse. C'est de là que, par l'entremise de Mme Salvage, qui fut depuis son exécutrice testamentaire, elle dirigea toutes ses démarches, soit auprès de la reine des Français, soit auprès de M. Molé, président du conseil. Ses vœux furent exaucés aussitôt que formés ; mais le mal était fait. En voyant partir son fils, elle avait dit : « Hélas! s'il succombe, j'en mourrai! » Quand il dut partir pour l'Amérique sur un bâtiment de l'état, sa mère voulait le suivre, mais elle n'avait pas assez de forces ni de vie pour entreprendre un si long voyage. Elle mourut le 5 octobre 1837, entre les bras de ce fils qui, était revenu en Europe. Les sentiments les plus fervents de piété avaient rempli les derniers mois de sa vie. Le 3 avril précédent, elle avait fait un testament contenant différents legs aux personnes de sa famille et à toutes celles qui lui avaient montré quelque dévouement. Elle n'y prenait d'autre titre que : *Moi, Hortense-Eugénie.* Il se terminait ainsi : « Que mon ma- « ri donne un souvenir à ma mémoire, « qu'il sache que mon plus grand re- « gret a été de ne pouvoir le rendre « heureux. Je n'ai point de conseils

« politiques à donner à mon fils ; je sais « qu'il connaît sa position et tous les « devoirs que son nom lui impose. Je « pardonne à tous les souverains avec « lesquels j'ai eu des relations d'amitié, « la légèreté de leur jugement sur moi. « Je pardonne à tous les ministres « et chargés d'affaires des puissan- « ces, la fausseté des rapports qu'ils « ont constamment faits contre moi. « Je pardonne à quelques Fran- « çais auxquels j'avais pu être utile « la calomnie dont ils m'ont accablée « pour s'acquitter. Je pardonne à ceux « qui l'ont crue sans examen, et j'es- « père vivre un peu dans le souvenir « de mes chers compatriotes. » Comme elle l'avait demandé par son testament, son corps fut transporté en France, et inhumé près de sa mère dans l'église de Ruel. D—R—R.

HOSPINIEN (JEAN), proprement WIRTH, né en 1515 à Stein, petite ville de Suisse, sur le Rhin, près de Schaffhouse, mourut à Bâle, en 1576. Il fit ses études à Tubingen, et devint professeur de rhétorique à Bâle, en 1544. On a de lui: I. *Quæstionum dialecticarum libri VI*, 1543 et 1557. II. *Urbani Bellunensis institutionum grammaticarum lib.* 2 *in epitomen redacti*, 1546. III. *De syllogismi categorici modis*, 1560. IV. *De modis figurarum utilibus in logica*, 1560. V. *Aristotelis Organi correctio, gr. et lat.*, 1575, 2 vol. VI. *Controversæ dialecticæ*, 1576. — HOSPINIEN (*Rodolphe*), né en 1547 à Altorf, village du canton de Zurich, où son père était curé, mourut à Zurich en 1626. Son grand-père et plusieurs de ses parents avaient été décapités, martyrs de la religion réformée, qu'ils avaient embrassée de bonne heure. Rodolphe fit d'excellentes études à Marpurg et à Heidelberg. De retour dans sa patrie, il obtint successivement différents emplois ecclésiastiques, dont il remplit les devoirs avec un soin religieux. Écrivain laborieux, il a publié des ouvrages considérables et remplis d'érudition: I. *De Templis*, 1587; ce livre n'est qu'un fragment d'un ouvrage immense, que l'auteur n'a point achevé: II. *De origine et progressu Papatûs ac idolatriæ romanæ Ecclesiæ*. III. *De monachis*, 1588. IV. *De festis Judæorum et Ethnicorum*, 1592. V. *Festa Christianorum*, 1593. VI. *Historia sacramentaria*, 1598 et 1602, 2 vol. VII. *Concordia discors*. VIII. *De origine et progressu formulæ concordiæ bergensis*, 1609. IX. *Historia Jesuitica*, 1619. Une édition complète et augmentée des *Œuvres d'Hospinien*, a paru à Genève en 7 volumes in-fol., de 1669 à 1681, par les soins de J.-H. Heidegger, qui y a joint une *vie* de l'auteur. U—I.

HOSSFELD (JEAN-GUILLAUME), savant allemand, né le 19 août 1768, à Œpfershausen, dans le duché de Saxe-Meiningen, avait pour père un maître d'école de village, et n'apprit de lui que fort peu de chose. Un bon pasteur des environs lui donna de loin en loin quelques principes de latin. Deux ou trois vieux livres de mathématiques, à moitié rongés des rats, l'initièrent aux éléments d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie. On ne peut se figurer quelle impression produisit sur lui la lecture de ces volumes. Né avec la vocation mathématique la plus forte, il sut bientôt tout ce qu'ils contenaient; il gémissait de ne pouvoir aller plus loin, il devinait par la force de son génie des conséquences éloignées, et découvrait à nouveau, par une voie à lui, des vérités déjà découvertes. Un problème surtout l'occupait, c'était la manière de mesurer la hauteur d'un arbre sans y monter: il le résolut. Enfin son père consentit à lui faire donner une éducation régulière et l'en-

voya au gymnase de Meiningen, puis au séminaire. Le jeune homme ne fut content ni de l'un ni de l'autre. Il apprenait plus vite seul qu'avec ses maîtres. Ce dont il avait besoin, c'était des instruments, des livres, non des instituteurs. Cette forte puissance d'autodidaxie lui rendait donc insupportable le collège, après lequel il avait tant soupiré, et qui vraiment n'était qu'une geôle pour son esprit. Cependant l'atmosphère qu'il y respirait, les secours de toute nature qu'il avait tout près de lui facilitèrent beaucoup ses progrès ; et à tel point, qu'à vingt-deux ans, il put se faire placer, comme géomètre, à l'administration des ponts-et-chaussées de Saxe. Il est vrai qu'il n'y resta que peu de temps, et qu'il vint passer trois mois à Œpfershausen, auprès de son père. Bientôt il entra comme professeur de mathématiques à l'école des sciences commerciales, fondée par Heimreich, à Zillbach, pour les Anglais. Plein de vénération et d'attachement pour le chef de cet établissement, il le suivit ensuite à Neustadt, près Gerstungen (1795) et il s'y maria en 1796. Son père, que l'âge accablait, voulait qu'il prît son école, et le remplaçât. Hossfeld avait en horreur les détails matériels d'un pensionnat, probablement parce que, dans l'enfance, il n'avait été que trop obligé de les surveiller à la place de sa mère, qu'il avait perdue n'étant âgé que de douze ans, et parce que les soins qu'il donnait au ménage l'empêchaient de se livrer à son goût pour l'étude. Ces impressions de l'âge tendre sont de celles que rien n'efface. Il aima donc mieux se rendre derechef à Zillbach, pour y occuper, à l'institut forestier de Costa, une chaire de mathématiques, et pour suivre à son gré le cours de ses travaux (1798). Les prières réitérées de son père l'en tirèrent en 1800 ; et il avait enfin cédé, de guerre lasse, et consenti à prendre l'école, quand la mort depuis longtemps prévue du vieillard et l'invitation de George, duc de Saxe-Meiningen, lui firent sans peine abandonner un état qu'il n'avait jamais aimé. Le duc l'avait nommé professeur de mathématiques à l'école forestière de Dreyssigacker. Hossfeld et Bechstein furent les premiers à professer les sciences à cette école, qui devint bien vite et qui resta long-temps la plus célèbre et la plus suivie de l'Allemagne, pour la spécialité forestière : tous deux furent pour beaucoup dans cette vogue méritée. On le savait, et le gouvernement ducal lui confiait fréquemment des opérations délicates ou difficiles, ne doutant point qu'il n'y réussît. C'est ainsi qu'en 1815, ce fut lui qui fit l'évaluation des forêts. En 1822, son souverain lui conféra le titre de membre du conseil des forêts. Ces travaux particuliers ne l'empêchaient pas de continuer ses études générales, et de les varier. Non seulement il n'est pas de branche de sciences mathématiques dans laquelle il ne fût profondément versé, sans même en excepter l'astronomie, mais encore il avait des connaissances très-étendues en histoire naturelle, principalement en botanique. Il avait jeté les bases d'un nouveau système des plantes, différent de ceux de Linnée et de Jussieu, et il se proposait de le suivre dans tous ses développements : il y rêvait encore au milieu des hallucinations de sa dernière fièvre, et quelques heures avant sa mort, qui eut lieu le 23 mai 1837. Hossfeld était, dans toute la force du terme, un homme de génie. S'il eût, dès le jeune âge, rencontré de bons maîtres et des ressources, s'il ne se fût pas en quelque sorte circonscrit, pour vivre, à une spécialité au dessus de laquelle il était fait pour s'élever, toutes les branches des mathématiques auraient senti son influence, et lui devraient des

agrandissements. Même dans la sphère subordonnée où presque toute son activité s'est concentrée, il a rendu des services aussi incontestables que peu brillants : la stéréométrie, l'évaluation des bois, le partage des figures, en un mot, toute la géométrie pratique et aussi la phytographie forestière, lui doivent immensément. Voici la liste des principaux ouvrages de Hossfeld : I. *Traité de l'Anneau de Saturne* (couronné par l'académie des sciences de Copenhague). II. *Eléments de stéréométrie*, Gotha, 1812. C'est un des chefs-d'œuvre de cette science, et le manuel de quiconque s'occupe, autrement que par la routine, de la coupe des pierres. III. *Cours complet de mathématiques élémentaires pour toutes les conditions*, Gotha, 1818-1825, 4 vol. (publié aussi en trois livraisons ou grands articles dans l'*Hylographie et la Cynégétique* de Bechstein (2e partie, sect. 1 et 2, et 6e part.). Cet ouvrage et le suivant sont des mines abondantes, où quantité d'écrivains ont puisé depuis, sans dire à quelle source. IV. *Réforme de l'Hylographie et principes sacramentaux de cette science*, Hildburghausen, 1820. V. *Traité complet de l'évaluation des bois*, Hildburghausen, 1823-25, 2 vol. (publié aussi dans l'*Hylographie et la Cynégétique* de Bechstein, 6e part., tom. 3 et 4. VI. *L'art de préciser les valeurs de produits forestiers isolés, de forêts entières, enfin de servitudes forestières*, Hildburghausen, 1825. VII. *Instructions pour l'amélioration du sort national, ou propositions patriotiques, à l'effet de diminuer les souffrances et d'augmenter le bien-être des états fédératifs allemands*, Smalkalde, 1827. P—ot.

HOST (Georgius), voyageur danois, naquit le 8 avril 1734, dans la paroisse de Witthen, Stift ou préfecture d'Aarhuus, dont son père était curé. Après avoir terminé un cours de philosophie et de théologie, il se livra à l'étude de la langue française et de la musique, dont la connaissance lui donna entrée dans les premières maisons du pays, qui lui confièrent l'éducation de leurs enfants. Il accepta plus tard la proposition que lui fit le conseiller intime de conférence Desmercières, et se rendit, en 1760, à Maroc, en qualité de commis de la factorerie danoise. Ses talents et son activité lui firent obtenir bientôt de l'avancement, et lorsque le conseiller de chancellerie, Barisien, fut envoyé en 1763 à Maroc, comme consul de Danemark, celui-ci employa Host dans toutes les affaires consulaires. Il avait appris l'arabe avec tant de promptitude et si parfaitement, que non seulement il écrivait de sa propre main les lettres que le consul avait à adresser au roi de Maroc, mais qu'il faisait ordinairement les réponses, et conversait même familièrement avec le souverain, sans le secours d'un interprète. Aussi Barisien, chaque fois qu'il y avait quelque affaire difficile à traiter, se faisait-il accompagner à la cour par Host, qui s'y rendait souvent seul, et terminait presque toujours, à la satisfaction des parties intéressées, tous les différends qui s'élevaient. Sa conversation et ses bonnes manières lui gagnèrent tellement l'affection du roi de Maroc, que ce prince le nomma lui-même vice-consul à Suira ou Magador, port qu'il affectionnait singulièrement. Host n'occupa cependant pas long-temps ce poste ; la compagnie danoise d'Afrique ayant été dissoute un an après, il fut rappelé en Danemark, en 1767. En revenant dans sa patrie, il fut obligé de s'arrêter à Cadix, et profita de cette heureuse circonstance : les quatorze jours qu'il y passa lui suffirent pour apprendre l'espagnol. En 1769, il

fut nommé secrétaire du conseil royal des îles de Saint-Thomas et de Saint-Jean, en Amérique, et la même année, membre de ce conseil ; il exerçait en même temps l'emploi de notaire public, qui est réservé au secrétariat. Il fut, en outre, administrateur des partages dans l'île de Saint-Thomas, et, pendant quelques années, curateur de l'église et caissier de la direction supérieure des impôts et de la caisse de justice. En 1770, il devint conseiller de chambre. Il se maria l'année suivante avec une fille du colonel von Kragh, commandant de Saint-Thomas et de Saint-Jean; et, ce dernier étant mort en 1773, il exerça pendant un an les fonctions de commandant par intérim. Enfin, sa santé s'affaiblissant, il retourna en Danemark en 1776, donna sa démission de ses emplois dans les Indes occidentales, reçut une pension de six cents rixdalers, et devint conseiller de justice ordinaire et ensuite secrétaire du département des affaires étrangères. Nous ignorons l'époque de la mort de Host qui a publié des *Mémoires sur les royaumes de Maroc et de Fez rédigés pendant un séjour dans ces pays de* 1760 *à* 1768, Copenhague, 1779 (en danois); traduits en allemand, ibid., 1781. D—z—s.

HOSTE (Guillaume), un des plus habiles officiers de la marine anglaise, naquit en 1780. Sa famille, depuis deux siècles établie en Angleterre, était flamande d'origine, et s'était trouvée contrainte d'émigrer, lors des atrocités que le duc d'Albe multipliait sur les plus honorables personnages des Pays-Bas. Hoste était à peine adolescent, quand il débuta comme midshipman dans la marine anglaise : mais c'était l'époque où l'Angleterre allait combattre sur toutes les mers la révolution française ; et Nelson, sur le vaisseau duquel servait le jeune marin, le prit en amitié, et l'initia, en le tenant sans cesse près de lui, à tous les détails de la vie maritime. Hoste méritait ce glorieux patronage, et, à dix-sept ans, donnait à tous l'exemple de l'intrépidité et de la science. Après l'inutile expédition de Ténériffe, il passa sur le *Thésée*, que dirigeait le capitaine Ralph Miller, et là, comme sur l'*Agamemnon* et les autres vaisseaux que montait Nelson, il fut jugé de la manière la plus avantageuse. Mais bientôt l'illustre amiral le rappela auprès de lui, et lui donna le commandement de la *Mutine*, petit navire qui prit une part énergique à la bataille d'Alexandrie, et sur lequel Hoste développa, pendant trois ans encore, toutes les qualités qui caractérisent le bon officier. La paix d'Amiens lui valut un congé momentané, en 1802. Mais, à la reprise des hostilités, il reçut un nouveau commandement. Peu de simples capitaines de vaisseau, en quelque pays, en quelque temps que ce soit, se sont signalés par une suite plus rapide d'opérations hardies et de succès. Ne pouvant le suivre pas à pas dans toutes ces petites expéditions, nous nous bornerons à citer, entre autres faits d'armes éclatants, la capture qu'il fit d'un brick français, le 8 février 1809; la vive attaque qu'il dirigea, la même année, sur les fortifications et les vaisseaux de Cortelazzo : la brillante affaire qu'il eut, en 1811, devant Lissa contre une escadre française de onze voiles, tandis que lui-même n'en comptait que quatre ; les prises nombreuses et importantes qu'il fit, en 1811 et 1812, le long des côtes de l'Istrie et de la Dalmatie; la part qu'il eut à la prise de Fiume, en 1813 ; la réduction de Raguse, de Cattaro, et l'occupation de Parga. Hoste était infatigable. L'idée que tout le corps de la marine britannique se faisait de son habileté se résumait par un mot : on l'appelait

vulgairement *Nelson le jeune*. Bien jeune effectivement, puisqu'il n'avait que trente-quatre ans lorsque la chute de l'empire napoléonien vint mettre un terme à sa dévorante activité ! Rois et peuples, étrangers et compatriotes lui témoignèrent à l'envi leur estime (1814). Il reçut de l'empereur d'Autriche les insignes de l'ordre de Marie-Thérèse. Georges III le créa baronnet, et à ses armoiries il ajouta divers emblèmes, avec les noms de *Cattaro* d'un côté, et *Lissa* de l'autre : en 1815, il devint grand-commandeur de l'ordre du Bain; et enfin il fut nommé au commandement du yacht royal le *Royal-Georges*. Mais déjà sa santé affaiblie par les fatigues et le travail lui interdisait les fonctions de son grade : il survécut cependant encore plusieurs années à sa promotion, à l'aide d'extrêmes ménagements. Il mourut le 6 décembre 1828, et une foule de personnages considérables accompagna sa dépouille funèbre à sa dernière demeure. Bien qu'absent de fait des cadres de la marine, l'Angleterre considérait Hoste comme une de ses premières illustrations navales, et elle pressentait en lui le seul homme qui fût d'étoffe à remplacer son maître Nelson.—Son frère, *Thomas-Edouard* HOSTE, né en 1794, était, dès l'âge de treize ans, à bord de l'*Amphion* que commandait Guillaume, et, malgré son extrême jeunesse, prenait part intrépidement aux affaires les plus vives. Un jour, voulant être d'une expédition qu'on jugeait trop dangereuse pour l'y souffrir, il se cacha dans le porte-voix et ne se montra que lorsqu'il fut devenu impossible de le renvoyer. Il assista au combat de l'*Amphion*, dans la baie de Naples (mai 1809) et à la mémorable bataille de Lissa (mars 1811); et dans ces deux engagements il se montra digne de son frère, et vraiment au-dessus de son âge. Promu au grade de lieutenant, il courut, sous divers capitaines, la Méditerranée, les mers d'Irlande et d'Amérique; reçut en 1825 le titre de commandant, et, comme son frère, il pouvait prétendre aux plus hautes destinées, quand il mourut le 27 juillet 1834. P—OT.

HOTHAM (HENRI), amiral anglais, était le troisième fils du deuxième lord Hotham. Né le 19 fév. 1776, il entra de bonne heure au service, eut dès 1794, c'est-à-dire dans sa dix-huitième année, le commandement du sloop *la Flèche*, puis de trois frégates successivement. La guerre entre la France révolutionnaire et l'Angleterre lui fournit plusieurs occasions de se signaler, principalement en 1800. Du 20 au 29 septembre de cette année, il reprit un navire anglais qui, capturé par des Français, avait été quatre jours en leur possession; il détruisit complètement un brick de guerre à l'ancre près de Noirmoutiers; il eut part à la prise de deux navires, dont un de seize canons. Il s'empara encore l'année suivante de quelques bâtiments, et vers la fin des hostilités, c'est-à-dire quelque temps avant la paix d'Amiens, il fit partie de la croisière qui surveillait le port de Brest. La prompte rupture d'une paix que tous les hommes d'état avaient jugée n'être qu'un armistice rendit bientôt Hotham à ses deux éléments favoris, la mer et la guerre. Toujours nommé à des commandements de plus en plus honorables et importants, en 1804 il conduisit le duc de Sussex de Lisbonne à Portsmouth, puis il escorta la flotte des Indes orientales, pendant une partie de la traversée; en nov. 1805, il figura sous les ordres de sir R. Strachan dans l'escadre anglaise qui s'empara de celle de l'amiral Dumanoir; en 1809, il livra bataille seul à trois frégates françaises à la hauteur des Sables d'Olonne; et ensuite, manœuvrant le long des côtes de l'Es-

pagne septentrionale, il aida les patriotes de cette contrée à démonter les batteries des lignes de la Corogne et à prendre la citadelle du Ferrol, alors au pouvoir d'un commandant adhérent des Français. En 1812, capitaine du *Northumberland* et aidé par *le Grogneur*, il fut chargé de mettre obstacle au retour triomphal de deux frégates et d'un brick français qui revenaient d'une croisière de quatre mois dans l'Atlantique, chargés des dépouilles de trente-six navires qu'ils avaient ou capturés ou pris; et, s'il ne put venir à bout de s'emparer des bâtiments et de l'équipage, du moins sut-il, par une suite de manœuvres habiles, leur barrer si victorieusement l'entrée du port de Lorient, que les braves qui montaient la petite escadre furent forcés de faire échouer et sauter leurs bâtiments, et de se sauver à la nage. Ces services multipliés valurent enfin à Hotham, en 1812, les commissions de capitaine de la flotte sous sir John Borlase Warren, de commodore sous sir Alexandre Cochrane, à la station américaine; en 1813, le grade de colonel de marine; en 1814, celui de contre-amiral; en 1815, la croix de commandeur de l'ordre du Bain. C'est Hotham qui, dans cette année si mémorable par l'évasion du prisonnier de l'île d'Elbe, eut le commandement de la flotte de la Manche; et ce fut lui qui, après la bataille de Waterloo, bloqua les côtes occidentales de la France et reçut à bord de son vaisseau amiral, *le Bellérophon*, Napoléon fugitif. Cette étrange visite avait été précédée de pourparlers, dans lesquels le machiavélisme du conquérant tombé se trouva aux prises avec celui de l'Angleterre. Napoléon, bien que la guerre entre l'Angleterre et lui ne fût pas terminée, aurait voulu que l'amiral le considérât, non comme captif, mais comme hôte : Hotham, sans prendre d'engagement, ne repoussa cependant point sa demande, et parut même persuadé par les séduisantes paroles de l'empereur déchu : « Si le prince de « Galles, disait-il, entendait une demi-« heure ce diable d'homme, il devien-« drait son meilleur ami ! » Le prisonnier connut bientôt son sort. Nous ne pensons pas qu'Hotham se soit jamais fait d'illusion à cet égard. Enfin il fut débarrassé du soin pénible de le garder et de le conduire (*Voy.* NAPOLÉON, au Supp.). En 1818, il devint un des commissaires au bureau de l'amirauté, poste qu'il occupa quatre ans. Promu ensuite au grade de vice-amiral, il fut chargé en 1831 du commandement de la croisière méditerranéenne. C'est dans ces fonctions que la mort le frappa, le 19 avril 1833, à Malte, chef lieu de sa circonscription maritime. P—OT.

HOTTINGER (JEAN-JACQUES), professeur et chanoine à Zurich, sa patrie, était né en 1750 et mourut le 4 février 1819. Il passa la plus grande partie de sa vie dans l'étude des classiques anciens dont il a donné des éditions et des traductions estimables. Il connaissait à fond la littérature de son pays; et comme critique littéraire, comme esthétiste, il se fit au moins autant de réputation que comme philologue. Son *Essai d'un parallèle entre les poètes allemands et ceux de la Grèce et de Rome* fut couronné par l'académie de Manheim. Plus tard il fit paraître, conjointement avec Wieland et Jacobs, le *Nouveau Musée attique*. Parmi les ouvrages qu'on lui doit, nous indiquerons surtout : I. de fort bonnes traductions : 1° de la *Divination* de Cicéron; 2° du *De officiis;* 3° des *Caractères de Théophraste* (2e édit., Munich, 1811, gr. in-8°; 3e édit, 1821); 4° des *Dits mémorables de Socrate*, par Xénophon (Zurich, 1820, gr. in-8°). II. Des éditions de Salluste, et du

De officiis qu'il traduisit ensuite; des *Epîtres* de saint Jacques et de saint Pierre (avec commentaire latin et traduction, 1815, gr. in-8°). III. *Bibliothèque de littérature, de philosophie et de théologie modernes* (Zurich, 1784-1786, 3 vol. in-8°). IV. L'*Essai d'un parallèle entre les poètes allemands et ceux de la Grèce et de Rome* (Manheim, 1789), que nous avons déjà cité plus haut. Cet ouvrage méritait la distinction honorable dont il fut l'objet. C'est encore un de ceux qu'on peut lire avec le plus d'avantage sur cette matière. V. *Opuscula oratoria* (Zurich, 1816), et divers morceaux, les uns en latin, les autres en français, insérés soit dans ce recueil, soit dans d'autres, notamment dans les *Notices zurichoises* qu'il publiait avec J.-J. Stolz et Horner (Zurich, 1815 et 1816, 3 vol. in-8°, chacun de 3 livraisons). —Il ne faut pas confondre J.-J. Hottinger avec son homonyme *Jacq.* (ou *Jacques-Jackson*, par abréviation J.-J.) HOTTINGER, professeur de langue grecque à Zurich, né en 1783 et auteur de deux grands drames (*Arnold de Winckelried*, en 4 actes, Winterthur, 1810, in-8°; *Héroïsme d'âme et héroïsme de bras*, en 5 actes, 1814, in-8°); de *propositions en marge* des articles de foi des Orthodoxes, Chiliastes, Mystiques, Herrnhüters, etc. (Zurich, 1820, in-8°), et d'une *Histoire des cantons suisses depuis leur séparation d'avec l'église romaine*, Zurich, 1825, in-8° (1re partie). P—OT.

HOTZE (JEAN-CONRAD de), général autrichien, naquit à Richtenswgl, village du canton de Zurich, vers 1740. Conrad Fuessli, historien et géographe de la Suisse, fut son précepteur. Le jeune Hotze fréquenta le gymnase de Zurich, et se voua à l'état militaire. Fils d'un paysan, qui exerçait la médecine, il ne put pas profiter du privilège alors réservé aux bourgeois de la ville de Zurich, qui était de remplir exclusivement les places d'officiers dans les régiments capitulés de France et de Hollande; ce qui l'obligea d'entrer au service de Wurtemberg, où il ne tarda pas à être promu au grade de capitaine de cavalerie. Désirant se distinguer sur un plus grand théâtre, il échangea le service de Wurtemberg contre celui de Russie, en 1771, et bientôt sa bravoure et ses talents trouvèrent à s'exercer dans la guerre contre les Turcs. Il fut nommé commandant de place à Bucharest en Valachie, et le grand-duc Paul lui donna, en 1773, la place d'adjudant-major au régiment de ses gardes. Hotze crut avoir alors des raisons de se méfier de la cour; il quitta la Russie, et se vit accueilli par Joseph II qui le fit colonel. Dans la guerre contre les Turcs, ce prince lui conféra le commandement de Jassy, et le chargea d'instruire son neveu, François II, dans l'art militaire. A son avènement au trône, ce dernier le nomma général-major, en lui conférant des lettres de noblesse. Dans la campagne de 1793, contre les Français, Hotze servit sous le maréchal Wurmser; il eut beaucoup de part à la prise des lignes de Weissembourg, et fut à cette occasion décoré de l'ordre de Marie-Thérèse. En 1795, il se distingua encore sous les ordres du comte de Wartensleben dont il couvrit la retraite, et fut nommé feld-maréchal-lieutenant. C'est en cette qualité qu'il resta à l'armée du Rhin jusqu'à la paix de Campo-Formio. A Neresheim (11 août 1797), où il commandait le centre, Hotze chassa l'ennemi de tous les points avancés, et contribua puissamment à la défaite de l'aile droite des Français. Le 12 il resta sur le champ de bataille pour protéger la retraite de l'armée.

Plus tard il livra les combats de Neumarckt, Lauf et Eberach ; il se rendit maître de la ville de Kitzingen et marcha sur Wurzbourg. Plusieurs sorties de la citadelle furent repoussées par les bataillons qu'il avait jetés dans la ville. Le 3 au matin, les Autrichiens enlevèrent à la baïonnette les hauteurs de Lengfeld, tandis que Hotze attaquait le moulin d'Au ; les Français se virent contraints d'évacuer toute la vallée jusqu'à Wurzbourg et de se retirer sur la Lahn. Lorsque l'archiduc Charles les attaqua dans cette nouvelle position et les força de continuer leur retraite, Hotze se montra infatigable dans la poursuite de l'ennemi. L'empereur lui envoya la grand'croix de l'ordre de Marie-Thérèse, comme récompense des services qu'il avait rendus dans cette occasion. C'est à cette époque que les Suisses, alarmés sur les intentions de la France, l'appelèrent pour lui confier le commandement en chef de leurs troupes. Mille florins lui furent promis pour récompense, et cette somme fut même déposée à la banque de Vienne. Il arriva le 4 mars à Zurich, et se mit en marche pour se rendre à Berne ; mais il apprit alors la prise de cette ville, et retourna à Vienne. Le renouvellement de la guerre l'appela bientôt à de nouveaux services. En 1799, l'occupation des Grisons fut son ouvrage ; son corps se joignit ensuite à l'armée de l'archiduc Charles qui s'empara de Zurich. A l'ouverture de la campagne, il prit position sur la frontière de Graubundten, ayant Masséna devant lui. L'archiduc Charles lui avait surtout recommandé la défense du débouché de Bregenz, pour assurer le flanc de l'armée. Il prit une position retranchée près de Feldkirch, tant pour couvrir la route du Tyrol que pour ses communications avec Graubundten. Après avoir soutenu plusieurs combats opiniâtres dans cette position, il la quitta le 19 avec une partie de ses troupes, et marcha vers Lindau, pour observer le général Ferino qui avançait de Tettwang. Lorsque Bellegarde pénétra dans l'Engadine, il s'était entendu avec Hotze pour une attaque de Luziensteig (sentier de Luzien). Le 14 mai fut le jour fixé pour cette entreprise. L'attaque dirigée par Hotze s'effectua sur quatre colonnes, dont deux marchèrent vers le sentier et les deux autres vers les montagnes pour pénétrer dans la vallée de la Landquart, tandis que Bellegarde entrerait du côté du midi. La première colonne, conduite par Hotze en personne, protégeait l'attaque contre tout mouvement que l'ennemi pourrait tenter sur la rive gauche du Rhin; elle fit taire les batteries que les Français y avaient élevées, intercepta, par le feu de son artillerie, la route de Wendenberg à Ragaz, et se tint préparée à gravir le sentier avec des échelles. La seconde colonne rejeta l'ennemi de l'autre côté du pont de la Douane, attaqua le sentier par derrière, pénétra dans le camp des Français, fit grand nombre de prisonniers et ouvrit les portes à la première colonne. La possession de la Landquart établit la communication avec les deux autres colonnes. Après cette expédition, Bellegarde fut appelé par Suwarow à l'armée d'Italie. Hotze reçut l'ordre de poursuivre ses succès, et d'avoir pour but, dans tous ses mouvements, la réunion de toutes les troupes autrichiennes. Après la prise de Sargans, il marcha sur Wallenstadt, descendit le Rhin pour en nettoyer la rive gauche jusqu'à Werdenberg, et rendre plus facile le passage de plusieurs détachements ; laissa avancer sa réserve sur Sargans et Balzer, et envoya un renfort à Berschis. Masséna retira ses troupes qui formaient le cordon du Rhin. Dans les premiers jours de juin, les

Autrichiens se trouvaient sur une ligne qui embrassait la position ennemie devant Zurich; une bataille décisive était inévitable, si Masséna voulait se maintenir dans sa position : elle eut lieu le 4. La position des Français était des plus fortes; ils pouvaient non seulement y braver une attaque, mais arrêter pendant plusieurs jours les efforts d'une armée victorieuse. L'attaque principale devait s'exécuter sur la montagne de Zurich par le centre et par l'aile gauche que commandait Hotze. Ce général, conduisant en personne la quatrième colonne, s'avança sur Stepbach et Schwammendingen, et s'empara de ces deux points après une vigoureuse résistance. Masséna jugea à propos de quitter le 6 sa position. Après la bataille, les troupes de Hotze occupèrent Zurich. Pendant son séjour dans cette ville, ce général fit tous ses efforts pour engager les habitants à se soulever contre les Français; mais il ne fut point écouté, et il ne trouva chez ses compatriotes ni le zèle ni le dévouement qu'on attendait d'eux. Peu de temps après, la conquête et l'occupation de la Suisse furent abandonnées aux Russes; l'archiduc Charles s'étant retiré sur le Rhin, Hotze resta en Suisse avec vingt-cinq mille hommes pour y attendre l'arrivée de Suwarow. La seconde bataille devant Zurich eut lieu le 25 et le 26 sept. 1799. C'est là que Hotze trouva la mort. Il fut tué d'un coup de feu sur le sol natal au-delà de Schaennis sur la route de Bilten. Un monument fort simple fut élevé plus tard sur la place même où il avait péri. Les Autrichiens, ainsi que les Suisses ses compatriotes, témoignèrent de grands regrets sur cette perte que les circonstances rendaient encore plus funeste. — Son frère, Hotze (*Jean*), médecin très-habile, mourut à Francfort-sur-le-Mein quelques années plus tard. U—i.

HOUÇAIN ou **HOUCEIN BEN-MANSOUR** (Aboul-Moghit), plus connu sous son surnom d'*Al-Halladj* (le cardeur de coton), fut un fameux docteur musulman de la secte des sofys, qui menaient une vie contemplative. Les choses extraordinaires qu'on raconte de lui le mirent en grande réputation et lui attirèrent une foule de disciples. Il faisait paraître tantôt un beau jardin, tantôt des fruits d'été en hiver ou des fruits d'hiver en été; il étendait ses mains vers le ciel, et l'on voyait tomber des drachmes d'argent qu'il appelait *Drachmes de la Toute-Puissance*, et qui portaient pour inscription: *il n'y a qu'un seul Dieu*. Il devinait tout ce qui se passait dans le secret des maisons et il pénétrait les pensées les plus cachées. Né à Reïh ou dans une de ces trois villes du Khoraçan, Merou, Nichabour ou Talekan, il quitta cette province pour venir dans l'Irak, et se rendit ensuite à la Mekke, où il passa un an, soit dans une caverne, soit dans une masure ouverte par le haut. On le vit, au sommet d'une montagne, debout sur la pointe d'une pierre, les pieds nus, la tête découverte et suant à grosses gouttes. Son retour à Baghdad, l'an 301 de l'hégire (913 de J.-C.), fit beaucoup de bruit; mais les opinions furent bien diversement partagées sur son compte: les uns soutenaient que l'ange Gabriel résidait en lui, ou que lui-même était un Dieu; d'autres le regardaient comme un imposteur, comme un fripon. Ce n'était peut-être au fond qu'un prestidigitateur qui eut des envieux et des ennemis. Sa morale et sa conduite n'avaient rien d'ailleurs de répréhensible. Il jeûnait souvent plusieurs jours de suite, et lorsqu'il rompait l'abstinence, ce n'était qu'avec trois bouchées de pain et un peu d'eau. Le vezir du khalife Moctader (*Voy.* ce nom, XXIX,

194), à qui l'on avait dit que Houçain al-Halladj ressuscitait les morts, le fit venir pour l'interroger. Il répondit à ce ministre qu'il n'avait ni le don de prophétie, ni le pouvoir de faire des miracles ; que la divinité n'habitait point en sa personne ; qu'il n'y avait en lui rien d'extraordinaire et qu'il servait Dieu comme les autres hommes. Le vezir satisfait allait le renvoyer, lorsqu'on produisit un ouvrage dans lequel Houçain avait dit qu'il était possible de se dispenser du pèlerinage de la Mekke et d'en acquérir le mérite, si l'on en pratiquait les cérémonies seul et sans témoin dans sa maison, et si l'on avait soin de nourrir, d'habiller trente orphelins et de leur donner à chacun sept drachmes. Les docteurs assemblés par ordre du vezir décidèrent que cette doctrine philanthropique était hétérodoxe en ce qu'elle détruisait un des principaux préceptes du Coran, et ils jugèrent l'auteur digne de mort, comme hérétique. Houçain entendit son arrêt sans effroi et se contenta de dire à ses juges : « Vous « condamnez un innocent ; mais le « ciel me vengera. » La sentence ayant été confirmée par le khalife, Halladj reçut d'abord mille coups de fouet sans jeter un seul cri. On lui coupa ensuite les deux pieds, les deux mains, et enfin la tête, qui fut exposée sur la place du marché de Baghdad ; son corps fut brûlé et on en jeta les cendres dans le Tigre. Cette exécution eut lieu l'an 309 (921). Ainsi périt ce docteur dont la réputation s'était répandue dans tout l'empire musulman, et que ses rivaux n'avaient jamais pu confondre. On a prétendu pourtant qu'il était absolument illettré. Sa vie a été écrite par plusieurs auteurs arabes, Tadj-Eddyn Ali, Ghazali, Ibn-Khilkhan, etc. Quant aux vers cités par Elmaein, attribués par lui à Houçain Halladj, et qui ont fait supposer que ce docteur était chrétien, ils ne se rapportent point à l'incarnation de Jésus-Christ, mais à la mysticité musulmane. A—T.

HOUCEIN Behader (Aboul-Gazi), dernier sultan de Perse de la race de Tamerlan, était fils de Mansour et arrière-petit-fils d'Omar-Cheikh, deuxième fils de ce conquérant, dont il descendait aussi par les femmes. Il naquit à Herat en 842 (1438-39). Ne possédant aucun apanage, parce que ses ancêtres en avaient été dépouillés par d'autres princes de leur famille, Houcein fut long-temps détenu dans la citadelle de Samarkand, par ordre du sultan Abou-Saïd Mirza (*Voy.* ce nom, I, 100), qui depuis lui rendit la liberté. Il vint à Hérat, où le sultan Babour l'accueillit en bon parent et lui assigna une pension annuelle de cent mille pièces d'or. Ce fut à la cour de Babour que Houcein épousa une fille de Mirza-Sandjar, autre prince du sang de Tamerlan ; mais, devenu suspect à son beau-père, qui voulut se défaire de lui, après la mort de Babour, l'an 861 de l'hég. (1457 de J.-C.), comme d'un rival qui pouvait nuire à sa propre ambition, Houcein se retira dans le Kharizme ; et, suivi d'un petit nombre de partisans fidèles, il marcha sur Esterabad dont il rencontra le gouverneur fuyant devant l'armée du turkoman Djihan-Chah, qui avait envahi le Khoraçan. Malgré l'infériorité de ses forces, il triompha de cet émir qui périt dans le combat. Renforcé par cet avantage, il surprit le gouverneur turkoman d'Esterabad, qui s'avançait contre lui, s'empara de cette ville, fit pendre le gouverneur et la majeure partie des prisonniers turkomans, et se fit reconnaître roi du Djordjan et du Mazanderan, en 863 (1459). Cet évènement détermina Djihan-Chah à retourner dans la Perse occidentale dont il était souverain. Le Khoraçan étant retombé alors au pouvoir d'A-

hou-Saïd, Houcein se reconnut vassal de ce prince, et en obtint la liberté de sa femme; mais ayant fait des incursions dans cette province, au mépris du traité, il n'osa pas risquer une bataille contre l'armée du sultan, et se retira dans le Kharizme. Il en revint l'année suivante, et tandis qu'Abou-Saïd assiégeait dans Taschkend Mirza Djouki, qui revendiquait la Transoxane comme héritage de son aïeul Oulough-Beyg (*Voy.* ce nom, XXXII, 267), il vainquit Mirza-Mahmoud, fils d'Abou-Saïd, reprit Esterabad et le Mazanderan et envahit le Khoraçan. Mais contraint de s'éloigner de Hérat, après un siège meurtrier, pendant lequel il avait couru les plus grands périls, il rentra dans le Mazanderan dont il fut encore chassé par Abou-Saïd, en 1461. Forcé d'aller chercher un asile et des secours dans l'empire tatar du Desch-Kaptchak (*Voy.* BATU, III, 531), il recouvra le Kharizme, pendant que son rival achevait de réduire Mirza-Djouki, et fit, durant plusieurs années, avec autant de patience que d'activité, un grand nombre d'invasions dans le Khoraçan, souvent battu, quelquefois vainqueur, mais toujours supérieur à la fortune qui se lassa enfin de le persécuter. La guerre désastreuse que l'orgueilleux Abou-Saïd entreprit, en 873 (1468-69), contre Ouzoun-Haçan (*Voy.* ce nom, XXXII, 276), la catastrophe qui termina sa vie, et la fuite de son fils Mahmoud qu'il avait laissé dans le Khoraçan, firent passer cette vaste province sous la domination de Houcein. Il entra sans résistance dans Hérat, et déjà il s'occupait à y apaiser les querelles religieuses, à y rétablir la police et le bon ordre, lorsque Ouzoun-Haçan, maître de toute la Perse occidentale, lui suscita un redoutable compétiteur. Yadighiar-Mohammed, arrière-petit-fils de Chah-Roukh (*Voy.* ce nom, VII, 621), avait été emmené dès son enfance, par Djihan-Chah dans l'Adzerbaïdjan, et élevé parmi les Turkomans. Ouzoun-Haçan, vainqueur de Djihan-Chah et son successeur dans la Perse occidentale, épargna le jeune Yadighiar qu'il voulait opposer à Houcein, comme légitime héritier de l'empire de Tamerlan. Il lui fournit des troupes auxquelles se joignirent les débris de l'armée d'Abou-Saïd. N'ayant pu empêcher Yadighiar de s'emparer du Mazanderan, Houcein le vainquit deux fois dans le Khoraçan; mais, prêt à livrer un troisième combat, la défection de plusieurs de ses émirs l'obligea de se retirer vers Balkh, dans une tribu mongole, alliée à sa famille. Il y triompha de trois fils d'Abou-Saïd, qui, jugeant sa cause perdue, étaient venus le relancer dans cet asile. Mais bientôt informé que l'imprudent Yadighiar, maître du Khoraçan, passait son temps dans la mollesse et les plaisirs, sans s'inquiéter des murmures qu'excitaient les vexations des Turkomans ses auxiliaires, il partit avec mille cavaliers, fit quatre-vingts lieues en trois jours, et entra de nuit dans Hérat et dans le palais de Yadighiar qui, surpris pendant son sommeil, fut mis à mort; le 27 safar 875 (25 août 1470). Houcein usa de clémence envers la plupart des émirs et ne poursuivit pas les Turkomans dans leur fuite, afin de ménager leur souverain avec lequel il fit la paix. Maître du Kharizme, du Djordjan et du Mazanderan, et affermi dans la possession du Khoraçan par la mort de Yadighiar, le sultan ne s'occupait qu'à y réparer les malheurs de la guerre, et à faire oublier les ravages des Turkomans, lorsqu'il se vit attaqué par un autre prince de sa famille. Mahmoud, l'un des fils d'Abou-Saïd, s'étant établi dans le petit royaume de Hissar-Chadouman, se crut en état de re-

couvrer tout l'héritage de son père; il entra dans le Khoraçan et s'empara de Balkh. Houcein, après avoir vainement tenté les voies de la négociation, lui livra bataille, près d'Andekhoud, en moharrem 876 (juin 1471), remporta une victoire complète et reprit Balkh; mais l'émir qu'il en avait nommé gouverneur s'étant révolté en faveur des enfants d'Abou-Saïd son ancien maître, Houcein assiégea cette place dans les règles, la prit par capitulation en 878 (1473-74), et pardonna au rebelle. Abou-Bekr, autre fils du sultan Abou-Saïd, issu par sa mère des rois de Badakhchan dont son père lui conféra le gouvernement, avait entrepris, depuis la mort de celui-ci, d'étendre sa domination, en dépouillant ses propres frères. Chassé du royaume de Hissar par Mahmoud, il se retira auprès de Houcein qui le reçut avec bonté et lui fit épouser une de ses filles. Mais l'ingrat et ambitieux Abou-Bekr s'éloigna de la cour, et prit les armes contre son beau-père. Vaincu près de Mérou, il revint dans le Badakhchan, et ne s'y trouvant pas en sûreté il traversa le Kaboul, le fleuve Indus, et entra par les pays de Kidj et de Mekran ou Belloutchistan dans l'intérieur de la Perse, où une armée de Turkomans se joignit à lui. Vaincu dans le Kermesin, par Yakoub-Beig, fils et successeur d'Ouzoun-Haçan dans la Perse occidentale, il arriva avec les débris de ses troupes à travers le désert et une partie du Khoraçan, sur les bords du Djordjan, près d'Esterabad. Enveloppé de toutes parts, et arrêté dans sa fuite, après avoir vu périr dans le fleuve la plupart de ses gens, il fut conduit au sultan, qui lui reprocha durement son ingratitude et son alliance avec les Turkomans. Il s'attendrissait cependant sur son sort et voulait même lui faire grâce; mais ses officiers exigèrent qu'il fût mis à mort, l'an 885 (1480) (1). Houcein ne fut plus inquiété par les ennemis extérieurs; mais en 902 (1496-97), il éprouva un vif chagrin par la révolte de Badi-Ezzaman, son fils aîné, et de Mohammed Moumen, fils de ce dernier. Le sultan envoya contre eux son second fils, Modhaffer Houcein, qui les défit près d'Esterabad. Vaincu et fait prisonnier, Moumen fut renfermé dans la forteresse d'Ikhtiar-Eddyn à Hérat; mais la mère de Modhaffer qui était la première cause de cette mésintelligence dans la famille royale, profitant d'un moment d'ivresse, obtint du sultan l'ordre de faire mourir le jeune prince. A peine cet ordre eut-il été exécuté que le vieux monarque en éprouva le plus vif chagrin. Peu de temps après, Houcein devint perclus de ses jambes, et ne put ni marcher ni monter à cheval. Quatre hommes le traînaient dans une chaise roulante. Il tomba en enfance et ne s'amusait qu'à regarder des combats de béliers, de coqs et de pigeons. On voyait toujours à sa suite des cages remplies d'oiseaux; et il se faisait porter en litière dans tous les lieux où l'on se divertissait. Sur la fin de sa vie, les enfants d'Abou-Saïd ayant été chassés du Mawar-al-Nahr par Schaïbek (*Voy.* ce nom, XLI, 75), khan des Ouzbeks, qui menaçait le Khoraçan, Houcein partit de Hérat, pour le repousser; mais il mourut le 16 dzoulhadjah 911 (10 mai 1506), près de Badghiz, à l'âge de soixante-huit ans, après en avoir régné plus de quarante dans le Djordjan et trente-sept dans le Khoraçan. Aucun prince timouride, depuis Tamerlan et Chah-Roukh, n'avait poussé aussi loin sa carrière et occupé le trône aussi long-temps. Houcein fut un prince très-absolu et très-puissant. Il protégea les lettres et

(1) Et non pas en 879 (1474-75), comme on l'a dit par erreur dans le tome IV des *Notices et extraits des manuscrits de la Biblioth. du roi.*

combla de faveurs les savants et les hommes de mérite; il fit bâtir à Hérat des collèges magnifiques où dix mille écoliers étaient entretenus aux frais de l'état et des principaux émirs; il embellit aussi sa capitale d'un palais somptueux et d'un vaste et superbe jardin entouré de maisons de plaisance. Comme il aimait à bâtir, ses courtisans imitèrent son exemple et firent élever des édifices consacrés à l'utilité publique. Parmi eux se distinguait son parent Nizam-Eddyn Aly-Chyr, qui fut son vezir pendant plus de trente ans (*Voy.* Aly-Chyr, I, 655). Le choix de ce digne ministre et la longue durée de son administration honorèrent le nom de Houcein et firent la gloire et la prospérité de son règne. A—t.

HOUCEIN (Badi-Ezzaman et Modhaffer), fils du précédent, occupèrent le trône après leur père; mais, la mésintelligence s'étant mise entre eux, ils furent vaincus par le khan des Ouzbeks, en moharrem 913 (mai 1507). Le deuxième s'enfuit dans le Khoraçan où il mourut la même année. Badi-Ezzaman se retira dans l'Irak auprès du roi de Perse Chah-Ismaël, qui lui assigna la ville de Reïh pour résidence. Mais regrettant bientôt sa grandeur passée il s'enfuit à Esterabad, qu'il tenta vainement de reprendre sur les Ouzbeks. Après avoir erré un an dans le nord de l'Inde, il revint ensuite auprès de Chah-Ismaël qui venait d'enlever le Khoraçan aux Ouzbeks. Il suivit ce monarque à Tauris où il résida jusqu'en 920 (1514), s'attacha alors au sultan othoman, Selim Ier, vainqueur d'Ismaël, et fut emmené par lui à Constantinople, où il mourut de la peste au bout de quatre mois. Ainsi finit en Perse la domination des Timourides qui, peu de temps après, fondèrent l'empire moghol dans l'Hindoustan (*Voy.* Babour, III, 158). A—t.

HOUCEIN (Chah), l'un des derniers roi de Perse, de la dynastie des Sofys (*Voy.* Ismael, XXI, 296, et Abbas, I, 34), succéda, le 20 juill. 1694, à son père Soleiman (*Voy.* ce nom, XLIII, 13), qui, en laissant à ses eunuques le choix de l'héritier du trône, les avait déterminés en faveur de Houcein. D'après le caractère doux et timide de ce jeune prince, ils avaient plus de chances de conserver leur crédit sous lui que sous Abbas, son frère aîné, qui s'annonçait comme un prince ferme et habile. Abbas fut donc renfermé dans le harem, et Houcein couronné, mais sans aucun signe de réjouissance; car en Perse, comme dans tous les états despotiques, les peuples craignent plus leurs rois qu'ils ne les aiment. Le nouveau monarque fit remise à ses sujets de ce qu'ils devaient sur les impôts; mais dès le lendemain il publia une défense de vendre et de boire du vin, sous peine de mort, et il fit briser les vases souillés par celui qui était réservé pour la table royale. Les eunuques, redoutant la vigilance d'un roi sobre, mirent dans leurs intérêts son aïeule qui feignit d'être malade, et dit à son petit-fils que le vin seul pouvait la guérir. Houcein oublia ses scrupules, par affection pour cette princesse; mais on ne put trouver de vin que chez l'ambassadeur de Pologne. La malade ayant refusé d'en boire, à moins que le roi ne lui en donnât l'exemple, et celui-ci alléguant son édit et le précepte du Coran, se rassura par cette maxime que les rois sont au-dessus des lois. Il but du vin, y prit goût, et s'y livra bientôt avec tant d'excès qu'il tomba dans l'abrutissement, et que dans un moment d'ivresse, il fit donner des coups de bâton, sous la plante des pieds, à des évêques et à des prêtres arméniens, qui en restèrent estropiés. Cet acte de cruauté est le seul que l'histoire ait à

reprocher à Houcein qui, par un nouvel édit, révoqua le premier et permit l'usage du vin. Ce prince doux et humain usa toujours de clémence. Fidèle à la promesse mutuelle que son frère et lui s'étaient donnée de respecter les jours l'un de l'autre, il ne consentit jamais à lui faire arracher les yeux, suivant la politique barbare de ses prédécesseurs; et, pendant un règne de vingt-huit ans, il ne se montra pas une seule fois vêtu de rouge comme eux, pour ordonner une exécution; loin de là, il portait l'horreur du sang jusqu'au ridicule. Ayant un jour blessé involontairement des canards qui nageaient dans une pièce d'eau de ses jardins, il se crut souillé et poussa des cris lamentables. Il était si dévot qu'on lui donna le sobriquet de *mollah* (prêtre). De telles vertus n'étaient que des faiblesses, et elles ne pouvaient qu'être funestes à un peuple amolli par cinquante ans de paix et avili par un siècle de tyrannie. Le désordre commença à la cour par des querelles entre les eunuques noirs et blancs. Houcein abolit la peine de mort et la remplaça, dans plusieurs cas, par des confiscations et des amendes. Cette mesure multiplia les crimes et ne servit qu'à enrichir les eunuques qui trafiquaient des emplois, des honneurs, des grâces, et qui, pour en tirer plus de profit, changeaient souvent les gouverneurs des villes et des provinces et les autres fonctionnaires publics. Les rixes devinrent plus fréquentes et plus sanglantes entre les diverses sectes musulmanes, surtout pour la solennité annuelle de la fête funèbre de Hocein (*Voy*, ce nom, XX, 434). L'année 1701 fut appelée, en Perse, l'*année des belles filles*, parce qu'on en envoya de toutes les provinces pour peupler le sérail d'un monarque qui alliait la volupté à la bigoterie, et qui, désormais étranger à toutes les affaires du gouvernement, demeura plongé dans les délices du harem. Les sommes qu'il prodiguait pour satisfaire ses goûts honteux, et sa manie de bâtir des palais et des édifices inutiles, absorbaient presque tous les revenus publics et laissaient à l'arriéré la solde de l'armée. Un tel état de choses devait détendre tous les ressorts de la monarchie et provoquer partout des soulèvements. Georges X, roi de Géorgie (*Voy*. ce nom, XVII, 145), entreprit de s'affranchir de la suzeraineté de la Perse. Il échoua, fut amené prisonnier à Ispahan, obtint son pardon en se faisant musulman, et alla gouverner la province de Candahar où sa tyrannie servit de prétexte à la révolte des Afghans Khildjis. Mir-Weis, leur chef, vaincu d'abord et envoyé à la cour où ses intrigues et ses largesses lui acquirent des amis et des protecteurs, fut renvoyé en 1707 à Candahar, et parvint à regagner les bonnes grâces du gouverneur qu'il fit assassiner en 1709. Kaï-Khosrou, neveu et successeur de Georges, périt dans un combat contre les rebelles, en 1711. La défaite d'un autre prince géorgien, Roustm-Khan, consolida deux ans après l'indépendance de Mir-Weis qui mourut en 1715. La même année, les Afghans Abdallis s'emparèrent de la province de Hérat, qu'ils conservèrent une douzaine d'années. Le gouverneur du Seïstan, au lieu de s'opposer aux rebelles, imita leur exemple, et se rendit indépendant. Sur divers autres points, les Ouzbeks envahissaient le Khoraçan; les Lesghis et les peuples du Daghestan ravageaient le Chirwan et la Géorgie; les Arabes de Maskat subjuguaient les îles du Golfe persique, d'où ils vinrent plus tard s'établir sur plusieurs territoires des côtes maritimes de la Perse. Tout devait porter l'empreinte de la dégradation sous le règne honteux de Chah-Houcein. Un aventurier arménien était reçu à la

cour comme ambassadeur du pape et des empereurs d'Allemagne et de Russie. La France, qui n'a jamais su profiter des circonstances favorables, qui n'avait point entamé de négociations commerciales avec la Perse, pendant les époques florissantes des deux monarchies, s'en avisa lorsque l'une était épuisée par de longues guerres, et l'autre déchirée par l'anarchie. L'envoyé français Fabre, contrarié, persécuté dans sa mission, n'arriva, en 1706, sur les frontières de Perse que pour y mourir de chagrin ou de poison, et une courtisane sa maîtresse fut admise à la cour, où elle offrit le bizarre spectacle d'une femme jouant le rôle d'ambassadeur (*Voy.* Marie PETIT, XXXIII, 487). Michel, successeur de Fabre, négocia en 1708, avec les ministres persans, un traité assez avantageux qui n'a jamais eu d'exécution, bien qu'un ridicule ambassadeur de Perse (*Voy.* MÉHÉMET-RIZA-BEYG, XXVIII, 130), venu en France pour en demander la ratification en 1715, en eût signé un autre qui ne devait pas avoir un meilleur sort. Deux agents français se rendirent alors en Perse : l'un, Gardanne, en 1717, à Ispahan, comme consul-général; l'autre, Padery, comme consul à Chiraz, en 1720. Tous deux y végétèrent et y coururent de grands dangers, sans gloire et sans profit pour la France, quoique le second eût obtenu la ratification du traité que Chah Houcein aurait rejeté comme onéreux et humiliant pour ses sujets, s'il ne se fût pas trouvé lui-même sur le bord de l'abîme. En effet, Mir-Mahmoud, maître du Candahar par l'assassinat de son oncle Mir Abd-Allah, frère et successeur de Mir-Weis, lequel avait négocié la soumission de cette province à la couronne de Perse, se préparait à pousser plus loin son usurpation et ses conquêtes. Mais soit que la cour s'aveuglât sur ses projets, soit que la distance qui le séparait de la capitale parût difficile ou même impossible à franchir, Chah Houcein ou plutôt ses alentours crurent devoir porter remède à des dangers plus imminents. Sefi-Kouli-Khan, envoyé avec une armée, en 1719, dans le Khoraçan, remporte un avantage sur les Ouzbeks, mais il est ensuite vaincu et tué avec son fils, dans une bataille contre Acad-Allah, chef des Afghans Abdallis. Une autre armée, sous les ordres de Louthf-Aly-Khan, est destinée à reprendre les îles de Bahr-Aïn sur les Arabes de Maskat. Mais la flotte portugaise sur laquelle elle doit s'embarquer, n'ayant pas reçu la somme qui devait lui être payée, remet à la voile pour Goa en 1720, après avoir soutenu un combat désavantageux contre les Arabes. Louthf-Aly-Khan, pour utiliser ses forces disponibles, marche vers le Kerman, dont Mir-Mahmoud venait de s'emparer, triomphe des Afghans, et les repousse dans le Candahar. Cette victoire aurait relevé le courage des Persans et leur monarchie sur son déclin, si des intrigues de cour n'eussent achevé de dégoûter les hommes capables de la défendre et de prévenir sa ruine. L'Itmad-ed-Daulah, Feth-Aly-Khan, est abandonné et sacrifié par le crédule Chah Houcein à ses envieux, à ses ennemis qui lui arrachent les yeux et les envoient dans un bassin d'or au faible monarque. Louthf-Aly-Khan, proche parent du malheureux premier ministre, est arrêté au milieu de son armée et amené à Ispahan. Chah Houcein eut au moins le courage de reconnaître son erreur et de l'expier par des regrets, des consolations et des dédommagements envers ces deux victimes. Les Lesghis envahissent pour la seconde fois le Chirwan et l'Arménie, et saccagent Chamakhi. Vakhtang (*Voy.* ce nom,

XLVII, 266), wali de Géorgie et dont le frère était gendre de l'infortuné Feth-Aly-Khan, arme pour arrêter leurs ravages; mais il reçoit l'ordre de ne pas combattre ces brigands, avec lesquels le roi venait d'acheter la paix qu'ils violèrent aussitôt. Le désastre de Tauris ou Tebriz, la seconde ville du royaume, renversée par un tremblement de terre, achève d'épouvanter Chah Houcein qui, pour apaiser la colère céleste, prohibe les festins et les jeux, bannit les prostituées, ordonne des jeûnes et des prières publiques, et répand ainsi la consternation, lorsqu'il s'agissait de relever l'esprit public. Tant d'indulgence, tant de fautes devaient porter leur fruit. Après une résidence de quelques mois à Téhéran où il avait reçu une ambassade othomane et congédié des ambassadeurs de Pierre-le-Grand, Houcein était depuis peu rentré dans Ispahan, lorsque Mir-Mahmoud, ayant traversé la Perse sans autre résistance que celle qu'il avait éprouvée devant Kerman et Yezd, arrive près de la capitale avec des forces plus de moitié moins considérables que celles qui devaient la défendre. Au lieu de prendre les mesures qu'exigent de telles circonstances, le monarque songe d'abord à s'éloigner, et il se résigne enfin à subir les chances de la guerre. La bataille de Ghulnabad ou Kalounabad, perdue le 7 mars 1722, à quelques lieues d'Ispahan, par la mésintelligence des différents chefs persans, arabes, louris et bakhtiaris qui commandaient son armée, amène les Afghans vainqueurs devant cette capitale, qu'ils bloquent étroitement, et qui bientôt est ravagée par la plus horrible famine. Chameaux, chevaux, mulets, ânes, chiens, chats, écorces d'arbres, cuir bouilli, chair humaine, tout fut dévoré par les malheureux habitants: ceux qui tentaient de sortir étaient impitoyablement massacrés par les Afghans. Le roi parvint néanmoins à faire évader un de ses fils, Thahmasp, dans l'espoir de se procurer des secours extérieurs, ou du moins de sauver un rejeton de sa race, un héritier de son trône. Enfin le 21 octob. 1722 (et non pas 1721, comme l'ont dit les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*), attiré par les cris de son peuple, l'infortuné monarque parcourt les rues en habits de deuil, en déplorant les malheurs de son règne qu'il attribue à ses propres fautes; et les larmes que ce spectacle arrache à tous ceux qui en sont témoins sont sa dernière consolation. Le lendemain il signe son abdication, la reddition de sa capitale, le mariage d'une de ses filles avec le barbare vainqueur, et se rend au camp de Mir-Mahmoud, sur le turban duquel il attache l'aigrette royale, en lui disant : *Régnez en paix*. Le 23, confondu dans la foule des anciens et des nouveaux courtisans de l'usurpateur, il a l'humiliation de lui prêter serment de fidélité; puis il est relégué dans un petit palais, où il jouit pendant sept ans d'une apparente liberté, avec un petit nombre de ses femmes et de ses domestiques. Mais Houcein n'était pas encore au terme de ses malheurs. Dans un délire frénétique, Mahmoud ayant égorgé de sa propre main plusieurs princes du sang des Sofys, le monarque détrôné accourut à leurs cris et fut blessé au bras, en voulant sauver deux de ses fils en bas âge. La vue de son sang arrêta la fureur de Mahmoud. Enfin Aschraf (*Voy.* ce nom, LVI, 484), successeur de ce dernier, fit périr Houcein et le reste de sa famille en 1729, avant d'abandonner Ispahan à son vainqueur, le fameux Thahmasp Kouli-Khan, qui rétablit pour peu de temps la dynastie des Sofys (*Voy.* NADIR-CHAH, XXX, 526, THAHMASP II, tom. XLV, 228, et ABBAS III, tom. Ier, 38). A—T.

HOUCEIN. *Voy.* Hocein, XX, 434 ; Hussein, XXI, 81, et au Supp. ; et Ala-Eddyn, LVI, 121.

HOUDAN-DESLANDES (François-Silvain-Denis), littérateur, né le 6 janvier 1754 à Vernou près de Tours, fut admis à l'école militaire, puis entra sous-lieutenant dans le régiment de Bretagne où il fut le compagnon d'armes et l'ami du célèbre Desaix. Ce régiment fut employé en 1782 au siège de Gibraltar, dont Houdan-Deslandes écrivit l'*Histoire*, comme témoin oculaire de toutes les opérations. Cet ouvrage imprimé sous la rubrique de Cadix, Hernill, 1783, in-8°, eut deux éditions dans la même année (1). Capitaine à l'époque de la révolution, quoiqu'il n'en eût point adopté les principes, il continua de servir jusqu'au moment où la Convention, par un décret, éloigna les nobles de l'armée. Ayant alors obtenu sa retraite avec le grade de chef de brigade, il vint habiter avec sa famille près de Chinon, et consacra ses loisirs forcés à la culture des lettres. Quelques pièces de vers publiées dans les journaux lui valurent le titre de correspondant du Musée et de la société philotechnique. Il mourut presque subitement, le 28 juin 1807, à 53 ans, laissant inédit un poème, intitulé : *La nature sauvage et pittoresque*, qui parut en 1808, in-18, Paris, Giguet et Michaud. Ce poème, dans le genre descriptif, annonce un talent de versification qui se serait encore perfectionné par la fréquentation des littérateurs et des hommes de goût ; mais à côté de pensées fortes et de beautés poétiques du premier ordre on y remarque des incorrections et des fautes de goût trop évidentes. Chalmel en a cité plusieurs passages dans la *Biographie de la Touraine*, 243-48. W—s.

HOUDAR *de la Motte* (Charles-Antoine), l'un de ces brillants officiers distingués de bonne heure par Napoléon, et que la mort seule put empêcher d'atteindre aux plus hautes destinées, était arrière-neveu de l'académicien du même nom, célèbre par l'universalité de ses talents et par son aversion contre la *rime*, si bien défendue par Voltaire. Né à Versailles en 1773, il allait entrer dans les bureaux de la surintendance de la couronne, où son père s'était fait une réputation d'honneur et d'habileté, lorsque l'orage révolutionnaire dispersa tous ceux qui, de près ou de loin, tenaient à la cour. Doué de l'extérieur le plus avantageux et de toutes les qualités qui font l'homme de guerre, il fut remarqué aux premiers rangs de ces grenadiers parisiens qui, après avoir scellé de leur sang leur dévouement à l'ordre, s'élancèrent à la défense de la frontière. Il fit les premières campagnes qui sauvèrent l'indépendance nationale. Sur le champ de bataille de Fleurus, il mérita les éloges de ses chefs. Nommé officier d'état-major, il passa plus tard à l'armée d'Italie, et fut choisi pour aide-de-camp par le général Baraguey-d'Hilliers, qui se promettait de resserrer, par les liens les plus étroits, l'attachement dont il avait reçu tant de preuves (1). Pendant toute la suite des campagnes d'Italie, Houdar fut remarqué par les Joubert, les Masséna, etc., comme il l'avait été par les Kléber et les Jourdan sur la frontière du Nord. Il fit la campagne d'Égypte sous Bonaparte et s'y distingua. Revenu sur le Rhin, il passa à l'armée des Grisons commandée par Macdo-

(1) A la suite de l'*Histoire du siege de Gibraltar* est une *Ode sur la prise du fort Saint-Philippe*, dans laquelle l'auteur fait l'éloge de son regiment qui s'était distingué à l'attaque de ce fort.

(1) Le colonel Houdar de la Motte était sur le point de s'unir à mademoiselle Baraguey d'Hilliers, aujourd'hui comtesse Foy, lorsqu'il tomba au champ d'Iéna.

nald. Le grade de chef d'escadron était resté la trop modeste récompense d'une si active et si périlleuse carrière lorsque, se trouvant au camp de Boulogne, il reçut de Napoléon lui-même le commandement du 36e, l'un des régiments les plus renommés de l'armée. Il était à la tête de ce corps aux combats d'Ulm, de Memmingen, puis à la bataille d'Austerlitz où il fut blessé et eut son cheval tué sous lui. Il reçut la croix de commandant de la Légion-d'Honneur, et son régiment fut cité dans le bulletin de cette mémorable journée. A peine s'était-il refait que le 36e passa de la Haute-Bavière aux frontières de la Saxe, et arriva plein d'élan sur le champ de bataille d'Iena. Comme à Austerlitz, Houdar se trouvait sous le commandement du maréchal Soult. Ayant reçu l'ordre d'enlever un bois défendu par un corps prussien fortement retranché, il dirigea cette attaque et volait au secours d'un autre régiment en danger, lorsqu'il fut emporté par un boulet de canon. En apprenant cette perte, Napoléon s'écria : *J'en suis fâché, il avait toutes les qualités pour devenir un grand homme de guerre.* Il voulut que les traits de Houdar fussent reproduits sur le monument élevé à la grande armée et que son nom fût donné à l'une des rues qui aboutissent au pont d'Iéna. M. Sauvo, compagnon d'armes de Houdar dans sa première campagne à la frontière du Nord, et devenu son beau-frère, lui a consacré, dans le tome II des *Campagnes des Français en Prusse, en Saxe*, etc., publié en 1807, une notice pleine de sentiment et d'intérêt. CH—U.

HOUDON (JEAN-ANTOINE), statuaire, né à Versailles le 20 mars 1741, annonça de bonne heure ses dispositions pour les arts du dessin. On dit qu'à l'âge de douze ans, il suivait déjà à Paris les leçons publiques de l'académie de peinture et de sculpture. Privé de protection, il ne put d'abord s'attacher particulièrement à aucun maître; mais bientôt, surpris et charmés de ses rapides progrès, plusieurs professeurs de l'école se firent un plaisir de lui donner des conseils; et il mit principalement à profit l'intérêt que J.-B. Pigale voulut bien prendre à son avancement. Il entrait à peine dans sa dix-huitième année, lorsqu'il remporta le grand prix de sculpture, et il partit aussitôt après pour Rome, en qualité de pensionnaire du roi. Non content de s'y livrer, avec une assiduité exemplaire, aux études prescrites par les règlements de l'académie, il trouva moyen d'y travailler pour son propre compte, et d'exécuter en marbre une statue de *saint Bruno*, fondateur de l'ordre des chartreux. Ce fut de cette belle figure, placée dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges, que le pape Clément XIV dit un jour : *Si la règle de son ordre ne lui prescrivait pas le silence, je suis sûr qu'elle parlerait.* M. Quatremère de Quincy a confirmé, de nos jours, cet éloge dans une notice lue à l'académie des beaux-arts, le 3 octobre 1829 : « C'est, dit ce savant connaisseur, l'idéal de l'humilité sous la forme et le costume *au naturel* du pieux cénobite; et, toutefois, ce marbre vous arrête, et il ne vous sort plus de la mémoire; on dirait qu'un rayon du génie de Lesueur serait descendu sur cette figure pour l'animer. » Après un séjour de dix ans dans la capitale du monde chrétien, le jeune Houdon revint à Paris et s'y fit honorablement remarquer au salon de 1771, par un plâtre de petite dimension, représentant le dieu *Morphée*. Cet ouvrage dont tous les journaux du temps parlèrent avantageusement, et qui, suivant l'expression du continuateur des *Mémoires secrets*

(Pidanzat de Mairobert), avait quelque chose de céleste, fit admettre l'artiste parmi les *agréés* de l'académie. Quatre ans après, Houdon l'exécuta en marbre dans une plus grande dimension ; et c'est alors qu'il fut reçu académicien en titre. Il livra ensuite au jugement du public son modèle de l'*Écorché*, qui fut aussitôt considéré par les plus habiles maîtres comme un des objets d'études anatomiques les plus propres à former des dessinateurs. On s'empressa de multiplier les copies de ce bel ouvrage ; elles furent placées dans tous les ateliers de peinture et de sculpture ; et encore aujourd'hui un grand nombre d'artistes en font le sujet de leurs savantes méditations. Plusieurs même préfèrent cette manière d'étudier la myologie à la pratique du moulage sur l'état de mort, pratique qui, par l'effet inévitable de l'affaissement des chairs ou de la contraction des muscles, peut entraîner les élèves dans de graves erreurs. Sur sa grande réputation, qui avait depuis long-temps franchi les frontières de la France, Houdon fut invité par Franklin, de la part des États-Unis d'Amérique, à faire le buste de Washington. Il partit pour Philadelphie, où, logé dans la maison même du président-libérateur, il put, à loisir, observer et saisir la physionomie de ce grand citoyen. Houdon ne rapporta à Paris que le buste en plâtre de son hôte ; mais ce modèle, frappant de ressemblance, servit ensuite à l'exécution de la belle statue en marbre qu'on voit maintenant dans la salle d'assemblée de l'état de Virginie, et d'après laquelle ont été peints, gravés ou modelés presque tous les portraits de Washington. Le 4 juillet 1778, lorsqu'on apprit à Paris la mort de Jean-Jacques Rousseau, Houdon se rendit en toute hâte à Ermenonville, pour y mouler sur nature le masque du célèbre Genevois ; et le résultat de cette opération, faite avec soin, devint en peu de temps l'objet d'une foule de contrefaçons, qui se répandirent dans toute l'Europe. En 1781, Houdon exposa au Louvre deux statues de grande dimension, celles de Tourville et de Voltaire. Le premier de ces ouvrages fut le sujet d'une assez longue polémique : quelques critiques le trouvèrent maniéré, et blâmèrent l'artiste d'avoir donné à la tête du célèbre marin un caractère de jeunesse que Tourville ne devait plus avoir à l'époque du combat de la Hogue. D'autres admirèrent le mouvement de la figure et en louèrent surtout les draperies agitées par le vent ; mais le pour et le contre pouvaient être soutenus avec une égale justice. Quant à la statue assise de Voltaire (celle que nous voyons aujourd'hui dans le vestibule du Théâtre-Français), on ne la critiqua guère que sous le rapport du costume. Les uns l'auraient voulue habillée à la française ; d'autres préféraient la draperie romaine dont le sculpteur l'avait enveloppée ; et l'on agita long-temps, sans la résoudre, la question de savoir si les grands hommes de nos jours devaient être représentés en costumes antiques ou modernes. Ce débat, au surplus, ne nuisit en rien au succès de cette statue, dont la tête, pleine de vie, rend avec une vérité frappante l'esprit malicieux du modèle. Il est seulement à regretter que cet ouvrage capital soit si peu convenablement placé dans un lieu qui sert d'antichambre aux laquais. (*Voy.* à ce sujet l'article PRÉVILLE, dans le XXXVIe vol. de la *Biographie universelle*, p. 57). Ce fut aussi en 1781 que Houdon exécuta pour l'impératrice de Russie une statue de *Diane* à laquelle on crut devoir refuser les honneurs du Louvre. « La déesse est « très-belle, dit à ce sujet Laharpe « dans sa Correspondance, mais on la

« trouve *trop nue* pour une statue « exposée en public. » Le plus grand tort du sculpteur était évidemment d'avoir représenté la sévère déesse de la chasteté comme on représente ordinairement la voluptueuse Vénus, qui avait, comme on sait, le privilège de s'offrir sans voiles à tous les regards. C'était, en effet, ne tenir aucun compte des traditions mythologiques. Les autres ouvrages de Houdon, ceux du moins qu'il exécuta avant les dix dernières années de sa vie, n'eurent pas moins de succès que les précédents. Sa *Frileuse*, dont les copies et les contrefaçons se sont si prodigieusement multipliées, et son *Oiseau mort*, dont Grimm fait, en termes passablement ridicules, un éloge si sentimental, sont des productions pleines de naïveté. Le buste de Molière, qu'on voit au foyer de la Comédie-Française est d'une exécution simple, large et hardie. Les bustes du prince Henri de Prusse, de Gerbier, de Gluck, de Sacchini, de Franklin, de d'Alembert, de Mirabeau, de l'abbé Barthélemy, de Napoléon, de l'impératrice Joséphine, du maréchal Ney, et de vingt autres personnages appartenant à l'histoire, prouvent tout le soin que l'artiste apportait dans les moindres détails, pour arriver à une parfaite ressemblance. A ce talent d'imitation, qu'on pourrait appeler *matérielle*, il joignait celui de rendre sensibles l'humeur et l'esprit du modèle. Plusieurs de ses ouvrages, néanmoins, laissent à désirer quelque chose de ce grand caractère qu'on admire dans les chefs-d'œuvre de la sculpture grecque. Il ne paraissait pas avoir, sur la beauté physique, les mêmes idées que les anciens; et, plus occupé du vrai que de l'idéal, il s'est particulièrement attaché à représenter les femmes de son siècle avec leurs grâces naïves et piquantes, qu'il était peut-être permis de préférer aux formes sévères des statues antiques. Houdon a rarement entrepris des groupes compliqués; il ambitionnait peu l'effet théâtral; mais il excellait à rendre, avec une exquise simplicité, le sentiment de la pudeur. Ses têtes de jeunes filles respirent l'innocence, la modestie, l'enjouement et l'ingénuité. Il se rapprochait par là du célèbre Greuze, son ami, qui avait su faire entrer dans ses tableaux de mœurs champêtres, non moins d'intérêt et plus de vérité que les peintres d'histoire n'en mettaient alors dans leurs plus vastes compositions. Il est presque superflu de dire que Houdon fut membre de l'Institut, professeur à l'école royale des beaux-arts, et chevalier de la Légion-d'Honneur. A quel autre que lui ces récompenses, dues aux talents, pouvaient-elles être plus justement décernées? Cet artiste était petit de taille, mais d'un extérieur agréable; ses yeux, surtout, étaient pleins de feu. Arrivé à l'âge où commence la vieillesse, sa tête, presque entièrement chauve, avait pris un caractère si vénérable, que le peintre Gérard le pria de poser pour la figure d'un des magistrats qui présentent au roi les clés de Paris, dans le tableau de l'entrée de Henri IV. Il y est représenté les mains jointes, regardant avec attendrissement la personne du monarque. Houdon possédait toutes les qualités de cœur qui commandent l'estime et inspirent de l'affection. Bon mari, bon père, ami fidèle, il était d'une humeur enjouée, et nul n'applaudissait plus sincèrement que lui aux succès des artistes, ses rivaux. Ses facultés intellectuelles s'affaiblirent un peu dans les dernières années de sa vie, mais sans que la douceur de son caractère en fût altérée, sans même qu'aucune infirmité corporelle l'empêchat de suivre assidûment les séances académiques, et les représentations du Théâtre-Français, pour lesquelles il

avait toujours eu un goût passionné. Il fut pris d'un assoupissement subit dans les premiers jours de juillet 1828; et il s'éteignit doucement le 15 du même mois. Il était entré depuis peu dans sa quatre-vingt-huitième année. —*Marie-Ange-Cécile* Langlois HOUDON, son épouse, était aussi distinguée par son esprit que par sa beauté. On a de cette dame une traduction élégante et fidèle d'un roman anglais, intitulé *Dalmour* (1). Elle mourut à Paris en 1823, âgée de soixante-quinze ans. F. P—T.

HOUMAIOUN ou HÉMAIOUN, HÉIAMAION, AMAIOUM, dit *Mécired-dîn Mohammed*, deuxième sulthan mongol de l'Hindoustan, naquit le 4 mars 1509, au château de Kaboul. Son père Babour (*Voy.* ce nom, III, 158), petit-fils de Tamerlan et véritable fondateur de l'empire mongol aux Indes, lui donna le nom d'Houmaïoûn (heureux augure), parce que ce même jour il avait vaincu les Ouzbeks. Quant à son deuxième nom, on sait qu'en arabe il veut dire auxiliaire de la religion. Houmaïoûn monta sur le trône n'ayant encore que vingt-un ans (26 décembre 1530). Il s'en fallait de beaucoup à cette époque que les Mongols, comme ils y parvinrent depuis, étendissent leur domination sur la presque totalité de la Péninsule cisgangétique. Le Goudjerat à l'ouest, le Bengale à l'est, au sud le Dékan, Bedjapour, Golkonde et toutes les riches contrées avoisinantes appartenaient ou à des dynasties musulmanes ou à des indigènes. Houmaïoûn résolut de compléter l'œuvre de son père en soumettant toute la presqu'île. Il dirigea ses premières attaques sur le royaume de Cambaie qui comprenait la plus grande partie du Goudjerat; et il choisit habilement pour commencer l'invasion le moment auquel les querelles entre le sulthan de Cambaie (Bahader ou Badour) et les Portugais nouveau-venus aux Indes venaient d'éclater en guerre ouverte. Grâce à cette division des forces ennemies, Houmaïoûn remporta sur Bahader la victoire la plus complète (1534), et, le poursuivant de ville en ville, s'empara successivement de presque toutes ses places, Mandou, Tchanpanir, Cambaie, d'où il se préparait à fondre sur Diu. Mais là s'arrêtèrent les succès de cette première campagne. Bahader vaincu se hâta de conclure la paix avec le vice-roi portugais Nunho da Cunha, en lui cédant l'île de Diu avec le droit d'y bâtir un fort. Ainsi c'est au contre-coup de l'expédition d'Houmaïoûn que le Portugal dut cette possession importante devant laquelle devaient sous peu se briser (en 1538 et 1545) les efforts des Osmanlis et du roi de Cambaie. L'année suivante (1535), Houmaïoûn reparut en armes et, après avoir à peu près achevé la soumission du Goudjerat, il mit le siége devant Baçain alors aux Portugais. Mais, quoique ceux-ci n'eussent que de quatre à cinq cents hommes, leur supériorité dans l'art des sièges, et l'ignorance complète des Mongols dans cette partie de la guerre, déterminèrent bien vite Houmaïoûn à ne pas languir devant des murs savamment défendus, et à tourner ses forces d'un autre côté. Il fit la conquête du Malouah, qui appartenait aussi au sulthan de Cambaie. Dépouillé de ses possessions, Bahader en passa par les volontés d'Houmaïoûn et, trop heureux d'obtenir la paix, il céda le Malouah et, se contentant du Goudjerat, promit de payer tribut au monarque d'Agrah (1536). Tranquille de ce côté, Houmaïoûn employa l'année suivante en préparatifs contre le Bengale (1537), qui, partagé en plusieurs souverainetés, devait offrir à ses armes une résistance moins compacte, et à sa

(1) Par miss *Dumer*.

politique des auxiliaires parmi les princes même des pays qui imploreraient son appui contre des rivaux. L'événement sembla d'abord justifier ces présages. Parti d'Agrah, Houmaïoûn à la tête de son armée défit bientôt les troupes du sulthan de Patnah (1538), prit possession de sa capitale dont il métamorphosa le nom en celui de Senet-Abad. Mais les autres dynasties patanes se serrèrent autour de l'habile et belliqueux ministre du roi de Djouanpour, Férid, le tueur de tigres, qui d'un coup de sabre avait abattu la tête d'un tigre marchant droit à ce monarque, et qui de simple cavalier du pays de Rou s'était élevé, par cet acte de bravoure et par son adresse, au rang de gendre de celui qu'il avait sauvé. Férid, alors nommé Chir-Khan, n'était point un inconnu à la cour d'Houmaïoûn. Disgracié pendant un temps par suite des cabales et de la jalousie de quelques grands, il s'était réfugié à Dehli, où, comme au pays qu'il venait de quitter, il s'acquit bientôt un grand crédit, et où il étudia les ressorts de la puissance des Mongols. Soit franchise, soit dissimulation, il s'écria un jour, dit-on, voyant les discordes qui mettaient le trouble dans la famille régnante : « Qu'il serait aisé « de jeter les Mongols hors de l'Hin« doustan ! » Cette exclamation lui valut l'ordre de quitter les états d'Houmaïoûn, et l'honneur d'être affectueusement reçu par le vieux roi de Djouanpour dont il redevint le favori, et qui en mourant le recommanda de la manière la plus vive à son fils. Ce dernier pourtant eût bien voulu se débarrasser d'un ministre qui était plus maître que lui, et probablement il provoqua, indubitablement il favorisa le complot des grands, qui, pour en finir avec son crédit, résolurent de l'assassiner ; mais Chir-Khan sut tout, leur fit la guerre, prit toutes leurs places fortes, punit ou sévit selon son plaisir, et, en récompense du grand service qu'il venait de rendre à son maître, se fit donner la main de sa fille, et prit dans la principauté de Rou, grossie des dépouilles de ses rivaux, le titre de radjah. Tandis qu'Houmaïoûn, poussant toujours vers l'est, suivait le cours du Gange et arrivait dans les riches plaines du Bengale proprement dit, Chir-Khan, à la tête de soixante mille montagnards ou septentrionaux, s'avança pour lui ravir ses conquêtes. Il reprit ainsi le Béhar, sans en excepter le château de Radjah Rotas, et pour peu qu'il eût usé de célérité ou s'il eût pris moins de précaution pour s'assurer à lui-même une portion des pays qu'il venait de délivrer des Mongols, il eût coupé la retraite à Houmaïoûn, ou du moins il l'eût rendue très-difficile (1539). Houmaïoûn à cette nouvelle se hâta de revenir sur ses pas, et du Bengale rétrograda jusqu'à la principauté de Patnah. Chir-Khan n'eut point assez de ce succès : avançant toujours il vint se placer non loin de lui à Tsioka ; et bientôt la supériorité de ses dispositions militaires, l'intrépidité de ses soldats, les avantages qu'il eut dans quelques combats partiels, contraignirent Houmaïoûn à quitter sa position et à repasser la frontière (1540). Ce ne fut pas sans se promettre de prendre sa revanche à la prochaine campagne. Renforcé par les immenses contingents qu'il fit venir des provinces, Houmaïoûn franchit encore une fois le Gange, malgré vingt mille chevaux qu'avait détachés son ennemi pour disputer le passage du fleuve, et assit son camp à peu de distance du rivage, dans le territoire de Kanodje. Malheureusement il ne se doutait pas de la nécessité d'une discipline exacte, ou bien telles étaient l'indiscipline, la trahison autour de lui, qu'on n'exécutait point les ordres qu'il eût dû donner. Point de grand' gardes, point de pré-

cautions, partout la licence, l'ivresse, le bruit ou bien la torpeur du sommeil. Chir-Khan, instruit de tant de négligence par ses espions, prend dix mille cavaliers et, avec ces troupes fraîches qui n'ont fait que cinq lieues, tombe à la pointe du jour sur le camp mongol, où il amoncèle sans résistance possible des milliers de cadavres et dont il s'empare. Houmaïoûn se sauve à grand' peine et traverse le Gange sur un cheval dont le maître vient de se noyer. Ses trésors, ses femmes, ses filles restent aux mains de Chir-Khan (1541). Les suites de cette déroute furent incalculables. Non seulement le vainqueur ne laissait point à Houmaïoûn le temps de respirer, car il parut sous les murs d'Agrah un mois après la bataille de Kanodje, non sans s'être ouvert, chemin faisant, les portes de plusieurs places importantes, mais il semble que tout le monde s'était donné le mot pour abandonner ou insulter l'infortuné sulthan. Déjà, au moins dans cette troisième campagne, il avait pu soupçonner une trahison de la part des principaux officiers, et, dans l'intervalle même de la seconde à la troisième, il avait découvert un complot ourdi par ses frères dans le but de le détrôner : il avait fermé les yeux ou pardonné, et même, s'il faut en croire les historiens orientaux, il les combla au contraire de bienfaits et d'honneurs dans l'espérance qu'ils reconnaîtraient sa générosité par leur dévouement. Peut-être y a-t-il ici confusion de deux époques différentes et a-t-on pris le commencement du règne d'Houmaïoûn pour l'époque du complot. Quoi qu'il en soit, il est certain que, après la prise d'Agrah, la partie orientale seule de l'empire mongol était au pouvoir de l'ennemi et qu'il restait au moins les deux tiers des provinces à soumettre. Houmaïoûn se préparait à soutenir opiniâtrément la lutte, mais il n'avait plus de forces qui lui appartinssent en propre, et il lui advint ce qu'on a vu si fréquemment dans l'Orient. Tous les gouverneurs de provinces refusèrent leur concours au monarque, qui n'avait plus de quoi se faire respecter, et se préparèrent ou à vendre leur soumission au conquérant ou à se ménager l'indépendance. Il venait de quitter l'Adjemir où il ne se jugeait pas en sûreté et le Djesselmir où la sulthane principale, Temla, venait de le rendre père d'Akbar. Toutes ses tentatives pour rallier des sympathies furent infructueuses. A Lahore, il n'obtint de son frère Mirza-Kamran que des reproches, comme si jamais il n'eût osé envisager les Patanes, et qu'il eût fui à l'annonce seule de leur approche. A Cachemire, le gouverneur venait de mourir, et les indigènes veillant eux-mêmes à leur défense avaient fermé les passages des montagnes : ils ne voulaient pas plus recevoir le sulthan des Mongols que le radjah ou khan des Patanes. A Trinlebeg se rencontra encore Mirza-Kamran qui, malgré sa jactance, rapidement chassé à son tour de la ville et de la province de Lahore, et ne pouvant chercher un asile dans le Moultan conquis aussi, venait de se rendre à marches forcées sur la route du Kaboul et prétendait en prohiber l'entrée à Houmaïoûn. A Kandahar, un autre frère, le gouverneur Mirza-Askéri, aux prières que le prince fugitif lui fit de mettre la place en état de défense, ne répondit qu'en lui notifiant qu'il n'y mettrait jamais les pieds. Semblable refus lui vint de Tattah au nom du khan Hossein, auquel il fit demander de lui laisser le passage par sa province pour se rendre en Perse : « La route « de Perse, dit Hossein, c'est Kan- « dahar. » Ainsi rebuté de tout côté et près de tomber aux mains des Patanes, le malheureux Houmaïoûn vit bien enfin qu'il fallait laisser sur cette

terre inhospitalière et la foule des inutiles valets et le harem. Il laissa aussi Temla et son fils (à Tsanouan), et accompagné d'un petit corps d'élite, que commandait le fidèle Behram-Khan, il entra en Perse par le Sidjestan. Thahmasp Ier (*Voy.* ce nom, XLV, 228) était alors sur le trône des Sofys. Il ne pouvait voir d'un œil indifférent la puissance nouvelle qui venait de surgir dans l'Hindoustan et qui, d'un pied s'appuyant sur l'embouchure du Gange, semblait de l'autre vouloir franchir les limites du Kandahar et du Kaboul. Avoir en ses mains et être toujours à même de lâcher contre les Patanes un prétendant, un ex-monarque, était un moyen infaillible de contenir cette ambition fière de succès non interrompus. Il voulut donc qu'Houmaïoûn en mettant le pied sur le sol de la Perse y fût traité en roi qui visite un roi son ami, et que la renommée en retentît aux oreilles de Chir-Chah (c'est le nom que venait de prendre avec le diadème l'heureux Chir-Khan). Effectivement Houmaïoûn se vit prodiguer à satiété les vains honneurs, les frivoles déférences. Les gouverneurs faisaient cinq lieues à sa rencontre. Le frère du chah Mirza-Bairam le servait à table. On lui recomposa un sérail, un harem. Mais quant aux mesures décisives, l'empressement était moins grand. Thahmasp ne prenait nul engagement positif, à terme précis; et les mois, les années se passèrent sans qu'on mît un corps d'armée à sa disposition, sans qu'on le laissât libre de recruter des volontaires. Sans doute plus d'une fois on marchanda sa vie. Nul doute que Chir-Chah n'ait fait en ce sens des ouvertures à Thahmasp; et nul doute que, soit par suite de ces ouvertures, soit sous l'influence de quelque intrigue du palais, Thahmasp n'ait eu au moins une fois la velléité de se débarrasser de son hôte. Mais, malgré ses fréquents désappointements, ce dernier ne s'endormait point dans son palais de Kazbin, et de même qu'il avait des amis et des espions dans l'Inde, entre autres son fidèle fakir, Chahddaoula, de même il avait auprès du sofy des protecteurs adroits à sonder et à raffermir le terrain. Mirza-Bairam, cet échanson que lui avait donné un caprice de Thahmasp, était devenu son ennemi, depuis qu'en louant son protecteur, Houmaïoûn avait compté parmi les plus hautes preuves de son génie la défiance où il était de ses frères, et le soin qu'il avait de les tenir dans la dépendance et de leur faire toujours sentir la main du maître: « Que « n'ai-je été de même, disait-il, à « l'égard des miens! Mirza-Bairam « ne me servirait point à boire au- « jourd'hui. » Mais si cette saillie avait mécontenté Mirza-Bairam au point de lui faire tout entreprendre pour décider Thahmasp à la mort d'Houmaïoûn, elle ne put qu'être agréable à Thahmasp qui sans doute ne l'ignora point, et peut-être contribua-t-elle à préserver les jours du sulthan dépossédé plus qu'à les compromettre. Mirza-Bairam d'ailleurs avait pour antagoniste à la cour de Bahram sa sœur Bégoum Soulthana, dont Houmaïoûn s'était ménagé la faveur et qui ne manquait nulle occasion de parler pour lui à son frère. Au milieu de ces fluctuations et des incertitudes que Thahmasp laissait planer à dessein sur sa conduite à l'égard des affaires de l'Inde, Chir-Chah après un règne glorieux de cinq ans périt au siége de Kalindjar, qu'il assiégeait depuis neuf mois et qui se rendit un moment avant qu'il expirât (1546). Sur le-champ la désunion se mit parmi les Patanes, attaqués en outre ou menacés par les Radjepouts. Sélim-Chah, un des fils de Chir-Chah, s'était saisi de sa couronne au préjudice de son aîné Adel-Khan,

puis, l'avait laissée à son fils Feroze-Chah ; mais ce dernier avait été détrôné par son oncle maternel Moubarès-Khan, que ses adhérents décoraient du nom d'Adel-Chah. D'autres compétiteurs, Ibrahim-Khan, Ahmed-Khan, l'un et l'autre ses beaux-frères, armaient de leur côté (1550), et marchaient chacun à la tête de troupes nombreuses. C'est en ce moment favorable que Thahmasp déféra aux conseils de sa sœur : il y avait alors huit ans qu'Houmaïoûn avait la Perse pour asile. L'habile sofy lui donna pour commencer la conquête d'un pays que son absence devait lui avoir rendu aussi favorable que naguère il s'était montré hostile ou indifférent, douze mille hommes et une douzaine d'officiers et fonctionnaires principaux, tant pour les conduire que pour s'opposer à ce qu'Houmaïoûn acquît sur eux une autorité trop directe, et pour veiller à l'exécution de certaines conditions stipulées en secret; car nous ne nous imaginerons pas que la générosité du protecteur fournit ainsi gratis hommes et subsides au protégé. Il est certain par exemple que, entre autres clauses du traité, Houmaïoûn promettait de se reconnaître tributaire de la Perse. Il est possible aussi qu'il dût faire quelques cessions territoriales, par exemple le Kandahar ou bien le Kaboul. C'est contre ces deux provinces que se dirigèrent d'abord ses efforts. Mirza-Askéri était toujours gouverneur de la première. Houmaïoûn mit le siège devant la ville qui fut prise au bout de six mois (1551), puis devant la citadelle qu'il ne voulait recevoir qu'à discrétion. Mirza-Askéri pour se défendre fit paraître sur les murs le jeune Akbar. A cette vue Houmaïoûn fléchit, il promit la vie sauve et la liberté à son frère. Mirza-Askéri se hâta d'aller rejoindre Mirza-Kamran à Kaboul, pour concerter avec ce prince leur plan de défense. Mais la chance avait tourné. Kaboul tint moins long-temps que Kandahar, et tout le pays se soumit avec la ville principale (1552). Kamran lui-même se laissa prendre et fut puni de sa longue rébellion et de son ingratitude par la perte de la vue et par la déportation à la Mecque, d'où quelque temps après revint la nouvelle de sa mort. Pendant ce temps, la guerre civile divisait toujours les Patanes, et Ahmed triomphant de ses adversaires dans une affaire générale venait de se faire proclamer souverain sous le nom de Sikander-Chah (1552). Tandis qu'il songeait à s'affermir, Houmaïoûn passait le Sindh, traversait les riches plaines du Pandjab, prenait Rotas (1553), et marchait sur Lahore. En vain Azir-Khan, qui de gouverneur de cette forte place comptait se rendre souverain indépendant, prépare tout pour une résistance formidable : des soldats travestis en pèlerins s'introduisent dans les murs, poignardent Azir et ouvrent les portes à Houmaïoûn. Revenu des chimères qui l'avaient enivré un instant et brûlant de renverser son vainqueur, l'usurpateur Moubarès-Khan ou Adel-Chah traite avec le Mongol ; et faisant à la tête de cent mille cavaliers, que commande son général Emond, une importante diversion en Bengale, s'empare de Tchilmari la ville sainte. Sikander-Chah entre ces deux antagonistes qui le pressent, résout d'aller d'abord au plus redoutable ; il se trouve en face de lui dans les environs de Sirhind, sur cette ligne qui partage les eaux du Sindh et du Gange ; il engage la bataille à la tête de quarante mille cavaliers ; et il est vaincu (1554). Il résiste pourtant encore ; des flancs des montagnes sur lesquelles il s'est replié, il ramène des forces nouvelles qui, unies aux débris de ses troupes dispersées mais non taillées en pièces à Sirhind, s'élèvent à plus de

quatre-vingt mille cavaliers. Houmaïoûn cependant n'est plus qu'à quelques lieues de Dehli. Sikander-Chah prend position entre Paniput et Nagar-Kot pour couvrir sa capitale. La fortune prononce encore contre lui ; et cette fois Houmaïoûn, réintégré dans tous ses droits par la victoire décisive de son brave compagnon d'exil Behram-Khan, rentre en triomphe dans Dehli, tandis qu'Allan-Kouli, Samaran et Bahader promènent leurs armes triomphantes dans le Doab et lui ouvrent les portes d'Agrah (1555). Ainsi au bout de quatorze années s'opéra la restauration de la dynastie mongole, qui devait encore près de deux siècles régner aux Indes avec tant de magnificence. Cette grande révolution eut lieu l'année même où Charles-Quint, las des splendeurs de la royauté, commençait ses abdications : l'empereur européen descendait du trône, l'empereur mongol y remontait. Mais ce ne fut que pour peu de moments. On eût dit que la mort pour le frapper n'attendait que sa rentrée au palais héréditaire. A peine eut-il le temps de signaler son nouveau règne par un acte mémorable. Il ne se hata point d'envoyer à Thahmasp le tribut promis, et sans doute son dessein était de manquer de parole. Il traita favorablement les Radjepoutes, il désarma et humilia les Patanes. Il préparait par ces mesures mieux que par des guerres la réunion des provinces non encore annexées à l'empire, lorsque, ayant trop pris d'opium, il se laissa tomber, suivant les uns d'un escalier qu'il descendait pour se rendre à la prière, suivant les autres du haut des murs d'un monument tumulaire qu'il s'érigeait de son vivant, le 21 janvier 1556, et il mourut trois jours après. Son fils Akbar lui succéda. Son corps fut déposé dans le mausolée qu'il s'était préparé sous un dôme magnifique étincelant de dorures. P—OT

HOURCASTREMÉ (PIERRE), littérateur médiocre mais original, naquit le 24 décembre 1742 à Navarreins dans le Béarn, de parents pauvres. Au sortir de l'école où il avait appris à lire, à écrire et à calculer, il fut placé chez un marchand pour s'y former aux usages du commerce. Mais sentant le besoin de s'instruire, il lisait avidement tous les livres qui lui tombaient sous la main. Bientôt il composa de petites pièces de vers, d'après le cardinal de Bernis qu'il regardait comme le plus *sublime* des poètes; et dans le même temps il apprit sans maître le dessin et la musique. Ses parents émerveillés se décidèrent à faire un sacrifice pour l'envoyer à Paris perfectionner ses talents. Il y fréquenta les cours de droit, se fit recevoir avocat en 1759 et revint exercer sa profession à Navarreins. Son cabinet était sans doute assez peu achalandé, car il continua de faire de mauvais vers et de cultiver les dispositions qu'il croyait avoir pour le dessin. Il ne tarda pas à reprendre le chemin de Paris où il se trouvait en 1767, puisqu'il nous apprend lui-même qu'au mois de janvier il présenta au roi Louis XV plusieurs dessins à la plume de sa composition. En 1770 il adressa des vers à Voltaire qui, toujours prodigue d'éloges, lui répondit par des stances ainsi terminées :

. . . Je vous cède ma lyre ;
Vos doigts sont faits pour l'animer.

Ce compliment qui pouvait bien être ironique fut pris au sérieux par Hourcastremé ; et il ne manqua pas de faire imprimer les stances de Voltaire, à la tête de ses *Poésies et œuvres mêlées* (1773, 2 vol. in-12), recueil indigeste de toutes les compositions de sa jeunesse, qu'il publia sans même les *corriger*. En 1775 il remit au directeur de l'Opéra *Marius et Arisbe*, drame lyrique en 5 actes, qui lui fut

renvoyé pour y coudre un divertissement ; mais, piqué des mauvais procédés du directeur, il garda son drame et ne voulut plus le laisser jouer. Il concourut, en 1780, à l'académie de Marseille pour *l'éloge* en vers de Christophe Colomb ; mais le chevalier de Langeac remporta le prix. Déjà la littérature n'occupait plus exclusivement Hourcastremé ; il étudiait la philosophie et les mathématiques. Pour être plus à portée des savants avec lesquels il sentit la nécessité d'entrer en communication, il s'établit, en 1784, à Graville près de Rouen ; et bientôt il s'imagina qu'il avait trouvé la solution des problèmes qui, depuis la renaissance des sciences, fatiguaient vainement les géomètres, tels que la quadrature du cercle, la trisection de l'angle et la duplication du cube. La révolution le trouva plongé dans ces innocentes rêveries ; cependant à l'époque des états-généraux il se mit en correspondance avec les hommes les plus marquants, Mirabeau, Bailly, Tronchet, etc., auxquels il s'empressa de communiquer ses vues sur les moyens les plus prompts d'opérer la régénération politique de la France. Après la prise de la Bastille, il conçut un plan qu'il qualifie lui-même, « le rêve le plus grotesque qui « jamais ait occupé la tête d'un dor- « meur, » et dont la réalisation n'aurait pas coûté plus de soixante millions. C'était de construire, sur les terrains de cette ancienne forteresse, un vaste bâtiment, où l'on aurait placé l'assemblée nationale, les académies, etc. Au mois de novembre 1789, il fit hommage à l'assemblée constituante d'un opuscule intitulé : *Des tribunaux*, qui fut réimprimé dans les *Annales universelles*, et dans lequel, suivant lui, se trouve la première idée des bureaux de conciliation. Le 13 novembre 1790 il fit encore hommage à l'assemblée de la solution du problème de la duplication du cube, et de son roman politico-philosophique : *Les aventures du chevalier Anselme*, qu'il regardait « comme son premier titre à l'estime « de la postérité. » Ce roman était terminé depuis dix ans ; mais aucun censeur n'avait voulu le revêtir de son approbation ; enhardi par les évènements il s'en était passé, et les premiers livres circulaient dans le public depuis le mois d'avril 1788. Hourcastremé avait sur l'éducation des idées qu'il croyait neuves et qu'il aurait été bien aise de pouvoir mettre en pratique. Aussi vit-il avec un extrême dépit qu'on ne songeât pas à le choisir pour instituteur du dauphin qui venait de recevoir le titre de prince royal. La préférence accordée à Bernardin de Saint-Pierre lui parut une injustice révoltante ; mais il se consolait en pensant qu'on ne tarderait pas à revenir sur un choix aussi singulier. Car, « que pouvait-on attendre d'un homme « qui s'appuyait sur la Genèse pour « expliquer la fonte des glaces polaires « et la théorie des marées ? » Quoiqu'il fût et depuis long-temps *très-mûr* pour notre *sublime* révolution, on doit à Hourcastremé la justice de dire qu'il n'en approuva point les excès. Il se serait contenté de la monarchie telle que l'avait faite l'assemblée constituante. La république arriva sans qu'il s'y attendît ; et il tâcha de s'accommoder, le mieux qu'il put, d'une forme de gouvernement pour laquelle il ne paraît pas avoir eu beaucoup de sympathie. A l'approche de la crise il avait quitté prudemment Paris pour revenir à Graville ; et il y passa les temps les plus orageux de la révolution, seul avec ses livres. Les *Aventures de messire Anselme* étaient décorées du portrait de l'auteur avec ces mots au bas : *Vir simplex et rectus*. Le comité révolutionnaire du Havre, dont aucun membre ne savait le latin, trouva cette de-

vise suspecte. Un mandat d'avoir à comparaître fut lancé contre Hourcastremé; mais les explications qu'il donna parurent satisfaisantes, et il en fut quitte pour la peur. Il avait employé le temps de la terreur à réfléchir sur les défauts de la constitution de 1793; et, lorsqu'une commission eut été nommée pour la réviser, il s'empressa de lui adresser (mai 1795) un plan qui lui paraissait propre à prévenir le retour des désordres. Malgré le zèle qu'il ne cessait de montrer pour la chose publique, il ne fut point compris dans le nombre des auteurs qui reçurent des secours de la Convention. Cette nouvelle injustice qu'il attribuait à Chénier le blessa vivement; mais il crut se venger suffisamment en le qualifiant : « le plus incorrect et le plus « faible des versificateurs. » De retour à Paris après 1796, il concourut à la rédaction du *Courrier lyrique* et des *Etrennes de Mnémosyne ;* les différents opuscules qu'il publia plus tard ne produisirent pas l'effet qu'il espérait de leur importance ou de leur singularité. Hourcastremé mourut oublié vers 1815. On connait de lui : I. *Poésies et œuvres diverses*, Londres (Rouen, 1773), 4 parties en 2 vol. in-12. L'auteur ignorait, lorsqu'il publia ce recueil, les règles de la versification ou du moins ne se piquait pas de les observer scrupuleusement. Pour justifier ce qu'il regardait comme des négligences excusables, il a rassemblé dans sa preface les vers les plus défectueux de Voltaire qui, dit-il (p. 5), « a souvent *chevillé* ses vers pour plus « de *solidité* sans doute ; » mais il est impossible d'admettre une comparaison qui, de la part du poète béarnais, est le comble de la vanité; par exemple il fait rimer *texte* avec *sexe*, etc. II. *Catéchisme du chrétien par le seul raisonnement*, Toulouse, 1789, in-8°. III. *Aventures de messire Anselme, chevalier des lois*, Paris, 1790, 2 vol. in-12; 2e édit., 1796, 4 vol. in-8°, ouvrage singulier dans lequel l'auteur parle presque sans cesse de lui, et où l'on a puisé la plupart des détails qu'on vient de lire. On trouve, dans le 1er vol. de la 2e édit., *Mérope*, de Voltaire, mise en prose; et dans le second, le drame de *Marius et Arisbe*. IV. *Essai sur la faculté de penser et de réfléchir*, dans lequel l'instinct se trouve caractérisé et mis à sa véritable place, Paris, 1805, in-8°. V. *Essais d'un apprenti philosophe*, sur quelques anciens problèmes de physique, d'astronomie, de géométrie, de métaphysique et de morale, Ire partie, Paris, 1805, in-8°, avec le portrait de l'auteur. L'apprenti philosophe n'admet point la rotation de la lune sur son axe ni le mouvement de la terre autour du soleil. Après avoir exposé ses découvertes en astronomie, il parle du trisecteur qu'il a imaginé pour couper un angle en trois parties égales. Les deux derniers chapitres contiennent l'histoire de l'animal connu sous le nom de *Beroe* (mollusq.) et de ceux qu'il appelle le *Peigne* et la *Fileuse*. On y trouve des observations neuves et intéressantes. VI. *Solution du problème de la trisection géométrique de l'angle*, suivie de celles de la quintisection, septisection, etc., Rouen, 1812, in-8° de 12 pag.; réimprimé la même année in-8°. Ce ne furent pas là les seuls ouvrages d'Hourcastremé : dès 1773 il annonçait un *Traité sur le commerce* qui devait être mis incessamment sous presse ; et dans les *Aventures du chevalier Anselme* il parle, comme étant achevé, d'un *Extrait du Dictionnaire philosophique*, revu, corrigé et augmenté; « où nous « avons, dit-il, donné à tous les arts « et à toutes les sciences, *sans excep-* « *tion*, le plus haut degré de perfec- « tion possible. » W—s.

HOURELLE (Pierre-François), médecin, né à Reims, en avril 1758, mort du choléra, le 15 mai 1832, dans la même ville, a publié : I. *Dissertation sur l'empyème et les différentes espèces d'épanchements qui peuvent se faire dans la capacité de l'estomac,* Strasbourg, 1808 in-4°. II. *Remarques topographiques, médicales et politiques sur la ville de Reims et son territoire,* Reims, 1810, in-4° de 20 pages. Il s'occupait d'un ouvrage sur les différentes épidémies qui ont affligé son pays et notamment la dernière peste de 1668. Z.

HOUSTON ou **HOUSTOUN** (Guillaume), naturaliste anglais, né vers la fin du XVIIe siècle, s'embarqua comme chirurgien à bord d'un navire qui faisait voile pour l'Amérique; revint ensuite en Europe où il continua ses études médicales interrompues ; et, après avoir passé les deux années 1728 et 1729 à l'université de Leyde, alors à l'apogée de sa gloire, grâce à la présence de Boerhaave, il prit ses degrés sous le patronage de cet illustre maître. Condisciple ou peu s'en faut de Van-Swiéten, il fit en commun avec lui une série d'expériences sur les conditions de la transpiration des animaux. De retour à Londres, il fut reçu membre de la société royale, et presque aussitôt se remit en mer et fit voile vers l'Amérique. Malheureusement le climat délétère des côtes du Mexique influa mortellement sur sa santé : il expira en 1733, à la fleur de l'âge et au grand regret de tous les amis des sciences naturelles. Nul doute qu'il n'eût immensément enrichi la phytographie par ses découvertes. Déjà, dans le court espace de deux ou trois années passées en Amérique, il avait recueilli beaucoup de plantes inconnues en Europe. On a de lui : I. Deux articles dans les *Transactions philosophiques*. L'un, tome XXXIX, contient le récit et le résultat des expériences auxquelles il s'était livré avec Van-Svieten, et desquelles les deux jeunes savants conclurent que les animaux, s'il vient à s'introduire de l'air dans les cavités des plèvres, ne peuvent vivre et respirer long-temps (Houston avait eu plus de part que Van-Svieten à ces recherches). L'autre, tome XXXVII, est une description en latin de la *Dorstenia contra-yerva*. Houston l'envoya d'Amérique à la société royale. II. *Reliquæ Houstonianæ, seu plantarum in America meridionali a Gulielmo Houston collectarum Icones,* Londres, 1781, in-4°, 26 pl. Les originaux des gravures qui forment le fond de cet ouvrage étaient de la main de Houston. Ils passèrent, avec le catalogue manuscrit des espèces dessinées, au célèbre jardinier Miller, et de ce dernier à sir Jos. Banks qui s'en rendit l'éditeur. P—ot.

HOUTHEM (Libert), poète latin, naquit à Tongres au commencement du XVIe siècle. Résolu, dès l'âge le plus tendre, d'entrer dans les ordres, il fit profession dans la congrégation des hiéronymites ou frères de la vie commune ; et, après avoir enseigné avec succès les humanités à Mons, il fut élu prieur du couvent de son ordre établi à Liége. Arrivé à un âge assez avancé, il entreprit le voyage de Rome et mourut en revenant de cette ville en 1582. Houthem avait un talent remarquable pour la poésie; on ne peut lui reprocher que la trop grande érudition qu'il étale dans ses compositions : c'était, comme on le sait, le goût de l'époque, et malheureusement il y a trop sacrifié. Ses contemporains, malgré ces défauts, lui ont décerné le titre de *poète lauréat*. On a de lui. I. *Ethica vitæ ratio, seu moralia præcepta, senariis comprehensa,* Liége, 1573, in-4°. II. *Theatrum vitæ humanæ, comæ-*

dia, ibid., 1574, in-4°. III. *Gedeo, tragi-comœdia*, ibid., 1575, in-4°. IV. *Oratio in natalem Christi, versu heroico*, Anvers, 1577, in-8°. V. Καχογειτνιαν, *seu de mala vicinia*, Mons, 1580, in-8°. Houthem a laissé manuscrit l'ouvrage suivant, indiqué sous le n° 3406 du catalogue du baron de Crassier: VI. *Tractatus de cœlo, peste et sudore anglico, excepta ex Ph. Ulstadii Noric. ab anno* 1519 *ad annum* 1556, in-4°. L—L—L.

HOVEDEN (Roger de), historien anglais, natif du comté d'York, fut attaché à la famille de Henri II, et laissa des Annales de son pays très-estimées pour la véracité, la connaissance des antiquités et les recherches qu'elles ont dû coûter à l'auteur, qui, s'il eût écrit dans un latin un peu plus élégant, serait, suivant Leland, au premier rang des historiens de son temps. Son ouvrage, divisé en deux livres, commence en 731, date où finit l'ouvrage de Bède, et s'étend jusqu'à la troisième année du roi Jean, en 1202. Il a été publié par Saville, parmi les *Historici anglici*, en 1595, et réimprimé à Francfort en 1601, in-fol. On ne connaît la date ni de la naissance ni de la mort de l'auteur; mais on sait qu'il vivait en 1204. Il était en même temps jurisconsulte, ecclésiastique et professeur de théologie à Oxford. S—D.

HOWARD (sir Robert), écrivain anglais, né en 1626, fils de Thomas, comte de Berkshire, fut élevé à Cambridge, souffrit beaucoup pendant la guerre civile pour son attachement à Charles Ier, et à la restauration fut fait chevalier, et nommé, en 1661, membre du parlement. L'adresse avec laquelle il savait tirer de l'argent du parlement, pour fournir aux prodigalités de Charles II, le rendit extrêmement cher à ce prince. Il figura de nouveau dans les parlements de 1679 et 1688, et montra un grand zèle pour la révolution. Son orgueil et son obstination lui suscitèrent beaucoup d'ennemis, entre autres le duc de Buckingham, qui s'était proposé de le tourner en ridicule, sous le nom de *Bilboo*, dans la comédie intitulée la *Répétition* (*the Rehearsal*), mais qui ensuite, croyant lui avoir fait par là trop d'honneur, lui substitua, sous le nom de *Bayes*, un personnage d'une tout autre importance: Le poète Shadwell, quoique professant les mêmes principes politiques que lui, le tourna également en ridicule dans le personnage de *sir Positif*, de sa comédie des *Amants chagrins* (*the Sullen lovers*). Robert Howard mourut le 3 sept. 1698; il a publié quelques ouvrages où l'on trouve de l'esprit et du savoir: I. *Poèmes et Pièces de théâtre*. II. *Histoire des règnes d'Édouard et de Richard II, avec des réflexions et les portraits de leurs principaux ministres et favoris, ainsi qu'un parallèle entre ces princes et Édouard* Ier *et Édouard III*, 1690, in-8°. III. *Lettre à Samuel Johnson, à l'occasion d'un libelle intitulé: Observations sur la réponse de M. Johnson à Jovien*, 1692, in-8°. IV. *Histoire de la religion*, 1694, in-8°. V. La *Traduction du quatrième livre de l'Énéide de Virgile*, 1660, in-8°. VI. Celle de *l'Achilléide de Stace*, 1660, in-8°. S—D.

HOWARD (Georges-Edmond), écrivain anglais du XVIIIe siècle, reçut sa première instruction du docteur Sheridan, l'ami de Swift, et passa ensuite à l'université de Dublin. Il fut successivement clerc, soldat, procureur, entrepreneur de bâtiments, légiste et écrivain politique. Mais la poésie seule obtint constamment ses hommages, quoiqu'il n'eût qu'un talent très-ordinaire en ce genre. Il entrait

quelquefois dans une boutique pour écrire les vers qu'il composait dans les rues, et disait qu'il éprouvait ainsi un plaisir beaucoup plus vif qu'en traitant les affaires les plus lucratives. Un de ses premiers ouvrages fut une tragédie qu'il brûla volontairement au moment où elle allait être représentée, en faisant un vœu solennel de ne plus écrire un seul vers pendant cinq ans. Dans les intervalles qu'il dérobait aux travaux de son étude, il composa des *Traités sur le droit, la justice et l'échiquier,* en 4 gros volumes in-8°, et plusieurs autres ouvrages en vers et en prose. La ville de Dublin dut à son zèle et à ses efforts plusieurs embellissemens remarquables. Ses singularités et ses opinions politiques lui attirèrent une foule de sarcasmes et de pamphlets de la part des beaux-esprits et des plus vigoureux champions du parti de l'opposition. Il mourut en 1786 à Dublin, possesseur d'une fortune d'environ soixante mille livres sterling, qu'il avait acquise par ses seuls talents. S'il ennuya les hommes par ses ouvrages, il les amusa par ses ridicules, leur fit du bien et se montra toujours d'un caractère irréprochable : « Je défie le monde, écri- « vait-il, de trouver dans aucune de « mes publications, poétiques, politi- « ques ou autres, une seule syllabe « contre mon voisin, contre la paix « de la société, contre la vérité, ou « contre les plus stricts principes de la « religion et de la vertu. » Il travaillait habituellement quatorze heures par jour. Ses écrits forment quinze volumes, dont quatre in-4° et onze in-8°. On cite, entre autres, trois tragédies : *Almeyda,* ou *les Rois rivaux,* 1769; *le Siège de Tamor,* 1773 ; et *la Femme joueur,* 1778. Il a donné sur lui-même quelques Mémoires écrits d'une manière originale. S—D.

HOWARD. *Voy.* CARLISLE, LX, 171.

HOWE (JOHN), né dans le comté de Nottingham, en Angleterre, est connu par quelques écrits littéraires, mais il est beaucoup plus célèbre comme politique, par ses talents et son courage intrépide. Représentant successivement le bourg de Circenster et le comté de Glocester dans les trois derniers parlements du roi Guillaume et dans les trois premiers de la reine Anne, il acquit une grande influence à la chambre des communes. C'est même sur les vives remontrances de Howe que la chambre accorda une demi-solde aux officiers qui furent licenciés en 1699. La liberté avec laquelle il s'exprima, à l'occasion du traité de partage, fit dire au roi Guillaume que, si ce n'était l'inégalité de rang, il en demanderait satisfaction à son épée. Il avait d'abord applaudi à la révolution de 1688, et avait été nommé vice-chambellan de la reine Marie ; mais, sur un refus qu'il éprouva de la part de la cour, il devint le plus violent antagoniste que le roi eut dans le parlement, et l'ennemi le plus actif des étrangers qui s'établissaient en Angleterre. A l'avènement de la reine Anne au trône, il fut fait conseiller privé en 1702, et payeur des gardes et des garnisons. Lors de la formation d'un nouveau conseil privé, conformément à un acte du parlement relatif à l'union des deux royaumes, il y prit également sa place, continua d'occuper celle de payeur des gardes jusque sous le règne de Georges Ier, et mourut en 1721 à sa terre de Stowell, dans le comté de Glocester. C'est lui qui par son zèle et ses efforts infatigables rétablit la compagnie des Indes orientales, qu'on regardait comme ruinée, sur un pied tel qu'elle n'a pas depuis cessé de prospérer. Il a composé un *Panégyrique du roi Guillaume,* des *chansons* et autres *poésies.* S—D.

HOWE (JOHN), théologien anglais, nonconformiste, naquit en 1630, à Loughborough en Leicestershire, ville où son père était alors ministre. Celui-ci, expulsé de sa paroisse à cause de ses sentiments puritains, réfugié en Irlande, mais obligé ensuite de fuir devant la rébellion, alla s'établir dans le comté de Lancaster. C'est là que l'enfant reçut sa première instruction continuée dans l'université de Cambridge, puis dans celle d'Oxford où il fut agrégé au collège de la Madeleine. Vers 1652, il commença de se livrer à la prédication, reçut les ordres, et devint ministre de Great-Torrington en Devonshire. Deux ans après, il épousa la fille du ministre de Plymouth. Pendant un voyage à Londres, étant entré un jour comme simple auditeur dans la chapelle de Whitehall, son extérieur avantageux et son maintien plein de dignité attirèrent l'attention d'Olivier Cromwell, qui le fit inviter par un messager à se présenter devant lui quand l'office serait terminé. L'entrevue eut pour résultat que Howe precherait à Whitehall le dimanche suivant. Il eût bien voulu s'en dispenser; mais les hommes du caractère de Cromwell ne souffrent pas de refus. Le sermon fut prêché, et le prédicateur nommé bientôt après chapelain domestique du Protecteur. Dans cette situation, il se fit également estimer pour sa profonde piété et pour son désintéressement, ne demandant jamais rien pour lui, rien non plus contre les autres. Quelques opinions religieuses qui s'introduisaient alors à la cour lui causèrent d'autant plus de peine qu'elles paraissaient encouragées par les hommes puissants : il s'agissait d'une *foi particulière*, suivant laquelle certaines personnes pouvaient se croire favorisées du don d'inspiration et de prophétie. Howe résolut de combattre des idées qui lui semblaient dangereuses, et il n'attendit que son tour de monter en chaire pour en signaler le péril. Cromwell l'écouta avec beaucoup d'attention, quelquefois fronçant le sourcil et paraissant très-contrarié. Lorsque le prédicateur eut quitté la chaire, un personnage de distinction l'aborda et lui témoigna l'appréhension qu'Olivier ne lui pardonnât jamais sa témérité. « J'ai cédé, répondit Howe, « au besoin de soulager ma conscien- « ce; le reste est dans la main de « Dieu. » Il observa que, de ce moment, le protecteur fut très réservé avec lui. J. Howe fut également attaché en qualité de chapelain à Richard Cromwell; et, après sa chute, il alla retrouver son troupeau de Torrington, et continua de le diriger jusqu'à l'acte d'uniformité de 1662. Depuis il erra de place en place, sans cesser d'exercer le ministère évangélique. Il était vers 1671 chapelain de lord Massarène dans la paroisse d'Antrim; en 1675, ministre d'une congrégation à Londres. En 1685, année où la persécution sévit cruellement contre les dissenters, il se trouva heureux d'accompagner lord Wharton dans ses voyages, et prêcha à Utrecht dans l'église anglaise. Pendant son séjour en Hollande, il fut en relation avec le célèbre docteur Burnet, et il eut plusieurs audiences du prince d'Orange. La déclaration de Jacques II en faveur de la liberté de conscience le ramena en 1687 à Londres. Il mourut dans cette ville en 1705. Ce ministre dissident s'est rendu recommandable par sa modération qui contrastait avec le fanatisme de l'époque, par sa grande piété, et par son savoir, principalement en théologie et dans les langues classiques et orientales. On cite parmi ses nombreux ouvrages : I. *Tableau du bonheur du juste*, 1673, in-8°. II. *Traité sur le ravissement en Dieu* (delighting in God), 1674, in-8°. III. *Le Temple*

vivant, ou développement de cette pensée, que l'*homme bon est le temple de Dieu*, 1674, in-8°, 2e partie, 1702. IV. *Il faut penser au lendemain* (Thoughtfulness for to-morrow). V. *Recherche pacifique et modeste touchant la possibilité d'une Trinité dans la Divinité*, Londres, 1694. Les opinions émises par Howe furent vivement attaquées. VI. Des *Sermons* et quelques écrits de controverse, qui ont été recueillis avec ses autres ouvrages, précédés d'une notice biographique par le docteur Calamy. On a publié en 1827 : *Choix* (Selections) *des ouvrages du rév. John Howe*, par le docteur Wilson, Londres, 2 vol. in-18. L.

HOWITZ (François-Gotthard), médecin danois, naquit à Copenhague en 1789. Son père, vu le délabrement de sa fortune, était allé dans l'Inde, espérant l'y rétablir; mais il mourut quelque temps après son arrivée. Le bombardement de Copenhague par les Anglais, en 1807, vint aggraver encore les malheurs de sa famille; la maison de la veuve Howitz fut au nombre de celles que les bombes réduisirent en cendres. Elle se réfugia avec ses autres enfants à la campagne; le jeune François-Gotthard, étudiant de l'université, erra dans la ville, ne possédant au monde que ce qu'il portait sur lui. On l'accueillit dans l'établissement dit *Régenz*; et, après avoir bien soutenu son examen de philosophie, il obtint une bourse de collège. Il se voua dès-lors à la médecine et fut élève à l'hôpital de Frédéric. En 1813, il remporta le prix au concours de l'université pour un mémoire latin sur l'*Histoire pharmaceutique et thérapeutique de l'emploi du mercure dans les traitements anti-syphilitiques*. Pendant les deux années suivantes; il soutint et publia deux thèses sur la cachexie et prit les degrés de licencié et de docteur. Il voyagea ensuite en Allemagne, en Italie, en France et en Angleterre pour visiter les établissements de médecine, et à son retour, en 1819, il fut nommé professeur extraordinaire de médecine à l'université de Copenhague et membre du collège de salubrité publique. Il s'acquitta de ces doubles fonctions avec un zèle digne d'éloge. Ses cours publics furent fréquentés par un grand nombre d'élèves, et il fut regardé comme un des meilleurs médecins de la capitale. Il composa des articles pour la *Bibliothèque médicale* et pour la *Gazette littéraire* danoise; et les *Actes* de la société médicale de Copenhague contiennent de lui un mémoire latin *De ileo*. Ses études de la médecine légale le portèrent à examiner la question agitée aussi en d'autres pays sur la responsabilité morale de quelques accusés, et sur leur libre arbitre. Un mémoire qu'il donna à ce sujet dans la *Bibliothèque juridique* d'Oersted provoqua des répliques, et l'engagea lui-même à soutenir sa doctrine dans une brochure intitulée : *Le Déterminisme*, ou *Hume contre Kant*, 1824. L'année suivante il fut nommé médecin suppléant et accoucheur en second à la clinique royale de Copenhague; mais à peine en avait-il exercé les fonctions pendant une année qu'il fut atteint d'une maladie pulmonaire qui causa sa mort, le 3 avril 1826. D—G.

HOYER (Anne Oven, femme), naquit vers 1584 à Coldenbüttel, dans le duché de Sleswig. Son père, homme riche, était très-versé dans l'astronomie. Elle épousa, en 1599, Herman Hoyer, gouverneur de la province d'Eyderstadt, à qui elle apporta en mariage cent mille marcs-lubs. Son mari, avec lequel elle vécut assez mal, mourut en 1622. Alors elle se retira dans sa terre, où elle s'amusait à

faire des vers allemands; mais elle ne s'en tint pas long-temps à ces innocents délassements. Une indisposition grave l'obligea de faire venir auprès d'elle un chimiste nommé Nicolas Tetingius, homme très-fanatique et entiché d'une infinité de rêveries. La veuve Hoyer ne tarda pas à partager les folies du chimiste. Elle le fixa chez elle à demeure, lui et sa famille, et bientôt le regarda comme un prophète. Dans le même temps, elle prit parti parmi les anabaptistes, baptisant, faisant des prosélytes chez elle, et se disant elle-même inspirée. Elle prédit que, sous deux ans, tout le pays serait désolé. Les ministres luthériens tentèrent de la rappeler à la raison. Wedovius eut avec elle une conférence. Elle n'en tint compte et fit même, en vers, l'éloge de Schwenckfeld, un des plus ardents frères de la Rose-Croix, de son temps. Ayant bientôt dissipé sa fortune, elle se vit contrainte de vendre le peu qui lui restait, et se retira en Suède où la reine Éléonore-Marie lui donna, près de Stockholm, une petite terre. Anne Hoyer y passa le reste de ses jours et mourut en 1656. Peu de temps avant sa mort, elle s'était rendue inaccessible pour n'avoir point de témoins de sa destruction. Ayant adopté le système de Pythagore sur l'abstinence de la chair, elle ne mangeait que du poisson mort naturellement, et entretenait beaucoup de chiens pour donner de la pâture aux puces. Ses principaux ouvrages sont des *poésies sacrées*, remplies de traits contre les luthériens, publiées à Amsterdam, 1650, in-12, par les soins de Le Blond, ambassadeur de Suède en Angleterre. On a encore d'A. Hoyer : I. *Entretiens d'un enfant avec sa mère sur la route de la félicité divine et les devoirs des dames*, traduits en vers de l'*Histoire d'Euriale et Lucrèce*, d'Æneas Sylvius. II. Des *Cantiques spirituels*. Othon Sperling loue la vivacité de son génie, la pureté de ses mœurs, et l'appelle *Mulier doctrinæ haud vulgaris*. Il y a beaucoup à rabattre de cet éloge. D.—L.

HOYER (le P. Michel), poète latin, qui ne mérite point l'oubli dans lequel il paraît tombé, naquit, en 1593, à Hesdin, petite ville de l'Artois. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il suivit la carrière de l'enseignement, et professa la rhétorique avec beaucoup de succès au collège Saint-Pierre, à Lille. Plus tard il prit l'habit des ermites de Saint-Augustin au couvent d'Ipres, et fut placé successivement par ses supérieurs dans divers collèges des Pays-Bas. Sa réputation attirait autour de sa chaire un grand nombre d'élèves, entre autres le fils de Rubens Albert, qui, dans une pièce de vers très-agréable, imprimée au devant des *Flammulæ*, ouvrage de son maître, lui témoigne toute sa reconnaissance. Le P. Hoyer mourut à Lille le 14 juin 1650. Outre un *Eloge* de Jean Duns Scot, une *Vie* de saint Ephrem, et quelques *Opuscules* en latin dont on trouve le détail dans les *Mémoires littéraires* de Paquot, I, 40, on a de lui : I. *Flammulæ amoris S. P. Augustini versibus et iconibus exornatæ*, Anvers, 1629, pet. in-12; avec des additions, ibid., 1639, in-16. C'est un choix de maximes de l'évêque d'Hippone, paraphrasées en vers latins. La première édition est encore recherchée des curieux, surtout à cause des jolies estampes de Collaert dont elle est ornée. II. *Theatrum castitatis, sive Susanna et Gamma, tragœdiæ*, Tournai, 1631, in-12. III. *Sancta Theodora, tragœdia*, Anvers, 1641, in-12. IV. *Historiæ tragicæ sacræ et profanæ decades duæ*, Cologne, 1647, in-12; avec des additions, Bruxelles, 1652, in-16. W—s

HROSVITA, appelée par quelques écrivains ecclésiastiques, *Ruitsunda*, *Rotsuinda*, *Rothsmuta*, *Rodeschwinda* et de plusieurs autres manières plus ou moins fautives, vécut à la fin du IXe siècle et fut la quatrième abbesse de Gandersheim ou Gandesheim, couvent de l'ordre de Saint-Benoît dans la Basse-Saxe, établi en 852 à Brunsl.usen, puis transféré en 881 dans la ville même de Gandersheim, près du fleuve Ganda. On a souvent confondu Hrosvita l'abbesse avec une simple religieuse du même nom, du même couvent et presque du même siècle, qui se rendit célèbre un peu plus tard par ses écrits (*Voy.* l'article suivant). Il est probable que *Hrosvita* n'était qu'un nom de baptême ou de religion. Quel fut son nom de famille? on l'ignore; tout ce qu'on peut affirmer, c'est que sa naissance était illustre, car le monastère de Gandersheim, fondé par Ludolphe, arrière-petit-fils du fameux Witikind, ne compte dans la liste de ses abbesses que des princesses de sang impérial ou ducal. Les trois abbesses qui précédèrent Hrosvita sont Hatumoda, Gerberge et Christine, toutes trois filles du duc de Saxe Ludolphe et de la duchesse Oda. Selneccer (*Pædagogia*, part. I, *titul. de usuris*) avance que Hrosvita était fille d'un roi de la Grèce; mais cette extraction romanesque est d'autant moins probable que des filles allemandes étaient seules admises à Gandersheim. Plusieurs chroniqueurs disent avec plus de vraisemblance qu'elle appartenait à la famille ducale de Saxe. Un catalogue manuscrit des abbesses de Gandersheim (Leuckfeld, *Antiquit. Gandesh.*, pag. 217) la qualifie de fille du duc Othon l'Illustre, second fils de Ludolphe et père de l'empereur Henri l'Oiseleur; mais les historiens ne donnent au duc Othon qu'une fille nommée Adélaïde, qui mourut abbesse de Quedlimbourg. Hrosvita était déjà religieuse au monastère de Gandersheim quand elle fut appelée à sa direction, en 903 (Henr. Bodo, *Synt. eccles. Gand.*, ap. Leibn. *Script. Brunsv.*, tom. III, pag. 710). Quelque distinguée que fût sa naissance, Hrosvita était par ses talents seuls digne de cette fonction éminente. Une chronique citée par Meibomius (*Rer. Germ. script.*, tom. I, pag. 706) parle comme il suit de cette femme remarquable : « Elle excellait en plusieurs sciences, particulièrement dans la logique et la rhétorique, comme le prouvent ses livres et ses manuscrits. Elle a composé, en effet, un traité de logique très-célèbre. » Ce traité ne nous est pas parvenu. Il serait possible que la *Vie* en prose *de saint Willibald et saint Wunibald*, attribuée par Casimir Oudin (*Suppl. de script. eccles. a Bellarmino omissis*, *ad annum* 980) à l'illustre nonne Hrosvita, et qui évidemment lui est antérieure, comme Oudin l'a reconnu (*Comment. de script. ecclesiast.*, tom. II, p. 508), fût un ouvrage de Hrosvita l'abbesse. Ces vies sont imprimées dans Canisius (*Lect. antiq.*, tom. IV), dans Mabillon (*Sœcul. III. Sanct. sancti Bened.*, tom. II, pag. 176), et dans Surius (*Act. Sanct.*). Comme l'histoire de cette époque n'est jamais exempte de légendes superstitieuses, on a raconté que cette pieuse abbesse eut le pouvoir d'arracher des mains du diable un pacte ou cédule qu'un jeune imprudent avait signé de son sang (Selneccer, *loc. cit.*). Cette aventure a, comme on le verra, des points de ressemblance si frappants avec deux légendes mises en vers par la seconde Hrosvita qu'il est aisé de reconnaître dans cette croyance populaire un des effets de la confusion très-an-

cienne qui s'établit entre la vie comme entre les œuvres de ces deux femmes. Hrosvita ne gouverna que pendant trois années le monastère de Gandersheim. Elle mourut, en grand renom de sainteté, l'an 906 (Gasp. Bruschius, *Chronol. monast. German.*, pag. 233), d'autres disent à tort, je crois, en 926 (*Chron. Hildesh.*, ap. Leibn., *Scr. Br.*, tom. I., pag. 743), dans les deux cas, avant la naissance de son illustre homonyme. M—G—N.

* **HRÔSVITA** ou **HROTSVIT**, religieuse, ou, comme quelques-uns disent, chanoinesse au couvent de Gandersheim, près du fleuve Ganda, s'illustra par ses écrits en vers et en prose, pendant la dernière moitié du Xe siècle. La vie de cette femme célèbre, sur laquelle on ne possède guère d'autres renseignements que le peu qu'elle nous apprend d'elle-même, a donné lieu à des erreurs d'autant plus graves que ses écrits, source à peu près unique de son histoire, ont été plus long-temps moins étudiés et moins connus. On ne s'accorde même pas sur son nom que l'on trouve écrit fort diversement. Nous avons heureusement le moyen de le fixer d'une manière à peu près certaine. Dans un manuscrit de ses œuvres, qu'on peut voir à Munich, et qui est presque contemporain, elle se nomme elle-même *Hrotsvit*, et quelquefois, en élidant le T du milieu, *Hrosvit*. Il n'est donc pas douteux que tel n'ait été son nom ou surnom; je dis surnom, car cette poétique appellation, qu'elle traduit par *Voix éclatante*, « *Ego clamor validus Gandeshemensis* » (*In sex comœdias suas præfatio*) a bien l'air de n'avoir été qu'un nom de baptême ou de religion. Cette interprétation, fournie par elle-même et adoptée par Jacques Grimm (*Lateinische Gedichte des X und XI Jh.*, Gœttingue, 1838, pag. IX), détruit l'explication plus gracieuse du nom de Hrosvita, que J.-Christ. Gottsched (*Nœthiger Vorrath zur Geschichte der deutschen dramatischen Dichtkunst*, 1757, tom. 2, p. 13) avait proposé de traduire par *Rose blanche*, ainsi qu'une autre étymologie, rapportée par les Bollandistes (*Act. Sanct.* Jun., t. V, p. 205), et tirée *ab equis pascendis*. Cette interprétation ruine du même coup une hypothèse hasardée par Martin-Fred. Seidel dans ses *Icones et elogia virorum aliquot præstantium*, etc., 1670 in-fol. Ce biographe avait avancé d'après Knesebeck, mais sans désigner l'ouvrage où ce paradoxe est consigné, que le H initial de Hrosvita n'est pas le signe d'aspiration en usage au moyen âge dans les mots germaniques tels que Hrabanus, Hrodolphus, Hcarolus et beaucoup d'autres, mais l'abréviation de *Helena*; et, sur cette supposition, il prétendait que le nom de Hrosvita cachait celui de *Helena a Rossow*, faisant ainsi descendre l'illustre nonne d'une ancienne famille saxonne, mentionnée dans la *Chronique* d'Enzelt, p. 60, mais qui, suivant Gottsched, ne remontait pas, à beaucoup près, au Xe siècle. Le même Seidel a joint à sa notice sur Hrosvita un portrait dont il ne fait pas connaître l'origine. Cette image qui a été reproduite dans les *Antiquités* de Leuckfeld, l'édition de Schurzfleisch, le *Diarium theologicum* (*Fortgesetzte Sammlung v. alt. und neuen theolog. Sachen*, 1732, p. 678) et même dans le *Mercure allemand* de Wieland (1803, t. 1, p. 258), n'en paraît pas pour cela plus authentique. On s'est trompé d'une manière plus grave encore sur le temps où elle a vécu. D'abord, il faut citer comme un singulier exemple de préoccupation nationale l'opinion de l'Anglais Laurent Humphrey, qui, jaloux de conquérir

cette muse à sa patrie, n'a rien trouvé de mieux que de la confondre avec la poétesse anglaise Hilda Heresvida, qui vécut au VIIe siècle (1). Il ne servirait de rien à ce critique trop patriote de prouver, comme il s'efforce en vain d'y parvenir, que Hilda vivait au IXe siècle, puisque Hrosvita ne vécut pas plus au IXe qu'au XIe siècle, double erreur contradictoire, dans laquelle, pour le dire en passant, on n'est pas peu surpris qu'ait pu tomber le savant Trithème (*Lib. de script. eccles.*, in-4°, 1512, pag. 89) (2), on n'est pas moins étonné de voir Du Cange classer Hrosvita parmi les écrivains du XIIe siècle (*Index scriptorum mediæ et infimæ Latinitatis*). Il suffit de jeter les yeux sur le poème de Hrosvita, intitulé *Panegyris sive historia Oddonum*, et sur la dédicace à Othon II, qui le précède, pour être certain qu'elle florissait dans la seconde moitié du Xe siècle; mais il est plus malaisé de déterminer exactement la date de sa naissance et celle de sa mort. Hrosvita nous apprend elle-même (*Carmen de construct. cœnob. Gandesh.*, v. 562, seqq.) qu'elle vint au monde long-temps après le trépas d'Othon l'Illustre, duc de Saxe, arrivé le 29 novembre 912 (Iselin, *Hist. Lexic.*, Bâle, 1726, in-fol. t. 3, pag. 753). Elle se dit, dans la *préface de ses œuvres en vers*, un peu plus âgée que Gerberge II, fille du duc Henri et nièce de l'empereur Othon Ier, ordonnée abbesse de Gandersheim, l'an 957 ou 59, et née, suivant toute apparence, vers 940. Il résulte de ces deux témoignages combinés que Hrosvita naquit nécessairement entre les années 912 et 940, et beaucoup plus près de la seconde date que de la première. L'époque de sa mort est encore plus difficile à fixer. Un seul fait est certain, c'est qu'elle vivait encore en 973, puisqu'elle dédia à Othon II, reconnu empereur cette année-là même, le poème qu'elle a consacré à la gloire de la maison de Saxe. Si nous ne nous sommes pas trompés dans nos calculs précédents, elle avait alors environ 40 ans; Casimir Oudin dit que Hrosvita mourut l'an 1001 (*Comment. de script. ecclesiast.*, t. II, p. 506); il se fonde sur ce qu'elle a célébré les trois premiers Othon. Le premier livre que nous avons du *Panégyrique* s'arrête à la mort d'Othon-le-Grand; mais le titre même (*Panegyris Oddonum*) prouve que nous ne possédons que le commencement du poème. La seconde dédicace adressée à Othon II précédait probablement un second livre consacré à ce prince. Enfin, on lit dans la *Chronique des évêques d'Hildesheim* que Hrosvita a célébré *les trois Othon*. Elle entra jeune au monastère de Gandersheim et y reçut une éducation à la fois religieuse et poétique. Dans les études de cette illustre maison, sorte d'oasis intellectuelle, jetée au milieu des sables de la barbarie, on mêlait à la lecture des Livres Saints celle des vers de Virgile et des comédies de Térence. Un des biographes de Hrosvita (Henr. Bodo, *Syntagm. de eccl. Gand.*) nous assure qu'elle était même versée dans les lettres grecques. Elle parle avec une naïveté modeste de ses premiers essais. Dans la préface en prose, placée à la tête de ses poésies, elle sollicite l'indulgence pour les fautes qu'elle a pu commettre contre la prosodie et la grammaire, alléguant pour excuse la solitude du cloître, la faiblesse de son sexe et son âge encore éloigné de la maturité. Elle ne s'est proposé, dit-elle, d'autre but en écrivant ses vers que d'empê-

(1) Martin Seidel et les autres écrivains qui ont réfuté cette étrange assertion négligent de citer le livre où elle est émise.

(2) Trithème a évité cette double faute dans deux autres ouvrages où il parle de Hrosvita : 1° *De viris illustrib. German.*, p. 129, ed. Francofurt. 2° *Annal. Hirsaugiens.*, t. I, p. 123.

cher le faible génie que lui a départi le ciel de croupir dans son sein et de se rouiller par sa négligence ; elle a voulu le forcer à rendre sous le marteau de la dévotion un faible son à la louange de Dieu. Dans une invocation en vers élégiaques, qui précède son *Histoire* en vers *de la Sainte-Vierge*, elle demande à la mère de Dieu de lui délier la langue, et rappelle modestement, à cette occasion, l'ânesse de l'*Ancien Testament*, à laquelle Dieu daigna accorder la parole. Hrosvita mentionne avec reconnaissance ses deux principales maîtresses; l'une fut une religieuse obscure, nommée Rikkarde, l'autre la jeune abbesse Gerberge elle-même, qui, moins âgée que son élève, avait cependant sur elle la supériorité de connaissances qui convenait à une princesse de sang impérial. Hrosvita lui a respectueusement dédié plusieurs de ses ouvrages ; mais bientôt l'écolière surpassa ses maîtresses et même ses maîtres ; car, si elle gémit dans la préface de son premier recueil d'être dépourvue des conseils des hommes habiles, on voit par l'épître qui précède ses comédies (*Epistola ad quosdam sapientes, hujus libri fautores et emendatores*) que l'attention et les suffrages des hommes les plus éminents de l'Allemagne ne lui manquèrent pas long-temps, et qu'elle reçut bientôt de toutes parts des encouragements et des éloges. En effet, les écrits de cette femme illustre sont de ceux qui honorent le plus son sexe, et qui, malgré quelques défauts inhérents à l'époque où elle a vécu, relèvent le mieux le Xe siècle de l'accusation de barbarie, qu'on lui a trop légèrement prodiguée. Un des anciens biographes de Hrosvita (Henr. Bodo, *loc. cit.*), termine sa vie par ce trait : *Rara avis in Saxoniâ visa est.* C'est trop peu dire. Cette Sapho chrétienne, cette dixième muse, comme l'appellent ses compatriotes, ne fut pas seulement une merveille pour la Saxe ; elle est une gloire pour l'Europe entière. Dans la nuit du moyen âge, on trouverait difficilement une étoile poétique plus éclatante. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les ouvrages de Hrosvita sont tous écrits en latin, seule langue alors usitée en Occident pour les compositions littéraires. Il existe deux éditions de ses œuvres. La première a été donnée en 1501 à Nuremberg, en un volume in-fol., par Conrad Celtes, poète lui-même, et, qui plus est, poète lauréat de l'empereur Maximilien. La seconde, qui n'est qu'une simple réimpression, augmentée d'éclaircissements et de préfaces, fut donnée en 1717, et non en 1707, comme le titre le porte par erreur, à Wittenberg, en un volume in-4°, par Léonard Schurzfleisch. Ces deux éditions reproduisent à peu près textuellement un beau manuscrit du XIe, ou peut-être de la fin du Xe siècle, qui du couvent de Saint-Emméran, à Ratisbonne, où Celtes le copia et où Gottsched le vit encore en 1749, a passé dans la bibliothèque royale de Munich. Ce manuscrit est divisé en trois livres, précédés chacun d'une préface. Le premier renferme huit poèmes, ou histoires pieuses mises en vers ; le second contient six, ou, comme nous chercherons à l'établir, sept comédies en prose ; le troisième, un poème intitulé le *Panégyrique* ou l'*histoire des Othon*. Les deux éditeurs ont eu le tort de changer sans motif la disposition du manuscrit, qui nous paraît offrir l'ordre véritable et chronologique dans lequel ces productions ont été composées. En effet, l'auteur montre dans la préface de son dernier livre (le *Panégyrique*) beaucoup moins de timidité et de défiance en ses talents que dans la préface de ses comédies, et surtout que dans le préambule de ses poésies mêlées. Voici le contenu des trois parties. Le 1er Livre (*Ope-*

ra carmine conscripta) se compose des huit récits suivants : I. *L'Histoire de l'immaculée Vierge Marie, mère de Dieu*, tirée du *Protévangile* de saint Jacques, frère de Jésus (J.-Alb. Fabric., *Cod. apocryph. Noo. Testam.*, t. I, p. 40 seqq.); 859 vers hexamètres *leonins*, comme tous les hexamètres de l'auteur. II. *L'Histoire de l'ascension de Notre-Seigneur*. Cette pièce, composée de 150 vers hexamètres, a été faite sur une traduction du grec en latin, due à Jean l'évêque. III. *La Passion de saint Gandolfe, martyr;* 564 vers élégiaques. L'auteur a employé ici un mètre moins grave que dans les pièces qui précèdent et qui suivent, sans doute parce que le sujet est, comme on va le voir, comique plutôt qu'héroïque. Gandolfe, qui vivait au milieu du VIIIe siècle, sortait de la tige royale des Burgondes. La sainteté de ce jeune prince était si grande qu'il reçut le don des miracles. Il épousa une fort belle femme, que Hrosvita nomme *Ganea*, probablement par allusion à ses mœurs dissolues. Elle s'abandonna bientôt à un clerc de la maison de son mari. L'adultère fut prouvé par l'épreuve de l'eau. Ganea se brûla la main et le bras en les plongeant dans une cuve d'eau tiède. Au lieu d'accepter le pardon, que lui offrait généreusement son mari, elle le fit assassiner à Varennes en Bourgogne. Plusieurs miracles, opérés sur le tombeau de saint Gandolfe, furent rapportés à cette méchante femme, qui s'en moqua dans des termes très-immodestes : *Miracula non secus ut ventris crepitum existimavit*. Elle fut aussitôt punie de cet impur blasphème par un châtiment digne de sa faute: « *In pœnæ perfidiam* (sic) *venter illi quoad viveret perpetuo crepabat.* » Ce sujet de poésie, singulier surtout dans un couvent, prouve que le badinage et une gaîté même assez grossière n'étaient pas entièrement bannis de ces pieux asiles. IV. La *Passion de saint Pélage à Cordoue*. Ce poème, composé de 404 hexamètres, est le récit d'une aventure que Hrosvita mit en vers, d'après une relation qu'elle tenait d'un témoin du fait. Cette circonstance dénote des rapports remarquables entre l'Allemagne et les habitants de la Péninsule, Maures ou Espagnols. Aussi rencontre-t-on dans cette pièce plusieurs *hispanismes* singuliers, entre autres, l'emploi du mot *rostrum* pour *facies*. L'action se passe du temps d'Abrahamen, c'est-à-dire d'Abdalrahman ou, comme nous disons, d'Abderame III. Lors de l'expédition de ce prince en Galice, entre les années 940 et 945, le père de Pélage ayant été fait prisonnier par les Maures, ce jeune Galicien obtint d'être emmené captif à Cordoue à la place de son père. La beauté de ce jeune homme l'exposa aux outrages des Sarrasins. Ayant refusé de servir aux plaisirs infâmes de leur chef, il fut précipité du haut du rempart dans le fleuve. Recueilli par des pêcheurs, il fut achevé par les soldats du tyran. Ce poème, qui a été réimprimé plus correctement par les Bollandistes (*Acta Sanctor.*, 20 jun., t. V. p. 209, seqq.), diffère en plusieurs points de la relation du père Raguel, insérée dans le même recueil. V. *La Chute et la conversion de Théophile, vidame ou archidiacre d'Adona en Cilicie* (et non en *Sicile*, comme le disent à tort les deux éditions de Celtes et de Schurzfleisch); 455 vers hexamètres. Cette légende, qui se rapporte environ à l'an 538, a été insérée dans les Bollandistes (*Act. Sanct.*, 4 febr., t. I, p. 480, seqq.). C'est l'histoire d'un clerc qui par ambition se voue au diable. Cette donnée fantastique a été pendant le moyen âge le texte de beau-

coup d'ouvrages d'imagination. Elle a été, entre autres, mise en drame, au XIIIe siècle, par Rutebeuf, sous le titre de *Miracle de Théophile* (Œuvres complètes de Rutebeuf, publiées par M. Jubinal, 1839, in-8°, tom. II, p. 79 et suiv.). C'est vraisemblablement l'origine de la légende de Faust. VI. L'*Histoire de la conversion d'un jeune esclave exorcisé par saint Basile.* Dans ce poème, composé de 249 vers, ce n'est plus par ambition, mais par amour, que l'esclave d'un riche habitant de Césarée se voue au diable. Eperdument amoureux de la fille de Protérius, que son père destinait au cloître, ce jeune homme, aidé de l'esprit malin, parvint à se faire aimer d'elle, et l'épousa, au grand déplaisir de sa famille. Cependant la jeune femme, s'étant bientôt aperçue que son mari n'osait pas entrer dans l'église, devina la vérité. Elle sollicita aussitôt et obtint le divorce, et, suivant son premier dessein, se voua à la vie monastique. Cependant le jeune homme, repentant de son crime, fut exorcisé par saint Basile, qui contraignit le démon à rendre la cédule que l'imprudent avait souscrite. VII. L'*Histoire de la passion de saint Denis, illustre martyr;* 266 vers hexamètres. Dans ce poème, calqué sur la légende (*Act. Sanct.*, 9 octob., t. IV, p. 696, seqq.), le voyage miraculeux du saint décapité est peint en traits qui ne manquent ni de poésie ni de grandeur. VIII. L'*Histoire de la passion de sainte Agnès, vierge et martyre.* Le sujet de cette pièce composée de 459 vers et tirée d'une légende, écrite par saint Ambroise (*Act. Sanct.*, 21 janv., t. II, p. 351, seqq.), est plus délicat et plus scabreux que celui d'aucun des poèmes précédents. Agnès, jeune Romaine d'une grande beauté, avait embrassé le christianisme et fait vœu de chasteté. Un jeune homme, fils du comte Sempronius, préfet de la ville, s'éprit de la belle chrétienne et, n'ayant pu la gagner ni par ses prières ni par ses présents, tomba dans une mélancolie qui fit craindre pour ses jours. Les médecins, ayant découvert la cause de son mal, en informèrent Sempronius, qui commanda avec emportement à la jeune fille de céder aux désirs de son fils. Agnès restant inébranlable, Sempronius la fit traîner au temple de Vesta, pour y adorer le feu sacré. Sur le refus d'Agnès, il ordonna qu'on la conduisît nue dans un lieu de prostitution; mais, au moment de subir cet arrêt, le ciel, pour ménager sa pudeur, permit que ses cheveux grandissent au point de tomber jusqu'à ses pieds, comme un voile. Le fils du préfet, l'ayant poursuivie dans ce lieu infâme, n'eut pas plutôt porté la main sur elle qu'il tomba mort à ses pieds. Le père, au désespoir, accusa la jeune vierge de magie. Agnès, pour se disculper, demande au ciel et obtient la résurrection du jeune insensé. Le père et le fils se font chrétiens. Cependant les prêtres païens poursuivent la condamnation d'Agnès; celle-ci, qui consent au martyre, meurt sous l'épée du bourreau, et va prendre place auprès de Jésus-Christ dans le chœur immortel des vierges. 2e Livre. *Six comédies,* savoir: *Gallicanus; Dulcitius; Callimachus; Abraham; Paphnucius; Sapientia,* sive *Fides, Spes* et *Charitas.* Cette annonce de six comédies portant la date du Xe siècle, doit paraître à nos lecteurs un fait inouï et absolument incroyable. Dans ce temps de pleine féodalité, le nom seul de *comédie* semble un anachronisme. Durant cette laborieuse époque de concentration religieuse et de morcellement politique, il semble qu'il n'existât pour le drame ni poète, ni scène, ni spectateurs. Cependant, en examinant avec plus d'at-

tention l'espace obscur qui sépare le IVe siècle du XIIIe, on a fini par s'apercevoir que le génie dramatique n'a pas manqué aussi complètement à cette époque, qu'on l'avait d'abord supposé. A la place des vastes théâtres et amphithéâtres, qui avaient autrefois réuni d'immenses populations dans une même idée, comme dans une même enceinte, la féodalité vit s'agrandir et monter vers le ciel ces immenses cathédrales où la religion, à de certains jours, réunissait, sans les confondre, tous les ordres de l'état, les barons et les clercs, les vilains des cités et les serfs des campagnes. Aussi est-ce dans les temples chrétiens, ces lieux de passagère réunion, ouverts à tous pendant la période féodale, que commença à poindre le génie dramatique moderne; car ce lieu était alors le seul qui, malgré la division des forces sociales, offrit ce dont le drame a besoin avant tout, un grand auditoire, capable de s'unir dans une pensée sympathique et de recevoir une émotion commune. Il en fut de même et mieux encore des monastères, asiles privilégiés de l'aristocratie cléricale, qui s'ouvraient aussi à toutes les conditions, et qui, à de certains jours, admettaient même des séculiers à leurs fêtes. Dans ces sanctuaires de la science et de la piété, le drame religieux put se développer plus libre, plus dégagé de l'inflexibilité du dogme, plus cultivé, plus poétique. C'est là proprement qu'on peut trouver le drame au moyen-age. Les six comédies de Hrosvita sont un des plus curieux échantillons de cette littérature monastique; elles sont un des chaînons les plus brillants et peut-être le plus pur, de la série non interrompue d'œuvres dramatiques qui lient le théâtre païen expirant au Ve siècle au théâtre moderne renaissant au XIIIe dans toutes les contrées de l'Europe. On peut deviner, d'après la nature des sujets mis en vers par Hrosvita, quelle sera la couleur générale de son théâtre. Honorer et recommander la chasteté, tel est le but presque unique que se propose la pieuse nonne. C'est à cette louable intention qu'il faut attribuer ce qu'il y a ordinairement d'un peu chatouilleux dans les sujets qu'elle s'impose. Elle-même explique ingénument sa pensée dans la préface qui précède ses comédies : « J'ai voulu, dit-elle, substituer d'édifiantes histoires de vierges pures aux déportements des femmes païennes. Je me suis efforcée, selon les facultés de mon faible génie (*juxta mei facultatem ingenioli*), de célébrer les victoires de la chasteté, particulièrement celles où l'on voit triompher la faiblesse des femmes, et où la brutalité des hommes est confondue. » Or, pour montrer ces triomphes féminins dans tout leur éclat, il était nécessaire que ces chastetés de femmes fussent exposées aux plus grands périls. De là le choix de ces légendes, toutes au fond très-édifiantes et très-morales, mais qui roulent presque toutes sur des aventures propres à alarmer la modestie. Il est juste d'ajouter que si les sujets traités par Hrosvita sont pris d'ordinaire dans un ordre de faits et d'idées qui semblent périlleux pour la décence, la diction de la pieuse nonne demeure toujours aussi pure et aussi chaste que ses intentions sont candides et irréprochables. La première de ces comédies, écrites à l'imitation de Térence (*ad æmulationem Terentii*), suivant la teneur un peu ambitieuse du titre, est intitulée *Gallicanus*. Suivant une division introduite probablement par Celtes, cette pièce est aujourd'hui coupée en deux actes : mais nous sommes tenté de croire que la légende de *Gallicanus* et celle de *Jean et Paul*, qui sont séparées dans les Bollandistes (*Act. Sanct.*, 25 et 26 jun., t. V, p. 35, seqq.),

ont fourni à Hrosvita le sujet de deux comédies distinctes et qui se suivent, à peu près comme dans Shakspeare les diverses parties de *Richard II* ou de *Henri IV*. Ce qui nous confirme dans cette opinion, qui est aussi celle de Gottsched (*Nœthiger Vorrath*, t. II, p. 19), c'est que la première partie se termine par la formule finale *amen*, qui dans les drames religieux du moyen âge correspond aux *plaudite* des comédies païennes; et que la seconde partie commence par une nouvelle liste de personnages. Dans la première pièce, Constantin-le-Grand, impatient de soumettre les Scythes, charge de cette mission difficile le plus habile de ses lieutenants, Gallicanus, encore païen. Avant de partir, Gallicanus demande à l'empereur de lui accorder, s'il réussit dans cette campagne, la main de sa fille Constantia, dont il est amoureux. L'embarras de l'empereur est très-grand, car non seulement sa fille est chrétienne, mais elle a fait secrètement vœu de virginité. Constantia conseille à son père de ne donner qu'un vague espoir à Gallicanus; et cependant elle le fait prier d'emmener avec lui à cette guerre Paul et Jean, ses primiciers; elle prendra, de son côté, auprès d'elle Artémia et Attica, les deux filles de Gallicanus. Celui-ci, satisfait de ces arrangements, offre un sacrifice aux dieux et se met en marche. Dans une première rencontre, les Scythes, guidés par leur roi Bradan, ont l'avantage sur les Romains; les tribuns eux-mêmes lâchent pied. Dans cette extrémité, Gallicanus, par le conseil de Paul et Jean, invoque le Christ, et aussitôt il voit apparaître un ange qui rend le courage à ses troupes et ôte la force aux ennemis. Les Scythes mettent bas les armes et se reconnaissent tributaires de Constantin. A son retour, Gallicanus, converti au christianisme, consent, ainsi que Constantia l'avait prévu, à ce qu'elle entre dans un cloître, et lui-même se voue, comme ses deux filles, à la vie monastique. Dans la seconde pièce, ou le deuxième acte, trois règnes se sont écoulés; nous assistons à la réaction païenne tentée par Julien. Gallicanus, placé entre l'abjuration et la confiscation de ses biens, persiste dans la foi, et se retire en Égypte, où il périt martyr. Julien, forcé de garder plus de mesure avec Paul et Jean, qui ont rempli de hautes fonctions dans le palais, cherche à les ramener à son service et à leur faire abjurer le christianisme. Il échoue dans cette double tentative. Furieux, il ordonne à Térentianus de les mettre à mort et de les enterrer secrètement. Ce crime ne reste pas long-temps impuni. Julien d'abord est frappé; puis le fils du meurtrier, tourmenté par les démons, confesse publiquement le crime de son père et le mérite des deux martyrs. Térentianus effrayé a recours au baptême, et son fils, délivré de la possession, se fait aussi chrétien. Telle est cette pièce, qui, comme les drames historiques anglais, ne dure pas moins de vingt-cinq ans. M. Villemain, qui le premier en France a cité Hrosvita dans une chaire publique, a porté sur la seconde partie de *Gallicanus* un jugement que nous ne pouvons que répéter : « L'auteur, dit-il (*Tableau de la littérature au moyen-âge*, tom. II, p. 260), dans la prose assez correcte de son drame, fait habilement parler Julien. Il y a là un sentiment vrai de l'histoire. Julien ne paraît pas un féroce et stupide persécuteur..... La religieuse de Gandersheim a bien saisi son caractère.... sa modération apparente, son esprit impérieux et ironique. » La seconde comédie du recueil, *Dulcitius*, est disposée pour exciter le rire et la gaîté. On peut même dire qu'elle dépasse quelque peu les bornes du genre;

c'est plus qu'une comédie ; c'est une farce religieuse, une parade dévote, qui se déploie, chose étonnante ! sans trop de disparate, à côté du martyre de trois héroïques sœurs, Agapé, Chionie et Irène. Dans cette pièce, où les prestiges et le merveilleux dominent, les persécuteurs ne sont pas simplement représentés, suivant l'usage, comme des bourreaux farouches et sanguinaires, mais comme des hommes inaptes, comme des niais en butte aux plus ridicules illusions et livrés aux mystifications d'une main cachée qui se joue d'eux. Cette légende bizarre, écrite par Métaphraste, et plus anciennement par l'auteur inconnu de la vie de sainte Anastasie, se trouve dans les Bollandistes à la date du 3 avril (tom. I, pag. 245). Voici le sujet de cette pièce : les saintes vierges, Agapé, Chionie et Irène, ayant refusé d'abjurer le culte du vrai Dieu, sont remises par l'empereur Dioclétien à la garde de Dulcitius, officier du palais. Celui-ci, les ayant fait enfermer dans le vestibule des cuisines, cherche à s'introduire auprès d'elles pendant la nuit dans une intention criminelle. Mais, aveuglé par un pouvoir surnaturel, il saisit, au lieu des prisonnières, les chaudrons et les lèchrefrites, qu'il couvre de baisers. Pour se venger, il condamne ces pieuses vierges à être exposées nues aux regards du peuple ; mais leurs vêtements s'unissent si étroitement à leur chair, qu'il est impossible de les en dépouiller, et lui-même donne à la foule le spectacle honteux d'un juge qui s'endort sur son tribunal. L'empereur, instruit de ces prodiges, qu'il attribue à la magie, charge le comte Sisinnius d'accomplir sa vengeance. Agapé et Chionie, livrées aux flammes, souhaitent de réunir leur âme à l'esprit divin et expirent sans douleur au milieu du brasier. La plus jeune des trois sœurs, Irène, dont Sisinnius espérait vaincre plus aisément la résistance, suit courageusement l'exemple de ses aînées. Sisinnius ordonne de la traîner dans un lieu de débauche ; mais, en chemin, deux anges vêtus en messagers apportent aux gardes l'ordre de conduire Irène au sommet d'une montagne voisine. A la nouvelle de cette dernière déception, Sisinnius s'élance à cheval et court à la montagne ; mais il tourne incessamment alentour, et ne peut ni avancer ni revenir sur ses pas. Enfin Irène, qui consent au martyre, tombe percée d'une flèche et expire en louant le Seigneur. La troisième comédie, *Callimaque*, tirée de l'*Histoire apostolique* d'Abdias (lib. V, De Sancto Johanne, ap. Fabric. *Cod. apocr. N. T.* tom. II, pag. 542, seqq.), est de tous les drames de Hrosvita, celui qui par la délicatesse passionnée des sentiments, l'exaltation du langage et le romanesque de la légende, se rapproche le plus du drame de nos jours. On a dit souvent que l'amour est un sentiment moderne, né en Occident du mélange de la mysticité chrétienne et de l'enthousiasme propre aux races dites barbares. Toujours est-il bien remarquable que ce soit Hrosvita, une religieuse allemande, contemporaine des Othon, qui nous ait légué la première et une des plus vives peintures de cette passion, peinture sur laquelle près de neuf cents ans ont passé et qu'on dirait d'hier, tant nous y trouvons déjà les subtilités, la mélancolie, le délire de l'âme et des sens et jusqu'à cette fatale inclination au suicide et à l'adultère, attributs presque inséparables de l'amour au XIXe siècle. Aussi ne voit-on dans *Callimaque* aucun de ces jeunes ou vieux libertins des comédies de *Plaute* et de *Térence*, qui se disputent une belle esclave ou marchandent une courtisane. Ce que peint Hrosvita dans *Callimaque*, c'est la passion effrénée, aveugle, furieuse d'un

jeune homme encore païen pour une jeune femme chrétienne et mariée; femme chaste et timorée, au point de demander en grâce à Dieu de la faire mourir, pour la soustraire aux dangers d'une tentation trop vive. Et, en même temps que la pudeur excite de si délicats scrupules dans la conscience de Drusiana, l'amour bouillonne si violemment dans les veines de Callimaque, qu'après la mort de celle qu'il aime, il ose, comme Roméo, violer sa tombe à peine fermée et chercher les embrassements qu'elle lui a refusés vivante, dans la couche de pierre où gisent ses restes inanimés. Certes, quand cet ouvrage n'aurait d'autre mérite que de nous montrer un échantillon des sentiments et des paroles qu'échangeaient dans leurs tête-à-tête les amants du Xe siècle et de soulever ainsi un pan du voile qui nous cache la vie intime et passionnée de ces temps encore mal connus, ce monument, par cela seul, serait pour nous d'une valeur inappréciable. J'ai déjà rapproché involontairement Roméo et Callimaque. C'est qu'en effet il est impossible de n'être pas frappé des points nombreux de ressemblance qui existent entre cette première esquisse du drame passionné et le véritable chef-d'œuvre du genre, *Roméo et Juliette*. On aperçoit, au premier coup-d'œil, dans ces deux ouvrages, des rapports qui, pour être extérieurs et en quelque sorte matériels, n'en sont ni moins singuliers ni moins notables. Ainsi le dénouement des deux pièces présente aux yeux un tableau presque pareil. Dans l'un et l'autre, on voit un caveau sépulcral, une tombe de femme ouverte, une jeune morte, fraîche encore, dont le suaire a été écarté par la main égarée d'un amant, un jeune homme étendu mort au pied d'un cercueil. Sur le lieu de cette scène douloureuse et tragique, surviennent, dans l'un et l'autre drame, deux hommes navrés de douleur, mais qui sont maîtres de leurs passions; dans Shakspeare, le père de la jeune fille et le moine Laurence; dans *Callimaque*, le mari de la jeune défunte et l'apôtre saint Jean, qui, plus heureux que le franciscain, aura le double pouvoir de ressusciter Drusiana et Callimaque, et de rendre celui-ci à la sagesse aussi bien qu'à la vie. Ce sont là, il faut l'avouer, des ressemblances de personnages et de situations incontestables, mais qui, après tout, ne sont peut-être qu'accidentelles et peu profondes. Ce qui mérite d'être vraiment et sérieusement observé, c'est le ton de mysticité sophistique, qui donne aux plaintes amoureuses de Callimaque un air de si proche parenté avec celles de Roméo. Chose étrange! la langue de l'amour est au Xe siècle aussi raffinée, aussi quintessenciée, aussi *précieuse*, qu'au XVIe et au XVIIe siècle! Ouvrez les deux pièces: l'une et l'autre commencent par un entretien de l'amant mélancolique avec ses amis. Eh bien! dans les deux scènes, dont le dessin est presque identique, l'affectation des idées et la recherche des expressions sont égales des deux parts. Seulement, dans le poète de la cour d'Elisabeth, le jeune amoureux se perd en jeux d'esprit à la manière italienne; dans Hrosvita, ce sont des arguties scolastiques et des distinctions tirées de la doctrine des universaux d'Aristote. On serait vraiment tenté de conclure de cette ressemblance que la bizarrerie de la pensée, aussi bien que la recherche et le raffinement du langage, sont dans la nature même de ce sentiment si tumultueux, si complexe, si indéfinissable, de ce sentiment qui ne serait plus l'amour, s'il cessait d'être une énigme de vie ou de mort pour le cœur sanglant et l'imagination bouleversée qui l'éprouvent. Les deux comédies qui suivent, *Abraham*

et *Paphnuce*, sont comme deux variantes d'une même histoire ; les lieux et les personnages seuls diffèrent. Le sujet d'*Abraham* est tiré d'un agiographe du IVe siècle, de saint Ephrem, diacre d'Edesse. On peut lire cette légende traduite par Arnauld d'Andilly dans les *Vies des saints pères des déserts* (éd. 1701, tom. Ier, pag. 547 et suiv.). Malgré la source respectable où a puisé l'auteur, l'action de ce drame pourra bien n'en pas paraître moins hasardée à quelques personnes, et choquera peut-être la pruderie de nos mœurs. Un saint homme, un pieux solitaire qui quitte sa grotte, s'habille en cavalier, couvre sa tonsure d'un large chapeau militaire et se rend dans un lieu plus que suspect, afin d'en retirer sa nièce, jeune sainte déchue, qui s'est envolée un matin de sa cellule pour mener la vie honteuse de courtisane ; c'est là une étrange histoire ! Et cependant cette comédie, qui repose sur une donnée si voisine de la licence, a été écrite par une religieuse, jouée par des religieuses, en présence de graves prélats, peut-être devant quelques hautes notabilités laïques, et n'a sans doute pas moins édifié la noble assemblée réunie dans la grand'salle de Gandersheim, que les tragédies d'*Esther* et d'*Athalie* n'ont édifié le pieux auditoire réuni à Saint-Cyr autour de Louis XIV et de Mme de Maintenon. On remarque dans la comédie d'*Abraham* un enchaînement de scènes bien liées, un extrême naturel dans les sentiments et dans le langage, en un mot, beaucoup plus d'art que ne semblait en comporter l'âge où vivait l'écrivain. La tristesse que la jeune pécheresse éprouve au milieu de ses désordres, les larmes furtives qui s'échappent de ses yeux pendant le repas qu'elle devrait égayer, enfin, la belle scène de la reconnaissance, au moment où, retiré dans un réduit secret et les portes bien closes, l'oncle jette à terre son chapeau de cavalier et montre à sa nièce foudroyée ses cheveux blanchis dans le jeûne et les veilles ; les paroles compatissantes du saint ermite, la contrition profonde, les soupirs étouffés de la jeune pénitente, sont des beautés de tous les lieux et de tous les temps. Le texte de cette comédie a été réimprimé à Breslau, par M. Gustave Freytag, 1839, in-8°, mais seulement sur l'édition de Celtes et sans collation du manuscrit de Munich. L'auteur a joint à cette édition une notice intéressante sur Hrosvita. Le sujet de *Paphnuce et Thaïs* est tiré d'un auteur grec antérieur au Ve siècle (Sirlet., *Græc. menolog.* ap. Canis. *Antiq. lection.*, tom. II, et *Act. Sanctor.*, 8 octob., tom. IV, pag. 225). Arnauld d'Andilly a donné place à cette histoire dans ses *Vies des pères des déserts* (tom. Ier, pag. 541 et suiv.). On voit dans cette pièce, comme dans la précédente, un ermite quitter sa solitude, pour aller sous des habits mondains, convertir une courtisane. Celle-ci, touchée de repentir, jette dans un brasier ses richesses mal acquises et pleure ses fautes pendant trois ans au fond d'une étroite cellule. Ce qui rend ce drame moins pathétique que le précédent, c'est qu'il n'existe pas entre Thaïs et Paphnuce les mêmes liens d'affection et de parenté qu'entre Abraham et Marie ; l'auteur, toutefois, a su compenser cette cause réelle d'infériorité par l'effusion la plus abondante des sentiments d'une angélique charité. La mort de Thaïs est une scène à la fois des plus naturelles et des plus touchantes. Il faut convenir, en revanche, que dans aucune pièce Hrosvita ne s'est montrée aussi pédante et n'a étalé un appareil d'érudition aussi déplacé. Dans aucune autre pièce, non plus, elle n'a aussi bizarrement substitué les mœurs de son temps

à celles de l'époque où l'action du drame est censée se passer. La première scène nous montre Paphnuce donnant à ses disciples des leçons qui n'ont rien de la simplicité qu'on serait en droit d'attendre d'un solitaire. L'auteur a représenté le pieux ermite comme un vrai controversiste du Xe siècle, étalant les arguties les plus abruptes de la scolastique naissante. Nous nous trouvons introduits avec surprise, mais non sans profit, sur les bancs d'une école du Xe siècle. Nous assistons à un cours de théologie morale et naturelle, qui se termine par une leçon de musique, d'après les principes de Martianus Capella et de Boëce. Plus loin, Hrosvita nous montre Paphnuce recommandant Thaïs pénitente à la supérieure d'un couvent de femmes. Cette entrevue, qui ne retrace en rien les usages du IIIe siècle, nous offre, en retour, un exemple curieux des formules de pieuse courtoisie avec lesquelles s'abordaient et conversaient un évêque et une abbesse dans le siècle et dans la patrie des Othon. Nous ajouterons que des défauts de composition et de costume sont, dans des œuvres aussi anciennes que celles de Hrosvita, non moins piquants et non moins instructifs que ne le seraient des beautés. Le sujet de ces deux pièces, quelque étrange qu'il puisse paraître, a été traité à deux reprises par des modernes, et, il faut le dire, avec bien moins de ménagements et de pudeur. D'abord, Erasme a inséré dans ses *Colloques* une scène intitulée : *Adolescens et scortum*. C'est un libertin converti qui demande, comme Paphnuce, à une courtisane de le conduire dans le lieu le plus sombre de sa maison, pour n'y être vu ni de Dieu ni des anges, et qui finit par lui faire quitter sa honteuse profession. Ensuite, Decker, poète contemporain de Jacques Ier, a mis au théâtre ce même sujet, sous le titre grossier de *The honest whore*. Dans cette pièce, comme dans celle d'*Abraham*, un père (mais un père selon la chair, et non pas seulement un père spirituel) franchit le seuil d'une maison de débauche, pour en arracher sa fille tombée au dernier degré du désordre et de l'abjection. Quant à moi, je n'hésite pas à dire que pour la délicatesse des sentiments, pour la finesse et la retenue du langage, pour l'inspiration religieuse et l'élévation morale, la comédie d'*Abraham* et celle de *Paphnuce et Thaïs* me semblent incontestablement supérieures au bel esprit libertin et médiocrement sérieux d'Erasme, aussi bien qu'au cynisme déclamatoire du dramaturge anglais. La sixième et dernière comédie du recueil, *la Sapience* ou *la Foi, l'Espérance* et *la Charité*, est la seule pièce où Hrosvita n'ait pas suivi pas à pas la marche d'une légende. En effet, dans ses comédies, de même que dans ses poèmes, la pieuse nonne s'est bien gardée de rien innover. Comme plus tard les grands dramatistes du XVIe siècle, elle garde toute son invention pour les détails. La *Sapience* est la seule pièce où elle se soit élevée à une sorte de création fantastique et idéale. Ce drame allégorique est un des premiers et, sans contredit, un des plus remarquables modèles de ce qu'on a appelé dans la suite *moralités*. L'action, comme on le pense bien, est fort simple. L'empereur Hadrien apprend qu'une femme étrangère, nommée *la Sapience*, et ses trois filles *la Foi*, *l'Espérance* et *la Charité*, viennent d'arriver à Rome pour y propager le christianisme. L'empereur résout de ramener ces femmes au culte des idoles ou de les faire mourir. Après avoir vainement employé les séductions et les tortures, Hadrien fait mettre à mort les trois jeunes filles. La mère rassemble leurs membres, et, aidée

dans ce pieux office par des matrones chrétiennes, les enterre à trois milles de Rome. Alors elle n'émet plus qu'un vœu, celui de mourir en Jésus-Christ, quand elle aura achevé sa prière. Elle élève donc son âme vers le ciel dans un hymne magnifique, et exhale sa vie dans cette sublime aspiration. Cette dernière scène est d'un effet vraiment religieux et grandiose; elle rappelle un peu le dénouement d'*Œdipe à Colonne*. Ces deux premiers livres sont suivis d'un court *épilogue* en prose qui leur est commun et qui semble prouver que ces deux recueils, encadrés, en quelque sorte, entre une préface générale et un épilogue, ont été disposés par l'auteur même dans l'ordre où les présente le manuscrit de Munich. Le IIIe Livre ne contient qu'un seul ouvrage, le *Panégyrique des Othon* (*Panegyris sive historia Oddonum*). Ce poème, dont nous ne possédons qu'un fragment de 837 vers hexamètres, n'a été comme l'avoue l'auteur, composé sur aucun document écrit, mais sur des rapports oraux, et pour ainsi dire confidentiels. Ce sont, en quelque sorte, des *mémoires* de la famille ducale et impériale de Saxe. Bien que les troubles excités par la révolte de Henri, duc de Bavière, surnommé *Iii.vosus*, père de l'abbesse Gerberge II, contre son frère, l'empereur Othon Ier, soient fort atténués par la plume officieuse de Hrosvita, ce poème n'en est pas moins un tableau intéressant et véridique des intrigues intérieures qui agitèrent alors la maison impériale. L'importance historique et anecdotique de cet ouvrage fait qu'il a été plusieurs fois réimprimé depuis l'édition donnée par Celtes, d'abord par Justus Reuberus dans les *Scriptores rer. Germ.* (pag. 161, seqq.), puis par Henri Meibomius avec les *Witichindi Annales*, 1621, in-4°, et par Henri Meibomius, neveu du précédent, dans les *Scriptores rerum German.* (tom. I, pag. 709, seqq.). Il doit être prochainement réimprimé dans la collection de M. Pertz. Outre ces ouvrages, qui se trouvent dans le manuscrit de Munich et dans les deux éditions des œuvres de Hrosvita, elle a encore composé un poème de 837 vers hexamètres sur la fondation du monastère de Gandersheim (*Carmen de constructione cœnobii Gandersheimensis*). Ce poème, précieux pour l'histoire littéraire et monastique des IXe et Xe siècles, a été publié pour la première fois par Leuckfeld (*Antiquit. Gandesh.*, 1709, pag. 410, seqq.), puis par Leibnitz (*Script. Brunso.*, 1710, tom. II, pag. 319, seqq.) et, enfin, par J.-Chr. Harenberg (*Hist. eccles. Gandersh.*, 1734, pag. 469, seqq.). Il est regrettable que l'éditeur de 1717 ait négligé de joindre ce poème aux autres œuvres de Hrosvita. Bodo et Harenberg citent une *Vie en vers de saint Innocent et de saint Anastase*, patrons de Gandersheim, que Hrosvita avait placée comme une sorte d'introduction devant son poème sur la fondation de Gandersheim. Ce morceau paraît perdu. Plusieurs biographes, entre autres Trithème (*Liber de vir. illustr. German.*), citent de Hrosvita *un livre d'épigrammes et d'épîtres* qui ne se trouve point dans le manuscrit de Munich, et qui n'a été découvert nulle part ailleurs. Il est probable que ces épigrammes et ces épîtres ne sont autre chose que les *préfaces* et les *dédicaces* en vers et en prose, dont l'auteur a fait précéder la plupart de ses écrits. Voici la liste de ces opuscules: 1° une préface en prose placée devant ses huit poèmes; 2° la délicace de l'*Histoire de la Sainte-Vierge*, composée de six distiques et adressée à l'abbesse Gerberge; 3° une préface en vers pour la même histoire, sorte d'invocation à la Vierge,

composée de seize distiques; 4° une préface pour le poème de *saint Gandolphe*, en neuf distiques; 5° une préface pour l'*Histoire de saint Pélage*, composée de onze vers hexamètres; 6° dix vers de même mesure que les précédents, formant une préface pour l'*Histoire de l'esclave de Protérius exorcisé par saint Basile* 7° la dédicace du même poème en trois distiques, adressée à l'abbesse Gerberge; 8° une préface en prose placée en tete de ses comédies; 9° une épître également en prose adressée à quelques hommes de savoir, qui avaient encouragé et corrigé le recueil de ses comédies; 10° un épilogue en prose, servant de conclusion aux deux premiers livres de ses œuvres; 11° la dédicace en prose du *Panégyrique des Othon*, adressée à l'abbesse Gerberge; 12° une préface pour le même poème, composée de 34 vers hexamètres; 13° une seconde préface de 38 vers adressée à Othon II. Les traductions en langues modernes des œuvres de Hrosvita ne sont pas nombreuses. En Allemagne, Gottsched a inséré, dans son *Nœthiger Vorrath*, la traduction de la première partie du *Gallicanus*, et Franz Horn a traduit le *Carmen de constructione cœnobii Gandersheimensis* (*V. Nordalbingische Blœtter*, t. Ier, cah. Ier, Hambourg, 1820, in-8°). En France, M. Villemain (*Tableau de la littérature au moyen-âge*, t. II. pag. 261 et suiv.) a traduit une belle scène de la seconde partie de cette pièce; enfin, la traduction d'*Abraham*, de *Dulcitius* et de *Callimaque*, essayé par l'auteur de cet article, se trouve dans le *Théâtre européen* (1835, in-8°, tom. Ier, pag. 1re et suiv.), et celle de *Paphnuce et Thaïs* dans la *Revue des deux mondes* (n° du 15 novembre 1839). A tous les mérites, qui font de Hrosvita une des renommées les plus brillantes du moyen-âge, quelques biographes ont voulu ajouter encore un talent d'un autre genre. On lit dans l'*Encyclopédie musicale*, dirigée par le docteur Schilling (Stuttgard, 1834-1838), un article, d'ailleurs fort incomplet, où l'on place Hrosvita parmi les musiciens et où on lui attribue des compositions musicales. L'auteur de l'article prétend que cette femme illustre a mis en musique le *Panégyrique des Othon*, ainsi que plusieurs de ses poèmes, et il ajoute: « *on a encore d'elle le martyre* « *d'une sainte mis en vers et en* « *musique...* » Nous craignons bien que ces assertions, dépourvues de preuves, ne soient le résultat d'une méprise. Hrosvita emploie fréquemment les mots *modulari, componere*. Il est possible que l'auteur ait été trompé par ces mots d'une signification très-générale et leur ait attribué un sens précis et technique qu'ils n'ont point. Hrosvita a bien assez de sa gloire réelle; il n'est pas besoin de lui en prêter une imaginaire. M—G—N.

HUA (Eustache-Antoine), législateur et magistrat, naquit à Nantes, le 30 janvier 1759, d'une famille ancienne et respectée. Son père, riche négociant, remarquant la vivacité précoce de son esprit et son penchant pour l'étude, ne chercha point à contrarier ses premières inclinations et le plaça, pour les cultiver et en fixer le développement, au collège du Plessis où il ne tarda pas à confirmer les espérances conçues par la tendresse paternelle; et, si les couronnes universitaires que la concurrence des étudiants de l'ancienne maison de Sainte-Barbe rendait alors si difficiles à obtenir parmi les élèves du Plessis, ombragèrent plus d'une fois son front, il recueillit en même temps dans cette école des avantages non moins réels qui, plus tard, ne lui furent pas inutiles, en y contractant des attachements honorables,

que la mort seule a pu rompre. Sorti du collège avec des précédents déjà favorables, Hua, que recommandaient en outre des traits nobles et expressifs, un organe véritablement oratoire, une taille élevée et une imagination brillante embellie par de fortes études, se décida pour le barreau et fut inscrit au tableau des avocats en 1783. Gerbier, qui alors avait occasion, chaque année, de séjourner dans une propriété aux environs de Mantes, l'y connut, le remarqua parmi ceux qu'il crut le plus propres à profiter de ses leçons et, en ne dédaignant pas de lui donner des conseils et des encouragements, chercha en même temps à l'initier dans les secrets de cette éloquence énergique et puissante que lui-même possédait à un degré si éminent. Ce grand avocat eut déjà même assez de confiance dans le talent et la docilité de son jeune disciple, pour le charger, dans plusieurs de ses causes (et l'on sait de quelle importance elles étaient), de quelques-uns de ces rôles secondaires qui, maniés avec adresse, contribuent souvent au succès de l'affaire principale, et qu'un nouvel athlète est toujours si heureux d'obtenir au début de sa carrière. Aussi puissamment dirigé; rempli d'ardeur et d'une verve d'élocution dont l'âge, le goût et l'expérience devaient modérer le luxe et l'abondance; versé d'ailleurs dans l'étude des formes, dont la connaissance approfondie était alors d'autant plus nécessaire dans les luttes du Palais, que, à cette époque, la procédure n'avait pas subi les simplifications du Code qui nous régit, Hua, auquel la fortune paternelle assurait une indépendance convenable, pouvait dès ce moment se placer au barreau dans un des rangs les plus honorables. Mais alors éclata la révolution de 1789 qui, en renversant les parlements, désorganisa l'ancien ordre judiciaire, supprima jusqu'au titre d'avocat et permit au premier venu, sous le nom banal d'homme de loi ou de défenseur officieux, de se présenter devant les nouveaux tribunaux. Dans ceux de la capitale s'étaient cependant réfugiés, comme juges, plusieurs membres du barreau, célèbres sous plus d'un rapport et qui avaient déjà figuré soit à l'assemblée nationale, soit dans d'autres emplois publics, tels que Treilhard, Martineau, Target, Tronchet, La Vigne et d'autres. Tout en affectant, plus ou moins, de se montrer partisans d'une égalité qu'ils avaient si hautement proclamée, ils répugnaient par l'habitude d'un sentiment de dignité personnelle, et peut-être aussi par une sorte de morgue, à se mêler dans la tourbe ignorante et grossière, dont eux-mêmes avaient provoqué les éléments impurs et méprisables. Hua qui, pour son compte, n'eut jamais ni morgue ni pédantisme, et qui, en se vouant à la profession si noble d'avocat, n'y avait vu que l'occasion de déployer les élans d'une âme généreuse et désintéressée, suivit l'exemple de ses confrères et fut ainsi élu juge au tribunal du district de Mantes. Bientôt, par suite du décret du 13 mars 1791, qui instituait à Paris des tribunaux criminels provisoires, pour instruire et juger un nombre immense de procès criminels arriérés par l'effet des circonstances et mettre un terme à l'encombrement des prisons, Hua, en qualité de membre d'un des tribunaux les plus voisins, fut désigné pour faire partie d'une de ces cours judiciaires, et développa dans ces occupations, nouvelles pour lui, autant de zèle que d'activité. Ses concitoyens ne crurent pouvoir mieux récompenser son dévouement et sa capacité, qu'en lui décernant un nouvel honneur, et ils le nommèrent leur député à l'assemblée qui devait, sous le nom de législative, soutenir et continuer les

travaux de la constituante. Sans se dissimuler les périls auxquels pouvaient, dans ces temps de funeste mémoire, l'exposer sa franchise habituelle et l'attachement profond et sincère qu'il professait pour la personne du roi et la monarchie constitutionnelle, Hua répondit avec le courage d'un homme de bien à l'appel qui lui était fait, et se plaçant dans les rangs épars et peu nombreux de ceux qui, dans cette assemblée, cherchèrent à soutenir un trône déjà si fortement ébranlé, combattit toujours avec véhémence, et quelquefois avec succès, les doctrines insensées de ceux qui ne réussirent que trop à nous précipiter dans le gouffre de la plus effroyable anarchie. Si, comme jurisconsulte, il prit une part active aux travaux intérieurs de cette assemblée dans son comité de législation, il crut également de son devoir de prendre part, comme orateur, aux luttes alors si orageuses de la tribune, en s'opposant à la mention honorable d'une dénonciation contre les ministres ; en réclamant l'ajournement sur le projet d'accusation contre les princes français émigrés ; en soutenant le comte de Narbonne et Duport du Tertre contre l'acharnement de leurs dénonciateurs, et enfin en obtenant, lors de la séance mémorable du 20 avril 1792, une nouvelle épreuve sur la question relative à la déclaration de guerre contre l'Autriche que Louis XVI, contraint par les menées de Dumouriez, alors son ministre, était venu en personne soumettre à la discussion du corps législatif. Hua dans cette conjoncture si grave, dont les conséquences ont donné lieu à tant d'évènements si imprévus, sut s'élever à toute la hauteur qu'elle comportait et réunir l'éloquence à l'intrépidité. Malgré les hurlements de l'opinion républicaine dont les partisans devenaient chaque jour plus menaçants et plus nombreux, il obtint la reprise d'une discussion que la faction girondine, déjà si puissante, croyait avoir intérêt à brusquer. Bazire, contre ses habitudes d'exaltation, et sans doute pour y donner un nouveau cours, voulait qu'on discutât pendant trois jours : Merlin de Thionville, au contraire, demandait qu'à l'instant même on *déclarât la guerre aux rois* et *la paix aux nations*. Si donc le résultat définitif de cette discussion dont l'issue, en se prolongeant, pouvait encore offrir quelques chances au parti royaliste, ne fut pas conforme aux vœux si ardemment exprimés par Hua, il ne se déconcerta pas, et seul, avec Mathieu Dumas et Théodore de Lameth, se leva pour la négative de la question principale, protestant comme eux d'un dévouement malheureusement inutile au soutien de la monarchie dont cette guerre, votée par acclamation, devait infailliblement achever la ruine. Peu après cet évènement, Hua, sur lequel compta toujours le parti royaliste, fut initié dans le projet formé d'engager Louis XVI à quitter Paris, pour se rendre à Rouen, où le siège du gouvernement aurait été temporairement transféré. Il fit, à cette occasion et en secret, un voyage dans cette ville pour y étudier les localités et s'assurer d'avance de la disposition des esprits. Mais ce projet conçu, selon toute apparence, avec plus de zèle que de réflexion, avorta, comme tant d'autres, par la faiblesse et les indécisions du malheureux monarque, et n'eut pour conséquence que de signaler Hua, encore plus qu'auparavant, à la fureur des jacobins. La catastrophe du 10 août et les évènements qui en furent la suite, mirent fin à sa carrière législative. Pour se soustraire aux poursuites dont il ne pouvait manquer de devenir l'objet, il quitta la capitale et fut assez heureux pour rencontrer un refuge que lui ménagea, dans

le département de l'Aisne, l'amitié d'un de ses beaux-frères. Il ne fut donc point, quant à sa personne, une des victimes de la tyrannie révolutionnaire. Mais il n'en fut pas de même de son patrimoine presque anéanti par la tourmente et par l'impossibilité d'y donner ses soins. Pour essayer d'en réparer les pertes, il revint sous le Directoire à Paris (1796), où tout était changé pour lui, n'y trouvant que des ruines et des amis de moins : les uns immolés sur l'échafaud, les autres dans l'exil ou le besoin. Il lui était assez difficile dans cette position, et à raison des opinions qu'il avait si vivement manifestées, de se créer de nouvelles ressources et d'utiliser ses talents déjà mûris par l'âge et l'expérience. Cependant le général Aubert-Dubayet, son ancien collègue, qui était resté son ami, quoique ayant suivi une autre route, quittait alors le ministère de la guerre pour aller représenter le nouveau gouvernement à Constantinople. Il avait été à même d'apprécier la noblesse et la franchise du caractère de Hua, ainsi que sa facilité de travail et de conception. Comme tous les esprits élevés, Dubayet ne s'arrêta pas à des différences d'opinions souvent plus apparentes que réelles ; et, ayant obtenu du Directoire carte blanche pour le choix de ses auxiliaires, il lui proposa de l'accompagner comme un des secrétaires en titre de son ambassade. Hua, dont cette proposition inattendue flattait l'amour-propre, et sans doute éveillait l'ambition par une perspective souvent plus brillante que solide, l'accepta d'abord et plus tard s'en désista, laissant partir Dubayet qui le regrettait et qui, au surplus, comme on le sait, mourut quelques mois après à Péra. Dans cette circonstance, Hua fit preuve de jugement et se rendit justice, car les détours si souvent tortueux de la diplomatie n'étaient certainement pas faits pour celui dont la parole a toujours su le moins déguiser la pensée. Mais à quelques mois de là, il s'offrit une autre occasion, étrangère cette fois à la politique et n'exigeant que les connaissances du jurisconsulte ; Hua la saisit, et devint ainsi un des administrateurs de la conservation générale des hypothèques du département de la Seine, à la tête de laquelle était M. Jollivet que, depuis, nous avons vu sous l'empire élevé au rang de conseiller d'état. Hua, dans cette situation si différente de celles où il s'était trouvé jusqu'alors, se montra, au milieu d'immenses détails bureaucratiques, exact, vigilant et infatigable, tenant presque à lui seul le fil de ce ténébreux labyrinthe, où affluent tant de familles pour y lire ou plutôt pour y déchiffrer le secret de leurs destinées menacées par le Minotaure de la chicane. La nécessité de résoudre les difficultés sans nombre auxquelles donnait lieu l'application sérieuse et décidée de ce grand principe de la publicité des hypothèques, tentée sans succès par le génie de Colbert un siècle et demi auparavant, le mit à même d'approfondir, plus qu'il n'avait pu le faire encore, la matière hypothécaire, la plus ardue comme la plus générale de notre droit, où toutes les autres viennent aboutir et en quelque sorte se résumer. Cette partie de la législation devint, par la suite, le sujet spécial de ses études. Il n'y perdit pas en outre tout-à-fait ses peines ; mais le terme de ses vicissitudes n'était point encore arrivé, car la conservation des hypothèques, qui jusque-là s'était soustraite à toute dépendance, entra bientôt dans les attributions de l'administration de l'enregistrement, dont les employés furent l'objet d'une préférence naturelle lors d'une nouvelle organisation. Privé de son em-

ploi, il résolut, pour rassembler les débris de sa fortune et en féconder les ressources, de retourner à Mantes, où il fut quelque temps après appelé à remplir les fonctions de maire, lorsque Napoléon, après avoir enchaîné l'anarchie, pensa que son gouvernement ne pourrait jamais acquérir de la stabilité, sans le concours des hommes éclairés et capables. On se souviendra long-temps dans cette ville de tout ce que l'administration de Hua offrit de juste et de paternel pour les citoyens sans distinction, de même que de tout ce qu'elle parvint à créer pour l'agrément, la salubrité de la cité et l'intérêt de ses établissements publics. Appelé par suite à faire partie du conseil-général du département de Seine-et-Oise, il en devint un des membres les plus assidus et les plus considérés. A l'époque de l'organisation judiciaire de 1811, Hua fut choisi pour remplir les fonctions de procureur-impérial près le tribunal de son arrondissement. Il les exerça peu de temps, et le besoin de s'occuper plus fructueusement dans l'intérêt de sa famille, l'engagea à rentrer au barreau par un emploi d'avocat à la cour de cassation, dont les habitudes graves et savantes étaient plus compatibles avec son âge et son expérience, que celles d'un avocat à la cour royale. La même année (1812), il publia, in-8°, une dissertation, concise à la vérité, mais remplie de substance et de profondeur, ayant pour titre : *De la nécessité et des moyens de perfectionner la législation hypothécaire*, dans laquelle, en signalant plusieurs des améliorations dont cette partie de notre législation était susceptible, il ne craignit pas de combattre, avec les armes d'une logique pressante et nerveuse, l'excessive sévérité des arrêts de la cour de cassation qui, dans un grand nombre de cas, frappait de nullité les inscriptions par suite de l'omission de quelques formalités. Le procureur-général de cette époque, qui avait lui-même, dans de savants réquisitoires, singulièrement contribué à l'établissement de cette jurisprudence draconnienne et désastreuse pour tant de familles, se vit cependant forcé de se rendre à l'évidence des déductions lumineuses et sans réplique d'un des avocats de la cour. Depuis cette publication, la cour de cassation, désertant peu à peu son rigorisme souvent désespérant, a fini sur ce point par revenir à un système de modération plus conforme aux règles de l'équité, protectrices de la bonne foi et inconciliables avec des formalités que la loi ne prescrit pas d'une manière impérative. Hua fut donc le premier promoteur de cette réforme salutaire due à la seule force et à la lucidité de ses preuves, et qui a fait époque dans les annales de la jurisprudence française. On peut d'ailleurs voir quelle justice se plaisent à rendre à la solidité de ses vues législatives les juges les plus compétents sur cette matière, MM. Grenier et Troplong, dans les vastes et savants traités qu'ils ont publiés. Le cabinet formé par les soins de Hua prenant chaque jour de nouveaux accroissements, son importance pouvait lui permettre d'en espérer les résultats les plus avantageux, lorsque les évènements de 1814, en renversant le régime impérial et en détachant de la France, proprement dite, les vastes contrées réunies à l'empire et dans lesquelles se trouvaient le plus grand nombre de ses clients, vinrent, à leur tour, influer sur sa position personnelle et la soumettre à de nouvelles incertitudes. Son dévouement aux Bourbons lui fit supporter ce désastre sans murmurer, et, de même que tant de bons citoyens, il salua de tout le zèle de son vieux attachement pour son

pays le jour qui les vit remonter sur le trône. L'époque des Cent-jours fut en outre signalée pour lui par la douleur qui puisse le plus cruellement affecter un cœur paternel, la perte de son fils, jeune homme plein d'espoir et d'avenir, dont les fatigues, en qualité de volontaire royal ayant suivi le roi à Gand, avaient altéré profondément la santé. Des compensations étaient cependant dues à son dévouement à la cause monarchique. Un homme se rencontra pour faire valoir ses titres : Bellart, ancien confrère de Hua au barreau, avait été à même de le connaître et de l'apprécier. Désirant, comme procureur-général, s'entourer d'hommes éprouvés, il le désigna pour un des avocats-généraux de la cour royale de Paris; et, appuyé de l'influence de Beugnot et du président Amy, ses anciens condisciples, Hua fut ainsi compris dans l'organisation royale de 1815. Dans ces nouvelles fonctions, il se montra ce qu'il avait toujours été, plein de loyauté, de zèle et de justice. Chargé de porter la parole dans plusieurs procès politiques, il en remplit le devoir pénible, sans emportement ni fanatisme, avec la conscience et la fermeté d'un vrai magistrat, et ne fut pas inférieur aux adversaires souvent si redoutables que la défense lui opposa. Les plus remarquables furent ceux de Lavalette et des Anglais qui favorisèrent son évasion. On a droit de supposer que le succès de cette tentative fut indirectement dû aux sentiments d'humanité de Hua, qui, alors chargé de la direction du parquet, prit personnellement sur lui, en écartant les observations qui lui étaient faites, d'accorder à l'épouse du malheureux condamné la permission de le visiter avec la femme qui l'accompagnait et dont l'intervention devait contribuer si puissamment à la réussite de l'entreprise, procurant ainsi, sans s'en douter, à ceux qui s'intéressaient au sort de Lavalette les moyens d'exécuter le projet d'arracher une victime à l'échafaud. Cette conduite de Hua, dans une des circonstances les plus saillantes de sa vie publique, a été rappelée avec autant de simplicité que d'éloquence, sur sa tombe même, par le maréchal Grouchy, l'un de ses gendres; et l'on se souvient de tout l'effet que le récit en a produit sur les assistants de la part de l'un des plus illustres proscrits de cette époque. Peu après, par le crédit du duc de Richelieu qui avait été un de ses condisciples, Hua fut nommé avocat-général à la cour de cassation où déjà, comme on l'a vu plus haut, il avait laissé plus d'un souvenir honorable; puis, en 1819, inspecteur-général des écoles de droit. Il soutint avec dignité le poids de ces doubles fonctions. Chargé, comme inspecteur-général, de présider divers concours dans les facultés d'Aix, de Toulouse, de Strasbourg, etc., il chercha constamment à fixer le choix de l'autorité sur les candidats les plus savants et les plus capables. En 1823, il quitta sa place d'avocat-général pour y être remplacé par Marchangy, que le gouvernement voulait récompenser, et prit alors rang parmi les conseillers de la cour de cassation dont il a rempli les devoirs avec autant d'exactitude que d'indépendance et d'intégrité jusqu'à sa mort, arrivée le 29 mai 1836, au sein d'une famille vertueuse, et après avoir reçu les secours de la religion dont toute sa vie il respecta, sans faste et sans orgueil, les principes et pratiqua les préceptes. La même année, à la rentrée de la cour de cassation, M. Dupin esquissant quelques traits de l'éloge, tant de fois tracé, du plus grand de nos magistrats, crut devoir ajouter, en parlant de Hua, ces mots d'une imposante simplicité et qui résument à eux seuls

tout ce que renferme cette notice :.... « L'Hôpital ne l'eût pas mieux « choisi. » Hua a fait insérer dans le *Nouveau répertoire de législation* de Favard de Langlade, son ami, plusieurs articles importants, rédigés avec autant d'élégance que de concision; mais il n'a jamais fait imprimer à part que la dissertation indiquée plus haut. Il a, en outre, laissé des manuscrits assez nombreux sur des matières de législation et de politique, ainsi que des mémoires intéressants sur les événements de sa vie, écrits avec la candeur et la franchise qui étaient le fond de son caractère. Ces productions, selon toute apparence, ne verront jamais le jour, et seront conservées par sa famille comme un objet de respect et de vénération. C'est à tort que, dans toutes les bibliographies de droit, on lui a attribué un *Commentaire* sur la loi du 11 brumaire an 7, et des *Conférences* sur le Code civil, 5 vol. in-12, Paris, 1812. Ces deux ouvrages sont de *Hua-Bellebat*, son parent et son beau-frère. F—N—T.

HUBER (Ulric), jurisconsulte, naquit en 1636 à Dorckum, dans la Frise, d'une famille d'origine suisse, qui s'était établie en Hollande, à l'époque de la guerre des Provinces-Unies contre l'Espagne. Après avoir achevé ses premières études dans sa ville natale, il fut envoyé à Leuwarde, puis en 1651 à Franeker, où, quoique bien jeune encore, il fit de rapides progrès dans la science du droit. En 1654 il alla suivre à Utrecht les leçons du célèbre professeur Matthæi; l'année suivante il revint à Franeker, d'où il partit avec quelques jeunes seigneurs pour visiter les principales académies de l'Allemagne. En passant à Heidelberg, il s'y fit recevoir docteur en droit; il n'avait alors que vingt-un ans. Pendant son absence il fut nommé professeur d'éloquence à Franeker; et, dès qu'il eut terminé ses voyages, il vint prendre possession de cette chaire qu'il remplit avec beaucoup de zèle. Il se maria peu de temps après; mais, ayant eu le malheur de perdre sa femme, il chercha des consolations dans l'étude. C'est alors qu'il composa sur la durée de l'empire des Assyriens une *Dissertation* très-savante et qui lui fit un grand honneur parmi les érudits. En 1665, il succéda dans la chaire de droit à Wissembach (*Voy.* ce nom, LI, 76), son ancien maître. Les curateurs de l'académie de Leyde, sur sa réputation, firent plusieurs tentatives pour l'attirer dans cette ville; mais il refusa constamment leurs offres, voulant se consacrer au service de sa patrie. Ses sacrifices furent appréciés par les états de Frise qui cherchèrent à l'en dédommager par de nouveaux honneurs et par l'augmentation de ses appointements. Gisbert Duker ayant, en 1686, publié une *thèse* dans laquelle il avançait que la divinité de l'Écriture-Sainte ne peut être prouvée que par la raison, Huber qui trouva cette proposition peu orthodoxe entreprit de la réfuter; et il s'ensuivit une querelle si vive que les états de Frise se virent obligés d'imposer silence aux deux parties. Cette dispute était à peine apaisée qu'Huber en eut une seconde avec Perizonius, sur le sens du mot *prétoire* dans l'Épître de saint Paul aux Philippiens, I, 13; et les deux adversaires s'étant échauffés ne se ménagèrent pas les injures. Huber mourut à Franeker le 8 nov. 1694, laissant d'un second mariage plusieurs enfants dont l'aîné, Zacharie, d'abord professeur en droit à Franeker, fut fait en 1716 conseiller de la cour souveraine de Frise, et mourut dans l'exercice de cette charge, avec la réputation d'un bon jurisconsulte. Ulric a publié plusieurs ouvrages de droit, fort estimés de son

temps, mais qui n'offrent pas le même intérêt aujourd'hui. Chaufepié en donne les titres dans une note de l'article qu'il lui a consacré dans son Dictionnaire. L'introduction à l'étude de l'histoire, *Institutionum historiæ civilis tomi tres*, Franeker, 1692, in-8°, et réimprimée depuis, est un livre très-érudit. L'auteur y a joint sa *Dissertation* sur l'empire des Assyriens, pleine de recherches savantes, mais qu'a fait oublier l'*Essai* de Fréret sur l'histoire et la chronologie des Assyriens. W—s.

HUBER (François), naturaliste, naquit à Genève le 2 juillet 1750. Le goût de l'histoire naturelle semble inné dans cette famille, où trois générations de suite se sont signalées par des travaux qui ont agrandi le champ de la science. Jean Huber, son père, est l'auteur des *Observations sur le vol des oiseaux de proie* (*Voy.* Huber, XXI, 4). Ses observations, sa bibliothèque et l'aspect de son cabinet, développèrent de bonne heure l'amour de la nature chez l'enfant qui, à l'âge où d'autres se débattent encore avec les premières études, avait des connaissances positives et l'habitude d'observer. Il acquit surtout ce talent aux cours de physique de Saussure et dans le laboratoire d'un vieux parent, alchimiste obstiné. Malheureusement, à quinze ans sa vue déclina par suite peut-être des lectures que trop souvent il faisait la nuit, à la lueur de la lampe ou de la lune. Sa santé aussi était atteinte gravement. Son père le conduisit à Paris où le célèbre Tronchin combattit avec succès son état de marasme en l'assujétissant à vivre quelques mois à la campagne, labourant, battant le grain et conduisant les charrois, mais où l'oculiste Wenzel déclara son ophthalmie sans remède, et refusa même de l'opérer de la cataracte : il faut dire que l'art de l'oculiste était alors bien loin de ce qu'il est devenu. De retour à Genève, Huber, malgré tous les ménagements imaginables, ne put qu'ajourner le moment où devait se réaliser la prédiction, il fit du moins provision de souvenirs pour le reste de sa vie et arrangea son existence. Il eut le bonheur de rencontrer dans Mlle Lullin une femme qui ne craignit point d'associer son sort au sien en dépit des égoïstes remontrances de ses parents, et qui dans ce dévouement généreux fit preuve d'autant de constance que d'énergie. Son père vécut long-temps encore; et sa fortune, bien administrée, lui permit de satisfaire ses goûts sans rien avoir à démêler avec les débats et les amertumes dont la vie est ordinairement semée. Enfin son goût pour les sciences non seulement abrégea pour lui les longues heures qui pèsent à l'homme privé d'un sens précieux et bannit l'ennui, mais encore lui fit trouver une célébrité sans envieux. Son séjour à la campagne l'avait conduit à observer de près les abeilles, et plus tard se faisant lire les ouvrages de Réaumur et de Bonnet, sur ces industrieux coleoptères, il crut y trouver, indépendamment de nombreuses lacunes, des faits contraires à ceux qu'il avait entrevus. Totalement privé de la vue, il entreprit de vérifier, de découvrir des phénomènes qui jusqu'alors avaient échappé aux yeux les plus fins et au microscope. Ce qu'il ne pouvait apercevoir par lui-meme, il résolut de le faire observer par un autre dont il dirigerait l'attention et les recherches qu'il apprécierait et coordonnerait ensuite ; cet autre lui-même fut Burnens qui, de son domestique, devint son secrétaire et son ami, et qui finit par être un des magistrats de Genève. Burnens avait beaucoup de sagacité naturelle, qu'Huber prit soin de développer, et un vif amour pour la vérité : s'identifiant à son maître,

il était ainsi que lui animé du désir de prendre la nature sur le fait, et pour y parvenir il ne craignait point d'affronter la colère d'une ruche entière. On sent bien que ce dévouement, cette collaboration de la main et de l'œil n'enlèvent rien à la gloire personnelle de son maître, seul auteur réel des expériences exécutées par un autre, mais sur les points spéciaux, mais dans l'ordre, mais avec les circonstances et les instruments que lui-même indiquait ou imaginait. Il dut beaucoup surtout à son invention de diverses formes de ruches vitrées (les *ruches en livres* ou *en feuillets* et les *ruches plates :* celles-ci permettent d'observer les moindres détails du travail de chaque abeille en particulier). Un plein succès couronna ces recherches opiniâtres : Huber parvint à recueillir sur ces insectes chéris une foule de particularités inespérées, et la série de ses découvertes forme presque complètement l'histoire naturelle de l'abeille. Les unes sont relatives à la constitution, aux habitudes, à la naissance et au développement, aux diverses classes, à l'hymen, aux combats des abeilles; elles furent publiées en 1792 sous la forme de *Lettres à Ch. Bonnet*, et sous le titre de *Nouvelles observations sur les abeilles*, Genève, in-8° (réimprimé à Paris, 1796, in-12, avec un *Petit traité pratique de l'éducation des abeilles*, par un anonyme). Les autres furent faites principalement avec le concours de sa femme et ensuite de son fils si connu depuis par l'histoire naturelle des fourmis et d'autres insectes. Elles roulent sur l'origine de la cire, sur la construction des cellules, sur les sens de l'abeille : publiées d'abord en 1804 dans la *Bibliothèque britannique* (*Sc. et arts*, XIV), sous le titre de *Premier mémoire sur l'origine de la cire*, et (XXVII), sous celui de *Lettre à M. Pictet*, elles furent réimprimées avec de grands développements en 1814, à la suite de la deuxième édition des premières Observations; et elles en forment le tome second. Huber n'avait point attendu la célébrité jusqu'à cette époque : dès l'apparition de son premier ouvrage, il avait excité une grande sensation; la précision des recherches, l'inattendu des résultats, cette cécité de l'auteur qui donnait à ses succès quelque chose de miraculeux, tout concourut à répandre son nom dans l'Europe savante, et les diverses académies, notamment l'académie des sciences de Paris, l'admirent successivement dans leur sein. Huber avait d'abord amèrement regretté le malheur de sa cécité. Il finit par s'y résigner, au point que plus tard il refusa de laisser faire à un de ses yeux l'opération de la cataracte que les progrès de la science faisaient juger praticable. Cependant il aimait à dire *j'ai vu, j'ai vu de mes yeux*. Du reste, si cette allusion au passé le consolait parfois, jamais il ne faisait allusion au présent ni pour s'attrister ni pour déclarer sa résignation. Véritable philosophe, il jouissait d'une sérénité d'âme admirable; il aimait tout ce qui l'environnait, il continuait de se livrer à ses études favorites et s'intéressait aux nouvelles de la science. Vers la fin de sa vie il alla se fixer à Lausanne près d'une de ses filles. C'est là qu'il mourut le 22 décembre 1831. A la liste de ses ouvrages, il faut ajouter le *Mémoire sur l'influence de l'air dans la germination des graines*, Genève, 1801, in-8°, que Senebier écrivit, mais dont Huber lui fournit les matériaux en exécutant les expériences souhaitées par son collaborateur. Huber avait été amené à ce travail par l'idée qu'il avait eue de faire germer des graines dans les ruches, afin de reconnaître la na-

ture de l'air qu'y respirent les abeilles. Les deux savants constatèrent la nécessité de l'oxigène dans la germination ; et, comme les graines germent dans les ruches, Huber en put conclure que l'air des ruches contient de l'oxigène. Parmi les autres résultats positifs qu'il découvrit, les plus célèbres sont ceux qui tiennent à la fécondation de la reine. C'est lui qui dit et prouva le premier que cet hymen a lieu à distance de la ruche et dans les airs, à une assez grande élévation : il suivit dans tous leurs détails les conséquences, soit de la précocité, soit du retard de ce phénomène ; il démontra ce qu'avait avancé Schirach sans voir son opinion admise au rang des faits, que les innombrables œufs pondus par la reine peuvent à volonté devenir abeilles neutres ou femelles par une nourriture appropriée ; il décrivit le massacre des mâles ou faux-bourdons par les neutres, quand l'acte de la fécondation opéré ils deviennent inutiles et onéreux à la laborieuse communauté : il raconta comment les neutres, dans une inquiète prévoyance, élèvent plusieurs femelles, afin que si la reine meurt une autre la remplace ; comment la reine jalouse parcourt les alvéoles donnant la mort aux œufs que leur mode d'alimentation rend apte à produire des rivales; comment parfois deux femelles adultes en même temps se battent jusqu'à ce que l'une des deux succombe et fasse place à l'autre ; il fit connaître quelle influence exerce la grandeur des cellules sur la taille des insectes qui s'y développent, et de quelle manière les larves des abeilles filent la soie de leurs coques. Il mit hors de doute l'usage des antennes qui permettent aux abeilles de se reconnaître; il tenta de déterminer la puissance et le siège des sens, notamment de l'odorat chez ces insectes ; il précisa toutes les opérations auxquelles se livrent les diverses classes d'abeilles dans la construction de ces merveilleuses cellules hexagones qui doivent recevoir le miel, et assigna la part de chacune d'elles ; il expliqua l'origine jusqu'alors fort mal connue de la propolis, et, administrant les preuves d'une assertion jadis émise, que la cire est fabriquée avec du miel, il reconnut comment elle s'échappe sous forme de lames entre les anneaux de leur abdomen et comment ils la préparent pour leurs édifices. Il dit aussi les ravages du *sphinx atropos* dans les ruches où il s'introduit ; il prouva que l'oxigène est essentiel à la respiration de l'abeille ; puis, se demandant comment il peut se faire que l'air se renouvelle et se conserve pur dans une ruche close presque de toute part, il en vint à se convaincre qu'un mouvement spécial des ailes agite l'air assez pour en amener le renouvellement ; il imita cet effet au moyen d'une ventilation artificielle. Enfin, se basant sur tant de notions exactes et nettes, il ajouta de bonnes règles à ce que l'on savait sur l'administration économique de ces précieux insectes. Rien d'essentiel depuis Huber n'a été découvert sur les abeilles, et l'on peut dire que s'il n'a pas le premier abordé ce sujet, du moins il l'a épuisé.—M. de Candolle a nommé *Huberia laurina*, un genre d'arbres élégants du Brésil, appartenant à la famille des mélastomées. P—ot.

HUBER (Marie-Thérèse Heyne, dite vulgairement Thérèse), fille du célèbre philosophe Chrétien-Théophile Heyne, naquit à Gœttingue le 7 mai 1764. Son éducation ne fut pas négligée, ainsi que ses biographes l'ont dit les uns après les autres ; elle ne fut qu'irrégulière et capricieuse comme le hasard ; mais dans une ville telle que Gœttingue, dans une maison telle que celle de Heyne, le hasard était un maître de langues et de littérature

plus instructif que les maîtres qu'on paie. Douée d'un goût très-vif pour la lecture, peu surveillée par une mère maladive et mélancolique, Thérèse dévora une quantité prodigieuse de romans, de pièces de théâtre, de voyages, commençant par le facile et l'amusant, mais ne reculant point devant le grave et le positif, lorsque le frivole était épuisé, et ne s'affligeant que de ne rien lire. Elle acquit ainsi des connaissances très-variées, un peu superficielles peut-être, mais qui pour elle n'étant qu'un prélude à d'autres lectures, à une autre gymnastique intellectuelle, la mettaient infiniment au-dessus des jeunes personnes de son âge. Elle comprenait et goûtait la conversation des Herder, des Burger, des Holberg, des Dohm et de tous ces hommes illustres qui hantaient la maison Heyne. Sa mère mourut : pour distraire la douleur du savant, Thérèse passait des journées entières près de lui, feuilletant des livres d'histoire, de statistique ou d'antiquités, puis, grâce à sa science toute fraîche, l'entretenant de ses sujets favoris. Ses soirées s'écoulaient ainsi entre Heyne et Brandes, dont bientôt la sœur devint la femme de Heyne. Ce second mariage exila pour quelque temps Thérèse de la maison paternelle : elle fut placée dans un pensionnat de Hanôvre. Toutefois lorsqu'elle revint à Gœttingue, âgée de quinze ans, elle ne trouva pas chez sa belle-mère cet égoïsme jaloux, cette malveillance hypocrite si formidables à leurs victimes. Peu certaine pourtant d'avoir en elle une amie, elle contracta l'habitude d'observer avec méfiance le monde où elle fit bientôt son entrée, et soit par suite de ce qu'elle vit, soit par la conversation des penseurs, elle se forma des opinions indépendantes très-susceptibles d'être mal comprises et mal interprétées. Elle était fort belle et comptait de nombreux adorateurs. Le célèbre voyageur et naturaliste J.-G.-Adam Forster, qu'elle connaissait un peu de vue et beaucoup de réputation, obtint sa main en 1784, sans doute à cause de son caractère fantasque et aventureux, ou même à cause de ses aventures singulières, dont alors s'entretenait le public savant. Thérèse suivit en Lithuanie son mari, nommé récemment professeur à l'université de Vilna ; puis en 1788, lorsque de la capitale de la Lithuanie il vint à Mayence, en qualité de premier bibliothécaire, elle s'y rendit avec lui. Mais là éclata une mésintelligence qui couvait depuis quelque temps, et à laquelle avait préludé un mutuel désenchantement. Les hostilités de part et d'autre finirent par une espèce de capitulation et de serment de solide, mais simple amitié. Ce ne fut pas sans regret de la part de Forster, plus vivement épris de sa femme à cette époque que lors de son mariage ; et celle-ci effectivement avait beaucoup gagné, depuis, par ses efforts pour lui plaire, en s'élevant à sa hauteur, et par son expérience de la société. Thérèse au contraire avait cessé d'être admiratrice enthousiaste, et rien ne ranime une passion éteinte : qu'est-ce donc si elle a changé d'objet ? Forster, enfin obligé de s'en apercevoir, n'en persévéra pas moins ainsi qu'elle dans la ligne de conduite qu'ils avaient adoptée de concert. Cependant lorsque l'occupation de Mayence par les Français (1792) l'eut déterminé à se déclarer adhérent de la révolution, quoiqu'il pût craindre de voir la coalition reprendre cette place et punir ceux qu'elle traitait de défectionnaires et de transfuges, ce n'est pas sans plaisir que, cédant aux conseils d'un jeune Anglais, il envoya sa femme à Strasbourg, pour être plus indépendant. De Strasbourg, Thérèse alla, suivie de ses enfants, à Neufchâtel d'où

elle entretint une correspondance très-active avec son mari, alors député du département du Mont-Tonnerre à Paris, et où à la fin de 1793 elle eut avec lui une entrevue. L'année suivante Forster mourut, laissant sa veuve à peu près sans fortune et réduite pour vivre à se créer des ressources nouvelles. C'est alors qu'elle essaya pour la première fois ses forces dans l'arène littéraire. Aidée d'un jeune journaliste et romancier, Louis-Ferd. Huber (*Voy.* ce nom, XXI, 6), auquel son mari l'avait confiée, lors de l'entrevue de Neufchâtel, elle imagina de traduire, en l'arrangeant, le *Divorce nécessaire* de Louvet, et une fois lancée dans cette carrière nouvelle elle ne la quitta plus, bien qu'en commençant elle eût fort mal réussi, et que son ami eût cru nécessaire de rayer des pages entières du manuscrit. Cet ami ne tarda pas à devenir son mari (1795), et tous deux à l'envi se livrèrent à la rédaction de journaux et d'opuscules littéraires qui leur valurent quelque réputation. Le public ne comprit pas d'abord tout le mérite de Thérèse. Bien différente de ces femmes qui signent l'ouvrage d'un collaborateur, elle signait du nom de son mari toutes les *poésies* et *nouvelles* qui, de 1795 à 1804, échappèrent à sa plume élégante et facile. La mort seule de ce deuxième époux (1804) rompit le voile que jusqu'alors sa modestie avait jeté sur son talent. Elle commença par publier la collection des *Œuvres complètes* de L.-F. Huber, en tête desquelles elle plaça une notice sur sa vie, où elle comprit tout ce qu'elle avait publié sous son nom (les *poésies* et *nouvelles*, de 1795 à 1804 et celles du t. 14); puis elle se mit à composer tantôt des romans, tantôt des articles pour les feuilles périodiques ou les journaux. Enfin, elle se chargea de la rédaction du *Morgenblatt* d'Augsbourg. Avant de venir dans cette ville, elle avait successivement habité Stuttgard (avec son mari), Günzbourg et Ulm. Elle continua sa rédaction du *Morgenblatt* jusqu'à l'année de sa mort, 15 juin 1829. Les écrits originaux de Thérèse Huber sont tous remarquables par une vraie chaleur de cœur, par la finesse des observations, par la vérité, par la profondeur. On lui doit, outre sa traduction du *Divorce nécessaire* et les morceaux mentionnés plus haut : I. *Remarques sur la Hollande, tirées du journal de voyage d'une dame allemande*, Leipzig, 1811, in-8°. II. *Louise, nouvelle pièce à l'appui de l'histoire des convenances*, Leipzig, 1796, in-8°. III. Suite du *recueil d'historiettes et nouvelles* (Gesammelte Erzæhlungen) de L.-F. Huber, tomes 3 et 4, Stuttgard, 1820, in-8°. IV. *Anna, ou l'enfant trouvé de Débora, la sœur Morave*, Leipzig, 1820, in-8°. V. *Ellen Percy, ou l'éducation par les évènements*, Leipzig, 1822, in-8°; 2e edit., Reutlingen, 1825, 2 vol. in-8°. VI. *Jeune cœur et courage*, Leipzig, 1823-24, 2 vol. in-8°. VII. De nombreux articles, presque tous anonymes pour l'*Uranie*, (1817-19), la *Cornélie* (1816-1820), la *Minerve* (1818), l'*Almanach des dames* (1807, 1818, 1819, 1820, 1822), et surtout pour le *Morgenblatt* dont elle eut la rédaction en titre. VIII. Des traductions (mais largement et librement remaniées) : 1° du *Voyage du comte de la Garde, de Moscou à Vienne, par Kiev, Odessa, Constantinople, la Mer Noire, Varna, Silistrie*, Heidelberg, 1825, in-8°; 2° des *Souvenirs du capitaine Landolf*, Leipzig, 1825, in-8°. Deux volumes d'œuvres posthumes de Thérèse Huber ont été publiés par son fils, à Leipzig, 1831. P—ot.

HUBERT *de l'Espine*, voyageur français, était natif d'Avignon. Resté orphelin sans biens et sans amis, il voulut, après avoir un peu étudié les lettres humaines, aller chercher fortune dans les pays étrangers ; et, sans prendre congé de frère ou de sœur, il partit le lundi de Pâques 1542. S'étant rendu à Marseille, il gagna par terre Gênes, où il se mit au service du capitaine d'un navire prêt à faire voile pour l'île de Candie. Dans la traversée, le bâtiment fut pris par une escadre turque ; Hubert mené à Alexandrie, y fut acheté par un Juif de Rosette qui le tourmenta beaucoup pour le forcer à renier sa foi, puis le vendit à un gros marchand de Tartarie, lequel le donna à un gentilhomme de la cour du grand-khan des Tartares. Hubert passa neuf ans au service de ce nouveau maître dont il était palefrenier, et dont il acquit les bonnes grâces par le soin qu'il prenait de ses chevaux. Il finit par obtenir de lui sa liberté, et un sauf-conduit de l'empereur pour aller dans les pays plus à l'est, à condition que lorsqu'il aurait satisfait sa curiosité il reviendrait lui rendre compte de ce qu'il aurait vu. Hubert comblé des dons de son maître, se mit en route, bien résolu de tenir sa promesse ; mais, à son retour, son bienfaiteur était mort ; alors il prit le chemin de la France où il fit imprimer la relation de ses courses : elle est intitulée : *Description des admirables et merveilleuses régions loingtaines et estranges nations payennes de Tartarie et de la principaulté de leur souverain seigneur avec le voyage et pérégrination de la fontaine de vie* (*autrement nommée de Jouvence*), Paris, 1558, in-12. L'auteur annonce qu'il publie ce livre afin de récréer l'esprit des hommes studieux ; il prie les lecteurs, s'ils trouvent des choses de difficile croyance, de ne l'en blâmer nullement, car il proteste qu'il n'a dit que la vérité. Il a vu l'Arménie, Tauris, Casbin et d'autres villes de Perse, une partie de l'Inde et de l'Asie centrale, sujette du grand-khan ; elle est montagneuse, froide et mal habitée. Il traversa des déserts, il vint dans un pays où il y avait des rhinocéros ; de là il s'avança dans l'ouest. Il était près de la fontaine de Jouvence ; il y alla, s'y baigna sept fois avec ses compagnons, et tous s'en trouvèrent frais et dispos ; elle est dans les montagnes voisines de la source de l'Euphrate. Ayant cheminé long-temps, il arriva au Caire, ensuite au Mont-Sinaï, et le 15 août entra dans Jérusalem. Après avoir visité les environs, il prit la mer à Jaffa, passa par Ragusе, et surgit à Venise. Le livre d'Hubert serait très-intéressant si les noms des villes et des contrées où il est allé étaient écrits un peu correctement ; mais ils sont tellement défigurés qu'il n'est pas possible de les reconnaître, et que le travail de les déchiffrer exigerait un temps très-long, au risque de n'y pas réussir. On est porté à penser que le tout n'est qu'une fiction ; le succès que venait d'obtenir une traduction française de Marc Pol (1556) aura suggéré l'idée de publier une relation qui contînt également des choses merveilleuses ; mais l'imitation est maladroite. Trop de faits qui se ressemblent y sont répétés à satiété. Ce volume qui est de petit format et dont les pages ne sont chiffrées qu'au *recto*, en a 143. Il contient quelques figures d'animaux intercalées dans le texte ; les unes reconnaissables, les autres imaginaires ; il doit être très-rare ; aucun des auteurs qui ont donné des bibliographies de voyages n'en font mention. L'exemplaire sur lequel nous avons rédigé cet article appartient à M. Henri Ternaux ; nous n'en avons pas trouvé sur le catalogue de la Bibliothèque du roi. E—s.

HUBNER (Martin), publiciste, né en 1723 dans le Hanôvre, mais élevé en Danemark, commença son éducation à l'école de Frederiksborg, et devint précepteur chez le comte Christian de Holstein. Plus tard (1751) il fut nommé professeur à l'université de Copenhague. La direction de ses études le conduisit à rechercher les sources du droit; il se proposait de consigner le résultat de ses travaux dans un grand ouvrage qu'il aurait intitulé : *Système du droit de la nature et des gens*; mais différents voyages qu'il fit, soit par ordre du roi de Danemark et de l'université (1), soit pour perfectionner ses connaissances dans la société des savants, l'obligèrent d'abandonner ce projet. Il détacha donc de cet ouvrage le morceau qui devait en être l'introduction, et le publia sous le titre modeste d'*Essai sur l'histoire du droit naturel*. Dans la préface, il nous apprend lui-même qu'il en rédigea et mit en ordre la plus grande partie, pendant son séjour à Paris en 1755 et 1756; c'est probablement à cette époque qu'il fut nommé correspondant de l'académie des inscriptions. L'impression de son ouvrage était déjà fort avancée, lorsqu'il se rendit en Angleterre. C'est de Londres qu'est datée son épître dédicatoire au roi de Danemark; et l'on en a conclu, mais fort mal à propos, que l'ouvrage avait été imprimé dans cette ville. La société royale et la société économique de Londres l'admirent au nombre de leurs membres. Il était, en 1758, de retour à Paris. L'année suivante il partit pour la Hollande, d'où il reprit le chemin de Copenhague: il y fut successivement nommé professeur de droit (1759), conseiller de justice (1762), conseiller d'état (1770), et conseiller de conférence (1774). Déjà membre de la société royale des sciences de Norvège, on le choisit, en 1769, pour vice-président de la société danoise d'économie domestique. Il partagea le reste de sa vie entre l'enseignement et l'exercice des différents emplois dont il fut revêtu, et mourut le 7 avril 1795. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Le Politique danois, ou l'ambition des Anglais démasquée par leurs pirateries*, Copenhague (Paris), 1756, in-12. Cet ouvrage, écrit en français, a été imprimé avec des additions, 1759, in-12; et une 3e édition a paru en 1805 sous ce titre : *L'Esprit du gouvernement anglais, ou son système politique et celui des puissances de l'Europe pendant deux siècles*. Hübner a désavoué cet ouvrage; mais Barbier (*Dict. des anonymes*, 2e édition) n'en persiste pas moins à le lui attribuer (2). II. *Essai sur l'histoire du droit naturel*, Londres (Paris), 1757, 2 vol. in-8°; il y a des exemplaires grand papier (3). C'est une excellente introduction à l'étude du droit public. Dans la première partie, l'auteur suit les traces du droit naturel chez les différents peuples, même les plus barbares; dans la seconde, il en donne l'histoire depuis Grotius qui, le premier, a publié sur ce sujet important un ouvrage *ex pro-*

(1) Les frais des voyages qu'il fit par ordre de l'université de Copenhague furent imputés sur les fonds du legs laissé, en 1681, par *Pierre Lassen*, et qui devait être employé pour le bénéfice du public. *til Publici Brug*, porte le testament.

(2) Les écrivains danois, que j'ai consultés, ne partagent cependant pas l'opinion de Barbier; et si l'on considère en outre que Hübner a désavoué publiquement dans le *Journal des Savants*, édition de Hollande, 1760, l'ouvrage qu'on lui attribue, on reconnaîtra peut-être que le bibliographe français s'est un peu avancé en disant que la dénégation de Hübner *a été dictée par la politique et non par la vérité*.

D—z—s.

(3) Barbier dit que ces exemplaires portent le nom de l'auteur. Nous en avons un sous les yeux qui est anonyme.

fesso. III. *De la saisie des bâtiments neutres*, La Haye (Paris), 1759, in-12; réimprimé en 1778. Cet ouvrage, le premier dans lequel on ait tâché d'éclaircir cette matière, contient, dit M. Dupin, des principes vrais, mais qu'il est presque impossible d'espérer de voir mettre en pratique par les parties belligérantes (voy. son édition de la *Bibliothèque des livres de droit* par Camus, t. 2, p. 409). Un écrivain pseudonyme, cité par Barbier, a critiqué les principes de l'auteur et les conséquences qu'il en tire, dans une brochure intitulée : *Doutes et questions proposés par Montanus à Batavus, sur les droits de la neutralité*, par Hübner, Londres (Hollande), 1781, in-8°. On a encore de Hübner : 1° *Oratio de immortalibus Martini Lutheri in imperia meritis*, Copenhague, 1761. 2° *Disp. Inauguralis de reditibus publicis*, ibid., 1766. 3° *Introductio ad jus publicum Helvetiorum*, ibid., 1767. 4° *Oratio de jurisprudentia religioni amica*, ibid., 1769. 5° *Oraison funèbre du comte de Bernstorff* (en danois), ibid., 1772, in-8°; traduit en allemand par J.-H. Schlegel. 6° Enfin on a publié à Copenhague, en 1774, in-8°, deux discours en danois, prononcés par Hübner dans la société royale d'économie domestique. D—z—s et W—s.

HUBY (le P. Vincent), jésuite, né à Hennebon, en Bretagne, le 15 mai 1608, ne commença à parler que fort tard; à dix ou douze ans il avait encore de la peine à se faire entendre, et il conserva toute sa vie quelques restes de ce défaut que, d'ailleurs, rachetaient son extérieur avantageux, son excellent esprit et les qualités de son cœur. Dès son enfance, ses inclinations le portèrent au bien. Il fit ses humanités au collège des jésuites de Rennes, sous le P. Rigoleu qui devint aussi son maître dans la vie spirituelle, et il ne fit pas de moindres progrès dans la piété que dans les lettres. Son père ayant appris qu'il voulait entrer dans la compagnie de Jésus, l'envoya étudier la philosophie dans un collège de l'université de Paris; mais le jeune Huby, persévérant toujours dans son dessein, entra au noviciat des jésuites, avant la fin de son cours, le 25 décembre 1625, à l'âge de dix-huit ans. Après le noviciat, il fit une année de rhétorique à Rennes, selon la coutume de ce temps-là; trois ans de philosophie à La Flèche, trois ans de régence à Vannes, quatre ans de théologie à Paris. Il fut ensuite régent de rhétorique pendant un an, puis préfet des classes à Vannes, un an. Enfin, suivant l'usage de la compagnie, on l'envoya professer une basse classe à Orléans, où il prononça ses vœux solennels le 8 septembre 1643. Par ménagement pour sa santé qui était faible, ses supérieurs ne l'employèrent, les huit années suivantes, qu'à la préfecture des classes, et à l'enseignement de la théologie morale à Orléans, puis à Vannes. Cependant Huby s'étant donné au P. Rigoleu pour l'accompagner dans ses missions, on l'en retira et on le nomma recteur du collège de Quimper; mais, ayant reconnu que le ministère apostolique était son partage, on l'y rétablit, et il revint à Vannes rejoindre le P. Rigoleu, après la mort duquel il passa les trente dernières années de sa vie dans la direction des retraites; c'est là surtout qu'il fit un bien infini et acquit sa grande réputation. Le zèle pour *la plus grande gloire de Dieu* et le salut du prochain a été l'ame de sa conduite jusqu'à la mort. Ce zèle fécond en saintes industries lui faisait inventer tous les jours de nouvelles manières de glorifier Dieu. La première fut l'adoration perpétuelle du Saint-Sacre-

ment établie, pour la première fois, dans la cathédrale de Quimper, au mois de septembre 1651. La seconde fut l'institution des retraites. La troisième fut les tableaux qu'il montrait aux fidèles, sortes de peintures morales, où l'on représente d'une manière sensible les divers états de l'âme; cette pratique a été usitée par plusieurs missionnaires et dans différentes maisons religieuses. Huby établit, dans presque toutes les villes de la Basse-Bretagne, des congrégations en l'honneur de Marie. Il institua aussi une sorte de croisade spirituelle, bien propre à rappeler la présence de Dieu; il s'agissait de porter sur la manche une croix brodée. La vénération qu'on avait pour lui fit qu'on adopta cette dévotion avec ardeur. S'il eut la gloire de prévenir la mère Mechthilde dans l'institution de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, il eut aussi l'honneur de prévenir le P. Eudes et la vénérable mère Marie Alacoque, ou du moins de concourir avec eux, sans le savoir, au projet de faire honorer les sacrés cœurs de Jésus et Marie. Pour cela, il avait fait graver leurs images sur des médailles qui exprimaient aussi divers points de perfection par les emblèmes et les paroles qui y étaient empreints. Il établit encore, en Basse-Bretagne, l'usage de placer dans les carrefours des rues, sur les portes des villes, etc., les images de la Sainte-Vierge, comme on les voyait dans les autres provinces. Enfin on doit mettre au nombre des plus salutaires inventions du P. Huby la grande multitude de petits livrets, de cahiers et de feuilles imprimées qu'il distribuait gratuitement et qu'il envoyait de tous côtés, suppléant ainsi par ses écrits à l'impossibilité où il était de se trouver dans tous les lieux où il eût voulu être présent pour l'avantage de la religion. Ce détail de ses pieuses entreprises n'est point minutieux, il est plutôt abrégé; il fallait en dire quelque chose pour peindre la ferveur de cet homme apostolique qui opéra un si grand nombre de conversions. On parla beaucoup des choses miraculeuses vues en lui, ou obtenues par ses prières. Il eut la consolation des ouvriers évangéliques, qui est de mourir dans leur ministère. Après avoir fait commencer une retraite, le 17 mars 1693, il fut attaqué d'une fluxion de poitrine et mourut le 22 du même mois, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. La Bretagne le compte au nombre de ses plus célèbres missionnaires. On a du P. Huby : I. *Retraite spirituelle.* II. *Motifs d'aimer Dieu, pour chaque jour du mois.* III. *La pratique de l'amour divin.* IV. *Réglement de vie*, etc. On a recueilli de ce saint religieux des *Œuvres spirituelles*, revues et corrigées par l'abbé Lenoir Duparc, Paris, 1755, 1 vol. in-12, souvent réimprimé. Tous les ouvrages du P. Huby ont été réunis par l'abbé Baudrand et publiés à Paris, 1767, 1 vol in-12. L'éditeur s'est permis un grand nombre de changements dans le texte de l'auteur. La préface est un éloge historique du P. Huby, dont la vie se trouve dans le recueil des *Vies des fondateurs des maisons de retraite*, pag. 131; dans l'*Histoire des saints de Bretagne* de dom Lobineau, et enfin dans la savante édition de ce dernier ouvrage que M. l'abbé Tresvaux, vicaire-général de Paris, a publié récemment, t. V, p. 252. B—D—E.

HUE *de Caligny* (JEAN-ANTHÉNOR), né à Valognes en 1660, est un des ingénieurs cités par Gautry et Navier (1), comme ayant écrit sur les canaux de Bourgogne et de Champagne.

(1) Tom. III, p. 28.

On voit par ses mémoires (2) qu'il entendait comme Gautry la question de la distribution de l'eau dans les écluses de navigation. Cette question qu'il paraît avoir traitée le premier était encore assez mal comprise en 1770, trente ans après sa mort (3), et ses idées sur ce sujet avaient devancé son siècle. Il est principalement connu dans le corps du génie par ses travaux en Flandre. Le système des travaux civils et militaires de cette province est, comme l'on sait, le chef-d'œuvre de Vauban. En 1693, Hue de Caligny, qui les dirigeait déjà en partie depuis plusieurs années, fut choisi par Vauban pour les diriger en chef. A cette époque, *son père et ses quatre frères, tous ingénieurs, commandaient sur la moitié des frontières de France comme directeurs des fortifications ou comme officiers généraux.* A l'époque de la démolition de Dunkerque, Hue de Caligny fut nommé directeur des fortifications de Bourgogne (4). Il y commanda vingt-sept ans, et y mourut en 1741, au milieu de ses travaux sur la canalisation de cette province. Il avait composé, en 1697, un mémoire sur la Flandre Flamingante qui fait partie de la collection des mémoires choisis par Fénelon pour servir à l'instruction du duc de Bourgogne. Il s'en trouve un exemplaire à la Bibliothèque royale avec une lettre de Vauban qui en parle comme du meilleur ouvrage en ce genre. On trouva dans ses papiers un manuscrit intitulé: *Histoire des guerres, causées sous la première et la seconde race, par le partage du royaume entre les princes de la famille royale, et des troubles suscités par les princes du sang, tant légitimes que naturels, depuis Pharamond jusqu'à Louis XIV.* Cet ouvrage inédit fut fait par l'ordre de Vauban.—Hue *de Caligny-Langrune* (*Hercule*), général du génie et frère du précédent, né en 1665, a écrit sur la canalisation de la Normandie et particulièrement sur la Seine, relativement à des travaux dont il est question en ce moment. Il est principalement connu comme militaire, quoique ses travaux scientifiques soient conservés au moins en partie. En 1691, il prit en quelques jours Villefranche, Montalban, Saint-Hospitio, Nice et les autres places du comté de ce nom. Il les reprit en 1693, et quelque temps après fit les sièges de plusieurs places de Flandre. Il se trouva à la plupart des sièges et des batailles mémorables de cette époque. Ses plus beaux faits d'armes sont la défense de Rheinberg, la prise et la défense de Tortose, la prise de Lérida, qui fut l'écueil du Grand-Condé. Cet officier-général, cité dans toutes les histoires du temps, mourut à Valognes en 1721, directeur des fortifications, des places et ports de Normandie.—Hue *de Caligny* (*Louis-Rolland*), frère des deux précédents, né à Valognes en 1675, se trouva aussi à la plupart des sièges mémorables. On conserve au dépôt des fortifications plusieurs ouvrages de lui sur celles de la frontière du Rhin, qu'il a long-temps dirigées, et des mémoires sur les ports de la Normandie. En 1741-1742-1743, il commandait le génie aux armées de Bohême, de Bavière et de Westphalie. C'est un des ingénieurs de cette famille, le marquis de Caligny, qui reconnut le mérite de Dacier, membre de l'Institut, lorsqu'il était encore dans une condition obscure. Il le conduisit à Paris dans sa propre voiture, le présenta à Foncemagne et fit sa fortune. Dacier

(2) Dépôt des fortifications et dépôt de la guerre.

(3) Rapport sur M. Ducros, par le baron de Prony.

(4) Allent, p. 445-483. — D'Aspect t. II. — Thomassin.

ne l'a jamais oublié. M. Augoyat, lieutenant-colonel du génie, a publié une *Notice historique sur les ingénieurs Hue de Caligny*, Paris, 1839, in-8°, déjà insérée dans le *Spectateur militaire*. F.

HUE (FRANÇOIS), né à Fontainebleau en 1757, d'une famille qui, depuis plus de deux siècles, occupait des charges dans la magistrature, acquit, en 1787, celle d'huissier de la chambre du roi. C'est de cette époque que date son service auprès de la famille royale, à laquelle il ne cessa pas d'être attaché. En 1791, il fut nommé premier valet-de-chambre du dauphin. Dans la journée du 20 juin 1792, il contribua, par sa présence d'esprit, à dérober aux recherches des séditieux la personne de la reine et celle du jeune prince. Le 10 août, resté aux Tuileries après le départ du roi, il n'échappa aux massacres qu'en se précipitant, d'une des fenêtres du château dans le jardin; de là, ayant gagné les bords de la Seine, il atteignit à la nage un bateau qui le sauva. Le lendemain, il parvint à pénétrer aux Feuillants, et à reprendre son service auprès du roi. Le 14, jour fixé pour la translation de ce prince au Temple, il en reçut et exécuta la mission périlleuse de supprimer des papiers de la plus grande importance. Compris au nombre des personnes désignées par Louis XVI pour le service des princes au Temple, il fut spécialement choisi pour celui du dauphin; mais, dans la nuit du 19 août, il fut enlevé avec les autres personnes de service, interrogé à l'Hôtel-de-Ville, et réintégré dans la tour, où il resta seul attaché au roi et à la famille royale. Dans les premiers jours de septembre, l'ex-capucin municipal Mathieu vint l'arrêter, sous les yeux du roi. Hue fut conduit de nouveau à l'Hôtel-de-Ville, d'où, sur la proposition de Billaud-Varenne, il allait être envoyé à l'Abbaye. C'est alors que Tallien, qui voulait le sauver, trouva plus à propos de le retenir au secret, dans un des cachots de l'Hôtel-de-Ville, où il demeura enfermé pendant tout le cours des massacres, recevant, par une trappe, sa nourriture, de la femme du concierge (la dame Viel). Ayant recouvré la liberté, il chercha en vain à rentrer au Temple. Après la mort du roi, Hue, qui continuait de correspondre avec la reine, et qui même parvint à pénétrer dans la conciergerie, dont la dame Richard lui facilita l'entrée, fut encore arrêté, et traîné de la Force dans une maison d'arrêt du faubourg Saint-Antoine, de celle-ci à l'abbaye de Port-Royal, où il se trouva avec Malesherbes, et enfin à la maison d'arrêt du Luxembourg, d'où, sans la chute de Robespierre, il ne serait sorti que pour aller à l'échafaud. Si Hue avait pu jouir de quelque soulagement dans sa captivité par la rencontre de Malesherbes et l'avantage d'avoir avec lui les entretiens dont il a enrichi ses Mémoires (1), il eut bientôt la douleur de se voir séparé de ce magistrat, dont il avait acquis l'estime et l'amitié. A l'époque où le gouvernement d'alors arrêta de placer une femme auprès de MADAME, fille du roi, restée seule captive au Temple, les journaux annoncèrent que l'épouse de Hue s'était présentée pour remplir cet emploi. Enfin, quand Madame Royale sortit de sa prison, Hue, à la demande de cette princesse, reçut du Directoire l'autorisation de la suivre à Vienne; et il la joignit à Huningue, où il lui remit une jarretière que la reine avait tressée dans sa prison, et que le concierge

(1) C'est dans un de ces entretiens que Hue dit avoir reçu du célèbre défenseur de Louis XVI la déclaration de ses erreurs relativement à ses opinions philosophiques et à son aveuglement, qui fut une des premières causes de la révolution. Malgré ce témoignage, quelques personnes doutent encore de la réalité de ce repentir, et de cette rétractation. M—d j.

Bault avait soigneusement conservée. Quoique l'arrêté du Directoire portat que Hue ne serait point réputé émigré, Bonaparte ne le comprit pas moins, par la suite, sur la liste de ceux qu'il maintint dans cet état de proscription. Après trois ans de séjour en Autriche, Madame Royale en étant partie pour aller à Mittau épouser le duc d'Angoulême, Hue l'y suivit, et fut attaché au service du roi, en qualité de commissaire-général de sa maison. En 1806, il obtint un congé pour aller en Angleterre faire imprimer l'ouvrage qui fut publié à Londres en français, et traduit en anglais, sous ce titre : *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI.* Hue avait rempli l'objet de son voyage lorsqu'il reçut du roi l'ordre de se rendre à Hambourg, pour y remplacer le comte de Gimel dans les fonctions d'agent confidentiel du prince, auprès du sénat de cette ville. Cette mission manqua de lui devenir fatale : Hambourg était une ville libre; mais il y résidait plusieurs agents du gouvernement français. Ce fut dans le voisinage à Altona, ville neutre du Holstein dépendant du Danemark, qu'il établit sa demeure, après avoir communiqué à la régence les pouvoirs dont il était chargé; mais entouré d'espions venus de Paris, scruté dans sa correspondance plus d'une fois violée, il venait à peine de s'y installer, que cette régence, probablement par des motifs politiques, ne lui laissa que l'option de se constituer prisonnier dans une forteresse du Jutland ou de sortir sous escorte et sans passe-port. Ces conditions ne pouvant convenir au caractère dont il était revêtu, Hue prit la résolution de se retirer en secret à Hambourg même. Là, il vécut pendant neuf mois dans la plus obscure retraite, jusqu'à ce qu'enfin un plus long séjour lui faisant craindre de plus grands dangers, et sa mission d'ailleurs n'ayant plus de but, il parvint, à la faveur d'un déguisement, et d'un passe-port pris sous un nom emprunté, mais que voulut bien viser le ministre de France Bourrienne, à traverser l'Allemagne par des routes détournées, puis à passer en Hollande. Les ports y étaient rigoureusement surveillés; et ce ne fut qu'à l'aide d'une frêle barque de pêcheur, et au risque de la vie, qu'il put aborder en Angleterre, et se rendre auprès du roi Louis XVIII. Hue rentra en France, en 1814, à la suite de ce prince, et il ne tarda pas à s'occuper du soin de donner une édition de l'ouvrage qu'il avait publié en Angleterre. Cette édition, qui parut en 1814, fut promptement enlevée; et elle a été suivie d'une nouvelle en 1816. Ces éditions diffèrent de celle de Londres surtout, par une rédaction plus soignée, et, de concert avec l'auteur de cet article, par l'addition de quelques notes. On a dit que Louis XVIII y eut quelque part, et l'élégance du style dans certaines parties donne lieu de le croire; car Hue lui-même n'était sous ce rapport qu'un homme assez médiocre. Une contrefaçon tronquée et fort incorrecte a été faite à Avignon. Il est peu de personnes qui aient pu lire ce livre sans éprouver une profonde émotion, et sans admirer en même temps les vertus du prince à la mémoire duquel il est consacré. Les journaux de France en ont parlé encore plus favorablement que n'avaient fait ceux de Londres. Une décision de l'université rendit cet ouvrage classique pour les lycées. Dans le *Testament* du Roi-Martyr, Hue a reçu le témoignage le plus honorable qu'un serviteur, un sujet puisse obtenir de son maître et de son souverain. Lorsque Louis XVIII, en 1815, par suite de l'invasion de Bonaparte, quitta momentanément la

France, Hue fut chargé de retirer du trésor de la liste civile les diamants de la couronne, et d'en accompagner le transport hors du royaume, ainsi que celui d'autres valeurs en numéraire. Il réussit à sauver ce dépôt des mains avides qui, à cette époque, ravirent à l'état de précieuses ressources. Après le second retour du roi, Hue fut continué dans ses fonctions de premier valet-de-chambre, et il fut en outre créé trésorier-général de la maison militaire et du domaine privé de S. M. Il mourut à Paris le 19 janvier 1819, et ses funérailles eurent lieu le surlendemain avec beaucoup de solennité à Saint-Germain-l'Auxerrois, au moment même où l'on y célébrait le service anniversaire de la mort de son maître. Il fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise, où une épitaphe latine est inscrite sur sa tombe. On a publié en 1824: *M. Hue peint par lui-même*, ou *Lettre autographe de ce modèle de la fidélité*, par M. Chavard, in-8°. G—ce.

HUEBBE (Charles-Jean-Henri), théologien allemand, né en 1764 à Hambourg, se prépara dans l'université d'Helmstaedt à la carrière ecclésiastique, qu'avaient suivie plusieurs de ses ancêtres. En attendant une place de pasteur dans une des communes dépendant des magistrats municipaux de Hambourg, il entreprit en 1788, avec d'autres jeunes gens instruits, la publication d'une gazette littéraire; cette feuille, imprimée à leurs frais, n'eut pas de succès, et cessa bientôt de paraître. En 1791, il fut chargé de faire l'instruction du catéchisme à la maison d'orphelins de Hambourg. Les émigrés français arrivant alors en foule, Huebbe se lia avec plusieurs d'entre eux. Ce fut lui qui traduisit en 1795, en allemand, les Mémoires du général Dumouriez pour les faire paraître simultanément avec l'original. Il rendit le même service à l'auteur pour trois brochures politiques qui suivirent ses Mémoires, et dont l'une lui était adressée sous le titre de *Lettre du général Dumouriez au traducteur de sa vie*. Membre et bibliothécaire de la société patriotique de Hambourg, Huebbe fit pour le recueil des écrits de cette société plusieurs mémoires sur des objets d'utilité publique. Envoyé, en 1802, en qualité de pasteur, dans la commune d'Allermoehe sur l'Elbe, il s'occupa principalement du bien-être de ses paroissiens, et détourna de cette commune une partie des maux dont la menaçait l'occupation française. Comme il parlait couramment le français, et s'exprimait avec une grande franchise, il sut déterminer les chefs de l'armée à ménager les pauvres cultivateurs. En 1815, il obtint la place de prédicateur et d'inspecteur d'études à la maison d'orphelins de Hambourg. Il y fonda une école normale où il forma de bons instituteurs. Les occupations de sa place ne lui permirent plus de publier autre chose que des pièces de circonstance et quelques-uns des sermons qu'il avait prononcés. Cependant il consentit à rédiger le texte des *Vues des quatre villes libres*, Francfort, 1824, livraison Ire, mais il ne continua point ce travail. Frappé de paralysie au moment où il préparait le prône du dimanche suivant, il expira deux jours après, le 26 février 1830. D—g.

HUET *de Froberville* (Claude-Jean-Baptiste), né à Romorantin, le 5 oct. 1752, fut un des premiers élèves qui entrèrent au collège d'Orléans après l'expulsion des jésuites. En 1781, il revint habiter cette ville où il se maria, se fit bientôt remarquer par ses travaux littéraires, et fut nommé secrétaire perpétuel de la *Société royale de physique, d'histoire naturelle et des arts*,

récemment instituée. Choisi en 1787 pour fournir à l'assemblée provinciale des renseignements sur l'agriculture, le commerce et l'industrie de la Sologne, il composa un ouvrage intitulé *Vues générales sur l'état de l'agriculture dans la Sologne, et sur les moyens de l'améliorer*, qui fut imprimé à Orléans l'année suivante aux frais de la province (1 vol. in-8°). En 1789, Froberville ne put rester indifférent aux évènements politiques qui signalèrent cette époque; il publia, sous le nom d'un *gentilhomme français*, son *Catéchisme des trois ordres* pour les assemblées d'élections. Successivement, il fit paraître à Orléans des *Réflexions sur les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire;* sur le *veto* et sur *l'appel au peuple;* enfin divers avis sur la manière de délibérer aux états-généraux, etc. — Après avoir été nommé à plusieurs fonctions administratives, il fut élu en 1791 député du Loiret à l'assemblée législative, et s'y rendit utile aux intérêts de son département. L'année 1792 le força de regagner ses foyers, où il fut deux fois incarcéré comme suspect; mais sa bienfaisance et ses autres qualités lui avaient créé parmi ses geôliers des amis, au moyen desquels il échappa à la mort. Dès ce moment il se tint éloigné des charges publiques, et s'appliqua tout entier à l'étude des sciences et des lettres. Il est mort en 1838. Ses principaux ouvrages sont : I. *Description plaisante d'une fête à l'occasion de la prise de la Grenade*, insérée dans le *Courrier de l'Europe*, du 5 nov. 1779. II. *Notice sur la vie et les ouvrages de Louis Pulci, avec un extrait de son poème intitulé : Morgante maggiore*, insérée dans l'*Esprit des journaux*, 1784. III. *Dissert. crit. sur deux ouvrages intitulés Chronique de Turpin*, Orléans, 1785, in-12, insérée dans le tom. III, des *Mélanges* de Millin. IV. *Eloge de M. Pilâtre de Roziers*, Orléans, 1785, in-8°. V. *Recherches sur l'origine de la gabelle en France*, insérées dans l'*Esprit des journ.*, 1786. VI. Enfin un grand nombre de morceaux de littérature, de critique et de politique dans le *Journal de Paris*, l'*Esprit des journaux* et la *Chronique de Paris*. Il a laissé en manuscrit : 1° un *Essai sûr l'air inflammable;* 2° une *Dissertation sur une médaille de l'empereur Tite;* 3° des *Observations sur une anomalie particulière dans l'ordre des affinités électives de Bergman;* 4° des *Recherches historiques sur le comté et la ville de Romorantin*; 5° divers *éloges*, *discours*, etc., et un grand nombre de pièces en vers et en prose. M. Vergnaud-Romagnesi a publié en 1839, à Orléans, une notice sur Huet de Froberville. Z.

HUET *de Froberville* (Barthélemi), frère consanguin du précédent, naquit à Romorantin le 22 janvier 1761, et fit ses études au séminaire de Meun près Orléans. Breveté officier dans le régiment de l'Ile-de-France, il se rendit en 1778 dans la colonie; fut appelé en 1781 au commandement du détachement que ce corps fournit à l'escadre du bailli de Suffren pour l'expédition de l'Inde; se trouva à toutes les actions navales de l'escadre, au siège de Trinquemale en 1782, et se distingua à l'affaire de Goudelour où le chevalier de Damas fut pris par les Anglais. Après avoir passé deux ans en garnison à Pondichéry, il revint à l'Ile-de-France où il se fixa. Les orages de la révolution grondaient au loin; la discipline militaire était méconnue, il résolut de quitter le service. Lorsque l'assemblée coloniale se forma, Froberville fut nommé à plusieurs fonctions publiques, entre autres

à celle de procureur-général-syndic. Le reste de sa carrière se passa dans la culture des lettres ; il fut un des fondateurs et le secrétaire de la société d'émulation dont les travaux ont été très-utiles. La langue et les mœurs des habitants de l'île de Madagascar furent l'objet constant de ses études ; comme rédacteur du journal hebdomadaire des îles de France et de Bourbon, il entretint, avec les savants qui parcouraient cette grande île, des relations au moyen desquelles il parvint à réunir une immense collection de pièces concernant une contrée si intéressante et si peu connue. Sa mort arriva en 1835. Ses principaux ouvrages sont : I. Un *Grand vocabulaire malgache*, 2 vol. in-fol., dont M. le capitaine Dumont d'Urville a donné un abrégé (*Philologie du voyage de l'Astrolabe*). II. Une traduction des *Saintes écritures* en malgache (idiome du sud), 2 vol. in-fol. III. Une collection des voyages de Mayeur (interprète de Beniowsky) à Madagascar, 6 vol. in-fol. IV. Une *Histoire de Ratsimilaho, roi de Foulepointe*, d'après les traditions des Malgaches, 1 vol. in-fol. V. Un *Essai sur les Malgaches*, 1 vol. in-fol. Cet ouvrage confié au capitaine Flinders, qui s'était chargé de le faire imprimer à Londres, a été égaré pendant la traversée de ce célèbre voyageur. VI. Le *Cimetière du Port-Louis*, scènes historiques, 2 vol. in-4°. VII. *Sydner*, ou *Les dangers de l'imagination*, roman imprimé à l'Ile-de-France, 1 vol, in-8°. VIII. Un journal tenu pendant la guerre de l'Inde, de 1781 à 1783, 1 vol. in-fol. IX. Diverses pièces en prose et en vers dans les journaux de l'Ile-de-France. X. *La Culpaïde*, poème burlesque. XI. Une édition nouvelle de l'*Histoire de la grande île Madagascar*, par le sieur Estienne de Flacourt, inachevée. Z.

HUET *de Coëtlisan* (JEAN-BAPTISTE-CLAUDE-REGNAULT), né à Nantes, vers 1767, d'une famille connue dans la magistrature, se montra, dès les premiers temps de la révolution, un de ses plus zélés partisans. C'est dans sa province, comme dans celle du Dauphiné, qu'avait commencé le tocsin qui devait amener de si profondes perturbations. Huet se joignit à la jeunesse nantaise qui, réunie à celle de Rennes, ouvrit, dans les annales du monde, une époque nouvelle. Il fut compris parmi les notables de la première municipalité de Nantes, et, en 1792, il commandait en second un des bataillons de la garde nationale de cette ville. En 1793, il embrassa ce qu'on appelait le parti fédéraliste qui, dans l'ouest, essaya de lutter contre la commune de Paris et contre la Convention, pendant les premiers mois qui suivirent la funeste révolution du 31 mai, et qui, s'étant mis en relation avec la Gironde et le Calvados, ralliant la Guyenne à la Bretagne et à la Normandie, eût pu, si elle eût été bien dirigée, empêcher le règne sanglant de la terreur. Lorsque le parti de la montagne eut triomphé, Huet alla chercher un refuge à l'armée des Pyrénées-orientales. On lit, dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul (1823), qu'il devint aide-de-camp du général Dugommier qui « lui « donna la mission de porter à la « Convention trente-deux drapeaux « pris sur l'ennemi. » Mais *le Moniteur* ne dit rien de cette *mission* ni de l'envoi des trente-deux drapeaux. Huet avait peu de goût pour la guerre; il en quitta le théâtre après la révolution du 9 thermidor, et revint à Nantes sans avoir acquis un grade militaire. Attaché, en qualité de secrétaire-général, à l'administration centrale du départem ent de la Loire-Inférieure, il dirigea, non sans quelque partialité, la

première organisation de l'école centrale. Lors de l'établissement des préfectures, Huet fut continué dans ses fonctions de secrétaire-général. Il eut une grande part, en 1798 (an VII), à la formation d'une académie nantaise, qui s'intitula d'abord : *Institut départemental de la Loire-Inférieure*, titre qui fut bientôt changé en celui de *Société des lettres, sciences et arts de Nantes*, puis en celui de *Société académique*. Huet, réuni à deux de ses collègues (Athénas et Poirier), présenta un plan d'organisation que, dans la première séance publique du 20 germinal an X (10 avril 1802), présidée par le préfet (Le Tourneur de la Manche, ex-directeur de la république), le secrétaire-général de la société (Renou) qualifia un peu hyperboliquement en ces termes : « Plan vaste et méthodique où « le système des connaissances hu- « maines est développé, etc. » Huet présida la seconde séance publique qui n'eut lieu qu'en 1808 (5 mai). Dans son discours d'ouverture, Huet peignit le règne de la terreur, fit l'éloge du goût, l'éloge de la société littéraire nantaise et des services qu'elle avait rendus, l'éloge de Napoléon, *le Héros du monde*, l'éloge de *la vache Io*, poème d'un collègue présent (de Kérivalant); l'éloge de tous ses collègues en masse et en détail, de leur *imagination brillante*, etc. « Certes, « disait-il, on ne trouverait nulle part « autant de verve, autant d'énergie dans « la pensée, autant de finesse dans l'ex- « pression, » que dans les œuvres (inconnues) *d'un de nos plus illustres collègues* (H. Bouteiller). Tel est l'inconvénient des harangues académiques, et la prodigieuse exagération dont les discours de l'Institut ne sont pas toujours exempts. Huet eut bientôt sa part des compliments d'usage. Il avait récemment publié une statistique du département de la Loire-Inférieure; Blanchard de la Musse, alors secrétaire-général, dans le compte-rendu des travaux de la société, ne se contenta pas de donner à cette statistique la qualification de *bonne*, qu'elle peut mériter : il ajouta : « Nous pouvons nous flatter « de n'avoir rien à désirer à ce sujet. » Les *Recherches statistiques* de M. Huet de Coëtlisan, dit-il, « déjà placées « dans toutes les bibliothèques, doivent « être classées dans le très-petit nom- « bre des ouvrages de ce genre qui « passeront à la postérité. » Il convient d'ailleurs de remarquer que dans les *Recherches statistiques*, Huet, abandonnant le style académique, donne des éloges mérités aux services que cette société littéraire n'a cessé de rendre aux sciences, aux lettres et aux arts. — Un de ses amis, commissaire du gouvernement près de l'administration centrale, en même temps qu'il en était lui-même secrétaire-général, Marsson, depuis préfet du Doubs, et consul-général à Palerme, disait de son collègue : « Si un de ses amis tombe dans un « bourbier, il ne l'en retire que jus- « qu'à la ceinture. » Le ministre de la police, Fouché, se montra plus généreux lorsque Huet se trouva impliqué, en 1806, avec le receveur-général du département, dans un procès criminel. Le receveur fut condamné l'année suivante à huit ans de fers et à la flétrissure, pour faux et surcharges sur les registres. Huet qui était lié avec ce comptable, mais qui pouvait, et c'était l'opinion accréditée, n'avoir été coupable que d'imprudence et de légèreté, après avoir subi dix mois de détention, à Paris, fut amené à Nantes avec une haute recommandation, acquitté et réintégré dans sa place. Peu de temps après (1809), il fut envoyé sous-préfet à Bazas. Destitué en 1814, lors de la première restauration, il fut nommé membre de la chambre des représen-

tants (1815) par l'arrondissement de Châteaubriand. Après le second retour des Bourbons, il prit un passe-port pour l'Angleterre : mais, arrêté au premier relai, il fut enfermé à la Force, ensuite à la Conciergerie, et après une seconde détention qui dura aussi dix mois, et pendant laquelle il avait vainement adressé une pétition à la chambre des députés, il recouvra sa liberté sans avoir été interrogé, et sans qu'on lui eût fait connaître les motifs de cette longue détention. Quelques années plus tard, Huet fut chargé de rédiger la partie politique du *Journal du Commerce*, où il défendait, avec zèle et talent, les principes de l'opposition contre le ministère Villèle. Il fut poursuivi, en nov. 1822, devant le tribunal de police correctionnelle, comme prévenu d'attaque contre le gouvernement, et condamné malgré l'éloquence de M. Barthe, qui s'était chargé de sa défense. Sa santé déjà fort affaiblie se trouva plus gravement altérée par suite de ce jugement. Voulant aller respirer l'air natal, il se rendit à Savenay, et mourut dans cette ville le 12 déc. 1823. Il était membre de l'*Académie celtique*, devenue sous la restauration, *Société royale des antiquaires de France*. Ses ouvrages sont : I. *Statistique du département de la Loire-Inférieure, publiée par ordre du ministre de l'intérieur*, Paris, de l'imprimerie des sourds-muets, an X (1802), in-8° de 70 pag., plus 8 tableaux. II. *Recherches économiques et statistiques sur le département de la Loire-Inférieure*, Nantes et Paris, 1804, in-4° de près de 600 pag. y compris les pièces annexées et les tableaux. L'empire commençait, et, dans la préface, Huet déclare qu'il était *attaché au parti républicain*. La partie historique de ce volume contient des détails curieux sur la guerre de la Vendée. III. *De l'organisation de la puissance civile dans l'intérêt monarchique*, ou *De la nécessité d'instituer les administrations départementales et municipales en agences collectives*, Paris, Eymery, 1820, in-8°.—On a encore de J.-B. Huet des notes sur le célèbre monument armoricain, connu sous le nom de *Pierres de Carnac*, et divers articles insérés, soit dans la *Revue encyclopédique*, soit dans d'autres recueils périodiques; il a laissé plusieurs manuscrits de sa jeunesse, contenant des traductions d'auteurs latins. On trouve, dans le troisième volume du *Lycée armoricain*, une notice sur Huet de Coëtlisan, dont M. Mahul a fait usage dans son *Annuaire nécrologique*; mais, quoique faite avec soin, elle n'est pas exempte d'erreurs. V—ve.

HUETERIE (Charles de la), poète médiocre, mais dont les ouvrages, devenus très-rares, ne laissent pas d'être recherchés par les amateurs de notre ancienne littérature. On n'est pas d'accord sur le lieu de sa naissance. Lacroix du Maine le fait naître dans l'Anjou, et Duverdier, près d'Amboise. Son nom était *Hue*, diminutif de Hugues; mais il crut devoir l'allonger pour le rendre plus harmonieux ou pour se donner les airs d'un possesseur de fief. Il avait été secrétaire du duc de Vendomois. Pendant l'exil de Clément Marot, il fit des démarches pour le remplacer dans la charge de valet-de-chambre du roi François Ier. Marot, à son retour d'Italie publia, sous le nom de *Fripelipés*, son valet, cette plaisante épître (1) dans laquelle passant en revue ses ennemis, il les couvre d'un ridicule que le temps n'a pas encore effacé. Il ne manque pas d'y reprocher à la Hueterie d'avoir essayé de lui ravir

(1) C'est la 56e épître dans l'édition des *Œuvres* de Marot, publiée par Lenglet-Dufresnoy

sa place à la cour. En lui répondant, la Hueterie dit à Marot qu'il n'a demandé sa place que parce qu'il était scandalisé de sa conduite :

Car si scandalisé ne feusse,
Ta place demandé je n'eusse.

Les intrigants ont presque toujours tenu le même langage ; mais ils ont été rarement aussi naïfs. Dans une autre épître digne de Marot à qui, dans le temps, elle fut attribuée, Charles Fontaine a bien maltraité :

Les chants royaux, épîtres, rondelets,
Mis en avant par nos deux secretaires.

L'un de ces secrétaires est la Hueterie, et l'autre son associé Sagon, qui fut le véritable chef de la ligue formée contre Marot par tous les nains de la littérature (*Voy.* SAGON, au Supp.). A l'époque de ces disputes, la Hueterie était déjà vieux et malade ; mais on ignore la date de sa mort. On connaît de lui : I. *Le dangereux passage de vice et consolatif voyage de vertu*, Lyon, 1536, in-8°. II. *Le concile des dieux*, sur les très-heureuses et magnifiques noces de Jacques, roi d'Ecosse, et de la princesse Magdeleine, fille aînée de François Ier, Paris, sans date (vers 1536), in-16. III. *Prothologies françaises*, orthodoxes commentaires sur aucunes frivoles opinions ; avec épitome des gestes présents en rimes léonines. Demande de service royal en épîtres, rondeaux, ballades. IV. *Contreblasons de la beauté des membres du corps humain*, dans le recueil intitulé : *Blasons* du sexe masculin et féminin, Paris, sans date (1550), in-16 ou petit in-8°. V. Plusieurs *pièces* contre Marot. W—s.

HUEZ (CLAUDE), l'une des premières victimes de nos révolutions, était né à Troyes le 3 avril 1724, fils d'un conseiller au bailliage et présidial de cette ville. Il fut appelé, lui aussi, aux fonctions qu'avait remplies son père, devint assesseur civil, puis lieutenant criminel, et maire de Troyes, par brevet émané de Louis XVI, le 29 juillet 1786. Il fut, en cette dernière qualité, nommé, l'année suivante, membre de l'assemblée provinciale qui se tenait à Châlons. Enfin, par une ordonnance du 9 mai 1789, il fut continué maire pour trois ans. Son assistance aux deux assemblées des notables le mit en mesure d'observer tous les signes précurseurs de la révolution. Il en avait écrit confidentiellement aux échevins de sa ville natale, dévoilant les intrigues et les dispositions hostiles dont il était témoin, désignant les principaux personnages qui commençaient à entraver les vues sages et bienfaisantes du roi. Cette lettre fut enlevée au bureau de la poste par un des membres du comité local des subsistances ; et au lieu d'être portée à l'Hôtel-de-Ville, comme il en avait annoncé la résolution, elle fut ouverte, et même pour le malheur de Huez, envoyée aux hommes qui, dans Paris, préludaient avec le plus d'activité aux grands bouleversements politiques dont l'explosion devait avoir lieu en juillet 1789. Huez à son retour dans son pays fut fort en peine d'apprendre que son écrit avait disparu, sans que les échevins en eussent eu connaissance. Il y eut en France, depuis la récolte de 1788 jusqu'à la fin d'octobre de l'année suivante, une disette dont la ville de Troyes, peuplée alors de trente-trois mille ames, se ressentit particulièrement. Son approvisionnement avait, pendant tout l'été de l'année 1789, occasionné de vives inquiétudes, mais donné lieu aussi à des mesures préservatrices prises avec zèle par Huez et par son conseil municipal, mesures, au surplus, entravées trop souvent par de factieuses entreprises. Au mois d'avril une réunion nombreuse et composée en partie de révolutionnaires du pays, prenant pour prétexte le désir d'aider

le conseil municipal à pourvoir aux besoins du peuple, s'était installée dans l'Hôtel-de-Ville, sous le titre de comité provisoire. Ce comité ne fit qu'augmenter les embarras du moment. En septembre, une fourniture considérable de farine de riz, venue d'Angleterre sur la demande des boulangers de Troyes, et que l'on crut ou que l'on prétendit être viciée, servit de prétexte pour faire éclater l'orage le plus violent sur la tête de Huez contre lequel sa lettre perfidement commentée avait inspiré des préventions. On l'accusa d'avoir empoisonné ces farines. Il était alors doyen du bailliage et président de la chambre de police. Il se rend le 9 à l'Hôtel-de-Ville. Les municipaux et les membres du comité provisoire y étaient assemblés. On lui dit, on lui répète que sa vie est en danger; il oppose aux instances qu'on lui fait, pour qu'il se dérobe à la fureur publique, une courageuse résistance, fondée sur le témoignage de sa conscience, et sur les preuves acquises de son dévouement à la classe indigente. Il se présente avec l'intrépidité de Mathieu Molé devant la multitude. Mais à peine était-il entré dans le sanctuaire de la justice, et à l'instant où le procureur au bailliage entreprenait avec chaleur la défense de l'accusé et du négociant qui avait voulu assurer l'approvisionnement du marché, qu'un individu couvert de haillons, s'élance près de Huez, lui ôte sa perruque, et la jette dans l'auditoire. Le tribunal, offensé en la personne de son président, se retire dans la salle du conseil et fait avertir de ce qui se passe les deux autorités qui occupaient l'Hôtel de-Ville. Un grand tumulte succède à la violence exercée contre le magistrat. Malgré les efforts de ses collegues et de quelques autres personnes venues à son secours, il est saisi et entraîné hors du palais. On lui passe une longue corde au cou et on le fait tomber sur le pavé; des femmes ou plutôt des furies arrivent; une d'elles le frappe avec force sur la tête. On lui crève les yeux, et puis des assassins des deux sexes lui arrachent la vie. Des cruautés inouïes sont exercées sur son cadavre qui est promené de rue en rue. Enfin il est précipité dans les caveaux du cimetière Saint-Jean. Ses bourreaux, inconnus entre eux, animés d'intérêts, de sentiments divers, avaient été mis en mouvement par des manœuvres invisibles ou du moins insaisissables, qui agissaient dans bien d'autres parties de la France, après avoir systématiquement épouvanté et ensanglanté Paris. Le reste de la journée fut employé à la dévastation, au pillage de la maison de Huez, de celle du négociant désigné plus haut et de trois autres appartenant aux principaux fonctionnaires de Troyes. La force armée, retenue par des difficultés très-compliquées, n'avait pu ni prévenir ni réprimer de si horribles excès. Lorsque la tranquillité fut rétablie, on intenta un proces aux auteurs et complices de l'assassinat de Huez, ainsi que des autres désordres de la journée. Le bailliage de Chaumont en Bassigny, érigé en cour prévôtale, reçut l'ordre de se transporter à Troyes pour suivre et terminer cet immense procès. Sur cent vingt-six accusés, plusieurs furent condamnés à la peine capitale et exécutés. Une vingtaine furent envoyés aux bagnes de Rochefort et de Toulon; mais les chefs ne purent être atteints. A la fin de 1793, la Convention nationale fit mettre en liberté les condamnés, et elle ordonna que, comme victimes des prétendus complots de l'aristocratie, ils fussent indemnisés par la caisse municipale, ce qui s'effectua aussitôt après leur retour. Une délibération circonstanciée et motivée des échevins et conseillers notables, en date du 30 septembre

1789, exprima leur douleur de ne plus voir à leur tête l'homme qui avait si bien mérité du roi, des ministres et de ses concitoyens, et régla qu'un service solennel serait fait pour lui, le 19 oct. suivant, dans l'église de Saint-Jean, service auquel assistèrent, avec la famille de Huez, tous les corps de la ville. Son oraison funèbre y fut prononcée. Il était bel homme, d'une taille élevée: haute intelligence, noblesse et fermeté de caractère, amour de ses devoirs, équité, savoir, esprit de charité et de charité très-active, il réunissait toutes les qualités du magistrat à celles de l'homme privé. Enfin il était généralement aimé et estimé; mais alors, partout en France, les meneurs voulurent arriver à leur but, et il n'est pas de projet d'émeute, pas de révolution que l'on ne fasse réussir en alarmant le peuple sur les subsistances et en lui désignant ses victimes. Huez fut immolé à l'âge de soixante-cinq ans. Il était célibataire. L—P—E.

HUFELAND (Christophe-Guillaume), célèbre médecin, naquit le 12 août 1762 à Langensalze en Saxe, où son père exerçait l'art de guérir avec distinction. Deux ans après sa naissance, le père fut nommé conseiller aulique et médecin de la princesse Amélie de Saxe-Weimar. La ville de Weimar était alors la résidence des poètes et des savants les plus renommés. Hufeland y fit ses études classiques et devint très-versé dans les langues grecque et latine. D'après sa propre vocation et pour suivre l'exemple de son père et de son grand-père, il se destina à la profession de médecin. Il se rendit, en 1780, à Iéna, afin d'y commencer ses études médicales, et il alla les terminer à Gœttingue dont l'université possédait un grand nombre de célèbres professeurs, parmi lesquels on distinguait Wrisberg, Richter, Baldingen, Blumenbach, Murray, Gmelin. Le jeune disciple suivit avec un zèle ardent les leçons de ces habiles maîtres et s'attira leur amitié. Il étudia avec beaucoup d'attention les écrits des médecins anciens et les systèmes qui ont régné tour à tour en médecine; il regarda toujours l'histoire de son art comme étant de la plus haute importance, pour en diriger et en assurer les progrès, et sur la fin de sa vie il employa toute son influence à faire créer une chaire d'histoire de la médecine dans l'université de Berlin. Ce fut à Gœttingue qu'il reçut le grade de docteur, en 1783, après avoir soutenu une thèse sur l'utilité de l'électricité dans l'asphixie. De là il se rendit, à peine âgé de vingt-un ans, à Weimar, pour y exercer la médecine et pour remplacer son père qui était malade et qui perdit peu à peu la vue. Sa clientèle devint bientôt très-nombreuse. Cependant il eut encore le loisir de se livrer à des travaux scientifiques et littéraires, et composa plusieurs écrits qui parurent dans les journaux de cette époque. En 1791, il commença la publication d'un journal intitulé: *Annales de la médecine et de la chirurgie françaises*, qu'il continua pendant plusieurs années. Ces diverses productions établirent la réputation de Hufeland, et en 1793 il obtint une chaire de médecine à l'université d'Iéna. Ses leçons cliniques y furent très-suivies. Il ne se distinguait cependant pas, dit le docteur Augustin, l'un de ses biographes, par l'éloquence et l'entraînement de sa diction, mais plutôt par la manière claire, solide, persuasive avec laquelle il enseignait, dans un style pur et correct, des vérités utiles, avec éloignement de toute hypothèse. Pendant les premières années de son séjour à Iéna, Hufeland publia quelques uns de ses ouvrages les plus impor

tants qui ont été plusieurs fois réimprimés, entre autres sa *Pathogénie* et son *Traité des scrophules* (1795), sa *Macrobiotique*, ou *l'Art de prolonger la vie humaine* (1796), ouvrage qui a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Ce fut aussi pendant qu'il était professeur à Iéna, que Hufeland commença la lutte opiniâtre qu'il a soutenue toute sa vie contre les systèmes exclusifs. Déjà, en effet, la doctrine de Brown, importée en Allemagne, comptait parmi ses partisans des médecins très-distingués. L'illustre J.-P. Frank lui-même avait fait de larges concessions au nouveau système que Hufeland combattit vivement dans plusieurs écrits. Trente ans plus tard, se trouvant à Vienne dans un dîner avec Frank, ce grand médecin avoua qu'il avait un peu partagé l'erreur du mouvement, tandis que Hufeland y était resté toujours inaccessible. En 1795, Hufeland commença la publication de son célèbre *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, qui se continue encore aujourd'hui. En 1798, la découverte de la vaccine excita au plus haut degré l'attention du monde médical. Hufeland reconnut toute l'importance de cette découverte; mais il parut craindre qu'elle ne préservât de la variole que pendant un certain temps. Des faits assez nombreux nouvellement observés semblent démontrer que son opinion n'était pas sans fondement. En l'année 1800, la mort ayant enlevé le docteur Chr.-Gottl. Selle, premier médecin du roi de Prusse et médecin de l'hôpital de la Charité de Berlin, Hufeland fut choisi pour le remplacer. Il venait de refuser de se rendre en Russie sur l'invitation de l'empereur. La célébrité que lui avaient procurée ses écrits et la publication de son Journal lui valurent cette distinction. Il fut nommé en même temps conseiller privé du roi, membre de l'académie des sciences de Berlin, et premier médecin de l'hôpital de la Charité. Hufeland resta toujours fidèle au monarque qui l'avait honoré de sa confiance : il l'accompagna à Kœnisberg, en 1806, quand le sort des armes le força de quitter sa capitale ; et, en 1813, quand l'Allemagne entière se ligua contre les Français, il voulut que son fils servît comme volontaire dans les armées prussiennes. Lorsque le danger fut passé, il retira son engagement. Au printemps de l'année 1801, Hufeland commença ses leçons de médecine pratique et ses exercices de clinique à l'hôpital de la Charité de Berlin. Le quatorzième volume de son Journal contient une notice étendue sur les maladies qu'il avait traitées cette année, et il continua d'en donner de semblables par la suite. Ses leçons de clinique furent très-suivies par les élèves : il s'y attacha surtout à combattre les sectateurs de Brown. Il publia aussi soit séparément, soit dans son Journal, un grand nombre d'opuscules sur la vertu de plusieurs médicaments. En 1810, il fut nommé chevalier de l'Aigle-Rouge. La même année le roi de Prusse, dont les états avaient été considérablement diminués, voulut fonder à Berlin une université. Hufeland contribua puissamment à cet établissement, où il occupa la chaire de professeur de thérapeutique et de clinique ; il fonda l'institut polyclinique de Berlin, qui sous sa direction fut très-utile pour l'instruction des jeunes médecins et le traitement des malades pauvres. Il publia, chaque année, le résultat des observations qu'il fit dans cet institut. Le roi de Prusse, désirant aussi établir une nouvelle organisation médicale dans ses états, chargea Hufeland d'opérer les réformes nécessaires, et le nomma conseiller

d'état. A peu près à la même époque, on conçut l'idée de former à Berlin une société médico-chirurgicale ; Hufeland, toujours disposé à contribuer aux progrès des sciences médicales, en fut le fondateur, et en 1833 le roi, pour honorer son premier médecin, voulut que cette société prît le titre de société hufelandienne. Déjà il avait fait plusieurs voyages en Allemagne, en Italie, en Suisse et sur les bords du Rhin, lorsqu'en 1810 il fut appelé en Hollande pour donner des soins à Louis-Napoléon. Pendant qu'il était dans ce pays, le trône éphémère de ce prince fut brisé par la volonté de l'empereur Napoléon son frère, et le médecin assista à l'abdication de celui auquel il était venu apporter les secours de son art. Ce fut aussi durant son séjour en Hollande qu'arriva la mort prématurée de la reine de Prusse. Hufeland qui, dans sa jeunesse, s'était montré l'adversaire du système de Brown, eut encore, dans sa vieillesse, à combattre deux nouvelles doctrines médicales, celle de Broussais et l'homéopathie. Il avait jadis défendu les évacuations sanguines contre les sectateurs de Brown qui voulaient les proscrire. Dans les tomes LVIII et LIX (1824), de son Journal, il s'élève contre l'abus qu'en faisaient les partisans de Broussais qui les recommandaient dans toutes les maladies. Les progrès de l'homéopathie fixèrent aussi son attention ; et, le résumé des opinions qu'il a émises à ce sujet, dans plusieurs volumes de son Journal, est que l'homéopathie ne peut point avoir la prétention d'être regardée comme une nouvelle doctrine médicale exclusive ; que des remèdes homéopathiques peuvent quelquefois être utiles dans certaines maladies, et que l'ancienne médecine connaissait déjà les propriétés homéopathiques de plusieurs médicaments. A cause de ces faibles concessions que fit Hufeland à la nouvelle doctrine, quelques-uns de ses sectateurs ont osé annoncer en France qu'il était partisan de l'homéopathie. Hufeland, n'ayant jamais pu voir de sang-froid les souffrances des infortunés, fut vivement ému des malheurs éprouvés par les Grecs, dans la lutte inégale qu'ils soutinrent pendant plusieurs années contre les Turcs. Il se mit à la tête des souscriptions qui furent faites en Prusse en faveur des chrétiens d'Orient, et parvint ainsi à rassembler une somme de cinq cent mille francs. Ce fut encore pour satisfaire ses vues philanthropiques qu'il provoqua en 1829, avec l'approbation du gouvernement prussien, la fondation d'une société qui se procurerait les fonds nécessaires pour venir au secours des médecins qui seraient dans le besoin. Son appel aux hommes bienfaisants eut le succès qu'il désirait : les statuts de cette société, qui porte son nom, parurent en 1831, et son capital s'éleva bientôt à vingt mille écus de Prusse. Plus tard il publia son dernier ouvrage, intitulé : *Manuel de médecine pratique*, et il voulut que le produit de cette publication, qui eut un grand succès, fût employé à augmenter les fonds de la société naissante. Les médecins allemands ont l'usage de célébrer la cinquantième année de leur doctorat par une fête qu'ils appellent le jubilé doctoral. Celui de Hufeland ne pouvait manquer de fixer vivement l'attention de l'Allemagne savante. Il fut célébré le 24 juillet 1833. Ses élèves, disséminés en grand nombre dans diverses parties du monde, firent frapper une médaille en son honneur. Des pièces de vers lui furent adressées de toutes parts ; plusieurs discours ou opuscules furent composés à ce sujet : le roi et sa famille voulurent s'unir à cet élan général, et diverses académies et universités d'Allemagne solennisèrent aussi cette

fête. Hufeland passa ce jour à la campagne entouré de ses enfants et petits-enfants. Il ne jouit pas long-temps de ces témoignages unanimes de l'estime publique. Depuis plusieurs années il avait perdu un œil et il se voyait menacé d'une cécité complète. Diverses infirmités vinrent l'assaillir : il fut forcé de supporter l'opération de la ponction de la vessie, et il mourut le 25 août 1836, âgé de soixante-quatorze ans. « Hufeland, dit un de ses biogra-« phes (M. de Stourdza), était un « homme d'une haute taille; il mar-« chait lentement, se tenait droit, la « tête haute; son premier abord avait « quelque chose de grave et de roide; « mais à peine avait-il proféré quelques « paroles qu'on se sentait rassuré et « séduit. Le son de sa voix était doux « et agréable : il s'énonçait avec grâ-« ce, et son élocution allemande n'a-« vait rien de ces intonations guttu-« rales qui blessent si souvent l'oreille « de l'étranger. Son œil bleu expri-« mait une pieuse mélancolie, tan-« dis que son sourire était affec-« tueux et bienveillant. » Hufeland, élevé par son père dans de grands sentiments de religion, montra toute sa vie beaucoup de piété. Mais ce n'était point une piété qui aime l'ostentation et qui s'allie avec le faste et l'orgueil; elle était simple, douce, tolérante, charitable et vraiment chrétienne : l'anecdote suivante le prouvera d'une manière suffisante. Le roi de Prusse, voulant récompenser les services de celui qui avait été pendant long-temps son médecin, lui offrit des lettres de noblesse pour lui et ses descendants. Hufeland les refusa et les motifs de son refus sont trop dignes de remarque pour n'être pas rapportés. « Exempt de toute morgue plébéienne, écrivit-il au roi, comme de toute ambition nobiliaire, je désire rester ce que je suis d'après ma conviction religieuse. Je respecte les institutions de ma patrie et de mon siècle; mais je les subordonne pour moi et les miens aux vérités immuables du christianisme; or, il me semble qu'il serait dangereux pour mes descendants de sucer, avec le lait, des préjugés qui nourriraient en eux l'orgueil, et leur feraient croire que leur naissance les place au-dessus de leurs semblables. Au surplus, comme chrétien, j'abhorre et je réprouve de toute mon âme l'usage du duel, je le crois incompatible avec la foi évangélique. Je ne saurais donc, sans blesser ma conscience, accepter pour mes enfants et petits-enfants un honneur qui les forcerait peut-être un jour de blesser les préceptes de la charité chrétienne. » Hufeland montra les même sentiments religieux dans son testament et dans les derniers avis qu'il donna à ses enfants. Nous n'entrerons pas dans des détails à ce sujet. On peut les lire dans un opuscule publié en français à Berlin, intitulé : *Hufeland, esquisse de sa vie et de sa mort chrétienne*, par A. de Stourdza (1). Il faut le dire sans affectation et pour rendre un juste tribut à sa mémoire, Hufeland s'est illustré dans l'art qu'il a exercé avec tant de succès. Il était devenu le Nestor des médecins allemands. Son enseignement a produit un grand nombre de praticiens distingués. Sa parole puissante a édifié une multitude d'établissements, tous consacrés au soulagement de ses semblables; son existence toute entière n'a été que sacrifices et dévouement; son âme était noble et compâtissante; les principes erronés des novateurs n'ont jamais pu faire dévier sa haute intelligence. De son esprit vaste et profond jaillissaient des maximes, des sentences que l'on eût dites échappées au génie d'Hippocrate,

(1) On trouve une analyse de cet opuscule dans la *Revue germanique*, avril 1837.

et qui long-temps encore guideront les jeunes médecins dans le dédale de la pratique. Enfin son regard d'aigle allait fouiller jusque dans les derniers replis de l'organisme, pour y découvrir la nature et l'essence de la maladie qu'il était appelé à connaître et à guérir. Il a laissé de nombreux écrits sur la science de la médecine. Plusieurs ont paru dans son Journal et ont ensuite été publiés séparément. Nous regrettons de ne pouvoir citer que ceux qui sont connus en France et dont la plupart ont été traduits dans notre langue. I. *Remarques sur la variole naturelle et inoculée,* qui a été observée à Weimar en 1788, avec un supplément sur les maladies des enfants et leur traitement (allem.), Leipzig, 1789, in-8°. Cet ouvrage a eu trois éditions ; la dernière a paru en 1798. On en trouve un extrait étendu dans le tome Ier de la Bibliothèque germanique de Brewer. L'auteur y a ajouté, en 1792, un appendice sur les avantages de l'inoculation. II. *Nouvelles annales de la médecine française* (allem.), ibid., 1791-1800, 3 vol. in-8°. III. *De l'incertitude de la mort, du seul moyen de s'assurer si elle est réelle et d'éviter d'enterrer les hommes vivants, avec un rapport sur l'établissement d'une maison de dépôt pour les morts à Weimar* (allem.), Weimar, 1791. Cet ouvrage fit beaucoup d'impression dans le temps et provoqua en Allemagne l'établissement de plusieurs lieux de dépôt, dans lesquels restent les corps jusqu'à ce qu'il se manifeste un commencement de putréfaction. Sur la fin de sa vie, Hufeland contribua puissamment à faire établir de semblables dépôts à Berlin et dans d'autres villes. IV. *Expérience sur les effets et l'emploi du muriate de baryte dans diverses maladies* (allem.), Erfurt, 1791, in-8°. Hufeland publia encore, en 1794, un autre ouvrage sur les vertus du même remède. V. *Idée sur la pathogénie,* ou *Considérations sur l'influence de la force vitale sur l'origine et la forme des maladies* (allem.), Iéna, 1795, in-8°. On en trouve des extraits considérables dans la Bibliothèque médico-chirurgicale de Brewer et de La Roche, tome III. VI. *Des causes, des symptômes et du traitement de la maladie scrophuleuse,* Berlin, 1795, in-8° ; 3e édit., ibid., 1819, in-8°. Cet ouvrage fut couronné par l'académie impériale des Curieux de la nature. Il a été traduit en français par Bousquet, Paris, 1821, in-8°. VII. *Journal de médecine et de chirurgie pratiques.* Ce Journal, dont le 1er vol. parut à Iéna en 1795, s'imprime à Berlin depuis 1799. Il était parvenu à son 85e volume en 1837. Hufeland a eu pour collaborateurs dans sa rédaction le docteur Hyenly, depuis 1809-1814 ; depuis 1815, le docteur Harlès, et depuis 1820, le docteur Osann, son gendre, qui le continue. Ce Journal, qui a aujourd'hui quarante-quatre ans d'existence, est un des plus estimés de l'Europe, et il a beaucoup contribué à la gloire de son auteur. On y trouve des articles rédigés par les plus célèbres médecins de l'Allemagne. Il en paraît deux volumes par an. VIII. *Bibliothèque de médecine pratique* (allem.), Berlin, 1799. Ce recueil périodique, destiné à faire suite au Journal de médecine et de chirurgie pratiques, contient des analyses critiques des ouvrages de médecine les plus estimés, imprimés en Allemagne et dans les autres pays. Il comptait déjà 76 volumes en 1836. Deux volumes paraissent tous les ans. Hufeland y a eu pour collaborateurs, comme dans son Journal, les docteurs Hyenly, Harlès et Osann. IX. *Macrobiotique,* ou *l'Art de prolonger*

la vie humaine (allem.), Berlin, 1796, in-8°; 5e édit., ibid., 1823; traduit en anglais, Londres, 1797, in-8°; en danois, Copenhague, 1797, in-8°; en suédois, Stockholm, 1797, 1798, in-4°; en hollandais, Amsterdam, 1799, in-8°; en hongrois, Pest, 1798, 2 vol. in-8°; en langue slavone, Waitzen, 1800, in-8°; en français, Iéna, 1799, in-8°, traduction *plusieurs fois réimprimée*. Il en a paru une nouvelle traduction française, faite sur les dernières éditions, par M. Jourdan, Paris, 1824, in-8°; ibid., 1837, in-8°. Peu d'ouvrages ont eu autant de succès que la Macrobiotique, et cela n'est pas étonnant vu le haut degré d'intérêt que présente le sujet. C'est de tous les écrits d'Hufeland celui qui a le plus contribué à rendre son nom célèbre. X. *Remarques sur la fièvre nerveuse et ses complications pendant les années* 1796, 1797, 1798, Iéna, 1799, in-8° (allem.). XI. *Traité de pathologie pour les leçons académiques*, ibid., 1798, in-8°. XII. *Remarques sur la pratique brownienne* (allem.), Tubingue, 1793, in-8°. XIII. *Système de médecine pratique*, Iéna et Leipzig, 1800-1805, in-8°; 2e édit., Iéna, 1818 et 1828, 2 vol. in-8°. On trouve des extraits étendus de la première partie de cet ouvrage, contenant la thérapeutique générale, dans la Bibliothèque germanique médico-chirurgicale de Brewer et de La Roche, tom. VI. XIV. *Rapport sur l'état de l'hospice de la charité de Berlin*, Berlin, 1801-1809, in-8° (allem.). XV. *Sur l'empoisonnement par l'eau-de-vie*, ibid., 1802, in-8° (allem). Cet opuscule avait déjà paru dans un journal imprimé à Berlin. L'auteur s'y élève avec force contre les suites funestes qu'entraîne l'abus des liqueurs alcooliques XVI. *Sur les bains tièdes* (allem.), Francfort, 1802, in-12; traduit en français, par Wichelhausen, Manheim, 1803, in-8°. XVII. *Des relations des médecins* (allem.), Berlin, 1806, ibid., 1808, in-8°. L'auteur traite dans cet opuscule, qui a aussi paru dans son Journal, des devoirs et des qualités d'un bon médecin. XVIII. *Observations sur la fièvre nerveuse qui a régné en Prusse en* 1806 *et* 1807 (allem.), ibid., 1807, in-8°; traduit en français par Vaidy, Berlin, 1808, in-8°; en hollandais par Franz van der Breggen, Amsterdam, 1809, in-8°. XIX. *Pharmacopée des pauvres avec un appendice sur les établissements qui existent en faveur des pauvres malades à Berlin*, ibid., 1810, in-8°; ibid., 1829, 6e édit. XX. *Notice sur l'institut polyclinique de Berlin, avec ses réglements* (allem.), ibid., 1811, in-8°. XXI. *Rapport sur les maladies observées dans l'institut polyclinique de Berlin en* 1810 (allem.), ibid., 1811, in-8°. Hufeland continua tous les ans ces rapports dans son Journal jusqu'en 1835. XXII. *Histoire de la santé du genre humain, avec les caractères physiques, spécifiques de l'époque actuelle, comparée avec les époques anciennes* (allem.), Berlin, 1802, in-8°. Ce mémoire fut lu à l'académie des sciences de Berlin, le 3 août 1810. XXIII. *Sur le typhus des armées dans les temps anciens et modernes* (allem.), Berlin, 1814, in-8°. XXIV. *Aperçu pratique des principales sources minérales de l'Allemagne* (allem.), ibid., 1815, in-8°; 3e édition, Berlin, 1831, in-8°. Hufeland regardait cet ouvrage comme un des plus utiles de ceux qu'il avait publiés. XXV. *Adresse à tous les médecins allemands sur la nécessité de conserver les anciens noms officinaux des médicaments* (allem.),

ibid., 1815, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français, ibid., 1821, in-8°. XXVI. *Conspectus materiæ medicæ secundum ordines naturales, in usum auditorum*, ibid., 1816, in-8°; ibid., 1820; ibid., 1828, 3e édit. Cet opuscule ne contient qu'une nomenclature et une classification des médicaments. XXVII. *Conspectus morborum secundum ordines naturales, adjunctis caracteribus specificis diagnosticis seu pathognomonicis*, ibid., 1817; ibid., 1831, in-8°. XXVIII. *Extrait et notice de l'ouvrage de Slieglitz sur le magnétisme animal* (allem), ibid., 1816, in-8°. Hufeland reconnait l'influence dite magnétique d'un individu vivant sur un autre, par laquelle sont effectués des phénomènes singuliers dans le système nerveux, tels que le somnambulisme et la catalepsie. Il pense que cet état magnétique peut être salutaire ou nuisible dans les maladies nerveuses. XXIX. *Sur le nombre égal des deux sexes* (allem.), Berlin, 1821, in-8°. Dans ce mémoire lu à l'académie des sciences de Berlin, Hufeland prouve que, chez les animaux en général, les femelles sont plus nombreuses que les mâles; que, dans l'espèce humaine, les naissances des garçons sont à celles des filles comme vingt-un est à vingt; mais qu'avant l'âge de quatorze ans l'égalité numérique des deux sexes se rétablit. XXX. *Petits écrits médicaux* (allem.), ibid., 1822-1828, 4 vol. in-8°. Hufeland a réuni dans ce recueil plusieurs petits mémoires qu'il avait publiés soit dans son Journal, soit séparément. XXXI. *Des maladies atmosphériques et de l'infection* (allemand), ibid., 1823, in-8°. XXXII. *De l'épidémie de variole des années* 1823 *et* 1824 *et de ses résultats par rapport à la variole modifiée* (allem.), ibid., 1824, in-8°. XXXIII. *De la vertu préservative de la belladone contre la scarlatine*, ibid., 1828, in-8°. XXXIV. *Des maladies du fœtus dans le sein de sa mère* (all.), ibid., 1827, in-8°. XXXV. *Doctrines des indications fondamentales dans l'art de guérir*, ou *iatrognomonique* (allem.), ibid., 1829, in-8°. XXXVI. *Conseils aux mères sur l'éducation de leurs enfants*, ibid., 1830; c'est la 3e édition d'un ouvrage qui avait paru en 1799. XXXVII. *Sur l'homéopathie* (all.), ibid., 1831, in-8°. XXXVIII. *Enchiridion medicum*, ou *Manuel de médecine pratique*, fruit d'une expérience de cinquante ans (allem.), ibid., 1836, in-8°. Cet ouvrage a déjà eu plusieurs éditions; il en a paru deux traductions françaises: l'une par M. Ernest Didier, Paris, 1838, 2 v. in-8°; l'autre par M. Jourdan, Paris, 1838. 1 vol. in-8°. On avait annoncé une biographie de Hufeland écrite par lui-même; mais nous ne croyons pas qu'elle ait été imprimée. Il existe plusieurs notices biographiques étendues sur ce médecin: une par le docteur Augustin, qui a paru dans la *Gazette médicale de Berlin*; une autre par M. de Stourdza, écrite en français, que nous avons citée plus haut; enfin on en trouve encore une dans l'*Almanach médical* de Berlin pour 1837. G—T—R.

HUFELAND (Théophile), jurisconsulte allemand, frère du précédent, naquit à Dantzig le 16 oct. 1760. Il était conseiller de justice du duc de Saxe-Weimar et occupait une chaire à l'université d'Iéna, lorsque Napoléon, après la conquête de Dantzig, l'appela dans cette ville, l'en nomma bourgmestre et le chargea d'y introduire la législation française. Plus tard Hufeland devint conseiller aulique et membre du tribunal de Landshut, puis professeur de droit, d'abord à l'université de Landshut (1813), ensuite à celle de Halle. Il mourut le 18

février 1817. Outre des articles insérés dans la Gazette littéraire d'Iéna, dont il était, ainsi que son frère, un des collaborateurs, on lui doit plusieurs ouvrages utiles, et même remarquables par des résultats neufs ou féconds. Tels sont : I. *Éléments du droit civil en usage dans les pays allemands* (Lehrbuch der in den deutschen....), 2 vol. II. *De l'esprit spécial du droit romain en général et en particulier avec comparaison aux législations modernes* (achevé en 1817). III. *Recueil de traités pouvant servir de manuel pour l'éclaircissement des passages des éléments du droit civil qui semblent étranges*, Giesen, 1815 et 1816, 2 vol. in-8° (le second a aussi été publié sous le titre particulier de *Nouvelle exposition de la doctrine juridique de la propriété*). IV. *Opinion d'un juriste sur les nouvelles affaires juridiques auxquelles donne lieu la création des billets de la banque de Tyrol.* Cet ouvrage ne fut pas mis dans le commerce. P—ot.

HUFNAGEL (Guillaume-Frédéric), théologien protestant, naquit en 1754, à Hall en Souabe, où son père était directeur du consistoire. Il se prépara à la carrière théologique dans les universités d'Altorf et d'Erlang, et dans la dernière il fut promu au rang de professeur extraordinaire de philosophie en 1779; puis, trois ans après, il échangea cette chaire contre celle de théologie. En 1788, il fut nommé en outre pasteur de l'église académique, et directeur du séminaire en 1791. Il fut appelé à Francfort-sur-le-Mein pour occuper une place de conseiller au consistoire de cette ville et celle de prédicateur dans l'ancienne église des Carmes. Il se distingua non-seulement par ses sermons, mais aussi par le grand nombre de ses publications théologiques et ascétiques, dont nous ne pourrons mentionner que les principales, les autres étant des brochures, de petits traités de moins d'importance, ou des réimpressions et des traductions d'écrits de divers auteurs. I. *Variarum lectionum e bibliis a Nisselio curatis excerptarum specimen*, Erlang, 1777. II. *Bibliotheca nova theolog.*, vol. I, ibid., 1782-83. III. *Les écrits de l'ancien Testament envisagés selon leur contenu et leur but*, ibid., 1784. IV. *Le cantique de Salomon*, examiné, traduit et expliqué, ibid., 1784. V. *Manuel de la théologie biblique*, ibid., 1785-91, 2 vol. VI. *Journal pour le christianisme, la propagation des lumières et le bien de l'humanité*, ibid., 1785-1800, 3 vol. VII. *Feuilles liturgiques*, ibid., 1790-96, 6 cah. VIII. *Sermons prononcés en diverses circonstances*, ibid., 1791. IX *Projets de sermons sur les évangiles des dimanches et fêtes*, Francfort, 1792; *idem sur les épîtres des dimanches*, ibid., 1793; *idem sur des passages choisis du vieux testament*, ibid., 1794-95, 2 vol. X. *Projets de sermons sur les épîtres des dimanches, pour l'année* 1793, ibid., 1794. XI. *Projets de sermons sur des passages choisis de l'ancien testament*, ibid., 1795-96, 4 vol. in-8°. Ces projets ont été continués dans les années suivantes et forment une collection considérable. XII. *Leçons catégétiques des dimanches*, Francfort, 1796-99, 2 part. Parmi les réimpressions dues à ses soins nous citerons : *de Rossi de Hebraicæ typographiæ origine*, Erlang, 1778, et du même *de typographia Hebræo-Ferrariensi commentat. histor.*, ibid., 1781. Hufnagel mourut à Francfort le 7 février 1830; il a donné lui-même une notice sur sa carrière théologique dans le troisième

volume du *Magasin général pour les prédicateurs,* publié en allemand par. Beyer. D—G.

HUGHES (Griffith), naturaliste anglais, né vers le commencement du XVIIIe siècle, était membre de la société royale de Londres, et l'un des amis de Hales, l'auteur de la *Statique des végétaux.* Des affaires l'ayant conduit à l'île des Barbades, il y demeura douze ans qu'il consacra presque entièrement à l'étude des différentes branches de l'histoire naturelle. De retour en Angleterre il y publia le résultat de ses observations sous ce titre: *Natural history of Barbados,* Londres, 1750, in-fol. Pendant l'impression de son ouvrage, il vint à Paris pour y trouver un traducteur, et pria Clément de Genève de revoir la traduction (*Cinq années littéraires*, I, 250); mais elle n'a point été terminée. L'original anglais est un vol. de 314 pag. avec 29 planch. Il en existe des exemplaires grand papier, dont les planches sont coloriées. Boucher de la Richarderie, dans la *Bibliothèque des voyages,* VI, 196, en cite des éditions de 1758 et 1793, qui paraissent toutes deux ne devoir leur existence qu'à quelques méprises ou au changement du frontispice. W—S.

HUGO (Joseph-Léopold-Sigisbert), général français, né à Nanci, en 1774, d'une famille de la bourgeoisie, fit ses études dans cette ville, et s'engagea dès l'âge de quatorze ans dans un régiment d'infanterie, où la révolution vint bientôt lui ouvrir une carrière aussi brillante que périlleuse. Son avancement ne fut pas cependant d'abord très-rapide. Devenu sous-lieutenant en 1791, il fit les premières campagnes à l'état-major de l'armée du Rhin sous Custine et Beauharnais. Au commencement de 1793, il entra comme adjudant-major-capitaine dans un bataillon de volontaires nationaux du département des Vosges, qui fut envoyé dans l'ouest pour combattre les royalistes de la Vendée. Dans cette terrible guerre, dont il vit les faits les plus importants, Hugo eut l'avantage de servir sous les Marceau, les Kléber, et il fut particulièrement distingué par ce dernier. La 20e demi-brigade dont il faisait partie étant venue à Paris en 1797, il fut un de ceux qui, sous les ordres d'Augereau, concoururent à la dissolution du corps législatif dans la journée du 18 fructidor. Nommé ensuite rapporteur d'un conseil de guerre, il se vit, à son grand regret sans doute, chargé de poursuivre quelques procès funestes contre des émigrés dont il suffisait alors de constater l'identité pour les envoyer à la mort, lorsqu'ils avaient le malheur d'être arrêtés et de se trouver inscrits sur la fatale liste. Le capitaine Hugo remplit ces terribles fonctions jusqu'au commencement de 1799, et l'année suivante, il se rendit à l'armée du Rhin où il rencontra Lahorie, son ancien ami, qui était adjudant de Moreau et qui le présenta à ce général. Ayant fait dans son état-major les guerres de cette époque jusqu'à la bataille de Hohenlinden, il devint chef de bataillon. C'est en cette qualité qu'il était à Lunéville, en 1801, lors de la paix avec l'Autriche, et qu'il y fut particulièrement remarqué du principal négociateur Joseph Bonaparte. Resté néanmoins fort attaché à Moreau, il refusa un peu plus tard de signer une de ces adresses de félicitation que Napoléon demanda à tous les corps pour justifier la condamnation de ce général. Ce refus n'amena cependant pas la destitution de Hugo, comme celle de tant d'autres; et il continua d'être employé dans son grade de chef de bataillon sous Masséna, à l'armée d'Italie, où il eut encore plusieurs occasions de se

distinguer, notamment aux meurtrières attaques de Caldiéro en 1805 ; puis dans les Apennins, les Abruzzes où il poursuivit long-temps le partisan Fra-Diavolo, qu'il atteignit enfin, et qui fut fusillé par ordre du nouveau roi Joseph Bonaparte, bien que ce fût un officier, un militaire au service de l'ancien roi des Deux-Siciles. Hugo se rendit ensuite à Naples où Joseph le chargea d'organiser l'infanterie de sa garde, dont il lui donna le commandement en le nommant maréchal de son palais. En 1809, le frère de Napoléon ayant changé cette couronne pour celle d'Espagne, Hugo le suivit dans son nouveau royaume ; et, devenu général de brigade, il fit dans cette autre péninsule une guerre fort acharnée contre les guerillas et surtout contre le fameux Empecinado, se portant successivement de la Navarre dans la Castille, la Catalogne et sur les bords du Tage par des marches aussi pénibles que périlleuses. A peine avait-il dispersé une troupe, qu'une autre surgissait dans la contrée voisine, où il fallait accourir. C'était véritablement des travaux d'Hercule ; et ils durèrent plus de trois ans, depuis 1810 jusqu'à 1813. Hugo en fut récompensé par le grade de général de division. Les suites de ses blessures, reçues dans tant de combats, l'obligèrent dans cette dernière année d'accepter le commandement de Madrid. Il ne quitta cette place que lorsque le roi Joseph et l'armée française tout entière furent contraints de l'évacuer. Alors il commanda l'arrière-garde sous Jourdan et fut chargé de couvrir cette retraite désastreuse, où le vainqueur de Fleurus perdit son bâton de maréchal et se montra si au-dessous de sa réputation. Dès qu'il fut rentré en France, Hugo reçut de l'empereur le commandement de Thionville (janvier 1814), et il eut bientôt à défendre cette place contre un corps de troupes alliées sous les ordres du prince électoral de Hesse. Quoiqu'il manquât de vivres et de munitions et que sa garnison fût peu nombreuse, il se défendit avec beaucoup de vigueur pendant trois mois, et ne rendit la place que sur les ordres de *Monsieur*, comte d'Artois, devenu lieutenant-général du royaume. Hugo envoya aussitôt son adhésion au nouveau gouvernement, et à son tour ce gouvernement se hâta de le confirmer dans ses titres de comte et de général de division qui ne lui avaient été conférés jusque-là que par le roi d'Espagne Joseph. Il reçut en même temps la croix de Saint-Louis des mains de Louis XVIII. On ignore par quel motif ce prince le priva du commandement de Thionville dans le mois de septembre suivant. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le général Hugo avait cessé d'être employé lorsque Bonaparte, revenu au pouvoir en mars 1815, lui rendit le commandement de Thionville. Il défendit encore cette place après la seconde chute du gouvernement impérial, et la préserva surtout avec beaucoup d'énergie du pillage que les Prussiens voulaient y opérer. Rendu encore une fois au repos par cette seconde restauration, le général Hugo se retira à Blois où il ne s'occupa plus que de la rédaction de ses *Mémoires*, qu'il a publiés à Paris en 1823, 3 vol. in-8°, sous ce titre : *Mémoires du général Hugo, gouverneur de plusieurs provinces et aide-major-général des armées en Espagne*. Cet ouvrage, écrit avec méthode et clarté, contient des détails utiles pour l'histoire des guerres de la Vendée, de Naples et surtout d'Espagne. En tête du premier volume se trouvent des mémoires inédits sur la Vendée par le général Aubertin ; et en tête du second un Précis des évènements d'Espagne, par M. Abel Hugo, fils de l'auteur.

On a encore du général Hugo : I. *Coup-d'œil militaire sur la manière d'escorter, d'attaquer et de défendre les convois et sur les moyens de diminuer la fréquence des convois et d'en assurer la marche, suivi d'un mot sur le pillage*, Paris, 1796, in-12. II. *Mémoire sur les moyens de suppléer à la traite des nègres par des individus libres, et d'une manière qui garantisse pour l'avenir la sûreté des colons et la dépendance des colonies*, Blois, 1818, in-8°, sous le pseudonyme de Genty. III. *Journal historique du blocus de Thionville en* 1814, *et de Thionville, Sierck et Rodemack en* 1815, *contenant quelques détails sur le siège de Longwi, rédigé sur des rapports et mémoires communiqués*, Blois, 1819, in-8°. Ce Journal, publié sous le nom d'un ancien officier d'état-major au gouvernement de Madrid, se retrouve dans les *Mémoires* du général Hugo. IV. *L'Aventure tyrolienne*, Paris, 1826, 3 vol. in-12, publiés sous le nom de S. Sigisbert. Le général Hugo s'occupa long-temps d'un ouvrage sur la défense des places-fortes, dont il n'a paru que le *Prospectus* en 1827. On a dit qu'un gouvernement étranger voulut lui acheter son manuscrit pour une somme considérable; mais qu'il n'accepta point cette proposition. Le général Hugo est mort à Paris le 30 janvier 1828, laissant trois fils dont l'aîné (Abel) a succédé au titre de comte; le second (Eugène) a un article à la suite de celui-ci; le troisième (Victor) est célèbre par ses drames, ses romans et ses diverses œuvres poétiques. M—dj.

HUGO (Eugène), second fils du précédent, fit preuve de cette imagination inquiète, exaltée qui de nos jours a été fatale à tant de talents précoces. Cette exaltation, après lui avoir fait composer quelques opuscules empreints d'énergie et de couleurs poétiques, contribua sans doute avec ses habitudes solitaires, et avec le chagrin que lui causa une passion malheureuse, à développer la terrible maladie dont il est mort. Un jour son frère Abel, entrant dans sa chambre au bruit des cris qu'il poussait, le trouva environné d'une illumination complète et s'escrimant à grands coups de sabre contre les meubles de la maison.—Il était fou; et cette folie devint telle que, la vie de son père étant exposée, on prit le parti de le placer chez le docteur Esquirol. En vain celui-ci essaya de le guérir; la maladie fut reconnue incurable, et dès lors sa famille le fit entrer à Charenton, où il est mort à la fin de 1837, à peine âgé de quarante ans. Parmi ses œuvres légères, on cite une *Ode* sur la mort du duc d'Enghien. Elle lui valut un prix aux Jeux floraux. Pour donner une idée de la manière de l'auteur, voici quelques vers faits à cette occasion sur Murat, l'ancien roi de Naples:

Tu ris d'un juste Dieu, fort de tes attentats;
Mais la Calabre et ses rochers t'attendent;
Ses vautours naissants te demandent.
Il est un dieu vengeur, — et tu le connaîtras!

Par une circonstance assez singulière, il arriva que l'avocat *Claveau*, bien connu au barreau de Paris, alla visiter le pauvre Eugène et gémir sur sa folie. Quelque temps après l'avocat Claveau mourut, et lui aussi est mort fou!

L—G—e.

HUGON ou HUGONET (Guillaume), bailli du Charolais et chancelier du duché de Bourgogne dont il était originaire, prit part aux principales affaires de son temps. Il accompagna le duc Charles à Trèves, lors de son entrevue solennelle avec l'empereur Frédéric, dont le duc de Bourgogne espérait obtenir la dignité royale,

en faveur du mariage projeté entre Marie sa fille et l'archiduc Maximilien. En 1474, à Bovines, il traita de la paix si difficile à maintenir entre deux princes tels que Louis XI et Charles-le-Téméraire; et les ambassadeurs du roi et du duc firent porter sur le connétable de Saint-Pol le poids des intrigues qui avaient brouillé leurs maîtres. Deux ans après, le chancelier remit à Louis XI le connétable réfugié dans les Pays-Bas, ce qui attira sur lui la haine de son fils. Lorsque Marie de Bourgogne, opprimée par les Gantois, rechercha l'appui de Louis XI, son chancelier et Imbercourt furent obligés de consentir à la remise de l'Artois entre les mains du roi, qui bientôt après compromit les ambassadeurs en découvrant aux députés Gantois le secret des négociations. Excité par le comte de Saint-Pol et les amis du connétable, le peuple de Gand intenta contre les deux ministres des accusations dont ils se justifièrent aisément. Mais leur perte était jurée; malgré leur appel au parlement de Paris, malgré Marie accourue en habits de deuil sur la place publique et dont les pleurs touchaient déjà la multitude, une soldatesque furieuse, tournant ses armes contre la souveraine, fit consommer sous ses yeux la double exécution de ces ministres le 3 avril 1477. Louis XI se hâta de réhabiliter la mémoire du chancelier, et fit dresser des lettres-patentes en faveur de ses enfants. — *Philibert* HUGON, son frère, avait succédé dans l'évêché de Mâcon à *Etienne*, son oncle. Il fut fait cardinal par Sixte IV, et remplit plusieurs missions à Rome et à Naples. A la mort du chancelier, il se retira en Italie, fut légat à Viterbe, et mourut en 1484. La chambre apostolique fit les frais des funérailles de ce cardinal, mort pauvre après avoir libéralement protégé les sciences et occupé des emplois importants. Antoine Lulle, docteur célèbre du XVe siècle, prononça son éloge. On a quelque raison de penser que le personnage objet de l'article suivant sort de la même tige.—HUGON de la Reynie (*Fiacre*) était issu d'une maison dont une branche, fidèle à la postérité de Marie de Bourgogne, se retira en Franche-Comté où elle subsiste encore et porte les noms de Poligny et d'Augicourt (*Voy.* HUGON (Herman), XXI, 26), et dont une autre suivit le parti de France et demeura dans le duché de Bourgogne, après sa réunion à la couronne. Fiacre Hugon se fit remarquer au grand conseil par Charles IX, qui le nomma président au parlement de Dijon en 1568. Il fut au nombre des commissaires choisis dans la magistrature et les états pour corriger les coutumes de la province, et c'est une étude fort instructive de suivre dans leurs travaux, recueillis par Palliot et le président Bouhier, les progrès du droit politique et civil au milieu d'une époque si orageuse. En 1570, le roi chargea de terminer cette réforme Fiacre Hugon qui succédait au premier président Jean de la Guesle, nommé procureur-général au parlement de Paris. La noblesse proposait de nouveaux articles qui autorisaient les pères et mères à disposer inégalement de leurs biens, entre leurs enfants. Elle avait mis dans son parti les ecclésiastiques entièrement désintéressés. Le tiers-état seul s'opposait à cette nouveauté; enfin il se rendit malgré lui aux vœux des deux autres ordres que les représentants de l'autorité royale devaient ménager dans la situation critique où les guerres civiles mettaient le royaume. S'efforçant de faire prévaloir les réformes utiles et d'écarter celles qui pouvaient devenir abusives, Hugon, après beaucoup de délais, renvoya à l'assemblée générale des trois ordres les

délibérations relatives aux anciens articles de réformation, et homologua ceux qui concernaient les successions et qui ne furent enregistrés au parlement qu'en 1575. Henri III, satisfait de voir le duc d'Anjou, son frère, appeler à son conseil et choisir pour garde-des-sceaux un serviteur aussi fidèle qu'éclairé, autorisa Hugon à exercer cet office avec celui de président; mais cet illustre magistrat ne jouit pas long-temps de cette distinction. Il mourut le 14 septembre 1581 à Péronne, où le service du duc d'Anjou près d'entrer dans les Pays-Bas l'avait appelé, et dans un moment où ses conseils auraient été le plus nécessaires à ce jeune prince. Son cœur fut rapporté en Bourgogne et un tombeau fut érigé à sa mémoire dans l'église de sa terre de Villey près de Dijon. Z.

HUGUENIN (SULPICE), l'un des plus fougueux démagogues qui dirigèrent les premiers évènements de la révolution, naquit vers le milieu du XVIIIe siècle. Il fut d'abord avocat à Nancy, puis cavalier dans le corps des carabiniers, ensuite commis aux barrières de Paris. S'étant jeté dès le commencement dans tous les mouvements de la populace du faubourg Saint-Antoine, il concourut à la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, et à l'invasion des Tuileries, le 20 juin 1792. Ce fut lui qui ce jour-là, à la tête d'un rassemblement, entra dans le sein même de l'assemblée législative, menaçant hautement du geste et de la voix tous les députés qui siégeaient au côté droit. Il se porta ensuite au château, où il outragea indignement la famille royale et plaça un bonnet rouge sur la tête de Louis XVI. Dans la nuit qui précéda l'attaque du 10 août, Huguenin, conduisant un pareil rassemblement, s'empara de l'Hôtel-de-Ville, d'où il chassa la municipalité qui y tenait encore séance. Il constitua aussitôt, sous le nom de *Conseil de la commune*, ce terrible pouvoir, dont il se créa lui-même le président, qui fit répandre tant de sang, et qui ordonna tant de spoliations. Il signa bientôt en cette qualité tous les ordres qui remplirent les prisons d'une foule de victimes, et il donna le signal des massacres en proclamant solennellement, le 2 septembre, que la patrie était en danger. Il dirigea alors, de concert avec Danton, Billaud-Varenne, Mehé-Latouche et Tallien, les égorgements des prisons, et partit quelques jours après pour les départements, avec d'autres commissaires de l'horrible commune, afin d'y organiser des massacres du même genre. Il se rendit d'abord à Lyon où ses intrigues eurent peu de succès, puis à Chambéry où elles n'obtinrent guère d'autres résultats que la création d'une société populaire, qu'il inaugura en présence du général Montesquiou et de concert avec le comédien Michot, son collègue. Revenu à Paris, il se fit donner par la commune une autre mission pour la Belgique. C'est là qu'il s'abandonna sans réserve à son penchant effréné pour le pillage et les rapines. On a raconté qu'il fit charger à Bruxelles douze chariots d'argenterie des églises, de tableaux et de toutes sortes de meubles précieux qu'on apporta dans son domicile du faubourg Saint-Antoine, où il réunissait quelquefois ses amis pour s'y livrer aux plus crapuleuses orgies. C'est dans cette demeure impure que fut transporté un lit de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas, que le commissaire Huguenin avait réservé pour son usage particulier!... Toutes ces infamies furent cependant à la fin dévoilées; et même à une telle époque on ne put les tolérer, quelle que fût l'importance des services que cet homme avait rendus à la révolution. Il fut ouvertement ac-

cusé, au sein du conseil de la commune, d'avoir volé, dans la journée du 10 août 1792, une somme de cinquante louis en or, et commis beaucoup d'autres dilapidations. Sur la proposition du même membre, il fut arrêté par le conseil, dans sa séance du 14 août 1793, qu'Huguenin rendrait compte, par écrit, de sa conduite dans toutes les missions qui lui avaient été confiées. Mais cette décision n'eut ostensiblement aucun résultat. Huguenin cessa néanmoins de faire partie du conseil ; et il vécut encore plusieurs années dans l'obscurité. Cet homme, qui sans la révolution eût probablement eu une destinée plus heureuse et plus calme, avait obtenu un prix en 1778, à l'académie de Lyon, pour un mémoire *sur les étangs*, qui fut imprimé l'année suivante in-8°. M—D j.

HUGUES, trente-septième évêque du Mans, né à Saint-Calais, fut élevé par le vénérable Hildebert (*Voy.* ce nom, XX, 873), et fit de grands progrès sous cet habile maître, qui n'était alors qu'écolâtre de la cathédrale du Mans, et qui, devenu évêque, le fit archidiacre. Hugues occupa cette place pendant treize ans jusqu'en 1110, qu'il fut fait doyen, à la place de Geoffroi, élu évêque de Rouen. Il accompagna son bienfaiteur dans sa prison, et lui montra une reconnaissance égale aux preuves d'attachement qu'il en avait reçues. Après avoir été doyen pendant vingt-cinq ans, il fut élu évêque, à la mort de Gui d'Étampes (*Voy.* Gui, LXVI, 225), qui avait succédé à Hildebert. C'était un des plus beaux hommes de son temps, et il n'était pas moins bien partagé du côté de l'esprit. Malgré la douceur de son caractère, il eut, dès le commencement de son épiscopat, des démêlés avec Geoffroi, comte d'Anjou et du Maine, au sujet des immunités ecclésiastiques, et il fut éloigné de son siége pendant neuf mois, au bout desquels il fut rappelé. La famine et la mortalité firent de grands ravages dans son diocèse et lui donnèrent lieu d'exercer sa charité. Il employa ses revenus et les trésors des églises à rebâtir un faubourg du Mans, qui avait été consumé par les flammes. Il mourut le 6 février 1142, après sept ans d'épiscopat, laissant une mémoire vénérée. Z.

HUGUES DE BERSIL, BERSY ou BERZE. *Voy.* BERZE, LVIII, 176.

HUGUES (VICTOR), gouverneur de la Guadeloupe, pendant la révolution, est un de ces hommes, qui, par l'audace et l'énergie de leur caractère, trouvent toujours à s'élever au milieu des tourmentes politiques. Il naquit à Marseille, d'une famille commerçante ; la turbulence de sa jeunesse le fit envoyer à Saint-Domingue, près d'un oncle et d'un frère qui y étaient établis. D'abord simple ouvrier, il devint, par son intelligence et son activité, propriétaire de la boulangerie qui fournissait le pain aux troupes. Lors de la convocation des états-généraux, les colonies françaises partagèrent l'effervescence de la métropole ; Hugues et ses parents se prononcèrent vivement pour les principes démagogiques, et attirèrent sur eux l'animadversion des colons, attachés à l'ancien ordre de choses. Après avoir vu son frère et son oncle périr victimes de ces premiers troubles, lui-même fut déporté en France en 1793. Mais le comité de salut public le renvoya immédiatement en Amérique en qualité de secrétaire de Simondès, qui était chargé de ramener en France Polvérel et Sonthonax, commissaires du gouvernement précédent. Le bâtiment qu'on leur avait donné pour remplir cette mission, faisant eau de toutes parts, Victor Hugues rentra dans le port, et fut tout aussitôt nommé accusateur public près le tribunal

révolutionnaire de Rochefort. De là il passa à Brest où il exerça les mêmes fonctions. Son zèle ayant de nouveau fixé sur lui l'attention du comité de salut public, il fut nommé au commencement de 1794 avec Chrétien, commissaire de la Convention aux îles Sous-le-Vent. Ils étaient chargés de mettre à exécution le décret sur la liberté des nègres, et d'empêcher que la Guadeloupe ne tombât entre les mains des Anglais. On avait rassemblé à Rochefort une petite expédition, composée de deux frégates, d'un brick et de cinq bâtiments de transport, sous les ordres du capitaine de vaisseau Leysseigues, ayant à bord environ onze cent cinquante hommes de troupes. Victor Hugues, monté sur la frégate *la Pique*, appareilla de l'île d'Aix (23 avril 1794). Après une traversée de quarante jours, l'escadre parut à la hauteur de la Pointe-à-Pitre, le 24 juin 1794. C'était avec ce faible armement, entièrement formé de jeunes réquisitionnaires, que les commissaires se proposaient d'attaquer des troupes nombreuses, aguerries, et appuyées par trente bâtiments de guerre. Mais ils comptaient sur la valeur française, sur l'attachement des Guadeloupéens à la mère-patrie, sur le désespoir où les avait jetés la tyrannie des Anglais. Aussi, à l'exception du petit nombre de colons que l'intérêt attachait à la cause des étrangers, on vit tous les autres habitants blancs, jaunes et noirs, oublier leurs inimitiés et se faire soldats, en se joignant à la petite armée expéditionnaire, pour chasser un ennemi dont les excès n'épargnaient personne. Dès le 6 juin, la Pointe-à-Pitre fut enlevée d'assaut. Les Anglais, dans cette circonstance, abandonnèrent si lâchement leur position, que, pour pallier la honte de cet échec, ils l'attribuèrent à la terreur panique des royalistes français servant sous leurs ordres. Bientôt l'amiral Jervis vint bloquer les républicains avec des forces considérables. Déjà le commissaire Chrétien avait succombé à l'influence du climat, en sorte que Victor Hugues se trouva seul chargé de diriger les opérations. Les Français, entourés de toutes parts par les Anglais qui étaient maîtres de la mer, étaient dans une situation désespérée. Exténués par la fatigue et le manque d'eau, privés de tout, excepté de sucre et de café, ils périssaient d'une manière effrayante. Dans la nuit du 1er au 2 juillet, les Anglais s'emparèrent de la Pointe-à-Pitre. Il ne restait aux Français que le *Morne du gouvernement*, sur lequel Victor Hugues s'était réfugié avec les chefs et le reste des troupes. Les Anglais, pressés autour de ce poste, attendaient le jour pour l'enlever. Mais dès qu'il parut, les Français foudroyèrent avec leur artillerie les masses ennemies, qu'une frégate mouillée au fond du port mitraillait à bout portant. Au moment où les Anglais ébranlés parurent chanceler, les Français se précipitèrent sur eux, les mirent en déroute, prirent leur artillerie et les poursuivirent, la baïonnette aux reins, jusqu'à leurs retranchements. Huit cents ennemis furent pris ou tués. Victor Hugues consacra le souvenir de ce fait d'armes auquel il avait pris la part la plus active, en changeant le nom de *Morne du gouvernement* en celui de *Morne de la Victoire*, qu'il a conservé. Il donna également à la ville de la Pointe-à-Pitre, le nom de *Port de la liberté* qu'il n'a plus. Cependant les Anglais étaient restés maîtres de deux positions du haut desquelles ils ne cessaient de foudroyer la ville. Le général de division Aubert, le seul chef de l'expédition qui restât encore, venait de succomber à la maladie; Victor Hugues trouva dans la vigueur de son esprit et de son caractère des ressources pour

faire face à tout. Il enflamma le courage des individus de toutes les classes, leva deux mille hommes de couleur, et mit à la tête de ces forces le capitaine d'artillerie Pélardy, avec le titre de général de division. Le commandant Boudet fut fait général de brigade, et eut la tâche d'organiser et d'exercer les troupes. Victor Hugues surveillait tout avec une prodigieuse activité, ne se fiant qu'à lui seul du soin de l'administration civile et militaire. Entièrement dépourvu de munitions, il s'en procura par des navires américains ; il attira près de lui tous les patriotes français réfugiés dans les îles neutres, nonobstant la rigueur du blocus, et quoique les Anglais eussent signifié à toutes les nations *que la Guadeloupe étant en état de siège, ils s'empareraient de tout bâtiment qui en approcherait à quatre lieues.* Malgré ces faibles secours et des efforts si persévérants, l'expédition française était dans un état peu rassurant. Ses rangs s'éclaircissaient d'une manière effrayante par le bombardement et surtout par la fièvre jaune ; les Anglais se flattaient qu'avec le temps ils contraindraient les Français de se rendre à discrétion. Victor Hugues, qui prévit ce résultat, conçut le dessein d'attaquer l'ennemi dans son camp de Berville. Secondé par le général Pélardy et par le capitaine de vaisseau Leysseigues, il cerna de tous côtés les Anglais, et s'apprêtait à forcer le camp, lorsque, le 6 octobre, le général anglais Graham adhéra à la sommation qui lui fut faite, de la part de Victor Hugues, de capituler dans les vingt-quatre heures. Des articles suffisamment favorables aux Anglais furent signés, mais ils n'offrirent de salut qu'aux vingt-deux chefs des émigrés français. Les huit-cents autres royalistes furent abandonnés à la vengeance des républicains. L'inexorable commissaire de la Convention fit fusiller trois cents blancs et une centaine de gens de couleur libres, et condamna aux travaux publics une centaine d'esclaves. Dans son rapport à la Convention, du 26 frimaire an III, il porte à douze cents le nombre des émigrés qu'il fit prisonniers, et à huit cent soixante-cinq ceux qu'il fit fusiller, mais il se vantait ; l'assertion plus véridique de témoins oculaires dignes de foi les réduit au nombre que nous avons rapporté. L'exécution eut lieu avant le départ des Anglais ; le général Graham voulut y assister, à côté de Victor Hugues, mais ce commissaire indigné lui dit dans le langage du temps : « Mon devoir veut que je « me trouve ici ; mais toi, qui t'oblige « à venir repaître tes yeux du sang « français que je suis obligé de ré- « pandre ? » Quant aux Anglais du camp de Berville, ils furent renvoyés sur leur escadre au nombre de quatorze cents *prisonniers sur parole*, et laissèrent au pouvoir des Français trente-huit bouches à feu, deux mille fusils, une quantité considérable de munitions et de vivres, et les huit cents victimes qui ont fait comparer à la journée de Quiberon la *capitulation de Berville*, connue aux Antilles sous le nom de *capitulation du camp de Saint-Jean*. Victor Hugues, sans perdre de temps, attaqua le fort de la Basse-Terre; et, après un siège long et meurtrier, força le général Prescott et les Anglais à l'évacuer (11 décembre). Les Français, en possession de la Guadeloupe, enlevèrent ensuite aux Anglais Marie-Galante et la Désirade. Ainsi, une expédition de deux frégates et de onze cent cinquante hommes, manquant de tout, dont les cinq sixièmes périrent dans les combats ou par la fièvre, avait, pendant six mois et vingt jours, lutté contre huit mille Anglais, bien approvisionnés, maîtres de la mer et soute-

nus par des escadres formidables. Cependant la Guadeloupe était dans la plus extrême détresse ; les nègres interprétant à leur guise le décret du 4 février 1794, qui les déclarait libres, se refusèrent au travail, élevèrent les prétentions les plus exagérées et se réunirent au quartier des Abîmes pour les faire valoir. Victor Hûgues marcha contre eux, les défit, et par des exemples sévères les renferma pour toujours dans les bornes qu'il voulut bien leur assigner. Il les reconnut *pour Français*, mais rien de plus. Il substitua à l'ancienne servitude une discipline militaire dont la vigueur fut le correctif de la licence des lois révolutionnaires. Les blancs, les gens de couleur et les noirs furent indistinctivement rangés sous la domination du dictateur, et les infractions furent punies sans différence de couleur et de condition. Tout tremblait sous la même loi ; la mise en surveillance de tous les parents d'émigrés, les commissions militaires, la guillotine qu'on traînait dans tous les quartiers, prévinrent ou punirent toute résistance à la tyrannie. Ce despotisme n'était point fardé par les qualités séduisantes du maître : Victor Hugues affectait dans ses paroles et dans ses mœurs le cynisme le plus révoltant ; et, dans sa lubricité féroce, trop souvent il envoya à l'échafaud ceux dont le seul crime était d'avoir épousé une belle femme. La Guadeloupe n'offrit plus l'aspect d'une colonie française ; elle devint une sorte de puissance isolée au milieu des mers, ne conservant le nom français que pour le faire redouter. Toute distinction ayant été proscrite parmi les habitants, tous furent appelés à la défense de l'intégrité de son territoire. Une armée de dix mille soldats, exercés et aguerris, ôta aux Anglais jusqu'à l'idée d'une attaque. Les côtes furent hérissées de batteries bien armées et bien défendues, qui assurèrent le cabotage, en dépit des menaces de l'ennemi posté sur les rochers des Saintes. De nombreux corsaires bravant les quarante vaisseaux, frégates et corvettes britanniques, désolèrent le commerce anglais, enlevèrent ou pillèrent plus de cent cinquante bâtiments, jetèrent sur les habitations une grande quantité de nègres pris à bord des bâtiments ennemis qui venaient d'en faire la traite sur les côtes d'Afrique, et conduisirent de vive force, dans les ports de la colonie, les navires des États-Unis d'Amérique qui refusaient d'y apporter leurs denrées. Les nègres qui n'étaient pas soldats ou marins furent contraints de cultiver les terres. Les revenus des biens séquestrés des habitants absents furent versés dans le trésor public. Les denrées coloniales prises aux Anglais ou confisquées furent expédiées à la métropole en grande quantité. La Guadeloupe devenue à la fois militaire et agricole se suffit à elle-même, et brava pendant toute la guerre les forces imposantes de la Grande-Bretagne. L'activité inquiète des têtes exaltées ayant besoin d'aliment, Victor Hugues la dirigea au dehors ; on vit des hommes de toute couleur se précipiter à l'envi dans de frêles barques, et, renouvelant les exploits audacieux des flibustiers, aller, *au nom de la république française*, braver les Anglais dans leurs propres colonies. Des intelligences furent pratiquées à Sainte-Lucie, à la Grenade, à Saint-Vincent, colonies françaises qui étaient au pouvoir de l'ennemi, et des secours de toute espèce y furent envoyés pour fomenter et entretenir la guerre. L'audace de Victor Hugues, la force de son caractère et les formes acerbes qu'il employait dans tous ses rapports, avaient inspiré aux Anglais un tel effroi qu'ils frémissaient à son seul nom. Mais rien

de sa part ne les avait glacés de terreur autant que l'arrêté qu'il avait publié (10 décembre 1794) pour faire exhumer et jeter à la voirie les restes du général Dundas, gouverneur de la Guadeloupe, enterré six mois auparavant dans le fort Saint-Charles. A la place de l'inscription tumulaire, il fit élever une pierre, portant d'un côté cet arrêté, et de l'autre la liste des griefs imputés à ce général qui avait fait peser une main de fer sur la colonie. Tout respectait la Guadeloupe au-dehors ; une obéissance passive conservait le calme au-dedans; les magasins étaient remplis, l'artillerie dans un état formidable ; mais ce gouvernement extraordinaire concentré dans une seule main, et ne reposant que sur la violence du commandement, devait crouler en perdant son appui. La nouvelle des succès de l'expédition avait répandu la joie dans la Convention. Tous les actes de Victor Hugues avaient été confirmés par cette assemblée qui s'empressa de faire partir (17 novembre 1794) une division chargée de transporter à la Guadeloupe des troupes, des armes, et deux nouveaux commissaires, Goyrand pour Sainte-Lucie, et Lebas (1) pour la Guadeloupe. Tandis que Goyrand, homme doux et modéré, reprenait Sainte-Lucie et y établissait une administration bienfaisante, Victor Hugues et Lebas exerçaient, de concert, à la Guadeloupe, un pouvoir qui ne connaissait d'autres limites que leur volonté. Le 2 juillet 1795, ils embarquèrent pour la France le général Pélardy, qui refusait de se plier à leurs caprices et dont l'influence les offusquait. Ils éloignèrent également tous ceux dont les services ou les talents leur portaient ombrage. Les armements ne se ralentissaient pas dans la colonie, et les Anglais, malgré toutes leurs croisières, ne purent empêcher qu'on ne fît de nouvelles tentatives sur la Grenade, la Dominique et Saint-Vincent. Les Caraïbes s'unirent aux Français; mais ils finirent par succomber. Victor Hugues et son collègue furent plus heureux dans leurs entreprises contre Saint-Eustache et Saint-Martin : ils réussirent à les enlever aux Anglais et les restituèrent à la Hollande, ne se réservant que la partie française de Saint-Martin. Cependant les Anglais préparèrent une expédition formidable que les rapports du temps font monter à vingt mille hommes de troupes commandées par le général Abercrombie ; mais son succès se borna à la reprise de Sainte-Lucie, défendue par quinze cents Français. La résistance héroïque de cette poignée d'hommes et la fièvre jaune épuisèrent tellement l'armée anglaise, que son général n'osa pas courir les risques d'une tentative sur la Guadeloupe. Le Directoire de la république française, par arrêté du 15 février 1796, confirma les commissaires Victor Hugues et Lebas, sous le titre d'*agents du Directoire*, et déclara qu'ils jouiraient d'un pouvoir égal au sien, pendant dix-huit mois, à compter du jour de la réception de l'arrêté. Ces deux agents continuèrent à faire peser sur la colonie le régime révolutionnaire. Privés des secours qu'ils s'étaient flattés de recevoir de la métropole et que le Directoire n'était pas en état de leur envoyer, ils se virent contraints de renoncer à leurs projets d'armement contre les îles ennemies et de se concentrer à la Guadeloupe (1796). Peu occupés désormais d'opérations militaires, ils se livrèrent à de vastes spéculations de commerce, et armèrent de nombreux corsaires dont ils étaient les principaux actionnaires, en sorte que le dommage qu'en éprouvait le com-

(1) Il ne faut pas le confondre avec le fameux conventionnel Lebas du Pas-de-Calais (*Voy.* Lebas, XXIII, 478).

merce anglais profitait peu à la république. Un nouvel arrêté du Directoire, du 19 mars 1798, prorogea encore pour dix-huit mois les fonctions des agents. Mais la santé altérée de Lebas, dont le caractère assez modéré tempérait la fougue de son collègue, l'ayant obligé de retourner en France au mois de mai suivant, Victor Hugues se vit encore une fois l'unique arbitre de la colonie. Il s'entoura de créatures dévouées à toutes ses volontés, institua une agence par laquelle il disposait à son gré des biens des émigrés, des diverses branches de l'administration, des finances, de l'armement des corsaires, enfin de tout le commerce qu'il rendit entièrement exclusif. Il rétablit les douanes qui avaient été supprimées; et, ne recevant pas de secours de la métropole, il se borna à continuer contre les Anglais la guerre de corsaires. La course se fit alors avec éclat et entretint dans le commerce une sorte de splendeur qui, bien que factice et temporaire, suppléait au déficit que l'absence des institutions coloniales avait causé dans les productions du sol. Les neutres furent peu ménagés et dans les ports même de la colonie ils se virent exposés à des vexations qui ne tardèrent pas à amener la mésintelligence et la guerre avec les États-Unis d'Amérique. Cette circonstance et les nombreuses dénonciations que, depuis quatre ans, Victor Hugues avait provoquées contre lui, déterminèrent le Directoire à lui retirer ses pouvoirs pour les conférer au général Desfourneaux envoyé à la tête d'une expédition ayant sous ses ordres le général Pélardy, qui depuis son exclusion de la colonie, n'avait cessé de poursuivre Victor Hugues auprès de toutes les autorités. Ce dernier avait été prévenu de son remplacement par une lettre du ministre de la marine (14 juin 1798), qui lui enjoignait de quitter ses fonctions à l'arrivée du général Desfourneaux. Environné de nombreux affidés qui cherchaient par toutes sortes de bruits à jeter de la défaveur sur la personne et la mission du nouvel agent, il se crut assez fort pour éluder l'ordre de remettre son autorité; et lorsque le général Desfournaux fut arrivé à la Guadeloupe (22 novembre), Hugues imagina chaque jour des prétextes pour conserver le pouvoir. Mais il avait à lutter contre l'influence du général Pélardy, qu'appuyait le concours de l'autorité municipale. Les partisans de Hugues espérèrent triompher en formant un complot contre le général Desfourneaux; mais celui-ci prévenu à temps le déjoua par l'embarquement subit de son antagoniste qu'il renvoya en France. De retour à Paris, Hugues fut reçu avec faveur par le Directoire: les torts qu'on pouvait lui reprocher étaient peu de chose au prix du service qu'il avait rendu à la patrie, en lui conservant une précieuse colonie. Lui-même, sur la fin de sa vie, loin de désavouer la conduite qu'il avait tenue envers tels ou tels habitants pendant les années de son commandement, disait que, si ce qu'il avait fait était à recommencer, il le referait. Provoqué à cette époque par le fils d'une de ses victimes (Gouraud, colon de la Guadeloupe), Victor Hugues fut atteint d'une balle qui lui cassa le bras et pénétra profondément sous l'aisselle. Aussitôt après son rétablissement, il fut nommé agent du Directoire à Cayenne (1er sept. 1799). Confirmé dans cet emploi par le gouvernement consulaire, après la révolution du 18 brumaire, il resta jusqu'au 12 janvier 1809 dans cette colonie, qu'il rendit par capitulation aux Espagnols de l'Amérique du sud réunis aux Portugais du Brésil. On l'accusa de n'avoir rien préparé pour résister à l'ennemi, et de s'être défendu avec peu d'énergie. Il avait capitulé,

disait-on, sans convoquer de conseil de guerre, et sans consulter les autorités civiles; enfin il avait sacrifié la colonie au désir de conserver ses richesses. Traduit en 1809 devant le conseil de guerre de la première division militaire séant à Paris, il fut acquitté à l'unanimité ; et ce jugement, dont le commissaire impérial avait appelé, fut confirmé par le conseil de révision. Victor Hugues était en France pendant les évènements de 1814 et de 1815 : certains services qu'il rendit aux armées alliées, d'accord avec Talleyrand, et une mission que lui confia Fouché, lui concilièrent la bienveillance du gouvernement de Louis XVIII. En 1817 il obtint le titre de commissaire du roi pour se rendre à Cayenne. Il eut d'abord quelque peine à faire lever le séquestre que les Portugais avaient mis sur son habitation ; et vécut comme simple planteur dans la colonie qu'il avait administrée pendant dix ans comme gouverneur. Frappé de cécité en 1822, il revint en France, et mourut en nov. 1826 sur une propriété qu'il possédait dans le département de la Gironde. D—R—R.

HUGUET (Antoine), conventionnel régicide, né à Moissac en 1757, dans une condition fort obscure, fit néanmoins quelques études, entra dans la carrière ecclésiastique et devint curé d'un petit village de l'Auvergne. Ayant montré dès le commencement de la révolution beaucoup de hardiesse dans ses opinions, il fut nommé évêque constitutionnel de la Creuse, en 1791, par l'assemblée électorale de ce département, et bientôt après député à l'assemblée législative, où il ne se fit remarquer que par quelques dénonciations brusques et sans suite contre les ministres de Louis XVI. Réélu membre de la Convention nationale en sept. 1792, il ne parut guère plus souvent à la tribune de cette assemblée, où il siégea toujours sur la montagne, appuyant du geste et de la voix les discours les plus exagérés. La plus remarquable de ses motions fut contre Louis XVI, qu'il condamna à mort sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Après la chute de Robespierre, il se montra encore fort attaché à son parti, et dans la séance du 12 germinal an III (1er avril 1795), lorsque la populace des faubourgs s'introduisit dans la salle des séances et que Legendre tenta de s'opposer à cette violence en qualifiant les révoltés de *malveillants*, Huguet s'éleva avec force contre cette expression. Décrété d'accusation le lendemain, ainsi que Duhem, Foussedoire et Amar, il fut emprisonné avec eux au château de Ham, et ne recouvra la liberté que par la loi du 3 brumaire an IV qui amnistia tous les crimes de la révolution. Ayant cessé d'être législateur après la session conventionnelle par suite du tirage au sort, Huguet ne quitta point la capitale, et il continua d'y rester lié à toutes les intrigues du parti démagogique. C'est ainsi qu'il fut arrêté dans la nuit du 24 au 25 fructidor an IV (10 sept. 1796) pour s'être mis à la tête du rassemblement des démagogues qui tentèrent de soulever la troupe campée dans la plaine de Grenelle, et de la faire marcher contre le Directoire. Traduit pour ce fait devant une commission militaire, il fut condamné à mort le 19 vendémiaire suivant (10 octobre 1796) et exécuté le même jour, ainsi que neuf de ses complices. —Huguet (*J.-A.*), député aux états-généraux de 1789, par le tiers-état du bailliage de Clermont-Ferrand, vota dans cette assemblée avec le parti révolutionnaire; et fut, après la session, maire de Billom. Nommé en 1795, par le Puy-de-Dôme, député au conseil des Cinq-cents, il y siégea peu

dant trois ans, et mourut dans sa patrie quelques années plus tard. — Un autre HUGUET fut député de Paris au conseil des Cinq-cents en 1798, puis membre du tribunat et commissaire du gouvernement impérial près l'hôtel des Monnaies. M—D j.

HUGUET. *Voy.* ARMAND, II, 477.

HUISSEAU (J. d'), ministre et professeur à Saumur, s'était, dit Bossuet, rendu célèbre dans la réforme pour en avoir recueilli la discipline. (*Sixième avertissement sur les lettres de Jurieu*, paragr. V). L'ouvrage que rappelle ici Bossuet est intitulé : *La discipline des églises réformées de France, avec un recueil des observations et questions sur la plupart des articles, tiré des actes des synodes nationaux*. Imprimé pour la première fois en 1650, in-4°, sans nom de ville, mais probablement à Saumur, il en parut une seconde édition augmentée, à Genève, 1666, in-4°, et une troisième, à Bionne près d'Orléans, en 1675, in-12. Cette célébrité dont jouissait d'Huisseau lui attira des envieux parmi ses confrères. Des *plaintes* furent présentées contre lui, le 21 avril 1656, au consistoire de l'église de Saumur ; mais les explications qu'il donna parurent sans doute satisfaisantes, puisque l'affaire n'eut pas de suite. En 1670, il publia : *La Réunion du christianisme, ou la manière de rejoindre les chrétiens dans une seule confession de foi*, Saumur, in-12. « Cette réunion était conçue « sur le pied de la tolérance univer- « selle, puisqu'il n'excluait aucun hé- « rétique, pas même les sociniens. » L'ouvrage, signalé comme dangereux par un ministre nommé La Bastide, dans un opuscule ayant pour titre : *Remarques sur un livre intitulé : la Réunion*, etc., 1670, in-12, fut condamné par le synode d'Anjou. D'Huisseau répliqua par des *Remarques sur les Remarques*, etc. Mais le synode mit fin à cette querelle en le déposant du ministère. « Très-bien, ajoute Bos- « suet, selon les principes de l'église « catholique ; mais très-mal, selon « les principes de la réforme ; très- « bien, en présupposant que l'église « est infaillible dans ses interpréta- « tions et qu'elle a droit d'obliger « tous les chrétiens de s'y soumettre ; « mais très-mal, en s'attribuant à « eux-mêmes par leurs actions, une « infaillibilité qu'ils renonçaient en « paroles, etc. » (*Ibid.*, paragr. CXII). D'Huisseau se rendit alors en Angleterre, et fut rétabli dans l'exercice du ministère, sans être obligé de faire préalablement une rétractation. Il y mourut avant 1690, âgé d'environ soixante-dix ans. Barbier lui a donné un article dans son *Examen des dictionn.*, p. 458. W—S.

HUITZILIHUITL deuxième roi de Mexico, fils d'Acamapitzin ou Acamapichtzin qui en avait été le premier souverain, succéda à son père, en 1389 suivant Clavigero (1). Il y eut néanmoins un interrègne de quatre mois, avant que les membres de la noblesse occupés à régler le nombre des électeurs et les cérémonies qu'on commença dès-lors à observer au couronnement des rois, fissent porter leur choix sur le jeune prince. A peine élu, les grands du royaume songèrent à lui trouver une épouse, et envoyèrent à cet effet une ambassade vers Tezozomoc, roi d'Azcapozalco et suzerain de Mexico, pour lui demander sa fille. « Vous voyez à vos pieds, puissant « seigneur, lui dirent-ils, les pauvres « Mexicains, attendant de votre bonté « une grâce infiniment supérieure à « leur mérite. Mais à qui devrons-

(1) Cet évènement eut lieu en 1396, suivant l'interprète de la collection de Mendoza ; en 1124, suivant Acosta, et le 19 avril 1403, si l'on s'en rapporte au docteur Siguenza

« nous recourir sinon à vous qui êtes « notre père et notre seigneur? nous « voici attendant humblement une ré- « ponse de votre bouche; nous vous « prions avec le plus profond res- « pect d'avoir pitié de notre maître « et votre serviteur Huitzilihuitl... Il « est sans femme et nous sans reine. « Daignez, seigneur, laisser échapper « de vos mains quelques-unes de vos « pierres précieuses et de vos précieuses « plumes. Donnez-nous une de vos « filles pour qu'elle vienne régner sur « notre terre. » Ces expressions si humbles, qui sont, suivant Clavigero, extrêmement élégantes dans la langue mexicaine, plurent tellement au fier monarque d'Azcapozalco qu'il accorda immédiatement sa fille Ayanchcihuatl aux Mexicains qui la conduisirent en pompe à Mexico, où le mariage fut célébré avec la cérémonie ordinaire de nouer l'extrémité de l'habit de l'épouse avec celui de l'époux. Huitzilihuitl eut la première année de ce mariage un fils qui reçut le nom d'Acolnahuacatl. Il forma peu de temps après une nouvelle alliance en épousant Miahuaxochitl, fille du prince de Quauhnahuac, qui le rendit père de Montezuma-Ilhuicamina, le plus fameux roi qu'aient eu les Mexicains. Sur ces entrefaites Tzompan, prince de Xaltocan, aidé de plusieurs peuples voisins, ayant attaqué Techotlala, roi d'Acolhuacan, ce dernier fit alliance avec les Mexicains et les Tepanecas et battit complètement son ennemi. Cette guerre est représentée dans le troisième dessin de la collection de Mendoza, qui se trompe lorsqu'il dit que les villes prises furent conquises pour la couronne de Mexico. L'alliance contractée par Huitzilihuitl avec le roi d'Azcapozalco, et la gloire que les Mexicains avaient acquise dans la guerre de Xaltocan, contribuèrent non-seulement à fortifier leur petit état, mais il en résulta aussi que leurs personnes furent moins maltraitées, que leur commerce s'étendit, et qu'ils se vetirent d'étoffes de coton dont leur misère les empêchait auparavant de se pourvoir. Ils commençaient enfin à respirer, lorsqu'il sortit de cette même famille de Tezozomoc un nouvel ennemi et un cruel persécuteur. Maxtlaton, prince de Coyoacan, fils du roi d'Azcapozalco, ambitieux, cruel et craint même de son père, avait vu de mauvais œil le mariage de sa sœur avec le roi de Mexico. Il dissimula quelque temps son déplaisir; mais, dans la dixième année du règne de Huitzilihuitl, il se rendit à Azcapozalco où il convoqua la noblesse pour lui exposer ses griefs contre les Mexicains et contre leur roi, leur représentant l'accroissement de la population de Mexico, exagérant l'orgueil et l'arrogance de cette nation, et surtout le tort que le roi des Mexicains lui avait causé en enlevant sa femme, car Maxtlaton avait dû épouser Ayanchcihuatl, sa sœur d'un second lit, mariage permis chez les Tepanecas. Il appela ensuite à Azcapozalco le roi des Mexicains, lequel, comme feudataire, fut forcé d'obéir. Maxtlaton reçut Huitzilihuitl avec une extrême fierté, lui reprocha sévèrement l'injure qu'il en avait reçue, et lui dit, malgré ses excuses, qu'il aurait pu le faire mettre à mort, mais qu'il ne voulait pas qu'on pût dire qu'un prince Tepaneca avait tué un ennemi par trahison; il le renvoya ensuite. Huitzilihuitl se retira la rage dans le cœur, mais il fut obligé de dissimuler plus tard un plus grand affront; car Tezozomoc craignant que dans un temps à venir la seigneurie de Tepaneca ne tombât dans les mains de son neveu Acolnahuacatl, fils de sa sœur et du roi de Mexico, fit assassiner ce jeune prince. La guerre cependant ayant éclaté plus

tard entre les Tezcucans et les Tepanecas, il paraît que les Mexicains prirent parti pour les premiers et que Huitzilihuitl put se venger de son féroce ennemi qui périt misérablement. Après avoir régné vingt ans, Huitzilihuitl mourut en 1409. Ses deux frères Chimalpopoca et Itzcoatl lui succédèrent l'un après l'autre sur le trône de Mexico; ce ne fut qu'à la mort du dernier, arrivée en 1436, que Moteuczoma ou Montezuma 1er Ilhuicamina, qu'il avait eu de son mariage avec la fille du prince de Quauhnahuac, devint roi de Mexico. D—z—s.

* **HULDRICH** ou ULRICH (JEAN-JACQUES), théologien protestant, naquit en 1683, à Zurich, d'une famille patricienne. Il alla continuer ses études à Bremen, et y fit de grands progrès dans l'hébreu, sous la direction du savant Hase, père. De Bremen, il vint à Leyde où il suivit quelque temps les leçons des plus célèbres professeurs de l'académie; à son retour à Zurich, en 1706, il fut nommé pasteur de la maison des orphelins. Il obtint, quatre ans après, la chaire de morale, et dans la suite il y joignit celle de droit naturel. Ses talents l'ayant bientôt fait connaître d'une manière avantageuse, les académies de Heidelberg et de Groningue tentèrent de l'attirer; mais il ne voulut jamais quitter sa patrie. Une mort prématurée l'enleva le 25 mai 1731, à l'âge de quarante-huit ans. C'était un homme très-laborieux, d'un commerce sûr et agréable. On a de lui: I. *Historia Jeschuæ Nazareni, hebr. et lat. cum notis*, Leyde, 1705, in-8°. Cet ouvrage, publié sur un ancien manuscrit hébreu, est, au jugement de Bayle lui-même, rempli de calomnies atroces. Huldrich les a réfutées dans les notes où il n'épargne pas les injures à l'auteur, ni même à toute la nation juive, dont il prit plus tard la défense contre les historiens grecs et latins (Voy. Bayle, *Lettre* 270). II. Un *Commentaire* sur l'ouvrage de Pufendorf: *De officio hominis et civis*. III. Des *Sermons* en allemand. IV. *Miscellanea Tigurina*, Zurich, 1722, 4 vol. in-8°. V. Un *Sermon* sur les paroles que saint Etienne prononça immédiatement avant sa mort, ibid., 1732, in-4° de 77 pages; Jacq. Zimmerman en est l'éditeur: il l'a fait précéder d'une *Notice* très-intéressante sur la vie de Huldrich. C'est la source où tous les biographes allemands ont puisé. VI. *Gentilis obtrectator, sive de calumniis gentilium in Judæos commentatio*, ibid., 1744, in-4°.

W—s.

HULDRICH. *Voy.* ULRICH, tom. XLVII.

HULLIN *de Boischevalier* (LOUIS-JOSEPH), né en 1742, fut employé dans diverses administrations financières. A l'établissement de la cour des comptes en 1807, il devint conseiller-référendaire de première classe. Après quelques années d'exercice, son grand âge ne lui permit pas de continuer ses fonctions; il obtint alors le titre de conseiller-honoraire, et mourut à Paris, le 24 mars 1823. On lui doit un ouvrage fort utile pour la connaissance des dates des principaux évènements de la révolution française. C'est un *Répertoire*, ou *Almanach historique de la révolution française, depuis l'ouverture de la 1re assemblée des notables, le 22 fév. 1787, jusqu'à la paix générale et le rétablissement du culte*, Paris, Lefort et Moutardier, an VII—an XI (1798-1803), 5 vol. in-12. Ce résumé, par ordre chronologique, de l'histoire de nos troubles n'omet aucun évènement de quelque importance. On y trouve même l'indication des présidents de toutes nos assemblées

délibérantes, à la date de leur nomination. Le troisième volume contient la série exacte de tous les représentants qui en firent partie jusqu'au 18 brumaire, avec des notes historiques sur un grand nombre d'entre eux. L'auteur a puisé ses principaux renseignements dans le *Moniteur*, le *Journal de Paris*, et le *Bulletin des lois*. Le plus souvent il cite, sur les faits qu'il rapporte, les numéros des collections auxquelles il a eu recours. Pour faciliter les recherches, il a mis à la fin de chaque volume une table alphabétique des noms et des matières principales. On y remarque aussi plusieurs notices séparées sur les revenus et charges publics de la France, depuis 1789. « La révolution est finie, écrivait « l'auteur en tête du dernier volume, « et avec elle ce petit ouvrage. » Mais il n'en fit pas moins paraître, en 1807, un *Répertoire historique de l'empire français jusqu'au traité de Tilsitt*, pour servir de suite aux cinq volumes déjà publiés, in-12. Ce sont les seuls ouvrages d'Hullin de Boischevalier qui aient été imprimés. Il a laissé manuscrites plusieurs autres compilations. L—M—X.

HULLOCK (Jean), légiste anglais, natif du comté de Durham, où son père demeurait dans une belle résidence dite Barnard Castle, étudia le droit à Gray's-Inn, et après avoir satisfait aux formes voulues, tant comme clerc que comme stagiaire, devint un des membres du barreau de Londres. Il eut d'abord beaucoup de difficultés à vaincre; mais enfin la publication d'un ouvrage de détails le fit connaître avantageusement, tant de ses confrères que des gens du monde, et alors la clientèle arriva. Il en profita, et fit en une trentaine d'années une assez belle fortune. Déjà il exerçait depuis vingt ans les fonctions d'attorney, lorsque, en 1816, il fut nommé avocat du roi (serjeant-in-law); il eut en cette qualité diverses affaires de haute importance à conduire, principalement lors des troubles qui vers cette époque eurent lieu dans les comtés septentrionaux de l'Angleterre. C'est lui aussi qui présida la commission chargée de prononcer sur l'aliénation mentale du comte de Portsmouth. Bientôt après, la démission du baron Wood vint produire un vide dans la cour de l'Echiquier (1823). Personne ne fut étonné de voir élever Hullock à cette place. Il la garda jusqu'à sa mort qui eut lieu le 31 juillet 1829, dans Abington. Hullock n'était sans doute pas un de ces aigles du barreau qui ont la parole brillante, le coup d'œil vaste, le génie pénétrant et persuasif, et qui pétrissent à leur gré un auditoire qu'ils impressionnent et entraînent. Mais il appartenait à la race des travailleurs infatigables et des praticiens familiers avec les détours du dédale juridique: vigoureux athlète, bon tacticien, il choisissait habilement dans ses dossiers un petit nombre de détails saillants qu'il mettait en lumière, et sur lesquels il concentrait de son mieux toute l'attention, évitant de l'éparpiller sur le reste, et croyant qu'une grande victoire sur un point est plus décisive que dix petits avantages sur dix terrains différents. De fréquents succès justifièrent cette stratégie judiciaire: ces succès du reste tenaient aussi à la parfaite connaissance qu'il avait de certaines branches de la législation et surtout de celle qui forme le sujet des deux ouvrages suivants: I. *Loi des côtes*, 1792, in-8°. II. *La loi des côtes relativement aux actions civiles et aux procès criminels*, 1797, in-8°; 2e édit., 1810, in-8°. P—ot.

HULOT (Henri), docteur aggrégé de la faculté de droit, né à Paris en 1732, fut reçu avocat à l'âge de vingt-un ans. Lié d'une étroite

amitié avec Elie de Beaumont, ils occupaient le même appartement; mais l'un parvint à la gloire et à la richesse, tandis que l'autre lutta constamment contre la destinée et le mauvais vouloir des hommes. Peu favorisé de la fortune, il fut obligé de donner des leçons particulières de droit à quelques élèves. La délicatesse du conseil de discipline s'en émut; il fut rayé du tableau. En vain réclama-t-il, par un mémoire qui reçut de la publicité, contre cet acte arbitraire, les avocats maintinrent leur décision. C'est alors qu'il entreprit un ouvrage auquel il travailla pendant vingt années, la traduction des cinquante livres du Digeste. Encouragé par Pothier, il en fit paraître le prospectus en 1764. Mais il rencontra des obstacles de tout genre, quoiqu'il eût reçu plus de mille souscriptions. La faculté de droit qui était en possession d'enseigner le droit romain, dans un latin qui lui était propre, considéra cette entreprise comme attentatoire à ses prérogatives. Elle eut le crédit d'obtenir du ministère la révocation du privilège qui avait été accordé à Hulot. D'un autre côté, les zélateurs du texte des lois romaines prétendirent qu'on ne pouvait les interpréter sainement en français, et que d'ailleurs ce serait risquer de multiplier les procès que de les mettre à la portée du plus grand nombre. Un anonyme (qu'on a su depuis être M. Albert, qui devint lieutenant-général de police) publia contre le projet de traduction les *Lettres d'un avocat au parlement, à MM. les éditeurs du Journal des savants*, Paris, 1765, in-8°. Hulot répondit à cette attaque par d'autres *Lettres aux auteurs du Journal de Trévoux*, Paris, 1765, in-8°. Les rédacteurs de cet ouvrage périodique se prononcèrent pour Hulot, dans un article détaillé qu'ils consacrèrent à l'examen des deux écrits contradictoires (1). Ce ne fut qu'en 1803 que les libraires Behmer et Lamort, de Metz, ayant traité avec les héritiers Hulot, s'associèrent pour publier la traduction du corps de droit. Ils firent paraître, de 1803 à 1805, les *Cinquante livres du Digeste ou des Pandectes de l'empereur Justinien*, 7 vol. in-4° et 35 vol. in-12. Les quarante premiers livres étaient entièrement traduits par Hulot. Les six autres l'avaient été par Berthelot et M. Debras. En 1806, les éditeurs firent encore paraître les *Institutes de l'empereur Justinien*, traduites par Hulot, in-4°, suivies d'une table générale des titres du Digeste et des Institutes par ordre alphabétique. Cette volumineuse collection a été portée, par les additions qui y ont été faites des autres parties du corps de droit, jusqu'à dix-sept volumes in-4°. L'édition originairement annoncée en 1764, n'aurait eu que trois volumes in-fol. L'excès du travail et les injustices qu'il avait essuyées altérèrent la santé de Hulot. Après avoir langui quelque temps, il mourut en 1775. L—M—X.

HULTHEM (CHARLES-JOSEPH-EMMANUEL van), bibliomane, naquit à Gand le 17 avril 1764. Son père descendait d'une famille patricienne, dont L'Espinoy fait mention et qui avait été anoblie par Philippe II, en 1569. Le 16 décemb. 1832, il fut frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante et tomba sur ses livres, comme un brave sur le champ de bataille. Quoiqu'il se soit effacé le plus qu'il lui a été possible en qualité d'homme public, il a fait cependant preuve du caractère le plus honorable chaque fois que la nécessité l'a en quelque sorte traîné sur la scène politique. Lors de la révolution belgique en

(1) *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, septembre, 1765, p. 707

1789, on le nomma à l'unanimité membre du conseil de la ville de Gand, désigné sous le nom de *la Collace ;* et, s'il marcha dans le sens de l'insurrection, ce fut en homme éclairé, et cherchant toujours à être utile à sa patrie. La tranquillité ayant été rétablie, il fut chargé par la *Collace* de conférer avec le comte de Mercy et de stipuler les intérêts de la ville de Gand. Le mémoire qu'il rédigea à cet effet fut imprimé. Député de l'Escaut au conseil des Cinq-cents en 1797, il préférait aux débats parlementaires les ventes des bibliothèques, la fréquentation des professeurs, l'entretien des artistes et des gens de lettres. Cependant il fit des actes de courage en plaidant la cause des émigrés, et en repoussant la triple taxe ordonnée contre les nobles dans l'emprunt de cent millions. Membre du tribunat en 1802, il entretint principalement ses collègues d'objets relatifs à ses goûts, sans négliger le commerce et l'industrie, et rendit, à cet égard, de grands services à la Belgique. Présenté au sénat conservateur par son département et par le premier consul, il fut rayé de la liste, pour avoir déclaré avec une probité qui fit lever les épaules aux *hommes forts,* qu'il s'en fallait de deux ou trois mois qu'il n'eût l'âge requis. Sa réputation, van Hulthem ne la devait guère qu'à son amour pour les livres. Il n'avait encore que neuf ans lorsqu'il acheta son premier volume, c'était la vie des jésuites avec de belles images. Insensiblement sa collection réunit tout ce qu'on pouvait posséder de plus curieux en imprimés, manuscrits et estampes, principalement sur l'histoire et la littérature belges. La plupart des raretés cachées jusqu'alors dans les monastères, celles qu'avaient recueillies l'évêque de Nélis, Major, Servais, Ermens, van der Block, Nuewens, etc., étaient passées entre ses mains. Ses amis se souviendront toujours que, lorsqu'on venait à parler devant lui d'un manuscrit précieux, d'un livre introuvable, d'une édition douteuse, il laissait dire quelque temps, donnait à son sourire une expression malicieuse et toute particulière, puis, d'un air de satisfaction intérieure et avec cet accent gantois qu'il serait impossible d'imiter, il terminait par ces deux mots : *Je l'ai.* Ce bibliomane ne possédait pourtant pas de bibliothèque proprement dite ; car, avant que M. Voisin en rédigeât le catalogue en 6 volumes in-8°, ses livres n'étaient point classés ; ils restaient déposés dans des caisses ou en piles dans les appartements de deux maisons, l'une à Bruxelles, l'autre à Gand. Cependant il savait par cœur toutes les richesses dont il était propriétaire, et que Camus admirait déjà en 1803. Souvent on le surprenait lavant des feuillets jaunis, ou collant sur un volume, élégamment restauré, l'une de ses jolies vignettes symboliques, ou enfin contemplant avec une enfantine volupté quelque beau torse de femme en gravure. C'était là tout son commerce avec l'autre sexe. Pudique et simple comme le *Simson* de Walter Scott, facile à vivre quoique entier dans ses idées, il n'opposait aux duretés du commandeur de Nieuport, son collègue à l'académie, qu'un silence complètement passif. En renonçant à ses fonctions de secrétaire de cette compagnie, il avait bien moins cédé à ces petites persécutions qu'à son penchant pour l'indépendance. C'était par le même motif qu'il avait refusé d'être sénateur sous l'empire et qu'il avait depuis renoncé à la charge de greffier des états-généraux. D'ailleurs, tout instruit qu'il était, l'idée d'être obligé d'écrire s'offrait à lui sous les couleurs les plus fâcheuses ; il avait toujours des raisons toutes prêtes pour se dispenser de prendre la plume, et son antipathie

sur ce point était si forte, qu'il lui arriva souvent, aux états-généraux, de lire le compte-rendu imprimé dans les journaux, au lieu du procès-verbal qu'il avait dû rédiger. De là vient que van Hulthem n'a pas publié d'écrit de longue haleine. M. Voisin, dans la notice qu'il lui a consacrée, a donné la liste de trente-une brochures, la plupart très-peu étendues. On y distingue : I. *Discours prononcé dans une réunion d'artistes belges, le 8 septembre* 1806, Paris, Didot, in 8° de 29 pag. II. Autre *discours* prononcé le 8 octobre 1807, *ibid.*, 46 pag. III. *Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas, prononcé le 2 juin* 1817, Gand, 70 pag. Ce curieux précis où M. Bory de Saint-Vincent a puisé en partie l'introduction des *Annales des sciences physiques*, commencées à Bruxelles en 1819, a été réimprimé en 1837. Les véritables preuves de van Hulthem comme savant, sont dans les notes dont il enrichissait ses livres et qui attestent, la plupart, une grande lecture. On a eu l'heureuse idée d'en insérer plusieurs dans son catalogue. Beaucoup de faits, de singularités, de circonstances minutieuses, voilà ce qui formait le fonds de son savoir. Quant aux vues philosophiques, il n'en avait cure, de sorte que, pour parler le langage à la mode, son esprit manquait de *puissance synthétique*. Van Hulthem prit part à plusieurs discussions littéraires ; telles que celles qui sont relatives à l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et à l'invention de l'imprimerie. On lui pardonnait difficilement, en Hollande, de combattre les prétentions d'Harlem. Il aimait aussi les arts, quoiqu'il les comprît peu, et Gand lui est redevable de ses salons de peinture, et même de son jardin botanique et de ses expositions de fleurs. Vers la fin de sa vie il s'était réduit, pour satisfaire sa passion favorite, et quoiqu'il eût une fortune assez considérable, à une sorte de misère opulente. Sa maison, sa table étaient négligées ; mais ses livres se multipliaient. L'or, le tabis et le maroquin n'y étaient pas épargnés. Le gouvernement belge, par une munificence dont on ne saurait trop le louer, en a fait récemment l'acquisition ; et ils formeront le noyau d'une grande bibliothèque nationale, digne d'un peuple qui, à toutes les époques, a cultivé les lettres avec succès. R—F—G.

HUMBERT (JOSEPH-AMABLE), général français, naquit à Rouveroye près de Remiremont, en 1767, de parents obscurs et qu'il perdit fort jeune. Resté orphelin sans ressources, il reçut par les soins d'une aïeule, qui le prit en affection, les premiers éléments d'une éducation fort incomplète, et se livra de bonne heure à des passions désordonnées. Il quitta sa famille à l'âge de dix-sept ans pour aller à Nancy ; entra comme domestique dans une maison de commerce et s'en fit bientôt renvoyer par son inconduite. Obligé alors de retourner à Rouveroye, il en partit au bout de quelques mois pour se rendre à Lyon, où il fut ouvrier dans une fabrique de chapeaux et d'où il fut encore expulsé par la dépravation de ses mœurs. Il revint dans son pays, et s'y fit marchand de peaux de lapins ou de *cabris* (chevreaux), qu'il ramassait de village en village pour les revendre aux fabricants. C'est dans cette position que le trouva la révolution. Avec une taille élevée, un extérieur avantageux et des manières véritablement au-dessus de sa position, il ne pouvait manquer de réussir. S'étant enrôlé dans un des premiers bataillons de volontaires du département des Vosges, il en devint bientôt le chef et le conduisit à l'armée de la

Moselle. Nommé général presque aussitôt, il commandait une brigade dans l'invasion du pays de Trèves, que fit Beurnonville au commencement de 1793. Ce général, ayant appris que Humbert avait demandé à la Convention nationale la permission de lui *dénoncer les traîtres qui déshonoraient cette armée*, écrivit ainsi au président. « ... Si le maréchal-de-« camp Humbert a eu à se plaindre « de quelques généraux, il devait na-« turellement m'adresser sa plain-« te, et dans le cas où je ne lui au-« rais pas rendu justice, il devait s'a-« dresser au ministre de la guerre, « et enfin à la Convention nationale, « dans le cas où il n'aurait pas été « satisfait du jugement du ministre: « mais donner sa démission, quitter « son poste, se rallier à des fuyards, « autoriser leur complot, les jeter « dans l'erreur, après avoir été l'au-« teur de leur fuite, c'est le comble de « la scélératesse; et je me plains for-« mellement de ce méchant officier « que je n'avais, dans le principe, « accusé que de négligence et de folles « prétentions.... » On conçoit qu'après cette lettre Humbert ne resta pas long-temps à l'armée que commandait Beurnonville. Il vint à Paris intriguer auprès de la Convention et surtout à la société des jacobins où il se fit recevoir; et bientôt on l'envoya combattre les royalistes de la Vendée, où il fut employé dès le commencement de cette terrible guerre. Il y fut d'abord peu remarqué. Dans le mois de mai 1795, il était en Bretagne, et il y eut plusieurs conférences, près de Rennes, avec des chefs royalistes, pour amener la pacification. Ce fut alors qu'il dénonça les infractions du chef de chouans Cormatin au traité convenu (*Voy.* CORMATIN, IX, 594). Il commanda ensuite l'avant-garde de Hoche qui combattit les émigrés débarqués à Quiberon, et ce fut lui qui, après s'être emparé du fort Penthièvre par la trahison d'une partie de la garnison, poursuivit les royalistes jusque dans le fond de la presqu'île, où il eut un entretien avec Sombreuil et convint de cette célèbre capitulation si promptement violée, envers des malheureux qui n'avaient mis bas les armes que sur la foi des traités, et qui furent indignement fusillés par ordre des représentants Blad et Tallien. Ce qu'il y eut de plus odieux dans ce massacre de deux mille prisonniers de guerre, c'est que ce fut Humbert, qui les avait reçus en capitulation, que les conventionnels chargèrent d'apprêter leur supplice! Hoche s'était éloigné pour ne pas en être témoin. Comme on jouissait à cette époque, en France, d'une grande liberté de la presse, les journaux de l'opposition royaliste attaquèrent vivement à plusieurs reprises la conduite du général Humbert; et ils s'égayèrent souvent en rappelant au public son ancienne profession de marchand de peaux de lapins. Ces plaisanteries n'empêchèrent pas le Directoire de le nommer peu de temps après général de division, et de lui confier, en 1798, le commandement de l'avant-garde d'une armée destinée à faire une descente en Irlande, sous les ordres du général Hoche. On sait que l'escadre qui portait cette armée ayant été dispersée par la tempête, et la frégate sur laquelle se trouvait Hoche, forcée de revenir dans les ports français, Humbert débarqua à Killala, avec environ quinze cents hommes. Sans se déconcerter, et très-bien secondé par le général Sarrasin, il prit le titre de général en chef, attaqua les troupes anglaises qui accoururent à sa rencontre sous les ordres du général Lack, et les battit dans plusieurs occasions, notamment à Castlbar dont il s'empara. Déjà plusieurs milliers d'Irlan-

dais-unis s'étaient joints à sa troupe, et tout lui annonçait de plus grands avantages, lorsque lord Cornwallis parvint à réunir un corps de plus de quinze mille hommes, et l'obligea de capituler à Conangen. S'étant rendu avec son armée déjà réduite à huit cent quarante-quatre hommes, il fut prisonnier sur parole et bientôt échangé. Le ministère anglais qui s'était emparé de ses instructions et de sa correspondance les fit imprimer, et elles furent répandues avec profusion dans toute l'Angleterre. Revenu en France, le général Humbert fut aussitôt envoyé à l'armée du Danube; et il fut blessé en Suisse, combattant sous Masséna, à la fin de 1799. Toujours lié avec le parti démagogique, il se montra peu favorable à la révolution du 18 brumaire qui porta Bonaparte au pouvoir; et il fut en conséquence désigné pour l'expédition de Saint-Domingue en 1802, sous les ordres de Leclerc. Ce fut lui qui, à la tête de sa division, s'empara du Port-au-Prince. Il dirigea ensuite, avec sa valeur accoutumée, quelques autres opérations; mais on sait de quels désastres la fièvre jaune et d'autres fléaux encore accablèrent cette malheureuse armée. Après avoir donné des preuves d'un grand courage et vu mourir à côté de lui le général en chef, Humbert revint en France en 1803, accompagnant la jeune et belle veuve de Leclerc, sœur de Napoléon, qui, dit-on, ne fut pas insensible aux soins d'un aussi beau cavalier. Cette circonstance ayant achevé de le perdre dans l'esprit du premier consul, il fut exilé en Bretagne, et bientôt obligé de se sauver furtivement en Amérique pour échapper à un sort plus rigoureux encore. Il vécut long-temps ignoré aux Etats-Unis; mais, lorsqu'il vit le soulèvement des colonies espagnoles, il ne voulut pas laisser échapper une si belle occasion de se livrer à son caractère aventureux. Après avoir formé à la Nouvelle-Orléans un corps d'environ mille hommes, de diverses nations, il alla se joindre aux insurgés du Mexique et se vit bientôt à la tête de forces considérables. Mais ces succès furent suivis de plusieurs échecs; Humbert éprouva encore d'autres contrariétés, et il fut enfin obligé de revenir à la Nouvelle-Orléans où il mourut en fév. 1823, des suites de tant de travaux et de plusieurs blessures. M—DJ.

HUMBOLDT (Charles-Guillaume, baron de), homme d'état et savant allemand, né à Berlin en 1767, reçut dans sa ville natale une instruction solide et dont il sut profiter autant que son frère Alexandre. Ayant pris chacun une direction différente, ces deux frères se sont illustrés par la science profonde dont ils ont empreint leurs ouvrages. Charles-Guillaume s'adonna à l'étude philosophique des langues et à la littérature ancienne. Etant à l'université d'Iéna, il contracta une liaison intime avec Schiller. Les deux amis entretinrent ensuite une correspondance remarquable par l'élévation des vues qui y sont consignées. On y voit Humboldt encourager, soutenir ce poète, et quelquefois rectifier ses idées un peu exaltées. Cette correspondance, de 1793 à 1803, a été publiée en 1830 à Stuttgardt, avec une introduction par Ch.-Guill. de Humboldt, qui s'étend principalement sur le développement de l'esprit philosophique et poétique de Schiller. Ce n'est pas faire un médiocre éloge de Humboldt de reconnaître que dans ce commerce épistolaire il est à la hauteur des idées du célèbre poète, et que ses lettres ne le cèdent point en intérêt à celles de l'auteur de *Jeanne d'Arc* et de *Wallenstein*. Humboldt se lia pareillement avec Gœthe, et laissa, dans ses réflexions sur le poème de *Hermann et Dorothée*, un monument de cette

amitié et de ses études approfondies sur la poésie épique. Vers cette époque il fit paraître ses *Essais esthétiques*, Berlin, 1799, où il a réuni ses articles critiques sur diverses productions de Schiller, Gœthe, Herder et Wieland. Peu de temps auparavant il avait fait avec son frère un voyage à Paris. Nommé résident prussien à Rome, il se rendit dans cette ville classique dont le séjour ne fut pas sans influence sur son esprit, si disposé à recevoir toutes les impressions grandes et généreuses. Dans la suite son titre fut converti en celui de ministre plénipotentiaire. Rappelé dans sa patrie après quelques années de séjour en Italie, il fut mis à la tête de la section des cultes et de l'instruction publique, dépendant du ministère de l'intérieur. Cette place subordonnée n'était guère du goût d'un homme dont l'esprit indépendant et éclairé ne s'accordait point avec les vues rétrécies ou méticuleuses de ses supérieurs. Il renonça bientôt à ces occupations, et alla cultiver les muses dans sa terre de Tegel aux environs de Berlin. Cependant le gouvernement, ayant besoin de ses lumières et de son expérience, le nomma ministre d'état. En cette qualité il fut chargé (1810) des fonctions d'ambassadeur de Prusse à Vienne. Comme rien n'a été publié sur les négociations dont il a dû être chargé, nous ignorons s'il a pu y déployer un grand talent diplomatique. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il eut la confiance de sa cour qui l'envoya aux conférences de Prague où l'on devait traiter de la paix, mais où aucun résultat ne fut obtenu, si ce n'est une liaison plus intime entre les puissances du nord. Lors de l'invasion des armées alliées en France, il suivit le quartier-général, vint à Châtillon où la paix ne fut pas mieux rétablie qu'à Prague, et se rendit avec les souverains alliés à Paris. Là il fut adjoint au chancelier Hardenberg, pour le traité de paix, adjonction qui ne paraît avoir été qu'une affaire de forme; du moins il n'a rien transpiré de la part que le baron de Humboldt peut avoir prise à la discussion et à l'adoption définitive des articles du traité. Il en est à peu près de même du congrès de Vienne auquel il assista comme ministre plénipotentiaire de Prusse; congrès dans lequel furent fixés de si grands intérêts. Ce fut le baron de Humboldt qui signa, en 1815, le traité de paix par lequel la Saxe fut contrainte d'abandonner à la Prusse une des plus belles parties de son territoire. L'année suivante, il fut chargé par son souverain d'aller à Francfort régler, avec les autres ministres plénipotentiaires, les affaires territoriales de l'Allemagne. Cette mission fut interrompue par l'ordre qu'il reçut de représenter sa cour près celle de Londres, puis d'assister en 1818 au congrès d'Aix-la-Chapelle, d'où il vint reprendre, l'année suivante, son poste à Francfort. Dès que les affaires territoriales furent terminées, il retourna à Berlin pour s'acquitter des fonctions dont il avait été investi pendant son absence par la confiance du roi Frédéric-Guillaume, qui lui avait conféré les décorations des ordres royaux avec le don d'une terre. Appelé au conseil d'état, il fut chargé des affaires de la principauté de Neufchâtel, et fit partie de la commission qui devait élaborer le projet d'une constitution. On sait que son souverain changea d'avis, et n'introduisit point le système représentatif qu'il avait promis à son peuple. Le baron de Humboldt, peu satisfait probablement du système dominant, et entraîné par son goût vers les sciences qu'il n'avait cessé de cultiver au milieu même des affaires diplomatiques, se retira de la carrière politique, et, partageant son séjour entre sa terre de

Tegel et la ville de Berlin, il ne vécut plus que pour les lettres. Il prit une part active aux travaux de la classe philologique de l'académie de Berlin dont il faisait partie; en 1825, il fut nommé associé étranger de l'académie des inscriptions à Paris. Il avait débuté dans la littérature philologique par une traduction allemande de morceaux de Pindare et d'Eschyle, et par celle de la tragédie d'*Agamemnon*, Leipzig, 1816; traduction dans laquelle il s'est astreint à reproduire non-seulement le sens et la poésie, mais aussi le mètre de l'original grec. Ces traductions furent suivies de deux mémoires: l'un *sur la différence des sexes et sur son influence dans la nature organique*, et l'autre *sur les formes masculine et féminine*. L'année suivante, il fit paraître des *Rectifications et additions pour le Mithridate d'Adelung*, Berlin, 1817, ayant pour but de redresser les erreurs du linguiste allemand au sujet de la langue basque, que Humboldt avait étudiée dans la contrée où elle est parlée encore. Le même idiome lui parut assez important pour faire de nouvelles investigations à ce sujet. Il en a consigné le résultat dans un ouvrage particulier, intitulé: *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne, démontrées par la langue basque*, Berlin, 1821, in-4°, ouvrage dans lequel, adoptant en partie les idées de quelques savants d'Espagne, l'auteur cherche à prouver que le basque était la langue primitive, apportée de l'Orient, des Ibériens ou habitants de la Péninsule espagnole. Mais ce furent surtout les langues de l'Asie, prises séparément et dans leur ensemble, qui exercèrent la méditation de ce savant; une grande partie de ces travaux est insérée dans les Mémoires de l'académie de Berlin; quelques-uns ont été publiés dans d'autres recueils ou séparément. En voici les titres: *Recherches sur la philosophie du Bhagavad-Guita*; dans lesquelles l'auteur a cherché à reconstruire le pantheisme indien en le rapprochant des idées énoncées dans l'épisode du poème sanscrit; *Sur le génie grammatical de la langue chinoise* (*Journal asiatique*, 1825); *Lettre à M. Abel Rémusat sur les formes grammaticales en général, et sur le génie de la langue chinoise en particulier*, Paris, 1827, in-8°. En caractérisant le génie du chinois, l'auteur est amené à conclure que, malgré l'absence presque totale des formes grammaticales, l'idiome chinois se place, par la netteté et la pureté qu'il met dans l'application de son système grammatical, au rang des langues classiques les plus parfaites; il recherche ensuite les causes qui ont contribué à donner au chinois ce caractère. Dans l'avertissement qu'Abel Rémusat a mis à la tête de ce travail, le sinologue de Paris ne paraît pas admettre toutes les conjectures de celui de Berlin. *De l'origine des formes grammaticales, et de leur influence sur la formation des idées* (Mémoires de l'académie de Berlin pour 1822-23); *Mémoire sur la séparation des mots dans les textes sanscrits* (*Journal asiatique*, 1827); *Sur les formes des verbes produites en sanscrit à l'aide des suffixes* va *et* ya; *Essai sur les meilleurs moyens de constater les affinités des langues orientales* (dans le tom II des *Transactions de la société asiatique de Londres*), essai qui renferme de bonnes règles sur la manière de comparer les langues. L'auteur veut qu'au lieu de comparer un certain nombre de mots, comme on se contente souvent de le faire, on compare tout le système grammatical de l'une et de l'autre langue, ainsi que les racines et les dérivés. Le baron de Humboldt

lut aussi, à l'académie de Berlin, un *Mémoire sur quatre statues égyptiennes à tête de lion qui se trouvent dans les collections d'antiques à Berlin*, 1827, in-4°. Les inscriptions hiéroglyphiques de ces statues diffèrent, sous quelques rapports, de celles de statues semblables qu'on voit au musée de Turin. L'auteur essaie de les déchiffrer à l'aide du système de Champollion. Dans les derniers temps de sa vie, Humboldt était occupé d'un grand ouvrage comparatif et philosophique sur les langues de l'Asie : sa mort, qui eut lieu le 8 avril 1835, l'empêcha de l'achever. Le premier volume a paru avec une préface de son frère Alexandre, sous le titre suivant : *De la langue kawi dans l'île de Java, avec une introduction sur la diversité dans la structure des langues, et de son influence sur le développement intellectuel du genre humain*, Berlin, 1836. Une partie considérable de ce volume est consacrée à des considérations sur la philosophie des langues ; l'auteur examine ensuite la marche qu'a prise la civilisation en se portant de l'Inde vers les îles au sud de la Péninsule, civilisation dont les traces déjà très-anciennes se trouvent dans les monuments d'arts et dans les langues et la littérature. Au reste, Humboldt n'est pas arrivé encore dans ce volume à la langue kawi qui, suivant le titre, devait en être le sujet principal. Nous ignorons s'il a laissé des matériaux pour la suite de son ouvrage. Il s'était occupé beaucoup aussi des langues de l'Amérique, avec l'intention de les soumettre également à une comparaison générale. Il est à regretter que la mort l'ait empêché de terminer ce grand travail, pour lequel il avait déjà recueilli beaucoup de documents qui ont été déposés, avec tous ses autres manuscrits et livres linguistiques, à la Bibliothèque royale de Berlin. Humboldt entretenait des relations avec les principaux savants qui dans les divers pays s'occupent de l'étude des langues, particulièrement de celles de l'Orient ; ils lui avaient souvent fait des communications importantes. Dans la première séance publique que tint l'académie de Berlin, après la mort du baron de Humboldt, M. Bœckh prononça son éloge, en promettant une notice biographique plus étendue.

D — G.

HUME (Patrick), Écossais, était établi comme maître d'école aux environs de Londres, vers la fin du XVIIe siècle. Voilà tout ce que l'on sait de sa vie. Il publia, en 1695, un volume in-fol. de 321 pages, intitulé : *Annotations on Milton's Paradise lost*. Le titre porte seulement les initiales de son nom P. H. Φιλοποιητης. C'est un commentaire très savant, mais trop prolixe, sur le célèbre poème de Milton. Ce commentaire a été mis à profit par les éditeurs et commentateurs postérieurs, tandis que le nom de Hume est tombé en oubli. Le docteur Newton, par la suite évêque de Bristol, dit dans la préface de son édition des *Œuvres poétiques de Milton* : « Hume est à la fois le premier et le plus copieux annotateur de ce poète : c'est lui qui a jeté les fondements du commentaire, mais au milieu d'un amas de décombres. La plus grande partie de son ouvrage est un recueil fastidieux de lieux communs, d'observations triviales qui expliquent ce qui n'a pas besoin d'explications ; mais, si l'on ôte ce qui est superflu, il reste beaucoup de remarques utiles. Il y a de l'or dans ce fumier ; j'ai eu soin de séparer l'un de l'autre. » Dans le *Magasin d'Edimbourg*, publié par Blackwood, P. Hume est désigné comme le père de la critique comparative qui a été employée souvent dans les derniers temps pour éclaircir les œuvres de l'an-

teur du *Paradis perdu*. Callander qui a laissé à la société des antiquaires d'Ecosse, dont il était membre, neuf volumes de commentaires sur Milton, et qui n'avait publié à Glasgow, en 1750, que ses notes sur le premier livre du poète, a également mis à contribution le commentaire du maître d'école écossais. Voyez le rapport fait à ce sujet à la société des antiquaires d'Ecosse, dans le tom. III, part. 1re de ses *Transactions*, 1828. D—G.

HUME (ABRAHAM), baronnet anglais, naquit vers 1748, et, après avoir long-temps hésité sur le choix d'une carrière, prit parti dans la marine à l'âge de trente ans. Il était à bord de l'*Orson*, en 1787, lors de l'armement contre la Hollande. Pendant la longue guerre de l'Angleterre contre la révolution et l'empire, il fut presque continuellement en mer et se fit remarquer par une activité et une vigueur au-dessus de son âge. Enfin, en 1819, il obtint au port de Plymouth un emploi qui fut pour lui comme une retraite. Quoique excellent officier, c'est surtout comme ingénieur de marine qu'Abraham Hume se distingua. On a de lui sur l'architecture navale un ouvrage court, mais substantiel, où il développe un plan pour construire, si l'on veut, mille vaisseaux sur une coupe donnée, sans ajouter ni retrancher aux dimensions voulues la longueur de la pointe d'une aiguille, et si l'on veut, pour réduire, toujours en gardant le même modèle, le navire de première classe au cutter; le tout en passant par les grandeurs intermédiaires et en donnant à chaque sorte de bâtiment les propriétés et les avantages qui la caractérisent. Ces vues savantes ne restèrent point à l'état de projet et d'utopie: l'amirauté en fut frappée, et fit construire, sur les principes d'Abraham Hume, un cutter de cent soixante tonneaux et un sloop de guerre de trente-six canons. Les deux essais réussirent parfaitement, surtout le sloop qui fut nommé l'*Inconstant*, et que tous les juges compétents s'accordèrent à regarder comme le plus beau navire qui fût jamais sorti des chantiers de la marine anglaise. Abraham Hume mourut nonagénaire, le 30 août 1838. Il était doyen d'âge de la société royale de Londres. P—OT.

HUME (DAVID), jurisconsulte écossais, neveu du grand historien du même nom, naquit en 1756, et occupa plusieurs emplois publics importants: il se distingua dans tous par son habileté et par sa laborieuse assiduité à en remplir les devoirs. Il fut successivement nommé schériff des comtés de Berwik et de West-Lothian, professeur de droit écossais à l'université, et enfin l'un des barons de la cour de l'échiquier. Il a rempli cette dernière place jusqu'à la suppression de la cour dont il faisait partie, qui eut lieu en 1830. David Hume a pris un rang éminent parmi les jurisconsultes écossais, par la publication d'un ouvrage intitulé: *Commentaires sur la loi d'Écosse relativement à la classification et à la punition des crimes*, 1797, 2 vol. in-4°. La *Bibliographia britannica* semble indiquer un autre ouvrage du même auteur publié en 1800; mais le titre qu'elle rapporte est si peu différent de celui qui a paru en 1797, que nous présumons que ce n'est qu'une seconde édition de ce même ouvrage. David Hume est mort, le 30 août 1838, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge, à Edimbourg, dans la maison qu'il occupait depuis long-temps place Moray. Parmi ses papiers, on a trouvé des lettres de J.-J. Rousseau, de La Condamine, et de plusieurs hommes de lettres, adressées à David Hume l'historien, ainsi que divers essais de ce dernier. Tous ces papiers ont été remis à M.

James Robinson, secrétaire de la société royale d'Edimbourg. Nous ne croyons pas qu'il en ait encore rien publié. Z.

HUMIÈRES (Charles d'), marquis d'Aucre, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Compiègne pendant la ligue, puis lieutenant-général en Picardie, appartenait à la maison de Crevant, originaire de Touraine, qui avait vu sortir de son sein une foule de guerriers recommandables par leurs services et leur valeur, entre autres Claude de Crevant, blessé à la bataille de Pavie, et François de Crevant, tué à la bataille de Saint-Quentin. Il fut un des premiers seigneurs qui, au moment de la mort de Henri III, reconnurent Henri IV et lui prêtèrent serment de fidélité. Il avait résolu depuis long-temps d'enlever à la ligue la ville de Corbie. Il effectua heureusement ce dessein le 10 décembre 1590, et fit passer au fil de l'épée la garnison et le gouverneur lui-même. A la prise de Ham, en 1595, il reçut à la tête un coup de mousquet dont il tomba mort aussitôt. Les regrets qu'il laissa ne se bornèrent pas à l'armée dont il était aussi chéri qu'admiré. La province de Picardie où ses ancêtres avaient tenu le premier rang, et toute la France, suivant le rapport de l'historien de Thou, pleurèrent une aussi grande perte. « Je donnerais, dit Henri IV, Ham et bien d'autres places « pour un homme de ce mérite. » Charles d'Humières ne laissa point de postérité. S—y.

HUMIÈRES (Louis *de Crevant*, maréchal d'), fut d'abord connu sous le titre de marquis. Il était fils de Charles-Hercule, premier gentilhomme de la chambre du roi, qui fut tué au siège de Royan, en 1622. « C'était, dit Saint-Simon, un homme « qui avait tous les talents de la cour « et du grand monde, et toutes les « manières d'un fort grand seigneur : « avec cela homme d'honneur, quoi- « que fort liant avec les ministres et « tres-bon courtisan. » Il était ami particulier de Louvois, ce qui contribua beaucoup à sa fortune. Il l'était aussi de Turenne, et de plus fort avant dans les bonnes grâces de Louis XIV, qui lui donna dans tous les temps des marques de faveur et d'estime particulière. Dans les fêtes de Versailles en 1664, où le roi lui-même représentait Roger dans le palais d'Alcine, le marquis d'Humières faisait le rôle d'Ariodant. Il avait pour devise toutes sortes de couronnes avec ces mots : *no quiero menos*. Benserade, le bel-esprit de cour, avait composé des vers pour lui : « Il était brave, dit encore « Saint-Simon, et se montra meilleur « en second qu'en premier. » Magnifique en tout, d'Humières voyait sa maison remplie de tout ce qu'il y avait de plus grand à la cour et à la ville : les princes du sang y venaient sans cesse. Il les recevait, eux aussi, « avec « un air de liberté, de politesse, de « discernement, qui lui était naturel « et qui séparait toute idée d'orgueil « d'avec la liberté et la dignité d'un « homme qui ne veut ni se contrain- « dre, ni contraindre les autres. Il « avait les plus plaisantes colères du « monde, surtout en jouant, et avec « cela le meilleur homme de la terre « et généralement aimé. » Ayant obtenu le gouvernement-général de Flandre, il tenait à Lille une espèce de cour. Il fut le premier pendant le siège d'Arras, en 1658, qui fit servir sa table à la tranchée en vaisselle d'argent. Il fut nommé, en 1668, maréchal de France, en même temps que le marquis de Créqui et le marquis de Bellefonds. Ses envieux disaient qu'il en avait principalement l'obligation à Louise de la Châtre, sa femme, qui par ses charmes et son esprit avait acquis

beaucoup d'empire sur l'esprit du vicomte de Turenne. Ce fut à cette occasion que Louis XIV ayant demandé au comte de Gramont s'il savait quels étaient les maréchaux de la nouvelle promotion : « Oui, sire, répondit-il, « c'est M. de Créqui (*Voy.* CRÉQUI, « X, 227), M. de Bellefonds et « *Mme d'Humières.* » L'année 1672, époque brillante du passage du Rhin et de la conquête de la Hollande, n'offrit pas l'occasion de louer l'obéissance ni le patriotisme du maréchal d'Humières et de ses deux collègues. Il refusa comme eux de répondre au désir du roi et de prendre l'ordre de Turenne, quoique Louis XIV l'eût fait maréchal-général dès l'année 1660. Le maréchal de Bellefonds reçut de Louvois l'ordre d'aller à Tours : le maréchal d'Humières, ami de ce ministre, ne parut point et alla à sa campagne planter des choux aussi bien que le maréchal de Créqui, dit Mme de Sévigné, puis ensuite à Angers. En 1675, les trois maréchaux consentirent à servir sous Turenne. L'année suivante, le maréchal d'Humières prit en cinq jours la ville d'Aire, pendant que les alliés étaient occupés au siège de Maestricht. En 1677, il se trouva à la bataille de Cassel; il y commandait l'aile droite et contribua beaucoup à la victoire. La même année, au mois de décembre, il prit en moins de huit jours Saint-Ghilain. En 1678, il s'empara de Gand, et en 1683, de Courtrai. En 1685, le roi l'envoya complimenter Jacques II, qui venait de monter sur le trône d'Angleterre, voulant, disent les historiens, témoigner à ce monarque le cas qu'il faisait de sa personne et de son alliance, en lui députant un des hommes de son royaume qu'il estimait le plus. A son retour de cette mission, le maréchal d'Humières fut nommé (1685) grand-maître de l'artillerie, dignité devenue vacante par la mort du duc de Lude et qui avait été, en 1661, la première cause des infortunes de Lauzun. On soupçonna Louvois d'avoir fait donner cet office à son ami pour en diminuer sans crainte la puissance, au profit de ses attributions de secrétaire-d'état de la guerre. La faveur du maréchal ne s'arrêta pas là, il fut fait chevalier des ordres du roi en 1688. Il commanda en Flandre en 1689 une armée nombreuse, lors de la guerre que Louis XIV déclara au prince d'Orange et aux Anglais. Le 27 août, il reçut un échec à Walcourt sur la Sambre dont il avait voulu emporter le château de vive force, et fut battu par le prince de Waldeck. Cet échec ayant porté atteinte à sa réputation, sans faire beaucoup de tort en réalité à la France, Louvois fut obligé de lui ôter le commandement, et le maréchal de Luxembourg le remplaça. D'Humières ne continua pas moins d'être aimé et favorisé de Louis XIV, qui érigea en duché-pairie sa terre de Mouchy en Picardie. Le roi alla plusieurs fois l'y visiter et l'aida à embellir ce lieu. Le maréchal d'Humières mourut à Versailles en 1694, assez brusquement, et témoignant de vifs regrets de n'avoir jamais pensé à trois choses : ses affaires, sa santé et son salut. Il finit néanmoins dans des sentiments fort chrétiens et fut généralement regretté. On remarque qu'il fut assisté à ses derniers moments par trois antagonistes, savoir : Bossuet et Fénelon qui ne tardèrent pas à écrire l'un contre l'autre, et le père Caffaro théatin, son confesseur, auquel on attribuait un livre pour prouver que la comédie était innocente et permise, livre qui fut réfuté par le célèbre évêque de Meaux. S—Y.

HUMMEL (JEAN-NÉPOMUCÈNE), célèbre musicien, né à Presbourg, le 15 juin 1778, est le chef de la nou-

velle école de piano, intermédiaire entre la grande école allemande et l'époque de la difficulté vaincue. Il reçut de Mozart les premières leçons de piano. A l'âge de neuf ans, il se fit entendre à Dresde dans un concert au bénéfice de son illustre maître. Son habileté précoce excita l'enthousiasme de l'auditoire, et le même effet se reproduisit l'année suivante à Cassel. C'est à Londres qu'il écrivit son premier œuvre de sonates pour le piano, qu'il dédia à la reine. Après avoir séjourné en Angleterre près de deux ans, il retourna en Allemagne en 1793, et alla se fixer à Vienne. Il sentit alors le besoin d'approfondir encore plus la science musicale, et prit des leçons d'Albrechtberger, le plus savant compositeur de son temps. Salliéri l'initia aussi dans le style idéal. C'est ainsi que le virtuose parvint à ce fini sur son instrument et à cette pureté de style qui l'ont placé au premier rang des improvisateurs. Maître de chapelle du duc de Weimar, il occupa cet emploi plusieurs années. Deux fois il sortit de sa retraite, la première en 1825, lorsqu'il vint à Paris; la seconde, lorsque trois ans après il parcourut la Prusse et la Pologne. En 1830, il visita l'Angleterre et l'Ecosse; et, l'année suivante, il alla en Russie, puis revint à Weimar, où il est mort le 17 octobre 1837. L'auteur de cet article écrivait en 1830: « Il est peu d'imaginations musicales plus riches et plus abondantes que celle de Hummel. Tout en n'écrivant que pour le piano, il fait rêver un orchestre, des voix, des effets dramatiques; un simple morceau sans accompagnement produit souvent des impressions du même genre que celles que fait éprouver une grande symphonie de Beethoven. Cette manière toute poétique de sentir et de faire parler son art se révèle surtout dans l'improvisation. C'est là qu'il est prodigieux et peut-être sans rivaux. » Nous ne terminerons pas cette notice, sans rapporter une anecdote qui honore également Hummel et Beethoven. Depuis plusieurs années ils étaient brouillés, et tous deux évitaient les occasions de se voir, quand tout-à-coup Beethoven fut atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau. Dès que Hummel apprit le danger qui menaçait les jours de l'homme de génie, il partit de Weimar, voyagea nuit et jour, et arriva à Vienne assez tôt pour le trouver encore vivant. En entrant dans la chambre de son ancien ami, il fondit en larmes, Beethoven lui tendit la main, et les deux artistes oublièrent dans de douces étreintes leurs divisions et les motifs qui les avaient fait naître. Dans Hummel, il faut voir l'exécutant, l'improvisateur et le compositeur. Quant à l'exécution, il continua l'école mixte de Mozart et de Clementi. Nul ne l'a égalé pour la pureté et la correction du jeu. Comme improvisateur, il semblait exécuter des compositions méditées. Sa musique instrumentale l'a placé au premier rang. Cependant la renommée de Beethoven a éclipsé la sienne. Aux yeux des connaisseurs, ses ouvrages ont un mérite supérieur à leur réputation. Un artiste distingué a tracé ce parallèle de Hummel et de Beethoven : « Une belle composition de Hummel laisse dans l'esprit l'idée de la perfection ; mais le plaisir qu'elle cause ne va jamais jusqu'à *la frénésie*. Beethoven, au contraire, avec ses incorrections et ses irrégularités, produit, par la puissance de son imagination, de profondes émotions, agite, remue le cœur, et laisse d'ineffaçables souvenirs dans la mémoire. Beethoven, venu vingt-cinq ans plus tard, aurait laissé à Hummel la gloire incontestée d'être le premier compositeur de musique de son époque. » Hummel avait ac-

quis une fortune de plus de quatre cent mille francs. Il était décoré de plusieurs ordres et il avait reçu de divers princes vingt-cinq bagues en diamants, trente-quatre tabatières en or, et cent quatorze montres magnifiques.

F—LE.

HUND (WIGULÉE), historien, né en Bavière en 1514, entra dans la carrière administrative, et parvint jusqu'à la dignité de président du conseil aulique. Il mourut en 1588. On a de lui deux ouvrages importants : I. *Metropolis salisburgensis*, Ingolstadt, 1582, in-fol. C'est l'histoire de l'archevêché de Salzbourg, ainsi que des évêchés suffragants de Freising, Ratisbonne, Passau et Brixen, et des cent vingt-deux collégiales et couvents de ces diocèses : l'auteur y a joint un grand nombre de chartes. Il est possible que cet ouvrage ait servi de modèle aux Sainte-Marthe pour leur *Gallia christiana*. Une 2e édition, considérablement augmentée par l'archiviste bavarois Christophe Gewold (1), parut à Munich, 1620, en 3 part. in-fol. Les bibliographes signalent comme très-rares les exemplaires contenant page 87, partie 2, le passage concernant l'ancienne chapelle de Ratisbonne, et commençant par ces mots : *Nequaquam tacenda hoc loco*, etc., passage qui, ayant été supprimé par ordre supérieur, nécessita un carton. Une 3e édition faite sur la précédente a été imprimée à Ratisbonne en 1719, également en 3 parties. Elle est trop incorrecte pour mériter l'estime des bibliographes. II. *Bayrisch Stammenbuch* (livre des généalogies bavaroises), Ingolstadt, 1585-86, 2 vol. in-fol., ouvrage très-rare que l'auteur composa dans sa vieillesse, et pour lequel la noblesse bavaroise lui communiqua, comme il le dit, plus de mille chartes. Le premier volume contient les grandes familles bavaroises éteintes ; et le deuxième, la généalogie des familles nobles qui existaient encore de son temps, et qui avaient droit d'être admises aux tournois. Elles étaient au nombre de cinquante-quatre dont, suivant le chevalier de Lang, il n'existe plus que dix-sept, sans compter soixante dix familles écuyères dont il ne reste plus que sept (2). Douze planches de figures héraldiques terminent l'ouvrage. Le premier volume seulement a été réimprimé à Ingolstadt en 1598. Hund s'était proposé de faire sur les grandes familles municipales un travail que son âge ne permit pas d'exécuter. D—G.

HUNDEIKER (JEAN-PIERRE), un des hommes qui ont le plus fait pour l'éducation, était natif du village de Grand-Laffert dans la principauté de Hildesheim. Né le 29 novembre 1751, il avait de quinze à seize ans lorsque son père, qui était mercier, le rappela de l'école de Peina, très-faché qu'il se sentît un goût vif pour les livres, et résolu à lui faire suivre la carrière commerciale qui avait été la sienne. Le jeune homme trouva moyen, non sans de fréquents conflits pourtant, de satisfaire au vœu de son père et à l'insatiable soif d'instruction qui le possédait, et suppléa par des études solitaires, par des lectures assidues à ce qui lui manquait : la philosophie de Basedow surtout le charma et devint pour lui comme une religion. Chemin faisant, son amour pour l'étude s'était changé en amour pour l'éducation. Il ne lui suffisait plus d'acquérir des connaissances, il voulait les transmettre.

(1) Gewold, mort en 1621, a publié : *Chronicon Reichersbergense*; *Annales de Rebdorf*; *Deluvatio Noriei veteris*; *Defensio Ludowici IV*, Ingolstadt, 1618, in-4°, et autres ouvrages devenus tous très-rares.

(2) Voy. l'aperçu de M. de Lang sur la nouvelle littérature historique de la Bavière dans le tom. XXIX du *Hermes*, Leipzig, 1827

Pénétré de toutes les difficultés de l'instruction sans maître, il voulait les épargner, les aplanir à d'autres. De telles idées ne pouvaient germer que dans une belle ame. Celle d'Hundeiker était aussi généreuse que sa tête était active et riche d'idées. Du reste, il ne dédaignait pas les éléments; et c'est à l'enfance qu'il songea d'abord: pour elle il imagina des méthodes propres à simplifier tant l'écriture que la lecture, méthodes qui depuis ont été remaniées et retournées en tout sens, mais dont il a vraiment été l'inventeur. Il commença ses essais d'éducation sur une petite fille de quatre ans qui fit de rapides et solides progrès par sa méthode, et en même temps il eut le plaisir de se voir protéger par l'habile médecin Wagler qui le mit en relation ou en correspondance avec des penseurs, des savants et des gens du monde capables, soit de l'apprécier, soit de lui être utiles un jour. Ayant perdu son père en 1775, Hundeiker se vit enfin à même de suivre librement sa vocation, mais sans abandonner son commerce et son village. Basedow et Wolke pourtant lui firent des propositions pour l'attirer à Dessau, où ils lui promettaient des élèves et leur concours. Hundeiker refusa, et opérant d'abord dans une sphère plus étroite, mais où peut-être il y avait plus d'obstacles à vaincre, il organisa une espèce d'école des connaissances utiles parmi les adultes de son village, sur lesquels il acquit la plus haute comme la plus juste influence, et dont il améliora l'intelligence et le moral; puis il prit en main l'école d'enfants que possédait le village, et, y changeant tout successivement, principes et méthode, il porta de six à soixante le chiffre de ses élèves. Cependant il suspendit ses travaux en 1788, pour faire en Hollande un voyage commandé par ses relations commerciales. La révolution des Pays-Bas, qui éclata sur ces entrefaites, le mit dans la nécessité de restreindre ses affaires, et il reprit de nouveau des élèves. Le nombre s'en accrut à tel point qu'il fut obligé de construire pour les loger. Les premières familles de Hildesheim et de Brunswick lui envoyaient leurs enfants. Les recommandations de plusieurs des notabilités philosophiques et littéraires de l'époque, l'estime dont le duc de Brunswick lui avait donné des preuves, plusieurs ouvrages élémentaires qu'il avait publiés donnaient à son nom un certain retentissement; enfin des Hollandais, des Anglais, des Français et des Espagnols, se mêlaient chez lui aux enfants de l'Allemagne. Cependant il avait à combattre contre des difficultés pécuniaires accablantes pour ses modiques ressources. Heureusement la munificence du duc de Brunswick vint à son secours. Ce prince alla en personne visiter Laffert en 1804; et, croyant à juste titre faire un présent à ses sujets en transportant dans ses états l'établissement de Hundeiker, il lui prêta pour un temps indéfini le château de Vechelde avec un vaste jardin, des prairies, le droit d'abattre autant de bois qu'il lui serait nécessaire et beaucoup d'autres avantages. L'institution de Laffert prit alors le titre d'institution de Vechelde sous lequel elle augmenta encore en renom et en prospérité: l'éducation d'ailleurs y fut développée sur une plus grande échelle, et les élèves y parcouraient tout le cercle des études préliminaires jusqu'à leur entrée à l'université. Hundeiker, dans cette situation aurait peut-être dû solliciter du prince le don définitif de Vechelde: des amis qu'il avait à la cour lui en donnaient le conseil, et il est à peu près incontestable qu'il eût obtenu sa demande; mais une excessive délicatesse lui tint la bouche fermée. Bientôt la guerre éclata avec la

France ; le duc, chargé du commandement en chef de l'armée prussienne, avait bien d'autres soins que Vechelde; il périt à la suite de la bataille d'Iéna, et l'occasion fut irrévocablement perdue. La position de Hundeiker devint alors très-précaire : tandis que l'exécution du système de Napoléon lui enlevait ses élèves anglais à tout moment, il courait le danger de se voir banni de Vechelde : on pouvait en faire cadeau à quelque général ; on pouvait, après l'avoir réuni aux domaines de la couronne de Jérôme Bonaparte, l'échanger ou le vendre. Il fut question de tout cela, mais le gouvernement westphalien se contenta de lui retirer les avantages accessoires dont il jouissait indépendamment de l'usage des bâtiments ; et, dans deux occasions, où véritablement il courut quelque risque d'être évincé, les commissions chargées d'examiner à quel titre il était en possession se montrèrent on ne peut plus favorables à l'établissement. Il n'en aimait pourtant pas davantage la domination française; et, fidèle à la reconnaissance envers la maison de Brunswick, c'est lui qui le premier en 1809, lors de l'audacieuse retraite du prince Guillaume-Frédéric et de son *corps noir,* lui offrit, aux portes de Brunswick, le pain et le vin ; puis la plus franche hospitalité, lorsqu'il eut pénétré dans la ville (*Voy.* BRUNSWICK-ŒLS, LIX, 388). On comprend tout ce que cette conduite avait de noble et de hardi ; mais peu s'en fallut que le lendemain les Hollandais au service de Jérôme et de la France ne pillassent Vechelde. Hundeiker fut donc au comble de la satisfaction, quand, après la campagne de 1813, la domination de Jérôme cessa de fait, et il fut un des plus ardents à manifester sa joie en voyant réintégré dans ses états le prince dont il avait tant souhaité le retour. Qui croirait que ce retour lui fut fatal, et que celui qu'il avait reçu fugitif et dépouillé s'aviserait de vouloir le dépouiller de la jouissance du château où l'avait établi son père, où lui-même avait trouvé l'hospitalité, et cela malgré la parole formelle qu'il avait donnée lui-même à Hundeiker, malgré ces mots si peu équivoques : « Gardez ce que vous « avez, et restez ce que vous êtes. » Après de vaines tentatives pour faire révoquer l'inconcevable et brusque édit qui le mettait à la porte, Hundeiker eut le regret de plaider contre son prince. Les cent-jours vinrent à la traverse ; on sait la mort héroïque du duc de Ligny, mais la procédure continua. Hundeiker septuagénaire tomba malade et se résigna, n'espérant point un dénouement en sa faveur, à transiger pour une médiocre indemnité qu'il devait recevoir sous forme de pension, et qu'on lui *permit* d'aller dépenser hors du duché de Brunswick. Effectivement il finit par se retirer, en 1821, auprès d'un de ses beaux-fils à Dresde ; et c'est dans les environs de cette ville, à Friedstein, qu'il mourut le 2 fév. 1836. On a de lui, entre autres écrits, des *Chants pour l'enfance,* mis au jour successivement et qui furent imprimés séparément dans des livres élémentaires ; un *Abécédaire* qui a servi de modèle à une foule d'autres, etc., etc. On trouve des détails sur son institut dans l'*Eusébie* de Henke, où il a aussi écrit lui-même. P—OT.

HUNDT-RADOWSKY (HARTWIG HUNDT, dit communément), écrivain et pamphlétaire allemand, naquit en 1759, au domaine de Schleswen, dans le Mecklenbourg-Schwerin, passa plusieurs années comme instituteur particulier chez un gentilhomme polonais (Radowsky), dont il ajouta le nom au sien, étudia ensuite le droit à Helmstædt, et de 1810 à 1813 remplit à Parchim les

fonctions d'avocat du tribunal aulique ; mais bientôt, soit qu'il ne vît point assez affluer les causes, soit plutôt qu'il ne pût se plier à la vie méthodique, à l'allure monotone du barreau, d'ailleurs hargneux et moqueur, jugeant d'un coup-d'œil ces médiocrités qui pullulent et qui réussissent, mais ne pouvant ni faire semblant de les admirer ni se taire, il quitta le Mecklenbourg et toujours errant, tantôt à Berlin, tantôt à Leipzig, à Altenbourg (1818), à Strasbourg (1820), à Rothweil (1823), puis en Suisse, il fut réduit à courir le cachet, finit par être partout mal vu ou mal reçu, se vit même chassé d'Appenzell pour l'excentricité de ses opinions et peut-être de sa conduite. Enfin il alla passer à Burgsdorf les derniers jours d'une vie nomade, semée de caprices et de déboires, et dans le cours de laquelle il avait sans cesse été aux prises avec le besoin. Sa mort eut lieu le 15 août 1835. On ne peut nier que Hundt n'unît à beaucoup de connaissances, beaucoup d'esprit et de facilité. Mais sa mordacité, son irrésistible penchant au paradoxe et à la satire lui firent partout trouver des ennemis. S'il eût été puissant et riche, on aurait répété ses bons mots, tout en les redoutant et le haïssant tout bas : obscur et pauvre, on étouffait ses saillies en ne les répétant pas, en les imputant à son mauvais cœur, à la jalousie, à la profonde dépravation de ses idées tranchantes sur tous les problèmes sociaux et politiques. Du reste, ni les gouvernements, ni l'aristocratie de l'Allemagne ne pouvaient sympathiser avec ce champion des idées philosophiques, sans cesse armé contre la noblesse, contre la censure, contre les méticuleuses précautions des souverains à l'égard des peuples, perçant souvent de sa plume la cuirasse du général prussien Dierick, son antagoniste, et corrodant de son encre les écussons de la vieille noblesse. Voici les écrits les plus saillants de cet acrimonieux censeur : I. *Les fleurs de la vie*, Berlin, 1807. II. *Harpe et lance*, Berlin et Leipzig, 1815. III. *Couronne de fleurs*, Mersebourg, 1818 et 1819, 2 vol. IV. *Petit coq-d'Inde* (roman satirique et comique), Leipzig, 1819. V. *Le miroir des Juifs, tableau de honte et de mœurs des âges anciens et modernes*, Wurtzbourg, 1819. VI. *Nouvelles badines*, St-Gall, 1821. VII. *L'école des Juifs*, 1er livre, Londres (Aarau), 1823. VIII. *Le Nouveau miroir des Juifs*, ou *Apologie des enfants d'Israël*, Cannstadt, 1828. IX. *Un peu plus de dix mots en réponse au mot de M. le lieutenant-général prussien de Dierick sur la noblesse de Prusse, avec des remarques sur la noblesse en général*, Mersebourg, 1818 (plus tard il y donna un *Supplément*, Leipzig et Mersebourg, 1820, ou plutôt 1819). X. *Le meurtre de Kotzebue*, ou *Quelles sont les causes et quelles seront vraisemblablement les suites littéraires de cette mort en Allemagne?* Berlin, 1819. XI (en réponse à Grœvell). *De la conduite du conseiller Renther à mon égard, de la censure, de la liberté de la presse, de l'impression, de l'oppression et de quelques autres pressions* (nous traduisons ce titre fort librement, ainsi qu'il doit l'être), Leipzig, 1819. XII. *De la grande conspiration prussienne, de nos relations avec les conspirateurs et des unions secrètes en général (pour servir de rectification et de profession de foi)*, en Allemagne (Sondershausen), 1819. XIII. *Le miroir des chrétiens*, ou *Considérations sur les révolutions immédiates sur la doctrine du Christ et sur le christianisme*, Stuttgard, 1830, 3 petits vol.

XIV. *Le miroir de la Suisse, à l'usage des Suisses et des étrangers, des gouvernants et des sujets, des ecclésiastiques et des laïques*, Stuttgard, 1831. XV. *La Pologne et sa révolution*, Cannstadt, 1831, 2 parties (intitulées, la 1re *la Pologne au dernier comble d'humiliation*, la 2e *Renaissance de la Pologne*. P—ot.

HUNE (André-Christophe-Albert), écrivain allemand, naquit à Gœttingue le 4 mai 1777. Son père, bien qu'il n'eût qu'un mince emploi au conseil de la ville et qu'il ne comptât pas moins de huit enfants, voulut qu'il reçût une éducation libérale: Hüne en profita plus que ne le voulait son père qui l'avait destiné au commerce, et auquel il déclara qu'il suivrait la carrière de l'éducation ou qu'il prendrait les ordres. Bientôt en effet, après avoir suivi ou commencé à suivre quelques cours de l'université de Gœttingue, il entra comme précepteur particulier dans une maison d'où il ne sortit qu'avec des épargnes assez considérables pour lui donner le temps d'achever ses études universitaires, et il se mit alors à celle de la théologie avec un zèle si vif, qu'il égala bientôt ses maîtres et qu'il résolvait toutes les difficultés de l'écriture ou du dogme ou de l'histoire de l'église avec une facilité qui tenait du prodige. Du reste, à côté de la théologie il fit marcher la géographie, la politique, l'histoire et acquit aussi dans toutes ces branches de grandes connaissances. Trois ans plus tard, renonçant à ses idées ecclésiastiques, il revint aux éducations particulières. Placé chez le baron Wintzingerode d'Adelsborn, il vit au bout de quelques mois une maladie inopinée ravir son élève en trois jours. Sa douleur à cette vue fut si vraie, si expressive, il trouva des paroles si touchantes pour les notices qu'il inséra dans les feuilles publiques allemandes sur cet évènement, que le père inconsolable voulut d'abord le fixer auprès de lui et ensuite le recommanda comme un autre lui-même dans plusieurs maisons opulentes. Hüne retrouva bien vite une autre place. Ce fut chez le premier maréchal de la cour, Derenthal, qui, en le choisissant pour gouverneur de ses fils, lui assigna des honoraires considérables. Hüne resta dix ans (1804-1814) auprès de ses jeunes élèves, la plupart du temps à Wallbruch dans la Prusse occidentale, résidence favorite de leur père. C'est pendant son séjour dans cette belle propriété que le major Schill vint s'y réfugier et y passa plusieurs journées, à l'abri des recherches de la soldatesque et de la police. Comme presque tous les Allemands à cette époque, Hüne détestait la domination française qui pesait sur l'Allemagne, et il n'avait point eu de peine à inspirer ces sentiments aux fils d'un grand officier du palais d'un roi de Prusse et dans une contrée dont la capitale (Colberg), avait tenu ses portes fermées aux soldats de Napoléon. Les évènements de 1812 produisirent une explosion dans la famille Derenthal. Les deux jeunes gens, bien qu'à peine l'aîné comptât seize ans, coururent combattre sous la bannière de l'indépendance nationale; Hüne fut nommé capitaine de landsturm, fonctions qu'il remplit avec autant d'empressement que de courage, et dans lesquelles il rendit beaucoup de services de tout genre. Le ministre prussien voulut l'en récompenser par un brevet de capitaine de landwehr. Hüne déclina l'offre et, dans une lettre qu'il adressa directement au roi, déclara que, né en Hanovre, il voulait ne s'attacher irrévocablement qu'au service du Hanovre. Cette lettre ne lui nuisit point auprès du monarque; et quelque temps après il fut choisi, par suite sans doute de cette auguste influence, pour gouverneur des fils d'un

des princes de la famille royale de Prusse (1814); mais il ne resta pas même un an dans cette position : les détails de la vie des cours, la morgue des uns, la bassesse et les jalousies des autres, la lui rendirent insupportable. Il offrit et fit agréer sa démission. Nous avons omis de dire que dans l'intervalle de 1813 à 1814, il avait été chargé par les créanciers de son patron d'administrer provisoirement sa fortune très-embrouillée, tant par de dispendieuses et magnifiques fantaisies que par suite de pertes ou des sacrifices pécuniaires faits à la cause de l'Allemagne. Redevenu libre, Hüne alla passer quelques mois à Gœttingue, reçut ensuite à l'université d'Iéna le grade de docteur en philosophie ; et, après un autre séjour à Sarreguemines en qualité de secrétaire du général bavarois Lamotte, il reprit le chemin de sa ville natale, résolu de se livrer uniquement désormais aux sciences et aux lettres. Ne se sentant pas fait à son âge pour l'enseignement des collèges, et d'ailleurs le regardant comme au-dessous de lui, il visait en secret à une chaire académique, mais ses prétentions ne se réalisèrent jamais ; et il fut obligé de se contenter de la place que lui faisaient dans leurs colonnes plusieurs journaux et recueils de l'Allemagne, et du titre de secrétaire de la bibliothèque royale de Hanovre que lui donna le gouvernement hanovrien. Cette bibliothèque, jusqu'alors à peu près abandonnée et chaque jour en proie à une détérioration plus grave, changea de face sous sa direction et devint véritablement utile au public. La mort de Hüne eut lieu le 31 décembre 1835. Les ouvrages imprimés qu'on a de lui sont : I. Une foule d'articles, qui presque tous sont des analyses ou critiques littéraires, dans la *Gazette de littérature d'Iéna*, et dans les *Annonces savantes de Gœttingue ;* les autres sont des mémoires ou notices sur des questions d'économie politique, de philosophie, d'histoire, de belles-lettres, etc. II. Des *Biographies* en assez grand nombre, dans le *Nouveau nécrologe allemand* (où figure à présent la sienne, tom. XIII, 1835, n° 340). III. Des *Poésies*, en général fort mélancoliques et qui faisaient un contraste bizarre avec les saillies et la pétulante jovialité de leur auteur. La mélancolie cependant y est bien réelle : il y eut un moment où Hüne fut comme écrasé par la douleur : ce fut celui où Napoléon balaya si promptement l'armée prussienne réputée invincible, et où toutes ses illusions d'enfance et de jeunesse disparaissaient devant la froide et triste réalité. IV. *Histoire d'Angleterre.* V. *Petite histoire du Hanovre.* VI. *Esquisse historique et philosophique du commerce des esclaves nègres et de toutes les mutations qu'il a subies depuis son origine jusqu'en* 1820, tom. 1er. Cet ouvrage, sans être vraiment complet, expose avec lucidité l'origine et les phases de la servitude, et c'est jusqu'à présent le meilleur manuel qu'on puisse avoir sur ce sujet. Hüne a laissé de plus un bon nombre de manuscrits parmi lesquels figurait celui du tome second de l'*Histoire du commerce des esclaves ;* les autres n'ont point encore été publiées. P—OT.

HUNNIUS (Gilles), l'un des plus fameux théologiens de la confession d'Augsbourg, naquit le 21 déc. 1550, dans le duché de Wirtemberg. Dès qu'il eut achevé ses études à Tubingen, on l'envoya professer la théologie à l'université de Marbourg ; et, quoique très-jeune encore, il justifia la bonne opinion qu'il avait fait concevoir de ses talents. Hunnius ne tarda pas à se montrer l'adversaire des calvinistes ; et, avant de publier des écrits

contre leur doctrine, il ne laissa guère échapper l'occasion de les attaquer dans les disputes académiques. Ses ouvrages ajoutèrent encore à sa réputation. En 1592, il fut rappelé dans l'électorat de Saxe pour y réformer les abus qui s'étaient introduits dans l'enseignement. Nommé premier professeur de théologie à Wittemberg, il fut en même temps investi de la dignité de premier prédicateur de la cour, et créé membre du sénat ecclésiastique. Il dressa, de concert avec ses collègues, une profession de foi; tous ceux qui refusèrent de la signer furent privés de leurs emplois et condamnés à l'exil. Jamais, suivant Bayle, les plus violents inquisiteurs ne déployèrent dans leurs fonctions autant de sévérité que Hunnius dans les siennes. Une telle conduite ne pouvait manquer de lui attirer beaucoup d'ennemis; mais, avec l'appui de la cour, il en triompha. Créé surintendant des églises de Wittemberg en 1595, il eut à soutenir, la même année, un rude combat contre Samuel Huber, touchant la *prédestination*. Huber enseignait que tous les hommes sont élus à la vie éternelle. En le combattant, Hunnius s'attira lui-même le reproche d'hétérodoxie et fut obligé de se justifier. Il assista, en 1602, à la conférence de Ratisbonne, où il eut pour opposants deux savants jésuites, les PP. Gretzer et Tanner. Il mourut à Wittemberg le 4 avril 1603. Ses nombreux ouvrages ont été recueillis dans la même ville, 1607, 5 vol. in-fol. Le premier contient les traités dogmatiques; le second, les polémiques; le troisième et le quatrième, les exégétiques; et enfin le cinquième, les thèses et les harangues académiques. De tous les écrits de Hunnius, le seul qui soit encore recherché des curieux est le *Calvinus judaïsans*, Wittemberg, 1595, in-8°, où il reproche à Calvin d'avoir employé les interprétations des rabbins pour dénaturer le véritable sens des écritures. Bayle pense, d'après ce livre, que, si Calvin eût été à la disposition de Hunnius, il aurait couru le risque d'éprouver le même traitement que lui-même avait fait subir au malheureux Servet. On peut, pour plus de détails, consulter sur Hunnius le *Dictionnaire* de Bayle où l'on trouve un article très-intéressant, tiré de son *Oraison funèbre* par Léonard Huterus; les *Vitæ theologorum* de Melch. Adam, etc. W—s.

HUNT (Henri), fameux orateur radicaliste, naquit le 6 nov. 1773 à la ferme de Weddington (comté de Wilts). Son père qui faisait valoir des terres, dont une partie seulement lui appartenait, tenait un rang honorable dans le canton: il descendait d'un de ces Normands qui vinrent avec Guillaume-le-Conquérant ravir aux Saxons et aux Angles ce qu'ils avaient ravi aux Bretons. Les ancêtres de Hunt avaient reçu, en récompense de leurs exploits, de riches terres dans les comtés de Devon et de Somerset; et la famille n'en fut privée qu'au temps de Cromwell qui punit ainsi sa fidélité aux Stuarts. Cette spoliation, bien que les Stuarts ne l'eussent point réparée à leur retour, laissa toujours aux Hunt un fond d'aversion pour les successeurs des Stuarts, et conséquemment une propension à se ranger sous toute bannière qui déplaisait à la maison de Hanovre. Le jeune Hunt était surtout de caractère à prendre ainsi le contre-pied de tout ce qu'il voyait établi. De très-bonne heure il se montra opiniâtre, hargneux et frondeur. Toute subordination lui pesait. L'autorité paternelle même lui semblait une tyrannie: une remontrance le mettait en fureur. C'est ainsi qu'un jour de simples représentations lui firent quitter le toit paternel: il s'enfuit à Bristol et signa son engagement comme matelot à bord d'un

vaisseau négrier; vrai type du révolutionnaire qui rompt une lisière de laine pour faire river sur lui des chaînes de fer. Heureusement le navire ne mit point à la voile: on apprit la résolution du fuyard; des amis s'entremirent et le ramenèrent à son père. Il arrive quelquefois qu'un jeune homme de cette trempe se signale par de rapides progrès au collège. Il n'en fut point ainsi de Hunt: il prit les langues mortes, la routine et ses maîtres en un superbe dégoût. Aussi ne put-on le lancer dans aucune des carrières qui supposent des études; et, de retour auprès de son père, il le seconda dans ses travaux d'exploitation rurale. Cette vie active, au milieu d'inférieurs et sur une nature à dompter, lui convenait assez. Mais, comme son père voulait être maître dans sa maison, l'harmonie ne dura pas long-temps. Bientôt le jeune homme se maria, et comme on pouvait s'y attendre, son choix ne fut point ratifié par son père. Le mariage n'en fut pas plus heureux, et au bout de quelques années il se sépara de sa femme, qui semble n'avoir eu aucun tort. La mort de son père, arrivée en 1797, avait précédé cet évènement et l'avait laissé à la tête d'environ quinze mille francs de revenu en biens-fonds. Cependant la monotonie, la simplicité de la vie de campagne lui pesaient: ses brusqueries, ses incartades plus ou moins originales avaient trop peu d'éclat sur cet étroit théâtre. Les menaces d'invasion de la part de la France lui ouvrirent un autre champ. La yeomanry (milice rurale) de son comté ayant notifié au ministère que, prête à défendre le pays en cas d'attaque, elle ne consentirait pas à se mobiliser et à servir loin de ses foyers, Hunt, qui faisait partie de cette yeomanry, se récria sur la tiédeur et le manque de patriotisme de ses camarades, et dans une lettre, qu'il eut soin de rendre publique, il déclara qu'indigné du refus qu'on venait d'articuler, il quittait à l'instant même la yeomanry. Ce coup de boutoir contre la milice bourgeoise plut singulièrement au ministère, dont quelque agent peut-être l'avait provoqué; et lord Bruce écrivit sur-le-champ à Hunt pour lui offrir du service dans son corps. Hunt accepta. C'était débuter avantageusement dans la route de l'ambition, et avec un peu d'adresse, de patience ou d'urbanité, Hunt eût pu faire son chemin sous les auspices du cabinet. Mais il ne possédait point les deux premières qualités et il eût rougi de la dernière, bien qu'il aimât à s'entendre appeler gentleman, et qu'il prît la qualification de squire; il prétendit trop vite et trop haut à trop d'avancement. D'ailleurs ses formes violentes, l'ironie triviale avec laquelle il exprimait les vœux de son orgueil et son opinion sur les personnes, le firent bientôt détester. Las de ses criailleries, lord Bruce prit au bout de quelques mois le parti de lui écrire que désormais ses services étaient inutiles. Hunt irrité va lui demander une explication catégorique, et sur le refus de ce seigneur, il lui envoie un cartel. La réponse du lord fut une plainte au criminel devant les assises de Salisbury. Hunt commença par refuser de comparaître; mais condamné par les juges, il rappela, et cette fois consentit à se présenter et à se défendre: la cour du banc du roi lui infligea six mois de prison, outre une amende de cent livres sterling et les frais du procès. L'irritation de Hunt contre lord Bruce était déjà devenue de la haine contre l'aristocratie; on doit deviner ce qu'elle devint sous les verrous, surtout après qu'il y eut trouvé pour compagnons Waddington et le conseiller Clifford, tous deux privés de la liberté pour avoir proclamé la nécessité de réformer la constitution britannique.

C'était au moment où commençaient à naître en Grande-Bretagne les germes de nouveaux partis politiques bien autrement divisés que les whigs et les torys. Hunt se fit, avec toute l'impétuosité de son caractère frondeur et fougueux, le disciple des maîtres profonds, qui virent dans ce *gentleman farmer*, dans ce boule-dogue cambrien, un porte-voix des plus sonores, et qui l'initièrent complètement à leurs doctrines, issues en ligne droite de celles des jacobins. Toutefois ces principes ne purent produire d'explosion sérieuse tant que dura la guerre contre Napoléon. Les ressorts du gouvernement étaient alors trop sérieusement tendus: beaucoup de têtes turbulentes étaient dans les camps; la marine employait une infinité de gens du peuple. Hunt pendant ce temps ne put que déblatérer sur ses terres ou dans un cercle assez restreint contre Castlereagh et les coryphées du gouvernement anglais, se plaindre des taxes immodérées qui pesaient sur les propriétaires, attribuer à la guerre et aux ministres la détresse des campagnes et la sienne. Effectivement il faisait assez mal ses affaires, et en cela il ressemblait à beaucoup de ses voisins; mais les exigences de la guerre et de la dette publique n'en étaient pas les seules causes. Enfin la France succomba sous la coalition; 1814 et 1815 rendirent la paix à l'Europe. Alors l'Angleterre glorieuse et haletante moissonna les fruits amers de sa politique. L'énorme dette, le retour de la population licenciée sans avoir de quoi vivre, l'engorgement des carrières pacifiques et des ateliers industriels causèrent une agitation sourde et qui bientôt se traduisit en émeutes. Le jacobinisme, élevé à la forme scientifique et appliqué à la critique de la constitution du Royaume-Uni, prit le nom de radicalisme; et dès-lors Hunt eut trouvé son vrai théâtre et sa sphère d'action. Se raidir contre des difficultés, verser en cynique le sarcasme et l'invective sur les supériorités qui l'offusquaient et qui l'avaient froissé, promener la faux et la sape de haut en bas sur tous les points de l'édifice social, et en ruiner la base même, primer parmi les masses, par l'intarissable flux de son éloquence souvent triviale et fougueuse, et par le retentissement de ses infatigables poumons, parler du haut des tréteaux ou de l'impériale d'un fiacre, tomber de sa frêle tribune dans un bain de crotte et se relever sans contusion, recevoir à la tête des oranges pourries et dire avec Horace: *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient....*, étaient pour lui des plaisirs plutôt que des travaux: il y avait en lui de l'Erostrate et de l'Antée, du Diogène et du Stentor. Les adhérents de la doctrine radicale se sont de bonne heure partagé le travail de la propagande, comme dans une manufacture établie sur une grande échelle on divise le travail manuel. Les uns se sont faits économistes, métaphysiciens, jurisconsultes et se sont adressés aux esprits sérieux amis du droit, de l'utilité ou des théories vastes et fécondes: tel a surtout été Bentham. Les autres ont voulu parler à l'opinion des classes qui lisent et qui conversent, et fournir au radicalisme un arsenal d'armes plus ou moins redoutables: de là ses organes parlementaires, les Cochrane, les Hobhouse, les Burdett, etc.; ses littérateurs à commencer par Hazlitt; ses pamphlétaires que domine tous Cobbett. Il fallait aussi parler à John Bull le langage qu'il comprend et qu'il aime: la grande voix, les grosses saillies, la verve querelleuse et fantasque, l'imperturbable aplomb de Hunt étaient autant de précieuses qualités pour cet objet: point d'atticisme, point de formes cicéroniennes dans ses harangues,

très-peu d'idées, force personnalités et injures : les idées par cela même qu'elles étaient peu nombreuses et très-tranchantes, qu'elles n'admettaient ni nuances ni distinction, n'en étaient que plus simples, plus saisissables, par conséquent plus captivantes : les personnalités précisaient, les injures tenaient en éveil. Rarement homme par ses qualités et ses défauts fut mieux taillé que Hunt pour le rôle de démagogue en sous-ordre et d'orateur en plein vent. Aussi à peine mit-il en œuvre ses talents qu'il jouit de la plus haute popularité, à tel point que plus d'une fois ses amis et collaborateurs, les radicaux, à partir de Hobhouse, en devinrent jaloux. C'est en 1816 qu'elle commença au milieu des excès des luddistes, des émeutes des charbonniers, des révoltes des prisonniers de Newgate, des menaces des marins à la demi-solde. Trowbridge, Glasgow, Nottingham, Heckington, Guildhall, le comté de Leicester, Southwark, Spafields, Westminster, Londres, trente autres villes ou localités importantes, étaient à tour de rôle le théâtre de mouvements insurrectionnels qui eussent été redoutables s'ils avaient été organisés avec concert ou qu'un ambitieux, un militaire, un homme d'action se fût mis à la tête des mécontents. Ce qui sauva le gouvernement britannique, c'est qu'à cette époque personne n'était capable de jouer ce rôle ou bien que personne n'y songea. Pour Hunt, non seulement il n'était pas cet homme (il n'avait pas l'intrépidité, l'esprit militaire, le talent de l'homme d'action), mais encore il ne prit part à nulle émeute réelle, il se bornait à les préparer en avivant l'irritation, en excitant l'effervescence populaire. Il assistait à la plupart de ces conciliabules ou meetings dans lesquels se réunissaient dix, vingt, trente et quelquefois, s'il faut en croire l'exagération britannique, soixante-dix mille personnes. Grand et gros, réjoui et goguenard, il allait de grande ville en grande ville dans les districts manufacturiers de l'Angleterre, catéchisant à sa façon la multitude sans pain et sans chaussure, mais non sans genièvre, s'apitoyant sur le pauvre marin mis à la demi-solde, criant haro sur Castlereagh, et sur la cour, et sur les sinécuristes, et sur les *Bouchers de Waterloo*, et sur la chambre des communes ; et pour talisman, pour remède à tous maux, présentant à tout propos la réforme radicale, qui, comme on sait, se résume par cinq points principaux : l'annuité des parlements, le suffrage et l'éligibilité universelle, la suppression de l'armée permanente, la prohibition des sinécures, la réduction de la liste civile. Veut-on avoir un échantillon de son éloquence? Voici de quelle manière à-peu-près, au début de sa carrière oratoire, il s'exprimait le 12 sept. 1816, au milieu du meeting de la place du palais qu'il présidait : « Pitt n'a été qu'un « grand voleur, un chien homicide, « plus éhonté que ce Walpole qui offrait de la main à la main le billet de « cinq cents livres sterling à ses créatures, ou bien le plaçait sous la serviette de ses convives. Pitt avait des « consciences et des gosiers à tout « prix : ainsi Horner était à deux « mille livres sterling, Ponsonby à « quatre mille, d'autres à dix, à vingt, « à trente mille ; mon vieil ami lord « Camden a l'an passé touché trente-« huit mille quatre cents livres st. « à la trésorerie, où il ne fait rien.... « En vérité, messeigneurs, vous me « rappelez le maraudeur qui gruge « l'oie d'un pauvre paysan et lui laisse « l'abatis, ou mieux encore ce voleur « de grand chemin qui prend au pas-« sant un billet de mille livres et lui « jette un penny pour passer la bar-« rière! Ne voilà-t-il pas de quoi crier

« merci?... La souscription a déjà produit trente-trois mille livres sterling! « Eh bien! la souscription de tous les « riches de l'Angleterre pour les pauvres a moins produit que les pauvres ne donnent en un an à un seul « riche, à lord Camden!... Un Français a donné deux cents guinées! « faut-il que les braves marins de la « vieille Angleterre tendent la main « dans le pays qu'ils ont sauvé, et tendent la main à l'aumône d'un Français? Les gentlemen de campagne « *auxquels j'appartiens* ne sont « guère plus heureux ; ils entretiennent les grands pauvres au-dessus « d'eux, ils paient les petits pauvres au-dessous, et ils ne peuvent payer le « marchand qui ne peut payer l'ouvrier, « lequel ne peut payer son pain... » Le 16 nov. suivant, à la première assemblée de Spafields, du haut du char numéroté que l'auditoire trouvait aristocratique : « D'où vient, dit-il, « que pour vous haranguer, mes amis, « on est venu me chercher à cent milles, moi obscur gentleman qui fais « valoir mes terres? Est-ce donc qu'il « manque de gens qui se disent vos « amis, qui font avec fracas de l'opposition au gouvernement? Non, mais « c'est que ces whigs ne s'intéressent « point à vous, n'osent élever la voix « pour vous, et lors même qu'ils le « pourraient, ne feraient rien pour « vous! Vous avez deux sortes d'ennemis, les loups qui vous poursuivent et vous dévorent au grand « jour, et les loups couverts de peau « de brebis. Craignez ceux-là plus « que les autres. Ceux-là, ce sont les « whigs ! les tories sont loups loyaux « et sincères. Voulez-vous voir comment les uns et les autres vous rongent jusqu'à l'os? Je vais vous lire « un petit extrait d'un petit livre imprimé par ordre de la chambre des « communes qui, par Dieu! ne se doutait pas de l'usage que j'en vais « faire. LISTE DES PENSIONS..... « Eh! bien vous le voyez, les loups « de toute couleur s'entendent contre « vous ; tories et whigs vous tondent « également. Dix livres sterling de « pension au matelot qui a sauvé le « navire le *Royal-Charlotte !* dix « mille livres sterling par an à lady « C.... sur son sofa ! Or, dites-moi à « quoi servent lady C**, lady P** « et tant d'autres ladies pensionnées? « Si quelqu'un répond que Leurs « Seigneuries souscrivent pour vous « (avec l'argent de votre poche), que « moi Hunt je souscris pour bien « moins qu'elles, que nous ne sommes pas si à plaindre, puisque nous « fumons et que nous buvons un verre « d'ale, que nos délibérations sentent « le genièvre et le grog, eh bien! ce « quelqu'un est encore un loup à peau « de brebis, c'est moi Hunt qui le « certifie ! » Il prit cinq ou six fois la parole dans ce meeting, et ses déclamations incendiaires, grotesques parfois, mais qui n'en allaient que plus sûrement à leur adresse, exaltèrent au plus haut point les dix ou douze mille têtes folles qui s'agitaient autour de lui. Le meeting de Palace-Yard s'était fermé après avoir reconnu l'urgence d'une réforme radicale ; celui de Spafields alla plus loin : il résolut d'adresser au prince-régent une pétition qui énumérerait les griefs par suite desquels avait eu lieu la réunion ; il chargea Hunt de la rédiger et de la présenter. La démarche ne fut pas heureuse : Hunt, armé de la fameuse pétition, se présenta un beau matin aux portes du palais, et fut éconduit, vu qu'on n'était admis à l'audience du prince-régent qu'après des formalités qu'il n'avait point remplies. Il se rejeta sur le ministre lord Sidmouth qui consentit à le recevoir et qui l'écouta patiemment, sans doute afin de

pénétrer ce qu'il comptait faire ultérieurement et d'étudier son caractère. L'entrevue comme de raison ne produisit rien; et à un second meeting de Spafields, tenu le 2 décembre, Hunt après s'être pavané en landau et avoir déployé ses talents de jockei, dont il ne se glorifiait pas moins que de ceux d'orateur, déplora prolixement l'obstination des sangsues du peuple, en conclut qu'il était de plus en plus nécessaire de s'unir pour triompher de leur égoïsme, proclama pourtant que toute violence et toute émeute gâteraient la sainteté de la cause populaire, et termina par les résolutions suivantes qui furent adoptées avec un *tonnerre d'applaudissements :* 1° le peuple anglais s'abstient de toute sédition et révolte; 2° la représentation nationale est corrompue; on répond aux doléances, aux suppliques du peuple par des charges de cavalerie: que l'univers juge où est la brutalité, l'abus de la force; 3° la misère de la Grande-Bretagne est un fait avéré, notoire; 4° il est ridicule de faire une aumône de deux sous à l'homme auquel on vole à coups de taxes la moitié de son gain; 5° les causes des taxes (qui elles-mêmes sont causes de tout le mal) sont la dette, les pensions, l'énormité de la liste civile, la permanence de l'armée, le papier-monnaie; 6° nulle de ces institutions abusives n'existerait si la chambre des communes était la fidèle représentation du peuple; 7° donc il faut une réforme parlementaire, en d'autres termes, il faut que la chambre soit annuelle, que tout Anglais de vingt-un ans soit électeur, que tout électeur soit éligible; 8° à la chambre on votera au scrutin secret; 9° on présentera de nouveau une pétition au prince-régent; cette pétition sera signée de tout bon Anglais. Il y avait certes un grand art dans la modération apparente de ces conclusions opposées à la violence des invectives par lesquelles Hunt y préludait; mais là il était dirigé par Hobhouse et Burdett, les vrais chefs du parti. Les protestations pacifiques de ces meneurs n'étaient au fond qu'hypocrisie: leur plan était, s'ils n'arrivaient incessamment au pouvoir par la forme légale, de s'en saisir par l'insurrection, et une fois qu'ils en seraient nantis, n'importe comment, de dépecer la Grande-Bretagne en dix-huit états distincts qui formeraient ensemble un corps fédératif: Hunt n'était point oublié dans l'organisation de ce gouvernement modèle, il devait devenir lord chief-justice. Heureusement ces plans furent éventés, et le cabinet sut parfaitement à quoi s'en tenir sur chacun des coryphées du radicalisme. Aussi quand Hunt, en 1817, se mit sur les rangs pour l'élection de Bristol, c'est vainement qu'il tonna du haut des hustings; il eut la douleur d'échouer. Il ne fut pas plus heureux l'année suivante à l'élection de Westminster, en dépit de ses hautes prétentions et des lettres emphatiques par lesquelles il promettait d'être incorruptible: le nerf de la guerre et des élections, l'argent, manquait; et pourtant il en dépensa beaucoup, et la caisse des radicaux aussi! mais celle du ministère était, on le sent, bien mieux garnie. Hunt eut même l'humiliation, en pérorant du haut des hustings, de se voir menacé de coups de cravache par un nommé Dowling. Il se vengea de cet antagoniste quelques jours après en le battant en pleine rue, parce qu'il ne voulait point boxer avec lui. En 1817, il avait tenu un meeting à Bath dans la grande cour de sa maison, et une troisième assemblée à Spafields; en 1818, il présida le meeting de Westminster, réuni pour discuter les privilèges de la nation, et il y fit adopter une *Remontrance aux ministres* sur la fréquente violation des droits du peu-

ple, qu'il transmit à lord Sidmouth en l'accompagnant d'une déclaration très-insolente, qu'il regardait naïvement comme modérée. Le ministre refusa de faire lire au prince-régent des pièces si inconvenantes, et sur la demande du démagogue il les lui renvoya. Hunt alors le désigna aux haines et presque au poignard de ses radicaux, en lui écrivant dans une lettre qui fut bientôt publique: « Vous « êtes le premier ministre d'état qui ait « interposé officiellement son autorité « pour empêcher ces communications « entre le monarque et la nation, si « essentielles à la gloire de l'un, à la « prospérité de l'autre (4 sept. 1818). » Son audace alors croissait à chaque instant, et aux efforts par lesquels on essayait de la paralyser, de la punir, il ne répondait que par des moqueries. Dowling avait porté plainte contre lui: « On a beaucoup exagéré, dit Hunt, « les coups que j'ai portés à M. Dow- « ling; je ne lui ai administré qu'une « correction légère. » Cette explication ironique n'était pas faite pour amener son acquittement; mais on ne prononça contre lui qu'une amende de cinq livres sterling au profit du roi, punition plus ridicule peut-être qu'un acquittement complet. Quelque temps après, son frère, sourd-muet de naissance, et l'aîné de ses fils s'embarquèrent pour la Nouvelle-Orléans, se proposant de mettre en valeur un vaste domaine chez les Illinois: le bruit courut que Hunt lui-même allait les suivre, et que, las des tracasseries du ministère et de l'ingratitude de ses concitoyens, il allait finir sa vie dans ces régions lointaines. Soudain il se hâta de rassurer ses amis et ses dupes (dont peut-être il avait à dessein fait naître les alarmes), et, par une lettre aux journaux radicaux, il déclara que la Grande-Bretagne le verrait combattre jusqu'au dernier soupir les *vendeurs de bourgs*. Effectivement, l'année suivante, dès le mois de janvier, en dépit de la prohibition des magistrats, il vint tenir et présida un meeting à Manchester, à l'effet de demander le rappel du bill relatif au commerce des grains. Hunt partageait et flattait tous les préjugés de la populace: comme elle, il croyait la liberté du commerce des grains une cause de famine et de détresse, et il en demandait à grands cris la suppression; ces huit mots: *Point de loi sur le commerce des grains* devinrent une des devises, une des formules sacramentelles du radicalisme. Sans doute il est simple que la tourbe des grandes villes ne comprenne rien à l'économie politique; mais le gentleman Hunt, en sa qualité de propriétaire, eût dû sentir que cette réprobation du prolétaire, pour l'exportation et la libre circulation des grains, n'est bonne qu'à déprécier les céréales et à diminuer les revenus et les salaires de quiconque possède, de quiconque cultive le sol. Au reste, tout fut en harmonie dans cette brillante réunion, l'auditoire et les orateurs, les principes et le langage, le but et les moyens. Les tréteaux où s'égosillaient à tour de rôle Knight, Ogden, Mitchell et Hunt, s'abattirent sous leur poids, mais les orateurs se relevèrent sains et saufs, et continuèrent à gesticuler; de violentes menaces et des recommandations pacifiques bigarraient leurs discours; ils suppliaient si perpétuellement leurs fidèles amis de ne point se révolter contre la tyrannie qu'ils les forçaient de songer à tout instant à la révolte. Ceux-ci criaient à vingt reprises: *Vive Hunt! Hunt et la liberté!* Beaucoup portaient avec affectation le bonnet rouge. Cependant, grâce à la prudence des magistrats, la journée se passa sans désordre, et l'on en fut quitte pour des harangues. Mais une sourde agitation régnait par toute la ville: les habitants se par-

tageaient en deux camps, les admirateurs et les antagonistes de la réforme. Si Hunt croyait les premiers capables de faire la loi sans difficulté à leurs adversaires, il s'aperçut bientôt qu'il était dans l'erreur. Trois jours après le meeting, il se rendit au spectacle dans une loge d'avant-scène, avec Chapman et deux autres amis, comptant sur une espèce de triomphe. Mais chaque parti était à son poste: à son entrée une salve d'applaudissements et une salve de sifflets le saluèrent. Bientôt l'orchestre joua le *God save the king:* contrairement à l'usage où sont tous les Anglais de se tenir debout pendant cet air, Hunt et ses amis s'avisèrent de rester assis. Sur quoi des officiers de hussards allèrent, suivis de bon nombre de curieux, enjoindre aux quatre démagogues de se lever tandis qu'on recommencerait l'air; et, comme tous quatre résistaient, ils les mirent à la porte de leur loge. Hunt pourtant y rentra bientôt avec son monde, mais l'inévitable *God save the king* recommença, et cette fois il fallut se lever. Le lendemain au matin il fit poser par tout Manchester une affiche promettant cinquante guinées de récompense à celui qui lui désignerait le coquin qui la veille, en compagnie de messieurs les hussards, avait volé la montre de son ami Chapman, et sur ses indications on arrêta un Manchestérien (Torr) que quelques jours après on acquitta. Le soir, il comptait renouveler au spectacle le scandale de la veille, mais dans une salle remplie de ses adhérents; heureusement les magistrats prévinrent des rixes qui n'eussent point manqué de devenir sanglantes en interdisant le spectacle. Manchester n'en resta pas moins le centre des opérations des radicaux, ou du moins partagea ce triste honneur avec Londres. De là partaient les publications radicales les plus audacieuses, *l'Observateur, les Gorgones, les Méduses, le Nain noir,* et une foule de pamphlets qui, directement et indirectement, conviaient la misère à la sédition. A Manchester, et dans toute cette région populeuse et manufacturière qui l'environne, s'organisaient des clubs nombreux de réformateurs et même aussi de réformatrices, ne reculant devant aucun moyen de propagande. Aux environs de Manchester, dans les terrains vagues, s'exerçaient à la manœuvre et au maniement des armes, de fortes bandes en bonnets rouges et en guenilles : il est vrai que pour armes elles n'avaient guère que des bâtons. Cependant il était urgent que le gouvernement prît un parti. Pendant que Hunt entretenait la fermentation à Londres, Waithman, qui faisait partie du corps municipal en qualité d'alderman, forma, dans l'ombre un complot qui devait commencer par l'incendie de quelques quartiers de la ville. Un placard anonyme, en annonçant un grand meeting à Smithfield, proclama ouvertement la révolte. « Si nos vœux peuvent se « réaliser sans effusion de sang, à la « bonne heure! mais s'ils ne le peu« vent, advienne que pourra.» Telle était la pensée paraphrasée par cinq ou six formules différentes, dans ce document sincère du moins autant qu'atroce. Les radicaux le désavouèrent, et, selon la tactique révolutionnaire connue, l'attribuèrent au gouvernement. L'assemblée se tint pourtant : un chariot à charbon servit de tribune à Hunt et aux dignes acolytes qui le relayaient : le grand agitateur était en train de dire qu'on l'avait menacé de mort s'il osait tenir le meeting, et proposait des résolutions qu'il voulait faire voter en masse, lorsque un constable vint arrêter sur son chariot Harrison, un de ses compagnons : Hunt engagea le *mob* à rester impassible specta-

teur de cet acte tyrannique et à s'envelopper d'un calme majestueux, ajoutant héroïquement que lui-même, s'il était ainsi saisi en vertu d'un mandat légal, livrerait sans mot dire sa personne au magistrat. Toutefois cet incident amortit un peu sa verve, et le meeting se termina par le vote pur et simple d'une pétition nouvelle au prince-régent; pétition qui, comme les autres, ne lui fut pas présentée. Bientôt l'élection d'un shérif à Londres vint lui fournir une autre occasion de se montrer. Le lord-maire s'était prononcé avec horreur contre le complot : les radicaux, qui en niaient l'existence, résolurent de profiter de la réunion électorale pour censurer sa conduite : Waithman présidait. A la motion déjà très-dure par laquelle une fraction des assistants réprouvait la conduite du lord-maire, Hunt, après ses déblatérations habituelles contre les adhérents du gouvernement, et spécialement contre ceux qui parlaient sans rire du grand complot, « auquel, dit-il, ne croyaient pas dix vieilles femmes en Angleterre, » proposa une résolution plus outrageante que la première pour le magistrat, et, à force de criailleries, la fit adopter. Ce ne fut pas sans résistance de la part de Waithman, avec lequel même il eut une altercation très-vive : « Ma résolution est un « amendement, vous devez la mettre « aux voix la première.—Je l'y mettrai bien, M. Hunt, sans que vous « veniez me beugler aux oreilles comme un taureau. — C'est pourtant « ce que vous ne m'empêcherez pas « de faire, M. Waithman, en grognant comme un veau. » Le colloque dura encore quelque temps sur ce ton entre les deux gentlemen, qui pourtant ne se brouillèrent pas pour si peu. Du reste, si les radicaux eurent le dessus tant qu'il ne s'agit que du blâme à infliger au lord-maire, ils ne purent empêcher leurs adversaires de triompher pour la nomination du shérif. C'était le 26 juillet. Ils se promirent de prendre leur revanche au grand meeting de Manchester, de longue main annoncé pour le 9 août. Le but de cette assemblée était, suivant la version hypocrite des meneurs, d'entretenir les auditeurs de l'impossibilité où leurs mandataires s'étaient trouvés de présenter la dernière pétition au prince-régent, et de leur faire un appel solennel sur les moyens d'établir des communications entre la nation et le roi. Mais quels auraient pu être ces moyens, sinon le triomphe d'une insurrection et la création d'une magistrature révolutionnaire, interprète et fondée de pouvoirs de la populace qui s'appelait la nation? c'est à ce résultat que Hunt et des hommes plus énergiquement trempés que lui, quoique moins habiles à manier la passion populaire, amenaient graduellement les masses; mais tout n'était pas prêt encore pour l'explosion. Le gouvernement, qui depuis trois ans n'avait fait que céder du terrain et mollir, choisit enfin cet instant décisif : il était temps. Il ne se borna plus à prohiber comme par le passé la tenue du meeting et à recommander de ne pas s'y rendre, cette fois il prit des mesures décisives pour la répression. Tandis que Hunt faisait son entrée triomphale à Manchester, que les réformistes s'attelaient à son *gig* aux cris de *Hunt à jamais!* qu'on distribuait des pamphlets avec des cigares, les magistrats mirent sur pied les constables, la yeomanry, et firent venir un régiment de hussards. Le meeting remis du 9 au 16 s'ouvrit pourtant ce jour-là : soixante-dix mille personnes au moins s'y rendirent de tous les points de la circonférence dont Manchester est le centre : ces sinistres auditeurs

venaient, non plus un à un comme par le passé, mais par bande de deux à trois mille hommes. Chacune avait son drapeau, et sur le drapeau sa devise ; une d'elles était ainsi conçue : « Mou- « rons en hommes et ne nous laissons « pas vendre en esclaves ! » On distinguait aussi des escouades, des bataillons de réformatrices, quelques-uns avec des drapeaux de soie. Mais l'intervention de la force armée coupa court aux délibérations à peine ouvertes. Hunt n'avait guère eu que le temps de se plaindre de la mauvaise disposition des hustings placés à l'encontre du vent, de manière à emporter sa voix, lorsque la cavalerie de la yeomanry se mit en marche. Il l'aperçut, et par ses gestes sembla la défier. Elle s'approcha pourtant, perça jusqu'à l'échafaudage où il trônait avec ses amis, et l'enveloppa. Un magistrat de police le déclara prisonnier, ainsi que tous ceux qui étaient avec lui sur les tréteaux. Il ne résista point et se laissa conduire au bureau de police, affectant le plus grand respect pour le mandat du magistrat, et seulement feignant de craindre que le parti du gouvernement ne l'insultât en route. Pendant ce temps le tumulte régnait sur la place. Bien que privée de ses chefs, la foule restait réunie et murmurait des menaces : plusieurs charges de cavalerie la dispersèrent enfin ; mais il en coûta du sang, et quelque temps encore l'exaspération des radicaux fut effrayante : on parlait même de délivrer Hunt par la violence. Mais l'arrestation des principaux meneurs les avait frappés de terreur. A partir de cet instant, l'état de fièvre morale à laquelle le pays était en proie, alla décroissant. La convalescence fut lente et longue, il est vrai. Hunt, au bout de onze jours de détention provisoire, subit un premier interrogatoire dans lequel il déploya de l'adresse et de l'aplomb, surtout au contre-interrogatoire des témoins à charge. Toutes ces subtilités ne pouvaient pourtant prévaloir contre l'évidence : il fut mis en prévention et assigné à comparaître devant le grand-jury de Lancastre. Cependant il obtint sa liberté sous caution. Dans l'intervalle qui devait s'écouler jusqu'à la décision de son sort, il voyagea suivant son usage de ville en ville, fut fêté à Preston, à Blackburn, à Bolton, à Manchester, à Londres où même une espèce d'ovation signala son entrée, et il sembla de temps à autre faire de son mieux pour s'entourer d'une popularité menaçante. Aux élections générales qui eurent lieu sur l'entrefaite, il se présenta pour représenter le bourg de Preston, et probablement il eût été nommé si l'on n'eût hâté son procès. Il écrivit aussi diverses lettres un peu du style de celles qui jadis lui conciliaient les suffrages de la tourbe, et accusa de calomnie le *New Times* qu'il ne put venir à bout de faire condamner, ce qui lui fournit l'occasion de crier au déni de justice. Au total cependant il ne s'abandonna pas, comme on eût pu le penser, à toute la fougue de son caractère : la prison et l'amende lui faisaient peur, il obéissait assez souvent à l'instinct qui l'engageait à ne pas se compromettre davantage. C'était le moment où Thistlewood, associé de ses prédications réformistes, venait de voir échouer sa conspiration et allait avec ses complices expier son crime au gibet. Hunt alla jusqu'à décliner l'offre que lui firent les radicaux de présider plusieurs meetings, et il atteignit ainsi l'époque fatale. L'affaire, renvoyée aux assises d'York, fut appelée le 15 mai 1820. Il se défendit lui-même, et peut-être eut-il tort : il eût fallu au moins en cette occasion saisir avec hardiesse, avec ampleur le rôle de martyr, et exposer su-

perbement son système, ses motifs, sa conduite, au risque d'être plus fortement frappé par ses juges; mais il eût fallu pour cela avoir le cœur haut. Il ne chercha au contraire qu'à travestir aux yeux de ses juges la nature et la portée de ses actes. Cependant il n'esquiva point la punition : le tribunal le condamna à deux mois et demi de détention, à mille livres sterling d'amende et à fournir, cinq ans durant, caution au sortir de sa prison; vainement il demanda la révision du jugement. Son appel rejeté, il fut conduit à l'étroite et sale prison d'Ilchester, où il n'eut pas même le triste avantage de la détention solitaire, car on l'y logea en compagnie de voleurs et de bandits. Hunt n'était pas fait pour se taire en semblable occurence; mais ses réclamations ne servirent qu'à le faire traiter un peu plus mal par le gardien de la prison; et quand ensuite il élabora des pétitions pour le dénoncer, pour signaler l'insalubrité de l'édifice, on n'en tint compte pour l'instant : plus tard, il est vrai, on fit droit à l'une et à l'autre demande : le geôlier fut destitué, et la prison changea de face. Malgré son antipathie pour Hunt, Burdett, alors membre de la chambre des communes, fit aussi un effort pour le captif. Le but de sa proposition était de tenir les esprits en éveil et de ranimer l'exaltation que chaque jour alors éteignait : elle ne pouvait réussir et ne réussit point. Le gentleman de Weddington subit sa peine en totalité, et ne quitta la prison que le 11 nov. 1822. Sa sortie fut annoncée pompeusement dans tout le parti radical, et les ovations recommencèrent à Londres et ailleurs; le comté de Somerset lui offrit un beau vase d'argent. Mais les révolutionnaires eux-mêmes sentaient ce qu'il y avait de factice et de vide dans ces démonstrations. On se lasse d'adorer toujours la même idole; la fatigue les gagnait. Puis Hunt s'était montré vraiment trop peu homme de main ou homme de tête pour conserver une influence prédominante. Cependant le parti de la réforme avait changé de tactique, il procédait avec moins de violence. Hunt resta d'abord un des coryphées et en quelque sorte l'enfant perdu de la secte; il devint l'éditeur du journal *le Libéral*, dont la virulence le mit bien vite dans le cas de comparaître devant le jury pour être encore une fois condamné, ce qui ne manqua pas. Mais quelque temps après, soit que son humeur querelleuse et arrogante eût froissé des susceptibilités peu endurantes, soit qu'on s'ennuyât d'entendre toujours son nom comme celui du plus célèbre des radicaux, soit que réellement il fût coupable de ce dont le soupçonnèrent ses camarades d'émeute, il se brouilla avec les chefs du radicalisme. Dépositaire de quelques sommes produites par les cotisations révolutionnaires, il ne put en justifier l'emploi. On l'accusa d'en avoir détourné des parties à son usage, et cet épisode diminua singulièrement sa popularité. C'est vers cette époque qu'il imagina de se faire débitant d'un cirage de son invention : non content d'en placer des dépôts sur tous les points de la Grande-Bretagne, il parcourait lui-même les villes, les bourgs, les comtés dans sa voiture, prônant, vendant ses bouteilles en véritable marchand d'orviétan, et renouant ainsi le fil de ses relations avec ses anciens admirateurs, ce qui était probablement le but réel de ses courses. Nous ne savons point ce qu'il y gagna au juste; mais il continuait de faire fort bonne figure. Il vint même se montrer en France où son nom était connu plutôt que son rôle, et vendit aux badauds parisiens de ce fameux cirage. Au milieu de ces parades, la comédie de quinze ans se ter-

minait dans ce pays. En Angleterre, Guillaume venait de remplacer sur le trône George IV ; l'utopie de la réforme allait enfin passer dans les réalités de la constitution. Hunt en ce moment reparut sur la scène plus radieux que jamais : le rejet du bill de réforme par la chambre des communes, en 1831, avait amené la dissolution du parlement : réconcilié tant bien que mal avec les réformistes, toléré, sinon secondé par le cabinet, il se présenta derechef à Preston, et cette fois il fut élu. Sa physionomie oratoire dans cette chambre où il avait tant ambitionné un siège fut terne et pâle : cinquante orateurs l'éclipsaient en logique, en souplesse, en fécondité, en élégance, en tactique parlementaire. Toutefois, il faut lui rendre cette justice, que sur les bancs comme à la tribune il fut fidèle à son caractère. Repoussant à haute voix les reproches d'apostasie, de vénalité, il ne cessa de demander avec bien plus de bruit que d'adresse, et bien plus de ténacité que d'à-propos, la réforme la plus large, la plus radicale. En 1831, année qui vit rejeter à la chambre des lords le bill admis par les communes, il demanda que celles-ci prissent une résolution portant que toute influence dans l'élection des représentants constituait un attentat aux privilèges de la nation, et serait punie la première fois par un emprisonnement d'un an à la Tour et une amende de dix mille livres sterling ; en cas de récidive, par vingt mille livres sterling et deux ans à Newgate ; en cas enfin de seconde récidive, par l'extinction de la pairie. En 1832, il s'éleva contre l'habitude de répondre au discours de la couronne par une adresse qui en reproduisait pas à pas la marche insignifiante, et contre l'usage des ministres eux-mêmes, qui dans ce document parlaient de tout ce qu'il était inutile de dire et ne sonnaient mot des difficultés de la situation. Il proposa que la chambre s'ajournât, réclamant du ministère un exposé nouveau et sincère de l'état de la Grande-Bretagne. Relativement à la réforme, il demanda que quiconque payait la moindre taxe concourût aux élections. Ce n'est pas là le suffrage universel ; mais un pas encore, et l'on y arriverait. Au reste, Hunt n'avait jamais parlé que du suffrage universel des contribuables, et en cette occasion encore il était fidèle à lui-même. Appuyé par sept voix seulement, il reproduisit sa demande sous une forme nouvelle en la retournant. « Que tout citoyen privé du droit « électoral, dit-il, soit par cela même « déclaré exempt de taxes. » Cette fois il n'eut pas même une voix pour lui. « Au moins, dit-il alors, que le « bill n'empire pas la condition des « bourgs qui n'ont jamais été sujets au « moindre reproche. Preston, qui « m'envoie à vous, comptait de sept à « huit mille électeurs par le passé : « la présente loi réduit ce nombre à « huit ou neuf cents ; stipulez une ex- « ception en sa faveur. » Cet appel ne fut pas plus entendu que les précédents. Malgré ces mécomptes, Hunt eut plaisir à voir enfin passer le bill. Il survécut trois ans encore à ce triomphe, et il ne mourut qu'en 1835.

P—OT.

HUNTER (JEAN), marin anglais, naquit à Leith en septembre 1738. Son père, qui pendant plusieurs années fut commandant d'un vaisseau marchand, se fit accompagner par lui, lors d'un voyage à la côte de Norvège : l'enfant y fut témoin d'un naufrage ; on eût dit que c'était un présage de tout ce que plus tard il devait subir de traverses et de catastrophes dans la carrière navale. Toutefois ce n'est pas à la marine qu'il fut d'abord destiné. Placé à l'école de

Lyne et ensuite à l'université d'Aberdeen, il sembla d'abord se plier au vœu de son oncle et de sa mère qui souhaitaient le voir prendre les ordres. Mais cette vocation par avis de famille n'eut qu'un temps : en 1754, il s'embarqua sur un sloop de guerre. Bien novice encore dans l'art nautique, il suppléa pourtant à force de persévérance et de capacité naturelle à ce défaut d'éducation préliminaire ; grâce au soin qu'il prit de mettre à profit toutes les occasions d'étudier la navigation et les mathématiques, il finit par posséder à fond la théorie comme la pratique. Aussi, après avoir passé successivement sur plusieurs vaisseaux, fut-il promu au grade de lieutenant ; et il servit avec ce titre sous les amiraux Durell, Hawke, Percival et derechef sous le vénérable Durell. Cet officier était rempli d'estime pour Hunter, qui pouvait se flatter d'un avancement prochain, lorsque ce protecteur mourut. L'escadre était alors devant Halifax (1766). Il n'en fut pas moins chargé l'année suivante des fonctions de maître à bord du *Launceston*. Il fut aussi chargé d'examiner la possibilité d'adapter aux bateaux des tuyaux à air, afin de prévenir la submersion par la diminution de pesanteur spécifique, en cas de danger ; et ses expériences habilement conduites amenèrent un procédé à l'aide duquel il fut possible de transformer ainsi chaque embarcation en bateau *insubmersible*. De retour en Angleterre (1769), et confirmé dans son rang de lieutenant après l'examen d'usage, il ne tarda point à repartir, visita Pensacola et, pendant le séjour de trois mois qu'il y fit, étudia les profondeurs de ce port et en dressa une carte ; il fit voile ensuite avec l'escadre pour la Jamaïque. Comme il fut impossible d'aborder, à cause des grands ouvrages que construisaient les Espagnols sur les hauteurs de Cavanos, il alla travesti en matelot se placer sur un mât, et dessina de là tout ce qui pouvait être découvert. Ce dessin qu'à son retour en Angleterre il offrit au contrôleur de la marine, sir Hugh Palliser, lui valut l'attention de ce personnage, et contribua à le faire acquitter honorablement, lors de l'information dirigée sur les causes qui avaient fait donner le *Carysfort* (c'était le navire à bord duquel servait Hunter) sur les écueils du *Martyr* dans le golfe de Floride. Au pilote appartenait la faute tout entière ; et, pendant les neuf jours que le navire avait passés à se préserver d'une destruction inévitable, le sang-froid de Hunter avait rendu d'éminents services. Placé immédiatement après sur un autre bâtiment, il resta deux ans aux Indes-Orientales, et ne reparut qu'un instant en Angleterre, en 1776, pour aller rejoindre lord Howe en Amérique. La guerre alors avait éclaté avec les colonies anglo-américaines. Hunter déploya dans cette lutte les qualités d'un officier de premier ordre. Il se couvrit de gloire surtout en faisant passer, malgré le feu des Américains, son navire de guerre dans l'étroit chenal que forme le lit de la Delaware aux environs de l'île de Mud, chenal où jusque-là les Américains eux-mêmes n'osaient s'aventurer qu'en bateau. Le résultat de cette manœuvre, aussi habile que hardie, fut l'occupation de l'île, et par suite l'ouverture de la Delawarre à la flotte britannique et la jonction de cette flotte aux troupes de terre. Soit par un malentendu, soit par un autre motif, il ne reçut pas la récompense que méritaient ce trait brillant et quelques autres. Assez mécontent, il ne consentit l'année suivante à prendre de service que comme volontaire ; et c'est en cette qualité qu'il accompagna son ami, le capitaine Keith Stuart, à sa croisière dans l'Atlantique, aux Indes, en 1780 et 81. Il s'y fit esti-

mer du commodore lord Walsingham, qui le regardait comme un de ses officiers les plus instruits et qui le donna pour second à l'ingénieur civil Smeaton, dans une occasion de quelque importance. De retour en Europe, Hunter fut attaché de nouveau à lord Howe, comme troisième lieutenant, en 1782; et enfin, en 1784, il obtint le commandement d'une canonnière que bientôt il échangea contre celui d'un sloop. En 1786, lors de l'expédition pour la fondation de Botany-Bay, il s'embarqua sur le *Sircies*, avec le titre de second capitaine et la commission de capitaine-suppléant. Envoyé de la Nouvelle-Hollande au cap de Bonne-Espérance, il eut sur toute la route une voie d'eau et n'évita un naufrage qu'en ayant sans cesse du monde à la pompe. Dirigé après son retour sur l'île Norfolk, où le gouverneur pensait qu'il fallait former un second établissement, il fut assailli dans l'opération du débarquement par des vents contraires, et un des deux bâtiments qu'il conduisait (*le Sircies*) échoua sur les récifs de corail qui rendent l'abord de la côte si difficile; personne ne périt, mais la position de Hunter était critique; on n'avait pu mettre à terre que peu de vivres, et la majorité des naufragés se composait de deux cent six déportés. Les officiers réunis en conseil résolurent d'envoyer à Port-Jackson le vaisseau restant afin qu'on vînt à leur secours, et en attendant proclamèrent la loi martiale pour comprimer par la terreur l'insurrection possible des déportés. Vingt semaines se passèrent dans cette dure situation; enfin, on vint les prendre avec leur équipage et les reconduire à Port-Jackson. Le gouverneur les fit ensuite partir pour l'Angleterre; et, par une mesure dont la sévérité était une insulte, il les mit tous à bord d'un navire hollandais avec lequel il fit marché pour leur transport. Ce voyage si pénible par lui-même le devint encore plus par la mortelle lenteur avec laquelle il se fit, et par les maladies qui décimèrent les habitants du vaisseau. Heureusement tous les officiers et marins du *Sircies* trouvèrent à la cour martiale, chargée de l'enquête sur la perte du navire, un acquittement honorable; et lorsque Phillip se démit du gouvernement de la Nouvelle-Galles du sud, en 1795, c'est Hunter qui fut nommé son successeur. Dans l'intervalle il avait servi à bord de la *Reine-Charlotte*, vaisseau amiral de lord Howe, alors à la tête de la flotte de la Manche. Il resta cinq ans à la Nouvelle-Galles du sud (1796-1801): son administration y fut éclairée, vigoureuse et féconde en résultats utiles. C'est surtout à lui que les établissements anglais dans cette partie du monde ont dû le germe de leurs développements ultérieurs. Revenu en Europe, il fut nommé, en 1804, capitaine du navire de première classe le *Vénérable*; et, malgré le malheur qu'il eut encore une fois de perdre son vaisseau, il devint en 1807 contre-amiral, en 1810, vice-amiral, mais son âge ne lui permit pas de prendre part aux grands évènements qui se précipitaient à cette époque. Il mourut le 13 mars 1821. P—ot.

HUNTER (Jean Dunn), aventurier américain, était né, vers 1798, dans un établissement à l'ouest du Mississipi, dont les rives en offraient alors un nombre bien moindre qu'aujourd'hui. Voici sa vie singulière racontée par lui-même. Dès l'âge le plus tendre, il fut enlevé par les Kickapous et adopté dans la famille de l'un des principaux guerriers dont la femme se montra une mère tendre pour le pauvre petit blanc; il eut la douleur de s'en voir séparé dans une marche que l'on fit vers un canton nouveau.

La horde avec laquelle il était allé fort loin à l'ouest du Missouri eut de fréquents engagements avec celles qu'elle rencontra: enfin elle fut presque entièrement détruite par un parti de Kansas. Alors Hunter entra dans une nouvelle famille qui lui montra une vive affection. Au printemps suivant, il voit pour la première fois des blancs, c'étaient des trafiquants; imbu qu'il était des idées des Indiens, la profession de ces étrangers lui cause un dégoût profond. Il perd sa mère d'adoption. Après nombre de courses et de combats, il est avec ses compagnons reçu par les Osages. Une mère qui avait perdu son fils le prend auprès d'elle pour tromper sa douleur. Hunter dans un engagement avec les Panis est blessé dangereusement; à peine guéri, les Osages l'emmènent avec eux au-delà des Monts-Rocky, dans la vallée et jusqu'à l'embouchure du Tchok-é-li-lam, fleuve auquel on a donné le nom de Colombia, et qui se jette dans le Grand-Océan. Ce n'est qu'au bout de seize mois que l'on repasse les monts Rocky; les Osages dirigent leur marche au sud vers les rivières qui affluent au Rio-del-Norte dont les eaux coulent au golfe du Mexique. L'adresse remarquable du jeune blanc lui mérite de la part des Indiens le *surnom* de *Hunter* (chasseur). Revenu plus au nord près des affluents du Mississipi, la tribu rencontre souvent des trafiquants. Sa conduite déloyale envers ceux-ci dans un accès d'ivresse, en pillant l'un et égorgeant l'autre, révolte l'âme de Hunter. Il se sépare de ces êtres dont auparavant il était engoué, avertit le trafiquant pillé d'un projet formé pour l'assassiner lui et les siens, et, après une infinité d'évènements et de terribles débats intérieurs, prend la résolution, en 1817, de vivre avec les blancs. Il put réaliser à la Nouvelle-Orléans une somme assez ronde avec le produit des fourrures qu'il possédait. Il fréquenta les écoles pour s'instruire dans la langue anglaise. Ses camarades de classe, dont la plupart n'étaient pas arrivés à l'adolescence, s'égayaient souvent à ses dépens, l'appelant tantôt par un nom, tantôt par un autre, puisqu'il n'en avait pas un qui lui appartînt en propre: ce désagrément fut cause qu'il s'appropria celui que les Indiens lui avaient donné. En 1821, il était dans le Kentucky, continuant ses études. Il avait fait connaissance avec plusieurs personnes recommandables. G.-P. Watkins, le trafiquant auquel il avait sauvé la vie, lui écrivit pour lui témoigner sa reconnaissance et lui offrir ses bons offices. Hunter, encouragé par les conseils de ses amis, visita Baltimore, Philadelphie, New-York et d'autres villes de l'est des États-Unis. De toutes parts on le pressait de publier le récit de sa vie chez les Indiens. Il se fit aider par son ami Edouard Clarke pour la composition de son livre, qui parut en 1823 et qui fut accueilli très-favorablement; mais bientôt un incident imprévu interrompit ce succès brillant. Un Français établi à Philadelphie, M. P.-E. Duponceau, qui s'occupait depuis long-temps de recherches sur les idiomes des peuples aborigènes de l'Amérique du Nord, étant allé à New-York, y vit par hasard Hunter. Celui-ci vint ensuite à Philadelphie où il eut plusieurs entretiens avec le philologue français. Il en résulta pour ce dernier la conviction que Hunter était un imposteur, ignorant les langues qu'il prétendait savoir; il le lui dit à lui-même, et énonça son opinion dans un journal: mais peu de personnes voulurent le croire; on lui objectait que son sentiment ne pouvait prévaloir contre les assertions d'un homme qui avait vécu chez les Indiens. Toutefois quelques personnes, entre autres celles qui avaient fait partie de

l'expédition aux Monts-Rocky avec le major Long en 1819 et 1820, se déclarèrent pour M. Duponceau. Afin de se dérober à l'orage qui commençait à gronder, et le menaçait, Hunter partit pour l'Angleterre avec l'appui de fortes recommandations. Il y reçut l'accueil le plus flatteur; les petits et les grands, les ignares et les savants, la société royale virent en lui un homme que la Providence avait en quelque sorte suscité pour porter aux Indiens les bienfaits de la culture intellectuelle. Il indiquait les moyens de parvenir à ce but si désirable, dans la préface de son livre réimprimé à Londres en 1823, avec un changement dans le titre. Hunter comblé des dons qu'il avait recueillis dans la Grande-Bretagne, où il avait même été présenté à la famille royale, revint aux États-Unis où sa présence renouvela les hostilités auxquelles il avait momentanément échappé. Une personne, que sa position avait mis en état de connaître à fond tout ce qui concerne les Indiens, discuta dans le cahier 50 du *North-American Review* la question relative à la véracité de Hunter, accumula contre lui une masse de preuves irrésistibles, et personne n'essaya de réfuter ses arguments. Alors Hunter s'éloigna d'un pays où il était démasqué. Il alla au Mexique pour essayer d'obtenir du gouvernement la concession d'un vaste espace de terrain où il voulait établir une colonie d'Indiens; il assurait qu'elle formerait un boulevart capable de résister à tout empiètement des Etats-Unis sur la frontière mexicaine. Toutefois le gouvernement, doutant de l'efficacité de ce préservatif, rejeta les propositions de Hunter qui, de dépit, s'en alla au Texas, où il devint l'un des chefs du parti qui voulait rendre cette contrée indépendante. Comme depuis ce moment on n'a plus entendu parler de lui, on a supposé qu'il avait été tué, avant 1830, dans une des batailles livrées entre les insurgents et les Mexicains. Les rédacteurs de l'*American quarterly Review* (cahier de septembre), duquel nous avons extrait une bonne partie des particularités de cet article, disent qu'après avoir parlé comme ils le devaient de Hunter, de son ouvrage et du rôle qu'il avait voulu jouer, la justice leur impose l'obligation de déclarer que le caractère de cet aventurier était aimable et que sa conduite fut toujours convenable tant en Amérique qu'en Angleterre. « Il se « montra constamment désintéressé, « ajoutent-ils; et, sauf le profit qu'il « put tirer de son livre, nous n'avons « pas appris qu'il ait essayé de dérи- « ver aucun avantage particulier du « personnage sous le masque duquel il « s'était présenté. C'est ce qui lui va- « lut beaucoup d'amis parmi les hom- « mes dont l'attachement est hono- « rable et désirable. » Du reste, toutes les recherches que l'on a faites pour apprendre quelque chose de certain sur Hunter, avant son apparition parmi les blancs en 1817, ont été vaines; il est probable qu'il séjourna long-temps parmi les Indiens, mais on n'a pu constater comment il arriva chez eux, ni combien d'années il y resta. Il est fâcheux qu'il n'ait pas voulu avouer la vérité sur aucun de ces points, car son ouvrage aurait pu être cité comme une autorité. Il est intitulé : *Manners and customs of several Indian tribes located west of the Mississipi*, etc. (*Mœurs et coutumes de plusieurs tribus indiennes qui vivent à l'ouest du Mississipi; et détails sur le sol, le climat et les productions végétales, ainsi que sur la médecine des Indiens; précédé de l'histoire de la vie de l'auteur pendant un séjour de plusieurs années parmi ces tribus*), Philadelphie, 1823, in-8°. Le titre de l'édition de Londres présente des

différences : *Memoirs of a captivity among the Indians of north America*, etc. (*Mémoires de ma captivité chez les Indiens de l'Amérique septentrionale, depuis mon enfance jusqu'à l'âge de dix-neuf ans; avec des anecdotes relatives aux mœurs et aux coutumes de ces tribus ; auxquels sont ajoutés des détails sur le sol, le climat et les productions végétales du territoire à l'ouest du Mississipi*), Londres, 1823, in-8° ; traduit en allemand par W.-A. Lindau, Dresde, 1824, in-8°; en suédois, Mariefred, 1826, in-8°. Le titre de l'édition de Londres est plus propre que celui de la première à piquer la curiosité. Ce sentiment est assez agréablement satisfait en lisant le livre de Hunter. Le tableau de la vie errante des tribus de l'Amérique du nord prouve que l'auteur avait vécu avec elles, mais pas aussi long-temps qu'il a voulu le faire croire ; et l'on reconnaît beaucoup de traits empruntés à d'anciennes relations. Il suppose parfois aux Indiens des notions que ces peuples ne possèdent pas. Des critiques anglais l'ont accusé, avec raison, d'une érudition un peu étrange chez un homme de la nature ; il leur répondit, en les traitant d'*anthropophages littéraires*, d'après une expression de lord Byron. Le récit de ses aventures personnelles offre quelques invraisemblances, et ce qui a trait à la manière dont il quitta les Indiens est un peu embarrassé. On doit lui savoir gré de donner les noms que ces peuples attribuent aux rivières, car ceux que leur ont assignés les blancs sont pour la plupart très-mauvais, et les premiers devraient être préférés ; l'usage a malheureusement sanctionné les autres. On peut consulter les ouvrages suivants sur Hunter et sur son livre : *Strictures on the article in the* North American review (*Observations sur l'article* du North American review, Londres, 1826) ; *Réponse à ces observations* (*London Magazine* (juillet 1826); *Lettre du major Thomas Biddle* (23 septembre) dans le *National intelligencer* (8 novem. 1826); *Lettre du major Hamtrauch* (14 décembre 1826) dans le *National gazette* (10 janvier 1827). La *Revue d'Edinbourg* s'est aussi occupée de l'aventurier américain, qu'elle a déclaré auteur de mémoires supposés. M. Ernest de Blosseville, qui a fait paraître en 1835 une élégante traduction des *Mémoires* de John Tanner, dont les aventures singulières présentent une analogie frappante avec celles de Hunter, mais qui semble ne pas avoir publié un récit imaginaire, a aussi fait mention du livre de celui-ci, sans essayer de le réhabiliter. E—s.

HUNTINGDON (Hans-François HASTINGS, 11e comte de), appartenait à l'ancienne famille de Huntingdon qui, comme on sait, descend du duc de Clarence, frère d'Edouard IV et de Richard III, mais à une branche non titrée et qui semblait fort loin de pouvoir prétendre au titre dont elle finit pourtant par être investie. Son père, George Hastings, était lieutenant-colonel du 3e régiment de la garde. Lui-même naquit à Londres le 14 août 1779. Son parent, François, 10e comte de Huntingdon, le mit vers 1787 à l'école de Repton, et il y resta trois ans, c'est-à-dire jusqu'à la mort du comte, dont le titre sembla s'éteindre et dont les biens passèrent presque en totalité à la comtesse de Moira. L'époux de celle-ci prit Hans-François sous sa protection et l'envoya à l'académie de Bettesworth à Chelsea, pour s'y préparer à la carrière maritime. Le jeune homme en sortit en 1793, recommandé aux soins de sir John Warren qui l'emmena sur la frégate la *Flore*, et qui, dès 1794, le

fit son aide-de-camp. Hastings courut ainsi la Manche et le golfe de Gascogne, prit part selon son rang aux nombreuses opérations et aux engagements de la petite escadre dont sir John avait le commandement, assista à la désastreuse expédition de Quiberon où il fut blessé grièvement à la jambe, puis aux croisières qui eurent lieu ensuite le long des côtes de France. Son sort resta le même pendant les années suivantes, et jusqu'en 1799, époque à laquelle il passa sur un autre vaisseau en qualité de lieutenant. Il venait de faire, comme premier lieutenant, la campagne navale d'Égypte de 1800-1801, quand la paix d'Amiens lui permit de respirer : il alla vivre dans le comté de Leicester, auprès d'un oncle ecclésiastique, lequel aurait dû succéder au titre de comte de Huntingdon. La reprise des hostilités en 1803 le rappela bientôt : il suivit à Portsmouth le capitaine Wolfe autorisé à faire la presse : cet officier ne fut guère heureux dans sa mission dont le résultat immédiat fut un soulèvement terrible ; et Hastings, chargé par lui d'aller donner avis à Londres de l'embarras des presseurs, le fut encore moins que lui : la populace de Portland se saisit de sa personne et le mit en prison. Il n'en sortit qu'au bout de six semaines, sous l'obligation de se représenter aux assises et sous caution de lord Moira. Avec cette rapidité qui caractérise la vie des marins, il mit à profit cette liberté provisoire pour se marier à Londres, se rembarquer à Plymouth et revenir avec sa part de prises : après quoi, il se présenta aux assises d'été de Dorchester qui l'acquittèrent honorablement. Nelson alors s'intéressait à lui, et, si ce grand amiral ne fût point mort prématurément, il est croyable que Hastings eût fait un chemin rapide. Mais tout semblait d'accord pour le décourager. La mort de son oncle, en 1804, l'avait déterminé à se porter juridiquement l'héritier de ses prétentions au titre de comte de Huntingdon. Mal secondé par ses parents et par ses amis, peu riche, peu apte par sa position inférieure à jouir d'une grande influence, il ne retira de ses démarches qui commençaient à devenir dispendieuses que des rebuts et des dettes : il ajourna, s'il n'abandonna ses prétentions. L'année suivante, il demandait, par l'organe de lord Moira, le rang de commandant : il lui fut répondu qu'il n'y pouvait compter qu'autant qu'il consentirait à prendre du service en Amérique. Hastings venait de recevoir la nouvelle de la mort de deux frères, ses aînés, tous deux victimes de cet homicide climat des Antilles : on comprend qu'il refusa. Tout ce que l'on put alors obtenir pour lui, ce fut la chétive place de maître des baraques à l'île de Wight, et en 1808, celle de garde-magasin à Enniskellen. Ses appointements n'allaient qu'à trois mille sept cent cinquante francs. Il avait ainsi passé neuf ans lorsqu'un heureux hasard lui fit faire la rencontre d'un homme d'affaires hardi et délié, H. Nugent-Bell, qui frappé de sa position résolut de reprendre la partie abandonnée par Hastings en 1804. Ses démarches, les mémoires et pièces qu'il produisit, les ressorts qu'il fit agir, finirent par amener un plein succès : le procureur-général de la couronne se déclara dans son rapport en faveur du client de Nugent-Bell ; et, le 14 janvier 1819, Hastings alla siéger en qualité d'onzième comte de Huntingdon à la chambre des pairs. Mais en lui rendant un titre, Bell ne pouvait lui rendre les riches domaines qui, possédés jadis par les comtes de Huntingdon, avaient été les uns vendus, les autres légués. La résurrection du titre éteint n'en détermina pas moins quelque changement dans le sort du nouveau comte.

L'amirauté lui donna le commandement d'un vaisseau, puis le gouvernement de la Dominique. Il y resta trois ans; mais au bout de ce temps, mécontent des tracasseries que lui suscitèrent les autorités de l'île, il donna sa démission et reprit du service comme commandant de vaisseau, en 1824. Il venait de quitter la carrière navale pour cause de santé, lorsqu'il expira le 9 déc. 1828 à Green-Park. L'ouvrage de Bell intitulé *la Pairie chez les Huntingdon* (Huntingdon Peerage), Londres, 1820, in-8°, est un des livres généalogiques les plus intéressants qui existent. P—OT.

HUNTINGFORD, (GEORGE-ISAAC), savant anglais, naquit à Winchester en 1748, et des écoles de cette ville passa au collège Neuf d'Oxford, où, en 1776, il prit le degré de maître ès-arts et dont, en 1782, il devint membre. En 1789, il fut mis à la tête du collège de Winchester, et quatre ans après il reçut le bonnet de docteur. Engagé depuis long-temps dans les ordres et successivement pourvu de plusieurs bénéfices, il fut enfin, en 1802, élevé par lord Sidmouth, son ancien élève, au siège épiscopal de Gloucester. Il ne se maria jamais. Sa mort eut lieu en 1815. Outre des sermons et discours divers dont deux volumes ont été publiés en 1795 et 1797, on a de Huntingford: I. *Appel aux églises dissidentes,* ou *Vœu d'union entre elles et l'église établie*, 1800, in-8°; 2e édit., 1808. II. Deux recueils de poésies lyriques grecques: 1° *Odes grecques*, 1781 (tirées à cinquante exemplaires seulement); 2° *Metrica monostrophica,* 1782. Le premier de ces ouvrages fut passé par le célèbre helléniste Ch. Burney, dans le *Monthly Review,* au crible d'une critique sévère, et causa, entre ce savant et l'auteur, une polémique au bout de laquelle pourtant ils devinrent amis et conçurent l'un pour l'autre une véritable estime. III. Une traduction latine d'Elien, in-12. P—OT.

HUNTINGTON (GUILLAUME HUNT, connu sous le nom d'), fameux sectaire méthodiste, naquit dans une ferme du comté de Kent en 1774. Son père, ou plutôt celui qui passait pour son père, était un pauvre paysan qui gagnait de sept à huit shellings par jour. Son père réel se nommait Russel. Cet homme, livré à tous les vices et qui par un double adultère prolongé pendant des années lui donna dix frères et sœurs, le mit à l'école où il apprit un peu de lecture et d'écriture. Ce fut là toute son éducation. La misère de Russel ne permettait pas davantage. « Que de fois, dit quelque « part Huntington, que de fois, mou- « rant de faim et de froid, j'ai souhaité « être bœuf ou vache, pour m'emplir « le ventre dans les champs! » Parvenu à l'adolescence, il entra pour trois ans au service d'un fermier au prix de vingt shellings par an, devint ensuite laquais et en cette qualité changea plusieurs fois de maître jusqu'à ce qu'il entrât chez un ecclésiastique de Frittenden; et finalement, redoutant ses créanciers et les inspecteurs de la paroisse auxquels il fallait qu'il payât les mois de nourrice d'un fils illégitime, fruit de ses amours avec une pauvre fille qu'il avait indignement séduite, il alla chercher aventure hors de sa province natale. Le sort fut loin d'abord de lui être favorable: Huntington (tel est le nom qu'il prit en ajoutant six lettres à quatre de celui qu'il avait porté et qui d'ailleurs, dit-il, étaient un mensonge, puisque Barnabas Russel était son père) mena encore long-temps la vie de domestique, tour à tour à la ville et à la campagne: puis, las d'être malheureux seul, il épousa une fille aussi dénuée de ressources que lui et dont il n'eut que des en

fants. Sa misère augmenta ; il vit ses enfants tomber malades et mourir ; lui-même ensuite se cassa la jambe: vingt fois il avait été tenté de se noyer dans la Tamise, et il l'eût fait si les principes religieux dont évidemment il avait toujours été imbu, sauf peut-être aux premiers temps de sa vie de laquais, ne l'en eussent empêché. Enfin il eut le bonheur de se placer comme jardinier à Sunbury. Mais, comme si tout eût conspiré à le ramener vers cette funeste idée de suicide, le hasard voulut que le nègre qu'il remplaçait vînt de se donner la mort: son sang tachait encore le plancher de sa loge ; Huntington couchait dans son lit. On sait combien l'idée de suicide est contagieuse. On comprend que Huntington ait sérieusement écrit que le diable en personne lui apparut, et qu'il eut à soutenir contre ce terrible ergoteur une argumentation en règle dont pourtant, Dieu et une vieille Bible aidant, il sortit vainqueur. Son esprit alors était dans un état d'exaltation extrême, tant par le sentiment de ses souffrances et du péril qu'avait couru son âme que par la ferveur de sa reconnaissance religieuse. Plein des textes saints qu'il ne cessait de relire, il crut bientôt avoir des visions. Taillant un jour un vieux poirier, il vit, dit-il, éclater autour de lui une éblouissante lumière, et deux lignes droites tirées au travers du monde séparaient d'avec les œuvres des méchants celles des élus ; puis une voix du ciel lui cria : « Laisse là tes formu-« les de prières et va prier Jésus-« Christ ! » — « Je me mis à prier, « ajoute-t-il, avec tant d'énergie, d'é-« loquence et de hardiesse, que j'en « fus étonné comme si j'avais parlé « arabe, langue que je n'ai jamais « sue. » Le dimanche, s'étant rendu suivant son usage au service anglican, il prit en pitié tout ce qu'il voyait; toutes les cérémonies de l'église établie lui semblèrent absurdités et moquerie : il sentait en lui le pouvoir de prêcher la parole de Dieu plus énergiquement que le ministre qu'il venait d'entendre, et dès-lors il se croyait appelé à la faire retentir. Avant pourtant de se risquer en public, il voulut choisir parmi les sectes qui pullulent en Angleterre, afin de ne pas donner à tous le spectacle de ses indécisions; puis il essaya la puissance de ses homélies et allocutions bibliques sur sa femme. Finalement il se détermina en faveur du méthodisme, et bientôt il commença ses premières prédications à Kingston. Il était alors au service d'un manufacturier d'Ewel à onze shellings par semaine. Mais comme Kingston avait un prédicateur en titre qui malgré toute sa dévotion de méthodiste ne se souciait que médiocrement d'avoir un second, et qui tenta de le dégoûter de la prédication en exagérant les obstacles dont la route serait hérissée et la responsabilité qu'il assumait sur sa tête, Huntington changea encore de demeure, et quatorze mois durant il fut porteur de charbon à Thames Ditton. Là commença sa réputation : les dimanches et fêtes et une fois dans la semaine il prêchait; on accourait de vingt milles à la ronde pour l'entendre; insensiblement les prédications devinrent plus fréquentes, et parmi ses auditeurs l'un lui fit cadeau d'un costume complet, l'autre offrit de lui apprendre gratuitement un métier plus doux que celui de porter de la houille sur le dos. Mais armé de ce texte, « Si vous demandez à vo-« tre père un pain, il ne vous don-« nera pas une pierre ; si vous lui de-« mandez un poisson, il ne vous pré-« sentera pas un serpent, » il résolut de se confier à la Providence et de ne plus faire que prêcher, dût-il mourir de faim. Le méthodiste Toriel Joss

l'ordonna selon le rit de Whitefield en présence de toute la congrégation ; et Huntington flanqua son nom, pour remplacer le M. A. (*magister artium*), ou D. D. (*doctor of divinity*), qu'il n'avait pas droit de porter et pas moyen d'acheter, des deux initiales P. S. lesquelles veulent dire *pécheur sauvé,* et qui ne laissaient pas d'enjoliver et d'ennoblir le nom trop nu sous lequel il se produisait en public. Les succès du nouveau prédicateur continuèrent et rien n'y manqua, pas même un peu de persécution. Un envieux un jour trouva moyen d'animer contre lui la populace du bourg, laquelle fit irruption dans l'assemblée et la dispersa en brûlant sur la place de l'assa-fœtida, et pendit Huntington en effigie à la porte de sa maison, après avoir déclamé un sermon ironique et chanté en chœur une ballade burlesque. Cependant les dons que le ciel lui envoyait par la main des fidèles pour le tirer de sa misère étaient devenus et plus fréquents et plus considérables. Pourvu d'un cheval par ses ouailles, il parcourait les paroisses environnantes prêchant et percevant. L'ambition lui vint alors de paraître sur un plus grand théâtre ; et une mésaventure, qu'au reste il semble avoir comme pressentie, détermina l'exécution de ce plan. Un maudit charpentier de Frittenden, son compatriote et son camarade d'école, le reconnut un jour qu'il prêchait à Sunbury, et pour lui faire pièce courut chez une sœur du saint homme, lui fit écrire une lettre par laquelle elle demandait des secours à son frère et se chargea d'aller la remettre. Il eut l'art de s'acquitter de sa commission au moment où un attroupement de plus de cent personnes barrait au prédicateur le chemin de la chapelle et voulait de vive-force s'opposer à ses prédications. La suscription de la lettre portait le vrai nom de Huntington. A l'aspect de l'officieux commissionnaire qui proclamait tout haut les méfaits du frère avec la détresse de la sœur, et l'enfant à la charge de la paroisse, et les dettes et la métamorphose de nom, le prédicateur ne perdit point contenance: il confessa en pleurant à chaudes larmes les désordres de sa vie passée, il bénit le Christ de ce que le mensonge de Jacob, l'homicide de Moïse, l'adultère de David, l'apostasie de Salomon et le faux nom du révérend M. Huntington devaient être révélés ; il en tira cette moralité que la plus insigne grâce peut se greffer, prospérer et fleurir sur le dernier des hommes. Cependant il était impossible que dans une petite localité son crédit ne souffrît aucune atteinte de ce brusque incident. Il eut une vision qui l'appelait à Londres, et il dit adieu avec sa famille à Thames Ditton. Transplanté à Londres, grâce aux secours de ses fidèles, il fit ses débuts à la chapelle méthodiste de Margaret Street, mais il ne se voyait qu'avec douleur réduit à paraître sur une scène qui n'était point à lui. Tous ses efforts allèrent donc à se créer une position indépendante, en ayant ses admirateurs, ses adhérents à lui, en nombre assez grand pour qu'ils formassent une congrégation particulière et qu'ils subvinssent aux frais d'un établissement nouveau; et c'est ce qu'il fit non seulement en déployant ses talents oratoires, mais en se séparant sur quelques points du système de Whitefield et en se créant une autre doctrine. Trois ans lui suffirent pour préparer ainsi les voies: au bout de ce temps un de ses adhérents lui avança le terrain, un second la maçonnerie, un troisième la charpente, un quatrième la chaire et les pupitres, un cinquième le vestiaire, et moyennant vingt-cinq mille francs dont il se trouva débiteur, il eut sa chapelle à Titchfield. Ne se bornant plus alors à proclamer

l'Évangile, il se mit audacieusement et tout haut en opposition avec les autres nuances du méthodisme, et partagea son temps entre une prédication souvent hostile et une vive polémique. On lui répondait, il répliquait : ces querelles ne firent qu'agrandir sa réputation ; il paya ses dettes, se vit maison à la ville et maison à la campagne, et reçut de ses ouailles fidèles un bon carrosse à deux chevaux. Plus difficile que les méthodistes ordinaires, il tenait à la qualité plus qu'à la quantité de paroissiens. Sa femme mourut : pour terminer son veuvage il put choisir entre de nombreuses admiratrices de son talent, et donna la préférence à la veuve du lord-maire, lady Saunderson, qu'il épousa. Il était devenu à cette époque très-élégant, très-soigneux de sa personne, et l'on riait parfois de sa recherche. Southey, dans ses *Lettres d'un voyageur espagnol,* fait dire à D. Manuel Espeja que le pécheur sauvé a été indirectement prédit dans ce portrait qu'il fait d'un sectaire de son temps : « Jadis tu allais pieds « nus, etc. » Après tant de tribulations au commencement de sa vie, on eût dit que la fortune se plaisait à le favoriser en toutes manières. Sa troupe fidèle grossissant toujours, il fallait agrandir la chapelle. Le propriétaire d'un terrain voisin auquel d'abord avait pensé le pécheur sauvé en exigea un prix énorme. Huntington alors se passa de lui en donnant à sa chapelle des étages, et cette nouveauté lui attira encore du monde. On eut beau dire que Titchfield était une salle de spectacle et une tour de Babel, la vogue s'accrut loin de diminuer. Enfin le feu prit au saint édifice et il n'en resta que des cendres. « Eh bien ! s'écriait Hun- « tington, le temple bâti par Salomon « et celui que construisit Cyrus brû- « lèrent aussi tous les deux. Cela fera « la joie des Philistins ! n'ont-ils pas « triomphé quand l'arche fut prise? « Mais leur joie fut courte. Ce que je « sais, c'est que cet évènement aura eu « lieu pour notre bien. Comment ? « je l'ignore..... » Effectivement, à peine eut-il dit qu'il songeait à se retirer en Ecosse ou bien à Suffolk, à Ely, en un mot, dans quelques-unes des villes où avait pénétré sa doctrine, que les huntingtoniens de Londres crurent tout perdu : dons, souscriptions affluèrent, et un second temple bien plus beau que le premier s'éleva comme par enchantement dans Grays-Inn-Street, sous le nom de *Chapelle de la Providence.* Ce n'est pas tout : les fidèles prosélytes lui en firent don en toute propriété, sans qu'il fût en rien responsable des dettes contractées pour l'élever. Il avait bien provoqué, on pourrait dire exigé ce don, mais il faut croire qu'il se faisait illusion à lui-même sur ce qu'il y avait de très-peu théologal dans cette demande ; peut-être avec un tact que n'ont pas tous les hommes en vogue sentait il que sa renommée pouvait s'évanouir, que sa secte pouvait s'enthousiasmer d'un autre que lui ; et dans cette perspective il s'incrustait à la chapelle pour n'être abattu qu'avec elle. Il en eût été ainsi sans doute, si comme tant d'autres sectaires il fût mort septuagénaire ou octogénaire. Mais il ne devait point arriver à quarante ans : à peine au milieu de la carrière, il voyait ses forces faiblir et s'éteindre. « Chaque jour je sens averti « qu'il faut quitter cette demeure d'ar- « gile : j'ai beau y dépenser du plâtre « et du badigeon, la peste est dans le « logis, la lèpre est dans les murailles ; « il faut que la maison tombe. » Et ailleurs : « Mon souffle s'épuise, mon « huile diminue, ma cruche est vide, « mon vieil homme vit encore et le « diable n'est pas oisif. » Il mourut à Tunbridge Wells en 1813, et fut inhumé à Lewes dans un terrain attenant

à la chapelle d'un de ses disciples. Son épitaphe est ainsi conçue : « Ci-gît le « charbonnier aimé de son Dieu, « mais abhorré des hommes : aux « grandes assises le juge qui sait tout « ratifiera et confirmera cela pour la « confusion de plusieurs ; car l'Angle- « terre et sa métropole connaîtront « qu'il y a eu un prophète parmi eux. » Parfois en effet Huntington avait tranché du prophète ; mais ses prophéties, quand il les accompagnait de dates trop fixes ou trop prochaines, recevaient de prompts démentis. Ainsi, par exemple, lors de l'expédition de Bonaparte en Égypte, il prédit en chaire que ni lui ni un soldat de son armée ne reviendrait en Europe. Depuis ce petit échec, il eut soin de ne faire que des prédictions moins compromettantes. Telle est, par exemple, celle du triomphe momentané des papistes : dissidents, arminiens, sociniens, méthodistes même se rallieront au saint-siége, et la désolation du protestantisme durera soixante-dix ans ; au bout de ce temps la papauté rentrera dans les ténèbres. D'après les meilleurs calculs sur les nombres de la bête de l'Apocalypse, ce sera en 1866 ou 1870, un peu plus tôt peut-être si l'on adopte les années lunaires d'usage en Orient. Ce qu'il y a de singulier, c'est que des adhérents de Huntington beaucoup étaient des hommes de mérite, des hommes du monde ; c'est aussi que, tout en usant des artifices du charlatanisme, il était souvent de bonne foi, et que, sans perdre un seul moment de vue ses intérêts, il avait une piété sincère et une confiance inébranlable en la Providence. C'est ce dont se convaincra tout lecteur impartial en parcourant le volumineux recueil de ses *Œuvres*, en 20 gros tom. in-8°. Cette collection parfois fastidieuse est curieuse pour celui qui veut étudier les aberrations du cœur humain, et souvent présente un grand charme. On pourrait en tirer de vrais mémoires sur Huntington, et il s'y trouve une foule de passages dignes des Confessions de Jean-Jacques ou de celles de saint Augustin. A notre avis on ne saurait nier que les préoccupations de Huntington ne soient voisines de la monomanie ; et certes on a enfermé des hommes plus sains d'idées qu'il ne l'était. Cependant sa finesse, une fois qu'il eut trouvé un théâtre, montre qu'il ne se trompait point sur le réel de la vie présente ; et d'autre part on doit avouer que ses préoccupations mêmes plaisent par la naïveté, par l'originalité. Un de ses ouvrages a pour titre : *Dieu le protecteur du pauvre et le banquier de la foi*, ou *Manifestation des providences de Dieu éprouvées plusieurs fois par l'auteur*. Il y pose en principe que Dieu et l'homme sont comme en relation d'affaires par la foi ; les promesses du premier sont les billets de banque du chrétien ; une foi vive tirera toujours sur le divin banquier qui souvent acquittera les traites à vue ou bien plus tôt qu'on n'oserait l'espérer : « l'esprit de prière et un besoin pres- « sant inspirent au vrai fidèle la har- « diesse de s'adresser à la caisse iné- « puisable du ciel. » Suivent des récits pleins d'intérêt en vérité, bien que minutieux et peu nobles, lesquels nous montrent à tout instant la vive foi du pécheur sauvé tirant ainsi sur son créateur, et la providence divine se plaisant par des aubaines inespérées à faire honneur aux traites de toute nature qui lui viennent sur les ailes de la prière. Les autres ouvrages de Huntington sont : I. Des *Sermons* qui pèchent surtout par l'incorrection et la prolixité, mais où l'on ne peut méconnaître de l'onction, de l'entraînement, une fécondité inouïe de tours, d'idées et d'images empruntées à la Bible, et cette verve populaire plus voisine de la

haute éloquence que les périodes académiques de beaucoup de sermonnaires en renom. II. Des *Dissertations et traités de controverse*, remarquables la plupart par un ton d'acrimonie et de satire digne des premiers puritains ou de la polémique de Luther, mais parfaitement adapté au goût des lecteurs habituels de Huntington. On peut en juger par le titre de ce pamphlet contre Timothée Priestley : *le Barbier, ou Timothée Priestley rasé comme on le voit dans son propre miroir et rasé par Guill. Huntington P. S.;* l'épigraphe, empruntée à Ezéchiel, est : « Fils de l'homme, prends un couteau « bien aiguisé, prends un rasoir de « barbier ! » III. Des *Lettres* fort nombreuses à ses amis et à ses prosélytes. Cette correspondance à elle seule ferait vivre le recueil ; c'en est la plus belle partie. La franchise avec laquelle ses correspondants lui dévoilent leurs petites misères et lui demandent des avis, comme des pénitents à un prêtre catholique, l'intérêt qu'évidemment éprouve pour eux leur guide spirituel, tantôt menaçant et rigide, tantôt plus doux, prêtent à cet échange de confidences et de consolations un charme de fascination, comme toute page dont l'auteur a beaucoup senti ou fait beaucoup sentir. IV. Des *Poésies* médiocres ou même mauvaises ainsi qu'on peut s'y attendre, bien qu'il les corrigeât souvent et long-temps. Huntington s'y montre le gauche imitateur de Bunyan qu'au reste tant d'autres ont gauchement imité : un de ses morceaux les plus curieux est son *Voyage*. Il s'agit d'un voyage spirituel que fait l'auteur à bord du navire *la Grâce*, capitaine Jésus, en charge pour la ville de Sion. Souvent ballotté par l'orage, le vaisseau double pourtant *le Cap de Bonne-Espérance*, mais en vue du port il est attaqué et pris par le corsaire *Dissolution*, capitaine la Mort. Mais quand le pirate triomphe, le tonnerre tombe et brise *la Dissolution* du mât à la quille, la Mort tombe dans l'Océan et les captifs débarquent sains et saufs. Ce poème allégorique, farci d'un bout à l'autre de termes théologiques et de termes de marine, fut commencé dans le temps où l'auteur portait encore des sacs de houille à Thames Ditton. Pour y mettre la dernière main, il voulut aller à Chatham, visiter un vaisseau de première classe.—Les huntingtoniens forment une des trois divisions de la grande secte méthodiste, où Wesley, puis Whitefield ont été chacun les chefs de file d'une opinion. Ce qui distingue le Huntingtonianisme des deux autres nuances de méthodisme, c'est la théorie de l'*élection*. Selon cette secte, les élus ou prédestinés (deux mots synonymes pour Huntington) ne peuvent pécher ou plutôt pèchent impunément, attendu que leur salut est assuré de toute éternité dans la pensée de Dieu : mais elle reconnaît la nécessité de la foi, et par cette restriction à l'inutilité des œuvres propres de l'homme pour le salut, bien qu'on puisse la qualifier d'antinomienne, son antinomianisme reste en deçà de celui du quatrième siècle, comme par sa doctrine de l'impossibilité où est le péché de mettre en danger l'âme d'un élu, elle va au delà de Wesley et de Whitefield. P—OT.

HURÉ (Charles), né à Champigny-sur-Yonne, diocese de Sens, le 7 novembre 1639, vint étudier à Paris, où il eut une bourse au collège des Grassins. Il fut professeur de troisième et de seconde dans le même collège pendant vingt-cinq ans. Sa connaissance des auteurs grecs et latins dans toutes les branches de la littérature, une mémoire très-heureuse, beaucoup de délicatesse dans l'esprit, une grande facilité à s'exprimer avec pureté et

beaucoup de grâce en vers comme en prose ; tous ces avantages réunis avaient fait de Huré un des professeurs d'humanités les plus remarquables de l'université de Paris. Il se livra ensuite tout entier à l'étude de l'Écriture sainte qui lui fut d'autant plus facile qu'il pouvait la lire en grec, en latin et en hébreu. Janséniste très-prononcé, il a empreint tous ses ouvrages de ses opinions. Il fut élu principal du collège de Boncourt, où il mourut le 12 nov. 1717. Il a laissé : I. Une édition latine du *Nouveau-Testament* avec de courtes notes, Rouen, 1692, 2 vol. in-12. II. *Novum Testamentum regulis illustratum, seu canones sacræ scripturæ certa methodo digesti*, Paris, 1696, in-12. III. Il abrégea ensuite cet ouvrage, et le donna en français sous le titre de *Grammaire sacrée*, ou *Règles pour entendre le sens littéral de l'Écriture sainte*, Paris, 1707, in-12. IV. En 1702, il avait donné une traduction française du *Nouveau-Testament et de ses notes latines augmentées*, 4 vol. in-12. On imprima aussi sa traduction sans les notes en différents temps et en divers formats. Comme cette traduction n'était guère que celle de Mons, retouchée en quelques endroits, les évêques de Marseille, de Toulon et d'Apt la censurèrent presque aussitôt qu'elle parut. V. Un *Dictionnaire de la Bible*, qu'il avait d'abord composé en latin et qu'il publia en français, Reims, 1715, 2 vol. in-fol. Son but dans cet ouvrage est d'expliquer les différentes significations des termes de l'Écriture, les hébraïsmes et les autres façons de parler usitées dans les livres saints. VI. Charles Huré revit aussi avec quelques autres les Epîtres de saint Paul, de la traduction de Saci, avec le sens littéral et spirituel, les Épîtres catholiques et l'Apocalypse. On a même inséré sa traduction dans un *Recueil d'épîtres et d'évangiles*, augmenté de prières pour les dimanches et fêtes, à l'usage des fidèles. B—D—E.

HURN (Guillaume), sectaire anglais, né à Hockham au comté de Norfolk, vers 1760, servit plusieurs années comme lieutenant dans la milice de Suffolk pendant la guerre de l'indépendance américaine. Chose singulière ! cette guerre développa chez lui des idées religieuses qui finalement lui firent quitter sa carrière pour l'état ecclésiastique. La duchesse douairière de Chandos et une autre grande dame (Anne Henniker) le présentèrent en 1790 pour le vicariat de Debenham (Suffolk); et bientôt à ce bénéfice Hurn joignit la place de chapelain de la duchesse, qui du reste en avait plusieurs. Hurn divisa son temps entre les soins de son ministère auquel il vaquait avec la ferveur la plus vive et quelques travaux moitié littéraires, moitié ecclésiastiques. Jeune, il se livrait à la poésie; il y revint dans l'âge mûr, mais en consacrant toujours ses chants à des objets religieux. Consciencieux et sincère par dessus tout, vers la fin de sa carrière il se sentit des doutes, soit sur la légitimité, soit sur la suprématie de l'église anglicane ; et, après une scrupuleuse investigation, il crut devoir renoncer aux fonctions qu'il remplissait depuis un tiers de siècle. C'est ce qu'il annonça le 13 octobre 1822 à ses paroissiens, par deux sermons d'adieu. En vain ceux-ci firent des efforts de tout genre pour le garder, en vain allèrent-ils jusqu'à lui offrir d'élever à leurs frais à Debenham un oratoire pour son culte de prédilection, s'il voulait rester parmi eux, il déclina ces propositions fort singulières, il est vrai; et, renonçant aux avantages du ministère, alla s'établir à Woodbridge. Il faut dire qu'il était à l'aise, veuf depuis 1817 et sans en-

fants. Quelques adhérents le suivirent et formèrent autour de lui le noyau d'une congrégation qui prit un certain accroissement. Hurn construisit à ses frais une chapelle, la remplit des objets nécessaires au culte, et naturellement devint le chef religieux de cette petite association. Une grande liberté dans l'interprétation de l'Ecriture, et l'indépendance relativement à l'église établie, en d'autres termes, la négation complète de toutes les idées hiérarchiques, tels sont les deux principes fondamentaux de la secte de Hurn, qui, comme les quakers, les méthodistes et d'autres mystiques, aspire à une haute pureté morale, et qui, bien qu'hostile à l'esprit de l'église établie, suit sa liturgie sans scrupule. Hurn mourut le 9 octobre 1829. On a de lui : I. *La Colline des bruyères,* Londres, 1777, in-4°, poème descriptif qui décèle de la facilité, de la lecture. II. *Les Bienfaits de la paix,* et diverses poésies, Londres, 1784, in-4°. III. *Hymnes et cantiques spirituels, suivis d'une traduction métrique des Psaumes,* Londres, 1824, in-12, 2e édition. Le but de Hurn était de donner un nouveau livre d'hymnes embrassant toutes les matières et tout le cycle de l'année, et strictement conforme au dogme : comme poésie, cet ouvrage n'est guère au dessus du médiocre ; toutefois on y sent un poète ; à défaut d'abondance, il y a de la variété, de la précision, et parfois du mouvement. IV. Plusieurs *sermons,* parmi lesquels nous citerons les deux derniers réunis avec des remarques et additions en un volume ; intitulé *Témbignuge d'adieu,* Londres, 1823, in-8°. P—ot.

HURTAULT (Maximilien-Joseph), architecte, né à Huningue, en 1765, de parents peu aisés, étudia d'abord le dessin sous le directeur des fortifications de cette ville, et montra beaucoup d'aptitude pour les arts S'étant rendu à Paris où l'on voulait le placer dans une maison de commerce, il se fit tailleur de pierre. Chargé ensuite de diriger les constructions que la reine Marie-Antoinette faisait exécuter à Trianon, il fut employé comme dessinateur par Mique, premier architecte de cette princesse. Privé de sa place par la révolution, mais versé dans le dessin et les mathématiques, il entra d'abord dans l'administration de la grosse artillerie, puis fut nommé professeur-adjoint à l'École polytechnique, et enfin inspecteur des salles du conseil des Anciens et de celui des Cinq-cents. Il reprit alors l'étude de l'architecture sous M. Percier, qui lui confia l'inspection des grands travaux du palais des Tuileries. Hurtault se présenta plusieurs fois dans les concours académiques, et il obtint un grand prix. A son retour d'un voyage en Italie, pendant lequel il dessina une foule de monuments de tout genre, il fut nommé architecte du château de Fontainebleau. Les réparations importantes qu'il exécuta dans cette résidence royale lui firent le plus grand honneur. Il restaura complètement la galerie de Diane ; fit construire dans le parc la fontaine du même nom ; dessina un jardin anglais qui fut planté dans un terrain auparavant inculte et marécageux ; donna le plan de la reconstruction des cascades du Tibre ; répara la cour de la Fontaine, et fit élever, dans la forêt, une chapelle avec un porche pour servir d'abri aux voyageurs. Chargé de diriger les travaux de Saint-Cloud, ce fut lui qui construisit les petits pavillons de la grille de Sèvres. Enfin les édifices particuliers dont il fut l'architecte, notamment la maison du passage Sandrié, le manège de la rue Saint-Honoré, un hôtel rue de la Paix, la maison où il demeurait rue Richepanse, attestent qu'il connaissait bien le génie de son art et savait ap-

proprier chaque construction à sa destination spéciale. Hurtault mourut à Paris le 2 mai 1824. Admis à l'Institut en 1819, il faisait aussi partie du jury de l'école des beaux-arts ; il était un des architectes de la maison du roi, inspecteur-général et membre du conseil des bâtiments civils. M. Mazois, au nom de ce conseil ; M. Vaudoyer, au nom de l'académie des beaux-arts, prononcèrent des discours sur sa tombe. Sa bibliothèque était, pour un particulier, une des plus riches et des plus nombreuses en livres qui traitent de l'architecture. Il en fit imprimer un premier catalogue, rédigé par M. Barbier jeune, Paris, 1805, in-8°. Après sa mort on en publia le catalogue général, Paris, Merlin, 1824, in-8°, avec une notice biographique et le portrait de Hurtault. Il possédait en outre une précieuse collection d'objets d'art et d'antiquités qu'il avait rassemblés depuis plus de trente ans. P—RT.

HURTREL *d'Arboval* (Louis-Henri-Joseph), vétérinaire distingué, naquit le 7 juin 1777, à Montreuil-sur-Mer, où sa famille avait occupé pendant long-temps un rang honorable dans la magistrature, car ce fut un de ses ancêtres que cette ville mit, en 1634, à la tête d'une députation pour aller demander au roi la levée de l'interdit dont l'évêque d'Amiens l'avait frappée à la suite de querelles religieuses. Le jeune Hurtrel, privé de son père dès l'âge de trois ans, fut jeté dans les prisons d'Abbeville, avec sa mère et son aïeule, sous le règne de la terreur. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, sans pourtant cesser d'appartenir à la fatale catégorie des suspects, il chercha l'oubli dans une retraite obscure. En 1798, il vint à Paris pour terminer son éducation commencée à Boulogne, mais que les dissensions civiles l'avaient forcé d'interrompre. Un goût décidé pour l'art vétérinaire le conduisait alternativement à l'école d'Alfort et aux exercices du manège. Revenu dans sa ville natale au bout de quatre ans, il s'empressa de mettre à l'essai les connaissances théoriques qu'il avait acquises. La profession de vétérinaire se trouvait alors livrée tout entière à l'empirisme le plus grossier. Hurtrel sut la relever par le désintéressement que sa fortune indépendante lui permit d'y apporter, et par l'heureuse application qu'il fit d'un art dont les principes étaient ignorés de la grande masse des hommes grossiers qui s'y adonnaient. Pendant plus de vingt années, son temps fut partagé entre la visite, toujours gratuite, des animaux malades et les travaux du cabinet. Le séjour des armées dans l'arrondissement de Montreuil, de 1803 à 1805, lui donna l'occasion d'observer sur une grande échelle le farcin et la morve, qui causent tant de ravages parmi nos chevaux de troupes. Dès lors se forma en lui la profonde conviction du caractère contagieux de ces deux maladies, qui ne l'a jamais quitté au milieu des fluctuations de l'opinion à cet égard. En 1811, il publia, avec des notes, un extrait de l'*Instruction* de Tessier sur les bêtes à laine, ouvrage que la Société d'agriculture de Boulogne jugea assez important pour le faire imprimer à ses frais. En 1815, le département du Pas-de-Calais était ravagé par une épizootie de typhus ; Hurtrel, nommé commissaire du gouvernement pour combattre ce fléau, ne tarda pas à l'éteindre, tant par les sages mesures qu'il sollicita de l'autorité, et qu'il fit exécuter avec vigilance, que par les instructions sommaires qu'il publia, et qui furent répandues à profusion. En 1819, il fit imprimer, sur l'invitation du préfet de son département et du ministre de l'intérieur, de précieuses *Instructions* sur les maladies qui s'étaient dévelop-

pées parmi les bestiaux, après un été chaud et sec, suivi d'un automne pluvieux et froid; ce petit ouvrage eut promptement quatre éditions. En 1822, parut son *Traité de la clavelée, de la vaccination et de la clavelisation des bêtes à laine*, travail remarquable par les faits nombreux qu'il contient, la manière dont ils sont coordonnés, et la justesse d'observation dont il porte l'empreinte : les vétérinaires le regardent encore aujourd'hui comme ce qu'ils possèdent de meilleur en ce genre. De 1821 à 1826, Hurtrel inséra un grand nombre d'articles de chirurgie et de médecine vétérinaires, tant dans le *Journal complémentaire*, que dans le *Dictionnaire abrégé des sciences médicales*. Mais son principal titre littéraire est le grand *Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires*, qu'il publia en 1826, en quatre volumes, et dont une seconde édition, accrue de deux volumes, a paru en 1839. Rassembler une foule de matériaux disséminés et pour ainsi dire perdus dans des écrits périodiques ou des recueils peu répandus, les choisir, les classer sous les idées principales auxquelles ils se rapportent, introduire enfin l'ordre et la lumière dans un chaos jusque-là informe, tel fut le but de l'auteur. Une critique minutieuse n'aurait pas de peine à signaler des imperfections, à relever des erreurs dans cette œuvre immense, qu'un homme seul osa entreprendre, et que le concours même de plusieurs ne pourrait peut-être pas rendre de beaucoup meilleure dans l'état présent de la science. Mais ce n'est pas ainsi qu'on doit envisager le *Dictionnaire* d'Hurtrel, pour le juger d'une manière équitable. L'avantage qu'on ne saurait lui contester, c'est d'avoir présenté pour la première fois la science vétérinaire dans son ensemble, de l'avoir réunie en corps de doctrine, d'avoir signalé partout à l'attention des observateurs les lacunes, les obscurités, les absurdités même que la routine a consacrées; c'est surtout d'en avoir rattaché toutes les parties à une doctrine que la médecine humaine, à laquelle elle fut empruntée, répudie aujourd'hui, il est vrai, mais qui n'en eut pas moins une grande utilité comme point de ralliement, comme moyen de s'élever à d'ultérieures recherches, ce qui dans les sciences est sinon le but avoué, du moins l'inévitable résultat de toute hypothèse qui n'affiche pas la prétention de se poser comme l'expression une et indivisible de la vérité. Hurtrel d'Arboval a succombé le 20 juillet 1839; mais son nom ne périra pas dans la science à laquelle sa vie entière fut vouée. Il occupera toujours un rang distingué parmi ceux qui ont contribué à relever une profession si utile, à laquelle il ne manque pour acquérir le rang qu'elle mérite, que des hommes instruits et honorables, comme lui et plusieurs de nos contemporains, par les infatigables efforts desquels la médecine vétérinaire, perfectionnée, purifiée, ennoblie, ne tardera pas à venir s'asseoir dignement près de sa sœur, la médecine humaine. J—D—N.

HUS, nom fort connu au théâtre et quelque peu dans les lettres et la politique. Mme Hus donna au Théâtre-Italien, en 1756, *Plutus rival de l'Amour*, comédie en un acte, en prose, qui aurait obtenu plus de succès, si l'ingénieuse allégorie qui en fait le sujet eût été soutenue par plus d'action et de situations comiques. Les vers que la célèbre actrice Silvia débita avant la première représentation avaient d'ailleurs prévenu le public en faveur de l'auteur. Long-temps actrice en province, Mme Hus s'essaya au Théâtre-Français, le 17 et le 20 janvier 1760, dans quatre rôles de l'emploi dit des *caractères*; mais elle y échoua, ne

s'y montra plus, et mourut vers 1780. — Hus, son fils, danseur et compositeur de ballets, né en 1733, fut élève du fameux Dupré, comme Vestris père (*Voy.* ce nom, XLVIII, 324). Après avoir été attaché quelques années à l'Académie royale de musique, il fut successivement maître de ballets en province et dans diverses cours de l'Europe, notamment à Turin. Il le fut aussi, pendant un an, au théâtre de la comédie italienne à Paris, de 1779 à 1780. Outre ses deux fils, Auguste et Eugène, dont nous ferons mention ci-après, il eut une fille qui débuta le 29 novembre 1779, sur le Théâtre-Italien de Paris, par le rôle de *Gogo* dans le *Coq de village :* mais ses grâces enfantines et ses heureuses dispositions inspirèrent trop d'intérêt pour qu'on voûlut la laisser exposée aux dangers de la séduction, et elle ne reparut plus sur la scène. Hus mourut en 1805. Son ballet des *Muses* et celui de la *Mort d'Orphée,* ou les *Fêtes de Bacchus,* imprimé en 1759, sont, de tous ses ouvrages, ceux qui obtinrent le plus de succès. — *Adélaïde-Louise-Pauline* Hus, fille et sœur des précédents, naquit à Rennes, en 1731. Elève de Mlle Clairon (*Voy.* ce nom, VIII, 600), elle débuta au Théâtre-Français, le 26 juillet 1751, dans *Zaïre,* puis dans *Adélaïde du Guesclin*, dans *Iphigénie en Aulide,* dans *Lucile* du *Chevalier à la mode,* etc. Comme elle était extrêmement jolie, on l'applaudit beaucoup, mais elle ne fut pas reçue. Elle ne se découragea point et reparut, le 22 janvier 1753, dans *Andromaque,* ensuite dans *Monime* de *Mithridate, Chimène* du *Cid, Agnès* de l'*Ecole des femmes, Agathe* des *Folies amoureuses,* et fut reçue sociétaire le 22 mai suivant. Deux mois après, elle fut vivement applaudie comme danseuse, dans les *Hommes,* comédie-ballet de Saint-Foix. Malgré cette variété de talents, Mlle Hus ne fut jamais précisément une actrice du premier ordre, et elle dut principalement sa fortune à sa jolie figure. Aussi pendant les vingt-sept ans qu'a duré sa carrière dramatique n'a-t-elle créé qu'un petit nombre de rôles, malgré l'influence de son amant Bertin, trésorier des parties casuelles, dont elle eut un fils (*Voy.* Bertin *de Blagny* et Bertin *d'Antilly*, LVIII, 141). Ayant eu la sotte vanité, en 1762, de ne pas vouloir céder, dans la tragédie du *Comte d'Essex,* le rôle de la duchesse d'Irton (qu'elle joua fort mal) à Mlle Clairon qui, pour la mystifier, se chargea de celui de confidente, elle se brouilla avec cette célèbre actrice. Renonçant alors à l'emploi des princesses dans la tragédie, elle se borna à celui des jeunes premières dans la comédie, où sa beauté, ses grâces et son zèle pour conserver les bonnes traditions, lui continuèrent la bienveillance du public, quoiqu'elle eût pour rivales Mlles Gaussin et d'Oligny. Mlle Hus avait de l'esprit et surtout de l'à-propos : elle le prouva lorsqu'en 1763, à une représentation de la comédie d'*Heureusement,* où elle avait créé le rôle de Mme Lisban, elle se tourna vers le prince de Condé, en lui adressant cet hémistiche destiné à Lindor : *Je vais donc boire à Mars.* Riche des prodigalités de Bertin, car son mobilier seul était estimé cinq cent mille francs, elle s'amouracha, en 1765, d'un clerc de procureur, nommé Vellene, le fit débuter au Théâtre-Français, où il doublait Molé qu'il semblait appelé à remplacer. Il venait d'y être reçu sociétaire, lorsqu'il mourut en avril 1769. Mlle Hus s'était si fortement attachée à ce jeune homme, qu'elle ne le quitta point tant qu'il fut malade. Lorsqu'il fut mort, elle se jeta sur son cadavre et

se livra à tout le délire du plus violent désespoir. Elle refusa longtemps de prendre aucune nourriture et tomba dans un état de langueur et de stupidité qui intéressa tout Paris. Enfin elle recouvra la raison ; mais, en poursuivant ses succès dramatiques, elle réforma entièrement ses mœurs, expiant par des actes de bienfaisance et de charité les égarements de sa vie passée. Dans l'hiver rigoureux de 1776, elle fit distribuer 600 livres de pain par semaine aux ouvriers indigents. L'année précédente, elle avait épousé un sieur Lelièvre. Elle quitta le théâtre en mars 1780, avec une pension de quinze cents francs, et mourut le 18 oct. 1805. De tous les comédiens invités à ses funérailles, qui eurent lieu à Saint-Germain-l'Auxerrois, La Rochelle fut le seul qui y assista. A—T.

HUS (Auguste), littérateur, petit-fils, fils et neveu des trois personnages précédents, naquit à Turin en 1769, et fut d'abord danseur et professeur de danse. Il obtint même la survivance de la charge de danseur de la cour qu'avait son père ; mais en 1792 il embrassa fort chaudement le parti de la révolution française, et se fit remarquer parmi les étudiants de l'université qui se livrèrent à quelques mouvements d'insurrection. Compromis dans la conspiration dont les chefs Junot, Boyer et Santel furent pendus dans la citadelle de Turin, en juillet 1794, il fut obligé de se sauver ainsi que Campana, Botta et quelques autres. S'étant réfugié à Paris, il y écrivit dans les journaux, publia plusieurs brochures révolutionnaires, et ne revint dans sa patrie qu'après l'invasion des Français, en 1796. Le Directoire exécutif l'avait chargé de disposer les Piémontais à leur réunion à la France. Lorsque cette réunion eut été opérée, Hus fut nommé sous-bibliothécaire à Turin ; et il composa encore quelques brochures politiques. Ayant perdu sa place en 1804, quoiqu'il eût célébré le consulat de Bonaparte, il revint à Paris et y fut employé à la police. Après avoir flagorné l'empereur et publié, en 1813, des *Imprécations patriotiques contre le traître Moreau*, il célébra les Bourbons dans deux brochures en 1814 : l'*Origine de la paix*, ou l'*Heureux retour*, et *Hommage aux Bourbons*, *La renaissance des lys en France*, in-8°. Pendant les cent-jours, il chanta encore Napoléon, et attaqua dans un pamphlet virulent des hommes de lettres qu'il avait encensés quelques jours auparavant : il donna aussi dans le même temps son histoire apologétique sous ce titre : *Histoire de Suthauguse* (anagramme d'*Auguste Hus*), 1815, in-8°. Il devint bientôt le panégyriste de la seconde restauration dans deux brochures : *De l'influence du règne de Louis XVIII sur le bonheur de la France et de l'Europe*, 1815, in-8° de 20 pages. *Paris à la fin de* 1816, ou *Trois lettres à l'ordre du jour*, précédées de *deux fragments d'histoire philosophique sur Charlemagne et Henri IV*, Paris, 1816, in-8° de 16 pag. Dès-lors il s'abandonna sans mesure à la prolixe facilité de sa plume, et ne cessa de publier, sans réflexion et sans choix, une foule de brochures sur toutes sortes de matières. Politique, philosophie, morale, sciences, beaux-arts, littérature, prose, vers, chansons, tout fut de son ressort, mais aussi tout fut traité par lui de la manière la plus médiocre et la plus superficielle ; car il ne prit jamais le temps ni la peine d'écrire un volume. *Le Journal de la librairie*, depuis la fin de 1811, cite soixante-douze brochures d'Auguste Hus, qui n'ont que quatre pages et au-dessous. Voici les titres de quelques autres qui

ont un peu plus d'étendue : I. *De la liberté et de la répression de la presse*, 1797, in-8°. II. *L'Agonie du gouvernement anglais*, 1798, in-12. III. *Le Petit code de la jolie femme*. IV. *Deux discours sur le roi de Rome*. V. *Tablettes d'un voyageur au commencement du XIXe siècle*, ou *Course sentimentale et philosophique de Turin à Paris*, 1810, in-8°. VI. *Le Werther des bords de la Doire*, etc., suivi des *Aventures d'un Vaudois dans les différentes cours de l'Europe, ou les Amours d'un proscrit*, 1811, in-8° de 90 pag. VII. *L'Ombre de Fénelon à Mme de Genlis, suivie d'une mosaïque littéraire*, 1811, in-8° de 40 pag. VIII. *Le nouveau Faldoni*, ou les *Martyrs de l'amour*, histoire de ces derniers temps, dédiée à Hoffman, Sevelinges et Colnet, 1812, in-8° de 24 pag. IX. *De l'influence de l'abbé Delille sur la poésie française*, précédée *d'alexandrins patriotiques*, 1813, in-8° de 16 pag. X. *Mélanges*, ou l'*Arrivée de l'illustre Lagrange aux Champs-Elysées*, 1813, in-8° de 24 pag. XI. *Pensées diverses sur les journalistes, les auteurs, acteurs et actrices, et sur quelques ouvrages de littérature*, suivies *de quelques chansons patriotiques, philosophiques et anacréontiques*, 1813, in-8° de 40 pag. L'auteur y distribue à tort et à travers des éloges et des critiques qu'il a rétractés dans d'autres brochures. Il y affecte un ton plaisant et goguenard qu'il pousse jusqu'au ridicule, jusqu'à la satiété, comme dans tous ses opuscules. XII. *Esquisse littéraire sur les ouvrages de Mme de Staël*, 1814, in-8° de 16 pages. XIII. *De la philosophie française, ou Histoire d'une belle dame de la Chaussée d'Antin*, petit roman de ces derniers temps, précédée d'une épigramme et d'un couplet, 1815, in-8° de 16 pages. XIV. *Les Alpes illustrées à la fin du XVIIIe siècle*, ou *Trois penseurs nés au pied des Alpes et devenus célèbres à Paris*, par Io. MM. Bolton, Botta et Ch. Bossi sont les héros de cette brochure dédiée à l'ombre de Mme de Staël. XV. *L'Ermite du boulevard du Panorama*, 1817, in-8°. XVI. *Le Kaléidoscope philosophique et littéraire*, ou l'*Encyclopédie en miniature*, 1818-1819, huit numéros de 4 pag. chacun. Hus, poursuivant ses flatteries aux Bourbons, ne manquait pas de donner tous les ans à Louis XVIII, puis à Charles X leurs étrennes, et de célébrer chaque anniversaire de leur naissance, de leur fête, de leur avènement au trône, de leurs deux rentrées. C'est ainsi qu'il publia *Quelques mots bourbonniens*; des *Réflexions et des pensées bourbonniennes*; *Le bourbonnisme*; *La colonne de la place Vendôme bourbonnisée*; *Etrennes bourbonniennes*, etc. Nous ignorons s'il reçut quelques récompenses de tant de plates et ridicules adulations, mais il est certain que, loin d'avoir contribué à sa réputation, elles ne lui ont pas même mérité la plus légère mention dans le *Dictionnaire des girouettes*, où il était si digne de figurer, ni dans les deux *Biographies des contemporains*. En 1824, il fit ses *Adieux à ses lecteurs*, qui probablement n'en furent pas plus touchés qu'ils ne se réjouirent, lorsqu'à la fin de cette année il annonça sa *Résurrection littéraire*. Cependant il devint un peu plus sobre de publications, et ne donna plus qu'en 1829, sous le ministère Martignac, des *Pensées sur le discours du trône*; des *Pensées d'un royaliste constitutionnel*; il recommençait ainsi à chanter la palinodie, et pourtant il célébra encore, au mois d'octobre de cette année, *La fête de la*

Saint-Charles, suivie de *Pensées diverses et de souvenirs de ma vie ;* ce fut son dernier ouvrage. Il mourut à la fin de 1829, et se trouva par conséquent dispensé de célébrer la révolution de juillet 1830, ce qu'indubitablement il n'aurait pas manqué de faire. Quoiqu'il eût donné en 1828 des *Fragments de ses Mémoires*, on doit peu regretter qu'il n'en ait publié que cet échantillon. Voici le portrait que traçait de ce folliculaire, en juillet 1819, le journaliste Martainville, dans son *Drapeau blanc :* « Auguste Hus vient de publier un pamphlet de trois pages, intitulé : *l'Histoire philosophique de ces derniers temps ;* et comme il a l'habitude de se jouer de son sujet, de son titre, et surtout de ses lecteurs, il n'y a pas trois lignes de ces trois pages qui aient le moindre rapport à *l'Histoire de ces derniers temps.* Je veux cependant bien croire qu'elle y est toute, et réellement pour l'honneur de *ces derniers temps*, cela serait à souhaiter. Quoi qu'il en soit, M. Auguste Hus paraît s'être constitué le *Tacite* du ministère, et jamais historien ne fut plus à la hauteur de son sujet.... Immobile à sa manière, M. Hus a un dévouement invariable pour le pouvoir, une admiration à toute épreuve pour la police et pour ses employés. Hors de la police, il n'y a pour lui ni goût, ni esprit, ni véritable patriotisme : c'est son Panthéon et son Portique. Ne vous imaginez pas qu'il se borne à imprimer le sceau de ses louanges à M. le comte Decazes. Ce ne serait qu'un hommage bien légitime à l'équitable Mécène qui a su apprécier ses travaux ; mais les chefs de division n'ont pu s'y soustraire, les chefs de bureau n'en sont pas exempts, et les agents les plus subalternes s'en défendent par modestie ou par un autre sentiment. Cependant personne n'ignore que le ministère de la police n'existe plus ; et la chute de cette grande administration, qui mettait la fidélité de M. Auguste Hus à l'épreuve la plus rigoureuse, n'a fait que redoubler l'éclat de son zèle, comme si ses anciens protecteurs pouvaient encore quelque chose pour son bonheur ou pour sa renommée ! Docile à ses premières inspirations, il continue à sacrifier, sur les autels vacants de cette puissance absente, les *ultra-royalistes*, qu'il traite de *baladins ;* et, sans critiquer l'expression sous le rapport de la justesse, on doit convenir qu'elle manque de mesure dans la polémique d'un maître à danser. M. Auguste Hus a fêté Terpsichore avant de se dévouer au culte de Clio, etc. » — Hus (*Eugène*), probablement frère du précédent, fut danseur, chorégraphe et auteur dramatique. *La France littéraire* ne cite aucun de ses ouvrages ; nous empruntons les titres de quelques-uns à la *Biographie des hommes vivants : Le gascon, gascon malgré lui*, opéra bouffa, 1805, in-8° ; *l'Ingénu ;* ou le *Sauvage du Canada*, pantomime, 1805, in-8° ; *Ildumor et Zulema*, ou l'*Etendard du prophète*, mélodrame, 1805, in-8° ; *la Fille mal gardée*, ou *Il n'est qu'un pas du mal au bien*, 1812, in-8°.

A—T.

HUS-DESFORGES (Pierre-Louis), violoncelliste et compositeur de musique, né à Toulon le 14 mars 1773, eut pour mère une fille du célèbre violoniste Jarnowick, et l'on a dit que son aïeule paternelle appartenait à l'illustre famille de Courtenai. Dès son enfance, il suivit ses parents qui menaient la vie nomade d'artistes. A l'âge de huit ans, il fut enfant de chœur

de la cathédrale de La Rochelle, et il y reçut les premiers éléments de la musique. En sept. 1792, il entra au service comme trompette, au 14e régiment de chasseurs à cheval, fit les premières campagnes de la révolution et fut réformé en 1796, ayant eu le doigt majeur de la main droite emporté par un coup de feu. A Berlin, il se perfectionna sur le violoncelle par les leçons du fameux Duport. Après avoir dirigé plusieurs orchestres, entre autres celui du théâtre français à Saint-Pétersbourg, pendant huit ans, et celui du grand théâtre de Bordeaux, il vint à Paris, où il fut successivement chef d'orchestre du Vaudeville et du Gymnase-Dramatique, de 1825 à 1829, puis du théâtre du Palais-Royal, de 1831 à 1832. Mais habitué à diriger l'exécution des opéras des plus grands maîtres, Hus-Desforges était tout désorienté quand il fallait accompagner les chanteurs de flons flons et de ponts-neufs ; aussi fut-il forcé d'y renoncer. Il était, dans ses dernières années, chef de l'enseignement musical au collège royal de Pont-le-Voi (Loir-et-Cher), lorsqu'il y mourut le 20 janvier 1838 (1). On a de lui soixante-onze œuvres de musique, symphonies, quatuors, concertos, romances et ouvrages classiques, parmi lesquels on distingue une *Méthode de violoncelle* très-estimée. Il a composé aussi la musique de quelques mélodrames de Cuvelier, et de quelques opéras représentés en Russie. A—T.

HUSCHKE (Emmanuel-Théophile), philologue allemand, né le 8 janvier 1761, était depuis 1811 professeur de belles-lettres et premier bibliothécaire à l'université de Rostock, lorsqu'il mourut à Greussen en Thuringe le 18 février 1828. On lui doit plusieurs ouvrages ou morceaux pleins d'érudition et très-utiles. I. *Commentatio de inscriptione vasculi Locris in Italia reperti ad Olaüm Gerh. Tychsium, linguarum orient. profess.*, etc., Rostock, 1813, in-fol. II. *Albii Tibulli carmina, ex recensione et cum animadversionibus Im. G. Huschkii*, Leipzig, 1819, 2 vol. in-8°. Cette édition est accompagnée d'un spécimen gravé de l'édition de Venise de 1492. Huschke avait préludé à la publication de tout l'ouvrage par plusieurs essais (la première élegie, avec des notes, Rostock, 1813, in-4° ; *Progr. in quo illustratur Tibulli elegia tertia*, et notes, ibid., 1814, in-4° ; *Progr. in quo ill. T. eleg. 7*, 1814, in-4° ; *Alb. Tib. el. tres*, 1814, in-4°). III. *Analecta litteraria*, Leipzig, 1826, gr. in-8°, contenant 1° *C. Val. Catulli carmina sex priora* (avec comment. de J. Broekhuysen, de Verburg et de l'éditeur) ; 2° *M. Tull. Ciceronis orationes pro M. Tullio quæ exstant* (avec commentaire et excursus de Huschke) ; 3° *Comment. de Tibullo et Propertio*. IV. *Epistolæ virorum doctorum ineditæ*. IV. *Commentatio de Cannio Cimbro Lysidici filio*, Rostock, 1824, in-4°. V. Divers articles insérés dans la *Feuille libérale du soir* de Schwerin ; des poésies ou discours d'apparat, et sa dissertation *De progressu humanitatis studiorum in Germania*, Rostock, 1810, in-8°. P—ot.

HUSKISSON (Guillaume), homme d'état anglais, naquit le 11 mars 1770 à Birchmoreton dans le comté de Worcester. Ayant de bonne heure perdu sa mère, il fut emmené à Paris en 1783 par son oncle maternel Gem, qui, médecin de l'ambassade anglaise, conçut l'idée de lui

(1) C'est sur la tombe de Hus-Desforges que Berbiguier, célèbre flûtiste, annonça lui-même sa fin prochaine. *Dans huit jours*, dit-il, *vous reviendrez pour moi ;* et huit jours après il suivit son ami au tombeau. F—ll.

laisser un jour sa place comme si elle eût été inféodée à sa famille. Mais l'anatomie, la clinique inspirèrent plus de répulsion que d'ardeur au jeune homme ; et il ne paraît pas vrai qu'il soit jamais entré comme apprenti chez un pharmacien. Il n'est pas exact non plus de dire que son oncle l'ait placé commis dans une maison de commerce. Le fait certain est que très-jeune encore, et tandis qu'il était censé se livrer aux études médicales, il se mêlait de politique avec l'enthousiasme et l'inexpérience de son âge. La France alors, après un long calme, débutait dans la carrière des révolutions. Parlant le français avec facilité, grâce à son éducation parisienne, Huskisson lisait les journaux, les pamphlets, les discours que chaque jour voyait éclore, prenait parti pour les innovations, et, membre du *club de* 1789, y pérorait parfois. Il faut dire pourtant que ce club, d'abord en faveur du mouvement, ne tarda point à se trouver dans la résistance, et qu'en conséquence c'est à tort que plus tard les ennemis de Huskisson lui jetèrent à la tête, à cette occasion, les épithètes de démocrate et de jacobin. Ses paroles au reste roulaient sur des sujets spéciaux et sérieux d'économie politique ; et ce qu'il proclamait dans l'effervescence de sa jeunesse n'eût point été réprouvé par la circonspection de son âge mûr. A propos d'une émission d'assignats, par exemple, il insistait sur la nécessité de ne point multiplier des valeurs évidemment dépréciables, sans faire marcher de front la vente des propriétés nationales, seule base de leur valeur, conseil avoué par l'économie politique la plus méticuleuse. La modération de Huskisson devint plus grande encore quand, cette même année 1792, sur la présentation du chapelain Warner, il fut nommé secrétaire particulier de l'ambassadeur anglais en France, lord Gower, que bientôt il suivit en Angleterre lorsque la rupture entre le cabinet de Saint-James et la Convention fut imminente. Il resta quelques mois dans la société de son patron, sans position nette et sans autre occupation que l'étude des questions du jour et des livres d'économie politique jusqu'à ce qu'il passât de la maison de lord Gower au bureau d'émigration de Dundas, qui, pour se tenir au fait de tout ce qui regardait les nombreux réfugiés français, avait besoin d'un homme parfaitement au courant et de la langue française et des évènements (1793). Ce fut là l'origine de la haute fortune de Huskisson. Sa facilité, l'étendue et la précision de ses connaissances, la méthode et la clarté de ses rapports le firent remarquer de Canning, avec lequel dès lors il se lia intimement, et de Pitt qui acheva de lui faire oublier ses précédents révolutionnaires. En 1795, Dundas, alors ministre de la guerre, le nomma clerc-chef; et l'année suivante, au titre de membre de la chambre des communes que lui décerna le bourg-pourri de Morpeth, sous les auspices de Pitt, il joignit l'office de sous-secrétaire d'état, et un peu plus tard les bonnes places de receveur-général du duché de Lancastre et de commissaire du bureau de commerce. Vers la même époque aussi son mariage avec la fille de l'amiral Mark Milbanke (1799) le classa enfin dans l'aristocratie anglaise. Il n'avait encore que vingt-neuf ans. La retraite de Pitt en 1801 interrompit un instant cet avancement rapide. Il quitta le secrétariat de la guerre ; et aux élections générales de 1802 il fut évincé par une forte majorité à Douvres, où il se croyait plus de chances qu'à Morpeth. Il ne reparut au parlement qu'en 1804, pour le bourg de Liskeard. Le jour même de son élection (15 mai), Pitt ressaisissait le pouvoir, et bientôt

après il partageait entre Huskisson et Sturgers-Bourne le secrétariat de la trésorerie. Dépouillé de cette charge lucrative à l'avènement de Fox, en 1806, Huskisson la recouvra l'année suivante sous Perceval, et pendant ce temps il n'avait cessé de faire partie de la chambre où le renvoyèrent d'abord ses amis les électeurs de Liskeard, et ensuite ceux du bourg de Harwich : dès-lors il ne quitta plus le parlement, trois fois Chichester (1812, 1818, 1820), et une fois Liverpool (en 1823) l'ayant choisi pour les représenter. La réputation à laquelle, à partir de 1807, s'éleva Huskisson justifia leur choix. Jusqu'alors il n'avait parlé que rarement. Les ministres pouvaient connaître ses talents : ils faisaient à la tribune grand usage des documents qu'il avait élaborés, et transmettaient en quelque sorte à la chambre les explications et les développements qu'il leur donnait de vive voix. Mais dans la session de 1807, et plus encore dans les suivantes, il parut fréquemment à la tribune et se fit une réputation d'orateur et d'économiste. Tantôt ministre, tantôt fonctionnaire en rapport intime avec le cabinet, il appuyait pour l'ordinaire les projets du ministère : plus d'une fois pourtant il différait par quelques nuances d'avec les ministériels purs, soit sur l'émancipation des catholiques dont il soutenait avec Canning l'urgente nécessité, soit sur l'opportunité de cette guerre à mort que l'Angleterre soutenait contre Napoléon et qu'il n'approuvait pas complètement, soit enfin contre diverses mesures relatives au commerce et à l'agriculture. Bien qu'en général il pût parler sur toute espèce de sujets, ce fut spécialement de ces derniers qu'il entretint la chambre. Les lois sur les grains et sur les tarifs protecteurs des manufactures exercèrent aussi son éloquence, ainsi que celles sur les manufactures et le commerce des soies, des laines et du sucre. Ses principes, en harmonie avec ceux des économistes les plus hardis, fléchissaient pourtant devant les exigences des circonstances : il admettait que les manufactures doivent savoir se passer de tarifs protecteurs, qui trop souvent éteignent l'émulation par le monopole et empêchent les perfectionnements, et que le commerce des grains doit être libre comme tout autre : au besoin, cependant, il restreignait l'exportation et graduait des tarifs. Il demandait la liberté du commerce, et par conséquent l'abolition du célèbre acte de navigation de Cromwell, pour le remplacer par la réciprocité dans tous les traités de commerce. Il posait les vrais principes en matière de papier-monnaie, de banques privilégiées, de colonies, d'adoucissement des droits; et partout il savait nuancer, modifier le rigorisme des théories suivant les temps, les lieux, les précédents et l'opinion. Premier secrétaire de la trésorerie en 1807, il vint au secours de Perceval et soutint contre les attaques de lord Pelty et de Tierney le système suivi par le ministre à l'égard de la banque. Moins favorable à l'administration depuis qu'il eut cessé d'en faire partie en 1809, il éleva en 1811 de solides objections contre la demande d'un secours à donner aux manufactures et au commerce. Il critiqua vivement les budgets de 1811 et de 1812, et surtout celui de l'Irlande sur lequel il attira de sévères investigations. En 1813 il se prononça contre le système de Vansittart, comme en opposition avec la loi constitutive de l'amortissement, et comme lésant la foi publique et le gage des créanciers. L'année suivante il entra au conseil d'état et fut nommé premier commissaire des eaux-et-forêts. Il avait de plus le titre d'agent de la colonie

de Ceylan ; qui lui valait par an cent mille francs, et qu'il garda de 1812 à 1823. On put alors remarquer quelques variations dans son langage. Il s'éleva en 1815 contre la tentative de lord Hamilton, à l'effet de forcer la banque à reprendre ses paiements en numéraire, et n'adhéra qu'en 1816 à cette mesure, encore fut-ce en l'ajournant à deux ans et en la transformant en *espérance de la chambre*. En 1817 il défendit les privilèges de la banque, et prétendit la justifier de toutes les plaintes amoncelées contre elle. En 1820 il se rendit très-impopulaire chez les propriétaires de terres, en restreignant les facilités d'exportation des grains, et il ne se réhabilita point en 1821 en justifiant de son mieux la conduite du ministère à l'égard de la reine, et en défendant l'impôt foncier et la taxe sur les fenêtres et les droits sur la drèche, droits que cependant il fallut enfin abaisser, indépendamment d'un prêt de cent vingt-cinq millions à l'agriculture. L'année suivante, Canning nomma son ami trésorier de la marine et président du bureau de commerce. C'est alors que maître d'un portefeuille, Huskisson fit abolir l'acte de navigation. Déployant en liberté ses vues larges et hardies, il repoussa les demandes de ceux qui voulaient qu'on prohibât l'exportation des machines. Il proclama, mais vainement, l'absurdité des lois restrictives de l'usure (1824); il avertit fabricants et ouvriers que la fixation des salaires par une loi était une mesure inique, illusoire et ruineuse pour les uns comme pour les autres. Au nom de l'histoire et de la raison, il se déclara sans réserve contre le système qui force la colonie à n'importer, à n'exporter que vers la métropole ou sur les vaisseaux de la métropole (1825). Dans l'application pourtant il sut modifier ses principes, du moins pour l'exportation des machines (qu'il restreignit en 1826), et sur quelques autres points. Aussi Parnell et son école lui reprochaient-ils, non sans quelque raison, de n'avoir qu'en apparence établi la liberté du commerce des grains; et, pressé entre deux systèmes ennemis, Huskisson ne se retirait du combat qu'avec peine. L'échec du bill des céréales, évidemment élaboré par lui en 1826, n'ébranla pas sa position ministérielle ; mais on remarque, comme incident curieux, que lord Wellington, dont l'amendement dénatura le bill au point d'en faire opérer le retrait, s'appuya par inadvertance de l'opinion du trésorier de la marine, opinion diamétralement contraire à la sienne. Bientôt après, Canning mourut; Huskisson devint ministre de la guerre et des colonies dans l'administration Goderich, et quand, ainsi que tout le monde le prédisait, cet éphémère cabinet tomba, Huskisson resta debout. On lui reprocha très-vivement cette fidélité à sa place, et il ne se défendit que par le protocole accoutumé. Le fait certain est que son ambition ne pouvait laisser aller le portefeuille, et que pour le retenir il eût fait plus que beaucoup d'autres. Mais sa flexibilité ne pouvait désarmer l'antipathie du torysme, et il était bien convenu qu'on l'évincerait, n'importe comment. Une discussion au parlement sur l'affranchissement d'East Bedford en fournit l'occasion : on le somma de tenir un engagement que jadis il avait pris imprudemment en faveur de cette ville, et par là de se mettre en opposition avec ses collègues. Il obéit à cette brusque nécessité, puis il écrivit au duc de Wellington pour offrir sa démission au cas où ses collègues la croiraient nécessaire. Le duc le prit au mot, et, malgré toutes les tergiversations, les explications et les manœuvres auxquelles eut recours

le démissionnaire, il lui donna un successeur. Huskisson se jeta dans l'opposition, et n'appuya parmi les mesures gouvernementales que le bill d'émancipation catholique, en 1829; il croyait devoir à la mémoire de Canning cette manifestation. Du reste il parla pour l'abaissement des droits imposés au commerce avec la Chine et l'Inde; puis contre le monopole de la compagnie des Indes et contre celui de la banque d'Angleterre; puis pour l'assimilation des Juifs aux autres Anglais en matière civile, et il présenta au parlement la pétition des négociants de Liverpool, relativement à l'interruption des communications commerciales entre le Mexique et la Grande-Bretagne. Sur ces entrefaites, les chambres furent dissoutes. Huskisson malade déclara ne plus vouloir être réélu, et il alla passer quelques semaines dans l'île de Wight. Mais on vint lui dire que son nom était plus que jamais populaire à Liverpool : il accepta la candidature qu'on lui offrait et se rendit dans cette grande ville : une mort terrible l'y attendait. On inaugurait la route en fer de Liverpool à Manchester, Huskisson avec plusieurs illustres personnages venait de faire le rapide voyage sur le Northumbrie; et, descendu de cette voiture, il courait familièrement sur la route entre les deux rails : tout-à-coup une autre voiture à vapeur l'accroche, lui brise la jambe et le jette mourant sur le sol. Il expira la nuit suivante, 15 sept. 1830. P—ot.

HUSSEIN-PACHA, surnommé *Koutchouk* (le Petit), quoique M. Castellan, dans ses *Lettres sur la Grèce,* dise qu'il était de haute taille, naquit en Circassie ou en Géorgie vers 1750. Esclave dès son enfance, et amené à Constantinople, il fut élevé parmi les itch-oglans ou pages du vieux sérail, attaché au service du prince Sélim qui, en qualité d'héritier présomptif du trône othoman, y était retenu prisonnier, et il devint son confident et son ami. Une heureuse circonstance fit naître cette intimité qui dura autant que leur vie. Les jours de Sélim menacés par une intrigue des femmes du sultan Abd'ul-Hamid (*Voy.* ce nom, I, 64), avaient été sauvés par l'avis officieux d'une esclave du harem, sœur de Hussein. Parvenu à l'empire, Sélim III (*Voy.* ce nom, XLI, 526) ne mit point de bornes à sa reconnaissance. Il combla de bienfaits son ami, lui fit épouser sa cousine germaine, fille du dernier sultan, et dès l'année 1789 il le nomma capitan-pacha (grand-amiral) et surintendant de la marine, à la place du fameux Gazi-Hassan (*Voy.* ce nom, XVI, 623) qu'il venait d'élever à la charge de grand-vezir. Hussein se montra toujours digne de la confiance et des faveurs de son souverain. Joignant au sang-froid et au caractère réfléchi des Turcs beaucoup de connaissances, de vivacité, de présence d'esprit, un sens droit et une grande activité, il se livra avec autant de zèle que d'intelligence aux importantes fonctions dont il était chargé. Plus instruit que son intrépide prédécesseur, et surtout plus heureux en ce que, contrarié dans ses projets d'innovations, par la jalousie de tous les ministres et par les préjugés de l'ignorance et de la superstition, il était soutenu par son maître, il trouva dans l'attachement de Sélim les moyens pécuniaires pour les mettre à exécution. Il fit affecter au département de la marine une grande partie des revenus de l'empire. Il s'entourait de gens instruits de tous les pays et dans tous les genres, et utilisait leurs talents pour le service de l'état. Il ne se borna pas à réorganiser l'école de marine fondée par le baron de Tott (*Voy.* ce nom, XLVI, 311) et rétablie par Gazi-Hassan; il y attacha des professeurs

habiles que dirigeaient des ingénieurs européens, et qui instruisaient plus de deux cents élèves, destinés à fournir des officiers de marine et des ingénieurs-constructeurs. Ce fut à sa persuasion que Sélim demanda à la France et à la Suède des ingénieurs qui firent approvisionner les magasins de la marine, et rétablirent l'ordre et l'activité dans les divers chantiers. Aussi en peu d'années on vit sortir de ceux de Sinope, de Rhodes et de Constantinople, une vingtaine de vaisseaux de ligne dont quelques-uns à trois ponts, et qui, pour la coupe, les proportions et les gréements, étaient comparables aux plus beaux navires de France et d'Angleterre. Connaissant l'indolence des Turcs et leur éloignement pour la marine, Hussein encourageait le commerce du cabotage, favorisait les Grecs insulaires et protégeait leurs expéditions lointaines. Profitant de leur expérience, il en formait de bons matelots, et pour les diriger il attirait, par l'espoir des récompenses, des pilotes et des officiers européens. Son inexorable sévérité et même ses largesses continrent les *Leventis*, soldats de marine turque, qui cessèrent d'être la terreur des habitants de Constantinople par leur licence et leurs excès. Il les employait à de fréquentes croisières, sur les diverses mers qui baignent les côtes de l'empire othoman. Les forêts et les mines de cuivre de l'Asie-Mineure furent mises en régie et exploitées avec succès pour la construction et le doublage des navires. Peut-être Hussein s'occupait-il trop minutieusement des moindres détails; mais en dirigeant les travaux de l'arsenal de Constantinople, en y passant des journées entières, il stimulait l'activité des ouvriers par sa présence. Cet amiral possédait d'ailleurs les qualités administratives plutôt que les talents militaires. En donnant une grande impulsion à la marine othomane que les circonstances ne lui permirent pas de rendre aussi redoutable qu'il l'aurait désiré, il n'eut pas occasion de se distinguer dans le commandement d'une armée navale. En 1798, chargé par le sultan de réduire le rebelle Passwan-Oglou (*Voy.* ce nom, XXXIII, 108), il échoua complètement devant Viddin dont il fut forcé de lever le siège, et il immola à son ressentiment son ancien drogman, Kangerli, hospodar de Valakie, fortement soupçonné d'intelligences avec les ennemis de l'empire. Hussein était à Constantinople le meilleur ami des Français. Sa prédilection pour eux avait sa source dans le souvenir du secours que lui avait donné le capitaine de frégate, de Vennel, pour détruire la flottille d'un corsaire russe. Lorsqu'en 1797 l'armée française, traversant la Save et la Drave, marchait sur Vienne, le capitan-pacha entretenait un grand nombre de courriers pour être informé de ses nouvelles, et chaque victoire des Français faisait éclater sa joie. Hussein-Pacha ne prit d'abord aucune part directe à la guerre dans laquelle leur expédition en Égypte entraîna la Porte othomane: ce fut un de ses lieutenants qui coopéra avec l'escadre russe à leur enlever, en 1799, les îles vénitiennes; deux autres débarquèrent en Syrie et en Egypte les troupes qui furent vaincues par Bonaparte et par Kléber. Mais Hussein vint croiser, en mai 1800, devant Alexandrie, pour tenter de renouer les négociations du traité rompu d'El-Arisch, ou pour y jeter une partie des troupes othomanes échappées à la bataille d'Héliopolis. Il commandait aussi la flotte qui, jointe à celle des Anglais, décida l'évacuation de l'Egypte, en 1801, et il fut un des signataires de la capitulation du géné-

ral Belliard et de celle du général Menou. Il s'était conduit loyalement dans cette guerre ; mais, après le départ des Français, il ne put se dispenser de seconder le grand-vezir, son rival, dans les mesures perfides ordonnées par la Porte contre les Mamelouks. Sept de leurs beygs, attirés dans son camp devant Alexandrie, résistèrent, le sabre à la main, lorsqu'il voulut les faire embarquer sur sa flotte ; trois furent tués, et il relâcha les autres, sur les réclamations du général anglais, qui le détermina à remettre à la voile. Malgré l'opposition du grand-vezir, il avait fait nommer pacha du Kaire Mohammed Khosrow, sa créature et son lieutenant. De retour à Constantinople, Hussein contribua au rétablissement de la paix entre la France et la Turquie, et il poursuivit l'exécution du système qu'il avait fait adopter par le sultan, pour réorganiser la tactique, les manœuvres et la discipline des troupes othomanes. Déjà il s'était attaché les étrangers renégats qui avaient servi dans le bataillon d'infanterie régulière, dissous depuis la mort d'Aubert-Dubayet, et après le départ des officiers instructeurs, que cet ambassadeur avait amenés à Constantinople en 1796. Hussein les faisait manœuvrer devant lui tous les vendredis ; il avait modifié leur costume militaire, en substituant à leur culotte large et embarrassante un pantalon serré par le bas. Il s'était procuré de nouveaux instructeurs européens, et il avait formé une compagnie d'artillerie volante qui propageait l'enseignement parmi les canonniers turcs. Néanmoins, le recrutement de ce corps, contrarié par les railleries des janissaires, ne l'avait porté qu'à cinq ou six cents hommes qui s'étaient distingués à la défense de Saint-Jean-d'Acre contre les Français. A leur retour, ils devinrent le noyau de la nouvelle milice nommée *Nizam-Djédid*, dont Hussein-Pacha fut le principal instigateur, et qu'il fit discipliner et armer régulièrement comme les troupes d'Europe, malgré la résistance des janissaires et des ulémas. Il ne tint pas à Hussein que le sultan n'eût une flotte formidable et une armée de terre respectable. Malheureusement il ne vécut pas assez pour compléter leur réorganisation. Il mourut à Constantinople, le 7 décembre 1803, des suites d'un asthme dont il était atteint depuis long-temps, et que son ardeur pour le travail lui avait fait négliger ; heureux du moins de n'avoir pas été témoin ou victime de la révolution qui priva Sélim du trône et de la vie, et qu'il eût probablement prévenue ou arrêtée par son ascendant et sa fermeté. Nul doute, s'il eût vécu, qu'il n'eût puissamment contribué aux réformes du sultan Mahmoud II (*Voy.* ce nom, au Suppl.) et à la réorganisation de l'empire othoman. Doué d'un mérite supérieur, Hussein passait en effet chez les Turcs pour un homme extraordinaire. Loin de thésauriser, comme la plupart des fonctionnaires publics chez les Orientaux, il ne laissa que des dettes. Avant d'expirer, il donna la liberté à un grand nombre de ses esclaves. Quoique sévère jusqu'à la cruauté, pour le maintien de la discipline militaire et le châtiment des sangsues du peuple, il avait gagné, par cela même autant que par sa libéralité, un grand nombre de partisans, surtout dans les basses classes. Il arrivait toujours le premier, dans les incendies si fréquents à Constantinople, et il récompensait largement ceux qui lui en avaient donné avis ou qui montraient le plus d'ardeur à y porter secours. Aussi, était-il toujours accueilli, dans ces circonstances, par les acclamations des habitants. Il ne se montrait pas moins généreux envers les chrétiens. Peu de

jours avant sa campagne de Viddin, il rendit la liberté à deux chevaliers de Malte, esclaves depuis deux ans à Constantinople où ils attendaient vainement leur rançon, et il leur fit compter mille piastres pour leurs frais de voyage, en les priant seulement de s'interposer auprès du grand-maître de leur ordre, afin d'adoucir le sort des esclaves turcs à Malte. Hussein était maigre et pâle, il avait la barbe et les cheveux très-noirs, les yeux noirs aussi, petits et creux, mais très-brillants et très-mobiles, le regard un peu égaré, la physionomie plus expressive qu'agréable, les mouvements vifs et inquiets. Il aimait les arts, et ses appartements qu'ornaient des trophées d'armes, groupées avec des drapeaux et des instruments de musique, offraient en outre des peintures de paysages et de figures humaines, contrairement à la loi prohibitive du Coran. A—T.

HUSSEIN-PACHA, dernier dey d'Alger, était né à Smyrne, vers 1773 (1), dans un rang obscur. Porté par sa destinée dans cette milice algérienne qui, chargée de la garde du dey, disposait souvent de sa vie et de sa couronne, son avancement fut rapide, et il obtint bientôt la confiance d'Ali-Pacha dont il devint ministre. Ce dey ne tarda pas à subir le sort de la plupart de ses prédécesseurs. D'après une opinion qui paraît fondée, il fut assassiné secrètement et transporté dans son marabout. Un de ses nègres, le jeune Mohammed, y étant entré, pour lui présenter le café, ne trouva qu'un cadavre déjà refroidi. Alors on publia qu'Ali-Pacha était mort de la peste. Hussein, qu'on n'accuse pas d'avoir pris part à ce complot, en recueillit le fruit : il fut à l'instant proclamé dey (1er mars 1818). Son élévation n'avait été le prix ni de l'audace ni du génie. Arrivé ainsi subitement au pouvoir, cet homme ignorant et craintif ne voulut pas habiter la même résidence que son prédécesseur, le palais de la Jennina, situé au sein de la ville. Il alla s'établir à la Casbah, édifice très-vaste et fortifié en tête d'Alger, dans lequel furent logés sa maison, ses officiers et même une partie de ses troupes. C'est à de telles précautions, on ne peut le nier, qu'il a dû un règne de douze ans, considéré comme fort long dans cette contrée. Enfermé dans sa forteresse, il ne s'en éloigna jamais pour combattre des ennemis ou réduire des tribus rebelles. Il n'en sortait que pour aller à son beau jardin sur le bord de la mer, non loin de la *Pointe Pescade*, auquel on donne encore aujourd'hui le nom de *Jardin du dey*, quoiqu'il soit converti en un vaste hôpital militaire. Là seulement, au milieu d'une seconde enceinte de murailles, Hussein jouissait de quelque tranquillité. Les populations d'Alger et de la régence ne furent jamais moins pressurées, moins tourmentées que sous son règne. La piraterie avait aussi perdu de son intensité, et l'esclavage des chrétiens était moins affreux que sous ses prédécesseurs. Son caractère doux et tolérant semblait avoir amendé celui des barbares auxquels il commandait (2). Fort enclin aux plaisirs

(1) Il avait fait dans sa jeunesse le commerce du tabac, d'où lui vint le surnom de *Khodjah* (marchand), qui, signifiant aussi professeur, lui fut peut-être donné parce qu'il parlait et écrivait correctement le turc et qu'il s'exprimait facilement en arabe. Comme il avait fait quelques études et obtenu le titre d'*ulema* (docteur de la loi), il passait pour l'homme le plus savant de la régence, où l'on trouvait à peine, dans le divan, trois hommes capables de lire et d'écrire leur langue. Quoiqu'il ne manquât pas de courage, il n'avait pas l'humeur guerrière, et il ne commanda jamais d'armée. A—T.

(2) Adoptant un système inconnu à la plupart de ses prédécesseurs, il mit en liberté et dota richement des filles juives et chrétiennes qu'Ali-Pacha avait fait renfermer dans son harem. Il était surtout (chose fort rare chez les musulmans) doué d'une extrême tolérance en

du harem, il avait des femmes de toutes les couleurs, surtout des négresses ; et l'on voit encore aux environs d'Alger beaucoup d'enfants qu'il en avait eus. Mais cette passion qu'il poussa à l'excès avait épuisé ses forces au point qu'il crut devoir recourir à des spécifiques pour les réparer. Il s'adressa pour cela à un vieux Juif qui passait pour avoir des recettes merveilleuses. Cet homme effrayé d'une pareille demande, et redoutant les suites que pouvait avoir l'inefficacité de son remède, hésita un moment ; mais enfin il fallut l'administrer. Hussein, plus défiant encore, n'en prit que la moitié. Ayant aussitôt ressenti une violente colique, il se crut empoisonné. Pour toute vengeance, il ordonna que le Juif bût lui-même ce qui restait ; et il ne s'en occupa plus, le croyant mort. Mais ayant au contraire appris, quelque temps après, que cet homme jouissait d'une santé parfaite, et même qu'une jeune femme qu'il avait épousée au moment de son aventure en portait un témoignage évident, il le fit appeler et lui demanda comment il pouvait se faire que son breuvage lui eût fait du mal au lieu de le guérir. Le Juif sans se déconcerter répondit que c'était précisément parce qu'il n'en avait bu que la moitié. Le dey persuadé but alors la potion tout entière ; et il se crut réellement guéri. Cette anecdote, publique à Alger, et qui n'a rien de commun avec certains récits du même genre, peut seule faire juger de la crédulité et du caractère d'Hussein qui, d'ailleurs, n'était pas plus avancé sur des points autrement importants. Rien ne peut se comparer, par exemple, à ce que des personnes, intéressées sans doute, lui avaient fait accroire sur les usages, la valeur et la manière de s'armer et de combattre des Français. Il avait l'habitude de recevoir, le vendredi, jour de la fête hebdomadaire musulmane, les consuls accrédités auprès de lui, et en tête desquels se plaçaient celui de France et celui d'Angleterre. C'est alors qu'il s'entretenait avec eux des affaires relatives aux puissances qu'ils représentaient. On se fait facilement une idée du zèle et des efforts que ces diplomates déployaient pour obtenir sa confiance et ses bonnes grâces, dans l'intérêt du commerce et des sujets de leurs cours (3). Les mémoires manuscrits de M. Deval, consul de France, donnent à cet égard de curieux détails. Presque tous les gouvernements de l'Europe avaient renouvelé avec Hussein ces bizarres traités appelés *capitulations*, par lesquels les Européens pouvaient, au prix d'un tribut humiliant, se soustraire aux cruels attentats de la piraterie, à la honte de l'esclavage ; et la France était la puissance qui avait le moins à s'en plaindre. Toutefois, l'année 1827 vit naître de nouvelles complications dont le germe n'était guère que dans les préventions et l'humeur du pacha. On l'avait surtout beaucoup aigri contre le consul français ; il n'écoutait plus qu'avec impatience les réclamations que celui-ci se croyait en droit de lui adresser. Hussein y répondait par de dures observations ; et il se plaignait à son tour que deux de ses sujets, les juifs Bacri et Busnach, n'eussent pas encore obtenu le paie-

matière de religion. Il rendit à la liberté de conscience un Juif qu'Ali avait forcé d'embrasser l'islamisme. A—r.

(3) Faisant droit aux réclamations du roi de Sardaigne, appuyées par la marine anglaise, il indemnisa un navire sarde dont la cargaison avait été pillée, et délivra de la captivité une partie de l'équipage. Vassal de la Porte ottomane, et forcé de prendre part, en 1822, à la guerre contre les Grecs, sa faible escadre resta en croisière devant la mer Adriatique. Quelque temps après, Hussein ayant fait enlever plusieurs Maures au service du consul anglais, cet agent en obtint réparation par un traité conclu, le 26 juillet 1824, sur les bases de celui de 1816 (*Voy.* Exmouth, LXIII, 469). A—r.

ment d'une créance de quatorze millions, réduite à sept millions, que la France leur devait pour des fournitures de blé faites depuis plus de trente ans à l'armée d'Égypte. Un jour que la chaleur lui avait fait quitter son appartement ordinaire, les ministres et les consuls étant venus selon la coutume à son audience dans une vaste galerie, la conversation s'établit entre M. Deval et lui sur la créance Bacri. Hussein, élevant bientôt la voix, proféra des paroles injurieuses pour le roi de France. Le consul, à son tour, s'exprima de manière à piquer le dey (4) qui, tenant dans ses mains un grand éventail, l'approcha tellement et avec un geste si brutal de la figure du représentant de la France, que celui-ci jugea devoir se retirer sur-le-champ pour informer son gouvernement de l'outrage qui venait de lui être fait. Cette nouvelle produisit à Paris une grande sensation, et elle y réveilla le souvenir de beaucoup d'autres provocations qui avaient précédé cette injure. On a lieu de croire que d'autres motifs encore dirigèrent dans cette occasion le cabinet des Tuileries. Quoi qu'il en soit, la guerre fut résolue, et l'on ne s'occupa plus en France que de réprimer les pirates d'Alger, et de venger les nations européennes si long-temps victimes de leur barbarie. L'ignorance du dey était telle qu'il croyait sa puissance au dessus d'une pareille attaque. Cet homme ne se doutait pas qu'autrefois l'amiral français Duquesne avait démoli un tiers de sa capitale, et imposé de dures conditions à l'un de ses prédécesseurs. A peine savait-il qu'en 1816 l'amiral anglais Exmouth (*Voy.* ce nom, LXIII, 469) avait brûlé la marine algérienne, délivré tous les esclaves chrétiens, et forcé son avant-dernier prédécesseur (*Voy.* Omar-Pacha, XXXII, 9) à demander grâce, après avoir payé une forte rançon. Le seul fait dont Hussein eût connaissance était la défaite des Espagnols sous Charles-Quint (5). Cette circonstance le rassurait beaucoup ; et il méprisait complètement les armes des Européens (6). Cependant une armée formidable et une flotte imposante se réunissaient sur les côtes de France, sous les ordres du général de Bourmont et de l'amiral Duperré. Hussein comprit alors qu'il fallait se préparer à la résistance. Il envoya à ses vassaux, les beys de Constantine, de Titteri et d'Oran, l'ordre de venir auprès de lui défendre Alger-la-Sainte. Il fut obéi avec un médiocre empressement, mais enfin il vit arriver ces chefs de province avec tout ou partie de leurs contin-

(4) *Mon maître ne répond pas à un homme tel que toi*, dit M. Deval, qu'une longue résidence dans le Levant avait familiarisé avec les formes du langage oriental. A—r

(5) Il aurait dû encore mieux se souvenir de leur déroute plus récente, sous le règne de Charles III, en 1775 (et non pas 1774, comme on l'a dit à l'article O-Reilly, XXXII, 59). A—r.

(6) Dès la première nouvelle de l'insulte faite par le dey, une division navale, commandée par le capitaine de vaisseau Collet, se présenta devant la rade d'Alger le 11 juin ; et, n'ayant pu obtenir la satisfaction qu'elle exigeait, elle commença dès le lendemain le blocus de son port. Hussein fit aussitôt détruire les établissements français sur la côte d'Afrique, notamment le fort de la Calle, près de Bone, lequel avait été rendu à la France en 1817, et fut ruiné de fond en comble le 18 juin 1827. Le blocus durait inutilement depuis deux ans et coûtait sept millions annuellement à la France. Trois chaloupes françaises, en poursuivant un corsaire algérien, avaient échoué le 27 juin 1829, sur la côte, où deux élèves de marine et vingt-deux marins furent massacrés par les bédouins. Le gouvernement français, avant d'en venir à des hostilités plus décisives, tenta une dernière démarche auprès de la régence. Le comte de la Bretonnière, commandant le vaisseau la *Provence*, entra comme parlementaire dans le port d'Alger, le 30 juillet 1829, pour remettre au dey lui-même les propositions de la France. Il fut admis en audience ; mais il n'obtint aucune satisfaction ; et, lorsqu'il se retira, il essuya le feu de toutes les batteries pendant une demi-heure. Il est juste de dire que Hussein, sans désavouer officiellement ce nouvel outrage, destitua le commandant des forts qui s'en était rendu coupable. A—r

gents. Le 13 juin 1830, à dix heures du matin, la flotte française, chargée de plus de trente mille soldats, était en vue d'Alger ; et le pacha eût pu compter ses ennemis lui-même. La mer était belle, un vent favorable enflait les voiles. L'amiral français déploya pompeusement sa ligne sous les murs de la ville et se dirigea vers Sidi-Féruch, en passant à une encablure du port, dont les quais et le môle étaient hérissés de canons. Ce port, ce môle et toutes les constructions qui s'y rattachent sont l'ouvrage d'Aroudj, si connu sous le nom de *Barberousse*, et de son frère, le fameux Khaïr-ed-Din, le fondateur de l'état algérien, le fléau de l'Espagne et de l'Italie, et dont la mémoire est encore vénérée des musulmans. Une demi-heure après, la flotte était devant Sidi-Féruch. Les troupes de terre et de mer s'attendaient à combattre, avant même d'avoir posé le pied sur la plage ; mais on sut bientôt que la presqu'île était sans défense, que le fort qui la protège était abandonné, et que les Arabes s'étaient retirés sur les hauteurs qui l'avoisinent. Cependant on était informé que le débarquement se ferait sur ce point, et les beys de Constantine et de Titteri, ainsi que le khalifa du bey d'Oran, y avaient d'abord placé leurs magnifiques tentes qui servirent bientôt à abriter les Français. Des batteries rasantes bien servies pouvaient devenir un obstacle insurmontable ; on ne comprend pas comment ces dispositions si simples et si bien indiquées par la disposition des lieux furent complètement omises, ni comment la flotte en passant sous les canons du *môle* et de la *marine* ne reçut pas même une bordée. Si l'on en croit quelques bruits populaires, Hussein, alors frappé d'un nouveau vertige, aurait pensé que le Dieu de Mahomet lui amenait les Français pour être sa proie. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il défendit de tirer sur eux. Le 14 au matin commença le débarquement. Les Arabes tiraillèrent des hauteurs où ils étaient placés ; mais le soir toute l'armée et un matériel abondant en toutes choses étaient établis sur cette terre d'Afrique, qu'aucun chef, qu'aucun soldat n'avait vue, et au sujet de laquelle on leur avait fait tant de récits fabuleux. Plusieurs jours se passèrent en combats presque tous malheureux pour les Arabes et que termina l'influence irrésistible de l'artillerie. Cependant, le 24, les Africains réunis en masses considérables, et très-supérieurs en nombre à l'armée française, viennent l'attaquer en poussant d'horribles hurlements. Les Français se forment en carrés, comme autrefois aux Pyramides, et plus de deux mille cavaliers africains viennent expirer sous leurs baïonnettes. Le 28, l'armée française est dirigée sur le fort de l'Empereur qui domine, à portée de canon, la Casbah et le reste de la ville. Hussein, regardant cette position comme imprenable, était persuadé qu'on ne pourrait l'attaquer qu'en élevant à l'un de ses côtés un édifice de la même force. Pendant la nuit du 29 au 30, la tranchée est ouverte. Les tirailleurs du pacha inquiétaient les assaillants, auprès desquels ils arrivaient courageusement en se glissant comme des bêtes fauves à travers les figuiers et les broussailles, mais aucune sortie sérieuse ne fut faite de la citadelle. De son côté, la flotte ne restait pas inactive ; elle aussi envoyait ses boulets sur les forts et les remparts d'Alger. Elle favorisa d'autant plus les opérations de terre qu'elle força d'appeler beaucoup d'artilleurs auprès des pièces destinées à tenir les vaisseaux à distance. Le 4 juillet, tous les travaux de siège terminés, commença, à quatre heures du matin, un feu général auquel la gar-

nison du fort répondit avec vigueur. Les canonniers turcs y soutinrent dignement leur réputation de bravoure ; mais à sept heures ils furent réduits au silence. A dix heures, l'ordre avait été donné de battre en brèche, lorsqu'une détonation épouvantable se fit entendre. Le bruit en retentit à trente lieues dans la mer, et jusque sur les cimes de l'Atlas. Des tourbillons de flamme et de poussière s'élevèrent jusqu'aux nues ; un orage de pierres et de débris couvrit l'horizon ; le château de l'Empereur venait de sauter. Ses défenseurs avaient désespéré de le sauver, et le dey, désabusé, avait commandé sa destruction. Hussein comprenait enfin que la providence n'était pas pour lui, et il envoya son secrétaire offrir à la France de *l'indemniser des frais de la guerre*. La terreur était dans la ville, le peuple accusait le dey de vouloir la faire sauter comme le château de l'Empereur, et d'avoir pour cela rempli de poudre des souterrains. La populace demandait à grands cris de capituler, d'implorer la clémence du vainqueur que déjà elle croyait voir dans ses murs, accompagné de tous les fléaux de la guerre. Hussein eut beaucoup de peine à se décider ; mais enfin le feu des deux côtés s'arrêta tout à coup pour faire place aux messages diplomatiques, dans lesquels on vit d'abord figurer le consul et le vice-consul de l'Angleterre, qui dans le principe étaient loin, dit-on, de détourner le dey de la guerre avec la France, et qui, maintenant qu'une capitulation était devenue indispensable, l'assistaient de leurs démarches officieuses. Beaucoup de notables habitants d'Alger lui conseillaient aussi de capituler. Mais il est probable que les propositions, peut-être trop généreuses, qu'on lui portait ne furent pas fidèlement présentées ; car, lorsque M. Brudchevits, interprète qui lui fut expédié sur sa demande, les lui eut clairement expliquées, il ne témoigna plus aucune répugnance. D'ailleurs l'exaspération du peuple était telle que s'il eût hésité plus long-temps c'en était fait de sa vie, menacée par des signes auxquels les despotes de Barbarie ne se trompent pas. Il se réserva seulement de prendre, pour la forme, l'avis de son conseil, et, sous ce prétexte, obtint un répit jusqu'au lendemain. Le 5, à la pointe du jour, une batterie de brèche allait être établie contre la Casbah, lorsque deux Maures apportèrent la capitulation, revêtue depuis la veille du sceau du pacha vaincu. Par ce traité, Hussein perdit ses états ; mais il conserva sa liberté, celle de sa famille et la possession de tout ce qui leur appartenait personnellement, avec la faculté de l'emporter où bon lui semblerait. Il obtint les mêmes avantages et la même protection pour ses soldats ; et, pour son peuple, le libre exercice de sa religion, une liberté entière et le respect des femmes, des propriétés, du commerce et de l'industrie (7). Ainsi finit une domination fondée trois siècles auparavant par les deux Barberousse, et qui pendant tout ce temps n'avait pas cessé d'être le fléau de l'Europe. *L'ex-dey d'Alger* (c'est ainsi qu'à Paris il se qualifiait dans ses cartes de visite) se retira pendant quelques jours dans la belle maison qui avait été construite pour son gendre, et s'assura qu'on ne l'enverrait point à Constantinople dont il avait bravé les firmans, lorsque Tahir lui portait le cordon fatal. Le 12 juillet 1830, il s'embarqua sur la frégate la *Jeanne d'Arc*, avec cinquante-huit femmes, ses deux gendres et une suite de soixante personnes. Il emporta avec lui environ dix millions de son

(7) Accablé de sa chute, il se remit bientot en disant : *Quand on tombe de si haut, on peut bien être un peu étourdi.* A—T

trésor particulier dont le reste fut laissé à la Casbah, ainsi que presque tous les bijoux de ses femmes qui n'eurent pas le temps de les sauver. Il laissa aussi le trésor de l'état, conservé dans la même forteresse, placé dans quatre petites caves voûtées, et évalué à cinquante millions. Il se rendit d'abord à Mahon pour purger sa quarantaine, puis à Naples où il débarqua le 3 août, ensuite à Livourne où il s'arrêta assez long-temps. Il vint enfin à Paris; mais bientôt, poursuivi par une curiosité importune, il renonça à la pensée qu'il avait eue de s'y fixer, et se détermina à retourner à Smyrne sa patrie, puis à Alexandrie où il mourut en 1838, âgé d'environ soixante-cinq ans (8). Ch—s.

HUTCHINSON (Christophe-Elie), cinquième fils de Jean-Elie Hutchinson, prévôt de l'université de Dublin et secrétaire d'état pour l'Irlande (*Voy.* Donoughmore, LXII, 541), fut comme ses frères élevé par un précepteur particulier dans la maison paternelle, mais suivit les cours des collèges, reçut le grade de bachelier dans l'université de Dublin, alla, suivant l'usage, mettre le dernier sceau à son éducation par un voyage sur le continent, et à son retour fut envoyé à Londres au Temple pour s'y livrer à l'étude des lois. Le droit était bien peu de son goût : il fit pourtant de nécessité vertu, et entra au barreau en 1792. Les richesses et la considération dont jouissait son père rendaient les affaires faciles au jeune Hutchinson qui n'avait pour ainsi dire point de clientèle à créer. Aussi fut-il bientôt une des notabilités du barreau de Dublin; et dès-lors il cessa de nourrir une antipathie déraisonnable. En 1795, à la mort de son père, le bourg de Taghmon le choisit pour son représentant au parlement : il fit son entrée dans la chambre irlandaise des communes pendant l'administration de lord Fitz-William. Véritable patriote, Hutchinson soutint de toutes ses forces le système et les mesures de ce vice-roi que le cabinet britannique rappela si promptement. Lord Camden, son successeur, prit avec les Irlandais la marche inverse, et décréta de prime-abord les confiscations, les arrestations, les supplices. Hutchinson se déclara l'antagoniste de cet impolitique déploiement de force; et moitié dégoût à l'aspect de ces atrocités, moitié chagrin de la perte de sa femme, il se retira des affaires politiques et se réduisit à son cabinet. La grande révolte de 1798 le fit sortir de sa solitude et le força de prendre parti. Bien que détestant les persécuteurs de l'Irlande, Hutchinson, comme la plupart des hommes de loi, se déclara pour le gouvernement. Son frère, le général, étant chargé d'un commandement parmi les troupes destinées à opérer la pacification de l'Irlande, il alla le joindre comme volontaire et lui rendit de véritables services, tant par son intrépidité que par sa parfaite connaissance des lieux. Il eut part à l'affaire de Castlebar, fit prisonniers les deux généraux français Lafontaine et Sarrazin, au moment où, environné par leur corps, il se croyait et devait se croire perdu, et s'acquit ainsi l'estime du général en chef, lord Cornwallis. Mais il ne tarda point à se sé-

(8) Hussein-Pacha était replet et de taille moyenne; ses traits manquaient de noblesse et de regularité; il avait le regard inquiet; son caractère, dépourvu d'énergie, se laissait facilement influencer. Comme il avait failli être assassiné un jour qu'il était sorti de la Casbah, il était devenu soupçonneux. En 1827, jouant aux échecs avec l'agha son parent, chef de la force militaire, et généralement estimé, il le fit impitoyablement étrangler, sous prétexte de conspiration contre sa vie. Malgré quelques autres traits de cruauté dirigés par une politique ombrageuse ou par le sentiment de sa propre conservation, Hussein jouissait d'une certaine réputation d'équité pour tous les actes de son gouvernement. A—r.

parer de ce gouvernement qu'il appuyait si chaudement : il vit combien les promesses faites au jour du danger étaient violées impudemment. Pitt poussait de toutes ses forces à l'abolition de la nationalité irlandaise, acte douloureux qu'il voilait du grand nom d'*Union* de l'Irlande à la Grande-Bretagne. Les brochures, les meetings se succédaient avec une prodigieuse rapidité. Dans le meeting des hommes de loi, Hutchinson ne craignit pas de proposer formellement la résistance à la pointe de l'épée. Indigné de l'ordre du jour qui accueillit sa motion, il quitta l'Irlande jurant de ne jamais y remettre les pieds, et alla distraire ses chagrins à l'armée. Il eut part comme aide-de-camp de son frère à l'expédition anglaise contre le Helder, et fut blessé à la bataille d'Alkmar. Il suivit encore son frère comme volontaire dans la mémorable expédition d'Egypte, sous Ralph Abercromby, et continuant à se signaler par sa valeur, il fit dire souvent aux connaisseurs qu'en entrant au barreau, au lieu d'entrer à l'école militaire, il avait manqué sa vocation. De retour en Angleterre, il fut élu membre de la chambre des communes en 1802, et se montra grand partisan de la guerre contre Napoléon. Il offrit au duc d'York de lever un régiment à ses frais ; le duc déclina sa proposition. L'ex-légiste alors suivit son frère dans sa mission à Saint-Pétersbourg et à Berlin (1806), mission guerrière plus que pacifique ; puis, pendant la campagne de Pologne (1807), il combattit dans les rangs de l'armée russe, reçut à Preussich-Eylau une blessure à côté du général Benningsen, et se trouva au plus fort de la mêlée à Friedland. Après la paix de Tilsitt, il visita Moscou, la Russie méridionale et surtout Odessa, avant de reprendre la route de l'Angleterre et son siège au parlement. Opposé au ministère, il fut enfin évincé aux élections générales de 1812 ; mais plus tard il fut encore élu ; enfin il représenta sept fois au parlement la ville de Cork. A partir de 1815, et grâce à la paix continentale, il revint presque constamment dans les intervalles des sessions résider à Paris avec sa famille. Ses liaisons avec les chefs du libéralisme, et surtout son opposition à l'intervention légitimiste de la France en Espagne, le rendirent suspect au gouvernement des Bourbons : il lui fut enjoint de quitter la France. Il mourut bientôt après à Hampstead, le 26 août 1825. P—ot.

HUTH (Georges-Léonard), médecin de l'hôpital de Nuremberg, où il reçut le jour, le 29 mars 1705, commença à Altdorf en 1724, l'étude de la médecine et de la philosophie. Il y soutint en 1727 son *Exercitatio philologico-medica de ossibus conferentibus*, et en 1728 sa thèse inaugurale mentionnée plus bas. A la fin de la même année, il alla à Strasbourg où il demeura six mois occupé de l'étude de l'anatomie, de l'art des accouchements et des maladies d'yeux. Après avoir consacré à Paris une année presque entière à continuer ses études en médecine et en chirurgie, il passa en Hollande où il fut pendant deux ans l'élève assidu du célèbre Boerhaave. De retour dans sa patrie, il entra au *Collegium physicum* de Nuremberg en 1733, et fut chargé en 1742 du traitement des soldats malades de la garnison de cette ville, fonctions qu'il cumula en 1752 avec celles de médecin des maladies contagieuses, et, en 1759, de médecin de l'hôpital de Nuremberg. Il devint membre de l'académie impériale des naturalistes, et mourut d'une maladie de poitrine, le 24 février 1761. Il a laissé. I. *Diss. inaug. utrum capiti frigus magis an calor conducat?* Altdorf,

1728, in-4°. II. *De la cure des blessures d'armes à feu*, Nuremberg, 1740, in-8°. Cette dissertation est traduite en allemand du français de H.-F. Ledran (*Voy.* ce nom, XXIII, 537). III. *Histoire naturelle du rhinocéros* (traduite de l'anglais de J. Parsons en allemand), Nuremberg, 1747, in-4°. IV. *Passe-temps agréable et utile, accompagné d'observations sur diverses sortes d'animaux terrestres et aquatiques, reptiles, volatiles, etc.* (en allem.). Cet ouvrage, commencé par le médecin Gaspard Goeckel, à Nuremberg, en 1748, fut achevé par Huht, en 2 vol. in-fol., 1748-52. V. *Collection de différents oiseaux exotiques et turcs, formée par M. J.-M. Seligmann, avec des planches enluminées*, Nuremb., 1749, in-fol. Huth a travaillé aux premiers volumes de cet ouvrage, dont la neuvième et dernière partie a été publiée en 1778. VI. *Hortus nitidissimus, omnem per annum superbiens floribus, sive amœnissimorum florum imagines, quas magnis sumtibus collegit Christ. Jacob. Trew, ipso vero annuente in æs incisas vivisque coloribus pictas in publicum edidit J.-M. Seligmann*, Nuremb., 1750, in-fol. Toutes les descriptions latines et allemandes jusqu'à la lettre E appartiennent à Huth; celles qui suivent et toute la seconde partie ont été écrites par C.-T. de Murr (*Voy.* ce nom, XXX, 459, et Trew, XLVI, 504). VII. *Piscium, serpentum, insectorum, aliorumque nonnullorum animalium, necnon plantarum quorumdam imagines, quas Marcus Catesby descripsit*, etc., Nuremb., 1750, in-fol. Huth traduisit de l'anglais les descriptions des animaux et des plantes, en allemand et en latin, qui se trouvent dans cet ouvrage publié par F. Eisenberger et G. Lichtensteger. VIII. *Le Jardinier anglais*, etc. (en allem.), Nuremb., 1750-58, 3 part. in-fol. C'est une traduction faite sur la cinquième édition anglaise de l'ouvrage de Ph. Miller (*Voy.* ce nom, XXIX, 37). IX. *Jo. Martyn historia plantarum rariorum, ob præstantiam denuo edita studio ac opera Jo.-Dan. Meyeri, pictoris*, ibid., 1752, in-fol., en allem. et en latin; la traduction allemande est de Huth. X. *Dissertation de George Voorhelm sur les jacinthes*, ibid., 1753, in-8°, avec des pl. (traduite du français). XI. *Observations utiles pour servir à l'histoire des animaux*. C'est encore une traduction allemande de l'ouvrage si connu de Perrault, ibid., 1753, in-4°. XII. Cinq *Traités du P. d'Ardene sur les renoncules*, traduits du français, ibid., 1754, in-8°. XIII. *Description des plantes médicinales qui sont employées dans les royaumes de l'Amérique méridionale, du Pérou*, etc., ibid., 1756-57, 2 vol. in-4°. C'est une traduction de l'ouvrage du célèbre minime Feuillée. XIV. *Collection des planches anatomiques de Guillaume Smellie*, etc., ibid., 1758, in-fol. Les planches de cet ouvrage, traduit de l'anglais par Huth, ont été gravées par J.-M. Seligmann. XV. *Sur les parties à travers lesquelles l'urine passe*, etc. XVI. *Description de la vessie par Parsons*. Ces deux dissertations, traduites de l'anglais, ont été publiées par Huth à Nuremberg, en 1759, avec des planches. XVII. *Collections de différents mémoires et observations de Douglas, Schipton, Walls, Gray et de La Condamine, sur le quinquina et l'arbre qui le produit*, Nuremb., 1759, in-8° (traductions de l'anglais et du français). XVIII. *Anatomie chirurgicale de Palfin*, etc. (traduite du français), ibid.,

1760, avec planches. XIX. *Joh. Herrman Knopp pomologia*, etc., traduite du hollandais, avec des planches enluminées, ibid., 1760, in-fol. XX. *Essai d'un système sur la génération des plantes*, accompagné de planches, par Jean Huth, ibid., 1761, in-8° (en allem.). XXI. *Dissertation complète sur la chirurgie par Guillaume Mauquest de La Motte*, traduite du français, et publiée en deux parties, in-8°, ibid., 1762. XXII. *Dissertation de Th. Kirkland sur les brûlures*, traduite de l'anglais, ibid., 1762. XXIII. *Additions aux Amusements sur les insectes et à l'Histoire naturelle des grenouilles*, par Roesel (*Voy.* ce nom, XXXVIII, 399). XXIV. *G.-H. Huthii et C.-J. Trevii observationes in vitulo bicipiti factæ*. On peut consulter Adelung, Hirsching, Meusel, Ladvocat et Baader, pour de plus amples détails sur la vie et sur les ouvrages de Huth. N—D.

HUTTEN (Philippe de), aventurier du XVIe siècle, était un gentilhomme de Franconie qui fit partie, avec d'autres Allemands, de la première expédition envoyée par les Welsers d'Augsbourg au continent de l'Amérique méridionale. Charles-Quint, pour s'acquitter des sommes énormes qu'il devait à ces banquiers, leur concéda, à titre de fief héréditaire, la province de Venezuela. La conduite des Allemands surpassa, s'il est possible, en atrocités, celle des Espagnols. Oviedo rend à Hutten une justice, c'est que, moins féroce que ses compatriotes, il ne leur cédait ni en ambition ni en intrépidité. Depuis son débarquement à Coro, en 1531, jusqu'à sa mort, en 1546, il ne jouit pas d'un seul instant de repos. Sa vie fut un tissu de privations, de dangers et d'infortunes. Dans une de ses expéditions vers le lac de Maracaïbo, il entendit parler du pays d'*Eldorado*. Un Indien, également distingué par son rang et son bon sens, lui donna les renseignements les plus positifs sur cette contrée imaginaire, et lui en indiqua le chemin en se proposant pour guide. Hutten voulut prendre une autre route suivie précédemment par un aventurier espagnol; mais il emmena avec lui l'Indien pour se diriger. Après huit jours de marche par un temps affreux, l'Indien s'évada pendant la nuit. La troupe de Hutten, forte de cent trente hommes, eut à souffrir des peines et des fatigues incroyables; une partie de ses gens y succomba. Abusé par de faux rapports, promené pendant quatre ans d'un lieu à un autre, il arriva enfin près d'une grande et belle ville dont les habitants se jetèrent sur sa troupe réduite à trente-neuf hommes; lui-même venait d'être blessé. Cette poignée de guerriers repoussa quinze mille Indiens; mais il fallut songer à retourner à Coro. Avant d'y arriver, Hutten fut assassiné, en 1546, avec ses compagnons les plus affidés, par les ordres de Carvajal qui, au moyen de fausses provisions, s'était emparé du gouvernement de la province, et avait pensé qu'il lui importait de se défaire de Hutten, lieutenant-général légalement nommé et auquel le gouvernement revenait de droit. Hutten, comme beaucoup d'aventuriers de son temps, avait écrit le récit de ses campagnes. Son manuscrit, apporté en Allemagne, y était resté enseveli dans le coin d'une bibliothèque et devenu presque indéchiffrable par vétusté. Il fut enfin publié dans le tome Ier du recueil intitulé: *Magasin historique littéraire*, par Meusel, Bayreuth et Leipzig, 1785. Ce morceau, qui porte pour titre *Nouvelles de l'Inde*, est écrit avec une candeur qui prévient favorablement. On y trouve des détails précieux sur tous les évenements dont

l'auteur a été le témoin, depuis 1535 jusqu'en 1546, sur les contrées qu'il a parcourues, ainsi que sur l'Eldorado. Il ne cherche nullement à pallier les fautes de ses compatriotes. M. de Pons, dans son voyage à la partie méridionale de la Terre-Ferme, a métamorphosé le nom de cet aventurier en Philippe de Urré. E—s.

HUTTICH ou HUTTICHIUS (Jean), archéologue et numismate, était né vers 1480 à Mayence d'une famille patricienne. Ayant été pourvu jeune d'un canonicat de la cathédrale de Strasbourg, il partagea ses loisirs entre ses devoirs et l'étude de l'antiquité. A l'exemple de Peutinger, il se livra surtout à la recherche des monuments romains dont les vestiges subsistaient encore en Allemagne. Il avait recueilli d'anciennes relations de voyages ; et il les remit à l'imprimeur Hervagius de Bâle, qui les fit paraître, avec une préface de Grynæus, sous ce titre : *Novus orbis regionum veteribus incognitarum* (*Voy.* Grynæus, XVIII, 570). Huttich mourut le 4 mars 1544, laissant une fortune considérable qu'il légua pour doter des filles de bourgeois pauvres de Strasbourg qui épouseraient des ouvriers, lesquels n'auraient pas été soldats. On a de lui : I. *Collectanea antiquitatum in urbe atque agro moguntino repertarum*, Mayence, 1520, in-fol. (1), volume très-rare, orné de quatorze planches en bois représentant divers monuments, parmi lesquels on distingue celui de Drusus. Cet ouvrage a été réimprimé dans les *Scriptores rerum moguntinarum* de Joannis, III, 321, II. *Imperatorum vitæ, cum iconibus et numismatibus ad vivum expressis*, Strasbourg, 1525, in-8° ; ibid., 1534 ou 1537 ; Lyon, 1550 et 1554, in-8° ; traduit en allemand, Strasbourg, 1526, in-8°. L'édition originale est très-rare et recherchée. Ce n'est pas cependant, comme Banduri le dit dans sa *Bibliotheca numismat.*, VI, le premier livre dans lequel on trouve des médailles. Dès 1517, André Fulvius avait publié les médailles des empereurs d'après la collection de Mazocchi (*Voy.* Fulvius, XVI, 178) ; et cet ouvrage était connu de Huttich, qui s'en est servi pour composer le sien. III. *Elenchus consulum Romanorum*, Strasbourg, 1552, in-8°. Ce dernier ouvrage fut publié après la mort de l'auteur, dont l'éloge par Joannis est inséré dans les *Scriptores rerum mogunt.*, III, 321-26. W—s.

HUTTON (Charles), mathématicien anglais, naquit le 14 août 1737, à Newcastle-sur-Tyne. Sa famille était alliée à celle de Newton ; et son père, qui joignait aux fonctions d'administrateur des propriétés rurales de lord Ravensworth l'emploi d'inspecteur aux mines, savait juste assez de mathématiques pour sentir qu'il en savait peu. Destinant son fils à la même carrière, il voulut qu'à l'étude de l'anglais et du latin Charles joignît celle des sciences exactes. Cette éducation se fit au village et sous ses yeux : elle eut tout le succès qu'il souhaitait ; le zèle et l'aptitude du jeune homme suppléèrent à l'imperfection du maître auquel il devait les premiers éléments et auquel il succéda n'ayant que dix-huit ans. Il venait alors de perdre son père. Bientôt son école de mathématiques au village de Jesmond obtint quelque renom. Parmi ses disciples il compta le futur chancelier Eldon. Loin de se circonscrire aux matières bornées de l'enseignement, il parcourut le cercle

(1) Dans la dernière édition de la *Méthode pour étudier l'histoire*, de Lenglet-Dufresnoy, XI, 383, on trouve cité : *Joannis Hultichai antiquitates moguntinæ*, 1525, in-fol. rare. C'est sans doute l'ouvrage de Huttich, dont le nom est défiguré par une étrange faute d'impression.

entier des hautes mathématiques telles qu'elles existaient à cette époque, et lut toutes les productions remarquables que la science devait aux Grecs, aux Romains, aux Français, aux Allemands, se faisant ainsi un cours d'histoire des mathématiques, tout en se familiarisant avec les principes et les formes, ce qui ne l'empêcha pas d'écrire sur cette matière. Dès 1760, on lisait de lui dans le *Journal des dames* (Ladies's diary), et dans le *Journal de l'homme du monde* (Gentleman's diary), ainsi que dans le *Magazine* de Martin, plusieurs articles sur des problèmes remarquables, les uns par la difficulté, les autres par des applications utiles, car l'utile, tel fut toujours le caractère du génie de Hutton. En 1764, il donna aux écoles un *Traité d'arithmétique et de tenue des livres,* modeste début où l'on pouvait déjà reconnaître une main de maître, et où la clarté de l'exposition laissait bien loin tout ce qui s'était publié en ce genre. Ensuite vint son *Traité théorique et pratique de l'arpentage* qui fut suivi de beaucoup d'autres plus élevés, les uns relatifs aux mathématiques pures, les autres ayant trait à des applications de la science. Pendant ce temps, les magistrats de Newcastle avaient jeté les yeux sur lui pour le levé du plan de la ville et du comté; et il s'était tiré à merveille de cette opération géodésique très-difficile (1771 et 72). La destruction du pont de Newcastle et de quelques autres ponts sur la Tyne par suite d'une crue extraordinaire, en 1771, lui fit écrire son *Traité de la construction des ponts.* A peine le livre sortait de la presse, qu'il réimprimait avec de nombreuses additions les *Ladies's diary* depuis les premiers numéros. L'année suivante, après un concours où il ne comptait pas moins de neuf compétiteurs, il fut nommé professeur de mathématiques à l'académie militaire de Woolwich. Devenu membre de la société royale de Londres quelque temps après (1776), il y remplit, de 1779 à 1783, les fonctions de secrétaire, jusqu'à ce que l'espèce de ligue formée contre les mathématiciens déterminât les Maskelyne, les Horsley et leurs amis à quitter l'association. Pendant ce court espace de temps, il avait lu dans les séances publiques de la société plusieurs mémoires importants dont nous indiquerons plus bas le sujet. Les années suivantes le virent déployant la même activité, tantôt reculer par des recherches neuves les limites de la science, tantôt par des ouvrages méthodiques, par des répertoires commodes, par des éditions ou réimpressions d'auteurs anciens, aplanir les difficultés aux élèves. Celle de ces compilations qui l'occupa le plus long-temps fut l'*Abrégé des transactions philosophiques de la société royale de Londres,* énorme ouvrage dans lequel il eut les docteurs Pearson et Shaw pour collaborateurs et qui ne valut pas moins de cent cinquante mille francs aux auteurs. Il était septuagénaire lorsque, après six ans de travail, il y mit la dernière main en 1809, et il venait de résilier sa chaire à Woolwich (1807), au bout de trente-quatre ans d'exercice. Ses économies, les fortes sommes qu'il avait tirées de ses ouvrages, la retraite de douze mille cinq cents francs que lui servait le gouvernement le mettaient à l'aise. Quelque temps encore il fut au nombre des examinateurs, soit à l'académie militaire, soit pour les réceptions dans les corps de l'artillerie et du génie ou au collège des Indes-Orientales à Addiscombie. Il cessa totalement d'y prendre part en 1817. Mais son activité d'esprit était encore loin d'être éteinte. En 1819 et 1820, il entra en correspondance avec le célèbre Laplace, pour

réclamer contre l'omission de son nom sur la liste des mathématiciens qui avaient tenté d'apprécier la densité de la terre; et il eut le plaisir de voir Laplace, dans la *Connaissance des temps* pour 1823, rendre amplement justice au savoir et au talent qu'il avait déployés dans ce problème difficile. En 1821, il entreprit de revoir les calculs de la moyenne densité de la terre par Cavendish; et dans une note envoyée à la société royale de Londres, et imprimée dans les *Transactions philosophiques de* 1821, il signale quelques inexactitudes du savant physicien et les corrige. Hutton avait alors quatre-vingt-quatre ans. Il mourut dix-sept mois après, le 27 janvier 1823. Voici la liste des ouvrages qu'on lui doit: I. *Traités de mathématiques et de physique,* 1786, in-4°. Les morceaux les plus remarquables de ce volume sont une dissertation sur la nature et la valeur des séries infinies; une nouvelle méthode pour l'évaluation des séries numériques infinies, dont les termes sont alternativement positifs et négatifs; une autre méthode pour sommer les séries qui convergent très-lentement; des recherches pour une règle générale d'extraction des racines; de nouvelles méthodes pour trouver les racines des équations; une démonstration de la vérité du théorème du binôme dans le cas des exposants fractionnaires; un exposé de quelques curieuses propriétés que possède la section commune du cône et de la sphère; la division géométrique du cercle et de l'ellipse en un nombre de parties égales, tant en superficie qu'en périmètre; enfin un ample traité des expériences à faire et des conclusions à obtenir au moyen du pendule à balle. II. *Traités sur des sujets de mathématiques et de physique*, Londres, 1812, 3 vol. in-8°. Ces trois volumes contiennent avec plusieurs morceaux déjà publiés, soit dans le recueil précédent, soit dans d'autres ouvrages, d'importantes recherches sur la force de la poudre à canon et sur les applications qu'on peut en faire dans l'artillerie. On y trouve de plus un exposé historique des *Découvertes faites en Algèbre,* exposé qu'il reproduisit bientôt après à l'article *Algèbre* dans son *Dictionnaire des sciences mathématiques.* III. Divers *Mémoires* dans les *Transactions philosophiques de la société royale de Londres,* savoir: 1° (en 1776), *Nouvelle méthode générale pour trouver des séries convergentes simples et qui convergent rapidement.* La méthode de Hutton l'emporte sur celles de Maclaurin, d'Euler, de Simson, en ce qu'elle est plus universelle, qu'elle contient leurs séries et qu'elle fournit en sus un grand nombre de séries à rapide convergence. 2° (en 1778), *De la force de la poudre à canon au moment de l'explosion, et de la vitesse des balles que projette l'artillerie.* Ce travail, pour lequel il avait suivi cinq ans des expériences, valut à l'auteur une médaille d'or de la part de la société et reçut autant d'éloges à l'étranger qu'en Angleterre. La première partie a été traduite en français par Villantroys, Paris, 1802, in-4°; la seconde par M. Terquem, ibid., 1826. 3° (en 1778) *Calculs tirés des observations faites et mesures prises sur le mont Shichallin au comté de Perth pour obtenir la moyenne densité de la terre.* Les observations astronomiques et autres avaient été faites sous la direction ou l'inspection de Maskelyne: seul, Hutton les couronna par les laborieux calculs devant lesquels reculait ce dernier: il obtint pour résultat le chiffre beaucoup trop faible de 4 1/2, l'eau étant 1; mais plus tard, reconnaissant son erreur, il sollicita de Playfair des données géologiques plus exactes, et cette

fois il approcha davantage du chiffre vrai en trouvant pour l'inconnue cherchée 4.95, conclusion qu'il inséra dans son *Abrégé des transac. phil.* 4° (en 1779), *Calculs pour déterminer le point du côté d'une colline où l'attraction opère avec le plus de force.* 5° (en 1780), *Sur les équations cubiques et les séries infinies* (morceau rempli de vues nouvelles essentielles). IV. *Dictionnaire des sciences mathématiques et physiques*, Londres, 2 gros vol. in-4° (1796). Cette compilation non-seulement était au pair de la science, mais encore elle contenait beaucoup de recherches, de solutions, de méthodes vraiment nouvelles; elle se recommande par la clarté, la multiplicité des détails, et la proportion des diverses parties. On y rencontre avec plaisir des articles historiques et biographiques que pourtant un goût plus sévère aurait exclus, pour n'admettre que des articles de choix et d'exposition. Ce Dictionnaire a eu les honneurs d'une deuxième édition (très-augmentée et largement retouchée), en 1815. Il a paru récemment en France un ouvrage sur le même plan. V. *Nouveau cours de mathématiques à l'usage des cadets de l'académie royale militaire de Woolwich*, Londres, 1798, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, classique en Angleterre, a eu beaucoup d'éditions: en 1811, Hutton y ajouta un troisième volume pour lequel il s'aida de la collaboration de Gregory. VI. *Eléments d'arithmétique et de tenue des livres*, Newcastle, 1764; 15e édit., 1820. Ce fut le premier ouvrage auquel Hutton mit son nom. Bien loin alors de l'heureuse position à laquelle il parvint depuis, il fut obligé, pour que ce travail élémentaire pût être imprimé, de graver de sa main sur l'envers de vieux caractères au rebut les quatre ou cinq signes algébriques inévitables dans un livre de cette nature. VII. *Traité théorique et pratique de l'arpentage*, Newcastle, 1770, in-4° (publié d'abord par articles séparés dans les numéros du *Journal de l'homme du monde*). Ce manuel indispensable du géomètre se substitua rapidement dans toutes les maisons d'éducation à ceux de Hawney et de Robertson auparavant en usage. L'inélégance, l'obscurité du premier, l'absence de démonstrations, de vues théoriques chez le second, laissaient immensément à désirer, et l'apparition du travail de Hutton en satisfaisant aux plus sévères exigences causa une révolution. C'est sans contredit un des plus élégants traités qu'on ait jamais écrits sur une branche quelconque des mathématiques, du moins en Angleterre; et les auteurs qui sont venus ensuite n'ont eu que la peine de l'abréger. Réunissant avec un art et un ordre parfaits toutes les recherches et découvertes faites depuis Wallis et Huygens, et notamment depuis l'invention des calculs différentiel et intégral sur les rectifications de courbes, sur les cubatures, quadratures, etc., et éparses çà et là dans des recueils; joignant toujours la discussion aux énoncés pratiques et les exemples aux énoncés; élaguant les détails inutiles, éclaircissant ce qui pouvait sembler obscur dans les primitives démonstrations, et faisant disparaître les erreurs, Hutton y expose les principes de la trigonométrie plane, les méthodes pour déterminer les hauteurs et les distances, donne les surfaces des figures rectilignes et circulaires, les mesures des prismes, des pyramides de la sphère, des pyramides, des sections coniques, leur rectification, leur quadrature, leur cubature, etc., etc. A la fin du livre se trouvent des traités spéciaux d'arpentage, de jaugeage, de toisé, de mesurage des bois. Enfin l'ouvrage est enrichi d'une table détaillée des aires des segments circulaires. VIII. *Abrégé*

du manuel de l'arpenteur, Londres, 1784, in-8°; 8e édit., 1820. C'est le précédent ouvrage, moins les discussions et les démonstrations, réduit aux règles, aux exemples et aux tables. IX. *Eléments des sections coniques*, suivis d'un choix d'*exercices mathématiques et physiques*, ibid., 1787, in-8°. Ces exercices consistent surtout en problèmes qui roulent les uns sur la dynamique, l'hydrodynamique, etc., les autres sur les fossés des fortifications. X. *Table des produits et des puissances des nombres*, Londres, 1781, in-fol. (lu d'abord à la société royale, puis publié aux frais du bureau des longitudes). XI. *Tables mathématiques contenant les logarithmes communs, hyperboliques, etc.*, Londres, 1785, in-8°; 5e édit., 1811; 6e, 1820. Les fautes dont fourmillent les tables des logarithmes de Sherwin et Gardiner nécessitaient la publication d'un ouvrage de même nature et plus parfait. Celui de Hutton n'a pas encore été dépassé: l'arrangement en est commode, quelques-unes des tables sont entièrement neuves: l'avis aux calculateurs (et l'on sait qu'en Angleterre les teneurs de livres même et les commis se servent souvent des logarithmes) contient d'utiles indications sur la manière de calculer par logarithmes et aussi sur la résolution des triangles tant planes que sphériques; enfin en tête du volume on lit une excellente *Histoire des travaux relatifs aux logarithmes*. XII. *Tables de l'intérêt de* 1 *l. st. à* 500,000,000 *l. st. pour un jour*, 1786, in-8°. XIII. *Principes de la construction des ponts*, Newcastle, 1772, in-8°. Ce traité où jeune encore Hutton établissait mathématiquement les propriétés des arcs, l'épaisseur à donner aux pierres, la force avec laquelle la pression de l'eau agit sur elles, fut réimprimé en 1801, à l'occasion du projet conçu par Telford et Douglas d'élever un pont de fer sur la Tamise à Londres. Hutton avait recueilli de nombreux matériaux pour une édition ultérieure de cet ouvrage; et, indépendamment des nouvelles idées théoriques et pratiques, il avait à sa disposition des documents sur les ponts les plus célèbres de l'Europe, et notamment de l'Italie. Malheureusement ces éléments d'un grand ouvrage sont perdus, et il n'en a mis que quelques-uns à profit pour la réimpression faite de ses *Principes de la construction des ponts* dans les *Traités* de 1812. XIV. *Mélanges tirés du Ladies's diary* (the mathematical miscellany), contenant divers articles de mathématiques soit de lui, soit des Emerson, Simson, Dunthorne et autres savants. XV. *Abrégé des transactions philosophiques* (avec Pearson et Shaw), 1803-09, 6 vol. in-4°. Ce recueil est d'une haute valeur pour tous ceux qui se livrent à l'étude des sciences. Le plan seul de l'entreprise était une idée heureuse; l'exécution n'en est pas mauvaise, quoique quelquefois peut-être on y sente un peu la main d'un vieillard. Toute la partie précisément scientifique est de Hutton: les articles historiques et littéraires sont dus à ses deux collaborateurs. XVI: 1° une édition des *Principes d'artillerie de Robin*, avec les corrections nécessitées par l'état de la science, Londres, 1805, in-8°; 2° une traduction des *Récréations mathématiques, etc.*, d'Ozanam, continuées par Montucla, 1803, 4 vol. in-8°, 2e édit., 1814; 3° une traduction du *Choix d'amusements en mathématiques et philosophie naturelle* de Despiau, in-12. Nous avons signalé plus haut la *Carte topographique de la ville et du comté de Newcastle*. P—OT.

HUXELLES. *Voy.* UXELLES, XLVII, 237.

HUZARD (JEAN-BAPTISTE), vétérinaire célèbre, naquit à Paris le 3 novembre 1755, d'une famille qui y exerçait la maréchalerie, depuis plusieurs générations. Sa première éducation fut peu soignée, et il commença par être simple apprenti dans l'atelier paternel; il faisait en même temps chez les Augustins réformés ou Petits-Pères quelques études restées incomplètes, mais qui ont suffi à la carrière où il devait acquérir une grande célébrité. Ce fut même à leur persuasion que son père le fit entrer à l'école royale vétérinaire d'Alfort récemment fondée, où il remporta plusieurs prix, entre autres celui de *pratique* qui consistait en une trousse d'instruments qu'il conserva religieusement et légua ensuite à l'aîné de ses fils. Après trois ans d'études, il quitta l'école pour s'attacher à la maréchalerie de son père, malgré Bourgelat, qui dans une lettre adressée à ce dernier sous la date du 15 décembre 1771, et que nous avons sous les yeux, lui disait : « Je vous réponds que vous aurez dans votre enfant un sujet de la plus grande distinction, et auquel je pourrais même, s'il en était besoin, procurer une place très-avantageuse et plus lucrative que la meilleure maréchalerie de Paris. » Cependant Huzard concourut pour le prix de pratique vétérinaire fondé à l'école d'Alfort par Louis XVI, et il reçut la médaille d'or qui devait être et qui fut une décoration permanente pour le lauréat, plus précieuse à ses yeux que les insignes qui lui furent conférés plus tard. Devenu membre titulaire de la société royale de médecine, il y fit différents rapports avec Vicq-d'Azyr, qui décida son studieux et jeune confrère à écrire les articles de médecine vétérinaire de l'Encyclopédie méthodique. En 1785, il fut chargé par le tribunal des *Juges et consuls des marchands*, et ensuite par plusieurs autres tribunaux de Paris, des expertises relatives aux vices rédhibitoires des animaux domestiques. Il exerça cette fonction jusqu'en 1824, et, dans cet intervalle de quarante années, il réunit douze volumes in-folio de rapports et d'actes qui contiennent d'utiles matériaux sur la jurisprudence vétérinaire. Tout le monde convient qu'à cet égard il a rendu de véritables services. Avant lui la jurisprudence vétérinaire n'avait aucune base; ce fut lui qui la fonda sur des principes vrais, et dont lui-même fit dans toutes les occasions des applications rigoureuses. Dans une affaire contentieuse, il avait émis un avis favorable à un vendeur; ce dernier lui envoya une somme considérable à titre de rémunération, l'expert la fit porter aussitôt à l'acquéreur, en lui écrivant que le vendeur avait sans doute par résipiscence offert cette diminution sur le marché consommé. Un riche personnage lui disait un jour : « Voilà « trois fois en peu de temps que je « renouvelle mes chevaux; cependant, « voyez comme ils dépérissent: je vais « encore être obligé d'en changer une « quatrième fois! — Non, dit Hu- « zard, gardez-les, ils sont bons; « mais changez le cocher. » Bientôt les chevaux furent rétablis, et le propriétaire fut convaincu que la cupidité du cocher avait été l'unique cause de ses mécomptes. Il donna un semblable conseil à Chaptal, ministre de l'intérieur, qui l'avait emmené à sa terre de Chanteloup pour visiter un troupeau sur lequel la mortalité sévissait: l'habile vétérinaire découvrit que le berger vendait les moutons aux bouchers des environs; et l'ayant fait remplacer par un homme plus fidèle, le mal cessa. Nommé en 1792 membre du conseil vétérinaire et des remontes de l'administration de la guerre, Huzard fut chargé, avec le général Bru-

ne, de surveiller les réquisitions de chevaux. Son inflexible probité, en préservant l'état de toute concussion, l'exposa lui-même aux vengeances des déprédateurs; mais il aimait son pays avec passion et le servait avec fidélité. Deux ans après (1794), lorsque le gouvernement fut organisé en douze commissions exécutives ou départements ministériels, Huzard entra à la commission d'agriculture et des arts qui forma ensuite le ministère de l'intérieur, sous les titres successifs d'agent, de commissaire du gouvernement et enfin d'inspecteur-général des écoles vétérinaires, fonctions qu'il exerçait encore dans sa quatre-vingt-unième année, avec toute la plénitude de ses facultés. Dès l'instant de sa nomination, il quitta, au détriment de sa fortune privée, l'établissement de maréchalerie qu'il avait à Paris, pour se livrer exclusivement à ses occupations administratives. Il eut avec Tessier, Gilbert, et surtout Daubenton, beaucoup de part à l'introduction en France de la précieuse race des mérinos d'Espagne, en faisant insérer, dans le traité de l'an III conclu avec cette puissance, l'article secret par lequel le gouvernement espagnol permettait l'exportation de plus de cinq mille mérinos, qui, réunis à ceux que Louis XVI avait déjà fait venir en 1786, ont servi à la propagation de cette race, assurée aujourd'hui. C'est par ses instances, jointes à celles de ses deux collègues, que les domaines royaux de Versailles, Saint-Cloud, Saint-Germain, du Raincy, de Fontainebleau et Rambouillet furent préservés du vandalisme révolutionnaire, en recevant le titre d'établissements ruraux qu'il eut l'heureuse idée de leur faire appliquer. La commission gouvernementale y établit des troupeaux d'élite, des pépinières et des cultures expérimentales. Huzard, dans ses fonctions d'inspecteur-général, fut chargé d'observer les épizooties régnantes, soit en France, soit dans tout le territoire étranger incorporé à l'empire. Il visitait chaque année et présidait avec une bonté sévère les écoles de Lyon et d'Alfort. En 1793, il sauva la première de ces écoles qui était menacée de suppression, et bientôt après la seconde, en détruisant de ses propres mains une pétition imprudente que les professeurs d'Alfort adressaient à la Convention, pour renvoyer les élèves dans leurs familles à l'époque de la disette, mesure qui eût gravement compromis l'existence de l'établissement. Lors de l'invasion des armées étrangères en 1814, les élèves d'Alfort ayant tenté de défendre le pont de Charenton, plusieurs furent victimes de leur patriotique témérité; d'autres, plus ou moins blessés, se réfugièrent auprès de Huzard qui avait désapprouvé la prise d'armes de ces jeunes gens, dont il disait avec raison que l'école était responsable envers les parents. Néanmoins dans cette triste circonstance, l'inspecteur-général devint le père des élèves; il partagea avec eux sa demeure, sa table et leur fournit les moyens de retourner au foyer paternel. Quoique dans l'ordre hiérarchique des fonctionnaires, Huzard se trouvât plus haut placé que Chabert, directeur de l'école d'Alfort, jamais il ne lui laissa entrevoir une apparence de supériorité; il allait même régulièrement à Alfort, pour expédier les affaires de la direction auxquelles le vieillard ne pouvait plus se livrer. Le ministre comprit cette délicatesse, et Chabert conserva son emploi jusqu'à sa mort. Une place gratuite d'élève à l'école d'Alfort fut offerte à son fils aîné, mais Huzard ne l'accepta que pour en faire jouir le fils d'une veuve, en payant lui-même secrètement la pension du jeune élève. On pourrait citer d'autres faits qui attestent la bonté de son cœur. Au mois de juillet 1830, revenant

d'Italie d'où deux amis (les docteurs Buniva et Bonafous) avaient retardé son retour en le précédant sur le Mont-Cenis, à son insu, pour lui ménager quelques moments de repos, il arriva à Lyon le jour même où un agitateur vint requérir l'assistance des élèves de l'école vétérinaire de cette ville pour prendre part aux mouvements de la révolution qui venait de s'opérer à Paris: « Allez dire à celui qui vous envoie, dit l'inspecteur-général, qu'il « n'y a ici que des vétérinaires, et que « le vrai moyen de maintenir l'ordre « public est que chacun se renferme « dans la sphère de son état. » Les travaux de l'école reprirent leur cours ordinaire. Vers la fin de l'empire, Huzard avait été chargé de créer deux nouvelles écoles, l'une à Aix-la-Chapelle, l'autre à Zutphen. La marche des évènements arrêta ses opérations; mais, peu de temps après, le roi des Pays-Bas adopta le plan tracé par Huzard, et l'école de Zutphen subsiste encore. Le gouvernement de la restauration le chargea à son tour d'établir une nouvelle école vétérinaire, plus particulièrement destinée aux races bovines, soit à Cahors, soit à Toulouse. Cette dernière ville, plus au centre de la France méridionale, obtint la préférence qu'elle méritait. Huzard installa cette école en 1829, et la visita assidûment chaque année. Membre du comité de la vaccine, il contribua beaucoup à la propagation de cette importante découverte. Ayant commencé, dès l'âge de seize ans, à acheter des livres qui avaient trait à l'étude des animaux, il continua sa collection jusqu'à la dernière année de sa longue carrière. Secondé dans son goût et ses recherches par son épouse (Rosalie Vallat-Lachapelle), qui, élevée au milieu des livres, avait établi à Paris une maison de librairie et des presses exclusivement consacrées à l'agriculture et à l'histoire naturelle, Huzard parvint à créer une bibliothèque spéciale de plus de quarante mille volumes, dont il annota les plus rares, et qu'il rendit accessible à tous les agronomes et vétérinaires, qui voulaient y puiser de l'instruction. Il recueillit en outre, avec une rare persévérance, tous les ouvrages imprimés ou manuscrits rédigés par les membres ou les correspondants de l'Institut, qui n'avaient pas fait partie des recueils annuels publiés par ce corps savant: il y joignit une multitude de notes et de renseignements sur la vie privée ou publique des académiciens. Ce n'est pas sans étonnement qu'on avait remarqué que, sous le gouvernement impérial, Huzard eût été excepté de tous les chefs d'administration que Napoléon avait décorés de la Légion-d'Honneur. Cette espèce de disgrâce fut attribuée à un accueil un peu brusque que le vétérinaire fit un jour au maréchal Duroc qui venait lui parler au nom de l'empereur. Quoi qu'il en soit, ce fut des mains de Louis XVIII, en 1814, que le vétéran de la science, l'inspecteur-général de toutes les écoles vétérinaires, reçut cette distinction méritée longtemps auparavant. Le même prince lui conféra encore, en 1816, le cordon de Saint-Michel. Sous le règne de Charles X, Huzard fut invité à choisir, à la manufacture royale de porcelaine de Sèvres, les objets de prix qui pourraient lui plaire: une assiette représentant un maréchal-ferrant fut l'objet préféré. L'image du manoir paternel l'emporta, nous dit-il un jour, sur les plus brillantes productions de Sèvres. Huzard était entré à l'académie des sciences lors de la formation de l'Institut, en 1795. Il appartint aussi à l'ancienne société royale de médecine, à laquelle a succédé l'académie royale instituée par Louis XVIII; à la société d'encoura-

gement pour l'industrie nationale, dont il fut un des fondateurs ; à la société royale et centrale d'agriculture ; au conseil de salubrité du département de la Seine ; au conseil supérieur d'agriculture près le ministère de l'intérieur, et enfin à plusieurs sociétés scientifiques françaises et étrangères. Doué d'une santé constante qu'il sut fortifier par une vie occupée et conséquemment heureuse, il mourut sans souffrances au sein de sa famille, le 30 nov. 1839, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, par suite d'un régime trop débilitant auquel le forçait une hernie dont il était atteint depuis plusieurs années. Le baron de Silvestre, au nom de l'académie des sciences et de la société centrale d'agriculture ; le Dr Mérat, au nom de l'académie royale de médecine, et M. Renault, au nom de l'école d'Alfort, prononcèrent des discours sur sa tombe. Une notice biographique sur Huzard par M. L. Bouchard, son gendre, a été insérée dans les *Annales de l'agriculture française* (janvier 1839) ; une autre notice par M. de Silvestre, se trouve dans les *Mémoires* de la société royale d'agriculture (même année). Huzard était doué d'une rare intelligence, d'une mémoire très-heureuse et suppléait par de tels avantages à ce qui avait manqué à sa première éducation. Divisé d'opinions avec quelques-uns de ses confrères sur différents points de doctrine vétérinaire, il se montra quelquefois peut-être trop arrêté dans les siennes. Ce fut surtout à l'occasion du système de non-contagion de la morve chronique aujourd'hui admis par l'école, mais encore controversé à l'académie des sciences, qu'il montra le plus de ténacité (*Voy.* HURTREL *d'Arboval*, dans ce vol.). Les écrits publiés par Huzard sont : I. *Almanach vétérinaire*, avec Chabert et Flandrin, 1782, in-12. II. *Essai sur les eaux aux jambes des chevaux*, 1784, in-8°. III. *Instruction sur les moyens de s'assurer de l'existence de la morve et d'en prévenir les effets*, 1785, in-8°. Cet écrit publié avec Chabert, eut quatre éditions ; la dernière, celle à laquelle Huzard a coopéré, augmentée d'une loi promise sur les maladies contagieuses, parut en 1797. IV. *Instruction sur les soins à donner aux chevaux pour les conserver en santé sur les routes et dans les camps*, imprimé par ordre du comité de salut public, an II (1794), in-8° ; nouvelle édition, 1817. Ce petit ouvrage, qui eut un grand nombre d'éditions, fut tiré à plus de 60,000 exemplaires. V. *Essai sur les maladies qui affectent les vaches laitières des faubourgs et environs de Paris*, 1794, in-8°. VI. *Instruction sur l'épidémie des vaches*, etc., 1796, in-8°. VII. *Instruction et nouveau rapport imprimés en France et en Allemagne et relatifs à la maladie des bêtes à cornes qui a régné dans le département des Forêts*, 1797, in-8°. VIII. *Instruction sur les maladies inflammatoires et épizootiques, et principalement sur celle qui affecte les bêtes à cornes des départements de l'Est, d'une partie de l'Allemagne et des parcs d'approvisionnement des armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle*, publiée par le conseil d'agriculture, 1797, in-8°. IX. *Mémoire sur la péripneumonie chronique, ou phthisie pulmonaire qui affecte les vaches laitières de Paris et des environs, avec les moyens curatifs et préservatifs de cette maladie, et des observations sur l'usage du lait et de la viande des vaches malades* an VIII (1800), in-8°. X. *Comptes-rendus à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Insti-*

tut national, de la vente des laines du troupeau de Rambouillet pendant les années IX-XI (1801-03), avec Tessier, in-4°. XI. *Instruction sur l'amelioration des chevaux en France, destinée principalement aux cultivateurs*, an X (1802), in-8°. XII. *Compte-rendu à l'Institut national des améliorations qui se font dans l'établissement rural de Rambouillet, et principalement de celle des bêtes à laine, et de la vente qui a eu lieu le 15 prairial an XI* (1803), in-4°. XIII. *Notice bibliographique des différentes éditions du Théâtre d'agriculture d'Olivier de Serres*, lue à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut de France, le 23 mai 1806, in-4°. XIV. *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques, avec les moyens de les guérir, de les conserver en santé, de les multiplier, de les élever avec avantage*, etc., publiées avec Chabert et Flandrin, 1812, 6 vol. in-8°; les 4e, 5e et 6e volumes ont eu une 3e édit. de 1812 à 1824. XV. *Instruction sommaire sur la maladie des bêtes à laine appelée pourriture*, avec Tessier, 1822, in-8°. XVI. *Conjectures sur l'origine ou l'étymologie du nom de la maladie connue dans les chevaux sous le nom de fourbure*, auxquelles on a ajouté des notes bibliographiques sur quelques anciens ouvrages de vétérinaire, 1827, in 8°. XVII. *Notes bibliographiques sur l'ouvrage d'Hortensio Lando, intitulé : Sermoni funebri de vari authori nella morte di diversi animali*, 1835, in-8°. XVIII. *Notes bibliographiques concernant les ouvrages du duc de Nardo* (Bélisaire Aquaviva) *sur la vénerie et la fauconnerie*, 1835, in-8°. Indépendamment des ouvrages et opuscules mentionnés plus haut, Huzard est auteur de nombreux articles d'économie domestique et rurale et d'articles vétérinaires, insérés dans le *Dictionnaire d'agriculture* de la section d'économie rurale de l'académie des sciences, qui a eu deux éditions; dans le nouveau *Dictionnaire d'histoire naturelle*, édité par Deterville, ainsi que d'un grand nombre de mémoires publiés dans divers recueils scientifiques, tels que la *Feuille du Cultivateur*, ceux de la société centrale et royale d'agriculture, les *Annales de l'agriculture française*, etc. On connaît encore de lui un *Mémoire* sur les causes qui s'opposent à la guérison des fractures dans les grands animaux, et sur quelques moyens simples propres à contribuer à cette guérison, inséré dans les Mémoires de la société agraire de Turin; et des observations et remarques sur un veau qui est resté mort et intact dans la matrice près de quinze mois après le temps du vêlage, dans le 2e volume des Mémoires de l'Institut (section des sciences mathématiques et physiques, 1799). Huzard a été l'éditeur du traité des Haras et des mulets, de Hartmann, 1788, in-8°; de plusieurs ouvrages de Bourgelat qu'il a enrichis de notes importantes. On lui doit aussi quatre éditions augmentées de l'*Instruction* de Daubenton pour les bergers et les propriétaires de troupeaux. Ses principaux écrits ont été traduits en diverses langues. B—P—S.

* **HVITFELD** (ARNOLDUS) (en danois *Arvid* ou *Arrild*), historien et chancelier de Danemark, né en 1549, d'une famille ancienne et illustre de ce royaume, était fils de Christophe Hvitfeld, seigneur de Berredsgaard; sa mère s'appelait Ollegaard-Trolle. Il fut envoyé, en 1597, comme ambassadeur extraordinaire en Angleterre et ensuite en Hollande. En 1602, il se rendit à Brême avec la même qualité, et mourut sans avoir été marié, le 13

décembre 1609, après avoir résigné peu de temps auparavant la charge de chancelier du royaume. Outre les Chroniques du royaume de Danemark citées dans son article, tom. XXI, pag. 113, de la *Biographie universelle*, il a publié: I. *Andreæ Sunonis versio legum provincialium Scaniæ latina*, Copenhague, 1590. II. *Jus aulicum Norvegiæ, vulgo* NORDSKE HIRDSKRAA, ibid., 1594 (en danois); traduit en suédois, Stockholm, 1648. III. *Chronique norvégienne* de Jens Mortensen (en danois), ibid., 1594. IV. *Histoire de l'archevêque Jens Grand*, publiée par Jens Sofrensen Nornissom, Copenhague, 1650, et depuis dans l'édition in-folio des Chroniques de Hvitfeld. V. *Œlnothus de vita et passionibus S. Canuti*, ibid., 1602. Baden l'accuse de bigoterie, et lui reproche de parler trop favorablement de la noblesse dans sa Chronique. Les auteurs du *Danske Magasin* relèvent aussi quelques erreurs qu'il a commises dans le même ouvrage. Parmi les personnages de la même famille dont l'histoire a conservé le nom, nous devons citer HVITFELD (*Claus*), l'un des nobles Danois qui mirent au pillage les églises de Norvège, après l'introduction de la réformation dans ce royaume; et un autre HVITFELD, capitaine du vaisseau *le Danebrog*, lequel, dans un combat naval contre les Suédois, en 1710, fit sauter son navire plutôt que de le rendre aux ennemis. D—z—s.

HWIID (ANDRÉ-CHRISTIAN), orientaliste danois, né à Copenhague le 20 octobre 1749, était fils de l'évêque Mathias Hwiid; sa mère s'appelait Karen Fietlsted. Il fit des études brillantes à l'école latine de Roeskilde, où il apprit non-seulement les langues anciennes, mais l'anglais et le français qui lui furent par la suite d'une grande utilité. Destiné par sa famille à la carrière ecclésiastique, il fut envoyé, en 1769, à l'université de Copenhague pour y suivre un cours de théologie. Indépendant par caractère, Hwiid, qui faisait ses délices des écrits de J.-J. Rousseau, s'attacha particulièrement à la philologie et à la critique des textes sacrés. Il se fit connaître dans le monde littéraire par un ouvrage imprimé à Copenhague, en 1775, et intitulé: *De vita Cyri majoris et minoris*. Ce livre lui attira la bienveillance du conseiller intime de conférence O.-H. Guldberg, par la protection duquel il fut chargé de voyager à l'étranger aux frais du gouvernement. Parti de Copenhague le 7 juillet 1777, il se rendit à Gœttingue pour y étudier la critique de la Bible et les langues orientales sous les savants professeurs J.-D. Michaelis et Heyne. Après un séjour de plus d'un an dans cette ville, il alla à Vienne pour collationner quelques *Codices* de la bibliothèque impériale, et il eut l'heureux avantage, pendant les trois mois qu'il y resta, de se faire connaître de l'archevêque prince Migazzi et du savant comte Garampi, à cette époque nonce du pape, et avec lequel il entretint depuis une correspondance suivie. Hwiid poursuivit son voyage par Venise, Ferrare, Bologne et Florence jusqu'à Rome où il séjourna quinze mois, étudiant avec ardeur les langues orientales et les manuscrits, et fréquentant les érudits de cette capitale comme ceux du royaume de Naples où il se rendit pour examiner les ruines d'Herculanum. Le vieux cardinal Albani, conservateur de la bibliothèque du Vatican, et monsignor Borgia, secrétaire de la propagande, auxquels il avait été fortement recommandé par les cardinaux Migazzi et Garampi, lui fournirent les moyens de visiter les différentes bibliothèques de la capitale du monde chrétien. Il quitta Rome

après avoir obtenu une audience du pape Pie VI, pour se rendre en 1780 à Paris. A la fin de l'année, le but de son voyage étant rempli, il retourna à Copenhague. Il y obtint en 1781 le titre et le rang de professeur de l'université, et devint ensuite vicaire de l'évêque. L'académie royale des sciences de Naples, la société des Arcades de Rome et des Volsques de Veletri, l'admirent dans leur sein, et il fut aussi nommé membre correspondant de la société des antiquaires d'Edimbourg et de la société des sciences de Gœttingue. Il avait épousé, en 1782, la fille du conseiller de justice Soren Munck. Outre l'ouvrage déjà cité on a de Hwiid: I. *Specimen inedituæ versionis arabico-samaritanæ Pentateuchi e codice manuscripto biblioth. Barberinæ edidit et animadversiones adjecit Romæ*, 1780. Ce 49e chapitre de la Genèse avait déjà été imprimé par Durell en 1763, à Oxford, avec une traduction que Hwiid ne connaissait certainement pas (voir la Bibliothèque orientale de Michaelis, th. 16). Dans sa jeunesse il avait traduit en danois plusieurs articles du *Spectateur anglais*, et écrit pendant le cours de son voyage plusieurs lettres qui ont été insérées dans le *Brief-Wechsel* du professeur Schloser. On trouve encore de lui dans la Bibliothèque orientale de J.-D. Michaelis: II. Mémoire sur la *Biblia arabica Rutilana*. III. Variantes d'un *Codex manuscr. copto-græcus evangelii S. Johannis*, appartenant à l'évêque Borgia, et qu'il a collationné le premier. IV. *Description d'un fragment d'un manuscrit samaritain du Pentateuque*, qu'il trouva dans une bibliothèque particulière de Paris, et dont on n'avait fait jusqu'alors aucune mention. V. *Commentaire complet, critique et philologique en latin sur le prophète Zacharie*, dont il avait collationné le manuscrit pendant qu'il se trouvait à Rome. VI. *Curæ criticæ in textum græcum Act. apostol.* VII. *Libellus criticus de indole codicis ms. græci N. T.*, etc, Copenhague, 1785. Il a aussi publié des morceaux de critique dans les journaux scientifiques de Copenhague, et a laissé un Journal de ses voyages dans lequel il émet avec une extrême franchise les opinions sur les choses et sur les hommes. Hwiid mourut le 3 mai 1788, sans laisser de postérité. Il aimait passsionnément les beaux-arts, et il les admirait en connaisseur. Outre les jugements qu'il a portés sur Raphaël et le Corrège, il a publié dans la *Minerva* deux articles remarquables, l'un en 1786, sur Zeuxis, et l'autre en 1788, sur Protogène. Le même journal contient aussi une notice biographique qu'il a consacrée au peintre de bataille Mandelberg. Lorentsen et Paulsen, peintres danois dont il était l'ami, ont fait son portrait qui n'a pas été gravé. D—z—s.

HYPATUS, médecin grec, vivait dans le XVe siècle. Il exerçait sa profession à Rome; et ses talents lui méritèrent la bienveillance du pape Nicolas V, qui le créa comte de Latran et le revêtit de la dignité de consul. Son véritable nom était Georges Sanginatic (1); mais les manuscrits ne le désignent que par celui d'Hypatus, mot grec qui n'exprime que la dignité consulaire. Il dedia, vers 1450, au pape Nicolas V, un petit traité: *De partibus corporis humani*. Cet opuscule, écrit en vers politiques, fut publié pour la première fois par Étienne Le Moyne, dans ses *Varia sacra*, I, 513. Jean-Et. Bernard (*Voy.* ce nom, IV, 295) l'a reproduit en 1744, Leyde, in-8°, avec la version latine

(1) Georgius Sanguinaticus. Ce dernier nom est sans doute celui de sa patrie, obscure bourgade oubliée par tous les lexicographes

de Le Moyne, dont il ne faisait pas grande estime (2). Il y joignit des notes, tant de lui que de Dan. Triller, et trois planches anatomiques, tirées d'un manuscrit de la bibliothèque de Leyde, qu'il jugeait, sans en connaître la date, beaucoup plus ancien que le premier traité d'anatomie imprimé avec fig. (3). Dans cette édition, l'opuscule d'Hypatus est précédé d'un autre petit traité d'anatomie, d'un médecin grec, intitulé : *Introductio anatomica*. Cet opuscule avait été déjà publié par Pierre Lauremberg (*Voy.* ce nom, au Supp.), avec une version latine, Hambourg, 1616 (4), et Leyde, 1618. L'Introduction anatomique, dont l'auteur est inconnu, n'offre guère que des lambeaux tirés des *Œuvres* d'Aristote, et réunis par un compilateur ignorant ou mal habile. Quelques critiques ont cependant soupçonné Lauremberg d'avoir composé lui-même cette espèce de centon; mais il est plus vraisemblable, comme le dit Morsius (*Préf.* de l'éd. de 1618), que Lauremberg l'avait rapporté de France, où il l'avait déterré dans quelque bibliothèque. La préface curieuse que Bernard a mise en tête de son édition de ces deux opuscules mérite d'être lue. On attribue encore à Hypatus un *Traité du pouls*, resté manuscrit. W—s.

HYPSILANTIS. *Voy.* YPSILANTI, LI, 522.

I

N. B. On cherchera au J ou à l'Y les noms que l'on ne trouverait pas à la lettre I.

IBN-SCHOHNAH ou **SCHOUNAH** (*le fils du prévôt ou lieutenant de police*) est le surnom sous lequel sont connus plusieurs auteurs arabes; le plus célèbre est l'historien qui mourut non l'an 883 de l'hég. (1478 de J.-C.), comme on l'a dit à son article (*Voy.* SCHONA, XLI, 226), mais vers 807 (1404) peu après l'époque où finit son histoire. *Ibn*, en arabe, s'écrit également et se prononce *ebn* ou *ben*, et son pluriel *beno* ou *beni* qui signifie *enfants, descendants*, mis en tête d'un nom propre, sert à désigner les races souveraines, les tribus et les familles, comme *Beno-Abbas* (les Abbassides), *Beno-Seldjouk* (les Seldjoukides), *Beno-Ayoub* (les Ayoubides), etc. A—T.

IBN-SINA. *Voy.* AVICENNE, III, 115.

IBN-THOPHAIL. *Voy.* THOFAÏL, XLV, 435.

IBN-ZARCAL. *Voy.* ZARCALLI, LII, 145.

IBRAHIM, 13e khalife de la dynastie des Ommeyades, était fils de Walid Ier et frère d'YEZID III (*Voy.* ce nom, LI, 476), qui, l'ayant eu pour complice de l'assassinat de Walid II (*Voy.* ce nom, L, 83), le déclara son successeur au préjudice des fils de ce dernier, détenus à Damas. Le règne d'Ibrahim commença vers la fin de l'an de l'hégyre 126 (744 de J.-C.), mais sa durée, suivant les auteurs arabes, varie depuis quarante jours jusqu'à quatre mois. L'appari-

(2) Voici ce que Bernard dit de la version de Le Moyne : *Quæ non tam auctorem explicat quam potius sensum ejus invertit* (*Præf.*, XI).

(3) Bernard croyait (*Præf.*, XII) que l'Anatomie de Jacq. de Carpi était la première, imprimée avec fig.; mais il se trompait : ce n'est que la troisième (*Voy.* J. BERENGER, IV, 237).

(4) Cette édition de 1616 est citée par Conring; mais Bernard déclare qu'il a fait d'inutiles recherches pour se la procurer; et il pense que si cet ouvrage eût été publié réellement en 1616, Morsius n'en aurait pas donné, deux ans après, une nouvelle édition, tirée à mille exemplaires.

tion de ce khalife sur le trône fut si courte que quelques historiens ne lui donnent point le titre d'*Emir-al-Moumenin* (prince des fidèles), mais simplement celui d'*émir*. Merwan, fils de Mohammed, son parent, gouverneur de l'Arménie et de la Mésopotamie, révolté dès le règne d'Yezid III, sous prétexte de venger la mort de Walid II et de soutenir les droits de ses fils, refusa de reconnaître Ibrahim et traversa l'Euphrate. Deux généraux du khalife ayant été abandonnés par leurs troupes, au moment de livrer bataille à Merwan, près de Kinnisrin en Syrie, Ibrahim opposa au prince rebelle, son cousin Soléiman, fils d'Hescham, lequel, malgré ses talents et sa valeur, vit son armée de cent vingt mille hommes taillée en pièces et n'en ramena que les débris à Damas. Merwan relâcha les prisonniers, après leur avoir fait prêter serment de fidélité à Hakem et à Othman, fils de Walid II; mais Ibrahim et Soléiman firent périr ces deux jeunes princes qui, avant d'expirer, transmirent, dit-on, à Merwan leurs droits au khalifat. Les habitants de Damas ayant ouvert leurs portes à Merwan qu'ils reconnurent pour souverain, Soléiman s'enfuit, après avoir pillé le trésor public qu'il distribua à ses troupes. Ibrahim prit aussi la fuite et se cacha; mais bientôt ils envoyèrent tous les deux offrir leurs soumissions à Merwan. Ici les historiens arabes se contredisent étrangement sur la destinée et la fin de ce khalife, qu'Ibn-Schounah surnomme *Al-Makhlou* (le déposé), et qui, rentré dans la vie privée, tomba dans une obscurité complète. Aboul-Feda n'en parle plus. Ibn-Kotaïbah le fait mourir naturellement, et dit que son cadavre exhumé fut attaché à un gibet par ordre de Merwan. Quelques-uns prétendent qu'il fut tué trois mois après son abdication; d'autres le font vivre jusqu'à l'an 132 (750): mais ils varient tous sur le genre de sa mort, et on ignore s'il se noya par accident ou volontairement; s'il périt sous les coups d'un assassin vulgaire, ou s'il fut mis en croix par ordre d'un fils de Merwan. La discordance des auteurs musulmans n'est pas moins étonnante sur le jugement qu'ils ont porté d'Ibrahim. Ils le représentent tantôt comme un homme sans esprit et sans jugement; tantôt comme un prince prudent, libéral, religieux, ami des arts et digne d'être cité honorablement dans l'histoire (*Voy.* MERWAN II, XXVIII, 399). A—T.

IBRAHIM Ier (ABOU-ABD'ALLAH), fondateur de la dynastie des Aglabides en Afrique et en Sicile, était Arabe d'origine et fils d'Aglab dont le nom se transmit à ses descendants. Les historiens musulmans ne disent rien de la vie d'Ibrahim avant son arrivée en Afrique; mais on ne peut douter qu'il ne se fût déjà distingué par ses services, puisqu'il mérita d'être investi par le khalife Haroun-al-Rechyd (*Voy.* AARON, I, 5), de l'un des principaux gouvernements de l'empire musulman, en l'an 184 de l'hégyre (800 de J.-C.). Ce gouvernement n'était cependant plus alors ce qu'il avait été du temps d'Okbah et de Mousa (*Voy.* AKBEH, I, 363, et MOUSA *Ben-Naser*, XXX, 339), où s'étendant jusqu'aux colonnes d'Hercule et à l'Océan, il comptait l'Espagne parmi ses dépendances. Depuis la chute des khalifes Ommeyades (*Voy.* MERWAN II, t. XXVIII, 399), l'autorité des Abbassides avait considérablement déchu en Afrique. Des gouverneurs rebelles et d'autres ambitieux s'étaient successivement emparés de diverses provinces du Magreb, qui forme la partie occidentale, et y avaient fondé trois dynasties: 1° celle des Rostamides régnait depuis quarante-cinq ans à Thaort; 2° celle des Medrarides, de-

puis seize ans à Sedjelmesse ; 3° enfin depuis douze ans, les Edrisides descendants d'Ali, gendres de Mahomet, s'étaient établis dans la Mauritanie Tingitane, où ils fondèrent la ville et le royaume de Fez (*Voy.* Edris Ier et II, t. XII, p. 534 et 536. Ibrahim, fier de sa naissance et dévoré d'ambition, travailla bientôt à se rendre indépendant. Affable, populaire et libéral, il se fit des partisans en diminuant les impôts, et se défit secrètement des hommes dont il pouvait craindre l'opposition ou la rivalité. Il forma une garde nombreuse d'esclaves qui lui étaient entièrement dévoués, et se prépara une retraite assurée dans une forteresse qu'il remplit de munitions. Il affermit encore son pouvoir par des alliances, et il rechercha celle de Charlemagne par une ambassade que ce monarque reçut en Italie où il venait d'être couronné empereur. Maître absolu de tous les pays qui, depuis les frontières de l'Egypte, ont formé plus tard les états de Tripoli, de Tunis et d'Alger, Ibrahim n'usurpa probablement les droits de la souveraineté, en faisant graver son nom sur les monnaies et en le faisant prononcer dans la khothbah ou prière publique, qu'après la mort du khalife, l'an 193 (809 de J. C.), et à la faveur des guerres civiles qui éclatèrent entre ses successeurs (*Voy.* Amyn (*Mohammed*), II, 73; et Mamoun, XXVI, 433). Il triompha successivement de deux compétiteurs qui, avec le secours des Berbères, toujours prêts à la révolte, lui avaient enlevé l'un Tunis et l'autre Kaïrowan sa capitale, et mourut paisible possesseur du trône de l'Afrique, au mois de chawal 196 ou 197 (juillet 812 ou 813). Aux talents et aux qualités indispensables à un ambitieux, à un usurpateur, Ibrahim joignait la régularité des mœurs, le don de l'éloquence, de la poésie et le goût des arts et des sciences dont il fut le protecteur. Il eut pour successeur son fils aîné, *Aboul Abbas* Abd'allah Ier, prince esclave de ses plaisirs et de ses passions, injuste et cruel, qui accabla ses peuples d'impôts, et dont la fin prématurée, résultat d'une maladie pestilentielle ou peut-être du poison, laissa le trône de l'Afrique, en 201 (817) à son frère *Zeïadet-Allah Ier* (*Voy.* ce nom, LII, 183). A—t.

IBRAHIM II (Abou-Ishak), 9e prince de la même dynastie (et non pas le sixième, comme l'a dit Cardonne, dans sa superficielle et inexacte *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne* (1), avait manifesté son ambition sous le règne de son frère Mohammed II, prince libéral et chasseur, à qui le pays de Barkah avait été enlevé par le souverain de l'Egypte (*Voy.* Ahmed-*Ben-Thouloun*, I, 335). Mohammed ne laissant qu'un fils en bas âge, avait forcé son frère Ibrahim de renoncer au trône par un serment solennel ; mais à peine eut-il expiré, l'an 261 (875), qu'Ibrahim, feignant de céder aux vœux de la nation, usurpa la couronne sur son neveu. Il débuta par des actes de clémence et de justice, mais il démentit bientôt les espérances que ces heureux commencements avaient fait concevoir. Quelques évènements importants signalèrent les premières années de son règne. Kaïrowan, sa capitale, étant devenue trop considérable et trop populeuse, il fonda tout auprès la ville de Rakkadah ou Réfadah, dans une position agréable et salubre, l'an 262 (876), et y fixa sa résidence deux ans après. Un prince de sa famille acheva la conquête de la Sicile, au mois de juin 878, par la prise de Sy-

(1) Cet historien s'est également trompé en donnant à ce prince le nom d'*Ishak*, au lieu de celui d'*Ibrahim*, père d'*Ishak*.

racuse qu'il pilla et détruisit, après en avoir réduit tous les habitants en esclavage. La révolte de la tribu de Mewali, dont Ibrahim avait fait périr un des chefs, alluma la fureur de ce prince, et développa son caractère perfide et féroce. Il feignit de pardonner aux rebelles; mais en ayant attiré mille à Kaïrowan, il les fit tous périr dans les supplices ou déporter en Sicile. Ibrahim se forma une garde d'esclaves noirs, et il en porta le nombre jusqu'à cent mille. Ahmed, émir d'Égypte, ayant soumis le pays de Barkah qui s'était révolté, envahit les états des Aglabides qui avaient favorisé cette insurrection, battit leurs troupes et assiégea Tripoli. Ibrahim marche en personne pour s'opposer aux Egyptiens, et il les contraint de lever le siège. Irrité contre la ville de Belzamah, il en attire les principaux habitants à Rakkadah où ils sont tous massacrés. Cette atrocité fait soulever toute l'Afrique; Alger, Tunis et plusieurs autres villes lèvent l'étendard de la révolte. Ibrahim se fortifie dans Rakkadah et envoie deux corps d'armée contre les rebelles. Alger et Tunis sont emportées d'assaut, et le tyran y exerce de nouvelles cruautés. Il marche contre l'Egypte dont il veut se venger : mais les habitants de Bacoussa se révoltent et lui livrent bataille. Ibrahim vainqueur se fait amener les prisonniers, en perce cinq cents avec sa lance, et ne renonce à ce plaisir barbare que lorsque son bras est fatigué. Il condamne ensuite à mort le gouverneur de Tripoli, dont le seul crime était de s'être fait aimer par sa justice et sa douceur. Indignées de tant d'atrocités, les troupes du tyran désertent, et il est forcé de renoncer à son expédition d'Egypte. Personne n'est désormais à l'abri de ses sombres fureurs. Après avoir immolé ses esclaves, ses courtisans, ses ministres, ses concubines, il égorge de sa propre main ses huit frères, et encore seize jeunes filles qui lui étaient nées de ses diverses femmes, et dont il envoie les têtes à sa mère! Enfin Ibrahim ne cessa de répandre le sang que lorsqu'il se vit presque seul dans son palais. Effrayé de cette solitude, il en fit bâtir un autre à Tunis, où il alla résider en 281 (894). Ayant fait un voyage en Sicile, il y mourut vers la fin de l'an 289 (oct. 902), et son corps fut transporté en Afrique. On prétend qu'avant d'expirer il éprouva des remords, et que, pour expier ses crimes, il fit un grand nombre de fondations pieuses, ce qui n'a pas empêché la plupart des auteurs arabes de vouer la mémoire de ce monstre à l'exécration de la postérité. — Ibrahim eut pour successeur son fils Aboul-Abbas Abd'allah II, dont les vertus lui portaient ombrage, et qu'il s'était pourtant décidé, quatre mois avant sa mort, à associer au trône. Abd'allah répara les maux de l'empire, rétablit l'ordre et la sûreté publique, fut juste et bienfaisant; mais, après un règne de neuf mois, il fut assassiné par son fils (*Voy.* Zeïadet-Allah III, LII, 184). A—t.

IBRAHIM Ier (Melik-el-Mowaied Zahir-ed-Daulah Aboul-Modhaffer), 10e ou 11e sultan de la dynastie des Ghaznevides (*Voy.* Mahmoud, XXVI, 168), était fils de Masoud Ier (*Voy.* ce nom, XXVII, 379) et avait échappé, ainsi que deux de ses frères, au massacre des princes de sa famille, ordonné par l'usurpateur Thogrul, en 445 (1053). Ce tyran ayant été assassiné sur son trône après quarante jours de règne, Ferokhzad, ramené à Ghaznah par le gouverneur de Moultan, y recouvra la puissance de ses ancêtres. Vainqueur des Seldjoukides qui lui disputaient le Khoraçan, il fut vaincu à son tour par Alp-Arslan, fils de Djagar-Daoud-Beyg,

un de leurs chefs. Il renvoya sans rançon tous les prisonniers Seldjoukides, et Djâgar-Daoud ayant aussi rendu la liberté aux prisonniers Ghaznevides, cet assaut de générosité rétablit la paix entre les deux princes. Ferokhzad fut enlevé, au bout de cinq ans, à ses peuples dont il faisait le bonheur : mais leur perte fut réparée par son frère Ibrahim qui lui succéda, en 450 (1058). Aucun prince de la race de Mahmoud n'occupa plus long temps ni plus dignement qu'Ibrahim le trône de Ghaznah. S'il ne fut pas le plus belliqueux, le plus puissant, il fut au moins le plus sage, le plus juste, le plus bienfaisant, et l'on peut dire que ses vertus pacifiques relevèrent sa dynastie en décadence et en retardèrent la chute pendant un siècle (*Voy.* KHOSROU-MELIK, XXII, 406). La vaste province de Khoraçan était un sujet continuel de querelles et de guerres entre les sultans Seldjoukides de Perse et les monarques Ghaznevides. Informé que Melik-chah (*Voy.* ce nom, XXVIII, 204) se disposait à l'envahir, Ibrahim, après avoir essuyé une défaite, en 466 (1073), mit fin à la guerre et prévint de nouvelles hostilités par la cession formelle de tout ce qui lui restait dans cette contrée; et, pour gage d'une paix durable, il fit épouser à son fils Masoud une fille du sultan Seldjoukide. Il s'indemnisa amplement de cette perte de territoire sur ses frontières nord-ouest, en les reculant vers le sud; et, s'il cessa de figurer parmi les souverains de la Perse, il affermit sa domination dans l'Inde, où ses armées pénétrèrent plus avant que celles de ses prédécesseurs. Il y fit en personne une expédition en 472 (1079) et en revint chargé d'un immense butin. Malgré son zèle pour la propagation de l'islamisme, il était avare de sang, et se contentait de réduire en captivité une partie des ennemis vaincus. Ayant vu un de ces malheureux esclaves, qui, employé à la construction d'un édifice public, était accablé sous le poids d'une pierre énorme, il lui permit de la laisser tomber, lui rendit la liberté et ordonna que la pierre fût laissée sur la place comme monument des malheurs de la guerre qu'il s'efforçait de réparer. Ibrahim fonda plusieurs villes et en restaura d'autres. Il fit bâtir un grand nombre de mosquées, de monastères, de colléges et d'hôpitaux. Dans sa capitale, dans ses autres résidences, il faisait des rondes nocturnes pour s'assurer que la police veillait à la sûreté des habitants. Les cuisines, le trésor et la pharmacie de son palais fournissaient journellement des vivres, des secours pécuniaires et des médicaments aux veuves, aux indigents et aux malades. Ibrahim était très-pieux : il passait en prières la plus grande partie des nuits, observait rigoureusement le ramadhan, et jeûnait aussi deux autres mois de l'année. Comme il avait une très-belle écriture, il copiait tous les ans un exemplaire du Coran qu'il envoyait à la Mekke avec de riches présents. Il eut trente-six fils qui se distinguèrent tous dans les armes ou dans les sciences, et quarante filles qu'il aima mieux marier à des gens de bien et à des docteurs de la loi qu'à des rois et à des princes. Tel était pourtant le respect qu'il inspirait universellement, qu'on l'avait surnommé *Seïd-al-Salathin* (le seigneur des sultans). Cet excellent monarque mourut en 492 (1099) après avoir honoré le trône pendant plus de quarante ans. Il eut pour successeur son fils MASOUD III (*Voy.* ce nom, XXVII, 382).—IBRAHIM II, empereur de l'Indoustan et 3e de la dynastie Afghane de Lody, succéda, l'an 923 de l'hég. (1517 de J.-C.) à son père Iskander. Loin de marcher sur les traces de ses deux prédécesseurs, il se rendit odieux par son orgueil in-

supportable. Il disait qu'un roi ne doit avoir ni parents ni amis, et n'a besoin que d'esclaves. Agissant d'après ce principe, il perdit l'affection de sa propre tribu qu'il dépouilla des grands privilèges dont elle avait joui pendant deux règnes. Les mécontents résolurent de diviser l'empire en deux parts et reconnurent son frère Djelal-Eddyn pour roi de Djihanpour. Déclaré traître à l'état, ce prince voyant diminuer chaque jour le nombre de ses partisans, prit les armes et assiégea vainement Agra. Chassé de place en place; trahi par ses généraux, abandonné par ses troupes, il tomba entre les mains de son rival qui, après l'avoir fait périr secrètement, condamna à mort les principaux complices de sa rébellion, en 924 (1518). Ces mesures de rigueur, loin de calmer les esprits, les exaspérèrent de plus en plus. De nouvelles révoltes éclatèrent sur divers points: les armes d'Ibrahim ne réussirent pas toujours à les apaiser. Irrité de cette résistance, il faisait tomber sous la main du bourreau les généraux malheureux comme les omrahs rebelles. Les circonstances étaient favorables à l'ambition de Babour (*Voy.* ce nom, III, 158) qui, chassé de ses états héréditaires par les Ouzbeks (*Voy.* Schaibek, XLI, 75), cherchait à se former un nouvel empire. Maître de Kaboul, il avait en vain réclamé auprès d'Ibrahim la cession de l'Indoustan, comme conquête de son aïeul Tamerlan, et fait deux invasions dans les provinces au nord de l'Indus: mais il était toujours rappelé dans son petit royaume par des troubles internes ou étrangers. Enfin la révolte de Ghazi-Lody qui, pour échapper à la vengeance du roi son parent, s'était retiré auprès de son père Daulah-Lody, soubah-dar de Lahor, détermina ce dernier à se jeter dans les bras de Babour. Ces deux rebelles, alarmés des progrès du prince mogol devenu maître de Lahor, tentèrent vainement de rentrer en grâce auprès de leur souverain; mais Ibrahim fut tué à la bataille de Pannipout qui, en 932(1526), mit fin à la domination des Afghans dans l'Indoustan. A—T.

IBRAHIM-BEYG, fameux chef de mamlouks, était né en Circassie, vers 1735. Amené dès sa jeunesse en Egypte, et vendu comme esclave, il entra dans le corps des mamlouks de Mohammed Abou-Dahab qui, pour récompenser ses services, l'affranchit, et le fit admettre au nombre des vingt-quatre beygs. En partant pour sa dernière expédition de Syrie, en 1776, il lui confia le gouvernement du Caire. A la mort de ce chef (*Voy.* Mohammed-Beyg, XXIX, 236), Ibrahim se flattant de lui succéder dans l'administration supérieure de l'Égypte, prenait déjà ses mesures pour s'emparer du pouvoir; mais il fut prévenu par l'ambition active de Mourad-Beyg, également affranchi et favori de Mohammed. La guerre allait éclater entre les deux rivaux; l'égalité de forces leur fit craindre l'issue d'une lutte qui pouvait entraîner leur ruine mutuelle et ne profiter qu'à leurs ennemis. Ils transigèrent donc et se partagèrent l'autorité: Ibrahim comme le plus âgé obtint le titre de *Cheikh-el-Belad* (commandant du pays), et en cette qualité il résida le plus souvent au Caire. Nous avons raconté avec assez de détails, à l'article *Mourad-Beyg* (*Voy.* ce nom, XXX, 326), l'histoire de ces deux mamlouks, unis par leurs intérêts communs plutôt que par la sympathie, leurs fréquentes querelles, leurs guerres contre les beygs Ismaël et Haçan, leurs exactions en Égypte, leurs actes de rébellion contre la Porte-Othomane, l'inutile expédition que fit contre eux en 1786 et 1787 le capitan-pacha Gazi-Haçan, enfin leurs avanies, leurs

vexations envers les négociants français établis en Egypte, et même envers leur consul. Il serait donc inutile de répéter le récit de ces faits. Lorsqu'en 1798, sous le prétexte spécieux de punir les outrages des mamlouks, l'armée française, sous les ordres de Bonaparte, eut débarqué en Égypte, Ibrahim reprocha durement à Mourad d'avoir, par son indigne conduite, provoqué la vengeance qui n'aurait dû retomber que sur lui, et il le laissa s'occuper seul des moyens de défense. La femme d'Ibrahim, respectée au Caire pour ses vertus et parce qu'elle était issue du Prophète des musulmans, prévoyant le succès des Français, voulut du moins acquérir des droits à leur clémence, en sauvant de la fureur populaire les négociants de leur nation qu'elle fit renfermer dans un palais dont elle s'établit gardienne, et où elle admit leurs épouses. Ibrahim seconda sa femme et se concerta avec Seïd-Aboubekr, pacha titulaire d'Égypte, sur les mesures à prendre. Ils se disposaient à envoyer secrètement un des négociants français en parlementaire près de Bonaparte; mais ils le retinrent au premier bruit de la bataille des Pyramides, où Mourad-Beyg fut vaincu. Ibrahim n'y combattit point: campé près de Boulak, sur la rive gauche du Nil, et, témoin de la mêlée, il se replia sur Belbeïs avec ses troupes et ses effets les plus précieux, après avoir fait incendier la flottille des mamlouks sur le Nil. Lorsque les Français furent entrés au Caire, il se retira vers la Syrie et s'arrêta à Salehieh pour y attendre et protéger la caravane de la Mekke, qui cependant fut pillée par les Arabes et ensuite par les Français. Attaqué par la cavalerie de Bonaparte qu'il repoussa avec avantage, il ne jugea point à propos de la poursuivre, s'enfonça, avec le pacha du Caire, dans le désert qui conduit en Syrie, en côtoyant la mer, et ne daigna pas répondre à une lettre qu'il y reçut du général français. Ibrahim, par ses émissaires, soufflait sans cesse le feu de la révolte en Égypte. Il avait trouvé asile et protection auprès du fameux Djezzar, pacha de Saint-Jean d'Acre. A la tête de ses mamlouks et d'un corps de cavalerie syrienne, il voulut contraindre les Français à lever le siège d'El-Arich; mais vaincu par Kléber et Reynier, le 7 février 1799, il fut forcé de leur abandonner son camp. On ne voit pas son nom figurer parmi ceux des chefs musulmans qui contribuèrent à défendre la Syrie contre l'invasion des Français (*Voy.* DJEZZAR, XI, 447), soit qu'il n'y ait pris aucune part, soit qu'il n'ait pas eu occasion de s'y distinguer. Après la désastreuse retraite de Bonaparte, Ibrahim se joignit à l'armée du grand-vezir Yousouf, fit partie de son avant-garde et fut renforcé dans son camp à Gazah par plusieurs mamlouks venus de la Haute-Égypte. La convention d'El-Arich, signée le 24 janvier 1800, par les plénipotentiaires des armées française et othomane, pour l'évacuation de l'Égypte, ayant été violée par les Anglais, les hostilités furent reprises. A la bataille d'Héliopolis, Ibrahim se voyant coupé du gros de l'armée turque, partit avec un corps de mamlouks, osmanlis et ce qu'il put rallier d'infanterie; puis, par des chemins détournés, alla surprendre le Caire, avec le secours de Nassouf-pacha, l'un des généraux othomans qui, prévoyant l'issue de la bataille, était venu avec sa division se réunir à Ibrahim. Kléber, après sa victoire, les avait fait poursuivre inutilement; mais il s'empara de leurs bagages, et assiégea le Caire dont les habitants s'étaient insurgés et avaient exercé d'horribles cruautés sur les Français et sur leurs partisans.

Ibrahim ne doit point être accusé de ces massacres dont le féroce Nassouf-pacha fut le principal provocateur. Cependant leurs efforts réunis n'avaient pu réduire le château défendu par une faible garnison française. Pressés par ces braves et par l'armée de Kléber, ils furent forcés de proposer une capitulation dont Mourad-Beyg fut le négociateur. Ils évacuèrent le Caire, le 25 avril 1800, et furent conduits sous bonne escorte jusqu'à l'entrée du désert, près de Salehieh. L'Egypte étant retombée alors au pouvoir des Français, Ibrahim n'y revint qu'en 1801, lorsque, après la mort de Kléber (*Voy.* ce nom, XXII, 464) et le débarquement des escadres anglaise et othomane, il eut inutilement écrit à Mourad de la part du grand-vezir, pour l'engager à être le médiateur de la paix entre la France et la Turquie. Mourad entama réellement des négociations qui échouèrent par l'entêtement et l'incapacité du successeur de Kléber (*Voy.* MENOU, XXVIII, 319). Ibrahim, en secondant par ses hostilités les opérations du grand-vezir, du capitan-pacha et des Anglais, contribua aux succès qui amenèrent les capitulations des divers corps de l'armée française et l'évacuation complète de l'Egypte, en oct. 1801; mais son nom n'est point cité dans les relations de ces évènements. On voit seulement que plusieurs de ses mamlouks étaient allés, dans le Saïd, rejoindre Mourad-Beyg qui, malgré son dévouement aux Français et son refus de se rallier sous les drapeaux de l'armée anglo-turque, aurait encore joué le premier rôle après leur départ, si la mort ne l'eût frappé six mois auparavant. — La Porte, peu reconnaissante des services des mamlouks, était déterminée à ne pas y rétablir leur gouvernement, tout en les berçant de cette espérance, mais plutôt à donner à leurs chefs des établissements en Europe. Ibrahim avait suivi au Caire le grand-vezir; il n'eut aucune part à l'arrestation des femmes musulmanes qui avaient eu commerce avec les Français et que ce ministre fit noyer dans le Nil. Yousouf ayant convoqué les beygs, leur lut un firman du grand-seigneur qui accordait aux mamlouks une entière amnistie, et rendait à Ibrahim le titre et la charge de *Cheïkh-el-Belad;* puis aussitôt après il leur en lut un second qui ordonnait de les arrêter et de les embarquer pour Constantinople. Leurs représentations, leur résistance furent inutiles: on les désarma, on les mit en prison, après qu'Ibrahim eut fait promettre au grand-vezir qu'ils auraient la vie sauve. Le major-général Baird, instruit de cette perfidie, exigea et obtint bientôt leur élargissement. Les beygs et les mamlouks, qui avaient formé la maison de Mourad-Beyg, étaient venus à Alexandrie, dans l'espoir d'enlever à Ibrahim le gouvernement du Caire, par l'influence des Anglais. Le capitan-pacha, employant les mêmes moyens que le grand-vezir, attira sept de leurs beygs sur sa flotte, et comme ils résistèrent les armes à la main, quatre d'entre eux furent tués, notamment Osman-Beyg-Tanbourdjy. Le général Hutchinson obtint par ses menaces la liberté des autres qui allèrent rejoindre Ibrahim à Djizeh. Le capitan-pacha et le grand-vezir, peu d'accord entre eux, quittèrent successivement l'Egypte. Mohammed-Khosrow-Pacha, lieutenant et favori du premier, y fut laissé pour gouverneur, le 5 février 1802; mais Yousouf, afin de balancer son autorité, avait nommé pour commandant militaire le chef des Albanais ou Arnautes, Thaher-Pacha. Les mamlouks réunis au nombre de quatre à cinq mille hommes, y compris trois ou quatre

cents déserteurs français, s'étaient retirés dans le Saïd, où leur bravoure lutta avec avantage contre les attaques du nouveau pacha. Ce fut alors qu'Ibrahim et Osman-Beyg-Bardissy, successeur de Mourad, n'ayant rien à espérer des Anglais, tournèrent leurs regards vers la France et envoyèrent à Livourne un agent porteur d'une lettre adressée à Bonaparte, premier consul, pour lui demander des secours en échange de leur reconnaissance et de leur soumission. L'arrivée à Paris d'un ambassadeur othoman rendit cette démarche stérile. On craignit de porter ombrage à la Porte et de mettre obstacle à la paix qui allait se conclure avec elle; et pourtant la mission de M. Sébastiani, peu de temps après, ne fut point étrangère à cette ouverture d'Ibrahim. L'arrivée de Kourchid, nommé pacha d'Alexandrie, l'évacuation de cette place, le 14 mars 1803, par les Anglais qui, selon leur usage, avaient fomenté des troubles en Egypte dans l'espoir de s'en emparer, et qui, sans soutenir ouvertement les beygs, leur avaient fourni et leur laissèrent encore des armes, des canonniers et des munitions de guerre, emmenant un d'entre eux, Mohammed-Elfy-Beyg, comme leur ambassadeur, la continuation des hostilités des mamlouks dans le Saïd et le rappel imprudent des Albanais au Caire, aggravèrent l'état d'anarchie. Thaher ayant chassé du Caire le vice-roi pour s'emparer de toute l'autorité, jugea qu'il ne pourrait la conserver qu'en se rapprochant des mamlouks. Par suite d'un traité conclu avec eux, les beygs revinrent au Caire; mais Thaher ayant été assassiné au bout d'un mois par les osmanlis qui avaient fait scission avec les Albanais, Mohammed-Aly (aujourd'hui vice-roi d'Egypte), vengea la mort de son oncle par celle de deux de ses assassins; puis, à la tête de ses soldats et des mamlouks, il vainquit Mohammed-Khosrow qui s'était retiré à Damiette, le fit prisonnier et le fit conduire au Caire, où Ibrahim reçut l'ex-vice-roi avec les plus grands égards, et parvint plus tard à le faire renvoyer sous l'escorte des mamlouks à Alexandrie où on l'embarqua pour Constantinople. Mohammed-Aly s'unit plus intimement avec les mamlouks, associa les beygs au gouvernement et partagea avec eux son autorité, moyennant une redevance annuelle de quelques milliers de bourses. Mais six mois environ après ce traité, leur inexactitude à effectuer les paiements excita les murmures des troupes albanaises dont la solde était arriérée. Elles se livrèrent à des excès déplorables envers les mamlouks, entrèrent au Caire, et pillèrent les maisons d'Ibrahim et de quelques autres beygs qui s'étaient sauvés. Dans l'espoir de mettre un terme à ces troubles, la Porte envoya en Egypte un nouveau gouverneur, Aly-Pacha, créature du grand-vezir, avec un firman d'amnistie pour les séditieux de tous les partis, et un autre qui rétablissait les mamlouks dans tous leurs droits, qui rendait Ibrahim à ses fonctions de Cheikh-al-Belad, en récompense de sa modération, et nommait Osman-Beyg-Bardissy à celles qu'avait remplies Mourad. Les mamlouks adressèrent leur soumission au nouveau pacha resté à Alexandrie, et l'invitèrent à venir au Caire, mais en exigeant toutefois qu'il n'y entrât qu'avec cent hommes et qu'il renvoyât le reste de ses troupes en Syrie. Il céda à leurs désirs, se flattant d'être un jour secondé par les Albanais qui s'étaient encore ralliés aux mamlouks. Arrivé à Rosette, il se mit franchement dans les mains d'Osman-Bardissy qui lui reprocha d'avoir excité les habitants du Caire et les Albanais contre les mamlouks, l'exila à Yaffa et le fit égorger en route.

Ibrahim fut étranger à cette atrocité de son audacieux collègue auquel il avait été forcé de céder le gouvernement du Caire. Il s'était emparé de Boulak et du vieux Caire. Désavouant, ainsi que les autres beygs, l'alliance de Mohammed-Elfy-Beyg avec les Anglais, ils se déclarèrent contre lui, lorsqu'il revint de Londres, en 1804 ; et, quoiqu'il eût un corps de noirs et de Grecs, ils l'attaquèrent, massacrèrent toute sa maison, pillèrent et saccagèrent Djizeh pendant cinq jours. Elfy qui s'était sauvé à Rosette, s'y voyant poursuivi, remonta le Nil, fut attaqué, perdit tous ses gens et gagna la Haute-Egypte, laissant au pouvoir des vainqueurs tout ce qu'il avait apporté d'Angleterre. Cependant les excès d'Osman ne faisaient qu'augmenter le désordre au Caire. Sous prétexte de payer les Albanais ses dangereux alliés, il voulut mettre à contribution l'agent français qui s'y refusa le sabre à la main. Ibrahim réussit à réconcilier Bardissy avec Elfy. En l'absence d'un vice-roi, il partagea avec Bardissy le gouvernement de l'Égypte, sous l'influence secrète de Mohammed-Aly, et il était chargé de la partie administrative et de la police, remplissant ainsi les fonctions de caim-cham (lieutenant du vice-roi). Fatigué d'une position que son âge avancé lui rendait pénible, il se démit de ses fonctions en faveur de son fils Marzouk-Beyg (1), homme juste, mais faible et sans capacité. Ibrahim ne joua plus désormais qu'un rôle secondaire et passif dans les événements de l'Egypte, gouvernée, pendant six mois, par Kourchid-Pacha, qui avait été nommé vice-roi en 1805, et qui, pour se débarrasser de Mohammed-Aly, tenta vainement de l'envoyer pour gouverneur à Djiddah. Il fut déposé lui-même et forcé de quitter le Caire, le 14 août. Mohammed-Aly, déjà reconnu par les Albanais et les mamlouks comme vice-roi, en avait reçu, le 9 juillet, le firman de la Porte, et il fut confirmé le 1er avril 1806 dans sa vice-royauté. Ses talents et son énergie avaient commencé à rétablir l'ordre en Égypte ; mais l'esprit remuant des beygs, malgré leur mésintelligence entre eux, ne lui laissait pas un moment de repos. Les Anglais avaient obtenu à Constantinople le rétablissement de ces chefs mamlouks. Le capitan-pacha, chargé de mettre cette mesure à exécution, leur envoie demander la somme qu'ils devaient payer à la Porte. Mais Ibrahim élude adroitement une demande que ses deux collègues rejettent avec hauteur. Ceux-ci meurent peu de temps après. La guerre continuait entre le vice-roi et les beygs. Ce fut alors que, sous prétexte de défendre les intérêts de ces derniers, les Anglais s'emparèrent d'Alexandrie le 20 mars 1807, mais le vice-roi les força d'en sortir au bout de six mois. Les hostilités entre lui et les mamlouks étaient interrompues par des traités violés de part et d'autre. Pour se délivrer de toute inquiétude il eut recours à une horrible perfidie : après avoir multiplié ses témoignages de bienveillance envers ceux qui s'étaient établis à Djizeh, il gagna leur confiance par de fréquentes visites et les invita à revenir au Caire, afin de prendre part à une expédition contre les Wahabis. Ibrahim seul, le plus politique et le plus habile d'entre eux, ne fut pas la dupe de ces protestations amicales

(1) C'est un des rares exemples de la propagation des races de mamlouks en Egypte. Mohammed-Aly le ménageait et témoignait beaucoup d'égards au père et au fils. En 1807, Ibrahim, retiré alors dans le Fayoum, ayant eu des contestations avec l'avare Chahin-Beyg, successeur d'Elfy, écrivit au vice-roi pour lui demander son harem, un de ses fils et son petit-fils qui lui furent renvoyés. Plus tard, Mohammed accueillit Marzouk-Beyg, fils d'Ibrahim et lui donna le gouvernement de Djirdjeh.

Son grand âge et son expérience l'avaient rendu défiant, et sa défiance portait principalement sur les Albanais dont il connaissait la perfidie. S'il ne put dissuader les beygs d'accepter l'invitation du pacha, il obtint du moins par ses instances que la moitié d'entre eux restât à Djizeh pour venger la mort de leurs collègues. Parmi ceux qui méprisèrent ses conseils se trouva son fils Marzouk-Beyg, qui fut du nombre des mille mamlouks que Mohammed-Aly fit égorger tant au Caire que dans les provinces, en 1811. Ibrahim et les autres beygs qui survécurent à cette catastrophe, ne pouvant se maintenir à Djizeh, retournèrent dans le Saïd, asile ordinaire des mamlouks; ils y furent attaqués en 1812, par les troupes du pacha; plusieurs d'entre eux furent pris et décapités, et les autres forcés de se retirer en Nubie. Ce fut dans cette contrée, à Dongolah, que le Nestor des mamlouks, Ibrahim, mourut à l'âge de quatre-vingts ans, au mois d'août 1816, quatre ans avant l'expédition d'Ismaël-Pacha, l'un des fils de Mohammed-Aly, lequel acheva de détruire et de disperser cette brave et terrible milice. Ibrahim, dans sa jeunesse, était brave et excellent écuyer. Religieux, pacifique, juste, sobre et distingué par la droiture de sa conduite, il n'avait point l'orgueil des autres chefs mamlouks. Dans ses longs démêlés avec Mourad, il avait toujours montré beaucoup de modération. Lorsqu'il survenait quelque mésintelligence entre les beygs, qui le regardaient comme leur père, il rétablissait la concorde et sa voix faisait toujours rentrer le sabre dans le fourreau. Devenu vieux, sa sagesse et son expérience furent malheureusement inutiles pour les mamlouks. Sa prudence ne pouvait plus suppléer à l'activité qui lui manquait. Sa timidité empêchait souvent ses conseils de prévaloir dans les circonstances où ils auraient été salutaires. Avec un caractère plus ferme il aurait fléchi l'âme altière d'Osman-Bardissy, dirigé l'ambition de Mohammed-Elfy, étouffé la jalousie des autres beygs et prévenu leurs funestes divisions et leur ruine en concentrant dans ses mains toute l'autorité (2).

A—T.

ICHER (Pierre), né à Montpellier en 1658, mourut dans la même ville en 1713. Élevé dans la réforme de Calvin, après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il fut envoyé à Genève pour y suivre un cours de philosophie. A son retour de cette école qui comptait d'habiles maîtres, Icher se mit à étudier la médecine avec beaucoup d'ardeur, et il fut reçu docteur en 1680. Une santé très-délicate ne lui permit point de se livrer à la pratique de la médecine. Condamné à une vie sédentaire, il reprit l'étude des belles-lettres grecques et latines comme une distraction consolante. Nommé, à la formation de la Société royale des sciences de Montpellier, associé physicien, Icher s'occupa particulièrement de faire pour cette compagnie des extraits des livres nouveaux, travail très-utile qu'il continua jusqu'à la fin de sa vie. M. Gauteron prononça l'éloge d'Icher, peu de temps après sa mort, et le rédacteur de cet article l'a inséré par extrait dans les *Éloges des académiciens de Montpellier*, publiés à Paris en 1811. D—G—S.

ICHON (Pierre-Louis), conventionnel régicide, né en Gascogne vers le milieu du XVIIIe siècle, était supérieur de la maison de l'Oratoire de Condom à l'époque de la révolution. Ainsi que la plupart de ses confrères il s'en déclara très-chaud partisan, et fut

(2) On l'avait surnommé *Al-Kebir* (le grand), soit à cause de son mérite, soit pour le distinguer des beygs ses homonymes, et du fils aîné de Mohammed-Aly, Ibrahim, qui ne portait pas encore le titre de pacha.

nommé, en 1791, l'un des députés du Gers à l'assemblée législative, où sa première motion fut en faveur de quelques révoltés du département de l'Oise, dont les ministres de Louis XVI avaient ordonné le désarmement. Comme tous les transfuges du sacerdoce, il se montra dans toutes les occasions l'un des plus acharnés contre les ecclésiastiques qui avaient refusé de se soumettre aux lois révolutionnaires, et qu'à cause de cela on appelait *réfractaires*. Dans la séance du soir du 22 mai 1792, il prononça contre eux un discours véhément qu'il termina en demandant que leur traitement fût réduit de moitié. Il concourut ensuite de tout son pouvoir au décret de déportation. Réélu par le même département député à la Convention nationale, il y siégea dès la première séance au sommet de la montagne, et fut en même temps l'un des membres les plus actifs de la société des jacobins, dont il demanda avec beaucoup de chaleur l'intervention pour que Louis XVI fût mis en jugement. Au premier appel nominal qui fut fait à la Convention dans ce déplorable procès, il vota pour la culpabilité; et, sur la question de la peine à infliger, il s'exprima ainsi : « Lorsque j'ai voté « pour l'affirmative *Louis est coupable*, j'ai déclaré que j'en avais la « conviction. La loi applique la peine « de mort; les principes réclament « l'application de la loi. L'intérêt de « la république exige que Louis meure. « Chargé par mes commettants de veiller à cet intérêt, je vote pour la « mort... » Envoyé bientôt après dans son département avec son collègue le féroce Dartigoeyte (*Voy.* ce nom, LXII, 100), il y fit exécuter avec la plus extrême rigueur les nouvelles lois contre les ecclésiastiques qui refuserent de prêter serment, et fut par là une des principales causes de l'arrestation et de la mort de plusieurs d'entre eux (*Voy.* BASTARD, LVII, 282). Les deux représentants venaient de remplir cette terrible mission, lorsqu'ils furent arrêtés à Bordeaux par la populace soulevée contre la révolution du 31 mai 1793; mais les autorités de cette ville parvinrent à les faire mettre en liberté; et ils purent sans obstacle retourner à Paris, où l'un et l'autre contribuèrent beaucoup, par leur dénonciation contre les Bordelais, à augmenter le nombre des victimes de la vengeance conventionnelle. Peu de temps après, Ichon reçut une autre mission assez bizarre pour un homme qui avait long-temps porté le titre d'abbé, ce fut de présider à la levée des chevaux pour les remontes de la cavalerie dans le département du Loiret. Revenu à la Convention, Ichon y garda le silence jusqu'à la fin de la session. Il rentra ensuite dans une profonde obscurité; sous le gouvernement impérial il était devenu inspecteur de la loterie à Senlis. Il perdit cet emploi en 1815; fut obligé de sortir de France comme régicide l'année suivante; y rentra après la révolution de 1830, et mourut à Thouars dans la Vendée, le 5 janvier 1839. M—D j.

IEFREMOFF, voyageur russe, était, en 1774, sergent dans un régiment posté sur la ligne d'Orenbourg. Fait prisonnier par les Kirghiz, il fut conduit à Bokhara, vendu comme esclave, et enfin donné en présent à un grand personnage. Celui-ci n'ayant pu l'engager par ses exhortations à embrasser l'islamisme, voulut l'y contraindre par les souffrances. Iefremoff les supporta courageusement, et acquit l'estime des Boukhares. Admis dans les rangs de l'armée, il parvint à un commandement et prit part à diverses expéditions contre Khiva, Merv et autres cantons. Mais le désir de recouvrer sa liberté le dominait; il réus-

sit, gagna Khokhand dans le nord-est, puis Marghylan, Cachgar et Hiarkend dans le Turkestan chinois, finit par arriver au Tibet, et y séjourna vingt-cinq jours dans la ville de Tchangamring. Une marche difficile et périlleuse le conduisit ensuite à travers l'Himalaya dans l'Hindoustan ; il passa par Dehli, atteignit la côte maritime et s'y embarqua pour l'Angleterre d'où il revint dans sa patrie en 1782. Il y fut récompensé, et obtint le titre de conseiller aulique. Il vécut à Saint-Pétersbourg, où il était encore en 1809. On a de lui en russe: *Voyage en Boukharie, à Khiva, en Perse et dans l'Inde*, Saint-Pétersbourg, 1786, in-8°. Le comte Jean Potocki en inséra un ample extrait dans le *Journal du Nord*, ibid., tom. Ier. Ce livre contient beaucoup de particularités curieuses sur le Tibet. Toutefois un accord complet avec les relations les meilleures et les plus récentes que l'on eût alors sur un pays encore si imparfaitement connu, notamment dans l'orthographe des noms tibetains tels que les donne Hakman, dont Pallas a publié l'ouvrage dans ses *Essais sur le Nord*, fit concevoir des soupçons sur le caractère originel des renseignements qu'il présentait au public. On peut supposer que son éditeur a eu recours à ce moyen pour cacher la pénurie des matériaux qu'il avait à sa disposition Telle est l'opinion énoncée par J.-S Vater dans le tom IV du *Mithridates* d'Adelung E—s

IGOR Ier, troisième grand-duc de Russie, succéda à Oleg (*Voy* ce nom, XXXI, 562) qui était son tuteur Après avoir dompté les Drzewhens et les Piezyngowiens ou Petchénègues, comme ils sont appelés dans les annales grecques, Igor prit la résolution (941) d'attaquer Constantinople. D'après les chroniques russes, il entra dans la mer Noire avec dix mille barques. Les Bulgares, alliés des Grecs, en avaient averti l'empereur qui ne prit aucune mesure. Igor ravageait les rivages du Bosphore ; les temples, les monastères et les villages étaient réduits en cendres et les prisonniers égorgés sans pitié. L'empereur grec, Romain Lécapène ou Lacupin, n'opposa qu'une faible résistance à cette irruption, et après une guerre désastreuse, un traité de paix fut conclu à Kiev (945). Igor en dicta les conditions suivantes : « Le grand « prince de Russie et ses boïards auront toute liberté d'expédier en « Grèce leurs vaisseaux, leurs ambassadeurs et leurs négociants. Ceux-ci « porteront des cachets d'argent et les « ambassadeurs des cachets d'or. Un « officier de l'empereur sera chargé « de protéger les étrangers russes et « d'instruire quand ils auront des démêlés avec les Grecs. Les esclaves « fugitifs seront rendus de part et « d'autre. En cas de vol, l'accusé, « s'il est Russe, sera jugé selon les « lois de son pays, et le Grec selon « celles de sa patrie. Les prisonniers « seront rendus, mais on acquittera « leur rançon. Le prince russe re- « nonce à toute autorité sur la Cher- « sonèse Il veillera à ce que les « Grecs qui s'occupent de la pêche, à l'embouchure du Dniéper, « ne soient point inquiétés, et il ne « permettra point que les *Bulgares* « *noirs* fassent la guerre aux habi- « tants de la Chersonèse.» Le traité ayant été confirmé par l'empereur grec et des ambassadeurs étant venus apporter cette confirmation, Igor qui était païen se rendit avec eux sur la colline sacrée où était l'idole de Péroune, et là il promit solennellement qu'il serait le sincère ami de l'empereur Les chefs païens, pour donner un gage de la sincérité de leur serment, déposèrent aux pieds de l'idole leurs

boucliers, leurs armes et des pièces d'or. Les chefs chrétiens prêtèrent leur serment dans la cathédrale de Saint-Elie. Les ambassadeurs grecs furent renvoyés avec de riches présents en fourrures, en or et en prisonniers. Igor fut moins heureux contre les Drzewliens. Ces peuples, écrasés d'impôts et poussés au désespoir, se soulevèrent en disant : « Tuons le loup qui « veut immoler tout le troupeau à sa « rage. » Igor fut tué (945) avec la garde qui l'entourait et enterré près de Korosthène. D'après les annales de son temps, quoique païen, il permettait aux Russes convertis à la religion chrétienne d'élever des temples et de suivre publiquement les pratiques de leur religion. Son épouse, Olga (*Voy.* ce nom, XXXI, 568), embrassa publiquement le christianisme, et elle est révérée comme la *Clotilde* des Russes. Swientoslas Ier (*Voy.* ce nom, XLIV, 278) succéda à Igor. G—Y.

IGOR II ou **IGOR** *Olgovitch*, dix-huitième grand-prince de Russie, était le troisième fils d'Oleg Sviatoslavitch ou Swientoslavitch, qui mourut en 1124 comme prince de Tchernigov, après avoir eu pour apanage Tmoutarakan, puis Mourom (*Voy.* Oleg, XXXI, 565). Sviatopolk ou Swientopelk Ier étant mort en 1113, c'eût été aux Sviatoslavitch de donner un grand-prince à la Russie, et l'avènement de Vladimir Monomaque à la couronne de Kiev fut une irrégularité flagrante : toutefois les Sviatoslavitch, sans en excepter Oleg, avaient prêté les mains à cette anomalie. Restait à savoir s'ils entendaient renoncer à la grande-principauté pour eux-mêmes seulement ou bien aussi pour toute leur postérité. Le fait est que, dès la mort de Monomaque, une rivalité marquée s'établit entre les Olgovitch ou fils d'Oleg, au nombre de quatre, et la descendance du dernier grand-prince. Mstislav Ier avait succédé à Monomaque son père, en 1126. Bientôt les quatre Olgovitch s'emparèrent malgré ses menaces de la principauté de Tchernigov qui, lors de la mort d'Oleg, avait été donnée à Iaroslav Sviatoslavitch, son frère et leur oncle. Vsévolod l'aîné garda la capitale et le district environnant, et distribua des apanages à ses frères. Sous Iaropolk II, en 1132-1139, la puissance des Olgovitch s'accrut beaucoup encore. Trois fois ils prirent les armes contre le grand-prince et ses frères. La première, secondés par les redoutables Polovtses qui portaient partout le carnage et l'incendie, ils arrivèrent sous les murs de Kiev et ne conclurent la paix sur la médiation des Novgorodiens que moyennant diverses cessions réciproques où tout l'avantage était pour ceux-ci. La seconde, ils taillèrent en pièces la garde d'Iaropolk au combat du Sipoï, firent prisonniers les plus illustres boïars, conquirent Tripol, Khalep, les environs de Bielgorod et de Vasilev, et enfin se trouvèrent sur les bords de la Libed : Iaropolk, épouvanté, leur abandonna Koursk et une partie de la province de Péreiaslavle, apanage de son frère André. La troisième, ils s'emparèrent de Prélouk et formèrent même le projet d'assiéger Kiev après avoir conquis toute la principauté de Pereiaslavle. Mais ensuite ils perdirent tous leurs avantages ; et Vsévolod, assiégé dans Tchernigov, fut obligé d'implorer la paix. Cette troisième guerre avait été causée par les évènements de Novgorod : sollicités en secret par les Olgovitch, les turbulents Novgorodiens avaient chassé de leur ville Vsévolod Mstislavitch, frère du grand-prince et choisi à sa place pour les gouverner. Sviatoslav l'Olgovitch ; mais Pskov, qui jusqu'alors avait été comprise dans l'apanage de Novgorod, s'en détacha et

forma une principauté particulière ; bientôt l'inconstante Novgorod, lasse aussi de Sviatoslav, lui donna pour successeur un troisième prince, Rostislav, petit-fils de Monomaque. Enfin, après la mort d'Iaropolk II, les Olgovitch réduits à trois frères, arrivèrent au comble de leurs vœux : Vsévolod leur aîné vint investir Kiev; et Viatcheslav, légitime successeur d'Iaropolk, lui céda ce trône, objet de son ambition (1139). Igor, malgré les services qu'il avait rendus au nouveau grand-prince, eut le déplaisir de voir donner à son cousin Vladimir Davidovitch la principauté de Tchernigov, qu'il s'attendait à recevoir comme récompense : Vsévolod, pour le consoler, lui promit de travailler à lui transmettre la couronne. Un riche apanage était pourtant la base indispensable du succès à cette époque. Igor le sentait, et faute de mieux, il tâchait d'y suppléer par d'autres voies. Lors de l'expédition contre Vladimirko de Galitch, il obtint la paix pour ce prince qu'il sauva ainsi d'un péril imminent, et qui en revanche l'assura qu'il coopérerait de toutes ses forces à le mettre sur le trône de Kiev après la mort de son frère. Bientôt Igor entra en Pologne, à la tête de quelques corps russes, pour rétablir Vladislas II, dépossédé par ses frères; mais il se contenta de lui faire donner quatre villes et d'en faire céder une à la Russie, où il revint avec beaucoup de prisonniers et de butin. Avant son départ, il avait été reconnu héritier présomptif du trône dans une grande assemblée convoquée par Vsévolod, et il avait reçu en cette qualité les serments des princes et des boïars. Après son retour, il s'occupa de se consolider dans cette nouvelle position : Vsévolod malade fit sincèrement les mêmes efforts, voulut que le peuple lui prêtât serment de fidélité, et envoya des courriers à Isiaslav Mstislavitch et aux princes de Tchernigov pour leur rappeler leurs promesses. Ces mesures étaient bien faibles contre l'ambition de ces princes et le mécontentement des Kiéviens. A peine Igor fut-il sur le trône, devenu vacant par la mort de Vsévolod, que la populace de Kiev alla piller la maison de l'opulent Ratcha, un des principaux agents du règne précédent, et qu'il s'ourdit au dedans de cette ville une conspiration en faveur d'Isiaslav. Ce dernier ne tarda point à s'approcher de Kiev : la bataille s'engagea auprès du tombeau d'Oleg : Igor, trahi par Ouleb et une foule de boïars, fit courageusement tête à l'ennemi, et courut en personne à la tête de sa garde sur Isiaslav que défendait un lac dont il fallait faire le tour. Mais, en s'avançant, sa troupe fut resserrée entre des ravins et le lac : des adhérents d'Isiaslav le poursuivirent par derrière; son cheval l'entraîna dans un marais, où il fut pris (1146). Isiaslav le confina dans le couvent de Saint-Jean, à Pereiaslavle, et ne voulut jamais lui rendre la liberté. En vain la grâce d'Igor fut-elle sollicitée les armes à la main par son frère Sviatoslav, par Iourié Dolgorouki, par les Davidovitch de Tchernigov; Isiaslav, de plus en plus sévère contre lui, le réduisit à se faire moine à Saint-Théodore de Kiev, en 1147; et peu après, au moment où les Davidovitch prenaient les armes pour ce prince malheureux, un rassemblement tumultuaire excité à Kiev pendant l'absence d'Isiaslav, mais auquel on ne peut croire qu'Isiaslav soit resté étranger, força les portes du monastère, saisit Igor au moment même du service divin, l'égorgea et traîna son cadavre par les rues jusqu'à la place du marché. En vain un frère d'Isiaslav, Vladimir, avait mis tout en œuvre pour le sauver, et un instant l'avait tiré des mains des furieux et conduit dans la maison de sa mère :

les rebelles forcèrent encore cet asile et se saisirent de nouveau de leur victime. Isiaslav désapprouva cet attentat, mais ne le punit point. Toutefois le sang d'Igor sembla crier vengeance sur sa tête ; et jamais il ne fut paisible possesseur du trône de Kiev. P—OT.

IKEN (CONRAD), théologien, né à Brême en 1689, fils d'un conseiller municipal de cette ville, acheva ses études à Utrecht où il obtint le diplôme de docteur en théologie, et fut en 1716 pasteur à Zutphen ; puis, trois ans après, retourna dans sa ville natale pour occuper le poste de deuxième pasteur à l'église de Saint-Etienne, et professer au gymnase la théologie et les langues orientales. Aussi se fit-il dans le monde savant une réputation à la fois comme théologien et comme orientaliste, par un grand nombre d'ouvrages dont voici les principaux : I. *Antiquitates hebraicæ, secundum triplicem Judæorum statum, ecclesiasticum, politicum et œconomicum, breviter delineatæ*, Brême, 1732, in-8° ; réimprimé en 1735, en 1741, et avec des additions en 1752 ; ouvrage bien rédigé et utile pour l'étude de l'archéologie biblique. II. *Thesaurus novus theologico-philologicus, seu sylloge dissertationum exegeticarum ad selectiora atque insigniora Veteris et Novi Testamenti loca a theologis præstantibus relictarum, ex museo Th. Hasæi et Conr. Ikenii*, Leyde, 1732, 2 vol. in-fol. Ce recueil est la suite de celui que Menthen avait publié en 1701 et 1702, à Amsterdam, également en 2 vol. in-fol., sous le titre de *Thesaurus theologico-philologicus*, etc., et qui contient de même des dissertations, soit inédites, soit publiées antérieurement ; mais elles n'ont pas toujours été choisies avec assez de discernement. Un extrait en allemand du recueil de Hase et Iken, a été publié par Mehlhorn, 1738-42, en 6 vol. in-4°, avec des notes de l'éditeur. III. *Tractatus Talmudicus de cultu quotidiano templi, versione latina donatus et notis illustratus*, Brême, 1736, in-4°. IV. *Symbolæ litterariæ ad incrementum scientiarum a variis amicis collatæ*, Brême, 1744, 3 vol. in-8°. C'est un autre recueil de dissertations composées par plusieurs savants, et auxquelles Iken a joint quelques mémoires érudits de sa composition. V. *Dissertationes philologico-theologicæ in diversa sacri codicis utriusque Testamenti loca*, Leyde, 1749, in-8°. Iken mourut le 25 juin 1753. — Un de ses descendants, *Conrad* IKEN, comme lui pasteur à Brême, né en 1769, et mort le 7 mai 1830, a publié avec Schæffer un *livre de cantiques* pour la communauté réformée de Hambourg, 1803 ; et il a traduit plusieurs ouvrages de l'anglais, tels que le *Traité de la navigation à la vapeur*, par Robertson Buchanan, et la tragédie de *Bertram*, par le Rév. C. Maturin. Il a publié en outre un *Tableau des voyageurs qui depuis 1453 ont visité la Grèce*, Brême, 1818. D—G.

ILICINO (BERNARDO), poète italien, sur lequel les biographes de sa nation, eux-mêmes, ne donnent que des renseignements incomplets. Son nom est défiguré de diverses manières à la tête des manuscrits et des nombreuses éditions de son commentaire sur les *Triomphes* de Pétrarque (1). Dans la *Storia della volgare poesia* (II, part. II, 297), Crescimbeni le nomme *Bernardo de Montalcino* ; et Quadrio, dans sa *Storia d'ogni poesia* (II, 486), *Bernardo Lapini*. Mais il est plus connu sous le nom

(1) *Licinio*, *Glicinio*, *Glicinus*, *Illicinio*, *Illicinus*. Ce dernier nom est, dit Apostolo Zeno (*Lettere*, V, 258), la traduction latine de Montalcino ; [illegible] de la famille de *Lapini*.

qu'on lit au commencement de cet article; il était de Montalcino près de Sienne, et il vivait dans la dernière moitié du XVe siècle. Suivant Crescimbeni, Bernard était un excellent (*valentissimo*) médecin. Il ne prend lui-même modestement que le titre d'étudiant (*discipulus*) en médecine et en philosophie; l'amour le rendit poète. Épris des charmes d'une gentille dame de Sienne, nommée Francesca Cervia, il composa pour elle un grand nombre de pièces de vers, entre autres un *sonnet* que Crescimbeni a publié, le premier, dans sa notice sur Bernardo. L'un des plus grands admirateurs du génie de Pétrarque, il avait fait de ses ouvrages une étude spéciale; et il composa sur ses *Triomphes* un commentaire, intitulé : *In triumphorum clariss. poëtæ Fr. Petrarchæ expositio.* Quoique le titre soit en latin, le commentaire est italien. Dans l'épître dédicatoire, également en latin, adressée à Borso d'Este, duc de Modène, le commentateur est nommé *Bernard. Glicinus.* La première édition de ce commentaire est de Bologne, 1475, in-fol. (2); elle est fort rare. Celle de Venise, 1478, est encore très-recherchée des curieux. Duverdier ayant découvert au château de la Bastie, dans la *librairie* de d'Urfé, le commentaire d'Ilicino sur les *Triomphes* de Pétrarque, *écrit sur parchemin vélin*, imagina qu'Ilicino l'avait traduit lui-même en français; et en conséquence il s'empressa de lui donner place dans sa *Bibliothèque* (I, 127). Mais, suivant La Monnoye, qui s'appuie de l'autorité du *catalogue* des livres du château d'Anet, publié en 1723, le traducteur est George de la Forge, Bourbonnais. Indépendamment de ce commentaire, on a d'Ilicino : *Opera dilettevole e nuova di gratitudine e liberalità dove si contiene un notabile caso de magnanimità usato infra due gentiluomini*, sans date, in-8°; Venise, 1515, in-8°. La première édition, que l'on croit imprimée au commencement du XVIe siècle, est de la plus grande rareté. Le sujet de cette nouvelle se trouve sous la date de 1395 dans les *Annales de Sienne*, publiées par Muratori dans les *Scriptor. rerum italicar.*, XIX, 398. Deux autres conteurs italiens s'en sont également emparés. Gentile Sermini, dont les nouvelles sont encore inédites; et Mathieu Bandello (Voy. la *Notizia de' novellieri* de Borromeo). Le manuscrit de la bibliothèque Chisi, sous le n° 511, contient d'Ilicino plusieurs *pièces* qui n'ont pas encore trouvé d'éditeur. W—s.

(2) L'édition de Bâle, 1474, citée par Haym dans la *Biblioth. ital.*, p. 223, est imaginaire, quoiqu'il en fixe la valeur à 18 fr. Indépendamment de cette édition, Haym en indique quatorze autres de ce *Commentaire*, toutes in-fol., à part celle de Venise, 1513, qui est in-4°. La plus récente est de Venise, 1515. La Monnoye paraît n'en avoir connu que cinq, dont la plus ancienne est celle de 1484 (Voy. ses *Notes* sur la *Bibl.* de Duverdier) Tiraboschi ne cite pas celle de Venise, 1494.

IMBISE. *Voy.* YMBISE, LI, 487.

IMPARATO (1) (FRANÇOIS), peintre napolitain, fut élève de Perino del Vaga, et reçut des leçons du Titien, dont il s'appropria si bien la manière que l'on a confondu ses tableaux avec ceux de ce grand maître; il florissait à Naples en 1565. Son *Saint Pierre martyr*, dans l'église de ce nom, passe pour un de ses meilleurs ouvrages. On cite encore son *Martyre de saint André* dans l'église de Sainte-Marie.—IMPARATO (*Jérôme*), fils du précédent, voyagea pour se perfectionner par l'étude des modèles; et se forma d'après les maîtres vénitiens et lombards, dont il a imité le style et le coloris. Il acquit une réputation supé-

(1) La *Biografia universale* le nomme mal *Imperato*, d'après le *Dizionario di Bassano*.

rieure peut-être à son mérite réel; mais sa vanité lui avait fait des ennemis qui cherchèrent à le rabaisser au-dessous de sa valeur. Il mourut vers 1620. La ville de Naples possède plusieurs beaux ouvrages de cet artiste, entre autres un tableau de l'*Immaculée conception* dans l'église de ce nom, et celui du *Rosaire* à Saint-Thomas-d'Aquin. M. Valery vante son *Assomption* au plafond de Sainte-Marie *la Nuova* (*Voyage en Italie*, III, 340). Lanzi mentionne honorablement ces deux artistes dans son *Histoire de la peinture*. W—s.

IMPERATO (Ferrante), naturaliste sur lequel on regrette de n'avoir pas des renseignements plus complets, naquit dans le XVIe siècle à Naples, où il exerça la profession de pharmacien avec une grande réputation. Dès sa jeunesse il montra beaucoup de penchant pour l'étude de l'histoire naturelle; et il avait commencé une collection de minéraux qui devint par la suite très-considérable. Il établit un jardin pour y cultiver des plantes rares; et on le vit rechercher les conseils et les leçons des plus célèbres naturalistes de l'Europe. Il comptait au nombre de ses correspondants ou de ses amis Mathiole qui le cite honorablement dans ses ouvrages, Melchior Guilandinus, Barthél. Maranta, Aldrovande, Chisius, Gasp. Bauhin, etc. Dès 1570, Maranta lui dédia ses deux livres *Della teriaca e del mitridate*, par une épître dans laquelle il le qualifie un très-habile botaniste (*semplicista eccelentissimo*). Il avait fait un grand nombre d'observations et d'expériences sur la vipère, ainsi que sur les propriétés médicales qu'on lui attribue. En 1573, il consultait à ce sujet Aldrovande dans une lettre que J. Fantuzzi a publiée à la suite des *Memorie della vita di Aldrovandi*, pag. 252. Fabius Colonna s'est plu à consigner dans les préfaces de ses ouvrages les services que lui avait rendus Imperato dont il loue le savoir, la modestie et l'obligeance. Tant de témoignages honorables n'ont pas empêché de contester à Imperato le seul ouvrage qu'on ait de lui. Il est intitulé : *Dell' istoria naturale libri XXVIII*, Naples, 1599, in-fol. min. fig., édit. rare; celle de Venise, 1672, in-fol., moins bien exécutée que la précédente, est augmentée de quelques *Observations botaniques* de J.-Marie Ferro, pharmacien à l'hospice (*speziale alla sanità*). Cet ouvrage a été traduit en latin, Cologne, 1695, in-4°. Les premiers livres traitent des différentes espèces de terre; les suivants, des minéraux, des plantes et de leurs vertus, et enfin des animaux; en sorte que l'auteur passe en revue les différentes classes de l'histoire naturelle avec plus ou moins de développements. La dédicace, adressée au vice-roi de Naples, est signée de François Imperato, l'un des fils de Ferrante qui devait être alors d'un âge avancé. Dans la préface Ferrante nomme toutes les personnes dont il a reçu des secours pour la rédaction de son ouvrage, entre autres Nicol.-Ant. Stelliola (*Voy.* ce nom, XLIII, 515), génie universel et l'un de ses meilleurs amis. Cependant Placcius dans son *Theatrum anonymor.*, 213, avance, sans aucune preuve, que Ferrante avait acheté de Stelliola, pour cent piastres, le manuscrit de cet ouvrage avec la permission de s'en déclarer l'auteur. Cette assertion absurde a trouvé des échos; mais elle a été réfutée solidement par Nicodemo dans ses additions à la *Biblioteca napoletana* de Toppi, 77 et 78. W—s.

IMPERIALE (François), né dans le XIVe siècle à Gênes, d'une noble famille, passa jeune en Espagne et s'établit à Séville, où il ne tarda pas à se faire connaître par ses talents

pour la poésie. Ces mêmes talents le firent, non moins que sa naissance, accueillir à la cour de Henri III, roi de Castille, dont il devint un des principaux ornements. Le fameux marquis de Santillane (*Voy.* MENDOZA, XXVIII, 282), dans sa *Lettre au connétable de Portugal* sur l'origine de la poésie espagnole, met Imperiale au premier rang des poètes contemporains et fort au dessus de tous ceux qui l'ont précédé. Argote de Molina, dans son *Histoire de la noblesse d'Andalousie,* lui donne les mêmes éloges, et rapporte une *pièce* qu'il avait composée en octaves à la louange d'Angelina de Grèce, femme de Diego Gonzales de Contreras, régidor ou gouverneur de Ségovie. Thomas Sanchez (*Voy.* ce nom, XL, 302), dans la préface de sa *Colleccion de poesias castellanas,* fait une honorable mention d'Imperiale, et nous apprend qu'il avait composé un *poème* sur la naissance de Jean II, fils et successeur de Henri III. Joseph Rodriguez de Castro a donné quelques fragments des poésies d'Imperiale dans la *Bibliotheca española,* Madrid, 1781, t. Ier, p. 296-97, 337 et 345. Enfin Tiraboschi, si jaloux de tout ce qui peut intéresser la gloire de l'Italie, revendique pour elle Imperiale, et dans une note de la *Storia della letterat.*, VI, 837, a réuni tous les témoignages honorables que nous venons d'énumérer. Son poème sur la naissance de Jean II, en 1405, prouve qu'Impériale florissait encore au commencement du XVe siècle; mais on ignore les particularités de sa vie et la date de sa mort. Ses poésies sont conservées dans différentes bibliothèques d'Espagne, notamment dans celle de l'Escurial. W—s.

INCHBALD (ELISABETH SIMPSON, plus tard mistriss), Anglaise, célèbre comme actrice et comme femme de lettres, naquit le 15 oct. 1753, au bourg de Standingfield (comté de Suffolk). Ses parents, catholiques romains, étaient de pauvres fermiers qui ne subvenaient qu'avec peine aux besoins de leur nombreuse famille, et qui, par conséquent, étaient loin de pouvoir donner une éducation brillante à leurs huit enfants. Élisabeth avait huit ans quand son père mourut. Sa mère, moins assidue à l'exploitation de la ferme qu'à la fréquentation du théâtre, lui en inspira le goût, ainsi qu'à ses frères et sœurs. Ce goût, très-vif chez l'orpheline, fut encore fortifié par la lecture des romans, qui lui peignaient le grand monde, la capitale et la vie sous d'étincelantes couleurs et qui lui firent prendre la maison maternelle en horreur. « Plutôt cent fois mourir que de rester éternellement ici, » dit-elle un jour à sa mère, n'ayant encore que treize ans. En 1770, son frère George s'étant fait comédien, Élisabeth, quoique affectée d'un bégaiement assez fort, résolut de suivre la même carrière. Elle se présenta donc à Griffiths, directeur des théâtres de Norwich et de Bury, pour qui elle avait conçu et conserva longtemps une vive affection, et qui néanmoins ne l'admit pas dans sa troupe. S'étant rendue à Londres, où ses sœurs étaient mariées, elle s'y trouva en grande relation avec les comédiens, entre autres avec Inchbald, qui s'éprit de passion pour la jeune miss, mais qui n'en obtint alors que la promesse d'une correspondance épistolaire. De retour à Standingfield, le séjour de la campagne devint plus insupportable que jamais à Élisabeth. Elle sollicita encore, mais inutilement, son admission au théâtre de Norwich. Enfin, dominée par un penchant irrésistible, et voyant d'ailleurs la position gênée de sa famille, un matin, 11 avril 1772, elle quitte seule le toit de sa mère, lui laissant une lettre par la-

quelle elle l'instruit de son départ, mais sans lui faire connaître ses projets. Légère d'argent, riche d'espérance et un paquet de hardes sous le bras, elle gagne lestement la grande route à travers champs et se jette dans la première voiture qui roule vers Londres. Que va faire miss Simpson dans cette grande ville? Elle y connaît une parente qui loge dans le Strand; elle ira la trouver; blottie sous son aile elle s'initiera aux merveilles de la capitale où elle pense qu'un nouveau destin va naître pour elle; au pis aller elle reprendra au bout de quelques jours la route de Standingfield, après avoir écrit des lettres bien soumises à sa mère et satisfait sa fantaisie. Malheureusement en débarquant au Strand à dix heures du soir, elle apprend que sa parente n'est plus à Londres. Un coup de foudre ne l'eût pas plus abasourdie. Émus de ses larmes, les gens de la maison qui lui annoncent l'affligeante nouvelle, consentent à lui donner l'hospitalité pour une nuit; mais tout-à-coup cette promptitude de générosité lui semble suspecte: tous les pièges auxquels peut être en butte une jeune fille, et dont les romans lui ont offert les exemples, lui reviennent en tête; elle quitte brusquement la chambre où elle vient d'entrer, et toujours son paquet sous le bras essaie de louer un pied à terre dans une auberge, se coupe dans ses explications, est mise à la porte comme une aventurière, heureuse encore de n'être pas livrée au constable, erre ainsi dans les rues jusqu'à deux heures du matin, et n'est enfin admise qu'à peine dans une autre maison, sous prétexte d'attendre la voiture qui doit passer: encore faut-il qu'elle paie d'avance la place qu'elle n'a point envie de prendre, et il ne lui reste plus que quelques shellings. Aussi fit-elle maigre chère pendant les dix jours qu'elle parvint à rester avec son hôtesse; mais elle était sobre: deux petits pains par jour et de l'eau la sustentèrent tout le temps. Cependant sa beauté la fit remarquer de quelques personnes. Un acteur de Drury-Lane obtint d'elle quelque confiance, et, en retour de la sincère relation de ses aventures, lui donna le conseil, en apparence désintéressé, de se livrer à la carrière du théâtre, où, lorsqu'elle aurait vaincu à force de travail son défaut de prononciation, ses charmes devaient lui valoir sinon la première place, du moins un rang honorable et une riche indépendance. Mais le désintéressement est rare: tout habile comédien que pût être le conseiller, il oublia trop tôt son rôle d'ami; la jeune miss, effarouchée, renonça sans hésiter aux avantages de sa protection sans toutefois renoncer au théâtre, et sur-le-champ elle courut offrir sa bonne volonté à King. La conversation fut très-plaisante entre ce directeur de Drury-Lane et l'aspirante villageoise, à laquelle il demanda ce qu'elle savait, où elle avait joué, et si elle se doutait de ce que c'était que le théâtre: les réponses de miss Simpson lui eussent semblé fabuleuses, s'il ne les avait ouïes de ses oreilles. Cependant il ne la découragea pas; elle était belle, mais il lui déclara que pour le présent il ne pouvait l'engager. Alors elle écrivit à une de ses sœurs pour lui annoncer son arrivée, et logea chez elle, sans discontinuer ses demarches auprès des acteurs de Drury-Lane. Tout-à-coup un souvenir d'amitié l'engage à se présenter chez Inchbald, un d'eux. Inchbald était un excellent homme; il accueillit la jeune fille dont les charmes l'avaient déjà frappé, et la recommanda à un de ses amis qui allait prendre la direction du théâtre de Bristol. Miss Simpson n'eut effectivement qu'à paraître, elle fut engagée sur sa figure, et l'obligeant directeur se chargea de

son éducation théâtrale, et même aussi de sa dépense jusqu'à ce qu'elle fût capable de figurer sur la scène. Dans tout cela la villageoise ne voyait que des avances qu'elle rembourserait par son talent. Quel fut donc son désappointement lorsqu'un soir, après la leçon, une déclaration positive de son directeur vint lui apprendre qu'il ne se payait point de ces chimères? lancer un bol de thé bouillant à la tête du séducteur, s'enfuir au plus vite, puis, tout en se félicitant, réfléchir amèrement sur sa situation, enfin aller de nouveau demander conseil au bon Inchbald, tels furent les résultats de cette subite rupture. Son affliction était extrême; elle comprenait que la carrière était fermée pour elle, car elle ne voulait plus aller faire sa cour aux directeurs; et pourtant son désir de paraître sur la scène était plus vif que jamais. Heureusement Inchbald touché de sa naïveté, de sa vertu à laquelle il fallait bien croire après l'aventure du bol de thé, sans doute aussi de tout ce qu'il y avait de charmant dans le caractère comme dans la figure de la jeune personne, se résolut à l'épouser: elle accepta. Tous deux étaient catholiques. Inchbald avait trente-sept ans; Élisabeth en avait dix-neuf. Ce mariage, célébré le 9 juin 1772, changeait du tout au tout sa position. Sûre désormais d'avoir un appui et de faire incessamment partie de quelque troupe comique, elle consacra joyeusement ses journées aux études théâtrales, rendit tolérable sans le vaincre complètement son défaut de prononciation, et bientôt débuta médiocrement sur le théâtre de Bristol, dans le rôle de *Cordelia* de la tragédie du *Roi Léar*, où son mari jouait le rôle du roi. Après un voyage à Londres et à Standingfield, les deux époux obtinrent un engagement au théâtre d'Edimbourg. Des applaudissements universels accueillirent la débutante, et les journaux les plus âcres rendirent justice aux grâces de sa personne, au naturel et à la finesse de son jeu. Bien différente de tant d'artistes que la louange enivre et endort, mistriss Inchbald n'en mit que plus de soin à se rendre digne de la faveur du public; et pendant quatre ans de suite Edimbourg la cita comme la première de ses actrices dans l'emploi des amoureuses. L'arrivée de mistriss Yates, une des favorites du parterre de Londres, interrompit cette prospérité. Edimbourg se partagea en deux factions, et quelque temps les deux rivales luttèrent sans grande inégalité: mais personne moins que mistriss Inchbald n'était de force à l'emporter dans une guerre où la morgue, la cabale, la satire, la calomnie étaient les premiers éléments et les conditions du succès. Lasse des provocations et des attaques de sa rivale, mistriss Inchbald quitta la place ainsi que son époux, qui lui-même avait eu des altercations avec le public, et tous deux passèrent en France (1776), où Inchbald espérait mettre à profit un art qu'il possédait, celui de peindre en miniature; mais, cet espoir ne s'étant pas réalisé, ils revinrent, au bout de trois mois, en Angleterre où, pendant quelque temps, ils vécurent dans une pénurie extrême. Enfin ils furent engagés au théâtre d'York. Mistriss Inchbald n'y eut pas moins de succès qu'à Edimbourg, et, comme dans cette capitale, son aimable caractère, son irréprochable conduite lui concilièrent la bienveillance et l'estime générale. C'est vers le même temps que les époux Inchbald contractèrent avec la famille Kemble une liaison intime et qui ne fut jamais altérée. Élisabeth, quoique sincèrement attachée à son mari, n'éprouvait aucun amour pour lui; la teinte de mélancolie dont presque toutes ses pensées avaient été

empreintes depuis son enfance allait sans cesse s'assombrissant, par suite peut-être du vide de son cœur, et devenait menaçante pour sa santé. Inchbald aussi était malade, et il expiait par le spleen, par une vieillesse anticipée les bonnes fortunes de sa jeunesse : il mourut en 1778. En vain le directeur du théâtre d'York fit à la veuve les propositions les plus avantageuses pour la retenir parmi sa troupe; elle était résolue de retourner à Londres, où, malgré les instances de quelques-uns de ses amis catholiques qui la pressaient de renoncer au théâtre, elle débuta à Covent-Garden dans le rôle de *Bellario* du drame de *Philastre* (3 oct. 1780); mais elle fut loin d'avoir la même réputation qu'en Ecosse, les cabales et le luxe de ses rivales l'éclipsaient complètement. Elle continua pourtant au moins trois ans de paraître sur la scène, accepta momentanément un engagement à Dublin : puis, obéissant toujours à l'attraction qui l'entraînait vers la capitale comme au centre de toutes les merveilles, au seul théâtre digne d'elle, elle fit sa rentrée à Covent-Garden. Toujours actrice secondaire, elle sut alors s'y créer une réputation brillante comme auteur comique. Sa première pièce, bien que ce ne fût qu'une bluette, une féerie, ou cadre à décors, à musique et à danse, plut également au parterre, aux aristarques du feuilleton, au caissier de Hay Market (1783). Profitant habilement de l'occasion, elle envoie au directeur Colman une autre pièce qui depuis un an dormait anonyme dans les cartons de Harris à Covent-Garden, et qui ne fût jamais sortie de ces catacombes si elle n'eût pris ce parti. Un nouveau succès encore plus éclatant fut la récompense de sa hardiesse; et dès ce moment elle fut du nombre de ces auteurs que le public attend et qui n'attendent point le public. On devine que sa condition à la scène n'en fut pas beaucoup meilleure : ses camarades du beau sexe la jalousèrent et la détestèrent un peu plus qu'auparavant, et ne négligèrent rien pour l'empêcher de conquérir les grands rôles. Excédée de ces tracasseries, désenchantée des coulisses, et désormais sûre de se suffire par sa plume, mistriss Inchbald dit définitivement adieu au théâtre en 1789, pour se vouer exclusivement à la littérature. Déjà six pièces d'elle avaient été représentées; elle en composa neuf autres de 1789 à 1805 : deux romans pendant le même intervalle attestèrent encore sa fécondité. Elle s'en tint là, s'avouant sans doute qu'en écrivant davantage elle ne réussirait qu'à se répéter, et ne voulant point ennuyer ses lecteurs en remaniant toujours les mêmes idées. Son nom pourtant était trop frais dans la mémoire du public pour qu'on ne lût point avidement tout ce qu'elle signerait. Elle ne voulut plus participer qu'à des réimpressions de recueils dramatiques qu'elle enrichit de notices biographiques et de remarques critiques. Tout en applaudissant à la détermination sage qu'elle prit de se retirer de bonne heure de l'arène littéraire et de ne point user son nom, nous regrettons qu'elle ait refusé de publier les *Mémoires de sa vie*. Elle les écrivit cependant ou du moins elle commença à les écrire, mais elle ordonna expressément par son testament que ce que l'on en découvrirait fût anéanti : on obéit. Un libraire lui avait offert mille livres sterling pour obtenir seulement une première partie de ces Mémoires, n'eût-elle conduit l'héroïne que jusqu'à Londres, sans entamer encore ses courses et ses désappointements dans cette égoïste capitale. Néanmoins elle tenait une espèce de journal

qu'on a trouvé parmi ses papiers après sa mort, et que Boaden (1) a publié dans le *Frazer's Magazine;* on en a inséré l'analyse en français dans le *Panorama littéraire de l'Europe*, tom. II, p. 231-49, Paris, 1833, in-8°. Mistriss Inchbald était à l'aise; ce qu'elle laissa de bien à sa mort montait à cinq mille livres sterling (cent vingt mille fr.), fruit de ses économies et même de ses privations qu'on aurait prises pour de l'avarice, mais qu'elle s'imposait dans le louable but de secourir ses amis et surtout sa famille dont elle fut constamment la bienfaitrice. Pas une femme en Angleterre n'était plus respectée qu'elle; et les dames les plus scrupuleuses se faisaient un honneur de la voir et de la traiter en amie, tant sa réputation était à l'abri du soupçon, merveille rare si l'on songe qu'elle s'était échappée à seize ans du foyer maternel, que sans chaperon et sans argent elle avait couru les rues, les hôtels garnis et les théâtres de Londres, qu'elle avait été actrice à dix-huit ans, veuve à vingt-cinq ans, indépendante le reste de sa vie. Cependant, douée d'une beauté remarquable, elle aimait à être admirée, et disait quelquefois, presque sérieusement, à mistriss Siddons, sœur du célèbre acteur Kemble : « Ne venez pas ici; je ne veux pas rester près de vous. Si vous ne vous en allez pas, je m'en irai, parce que vous êtes plus jolie que moi. » La dégradation de ses charmes fit le chagrin de sa vieillesse et lui causa d'amers regrets qu'elle a exhalés naïvement dans son journal. Ce motif l'empêchait souvent de se montrer en public; et même lorsqu'en 1820 Kemble, sur le point de partir pour la Suisse, vint lui faire ses adieux, elle détourna la tête tout le temps que dura la visite, afin qu'il ne vît pas son visage. Quoique son écriture presque illisible fût pleine de fautes d'orthographe, sa conversation, ses manières exerçaient un attrait puissant sur toute personne de quelque valeur. Ce ne fut, au reste, qu'avec beaucoup de peine qu'elle consentit à paraître devant Mme de Stael qui, s'étant rendue à Londres, témoigna un vif désir de la connaître. Mistriss Inchbald, redoutant sa visite, la prévint en allant elle-même dans une maison où cette femme célèbre se trouvait. « Elle « eut non seulement des attentions « pour moi, dit mistriss Inchbald, mais « encore elle me questionna; elle me « pria de lui expliquer pourquoi je fuyais « la société. — Parce que je crains, lui « répondis-je, la solitude qui la suit. « — Quoi! sentiriez-vous plus votre « solitude en sortant d'ici que vous ne « la sentiez avant d'y venir? — Oui! « — Il me semble pourtant que no- « tre société devrait au contraire ani- « mer vos esprits. Pourquoi donc sen- « tiriez-vous davantage votre solitude? « — Parce que je n'aurai personne « à qui je puisse dire que je vous ai « vue, personne à qui je puisse décrire « votre air, personne à qui je puisse « répéter les éloges que vous avez « bien voulu donner à ma *Simple* « *histoire*, personne pour jouir de « ces éloges que moi-même. — Ah! « c'est que vous n'avez pas d'en- « fants. » En achevant ces mots, elle se tourna avec une touchante tendresse vers une jeune personne charmante, sa fille, et me peignit si bien le bonheur d'être mère, qu'elle me renvoya chez moi plus triste par le contraste de nos situations sous ce rapport, que par la comparaison de l'état si différent de nos fortunes. » Mistriss Inch-

(1) Boaden (*James*), littérateur anglais, né en 1762 à Whitehaven (comté de Cumberland, et mort le 16 février 1839, a compose des pièces de théâtre, des romans et quelques autres ouvrages. Les mémoires qu'il a publiés sur Kemble, sur mesdames Siddons, Jordan et Inchbald, sont dédiés au roi Georges IV. L.

bald s'est représentée elle-même dans *Simple histoire*. Le délicieux caractère de miss Milner la montre trait pour trait dans sa jeunesse, et fait sentir ce qu'elle dut être plus tard. Elle mourut le 1er août 1821 à Kensington-House, espèce de communauté où elle s'était retirée comme pensionnaire dans ses dernières années, et où elle remplissait avec une grande régularité ses devoirs religieux. Voici la liste de ses ouvrages : I. Quinze pièces dramatiques, savoir : 1° *Je vais vous dire ce que c'est*, comédie, 1786 (c'était son coup d'essai) ; on y trouve un vrai talent d'observation, de la finesse, du dialogue, de charmants portraits. Cependant elle ne parvint à faire jouer cette pièce que postérieurement et grâce au succès du *Ballon*. 2° le *Conte mongol*, ou la *Descente du ballon*, comédie-féerie (on devine sur ce titre que c'est la bagatelle par laquelle elle débuta comme auteur et qui tira de la poudre des cartons le manuscrit son aîné) ; 3° *les Apparences sont contre eux*, farce, 1786 ; 4° *le Souhait de la veuve*, farce, 1786 ; 5° *l'Enfant de la nature*, comédie, 1788 ; 6° *Minuit*, comédie, 1788 ; 7° *C'est comme cela*, comédie, 1788 ; 8° *l'Homme marié*, com., 1789 ; 9° *les Voisins*, com., 1791 ; 10° *Tout le monde a ses défauts*, com., 1793 ; 11° *le Jour de la noce*, com., 1794 ; 12° *les Femmes d'autrefois et les Demoiselles d'aujourd'hui*, 1797 ; 13° *les Vœux d'un amant*, 1798 ; 14° *le Sage d'Orient* ; 15° *Se marie-t-on, ne se marie-t-on pas?* 1805. II. Deux romans : 1° *Simple histoire*, Londres, 4 vol. in-12, 1791 ; 2° *la Nature et l'Art*, Londres, 1796, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages sont au nombre des plus jolies productions échappées à une plume féminine. Une grâce exquise, du naturel, de la délicatesse, l'art de peindre et de graduer soit les sentiments, soit les passions, un style élégant, léger et clair, une morale pure et persuasive intimement fondue avec le récit, telles sont les qualités dominantes de ces charmantes compositions, véritables chefs-d'œuvre dans le genre tempéré. *Simple histoire*, surtout, répond complètement à son titre. Point d'emphase, point de catastrophes extraordinaires, point d'ambitieuses prétentions : les personnages semblent de ceux qu'on voit tous les jours dans le monde, et pourtant leurs portraits ne tardent point à captiver fortement. Les scènes sont artistement filées, le dialogue glisse avec fluidité, et au milieu de tout cela l'auteur s'efface si complètement qu'on ne songe à demander son nom que lorsqu'on est au bas de la dernière page du dernier feuillet, et qu'en apercevant le mot *fin* on dit *déjà*. Ces beautés se retrouvent, mais à un degré de perfection moindre, dans la *Nature et l'Art*, dont le sujet est moins heureux et l'exécution moins élégamment finie, mais qui peut-être décèle quelquefois plus de maturité, plus de profondeur. Ces deux romans ont été traduits en français : *Simple histoire*, par Deschamps (avec Després, notre collaborateur), Paris, 1791, 4 part. in-8° ou 4 vol. in-18 ; *la Nature et l'Art*, par les mêmes, ibid., 1796, 1 vol. in-8° ou 2 vol. in-18. Il y a de ce dernier roman une traduction plus récente par M. Paquis, sous le titre de *Henri et William*, Paris, 1830, 2 vol. in-12. III. Les trois recueils suivants : 1° *Recueil de comédies du théâtre anglais, avec préfaces biographiques et critiques*, Londres, 1806-1809, 25 vol. in-12 ; 2° *Recueil de farces et autres petites pièces*, 1808, 7 vol. in-12 et in-18 ; 3° *Théâtre moderne*, 1809, 10 vol. in-12. IV. *Vie et mémoires de*

mistriss Inchbald, 1824, in-8°. Cet ouvrage n'est point celui que l'auteur refusa de composer pour les libraires de Londres, celui dont elle brûla ou fit brûler le manuscrit avant sa mort; c'est une série de lettres confidentielles écrites à diverses personnes de sa famille. La lecture en est fort attachante; et l'abandon, l'évidente sincérité de la plume qui court sur le papier sans s'occuper du public captivent bien plus, instruisent bien mieux que tant de volumineux mémoires où la fatuité, le mensonge et l'ineptie se disputent la palme.

P—OT et P—RT.

INCLEDON (CHARLES), chanteur anglais, né dans le comté de Cornouailles vers 1764, était le fils d'un médecin de campagne. Ne se sentant point de vocation pour la thérapeutique, il passa dès l'âge de huit ans à la cathédrale d'Exeter comme choriste, sous le célèbre compositeur Jackson, mais il ne paraît point qu'il en ait profité pour devenir un habile contre-pointiste : c'est même tout au plus si sortant de ses mains il savait la musique par principes. Heureusement la nature l'avait bien doué : sa voix était juste, sonore, étendue. Avec de semblables qualités, on peut s'étonner qu'à quinze ans il se soit avisé de déserter la sacristie pour le tillac d'un navire, et de prendre service à bord du vaisseau le *Formidable* qui faisait voile pour les Indes-Orientales. Cependant la beauté de sa voix, jointe à l'amabilité de son caractère, le fit connaître et bien recevoir de son capitaine et par suite du commandant de la flotte, l'amiral Pigot, qui l'envoyait chercher souvent afin de chanter avec lui et l'amiral Hughes. De retour à Londres, ces braves marins lui donnèrent des lettres de recommandation pour Sheridan et pour Colman (1783): elles ne lui servirent pas à grand' chose, car les deux superbes directeurs, plus difficiles à contenter en fait de chant que les deux amiraux, éconduisirent le solliciteur; et Incledon se rabattit sur le théâtre de Southampton : Collins l'admit volontiers parmi ses acteurs, après l'heureux début qu'il fit dans le rôle d'*Alfonse* du *Château d'Andalousie.* Il trouva ensuite un engagement pour Bath ; et, dans cette ville de plaisirs, de luxe et de bon ton, il devint un des favoris du public : protégé par Rauzzini, qui l'introduisit dans les concerts, il y gagna des sommes assez rondes. A la fin de 1789 il passa au Vauxhall; et au mois d'octobre 1790 on lui permit de paraître sur les planches de Covent-Garden. Le succès qu'il obtint dans le rôle de *Dermot* du *Pauvre soldat* lui valut un engagement avantageux qui ne l'empêcha ni de courir les concerts spirituels et autres, ni de visiter pendant ses mois de congé l'Irlande, où jamais artiste chantant ne jouit d'une vogue plus éclatante, ni enfin de traverser l'Atlantique pour faire entendre aux oreilles anglo-américaines les sons qu'avaient tant admirés Dublin et Londres. Ce dernier voyage fut peu fructueux. A son retour en Angleterre, Incledon trouva les places prises à tous les théâtres, et, au lieu d'avoir la patience d'attendre qu'il s'ouvrît une porte pour lui, il se mit à parcourir la province, prenant le titre de *Mélodiste nomade*, et chantant presque exclusivement des morceaux de sa composition. Il se proposait de donner ainsi une série de concerts à Worcester, lorsque au commencement de 1826 une affection paralytique le força de se mettre au lit : il n'en sortit plus; et quelques semaines après (11 février 1826) il cessa de vivre. Il avait été marié deux fois. Incledon fut quelque chose de plus que le Ponchard anglais. Son triomphe était la romance de salon : il la chantait

avec méthode, âme et sûreté; mais sa voix limpide, légère et brillante, avait quatorze cordes pleines sans le fausset, et avec cette addition, y compris les notes de tête, elle embrassait à une note près la triple octave. Du reste, il n'usait que sobrement de ces riches avantages, et les amateurs de chants simples et un peu nus le regardaient comme le dernier représentant du vrai chant anglais. P—ot.

INGEGNERI (Angiolo), littérateur, moins connu qu'il ne mérite de l'être (1), naquit vers 1550 à Venise, d'une famille honorable de la bourgeoisie (2). On n'a pu trouver aucun détail sur les premières années de sa vie. A la fin de 1572 il avait achevé sa traduction *in ottava rima* du *Remède d'amour* d'Ovide; il la fit imprimer en 1576 à Avignon, et, dans la dédicace au comte de Villachiara, il déclare que c'est le premier ouvrage sorti de sa plume. Il se trouvait en 1578 à Turin, lorsque le Tasse, malheureux et fugitif, vint y chercher un asile; le hasard voulut qu'il passât au moment où les gardes refusaient l'entrée de la ville à l'auteur de la *Jérusalem délivrée*, le prenant pour un vagabond. Ingegneri qui l'avait vu à Venise s'empressa de le cautionner, le conduisit au palais de Philippe d'Este, et lui rendit pendant son séjour à Turin tous les services qui étaient en son pouvoir. Le Tasse reconnaissant lui permit de prendre une copie de son immortel poème, dont il n'avait encore paru que deux chants; et l'Ingegneri s'empressa d'en préparer une édition qui fut imprimée à Casalmaggiore, en 1581, in-4° et qui fut reproduite, la même année, à Parme, in-4° et in-12 (3). Membre de l'académie des *Olimpici* de Vicence, il avait, à la demande de ses confrères, entrepris une pastorale : *La Danza di Venere;* il termina cette pièce sur les instances de la marquise de Soragna, qui la fit représenter sur le théâtre de la cour à Parme (1584) et voulut que sa fille y remplît le rôle d'*Amarillis*. Ce fut probablement le succès de cette pastorale qui lui valut son agrégation à l'académie des *Innominati*. De Parme où il n'était demeuré que peu de temps, Ingegneri revint à Vicence où il donna en 1585 une édition des *Rime* de Curzio de Gonzague (*Voy.* ce nom, XVIII, 104). Pauvre, marié et chargé d'enfants, ses travaux ne lui fournissaient pas les moyens de subvenir aux besoins de sa famille. Ferdinand II de Gonzague, touché de sa situation, lui offrit (déc. 1585) la place de directeur d'une fabrique de savon qu'il venait d'établir à Guastalla. Ingegneri ne crut pas pouvoir refuser un emploi qui devait le tirer d'embarras; mais, soit que son traitement ne fût pas en proportion avec ses besoins, soit qu'il manquât d'ordre et d'économie, il se vit forcé de contracter des dettes, et fut mis en prison pour un billet de deux cents ducats fait à un marchand de Venise. Ferdinand qui l'aimait véritablement paya cette somme; et ce ne fut sans doute pas la seule fois qu'il vint à son secours. Cependant le Tasse gémissait de voir Ingegneri dans une position si peu en rapport avec ses talents; il lui ménagea la protection du cardinal Cintio Aldobrandini; et, du consentement de Ferdinand, Ingegneri quitta la fabrique de Guastalla pour aller à Rome remplir les fonc-

(1) Tiraboschi se félicite de pouvoir donner le premier quelques détails sur la vie de cet écrivain, au moyen des lettres tirées des archives secrètes de Guastalla qui lui avaient été communiquées par le P. Affo.

(2) Un de ses oncles était évêque de Capo-d'Istria, et un autre curé à Venise.

(3) Ces éditions sont regardées comme très-*precieuses* en Italie.

tions de secrétaire du cardinal. En 1593 il donna des soins à la première édition de la *Gerusalemme conquistata* de son illustre ami; et l'année suivante il mit au jour son excellent traité *Del buon segretario* dont il offrit la dédicace au cardinal Cintio, son Mécène. Dans un voyage qu'il fit à Venise, en 1596, par ordre de son maître, il passa par Guastalla pour revoir Ferdinand de Gonzague qui l'accueillit avec bonté, et l'encouragea à terminer son *Œnone* (4). Il avait en 1598 quitté le service du cardinal pour passer à celui du duc d'Urbin, qui lui témoignait beaucoup d'estime. Ce fut avec l'agrément de ce prince qu'en 1602 il accepta les offres que lui fit le duc de Savoie pour l'attacher à son service; mais les bontés de son nouveau maître ne purent le fixer longtemps à la cour de Turin. Il était de retour à Rome en 1607; et c'est de cette ville qu'est datée la dédicace de l'édition, qu'il donna la même année à Viterbe, du dernier poème du Tasse, les *Sette giornate del mondo creato*. En 1609 il se trouvait une seconde fois en prison pour dettes; et sa vieillesse ne fut pas heureuse: il mourut vers 1613 dans un âge avancé. Indépendamment des éditions citées dans cet article, on a de lui: I. *De' rimedj contrà l'amore*, Avignon, 1576, in-4°; Gênes, 1583, in-16; Bergame, 1604, in-8°. II. *Danza di Venere, pastorale* (5), Vicence, 1584, in-8°. III. *Del buon segretario libri tre*, Rome, 1594, in-4°; Venise, 1595, in-8°. Cet ouvrage, dit Apostol. Zeno (Notes sur la *Biblioth.* de Fontanini, I, 157), très-bien écrit, est rempli de judicieux enseignements. L'édition de Venise est moins belle et moins correcte que la première. IV. *Della favola rappresentativa e del modo di rappresentare le favole seniche, Discorso*, Ferrare, 1598, petit in-4°. Ce traité de la pratique du théâtre est fort estimé des Italiens. Il a été réimprimé dans le tome III des *Œuvres* de Guarini (1738, in-4°) dont Inghieri avait critiqué le *Pastor Fido*. V. *Tomiri, tragedia*, Naples, 1607, in-4°. VI. *Poesie scritte in dialetto veneziano*, Venise, 1613. Le Quadrio (VI, 75) lui attribue un poème contre les alchimistes, intitulé: *Palinodia dell' Argonautica*. Voy. la notice de Tiraboschi dans la *Storia della letterat. ital.*, VII, 1479. W—s.

INGRAND (François-Pierre), conventionnel, né à Usseault (départ. de la Vienne), le 9 novembre 1756, dans une famille de protestants, restée sans fortune depuis la révocation de l'édit de Nantes, était un fort mince avocat avant la révolution. Il s'en déclara très-chaud partisan, et fut nommé en 1790 l'un des administrateurs du département de la Vienne, puis député à l'assemblée législative où sa seule motion fut en faveur de quelques insurgés qui avaient excité une émeute dans le département du Cher. Il fit, *vu leur ignorance et la pureté de leurs intentions*, suspendre le procès commencé contre eux. Réélu député à la Convention nationale par le même département, Ingrand fut, en janvier 1793, nommé membre du comité de sûreté générale, en même temps que Bazire et Chabot. Il se trouvait en fonctions lors du procès de Louis XVI, et vota la mort, contre l'appel au peuple, et contre le sursis à l'exécution. Il fut ensuite envoyé dans les départements de la Vienne et de la Vendée. Ce fut lui qui provoqua l'établissement d'un tribunal révolutionnaire à Poitiers, et il remplit les

(4) C'est sans doute le titre d'une pièce qu'il avait alors sur le métier.

(5) Ginguené en donne l'analyse dans son *Histoire littéraire d'Italie*, tom. VI, p. 370.

prisons de cette ville de malheureux qui périrent peu de temps après. Quoique l'un des commissaires à l'armée de l'Ouest, il faisait encore quelques apparitions à Poitiers, pour y maintenir, disait-il, l'esprit public. Thibaudeau, dont Ingrand avait fait arrêter le père, publia, après la chute de la montagne, une brochure où étaient retracées avec la plus grande force sa conduite et celle de son collègue Piorry. Dans le procès de Carrier, Ingrand déclara « que ce n'était « qu'avec douleur qu'il votait l'accu- « sation contre lui, parce qu'il était « loin d'accuser ses intentions. » Devenu membre du conseil des Cinq-cents, il en sortit en 1797. Il occupa ensuite une place d'inspecteur forestier, d'abord à Beauvais, ensuite à Château-Thierry. L'inspecteur n'avait rien conservé de la révolutionnaire énergie du conventionnel. Sa conduite était régulière et sans reproche : il cherchait même à rendre service, et l'on n'aurait jamais imaginé retrouver, dans le paisible forestier, le terrible proconsul de la Vendée. Il avait alors placé trente à quarante mille francs chez un banquier, qui fit banqueroute. Exilé comme régicide en 1816, et à peu près sans ressources, il se rendit dans la Belgique où il vécut très-malheureux pendant plusieurs années. Revenu en France après la révolution de juillet 1830, il mourut à Paris le 21 juillet 1831, et les journaux annoncèrent que le convoi funéraire partirait de sa maison rue du faubourg Saint-Antoine, *pour se rendre directement au cimetière de l'Est*, ce qui signifie qu'on ne le présenta pas au temple protestant. B—u et M—dj.

INGS (JACQUES) fut un des principaux complices d'Arthur Thistlewood, qui, en 1820, sous l'influence et peut-être par l'instigation des coryphées du radicalisme, conspira la mort des ministres et le renversement du gouvernement anglais. Ings était boucher : son caractère sanguinaire, son audace désespérée le rendaient merveilleusement propre à l'entreprise hasardeuse qu'il combinait. Il disputait à Thistlewood et à Brunt l'honneur de porter les premiers coups. Probablement c'est lui qui serait venu avec Thistlewood remettre à lord Harrowby la prétendue dépêche qui eût ouvert aux conspirateurs la salle à manger du ministre. C'est lui du moins qui se chargeait de couper les unes après les autres les têtes des quatorze membres du cabinet une fois qu'ils auraient été tués, et principalement celles de Castlereagh et de lord Sidmouth qui, placées au bout d'une pique, auraient servi d'étendard aux révolutionnaires pour marcher sur la banque. Le soir même où le complot devait éclater, les ministres instruits de tout faisaient arrêter en route beaucoup des complices secondaires de l'attentat ; et une vingtaine à peu près de conspirateurs se trouva au rendez-vous de Cato-Street : effrayés de se voir en si petit nombre, la plupart opinaient pour se retirer et remettre la partie à d'autres temps : Ings se déclara formellement avec Brunt et Thistlewood contre un ajournement où il ne voyait que pusillanimité et péril : son intrépidité ranima les plus timides qui d'ailleurs, le sachant si prompt à manier le couperet, ne se sentaient point en sûreté s'ils lui résistaient. Après avoir ainsi contribué à relever le courage des conjurés, il signa comme secrétaire la courte proclamation de Thistlewood, et il se préparait à le suivre au dehors, lorsque les officiers de police parurent : il se défendit comme ses compagnons à coups de sabre et de pistolet, mais moins heureux que Brunt et Thistlewood, qui parvinrent à s'échapper pour quelque temps, il

fut saisi après une résistance opiniâtre (23 février 1820). Deux mois plus tard il était en jugement pour crime de haute trahison, devant le tribunal d'Old-Bailey conjointement avec les autres chefs ou grands agents de la conspiration, sans en excepter Thistlewood et Brunt que des traîtres avaient livrés. Sa cause n'était pas soutenable, tant les charges de tout genre s'amoncelaient sur sa tête. Son défenseur cependant mit de la chaleur à contredire les écrasants témoignages qui vouaient son client à la mort, et il réussit principalement sur un nommé Adams, celui de tous dont la déposition était la plus précise, la plus fatale; Adams au contre-interrogatoire hésita, se troubla, et se mit plusieurs fois en contradiction avec lui-même. Ces variations au reste laissaient toujours les charges principales hors de doute; et Ings eut beau vociférer qu'il se reconnaissait coupable d'avoir voulu assassiner les ministres, mais que ce n'était pas là un crime de haute trahison, il ne put éviter la punition de son crime. Le 28 avril, après dix jours de débats, la sentence de mort fut prononcée contre Thistlewood, Ings, Brunt, Tidd, Davidson et six de leurs complices; puis, sur le rapport des procédures, le conseil privé en présence du roi, du ministre et des juges, décida que le supplice des quatre premiers aurait lieu presque immédiatement (trois jours après), et qu'il serait sursis à celui des six autres. Ings, bien que malade au point qu'on crut à propos de le débarrasser de ses fers, était loin d'être abattu: il ne cessait d'encourager ses compagnons d'infortune, et de leur répéter qu'une émeute populaire les délivrerait, fussent-ils au pied de la potence. Ces propos ne servirent qu'à redoubler la vigilance et les précautions de l'autorité qui, le jour de l'exécution (12 mai), échelonna de nombreux détachements de la garde royale et sept cents constables aux environs du lieu de supplice, et déploya en avant du pont de Black-Friars huit pièces de canon. Ings en s'avançant vers l'échafaud ne cessa de braver ses bourreaux et ses juges par une gaîté féroce, chantant sans cesse « la liberté ou la mort! » et raillant sur sa dévotion de fraîche date Tidd qui seul avait reçu les consolations de la religion. Il fut pendu le troisième: les cinq exécutions finies, il eut aussi la tête séparée du tronc. L'immense foule qui encombrait la place poussait à chaque décollation un hourra de rage; et c'est alors que, sans l'attitude imposante de la police et des soldats, aurait éclaté trop tard sans doute pour empêcher leur mort, mais assez tôt pour la venger, la révolte radicale promise si fermement par Ings. P—OT.

INNÈS (Louis), issu d'une famille noble d'Écosse, fut amené jeune en France où il fit ses études théologiques et reçut les ordres sacrés. Il était principal du collège des Écossais à Paris, lorsque Jacques II vint demander un asile à Louis XIV. Le monarque détrôné nomma Innès secrétaire-d'état pour les affaires d'Écosse et aumônier de la reine, sa femme. On sait que, peu de temps avant sa mort, Jacques II déposa au collège des Écossais ses Mémoires autographes et sa correspondance formant un grand nombre de volumes; et que ces précieux manuscrits, n'ayant pu être transportés en Angleterre à l'époque de la révolution française, furent brûlés par les personnes qui les avaient reçus et qui craignirent de se compromettre en les conservant. Cependant il en existe un abrégé en quatre volumes que possédait le fils de Jacques II, et qui passa ensuite dans les mains de Georges IV. Barbier (*Examen crit. des Dict.*,

p. 463), présume que L. Innès a rédigé cet extrait des manuscrits, travail que d'autres attribuent à Charles Dryden ou à Macpherson. Louis Innès mourut vers le milieu du XVIIIe siècle. — INNÈS (*Thomas*), frère du précédent, naquit en 1662, et vint aussi en France dès sa jeunesse; il étudia au collège de Navarre à Paris, et, après avoir été ordonné prêtre, repassa comme missionnaire en Angleterre. Son frère, l'ayant rappelé auprès de lui, le choisit pour successeur, et le fit nommer principal du collège des Écossais. Thomas demanda à Santeuil des hymnes en l'honneur des apôtres de l'Angleterre; mais ses liaisons avec les écrivains de Port-Royal l'ayant fait accuser de jansénisme, il perdit sa principalité, dans laquelle cependant il fut réintégré à la recommandation de Jacques II. Thomas Innès mourut à Paris le 9 février 1744. On a de lui, en anglais : *Essai critique sur les anciens habitants des parties septentrionales de la Grande-Bretagne ou d'Écosse, contenant l'histoire des Romains et des Bretons qui ont habité le pays compris entre les deux murailles, dont l'une fut construite par Lollius Urbicus au nord, et l'autre par l'empereur Sévère*, Londres, 1729, 2 vol. in-8°. L'auteur y réfute les assertions contenues dans la *Chronique* de Fordun (*Voy.* ce nom, XV, 251) sur les antiquités d'Écosse. Le *Journal des Savants* de 1764 rendit un compte détaillé de l'ouvrage de Th. Innès. P—RT.

INTIERI (BARTHÉLEMI), célèbre économiste et mécanicien du premier ordre, né en 1672 (1) à Pistoie, dans la Toscane, vint fort jeune habiter Naples, et après y avoir étudié la philosophie et les mathématiques en donna lui-même des leçons. Doué d'une mémoire heureuse, d'un esprit vif et pénétrant, et d'une éloquence naturelle, il y joignait tous les agréments extérieurs. On aurait pu lui reprocher une trop grande timidité; mais ce défaut qui d'ordinaire est un obstacle à la fortune ne nuisit point à la sienne. Son mérite fut aussitôt apprécié que connu; et il n'eut que l'embarras de choisir entre les différents emplois qui lui furent offerts. Il accepta la place d'intendant de la famille Corsini qui possédait de vastes domaines à peu près improductifs. Intelligent et laborieux comme il l'était, dans quelques années il en doubla les revenus par une bonne méthode de culture; et, sans manquer à la plus scrupuleuse délicatesse, il réalisa pour son propre compte des bénéfices assez considérables. Le talent qu'il avait montré dans cette gestion servit à le faire encore mieux apprécier. Son souverain, le grand-duc de Toscane, le nomma son résident à la cour de Naples, avec un traitement de six cents ducats qui lui fut continué, comme une juste récompense de ses services par Charles III, lorsque ce prince passa sur le trône d'Espagne. Personne ne fit jamais un plus noble emploi des dons de la fortune; sans besoins pour lui-même, tout ce qu'il avait amassé fut employé au soulagement des malheureux ou à l'utilité du pays qu'il regardait comme sa seconde patrie. Il établit à Naples une école de commerce qui devint une pépinière d'habiles négociants, et composa pour les jeunes gens qui la fréquentaient deux *Traités de mathématiques* fort estimés. Dans le même temps il s'occupait de prévenir le retour des disettes et le renchérissement excessif des blés, en cherchant les moyens de conserver l'excédant des récoltes dans les années abondan-

(1) La *Biografia universale* place la naissance d'Intieri vers 1680; mais comme l'abbé Galiani dit qu'en 1754 il avait quatre-vingt-deux ans, il est clair qu'il était né avant 1680.

tes. Dès 1720, il avait inventé des sillos dont les économistes français n'ont fait usage que plus d'un siècle après. Ce fut en 1726 qu'il imagina l'étuve à blé que le célèbre abbé Galiani, son disciple et son ami, a décrite sous le nom de l'inventeur (*Voy.* GALIANI, XVI, 302). Plus tard il perfectionna le *Palorcio*, machine dont se servaient depuis long-temps les habitants d'Amalfi pour transporter les plus gros arbres du sommet de leurs montagnes au bord de la mer, et parvint à en étendre l'usage au transport, même en plaine, des fardeaux les plus lourds. Enfin il découvrit une manière d'imprimer les billets de banque, sans avoir à redouter la contrefaçon; cette invention seule valut au trésor royal une économie de quatre mille ducats à chaque émission de ce papier. Devenu vieux et presque aveugle, il donna sa démission pour vivre tranquille au milieu de ses amis. En 1754, il fonda dans l'université de Naples une chaire d'économie politique, dont son ami, le P. Genovesi (*Voy.* ce nom, XVII, 87), fut pourvu le premier, sous la condition qu'à sa mort il ne pourrait être remplacé par un religieux à quelque ordre qu'il appartînt. Intieri mourut à Naples, le 21 février 1757. W—s.

IOUSOUF. *Voy.* YOUSOUF, LI, 512.

IRALA. *Voy.* YRALA, LI, 526.

IRGENS ou JURGENS (JOACHIM), savant médecin, né le 5 mai 1644, à Itzehoe dans le Holstein, était fils de Jean Irgens, médecin, puis directeur des mines de cuivre de Roraas en Norvège. Il commença son éducation à l'école de Halle, et la termina dans différentes académies de Hollande et d'Allemagne. Reçu docteur en médecine à Copenhague en 1676, il exerça son art d'abord à Trondhiem et ensuite à Christiania, à partir de 1712; il mourut en 1725. On a de lui : I. *Disp. de alimentorum cursu*, Copenhague, 1676, in-4°. II. *Autoschediasma de victriolo*, ibid., 1688. On voit dans la préface du *Lexicon Fabro-cellar* de Stubelius, publié en 1717, et dans quelques lettres de cet écrivain, qu'il a composé une grande partie des morceaux de ce recueil. On lui doit aussi les *Vindiciæ purioris latinitatis* qui ont paru sous le nom d'André Borrichius, dépositaire des manuscrits de l'auteur. D—z—s.

IRGENS (OLAUS), probablement de la même famille que le précédent, né le 22 janvier 1724, à Surendal dans le diocèse de Trondhiem en Norvège, fils du prévot du Nordmor, embrassa l'état ecclésiastique comme son père, dont il devint le chapelain en 1748. Il était en 1756 aumônier à bord d'un navire qui se rendit dans le Maroc; et, en 1760, on le nomma curé de la paroisse de Faaberg dans le diocèse d'Aggershuus. Il passa ensuite en la même qualité à l'église métropolitaine de Trondhiem, et il était en même temps vice-président de la société des sciences de Norvège. En 1779, il fut élu évêque de Bergen. Il avait épousé une fille de Bang, évêque de Trondhiem. On a de lui : I. *Instruction sur les sciences salutaires qu'on doit apprendre, croire et pratiquer*, Trondhiem, 1764 et 1768, publié à Christiania. II. *Le travail en commun ou de sociétaires, considéré comme un devoir important pour l'encouragement et l'extension des sciences;* Discours prononcé à la société des sciences de Norvège, le 12 avril 1774, Trondhiem, 1774, in-8°. III. *Sur le bonheur que procure aux nations une nombreuse famille royale;* discours prononcé en commémoration du mariage du prince Frédéric, ibid., 1775, in-8°. IV. *Influence de la religion révélée, sur les sciences mondaines*

en général, ibid., 1775, in-8° ; *Sur l'histoire ancienne et la philologie*, 1776, in-8° ; *Sur la jurisprudence civile*, 1777, in-8° ; *Sur la médecine*, 1778, in-8° ; *Sur la sagesse humaine en particulier*, 1779, in-8°. Discours prononcés les jours anniversaires de la naissance du roi. V. *Rapport sur quelques essais faits pour l'amélioration de l'agriculture dans le Guldbrandsdal méridional, et particulièrement dans la paroisse de Faaberg*, etc., inséré dans le tom. V des *Mémoires de la société des sciences de Norvège*. VI. *Disp. inaug. de spiritu oris Jehovæ creante occasione dicti Psalm. XXXIII, v.* 6., Trondhiem, 1779, in-8°. D—z—s.

IRICO (l'abbé JEAN-ANDRÉ), préfet de la bibliothèque ambrosienne à Milan, naquit à Trino près de Verceil, le 6 juin 1704, et reçut dans sa famille la première éducation. Appelé bientôt à Casal dans le Montferrat par son oncle le chanoine Irico, qui était grand-vicaire de l'évêque, il y fit sous sa direction les études de théologie, et fut ordonné prêtre. Il étudia ensuite pendant trois ans, aux frais de son oncle, le droit civil et canonique à l'université de Turin ; et en 1725, après la nouvelle organisation de cette université par le roi Victor-Amédée II, Irico ayant montré une grande supériorité dans les examens qu'il eut à subir, reçut le grade de docteur. Un canonicat étant devenu vacant dans l'église collégiale du bourg de Livorno, près de Crescentino, il y fut promu. C'est dans cette solitude que, s'adonnant à des études solides et s'appliquant à méditer les ouvrages des pères de l'Église, le jeune chanoine composa, en 1728, un ouvrage où l'on trouve un grand nombre de documents et de maximes tirés des *Lettres* de saint Jérôme aux dames romaines Paule, Eustochie, Læta, Celantia et Furia. Cet ouvrage intitulé : I. *Specchio della dama cristiana* (1) *formato con documenti cavati da varie lettere del dottore massimo san Girolamo opera postumia dell' abate Gian Andrea Irico, patrizio Trinese*, fut publié pour la première fois à Turin, 1819, in-12, par le rédacteur de cet article. Irico, après avoir consacré plusieurs années à étudier l'histoire de son pays et celle de l'ancienne Lombardie, établit sa résidence à Milan où l'appelaient plusieurs savants avec lesquels il entretenait des relations. C'est dans cette ville que, sous le nom d'*Idrenio Anacaringio*, anagramme de ses noms propres, il publia : II. *Dialoghi tre sopra la descrizione di Milano del Latuada*, Milan, 1738, in-8°. III. *Epistola ad Philippum Argellatum institutum edendi historiam urbis Tridinensis exponens*. Cette lettre fut insérée dans les *Actes* de Leipzig, en juin 1740, avec la suivante : IV. *Epistola ad comitem Antonium Simonetta patricium mediolanensem de veteri argenteo sigillo Mediolani reperto*. Ces trois ouvrages firent une grande réputation à Irico ; et, après qu'il eut été nommé membre de l'Académie palatine fondée par le comte d'Archinto, celui-ci le créa en 1748 directeur de sa bibliothèque et du magnifique établissement typographique qu'il avait dans son propre palais. Encouragé par ces avantages, Irico s'occupa de la publication de l'histoire de sa patrie, qui était l'objet de ses travaux depuis vingt ans, et fit paraître sous les auspices de son protecteur : V. *Rerum patriæ libri tres ab anno urbis æternæ* 154, *ad annum Christi* 1672, *ubi Montisfer-*

(1) Une dame française vient de terminer une traduction de ce pieux écrit dont on désire la publication.

rati (2) *principum, episcoporum, aliorumque virorum gesta ex monumentis plurimis nunc primum editis recensentur; accedit dissertatio de sancto Oglerio, Locediensis monasterii abbate, cum figuris et indicibus*, Milan, de l'imprimerie Palatine, 1745, in-fol. L'auteur dédia ce grand ouvrage à son concitoyen le cardinal Millo. Les journaux littéraires, entre autres celui de Venise, ont fait un pompeux éloge de cette histoire, rédigée sur de nombreux documents. Irico fut reçu en 1748 docteur au collège de la bibliothèque ambrosienne, et nommé l'un des préfets de ce riche dépôt de manuscrits. Tous les savants italiens, et parmi eux le comte Beccaria, Denina, Paciaudi, Lagrange, Bodoni, Amoretti, Valperga di Caluso et particulièrement le laborieux Sassi et l'historien Philippe Argellati, auquel Irico adressa sa lettre latine en 1738, entretenaient avec lui une correspondance active. Sa réputation fut portée à un tel point que, en 1745, ayant aidé son ami Argellati pour la publication d'un grand ouvrage intitulé : *Bibliotheca scriptorum mediolanensium, cui accedit J.-A. Saxii historia litteraria typographica*, 4 vol. in-fol., le nom seul d'Irico fut généralement annoncé ; et, en 1746, le professeur des écoles palatines, le savant Horace Bianchi, ayant avancé dans un discours publié à Rome, que notre abbé était l'auteur de cette histoire, celui-ci, plein de délicatesse, s'empressa de désavouer cette allégation et de se plaindre du tort qu'on faisait à son ami Argellati. L'amour de son pays décida notre historien à publier les deux ouvrages suivants : VI. *De sancto Evasio, Astentium primo episcopo et martyre, Casalensis urbis patrono, dissertatio historico-critica*, Milan, 1748, in-4°. VII. *Codex Evangeliorum sancti Eusebii magni episcopi et martyris manu exaratus, ex autographo basilicæ Vercellensis ad unguem exhibitus, nunc primum in lucem proditus*, Milan, 1748, 2 vol. in-4°. L'auteur dédia cette dernière publication au cardinal Delle Lancie, vercellais d'origine. Il eut une longue contestation avec le P. Bianchini de Vérone, qui prétendait prendre date pour la même publication ; et Millin, dans son voyage en Piémont, s'est déclaré pour le littérateur véronais. Une polémique s'étant engagée en 1751 entre le comte Rubini et l'abbé Irico sur l'objet principal du mariage, celui-ci publia : VIII. *Dissertazione sul fine primario del matrimonio a confutazione del conte Rubini*, 1751, in-8°. IX. *Oratio habita in laudem Dominici Leonardi*, Milan, 1751, in-8°. X. *Fragmenti antiqui lapidis Romæ effossi explicatio absque nota anni et loci.* Le comte Rubini répondit aux observations de l'abbé Irico, ce qui donna lieu à l'ouvrage suivant : XI. *Controreplica al signor conte Rubini sul fine primario del matrimonio*, Milan, 1753, in-8°. Tiraboschi en fit l'éloge. XII. *Riposta alla lettera publicata da don Paolo Onofrio Branda, chierico regolare di S.-Paolo, in difesa d'una breve inscrizione dedicata al conte Ludovico Archinto da G.-A. Irico, dottore del collegio Ambrosiano*, le 20 juillet 1756, in-8°. Le moine Branda avait attaqué Irico d'une manière fort inconvenante ; celui-ci ne voulait point lui répondre, mais le comte Archinto lui conseilla d'en agir autrement. XIII. *Vita dei SS. martiri Vitale ed Agricola*, Milan, 1759, in-8°. En 1764 la dignité de prévôt et de curé du chapitre collégial en l'église pa-

(2) Notons ici que la ville de Trino et l'arrondissement de Livorno, quoique placés dans la province de Verceil et la Lombardie, ont long-temps appartenu au duc de Montferrat.

roissiale de Trino étant devenue vacante, l'abbé Irico en fut revêtu le 9 mars de la même année. L'homme de lettres, le philosophe hésitait à abandonner le collége ambrosien, pour aller dans son pays sacrifier sa tranquillité et *s'embourber* dans des procès de chapitre et de confrérie, comme s'exprime son ami, l'abbé Denina, dans ses *Lettres brandebourgeoises*. Ce fut l'amour de la patrie et cette tendance de l'homme avancé en âge pour sa terre natale, qui prédomina; et Irico accepta cette charge noble, mais difficile, dans laquelle il n'eut que des désagréments, pour avoir voulu rétablir l'ordre et la discipline dans l'administration de sa paroisse. Loin de sa bibliothèque ambrosienne, le prévôt Irico n'avait plus la force de s'occuper de littérature et ne pouvait plus se nourrir de la société savante dont il avait joui à Milan; néanmoins, préoccupé toujours de l'histoire de son pays, il publia encore : XIV. *Memorie degli atti e translazione di santo Cajo, papa e martire venerato nella chiesa di Palazzuolo presso a Trino, con notizie del venerabile frate Bonaventura Relli, francescano reformato, che portò alla sua patria quel sacro tesoro*, Casal, 1768, in-8°. Depuis cette année jusqu'à sa mort, arrivée le 2 mars 1782, Irico, livré aux fonctions de son ministère, ne publia plus rien. Le rédacteur de cet article possède plusieurs manuscrits de cet homme illustre, auquel il a consacré un éloge, orné de son portrait gravé par l'artiste Bozza de Padoue, dans l'Histoire de la littérature vercellaise, tome IV, 210. L'abbé Biandrate, son successeur dans ses charges et dignités, lui éleva dans le vestibule de la sacristie une table de marbre sur laquelle on lit :

Æternæ memoriæ Jo. Andreæ Irici Ambrosiani colleg. doct. hujus eccles. præpos. de eccl. patria et republ. liter. optime mer. qui annor. 77, M. 8, diem 24, obiit die 2 martis M DCCLXXXII: successor ei hoc amoris D. eodem an.

Le nombre des manuscrits inédits trouvés dans la bibliothèque de ce savant laborieux se monte à vingt-quatre; la plupart se rapportent aux antiquités ecclésiastiques, et plusieurs mériteraient d'être publiés, notamment : *Le antichità ecclesiastiche in opposizione a quelle dell' inglese Bingam publicate in Londra nel* 1708 *al* 1722, 8 vol. Cet ouvrage important n'a pu être terminé par Irico, et Denina, son ami, qui l'avait examiné, en témoigna un vif regret. G—G—Y.

IRLAND (Bonaventure), savant jurisconsulte, né en 1551, à Poitiers, était fils de Robert Irland, noble écossais, qui, s'étant établi vers le commencement du XVIe siècle à Poitiers, y fut pourvu d'une chaire de droit qu'il remplit pendant plus de cinquante ans, avec une rare distinction (1). Bonaventure apprit les humanités et la philosophie du célèbre et malheureux Ramus, et les mathématiques d'Etienne Forcadel. Ensuite il étudia le droit à Paris et à Poitiers, et fit des progrès si rapides dans cette science qu'à vingt ans il était déjà compté parmi les jurisconsultes instruits. On en trouve la preuve dans la *Réponse* de Jos. Scaliger aux questions qu'Irland lui avait adressées sur quelques points de droit embarrassants. En 1579 il fut pourvu d'une chaire à l'université de Poitiers; mais, deux ans après, un oncle maternel, Bonaventure Aubert, lui ayant résigné sa charge de conseiller au présidial, peu s'en fallut qu'il ne se bornât aux modestes fonctions de la magistrature. Il en fut détourné par le chancelier Chiverny.

(1) Robert mourut en 1561 dans un âge très-avancé. Il avait eu le bonheur de compter au nombre de ses élèves le chancelier Chiverny, Christophe de Thou, Barnabé Brisson, Pibrac, etc.

l'un des élèves de son père, qui décida que la place de professeur n'était point incompatible avec celle de conseiller. Irland conserva donc sa chaire ; et pendant plus de trente ans sa réputation comme jurisconsulte continua d'attirer un grand nombre d'auditeurs. Il mourut à Poitiers vers 1612. On a de lui : I. *Remontrances au roi Henri III, au nom du pays de Poitou*, Poitiers, sans date, in-8°. II. *De Emphasi et Hypostasi ad recte judicandi rationem consideratio*, ibid. (1599), in-8°. Son but, dans ce petit ouvrage, est de mettre en garde les magistrats contre les subtilités et les arguties de certains avocats pour faire triompher leurs causes. Il est écrit avec méthode ; on y trouve de l'érudition ; mais le style, quoique pur, est embarrassé. III. *Discours* (en latin) *sur la naissance du dauphin* (Louis XIII), ibid., 1605, in-12. Il avait laissé une *Vie de Robert Irland*, son père, dont le manuscrit s'est perdu. On peut consulter sur les savants de cette famille la *Bibliothèque de Poitou* par Dreux du Radier. Bonaventure Irland était l'aïeul de Lavau, membre de l'Académie française (*Voy.* ce nom, au Supp.). W—s.

IRNERIUS (WERNER ou GARNIER), connu aussi sous les noms latinisés de *Wernerius* ou *Wharnerius*, *Guarnacharius* ou *Guarnerius*, *Hirnerius* ou *Yrnerius*, et même sous celui d'*Ireneus*, jurisconsulte célèbre regardé vulgairement comme le restaurateur de la science du droit romain au moyen-âge, était sans doute, ainsi que son nom porte à le croire, d'origine allemande, mais rien ne démontre qu'il ait reçu le jour en Allemagne même. Beaucoup de familles originaires de Germanie étaient répandues au sud et à l'est des Alpes ; et tout un peuple, les Lombards, avait dominé sur les trois quarts de la péninsule. Ce n'était pas depuis long-temps que leur domination avait cessé à Spolette ; et la vaste principauté de Bénévent leur appartenait encore. C'est donc très-gratuitement que Fabricius (*Hist. mediæ et infimæ latinite*, art. *Irnerius*), d'après des autorités modernes, lui donne l'Allemagne pour patrie. Ceux qui le font naître à Milan, une des capitales des duchés lombards, sont plus voisins du vrai. Mais en réalité les témoignages les plus anciens et les plus dignes de foi s'accordent à placer son berceau à Bologne. Cette opinion, suivie par Landolfe l'ancien et plus tard par Odofredo (*in Digest.*, tit. *de Justitia et jure*, cap. *Jus civile*), est aussi celle de Tiraboschi que l'on n'accusera pas cette fois de partialité patriotique : tout au plus la modifierions-nous en admettant que par Bolonais, il faut entendre, né sur le territoire et non dans les murs de Bologne. On a beaucoup varié sur l'époque de la naissance d'Irnérius, et, par suite, sur l'espace dans lequel fut renfermée sa vie. Mais d'abord, comme il est certain que nulle part encore on n'a vu son nom mentionné pour des évènements postérieurs à 1118, qu'au contraire ce nom revient assez fréquemment dans les années immédiatement antérieures, il est croyable qu'en 1118 Irnérius approchait de la fin de sa carrière ; et si sa vie fut longue, si sa célébrité ne se forma que lentement, on conclura qu'il dut venir au monde au commencement du dernier tiers du XIe siècle, par exemple vers 1065, ce qui serait le milieu entre l'avénèment de Henri IV à la couronne impériale et l'exaltation de Grégoire VII. C'était le moment d'une immense révolution intellectuelle. Si la papauté se mettait à la tête des résistances contre l'autorité illimitée et brutale du glaive, si la nationalité italique s'agitait pour échapper aux Allemands, ce déploiement matériel de

forces allait de front avec un mouvement intérieur des esprits que le bouleversement des barbares avait longtemps arrêté. Quand la jurisprudence fut enseignée avec éclat, le champ des hautes sciences (si l'on met à part la grammaire, la rhétorique, la philosophie, sciences préparatoires, la médecine, l'alchimie et l'astrologie, sciences de mécréants ou sciences occultes), le champ des hautes sciences, disons-nous, fut divisé en deux grands domaines : celui des choses divines ou théologie, favorable en général aux doctrines d'émancipation ; celui des choses humaines ou jurisprudence, qui inclinait en faveur du pouvoir. Remarquons à présent que la jurisprudence comme science, ne jetait en occident que de pâles rayons. Cependant les grandes cités de l'Italie avaient encore des hommes de loi, des *causidici* qui s'intitulaient *sapientes* ou *legum prudentes ;* dans le sud de la Péninsule, existaient le souvenir et même quelques manuscrits des compilations de Justinien, et l'on sait aujourd'hui qu'il n'y eut pas besoin du sac d'Amalfi par les Pisans (1137) pour les arracher de leurs cryptes. Rome aussi devait en avoir, et nous ne comprendrions pas que la capitale de l'exarchat, que Ravenne eût pu en manquer (1). Il ne paraît pas qu'Irnérius ait d'abord connu sa vocation et qu'il se soit livré jeune à la jurisprudence. Il avait commencé par suivre ses cours usuels *de Trivium et quadrivium*, s'adonnant principalement à la philosophie, et il professa la logique et peut-être la grammaire à Bologne. Afin de rendre raison de son érudition comme professeur de droit, on a prétendu, tantôt qu'il avait passé la mer pour aller à Constantinople, tantôt qu'il avait été sur les bancs à Ravenne. Sarti (*De claris archig. profess. Bonon.*) a fait justice de ces traditions ou plutôt de ces inventions des historiens. Le voyage de Constantinople est une fable à l'appui de laquelle on ne cite aucune preuve ; et quant aux leçons qu'Irnérius eut à suivre à Ravenne, ce n'est qu'une conjecture fondée sur ce fait que Ravenne cultivait le droit avant Bologne ; mais qu'importe si Bologne avait déjà un professeur, si les livres de Justinien s'y trouvaient avant Irnérius ? Et comment se fait-il qu'on ne nomme point le professeur ravennais sous qui se forma cet élève fameux ? Enfin, deux mots d'Odofredo, si bien instruit des faits de son époque, tranchent toute la difficulté. Il dit, en parlant d'Irnérius : *Cœpit* per se *studere in libris nostris, et studendo cœpit docere in legibus.* Ces mots *per se* coulent à fond l'idée de ceux qui ont fait d'Irnérius le disciple de Pépon. Il est évident, à moins qu'on ne veuille récuser un témoignage irrécusable, que tout au plus Irnérius, sachant les travaux de Pépon, peut-être ayant causé, ayant vécu avec lui, puisa dans sa conversation le désir de se li-

(1) Saint Pierre Damien (*de Gradibus affinit.*, tom. II, p. 81 des œuvres complètes, éd. de Rome, 1608), qui écrivait au milieu du XIe siècle, dit avoir entendu à Ravenne les savants de la ville (*sapientes civitatis*), que plus tard il appelle savants en lois (*legis peritos*), discuter en réunion solennelle, à la requête des Florentins, sur les degrés de parenté prohibitifs du mariage, et il finit par rapporter la décision qu'ils envoyèrent à Florence, et dans laquelle ils citaient un passage des Institutes de Justinien. Odofredo, malgré son vague chronologique, n'est pas moins formel lorsqu'il dit « que de Rome les livres de droit passèrent à Ravenne pour être ensuite transférés de Ravenne à Bologne. » Bien entendu qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre le mot de translation, et qu'Odofredo a voulu nous faire voir, se déployant sur des théâtres successifs, l'enseignement qui suppose les livres. Selon toutes les apparences, c'est au temps d'Irnérius que la dernière transmigration eut lieu ; mais c'est à tort qu'on voudrait en faire honneur à Irnérius. Il est certain, toujours d'après Odofredo, qu'il y eut avant lui un professeur de droit romain à Bologne : Pépin ou Pépon était son nom.

vrer aux mêmes études, soit qu'il pressentît tout ce qu'il y avait à faire et à moissonner dans ce champ encore si peu connu, soit qu'une de ces circonstances minimes qui, si souvent, occasionnent de grandes choses, eût tourné fortuitement de ce côté son attention, et qu'ensuite des raisons graves l'y aient tenue fixée. D'après un vieux récit que nous a transmis Henri de Suze, appelé communément le cardinal d'Ostie (*in Decret. Gregor., ad Rubric. de Testamento*) et qui courait à Bologne parmi les professeurs, ce fut à l'occasion d'une discussion sur l'as, entre les savants bolonais, qu'Irénius se mit un jour à feuilleter, puis lut, puis approfondit le corps du droit romain. Ce récit n'a rien que de simple, et Sarti l'admet sans peine. Il est clair que l'as dont il est question ici, c'est l'as pris comme entier ou comme l'unité, par opposition aux fractions. Ce mot revient à toute minute dans le code pour les successions et partages. Soit donc qu'Irnérius crût à sa supériorité sur Pépon, soit que moins confiant en lui-même il désirât envelopper de mystère des efforts qu'il craignait de voir infructueux, ses études furent solitaires; il fit lui-même, les livres à la main, son éducation, sa science fut une science d'autodidacte; il y a plus : il acquérait la science à mesure qu'il l'exposait, et non-seulement, *cœpit per se studere*, mais encore *studendo cœpit docere*. Probablement le professorat ne remplissait pas seul tout son temps : il plaidait ou consultait, à moins que le titre de *causidico Bolognese* que nous lisons adjoint à son nom dans les actes d'un plaid, tenu en 1113 par la grande-comtesse Mathilde, ne soit une expression antique placée là, sans précision et sans à propos : nous ne le croyons pas. Suivant la chronique de Conrad de Wurtzbourg, ce serait à la sollicitation de cette célèbre amie du saint-siège (c'est-à-dire sous sa protection, sous ses auspices) qu'Irnérius aurait ouvert son école de droit. Cette assertion a grand besoin d'être modifiée: d'abord Bologne n'appartenait pas à la grande-comtesse; si elle eût tant souhaité la formation d'une école de droit, que n'en érigeait-elle dans ses vastes possessions de la Toscane ou de la haute Italie? que n'y appelait-elle Irnérius? C'est encore sous l'influence d'idées inexactes ou altérées qu'on a dit qu'il avait d'abord donné des leçons de droit à Rome et à Pise; car qui a jamais entendu parler des écoles de droit de Rome et de Pise à cette époque? Lorsque la Rome des papes eut une jurisprudence, ce fut la jurisprudence canonique, laquelle se posa sur une foule de points l'antagoniste de l'autre. Quant à Pise, elle ne s'occupait alors que de commerce, de piraterie et de marine; des armateurs pouvaient trouver quelques manuscrits des Pandectes, mais ils ne s'épuisaient point à les lire. Nous ne réfuterons pas l'inadvertance de ceux qui croiraient qu. Pise étant en Toscane devait appar enir à Mathilde, et qui, liant les deux traditions de l'invitation de Mathilde à Irnérius et du professorat d'Irnérius à Pise, seraient tentés de croire que le célèbre Bolonais ouvrit d'abord école en cette ville, mais qu'ensuite, cédant aux séductions impériales ou entraîné par ses convictions, il abandonna les états de Mathilde pour une ville où il pût en liberté proclamer l'omnipotence de l'empereur, du successeur de Justinien. Il est encore bien moins besoin de répondre à la vieille tradition qui, conservant toujours l'idée favorite d'une invitation officielle émanée d'en haut, se borne à substituer Lothaire II à Mathilde. Mais Lothaire II régna de 1125 à 1138. En admettant qu'Irnérius vé-

cût encore à cette époque, il n'en demeure pas moins certain que son école était ouverte et son nom célèbre un quart de siècle auparavant. Lothaire II ne pouvait que l'applaudir ou l'encourager, lui prodiguer des promesses ou des récompenses, mais l'inviter à commencer un enseignement, cela ne se pouvait plus. Les motifs prêtés tantôt à ce prédécesseur des Hohenstauffen, tantôt à Mathilde, sont tout aussi dénués de fondement. Au dédale de lois diverses, toutes en vigueur parmi les races qui se partageaient l'Italie, de telle sorte que chacun pouvait choisir la loi sous laquelle il lui plaisait de vivre, les princes, dit-on, avaient pour but de faire succéder une législation uniforme, égale et obligatoire pour tous. D'autres ont attribué ce langage au jurisconsulte lui-même, et c'est de lui que Mathilde et l'empereur auraient reçu le conseil d'abolir toute législation autre que la loi romaine. Cette tradition est moins absurde que l'autre; mais elle n'est point probable pourtant, et Lindenbrog, Conring, Selden la rejettent hautement. En effet, on prend ici un résultat pour un motif. La loi romaine sans doute finit par périmer les lois franques, lombardes et autres, mais lentement et par degrés : le développement de la science du droit y fut pour beaucoup, et les esprits supérieurs ne pressentirent même cette révolution que lorsqu'elle était déjà avancée : la voir avant son commencement était au-dessus des prévisions humaines. Qu'on ne dise donc pas que l'école fut ouverte, que l'étude commença sur ces chimères. L'étude du droit n'avait jamais été entièrement abandonnée. A mesure que la société se posait, les relations civiles se nouaient, se multipliaient, les jurisconsultes croissaient en nombre. A mesure que l'empire grec perdait terrain en Italie, les hommes, les livres devenaient italiens, puis naturellement le déplacement se faisait : l'Italien du sud courait au nord. Au sein de l'Église les études florissaient; mais elles y florissaient depuis longtemps; en les continuant, l'intelligence réveillée en voulait d'autres, elle aspirait aux études séculières. La médecine était en quelque sorte arabe et juive; aux temps anciens, elle était presque exclusivement grecque; la jurisprudence au contraire avait été un fruit spontané du sol italique, et surtout du sol de l'Italie centrale. La jurisprudence reprit donc invinciblement et spontanément un essor vigoureux sans excitation des Allemands, sans résolution préalable d'étouffer une législation au profit d'une autre. Pour qu'Irnérius coopérât à ce développement, il suffisait qu'il participât au sentiment général de son époque, et qu'il fût persuadé que l'étude à laquelle il s'appliquait prenait faveur, que ses veilles seraient récompensées, son génie compris. Doué d'une grande puissance pour sentir et pour reproduire, il pénétra les premiers replis de la science, malgré le peu de secours qu'il avait autour de lui. Il la vulgarisa et la transmit aux autres, plus saisissable et moins obscure; il la fit apprécier, aimer, et créa de cette façon un mouvement où se développe assez de grandeur pour lui mériter le renom de créateur; il compta des disciples qui eux-mêmes en formèrent d'autres et commença ainsi une chaîne qui n'a plus été interrompue. Son enseignement, à ce qu'il semble, consistait en lectures du texte, qu'ensuite il commentait. Sur quoi tombait ce commentaire? sur le sens, sur la portée, sur le but, sur les applications de la loi, ou bien sur des exemples? C'est ce que nous ne pouvons pas dire. Vraisemblablement ces explications étaient fort simples. Quant aux textes

qui servaient de base aux leçons, c'était, on le sait par Odofrédo, le corps entier du droit romain ; c'étaient les Pandectes, le Code, les Institutes, les Novelles ou authentiques. Gui Panciroli (*De legum interpretibus*), George Rittershuys et J. Wissenbach reprochent très-amèrement à Irnérius d'avoir choisi de deux versions latines des Novelles la moins fidèle et la moins élégante. J. Strauch, Alexandre Pagenstecher et Guill. de Hertoghe l'ont justifié. Il s'est trouvé aussi des savants de mauvaise humeur, Fichard par exemple, qui l'ont accusé d'avoir été l'auteur des ténèbres de la jurisprudence (2). Ce n'est sans doute qu'un coup de boutoir sans conséquence et comme on en lance tant en conversation contre le plumitif et la chicane ; mais ce peut être une critique contre ce qui nous reste d'Irnérius. Dans cette hypothèse il faudrait réunir le sévère jugement de Fichard à celui de Cotta, lequel assure de même, avec un superbe dédain (*Recens. juris interpret.*, p. 520 de l'édit. de Leipzig, 1721), que les *Gloses* d'Irnérius au lieu d'éclaircir le droit romain en ont épaissi les ténèbres. Mais cette sentence a été cassée sur pièces par Sarti qui cite des Gloses d'Irnérius, et démontre qu'elles se recommandent par la précision, par la brièveté et la clarté. Que ces gloses ne soient plus rien aujourd'hui, qu'en érudition, en profondeur, en faculté comparative on ait cent fois dépassé Irnérius, ce n'est point là la question ; mais pour son époque, et quand personne en Occident n'avait frayé la route, que valaient-elles ? Tous les contemporains d'Irnérius rendirent justice à ce grand homme : autant le nom de Pépon avait été obscur, autant le sien eut de retentissement : on le qualifiait à l'unanimité du surnom de « Flambeau du droit » (*Lucerna juris*). Les élèves de toutes les nations affluaient à Bologne qui, depuis 1110 surtout, acquit par son école de droit la même célébrité que Salerne par son école médicinale (3). Sa gloire passa les Alpes : ce n'est pas Mathilde seule qui l'appelait à ses conseils comme nous l'avons vu, lors du plaid de 1113, où son nom précédait alors ceux de tous les autres hommes de loi. Henri V le connaissait de réputation, et quand, après la mort de Mathilde (1115), il se rendit en Italie en 1116, 1117, 1118, il l'invita de même à toutes les assemblées nationales qu'il tint dans cette contrée, lui prodigua des marques d'estime, et en fit son confident. La querelle des investitures était encore palpitante. Nous ne saurions dire si c'est à partir de ce moment, c'est-à-dire depuis la mort de Mathilde et l'arrivée de l'empereur, qu'Irnérius se prononça sans restriction contre les doctrines ultramontaines sur l'investiture, ou bien s'il avait long-temps auparavant donné sa solution du problème. D'après la tendance générale des textes qu'il développait, et en l'absence de tout détail contraire, on peut admettre qu'il s'était de bonne heure classé parmi les adversaires de l'indépendance ou de la supériorité du saint-siége. Après la mort de Pascal II, et quand Gélase II, ayant refusé les demandes de l'empereur, s'enfuit à Gaëte, c'est Irnérius qui conseilla au souverain de déposer le pontife fugitif qu'il taxait de rebelle, et de faire élire un autre pape ; ce qui fut exécuté le 9 mars 1118. Le choix tomba sur l'archevêque de Braga, Maurice Bourdin, qui prit le nom de Grégoire VIII, et qui bientôt vit son compétiteur Gélase mourir en France

(2) *Legum tenebræ potius ab eo initium sumpserunt.*

(3) *Docta suas cœpit duxit Bononia leges* (poëme *sur la guerre de Milan et de Come*, de 1118 à 1127, dans Muratori, tom. V des *Scriptt. rerum italicar*)

à Cluny (29 janvier 1119). Muratori s'écrie ici avec indignation que par ce trait on peut apprécier le savoir et la conscience d'Irnérius. Quand on admettrait que le conseil de destituer le pape fut d'un homme vénal et sans conscience, nous ne voyons pas en quoi cette vénalité préjudicierait au savoir d'Irnérius. Suivant l'hypothèse établie au commencement de cet article, l'âge d'Irnérius à cette époque aurait été d'environ cinquante-trois ans; d'après le dire, inexact du reste, qui montre Lothaire souriant à l'école de Bologne, il aurait encore vécu au moins huit ans et peut-être vingt (de 1126 à 1138), ou même davantage. Ce dont on ne peut douter, c'est qu'il n'existait plus en 1158; et l'on ne conçoit pas que Panciroli, Fichard, Ducange, l'aient fait vivre jusqu'en 1199: car, à la célèbre diète de Roncaglia en 1158, Frédéric 1er voulant faire déterminer, par un *parere* solennel des jurisconsultes, les droits impériaux, appela les quatre disciples les plus célèbres d'Irnérius, Jean Bulgare, Martin Gosia, Hugues et Jacques di Porta Ravegnana; mais Irnérius n'en fut pas: Irnérius était donc mort. Comme cependant ses quatre grands disciples vivaient, il est probable que sa mort ne remontait pas très-haut, et nous la placerons plutôt après qu'avant 1138. On assure qu'au moment de rendre l'âme, il désigna pour son successeur à la chaire de Bologne J. di Porta Ravegnana, en le nommant un autre lui-même; ce qu'on paraphrasa depuis en mettant dans la bouche du mourant le distique latin qui suit:

Bulgarus os aureum, Martinus copia legum,
Hugo fons legum, Jacobus id quod ego.

Aux quatre disciples déjà nommés, il faut joindre Azzon. Irnérius passe pour avoir imaginé les degrés qui conduisent au doctorat, les titres de bachelier, de licencié ou maître ès-arts et de docteur, le bonnet, les ornements et les autres marques qui caractérisent chaque grade. Il croyait, et de son temps il avait raison, qu'en frappant l'imagination par les yeux, il concilierait à la science plus de vénération (J.-B. Corniani, *Secoli della letter. ital.*, tom. 1er, pag. 65). Il n'était pas complètement inventeur à cet égard, et ce qu'il avait ouï dire des grades des sociétés secrètes fut ce qui lui suggéra l'idée de cette hiérarchie capacitaire. Enfin il est certain que c'est à l'école de droit de Bologne que furent admises pour la première fois ces distinctions, que bientôt celles de théologie les adoptèrent, et qu'elles se répandirent dans les universités. Autant le renom et l'œuvre verbale d'Irnérius nous frappent, autant ses ouvrages écrits nous semblent peu de chose, bien qu'on ait eu tort de les trop déprécier. Ce sont: 1° des *Gloses* (en latin), sur diverses parties du corps du droit romain (imprimées avec celles de Gosia, de Jean le Bulgare, de Jean de Plaisance, dans le recueil de celles d'Accurse); 2° un *Formularium* ou *formula instrumentorum quorum in foro usus* (augmenté à diverses reprises par d'autres compilateurs et publié à Rome, à Florence, à Venise, etc.) P—ot.

IRWIN (Eyles), poète anglais, né à Calcutta en 1751, avait pour père un employé de la compagnie des Indes. Il fit ses études en Angleterre à Chiswick, et à l'âge de seize ans, entra comme aspirant au service de la compagnie. Bientôt la puissante protection de lord Pigot le fit placer à Madras. Il y resta jusqu'à l'insurrection qui renversa momentanément ce gouverneur. Suspendu de ses fonctions par les usurpateurs, il prit soudain la résolution d'en référer à la cour des directeurs à Leadenhall-

Street, ou plutôt il fut choisi par les adhérents de lord Pigot, pour aller porter à Londres leurs dépêches secrètes, et pour donner verbalement les explications relatives aux derniers évènements. Irwin s'y prit mal pour exécuter rapidement sa mission : au lieu d'adopter la route usuelle par le cap de Bonne-Espérance et l'Atlantique, il trouva plus neuf et plus court à la fois de se rendre par la mer Rouge à Suez, d'où il se transporterait par terre aux rives du Nil, évitant ainsi la longue circumnavigation de l'Afrique (1777). Ce plan poétique fut loin de se réaliser. Il fallut au vaisseau qui l'emmenait avec plusieurs de ses compatriotes huit ennuyeuses semaines pour atteindre Moka. A Yambo où ils relâchèrent ensuite, et dont jamais encore le port n'avait reçu de navire européen, ils furent traités avec la dernière inhumanité par le vice-gérant du chérif de la Mecque, lequel, après les avoir invités à descendre à terre, les mit en prison dans une tour, les menaça de leur faire trancher la tête, et ne rendit la liberté à quelques-uns d'entre eux que moyennant de riches présents au chérif et à son chiaou. A Cosséir où un vaisseau turc, chèrement frété par eux, les débarqua au bout de plus d'un mois, au lieu de les rendre à Suez comme le portait la convention, ils subirent encore une foule d'avanies et de vols de détail. Mais tout cela ne fut rien en comparaison de ce qui les attendait à Ghinnach où ils arrivèrent avec la caravane, et où ils furent retenus six semaines jusqu'à l'arrivée du grand-cheik des Arabes, Isman Abou-Ali. Ce dernier se hâta de mettre un terme aux vexations sans fin dont ils étaient l'objet, et enfin ils purent se rendre au Caire sans autre encombre que la rencontre d'une troupe de brigands qui venait de piller une caravane, mais qui offrit de leur servir de guide et d'escorte dans le désert On accepta et l'on s'en trouva bien. En arrivant dans le Delta, Irwin apprit que lord Pigot allait être réintégré dans sa place, et que les dépêches qui contenaient l'ordre de sa réinstallation étaient déjà en route, tant les mésaventures dont on vient de voir le tableau l'avaient retardé. Bien que son voyage n'eût plus désormais le gouverneur pour objet, il se remit en route pour Londres; un navire français le descendit à Marseille, d'où peu de jours lui suffirent pour atteindre la Manche, puis la capitale de l'Angleterre : son voyage avait été de onze mois. L'année suivante (1778), il épousa miss Brooke, parente du poète irlandais Brooke, que sa tragédie de *Gustave Vasa*, et son poème didactique de *la Beauté universelle* ont rendu célèbre. Relevé bientôt après de sa suspension par la cour des directeurs et rendu au service de la compagnie, il se dirigea de nouveau vers l'Inde, et cette fois, grâce à l'expérience qu'il avait si chèrement acquise, il fit heureusement et rapidement la traversée. Mais il ne trouva pas l'Inde comme il l'avait laissée. L'existence même de la compagnie était menacée par la flotte française que commandait le bailli de Suffren et par les troupes de Haïder-Ali qui, maître du Carnatic, poussait des partis jusqu'aux murs du fort Saint-Georges. Dans cette crise, Irwin servit essentiellement la compagnie. Chargé de plusieurs missions délicates, tant auprès des radjahs indous qu'auprès des chefs mahrattes, il les remplit avec succès et y déploya, outre la connaissance approfondie de l'esprit des cours de l'Inde, une intégrité rare à cette époque et si près de la ligne. Il s'acquit ainsi l'estime de lord Macartney qui le nomma membre de la commission pour l'administration du territoire et des revenus du Carnatic, et

qui, de plus en plus charmé de ses qualités, lui confia la surintendance et l'administration des provinces de Tinnivelly et de Madurah. Dans ce poste important et honorable, mais difficile, il était indispensable de se concilier les chefs polegars du voisinage, sans le bon plaisir desquels il n'eût pas été possible de faire fleurir la paix et la sécurité dans ces régions, et d'y lever des impôts en argent ou en nature. Irwin se mit sur-le-champ en rapport avec ces bandits qui jusqu'alors avaient eu pour habitude de descendre dans la plaine pour piller, et qui, depuis la chute du nabab et la cession du pays à l'Angleterre, étaient aidés dans leurs déprédations par la secrète connivence des habitants, moins spoliés peut-être par les Polégars que par les agents de la compagnie. Telle fut l'habileté avec laquelle il conduisit les négociations qu'ils cessèrent presque instantanément leurs brigandages, et que beaucoup d'entre eux se mirent à la solde de la compagnie. Il faut dire aussi qu'Irwin avait débuté par organiser dans les deux provinces une force militaire respectable qui appuyait victorieusement ses négociations et ses offres, et que, réprimant sévèrement les exactions et les violences en usage sous ses prédécesseurs, il avait intéressé la population paisible au maintien de l'ordre de choses nouveau. Les coffres de la compagnie s'en trouvaient bien, puisque en moins de deux ans ils reçurent moitié de ce que le nabab avait perçu pendant dix-huit ans; ses soldats, presque superflus contre les Polégars, devenaient disponibles pour d'autres expéditions; sa domination régulière, et que ne troublait nulle insurrection, se fortifiait par l'habitude. Cependant à la suite de la retraite de Hastings et des tiraillements qui alors se manifestèrent dans le gouvernement de l'Inde, Irwin fut remplacé: il revint en Europe (1785) disant au public qu'il voulait se reposer de ses fatigues au sein de sa famille et des muses. Effectivement les hauts seigneurs de Leadenhall-street lui en laissèrent le loisir: ils se bornèrent à lui allouer, en récompense de ses services et comme indemnité de pertes qu'il avait subies, une forte somme une fois payée, et ne le replacèrent qu'en 1792, avec le titre de surintendant des affaires de la compagnie à la Chine. Irwin repassa en Asie, et y resta deux ans en cette qualité. De retour à Londres, il vécut dans une honorable indépendance. Quelques velléités d'ambition l'agitèrent parfois, et à deux reprises au moins il fit des démarches pour devenir un des directeurs de la compagnie; mais toutes échouèrent. Il mourut le 14 octobre 1817, à Clifton. On a de lui: I. La relation de son deuxième voyage de l'Inde en Europe sous le titre d'*Aventures d'un voyageur le long des côtes de la mer Rouge et dans le désert*, Londres, 1780, in-8°. II. *Examen de la possibilité d'une expédition de Buonaparte en Orient*, 1798, in-8°. III. Bon nombre de poésies imprimées séparément, entre autres: *Bedekah, pastorale indienne* (1776, in-4°), des *Eglogues orientales* (1780, in-4°), le *Mont Saint-Thomas*, poème (1771, in-4°), une *Ode sur la mort d'Haïder-Ali* (1784) et une *Ode à l'Ibérie* (1808), une *Elégie* intitulée *le Nil*, en l'honneur de Nelson (1798), et une *Elégie sur la chute de Saragosse* (1808), *Buonaparte en Egypte* (1798, in-8°), *Napoléon*, ou *la Vanité des souhaits de l'homme* (1814, in-4°, 2 parties). Irwin a de l'élégance, de la sensibilité, mais peu de chaleur, peu d'originalité surtout: ses descriptions de la nature orientale et de la vie sauvage ont de la vérité, mais peu de charme. P—or.

ISARN (Abraham), aventurier français, naquit à Castres dans les premières années du XVIe siècle, d'un père qui avait une propriété à Lauzerte en Quercy. Il fit ses études à Bordeaux, et y reçut le bonnet de docteur. Rappelé par ses parents, il revenait auprès d'eux, lorsqu'il passa par Montauban, où se trouvait le régiment de Gondrin. Le chef de ce corps lui ayant offert une compagnie de gens de pied, il l'accepta avec beaucoup d'empressement. Renonçant ainsi à la toge pour entrer dans la carrière des armes, il fit partie de l'armée du maréchal de Biron. Ayant eu le malheur de tuer en duel un de ses compagnons d'armes, ce funeste accident le força de quitter le service de France. Il se retira en Flandres, où l'archiduc le combla de ses faveurs; mais, cette bonne fortune l'ayant exposé à la jalousie de deux puissants seigneurs, il ne put résister à leurs attaques, et demanda son congé. L'archiduc le recommanda à l'empereur Rodolphe qui lui donna du service. Isarn fut employé dans l'armée de Hongrie, s'y distingua, et par sa valeur mérita la place de gouverneur de Ratisbonne. Mais l'envie vint encore le poursuivre; on découvrit qu'il était protestant, et on le dénonça à l'empereur qui le congédia. Isarn se rendit en Pologne; n'y trouvant pas d'emploi, il résolut d'aller en Perse, dont le sophi était en guerre avec les Turcs. Ce prince l'accueillit très-bien, et lui donna le commandement d'un corps de cavalerie à la tête duquel Isarn se signala dans plusieurs rencontres. Mais il eut enfin le malheur d'être fait prisonnier. L'empereur de Perse fit des offres inutiles pour obtenir son échange; les Turcs enchantés de sa bonne mine, de sa haute taille et de son courage, voulurent le garder. Il prit du service parmi eux, embrassa l'islamisme, se maria avec une parente du grand-seigneur, et devint vice-roi d'Arménie. Après trente années de prospérité, et après avoir acquis des richesses immenses, il se rappela sa patrie, sa famille, et dépêcha en France un des soldats qui l'avaient suivi, nommé Falgairas. Cet émissaire arrivé à Castres éprouva beaucoup de difficultés vis-à-vis la famille d'Isarn, et ce ne fut que par de vives instances qu'il put déterminer un de ses frères à se rendre auprès du vice-roi d'Arménie.—Jean Isarn entreprit ce long voyage, fut comblé d'amitié par son frère, qui le renvoya dans un vaisseau équipé à ses frais, et rempli d'immenses richesses; mais il ne put en profiter, ayant fait naufrage sur les côtes de la Calabre. Abraham Isarn, vice-roi d'Arménie, mourut quelques années après, laissant deux fils, dont l'un fut pacha d'Alep, et l'autre d'une ville considérable. Z.

ISARN (Samuel), né à Castres en 1637, était fils de Jean Isarn, greffier en chef de la chambre de l'édit. Il se lia d'une étroite amitié avec Pélisson, et se rendit à Paris pour le voir en 1652. Introduit par son ami chez Mlle de Scudéri, il en devint éperdument amoureux; mais Pélisson, malgré sa laideur qui, suivant Mme de Sévigné, dépassait toute permission, lui fut préféré. Isarn publia en 1660 un opuscule intitulé : *la Pistole parlante*, ou *la Métamorphose d'un louis d'or*; reimprimé sous le titre de *Lettre galante à Mlle de Scudéri*, et plus tard encore, sous celui d'*Histoire d'un louis d'or*. L'édition la plus recherchée des amateurs est intitulée : *Le Louis d'or politique et galant*, Cologne, 1695, in-12. La Monnoye l'a inséré dans le Recueil de pièces choisies tant en vers qu'en prose, II, 240-272, sous ce titre : *Le Louis d'or, à Mlle de Scudé-*

ri. Isarn, dans sa pièce, avait fait l'éloge de Mazarin en huit vers. Dans sa réponse, Mlle de Scudéri l'exhorte « à « faire quelque ouvrage plus grand à « la louange de ceux qu'il a loués « en huit vers seulement. » Cet opuscule, plein de verve et de grâce, lui mérita l'avantage d'être choisi par Colbert pour accompagner en qualité de gouverneur, dans son voyage auprès des cours étrangères, le marquis de Seignelay, son fils. Après avoir rempli cette mission avec autant de talent que de probité, Isarn eut ses entrées à la cour; il en profita, et aurait obtenu de l'avancement, si une mort prématurée n'était venue le frapper. Un laquais de M. de Seignelay ayant emporté par inadvertance la clef de la chambre d'Isarn, celui-ci, qui y était renfermé, s'y trouva mal, ne put appeler du secours, et mourut ainsi misérablement. — ISARN-GREZES, avocat, de la même famille, était membre de l'académie de Castres, et faisait agréablement des vers. On cite de lui : 1° *Elégie sur la mort de Balzac*. 2° *Madrigaux galants*. 3° *Sonnet sur le songe d'un amant favorisé par sa maîtresse*. 4° *Madrigal sur un baiser*. 5° *Vers* sur le poème de Sarrazin, intitulé: *La défaite des bouts-rimés*. 6° *Vers mis dans un tronc pour les pauvres, gardé dans une rue par deux demoiselles*. Isarn-Grezes vivait de 1639 à 1699. Z.

ISERT (PAUL-ERDMAN), chirurgien allemand, exerçait sa profession à Copenhague, lorsqu'en 1783 il s'embarqua sur un navire destiné pour la côte de Guinée. Le 16 oct. il était sur la rade du fort de Christiansbourg, où il devait donner ses soins à la garnison et aux habitants. Il séjourna près de trois ans dans ce canton, fit quelques excursions dans l'intérieur, et le long de la côte, jusqu'à Juidah. En 1786, une sœur du roi des Achantins étant venue le consulter sur un mal que ses fétiches n'avaient pu guérir, il l'en délivra, gagna ainsi sa confiance et lui témoigna le désir de visiter le royaume où elle était née. Lorsqu'elle y fut de retour, elle invita Isert à effectuer son projet. S'étant mis aussitôt en route, il était parvenu au pays d'Aquapim et se préparait à visiter un peu plus loin de riches mines d'or, quand un ordre du gouverneur de Christiansbourg le força de revenir à la côte où sa présence était nécessaire. Il fut à peine de retour qu'une fièvre bilieuse le réduisit à l'extrémité. Ayant eu le bonheur d'échapper à la mort, il prit en aversion le séjour de l'Afrique, et monta le 7 oct. sur un navire négrier partant pour les Antilles. Pendant la traversée, une partie des nègres se révolta, et Isert fut dangereusement blessé. On attérit à l'île Sainte-Croix; le 3 avril 1787, il fit voile, toucha successivement aux îles de Saint-Eustache, la Guadeloupe, la Martinique, puis revint à Sainte-Croix, et regagna l'Europe. Il publia la relation de son voyage en 1788, et peu de temps après fut renvoyé en Afrique par le gouvernement danois, pour fonder une colonie. Il fixa d'abord son choix sur une grande et belle île del Rio-Volta près de Malfy; mais, contrarié par l'opposition des naturels et par les menées sourdes des marchands d'esclaves, il transporta son établissement dans les montagnes d'Aquapim, où les fièvres interrompirent les travaux et moissonnèrent beaucoup d'ouvriers. Atteint lui-même de la maladie, il mourut en 1789; mais son entreprise fut continuée. On a de lui en allemand : *Voyage en Guinée et aux îles Caraïbes de la Colombie*, Copenhague, 1788, in-8°; réimprimé à Berlin et à Leipzig en 1790. Cette relation a été traduite en danois, en suédois, en hollandais, en français, Paris, 1793, in-8°, fig.

Elle se compose d'une suite de lettres adressées par l'auteur à son père et à ses amis. C'est une des meilleures qui aient été publiées dans ces derniers temps sur la côte de Guinée ; il y règne peu d'ordre, mais on la lit avec plaisir, car elle est écrite avec un ton de simplicité qui intéresse ; elle contient des renseignements importants relatifs à l'histoire naturelle, et des tables météorologiques tenues avec soin, de juillet 1783 à juin 1785, ainsi qu'un petit vocabulaire de trois idiomes nègres. Le traducteur français a employé le mot de *Colombine* au lieu de Colombie. Ce qui concerne le second voyage d'Isert est tiré du livre de Monrad, voyageur danois en 1809, et de la *Statistique du Danemark*, par Thaarup. On est donc surpris de lire dans la relation de Bowdick (*Voy.* ce nom, LIX, 167) qu'en 1817 on lui dit à la Côte-d'Or que tout ce qui avait été avancé sur ce fait et sur la colonie d'Aquapim n'avait aucune réalité. E—s.

ISIASLAV Ier ou ISIASLAV *Iaroslavicht* (Démétrius), dixième grand-duc de Russie, avait pour père cet illustre Iaroslav Ier (*Voy.* Jaroslaf, XXI, 409), auteur du plus ancien code que possèdent les Russes, et beau-père de notre roi de France Henri Ier. Isiaslav était le second de six frères dont trois devaient successivement occuper le trône : mais, en 1052, la mort de son aîné Vladimir lui transféra le séniorat ; et en 1054 Iaroslav, un pied dans la tombe, le désigna pour son successeur en présence de ses enfants réunis. Isiaslav à cette époque devait avoir au moins quarante ans. Il avait épousé la sœur de Casimir Ier, roi de Pologne, qui lui-même avait pour femme une sœur d'Isiaslav. Son règne qui embrasse vingt-trois ans, de 1054 à 1077, fut pour la Russie une ère fatale. C'est alors que commencèrent, pour durer sans interruption pendant des siècles, les morcellements de la monarchie en principautés et en apanages qui, combinés avec la loi du séniorat, ne pouvaient qu'engendrer les guerres civiles et l'anarchie. Les dix premières années d'Isiaslav furent assez tranquilles : le partage des états d'Iaroslav s'était opéré paisiblement, et avait assigné à Sviatoslav ou Swieutoslav Tchernigov, Mourom, Riaisan, le pays des Viatitches et Tmoutarakan; à Vsévolod Péreiaslav, Rostov, Souzdal, Biélo-Ozero et les côtes du Volga ; à Viatcheslav, Smolensk, Vitebsk, Pskov, Kalouga ; à Igor Volodimir, tandis qu'Isiaslav avait pour lot, outre la capitale Kiev, tout le pays entre les Krapaks au sud, la Pologne à l'ouest et la Lithuanie au nord, plus la province de Novgorod. Un sixième prince, Vseslav, fils et successeur de Briaitchislav et représentant d'une ligne aînée de la maison de Rourik, régnait à Polotsk depuis 1044. Isiaslav ne tarda point à subjuguer les Golades, nation Latiche qui avait ses demeures dans la Galindie en Prusse. Il réunit ensuite ses forces à celles de Vseslav et de Sviatoslav pour secourir Vsevolod en guerre contre les Torques. La seule nouvelle de leur approche détermina ces barbares à la retraite. En 1057, Viatcheslav mourut : Isiaslav donna Smolensk à Igor. Ce désintéressement, cette application perpétuelle à n'agir que de concert avec ses frères ne purent empêcher la discorde d'éclater. Isiaslav avait refusé un apanage à Rostislav son neveu, fils de Vladimir, et il le forçait à vivre en simple particulier à Novgorod. Rostislav imagine un jour d'aller surprendre Tmoutarakan, et d'en chasser son cousin Gleb, un des fils de Sviatoslav, pour s'en former une principauté ; effectivement il s'en empare, et, quoique forcé lui-même un instant à lâcher prise, il revient à la

charge et finit par rester maître de la ville et du pays, grâce à la diversion que, peut-être de concert avec lui, l'inquiet et ambitieux Vseslav a faite sur Novgorod. Cette capitale de la Russie du nord avait été prise et saccagée, ses églises profanées par le pillage, ses habitants livrés aux fers. Isiaslav avec ses frères fond pour se venger sur la principauté de Polotsk : il abandonne Minsk aux flammes, au fer et à la brutalité du soldat ; il livre à Vseslav (*Voy.* VZESLAS, XLIX, 600), au milieu de campagnes couvertes de neige, la sanglante bataille du Niémen (3 mars 1067). Chaque armée s'y vante de la victoire, et chaque armée, après les pertes énormes qu'elle a subies, désire la paix : des négociations s'ouvrent ; Vseslav peu défiant se rend à Smolensk sous la tente d'Isiaslav avec ses deux fils ; Isiaslav les déclare tous trois ses prisonniers, les fait conduire à Kiev et les jette dans une prison. Cette perfidie lui profita peu : assailli l'année suivante par les Polovtses, il fut battu malgré le secours de ses deux frères, Vsevolod et Sviatoslav, à Troubeje ; et, de retour à Kiev, il vit les soldats révoltés se réunir sur la place du marché, et demander impérieusement des armes pour retourner au combat contre les Polovtses. Isiaslav ne répond que par un refus à ces bandes indisciplinées. Alors éclate un affreux tumulte : les uns courent à la prison où languit Vseslav pour l'en tirer et le proclamer grand-prince ; les autres marchent sur le palais. Isiaslav éperdu ne sait que résoudre : on lui conseille de mettre à mort le prince de Polotsk ; il n'ose. Pendant ce temps le captif reçoit des rebelles le titre de grand-prince de Kiev : Isiaslav abandonné s'enfuit avec ce qu'il peut emporter de ses richesses, et il court chercher un refuge en Pologne, auprès du roi Boleslas II, son beau-frère. Son palais est mis au pillage, et l'usurpateur vient en habiter les murailles appauvries. Un an se passe ainsi, pendant lequel les Polovtses aux bords de la Snove essuient un grave échec de la part de Sviatoslav. Au bout de ce temps, Isiaslav revient suivi du brave Boleslas et d'une armée polonaise. Vseslav laisse ces troupes venir jusqu'à Bielgorod, avant de sortir de Kiev pour marcher à leur rencontre. Mais quand il est à même de les voir, soit sentiment de son infériorité numérique, soit défiance de la fidélité des Kiéviens, il quitte son camp la nuit, et prend furtivement le chemin de sa principauté de Polotsk. A cette nouvelle, Kiev, ne songeant plus qu'à rentrer sous l'obéissance d'Isiaslav, sollicite par des députés la médiation de Sviatoslav et de Vsévolod. Ceux-ci promettent une amnistie au nom de leur frère qui s'empresse de ratifier leur promesse, mais qui la viole impudemment par le ministère de son fils Mstislav qu'il envoie provisoirement régler le sort de la capitale reconquise. Mstislav confisque, enferme, aveugle, décapite suivant son plaisir, et fait trembler la ville. Isiaslav et Boleslas y entrent ensuite. Le premier n'avait que le titre de maître ; le maître unique, c'était l'avide et lascif Polonais : il fallait entretenir son armée, l'habiller, la solder, la nourrir. Charmé de Kiev, Boleslas songeait, dit-on, à garder cette ville pour lui, et ses soldats la traitaient en pays conquis. En revanche les Kiéviens irrités tuaient secrètement ces insatiables ennemis, et Isiaslav cherchait les moyens de se débarrasser de ses onéreux protecteurs. Bientôt les deux princes se brouillèrent ; Boleslas, en péril dans une ville populeuse qui le haïssait, reprit la route de son pays, et, chemin faisant, assiégea Peremisl qui lui résista long-temps. Redevenu le maître à Kiev, Isiaslav, probablement à l'instigation de ses frères, voulut tirer vengeance de Vseslav, et,

envahissant les états de ce prince, entra en triomphe dans Polotsk, sa capitale, qu'il donna successivement à ses fils, Mstislav et Sviatopolk. Pendant ce temps, Vseslav, dépouillé mais non abattu, faisait comme par le passé une diversion sur Novgorod, que défendait le jeune Gleb de Tmoutarakan. Secondé par les Novgorodiens qu'épouvantait le souvenir de la tyrannie de Vseslav, Gleb remporta sur le fugitif de Polotsk un avantage qui mit celui-ci dans l'impossibilité de faire le siège de la ville (1071), mais il ne le poursuivit pas; et les hostilités continuèrent avec des succès variés, sur les bords de la Dvina. Finalement Vseslav reprit ses villes héréditaires, et, quoique battu encore une fois par Isiaslav, obtint de lui un traité qui le reconnaissait prince de Polotsk et de tout le pays qu'il possédait avant la guerre. Ce qui décida Isiaslav à souscrire cette transaction, ce fut sans doute l'absence de Sviatoslav qui, rappelé par les incursions des Polovtses, alors en train de dévaster les deux rives de la Desna, le laissait isolé en présence de l'ennemi. Cette transaction pourtant déplut au prince de Tchernigov : soit qu'il eût compté que la guerre de Polotsk retiendrait long-temps le grand-prince loin de Kiev, et qu'il eût dès lors formé des projets d'usurpation que l'attaque des Polovtses en l'appelant au sud devait lui fournir les moyens d'exécuter, soit qu'il redoutat la vengeance ou l'ambition d'Isiaslav, il prit les armes contre lui, entraîna Vsévolod dans sa rébellion, et bientôt vainqueur força son frère détrôné pour la seconde fois à fuir de Kiev, de toute la Russie, et à mendier de cour en cour un asile et un appui (1073). Boleslas, dont il vint d'abord solliciter des secours, ne se souvint que de son ingratitude; il prit la plus grande partie de ses trésors, puis lui défendit de rester en Pologne. L'empereur d'Allemagne Henri IV, auquel il fut ensuite présenté par Dedi, margrave de Saxe, lui témoigna de bienveillantes intentions, sous la condition, disent les historiens allemands, qu'il se reconnaîtrait vassal de l'empire. Mais la protection de Henri se réduisit à une stérile ambassade que Sviatoslav renvoya comblée de présents, et qui peignit la Russie comme inattaquable. Elle l'eût été en effet, même pour un prince plus habile et plus libre de ses mouvements que Henri; mais à cette époque, et au moment où commençait la grande querelle des investitures, l'impuissance impériale était encore bien plus frappante. Dans cet abandon, Isiaslav imagina de s'adresser à celui qui semblait le supérieur de Henri lui-même, au pape Grégoire VII dont les prétentions n'allaient à rien moins qu'à faire du Saint-Siège la monarchie universelle : il lui députa Sviatopolk son fils. L'illustre pontife saisit avec empressement l'occasion de redresser une injustice et d'étendre le pouvoir de l'Église romaine. Il fit promettre au fils du grand-prince déchu de reconnaître non seulement l'autorité spirituelle, mais encore la puissance temporelle des papes sur la Russie. La fin de Sviatoslav qui, dès 1076, mourut à la suite d'une opération chirurgicale rendit bientôt inutile l'intervention de Grégoire. Isiaslav, qui n'avait pas quitté l'Allemagne et qui avait pris part à la guerre du duc ou roi de Bohême Vratislas II contre le roi de Pologne Boleslas et le grand-prince Sviatoslav de Kiev, guerre entreprise peut-être à sa sollicitation, leva en hâte quelques troupes à son compte et pénétra en Volhynie. Vsevolod vint à sa rencontre, et, au lieu de tenter le sort des combats, déclara lui abandonner sans peine la grande-principauté, pourvu qu'il eût la principauté de Tcherni-

gov, vacante depuis la mort de Sviatoslav, et que Vladimir son fils obtint celle de Smolensk. Unis dès lors par les liens d'un intérêt commun, Isiaslav et Vsévolod, après avoir juré leur traité, ne s'occupèrent plus que de soumettre toutes les principautés russes à leur domination. Boris leur neveu (fils de Viatcheslav) s'était mis en possession de la province de Tchernigov : quelques démonstrations de ses deux oncles le déterminèrent à fuir. Gleb étant mort dans les froides contrées de Zavolotchié, Novgorod sa principauté fut donnée à Sviatopolk. Un autre fils d'Isiaslav, Iaropolk, reçut en don celle de Vouichegorod. Celle de Vladimir était aux mains d'un fils de Sviatoslav, Oleg : Isiaslav et Vsevolod l'en dépouillèrent et voulurent qu'il vînt vivre au palais de Tchernigov où on le combla de caresses, mais où pourtant son sort était celui d'un captif. Enfin en 1077 le prince de Polotsk vit incendier les faubourgs de sa capitale par Sviatopolk et Vladimir Monomaque (les fils des deux princes dominateurs). Restait la lointaine Tmoutarakan, résidence de Roman, fils de Sviatoslav. Ce prince qui, à juste titre, s'effrayait de l'accroissement de puissance de ses oncles, allait partout leur cherchant des ennemis. Sa cour fut un champ d'asile pour quiconque les offensait ou les redoutait. Boris son cousin y était déjà; Oleg son frère s'étant évadé de Tchernigov s'y rendit aussi. Tous trois ensemble unissent leurs craintes ou leurs ressentiments, prennent à leur solde les indomptables Polovtses, et envahissent la principauté de Tchernigov. Vsevolod, vaincu, se replie auprès d'Isiaslav, et Oleg s'élance en maître dans cette ville qui l'a vu esclave. Mais bientôt à la triple alliance de Tmoutarakan vient s'opposer la quadruple armée de Kiev, Smolensk. Pereiaslavl et Novgorod, que commandent Isiaslav, Vsevolod, Vladimir et Sviatopolk; elle cerne Tchernigov, elle est déjà maîtresse des fortifications extérieures. Alors Oleg et Boris accourent afin de la dégager, la bataille se livre sous les murs de la ville assiégée, les confédérés de Kiev triomphent, mais Isiaslav est mort percé d'un coup de lance (1078). Boris aussi avait payé de sa vie la témérité de son attaque. Le corps d'Isiaslav fut enterré à Kiev, dans l'église de Notre-Dame à côté du monument de Saint-Vladimir. Il laissait deux fils, Sviatopolk II et Iaropolk : le premier régna vingt ans, de 1093 à 1113; un fils aîné, Mstislav, était mort en 1069 ou 1070. Vsevolod, son frère, lui succéda (1078-1093). C'est sous Isiaslav que fut fondé le célèbre monastère de Petcherski à Kiev. On remarque aussi qu'il rendit le droit de créer le métropolitain de cette ville au patriarche de Constantinople. Enfin il figure comme législateur dans les annales russes. De concert avec ses deux frères, Sviatoslav et Vsevolod, il fit au Code d'Iaroslav quelques modifications, et remplaça la peine de mort par des peines pécuniaires. Fut-ce humanité, désir de voir accroître la population ou tendance à enrichir le fisc, c'est ce qu'on ne saurait décider aujourd'hui. P—ot.

ISIASLAV II ou **ISIASLAV** *Mstislavitch*, dix-neuvième grand-prince de Kiev, était le deuxième fils de Mstislav Vladimirovitch, fils de Monomaque. Son règne fut un des plus agités qu'offrent les annales russes : trois fois chassé, trois fois il fut rétabli et mourut sur le trône. Les tristes évènements de ce règne furent d'ailleurs comme le type de tous ceux qui se succédèrent pendant trois siècles. Il s'était signalé du vivant de son père, en 1127, par sa participation décisive à la guerre contre la principauté de Polotsk; c'est lui qui prit le prince

régnant Briatchislav II, petit-fils de ce Vseslav qu'on avait vu en 1077 prétendre au trône de Kiev. Aussi Mstislav lui accorda-t-il pour apanages les principautés de Polotsk et de Minsk (1129). De ce poste avancé, Isiaslav marcha, de concert avec Vsévolod, son frère, contre les Esthoniens et les Tchoudes, pilla beaucoup et tua encore davantage, mais ne fit aucune conquête. En 1132, Iaropolk, son oncle, frère et successeur de Mstislav, lui donna la principauté de Pereiaslavl, arrachée à l'avide Iourié de Souzdal, dit Dolgorouki, fils aussi de Monomaque. Mais les habitants de Polotsk se révoltèrent contre Isiaslav pendant son absence, et ouvrirent leurs portes à Vassilko, fils de Rogvolod et cousin de Briatchislav, leurs anciens princes. Isiaslav ne put même pas garder sa nouvelle principauté : il fallut en céder moitié à son oncle André ; la bataille du Sipoï et le traité de la Libed la rétrécirent encore, et finalement il se vit réduit au district de Minsk. Ce fut bien pis quand l'Olgovitch Vsévolod II devint grand-prince de Kiev. Il envoya d'abord ses voiévodes, puis le prince de Galitch, Vladimirko, contre Isiaslav. Heureusement ce dernier eut l'art de s'en faire un ami ; et Vsévolod alors conclut la paix avec le prince de Minsk. Secondant sincèrement la politique de Vsévolod, Isiaslav eut part à l'expédition de Pologne qu'occasionnèrent les différends entre Vladislas II et ses frères ; il tenta, en vain, on doit en convenir, de réconcilier Iourié, son oncle, avec le grand-prince ; et à l'instar de Vsévolod, qui faisait épouser à son fils Sviatoslav (ou Swientoslav) la fille de Vassilko de Polotsk, donna la main de sa fille à Rogvolod Borissovitch, de la même maison. Mais son amitié pour Vsévolod n'allait pas jusqu'à sacrifier son expectative du titre de grand-prince. C'était pourtant ce que Vsévolod voulait qu'on fît en faveur d'Igor, son frère, et il tint pour cela un congrès à Kiev. Isiaslav feignit alors, et, comme tous les autres princes, déclara qu'il renonçait à ses prétentions. Mais quand, à la mort de Vsévolod, Igor eut pris la couronne (1146), il revint sur sa parole donnée, jeta en prison l'ambassadeur qui lui notifia l'avènement d'Igor, noua des intelligences avec les Kiéviens mécontents de l'indolence d'Igor et de la rapacité de ses agents, s'attacha par ses dons ou par ses promesses plusieurs boïards des plus marquants, et, profitant habilement de l'amour des populations pour le nom de Monomaque, rassembla des bandes nombreuses sur le Dniepr et s'avança rapidement vers Kiev. La bataille eut lieu près du tombeau d'Oleg : trahi par Ouleb et d'autres boïards, Igor essaie en vain de se jeter sur Isiaslav. Il n'y gagne que la triste gloire d'être pris les armes à la main. Isiaslav l'enferme au couvent de Saint-Jean à Pereiaslavl, et entre triomphant à Kiev, où il prend le titre de grand-prince. Mais Igor vivant était un prétexte, un drapeau pour une guerre nouvelle ; puis, en droit, d'après la loi du séniorat, le grand-principat appartenait à Viatcheslav, l'aîné des oncles du roi, prince de Tourov, et, à son défaut, à l'ambitieux Iourié. Viatcheslav se révolta le premier, mais battu presque aussitôt par Rostislav de Smolensk, frère d'Isiaslav, il perdit Tourov et n'eut que Peressopnitsa comme dédommagement. Isiaslav parvint ensuite à détacher du parti d'Igor les Davidovitch, princes de Tchernigov, puis il demanda au dernier des fils d'Oleg, Sviatoslav, sa capitale Novgorod-Severski, lui garantissant à ce prix le reste de la Sévérie, pourvu qu'il jurât de ne point tirer l'épée pour Igor. Sviatoslav s'y refusa, et c'était déclarer la guerre au grand-

prince. Abandonné des Davidovitch, ses voisins et ses cousins, il invoqua le secours d'Iourié, et fit alliance avec les féroces Polovtses établis au sud entre le Dniepr et le Don. Mais ni la horde ni le prince ne parurent assez vite. Uni aux Davidovitch et aux Bérendéens, secondé par une diversion de Rostislav de Riaisan sur Souzdal, le fils du grand-prince, réduisit Sviatoslav à chercher un asile dans les forêts de Karatchev, d'où bientôt il le poussa sur les confins du pays des Viatitches et de la principauté de Tchernigov, tandis que son père forçait Igor à prendre l'habit monastique dans le couvent de Saint-Théodore de Kiev. Cependant Sviatoslav reçoit d'Iourié quelques troupes commandées par Gleb Iouriévitch; et y joignant sur les bords de l'Oka ses oncles les khans des Polovtses avec leurs hordes et des bandes de Brodnikis (Russes fugitifs habitants des déserts du Don), il désole la portion de la principauté de Smolensk qu'arrose l'Ougra, se venge des Viatitches en soumettant leur pays de Mtsensk à Novgorod-Severski, et fait entrer secrètement dans son alliance les Davidovitch, dont l'inconstance perfide flottait sans cesse d'un parti à l'autre. Ceux-ci tentèrent d'assassiner Isiaslav ou de le livrer à Sviatoslav. Mais Ouleb évente leur trahison, et alors ils lèvent le masque et réclament la délivrance d'Igor. Stimulée sous main par quelques agents d'Isiaslav, la populace de Kiev répond à cette demande par le meurtre d'Igor qu'elle avait égorgé au pied des autels. Isiaslav, toujours absent de sa capitale, feint de déplorer cet attentat; mais, de retour à Kiev, il ne dirige aucune recherche contre les coupables. Cependant cet assassinat ne simplifiait pas les événements comme il se l'était imaginé. Gleb venait de prendre sans coup férir Koursk et toutes les villes de la Sem. Isiaslav en personne ne parvint qu'à sauver les villes de la Soula et à balancer les efforts des ennemis. Ne pouvant donc vaincre, il fit alliance avec le roi de Hongrie, Geïsa, son beau-frère, tandis que Sviatoslav renouait son union avec le prince de Riaisan et sollicitait d'Iourié un concours plus actif; mais ce prince était alors tout occupé de ses entreprises contre Novgorod. Après beaucoup de dévastations réciproques, Sviatoslav et les Davidovitch épuisés conclurent la paix à Tchernigov, et bientôt formèrent avec Isiaslav et Rostislav à Gorodets une ligue contre Iourié. Les Mstislavitch se trouvèrent d'abord très-bien de cette guerre. Novgorod se mit sous la protection du grand-prince. Kiéviens, Smolentchans, habitants de Novgorod, ravagèrent les états d'Iourié de l'embouchure de la Medveditsa aux environs d'Iaroslav (1149). Attaqué chez lui, Iourié, pour prendre sa revanche, sut faire rompre à Sviatoslav le traité de Tchernigov, et, à la tête de ses troupes et des Polovtses, menaça Pereiaslavl. Isiaslav eut l'imprudence de se laisser amener à une bataille qu'il pouvait éviter et dont Iourié avait besoin, et l'imprudence plus grande encore de prendre la fuite simulée de ce prince pour une déroute réelle et de lancer ses troupes pêle-mêle à sa poursuite. Il fut vaincu: trois jours après l'action Iourié entrait dans Kiev et partageait entre ses alliés et ses fils les villes dont il était devenu maître. Viatcheslav son frère, quoique plus âgé, et Vladimirko, prince de Galitch, favorisaient ce nouveau grand-prince. Isiaslav s'était retiré dans sa principauté à Vladimir de Volhynie. Il appela de rechef les Hongrois et de plus les Bohêmes et les Polonais: soudain les Hongrois parurent au nombre de dix mille. A leur approche, Iourié voulut ruser et obtenir leur renvoi; Vladimirko interposa sa médiation pour faire jurer la paix de Peres-

sopnitsa, qui garantissait à Isiaslav toute la Volhynie moins Loutsk, et donnait le grand-principat à Viatcheslav; mais Iourié, oubliant ce traité, interdit l'entrée de Kiev à Viatcheslav qu'il envoya dans Vouichégorod. Isiaslav saisit ce prétexte pour reprendre Loutsk, entra dans Peressopnitsa, se réunit aux Bérendéens, et tandis qu'Iourié fuyait à Gorodets entra dans Kiev, où Viatcheslav, à la nouvelle de la retraite de son frère, s'était rendu de son côté, mais sans trouver de sympathies. Isiaslav eût pu le priver de la liberté ou de la vie; on le lui conseillait, il s'y refusa; mais il rejeta non moins vigoureusement les prétentions de Viatcheslav à la co-régence. Peut-être eût-il mieux fait d'y souscrire ainsi qu'il le fit un peu plus tard; moins de hauteur eût pu consolider sa restauration. Ses ennemis n'avaient été que surpris, et il y avait encore beaucoup à reconquérir sur eux. Deux fils d'Iourié, Rostislav et André, restaient encore maîtres de Pereiaslavl; Vladimirko de Galitch armait de rechef pour Iourié. Les Davidovitch, pour la troisième fois auxiliaires de Sviatoslav et des Souzdaliens, se liguaient avec ces trois princes. Incapable de faire face à la coalition, Isiaslav ne fit plus difficulté d'associer au trône son oncle Viatcheslav, qui vint aussitôt à Kiev suivi de quelques troupes. Mais la réconciliation était tardive et le secours insuffisant. Vladimirko, le plus brave guerrier de l'époque, l'emporta, et la défaite de la Stougna fut une seconde bataille de Pereiaslavl: elle décida sa deuxième expulsion: poursuivi, mais mollement, par l'ennemi qui craignait une embuscade, il trouva un refuge à Vladimir en Volhynie, bien que Vladimirko, en retournant à Galitch, lui prit encore plusieurs villes de cette principauté. Ayant alors en vain demandé la paix à Iourié, il alla lui-même à la cour de Hongrie solliciter de nouveau la puissante protection de Geïsa. Bientôt en effet dix mille Madjiares répandus dans l'état de Galitch emportent Sanok, assiégent Peremisl, vendent très-cher la paix à Vladimirko, recouvrent Dorogobouge, enlevé à Isiaslav, puis, donnant le change au prince de Galitch qui les poursuivait, arrivent à marches forcées sur les confins de la principauté de Kiev et s'emparent de Bielgorod. Iourié, qui n'avait rien su des mouvements de son neveu, passe sur une barque à l'autre bord du Dniepr et se retire à Gorodets: Isiaslav prend pour la troisième fois le titre de grand-prince, mais en reconnaissant pour collègue Viatcheslav. Cependant Iourié à l'aide d'une fausse attaque au gué de Vititchef repasse le Dniepr près de l'embouchure du Zaroub, puis marche sur Kiev; mais cette fois il est défait totalement près de la Libed et à la porte de Pologne. Dans sa retraite, il manœuvre de manière à se joindre à Vladimirko et tente de prendre Bielgorod. Isiaslav et ses fils le harcèlent avec prudence, le rejettent au-delà de la Stougna, le battent encore sur les bords du Rout et rendent impossible la jonction des deux princes. Vladimirko s'était avancé jusqu'à Boujsk, il rétrograda: assiégé par les Mstislavitch dans Pereiaslavl, Iourié, après avoir recouru à ses ruses habituelles, pour obtenir l'interruption des opérations, finit par céder lorsqu'il vit le siège porté devant Gorodets, et que Vladimirko fut rappelé dans ses états par la diversion qu'allait y faire Geïsa d'accord avec Isiaslav (1152). Celui-ci joignit ensuite ses troupes à celles de Geïsa, et il eut part à la bataille du San où fut défait Vladimirko. Il crut alors pouvoir revenir à Kiev et y goûter le calme, mais Manuel Comnène, Vladimirko, Sviatoslav et Iourié se liguèrent encore. Vladimirko avait

promis par la paix du San ou de Peremisl de rendre au grand-prince de Kiev les villes prises ; il n'en tint compte et marcha contre la Volhynie, mais une défaite punit sa perfidie. Sviatoslav vit sa principauté ravagée tant par les Polovtses, ses farouches auxiliaires, que par les Bérendéens et les Torques, soldats des Mstislavitch, fut assiégé dans Novgorod-Severski et conclut la paix. Iourié après avoir conquis le pays des Viatitches tenta sans fruit le siège de Tchernigov, tandis que ses alliés les Polovtses se faisaient battre par Mstislav sur l'Orel et la Samara (1153). Bientôt mourut subitement Vladimirko au moment où il se moquait du serment qu'il avait prêté en baisant la croix (« Elle était si petite, » disait-il, « si petite ! »). On put se livrer à l'espoir d'une paix générale, mais Iaroslav son fils suivit ses plans, et il ne reprit le chemin de Galitch qu'après la sanglante et douteuse journée de Trebovl sur le Sereth (1154). Isiaslav allait avoir de nouveau la guerre avec Iourié lorsqu'il expira le 15 novembre de la même année. Il venait d'épouser en secondes noces une princesse abasge. Son successeur immédiat fut Rostislav de Smolensk, son frère fidèle. Les guerres civiles qui ensanglantèrent son règne et que causèrent en partie l'absurde loi du séniorat, en partie le démembrement de l'état en apanages, ne laissèrent jamais à Isiaslav le temps de songer à l'administration et aux affaires intérieures de la Russie dont la décadence part de cette époque, et qui trois quarts de siècle plus tard devait subir les fers des Mongols. Cependant on a remarqué deux faits graves et piquants sous Isiaslav. L'un, c'est que ce prince fit élire sans aucune participation avec Constantinople un métropolitain de Kiev : le choix fait par six évêques sur sept tomba sur un moine savant et vertueux nommé Clément. On devine qu'Iourié blâma la mesure d'indépendance adoptée par son neveu ; et qu'à la lutte si compliquée des Sviatoslavitch, et des fils de Monomaque, des Olgovitch et de tant d'autres, s'ajouta un différend religieux. Le second fait, c'est l'essai en Russie de barques à deux gouvernails, pour descendre ou remonter le courant des rivières sans virer de bord. Cette invention antérieure au XIIe siècle est attribuée à Isiaslav. P—OT.

ISIASLAV III ou **ISIASLAV** *Davidovitch*, 22e grand-prince de Kiev, avait pour bisaïeul Vladimir 1er, pour aïeul Sviatoslav II, pour père David, prince de Tchernigov. David avait cinq frères, dont Oleg, d'abord prince de Tmoutarakan, lequel ne régna point, légua en mourant ses prétentions à ses quatre fils, Vsévolod, Igor, Gleb, Sviatoslav. David laissa de même quatre fils, Isiaslav, Sviatocha, Vladimir et Rostislav : on les nommait Davidovitch, et leurs cousins Olgovitch. Ils formaient ensemble une ligne opposée à celle des fils de Monomaque ou petit-fils de Vsévolod 1er, et qui avait sur elle l'avantage de l'âge, ou comme on dit, du séniorat. C'est donc aux deux branches de la ligne sviatoslavienne que devait appartenir le grand-principat de Kiev ; et l'avènement de Mstislav 1er avait été une usurpation sur ces deux branches, comme l'avènement de Vladimir Monomaque une usurpation sur Oleg et David. Il faut en dire autant du court règne d'Iaropolk II (*Voy.* JAROPOLK, XXI, 408). Dans les guerres civiles que commencèrent alors les Olgovitch et les Mstislavitch, guerres qu'envenimait la politique perfide d'Iourié de Souzdal, toujours allié des fils d'Oleg, les Davidovitch flottèrent souvent d'un parti à l'autre, comme on peut le voir dans l'article qui précède. Isiaslav Davidovitch, devenu

prince de Tchernigov pa. .a mort de son oncle Iaroslav, après avoir livré témérairement la bataille de Karatchev à Sviatoslav et l'avoir perdue, ne suivit point l'exemple perfide de ses frères et de ses neveux qui, peu de temps après la paix de Tchernigov, se déclarèrent contre Isiaslav Mstislavitch (1150). La même année il combattit sous ses drapeaux à la funeste bataille de Pereiaslavl. Il s'y trouvait aussi à l'affaire du Rout; et, comme son frère Vladimir y resta parmi les morts, le grand-prince et Isiaslav Mstislavitch se partagèrent l'héritage, et le second acquit encore un surcroît de territoire (1154). Bientôt après mourut le grand-prince. Isiaslav se rendit aux portes de Kiev, afin de répandre des larmes sur la cendre du défunt; mais Viatcheslav et ses boïards ne les lui ouvrirent qu'après l'entrée de Rostislav, qu'ils proclamèrent successeur de son frère. Isiaslav, dans sa mauvaise humeur, renoua ses liaisons avec Iourié et Sviatoslav : les chances lui furent d'abord peu favorables : Mstislav battit Gleb et les Polovtses à Pereiaslavl, et Rostislav en personne vint mettre le siège devant Tchernigov. Isiaslav alors court se joindre à Gleb, au bord du Beloouss, dont bientôt les eaux sont rouges du sang des Kiéviens. Ce combat décisif disperse tous les adhérents de Rostislav, qui va cacher sa honte à Smolensk, tandis que Mstislav se sauve à Loutsk, et que les Novgorodiens envoient chercher à Souzdal, pour les régir, un autre Mstislav, fils d'Iourié. Enfin, Damien, évêque de Kanev, vient, au nom de la ville de Kiev, offrir le diadème à Isiaslav; ce prince l'accepte, quand tout-à-coup Iourié arrive en personne, déclare qu'à lui seul revient le titre de grand-prince, et renvoie Isiaslav à Tchernigov, en adoucissant toutefois son mécontentement par des paroles flatteuses : en effet, bientôt après il lui céda Kotchesk, et donna pour époux à sa fille son fils Gleb. Insensiblement, le calme et l'ordre renaquirent en Russie (1155). Mais, deux ans après, les troubles recommencèrent : Isiaslav y fut pour beaucoup. Convoitant toujours la couronne de Kiev, il fit alliance avec Mstislav et Rostislav; et il allait déployer l'étendard de la guerre civile, quand Iourié mourut (1157). Les Kiéviens le reconnurent aussitôt pour maître avec de grands transports de joie. Son premier acte fut d'abandonner sept villes de la principauté de Tchernigov à son oncle Sviatoslav Olgovitch, qui lui-même céda la Sévérie à son neveu Sviatoslav Vsévolodovitch, et de ne garder pour lui que quelques villes comme Pereiaslavl, Smolensk, Tourov, Gorina, etc.; faute grave à laquelle on attribue souvent la chute de la grande-principauté de Kiev, mais dont on a, certes, tort de faire exclusivement un reproche à Isiaslav III, qui au contraire garda la meilleure partie de la province de Tchernigov. Les vraies causes de la décadence de Kiev, furent la multiplicité des guerres civiles, trop infailliblement amenées par la loi du séniorat, et la position centrale d'une ville ouverte à toutes les incursions des Polotchans, des Polovtses, des Souzdaliens, des Galiciens, des Madgiares, des Polonais et des Bohèmes. Isiaslav ne fut que deux ans sur le trône. Ayant voulu ravir Tourov à Iourié Iaroslavitch, petit-fils de Sviatopolk Ier, pour la donner à Vladimir Mstislavitch, il fut forcé, lui et ses nombreux alliés, de lever le siège après deux mois et demi de travaux. Il se brouilla ensuite avec le prince de Galitch, Iaroslav, fils de Vladimirko, lequel réclamait un sien cousin fugitif, nommé Ivan Berladnik. Isiaslav, avec autant de noblesse que

de politique, refusa de le livrer : mais, peu de temps après, Berladnik se rendit en Galicie pour s'y former un parti; Isiaslav, qui eût voulu l'avoir sous sa main, se mit à vouloir à son tour qu'Iaroslav le lui remit. Les deux princes en vinrent aux prises dans les environs de Bielgorod : Isiaslav avait pour lui le nombre; mais ses Bérendéens et ses Torques qui formaient plus de vingt mille hommes le trahirent : il s'enfuit au-delà du Dniepr, dans la principauté de Soja, et pour se venger de Sviatoslav, dont la neutralité avait causé son désastre, il conquit le pays des Viatitches, infesta les environs de Koursk, et aidé des Polovtses il fit le siége de Tchernigov. Repoussé par les troupes de Rostislav redevenu grand-prince, il chercha un refuge dans les déserts des Polovtses, reparut bientôt avec ces bandes de barbares au-delà de la Desna dès que les auxiliaires Serviens se furent éloignés, et fut encore chassé par ces fidèles amis de Sviatoslav, et poursuivi jusqu'à sa frontière. On assiégea même Vir, sa place principale, mais Ivan Berladnik en fit lever le siége (1159). Tentant alors la fortune par d'autres voies, il tâcha de se faire un ami du puissant André Iouriévitch de Vladimir-de-Souzdal et de le déterminer à marcher contre la Russie occidentale. La complaisance d'André n'alla que jusqu'à donner sa fille au neveu d'Isiaslav et à se servir de sa coopération pour assujétir Novgorod-la-Grande (1160). Isiaslav alors s'unit de nouveau avec les khans des Polovtses, entraîna le prince Oleg Sviatoslavitch, puis Sviatoslav lui-même dans ses projets et envahit deux fois l'état de Kiev (1160-1161). Sa seconde invasion fut d'abord heureuse : vainqueur à Podol, il entra dans Kiev, mais il fit ensuite un mois durant et sans aucun progrès le siége de Bielgorod, le leva précipitamment à la nouvelle de l'arrivée des ennemis, et périt d'un coup de sabre sur la tête dans la retraite qui ne fut plus qu'une déroute. P—ot.

ISIDORE, archevêque de Thessalonique, était un théologien très-versé dans les lettres grecques et latines. Vers l'an 1435, il vint à Rome, où il gagna les bonnes graces du pape Eugène IV. Étant recommandé à Jean Paléologue et à Joseph, patriarche de Constantinople, il fut nommé et consacré patriarche de Kiev et métropolitain de l'église russe. Jean Paléologue se disposait alors à aller avec les évêques grecs au concile indiqué par le pape. Isidore se rendit à Moscou, afin de porter le grand-duc de Russie et l'église russe à favoriser le projet d'union entre l'église latine et l'église grecque. Il fut reçu par Wassili II, dit l'Aveugle, avec les démonstrations les plus flatteuses d'estime et de considération. Le 8 septembre 1437, il prit congé du grand-duc pour aller en Italie avec quelques évêques et une suite de deux cents chevaux. Il passa par Novgorod, Dorpat, Riga, Lubeck, Lunebourg, Brunswick, Leipzig, Erfurt, Bamberg, Nuremberg, Augsbourg, le Tyrol, et Venise. Les Russes qui l'accompagnaient, abrutis sous le joug de l'ignorance, ne pouvaient, en traversant l'Allemagne et l'Italie, assez admirer les villes florissantes, les édifices somptueux, les jardins et les aqueducs qu'ils regardaient comme *des rivières lancées par la main de l'homme*. En Allemagne, Erfurt leur parut la ville la plus riche, la plus commerçante. Le 18 août 1438, Isidore arriva à Ferrare, où cet illustre chef de l'église russe était impatiemment attendu par le pape Eugène IV et par l'empereur Jean Paléologue. Dans le lieu des séances, on lui avait laissé un siége vide jusqu'au moment de son arrivée. Uni de sentiment et d'opinion avec

le célèbre Bessarion ; il concourut comme lui, loyalement et efficacement, à l'union des deux Églises. Dans les conférences qui se tenaient parmi les évêques grecs, il cherchait à dissiper les préventions et à éclaircir les difficultés ; d'un autre côté il se plaçait entre les siens et les Latins, quand il voyait que ceux-ci poussaient trop loin leur prétention. Le décret d'union ayant été signé, Bessarion et Isidore, qui tous les deux avaient le plus puissamment concouru à la grande œuvre, reçurent le chapeau de cardinal le 6 septembre 1439. Isidore partit de Florence, avec le titre de légat apostolique pour les pays septentrionaux. Ayant traversé la Dalmatie et la Croatie, il écrivit de Bude, capitale de la Basse-Hongrie, aux fidèles soumis à sa juridiction, en Lithuanie, en Russie et en Livonie, une lettre pastorale dans laquelle il leur annonça ce qui avait été décidé à Florence. Il se hâta de se rendre à Kiev, et en 1440 il arriva à Moscou, où il remit au grand-duc les lettres dont le pape l'avait chargé. Ayant fait son entrée dans l'église de Notre-Dame du Kremlin, précédé de la croix latine comme légat apostolique, après l'office divin il fit lire l'acte d'union conclu au concile de Florence, signé par l'empereur et les évêques d'Orient. Mais l'heure d'un aussi grand évènement n'était pas encore venue. Le grand-duc Wassili, poussé par son clergé, fit condamner le décret d'union ; Isidore fut enfermé dans un monastère où il dut être retenu prisonnier jusqu'à ce qu'il eût formellement renoncé à toute communion avec l'Église romaine. Ce prélat s'étant échappé de prison s'enfuit à Rome. Wassili, de concert avec les évêques russes, nomma Jonas, évêque de Rezan, métropolitain de l'Église russe, et en 1443 il envoya à Constantinople un ambassadeur pour se plaindre près de l'empereur Jean Paléologue de ce qu'il avait nommé Isidore. Les circonstances n'ayant point permis à ce député de remplir sa mission, Jonas prit le titre de métropolitain de l'Église russe, sans attendre, ainsi que cela s'était fait jusqu'alors, qu'il eût été confirmé et consacré par le patriarche de Constantinople. Quant aux églises de la Russie méridionale, elles reçurent pour métropolitain un disciple d'Isidore, qui était sorti de Moscou avec lui, et, depuis cette époque, elles sont restées unies au rit latin. Ces églises sont celles de Briansk, de Smolensk, de Premysl, de Tourow, de Luck, de Vladimir, de Polotsk, de Kuhlm et de Halitz. Le cardinal Isidore étant arrivé à Rome fut envoyé par le pape Nicolas à Constantinople (1451), pour ramener les évêques et tous les ecclésiastiques grecs qui étaient contraires à l'union. Le légat fut bien accueilli par l'empereur Constantin Paléologue, près duquel il resta jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II. Voyant les malheurs qui allaient fondre sur cette ville, et voulant s'y soustraire, il prit de mauvais habits et se rendit à Péra. Chalcondyle assure qu'il y fut vendu, mais qu'il réussit encore à s'enfuir dans le Péloponèse. Æneas Sylvius dit qu'ayant trouvé parmi les morts un homme de sa taille, il le revêtit de ses habits de cardinal, qu'il laissa près de lui son chapeau rouge, et que les Turcs ayant coupé la tête à cet homme la portèrent en triomphe, couverte du chapeau de cardinal. Il paraît qu'Isidore s'étant racheté à Péra pour cinquante ducats, alla en Asie sur une galère turque, feignant d'être un prisonnier qui cherchait ses enfants faits captifs dans le siège de Constantinople, afin de les racheter, et que de Chio, passant par Candie il arriva heureusement à Rome. G—Y.

ISNARD (Maximin), né à Grasse vers 1755, faisait dans cette ville le commerce en gros de la parfumerie (1), lorsque la révolution commença. Il l'avait annoncée, provoquée dès le mois de janvier 1789, et il s'en déclara l'un des partisans les plus enthousiastes, ce qui le fit nommer député du Var à l'assemblée législative en 1791, puis à la Convention nationale. Son père, qui était riche, n'avait rien négligé pour son éducation. La révolution n'a pas fait connaître d'homme plus véhément que ce député, au moins quant à la manière dont il s'exprimait à la tribune. Dès son arrivée à l'assemblée législative, il se déclara contre les émigrants et les prêtres avec une véritable fureur; et dans son éloquence, qu'on pourrait appeler celle du délire, il essaya de soulever la nation tout entière contre ces deux classes de Français. Voici comment il s'exprima dans la séance du 14 nov. 1791, lorsqu'il fut question de prendre des mesures contre les prêtres qui refusaient de se soumettre aux lois de la révolution. On verra par une citation combien ce discours contrastait avec les opinions qu'Isnard professa dans la suite. « La religion, « s'écria-t-il, est un instrument avec « lequel on peut faire beaucoup plus « de mal qu'avec les autres: ainsi il « faut traiter ceux qui s'en servent « beaucoup plus sévèrement; il faut « chasser de France ces prêtres perturbateurs : ce sont des pestiférés qu'il « faut renvoyer dans les lazarets de « Rome et d'Italie..... Je réponds à « ceux qui disent que rien n'est plus « dangereux que de faire des martyrs, « que ce danger n'existe que lorsqu'on « persécute des hommes vertueux, « fanatiques; et il n'est question ici « ni d'hommes vertueux ni de fanatiques, mais d'hypocrites et de perturbateurs..... Ne craignez pas non « plus d'augmenter la liste des émigrés; le prêtre n'a pas le caractère « assez résolu pour prendre un parti « ouvertement hostile : il est, en général, aussi lâche que vindicatif; les « foudres de Rome s'éteindront sous « le bouclier de la liberté... » Après cette diatribe qui lui valut des applaudissements de tous les forcenés qui peuplaient les galeries publiques, l'orateur les provoqua de nouveau en disant avec un accent de fureur encore plus prononcé : « *La loi, voilà mon « dieu; je n'en connais pas d'autre!...* » Ce blasphème excita cependant quelques murmures dans l'assemblée et, contre l'usage, l'impression n'en fut pas décrétée. « C'est « un code d'athéisme, s'écria Lecoz, « évêque constitutionnel d'Ille-et-« Vilaine, M. Isnard veut ôter au « peuple ses plus douces consolations. » L'orateur fut obligé, le lendemain, d'écrire à tous les journaux pour repousser l'accusation d'athéisme. Dans son discours, il avait encore parlé sur le même ton des obstacles que devait rencontrer la révolution, et que, selon lui, il fallait surmonter par les moyens les plus violents : « Ne pensez pas, avait-« il dit, que les classes favorisées « par l'ancien régime se rattachent « au nouveau de bonne foi et sans « combat. Ne croyez pas que cette « révolution, qui arrache au despotisme son sceptre de fer, à l'aristocratie ses verges, à la théocratie ses mines d'or, qui déracine « le chêne féodal, foudroie le cyprès « parlementaire, déchire le froc, détruit la fiscalité, qui va peut-être « émouvoir tous les peuples, forcer

(1) Isnard, voyageant en Provence, dans sa jeunesse, pour les affaires de son commerce, fut arrêté par des brigands contre lesquels il ne craignit pas de se défendre; il reçut une balle dans la cuisse et parvint néanmoins à leur échapper par la vitesse de son cheval. A—r.

« les rois à fléchir devant eux; ne « pensez pas qu'une telle révolution « puisse s'opérer paisiblement.» Depuis près d'un demi-siècle que nous avons nous-même entendu Isnard prononcer ces véhémentes paroles avec tous les gestes et l'accent d'un énergumène, nous n'avons pu oublier l'impression que nous fit ce discours. Il le termina en disant qu'il fallait continuer la révolution, tandis que les citoyens étaient encore *en haleine;* et que, dans l'état où se trouvaient les esprits, toute circonspection serait une faiblesse. Un peu plus tard, il attaqua les ministres du roi avec la même violence, et déclara que pour eux la responsabilité était la mort... A la fin de décembre, il appuya la mise en accusation des princes frères du roi. « Si « nous ne punissons pas tous les chefs « des rebelles, dit-il, ce n'est pas que « chacun ne reconnaisse qu'ils sont « coupables, mais c'est parce qu'ils « sont princes, et que, quoique nous « ayons détruit la noblesse, ces vains « fantômes épouvantent encore les « âmes pusillanimes... Il est temps « enfin que ce grand niveau de l'éga- « lité qu'on a placé sur la France li- « bre prenne son aplomb... C'est la « longue impunité des grands crimi- « nels qui a rendu le peuple bourreau. « Sa colère, comme celle de Dieu, « n'est que trop souvent le terrible « supplément du silence des lois....» Le triomphe le plus éclatant de cette éloquence révolutionnaire fut celui qu'obtint Isnard lorsque, sur un rapport diplomatique fait par Koch, contre les princes allemands qui permettaient aux émigrés armés de se réunir dans leurs états, il se livra à de nouvelles déclamations contre l'émigration. Sa fureur se communiquant aux tribunes et à la plupart des députés, on vint le féliciter de toutes parts, et il fut reconduit à sa place dans une espèce d'ovation devenue ensuite très-commune, mais qui alors était sans exemple. Le 15 mai suivant, Isnard présenta un nouveau rapport sur la situation politique de la France, accusa la cour d'égarer le roi, et dénonça un plan de contre-révolution organisé par le *comité autrichien*. Peu après, il s'éleva contre la garde constitutionnelle du monarque, disant ouvertement qu'il fallait détruire cette garde pour détruire ensuite la royauté. Au 20 juin, il fut envoyé pour contenir la multitude qui envahissait le château des Tuileries, et parla avec éloge de la conduite de cette horde de brigands, annonçant avec joie à l'assemblée que le roi avait *arboré lui-même et de sa propre volonté le bonnet de la liberté*. Faisant ensuite allusion aux menaces que le général Lafayette était venu faire aux députés à la barre même de l'assemblée et aux éloges qu'il avait reçus du côté droit, il ajouta : « Cette tribune a été souillée par « l'éloge d'un coupable, il faut la pu- « rifier. Au reste, je pense qu'on ne « doit comparer ce jeune citoyen ni à « César, ni à Cromwell; ce serait lui « faire à la fois trop de tort et trop « d'honneur...» Le 13 juillet, il se constitua le défenseur de Péthion et de Manuel, poursuivis pour les évènements de la précédente émeute contre Louis XVI. Le 3 août, il accusa indignement ce malheureux prince, si près de sa chute, de n'être fidèle à la constitution que dans ses discours.., et il s'opposa à l'impression de son message relatif au manifeste du duc de Brunswick. Le 9, il préluda, pour ainsi dire, dans une de ses harangues les plus virulentes, à la catastrophe du lendemain. Les premiers commissaires envoyés près de l'armée ayant été momentanément arrêtés par ordre de Lafayette, Isnard fut désigné pour les suppléer et faire agréer la nouvelle révolution.

Réélu bientôt après membre de la Convention nationale par le département du Var, il y débuta avec la même violence. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, en rappelant « qu'à l'assemblée législative, il « avait dit que si le feu du ciel était « entre ses mains, il en frapperait « tous ceux qui attenteraient à la sou- « veraineté du peuple; en ajoutant « que, fidèle à ses principes, il de- « mandait que les deux frères émi- « grés de Louis fussent jugés par un « tribunal criminel. » Le 23 février, il dit à ses collègues, d'un ton solennel : « Quelles que soient vos opi- « nions, notre cause est commune; « nous sommes tous passagers sur le « vaisseau de la révolution : il est « lancé; il faut qu'il aborde ou « qu'il se brise. Nul ne trouvera « planche dans le naufrage. Je ne vois « qu'un moyen de nous sauver « tous : c'est que la masse des ci- « toyens forme un colosse puissant, « qui, debout devant les nations, sai- « sisse d'un bras exterminateur le « glaive national, le promène sur la « terre et les mers, renverse les ar- « mées et les flottes....» A la séance orageuse du 5 mars, voyant que la Montagne refusait la parole à Barbaroux, député du parti girondin auquel il appartenait lui-même, Isnard se récria avec beaucoup de force contre le défaut de liberté de la Convention, qu'il qualifia de *machine à décrets dans la main d'une faction* : puis, apostrophant les tribunes, il déclara au peuple que sa liberté était placée entre le despotisme et l'anarchie; qu'il avait brisé le premier de ces écueils, mais qu'il était près de se briser contre le second. Le 5 avril il fit adopter le décret d'après lequel on organisa le comité de salut public, et il fut un des premiers membres de ce terrible pouvoir, qui devint bientôt une cause de mort pour tous ceux qui avaient concouru à sa création. La scission entre la Gironde et la Montagne était déjà fortement prononcée à cette époque; mais ce fut dans le mois suivant, et sous la présidence même d'Isnard, que les deux partis s'attaquèrent avec le plus d'acharnement. Le triomphe inutile qu'obtinrent momentanément les girondins, en faisant arrêter Marat, donna lieu à des séances très-orageuses, les 25, 26 et 27 mai. Dans la première, Isnard, répondant comme président à la députation de la commune qui réclamait d'un ton menaçant la liberté de Marat, déclara que « si Paris attentait à la Conven- « tion nationale, on chercherait bien- « tôt sur les rives de la Seine la place « où cette ville aurait existé. » Alors la salle ressembla moins au sanctuaire des lois qu'à une arène de gladiateurs. Les partisans de Marat insultèrent le président, le traitèrent de vil tyran : Bourdon de l'Oise menaça même de l'assassiner, et Isnard fut à la fin obligé d'abandonner le fauteuil. Le 30 du même mois, la commune le dénonça personnellement, et demanda vengeance des propos injurieux qu'elle prétendit qu'il s'était permis contre elle. Le jour même du 31 mai, il déclara qu'il se suspendait de ses fonctions, par amour pour la paix; et il évita ainsi d'être compris dans la mise en accusation de ses collègues, décrétée le 2 juin : mais dans le mois d'octobre suivant il fut mis hors la loi par un décret spécial. Étant venu à bout de se soustraire aux recherches, en se cachant chez un ami, il passa pour mort, et ne reprit séance à la Convention qu'après la chute de Robespierre. Envoyé alors dans le département des Bouches-du-Rhône, il s'y prononça fortement contre les terroristes qui l'avaient persécuté. Ce fut lui qui, le premier, rendit compte, dans une

petite brochure, des horreurs commises à Toulon lors de la reprise de cette ville (*Voy.* FRÉRON, XVI, 43). Les terroristes l'ont accusé depuis d'avoir encouragé les sanglantes représailles que les habitants du midi exercèrent contre eux à cette époque, entre autres le massacre des détenus au fort Saint-Jean à Marseille; et cette phrase, qu'il adressa aux réactionnaires, eut bientôt un cruel retentissement : « Vous n'avez pas d'armes, dites-vous; « eh bien ! fouillez la terre, cherchez-y « les ossements de vos pères, et cou- « rez sur leurs assassins. » Devenu, en septembre 1795, membre du conseil des cinq-cents, Isnard s'y fit peu remarquer; il en sortit en 1797, et obtint une place dans les tribunaux du Var. Ce fut alors qu'on le vit rentrer dans le sein de cette religion qu'il avait si violemment outragée; depuis, sa conduite n'a pas cessé d'édifier ses concitoyens (2). Il a publié, en 1801, sur l'immortalité de l'âme, un écrit où l'on trouve le passage suivant : « Le décret « qui me mit hors de la loi sembla « me mettre également hors des pei- « nes de la vie et m'introduire dans « une existence nouvelle et plus réelle. « Si je n'eusse été proscrit, emporté « comme tant d'autres dans une sorte « de tourbillon, j'aurais continué « d'exister sans me connaître, je se- « rais mort sans savoir que j'avais « vécu. Mon malheur m'a fait faire « une pause dans le voyage de la vie, « durant laquelle je me suis regardé, « reconnu; j'ai vu d'où je venais, où « j'allais, le chemin que j'avais fait, « celui qui me restait à parcourir, et « celui qu'il me convenait de prendre « pour arriver au vrai but. » N'ayant pas rempli de fonctions publiques en 1815, Isnard ne fut pas obligé de quitter la France comme régicide en 1816, et il continua d'habiter paisiblement sa ville natale où il est mort vers 1830, dans des sentiments d'une piété et d'un repentir tout-à-fait exemplaires (3). On a de lui : I. *Discours sur la chose publique, et Projet d'interpellation nationale à adresser au roi par le corps législatif au nom du peuple français*, 1792, in-8°. II. *Proscription d'Isnard*, 1795, in-8°, écrit de 98 pag. où il se plaint amèrement des persécutions de Robespierre et de la commune de Paris : il y raconte sa vie politique. III. *Isnard à Fréron*, 1796, in-8° (*Voy.* FRÉRON, XVI, 46). IV. *De l'immortalité de l'âme*, 1802, in-8°. V. *Réflexions relatives ou sénatus-consulte du 28 floréal an* 12 (portant élévation de Bonaparte à l'empire), 1804, in-8°. VI. *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme*, 1805, in-8°. L'auteur en fit hommage à Pie VII, lorsque le pontife vint en France pour sacrer Napoléon. Cet opuscule est suivi d'une nouvelle édition d'un discours sur le même sujet, indiqué ci-dessus n° IV. — ISNARD (*Achille-Nicolas*), né à Paris, fut ingénieur des ponts-et-chaus-

(2) Vigoureusement constitué et d'un tempérament sanguin, Isnard était fougueux, violent, mais en paroles plutôt qu'en actions. Entraîné par une imagination exaltée, il n'avait pas de ténacité et revenait facilement de ses opinions comme de ses emportements. Il avait d'ailleurs de l'honneur, de la probité; et pendant les diverses résidences qu'il fit à Paris, avant et après la fin de sa carrière législative, il était reçu chez plusieurs banquiers et négociants qui n'avaient jamais partagé ses opinions révolutionnaires. A—T.

(3) Isnard était connu pour son extrême voracité. Lorsqu'il arrivait à une table d'hôte avant les autres convives, il mangeait, en attendant le dîner, plusieurs des petits pains qu'on avait mis sous les serviettes. Nous l'avons vu dans un repas particulier où nous étions invité comme lui, accepter un défi au second service, et dévorer à lui seul une fort belle dinde dont il ne laissa que le bec et les pattes, car il en avait broyé les os dans ses dents aussi fortes que son estomac. — Il allait souvent à Frascati pour y prendre des glaces; il en demandait d'abord une de chaque espèce comme échantillon, puis se faisait apporter la sorbetière où était contenue l'espèce qui lui avait paru la plus agréable, et il la vidait entièrement. A—T.

sées, et membre du tribunat. Il mourut vers 1803. On a de lui : I. *Traité des richesses*, Lausanne, 1781, in-8°. Cet ouvrage parut anonyme sous la rubrique de Londres. II. *Catéchisme social*, ou *Instructions élémentaires sur la morale sociale à l'usage de la jeunesse*, Paris, 1784, in-8° (anonyme). III. *Observations sur le principe qui a produit les révolutions de France, de Genève et d'Amérique dans le XVIIIe siècle*, Paris, 1789, in-8°. IV. *Les devoirs de la seconde législature*, ou *Des législateurs de France*, Paris, 1790-91, 4 vol. in-8° qui furent publiés par cahiers. V. *Considérations théoriques sur les caisses d'amortissement de la dette publique*, Paris, 1801, in-8°. B—u et M—d j.

ISOARD (JOACHIM-JEAN-XAVIER D'), cardinal, archevêque d'Auch et archevêque-nommé de Lyon, naquit à Aix en Provence le 23 octob. 1766, d'une famille très-ancienne (1). Quoique l'aîné, le jeune d'Isoard, ayant perdu son père de bonne heure, fut envoyé par sa mère, femme très-pieuse, au séminaire d'Aix, pour s'y préparer à la première communion. C'est là qu'il forma avec l'abbé Fesch une liaison qui devait avoir sur toute sa vie une grande influence. Il l'emmena passer les vacances dans sa famille qui accueillit le jeune Corse avec une extrême bonté. Lorsque, quelques années plus tard, au milieu de la tourmente révolutionnaire, la famille Bonaparte se réfugia sur le continent, elle s'empressa d'aller témoigner sa reconnaissance à Mme d'Isoard, et elle reçut encore de cette pieuse dame des bienfaits dont elle avait grand besoin. C'est vers cette époque que le jeune Xavier se vit contraint d'aller chercher un asile en Italie. En 1794, il était à Vérone auprès de *Monsieur*, frère de Louis XVI. Cette même année il revint à Aix, et il fit partie d'une de ces réunions que formaient à cette époque les royalistes dans le midi de la France pour y résister aux révolutionnaires. Ce fut à la faveur de ces relations qu'il se trouva en position de sauver la vie à Lucien Bonaparte, poursuivi comme ayant été dans ce pays l'un des plus ardents révolutionnaires. Après la journée du 18 fructidor, les royalistes se voyant de nouveau contraints de fuir, Xavier d'Isoard retourna en Italie, et ne rentra en France que sous le consulat. A son arrivée à Paris, il fut accueilli par son ami Fesch, dont la position était alors très-brillante, et qui devint bientôt par la faveur de son neveu Napoléon archevêque de Lyon, puis cardinal et ambassadeur de France à Rome (1803). Le cardinal Fesch emmena son ami avec lui et le fit nommer cette même année auditeur de Rote. M. d'Isoard entra en charge au mois de juin 1804, et il acquit bientôt la réputation d'un juge intègre et éclairé. Lorsque Pie VII fut éloigné de ses états en 1809, et emmené captif, Isoard s'associa aux infortunes du Saint-Père, et il suivit en France les cardinaux et les prélats romains. L'empereur lui offrit à diverses reprises des emplois considérables dans l'ordre civil, et lui proposa même d'entrer au sénat : mais il refusa tout avec un rare désintéressement. Ce fut à cette époque qu'il composa dans le genre épique un petit poème intitulé : *Le Premier jour du monde*, dont le manuscrit est resté dans sa famille, qui se propose de le faire imprimer. Après

(1) Le nom d'Isoard est un des plus anciens du Dauphiné. Il occupe une place considérable dans l'histoire de cette province au moyen-âge. Un des ancêtres du cardinal avait fondé un couvent de dominicains où, en reconnaissance de ce bienfait, un service solennel était célébré chaque année pour sa famille. Il le fut jusqu'à la destruction des couvents, lors de la première révolution. Le cardinal était l'aîné de deux frères dont un seul fut marié et a laissé des enfants.

le désastre de Moscou, au retour de l'empereur à Paris, on eut à redouter qu'il voulût arracher au pape quelque concession funeste à l'Église. Tous les prélats présents dans la capitale se réunirent et résolurent de faire connaître leurs intentions et leurs vœux à S. S. Un mémoire fut préparé dans ce but, et M. d'Isoard, qui l'avait rédigé, se chargea de le porter lui-même au pontife malgré les plus grands périls : c'était dans les derniers jours de 1813, et avant le concordat où le pontife ne montra pas autant de fermeté qu'on lui en avait conseillé. Les alliés se disposaient à envahir la France; mais ils n'y avaient pas encore pénétré. Bonaparte, aigri par ses revers, était devenu fort irascible ; ainsi on ne peut nier qu'il n'y eût un très-grand danger à remplir cette mission ; et ce danger était d'autant plus évident que, par leur mémoire, les prélats conseillaient positivement à S. S. de résister à un pouvoir près de tomber, et surtout de ne lui faire aucune concession. « L'état « actuel des choses, disait l'interprète des prélats, rend la situation « de S. S. bien différente de ce qu'elle « était, et les espérances qui naissent « avec les nouvelles circonstances lui « tracent un ordre de conduite positif dont le chapitre des dernières « considérations ne peut plus faire partie. Ce n'est plus une puissance à « l'ascendant de laquelle toute l'Europe était soumise, devant qui toutes les opinions se taisaient, et qu'il « fallait ménager pour empêcher que « tout ne fût perdu, une puissance « également absolue, inexorable et « impétueuse, en présence de qui le « pape se trouve. Cette puissance est « abattue' ou son prestige dissipé. « L'Europe et les opinions ont repris « leur voix, et le pape est enfin de- « venu indépendant des ménagements « extraordinaires. Le pape est même, « si j'ose le dire (aujourd'hui que tant « de sociétés n'existent plus, que le « monde catholique a droit à son tour « d'être écouté et d'être compté pour « quelque chose, que le bien de l'E- « glise ne dépend plus d'un seul vouloir et d'un seul caprice), le pape, « dis-je, est responsable, à l'Église et « au monde, et d'une conduite à laquelle s'attache la plus grande im- « portance, et de ce que ferait perdre « une condescendance pour certaines « craintes que l'Europe ne peut plus « estimer. Dans la ligne de justice où « Sa Sainteté s'est placée, elle est maî- « tresse ou de réclamer hautement, ou « de s'en tenir à une inflexible passi- « vité à l'égard de toute provocation « nouvelle. En un mot, elle se doit, « elle doit au saint-siège, à ses états, « siège et garant de son indépendance, « au peuple chrétien et aux circon- « stances qui se déclarent, une con- « duite qui ne porte aucun préjudice « aux intérêts les plus chers, les plus « sacrés et les plus importants. » Pie VII se montra fort sensible à cette nouvelle marque de dévouement, et il en remercia M. d'Isoard en termes pleins de bienveillance dans une lettre en date du 18 janvier 1814, que le cardinal Consalvi écrivit au prélat français : « S. S. me charge de vous dire « que vous acquérez tous les jours « de nouveaux droits à son estime « et à son affection. Elle voudrait « que tout le monde connût et ap- « préciât vos rares qualités, et vous « aimât autant que vous le méri- « tez. J'ai reçu votre dernière lettre « toute pleine de vues et de réflexions « dignes de votre sagesse, et qui peu- « vent être très-utiles. Il m'est néces- « saire de vous dire que j'en ai été « très-content, et que je pense tout-à- « fait comme vous. » Pendant les cent-jours de 1815, M. d'Isoard devait être nommé chargé d'affaires à

Rome pour Napoléon. Mais des difficultés s'élevèrent au sujet du traitement, et l'on entama des négociations qui furent brusquement interrompues par la défaite de Waterloo. Rendu au trône de ses pères, Louis XVIII voulut envoyer à la cour de Rome un auditeur de Rote de son choix, et nomma M. de Salamon, ancien conseiller-clerc au parlement de Paris, sacré évêque d'Orthosie en 1806. Mais le saint-siège refusa de le reconnaître, regardant comme inamovible la charge d'auditeur de Rote. On ne trouva moyen de finir cette discussion qu'en nommant M. de Salamon à l'évêché de Saint-Flour. M. d'Isoard continua d'occuper sa place à la Rote. Il eut beaucoup de part à la conclusion du concordat de 1817, et le rapport écrit en entier de sa main le témoigne suffisamment. En 1823, il fut un des exécuteurs testamentaires de Pie VII, qui eut toujours pour lui une tendre affection. Ce pontife, par son testament, avait nommé pour exécuteurs trois cardinaux, et le doyen de la Rote *pro tempore*, c'est-à-dire celui qui serait en place au moment de sa mort. Or, à cette époque monseigneur d'Isoard était devenu doyen. Jusque-là il était resté simple tonsuré. Son entrée dans les ordres avait toujours été différée par son excessive délicatesse de conscience. Ce ne fut qu'en 1825 qu'il se détermina à recevoir les ordres sacrés, et qu'il fut ordonné prêtre à Rome. Après sa première messe, on rapporte qu'il fut tellement frappé de la grandeur des saints mystères qu'il venait de célébrer qu'il passa plusieurs jours sans oser remonter à l'autel. Le 25 juin 1827, en sa qualité de doyen de la Rote, il fut fait cardinal par le pape Léon XII, qui le désigna souvent comme arbitre dans les affaires difficiles et importantes. Il reçut d'abord le titre presbytéral de Saint-Pierre-ès-liens, que Sa Sainteté changea ensuite contre celui de la Trinité-au-Mont-Pincius, église française que, pour ce motif, le pape place ordinairement sous la protection d'un cardinal français. De retour en France, Monseigneur d'Isoard fut nommé à l'archevêché d'Auch, et sacré à Paris par le cardinal de Latil, le 11 janvier 1829. Le 24 du même mois, Charles X le nomma pair de France, avec le titre de duc. Le cardinal alla prendre possession de son diocèse, où il montra comme à Rome cette douceur et cette affabilité qui lui avaient gagné tous les cœurs. Il fit encore deux fois le voyage d'Italie pour assister aux conclaves qui suivirent la mort de Léon XII et celle de Pie VIII. Dans le dernier, il fut chargé de l'exclusion pour la France. En 1831, il retourna dans son archevêché, où il parut comme un ange de paix, retraçant aux yeux de son peuple l'image du bon pasteur. La douceur de son caractère, ses manières à la fois prévenantes et distinguées charmaient tous ceux qui l'abordaient. Ses sentiments politiques étaient connus de tous ceux qui l'approchaient: tous savaient son attachement sincère, son respect profond pour le malheureux roi qu'une terrible catastrophe venait de précipiter du trône de ses pères. Il fit en 1832 la visite de plusieurs cantons de son diocèse; et dans cette visite les autorités comme les fidèles s'empressèrent de dédommager le vénérable cardinal des chagrins que des mesures odieuses pour son clergé lui avaient fait éprouver. Les ravages du choléra en 1835 lui fournirent une nouvelle occasion de faire éclater sa charité. Il donna en même temps à son église des preuves touchantes de son affection, en refusant deux fois l'archevêché d'Aix, sa patrie, qui lui fut offert. Après la mort du cardinal de Cheverus en 1836, il refusa également

l'archevêché de Bordeaux. En 1838, lors de l'épouvantable ouragan qui éclata sur la ville d'Auch, et causa, en moins d'une heure, de si grands ravages, le charitable pasteur vint au secours de ses diocésains, et les aida à réparer leurs désastres par d'abondantes aumônes. Cependant il supportait avec peine le climat de cette contrée; et, depuis plusieurs années, il allait passer l'hiver sous son climat natal de la Provence. L'archevêché de Lyon devint vacant par la mort du cardinal Fesch au mois de mai 1839, et le cardinal d'Isoard fut nommé à ce siège par ordonnance du 14 juin suivant. Ce fut surtout pour se rapprocher de sa famille et pour retrouver un climat plus favorable à sa santé qui s'affaiblissait de jour en jour, que le cardinal d'Isoard accepta ces pénibles fonctions. S'étant rendu à Paris, pour de là aller prendre possession de son nouveau siège, il y tomba malade, et continua néanmoins à sortir, entrant chaque jour dans une église pour y prier. Le lundi 1er octobre 1839, au sortir d'une visite qu'il fit dans l'église de Saint-Laurent, il se sentit mal. On crut d'abord que ce n'était qu'une légère indisposition; mais une inflammation de poitrine survint et la maladie prit un caractère de gravité qui décida le pieux cardinal à demander et recevoir les sacrements. Il conserva sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, et il expira le lundi 7 octobre, à quatre heures et demie du soir. L'*Ami de la religion,* dans son numéro du jeudi suivant, 10 octobre, lui décerna ces justes éloges en annonçant sa mort: « Cette mort laissera de vifs regrets « parmi tous ceux qui ont pu apprécier les belles qualités du cardinal, « sa piété tendre, sa bienveillance constante, sa politesse exquise. Le sacré « collège perd un de ses membres les « plus dévoués à la religion; deux « sièges deviennent en quelque sorte « vacants à la fois. Une famille res- « pectable perd un protecteur et un « père. » Dans sa lettre pastorale du 15 octobre, M. l'évêque d'Ajaccio, qui avait été si long-temps attaché à sa personne, et qui l'avait secondé dans l'administration du diocèse d'Auch, lui paya aussi un tribut de reconnaissance et d'éloges. Les funérailles du cardinal d'Isoard furent célébrées à Auch avec toute la pompe due à un prince de l'église, le 23 octobre, jour anniversaire de sa naissance, et son corps fut déposé dans un des caveaux préparés dans l'église métropolitaine, au pied de l'autel du chœur. Le 23 octobre se trouvait aussi le jour de la fête de saint Léothade, archevêque d'Auch, qui mourut en Bourgogne au VIIIe siècle, et dont les restes mortels furent également transportés à Auch, et déposés dans l'église métropolitaine. M—D j.

ISOLANIS (ISIDORE de), savant théologien, était né, dans le XVe siècle, à Milan. Ayant embrassé la règle de Saint-Dominique, il enseigna d'abord la philosophie et la théologie dans les principaux couvents de son ordre en Lombardie. Il fut ensuite nommé lecteur à Bologne où il expliqua le *livre des Sentences* de P. Lombard. Le P. Isidore était de retour à Milan lorsque François Ier s'empara de cette ville en 1515. Ce prince lui fit compter une somme pour l'aider à remplir la mission dont il venait d'être chargé par ses supérieurs. Isidore en témoigna sa reconnaissance au roi dans la dédicace d'un de ses ouvrages (1). L'un des premiers il se déclara contre la doctrine de Luther touchant les indulgences, et il écrivit plusieurs traités pour la réfuter. Il mourut vers le milieu du XVIe siècle.

(1) La Vie de sainte Véronique, citée, no V.

Dans les *Scriptor. ord. Prædicator.*, II, 50, on loue l'élégance et la pureté de son style. Il a composé cependant un si grand nombre d'ouvrages qu'il lui était impossible de mettre beaucoup de temps à les polir; l'Argelati, dans les *Scriptor. mediolan.*, en a donné la liste la plus étendue. Nous nous bornerons à rappeler ceux qui sont les plus recherchés. I. *De regum principumque institutis*, Milan, sans date, in-fol. II. *Explicatio immortalitatis humani animi, secundum philosophos*, ibid., 1509, in-4°, édition rare, inconnue à tous les anciens bibliographes (Voy. le *Catal.* de Maccarthy, n° 1636). Dans les *Scriptor. ord. præd.*, on en cite une édition de 1520, même format. III. *Disputationes catholicæ:* 1° *De igne inferni;* 2° *De purgatorio;* 3° *De merito animarum purgatorii et cognitione propriæ beatitudinis futuræ;* 4° *De dispositione dantis et recipientis indulgentias;* 5° *De modo remissionis factæ per indulgentias*, ibid., 1517, in-fol. IV. *De imperio militantis ecclesiæ libri quatuor*, ibid., 1517, in-fol. V. *Inexplicabilis mysterii gesta B. Veronicæ virginis monasterii sanctæ Marthæ, urbis Mediolani*, ibid., 1518, in-4°. Il existe de cette édition des exemplaires sur vélin. Cet ouvrage inséré dans les *Acta sanctor.*, janvier, I, 887-929, a trouvé trois traducteurs en Italie. Sainte Véronique (de Biesasco), que l'on honore d'un culte particulier à Milan, était morte en 1497. W—s.

ISORE (Jacques), conventionnel, né à Cauvigny en Beauvoisis, le 16 janvier 1758, de parents attachés depuis plusieurs siècles à la culture de leurs champs, devint aussi cultivateur dès qu'il eut fait, par les soins de l'abbé Valart, son oncle maternel, des études fort incomplètes. Comme la plupart de ses confrères dans cette contrée, il adopta avec beaucoup d'empressement les principes de la révolution et fut en conséquence nommé en 1790 président de l'administration du district de Clermont (Oise), puis député à la Convention nationale en sept. 1792. Siégeant dès les premières séances à côté des plus ardents montagnards, il opina pour les mesures les plus violentes. Dans le procès de Louis XVI, il vota la mort sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. « La loi est mon guide, « dit-il; et, malgré ma répugnance na- « turelle, je vote pour la mort. » Envoyé peu de temps après en mission pour les subsistances avec Collot d'Herbois dans les départements qui environnent Paris, il y prit part à toutes les mesures tyranniques de ce membre fougueux du comité de salut public. On a dit cependant que dans quelques occasions Isoré contribua à les adoucir, notamment à Beauvais où il fit lever l'état de siège qui aurait eu pour cette ville les conséquences les plus funestes; mais il ne se montra pas partout aussi généreux, et l'on cite un maître de poste de la Croix de Berny qu'il fit arrêter parce qu'il lui avait donné le titre de *Monsieur*. On cite encore cette phrase cruelle insérée au *Moniteur:* « Nous avons tué hier un trou- « peau entier d'émigrés; un seul a été « envoyé à Lille pour entretenir le « service de la guillotine... » Ménageant peu les fermiers ses confrères, qu'il traitait *d'accapareurs, de monopoleurs*, il en fit arrêter et poursuivre un grand nombre. C'était surtout dans les clubs, où il ne manquait jamais de se rendre, qu'il se livrait à ces terribles déclamations contre les *modérés* et les *avides détenteurs de grains*. C'est au reste par de pareils moyens qu'il parvint à approvisionner non seulement la capitale, mais aussi

les armées et les places de la frontière. Il proposa dans le même but à la Convention nationale de maintenir la ridicule loi du *maximum*, et de faire payer en nature les contributions publiques et même les dettes entre particuliers. En cela il pouvait avoir quelque raison, et l'on doit au moins dire que c'étaient des questions de sa compétence; mais ce qui doit étonner et ce qui caractérise cette époque, c'est que le député Isoré, qui ne s'était jamais occupé que de semer ses champs et d'en recueillir les grains, fut tout-à-coup chargé, dans les circonstances les plus difficiles, de la direction de plusieurs armées, et qu'il ne s'en tira pas plus mal que beaucoup d'autres. D'après une notice insérée dans la Biographie d'Arnault, dont il est évident qu'Isoré lui-même a fourni les éléments, on voit qu'il eut avec le général Jourdan et son collègue Carnot quelque part au débloquement de Maubeuge, puis aux succès de Pichegru dans la Flandre maritime. Usant du souverain pouvoir qui lui était confié, il créa et nomma alors beaucoup de généraux et d'officiers qui sont devenus célèbres; tels que Moreau, Macdonald et Reynier. Revenu à Paris, sur sa demande, après cinq mois de courses guerrières, Isoré y fut chargé de surveiller les subsistances, ce qui exigea de lui beaucoup de soins et de fatigues. Chaque jour il visitait les magasins, faisait distribuer deux mille sacs de farine; et dans le même temps il était membre des comités des finances et d'agriculture. Doué de beaucoup d'activité et de zèle il suffisait à tout, ne prenant cependant que fort peu de part aux travaux de la Convention nationale où Robespierre et Lebon, qui ne le voyaient pas de bon œil, lui inspirèrent quelques craintes. Il concourut en conséquence avec beaucoup d'empressement à la révolution du 9 thermidor, et se trouva encore chargé des subsistances quelques mois après par Boissy-d'Anglas, dans un moment de disette et d'émeute, où il rendit de fort grands services pour l'approvisionnement de la capitale. Après la session conventionnelle, Isoré fut nommé par le Directoire commissaire central et agent-général des contributions du département de l'Oise. La révolution du 18 brumaire (novembre 1799) lui ayant fait perdre cet emploi, il retourna à sa charrue et ne remplit plus d'autres fonctions publiques que celles de maire. Destitué en 1814 sous la restauration, il fut exilé en 1816 comme régicide, et parce qu'ayant voté pendant les cent-jours de 1815, dans une assemblée électorale, il avait prêté serment aux constitutions de Bonaparte. Il se rendit alors dans les Pays-Bas, mais son exil ne fut pas long; le même ministère qui l'avait contraint de quitter la France, en donnant à la loi une interprétation rigoureuse, l'autorisa à y rentrer en 1818. Revenu dans sa famille, Isoré termina sa vie en écrivant pour un art que son âge ne lui permettait plus de cultiver d'une autre manière. Il avait annoncé un ouvrage important destiné à établir que, si l'on cultivait aussi bien en France que dans la Belgique, on n'y manquerait ni de subsistances ni de matières propres aux besoins de l'industrie, lors même que la population viendrait à doubler; mais cet ouvrage n'a point paru. Le manuscrit doit être resté dans les mains de ses héritiers. Isoré est mort dans sa patrie à la fin de 1839. On a de lui : *Traité sur la grande culture des terres*, Senlis et Paris, 1802, 2 vol. in-8°.

M — D j.

ISOTTA de Rimini. *Voy.* MALATESTI, XXVI, 331, et BASINIO, LVII, 258.

ISOTTA Nogarola. *Voy.* Nogarola, XXXI, 339.

ISTRIA (Vincentello d'), vice-roi de Corse, né en 1380, était fils de Ghilfuccio d'Istria, de l'illustre famille de *Cinarca*, et d'une sœur de Henri della Rocca, comte de Corse. Après la mort de cet oncle, en 1401, Vincentello impatient de suivre les traces glorieuses de ce vaillant guerrier, passa à la cour des rois d'Aragon et de Sicile, pour lesquels il porta les armes contre la république de Gênes. Devenu célèbre par ses victoires et brûlant de se mesurer avec les Génois sur le sol de sa patrie, il se dirigea vers la Corse avec des vaisseaux et des soldats de son souverain. Profitant du mécontentement excité par le gouvernement tyrannique de Leonello Lomellino, il réussit à se rendre maître de l'île, et à se faire proclamer comte de Corse par une assemblée nationale tenue à Biguglia en 1406. Elevé à cette dignité funeste à plusieurs de ses ancêtres, Vincentello d'Istria acquit la preuve qu'il est plus facile de s'emparer du pouvoir que de le conserver, et il montra par ses succès comme par ses revers qu'il était destiné, ainsi que ses prédécesseurs, à succomber tout couvert de gloire sous le fer des Génois, ennemis de la puissance de sa maison autant que de la liberté de sa patrie. Après le siège de Bonifacio fait en 1421 par l'armée navale du roi Alphonse d'Aragon, Vincentello fut créé vice-roi de la Corse ; mais il paraît que depuis cette époque, aveuglé par l'éclat du pouvoir, il ne fut plus qu'un méprisable tyran. En 1433, après avoir accablé le peuple d'impôts au mépris de l'ancienne constitution, nouveau Tarquin, il entraîna en plein jour de vive force dans sa couche adultère une jeune fiancée d'une des familles les plus distinguées de Biguglia. Cet attentat, sans exemple dans les annales de la Corse, mit le comble à l'exaspération des esprits déjà si fortement indisposés, et fit prendre soudainement les armes à plusieurs de ces chefs de la populace que lui-même avait jadis stipendiés. Repoussé par les insurgés qui avaient trouvé un appui dans les agents de la république génoise, Vincentello, désespérant de conjurer l'orage, se décida enfin à quitter l'île pour passer en Sardaigne; mais, rencontré en pleine mer par une galère de la république et fait prisonnier, il fut conduit à Gênes et aussitôt décapité (1434). Les historiens corses et génois sont unanimes pour ranger Vincentello d'Istria au nombre des hommes les plus distingués de son temps ; mais tous affirment qu'il ne connaissait pas de bornes dans l'amitié ni dans la haine, et que ce fut la cause principale de ses malheurs et de sa chute. G—ry.

ITALINSKI (André d'), diplomate russe, né le 3 mai 1743, en Pologne, reçut sa première éducation à l'école des moines de Kiev, visita ensuite Leyde et son université où il étudia la philosophie, les antiquités et surtout les sciences physiques et naturelles, se fit conférer le doctorat ès-philosophie à Edimbourg, devint à Londres membre de la Société royale, passa de cette capitale de l'Angleterre dans celle de France, et s'y ménagea un bienveillant accueil auprès des philosophes qui alors donnaient le ton à la société. Grimm le prit en amitié, et les recommandations de ce littérateur firent attacher Italinski à la légation russe près du gouvernement des Deux-Siciles. Italinski s'y distingua par ses talents et ses manières, et il finit par obtenir de Paul Ier le titre d'ambassadeur dans cette partie de l'Italie. Bientôt après il fut nommé au poste, bien autrement avantageux et délicat, de Constantinople, où il resta jusqu'à l'explosion de la guerre entre la Rus-

sie et la Porte, en 1806. Quand les évènements eurent amorti des deux parts la fureur belliqueuse, quand l'imminence de la lutte entre la Russie et la France eut déterminé la première à se réconcilier avec tout autre ennemi, le chevalier Italinski fut au nombre des commissaires moscovites qui vinrent au camp russe, et qui ouvrirent avec le divan les négociations que termina le traité de Bukharest (1812). La rénovation de la paix lui rendit sa place à Constantinople. Mais, quoique parfaitement vu des effendis, de la population turque et des habitants de Péra, il sollicita comme une faveur sa translation à Rome. Alexandre y consentit enfin (1817); et c'est là qu'Italinski finit sa vie, le 27 juin 1827, toujours portant le titre d'ambassadeur de Russie près du saint-siège, mais ne s'occupant guère que de la lecture des classiques et de la formation d'un superbe cabinet d'antiquités. Sa demeure sans cesse ouverte à tout le monde était le rendez-vous des antiquaires et des savants. Il connaissait à fond les langues orientales; et la facilité avec laquelle il les parlait, la sagacité qu'il mettait à analyser les beautés des écrivains orientaux étonnaient les Turcs. On lui doit plusieurs ouvrages parmi lesquels le premier rang appartient sans contredit à la continuation du grand recueil des *Vases étrusques* de d'Hancarville. P—OT.

ITARD (JEAN-MARIE-GASPARD), médecin, naquit en 1775 à Oraison, petite ville de la Provence, aujourd'hui département des Basses-Alpes. Ses études universitaires, commencées au collége de Riez, sous la direction d'un oncle, chanoine de la cathédrale, furent terminées à Marseille chez les Oratoriens. Son père, qui le destinait au commerce, le plaça alors dans une maison de banque de cette opulente cité. Mais la révolution lança bientôt le jeune Itard dans une tout autre carrière. Il n'avait jamais ouvert un livre de médecine; jamais non plus il n'était entré, même en curieux, dans les asiles que la pitié publique ouvre à la pauvreté souffrante, et cependant, par un de ces abus qui depuis se sont renouvelés si souvent, on trouva moyen de le soustraire à la réquisition, en le faisant employer, comme chirurgien, dans l'hôpital militaire que l'occupation de Toulon par les Anglais avait fait transférer momentanément à Soliers. Itard s'empressa du moins d'acquérir les connaissances qui lui manquaient, et il y mit tant d'ardeur qu'en 1796 une place de chirurgien de seconde classe étant devenue vacante au Val-de-Grâce, à Paris, il l'obtint par la voie du concours. On voulut alors lui assigner une destination éloignée; mais il sentait trop bien les avantages de la capitale pour y renoncer, et il donna sa démission. Au bout de quelques années, en 1799, il fut nommé médecin de l'institution des sourds-muets. Vers la fin de cette année, un enfant de onze à douze ans, trouvé entièrement nu dans les bois de la Caune, où il cherchait des glands et des racines pour sa nourriture, fut déposé d'abord à l'hospice de Sainte-Affrique, puis à celui de Rhodez. Les journaux de l'époque firent grand bruit de cet évènement. Chaptal, ministre de l'intérieur, fit venir à Paris l'enfant que la voix publique désignait sous le nom de *Sauvage de l'Aveyron*, et le plaça aux sourds-muets. Itard, moins perspicace que Pinel, ne voulut voir en lui qu'un malheureux qui, privé de toute éducation dès son enfance, avait vécu entièrement séparé du commerce des hommes. Il lui parut donc curieux de déterminer quels pouvaient être le degré d'intelligence d'un pareil infortuné, la nature de ses idées, et la marche à

suivre pour l'amener à notre degré de civilisation. Le problème offrait effectivement beaucoup d'intérêt, s'il se fût agi d'un Gaspard Hauser. Mais le hasard avait mal servi Itard ; le prétendu sauvage de l'Aveyron ne put même apprendre à parler, et il demeura constant que c'était un idiot, déshérité des plus nobles facultés de l'espèce humaine. Quatre années d'une laborieuse et ingrate éducation mirent cette vérité hors de doute. Elle n'eut d'autre résultat que de nous valoir la publication de deux ouvrages intitulés : *De l'éducation d'un homme sauvage*, ou *Des premiers développements physiques et moraux du jeune sauvage de l'Aveyron*, Paris, 1801, in-8°; et *Rapport sur les nouveaux développements et l'état actuel du sauvage de l'Aveyron*, Paris, 1807, in-8°. L'instituteur y rend compte des moyens qu'il a mis en usage pour réveiller la sensibilité chez son élève, exciter et régulariser l'action des organes des sens, et réveiller l'intelligence. On y trouve, selon les expressions du secrétaire de l'Institut écrivant au ministre, au nom de cette société, l'exposé d'une suite de phénomènes singuliers et intéressants, d'observations fines et judicieuses, avec une combinaison de procédés instructifs propres à fournir de nouvelles données à la science, et dont la connaissance ne pourrait qu'être utile à toutes les personnes qui se livrent à l'éducation de la jeunesse. Nous ajouterons que ces opuscules, tout en constatant une longue erreur d'Itard, le présentaient du moins sous un jour moral des plus favorables, et devaient faire aimer sa personne. Trente ans plus tard, l'auteur publiait; dans les Mémoires de l'académie de médecine, dont il était membre, un Mémoire sur le mutisme produit par lésion des facultés intellectuelles. Là il établissait en principe que si l'enfant, flétri du nom d'idiot, connaît assez bien le nom ou le signe naturel des choses destinées à son usage, s'il connaît assez bien la valeur du oui et du non pour en faire une juste application, s'il a l'idée du mieux faire, tout espoir n'est pas perdu ; mais que, s'il ne donne pas ces faibles lueurs d'intelligence, on ne doit rien attendre de lui, quelque attentif qu'il soit d'ailleurs à pourvoir à ses besoins, parce que cette attention tient à l'instinct, et que l'instinct n'est pas un présage de perfectibilité, comme le prouve assez l'exemple des animaux. « C'est pour y avoir été trompé une « fois, ajoutait-il, que je fais cette « réflexion. » Aveu touchant et naïf, a dit M. Bousquet dans l'éloge lu à l'Académie, aveu inspiré peut-être par le souvenir du sauvage de l'Aveyron ! peut-être, disons-nous, car nous n'avons pas reçu ses confidences à cet égard ; trop modeste, ou trop sévère envers lui-même, il n'aimait pas à rappeler les débuts de sa carrière. Quoi qu'il en soit, l'éducation du sauvage de l'Aveyron eut un immense avantage pour Itard : elle lui permit de se présenter à la pratique de la médecine avec un nom déjà connu, et d'acquérir en peu de temps une clientelle nombreuse. Mais les sourds-muets eurent toujours ses premiers soins. Personne ne les a mieux connus que lui, personne n'a mieux décrit leurs mœurs, leurs caractères, leurs habitudes, leurs passions ; personne n'a mieux apprécié les effets de leur infirmité sur le développement de leur intelligence (1). Les

(1) M. Ferdinand Berthier, l'un des professeurs les plus distingués de l'Institut royal des sourds-muets de Paris, et sourd-muet lui-même, considère toutes ces assertions comme inadmissibles. Pour le démontrer, il faudrait, suivant lui, citer d'abord les propres expressions de M. Itard concernant les sourds-muets, et les réfuter ensuite, ce qui paraît convenir beaucoup mieux à un travail spécial que M. F. Berthier prépare, et qui ne tardera pas à être publié. D—z—s.

résultats de ses remarques sont consignés dans son *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition*, Paris, 1821, 2 vol. in-8°. Cette monographie, d'autant plus précieuse qu'elle n'avait pas d'antécédents, et qu'elle est tout entière le fruit de l'observation, contient plus de choses neuves que la plupart des ouvrages qu'on a publiés depuis vingt ans, entre autres une histoire fort complète de la surdi-mutité. Il importe de dire, à cette occasion, que les procédés si admirés, à l'aide desquels certains sourds-muets ont recouvré en partie l'usage de la parole, sans cesser d'être sourds, étaient dus entièrement à Itard, qui a travaillé toute sa vie pour les faire introduire dans l'institution des sourds-muets. « En « observant les sourds-muets, dit M. « Bousquet, Itard ne tarda pas à s'a- « percevoir qu'il en est peu dont l'o- « reille soit fermée à tous les bruits : « la plupart entendent, les uns les « bruits les plus forts, comme le ton- « nerre et l'explosion des armes à feu, « d'autres des bruits moins forts ; les « deux cinquièmes environ entendent « la voix humaine ; mais, comme ils « n'en saisissent que les tons les plus « élevés, le peu d'audition qui leur « reste est perdu pour la parole ; dès « que l'oreille ne perçoit pas nette- « ment, facilement la parole, la peine « d'entendre éteint le désir d'écouter, « et le mutisme est inévitable. Con- « duit par l'analogie, Itard se per- « suada que, de même qu'on fortifie « les membres affaiblis, de même on « fortifierait l'oreille par l'exercice ; « c'est ce qu'il appelait l'éducation « physiologique de l'oreille. La pre- « mière idée de cette éducation re- « monte à 1805 : ici les dates sont « importantes à noter pour conserver « à Itard une gloire qu'on a voulu lui « ravir. Les premiers effets en sont gé- « néralement heureux et prompts. « Les parents, faciles à s'abuser, y « voient le présage d'une guérison « complète et prochaine. Mais bien- « tôt cette amélioration s'arrête, et « comme l'oreille ne parvient jamais à « saisir les intonations de la voix, « la parole reste toujours bornée, ru- « de, sans expression. Les demi-sourds « sont toujours des demi-muets : ils « parlent, mais ils ne conversent pas; « la conversation est une musique des « plus délicates, dont les notes, tantôt « hautes et tantôt basses, exigent une « finesse d'ouïe dont ils n'approchent « pas. Etrangers à tout ce qui se dit au- « tour d'eux, ils se sentent sans cesse « rappelés vers leurs compagnons d'in- « fortune, avec lesquels ils peuvent du « moins échanger facilement leurs « idées. Mais ils ont beau fuir la « grande société parlante, ils y sont « nés, il faut qu'ils y vivent : heureuse « nécessité qui les force de recourir à « la parole par l'intérêt même qu'ils « ont à se faire comprendre! » On doit encore à Itard un mémoire sur le pneumothorax, publié en 1803, un article sur les hydropisies dans le Dictionnaire des sciences médicales, et deux mémoires, l'un sur les médications de l'oreille interne, l'autre sur le bégaiement, insérés dans le Journal universel. Partout on retrouve les mêmes principes, l'expérience proclamée l'unique guide du médecin, le dédain ou tout au moins l'insouciance des théories, et une confiance sans bornes dans la puissance de la nature. Itard les a consignés jusque dans son testament, où il déclare vouloir que son corps soit rendu à la terre intact et sans mutilation, persuadé qu'il était que les ouvertures de cadavres profitent peu à l'art de guérir, et que rien ne saurait soustraire l'homme aux tristes conditions de son existence, qui sont de souffrir et de mourir. A cela près de cette faiblesse, qui d'ailleurs

lui a été commune avec plus d'un médecin frappé de maladies incurables, son testament est un modèle de sentiment et de philanthropie. Les sourds-muets, qu'il avait tant aimés, y occupent une large place. Affligé de voir qu'à la fin de leur cours d'études, après six ans de séjour dans l'institution, ils étaient incapables de lire avec une parfaite intelligence la plupart des ouvrages de notre langue, il a créé pour eux une nouvelle classe, dont le principal objet est de les former à cette lecture, et de les mettre ainsi en état de continuer leur éducation. Il a affecté huit mille francs de rente à cette utile fondation, dont il a même réglé les bases d'après la connaissance que quarante années d'observation lui avaient donnée des sourds-muets. En outre, il a légué à l'académie de médecine une rente annuelle de mille francs pour fonder un prix triennal en faveur du meilleur mémoire de médecine pratique ou de thérapeutique appliquée, en mettant pour condition qu'aucun ouvrage ne serait admis au concours qu'après deux ans au moins de publication (2). Sa mort eut lieu le 5 juillet 1838. J—D—N.

ITURBIDE ou YTURBIDE (Augustin de), Mexicain célèbre, naquit en 1784 à Valladolid de Mechoacan, d'une des premières familles de la province, et reçut une éducation un peu moins négligée que la plupart des créoles, sans toutefois se signaler par des dispositions ou par des succès extraordinaires. On ne voit pas même qu'il ait cherché, comme Bolivar et d'autres, soit à compléter, soit à rectifier les résultats de ses études indigènes par un de ces voyages en Europe si indispensables à l'Espagnol d'Amérique, pour comprendre tout ce qui manque à son pays. Au bout de quelque temps il fit choix de la carrière militaire, comme celle qui cadrait le mieux avec ses goûts ; et pendant plusieurs années il put se partager entre les loisirs de la vie de garnison et les fougueux plaisirs des jeunes créoles, songeant fort peu aux misères du système colonial et à la situation arriérée de la civilisation au Mexique. Il portait l'épaulette de lieutenant, lorsque, en 1810, le curé de Dolores, Michel Hidalgo, que préoccupaient ces questions graves, profita de l'usurpation du trône d'Espagne par Joseph-Napoléon, pour appeler à l'indépendance tous ceux que ne charmait point l'exploitation du Mexique par des maîtres européens ou par leurs commis. Mais la tentative de Hidalgo était sinon prématurée, du moins trop brusque, trop peu préparée pour réussir : les propriétaires, les hommes influents ne la comprirent pas. Iturbide suivit le torrent et, malgré les invitations de Hidalgo, il resta fidèle au vice-roi et à la cause de l'Espagne. Il fut même un des officiers qui déployèrent à cette occasion le plus d'ardeur et de réso-

(2) M. F. Berthier, déjà cité dans la note précédente, reconnaît avec l'auteur de l'article que le testament d'Itard a été dicté par la plus louable philanthropie, et que le but de sa fondation recommande ce médecin à la mémoire des malheureux appelés à jouir de son bienfait; mais il pense que les bases qu'il lui a données sont fort attaquables du côté de la *parole orale*. Les conséquences qu'Itard a prétendu tirer du fait que « presque tous les sourds-muets de l'institut se trouvent, au bout de six années qui leur sont accordées pour leur instruction, hors d'état de lire avec une parfaite intelligence la plupart des ouvrages de la langue française, » ne sont pas exactes. Le testament n'allègue aucune raison bonne ou mauvaise pour exclure l'emploi du langage mimique, de cet instrument indispensable au développement spontané des facultés morales et intellectuelles du jeune sourd-muet. Comment pourrait-on d'ailleurs prendre en sérieuse considération le jugement d'un homme qui avoue lui-même qu'il était *étranger à l'enseignement de l'institut?* Et n'est-il pas étonnant qu'il ne se soit pas donné la peine d'essayer une seule fois de l'étude de la mimique pendant les quarante années qu'il est resté auprès des sourds-muets ? D—z—s.

lution. Plusieurs engagements avec les bandes des insurgés dont il se tira souvent avec succès et toujours avec honneur lui acquirent du renom. Hidalgo tenta de le séduire par de brillantes promesses, et par l'offre du grade de lieutenant-général ; Iturbide déclina toutes ces propositions, et quand la révolte fut comprimée il en fut récompensé par la faveur des vice-rois. Il avança de grade en grade, et en 1816 il commandait ce qu'on nommait pompeusement l'armée du nord, c'est-à-dire les quelques milliers d'hommes occupant les provinces de Guanajuato et de Valladolid. On l'y laissa trancher du maître, et faire subir aux habitants des avanies qui ne profitèrent sans doute pas à lui seul. Enfin il fut dénoncé comme concussionnaire par plusieurs des meilleures familles du pays. Le vice-roi de cette époque, Calleja, déclara qu'il le croyait irréprochable, et bientôt Apodaca, son successeur, après avoir examiné les pièces, finit par en dire autant. Cependant, soit que l'opinion de ces hommes d'état fût autre que leur langage, soit que la maladresse du coupable qui s'était laissé surprendre leur déplût, Iturbide eut l'humiliation d'être invité à envoyer sa démission, ce qu'il fit. Il est à croire que ce désagrément fut pour quelque chose dans la propension qu'il montra bientôt après pour les indépendants. Quoique réprimée sévèrement, l'insurrection de 1810 avait laissé des traces et des souvenirs: plus d'un propriétaire qui était resté froid, sourd au cri de Hidalgo, regrettait l'occasion perdue, et souhaitait qu'elle se présentât de nouveau. La révolution de 1820 fournit le prétexte si vivement désiré. Les cortès d'Espagne, au lieu d'unir à leur cause les colonies américaines par des concessions analogues à leurs besoins, à leurs vœux, à leur degré de civilisation et de céder politiquement à la force des circonstances, se montrèrent aussi infatués que le gouvernement royal de leurs vieilles théories sur les rapports des colonies et de la métropole, ce qui n'empêcha pas le lien de fidélité, déjà bien lâche depuis la nouvelle des évènements de Léon, de se rompre comme de lui-même. En vain le vice-roi comte del Benadito voulut retenir la population dans le devoir : Indiens, créoles, hommes de couleur, tous se soulevèrent, et il ne resta au gouvernement que les Espagnols d'Europe et les troupes. Encore celles-ci ne persévérèrent-elles pas longtemps dans leur dévouement. Iturbide, qui vivait à la campagne, fut un des premiers à se laisser arracher aux paisibles occupations des champs, et à prendre place parmi les chefs de l'insurrection. A la tête de huit cents hommes qui le reconnurent pour leur général, il se déclara pour l'indépendance. D'autres l'imitèrent, et quelques mois suffirent pour réaliser presque complètement l'émancipation du pays. La capitale seule restait encore aux Espagnols, avec le fort inexpugnable de Saint-Jean d'Ulloa. De tous les hommes qui concouraient à cette subite insurrection, Iturbide était le plus remarquable. L'armée entière lui obéissait, et ses idées sur l'organisation à donner au Mexique avaient été adoptées, en apparence au moins, par tous les chefs. Ces idées fort sages au fond, à part l'origine révolutionnaire dont elles portaient le cachet, avaient été rédigées par lui-même sous forme d'articles provisoires, et sont connues sous le nom de *Plan d'Iguala*. Les trois premiers articles posaient en principes l'indépendance absolue du Mexique, le catholicisme, l'abolition de distinctions entre l'Européen et l'Américain. Par le quatrième le gouvernement devait être une monarchie constitutionnelle. D'après le

huitième et le neuvième, le nouvel état titré *empire* offrirait la couronne d'abord au roi d'Espagne Ferdinand VII, puis sur son refus à son frère don Carlos, et ensuite au frère cadet l'Infant Francesco de Paula, et enfin sur le refus de ces deux princes à tout membre d'une des dynasties régnantes d'Europe qui semblerait le plus apte à la porter. Une constitution devait précéder l'installation du monarque qui n'entrerait au Mexique qu'après avoir prêté serment à cet acte fondamental, et la constitution serait l'ouvrage d'un congrès constituant, convoqué pour cette tâche par une junte provisoire composée du comte del Benadito et des hommes les plus éminents de chaque parti. Venait ensuite l'article le plus essentiel à un ambitieux, celui qui plaçait au nombre des mesures urgentes la formation d'une armée protectrice des trois garanties constitutives de l'état (l'indépendance, le catholicisme et l'union). C'est de cette armée, dite *armée des trois garanties,* qu'Iturbide possédait le commandement sous le titre de premier général, et c'est à l'aide de ce commandement qu'il influait décidément sur tout et avait la haute main sur l'exécution des mesures réglementaires ou transitoires contenues dans les autres articles du plan d'Iguala. Cependant les indépendants n'étaient pas tous dévoués aux idées monarchiques d'Iturbide ; une forte minorité demandait la république. Au milieu de ces germes de dissensions débarque le général O'Donoju, chargé de pleins pouvoirs par le roi constitutionnel d'Espagne pour pacifier le Mexique en pactisant avec les insurgés, et en accordant à tous une amnistie. O'Donoju en arrivant fut confondu: au lieu de voir des rebelles luttant péniblement contre un gouvernement pourvu de forces supérieures, il vit la lutte terminée, l'autorité de la métropole anéantie, et dès-lors il sentit qu'il n'était plus porteur que de propositions dérisoires. Il crut devoir pour réserver à Ferdinand quelque chance heureuse, en ne rompant point ouvertement avec les vainqueurs, dépasser ses pleins pouvoirs ; et il signa le 24 août 1821, avec Iturbide, le traité de Cordova qui confirmait et développait le plan d'Iguala, et qui ouvrit au général américain les portes de Mexico. Cette convention au fond était une duperie : sans doute si les deux partis en eussent cherché l'exécution sincèrement, elle eût pu être aussi avantageuse au Mexique qu'à l'Espagne, et eût laissé à la maison de Bourbon une de ses plus riches possessions. Mais ni l'un ni l'autre des contractants ne voulait la réalisation du traité. Iturbide marchait au but qu'entrevoyait sa propre ambition, et songeait à faire tomber sur sa tête cette couronne flottante, offerte vaguement à tant de princes et recommandée au refus ; O'Donoju ne pouvait ignorer que la morgue castillane, non moins aveugle chez les cortès que chez le roi, ne consentirait point au démembrement de la monarchie de l'Espagne et des Indes, et probablement ne voyait dans la transaction de Cordova qu'un atermoiement, un moyen d'attendre la flotte et les troupes nécessaires au rétablissement de l'ancien ordre. Malheureusement il ne pouvait faire que l'Espagne fût voisine du théâtre des évènements et que ceux-ci ne marchassent plus vite que sa correspondance. Maître de Mexico, Iturbide s'empara provisoirement de tout le pouvoir ; et il eût été périlleux de lui demander en vertu de quel droit. A son titre de premier général de l'armée des trois garanties, il joignit celui de grand-amiral ; il nomma la junte qui devait régir le Mexique jusqu'au couronnement d'un souverain et convoquer le congrès ; mais

des cinq personnes dont il la composa, trois étaient ses créatures, la quatrième c'était lui-même. Il déclara propriété nationale les biens de l'inquisition. Il se fit donner par la junte un million de piastres, et vingt lieues carrées de terre. Cependant la victoire avait, suivant l'usage, amené la division parmi les vainqueurs : les républicains, les partisans de la monarchie se livraient à d'orageuses discussions ; et tous les efforts des derniers pour obtenir un congrès favorable à leurs vues échouèrent contre l'effervescence mexicaine habilement stimulée par les républicains. Iturbide vit avec effroi une majorité démocratique se dessiner avec hardiesse, quoique encore sans armes, contre son système. Le congrès débuta par décréter une solennité patriotique en l'honneur des insurgés de 1810. C'était plonger dans le passé d'Iturbide, le désapprouver en présence de tous, le flétrir soit comme apostat, soit comme tard-venu, et l'empêcher de répondre. Après cela le congrès prononça la suspension de trois des cinq membres de la junte, et ne laissa en présence d'Iturbide qu'un antagoniste dont la voix valait la sienne (avril 1822). Dès-lors plus de résolution possible, l'action du pouvoir exécutif se trouvait paralysée ; et pour peu que cet état durât, le congrès pouvait à son aise élaborer la constitution comme il l'entendrait. Pour y parvenir, cette assemblée méditait un troisième coup : une commission choisie dans son sein lui présenta un projet de loi d'après lequel il y aurait eu incompatibilité entre un commandement militaire et l'exercice du pouvoir exécutif. Le projet allait passer, c'était chose indubitable, et mettre Iturbide dans l'alternative d'opter. Ainsi traqué par les républicains, il précipita le projet auquel il avait déjà pensé sans doute, et résolut de sortir de sa situation par un coup d'état. L'armée, au moins pour l'instant, était à lui, et ses agents l'animèrent sans peine contre les législateurs comme ennemis du soldat, et cela au moment où l'on apprenait que les cortès avaient refusé (13 février 1822) de ratifier le traité de Cordova, et que sous peu une expédition des Espagnols rendrait les services de l'armée plus indispensables que jamais. Dans cette crise, quoi de mieux que de donner au pouvoir la force en lui donnant l'unité, et de ne plus se bercer de la chimère de donner aux Américains un souverain né hors d'Amérique, incapable de comprendre l'Amérique et de sympathiser avec elle? Le 18 mai 1822 au soir, la garnison de Mexico se répandit par les rues en criant *Vive l'empereur don Augustin I*^{er}, et une partie de la population se joignit à ce cri et proclama Iturbide sous ce nom. Le général, en apparence étranger au mouvement, feignit d'abord des hésitations, un refus. Il publia une proclamation équivoque par laquelle il recommandait avec tiédeur l'obéissance aux autorités (il en faisait partie), à la constitution (elle n'était pas encore faite), parlait du salut de la patrie et des cas graves où de funestes délibérations peuvent le compromettre, et protestait de son dévouement à ses concitoyens. Il n'était pas difficile de pénétrer ce que signifiait ce langage. Le lendemain 19, au matin, le congrès fut convoqué. On comprend que les députés ne s'y rendirent pas tous : la populace, la force armée étaient à leur poste; sur cent quatre-vingt-deux membres de la législature, la moitié moins trois désertèrent le leur. La comédie était préparée à l'avance ; ce n'était qu'une répétition du 18 brumaire. Les créatures du nouveau Bonaparte demandèrent que le général fût appelé à s'expliquer au sein même de l'assemblée. Iturbide se mit en route à l'in-

stant même, accompagné de quelques troupes et d'officiers de divers grades. Sa voiture, chemin faisant, fut arrêtée, dételée et traînée par des hommes échelonnés pour cette petite ovation ; au congrès, son escorte d'officiers entra en même temps que lui. Après un court échange de paroles convenues, au lieu d'explications on mit aux voix la question de la royauté d'Iturbide : soixante-dix-sept sur quatre-vingt-quatorze se prononcèrent en ce sens, et le général cessant de feindre ne s'occupa plus que de consolider sa trop rapide élévation. Les adhésions des provinces arrivèrent à la file ; le 22 juin, le congrès encore timide, quoique redevenu un peu plus nombreux, vota l'hérédité de la couronne impériale, donna au fils aîné de l'empereur le titre de prince de l'empire, à ses autres enfants celui de princes mexicains, à sa sœur et à son père ceux de princesse et de prince de l'Union. Il fut décrété aussi que toutes ses dépenses seraient soldées par le trésor public, et un peu plus tard un statut spécial fixa sa liste civile à un million et demi de piastres par an (huit millions cent mille francs). Enfin Iturbide, comme pour compléter sa parodie de l'empire de Napoléon, institua l'ordre du Guadalupe. Mais rien de tout cela n'était de la force ; et plus Iturbide s'entourait de clinquant, plus son trône tout neuf encore chancelait sous son poids. Les républicains avaient relevé la tête et ralliaient à eux tous ceux qui, payant l'impôt, étaient enclins à se demander à quoi bon ce luxe, et tous ceux que l'empereur omettait dans la distribution des rubans, des grades ou des postes lucratifs. Entraîné de violence en violence, soit par des résistances, soit par la pénurie du trésor, l'empereur, au mois d'août 1822, fit arrêter, en dépit de leur inviolabilité comme législateurs, plusieurs députés du congrès ; et, malgré les demandes de l'assemblée qui sollicitait ou la réintégration de ses membres ou la déclaration de leur crime et leur prompte mise en jugement, il les tint en prison sans s'expliquer catégoriquement sur leur compte. Deux mois après, il confisquait un convoi de douze cent mille piastres expédié de Mexico à la Havane, sous prétexte que les prétendus propriétaires des navires et de la cargaison étaient des prête-noms du gouvernement espagnol ; et il fallut beaucoup de temps, de démarches et de preuves pour qu'il lâchât enfin une faible portion de sa proie. Les soupçons, au reste, n'étaient pas complètement faux. Tandis qu'Iturbide vivait ainsi au jour le jour, la guerre de plume et de paroles s'envenimait : la tribune, les journaux retentissaient de déclamations ; on critiquait amèrement tantôt le plan d'Iguala et le traité de Cordova, tantôt la conduite même de l'empereur ; et, comme il est une classe nombreuse qui donne toujours tort aux gouvernants et désire un changement, l'engouement des basses classes et même des soldats pour Iturbide décroissait. On peut s'asseoir aisément sur un trône au bout d'une période de révolutions et quand les masses sont harassées, lasses de désordres ; mais au commencement des troubles, c'est impossible. Iturbide l'éprouva. Dès le 30 octobre 1822, c'est-à-dire moins de six mois après son élévation, il en était à son deuxième grand coup d'état ; il ne pouvait plus gouverner avec son congrès. A l'issue d'un grand conseil tenu avec ses ministres, ses conseillers d'état, ses principaux généraux et soixante-douze députés, il déclara le congrès dissous, fit fermer la salle des séances, et le remplaça par une *junte instituante* de quarante-cinq membres, tous choisis dans les députés. La junte devait déterminer les formes à suivre pour l'élection

d'un autre congrès ; et, en cas d'urgence, exercer la puissance législative à la place de la législature non encore élue. Les nouvelles élections en effet ne semblaient pas destinées à produire vite une chambre : car les difficultés que rencontrait de toute part la junte instituante l'empêchaient de s'arrêter à aucune combinaison électorale. Les tiraillements et les actes arbitraires se multipliaient. Un chef mulâtre indépendant, Guadalupe Vittoria, avait refusé son assentiment à la révolution du 22 mai. Saint-Jean d'Ulloa résistait toujours. Le chef de la place et de la province de Véra-Cruz, le brigadier-général Santanna, bloquait ce fort, mais sans avancer sensiblement sa reddition. La domination d'Iturbide l'avait toujours froissé. Les derniers évènements de Mexico lui fournirent une occasion constitutionnelle d'improuver la ligne suivie par l'empereur. Il proclama la république à Véra-Cruz, et toutes les troupes stationnées dans ses cantonnements se prononcèrent dans le même sens. Vittoria joignit à lui ses guerrillas. Iturbide eût dû en cet instant paraître en personne sur le théâtre du mouvement ; mais il redoutait que son absence ne devînt le signal d'un soulèvement dans la capitale : il resta, et se contenta d'envoyer ses forces disponibles au capitaine-général de la province de Véra-Cruz. Etchevarri, c'était le nom de ce dernier, opéra d'abord avec fidélité ; quelques escarmouches eurent lieu entre les rebelles et le corps qu'il commandait, il parvint même à les envelopper ; l'insurrection semblait réduite à capituler, quand des intelligences occultes s'établirent entre le camp impérial et les chefs républicains ; et il en résulta la convention ou déclaration de Casamata, par laquelle les trois généraux s'unirent pour établir la souveraineté du peuple et rendre l'existence au congrès (février 1823). Une fois l'accord signé, ils ne perdirent pas un instant pour se rendre maîtres des provinces. A celle de Véra-Cruz, ils joignirent bientôt celle de la Puebla et ils marchèrent sur Mexico. Iturbide enfin sortit de cette ville pour aller à la rencontre du triumvirat et prit position entre la capitale et l'ennemi. Mais au lieu de frapper de grands coups, ce qui était la seule chance de salut, il se mit à négocier : ses adversaires pour accorder un armistice exigèrent qu'il convoquât immédiatement le nouveau congrès, et à cette condition fut tirée une ligne de démarcation entre les deux armées. Aucune défaite n'eût été plus funeste à la cause d'Iturbide que cette trêve perfide, signe de son incapacité ou de sa faiblesse : dès-lors la force morale passa plus vite encore et tout entière à l'ennemi. Les députations provinciales vinrent en grand nombre adhérer au programme de Véra-Cruz et de Casamata, les partisans de la métropole les grossirent, des défections se manifestèrent au camp impérial. Iturbide, abandonné de plusieurs même des généraux qu'il avait avancés, demande en vain à voir les principaux chefs républicains. Dénué de ressources et d'appui, il cesse enfin de se faire illusion sur la possibilité de lutter encore : il s'entend secrètement avec les agents de Santanna, il rappelle le congrès qu'il a cassé ; et, en échange du pouvoir dont il se dépouille par un acte d'abdication formel (20 mars 1823), il obtient la vie et la liberté sous condition qu'il ira vivre en Italie, avec une pension annuelle de vingt-cinq mille piastres (cent trente-cinq mille francs), dont un tiers après sa mort sera réversible à sa veuve (8 avril 1823). Ainsi évincé du trône sans coup férir, Iturbide eut la permission de rester encore quelques jours

au Mexique, et même d'avoir une escorte de cinq cents hommes à son choix pour se préserver de tout péril. Si, comme cela est probable, il avait conservé un peu d'espoir et s'il voulait tenter la fortune avec ce faible corps, il fut bientôt obligé d'y renoncer. Quoique le congrès le laissât libre de choisir ces cinq cents hommes parmi ses partisans, la vigilance de Santanna le réduisit à les prendre tous parmi les républicains, auxquels du reste il affecta de donner ainsi une marque de confiance et d'estime. Enfin il partit le 11 mai, et, après deux mois d'heureuse navigation, il prit terre à Livourne. Il sembla d'abord avoir renoncé à tout rôle politique, et se retira dans une charmante maison de campagne aux environs de cette ville, ne s'occupant que de la composition de *Mémoires* sur sa vie. Mais bientôt les encouragements de quelques Anglais, encouragements venus peut-être du cabinet même de Saint-James, déterminent cet ex-empereur à quitter ce qu'il regardait comme son île d'Elbe et à tenter un 20 mars au Mexique. Il part de Livourne, évite la France, arrive en Angleterre, et après un séjour de plusieurs semaines, pendant lequel on ne peut douter qu'il n'ait eu des entretiens avec des hommes politiques influents, il s'embarque sur un brigantin anglais, le 11 mai 1824, un an, jour pour jour, après son départ du Mexique. Malheureusement il n'emportait que des proclamations, des diplômes, des croix, de riches insignes, mais peu ou point d'argent et d'armes. Déjà son départ de Livourne était connu à Mexico. Le congrès de la république fédérative du Mexique, par un acte du 28 avril 1824, avait déclaré le décret du 8 avril 1823 révoqué de plein droit, et proscrit l'ex-empereur au cas où il remettrait le pied sur le sol mexicain. Le 14 juillet, le navire aborde au port de Soto-la-Marina dans l'état de Tamaulipas. Le 15 un Polonais, Charles Beneski, son secrétaire, débarque afin de sonder les esprits. Le 16, Iturbide était en prison par ordre du brigadier Philippe de la Garza. Suivant ses amis, ce fut de la part de ce chef une trahison insigne : instruit par Beneski de la présence et des plans d'Iturbide, il lui avait écrit pour lui faire offre de ses services et travailler à la chute des républicains : selon le récit officiel du gouvernement mexicain, Iturbide s'était déguisé, et la Garza le reconnut sous son travestissement. Le 17, malgré l'acte du 28 avril, il sursit à l'exécution de son captif, et le fit conduire au lieu des séances du congrès provincial de Tamaulipas. Les députés s'étaient enfuis à l'exception de sept : six délibérèrent sur l'évènement, et votèrent la mort d'Iturbide, le 19 juillet à trois heures. La sentence lui fut signifiée sur-le-champ, et à six heures il n'était plus. Le peuple le vit fusiller en silence, bien qu'avec un peu d'émotion : la troupe semblait agir à contre-cœur et comme contrainte par ses officiers. Pour lui, on convient qu'il reçut la mort avec courage. Au moment du supplice il demanda et but un verre d'eau, il assura ses ennemis de son pardon, il commença un discours qu'on ne lui laissa point achever, il remit au prêtre qui l'assistait une lettre pour sa femme et huit quadruples pour les soldats chargés de le faire mourir. Ses funérailles furent célébrées le lendemain sans pompe, mais avec décence. Ainsi périt de la mort de Murat celui qui crut un instant imiter Napoléon à Cannes. Il laissait cinq enfants en pension en Europe. Sa femme, qui avait débarqué pendant ce temps et qui se trouva en un instant veuve et dénuée de tout, car le vaisseau qui l'amenait s'était éloigné immédiatement, n'éprouva nulle persécution de la part de

la république : il lui fut même alloué une pension de huit mille piastres, à condition qu'elle fixerait sa résidence aux États-Unis ou en Colombie. Effectivement, cette dame, après un séjour à Paris, alla s'établir à New-York. Beneski fut expulsé. Avec Iturbide périt pour long-temps sans doute au Mexique le système d'état un et indivisible dont il avait été en quelque sorte la personnification, et qui semble profondément antipathique à l'Amérique insurgée; il eût dû l'être moins au Mexique. Iturbide, en l'établissant et en lui donnant pour base la forme monarchique, épargnait à sa patrie les douloureux tiraillements de luttes où s'énervent et se dissolvent les républiques, et en faisait la première des puissances émancipées. Ses idées bien qu'ambitieuses étaient patriotiques et dignes de succès. Le Mexique si sévère pour lui n'a point gagné depuis sa chute. Sa mémoire a été réhabilitée en 1833 et un monument lui a été élevé. On a de lui des *Mémoires,* avec préfaces et pièces justificatives, publiés en anglais par J. Quin, sous ce titre : *A statement of some of the principalements in the public life of,* etc.; traduits en français par J.-T. Parisot, sous celui de *Mémoires autographes de don Augustin Iturbide, empereur du Mexique,* Paris, 1824; et en allemand sous celui de *Deakvierdigkeiten,* etc., Leipzig, 1824. Ces *mémoires,* arrangés probablement par l'éditeur anglais, mais dont indubitablement l'ex-empereur a fourni le fond, contiennent peu de faits, par cette raison, très-peu satisfaisante pour un public européen, que les compatriotes auxquels surtout il s'adresse les savaient très-bien; ils consistent principalement en réflexions un peu prolixes et en déclamations trop partiales sur les évènements. On donne aussi comme composé par Iturbide, pendant sa traversée du Mexique à Livourne, le roman anonyme intitulé l'*Illustre portugais,* ou *les Amants conspirateurs* (traduit de l'espagnol en français, par Tarmini Almerte, 1825, 2 vol. in-12); mais l'authenticité de cet ouvrage est problématique. Enfin on a publié en français et en espagnol : *Catastrophe de D. Aug. de Yturbide,* 1825, in-8°. L'auteur anonyme de cet opuscule (M. Soulier) est très-favorable à Iturbide et le présente comme entraîné au Mexique par le désir de prémunir ses compatriotes contre les tentatives de la Sainte-Alliance et de faciliter leur alliance avec la Grande-Bretagne, alliance impossible, ajoute-t-il, si au préalable le Mexique ne jouit pas d'un gouvernement bon et stable. Ce point de vue est d'autant plus digne d'attention que la relation a été écrite par l'inspiration et sous les yeux de la veuve d'Iturbide, alors à Paris. P—ot.

IVERSEN (Christian), né à Copenhague le 6 août 1748, était fils d'un chantre de l'église de Notre-Dame de cette ville. Après avoir séjourné plusieurs années dans les pays étrangers, il obtint en 1779 le privilège d'établir une imprimerie à Odense en Fionie, où il s'établit en même temps comme libraire. Il y fonda en 1782 la société typographique de Fionie, à laquelle le roi permit, par ordonnance du 26 février 1783, de prendre le titre de société royale et savante de typographie. Nous ignorons l'époque de sa mort. Il a publié : I. *La jeune Indienne,* comédie traduite du français, Odense, 1776, in-8°. II. *Discours* prononcé à la première réunion de la société typographique de Fionie; Odense, 17 juin 1782. III. *Recueil de bons mots,* 2 parties. IV. *Observations sur l'ouvrage du professeur Tode,* intitulé : *Pensées impartiales sur la typographie en Danemark,* Odense, 1782, in-8°.

V. *Epître à un savant.* VI *Journal de la province de Fionie*, 1780-1783, 4 vol. in-4°. VII. *Collections d'une utilité générale pour l'amélioration du cœur et l'extension des connaissances*, 8 vol. in-8°, 1780-1783, avec les portraits dans chaque vol. des savants danois en ce moment vivants. VIII. *Progrès littéraires du Danemark*, 1781-1783, 3 vol. grand in-8°. IX. *Recueil de poésies pour les années* 1782, 1783 et 1784, in-8° et in-12. X. *Epilogue au journal de santé du mois d'août pour son compte-rendu dans les journaux de Fionie*, 1783, in-8°. XI. *Portefeuille de la cour du royaume de Danemark pour l'année* 1784, Odense, in-16. D—z—s.

IWAN, fils infortuné d'Iwan IV, naquit à Moscou, en 1553, d'Anastasie, première épouse de ce tyran (*Voy.* Iwan, XXI, 312). Le tzar, que l'on peut appeler le *Tibère* ou le *Néron* de la Russie, préparant un *autre lui-même* dans la personne de son fils aîné, le faisait asseoir à côté de son trône, quand il présidait son conseil ou qu'il s'occupait des affaires de l'état; et il le prenait encore avec lui dans ses parties de débauche où quand il avait des meurtres à exécuter! Le jeune prince n'avait que seize ans lorsque son père le conduisit aux massacres de Novgorod. Par son commerce et son industrie, cette ville s'était élevée au premier rang dans l'empire russe. Sur une simple dénonciation sans la moindre preuve, le tzar crut qu'elle voulait se réunir à la Pologne. Il part avec sa cour et sa troupe infernale. En entrant sur les frontières de la malheureuse province, au moment où les paisibles habitants venaient au devant de lui, il donne le signal aux ministres de sa vengeance qui tuent, égorgent, n'épargnant ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants. Ces monstres allaient de maison en maison, de village en village dans les ruisseaux du sang qu'ils répandaient. Le meurtre et le pillage de Twer durèrent cinq jours. Le petit nombre d'habitants qui échappèrent assuraient que les Tartares avaient été, dans le treizième siècle, doux et humains en comparaison d'Iwan. En arrivant à Novgorod, l'avant-garde moscowite eut soin d'entourer la ville de barrières afin que personne ne pût échapper. Les massacres et le pillage, qui se prolongèrent pendant six semaines, furent dirigés par le tzar lui-même que son fils accompagnait. Voilà dans quelle école fut élevé l'héritier du trône d'Iwan. A peine âgé de vingt-neuf ans, il avait déjà répudié deux femmes et il en était à la troisième. Cependant son cœur n'était point entièrement dépravé. Durant la guerre désastreuse que la Russie soutint contre la Pologne sous le roi Battori, touché de compassion il vint trouver son père : « Mettez-moi, « lui dit-il, à la tête d'un corps de « troupes et je réussirai peut-être à « chasser l'ennemi, à délivrer Pikoff « et à relever l'honneur de l'empire. » Cette proposition aurait dû plaire au père; mais il s'écrie en furieux : « Re« belle, tu veux aussi me détrôner; tu « t'entends avec les boïards! » Et en disant ces mots il se jette sur son fils. Boris-Godounof veut en vain l'arrêter; il le frappe d'un bâton ferré qu'il tenait à la main et, après l'avoir écarté, il décharge un coup violent sur la tête du jeune Iwan qu'il renverse, baigné dans son sang. Et aussitôt, saisi de terreur, il se jette sur le corps de cet infortuné. « J'ai tué mon fils, dit-il. » Il l'embrasse, il essaie d'arrêter le sang qui coule d'une profonde blessure, et il appelle à grands cris les médecins; il implore la miséricorde divine et demande pardon à son fils. Mais il n'était plus temps. Au bout

de quatre jours (19 nov. 1582) le prince expira dans les bras de son père, qui le lendemain, couvert de vêtements lugubres et poussant des cris déchirants, suivait le cercueil à la tombe. Pendant plusieurs jours il parut agité, épouvanté par des spectres, se réveillant en sursaut, se jetant par terre, et se roulant avec des cris lamentables ; mais bientôt, reprenant son humeur sanguinaire, ce fut par de nouveaux meurtres qu'il essaya d'oublier la perte de son fils. G—y.

IXTLILXOCHITL (Fernando d'Alva), historien mexicain, descendait, par les femmes, des anciens rois de Tezcuco. Son frère aîné étant mort, il fut déclaré par un décret royal donné à Aranjuez en 1602, héritier des titres et des biens de sa famille. Il paraît que cette portion de leur propriété n'était pas considérable, car dans les relations écrites de sa propre main, en 1608, il se plaint du déplorable état de misère où était réduite la postérité des rois de Tezcuco. Il exerçait alors l'emploi d'interprète de la vice-royauté qu'il devait à sa vaste érudition, à son habileté dans l'explication des peintures hiéroglyphiques des anciens Mexicains, à sa connaissance profonde des traditions de ses ancêtres, contenues dans les chants nationaux, à ses liaisons intimes avec beaucoup de vieillards indiens renommés par leur savoir. Il mit à profit ses recherches, ses propres travaux et ceux de ses amis pour composer différents ouvrages concernant l'histoire de sa patrie. Ils étaient restés manuscrits, mais leur existence et leur importance avaient été révélées à l'Europe par Clavigero dans son *Histoire ancienne du Mexique* (*Voy.* Clavigero, VIII, 641), et par M. de Humboldt dans son *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*. Clavigero nous apprend que l'auteur mexicain les avait écrits en espagnol, sur la demande du vice-roi, et qu'on les voyait dans la bibliothèque des jésuites de Mexico. On en trouvait aussi des copies dans d'autres dépôts. L'histoire était divisée en treize livres ou relations; elle commençait aux temps les plus anciens et finissait à la destruction de l'empire mexicain. Le treizième livre fut imprimé sous ce titre : *Cruautés horribles des conquérants du Mexique et des Indiens qui les aidèrent à soumettre cet empire à la couronne d'Espagne*, mémoire de Don Fernando d'Alva Ixtlilxochitl ; publié par Ch.-M. Bustamente, Mexico, 1829, in-8° ; traduit en français par M. H. Ternaux-Compans, Paris, 1838, in-8°. Plus tard, M. Ternaux ayant reçu de Madrid une copie complète des treize relations de l'auteur mexicain, et de son histoire des Chichimèques, s'aperçut que ces deux ouvrages n'étaient que la répétition l'un de l'autre, sauf quelques dissemblances ; en conséquence il ne traduisit et ne fit paraître que le second qui est intitulé : *Histoire des Chichimèques ou anciens rois de Tezcuco*, Paris, 1840, 2 vol. in-8°. On peut, avec l'éditeur, « regarder ce livre comme le plus authentique qui ait été « composé sur l'histoire ancienne du « Mexique. Il est même, sous le rapport du style et de la critique, bien « supérieur à ceux qui ont été composés par les Espagnols. On y trouve « beaucoup moins de fables et de miracles; il est entièrement exempt de « ce fatras d'érudition et de digressions qui rendent si fatigants les ouvrages de cette époque. L'auteur « raconte simplement, cite souvent « ses autorités, et mérite, je crois, la « même confiance que nos anciens « annalistes qui joignent ordinairement tant de crédulité à tant de « bonne foi.» On doit ajouter à ce jugement que ce livre contient des faits

racontés avec un talent qui en rehausse l'intérêt. Il fournit beaucoup de renseignements utiles sur l'état de la civilisation des peuples du Mexique. Leurs dissensions facilitèrent à Cortès le succès de son audacieuse entreprise. Le manuscrit que M. Ternaux a eu entre les mains paraît manquer du dernier chapitre qui se terminait probablement à la prise de Mexico. Un appendice du traducteur offre l'explication des noms d'hommes et de lieux qui chez les Mexicains, comme chez tous les peuples, avaient une signification. Ixtlilxochitlil a pour objet principal, dans son autre livre, de relever les mérites de l'un de ses ancêtres de même nom que lui, et qui, par haine pour Montezuma, favorisa de tout son pouvoir les desseins de Cortès. Les historiens espagnols n'avaient pas fait mention de ce roi de Tezcuco, et le conquérant ne récompensa pas ses services. Quoique l'auteur ait écrit par ordre et sous l'influence du gouvernement espagnol, il ne cache aucun des actes de cruauté commis par Cortès, et en témoigne vivement son indignation. La préface et les notes de Bustamente fournissent quelques renseignements instructifs, mais ils sont trop souvent déparés par un ton déclamatoire et emphatique qui fait mieux ressortir encore la touchante simplicité de l'Indien. E—s.

IZIASLAS ou **IZIASLAF**. *Voy.* Isiaslav, dans ce vol.

IZQUIERDO (don Eugenio), diplomate espagnol, était devenu par sa souplesse et sa dextérité l'homme de confiance ou la créature du fameux Godoï, lorsque ce ministre compromit si maladroitement en 1807 le royaume de Charles IV, par une ridicule proclamation adressée aux habitants de la Péninsule pour les préparer à la guerre (*Voy.* Charles IV, LX, 464). Quand ce monarque et son ministre virent toute l'étendue de leur imprudence, ils chargèrent Izquierdo d'aller essayer de la réparer auprès de Napoléon; ce qui n'était pas facile. Ce fut au milieu de ses plus grands triomphes qu'il l'atteignit enfin dans la capitale des Prussiens vaincus. Contre toute attente, l'orgueilleux conquérant ne parut pas trop courroucé, et il sembla presque convaincu lorsque l'envoyé espagnol lui dit sérieusement que ce n'était pas contre lui qu'il avait été question de guerre à Madrid, et qu'était dirigée la proclamation, mais bien contre l'empereur de Maroc. Avec sa finesse habituelle, Napoléon, ayant du premier coup d'œil deviné Izquierdo, comprit que cet homme pourrait lui être de quelque utilité dans ses projets ultérieurs sur l'Espagne, et il l'invita à se rendre à Paris pour y attendre ses ordres. Il s'agissait pour Napoléon de se débarrasser de la guerre du nord, afin de se tourner ensuite tout entier sur la Péninsule. De nouvelles victoires et la paix de Tilsitt eurent bientôt amené ce résultat. Pendant ce temps Izquierdo avait fait un voyage à Madrid, et, après s'y être entendu avec son maître ou sa dupe, le prince de la Paix, il était revenu à Paris où déjà il recevait un traitement de cinquante mille francs qui, joint à celui qu'il tenait de l'Espagne, lui faisait une assez belle existence. C'est dans cette position que Bonaparte le trouva à son retour d'Allemagne, au mois de septembre 1808, et qu'il lui fit signer, comme représentant du roi d'Espagne qui n'avait donné pour cela aucun pouvoir, ce fameux traité de Fontainebleau (26 oct. 1808), dont la ruine de la Péninsule et la chute de sa royale dynastie devaient être la dernière conséquence. Ce traité, signé par Duroc pour la France et par Izquierdo pour l'Espagne, fut préparé et rédigé dans toutes ses clauses par

Talleyrand, qui depuis a tant nié sa participation à cette guerre, et ce fut son propre secrétaire qui en porta la minute à Fontainebleau. On peut croire qu'il en reçut un bon salaire et que celui d'Izquierdo ne fut pas moindre. Lorsque en conséquence de ce traité la Péninsule fut envahie par les troupes françaises, ce fut encore le même homme que Napoléon chargea d'aller annoncer à son souverain, Charles IV, qu'à l'instant *cession devait lui être faite de toutes les provinces situées entre l'Ebre et les Pyrénées; qu'il recevrait en échange tout le royaume de Portugal qu'on allait conquérir.* On sait que, bientôt après, Charles IV n'abandonna pas seulement à Napoléon les provinces en deçà de l'Ebre, mais toute la Péninsule. Obligé alors de quitter ce pays, Izquierdo revint à Paris, où il vécut dans l'obscurité avec la pension que lui faisait Bonaparte, et n'ayant plus d'autre part aux affaires publiques que de misérables intrigues et une sorte d'espionnage qu'il ne cessa jamais de pratiquer sur les royalistes espagnols. Il mourut dans cette ville vers 1816, et fut enterré au cimetière de l'Est, où ses compatriotes lui ont fait élever un très-beau monument. Izquierdo était sans contredit l'un des hommes les plus fourbes et les plus rusés que la diplomatie ait jamais eus à ses gages. On cite de lui une réponse remarquable qu'il fit à Bonaparte, laquelle prouve que, quelques jours du moins avant de signer le traité de Fontainebleau, il n'avait pas abjuré toute espèce de patriotisme. Napoléon, voulant le pressentir sur ses projets relatifs à la Péninsule, lui demanda s'il pensait que les Espagnols l'agréassent pour leur souverain : *Oui*, répondit Izquierdo, *si c'était après votre renonciation au trône de France.*

M—DJ.

IZZET-MOLLAH, poète turc, né à Constantinople sous le règne de Sélim III, appartenait au corps des ulémas ou des gens lettrés, et remplit plusieurs charges de la magistrature ottomane. Sa réputation de poète commença avec le règne de Mahmoud. Il reste de lui plusieurs vers adressés au sultan, car le sultan passait pour aimer la poésie, surtout lorsqu'elle chantait ses louanges. Izzet est l'auteur d'une longue inscription en vers, qui se trouve écrite en lettres d'or sur le Beud ou aqueduc de Belgrade, près de Stamboul. Cette inscription, dont plusieurs voyageurs ont parlé, n'est autre chose qu'un éloge emphatique du sultan Mahmoud. Les poésies d'Izzet l'avaient fait accueillir au sérail, et lui avaient donné un fort grand crédit; mais une circonstance dans laquelle il déploya un noble caractère lui fit perdre tout à coup la faveur dont il jouissait à la cour impériale. Voici le fait : lorsque la révolution de la Grèce eut éclaté, les ministres ottomans voulurent détourner Mahmoud de déclarer la guerre à la Russie, et, pour réussir dans leur dessein, ils s'adressèrent au poète Izzet-Mollah, comme le seul qui fût capable de faire entendre la vérité au sultan. Izzet ne se dissimula point le danger, mais il n'en accepta pas moins la mission honorable qu'on lui proposait, et il adressa des supplications poétiques au trône impérial. Pour toute réponse, on lui envoya l'ordre de garder les arrêts dans sa maison. Lorsque plus tard, la Porte publia son manifeste contre la Russie, le patriotisme d'Izzet-Mollah lui inspira un nouveau poème, le meilleur, dit-on, qu'il ait composé; il fut exilé à Sivas. On se rappelle que les ministres de Louis XIV eurent de même recours au talent poétique de Boileau, pour détourner le fléau de la guerre; et que la supplique de Boileau ne fut point

écoutée ; mais au moins la noble opposition du poète n'attira point sur lui d'amères disgrâces. Izzet-Mollah, après être resté quelque temps dans son exil, fit parvenir au sultan un poème dans lequel il déplorait sa disgrâce et sa misère; dans cette élégie, il se plaint d'avoir perdu la présence du sultan et d'être jeté sur la terre lointaine de Sivas. « Semblable au derviche en voya-
« ge, la tasse des offrandes à la main,
« il a couru long-temps les monts et
« les vallées, depuis qu'il a été arra-
« ché aux douceurs (*le sucre candi*)
« de la présence impériale ; sa dou-
« leur est si grande qu'elle suffirait
« pour convertir en poison un champ
« de cannes à sucre.» Ne pouvant plus me voir, ajoute le poète, au *miroir de cette ombre de Dieu*, il me semble que *je n'ai plus rien de la noble face de l'homme.* « Ce
« qui est arrivé à Adam, le père du
« genre humain, m'arrive de même;
« nous avons quitté tous les deux les
« délices du paradis pour une terre in-
« culte et sauvage.» Ces fragments peuvent donner une idée de la poésie et du talent d'Izzet-Mollah ; il finit son épître en s'adressant au pacha de Sivas, qui s'est montré plein d'humanité. « Illustre visir, lui dit-il, sou-
« viens-toi de ton prisonnier ; avec le
« temps tu verras ; le puissant Mah-
« moud est favorable aux désirs de
« ses ministres... que Dieu te conserve
« à lui, que Dieu le conserve aux
« musulmans ! » Quel fut l'effet de cette poétique supplication sur l'esprit du sultan ? on ne l'a jamais su bien positivement ; si l'on en croit les bruits qui ont circulé, ces mots *avec le temps tu verras*, auraient donné de l'ombrage à sa Hautesse ; Mahmoud aurait trouvé dans cette phrase et dans celle qui suit, un complot de ses ministres en faveur d'Izzet. Ce qu'il y a de certain, c'est que le poète ne fut point rappelé, et que, peu de temps après avoir envoyé son épître, il mourut à Sivas. Les Turcs, qui ont conservé la plus haute estime pour le caractère et le talent d'Izzet-Mollah, l'ont placé comme homme parmi les martyrs de la vérité, et comme poète parmi *les rossignols du paradis*. On a fait un recueil de ses vers, et ce recueil est entre les mains de tous les amateurs de la littérature turque. M—D.

FIN DU SOIXANTE SEPTIÈME VOLUME.

00021022

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 15 October, 2018